Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LI. — 1er MAI 1882.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-ET-UNIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1882

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ÉMILE LITTRÉ

II[1].

LA PHILOSOPHIE POSITIVE, SES TRANSFORMATIONS, SON AVENIR.

Quoi qu'il advienne du positivisme, qu'il subsiste dans ses grandes lignes ou qu'il aille se résoudre, comme je le crois, dans des doctrines plus radicales et plus simples, le nom de M. Littré restera indissolublement lié à son origine et à sa fortune. Ici encore, pas plus que dans les autres régions intellectuelles où il a marqué sa trace, l'érudition, les sciences physiologiques et médicales, l'histoire des langues et des littératures, on ne peut prétendre qu'il ait été inventeur. En aucun des domaines intellectuels où s'exerce sa robuste volonté, il ne révèle ce qui est en toute chose la grande maîtrise, l'initiative des idées. Ces idées, il les rencontre, non sans des prédispositions secrètes, mais comme par hasard, dans les voies diverses où son activité errante est engagée ; il ne les produit pas de son propre fonds, il les découvre chez les autres, quelquefois tardivement. Mais alors il s'éprend d'elles avec une sorte d'enthousiasme grave ; il se les assimile, il y met l'empreinte puissante de son honnêteté ; il les répand avec un zèle de néophyte qui veut racheter le temps perdu par l'ardeur de la propagande. En même temps et du même coup, pour mieux se les assimiler, il les adapte

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

à la forme de son esprit, il les modifie pour mieux les défendre; il exerce sur elles un droit de sélection, abandonnant ce qui ne lui paraît pas devoir être utilement soutenu, gardant ce qui lui semble l'essentiel, critique solide et respecté, apologiste infatigable.

C'est là en raccourci l'histoire de sa rencontre et de ses rapports avec le positivisme. Après avoir ignoré longtemps la philosophie de M. Comte, il fait connaissance avec elle vers le milieu de sa vie, et quand cette philosophie avait déjà quatorze ans d'existence; du jour où il l'a connue, il se l'est appropriée; pendant tout le temps qui lui reste à vivre, il va l'exposer, la soutenir avec une persévérance où se marquent les convictions inébranlables; par un coup d'autorité il la ramènera des voies nouvelles où elle s'égarait à la suite d'un chef aventureux et troublé. — En tout cela peut-on dire qu'il est original? Assurément non, s'il s'agit des conceptions fondamentales d'où procède ce mouvement philosophique; il l'est pourtant d'une certaine manière par la faculté critique appliquée au discernement des idées, ainsi que par cette dialectique, faite de ténacité et de science, qui s'emploie à lutter chaque jour contre les objections ou les préventions et se renouvelle avec les obstacles. Dans l'histoire philosophique de notre temps, il a marqué sa place à côté du fondateur de l'école, au même rang que lui peut-être. Il y a ainsi, dans presque toutes les écoles philosophiques, une place privilégiée pour celui qui organise la doctrine ou qui la défend, à côté de celui qui l'a fondée, pour les Parménide ou les Zénon à côté des Xénophane.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que Littré ne défend le positivisme qu'après l'avoir réduit à la mesure qu'il croit acceptable et en sacrifiant résolûment les parties qui lui semblent d'avance caduques ou condamnées. Plusieurs des lois et des conceptions qu'il avait d'abord gardées tombent d'elles-mêmes en désuétude entre ses mains; le positivisme va en se dépouillant de plus en plus. Rien de plus instructif que les transformations subies par cette philosophie dans le quart de siècle qui sépare deux dates (1857 et 1881), la mort d'Auguste Comte et celle de Littré. Après que nous aurons déroulé ce tableau, nous serons amenés tout naturellement, au terme de notre étude, à nous demander ce que l'avenir réserve à cette philosophie que le temps présent comble de ses faveurs. Sa fortune, qui, à en croire certaines déclarations fameuses, serait consacrée aujourd'hui, cette prodigieuse fortune aura-t-elle autant de durée qu'elle a d'éclat? Les causes de ce succès sont-elles permanentes? N'y a-t-il pas bien des circonstances politiques et sociales qui expliquent l'apparence de ce triomphe et son caractère momentané? Nous nous demanderons enfin si le positivisme est destiné à survivre sous forme de système aux deux hommes en qui il s'était

comme incarné, et si les chances de durée qu'il peut avoir ne sont pas en raison inverse de sa cohésion ou de sa consistance comme corps de doctrine. Peut-être est-ce l'occasion de dissiper un malentendu qui paraît se prolonger dans certains esprits sous l'illusion d'un mot qui ne couvre plus les mêmes choses. Peut-être ne reste-t-il de l'ancien mouvement positiviste, dont je suis loin d'ailleurs de contester l'étendue et l'importance, qu'une négation ou un ensemble de négations, très puissantes et très populaires, réunies et subsistant sous le titre usurpé d'une philosophie qui ne rallie plus autour de ses dogmes que de rares adeptes. C'est une question à examiner et qui vaut qu'on la discute.

I.

Auguste Comte mourait le 5 septembre 1857. A ce moment solennel dans l'histoire de l'école, sous quel aspect se présentait la philosophie positive, inaugurée trente-cinq ans auparavant dans un modeste essai qui fut tiré à cent exemplaires, n'eut aucun retentissement, et dont le seul intérêt aujourd'hui est de marquer une date? Pendant ce long intervalle d'années l'activité féconde d'Auguste Comte ne s'était pas ralentie un jour, pas une heure, sauf le temps pris par les crises qui survinrent, sous des formes plus ou moins graves, dans ce cerveau puissant et surmené. Le monument auquel son nom est attaché s'était élevé d'assises en assises jusqu'au faîte. Il avait été précédé en 1826 par la publication du plan définitif; de 1830 à 1842 parurent les six volumes qui forment le *Cours de philosophie positive*, renfermant comme sur de vastes échelons, distribués méthodiquement, les préliminaires généraux, la philosophie mathématique, la philosophie de la physique proprement dite, la philosophie chimique et la philosophie biologique, enfin la philosophie sociale. Ainsi s'était accompli ce que M. Littré appelait l'œuvre philosophique du XIXe siècle, et dont le but était « de donner à la philosophie la méthode positive des sciences, aux sciences l'idée d'ensemble de la philosophie. » Seize années s'étaient écoulées entre la conception et l'achèvement; mais la conception avait eu tant de sûreté que, malgré ce long espace de temps, l'achèvement y avait répondu de tout point (1).

On aurait pu croire qu'arrivé à ce terme, le grand travailleur allait jouir de son œuvre achevée, se borner à la répandre, à gagner les esprits rebelles. Il n'en est rien. A peine avait-il terminé cette partie de sa tâche, la partie qu'on pourrait appeler théorique, qu'il concevait déjà ou rêvait une seconde partie consacrée aux applications

(1) *Principes de philosophie positive*, préface d'un disciple, p. 8.

politiques et sociales. Après quelques années de méditations, de 1851 à 1854, il publiait le *Système de politique positive* ou *Traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*. C'est à ce nouvel ordre de conceptions politiques, sociales et religieuses que se rapportent tant de publications diverses qui éclosent sous sa plume, le *Calendrier positiviste*, la *Bibliothèque positiviste*, le *Catéchisme positiviste*, la fameuse *Lettre à sa majesté le tsar Nicolas*, invoqué comme le patron prédestiné de la politique et de la philosophie nouvelles, enfin le premier volume de la *Synthèse subjective, ou Système universel des conceptions propres à l'état normal de l'humanité*, qui parut un an avant sa mort. Nous n'avons pas à raconter ici au prix de quelles épreuves cette œuvre immense avait été accomplie. De pareilles idées sont les maîtresses jalouses d'une vie et ne laissent guère de place pour d'autres préoccupations. « Auguste Comte avait pu philosopher à Paris, ce que n'avait pu faire Descartes. Mais il y avait vécu pauvre, inconnu, et finalement menacé dans ses moyens d'existence. Il s'était enveloppé d'une insouciance pour le lendemain que son irrésistible vocation lui rendait moins difficile qu'à un autre (1). » Quand il mourut, il ne vivait plus, depuis plusieurs années, que des subsides de ses amis et de ses disciples. Mais enfin il eut cette joie de vivre et de mourir dans son rêve réalisé. Y a-t-il une joie humaine au-dessus de celle-là? « Qu'est-ce qu'une grande vie? Une pensée de la jeunesse réalisée par l'âge mûr, » a dit Alfred de Vigny. Cette belle parole, Auguste Comte s'en était emparé pour caractériser sa propre carrière. Et ce ne fut pas par outrecuidance, ce fut par un juste sentiment de la continuité et de la grandeur de ses travaux. Il fut l'homme d'une pensée unique (2).

Son ambition avait été l'universalité aussi bien dans la spéculation que dans l'action. Il avait voulu fonder du même coup et par la seule impulsion d'un esprit solitaire un système théorique et pratique à la fois, une philosophie totale qui résumerait les philosophies partielles de chaque science, une politique ou organisation sociale qui réconcilierait dans une synthèse les deux termes de l'éternelle antinomie, l'ordre et le progrès, — enfin une religion qui remplacerait toutes les autres et gouvernerait, par un idéal défini, toutes les aspirations de l'humanité. C'est à quoi il s'était appliqué avec une énergie et une tension extraordinaire d'esprit. Il avait fini, après des commencemens obscurs et des luttes sans nombre, par conquérir un certain nombre d'adhérens dévoués et par remuer le monde philosophique, d'abord indifférent, de mouvemens assez divers où dominaient l'étonnement et une sorte d'inquiétude. Cette curio-

(1) *Principes de philosophie positive*, préface d'un disciple, p. 21.
(2) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 1.

sité même avait été tardive. Les livres d'Auguste Comte, saturés de notions abstraites et de termes techniques, d'une prolixité fatigante, d'un style rebutant et dur, s'étaient répandus, non au grand jour et par un succès immédiat, mais par une sorte d'infiltration lente, parmi quelques esprits curieux et dans cette partie du public « ouverte par des dispositions spontanées aux doctrines positives. » Rien, du reste, n'avait été fait par l'auteur pour produire ses ouvrages; il les publiait, voilà tout, et les laissait cheminer tout seuls, appuyés de temps en temps par quelques cours publics et gratuits sans grand retentissement. Très désireux d'avoir des disciples, il n'usait même pas, pour en gagner, des procédés les plus élémentaires et de l'action individuelle qu'il pouvait exercer (1). Il avouait qu'il n'avait jamais espéré plus d'une cinquantaine de disciples dans l'Occident européen et il se félicitait d'avoir dépassé ce nombre. Plus tard, il est vrai, il se flatta d'obtenir des conversions en masse; il était convaincu que le monde allait venir à lui; il dévorait dans son ardente et maladive pensée les transitions nécessaires; il attendait son heure prochaine avec l'assurance d'un homme qui se croyait infaillible en même temps qu'universel. Il rapprochait de jour en jour cette date marquée par les destins pour la conversion du genre humain; mais il faut dire qu'il était alors dans cette « période pathologique » dont ses disciples parlent avec douleur. Il ne discutait plus, il pontifiait; il exerçait les prérogatives attachées à ce titre; il mariait et donnait les autres sacremens du nouveau culte, il n'écrivait plus de lettres, mais des brefs. Le positivisme en était venu à réaliser complètement cette définition qu'en a donnée M. Huxley : « un catholicisme avec le christianisme en moins. »

Malgré de graves dissidences indiquées déjà dans les dernières années, M. Littré était l'héritier désigné de l'œuvre d'Auguste Comte, doublement désigné et par la haute probité de son caractère qui s'imposait à tout le monde et par son savoir encyclopédique devant lequel chacun s'inclinait. C'est en 1840 qu'il avait connu M. Comte. Sous le poids des plus lourdes épreuves de la vie, il avait cherché une distraction en dehors du cours de ses études et de sa pensée habituelle. Un ami commun lui avait prêté le *Système de philosophie positive*. M. Comte, apprenant qu'il lisait son livre, lui en adressa un exemplaire; tel fut le commencement de leur liaison. Littré ne se rappelait pas sans émotion ces origines d'une amitié qui eut une si grande influence sur sa vie : « M. Comte, disait-il plus tard, ne s'était pas trompé dans l'avance qu'il me faisait. Son livre me subjugua. Une lutte s'établit entre mes anciennes opinions et les nouvelles. Celles-ci triomphèrent d'autant plus sûrement que,

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 665.

me montrant que mon passé n'était qu'un stage, elles produisaient non pas rupture et contradiction, mais extension et développement. Je devins dès lors disciple de la philosophie positive et je le suis resté, sans autres changemens que ceux que me commandait l'effort incessant de poursuivre, à travers d'autres travaux d'ailleurs obligatoires, les rectifications et les agrandissemens qu'elle comporte (1). » Nous verrons tout à l'heure dans quelle large mesure se produisirent ces rectifications nécessaires. Nous verrons que, s'il accepta l'héritage du maître, ce ne fut que sous bénéfice d'inventaire. Comment procéda-t-il à cette liquidation très embrouillée? Que devait-il prendre pour sa part, dans le trésor fort mélangé qui tombait entre ses mains, et incorporer dans sa fortune intellectuelle? Que devait-il rejeter comme suspect et de mauvais aloi? Nous ne croyons pas nous tromper, après avoir vécu longtemps dans l'étude de la pensée de M. Littré et de sa vie écrite, en disant qu'insensiblement les liens étroits de la doctrine se relâchaient dans son esprit, que le dogmatisme des premiers jours de ferveur tendait à se dissoudre et se résolvait en conceptions plus ou moins libres dont la seule force de cohésion subsistante était une négation, si bien qu'il arriva que la philosophie positive, fondée pour échapper aux idées purement négatives du XVIIIe siècle, après un grand effort de reconstitution philosophique et sociale, devait retourner à son point de départ. Si l'on se rend attentif à la marche ascendante et descendante de cette école à travers bien des apparences contraires et des oscillations qui trompent le regard, on se persuadera que l'exclusion des conceptions théologiques et métaphysiques, qui est bien évidemment une idée négative, est le seul dogme qui reste debout au terme de cette longue élaboration d'un demi-siècle, en même temps qu'elle est la raison la plus claire et la plus décisive de la popularité de cette école auprès du gros public qui n'a pas le temps de regarder aux détails et aux nuances.

Sans doute ce travail de décomposition ne se fait pas sentir immédiatement dans l'école; ce n'est que par degrés et après plusieurs degrés franchis que le résultat en est perceptible. Malgré certains doutes et les ébranlemens de confiance survenus sur des points graves, Littré restait toujours fermement attaché à la conception primordiale du positivisme, de même qu'il demeurait l'admirateur de Comte et son apologiste sans réserve, toutes les fois qu'il lui arrivait d'exposer l'ensemble de l'œuvre. Il ne cessa pas de proclamer le bienfait intellectuel et surtout le bienfait moral que cette philosophie a conféré à lui et aux hommes de son temps qui souffraient du même mal. Elle est à la fois, selon lui, le produit et le

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, préface.

remède d'une époque profondément troublée. De sourdes et confuses terreurs assaillent l'homme réfléchi et les foules irréfléchies. En effet, que voit-on? Des ébranlemens prolongés, des espérances déçues, des fluctuations sans arrêt, la crainte du retour d'un passé qu'on repousse, et l'incertitude d'un avenir qu'on ne peut définir (1). Ce trouble de l'heure présente, ce désarroi des consciences, ce manque d'équilibre des âmes, cette instabilité prodigieuse des croyances dont tout le monde souffre à son heure, tout cela tient, nous dit-on, à l'antagonisme du savoir toujours croissant et d'un reste précaire de domination des théologies et des métaphysiques qui se sentent ruinées par la science. Auguste Comte, le premier, aperçut clairement que l'office vrai de la philosophie nouvelle devait être de rattacher toute la stabilité mentale et sociale à la stabilité de la science, qui est le point fixe donné par tout le progrès de la civilisation, et de tirer du savoir positif l'ordre entier des croyances au lieu de perpétuer entre la croyance et la science un conflit irrémédiable et désespérant. C'est là le point de ralliement pour tous ceux qui, spontanément, c'est-à-dire sous l'action dissolvante du milieu social, ont abandonné la foi traditionnelle. En ralliant ces consciences éparses et sans lien, la philosophie nouvelle aura rendu un grand service social. En faisant son dogme intellectuel de la connaissance réelle du monde, elle fera son dogme moral du service de l'humanité (2).

C'est donc comme bienfaiteur que Littré salue Auguste Comte, avec la même piété que Lucrèce autrefois pour Épicure, quand il le proclamait le libérateur de son âme et du monde asservi. « Au prix des vives lumières dont je lui suis redevable, quel compte dois-je tenir de quelques erreurs dans lesquelles il a pu m'entraîner? Si l'enseignement que j'ai reçu de ses ouvrages m'eût fait défaut, je serais resté, suivant la nature de mon esprit et de mes études, dans la condition négative, ayant reconnu d'une part, après des efforts souvent recommencés, que je ne pouvais accepter aucune philosophie théologique ou métaphysique, et d'une autre part, ayant reconnu également que je ne pouvais, par mes propres forces, monter à un point de vue universel qui me tînt lieu de métaphysique et de théologie. Ce point de vue, M. Comte me l'a donné. Ma situation mentale en fut profondément modifiée; mon esprit devint tranquille et je trouvai enfin la sérénité (3). » Si en effet Auguste Comte put rendre à une génération troublée la sérénité perdue, cette louange n'est pas excessive, et la plus haute gratitude n'égalera pas la grandeur du

(1) *Principes de philosophie positive*, préface d'un disciple, p. 75.
(2) *Ibid.*, p. 74.
(3) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 516.

bienfait. Mais la conscience de bien des hommes de cette génération proteste et crie très haut que, s'il y a eu des penseurs isolés, comme Littré, qui se sont trouvés guéris à ce prix et à qui il a suffi, pour être pacifiés, d'éliminer simplement l'idée de l'absolu, ce remède n'a pas suffi à tous, et que le vide de l'âme est trop profond pour que des faits et des formules de lois puissent le remplir. La question même est de savoir si ce remède a suffi toujours à M. Littré.

C'est à ce titre, et surtout par cet ordre de services, qu'Auguste Comte a mérité aux yeux de Littré le titre de novateur. C'est pour avoir supprimé toute lutte dans l'intelligence humaine, non en supprimant la philosophie, d'ordinaire hostile à la science, mais en lui donnant le même contenu qu'à la science, les mêmes méthodes, en d'autres termes en l'identifiant au savoir positif, au lieu d'en faire un pouvoir indépendant et nécessairement rebelle; c'est non pas pour avoir proposé un principe de doctrine et d'organisation (beaucoup l'avaient fait avant lui), mais pour avoir proposé un principe nouveau qui concentre en soi toute la vertu de la science positive, seule inattaquée et croissante, qui porte avec lui la cohérence et la conséquence, par conséquent les élémens de la paix intellectuelle, et détruit radicalement dans l'esprit toute chance et toute occasion de conflit. Celui qui s'y attache n'a plus, si l'on peut ainsi parler, qu'une seule conscience, n'ayant plus qu'une seule manière de penser, le mode positif (1). Dès lors, plus de ces grandes batailles de l'esprit avec lui-même, se déchirant avec une sorte de fureur, divisé entre les données positives du savoir qui le retiennent et les belles chimères qui l'appellent ailleurs. En réduisant toute la sphère de la pensée au domaine de la connaissance *vérifiée*, Comte a exclu définitivement la connaissance *imaginée*; il l'a forcée d'abord de se réfugier dans l'absolu et, par un dernier coup de force, il ferme cet absolu, déclaré hypothétique et en tout cas inaccessible. Il ne faut pas s'étonner que le disciple reconnaissant, oubliant toute l'histoire de l'empirisme qui, sous d'autres formes et d'autres noms, arrive partout au même résultat, s'élève jusqu'à l'enthousiasme, quand il célèbre l'affranchissement apporté par son maître au monde : « M. Comte fut illuminé des rayons du génie. Celui qui, à l'issue de la mêlée confuse du XVIIIe siècle, aperçut, au commencement du XIXe, le point fictif ou objectif qui est inhérent à toute théologie et à toute métaphysique; celui qui forma le projet et vit la possibilité d'éliminer ce point dont le désaccord avec les spéculations réelles est la grande difficulté du temps présent; celui qui reconnut que, pour parvenir à cette élimination, il fallait d'abord trouver la loi dynamique de l'histoire, et la trouva; celui qui, devenu

(1) *Principes de philosophie positive*, préface d'un disciple.

par cette immense découverte maître de tout le domaine du savoir humain, pensa que la sûre et féconde méthode des sciences pouvait se généraliser, et la généralisa ; enfin celui qui, du même coup, comprenant l'indissoluble liaison avec l'ordre social d'une philosophie qui embrassait tout, entrevit le premier les bases du gouvernement rationnel de l'humanité ; celui-là, dis-je, mérite une place, et une grande place, à côté des plus illustres coopérateurs de cette vaste évolution qui entraîna le passé et entraînera l'avenir. » C'est par cette page, qui est moins le résumé d'une philosophie qu'un hymne en l'honneur du philosophe, que se termine l'ouvrage consacré par Littré à son initiateur, à son consolateur, à son maître.

Pris d'ensemble et à cette hauteur, un tel éloge ne m'étonne pas, je dirai même qu'il me touche par sa sincérité, qu'il m'émeut par sa solennité. Ce que je comprends moins, je l'avoue, c'est une autre page, extraite du même livre, qui me paraît sur certains points en désaccord avec les évolutions d'un disciple qui fut indépendant. Je dois la citer textuellement parce qu'elle dépasse la pensée de celui qui l'a écrite et que j'opposerai sans peine M. Littré à lui-même : « Aujourd'hui, disait-il dans la préface écrite en 1863, il y a plus de vingt ans que je suis sectateur de cette philosophie ; la confiance qu'elle m'inspire, et qui fut au prix de longues méditations et de plus d'une reprise, n'a jamais reçu de démentis. Deux ordres d'épreuves ont été par moi mis en œuvre pour me préserver des illusions et des préjugés : d'abord l'usage que j'ai fait constamment de cette philosophie, puis la sanction que le cours des choses lui apporte. Occupé de sujets très divers, histoire, langues, philosophie, médecine, érudition, je m'en suis constamment servi comme d'une sorte d'outil qui me trace les linéamens, l'origine et l'aboutissement de chaque question, et me préserve du danger de me contredire, cette plaie des esprits d'aujourd'hui ; elle suffit à tout, ne me trompe jamais et m'éclaire toujours. Le cours des choses ne lui est pas moins favorable que l'épreuve individuelle ; non-seulement il ne la contredit pas, mais encore tout ce qui advient en science ou en politique lui prépare quelque nouvel appui mental ou social. » On croit rêver si l'on relit cette page au lendemain du jour où l'on a consulté les *Remarques* écrites en 1878 pour la réédition de l'ouvrage *Conservation, Révolution, Positivisme.* Nous avons eu tout dernièrement occasion de les analyser ; nous avons montré que c'était tout simplement l'histoire d'un esprit sincère, s'affranchissant de ses idées d'autrefois, devenues des erreurs à ses yeux, acceptées imprudemment un jour, sans un contrôle suffisant, sous l'autorité du positivisme et le patronage d'Auguste Comte. Pas une seule de ces remarques qu'on ne puisse opposer à cette assertion étrange de M. Littré que sa fidélité à la philosophie positive

l'a préservé du danger de se contredire, *cette plaie des esprits d'aujourd'hui*. Tout cet admirable petit livre que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs n'est que le récit des contradictions d'un honnête homme qui reconnaît que, dans un grand nombre de circonstances importantes, il s'est trompé. Il en ressortait aussi cet enseignement que le cours des choses n'a pas été plus favorable à la démonstration pratique du positivisme que l'expérience individuelle. M. Littré nous donnait la longue énumération des démentis que les prévisions de son maître ont reçus des événemens et aboutissait à cette conclusion douloureuse que l'histoire s'est montrée réfractaire aux inductions de la sociologie. Il faut tenir compte, pour juger équitablement cette page, d'une certaine exaltation momentanée qui peut s'emparer des meilleurs esprits quand ils sont remplis de leur sujet et comme enivrés d'une idée.

Du reste, c'est un fait notoire que déjà quelques années avant la mort d'Auguste Comte, M. Littré avait secoué le joug, devenu trop étroit et trop pesant, du maître autoritaire et illuminé qui avait fini par convertir son autorité en une sorte de tyrannie atrabilaire et mystique. Cet affranchissement relatif, qui ne s'était pas fait sans peine, avait eu pour origine un dissentiment politique. Après une longue intimité intellectuelle de tous les jours et presque de toutes les heures, la rupture avait commencé au sujet du coup d'état de 1851, auquel Auguste Comte s'était rallié, cherchant partout des protecteurs puissans pour la politique qu'il rêvait, les cherchant d'abord en France comme plus tard il les poursuivait jusqu'en Russie. Il arriva même que M. Littré, tout en continuant à payer son subside au budget dont vivait Auguste Comte, finit par se retirer de la société positiviste. A mesure qu'il s'éloigna de l'homme qui avait exercé sur lui un tel ascendant durant onze années, il sentit la nécessité de soumettre au contrôle de la méthode positive tout ce que le maître avait promulgué dans la dernière partie de sa vie et ce que le disciple avait d'abord admis de confiance. « Je ne pense pas, dit M. Littré avec une noble candeur, que j'eusse été capable de le faire si j'étais resté sous l'influence immédiate de M. Comte (1). » Ce contrôle opportun produisit dans son esprit un mouvement assez considérable pour marquer une date dans l'histoire de l'école. La critique qu'il osa porter sur les doctrines de M. Comte se renferma d'abord dans une simple question de méthode, mais grave, et sur les conséquences qui en découlaient : la prédominance attribuée par M. Comte au sentiment, la subordination de l'esprit au cœur, toute une politique théocratique, enfin le retour à un nouvel état théologique, tout semblable à l'autre par la méthode. Mais la critique une

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 602.

fois éveillée ne devait plus s'endormir, elle fit son œuvre jusqu'au bout. Nous pouvons constater, dans la suite des écrits de M. Littré, la série des transformations déjà en train de s'opérer du vivant même du fondateur de l'école et qui s'accomplissent d'une manière de plus en plus accentuée après sa mort dans l'esprit du plus savant et du plus populaire de ses disciples.

Marquons ces mouvemens successifs. Il était arrivé un moment où Auguste Comte, tout en pensant et assurant qu'il ne faisait que développer la doctrine, modifia du tout au tout sa méthode; c'est « quand il voulut passer des principes posés dans le système de philosophie positive à l'application posée dans le système de politique positive. » Lui-même avoue qu'il échangea alors la méthode objective, celle qui recherche les explications dans les faits généralisés, pour la méthode subjective, celle qui substitue à la conception des lois les intuitions personnelles et les vues de l'esprit. C'est l'époque où il ne discute plus, où il n'interroge plus les faits, où il imagine, où il impose ses idées personnelles sur les applications politiques et sociales du système. En politique, par exemple, en attendant l'ère de la rénovation intégrale, fondée sur la distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, il voulait établir un gouvernement *sciemment révolutionnaire* pour ce qu'il nomme l'*interrègne*, le temps de transition. On sait qu'il ne méditait rien moins que d'établir la dictature à l'aide d'un triumvirat nommé à l'élection par le peuple de Paris exclusivement, et choisi parmi les prolétaires. M. Littré eut le tort, dans les jours troublés de 1848, de recevoir d'abord sans examen des idées qu'il devait rejeter plus tard. « C'est, disait-il alors, un grave échec intellectuel, et je le confesse sans détour. La seule compensation que j'y trouve, et elle n'est pas sans valeur, c'est d'abord une leçon de modestie, puis un juste avertissement, à moi, de me défier de moi-même, et à ceux qui veulent bien me lire, de voir en moi un guide qui n'est absolument fidèle que dans sa bonne volonté (1). »

Dans le domaine religieux la dissidence fut aussi énergique, mais immédiate. Aussitôt que Comte s'écarta sensiblement de l'état positif, « celui où l'esprit humain conçoit que les phénomènes sont régis par des lois immanentes auxquelles il n'y a rien à demander par la prière ou l'adoration, » M. Littré se retira. Pas un instant il n'admit cette conception plus que bizarre, légèrement hallucinée, la terre ou grand fétiche, l'espace ou grand milieu, l'immensité ou grand être, que Comte appelle aussi la trinité positive en opposition avec la trinité chrétienne. — On comprend la théologie parlant au nom des révélations. Ici qu'avons-nous, demandait M. Lit-

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 587.

tré? Une fiction? Mais une fiction volontaire n'est l'objet d'aucune croyance, au sens sérieux de ce mot. Une réalité? Mais qui voudra croire que la terre ait eu des volontés et de bonnes intentions pour le futur genre humain, et régler d'après cela son adoration et sa conduite? D'ailleurs Auguste Comte confesse ouvertement, à ce moment de sa vie, que l'esprit humain ne peut se passer de croire à des volontés indépendantes qui interviennent dans les événemens du monde. Mais alors jamais n'a été fait aveu plus mortel à la philosophie positive. Elle repose, en effet, tout entière sur cette donnée, que l'esprit humain n'est nécessairement ni théologien ni métaphysicien et qu'il ne l'est que transitoirement. Si maintenant l'on vient nous dire qu'il l'est nécessairement, qu'on le proclame bien haut, qu'on retourne à l'état théologique antérieur, et qu'on n'espère pas que de chétives conceptions entrent sérieusement en compétition avec la théologie émanée des profondeurs de l'histoire et consacrée par la grandeur séculaire des institutions et des services (1).

Sur tous ces points de la synthèse politique, sociale et religieuse, M. Littré, non sans déchiremens, non sans peine secrète, prend son parti. « J'aurais vivement souhaité qu'il en fût autrement. Disciple de la première partie du système, j'étais tout disposé à l'être de la seconde, de la même façon, c'est-à-dire par cet ascendant irrésistible que porte avec soi la vérité démontrée. L'ascendant fit défaut; et il fallut me séparer de conceptions qui pour moi n'avaient plus de raison d'être. De la sorte, maintenant avec fermeté la philosophie positive qui est la base, j'ai avec non moins de fermeté rejeté, pour une grande part, la politique positive que M. Comte a voulu en déduire. » Il prétend qu'au fond il n'a pas eu à scinder l'œuvre de M. Comte, qui reste intacte et entière; il n'a eu qu'à en retrancher des conséquences et des applications impropres. Mais il a eu, et cela a été douloureux, à scinder M. Comte lui-même, c'est-à-dire à montrer qu'il a été infidèle à ses principes et à sa méthode (2). Cette infidélité, qu'il lui est si pénible de constater, il l'impute à des troubles organiques survenus chez M. Comte, à des affaiblissemens produits par l'excès de travail.

Tout cela est-il rigoureusement exact? N'y a-t-il eu infidélité ou plutôt indépendance du disciple que sur les points indiqués dans cette confession touchante? Qu'on remarque bien que je ne mets pas un instant en doute l'absolue sincérité de ce véritable honnête homme, mais je ne puis m'empêcher de constater qu'il y a d'autres points que ceux-là sur lesquels sa pensée s'est modifiée par l'expérience, par la réflexion, par le contact des événemens et des hommes;

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 562-564.
(2) *Ibid.*, préface, p. IV.

et l'on ne peut réellement pas dire que l'œuvre d'Auguste Comte, même dans sa première partie, soit restée pour M. Littré « intacte et entière, » comme il le prétend. La réflexion est venue après l'enthousiasme des premières années; elle a fait son travail insensible, lent, mais continu. « Après tout, déclare-t-il lui-même, la fonction du disciple est la critique, j'entends cette critique de bon aloi qui n'écarte le faux que pour mettre en lumière le vrai. » Quand bien même Auguste Comte n'aurait mis au jour que la partie la moins attaquable de son œuvre, le *Système de philosophie positive*, encore faudrait-il que ce livre fût très sérieusement étudié et qu'on y cherchât par un examen rigoureux les parties faibles et les lacunes. Auguste Comte, vivant et irritable, imposait par cela seul à ses disciples de grands ménagemens, et certes M. Littré n'aurait jamais voulu être celui qui l'eût troublé dans ce qui lui restait de jours à vivre. Autre est la condition de l'œuvre, désormais impersonnelle, qu'il a laissée; celle-ci n'a aucun besoin de ménagemens; ce serait lui faire injure; ce qu'elle demande, c'est que la méthode et les principes triomphent, dût ceci ou cela périr ou disparaître. Auguste Comte s'est placé au-dessus du panégyrique; il ne reste qu'un mode de le louer qui soit digne de lui, c'est celui de l'histoire, l'histoire qui est une critique permanente des idées et des choses dignes de vivre en elle et de la modifier (1).

Aussi M. Littré ne se fait-il pas faute d'indiquer les parties faibles et les insuffisances du système pour obéir à ce devoir de la critique qui n'est que le droit de la vérité sur nous. Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail de la controverse; mais nous devons au moins signaler ce que M. Littré retranche du programme positiviste ou ce qu'il voudrait y ajouter, enfin les parties du système qui ne lui semblent avoir reçu qu'un établissement provisoire. Dans la conclusion de l'ouvrage où il examine l'ensemble de la philosophie positive, il y signale trois lacunes essentielles. D'abord l'économie politique. Il ne conçoit pas que dogmatiquement, en divers passages de ses écrits, elle ait été écartée par Comte comme une fausse science. Il établit qu'elle fait partie intégrante de la sociologie et qu'elle ne peut être négligée sans dommage pour toute la théorie de cette science. C'est en effet une des idées chères à la nouvelle école que le corps social reproduit en traits fidèles, bien qu'agrandis, l'image d'un corps vivant. Dans l'organisme social, l'économie politique représente ce qu'est la nutrition dans l'organisme; c'en est la partie végétative, celle par où il s'entretient journellement. Or il est aisé de démontrer par l'analyse et la com-

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 651.

paraison que les fonctions supérieures du corps social, celles qui administrent la partie morale, esthétique, scientifique et qui conduisent l'évolution, sont sous la dépendance absolue des fonctions inférieures qui assurent l'entretien matériel de la société, ce qu'on peut appeler l'industrie, tout de même que, dans le corps vivant, les fonctions supérieures dévolues au système nerveux sont sous la dépendance des fonctions de nutrition sans lesquelles elles ne peuvent ni exister ni être connues. L'omission de l'économie politique est donc une grave lacune dans la sociologie et aussi un vice grave contre la méthode qui gouverne la hiérarchie des sciences. — Une seconde lacune urgente à combler concerne la théorie cérébrale. L'hypothèse de Gall, adoptée légèrement ou plutôt adaptée avec quelques modifications par Comte à son système, est une conception ruineuse. Il faut donc se hâter de retirer de l'édifice ces matériaux trompeurs; mais le vide qu'ils laissent est grand. C'est toute la *psychologie biologique* à constituer, tout l'ensemble des conditions organiques sous lesquelles se manifeste la pensée. Ainsi comprise, cette théorie appartient à la biologie; c'est dans l'anatomie qu'elle doit être étudiée, dans la physiologie, dans la zoologie, dans l'évolution des âges, dans la pathologie. Elle n'a encore, il est vrai, au service des savans que des rudimens, étant la plus compliquée et la plus difficile des parties de la biologie; mais ce qu'on sait vraiment et qui s'accroît tous les jours montre ce que sera un jour cette science quand elle sera constituée et en marche. — Enfin la plus grave des lacunes est l'omission de la psychologie, non pas la psychologie comme nous l'entendons et comme la soutient Stuart Mill contre la condamnation formelle d'Auguste Comte, la psychologie de l'homme individuel, mais la psychologie de l'homme collectif, qu'il appelle « la théorie subjective de l'humanité » et qui comprend, outre l'étude des conditions formelles de la pensée, la morale et l'esthétique. Ces théories font défaut dans la philosophie positive; elles lui sont pourtant essentielles. Elles sont le complément même de la philosophie; tant qu'elles ne sont pas constituées, une foule de notions vraiment philosophiques restent déclassées, sans liaison, sans ensemble. Mais, comme le dit M. Littré dans son langage elliptique et abstrait, « elles n'arrivent qu'à la suite du savoir objectif; » c'est à l'aide de ce savoir qu'on peut examiner, au terme de la carrière parcourue, l'instrument subjectif qui l'a parcourue et conquise; la théorie du sujet est le complément indispensable de la théorie de l'objet (1).

Voilà bien des lacunes, et très-graves, signalées dans la doctrine d'Auguste Comte; mais, pas plus que lui, son disciple n'est

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 663.

sorti de l'ère préparatoire, de l'ère des programmes. Un de ces programmes bien remplis aurait mieux servi les véritables intérêts de la science que toutes ces vagues promesses, ces sommaires anticipés du savoir futur ou ces controverses sur l'insuffisance des sommaires proposés. Entendons-nous bien. Je ne prétends pas que M. Littré n'ait pas laissé des œuvres considérables, quelques-unes accomplies, mais elles sont indépendantes de l'école spéciale à laquelle il avait voué ses efforts et son nom; lui aussi, il n'a laissé là, comme son maître, que des critiques très vives sur le régime métaphysique et théologique et des projets de conquêtes futures, des esquisses très générales de l'avenir scientifique tel qu'il l'imagine, des proclamations en l'honneur de l'avènement du positivisme.

Une des sciences qui, selon lui, assuraient la victoire définitive à la doctrine et sur laquelle il avait le plus compté pour conquérir les esprits rebelles, la sociologie elle-même, lui préparait plus d'une déception. Et pourtant avec quel enthousiasme il l'avait saluée! « Le mot et la chose, disait-il avec orgueil, sont de la création de M. Comte; je suis assez vieux pour me souvenir de la superbe avec laquelle on accueillit ce terme barbare. Quoi de bon pouvait se cacher sous ce misérable néologisme? Une pareille étiquette était digne de la marchandise qu'elle annonçait. Eh bien! tout ce grand dédain a été en pure perte; étiquette et marchandise ont trouvé faveur. Le mot s'est répandu partout et en France, et le grand mouvement scientifique que l'idée a provoqué n'est encore qu'à son début (1). »

Sans nous inquiéter de savoir si vraiment là il y a une création aussi originale que le prétend M. Littré et s'il est vrai que, sous des noms moins barbares, l'histoire des sociétés humaines, l'étude de la vie sociale, de ses organes et de ses fonctions n'existaient pas avant le positivisme, constatons que c'est dans la certitude des lois sociologiques et dans leur accomplissement graduel qu'il plaçait le véritable critérium de la doctrine. C'est à cette science et à ses prévisions infaillibles qu'il s'adressait pour avoir raison des esprits les plus rebelles. Le conflit irréductible des convictions contraires le désolait et il crut trouver là un remède : « Je sais fort bien que des hommes en qui je reconnaîtrai toutes sortes de supériorités ne sont aucunement touchés de ce qui, pour moi, est l'évidence; et réciproquement, les raisons qui leur semblent décisives demeurent pour moi sans force et sans vertu. Quand deux personnes venant l'une d'un air très froid, l'autre d'un air très chaud, se rencontrent dans un lieu intermédiaire, l'une le trouve très chaud, l'autre le trouve froid. Entre ces deux sensations aussi

(1) *Remarques* sur la 2e édition de *Conservation, Révolution, Positivisme.*

vraies l'une que l'autre, qui décidera, si ce n'est l'impersonnel thermomètre? J'ai donc depuis longtemps cherché un thermomètre que je pusse, lisant les degrés, consulter sur les opinions que j'ai embrassées. » Il pensa trouver « cet impersonnel thermomètre » des idées philosophiques en cette double échelle qui montre simultanées, dans l'histoire de l'humanité, la décroissance du surnaturel et la croissance du naturel, la décroissance des notions subjectives et la croissance des notions objectives, la décroissance du droit divin et la croissance du droit populaire, la décroissance de la guerre et la croissance de l'industrie (1). Il ne doutait pas que ce thermomètre, accomplissant sa marche, fixât le destin des opinions et atteignît ce but suprême, le jugement des conflits humains. Mais lui-même dut sentir et sentit en effet, vers la fin de sa vie, combien ces indications sont vagues, contestables, remplies d'illusions possibles et de contradictions réelles, combien dans chaque calcul il entre d'inconnues qui en rendent la conclusion incertaine. Je ne prendrai qu'un exemple fourni par M. Littré lui-même. Qu'y a-t-il de plus évident, au point de vue sociologique, que la loi de croissance et de décroissance inverses de la guerre et de l'industrie? Eh bien! historiquement et pratiquement, rien de plus faux, et l'expérience que nous avons sous les yeux nous force à enregistrer un échec complet pour les prévisions de ce genre. Ne voyons-nous pas se développer devant nous cette antinomie étonnante du progrès de l'industrie et de la recrudescence de la guerre? M. Littré, dans une de ses *Remarques* les plus attristées, est forcé d'en convenir. Tandis que l'industrie, suivant à pas de géant le progrès des sciences, n'a cessé de s'étendre et d'augmenter le pouvoir de l'humanité sur la nature, liant les peuples par des échanges infinis et les rendant tous solidaires, en une certaine mesure, de chacun, nous forçant à considérer toute interruption de cette communauté, non-seulement comme un malheur particulier, mais comme un malheur général, et devenant ainsi un grand agent de la paix dans les temps modernes, précisément et en même temps, par une contradiction étrange, jamais la guerre n'a été plus menaçante, jamais la paix n'a semblé si reculée, si compromise par les immenses armemens des peuples et par l'esprit de conquête et de nationalité qui prétend tout remanier (2). La guerre de races, les nations en armes, des armées gigantesques de quinze cent mille à deux millions d'hommes toujours prêts à se ruer les uns sur les autres et à faire passer sur la vieille Europe une trombe de fer et de feu, l'industrie elle-même au service de la force brutale et en multipliant les ressources, voilà

(1) *Principes de philosophie positive*, préface d'un disciple, p. 71.
(2) *Remarques*, p. 278.

certes un spectacle qui n'est pas de nature à réjouir les amis de la paix et à donner du crédit aux oracles. Il en est de même pour la plupart des prévisions de Comte en matière de politique courante. Il est difficile de se tromper plus souvent et plus lourdement qu'il ne le fit quand il voulut jouer au prophète, et M. Littré n'a pas manqué d'énumérer ces déconvenues avec une bonne foi qui est son honneur.

A quoi se réduit donc cette sociologie si pleine de magnifiques promesses? A une théorie du progrès terrestre, du progrès humain. Mais les espérances de ce genre ne sont pas le monopole du positivisme. Turgot, Herder, Kant, Hegel, tous les penseurs modernes les ont conçues, chacun à sa manière, et je doute fort que le positivisme ait éclairci le problème par une série d'assertions semblables à celle-ci, à savoir que le but du progrès est de conformer l'existence sociale de l'homme à la conception positive du monde, que le progrès n'est point dans la dépendance des rois ou des peuples, qu'il se fait malgré eux et sans cesse, par *la seule force évolutive de l'histoire*, que l'art humain consiste simplement à se mettre d'accord avec cette force, ce qui réduit cette évolution à n'être plus qu'une des formes de l'universelle fatalité. La seule idée claire qui s'en dégage est une conception combinée du progrès et de la nécessité, dont l'effet le plus certain est d'alléger la responsabilité morale des individus et la responsabilité collective des peuples. — La révolution, nous dit-on encore, s'est chargée de la partie négative de cette tâche, c'est-à-dire d'éliminer les croyances et les institutions qui, après avoir joué un rôle utile dans le passé, sont impropres à être incorporées dans l'ordre à venir. Le positivisme est chargé, sur le terrain déblayé, d'organiser la société. — Encore faudrait-il définir cette organisation « de l'ordre à venir. » C'est ce que M. Littré n'a fait nulle part. Découragé par l'exemple du prodigieux avortement de la *Politique positive* et de la *Synthèse subjective*, il ne se risque pas lui-même dans les grandes aventures de l'utopie libre. Il se borne à de vagues formules. Organiser la société suivant la conception positive du monde, il ne sort guère de là. Quand il veut arriver à des précisions, il indique, comme grandes lois sociologiques, le développement ininterrompu des sciences et l'extension toujours croissante de la laïcité dans le monde moderne. Cela suffit-il pour fonder à tout jamais le bonheur de l'humanité?

Si l'on examinait de près et dans leur ordre chronologique tous les écrits de M. Littré, on pourrait réduire à bien peu de chose son dogmatisme d'école. L'influence que la philosophie positive a exercée sur le développement de son intelligence est profonde, mais peu à peu les dogmes perdirent de leur précision dans son esprit. Le curieux *Épilogue* qu'il a tracé d'une main défaillante à la fin de

son édition commentée de *Conservation, Révolution, Positivisme*, peut servir à nous éclairer sur cet état intellectuel qu'on n'a pas assez remarqué jusqu'ici. Dans une lettre adressée à un Américain très lettré, M. Harrisse, Sainte-Beuve avait dit, parlant de M. Littré : « Si quelque chose manque à cette intelligence saine, vigoureuse et même robuste, ce sont les nuances, et ce manque de nuances se fait sentir jusque dans cette foi intellectuelle (qui me fait l'effet, par momens, d'une sorte de superstition et de crédulité) pour un système qui, dans ses lignes générales, ne me paraît pas si nécessairement identifié avec ce cerveau obscur et abstrus, et trop souvent malade, qui s'appelait Auguste Comte. » M. Littré, quand plus tard il connut cette lettre, y répondit en opposant sa situation philosophique à celle de son critique : « Sainte-Beuve se refusait à toute philosophie arrêtée. Il ne voulait être qu'un libre penseur et prétendait conserver une indépendance illimitée en ce grand diocèse qui lui doit sa pittoresque dénomination... C'était ma soumission à des dogmes philosophiques déterminés qu'il blâmait, la traitant de superstition. » Et alors il profite de cette occasion solennelle, presque la dernière, pour faire sa profession de foi philosophique : « N'en déplaise à cet esprit si éminent en tant de choses et si puissant dans la critique, je reconnais le pouvoir des dogmes, et la libre pensée ne me suffit pas. » Soit; mais en quoi se résume son *Credo* positiviste? « La hiérarchie des sciences me convainc; la sociologie me démontre quelques grandes lois; et la philosophie qui résulte de cette coordination du savoir humain ne me laisse pas plus aujourd'hui qu'alors la liberté de refuser mon assentiment. » C'est tout.

Relisons ligne par ligne ce programme; nous y trouvons la célèbre classification des sciences, qui en elle-même n'est pas liée nécessairement au positivisme et peut s'en détacher sans peine (1), surtout si l'on y ajoute, comme le voulait M. Littré, l'économie politique, une théorie cérébrale, une psychologie, une esthétique et une morale. Quoi encore? Quelques lois de sociologie, mais très géné-

(1) M. Littré est revenu plusieurs fois sur la théorie de la hiérarchie des sciences et de leur coordination, si chère à Auguste Comte. Il l'a exposée et défendue contre ses adversaires, dans son livre sur *Auguste Comte et le Positivisme*, dans sa *Leçon à l'École polytechnique* en 1871, dans la préface de *la Science au point de vue philosophique*. Il se l'est donc fortement appropriée, mais il ne s'en sert, à ma connaissance, qu'une fois, uniquement pour ranger dans un certain ordre les morceaux très divers qui composent ce dernier volume et leur donner une sorte de cohésion apparente et d'enchaînement qu'ils n'auraient pas sans cela. C'est là une de ces théories qui ont leur intérêt spéculatif, mais qui pour être appliquées à l'évolution historique des sciences demandent bien des correctifs et des atténuations. En tout cas, elle peut être indifféremment acceptée ou rejetée par des philosophes ou des savans, sans que ces philosophes ou ces savans soient à aucun degré des adeptes de la doctrine positive. Elle n'est donc pas essentielle à cette doctrine.

rales, sans certitude dans les prévisions, en raison de la complication extrême de cette science, la loi de l'évolution, par exemple, qui est vraie si on l'applique au passé, une loi qu'Auguste Comte a incorporée à sa doctrine, dont M. Littré a tiré un si beau parti dans ses appréciations historiques, mais qui assurément existait avant eux et que beaucoup de philosophes acceptent sans être positivistes à aucun degré. — Quoi enfin? « La philosophie qui résulte de la coordination du savoir humain, » c'est-à-dire, sous un terme plus clair, la conception positive du monde. Cela seul est d'essence positiviste. Mais qu'est-ce que cette conception? Nous n'étonnerons aucun de ceux qui sont au courant de ces questions en disant que c'est moins un dogme qu'une négation. Elle s'oppose, nous dit-on, à deux autres conceptions, la conception théologique, d'après laquelle l'homme imagine dans la création et le gouvernement du monde des volontés dont il fait des dieux ou une volonté dont il fait un dieu unique, et la conception métaphysique d'après laquelle l'homme supprime des volontés arbitraires et les remplace par des entités, des forces, des causes permanentes. La conception positive du monde n'imagine et ne suppose rien ; elle traduit ce qui est sous ses yeux et ce qui se révèle à l'observation sensible, un monde de phénomènes unis par des relations constantes, un monde où règnent non plus des volontés ni des causes mystérieuses, mais des lois ; un monde d'où sont bannis, avec les dieux des vieilles théologies, l'absolu et l'infini de l'ancienne métaphysique ; un monde où tout émanant de l'expérience retourne à l'expérience, où le savoir n'est que l'expression exacte de ce que l'expérience y a mis, où il est admis qu'aucune réalité ne peut être établie ni par l'intuition, ni par le raisonnement, que rien ne peut être deviné, que tout ce qui n'est pas observable est comme s'il n'existait pas. — Qu'y a-t-il là autre chose que le rejet hors de la philosophie de tout ce qui n'est pas un phénomène sensible ou une loi ? Et quand on nous dit que désormais il n'y aura plus de conflit possible entre la philosophie et la science positives, vraiment le contraire serait bien étrange, puisqu'on ne met dans la philosophie que précisément ce qu'il y a dans cette science. La philosophie n'est plus, dans son contenu et dans sa méthode, que la généralisation la plus haute des sciences particulières ; elle n'a plus rien qui lui soit propre ; elle n'est plus que « la coordination du savoir positif. » C'est au fond une pure négation. Il est vrai que cette négation n'est pas une négation absolue ; on ne nie pas qu'il y ait un infini, un absolu, une cause première ; on l'ignore et l'on veut l'ignorer ; hors des matières de l'expérience sensible, ce qui se passe ne nous regarde plus ; on s'abstient même d'y penser, on n'en sait rien et l'on se fait gloire de n'en rien savoir. Telle est la conception du monde que

M. Littré a tirée de l'immense appareil érudit et dialectique déployé par Auguste Comte. Cette conception est le dernier résidu de sa pensée; elle est aussi la vraie conclusion de tout le mouvement positiviste, la dernière unité subsistante entre les différens groupes de penseurs qui, à un degré quelconque, prétendent relever du positivisme.

Parmi eux, en France, il faut citer en première ligne les adeptes fidèles qui ont suivi Auguste Comte jusqu'au bout, tels que le docteur Robinet et M. Laffitte, et, d'autre part, ceux qui ont accompagné M. Littré dans son schisme antithéologique, tels que M. Wyrouboff et le docteur Charles Robin. L'église orthodoxe compte à Paris quelques centaines d'adhérens, tout au plus; quelques groupes existent aussi en province; on en signale en Suède et dans certaines contrées de l'Allemagne du Sud. En Angleterre, il faut faire la même distinction qu'en France, selon que les positivistes ont suivi Comte dans la dernière évolution de sa pensée (*later Comtism*) et qu'ils acceptent son système complet, philosophique, social et religieux, ou qu'ils se refusent à le suivre dans sa transformation et s'attachent exclusivement au *Cours de philosophie positive* (*earlier Comtism*). Miss Harriet Martineau, la chère disciple, Richard Congrève, qui depuis a fait une évolution dans le sens piétiste, et le docteur Bridges ont été d'abord les grands fidèles. Le docteur Bridges, notamment, a maintenu avec beaucoup de vivacité, dans une polémique qui a eu son heure en Angleterre, l'unité indissoluble de la doctrine d'Auguste Comte, prenant à partie Stuart Mill, qui prétendait faire dans cette doctrine deux parts indépendantes l'une de l'autre, « l'une renfermant de grandes vérités avec un petit nombre d'erreurs, l'autre où quelques suggestions heureuses surnagent au milieu d'un véritable chaos d'incohérences. » — Mais Stuart Mill lui-même et un grand nombre de penseurs anglais, quelques-uns de premier ordre, MM. Bain, Bailey, Lewes, Herbert Spencer, ont reçu fortement l'empreinte de l'idée positiviste au moins au commencement de leur carrière philosophique. Ceux-là se sont dégagés très librement de cette influence dans ce qu'elle avait d'étroit et de trop particulier. Aucun pourtant ne désavouerait, j'en suis sûr, l'influence d'origine. — A côté de ces positivistes de la première ou de la deuxième heure, en France et en Angleterre, il faut marquer la place d'une multitude flottante et toujours croissante de positivistes d'intention et de fait, hommes de science, politiques, hommes du monde, qui, sans avoir approfondi la doctrine, se sont ralliés à ces deux propositions qu'ils ont nettement saisies à travers les complications et les obscurités de détail et où d'ailleurs se résume la philosophie de l'école: exclure la métaphysique et réduire la connaissance à la science positive, qui doit suffire à tout, étant la seule qui puisse

donner des résultats vérifiables et se placer en dehors des erreurs possibles et des contradictions.

II.

Nous avons dit que la conception nouvelle du monde, qui est la seule unité et le seul lien des différens groupes entre lesquels se divise l'école, la conception positive est une négation : nous aurions dû dire qu'elle est une double négation, ou plus exactement encore la résultante de deux éliminations successives. Elle est d'abord l'exclusion de l'idée religieuse et de la métaphysique ; mais elle est aussi bien, dans les programmes officiels, l'exclusion du matérialisme et de l'athéisme. — Ici se pose une grave question : cet état idéal d'un équilibre purement négatif est-il possible ? L'esprit humain peut-il s'y tenir longtemps, autrement que par un effort systématique et artificiel qui ne peut être que momentané ? N'oscillera-t-il pas nécessairement à droite ou à gauche, d'un côté ou de l'autre des deux affirmations opposées, ce qui prouverait au moins que cet état négatif est contraire à la nature humaine, à l'essence même et aux conditions de l'esprit ?

M. Littré se montre très ferme, en théorie, dans cette résolution de se tenir à égale distance des affirmations contraires, de ne dogmatiser ni pour ni contre les réalités invisibles, ni pour ni contre l'essence des choses, de ne rien voir ni savoir au-delà des faits constatés et des lois démontrées, de se maintenir dans l'ordre des phénomènes physiques, seuls capables du caractère de positivité que réclame la doctrine. Son dogme constant est de ne rien affirmer, de ne rien nier au-delà de cette sphère que mesure strictement l'expérience sensible. Ses aphorismes à cet égard sont catégoriques, multipliés. Une des dernières pages qu'il ait écrites (1) mérite d'être citée pour la précision et la fermeté de ses déclarations. « Ne connaissant ni l'origine ni la fin des choses, il n'y a pas lieu pour nous de nier qu'il y ait quelque chose au-delà de cette origine et de cette fin (ceci est contre les matérialistes et les athées), pas plus qu'il n'y a lieu d'affirmer (ceci est contre les spiritualistes, les métaphysiciens et les théologiens). » La doctrine positive réserve la question suprême d'une intelligence divine, en ce sens qu'elle reconnaît être dans une ignorance absolue, comme du reste les sciences particulières qui sont ses affluens, de l'origine et de la fin des choses, ce qui implique nécessairement que, si elle ne nie pas une intelligence divine, elle ne l'affirme pas, demeurant parfaitement neutre entre la négation

(1) *Transrationalisme.* (*Revue de philosophie positive,* janvier 1880, *passim.*)

et l'affirmation, qui, au point où nous en sommes, se valent. Il va sans dire qu'elle exclut le matérialisme, qui est une explication de ce que nul ne peut expliquer. Elle ne cache pas non plus ce que le naturalisme a d'exorbitant; car elle dit comme M. de Maistre, en parlant de la nature : « Quelle est cette femme ? » Si la nature représente l'ensemble des choses à nous connues, tant mieux; cette connaissance est, comme ces choses, relative, expérimentale, et laisse en dehors les régions de ce que nous appelons l'*inconnaissable*, et dont nous nous reculons, justement à cause de ce nom qu'elles portent. Si, au contraire, la nature représente un pouvoir infini, auteur et *arrangeur* de l'univers, tant pis; nul savoir positif ne rencontre au bout de ses recherches ce pouvoir, qui, dès lors, doit être rigoureusement passé sous silence. Expérimentalement, nous ne savons rien sur l'éternité de la matière, ni sur l'hypothèse-Dieu. Sur quel fondement déclare-t-on la matière éternelle? Sur ce que nous ne la voyons jamais ni croître, ni décroître, ni naître, ni périr? Mais ce qui est un dogme assuré dans les limites du connaissable, ne le dépasse pas et ne vaut pas plus que toute autre expérience; c'est-à-dire que l'expérience ne nous apprend rien sur l'origine ni la fin du temps. Nous ne savons donc pas si le monde est illimité dans le temps, pas plus que nous ne savons s'il est limité dans l'espace, ni réciproquement s'il est illimité dans l'espace et limité dans le temps. — Et de même certains philosophes ont tort de reprocher à Laplace « l'insolence » qu'il se permettait en bannissant Dieu de l'explication du monde comme une hypothèse inutile. *Insolence*, dit M. Littré, n'est pas du style philosophique. S'il y a une insolence de la part de celui qui nie, il y en a aussi de la part de celui qui affirme, et la philosophie positive renvoie les deux plaideurs dos à dos. Eux-mêmes, ces philosophes, ces métaphysiciens, quand ils parlent d'un principe supérieur d'ordre, d'harmonie, d'unité, n'avouent-ils pas que ce principe, Dieu en d'autres termes, échappe à toute perception sensible, à toute investigation scientifique? Ce qui échappe à toute perception sensible, à toute investigation scientifique, qu'est-ce autre chose qu'une hypothèse sur laquelle les opinions sont libres sans insolence (1)? — Et ailleurs, résumant dans les plus fortes expressions toute sa doctrine à cet égard : « On ne doit pas, répond-il à M. Stuart Mill qui lui paraît avoir enfreint cette loi essentielle, on ne doit pas considérer le *philosopher* positif comme si, traitant des causes secondes, il laissait libre de penser ce que l'on veut des causes premières. Non, il ne laisse là-dessus aucune liberté; il déclare les causes premières inconnues, inconnaissables. Les déclarer inconnaissables, ce n'est ni les affirmer, ni les nier. L'absence d'affir-

(1) *Transrationalisme.* (*Revue de philosophie positive*, janvier 1880, p. 42.)

mation et l'absence de négation sont indivisibles, et l'on ne peut arbitrairement répudier l'absence d'affirmation pour s'attacher à l'absence de négation. On ne peut servir deux maîtres à la fois, le relatif et l'absolu. Concevoir une certaine connaissance là où l'on ne peut mettre rigoureusement que l'inconnu, c'est non pas concilier, mais juxtaposer les incompatibilités. »

Nous touchons là le fond de la philosophie positive, le fond même de la pensée de M. Littré. C'est le programme d'une neutralité obligatoire, aussi formel que possible, sur les causes et les origines du monde. Dans la pratique, M. Littré y est-il fidèle? Les autres positivistes y sont-ils fidèles plus que lui? En philosophie d'ailleurs comme en politique, jamais programme de neutralité fut-il scrupuleusement observé? A moins d'être résolûment sceptique, il est bien malaisé de se tenir dans un milieu chimérique et de se conserver longtemps dans un équilibre instable. Ce sont là des situations à peu près impossibles, rêvées souvent, rarement maintenues. Et il arrive presque toujours que, si les neutralités de ce genre penchent d'un côté, c'est plutôt vers la négation que vers l'affirmation. Faut-il s'en étonner? A prendre les choses dans leur liaison naturelle et l'esprit humain dans sa logique, il n'en peut être autrement. La raison cède, sans bien s'en rendre compte à elle-même, à cet attrait des grands problèmes, d'autant plus irritans qu'ils lui sont défendus, et instinctivement, dans de pareilles circonstances d'esprit, elle incline à les résoudre dans un sens ou dans un autre, dans un sens plutôt que dans un autre, plus volontiers dans le sens de la négation. Car déjà dans l'acte primordial, dans l'acte par lequel on écarte comme inaccessible ce genre de problèmes, il y a un effort hostile par lequel on essaie de dominer et de refouler les instincts métaphysiques ou religieux de l'humanité. En se croyant neutre, on prend parti, cette neutralité ne s'obtenant qu'au prix d'une certaine contrainte exercée par l'esprit sur lui-même (1).

Tel est le cas de M. Littré. Quand il rompt cet équilibre idéal dans lequel il espère en vain se maintenir, ce n'est pas au profit des spiritualistes et des métaphysiciens, c'est à leurs dépens et au profit de leurs adversaires. En faut-il des preuves? Elles abondent sous la main qui parcourt au hasard les écrits philosophiques de M. Littré. Il y aurait quelque puérilité à faire, en pareille matière, une guerre assez misérable de textes; il faut bien en citer cependant quelques-uns pour mettre hors de toute contestation possible une assertion aussi grave. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans les *Paroles de philosophie positive :* « L'univers nous apparaît pré-

(1) Nous avons déjà touché ce point, qui a son importance, dans le livre intitulé *le Matérialisme et la Science*, chap. III.

sentement comme un ensemble ayant ses causes en lui-même, causes que nous nommons des lois. L'*immanence*, c'est la science expliquant *l'univers* par des causes qui sont en lui... L'immanence est directement infinie; car, laissant les types et les figures, elle nous met sans intermédiaire en rapport avec les éternels moteurs d'un univers illimité, et découvre à la pensée stupéfaite et ravie les mondes portés sur l'abîme de l'espace et la vie portée sur l'abîme du temps (1). » Il paraît bien qu'il y a là une doctrine fort explicite. On oppose à l'idée de la transcendance celle de l'immanence qui explique l'univers par des causes qu'il porte en lui-même, qui soutient qu'il a en lui son principe et sa raison d'être, sa nécessité et son éternité. C'est là une affirmation qui dépasse singulièrement « la sphère des faits vérifiables et des lois démontrées. »

S'il s'agit non plus de l'origine du monde, mais de la nature de l'âme, M. Littré ne garde pas davantage, en pratique, la neutralité qu'il recommande si vivement dans ses programmes. L'âme, pour un positiviste conséquent, devrait être un x pur, une inconnue, la cause inconnaissable des phénomènes de pensée, de sentiment et de volonté, soit que cette cause se résolve dans l'organisme, soit qu'elle constitue un principe distinct et supérieur. Il n'est guère douteux cependant que M. Littré prenne parti contre l'âme en tant qu'âme et qu'il la réduise à n'être qu'une fonction du système nerveux. Il accorde volontiers son patronage, l'honneur public de son nom et d'une préface à des livres tels que celui de M. Leblais, *Matérialisme et Spiritualisme*, où l'une des deux doctrines est fort maltraitée au profit de l'autre; ce qui montre bien que la neutralité diplomatique des positivistes cache un traité secret d'alliance avec les adversaires du spiritualisme, qui est l'ennemi commun, et qu'il y aurait quelque naïveté à s'imaginer que, dans la grande mêlée des doctrines leurs préférences ou leurs vœux soient équivoques. — Dans la préface qu'il a mise au-devant du livre de M. Leblais, M. Littré soutient que la pensée est à la substance nerveuse ce que la pesanteur est à la matière, c'est-à-dire un phénomène irréductible, qui, dans l'état actuel de nos connaissances, est à soi-même sa propre explication. « De même que le physicien reconnaît que la matière pèse, le physiologiste constate que la substance nerveuse pense, sans que ni l'un ni l'autre aient la prétention d'expliquer pourquoi l'une pèse et pourquoi l'autre pense. » De pareilles propositions, assurément, ne seraient désavouées ni par M. Moleschott, ni par M. Carl Vogt. Toutes les fois qu'il s'agit de l'âme, visiblement M. Littré incline vers les doctrines du physico-chimisme. Il combat quelque part une proposition fort innocente de

(1) Page 34.

M. Cournot, disant « que l'homme n'a conçu l'âme que pour se rendre compte de sa propre nature, de ses facultés supérieures, de faits de conscience qui n'ont rien de commun avec ceux que le physiologiste étudie scientifiquement. » — M. Littré proteste contre cette thèse d'un semi-spiritualisme qui l'inquiète : « En fait d'études psychiques, je suis du côté des physiologistes, déclare-t-il, et non du côté des psychologistes. Je ferai toutes les concessions qu'on voudra sur les ténèbres qui enveloppent encore certains phénomènes psychiques; mais il n'en est pas moins certain que tous les faits de conscience se passent dans le cerveau, qu'ils n'existent pas sans cerveau, qu'ils sont abolis quand le cerveau éprouve une lésion destructive, et que le cerveau appartient à la physiologie. Séparer l'organe et la fonction est aujourd'hui une impossibilité doctrinale (1). » Je n'examine pas ici le fond de la question; je marque seulement la nuance de la doctrine exprimée, et sur cette nuance le doute n'est pas possible. Là encore la neutralité est toute platonique et imaginaire.

Mais tandis que la plupart des positivistes inclinent, sous la pression secrète de la doctrine, vers le naturalisme pur et simple, d'autres se redressent par un élan inattendu et semblent, en dépit de leur pacte avec l'expérience sensible, céder à je ne sais quel appel irrésistible de l'au-delà, franchir par de vives intuitions la frontière interdite et porter leur pensée dans les régions où se cachent les causes inconnues. C'est un mouvement inverse de celui que je viens de décrire, mouvement très curieux aussi et qui prouve, par cette nouvelle et plus étonnante contradiction, combien le positivisme a de peine à se maintenir dans son ancien programme d'abstention complète, comme il lui est malaisé de rester indécis et suspendu entre l'affirmation et la négation sur les premières causes et par quelle logique inévitable il obéit à ce dilemme qui lui impose ou de fermer l'inconnu et de mettre l'infini dans la nature, ou de montrer aux limites de l'univers la réalité illimitée, la puissance infinie et d'éveiller ainsi dans l'esprit humain des curiosités indomptables.

Pour montrer les irrésistibles tentations de ce retour vers les domaines interdits par la science positive, nous n'avons qu'à rappeler l'exemple de M. Comte, dans la seconde période de sa vie philosophique, aboutissant à une sorte de mysticisme humanitaire. Après ces déclarations superbes contre toute théologie et toute métaphysique, il revient à une théologie, et à laquelle! Nous l'avons retrouvé à la fin de sa carrière croyant à des volontés, lui qui n'avait cru jus-

(1) *Revue de philosophie positive*, janvier 1880, p. 43.

qu'ici qu'à des lois, écrivant en style d'oracle ce vers qui est en contresens avec toute la philosophie positive :

Pour compléter les lois, il faut des volontés,

marquant dans l'amour la finalité universelle, fondant enfin la religion de l'humanité. Quelle éclatante démonstration de ce fait psychologique si justement signalé par un penseur contemporain : « Telle est la vertu des instincts métaphysiques que, si l'on chasse la métaphysique du domaine de la croyance par la porte de la science, elle revient bien vite par celle de la poésie et du mysticisme ! »

M. Littré lui-même, enfermé volontairement dans la sphère positive et même inclinant, par une préférence sensible, du côté du mécanisme, semble parfois subir l'attrait des régions mystérieuses. Lisons cette page singulière qui, malgré la dureté laborieuse de style, reçoit de l'idée qu'elle exprime un reflet d'austère beauté : « Ce qui est au-delà des faits et des lois, soit, matériellement, le fond de l'espace sans borne, soit, intellectuellement, l'enchaînement des causes sans terme, est absolument inaccessible à l'esprit humain. Mais inaccessible ne veut pas dire nul ou non existant. L'immensité, tant matérielle qu'intellectuelle, tient par un lien étroit à nos connaissances et devient par cette alliance une idée positive et du même ordre; je veux dire que, en les touchant et en les bordant, cette immensité apparaît sous son double caractère, la réalité et l'inaccessibilité. C'est un océan qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable (1). » Que de réflexions pourrait susciter en nous cette réalité affirmée d'un infini « qui touche et qui borde de tous les côtés nos connaissances » et aussi sur cette vision salutaire et formidable qui nous attire et nous écrase ! M. Stuart Mill, lui aussi, a eu cette vision. Il entrevoit « des fissures à ce mur qui nous enferme, » à travers lesquelles perce un rayon de cette lumière qui éclaire un dehors inconnu. Il entreprend même de montrer que, tout en s'appropriant la philosophie positive, on peut se figurer dans l'inconnaissable un dieu qui gouverne le monde. « Quant à moi, dit M. Littré, je ne m'aventure pas si loin. J'accepte les graves leçons qui émanent de l'inconnaissable. Il s'oppose directement à ces tendances téméraires, et il s'y oppose sans plus ample informé, sans discussion et par sa seule présence.

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 505.

Il me suffit de le contempler sur le trône de sa sombre grandeur pour me dégager de tous les dogmatismes (1). » Cela ne peut suffire à tout le monde; en face de pareilles visions, se dégager complètement n'est pas facile.

Personne, parmi les penseurs plus ou moins directement issus du positivisme, n'a plus vaillamment accepté la nécessité de cette conception de l'inconnaissable et des conséquences qu'elle implique, personne n'en a plus clairement et résolûment dégagé le sens véritable et la portée que ce vaste et puissant esprit, M. Herbert Spencer. Mais c'est en même temps la destruction logique du positivisme. En voici l'exact résumé : Les argumens à l'aide desquels on démontre que l'absolu est inconnaissable expriment imparfaitement la vérité; ils l'expriment uniquement sous le côté logique; sous le côté psychologique, c'est différent. Toutes les propositions de ce genre omettent ou plutôt excluent un fait de la plus haute importance. A côté de la conscience définie dont la logique formule les lois, il y a une conscience indéfinie qui ne peut être formulée. Il y a tout un ordre de pensées, réelles quoiqu'indéfinissables, qui sont des affections normales de l'intelligence. On dit que nous ne pouvons connaître l'absolu; mais dire que nous ne pouvons le connaître, c'est affirmer implicitement qu'il y en a un. Quand nous nions que nous ayons le pouvoir de connaître l'essence de l'absolu, nous en admettons tacitement l'existence, et ce seul fait prouve que l'absolu a été présent à l'esprit, *non pas en tant que rien, mais en tant que quelque chose*... Un sentiment toujours présent d'existence réelle et substantielle fait la base même de notre intelligence. Le relatif est inconcevable s'il n'est pas en relation avec un absolu réel; autrement ce relatif deviendrait absolu lui-même et acculerait l'argument à une contradiction... En examinant l'opération de la pensée dans ses conditions et dans ses lois, nous voyons également comment il nous est impossible de nous défaire de la conscience d'une réalité cachée derrière les apparences et comment de cette impossibilité résulte notre indestructible croyance à cette réalité (2).

Dans ce ferme réalisme opposé à la philosophie dissolvante du phénoménisme universel, dans cette impossibilité de concevoir le relatif sans relation avec un absolu réel, ne croirait-on pas entendre comme un écho lointain, mais puissant encore, de la célèbre théorie de Descartes sur le nécessaire que le contingent suppose, sur l'infini que réclame le fini comme dernier terme et comme suprême appui des existences, comme la réalité suprême à laquelle sont suspendues la chaîne des idées et celle des mondes?

(1) *Revue de philosophie positive*, janvier 1880, p. 49.
(2) *Premiers Principes*, chap. IV, p. 93-103.

Il est curieux que ce soit le philosophe le plus hardi de l'école expérimentale qui établisse si clairement cette double impossibilité, l'impossibilité logique du relatif tout seul, s'il n'est pas en relation avec un absolu réel, et l'impossibilité psychologique où nous sommes de nous défaire de l'idée de la substance et de la cause, du *noumène* de Kant, nommé partout comme antithèse du *phénomène*, pensé partout et nécessairement comme le principe de l'être et de la raison. Ce retour à la métaphysique était inévitable du moment qu'on laissait subsister, aux dernières limites du savoir positif, ce mystérieux au-delà, soit l'immensité vaguement montrée par M. Littré, au bord de laquelle il s'efforce en vain de retenir l'esprit humain, soit cette région de l'inconnaissable où Stuart Mill et Herbert Spencer placent le principe anonyme des choses, la source inépuisable de la force. En vain on déclare ce principe à la fois réel et inaccessible. Dès qu'on le proclame réel, c'est qu'on le connaît de quelque façon, et dès qu'on le conçoit, comment empêcher la pensée de s'élancer vers lui, dût-elle se briser contre « le mur infranchissable » que Stuart Mill nous a signalé, ou faire naufrage dans cet abîme que M. Littré nous interdit, soit le vide infini qui se creuse à la limite de toute science, soit « cet océan qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile? »

Il n'y a qu'une manière de supprimer ces tentations, ces troubles toujours renaissans de l'esprit et d'exorciser définitivement ce spectre de l'absolu qui vient nous hanter sans cesse, c'est de nier résolûment. On ne peut vraiment interdire à la pensée la recherche des causes premières qu'en déclarant qu'il n'y en a pas. Mais c'est alors une autre sorte de métaphysique, une métaphysique renversée. Nier toute cause première, c'est encore un dogme, quoique négatif, et c'est ce que la philosophie de Comte et l'esprit primitif de son école ne voulaient pas admettre. Qu'arriva-t-il? Dès la seconde génération de cette école, un grand nombre de positivistes ont pris le parti de sortir d'un état de suspension chimérique et impossible pour se ranger à la négation pure et simple, et pour échapper définitivement à tout soupçon et à tout péril d'idéalisme, ils se sont placés sous les lois plus claires de Büchner et de Moleschott. Il y a eu sur ce point-là une rencontre inévitable et une alliance entre le positivisme simplifié et le matérialisme scientifique; cette alliance dure encore et même semble se consolider. Les raffinés du positivisme suspensif se font plus rares de jour en jour. — Et qu'on ne s'imagine pas que nous ayons voulu nous donner simplement le plaisir puéril de mettre une école puissante en contradiction avec elle-même en montrant cette double et contraire tendance à laquelle obéissent simultanément ses représentans principaux, les uns remontant par l'essor de la pensée transcendante

vers la source supérieure de toute substance et de toute force, les autres retournant vers l'immanence qui ferme cette source et enferme toutes les causes possibles dans le sein de la matière éternelle. Assurément non. Nous avons étalé le spectacle instructif de cette opposition de tendances issues de la même école pour montrer, par un éclatant exemple, que l'esprit humain est de telle nature qu'on ne peut l'empêcher, quoi qu'on fasse, de dogmatiser sur l'essence des choses; que la philosophie positive poursuivait une chimère quand elle posait son fameux principe « de l'absence indivisible d'affirmation et de négation; » que pas un seul des représentans les plus connus de cette philosophie ne s'est montré fidèle à ce programme; que tous enfin ont affirmé ou nié quelque chose au-delà des faits sensibles et des lois, les uns en montrant les problèmes inaccessibles suspendus devant l'esprit et l'attirant de plus en plus, les autres en les supprimant et déclarant tout simplement que la croyance à ces problèmes était la dernière superstition de l'esprit humain. Dans les deux cas, il y a eu infraction évidente au programme primitif de l'école, et ce fait constant, où se révèle une loi de la pensée, méritait assurément d'être signalé, quelle que soit d'ailleurs la conclusion que l'on doive en tirer.

III.

Les formes du scepticisme varient selon les natures d'esprit et selon les temps. Ce n'est que pour de grandes âmes, rares à toutes les époques et ravagées par la pensée intérieure, qu'il peut être question d'un doute comme celui de Pascal, qui n'est que la recherche ardente des vérités supérieures et le désespoir de ne pouvoir leur donner l'évidence de la géométrie. Il ne peut s'agir non plus, sauf pour quelques dilettantes, du doute érudit, élégant, épicurien à la façon de Montaigne, et pas davantage de la critique savante, hérissée d'abstractions et de formules, de Kant, sauf pour les philosophes de profession, les seuls qui puissent être sensibles aux troubles de l'idéalisme subjectif. Le positivisme s'offrait tout naturellement à un grand nombre d'intelligences de ce temps, les unes détestant et méprisant d'instinct la métaphysique qu'elles ne connaissent pas, les autres fatiguées des discussions éternelles et inutiles. Elles ont trouvé dans cette philosophie la forme prédestinée et populaire du scepticisme dans un temps comme le nôtre, témoin du progrès des sciences, de leurs fécondes applications, de la constance et de la régularité de leurs résultats. C'est un scepticisme limité. A vrai dire, il n'y a plus guère de scepticisme

absolu possible; les expériences répétées, les vérifications toujours possibles, la précision du calcul empêchent, pratiquement au moins, le doute dans l'ordre des faits physiques et sensibles. Ce nouveau scepticisme, conforme aux instincts scientifiques aussi bien qu'à certaines préventions de notre âge, n'est donc un scepticisme qu'à l'égard des objets métaphysiques; pour tout le reste c'est un dogmatisme étroit; il croit aux faits physiques et à la relation constante des faits; il croit aussi, sans nettement la définir, à la nature, à sa nécessité et à son éternité.

A tous ces titres, une partie de cette génération a cru reconnaître son image dans la philosophie positive et lui a donné d'emblée sa confiance.

Une autre raison s'ajoute à celles que nous venons d'indiquer; elle se tire des circonstances politiques et sociales où nous sommes engagés, et particulièrement de la lutte toujours plus vive et plus aiguë entre l'état laïque et les croyances théologiques. M. Littré avait bien senti les avantages que cette polémique ardente devait donner à la doctrine qu'il représentait; il comprenait à merveille que la société laïque, obligée d'opposer un dogme à un autre, n'hésiterait pas à prendre la doctrine positive pour l'opposer soit aux théologies que cette doctrine détruit radicalement, soit aux diverses métaphysiques qui, en maintenant l'absolu, laissaient le retour ouvert aux conceptions religieuses et devaient être suspectes pour le gros du public, de connivence avec « l'ennemi commun. » Il n'a pas dû être surpris de la prédilection que certains partis et quelques hommes politiques devaient marquer, dans des occasions solennelles, en faveur d'Auguste Comte, et de la tendance qu'ils ont à faire de ce nom un symbole et un drapeau, oubliant que le célèbre chef de l'école n'était rien moins qu'un homme de liberté et qu'il n'avait aspiré toute sa vie qu'à établir sous des formes diverses la dictature spirituelle dont il s'était investi lui-même dans un rêve ardent et tenace. — Nous avons vu, dans un précédent article, avec quel sentiment élevé de justice M. Littré repoussait, dans la lutte engagée, toute intervention de la loi préventive, tout appel à la violence. Mais il n'en était pas moins fier des progrès « du moderne état laïque; » il les opposait à la décroissance continue « de l'ancien état théologique. » Il faudra, disait-il, dans une page qui est un cri de triomphe, que nos adversaires soient bien habiles, plus habiles qu'ils n'ont été, pour retenir ou conquérir l'immense terrain qu'ils ont perdu, alors que toutes les positions étaient entre leurs mains. L'incrédulité qui a pénétré dans tous les rangs de la société, aussi bien en haut qu'en bas, et peut-être même, aujourd'hui du moins, plus en bas qu'en haut, a mis hors de l'église, et si je puis ainsi parler, *sur le pavé spirituel* un grand nombre de personnes qui n'ont

plus pour se diriger en morale et en politique que des idées révolutionnaires et métaphysiques. Cela ne suffit plus; il s'en faut beaucoup. La philosophie positive leur offre un refuge où ils sont à l'abri de tout retour offensif des doctrines théologiques, où ils acquièrent la *foi scientifique*, et où ils trouvent une ample carrière à leur activité sociale (1).

C'est à ces influences combinées qu'il faut attribuer le triomphe apparent de la philosophie positive. Mais en adoptant le nom du positivisme comme un mot d'ordre, la plupart de ceux qui s'y rallient ont singulièrement simplifié la doctrine. Ils l'ont réduite à cette question qui me paraît être la suprême transformation qu'elle doit subir, et qui, sous cette forme renouvelée et plus saisissante pour la masse des esprits, pourrait bien être la question la plus grave dans la sphère des idées, la plus dramatique du XIXe siècle : « La science (et par là il faut entendre, dans les habitudes du langage nouveau, la science positive) ne suffit-elle pas à donner à l'homme tout ce qui lui est nécessaire aussi bien dans l'ordre idéal que dans l'ordre industriel et physique? Qu'avons-nous besoin d'autre chose? Et à quoi bon nous troubler l'esprit de vains reflets et de lueurs trompeuses quand nous avons là sous la main et sous les yeux la source inépuisable des clartés qui ne trompent pas, l'expérience sensible, et le contrôle indiscutable dans la vérification des faits? Le principe de toute certitude et le critérium de toute évidence, tout est là. Que voulons-nous de plus? »

Vraiment, cela suffit-il? Peut-on croire en effet que la science positive satisfasse toutes les aspirations de cette noble ambitieuse, la pensée humaine? Quel domaine limité, étroitement mesuré, impossible à maintenir dans ses strictes limites, que celui de l'expérience positive! A chaque instant, M. Littré laisse échapper de son cœur de savant comme un regret de ces lacunes et de ces insuffisances. Au terme de ses recherches sur les hypothèses de la cosmogonie, il avoue que la cosmogonie positive entend seulement exposer la liaison de quelques phases d'évolution, mais qu'elle renonce délibérément à rien expliquer au-delà; elle n'a même pas le droit d'accepter, quoi qu'on en ait dit, des hypothèses comme celle du transformisme, « bien qu'à ses yeux cette théorie demeure éminemment recommandable (2). » Il arrive qu'après avoir exposé tous les problèmes de la science de la nature, après avoir parcouru tous ces hauts sommets auxquels aspire le savoir humain, le savant s'écrie au moment où il s'arrête, fatigué et mécontent : « Ce n'est pas avec l'impression d'une orgueilleuse satisfaction que j'ai voulu laisser

(1) *Remarques*, p. 312.
(2) *La Science au point de vue philosophique*, p. 559 et préface.

mon lecteur. J'ai exposé les hypothèses relatives à l'univers, au monde, à la terre, aux espèces vivantes. Rien n'est plus propre à faire toucher à l'esprit humain les bornes qui le renferment. Dès qu'il tente de parvenir à ce qu'exprime le mot ambitieux de cosmogonie, il franchit les uns après les autres maints degrés prodigieux; mais quelque vaste espace qu'il parcoure ainsi, quelque immensité qu'il traverse, d'autres immensités s'ouvrent à perte de vue, et il revient résigné à ignorer. »

Ces grandes hypothèses elles-mêmes ne sont-elles pas en contradiction avec la méthode de l'école, qui, dans sa rigueur, ne doit admettre comme faits positifs que les faits vérifiés, et, par conséquent, ne devrait rechercher que ceux qui sont vérifiables? Le mot d'*hypothèses positives* employé par M. Littré est un mot peu rassurant pour l'orthodoxie de l'école, puisque ces hypothèses peuvent gagner ou perdre en consistance à mesure que se révèlent des faits nouveaux qui leur sont favorables ou contraires et que, dès lors, elles n'ont à aucun degré le caractère de positivité. Qui ne voit combien de problèmes, même dans l'ordre physique et physiologique, échapperont éternellement aux prises de cette doctrine, comme ceux qui ont pour objet la nature intime de la matière et de la force, l'origine du mouvement, l'origine de la vie, l'origine de la sensation? M. Littré me répondra : « C'est là déjà que commence le domaine des choses qui ne peuvent pas être connues. Or, sur tout cela, je professe de ne rien nier et de ne rien affirmer; je ne connais pas l'inconnaissable, j'en constate seulement l'existence; là est la philosophie suprême : aller plus loin est chimérique, aller moins loin est déserter notre destinée. » Mais alors il devrait être interdit même de chercher dans ces voies hasardeuses et sublimes. Et qui ne voit pourtant quelle diminution on ferait subir à l'esprit humain (*diminutio capitis*) si on lui imposait la loi de se borner à la sphère des faits vérifiables et des lois démontrables? Il semble, dès lors, qu'il devrait renoncer à toutes ces conjectures hardies et superbes qui sont la plus haute expression et l'honneur de la pensée, aux limites de la science positive qu'elles dépassent de toutes parts et qu'elles agrandissent sans fin en lui ouvrant des horizons illimités.

Mais c'est surtout dans les recherches qui concernent les phénomènes de l'esprit, l'esprit lui-même et ses lois, qu'éclate cette radicale impuissance. Je ne prendrai que deux exemples, me réduisant à de simples indications. Chacun de ces points réclamerait une étude particulière, et cette étude irait à l'infini. La constitution de la psychologie et l'établissement de la morale trouvent la science positive tout à fait au dépourvu. Par aucun expédient de logique on ne peut obtenir d'elle rien qui puisse nous aider à résoudre d'une

manière satisfaisante ces deux problèmes. Si elle voulait être conséquente avec elle-même, elle les écarterait tout simplement. M. Littré s'y est essayé plusieurs fois; il y a complètement échoué. Certes, ce n'est pas lui que nous accusons, c'est l'instrument insuffisant qu'il emploie, c'est la méthode trop étroite dans laquelle il s'enferme par système, avec une sorte d'obstination invincible et d'avance condamnée à rester stérile.

La psychologie d'abord. M. Littré avait autrefois admis le mot et même, comme nous l'avons montré ailleurs, il avait réclamé la chose dans son ouvrage sur Auguste Comte. Plus tard, il s'aperçut facilement que, par suite des habitudes du langage, ce mot prêtait à une sorte d'équivoque spiritualiste. Or, comme il récusait l'observation par la conscience qui n'est pas comprise dans l'ordre des faits sensibles, il finit par répudier ce terme en lui substituant la locution *physiologie psychique* ou, plus brièvement, *psychophysiologie,* indiquant par le terme *psychique* ce qui est relatif aux sentimens et aux idées, et, par *physiologie,* la formation et la combinaison de ces sentimens et de ces idées en rapport avec la constitution et la fonction du cerveau. Mais les termes qu'on change ne changent absolument rien à la réalité, et les choses peuvent répondre : « Qu'on nous appelle du nom que l'on voudra, cela ne nous empêchera pas d'être ce que nous sommes. » M. Littré a beau nous dire que la description des phénomènes psychiques, avec leur subordination et leur entraînement, est de la pure physiologie, l'étude d'une fonction et de ses effets; que les faits intellectuels et moraux appartiennent au tissu nerveux; que le cas humain n'est qu'un anneau, le plus considérable, il est vrai, d'une chaîne sans limite bien tranchée, jusqu'aux derniers animaux (1), il n'y a là qu'une série d'assertions; celui qui les émet sans preuve ne nous convainc pas; je dirai presque qu'il ne l'essaie pas dans les pages très brèves qu'il a écrites à côté plutôt qu'au sujet de cette importante question. Il n'a pas démontré, ce qui eût été essentiel, l'impossibilité prétendue de la psychologie subjective, de l'observation de l'esprit par lui-même (une de ces objections qu'on renouvelle tous les quinze ou vingt ans pour le besoin de causes nouvelles et qui n'acquièrent pas plus de valeur ni de prix en vieillissant). Il ne démontre pas davantage qu'on puisse se passer, dans toutes les observations anatomiques ou physiologiques du cerveau, d'une psychologie préalable, nécessaire à l'interprétation de ces expériences et sans laquelle il paraît impossible d'établir une distinction quelconque de fonctions entre les divers organes du cerveau, et de rien comprendre à la différence des mouvemens qui se pro-

(1) *La Science au point de vue philosophique*, p. 308.

duisent dans le système nerveux ou dans la substance grise, tout cet ensemble de faits étant des signes absolument muets pour qui n'a pas déjà quelque notion de la chose signifiée.

Avec quelle vigueur supérieure d'analyse Stuart Mill réfutait ces prétentions de la philosophie positive, dont il se séparait avec éclat sur ce point capital! Quand même, disait-il, il serait démontré (et dans l'état actuel, cela ne l'est pas) que tout état de conscience a pour antécédent invariable quelque état particulier du système nerveux, et spécialement dans sa partie centrale, le cerveau, il reste incontestable qu'on ignore en quoi consistent ces états nerveux dont on parle toujours comme si on les connaissait. Nous ne savons pas et nous n'avons aucun moyen de savoir en quoi l'un diffère de l'autre. Nous n'avons même d'autre manière d'étudier leurs lois de succession et leurs coexistences que d'observer les successions et les coexistences des états d'esprit dont on les suppose les générateurs, les causes. Au rebours des prétentions de la psychologie cérébrale, rien n'est mieux établi que l'impossibilité actuelle où nous sommes de déduire les phénomènes intellectuels ou moraux des lois physiologiques de l'organisation nerveuse. Toute connaissance réelle que nous en pouvons avoir ne peut se prendre que dans une étude directe par l'observation mentale. Il existe donc, bien certainement, une science de l'esprit distincte et séparée. « C'est une erreur très grande, très grave en pratique, conclut Stuart Mill, que le parti-pris de s'interdire les ressources de l'analyse psychologique et d'édifier la théorie de l'esprit sur les seules données de la physiologie. Si imparfaite que soit la science de l'esprit, je n'hésite pas à affirmer qu'elle est beaucoup plus avancée que la partie correspondante de la physiologie, et abandonner la première pour la seconde me semble une infraction aux véritables règles de la philosophie inductive (1). » Depuis M. Littré ou à côté de lui, bien des tentatives ont été faites en Allemagne, en Angleterre et en France, pour ramener toute la science de l'esprit à la psychologie cérébrale. Il me paraît que dans cette voie on n'a guère avancé et qu'on en est toujours aux espérances illimitées en faveur de la nouvelle science, aux dédains injustifiés et aux épigrammes vieillies, aux assertions sans preuve et aux programmes infaillibles. On ne sort pas de là.

Sur la constitution de la science morale, nous aurions à constater le même échec. M. Littré, avec ses instincts supérieurs, sa haute culture, ses mœurs austères, ses nobles habitudes, devait être et fut, en effet, un des penseurs les plus sincèrement préoccupés des conditions et du sort de la morale dans le monde transformé par le positivisme. Il lui eût été insupportable de voir compromettre ou

(1) *Stuart Mill, la Logique*, chap. IV.

diminuer le capital de ces idées dans le tableau qu'il se faisait de la société future, régie par des lois nouvelles. Et comme ces lois nouvelles se résumaient à ses yeux dans l'avènement de la science positive, seule arbitre désormais et régulatrice infaillible de l'activité individuelle et de l'évolution sociale, il lui semblait nécessaire au point de vue de la science, obligatoire au point de vue de la conscience, de rétablir sur des bases universellement acceptées l'idée de justice et tout l'ordre moral qui en dépend. Il l'essaya plusieurs fois. Dans un premier travail (1), préoccupé de chercher ces bases dans la physiologie, il entreprit de démontrer que toute la morale est une dérivation de deux impulsions contraires, l'amour de soi et l'amour des autres, l'*égoïsme* et l'*altruisme* (selon le vocabulaire de l'école), qui eux-mêmes proviennent, l'un de la nécessité de nutrition, qui est imposée à la substance organisée pour qu'elle subsiste comme individu, et l'autre de la nécessité d'aimer, qui lui est imposée par l'union des sexes pour qu'elle subsiste comme espèce. Mais en vain M. Littré s'efforce d'élever et d'ennoblir, en les généralisant, ces deux principes; en vain, sous ce terme d'égoïsme, il fait rentrer toutes les formes imaginables de l'amour de soi : au plus bas degré, la satisfaction des besoins indispensables sans lesquels la vie ne continuerait pas; au-dessus de ce degré élémentaire, l'emploi judicieux de l'égoïsme, tous les moyens d'atteindre la plus grande somme d'existence et de bonheur. En vain il nous prévient que, dans ce terme bizarre de l'altruisme (auquel il donne pour origine la sexualité), il faut comprendre toutes ces dispositions qui, pour faire durer l'espèce, déterminent tout un ensemble d'impulsions variées à l'infini, aboutissant à l'amour, à la famille, puis avec un caractère de généralité croissante, à la patrie et à l'humanité. Lui-même ne paraît ni satisfait de sa tâche ni assuré des résultats qu'il obtient. De pareils élémens ne peuvent donner naissance qu'à des conflits perpétuels entre l'égoïsme et la bienveillance, sans qu'aucune autorité puisse régler ces conflits. Quel principe supérieur s'imposera pour décider entre ces deux sortes d'instincts ou de passions? Voilà donc le monde livré à des luttes sans règle et sans terme. On a beau nous dire que la morale se dégagera de ces luttes et qu'elle accomplira son évolution nécessaire « à mesure que la notion de l'humanité resserrera l'égoïsme et dilatera l'altruisme. » Qui nous garantit cela? Qui nous assure que c'est l'égoïsme qui succombera dans cette lutte et que, agité par les instincts inférieurs et les souvenirs obscurs de son origine, il n'aura pas de retours terribles d'atavisme, des explosions de férocité héréditaire, que l'animal

(1) *Revue de philosophie positive*, janvier 1870.

enfin ne se réveillera pas un jour dans l'homme et n'emportera pas, dans le flot de ses fureurs déchaînées, le long travail des siècles, les résultats des civilisations humaines, les conquêtes de l'histoire, toutes les formes « de l'idéalisation individuelle et collective, » toutes les bases scientifiques du nouvel ordre social posées par la main du génie, consolidées par l'expérience et le temps?

De deux faits physiologiques, l'un ne peut avoir aucune autorité sur l'autre, et, par conséquent, de quel droit espère-t-on qu'à la longue l'un dominera l'autre? M. Littré n'est pas sans avoir senti l'insuffisance de sa théorie. Il a essayé d'y suppléer, quelques années plus tard, en expliquant d'une manière assez inattendue l'idée de justice (1) et lui conférant par cette origine nouvelle le caractère d'autorité dont ne pouvait rendre compte l'origine biologique des besoins. Tout d'un coup, il ramène cette idée, la génératrice de toute la morale, à n'être plus « qu'un fait psychique irréductible, » la conception de l'égalité de deux termes. « Elle n'est pas autre chose, nous dit-il, que la dérivation d'un fait purement intellectuel extrêmement simple, celui qui fait que nous reconnaissons intuitivement la ressemblance ou la différence de deux objets. A égale A ou A diffère de B, voilà le dernier terme auquel tous nos raisonnemens aboutissent comme futur point de départ. Cette intuition est irréductible; on ne peut pas la dissoudre, l'analyser en d'autres élémens; c'est une des bases de notre système logique. » On pourrait arrêter là M. Littré et lui demander ce que signifient, en physiologie cérébrale, ces termes plusieurs fois répétés de *fait intuitif* et d'*intuition*, qui s'accordent difficilement avec les données de la science positive et ressemblent singulièrement à des lois innées et formelles de l'entendement, principes funestes de la métaphysique. On pourrait aussi lui demander de quel droit il transporte une notion purement intellectuelle dans le domaine de l'action et par quelle transformation difficile à prévoir l'axiome de contradiction devient l'idée mère de toute la morale. M. Littré répond à cette objection d'une manière assez confuse : « Ce transport, dit-il, n'a rien que de naturel et de facile. On sait que, anatomiquement, les facultés intellectuelles et les facultés affectives ont le même siège et que, par cette disposition, elles agissent les unes sur les autres, de quelque façon que l'on conçoive leur juxtaposition, soit que l'on imagine, suivant la doctrine de la spécialité, que les cellules intellectuelles sont distinctes des cellules affectives, soit, au contraire, que, identiques dans leur texture, le fonctionnement n'en diffère que suivant l'impression nerveuse, interne ou externe qu'elles reçoivent. » Je

(1) *La Science au point de vue philosophique*, p. 331, 339 et 346.

doute fort que cette explication satisfasse personne, je doute même qu'elle ait satisfait son auteur.

Ce que nous appelons l'égalité morale de deux personnes diffère d'ailleurs complètement, soit de l'identité logique de deux termes, soit de l'égalité mathématique de deux grandeurs. A supposer le transfert de la même impression « des cellules intellectuelles aux cellules affectives, » cela n'expliquerait pas comment naît et se révèle l'élément de la moralité qui consiste dans le respect de la personnalité inviolable, dans l'obligation de l'observer soi-même, ce qui est le devoir, et de le faire observer aux autres, ce qui est le droit. Deux triangles sont égaux, la science positive le constate; elle établit sans peine cette égalité par la mesure exacte des deux grandeurs, et dès lors ils sont identiques. Deux machines sorties de deux usines différentes produisent la même somme de travail, cela est encore d'ordre positif, et l'estimation de deux sommes de travail est aussi exacte que celle de deux quantités; ces deux machines équivalent; soit. Mais qu'est-ce que cela signifie, transporté dans le domaine humain? L'histoire naturelle, à laquelle on ramène l'homme et le tout de l'homme, répugne par toutes ses conditions et par toutes ses lois à des égalités de ce genre. Là il n'est pas vrai que deux hommes soient égaux, comme peuvent l'être deux grandeurs. C'est une notion très compliquée et très tardive que celle de l'égalité morale de deux êtres humains, soumis à la même loi de justice et garantis par le même droit; c'est le produit ultérieur des civilisations réfléchies, loin d'être « un fait psychique irréductible et primordial. » La vérité, c'est que, si nous nous en tenons aux tristes clartés que la science de la nature projette sur cette question et que nous n'allions pas puiser plus haut, dans la conscience, un supplément de lumière et un enseignement plus pur, si la nature est notre seule maîtresse de morale, elle nous montre le spectacle de toutes ses lois en contradiction manifeste avec la morale imaginaire inventée par l'homme, l'inégalité originelle des races, celle des organisations et des cerveaux, l'inégalité la plus monstrueuse des forces et des aptitudes mentales entre les individus de la même race, du même peuple, de la même famille, l'inégalité partout et toutes ses conséquences : la loi du plus fort régnant dans son horreur, à tous les degrés de l'échelle des êtres; la concurrence vitale s'étendant sur l'humanité naissante aussi bien que sur le reste des animaux; l'extermination des plus faibles et des moins favorisés pour la bataille de la vie; l'utilité spécifique dominant l'intérêt individuel; la prodigalité insensée des germes et des individus qui semblent indifférens à la force universelle, à l'aveugle créatrice qui ne les suscite à la lumière que pour les vouer

à la mort, après que ces obscures multitudes auront transmis à travers les âges les types divers dont elles ont reçu le dépôt.

Voilà l'unique moralité selon la science de la nature, celle que logiquement la société devrait imiter. Certes elle est aux antipodes de la moralité que conçoit M. Littré et que Auguste Comte avait rêvée. Mais il s'agit de savoir si M. Littré ne va pas chercher ailleurs que dans la science de la nature les élémens de cette culture esthétique et morale qu'il retrace devant nos yeux. Il nous dit dans un langage ému dont nous recueillons avec plaisir l'écho : « Ce n'est pas en vain qu'en des hommes qui sont rentrés dans les ombres éternelles nous voyons des aïeux et des pères ; ce n'est pas en vain que dans les hommes qui jouissent avec nous de notre commun soleil, nous voyons des frères et des compagnons de labeur ; ce n'est pas en vain que dans les hommes qui naissent et naîtront nous voyons nos enfans et la plus chère partie de nous-mêmes. Plus l'homme vit au dehors de son égoïsme, plus il se sent amélioré et heureux. Si la patrie a inspiré tant et de si touchans dévoûmens, que ne fera pas l'humanité, patrie universelle (1) ? » Nous applaudissons à ces belles visions de l'avenir, à cette affirmation solennelle de la solidarité humaine. Mais nous voyons là, comme M. Littré lui-même nous en a montré tant d'exemples dans la vie de M. Comte, des effusions de sentiment, produisant une sorte de lyrisme, des dispositions *subjectives* dignes de tout notre respect. Il nous est impossible de voir par quelle logique secrète de pareils sentimens se rattachent à la conception positive du monde, c'est-à-dire à la condition stricte de n'accepter comme règles que les faits physiques et les relations démontrées de ces faits. Nous sommes ici sur les plus hauts sommets de la sphère humaine ; or, quoi qu'en dise l'école positiviste, il y a opposition manifeste entre le travail de l'activité humaine et le travail de la nature. La nature physique ne donne que des leçons d'égoïsme. Elle ne connaît pas le droit individuel ou elle le méprise ; elle ne connaît ni la bienveillance ni la charité ; elle ne respecte et ne fait respecter dans sa dure évidence que la loi du plus fort. L'humanité, guidée par d'admirables instincts, travaille au rebours de la nature, elle n'exclut pas du droit de vivre les faibles et les déshérités ; au contraire, elle les respecte, elle les recueille, elle les aime ; à la justice elle ajoute la charité, elle n'imite pas la nature, elle la réforme. C'est ce qu'a fait M. Littré ; il prend dans toute sa rigueur la science positive, il jure de lui obéir jusqu'au bout, et voici qu'au terme de sa tâche, il se trouve qu'il a transformé complètement les données ingrates et

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme*, 2e édition, p. 395.

inhumaines de cette science. C'est que, sans s'en douter et aux dépens de la logique, il y ajoute simplement son âme. C'est avec son âme toute seule qu'il a créé cette morale, aussi étrangère à l'impassible nature que la nature l'est elle-même à nos passions et à nos douleurs.

Il n'est pas douteux que M. Littré n'ait échoué dans la tentative qu'il a faite pour constituer scientifiquement la psychologie et la morale. Quant aux problèmes qui dépassent la sphère humaine, il les écarte simplement et se contente de railler les spiritualistes et leurs vaines prétentions de les résoudre. « On nous reproche, dit-il, de laisser de grandes lacunes qui empêcheront à jamais les doctrines positives de prévaloir dans le gouvernement moral des sociétés. On dit que nous ne satisfaisons aucunement aux besoins que l'âme humaine éprouve de s'élever au-delà des bornes de l'univers visible, de s'occuper des mystères de l'inconnaissable, et d'écouter l'instinct qui nous fait croire que notre vie se prolonge au-delà du tombeau. A cela notre réponse est facile, non qu'en effet nous satisfassions en rien cet ordre de désirs, mais parce que, aussi curieux que nos adversaires des secrets d'outre-monde et d'outre-tombe, notre curiosité n'a jamais obtenu de résultats. Il est pénible sans doute d'être ainsi renfermé dans le domaine du relatif; nous n'avons pu en sortir par nous-mêmes, et, résignés à dire avec le poète :

Sors tua mortalis, non est mortale quod optas,

nous attendons qu'on nous apporte des preuves meilleures que celles qui ont cours. »

Certes je n'entreprendrai pas de proposer, au pied levé, à M. Littré, des preuves meilleures que celles qui ne l'ont pas satisfait dans cet ordre de problèmes. C'est un tout autre objet que je poursuis en ce moment. Mais, peut-être, serions-nous en droit de demander à notre sévère critique d'être plus difficile pour les objections qu'il présente dans les questions de ce genre. Voyez plutôt quel embarras se manifeste dans l'examen qu'il entreprend de l'idée de la finalité, cette idée maîtresse de la métaphysique, complice et garant de l'hypothèse d'un plan et d'un dessein dans la nature. Qu'on relise la *Préface d'un disciple* (1), on se convaincra facilement de la perplexité de cet esprit à la fois systématique et honnête, qui craint de donner les mains à une concession redoutable pour

(1) *Principes de philosophie positive.*

l'école, et aussi de se refuser injustement à une évidence qui s'impose dans certains cas indéniables. On aura beau nous opposer un grand nombre de cas où cette évidence se trouble et s'obscurcit. Là où l'hypothèse est vérifiée (comme M. Littré le reconnaît pour la constitution de l'œil et les cas analogues), comment refuser de reconnaître l'existence d'une cause quelconque qui a eu un plan et s'est proposé un but qu'elle a atteint? M. Littré, trop consciencieux pour méconnaître le fait, s'interdit pourtant de l'expliquer ainsi et il se réfugie dans une explication qui n'en est pas une : « Il n'y a pas lieu de demander pourquoi la substance vivante se constitue en des formes où les appareils sont, avec plus ou moins d'exactitude, ajustés au but, à la fonction. *S'ajuster ainsi est une des propriétés immanentes de cette substance*, comme se nourrir, se contracter, sentir, penser. » Que de prises une pareille explication donne sur celui qui l'a proposée! — « On s'étonne, dit très justement un de ces spiritualistes si malmenés (1), de voir un esprit aussi familier que celui de M. Littré avec la méthode scientifique se payer aussi facilement de mots. Qui ne reconnaîtrait là une de ces qualités occultes dont vivait la scolastique et que la science moderne tend partout à éliminer? » Et cela est si vrai qu'un autre écrivain positiviste, M. Robin, abandonne M. Littré sur ce point, qui est bien grave. — Il n'existe pas une sorte d'entité appelée matière organisée, qui serait douée on ne sait pourquoi ni comment, de la propriété d'atteindre à des fins, ou, si cette matière existe, comment pouvez-vous la connaître, puisque vous ne connaissez que des phénomènes et des lois? Parler de vertu *accommodatrice* dans la matière, c'est ressusciter les vertus dormitives et autres que Molière a tuées pour toujours. « Dans un autre écrit, M. Littré avait combattu avec une éloquente vivacité la vertu médicatrice de l'école hippocratique. En quoi est-il plus absurde d'admettre dans la matière organisée la propriété de se guérir soi-même que la propriété de s'ajuster à des fins (2)? »

Que de fois on pourrait saisir M. Littré, dans une sorte de flagrant délit, non pas précisément de contradiction avec lui-même, mais de déchirement entre le système qui le tient captif et les clartés qui l'entraînent! Il nous dit quelque part que rien ne l'émeut autant que le spectacle de cet univers sans limite qui se révèle à nos yeux, à nos instrumens, à nos calculs, et de la faible mais pensante humanité jetée dans cette immensité. « Quand l'homme s'engagea dans la recherche laborieuse de la réalité des choses, il lui fut promis par un secret instinct que la réalité, la

(1) *Les Causes finales*, par M. Paul Janet, 2e édition, p. 631.
(2) *Préface d'un disciple*, p. 37.

vérité ne laisserait ni son imagination sans merveille, ni son cœur sans chaleur. La promesse a été tenue : le monde s'est ouvert avec une grandeur qui est une souveraine beauté (1). » Je sais bien qu'il serait injuste de presser trop rigoureusement des métaphores. Mais enfin qu'est-ce donc que cet instinct secret dont on nous parle magnifiquement? N'est-ce pas encore là une de ces causes finales proscrites, une conformation de l'esprit de l'homme en rapport avec la réalité et ses lois pressenties? N'y a-t-il pas là quelque chose qui dépasse l'étroite prison des phénomènes et je ne sais quel appel d'une voix mystérieuse qui semble dire à l'homme : « Toujours plus haut! toujours plus loin! » Enfin, quand M. Littré nous montre, avec une sorte d'enthousiasme religieux, l'humanité s'avançant à travers les siècles existence idéale à la fois et réelle, longtemps ignorée, puis se dégageant de ses nuages, partout fécondant la surface de la terre, gardienne jalouse des richesses intellectuelles et morales des générations, et nous améliorant tous, de race en race, sous sa discipline maternelle et sa bénigne influence ; quand il nous trace le tableau de « cet idéal réel qu'il faut connaître (science et éducation), aimer (religion), embellir (beaux-arts), enrichir (industrie), et qui de la sorte tient toute notre existence, individuelle, domestique et sociale sous sa direction suprême (2), » nous sommes toujours tentés d'arrêter M. Littré et de lui demander comment, réduit aux phénomènes qu'il voit et qu'il constate scientifiquement, à l'aide de ces données strictement positives, il peut se forger de tels rêves de félicité au milieu des misères et des luttes de l'heure présente, et se construire ces palais magiques où habite une humanité transfigurée, ces *templa serena*, œuvre d'un poète et d'un rêveur? M. Littré me répondrait qu'un des plus nobles attributs de l'intelligence humaine, c'est la puissance qu'elle a d'idéaliser. L'idéal est à la fois son rêve et son culte ; elle le poursuit et l'adore ; elle le modèle et se laisse modeler par lui (2). Soit; mais qu'est-ce donc que cette faculté d'idéaliser, sinon la faculté de voir plus et mieux que le réel, d'échapper aux splendeurs glacées de l'immensité cosmique en y jetant sa pensée, ou aux tristes spectacles des sociétés humaines en substituant son œuvre à celle de la nature insensible et de l'histoire immorale, c'est-à-dire, sous les deux formes, au règne brutal des faits? Mais cette faculté même, qui peut tout idéaliser, est-elle donc l'œuvre du pur mécanisme? Et ce travail perpétuel de l'homme qui tâche d'accomplir son rêve sur la terre par la science, par l'art, par la charité, et de recréer le monde à

(1) *Conservation, Révolution, Positivisme*, 2e édition, p. 409.
(2) *Ibid.*, p. 395.

l'image de ses idées, n'est-il pas la plus éclatante protestation contre toute philosophie qui explique l'homme par les lois aveugles de la matière et du hasard et fait ainsi de la pensée et de la raison les phénomènes les plus incompréhensibles de cet univers que la pensée pénètre et que la raison comprend?

Nous avons exprimé nos dissentimens sur les graves problèmes où nous sommes séparés de M. Littré. Nous croyons que sa tentative a été vaine pour constituer la philosophie nouvelle, et qu'il lui a donné une base trop étroite pour porter l'édifice de nos idées. Mais d'autres recommenceront cette œuvre manquée. Ils sont nombreux, beaucoup sont savans, quelques-uns sont puissans; ce sont là des chances considérables dans la bataille de la vie. De plus, le terrain des luttes futures est déblayé de tout ce qui l'obstruait; les situations sont plus nettes; les combattans nouveaux ont rejeté les bagages inutiles. L'ancien positivisme est transformé; il est mort sous la forme doctrinale que lui avait imposée M. Comte et qu'avait acceptée en partie M. Littré; il est mort au moment même où il recevait la consécration des pouvoirs nouveaux et des partis qui semblent maîtres de l'avenir, à l'apogée de son triomphe officiel; mais s'il est mort comme système, nous devons reconnaître qu'il est plus vivant et plus puissant que jamais comme tendance. Il a légué aux nouvelles générations ce problème, dans lequel est venu se résoudre tout le travail de Comte et de Littré. « La science positive sera-t-elle l'institutrice unique de l'humanité future, l'unique juge de ses mœurs et de ses idées? Doit-elle remplacer définitivement dans l'avenir des sociétés humaines les croyances philosophiques et la foi religieuse, à tout jamais, sans partage et sans espoir d'une conciliation possible? Les exclura-t-elle et à quel prix? » Telle est la question que je n'ai pas craint d'appeler la question capitale du XIXe siècle; elle est grosse de conflits dans le présent et dans l'avenir, et la paix des âmes n'est pas plus assurée que celle des nations, en dépit des lois et des prévisions de la sociologie. Tout ce que nous demandons, c'est que la lutte à peine commencée et qui s'annonce plus vive que jamais ne descende pas dans la rue, qu'elle n'ait pour théâtre que la conscience, pour arbitre que la raison, pour arme que la discussion, et qu'aucun des partis engagés dans ce grand combat des idées ne se prévale de la force que les hasards de la politique peuvent mettre momentanément dans ses mains. La vérité doit faire seule son œuvre. C'était le vœu de M. Littré; c'est aussi le nôtre.

E. Caro.

LA MARQUISE

TROISIÈME PARTIE (1).

VIII.

Heureusement, M. de Morère ne perdit pas la tête. Il courut à la cascade, remplit son chapeau d'eau fraîche, et retourna vite auprès de Diane, dont il mouilla le front et les tempes. Elle se servait habituellement d'un flacon de sels; il le chercha dans la poche de la jeune femme. En le respirant, elle poussa de nouveau un soupir faible. Les pommettes du visage rougirent, un frisson court l'agita, enfin elle reprit connaissance. D'abord, elle promena les yeux autour d'elle, des yeux sans regard et sans expression. Puis, le sentiment de la réalité lui revenant, elle se rappela la fatale découverte; elle se jeta dans les bras de son beau-père en fondant en larmes.

L'inquiétude de M. de Morère augmentait. Était-ce un commencement de maladie? Que signifiait cet accès de désespoir après un évanouissement? Il saisit Diane entre ses bras et la transporta au château. Ensuite, appelant une femme de chambre, il lui ordonna de déshabiller la marquise et de la coucher.

Un quart d'heure après, Anne-Marie, prévenue, se hâtait de rejoindre son amie.

— Grand Dieu! Qu'as-tu? s'écria Mme Kersaint, épouvantée par le visage décomposé de Diane.

— Rien,.. rien...

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

Et tout en disant : « Rien... rien... » elle attachait sur Anne-Marie un regard qui contenait une terrible interrogation.

— Je t'en supplie, ma chérie, continua Mme Kersaint, en baissant la voix, aie confiance en moi, ne me cache rien... Est-ce que je ne connais pas tous tes secrets?

Mais Diane se taisait toujours. Elle balbutia :

— Tu savais,.. tu savais...

Puis ce fut tout. Et elle ne détournait pas la tête, et elle continuait à la contempler avec ses yeux, agrandis par la fièvre, où luisait la flamme sombre d'un immense désespoir.

— Tu savais,.. tu savais,.. murmura-t-elle encore.

Mme Kersaint ne comprenait pas le doux et cruel reproche renfermé en ces deux mots.

« Tu savais!.. Et tu ne m'as pas avertie, et tu m'as laissée accomplir cette union infâme, et tu as brisé ma vie sans retour! Pourquoi n'ai-je pas tout entendu, naguère, dans le salon? Pourquoi M. de Morère n'a-t-il pas prononcé une phrase qui m'apprît la vérité? Je ne peux plus avoir que du dégoût pour ce misérable. Tu savais me vouer à un éternel veuvage, et pas un mot n'est sorti de ta bouche pour m'éclairer! Tu ne m'as pas montré le précipice où je courais en souriant! Tu savais l'ignominie de ce mariage, et le monde la savait avec toi, et nul n'a eu pitié de moi! »

Les yeux de Diane devenaient moins fixes à mesure que ces idées traversaient son cerveau, aiguës comme de fines lames rougies. Elle se soulevait à moitié pour se pencher vers Anne-Marie; mais ses forces l'abandonnèrent, et sa jolie tête pâle retomba sur l'oreiller. Cependant Mme de Morère et le marquis, épouvantés, se décidèrent à paraître.

— Votre femme est malade, dit M. de Morère à Fabien. Allez auprès d'elle.

Il entra dans la chambre, mais en sortit bientôt : il partait pour Le Tréport afin de chercher un médecin. Catherine eut plus de courage; elle ne pouvait alléguer aucune raison, elle, pour fuir la chambre à coucher de sa fille. Elle y pénétra, toute tremblante, se demandant avec terreur ce que Diane lui dirait quand elle serait face à face avec elle. La malheureuse dormait, ou plutôt elle subissait l'assoupissement lourd qui accompagne les grosses fièvres. Aux pommettes des joues la rougeur augmentait; elle avait le souffle rapide et court; son pouls battait cent trente pulsations. Par momens, elle s'agitait dans son lit et remuait les mains avec angoisse comme pour chasser loin d'elle une épouvantable apparition. Le médecin l'examina sans qu'elle sortît de sa torpeur.

— Je ne peux rien préciser encore, dit-il après un silence. Il faut attendre. La fièvre augmentera cette nuit; probablement, il y aura plusieurs accès de délire.

De délire! Le marquis et Catherine furent terrifiés. La même pensée leur venait à tous les deux; pensée d'égoïsme féroce : ils ne songeaient pas à leur victime et ne se préoccupaient que d'eux-mêmes. Quels aveux Diane pourrait laisser échapper! Mme de Morère déclara qu'elle n'abandonnerait pas sa fille, qu'elle ne confierait pas à une autre le soin de veiller la malade. M. de Morère, étonné de cet accès de sensibilité maternelle, se contenta de prononcer un : « Ah! » philosophique. Il considérait cette tendresse subite comme de la névrosité. Il fut plus difficile de persuader Mme Kersaint. Elle insista vainement pour remplir l'office de garde-malade; Catherine allégua ses inquiétudes et son émotion qui la priveraient de sommeil. Mieux valait qu'elle ne quittât pas « cette chère enfant. » Anne-Marie céda; d'ailleurs elle s'avouait avec effroi que Diane ne guérirait pas de sitôt; elle serait là pour relayer Mme de Morère.

Fabien, lui, errait comme une âme en peine dans la maison. Il n'y avait pas l'étoffe d'un criminel chez cet homme vicieux. Le mal fait, il en éprouvait le remords. Il s'accusait maintenant, il se maudissait; il comprenait bien que tout était à jamais fini entre sa femme et lui. Dix fois, il vint jusqu'à la chambre de la marquise, marchant doucement, sur la pointe des pieds, entr'ouvrant la porte, et disant à voix basse :

— Comment est-elle?

Cette inquiétude, née de sentimens très complexes, aurait eu pour résultat de détourner les soupçons de M. de Morère s'il en avait eu. Il ne soupçonnait rien malgré son mépris pour Catherine et le marquis. Les honnêtes gens croient toujours que les coquins ont des limites dans l'infamie : c'est pour cela qu'il y a tant de dupes. Non; à la maladie ou à l'indisposition de sa belle-fille, le savant ne voyait pas de cause appréciable; à moins que ce ne fût le résultat de la chaleur excessive et de fatigues accumulées.

Diane restait enfoncée en son assoupissement lourd. Suivant la recommandation du médecin, on ouvrait les fenêtres d'heure en heure. Quand l'air plus frais de la soirée parvenait jusqu'à la jeune femme, elle semblait sur le point de s'éveiller; elle remuait un peu et portait la main à son front par un mouvement doux et machinal, pour en chasser une douleur aiguë. Alors elle prononçait des mots sans suite, quelque chose comme un parler plaintif et enfantin. A partir de dix heures, on cessa d'ouvrir les fenêtres et de renouveler l'air. La fraîcheur de la nuit, succédant à la chaleur torride de la journée, aurait pu saisir Diane. D'ailleurs la potion ordonnée par le médecin produisait un bon effet et amenait un calme relatif. A minuit, elle ouvrit les yeux, se plaignit un peu, et s'assoupit encore,

mais non plus dans l'engourdissement écrasant qui ressemble à une mort partielle. Elle dormait paisiblement, de ce sommeil sans rêve qui diminue la fièvre et rafraîchit le cerveau.

La veilleuse suspendue au plafond éclairait la vaste chambre de sa lumière bleue; une vague lueur s'épandait à droite et à gauche. Elle jetait un reflet pâle sur les objets et les meubles, dessinant plus nettement le corps de Catherine, enfouie dans un large fauteuil. Jusqu'à ce moment, c'était elle qui faisait prendre à la malade la cuillerée de potion : Diane ne la reconnaissait pas. Elle acceptait le médicament avec la patience lassée et inconsciente des êtres souffrans. Soudain, au milieu de la nuit et parlant pour la première fois, elle dit d'une voix faible :

— A boire !..

Catherine obéit au désir exprimé; elle remplit un gobelet d'argent, s'approcha du lit et le tendit à Diane. Par un brusque mouvement, celle-ci se rejeta au fond de la couche. Mme de Morère crut d'abord à l'un de ces mouvemens causés par la fièvre; mais le regard de Diane s'attachait sur elle avec une fixité tenace. Alors elle comprit. Sa fille avait peur; peur de se trouver seule, la nuit, avec elle; peur d'être face à face avec elle; peur d'être soignée par elle. Timidement, Catherine insista; toujours Diane écarta la main de sa mère d'un geste lent et régulier. Et en même temps son regard continuait à s'attacher sur Mme de Morère avec une expression effrayante. Gênée, Catherine s'éloigna du lit et revint s'asseoir dans le fauteuil : les yeux de sa fille ne la quittaient pas. Et cette misérable devina toutes les pensées que roulait le cerveau surexcité de la malade.

Jamais, jamais sa mère ne l'avait aimée! Les autres enfans, aux heures de chagrin, ont un cœur où se réfugier. Aussi loin que son souvenir se reportait, Diane se voyait seule. Elle ignorait ces baisers plus doux que le miel, et qui caressent le visage de l'enfant, et qui lui donnent les nuits paisibles après les journées joyeuses; elle ignorait ces tendres inquiétudes qui pâlissent le visage des mères; elle ignorait jusqu'à ces attentions furtives qui sont comme les miettes de la tendresse et laissent au moins une moitié d'illusion. La pauvre petite avait grandi comme une paria, tantôt ici, tantôt là, ballottée selon le caprice du moment. Et le jour où elle rentrait sous le toit maternel, elle y trouvait une créature froide, insensible, qui la jetait dans les bras de son amant! Son regard ne quittait pas Catherine; tous les efforts de son imagination tendaient vers ce but unique : mettre tant de choses dans ce regard qu'elle n'eût pas besoin de parler. La nuit s'écoula tout entière ainsi, muette, terrible, sans que Mme de Morère osât bouger ou prononcer une parole. Elle écoutait l'anathème que sa fille mourante lançait sur elle du fond de sa souffrance! Quand le jour reparut, Diane,

blanche comme une statue, le souffle éteint, suivait toujours la criminelle de son œil fixe, hagard et doux...

Une splendide matinée d'été : les oiseaux chantaient dans les arbres ; les chardonnerets, les fauvettes et les pinsons égrenaient leurs trilles perlés. Les parterres éveillés semaient des parfums délicieux, baignés de fraîcheurs, où l'odeur pénétrante des héliotropes se mêlait aux senteurs plus douces des roses. Le ciel bleu, plaqué çà et là de nuages blancs, riait avec toute la nature baignée dans les rayons de soleil. Partout la vie renaissait après ces quelques heures de repos hâtif : et sur son lit de souffrance, Diane agonisait, vaincue par le mal, se débattant contre la mort avec toute la vigueur de sa jeunesse. Quel cruel contraste entre cette malade et la robuste santé de la nature ! Le médecin trouva la marquise beaucoup plus mal que la veille. Il déclara qu'il reviendrait le soir, à six heures. Le soir, la fièvre avait encore augmenté ; le délire ne cessait pas et les douleurs de tête s'aggravaient d'une manière inquiétante. Il ne fut fixé que le lendemain : la marquise de Tandray était atteinte d'une fièvre cérébrale. Il ne pouvait pas répondre d'elle. Cependant il mit encore quelques formes à son arrêt tant qu'il fut au château. Mais comme il arrivait au Tréport, il fut abordé par un jeune homme très pâle qui le questionna d'une voix anxieuse.

— Est-ce que vous êtes parent de Mme de Tandray, monsieur? demanda-t-il prudemment.

— Nullement, docteur; j'ai seulement l'honneur d'être son ami... Je suis M. Maximilien Danglars.

— Alors je puis vous avouer à vous ce que je ne dirais ni à son mari, ni à sa mère.

— Elle est donc très mal?

— Elle est perdue.

Et comme Max chancelait en balbutiant : — Perdue !.. le médecin ajouta en hochant la tête :

— A moins d'un miracle, elle ne passera pas la semaine.

IX.

Mme Maublanc est la meilleure femme qui existe. A l'en croire, elle aime tout le monde. C'est peut-être pour cela qu'elle n'aime personne. Petite, vive, alerte, elle court de celui-ci à celle-là avec des démonstrations de tendresse qui étourdissent. Elle ne parle jamais des gens sans accoler à leur nom une épithète louangeuse. « Cette excellente Mme X... » ou « ce ravissant M. Y... » Par exemple, si l'excellente Mme X..., ou le ravissant Y..., disparaissent de son horizon pendant trois fois vingt-quatre heures, elle ne s'en occupe pas plus que d'un chien errant. C'est elle qui disait très sincèrement :

— M. un tel? Ah! oui, je l'ai beaucoup aimé il y a un mois!

Pour l'instant, elle aimait « follement » Mme Rochez. Une femme n'était jolie que si elle ressemblait à Mme Rochez. Elle ne s'habillait bien que si elle s'habillait comme Mme Rochez. Beaucoup de gens ont ainsi des sautes de vent extraordinaires. Ce sont les neutres de l'affection. En ce bas monde, il faut se décider à prendre parti : ne savent aimer que ceux-là qui savent haïr.

Elle possédait au Tréport une propriété qui peignait bien son caractère par son architecture bizarre. On y retrouvait les goûts de tous ceux dont elle s'engouait tour à tour. Ici du moderne; un peu plus loin du Louis XVI; la façade était de style renaissance, mais les tourelles, — les tourelles! — du pur moyen âge. Cette façon de château construite sur la hauteur appelée le Foyel, s'imposait à la vue du promeneur avec un entêtement particulier. On ne voulait pas le voir, et on le voyait tout de même. Par une disposition singulière de la colline, qu'on vînt de droite ou qu'on vînt de gauche, on apercevait fatalement devant soi l'œuvre du génie de Mme Maublanc.

Henriette était sûre de s'y plaire : elle régnait sur le cœur et la volonté de la brave dame. Installée dans le plus bel appartement, sur la mer, elle attendait les événemens. Toujours la même avec Maximilien, elle feignait de ne voir ni ses tristesses ni ses rêveries. Une après-midi, pourtant, il arriva si pâle qu'elle ne put s'empêcher de l'interroger.

— Je viens d'apprendre une mauvaise nouvelle, dit-il. Votre amie, Mme de Tandray, est au plus mal.

Henriette serra ses lèvres minces pour retenir le mot féroce qu'elles allaient prononcer. Elle eut un air très attendri, quelques larmes coulèrent sur ses joues, et d'un ton brisé :

— Oh! mon Dieu! dit-elle, que me racontez-vous là?

Max lui répéta ce qu'il savait et ce qu'affirmait le médecin. Diane était perdue. Henriette ferma les yeux. Son amant pourrait y voir flamber une lueur de joie. Dès lors, personne ne s'intéressa plus qu'elle à la santé de cette « chère enfant. » Deux fois par jour, le matin et le soir, elle envoyait au château de Vairs prendre des nouvelles. C'eût été inutile, d'ailleurs : elle pouvait suivre sur le visage de Maximilien la marche de la maladie. Le malheureux ne vivait plus. Il demeurait de longues heures immobile et silencieux, entre son grand-père et Gemma, les yeux fixés dans le vide. Il ne retrouvait donc sa petite amie d'autrefois que pour la perdre tout à coup! Chose effroyable que la mort! Une jeune femme, en plein épanouissement de vie et soudainement frappée à l'heure où tout lui souriait! Il ignorait quel drame détruisait tout cela; il ignorait que le coup dont mourait Diane la meurtrissait en plein cœur.

M. Danglars ne disait rien à son petit-fils. Quand on a beaucoup

pleuré, on a le mépris de la consolation pour les autres. C'est presque insulter à certaines douleurs que de les vouloir apaiser, et les cœurs vraiment hauts se plaisent dans le silence. Ce dont Max souffrait le plus, c'était du vague de ses renseignemens. Le médecin disait-il bien toute la vérité? A présent, il affirmait espérer, après avoir désespéré d'abord. C'est un peu un devoir professionnel que d'endormir les inquiétudes. Quant à ces valets qu'il interrogeait anxieusement, leurs faces glacées et indifférentes exaspéraient le jeune homme. Enfin un jour il résolut de s'adresser directement à M. de Morère. Il hésitait jusque-là, craignant que le beau-père de Diane ne s'étonnât d'un intérêt si subitement éveillé. Mais bientôt les scrupules de Max cédèrent devant son inquiétude, et dès lors, il eut au moins le cruel bonheur d'être certain qu'on ne le trompait pas.

La marquise de Tandray fut en réel danger pendant trois semaines. La maladie semblait à son apogée, quand soudain la fièvre diminua. La jeunesse et la santé sont bien puissantes : elles luttent vaillamment contre la mort et mettent quelquefois en déroute leur terrible ennemie. En vingt-quatre heures un mieux sensible se déclara, et l'on put répondre de la jeune femme. Quand elle revint à la réalité des choses, quand elle sortit de cet engourdissement profond qui est le commencement de la fin pour la créature humaine, elle se retrouva convalescente entre Anne-Marie et son beau-père.

Le même jour, Fabien prit à part M. de Morère. De grands intérêts, compromis par un gérant maladroit, exigeaient sa présence en Italie. Une partie de sa fortune en dépendait. Il montra des lettres, déjà anciennes, quelques dépêches pressantes. La maladie seule de la marquise le retenait jusque-là. Il croyait utile de partir, et il partit en effet. De son côté, Catherine se prétendit malade; malade de fatigue et d'émotion, et elle s'enferma dans son appartement.

Et Diane se souvint de tout! Elle renaissait à la vie, mais elle renaissait aussi à la pensée. M. de Morère n'attachait pas d'importance au départ subit de Fabien; il ne comprenait rien aux larmes silencieuses de Diane. La jeune femme, couchée dans son grand lit blanc, demeurait des heures entières, toute pâle, l'œil perdu, enfoncée en des rêves sans fin. Une ride creusait son front blanc; elle semblait suivre du regard une vision maudite qui la hantait. M. de Morère et Mme Kersaint, frappés de son mutisme, essayèrent de l'interroger : elle eut une réponse vague, disant qu'elle se sentait lasse. L'un et l'autre tentèrent vainement de la soustraire à cette idée fixe. Diane hochait tristement la tête en souriant; puis elle retombait dans ses longs silences, dans ses éternelles songeries. Cet état d'âme durait depuis huit jours, lorsqu'eut lieu la première entrevue de la fille avec la mère. Malgré son peu d'intelligence, Cathe-

rine était fine par cela même qu'elle était femme. Son indisposition ne pouvait pas durer trop longtemps. C'eût été dangereux. Qu'adviendrait-il si son mari ou Mme Kersaint réfléchissaient? S'ils remarquaient que la guérison de Diane coïncidait avec le départ du marquis, avec sa claustration à elle?

Pendant la journée, la marquise, étendue maintenant sur une chaise longue, s'installait dans le grand salon du rez-de-chaussée. Depuis qu'elle pouvait quitter le lit pendant quelques heures, elle se plaisait dans cette vaste pièce. Ses yeux passaient des chefs-d'œuvre de l'art aux chefs-d'œuvre de la nature; sa rêverie s'endormait en une sorte d'hébétude morale qui la tenait de longues heures. Elle demeurait ainsi, dans son état morbide de pensée, quand, une après-midi, Diane vit entrer sa mère. Catherine guettait le moment où la malade serait seule : elle savait que chaque jour M. de Morère et Mme Kersaint s'accordaient deux heures de promenade.

Diane eut un frisson quand elle aperçut sa mère qui s'avançait vers elle, craintive, embarrassée, avec cet air sournois du coupable regrettant, non d'avoir commis la faute, mais d'avoir été pris. La jeune femme ferma les yeux; le sang affluait à son cœur. Lorsqu'elle les rouvrit, Mme de Morère était debout auprès de la chaise longue. Sa mère la regardait, et elle, la martyre, elle n'osait pas regarder sa mère. Il y eut un silence de quelques instans, mais ce silence ne pouvait durer longtemps; il pesait trop à l'une et à l'autre.

— Vous avez été malade,.. bien malade, ma fille, dit Catherine.

— Très malade, ma mère.

Catherine froissait de ses doigts nerveux la dentelle qui bordait sa robe de chambre.

— Vous voilà convalescente, reprit-elle, balbutiant ses banalités les unes après les autres. Tous ceux qui vous aiment ont été bien inquiets.

Cette fois Diane relevait les yeux. « Tous ceux qui l'aimaient! » Quelle cruelle ironie dans ces cinq mots prononcés par cette femme! Une légère rougeur colora les joues pâles de la marquise. Catherine se remettait lentement de son émotion première. Moins une créature a de sens moral, plus elle a d'audace pour aborder, le front haut, les situations difficiles.

— Et puisque je suis rassurée sur votre compte, continua Mme de Morère, je vais pouvoir retourner à Paris. Approuvez-vous mon départ?

— Sans doute.

— Je quitterai Vairs demain.

— Demain! dit Diane.

Elle répondit avec un accent si particulier, que Catherine répliqua, un peu étonnée :

— Voyez-vous un inconvénient à ce que je parte demain?

— Oui.

— Ah! et lequel?

Mme de Tandray échangea de nouveau un long regard avec sa mère. Comme il contenait de choses, ce regard-là! Il signifiait : « Prenez garde! Pour vous, sinon pour moi, il faut que nul ne soupçonne la vérité. Vous tombiez malade le jour où je guérissais, et vous partez le jour où je me relève! » Mme de Morère comprit. Elle comprit d'autant mieux qu'elle éprouvait la même crainte.

— En effet, je n'ai aucun motif pour m'en aller si vite, reprit-elle. Je resterai encore une semaine. Le temps est si beau!.. Voyez donc, le soleil entre à flots dans le salon.

La tête de Diane retomba sur le coussin de la chaise longue; elle redevenait toute pâle. Le calme de cette criminelle l'épouvantait. A mesure qu'elle descendait dans la conscience de cette femme, elle s'épeurait, ainsi qu'un enfant qui descend dans un puits de mine. Elle cherchait une lueur qui éclairât ces ténèbres morales. Et rien! rien! pas un mot, pas un geste, pas un regard qui décelât une âme repentante. A l'air embarrassé de la première minute succédait une tranquillité, affectée ou réelle, qui lui faisait mal. Et elle était sa mère! Et elle ne trouvait que des banalités à lui dire, en ce terrible drame où elles étaient jetées tous les deux! Maintenant elle parlait du beau temps, du soleil qui entrait à flots, de ce clair été, rayonnant et splendide, qui illuminait toutes ces horreurs de ses clartés indifférentes!

Cependant Catherine se rapprochait de la fenêtre; elle soulevait le rideau et regardait au dehors.

— Ah! M. Danglars, dit-elle. Je ne suis pas habillée, je me sauve. A ce soir, Diane.

Diane se redressa. Dans la phrase de Mme de Morère, elle avait entendu seulement les deux mots qui annonçaient l'arrivée de Maximilien. Le valet de chambre entra presque aussitôt : elle n'eut pas le temps de réfléchir. Et cependant elle pensait souvent à *lui* depuis son retour à la vie. Mais à qui en eût-elle parlé? Elle n'osait plus se confier à Mme Kersaint, craignant les reproches tendres de son amie.

— M. Maximilien Danglars désirait avoir des nouvelles de Mme la marquise, dit le valet de chambre. Quand il a su que Mme la marquise était levée, il a demandé s'il pouvait être reçu.

— Certainement, balbutia-t-elle.

Dès le premier regard jeté sur Max, elle devina toutes ses souf-

frances. Elle le voyait triste et pâli : pourtant ses yeux rayonnaient de joie.

— Comme vous êtes bon de venir! dit-elle en tendant au jeune homme sa main effilée et amaigrie.

— Comme vous êtes bonne de vous être guérie! répliqua-t-il en souriant.

Il tenait la main de Diane doucement serrée dans la sienne; il dévorait du regard ce visage exsangue que la mort avait effleuré de son aile. Il abandonna la main de la marquise, le sourire s'effaça de ses lèvres et une larme brilla dans ses yeux.

— Joliette est bien changée, n'est-ce pas? reprit-elle doucement.

— Elle vit! s'écria Max, et je l'ai revue, et je remercie Dieu de l'avoir sauvée! Ah! madame, si vous saviez les cruelles heures que j'ai passées! D'abord je craignais qu'on ne me dît pas la vérité; je me représentais Joliette morte... Vous, morte! vous, la beauté et la bonté! vous, ce que je sais de plus noble et de plus intelligent au monde! Je ne dormais plus; je rôdais autour du château pendant la soirée, et j'apercevais briller votre lumière à travers l'ombre. Et vous étiez là, dans votre chambre, vous débattant contre la fièvre, secouée par le mal... Une affreuse angoisse serrait mon cœur. Revenu au Tréport, je me promenais sur la plage, et je demeurais là une heure, deux heures, me demandant si vous seriez vivante encore le lendemain. Vous avez bien souffert, madame, mais tous ceux qui aiment Joliette ont bien souffert aussi!

Il répétait presque la même phrase que Mme de Morère; à présent, elle paraissait délicieuse à Diane.

— Joliette est sûre que ses amis ne l'ont pas oubliée, et vous êtes des meilleurs, répliqua-t-elle avec un sourire. Vous ne pouviez pas m'avoir soudain retrouvée pour me reperdre aussitôt. Je crois assez que des liens invisibles unissent le passé au présent; ces liens-là m'ont peut-être retenue à la vie sans que je m'en doutasse. J'ai pensé souvent à mon existence d'autrefois pendant mes longues heures d'insomnie; toujours elle se résumait en ces quelques années que nous avons vécues ensemble à La Birochère. Allez, je n'ai pas eu besoin de demander si vous étiez venu prendre de mes nouvelles; j'en étais sûre. Il suffisait de m'interroger moi-même : je savais bien ce que j'aurais fait si c'est vous qui aviez été malade.

Sa pâleur disparaissait de nouveau; mais, cette fois, ce n'était plus la douleur qui amenait le sang à son visage. Elle se sentait heureuse, dans une plénitude de bien-être. Max la contemplait avec ravissement. Un changement se faisait encore en elle depuis son arrivée. Il semblait que la vie rentrât lentement en ce pauvre être

miné par la maladie. La figure perdait peu à peu ces tons de cire qui effrayaient.

— Vous n'avez guère travaillé, n'est-ce pas, pendant ce temps? continua Diane. Cependant nous sommes au milieu de septembre; vous voici à la veille de votre départ.

— Je ne pars plus! dit-il vivement.

Il ajouta, après un silence, sur un ton plus calme :

— Je partirai plus tard.

Il y eut un silence. Ils ne se regardaient plus. Ce fut Max qui reprit le premier la parole.

— Mais laissons là mon travail, madame. Vraiment tout cela me paraît bien peu de chose lorsque je pense au malheur qui a failli nous accabler tous.

Elle ne répondit pas. Elle se troublait et elle sentait Max troublé comme elle. Une sorte de gêne pesait sur eux. De nouveau, ils se taisaient. Enfin elle dit :

— Voulez-vous être assez bon pour ouvrir la fenêtre? Il me semble qu'on étouffe ici.

Et lorsque Max eut obéi :

— Ah! que c'est bon de vivre! reprit-elle.

Elle était ranimée, réchauffée par les senteurs parfumées de la plaine, par ce gai soleil, par ces chants d'oiseaux, par toutes ces émanations de vie extérieure. Elle se sentait plus forte, plus vaillante; la gêne qui la séparait de Max quelques minutes auparavant disparaissait lentement.

— Il faut vous remettre au travail maintenant que vous n'êtes plus inquiet. Vous ne vous appartenez pas, vous appartenez à l'œuvre que vous avez entreprise.

— Me remettre au travail? Il faudra donc que je reparte, que je m'en aille là-bas, bien loin de la France! Ce me serait impossible aujourd'hui. Je laisserais le meilleur de mon être derrière moi. L'œuvre que j'ai entreprise? Eh bien! un autre la continuera. Il s'est produit en moi un changement si étrange! Ce que j'aimais, je ne l'aime plus, et les ambitions qui me possédaient me semblent mesquines. Je ne veux plus de ces longs voyages qui m'entraîneraient loin de ceux que j'aime; je ne veux plus de cette solitude qui me charmait autrefois et qui me révolte aujourd'hui!

Diane fermait les yeux; il ne la troublait plus : un ravissement profond était en elle. Les paroles de Max renfermaient un aveu d'amour frémissant et contenu; et cet aveu, elle savait pourtant qu'il le tairait. Pourquoi donc y avait-il eu de la gêne entre eux auparavant? Elle s'abandonnait inconsciemment à un charme ignoré. Comme il devait l'aimer pour lui sacrifier ainsi tout son avenir et toute sa gloire! Elle admirait la noblesse de cet amour qui se laissait

seulement deviner, qui donnait tout et ne demandait rien. Avec cette intuition secrète qui est pour les femmes comme la seconde vue du cœur, elle sentait à quel point elle possédait le cœur de ce jeune homme. Tout autre à sa place eût attendu quelque chose de plus : à quoi bon? ils se comprenaient si bien!

Mme Kersaint rentrait avec M. de Morère. Diane les accueillit gaîment.

— Eh bien! avez-vous fait une bonne promenade? dit-elle en souriant. Vous voyez que ma solitude n'a pas duré longtemps.

Anne-Marie s'approcha d'elle pendant que M. de Morère serrait la main de Maximilien. En vérité, Mme Kersaint demeurait stupéfaite du changement qu'elle voyait chez Diane. Elle avait laissé une femme convalescente, muette et triste; elle retrouvait une femme guérie, jaseuse et gaie. Les douces remontrances ne lui semblaient plus de mise maintenant. Que béni soit l'amour lorsqu'il redonne la vie au cœur et au corps! Pendant la demi-heure que M. Danglars demeura encore à Vairs, ils causèrent tous les quatre, joyeux et tranquilles. On eût dit que jamais un danger n'avait menacé la marquise; l'étranger qui serait entré dans ce salon n'aurait jamais soupçonné les angoisses qui, la veille encore, serraient tous les cœurs. Bien plus, s'il avait vu Diane le matin, il ne l'eût pas reconnue. Ce n'était plus la même femme, mais deux femmes différentes qui ne se ressemblaient point. Il suffisait que l'amour touchât de son aile féerique cette créature meurtrie pour qu'elle se transformât subitement. C'est que, quelques heures auparavant, rien ne la rattachait plus à l'existence, et qu'à présent elle lui apparaissait pleine de joies inconnues.

Quand Maximilien se retira, accompagné par M. de Morère, les deux amies eurent un moment de silence. Anne-Marie se rapprocha de Diane, et prenant les deux mains de la marquise dans les siennes :

— J'ai quitté une morte, je retrouve une vivante, dit-elle.

Diane rougit; sa tête charmante glissa sur l'épaule de son amie :

— Si tu savais comme je l'aime! murmura-t-elle.

— Pauvre enfant! si tu crois que c'est d'aujourd'hui!

— Anne-Marie!

Mme Kersaint l'embrassa doucement comme elle eût fait pour une enfant :

— Et lui, il t'a donc dit qu'il t'aimait?

Diane rendit son baiser à Anne-Marie, et, baissant un peu la voix :

— S'il me l'avait dit, je n'en serais pas si sûre...

X.

Ce soir-là, Maximilien dînait chez Mme Maublanc. En vérité, il se sentait gêné quand il pensait à Henriette, étant de cette classe d'hommes, très rares, auxquels il répugne de mentir à une femme. Il ne s'appartenait plus. A mesure qu'il marchait vers Le Tréport, la brise de mer rafraîchissait son front brûlant : il entrevoyait plus nettement la réalité des choses. Pour sortir de cette situation fausse sans démériter de sa propre estime, il fallait qu'il déclarât la vérité à Henriette. Non qu'il voulût lui confesser son amour pour Diane; mais du moins devait-il ne pas l'abuser plus longtemps sur ses sentimens.

Il n'est pas toujours commode de dire à une femme qu'on l'aime : il est encore plus malaisé de lui dire qu'on ne l'aime plus. Il y a dans cette franchise une brutalité apparente, pénible toujours pour un galant homme. Et cependant l'honneur commandait à Max d'être sincère. Il ne pouvait pas rester l'amant d'Henriette, lorsque son cœur appartenait à une autre. Car il en revenait toujours là, cherchant le moyen de rompre. Peut-être s'y refuserait-elle ; peut-être aussi, aidée par sa perspicacité jalouse, devinerait-elle le nom de sa rivale. Max en arrivait à composer avec lui-même. Il alléguerait son prochain départ. Ce serait mentir, mais du moins, par ce mensonge, il ménagerait l'orgueil de Mme Rochez.

Lorsqu'il entra chez Mme Maublanc, Henriette l'attendait sur la terrasse qui domine le Foyel. Elle n'eut pas besoin de l'observer beaucoup pour comprendre. Comme Diane, Max ne savait pas déguiser ce qu'il éprouvait; comme elle aussi, il ne savait point cacher sa joie intérieure. Joie si visible qu'une lueur de rage froide traversa les yeux d'Henriette; elle fut sur le point de se trahir. Mais cette femme se possédait absolument. Elle accueillit son amant le sourire aux lèvres. Elle s'accouda à ses côtés sur le rebord de la terrasse, aimable, tendre, causant gracieusement, ayant pour lui le même regard amoureux.

— C'est moi, ma toute belle, dit derrière eux Mme Maublanc. Ne vous dérangez pas.

Elle vint s'accouder aussi, passant son bras autour de la taille d'Henriette; et toujours avec sa rage de complimens pour l'idole du jour :

— Ma chérie, dit-elle, vous seule au Tréport êtes vraiment élégante. Je suis descendue sur la plage, tout à l'heure : les autres baigneuses ressemblent toutes à des singes habillés. Voyez donc notre amie, monsieur Danglars. Jamais elle n'a été aussi jolie que ce soir. Elle damnerait un saint.

La colère sourde qui grondait en elle donnait au visage d'Henriette une animation singulière. Ses yeux brillaient d'un feu sombre qui l'illuminait; le frémissement de ses lèvres trahissait une émotion contenue. Trois ou quatre personnes vinrent encore, et le dîner fut servi. Comme on sortait de table, Henriette prit le bras de Maximilien. Elle dit, rapidement, en se penchant un peu vers lui :

— Attendez-moi devant le Casino à dix heures.

Elle se montra gaie, pendant le commencement de la soirée, mais d'une gaîté fébrile. Maximilien se serait douté de quelque chose s'il l'eût étudiée. Mais son cœur était trop loin de ce salon pour qu'il écoutât Mme Rochez. Du reste, il partit de bonne heure, s'excusant auprès de Mme Maublanc, alléguant un travail à finir. C'est qu'il voulait être seul avec lui-même, autant pour penser à Diane que pour se préparer à ce qu'il dirait à Henriette. Pourquoi remettre au lendemain une explication indispensable?

Quand il fut sorti, Mme Rochez resta encore quelque temps; mais elle fut silencieuse, maussade, ce qui n'étonna guère Mme Maublanc. La bonne dame connaissait, ou à peu près, le secret de sa « toute belle. » Aussi ne fut-elle pas non plus trop surprise, quand, à dix heures moins un quart, Henriette annonça l'intention d'aller se promener sur la plage. Deux ou trois de ces messieurs auraient volontiers accepté la succession de Maximilien; ils se proposèrent comme cavaliers. Elle refusa, et Mme Maublanc secourut sa « toute charmante » en affirmant qu'elle adorait la solitude.

— Autant que moi, ajouta-t-elle en baissant les yeux : les âmes délicates aiment à se replier sur elles-mêmes!

Cependant Henriette descendait rapidement la côte du Foyel. La marche et l'air frais de la mer la calmaient un peu. Le plan qu'elle adoptait se dessinait plus nettement à son esprit. Quand elle arriva sur la plage, beaucoup de baigneurs s'y promenaient encore. À côté, au Casino, on dansait avec une animation folle; les sons criards des violons maigres troublaient seuls la sérénité de cette nuit charmante. Les étoiles semblaient pleuvoir du ciel tant elles brillaient nombreuses et scintillantes. Une lueur argentée s'épandait sur les maisons et les arbres, éclairant par plaques inégales les galets ronds et noirs amoncelés sur la grève. La mer, presque unie, n'apportait à la rive que des vagues courtes, qui venaient paisiblement y mourir. Çà et là, des taches phosphorescentes jaillissaient de l'ombre, pendant qu'au loin passaient et repassaient d'autres lueurs plus jaunes, pareilles à des points d'or piquant l'immensité de la nuit. C'étaient les barques des marins qui s'en allaient pêcher en pleine mer.

Maximilien attendait à la place indiquée, tellement enfoncé dans ses réflexions qu'il n'entendit pas marcher Henriette. Elle lui mit la main sur l'épaule.

— Excusez-moi, dit-il, je ne vous voyais pas.

— Vous êtes tout excusé, beau ténébreux. Maintenant donnez-moi votre bras : je vous emmène un peu plus loin. Ici il y a trop de monde; on ne peut pas causer.

— Vous avez donc des choses bien graves à me confier? demanda Maximilien en souriant.

— Très graves.

— Ah!

— Ne vous effrayez pas. Là, nous sommes à peu près seuls maintenant. Asseyons-nous au bas de ce monticule : nous serons à merveille.

Elle eut soin de se placer de telle sorte que le reflet de la lune éclairât en plein le visage de son amant; elle-même demeurait dans l'ombre. Il lui plaisait de pouvoir étudier la figure de Maximilien, mais il ne lui convenait nullement que Maximilien pût observer la sienne. Elle avait eu son idée en donnant ce rendez-vous sur la plage, au lieu d'attendre au lendemain. En plein jour, sous la lumière vive et indiscrète du soleil, on déguise malaisément ce qu'on pense : or, elle voulait que Max crût uniquement ce qu'il lui plairait de lui faire croire.

— Mon ami, dit-elle après un court silence, ayez la bonté de répondre nettement à mes questions. Ai-je été jamais coquette avec vous?

— Jamais, répliqua Maximilien un peu étonné.

— Bien. Et depuis le commencement de notre liaison avez-vous quelque chose à me reprocher?

— Rien, vraiment. Mais...

— Ne m'interrompez pas, je vous en prie. Je vois que vous ne me comprenez pas encore. Un peu de patience : vous comprendrez tout à l'heure.

— Vous êtes pleine de mystères comme un oracle sibyllin.

— Les oracles sibyllins avaient du bon. Je continue. Nous avons causé souvent de l'amour, vous et moi, et nous sommes tombés d'accord que c'est un sentiment irresponsable. Vous m'avez dit plusieurs fois qu'on pouvait souffrir en cessant d'être aimé, mais qu'on ne devait pas en vouloir à l'auteur de cette souffrance.

— C'est parfaitement juste : à la condition toutefois qu'après avoir eu la franchise de l'aveu, on ait aussi la sincérité de la rupture.

— Eh bien! je serai sincère, comme j'ai été franche. Je ne vous aime plus.

Maximilien s'attendait si peu à ces paroles qu'il ne sut ni composer son visage ni réprimer un mouvement. Le mouvement ne trahit que de la surprise, mais le visage exprima de la joie. Henriette vit

l'une et devina l'autre. Sa colère la saisit à nouveau; le fiel qui gonflait son cœur montait à ses lèvres. Sûre que l'ombre la protégeait, elle eut encore le soin, pourtant, d'abaisser la dentelle qui enveloppait sa tête.

— Vous ne m'aimez plus, Henriette?

— Non.

Elle savait ce qu'elle faisait et ce qu'elle disait. Tout chez elle procédait du calcul. Elle avait été tendre avant le dîner pour que son amant ne se doutât de rien; elle lui disait brutalement qu'elle rompait avec lui, afin de lire dans ses yeux l'effet produit par cet aveu. Elle ne l'ignorait plus maintenant : la rupture était pour Maximilien comme une délivrance. Elle souhaitait plus encore. Aussi mit-elle autant de douceur et de mélancolie que possible dans ses paroles; elle désirait pousser son amant à une confidence.

— Si vous l'aviez voulu, Max, j'aurais été à vous pour toujours. Mais êtes-vous bien sûr de m'avoir aimée comme je méritais de l'être? Quoi! vous me parlez toujours de ce voyage qui vous éloigne de moi pour longtemps! J'ai réfléchi et j'ai songé que votre tendresse ne vous inspirait même pas le désir de me sacrifier votre gloire.

Maximilien tressaillit; elle disait vrai. Quelques heures auparavant, ne sacrifiait-il pas cette même gloire à Diane? Elle continua sur le même ton doux et triste :

— J'ai une grande vertu : ma force de volonté. Quand je veux bien une chose, cette chose se fait. J'ai résolu de me guérir de vous, quoi qu'il m'en coûtât. Je me suis accoutumée à cette idée que vous partiriez et que je vous perdrais. Cette guérison m'a été d'autant plus aisée que je vous voyais tous les jours. Et tous les jours je me répétais qu'il fallait vous oublier ou me résigner à souffrir beaucoup plus tard. Du moment que j'acceptais l'idée de vivre sans vous, la moitié du chemin était faite... Et cependant si vous consentiez à ne point partir, comme je serais heureuse de me donner pour toujours à vous,.. à toi!

Non-seulement la voix sonnait faux dans ce petit discours, mais encore les idées un peu confuses manquaient de vérité. Qu'importait à Henriette? Elle suivait rigoureusement un plan arrêté. Elle obéissait à un calcul bien simple. Ou Maximilien répondrait : « Je reste, ne nous quittons pas. » Et alors elle l'emportait sur Diane; ou il répondrait : « C'est bien : quittons-nous. » Et alors la rupture venait d'elle, non de lui. Il y a beaucoup de femmes (et beaucoup d'hommes) qui se révoltent à l'idée seule d'être abandonnés. Mme Rochez spéculait aussi sur la vanité. Elle espérait piquer au vif celle de son amant en disant : « Je ne vous aime plus; adieu. » Peut-être Maximilien, blessé dans son amour-propre, voudrait-il la retenir; peut-être accor-

derait-il certaines concessions auxquelles il se refusait jusque-là ; peut-être encore, trompé par les apparences doucereuses de sa maîtresse, tomberait-il dans le piège et avouerait-il naïvement sa passion pour Diane. Mais Maximilien avait de l'orgueil, non de l'amour-propre. Il trouvait tout simple qu'elle eût cessé de l'aimer, puisque lui ne l'aimait pas. Et comment eût-il confessé à Henriette sa passion pour Diane, quand à Diane elle-même il n'osait rien dire? Puis, ainsi qu'il lui arrivait souvent, Mme Rochez manquait de tact : comment supposer qu'un homme tel que Maximilien glisserait instantanément du rôle d'amant qui se réserve au rôle d'ami qui se confie?

— Ma chère Henriette, dit-il à Mme Rochez, je ne vous reproche rien. Vous vous êtes donnée sans coquetterie et vous vous reprenez sans détours. Qu'il soit fait selon votre volonté. Vous ne m'aimez plus? C'est que je ne méritais pas l'honneur que vous m'accordiez en me distinguant. Vous m'avez aimé? C'en est assez pour que je sois votre féal à jamais. Vous serez mon amie la plus tendre, comme moi votre serviteur le plus dévoué. Que ce soit demain ou dans vingt ans, vous n'aurez qu'à m'appeler pour que mon dévoûment vous appartienne.

Et voilà tout ce qu'il lui répondait! Non-seulement il acceptait la rupture, mais encore il en prenait son parti! Elle ne pensait plus à l'ombre prudente qui la protégeait. Elle se leva toute droite, pendant que son pied nerveux creusait le sable mou de la grève. Maximilien vit alors son visage en pleine lueur : elle demeurait là, immobile, toute blanche, avec des yeux brillans de colère. Sa rage la possédait tout entière; elle fit quelques pas rapides sur la plage, écartant de la main Maximilien qui voulait la suivre. Le jeune homme prit cette colère sourde pour de la douleur, le geste de la main pour un ordre de congé. Il se rapprocha d'Henriette.

— Adieu donc, dit-il, puisque vous l'exigez.

— Adieu, répliqua-t-elle très bas, craignant d'être trahie par le son de sa voix.

Il la salua respectueusement et s'éloigna avec le vague remords de s'être mal conduit. Il craignait de méconnaître une tendresse sincère et de torturer une femme. C'est que l'humanité est faite de contrastes. Les plus intelligens sont quelquefois les plus naïfs, de même que les meilleurs sont souvent les plus féroces.

Henriette restait à la même place, l'œil fixe, suivant du regard Maximilien, qui s'enfonçait dans la nuit. Un cri de rage s'échappa de ses lèvres minces; tendant son poing fermé dans le vide, elle s'écria d'une voix farouche :

— Comme je me vengerai!

L'être humain blessé dans son cœur souffre et se résigne; blessé dans son orgueil, il souffre et se révolte. Abandonner une femme

qui vous aime avec sa tendresse, c'est commettre une action cruelle; abandonner une femme qui vous aime avec sa vanité, c'est commettre une action dangereuse. La première deviendra peut-être une indifférente; la seconde deviendra sûrement une ennemie.

Dès le lendemain matin, Henriette annonçait à Mme Maublanc son départ immédiat. Celle-ci tombait de son haut. Ce furent des : « Que me dites-vous là, ma toute belle! » des : « Mais c'est impossible, ma toute charmante! » La toute belle et la toute charmante déclara sèchement que Le Tréport ne lui plaisait plus.

La simple politesse commandait à Mme Rochez d'aller à Vairs avant de quitter le pays : elle n'en eut pas eu le courage. Elle redoutait peut-être aussi de ne pas être assez maîtresse d'elle-même. Elle écrivit purement et simplement à Diane, alléguant, pour s'excuser, une indisposition assez vive qui nécessitait un départ subit.

Qu'importait à la marquise? Elle ne pensait guère à Henriette, si, par contre, Henriette pensait beaucoup à elle. Elle planait dans le ciel. La vie rentrait en elle avec le bonheur. Maintenant Maximilien venait au château tous les jours. Ce fut sur le bras de Maximilien que Diane s'appuya quand elle put marcher hors de la maison : dans la cour sablée d'abord, ensuite sous l'allée de platanes. Une délicieuse idylle, par ces derniers jours de septembre, où l'été qui abdique hésite encore avant de céder la place à l'automne. Dès que les forces s'accrurent, le médecin permit des promenades. Alors ils s'en allèrent en pleins champs tous les deux, ou sur la plage, pendant que la brise du large, souvent forte, fouettait le visage de la marquise. Sa vie renaissait, et elle souriait au bonheur, et elle se berçait de divines espérances. Ils n'avaient pas encore échangé un seul mot d'amour, mais ils savaient bien qu'ils s'aimaient. Lui, arrêtait l'aveu sur ses lèvres, retenu par la chasteté confiante de cette jeune femme; elle, elle devinait qu'un sentiment élevé pouvait seul le forcer à se taire. Les semaines coulaient ainsi succédant aux semaines; octobre arrivait ramenant les journées moins tièdes et les soirées plus fraîches.

Jamais on n'aurait cru que Mme de Tandray relevait de maladie. Cette existence au grand air colorait ses joues, et le sang courait plus vif dans ses veines. Sa beauté revêtait des tons éblouissans; sa parole s'animait. Sa voix même, cette magnifique voix qui donnait le frisson, vibrait d'accens nouveaux, de notes passionnées et chaudes qu'elle ne possédait pas naguère.

Saisis tout entiers par l'ivresse lente qui les gagnait, ils ne s'apercevaient pas de ce qui se passait à côté d'eux. Catherine était rentrée à Paris; Anne-Marie devait partir dans la première semaine d'octobre. Peu à peu, Maximilien prit l'habitude de venir deux fois par jour. Dans l'après-midi ils se promenaient, elle et lui; le soir,

le jeune homme retournait au château de Vairs. Son grand-père et Gemma l'accompagnaient souvent.

Pourquoi cette adorable vie n'eût-elle pas duré toujours? Un tourment cruel et délicieux agitait Diane. Le matin, elle comptait les heures qui la séparaient du moment où elle reverrait Maximilien; le soir, rentrée dans sa chambre, elle revivait par le souvenir les heures passées ensemble. Un jour, ils projetèrent d'aller tous les deux se promener à cheval. Le temps s'annonçait magnifique. De tièdes brises traversaient l'air comme des courans aériens réchauffant d'un coup d'aile le ciel d'automne. Les vieux arbres dépouillés pleuraient leurs feuilles mortes qui rôdaient par tourbillons. Ils partirent comme des fous, lançant leurs chevaux au grand galop, à travers les allées jaunâtres, franchissant les monticules, riant aux éclats de cette course désordonnée. Vers dix heures, ils s'arrêtèrent devant un moulin, bâti sur la hauteur, et dont les ailes, semblables à des chauves-souris géantes, découpaient l'horizon.

— Voulez-vous un bol de lait, Joliette?

— Volontiers, Max. Donnez-moi la main, je descends.

Elle appela un garçonnet, qui, les cheveux en broussaille, les dévisageait sur le seuil du moulin:

— Tiens nos chevaux une minute, dit-elle. Nous voulons entrer chez toi.

Le petit Normand obéit vite: il entrevoyait une belle pièce blanche au bout de la besogne, et il n'eût pas été de son pays en n'essayant pas la gagner. La meunière les reçut avec un visage affable; elle voulut aller elle-même traire le lait. Elle l'apporta, au fond du jardin, sous une tonnelle. Un délicieux coin de verdure; nul ne pouvait les voir; le jardin tournait sur lui-même, et derrière eux courait la muraille. Une douceur sereine les enveloppait. Le tic-tac monotone du moulin et les appels lointains des laboureurs troublaient seuls ce grand calme : à peine, de temps à autre, le cri rauque des corneilles voletant autour des hêtres.

— Ah! Joliette, Joliette, murmura Maximilien, pourquoi des instans pareils ne durent-ils pas toujours!

Leurs regards se rencontrèrent. Le jeune homme glissa son bras autour de la taille de Diane: elle laissa tomber sa tête sur la poitrine de son ami. Il se penchait vers elle, en frémissant, vaincu par cette langueur du corps qui brûle le sang des veines. Diane referma les yeux : elle était toute pâle.

— Je t'aime!.. balbutia-t-il.

Et il y eut un profond silence. Ce fut elle qui se dégagea la première. Une sorte de griserie la prenait; quand elle fut debout, elle chancela; il fut obligé de la soutenir un instant. Ils traversèrent le

jardin, lentement, sans se parler, lui, la contemplant, elle, les yeux immobiles, tenant son amazone rejetée sur son bras gauche. Ils remontèrent à cheval et reprirent le chemin du château. Que pouvaient-ils se dire encore? Ils s'aimaient. Il n'était pas son amant, mais ce long baiser les unissait pour toujours l'un à l'autre. En se donnant à Maximilien, Diane ne lui eût pas appartenu davantage.

Ils se quittèrent au château. Maximilien promit de venir dîner le soir avec Gemma, et d'arriver de bonne heure. Son grand-père ne l'accompagnerait pas : une attaque de goutte forçait M. Danglars à garder la chambre.

Quand le jeune homme et l'Arabe se présentèrent à cinq heures, le crépuscule jetait son mantelet brun sur la plaine. Maximilien fut arrêté au passage par M. de Morère, qui voulait lui demander un conseil sur ses travaux; Gemma entra seule au salon, où rêvait la marquise. Diane aimait cette petite depuis sa naïve manifestation de tendresse. Et puis, Gemma, c'était quelque chose de Maximilien.

— Viens m'embrasser, mon enfant, et mets-toi auprès de moi, dit-elle.

Mais, au lieu d'embrasser la marquise, Gemma restait immobile, devant Diane, fixant sur elle ses yeux étranges, ces yeux profonds où luisaient des flammes.

— Je te remercie, ma sœur, répliqua-t-elle de sa voix gutturale et chantante. Mon ami est heureux, et il ne souffre plus maintenant.

Diane demeurait stupéfaite. Que signifiait cette phrase bizarre, et de quoi Gemma la remerciait-elle? Elle remarqua aussi que maintenant l'Arabe la tutoyait et ne lui disait plus : « Vous, » comme auparavant. L'enfant reprit en souriant :

— Mon ami ne m'a rien conté; mais je suis certaine qu'il a le ciel bleu dans le cœur. J'ai su qu'il t'aimait avant que tu l'aies su toi-même.

Et, lentement, toujours de ce même ton calme et sans inflexions, un peu semblable à une mélopée, elle dit à Diane toutes les tortures de Maximilien pendant qu'elle se mourait loin de lui; elle dit comment il rentrait tard, très tard, au milieu de la nuit; elle l'entendait marcher dans sa chambre et quelquefois gémir et souvent pleurer, dans le grand silence que troublait seul le grondement de la mer. Elle dit encore comment la joie lui revenait lentement; et qu'enfin, en le voyant, ce jour-là, les yeux rayonnans, agité d'une fièvre heureuse, elle avait compris qu'ils s'aimaient et se l'étaient avoué. Dans cette naïve confession se trahissait tout le caractère observateur et silencieux de l'Arabe. Gemma adorait Maximilien comme l'esclave adore son maître; elle épiait sa vie, elle surveillait son sommeil. Elle savait que le bonheur ne pouvait lui venir que de Diane,

et elle remerciait celle-ci de le lui avoir donné. La marquise écoutait avec ravissement. Il lui suffisait de rapprocher les dates pour comprendre que Maximilien l'aimait depuis le premier jour.

Lorsque le jeune homme parut, Gemma le contempla quelques instans, puis elle sortit. Pourquoi se serait-elle expliquée? Diane et Max comprenaient. Gemma les laissait seuls, et elle allait veiller sur eux. Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre : pendant quelques minutes ils goûtèrent cette volupté sublime du désir inassouvi. Un bruissement de pas les arracha à ce rêve divin. Gemma revenait, et à quelques pas derrière elle, marchait M. de Morère. Ce fut pour Max une adorable soirée. Jusqu'à minuit Diane resta au piano, chantant tout ce qu'il aimait, égrenant les perles de sa voix d'or. Quand elle le regardait, ses yeux voilés et humides contenaient tout un poème d'amour. Elle l'aimait, elle lui appartenait, elle serait à lui. Lorsqu'ils se séparèrent, l'union de ces deux âmes était complète. Ils se quittaient, et cependant jamais ils n'avaient été plus près l'un de l'autre.

Maximilien n'eut pas le courage de rentrer. Il sentait le besoin de s'étourdir, de baigner son front brûlant dans l'air froid de la nuit. Il erra de longues heures sur la plage, ayant envie de crier son bonheur aux vagues écumantes, aux rochers muets, aux étoiles lumineuses. Quand il revint dans sa maison, les premières lueurs de l'aube blanchissaient déjà la mer à l'horizon. Il s'endormit bercé par des pensées exquises qui l'emportèrent vite dans l'infini. Au réveil, sa première idée fut pour Diane. Elle l'attendait au château, à une heure. Comment userait-il cette matinée qui le séparait de son bonheur? Elle lui parut éternelle.

Enfin, l'heure tant désirée sonna. Max franchit rapidement le chemin qui menait au château. Elle était dans le boudoir japonais. Là, ils seraient seuls, et personne ne troublerait leur délicieux tête-à-tête. Ils se regardèrent une minute, silencieux, les mains dans les mains. Puis elle s'assit et il se mit à ses genoux :

— Je vous aime, Joliette. Vous êtes belle, vous êtes bonne : je vous aime. Si vous lisiez dans mon cœur, vous n'y trouveriez pas une pensée qui ne fût pour vous. Vous êtes mon soleil et ma joie, mon bonheur et mon espérance. La vie sans vous me paraît vide et décolorée ; avec vous, c'est le paradis et l'enchantement. Et nous avons vécu sans nous rencontrer! Et j'ai passé auprès de vous sans vous reconnaître! Tout homme rêve une créature idéale qu'il pare de tous les charmes et de toutes les beautés pour en faire sa compagne immortelle... Vous êtes la réalité de ce rêve. Vous êtes belle, vous êtes bonne... Je vous aime, Joliette!

Elle l'écoutait, muette, charmée, bercée par cet amour qui revê-

tait pour s'exprimer quelque chose d'éthéré et de musical. Elle dit, à son tour, doucement :

— Je vous aime, Maximilien. Et moi aussi je vous ai chéri dès la première fois que je vous ai vu. Vous souvenez-vous, là-bas, dans ce gai parloir, tout ruisselant de soleil? L'émotion que j'emportais en moi, c'était de l'amour, et je l'ignorais encore. Même, je vous ai toujours aimé. Cette émotion n'était qu'un ressouvenir inconscient. Je vous chérissais depuis notre enfance, à La Birochère; en vous revoyant, j'ai renoué seulement les liens d'une tendresse interrompue. Toute femme rêve aussi une créature idéale, un homme qu'elle pare de tous les dons pour en faire son immortel compagnon... Vous êtes la réalité de ce rêve. Je vous aime, Maximilien!

Ils oubliaient tout, et le monde extérieur et la réalité des choses. Ils allaient devenir des amans. Un voile descendait sur leurs yeux troublés...

— Je t'aime!.. dit-il encore.

— Je t'aime!.. balbutia-t-elle.

Diane s'abandonnait, quand soudain un éclair de réalité traversa son cerveau. Elle repoussa faiblement Maximilien en murmurant :

— Laisse-moi! laisse-moi!..

Et, comme emporté par ses transports, il se serrait plus près contre elle, elle dit encore d'une voix suppliante et pleine de sanglots :

— Laisse-moi!.. laisse-moi!..

Ce n'était pas la résistance suprême d'une pudeur à demi vaincue. Non. Dans cet appel désespéré, Max sentit une souffrance subite, quelque chose d'atrocement douloureux. Elle s'était levée et se tenait debout, maintenant, l'œil immobile et fixe, la main sur son front, suivant d'invisibles pensées qui flottaient dans le vide. Il y avait de tout dans cet égarement d'esprit qui la saisissait. Jusque-là, grisée par son rêve, dominée par sa passion, elle subissait sans réfléchir. Elle ne voyait que son amour, sans penser au lendemain. Et maintenant elle voyait la faute. Elle voyait que, ne s'appartenant plus, elle n'avait pas le droit de se donner. Non pour son mari, qui était un misérable, mais pour elle, qui devait rester pure.

Sa mère! elle ne voulait pas être la fille de sa mère! Elle ne voulait pas salir sa vie, elle aussi. Le monde ignorait que jamais femme n'eût été plus excusable. Le monde ne verrait qu'une chose : c'est que la mère avait eu des amans et que la fille en avait aussi.

Toutes ces hideurs prenaient Diane à la gorge, tuant son désir, lui donnant un atroce besoin de pureté. Elle devait être deux fois immaculée : pour elle et pour celle dont elle était née! Il fallait que la vie de l'une rachetât la vie de l'autre et que la chasteté de la

fille effaçât les souillures de la mère! Max la contemplait, stupéfait du changement qu'il voyait en elle. Il s'avança vers Diane. Elle le regarda avec des yeux pleins de larmes :

— Je t'en supplie, mon bien-aimé, aie pitié de moi!.. Je ne suis pas une coquette qui se marchande... Ne m'accuse pas, ne me maudis pas si je te fais souffrir...

Elle pleurait maintenant. Elle songeait que Max ne pouvait la comprendre. Elle vit une lueur d'indécision dans ses yeux :

— Par grâce! reprit-elle avec passion, ne me condamne pas... Si tu savais! Mais je ne peux rien te dire... c'est affreux! Plutôt que d'être soupçonnée par toi d'une coquetterie infernale... Réponds-moi! ne garde pas ce silence qui me tue!

Elle se rapprochait de lui, tendant ses mains vers l'homme à qui elle demandait merci :

— Sois fort pour nous deux! Il te suffirait d'ouvrir les bras pour que j'y tombasse. Crois-tu donc que je ne m'immole pas, moi aussi, et que le sacrifice soit pour toi seul?

Et comme il restait, écrasé, cachant sa tête entre ses mains brûlantes :

— Ne m'accuse pas d'être fausse et menteuse, ne m'accuse pas d'avoir voulu allumer cet amour dans ton cœur pour qu'il te dévorât! Je te jure, au nom de notre enfance commune, au nom de ce passé qui nous unit, je te jure qu'un devoir sacré m'empêche seul de t'appartenir! Là, tout à l'heure, lorsque je m'abandonnais à tes baisers, j'ai eu soudainement la cruelle vision de la vérité. Il faut que je sois deux fois pure : pour moi et pour une autre!.. Comprends si tu peux comprendre. Mais parle-moi, réponds-moi, et sache bien que si je te demande un pareil sacrifice, c'est que toi seul au monde es assez grand pour l'accepter!

Il la contemplait, le visage pâle, les yeux suppliants, les mains jointes. Un homme vulgaire aurait craint le ridicule en ne s'emparant pas de cette femme qui l'adorait : Max, au contraire, sentit son cœur remuer fièrement. Diane était loyale; ses yeux ne pouvaient pas tromper, ses lèvres ne pouvaient pas mentir. Il devinait bien quelque chose de mystérieux dans ses paroles; mais il comprenait surtout qu'elle lui demandait un sacrifice presque surhumain et il eut le noble orgueil d'y vouloir consentir. Il saisit les mains de Diane dans les siennes :

— Adieu!.. dit-il.

— Adieu! tu veux partir! Me laisser seule, moi qui n'ai qu'une tendresse au monde dont je sois sûre : la tienne!

Ce cri bouleversa Maximilien : il y sentait l'appel suprême d'une désespérée :

— Ce n'est pas seulement de m'épargner que je te demande,

mais encore de me défendre contre moi-même et contre toi! La plus dure des souffrances, c'est de vivre séparés et de ne jamais se voir. Si tu es là, près de moi, tu me donneras le douloureux courage de me sacrifier en te sacrifiant aussi!

— Ah! cruelle, qu'exiges-tu de moi? Ce n'est donc pas assez de te perdre! Il faut te voir, et te parler et t'entendre! Mais, si j'oublie ma promesse, si ma passion et la tienne sont plus fortes que nos volontés!

Elle releva son front charmant, et avec une douceur pleine de fierté :

— J'ai peur de ma faiblesse, mais je n'ai pas peur de la tienne! J'ai foi dans ta vaillance. Où je tomberais, tu me soutiendras; où je serais vaincue, tu seras vainqueur. Ce que je sollicite de toi est héroïque. Qui sait si je t'aurais aimé ressemblant aux autres hommes?

Max n'hésitait plus. Toutes les chevaleries de son âme plaidaient en faveur de Diane. Plus ce qu'elle attendait de lui était surhumain, plus il devait se montrer digne de son estime. Elle lui imposait une longue souffrance; non pas une douleur une fois acceptée, mais une épreuve de tous les jours et sans cesse renouvelée. Il lui faudrait lutter pour elle et pour lui; fuir ses lèvres si elle les tendait, et ne plus goûter l'ivresse infinie des baisers donnés et rendus. S'éloigner de la femme qu'on aime est cruel; vivre auprès de la femme qui vous aime sans la posséder est atroce. Il accepta cependant. Seulement il lui expliqua qu'ils devaient éviter l'un et l'autre des tentations irrésistibles; cette intimité de chaque jour serait bientôt au-dessus de leurs forces. Pourquoi ne retourneraient-ils pas à Paris?

Dès le lendemain, un fait assez grave acheva de convaincre le jeune homme de la nécessité d'un prompt départ. Gemma restait toujours sur le pas de la porte lorsqu'il sortait ou qu'il rentrait. Or elle voyait depuis quelque temps une espèce de mendiant, accoté contre le mur du Casino. Il disparaissait aussitôt que Maximilien s'éloignait dans la direction de Vairs. Cet homme avait une apparence sordide; ses haillons pendaient, et un chapeau en loques couvrait à demi ses cheveux en broussailles. Gemma montra ce singulier pauvre à son ami. Pourquoi demeurait-il toujours à la même place? Maximilien s'arrêta près de lui sous prétexte d'aumône : il put donc l'examiner à son aise. L'expression étrange des yeux le frappa : des yeux verdâtres, à la fois inquiets et rusés.

Le lendemain, plus de mendiant. Mais deux jours après, Gemma, toujours à l'affût, servie par le flair très fin de sa race, signalait à Maximilien un commis-voyageur dont les yeux ressemblaient étonnamment à ceux de l'autre. Cette fois, M. Danglars courut aux renseignemens. Il apprit que ce commis-voyageur était arrivé la veille à

l'hôtel de ***. Sa venue coïncidait donc avec la disparition du vagabond. Il le rencontra deux ou trois fois sur son chemin, comme si cet individu mettait une sorte d'affectation à le suivre. Tout cela suffisait à éveiller ses craintes, non pour lui, mais pour Diane. La marquise ne lui avait rien confié, mais quelques paroles échappées à Mme de Tandray lui permettaient de tout deviner. D'ailleurs l'absence de Catherine, le voyage prolongé de Fabien, autant de faits évidens. Évidemment, le marquis et sa femme s'étaient séparés à l'amiable. Une fois la chose admise, le reste allait de soi. Le marquis, de loin, surveillait Diane. On remarquait la fréquence de ses visites au château de Vairs, et l'espion notait chacune d'elles.

Il n'avertit pas la marquise. A quoi bon l'inquiéter? Seulement il insista vivement pour qu'elle rentrât à Paris; si bien que Diane et M. de Morère quittèrent le château dans les derniers jours d'octobre. Ils ne partaient pas seuls: Gemma les accompagnait. Maximilien avait prié la marquise de l'emmener et de la garder quelques mois auprès d'elle. Ce fut une vraie joie pour Diane. Elle aurait une compagne à qui elle pourrait parler de Max. Elle crut qu'il la lui donnait dans cette intention: nullement. Gemma était chargée de veiller à Paris pendant qu'il veillerait au Tréport. Au premier visage suspect, l'enfant préviendrait son ami.

Malgré les instances de Diane, Maximilien resta toute une semaine encore à la mer. Il ne pouvait invoquer son plaisir, car le temps devenait affreux; les vagues déferlaient avec rage, poussées, heurtées par le vent glacé du large. Il allégua le besoin de travailler, de finir un mémoire que la Société de géographie attendait. Il lui fallait cependant bien du courage pour la laisser partir seule. Mais il comptait que cette semaine-là ne serait point perdue. Ils échangèrent un adieu plein d'étiquette, suffisamment froid et correct, dans la gare, au milieu de la cohue des baigneurs qui s'en allaient, leur saison achevée: mais leurs yeux contenaient un monde de tendresses, Max demeura pensif, sur le quai, suivant le train qui filait vers Abancourt... Sa vie entière s'envolait loin de lui...

Le lendemain il se mettait à la besogne. Pendant trois jours, ardemment, il courut Le Tréport et les hôtels d'Eu, cherchant partout son espion. Il fouilla tous les garnis, aussi bien l'hôtel élégant que le bouge où gîtent les rouliers. Il interrogea tous ceux qui pouvaient le renseigner, depuis l'homme d'équipe de la gare jusqu'au garçon de bains remisant avec tristesse ses cabines inutiles. Partout il échoua; nul ne put le renseigner. Mendiant et commis-voyageur semblait avoir disparu en même temps que Mme de Tandray.

Ce fut pour Max un nouveau sujet d'inquiétude. Décidément, il ne se trompait pas. L'espion en voulait bien à la marquise. Il le guettait, lui, uniquement parce qu'il allait chez elle. Il résolut de

partir un ou deux jours plus tôt. La tendresse passionnée est plus rusée que tous les limiers du monde. Le jeune homme comprenait que, s'il existait un danger, ce danger menaçait Diane. Donc, il devait être auprès d'elle pour la défendre.

Il s'en alla à son tour avec son aïeul par une froide matinée de novembre. De gros nuages gris couvraient le ciel pluvieux. Ces champs, ces prés, ces bois où jadis il se promenait avec elle, commençaient à revêtir leur manteau d'hiver. Max s'attristait. C'est qu'il laissait l'idylle derrière lui, et devant lui il sentait le drame qui s'approchait.

XI.

Mme Rochez habitait un bel appartement rue Prony. Les maris servent toujours à quelque chose : sans eux il n'y aurait pas de jolies veuves! Même morts, ils ont leur utilité : quand ce ne serait que de faire enrager celui ou ceux qui leur succèdent! Henriette jouait proprement du sien. Seulement elle le parait, suivant le cas, de vertus très opposées. Ainsi, dans le cours de la même journée, il était tour à tour plus sensuel que sentimental, et plus sentimental que sensuel; tantôt il était spirituel, tantôt il ne disait jamais rien. Et comme elle l'avait aimé! Elle jetait un regard éploré dans le vide en parlant de lui. Tout cela pour le simple plaisir de jouer la comédie. Elle haïssait la vérité.

C'était « son jour. » Elle attendait des visites. Une après-midi triste et pluvieuse de décembre. Au dehors passaient de rares fiacres ramenant chez eux les habitans de ces quartiers lointains. La pluie amoncelait des tas de boue qui décourageaient les promeneurs. Jusqu'à quatre heures, la jeune femme eut peu de monde. Elle en profita pour rêver, au fond du large salon sombre, vaguement éclairé par deux hautes lampes. Henriette aimait le luxe commode et pas cher. Chez elle on ne trouvait aucun de ces bibelots charmans qui annoncent un goût d'artiste; pas un tableau, pas une terre cuite, pas un bronze.

— Il me semble que je vous surprends en pleines songeries, dit une voix gaie à l'entrée du salon.

C'était la marquise de Tandray. Henriette se leva, et le sourire aux lèvres, elle vint, les mains tendues, vers cette femme qu'elle haïssait mortellement. Elle l'embrassa. Puis, quand elles furent assises l'une en face de l'autre, auprès de la cheminée où flambait un feu clair, la causerie commença. Henriette ne tarissait pas en éloges : comme sa chère Diane embellissait! C'était vrai. Cette jeune femme, déjà si belle, devenait éblouissante.

— Votre fièvre cérébrale vous a réussi, lui disait-on quelquefois en riant.

Elle rougissait alors et détournait la conversation. Comment aurait-on su que le bonheur infini de son âme faisait la beauté radieuse de son visage?

— Et le marquis, compte-t-il rester encore longtemps à Monte-Carlo? demanda tout à coup Mme Rochez, en feignant de prononcer cette phrase avec la plus complète indifférence.

— Il est revenu ce matin.

Henriette eut un petit tressaillement que ne remarqua pas la marquise de Tandray; ou, si elle le remarqua, elle n'y attacha pas d'importance. Qu'importait vraiment à Mme Rochez? Diane changea de conversation. Elles parlèrent de la pluie et du beau temps, du ballet qu'on répétait à l'Opéra, de la pièce qu'on jouait au Gymnase. Enfin, Diane se leva, et Henriette l'accabla au départ des mêmes protestations de tendresse qu'à l'arrivée.

— Et votre mère? dit-elle encore. J'oubliais de vous demander de ses nouvelles.

— Mme de Morère se porte fort bien, je vous remercie.

— Pourquoi donc ne la voit-on plus nulle part?

— Elle vit très retirée. Il faut que ses amis l'excusent : sa santé est mauvaise. A bientôt, n'est-ce pas, ma chère Henriette?

Au moment où Diane se retirait, paraissait Mme Vernier, toujours en coup de vent, avec son joli visage à l'affût, quêtant des nouvelles et flairant des histoires.

— Comment! marquise, vous vous en allez quand j'arrive? s'écria-t-elle. Ce n'est pas aimable. Restez encore cinq minutes.

— Non, impossible. Il faut que je sois rentrée à cinq heures.

Et quand le soyeux frou-frou de sa robe s'éteignit, quand les portières du salon furent retombées, Mme Vernier éclata de rire en disant :

— Il faut qu'elle soit rentrée tous les jours à cinq heures!

Mme Repp, Louis Maréchal, M. Fauré, nommé récemment procureur de la république à Paris, se présentèrent les uns après les autres. Et alors les bavardages commencèrent, pas méchans en général, mais envenimés de temps en temps par une observation d'Henriette. Décidément il y avait quelque chose entre Diane de Tandray et Maximilien Danglars. On les rencontrait souvent au bois, à cheval, le matin; bien plus, elle ne rentrait tous les soirs à cinq heures que pour le recevoir. Mme Repp raconta que cela datait du Tréport. D'ailleurs tout le monde remarquait l'absence prolongée de Fabien. Comment admettre qu'un nouveau marié, épris de sa femme, habitât Monte-Carlo pour son plaisir? Il ne revenait que pour imposer silence aux mauvais bruits. Mais pourquoi cette brouille? Ah! là

éclatait la merveilleuse imagination des Parisiens et des Parisiennes. Mme Vernier, trop spirituelle pour être bien méchante, l'attribuait à une simple incompatibilité d'humeur. Une phrase bien commode! Mme Repp croyait plutôt que Diane avait découvert l'ancienne liaison de sa mère avec le marquis. Mais cette explication honorait trop la marquise pour qu'Henriette n'inventât pas autre chose. Elle tenait de Mme Maublanc que le marquis jalousait Maximilien. A la suite d'une scène assez orageuse entre sa femme et lui, il était subitement parti. Louis Maréchal observa qu'avec le caractère qu'on lui connaissait, Fabien ne se serait pas contenté d'une fuite platonique. Et pendant une demi-heure, Diane et Maximilien furent ainsi livrés en pâture à ces indifférens et à ces blasés. Leur noble et pur amour fut le texte d'un tas de commérages qui déchiraient tous les voiles de leur chaste et adorable intimité. La marquise croyait se garder intacte en ne salissant pas sa pure tendresse d'un adultère. Non. On calomniait sa vie, on souillait sa pureté. Sa jeunesse confiante la trompait, là-bas, au château de Vairs, quand elle disait à Maximilien :

— Nous nous verrons tous les jours, et l'on ne pourra rien dire, puisque nous ne serons pas coupables.

Plus âgée, elle aurait compris, qu'au point de vue du monde mieux vaut commettre le mal en cachette que de prêter ouvertement à la médisance.

Cependant, comme on se lasse de tout, même d'égratigner son prochain, Mme Vernier se retira, suivie bientôt de celui-ci et de celle-là. Mme Rochez se retrouva seule. Alors il y eut un changement en elle. La dureté de son visage s'accentua. Elle dit à voix basse, comme se parlant à elle-même :

— Le marquis est à Paris... Pourquoi ne l'ai-je point vu?

Elle jeta un regard sur la pendule :

— Six heures... Il peut venir encore.

Elle s'approcha de la cheminée et sonna :

— Je n'y suis pour personne, dit-elle au valet de chambre, excepté pour M. le marquis de Tandray si par hasard il se présentait.

Quand le valet de chambre fut sorti, elle se dirigea vers un petit meuble. Là elle pressa un bouton caché et prit dans un tiroir un carnet de maroquin qui fermait à clé. Elle l'ouvrit et lut avec attention, feuilletant discrètement les pages. Et à mesure qu'elle lisait, un sourire plissait le coin de ses lèvres. Tout à coup, la porte du salon s'ouvrit et le valet de chambre annonça :

— M. le marquis de Tandray !

Elle faillit pousser un cri de joie ; glissant le carnet dans la poche de sa robe, elle se retourna avec un de ces mouvemens félins si gra-

cieux chez elle. Ensuite elle alla au marquis, qu'elle examina quelques secondes en silence.

Il n'était pas changé, le beau Fabien. Peut-être ses cheveux grisonnaient-ils un peu trop vers les tempes, peut-être aussi ses yeux avaient-ils une expression plus inquiète qu'autrefois : quelque chose comme une fièvre lente qu'on sentait en lui.

— Asseyez-vous là, en face de moi, dit Henriette, et causons, si vous le voulez bien. Ne craignez rien. On ne nous dérangera pas. En prévision de votre visite, j'ai défendu ma porte tout à l'heure pour toute autre personne que pour vous. J'ai vu votre femme tantôt.

Le marquis eut un léger tressaillement en entendant parler de Diane. Henriette feignit de ne pas s'en apercevoir; elle reprit doucement, posément, mais soulignant, çà et là, avec soin, les mots destinés à frapper Fabien :

— Quand avez-vous reçu ma lettre? Il y a une dizaine de jours, n'est-ce pas? Et vous n'êtes de retour que depuis ce matin? Savez-vous que vous ne mettez guère d'empressement à suivre mes conseils! Cette lettre ne manquait cependant ni de netteté ni de précision. J'ai beaucoup d'amitié pour vous, mon cher marquis : je crois vous l'avoir prouvé en cette circonstance. On remarquait votre absence prolongée; on commentait votre départ subit du château de Vairs; on colportait enfin certains détails, dont je n'ai pas cru un mot, je vous jure. Bref, j'ai pensé que pour... pour votre honneur, il valait mieux que vous revinssiez, et je vous l'ai écrit franchement. Est-ce bien, cela? et me suis-je conduite en amie sincère, oui ou non?

— Merci mille fois, chère madame. Vous voyez que j'ai tenu compte de l'avertissement. Seriez-vous assez bonne pour me dire quelles sont ces remarques, ces commentaires que vous me signalez?

Il pâlit un peu en prononçant cette dernière phrase. Vraiment, il s'en doutait un peu : c'est pourquoi la lettre de Mme Rochez le tourmentait sans le surprendre. Sans doute le drame du château de Vairs transpirait; on savait qu'à la suite de l'affreuse découverte, Diane était tombée gravement malade. Il s'attendait à ce qu'Henriette parlât de Catherine. Il fut bien détrompé :

— Croyez-moi, reprit-elle, on s'étonne de la solitude où vous laissez votre femme. On vous disait fort épris d'elle. Et vous disparaissez tout à coup sans dire à personne où vous allez! Vous avez commis là une grande faute, mon cher marquis : elle me surprend d'un homme tel que vous, habitué à louvoyer depuis vingt ans entre les récifs de la vie parisienne. Votre femme est trop jeune pour rester seule. On a sitôt fait d'inventer les choses qui n'existent pas ou de

découvrir... les choses qui sont. Paris est comme Cerbère, vous le savez bien : il faut toujours jeter le gâteau de miel à sa curiosité. Il suffit d'une rencontre... dans un bois aux environs du Tréport, par exemple, pour qu'on observe plus attentivement M. X... et Mme Y... Et quand on les observe, on est bien vite éclairé, allez!

Si Fabien avait été jaloux de sa femme, il aurait compris tout de suite que Mme Rochez parlait d'elle et d'un autre. Mais, persuadé que tout le monde jasait sur lui et sur Mme de Morère, il ne voyait dans tout cela que des allusions à Catherine. Il répliqua, toujours embarrassé :

— Mon Dieu! chère madame, j'ignore tout ce qu'on s'amuse à raconter sur moi. Il est certaines calomnies qu'on ne peut ni empêcher ni prévoir. Je n'ai pas disparu sans dire à personne où j'allais : j'ai voyagé dans le Midi, voilà tout.

Henriette s'impatientait; son pied remuait nerveusement. Elle se souciait bien, vraiment, de ce qu'on racontait sur le marquis! Décidément, elle ne précisait pas assez :

— Vous savez combien j'aime Diane, reprit-elle. Ma tendresse pour elle est si vive que vous ne pouvez m'accuser de m'alarmer sans motifs : eh bien! vraiment, cette chère enfant m'inquiète. Elle a des allures trop vives, des paroles compromettantes, des naïvetés... trop naïves.

Le marquis ne comprenait toujours pas. Ces allures, ces paroles, ces naïvetés qu'Henriette prêtait à Mme de Tandray s'appliquaient toujours, dans l'esprit de Fabien, à la terrible découverte. Diane avait-elle donc commis des indiscrétions? avait-elle eu la faiblesse de se confier à quelqu'un?

— J'ignore ce que Diane peut dire, répliqua-t-il, mais...

Henriette l'interrompit brusquement :

— Eh! mon cher, il ne s'agit pas de ce que dit votre femme, mais de ce qu'elle fait!

— De ce qu'elle fait?

Il ne comprenait toujours pas. La colère venait à Henriette. Allait-elle donc se heurter à l'une de ces confiances stupides de maris qui ne voient rien et ne comprennent jamais?

— J'imagine, continua-t-elle d'un ton sec, que vous et moi jouons aux propos interrompus. Puisque vous ne voulez pas m'entendre à demi-mot, parlons franc. Je vous ai écrit, mon cher marquis, parce j'ai pensé que votre retour devenait nécessaire. Diane se compromet. On la voit, au bois, le matin, avec M. Maximilien Danglars, comme on la rencontrait en pleins champs, avec lui, au Tréport. Vous voyez que je ne louvoie plus : je vous dis les faits et les noms. Et pendant ce temps, où êtes-vous, vous, le mari? Vous voyagez! Moment bien choisi, vous en conviendrez. Vous allez à Monte-Carlo et vous

essayez de battre la roulette. J'ai eu tort de vous rappeler : vous l'auriez fait sauter. Vous devez avoir la chance... maintenant!

Le marquis se leva. Il comprenait. Non, il n'était pas encore jaloux. Ce que lui racontait Henriette n'excitait pas le soupçon chez lui. Il y voyait une calomnie, non une vérité. Malgré son abjection morale, il respectait la grandeur des autres. Diane coupable? De légèreté, peut-être, mais pas d'autre chose.

— Je vous sais gré de votre intention, dit-il froidement à Henriette. Mais jamais je ne croirai que la marquise ait pu mal faire. Que par son ignorance du monde, elle ait prêté à la médisance...

Mme Rochez se mit à rire, de ce rire froid qui ressemblait au sifflement d'un reptile.

— La médisance! dit-elle.

Puis, haussant les épaules, elle ajouta avec un dédain irritant :

— Ces maris... tous les mêmes!

— Mettons calomnie si le mot médisance vous déplaît, riposta sèchement le marquis.

De nouveau Henriette haussa les épaules; elle fit quelques pas à travers le salon. Revenant à Fabien, elle dit nettement, avec cette tranquillité dans l'infamie que le sentiment de leur faiblesse inspire à certaines femmes :

— M. Danglars est l'amant de Diane.

— Madame!..

— Eh! j'en suis sûre... puisqu'il était le mien!

Et comme il reculait au cynisme de cet aveu, elle continua d'une voix brève, appuyant à peine sur les mots plus violens que sa colère froide ne savait plus calculer :

— Jouons franc jeu! cela vaudra mieux pour vous et pour moi. Je suis lasse à la fin de cette diplomatie que je fais depuis un quart d'heure. J'aimais M. Danglars; il m'a abandonnée pour votre femme... Oui, mon cher, plantée là, comme un appartement dont on ne veut plus et dont on donne congé! Le niais! Vous vous imaginez que je parle par jalousie? Vous vous trompez, je n'ai pas de jalousie : seulement il ne faut pas me blesser dans mon orgueil. En ce moment je me venge, et j'ai raison. Ne crispez donc pas votre main sur le dossier de ce fauteuil. Vous allez avoir besoin de tout votre calme, et ce n'est guère l'instant de manquer de sang-froid.

Il était livide en effet, Il saisit la main d'Henriette et la serrant violemment :

— Ce que vous dites est infâme.

Elle eut une moue dédaigneuse, et répliqua seulement :

— Pas de drame, je vous en prie. Lâchez ma main, vous me faites mal.

— Des preuves, allons, des preuves! reprit Fabien que la colère gagnait. Car vous supposez bien qu'il y a certaines accusations qu'on ne porte pas sans les prouver... même quand on est une femme. Un homme, on le soufflette et c'est fini. Mais une femme!.. Je veux des preuves.

Elle recula de deux pas; sans se troubler, elle dit :

— Des preuves? vous en aurez : soyez tranquille. Quelques mots encore auparavant. Et puis ne restez pas debout, je vous en prie. Cela me fatigue et vous aussi. Nous avons encore à causer tous les deux : vous feriez bien mieux de vous asseoir.

Fabien obéit. Ses jambes ne le soutenaient plus. Le cynisme calme de cette créature le dominait.

— Saviez-vous que M. Danglars et votre femme étaient des amis d'enfance? Oui, ils se sont connus naguère, dans une plage perdue au fond de la Bretagne. Non? Vous ne le saviez pas? Cela ne m'étonne guère. Les maris sont toujours les derniers à savoir ces choses-là. Une idylle champêtre... C'est touchant, n'est-ce pas? Vous comprenez leur joie quand ils se sont retrouvés. « Vous souvenez-vous, cher? — Si je me souviens, mon amie! » Je les ai entendus, au château... Les larmes m'en venaient aux yeux. Quel dommage que vous n'ayez pas été à côté de moi : nous aurions écouté ensemble!

Ce persiflage insolent fouettait la colère grandissante de Fabien. Il voyait en face de lui une Mme Rochez qu'il ne connaissait pas : cette femme qui commettait sa lâcheté avec tant d'impudeur le stupéfiait. Il la contemplait avec des yeux fixes où brillait la colère.

— Oui, je vous comprends : vous attendez mes preuves. Et cependant vous commencez à être convaincu. En effet, pourquoi votre femme... la pure Diane,.. vous a-t-elle caché que M. Danglars était son ami d'enfance? Et puis mon assurance vous gagne. Vous songez que je ne vous parlerais pas ainsi si je ne savais pas quelque chose. Vous serez satisfait. Vous êtes un vieux Parisien, marquis. Vous avez reçu souvent une de ces circulaires imprimées où l'on peut lire : « CABINET X***. — *Célérité.* — *Discrétion.* » Moi aussi j'en ai reçu, comme vous, comme tout le monde. Ces gens-là lancent leurs petits papiers au hasard. Ils se disent que, dans le tas, ils en trouveront bien une centaine qui voudront en espionner d'autres. J'avais gardé l'adresse dans un coin : on ne sait jamais ce qui peut arriver. J'ai mandé un limier de Paris quand leurs amours ont commencé. Cela coûte très cher. Tenez, lisez.

Et elle lui tendait ce petit carnet de maroquin qu'elle avait pris dans le meuble fermé. La serrure du carnet était ouverte. Un autre homme n'eût pas voulu peut-être pousser l'infamie jusqu'au

bout; mais la rage de savoir le possédait. Fabien lut. Le limier méritait des complimens. Toutes les visites de Maximilien au château de Vairs se trouvaient là, notées les unes à côté des autres. Fabien vit que, pendant son absence, M. Danglars venait tous les jours. Bientôt cela ne lui suffisait plus. Il venait deux fois par jour; ensuite les longues promenades, les courses à droite et à gauche, dans les champs et dans les bois. Les indications étaient courtes, nettes et précises : « Entré à telle heure... sorti à telle heure... » De même pour les promenades. Tantôt Maximilien passait l'après-midi entière au château; tantôt il revenait pour le dîner. Alors on ne se séparait plus qu'à minuit passé. A partir du mois de novembre, l'espionnage recommençait à Paris. Là il devenait plus difficile. Paris est un peu comme la mer où tout va s'engloutir. Le limier connaissait bien quelques promenades à cheval, au bois, le matin, mais il brillait surtout par l'indication des visites du jeune homme chez la marquise. Et Fabien vit que l'intimité continuait de même qu'à la campagne. Tous les jours, Maximilien arrivait à cinq heures et restait jusqu'à sept. Le soir, sans doute, ils se rencontraient dans le monde ou au théâtre.

Le marquis demeurait atterré. La netteté des renseignemens ne lui permettait pas de douter. Comment admettre que Mme Rochez eût risqué un mensonge de cette force? Une simple explication entre Diane et Fabien l'aurait démasquée. Non, elle ne mentait pas. Il suffisait de voir son allure dédaigneuse, son regard hautain. Elle savait frapper à coup sûr. Elle ajouta cependant :

— Si vous n'êtes pas convaincu, ne vous gênez pas, mon cher. Prenez vos renseignemens. Maintenant, je ne vous retiens plus. Vous ne me remerciez pas de vous avoir rappelé? Non? Ingrat!

M. de Tandray traversa le salon et le boudoir, puis l'antichambre, et se trouva dans l'escalier de l'hôtel. Quand il arriva dans la rue, l'air vif du soir le frappa en plein visage et l'étourdit. Il prit la première avenue qui s'ouvrait devant lui, et marcha droit, sans savoir où il allait. Maximilien Danglars, l'amant de sa femme! Certes il s'était bien détaché d'elle, au château. Après la catastrophe, lorsqu'il s'enfuyait, il n'aimait plus Diane. Une fois dans le Midi, ressaisi par ses habitudes de garçon, qui l'entraînaient à travers le monde mêlé de Nice et de Monte-Carlo, il ne pensait guère souvent à elle. Et voilà qu'en apprenant la vérité, une âpre jalousie le hantait. Une fois le premier mouvement de stupeur passé, il se laissait convaincre aisément. Rien de plus naturel. Le châtiment de don Juan, c'est de ne plus croire aux femmes. Il avait trompé tellement de maris! Il connaissait si bien les ruses qu'employaient jadis ses maîtresses! Cette Catherine tant aimée, il ne l'estimait guère. Diane était sa fille, après tout. Et perdu dans ces

réflexions cruelles, il ne s'apercevait pas que les heures s'écoulaient.

Tout à coup il déboucha sur les fortifications. A gauche et à droite, une sorte de promenade déserte avec des arbres maigres, éclairée çà et là par de rares réverbères. Devant lui, un poste de soldats gardé par un factionnaire au pas régulier, enveloppé dans sa houppelande grise. Comment le marquis se trouvait-il là? Il s'arrêta étonné. Le son lointain d'une horloge, encastrée sans doute dans une petite chapelle des environs, apporta neuf coups espacés. Machinalement Fabien regarda autour de lui pour chercher une voiture; mais elles ne se risquent guère, en décembre, dans ces quartiers perdus et à cette heure de la soirée. Il s'orienta tant bien que mal et reprit l'avenue de Villiers, qu'il descendit à pied jusqu'à Saint-Augustin. Et à mesure qu'il marchait sur le pavé sonore, à mesure qu'il rentrait dans le cœur de la ville, où les passans se rencontraient plus nombreux, il évoquait une à une ses pensées anciennes.

Diane avait un amant! Pas un instant il n'eut aux lèvres ce cri banal du mari trompé qui dit : « Je suis atteint dans mon honneur! » Fabien était l'homme de son temps : un sceptique doublé d'un indifférent. Au XVIIe siècle, Molière se moquait des maris trompés. Il y a trente ans l'école du bon sens les divinisait. Aujourd'hui on ne les raille pas et on ne les plaint plus. L'honneur serait chose bien fragile s'il dépendait d'un caprice de femme.

Fabien ne souffrait pas à la pensée d'être ridicule : en quoi la femme ridiculise-t-elle le mari qu'elle trompe? Il souffrait d'autre chose, d'une douleur bien plus humaine, d'une jalousie bien plus sincère. Quoi! cette femme que ses baisers laissaient froide s'éveillait sous les caresses d'un autre! Quoi! ces yeux sans flammes lorsqu'ils se fixaient sur lui, s'emplissaient de clartés lorsqu'ils se fixaient sur un autre! Il était humilié dans sa vanité d'homme à bonnes fortunes.

Son parti fut vite pris. D'abord il rentrait chez lui, ensuite il surveillait, il épiait pour jeter son rival à la porte : au besoin il se battait avec lui s'il le fallait. Il est rare qu'un homme secoué par une colère violente ne s'apaise pas rapidement lorsqu'il s'est arrêté à une décision. Le marquis était presque calme à présent. Lors de son mariage, il avait loué un appartement dans l'une de ces maisons somptueuses récemment construites le long de l'avenue de Messine. Le matin, à son arrivée, il s'y reconnaissait à peine, dans ce vaste logis, nouveau pour lui, où il n'avait passé que quelques heures après son départ de Vairs. Maintenant, il revoyait sa première entrevue avec Diane le matin, un peu avant le déjeuner, lorsqu'il apprenait son retour : quelques paroles vagues, banales,

beaucoup de froideur chez elle, beaucoup de respect chez lui. Du respect!

Il était dix heures quand il rentra.

— Est-ce que Mme la marquise est sortie? demanda-t-il au valet de chambre.

Le laquais répondit que Mme la marquise était à l'Opéra avec M. de Morère et Mlle Gemma.

— Je m'habille, dit-il. Qu'on attelle le coupé.

Une demi-heure après le coupé roulait dans la direction de l'Opéra. Fabien agissait sans réflexion, sous le coup d'une violente émotion intérieure. Mais, au milieu de cette émotion, il avait des minutes de raisonnement. Alors cet homme, qui prenait la tenue pour de la morale et la sensualité pour de l'amour, ne s'expliquait pas les actes qu'il accomplissait. Après avoir erré à travers les rues comme un collégien que sa maîtresse a trompé, il courait maintenant après Diane sans savoir pourquoi, sans idée préconçue. Se présenterait-il dans sa loge? Non évidemment. Alors à quoi bon la poursuivre ainsi? Se contenterait-il donc de la voir de loin?

Un travail psychologique s'opérait dans le cerveau de ce sceptique. Son amour ancien lui revenait par bouffées chaudes... l'amour tel qu'il le comprenait! Il avait aimé Diane parce qu'il la désirait : ne la désirant plus, il avait cessé de l'aimer. Et ce n'était pas la satiété qui tuait son désir; non, mais l'idée que lui seul goûtait l'ivresse des baisers. Et son désir renaissait maintenant, sans qu'il comprît l'odieux de cette évolution cérébrale. Les natures comme celles-là subissent leurs sensations et ne les discutent jamais.

Fabien se tenait à demi caché dans l'ombre du couloir qui conduit aux fauteuils d'orchestre. Il regardait attentivement les loges. Tout à coup il tressaillit en découvrant celle qu'il cherchait. Diane était bien là, sur le devant, avec Gemma. On lorgnait beaucoup la petite Arabe. Elle se montrait pour la première fois en public, et sa beauté d'enfant maladive, étrange et saisissante, trouvait des enthousiastes. Le teint éblouissant de la marquise, à côté du visage bruni de Gemma, ressortait comme ces pâles têtes de femmes que Rembrandt plaquait sur un fond noir. Derrière les deux femmes, M. de Morère et Maximilien, debout au milieu de la loge.

Fabien contemplait la marquise. Jamais elle ne lui avait apparu si belle. Il la dévorait des yeux, suivant du regard les ondulations de sa taille souple, les splendeurs nacrées de ses épaules. Soudain elle se retourna pour parler à Maximilien, et alors seulement M. de Tandray aperçut le jeune homme. Il eut un geste brusque, un geste de dépit mêlé de colère. Une minute, il eut envie de se retirer, estimant qu'il jouait un rôle ridicule, lui, le mari, pendant que sa femme

causait tranquillement là-bas avec l'homme qu'elle aimait. Puis sa passion ravivée le retint. Il n'eut pas le courage de s'en aller.

Quand la toile tomba sur le dernier acte de *Faust*, Fabien se hâta de sortir, craignant d'être accablé de questions. Encore ne put-il éviter des : « De retour donc, mon bon? » et des : « Votre femme est en beauté, ce soir. » Il lui fallait tout son tact d'homme du monde pour se contenir et ne pas répondre avec un mot bien sec à ces complimens qui l'agaçaient.

Quand il fut hors du théâtre, il renvoya son coupé et se mit à marcher à grands pas sur le pavé. Décidément il ne supporterait pas plus longtemps une situation pareille. Diane était sa femme après tout. Il la forcerait de le suivre, de voyager avec lui. Mais si elle refusait, cependant? Par quels moyens la contraindrait-il à lui obéir? Le scandale d'un procès eût rejailli sur lui. Le monde savait fort bien qu'il avait épousé la fille après avoir été pendant quinze ans l'amant de la mère. On rapprocherait les dates, on ferait coïncider son départ brusque avec la brusque maladie de Diane, et son retour inattendu avec les assiduités de Maximilien.

Non, il en revenait toujours à sa première idée. Mettre M. Danglars à la porte de chez lui. Sur ce terrain-là, il ne craignait pas un éclat, à supposer qu'il dût s'en produire un. Après tout, il tirait l'épée et le pistolet comme un maître : il tuerait l'amant de sa femme. C'est une manière comme une autre d'arranger les situations difficiles ; elle a le mérite en outre d'être fort bien vue de la société contemporaine. L'air de la nuit dissipait lentement la griserie qui lui montait au cerveau depuis sa visite à Mme Rochez. Néanmoins il sentait le besoin de s'étourdir, de s'arracher à ses pensées.

Il alla souper quelque part dans un restaurant de nuit; ensuite il monta dans un de ces tripots qui entourent l'Opéra et où il allait quelquefois quand il était garçon. On l'y connaissait bien : le garçon de jeu apporta discrètement un tas de fiches devant lui. Et jusqu'au matin il resta là, vautré sur un tapis vert, au milieu de l'atmosphère lourde d'une grande pièce enfumée, jouant à l'aveuglette, à peine mordu par la passion du hasard qui roulait devant lui des tas de louis d'or reluisant. Il ne cessa que lorsqu'il fut à peu près seul. Une fatigue pesait sur lui, nouant les idées de son cerveau, cassant le ressort de ses jambes. Il espérait que la marche l'apaiserait; mais il se traînait : il fut obligé de prendre un fiacre.

Quand la voiture poussive s'arrêta, Paris s'éveillait dans la torpeur froide d'une sale et grise matinée de décembre. Fabien eut à peine l'énergie de monter chez lui. Arrivé dans sa chambre, il se regarda une minute dans la haute glace. Il avait le visage livide avec des plaques rouges çà et là. Il arracha sa cravate; les mots

s'étranglaient en sa gorge. Cet homme viendrait dans la journée; il le chasserait, il le souffletterait, il le tuerait. Mais les forces de Fabien s'en allaient. Il se traîna jusqu'à son lit, où il se laissa tomber tout habillé, écrasé dans un sommeil lourd.

XII.

Les rapports fournis à Mme Rochez par son espion ne mentaient pas. Maximilien et Diane recommençaient à Paris leur douce existence du Tréport. Jeanne Vernier devinait juste. Ils se voyaient tous les jours, à cinq heures : et l'un et l'autre ne vivaient réellement que pendant ces instans trop rapides. Jamais plus, depuis la scène du château, dans le boudoir japonais, ils ne s'exposaient à l'irritante excitation de leurs baisers. Ces deux êtres possédaient une grandeur particulière. Ils se grisaient de leur sacrifice comme s'ils eussent eu l'héroïsme de la souffrance. Max arrivait à l'heure dite et trouvait Diane dans un petit boudoir, où elle se réfugiait en l'attendant. Alors c'étaient des causeries charmantes, de longues intimités mêlées de silences inquiétans. Ils se méfiaient de leur faiblesse. Tous les deux étaient sincères lorsqu'ils supposaient qu'un pareil état de choses pouvait durer longtemps; mais tous les deux tremblaient. Elle avait peur de sa faiblesse à elle; il avait peur de sa faiblesse à lui. Ils ne se disaient pas que les situations extra-humaines sont possibles tant que dure l'exaltation cérébrale qui les a produites, mais qu'il arrive fatalement une heure où, cette exaltation tombée, l'humanité recouvre ses droits.

Depuis deux mois qu'ils se revoyaient ainsi, Diane et Maximilien se mettaient en garde contre eux-mêmes pendant ces heures de leur intimité quotidienne. Ils ne revenaient jamais sur le passé; mais comme leurs yeux parlaient, si leurs lèvres restaient muettes! Elle le questionnait sur ses travaux, sur ses lectures : pour mieux s'étourdir, le jeune homme se jetait dans un labeur acharné. Puis les silences reprenaient, coupant leur causerie. Alors, ils se regardaient pendant des minutes, muets, et des flammes courtes luisaient dans leurs yeux. Peut-être se sentaient-ils plus seuls, moins gênés, lorsque Gemma se trouvait entre eux; ou bien quelquefois, le soir, lorsque M. de Morère et Maximilien dînaient chez Diane. Alors, ne craignant rien, il y avait plus d'abandon dans leurs paroles, moins de réserve dans leur causerie. Presque toujours, Diane s'asseyait au piano; et les mots d'amour dont elle rêvait tout bas, elle les disait tout haut avec la voix inspirée des maîtres.

Cette après-midi-là, après plusieurs visites, Diane rentra chez elle,

à cinq heures, comme d'habitude. Maximilien la précédait de quelques minutes. Il vint à elle, et vivement :

— Vous n'êtes pas souffrante, Joliette? Vous étiez préoccupée, hier, à l'Opéra?

— Préoccupée? Nullement, mais...

Elle s'arrêta. Puis, après un court silence :

— Quelle salle magnifique, reprit-elle sur un ton indifférent.

— Magnifique...

— C'est vous qui paraissiez ennuyé hier, mon ami, quand je vous ai appris le retour de M. de Tandray. Pourquoi?

— Parce que... Tenez, j'ai de mauvais pressentimens : il me semble qu'un malheur nous menace, un malheur auquel nous ne pourrons pas échapper. C'est enfantin... peut-être. Je ne trouve jamais enfantin, cependant, ce qui nous concerne l'un et l'autre. C'est que je suis tellement heureux de vous voir ainsi tous les jours! J'ai tant de bonheur... dans ce demi-bonheur!

— Et pourquoi ne continuerions pas à l'avenir comme par le passé? répliqua Diane avec sa douce fermeté. M. de Tandray est pour moi un peu moins qu'un étranger. Il n'a pas plus le droit de s'occuper de ma vie que je n'ai le désir de m'occuper de la sienne.

Il y eut encore un petit silence. Une sorte de gêne pesait sur eux chaque fois qu'une allusion, même lointaine, effleurait M. de Tandray ou Mme de Morère. Diane sentait bien que Maximilien connaissait ou soupçonnait la vérité; mais autant à cause de sa mère qu'à cause d'elle-même, elle laissait toujours dans l'ombre ce côté cruel de sa vie. Cependant, cette fois, elle comprit que sous la crainte vague du jeune homme se cachait une interrogation muette. Elle s'assit à côté de lui :

— Écoutez, mon ami, il est certaines choses dont nous ne devons jamais parler. Que savez-vous de mon existence? Je l'ignore; de même, j'ignore aussi ce qu'on peut dire de moi devant vous. Mais, je l'affirme, personne n'a le droit de se mettre entre nous. Tels nous sommes, tels nous resterons. Je ne dois compte de mes pensées et de mes actes qu'à vous et à ma conscience.

Elle lui tenait la main; il lisait dans ses yeux fiers toute l'énergie et la volonté de cette noble femme. Puisqu'elle le disait, cela était vrai : rien, ni les choses, ni les hommes, ne pourrait les séparer. Ils s'absorbaient tous les deux dans cette contemplation muette... Soudain un bruit de pas, légèrement étouffé par le tapis moelleux, vint les arracher à eux-mêmes. C'était le marquis, blême, frémissant, essayant de contenir la colère qui grondait en lui. Diane laissa glisser la main de Maximilien; puis, froidement, elle se tourna vers son mari, le regardant avec une hautaine tranquillité.

— Je suis aise de vous rencontrer, monsieur, dit Fabien à Max;

justement je désirais vous parler. Mme de Tandray est présente : cela vaut mieux. Il est peut-être utile qu'elle assiste à la courte explication que je veux avoir l'honneur de vous demander.

Maximilien s'était levé; il ouvrait les lèvres pour répondre, quand Diane, le prévenant :

— Non, pas encore, mon ami, dit-elle. M. de Tandray souhaite une explication. Eh bien! qu'il parle.

Et en même temps elle fixait sur Fabien ses yeux calmes remplis de ce mépris froid qui est la pire des insultes. Le marquis bondit sous l'aiguillon. Il eut un geste de colère, et d'une voix presque violente :

— J'ai à vous demander compte de vos assiduités chez moi, monsieur, assiduités qui me déplaisent et que je vous prie d'interrompre. Je parle à un galant homme et assez nettement pour qu'il me comprenne, je pense.

Maximilien devenait fort pâle : la présence de Diane à cette scène le troublait profondément.

— C'est à moi de répondre, Max, s'écria la marquise avec sa fière assurance. J'ai assez souci de votre honneur pour deviner la provocation qui se cache sous ces paroles. En attendant, c'est une explication que M. de Tandray sollicite; je la lui donnerai.

Elle s'avança vers son mari aussi tranquillement que si elle n'eût pas été jetée en plein drame :

— Vous voulez dire que M. Danglars est venu souvent chez moi pendant votre absence? reprit-elle nettement : cela est vrai. Il viendra de même à l'avenir aussi souvent qu'il lui plaira. Et personne au monde n'a le droit d'agir sur ma volonté ou de peser sur la sienne.

Elle le bravait! Et devant Maximilien! Certes Fabien s'attendait à ce qu'une scène violente éclatât entre sa femme et lui. Mais il ne prévoyait pas qu'elle aurait la hautaine franchise de la provoquer devant celui qu'elle aimait. Il la croyait trop timide pour une telle bravoure. Il la jugeait semblable à ses maîtresses d'autrefois, toujours tremblantes et pâlissantes quand leur mari survenait par hasard. Tant de courage le confondait. Cependant, par un dernier effort de volonté, il sut encore se contenir : il dit, ironiquement :

— Vous avez tort, madame, d'empêcher M. Danglars de répondre. Lui et moi, je vous assure, nous nous serions entendus tout de suite!

— Je suis à vos ordres, monsieur, s'écria vivement Maximilien, désireux de retirer Diane de la querelle qu'il entrevoyait.

— Restez! ordonna-t-elle en voyant le jeune homme se diriger vers la porte.

Et avec une superbe assurance :

— En vérité, on croirait que nous sommes des coupables !

La colère du marquis l'emportait, à la fin. Le sang lui montait au visage : il ne songeait plus à se dompter. Il s'élança vers Maximilien ; et brutalement :

— Vous êtes l'amant de ma femme : je veux vous tuer.

— Voici le mot que j'attendais ! s'écria-t-elle. M. Danglars n'est pas mon amant. Ne croyez pas que je daigne me défendre ! Je l'aime et il m'aime ! Je ne suis pas sa maîtresse, mais c'est pour moi qui veux rester pure, non pour vous que je méprise !

Le marquis jeta un cri rauque. Il eut un geste si terrible que Max se jeta devant lui :

— Vous menacez une femme, dit-il nettement. Vous êtes un lâche.

— Allons donc ! vous en venez où je voulais, et vous ne refuserez pas de vous battre, je pense, après m'avoir insulté !

— Je ne refuse rien, monsieur. Je vous le répète, je suis à vos ordres.

Diane courut à Maximilien, et avec un emportement passionné :

— Te battre contre lui ! je te le défends ! Un homme tel que toi ne se mesure pas avec un homme tel que lui ! Son épée n'est pas digne de croiser la tienne. Écoute, Max. Lui seul au monde n'avait pas le droit de m'aimer, et il a osé me parler de son amour ! Lui seul n'avait pas le droit de m'épouser, et il a osé me demander d'être sa femme ! Que pouvais-je faire, moi ? J'étais une enfant que personne n'aimait, que personne ne défendait. Je ne savais rien de la vie et des choses. J'ai consenti pour fuir une maison où l'on me haïssait. Et nul ne m'a avertie ! J'ai été abandonnée, livrée, vendue à cet homme, si bien que le dégoût me monte aux lèvres quand je pense à tout cela ! J'ai honte de son nom que je porte ; j'ai honte même de mon souvenir, car il est plein des baisers dont il m'a salie !

Elle était si splendidement belle dans cet éclat de colère vengeresse, que M. de Tandray recula, vaincu, épouvanté par les terribles paroles qu'elle prononçait. Diane l'écrasait. Le mépris vivait en elle, et elle en souffletait le misérable. Droite, les yeux pleins de flammes, toute blanche, elle reprit :

— Enfin j'ignorais le passé ; j'étais sa femme... Si je ne l'aimais pas, je pouvais avoir du moins une vie paisible et honorée. Va, sans son ignominie, Max, j'aurais pu t'aimer,.. tu ne l'aurais jamais su ! Il ne m'a même pas permis d'avoir ce qu'ont les autres femmes : un foyer, une famille où l'on trouve le calme, sinon le bonheur... Il m'a outragée dans le plus intime de mon être ; il m'a avilie et dégradée, à ce point que j'ai failli en mourir de désespoir. Il a...

Diane tremblait, se cabrant devant l'épouvantable aveu. Elle s'abattit sur les genoux, écrasée, comme si elle se demandait pardon

à elle-même d'avoir été sur le point de parler. Mais Max comprenait tout. Dans une vision, il aperçut l'existence de cette martyre. Il souffrit par toutes ses souffrances à elle : il eut l'irrésistible besoin de venger les tortures de Diane sur celui qui les lui infligeait. Il s'élançait vers le marquis pour le souffleter : une main arrêta la sienne : celle de M. de Morère, que Gemma avait été chercher.

— Ceci est ma besogne, Max, dit-il. Moi seul ai le droit de châtier cet homme.

Le marquis recula de nouveau. M. de Morère maintenant! Celui-ci restait immobile, au fond de la pièce, l'œil dur, avec ce léger tremblement des mains qui annonce de violentes secousses intérieures. La marquise s'était relevée à la voix de son beau-père.

Il alla vers elle et la baisa tendrement au front ; puis regardant le marquis avec une indicible noblesse :

— Elle est ma fille, dit-il. Qui l'offense me touche et qui la menace m'insulte. Je ne vous tuerai pas... pour le mal que vous m'avez fait ; que m'importe, en vérité, ce que j'ai souffert? Je ne suis pas intéressant, moi. Je porte le poids d'une faute ancienne. Ma faiblesse première a été plus nuisible que ne l'eût été la méchanceté d'un autre. Mais vous osez toucher à cette enfant! A cette enfant innocente! C'est bien : je vous tuerai. Oh! j'en suis certain, allez. Dieu est quelquefois juste. Écoutez-moi et n'oubliez pas que je vous ordonne de m'obéir. Vous vous rendrez à votre cercle; mes témoins vous y rejoindront dans une heure. Vous inventerez un prétexte à rencontre. Nous nous battrons demain à midi. Allez.

M. de Morère parlait nettement, froidement. Sa voix avait un accent dur, implacable, que Maximilien ne connaissait pas. Il avait vu jusqu'alors un homme hautain, réservé avec le monde, mais silencieux et calme. Et voilà que cette nature concentrée se révélait à lui toute nouvelle. Il assistait à cette même métamorphose que Diane, naguère, après son bal de contrat, quand elle entendait de loin une partie de la terrible scène. Quant au marquis, il sortait lentement de sa stupeur première. Se battre avec M. de Morère, c'était crier la vérité à tout Paris. Il balbutia :

— Mais c'est impossible... impossible...

Cette fois, M. de Morère ne fut plus maître de lui. Il bondit vers Fabien, et dans une colère farouche :

— Impossible!..

Puis, se domptant de nouveau, il ajouta avec un calme puissant :

— Voilà quinze ans que je dévore ma honte! Allez-vous-en... Je vous écraserais.

... Le marquis marchait alourdi comme un homme ivre. Il res-

tait encore sous l'impression de stupeur causée par l'apparition brusque de M. de Morère. A cette heure, dans le tumulte de ses idées, il entrevoyait nettement la réalité. Le scandale devenait irrémédiable. Il se rappelait ce mari si longtemps patient, dont il raillait souvent la sottise et qui maintenant se redressait avec une colère tragique. Que dirait-on en apprenant le duel de ces deux hommes? C'était bien là ce qui devait préoccuper ce Parisien sceptique. Il ne songeait pas que lui, le marquis Fabien de Tandray, avait subi un outrage sans oser prononcer un mot. Non. Il pensait : — Que dira-t-on? Il connaissait assez le monde pour savoir que l'opinion serait contre lui. Le Parisien est pressé. Il n'a pas le temps de beaucoup réfléchir et se contente de juger hâtivement les choses. On savait la liaison du marquis et de Catherine. Soudain éclatait l'annonce de son mariage avec Diane. Et quelles plaisanteries alors sur ce pauvre M. de Morère! Puis tout à coup une succession d'incidens non expliqués, non explicables et dignes d'attirer l'attention des gens les plus inattentifs du monde! Diane tombait gravement malade et son mari profitait de la circonstance pour voyager. Catherine, à son tour, s'enfuyait du château de Vairs et revenait à Paris, où elle s'enfonçait à nouveau dans une haute dévotion. Enfin, maintenant, ce duel inattendu entre le beau-père et le gendre et dont tout le monde parlerait. On rapprocherait les faits, on grouperait les vraisemblances.

Fabien était brave cependant; mais comme à beaucoup d'hommes vicieux il lui manquait le courage moral. Capable d'affronter en face un danger réel, il reculait devant le formidable tapage. C'est pour cela qu'il acceptait, la tête basse, les outrages de M. de Morère. De quelque côté qu'il se tournât, la situation se présentait fausse, ambiguë; fatalement il jouait le vilain rôle. A côté de lui, M. de Morère paraissait presque un vieillard. Et cependant ce duel devenait inévitable : en le déclinant, il s'exposait à un affront public de son beau-père.

Soit. Il se battrait. Le monde? Le monde jaserait pendant huit jours, pendant quinze, et puis il se tairait. Paris est aux audacieux et aux impudens. Si on le redoute, il crie : Haro! Il courbe la tête devant ceux qui le bravent. M. de Morère? Il aurait facilement raison de lui. Il le ménagerait, comme on dit; assez ostensiblement pour que ses témoins s'en aperçussent et que tout le monde le sût. Il en serait quitte pour recevoir un coup d'épée.

Tout d'abord, il fallait prévenir l'opinion; il voulait lui jeter le premier la nouvelle avec l'assurance d'un homme fort que rien n'épouvante. Fabien, résolu à jouer ce rôle, n'hésita plus. Il entra dans un café et demanda un verre d'eau : il étouffait. En face de

lui se dressait une glace. Son visage l'effraya : il était livide. Ses lèvres se contractaient sous un effort nerveux. Cette tête prenait une expression farouche et saisissante. Il eut un geste de défi. Le front haut, résolu, sans remords, cet homme, un instant vaincu par un écrasement passager, monta droit à son cercle. Il allait chercher des témoins. Dès le premier salon, il fut accueilli par une phrase qui faillit le troubler :

— Oh! oh! mon cher, qu'avez-vous donc ce soir?

Fabien sourit. Il répliqua d'une voix ferme qu'il se sentait un peu las. Puis il demanda si deux de ses amis se trouvaient là. Comme il désignait des tireurs renommés, le bruit se répandit aussitôt que le marquis de Tandray se battait. N'ayant pas recommandé la discrétion à ses témoins, ceux-ci parlèrent. Alors il y eut un certain silence. Un duel entre le marquis et M. de Morère! Entre le beau-père et le gendre! Voilà qui devenait piquant. On se chuchotait des choses très curieuses. Quelques joueurs s'arrachèrent même aux séductions du baccarat pour contempler le héros du futur scandale. Un ancien conseiller d'état de l'empire, que rien de coutume ne distrayait de son whist, coupa deux cartes maîtresses à son partner : l'événement lui paraissait prodigieux.

A minuit, on savait la nouvelle partout : M. de Morère et le marquis de Tandray se battaient à l'épée, le lendemain, aux environs de Paris. Le reporter d'un grand journal mondain, présent au cercle, se précipita comme un fou dans l'escalier. Il fallait arrêter le clichage, vite, vite! Il importait que, dès le lendemain, à son réveil, Paris connût la croustillante nouvelle, agrémentée de réflexions à double entente. Quant à Fabien, il reprenait lentement possession de son énergie au milieu de cette émotion générale. En face de lui-même il se démontait; en face des autres, il retrouvait son assurance pour leur imposer son audace de condottière du boulevard. Il s'assit à une table de bouillotte et joua quelques heures; et, à minuit et demi, il se retira dans une de ces chambres que les grands cercles tiennent toujours à la disposition de leurs membres.

On arrive aisément à prendre au sérieux les allures conventionnelles qu'on se donne. Maintenant Fabien riait un peu de sa terreur première. Comment s'effarait-il ainsi et croyait-il tout perdu parce qu'un scandale éclaterait? Paris n'en est pas à un scandale près! Est-ce que toutes les mains ne se tendaient pas vers lui? En ce bas monde, on ne refuse son estime qu'à ceux qui craignent de ne pas la mériter. Il dormit paisiblement jusqu'à neuf heures du matin. Ses témoins durent l'éveiller.

Le duel avait lieu aux environs de Paris, à Nogent-sur-Marne, dans une propriété particulière. Une heure de voiture : le temps ne

manquait pas. Le marquis et ses amis déjeunèrent donc à leur aise; et, avec une tranquillité de boulevardiers accoutumés à de pareilles aventures, ils s'en allèrent gaîment, enveloppés dans leurs fourrures, le cigare aux lèvres. Fabien tenait à ce qu'on eût la preuve de sa parfaite sérénité d'esprit. Il s'efforça d'être spirituel et réussit; il raconta assez drôlement une ou deux histoires de coulisses. Par contre, il affecta de ne pas comprendre quand un de ses témoins essaya de connaître la cause réelle de la rencontre. M. de Tandray répéta la fable qu'il débitait : une discussion politique. Il en profita pour flétrir énergiquement la division des partis qui semait ainsi la haine dans les familles les mieux unies! Le témoin feignit d'être dupe, comme la veille, et parla d'autre chose; il se promettait bien que, tôt ou tard, il saurait la vérité. D'ailleurs ni lui ni son compagnon ne doutaient de l'issue de la rencontre. Le marquis tirait souvent dans des assauts publics : il était de première force.

Cependant la voiture filait le long de la route de Vincennes. La propriété où l'on devait se battre s'étalait sur une hauteur, au milieu d'arbres dénudés, en face de la Seine. Depuis le matin le jardinier préparait un emplacement convenable. Ces messieurs le trouvèrent à leur goût. Ils arrivaient en avance d'une demi-heure. Fabien s'accouda contre le parapet d'une terrasse située au fond du jardin : de là on découvrait Paris tout entier, couché comme un lion au repos. Cet homme restait là immobile dans sa fourrure de loutre, insensible au froid vif, pendant que ses témoins se chauffaient dans la maison du jardinier. Il contemplait cette ville où il était né, où il avait vécu et grandi pour éblouir les uns et stupéfier les autres. Dans un de ces retours de conscience, familiers même aux âmes les plus mauvaises, il regrettait que son existence eût ainsi tourné. Après tout, il valait mieux que ses actes. Il se demandait avec étonnement s'il ne touchait pas à l'heure où la créature humaine paie les dettes morales de son passé. Mais cet affaiblissement nerveux ne dura pas longtemps. Chez Fabien la conscience manquait d'éloquence :

— Bah! murmura-t-il avec un geste d'indifférence.

A ce moment, l'un de ses témoins vint l'avertir que son adversaire arrivait. M. de Tandray le suivit. Son premier regard fut pour son beau-père. M. de Morère était pâle, mais calme. Son regard avait une expression d'implacable dureté. On tira au sort le choix des épées et des places et les deux hommes se mirent en tenue de combat.

ALBERT DELPIT.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

MUSÉES DE BERLIN

III[1].

LA GALERIE DE TABLEAUX.

I.

Le musée de peinture est de création tout à fait récente. A part un certain nombre d'œuvres de l'école hollandaise, que le grand électeur avait héritées de la maison d'Orange, il faut aller jusqu'à Frédéric II pour rencontrer des acquisitions de quelque importance faites par les souverains de la Prusse. Encore Frédéric avait-il des goûts très particuliers et une prédilection assez exclusive pour Watteau et les autres maîtres élégans de l'école française, qu'il cherchait à accaparer. Le moment eût été propice cependant, car c'est alors qu'Auguste III de Saxe faisait acheter en Italie et en Hollande les chefs-d'œuvre qui ornent aujourd'hui la galerie de Dresde. Plus tard, en 1815, on se décida à acquérir la collection du marquis Giustiniani, composée surtout de maîtres de l'école de Bologne; mais ce ne fut qu'en 1821 qu'une collection bien autrement remarquable, celle du banquier Solly, vint enrichir le musée de tableaux de premier ordre, parmi lesquels il faut, avant tout, citer les six panneaux des frères Van Eyck, aujourd'hui encore la plus précieuse de toutes les œuvres qu'il possède. A la suite d'un premier triage opéré dans ces divers achats et dans le fonds qu'on avait tiré des châteaux royaux,

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 15 février 1882.

les peintures furent, en 1830, exposées dans les salles de l'ancien musée, et M. Waagen, nommé directeur, se chargea de la rédaction du catalogue qui comprenait près de douze cents numéros. Depuis lors, grâce à son initiative, on s'appliqua d'une manière suivie à accroître le musée. Mais, comme le prix des œuvres d'art avait singulièrement augmenté, après quelques tentatives infructueuses faites dans les ventes publiques, on jugea préférable de s'assurer, toutes les fois qu'on le pourrait, la possession de collections entières en traitant avec leurs propriétaires. C'est ainsi qu'en 1875 et 1878, on a pu acquérir un assez grand nombre d'ouvrages italiens provenant des palais Patrizzi et Strozzi, et réaliser en 1874 un achat beaucoup plus important, celui de la collection de tableaux et de dessins formée par M. Suermondt à Aix-la-Chapelle et qui lui fut payée 1 million de marks (1,250,000 francs).

Loin de chercher désormais à grossir outre mesure le nombre des ouvrages exposés, la direction pense avec raison qu'il convient plutôt d'élever peu à peu le niveau de la galerie par des éliminations faites avec discernement. Attentive à combler les lacunes que celle-ci peut offrir, elle s'applique d'autre part à ne point fatiguer inutilement l'attention du public. Cependant, même avec une façon de procéder aussi judicieuse, le nombre des tableaux s'était bientôt assez accru pour que le local qui leur avait été primitivement affecté devînt insuffisant. Les vices de construction de l'édifice bâti par Schinkel s'accusaient, du reste, de plus en plus, et dans les remaniemens auxquels il a bien fallu de résoudre, on a tâché, sans toujours y parvenir, de multiplier les parois et de pourvoir d'une manière plus convenable au chauffage et à l'aération des salles. Malheureusement aussi, les dispositions mêmes du monument ne se sont pas prêtées à suivre pour le classement des tableaux l'ordre méthodique qu'on a observé dans l'arrangement des autres collections. Il y a, il faut le reconnaître, beaucoup de terrain perdu dans cet édifice, et son appropriation laisse fort à désirer. La rotonde, qui occupe une place excessive, n'a pu être utilisée que pour exposer au rez-de-chaussée quelques sculptures, et au premier étage une série de tapisseries anciennes exécutées d'après les cartons de Raphaël. L'orientation des salles n'a pas non plus permis d'y obtenir pour l'éclairage une égalité parfaite: dans les unes, la lumière fait un peu défaut, d'autres sont exposées au soleil pendant une partie du jour. Du moins ces salles, au nombre de vingt-sept, sont-elles de dimensions assez restreintes pour qu'on ait pu y grouper les tableaux dans l'ordre le plus convenable à les faire valoir mutuellement. Ce qui est plus essentiel encore, ces tableaux sont entretenus avec un soin qui fait honneur à l'habileté et à la prudence des restaurateurs chargés de ce service. Suivant un usage excellent et qui tend, du reste, à se généraliser

de plus en plus dans tous les musées de l'Europe, chaque peinture porte sur un cartel, avec la désignation du sujet, celle de l'auteur, les dates de sa naissance et de sa mort, enfin le nom de l'école à laquelle il appartient. Ces renseignemens suffisent à la plupart des visiteurs ; ceux qui en désirent de plus étendus doivent recourir au catalogue provisoire rédigé par les deux directeurs, MM. J. Meyer et W. Bode, et dont la dernière édition remonte à 1878.

En parcourant les salles consacrées à la galerie de peinture, un court examen suffit pour reconnaître que ni les grandes époques, ni les grands maîtres n'y sont représentés par des œuvres bien importantes. A raison même de sa trop récente création, le musée de Berlin se trouvait dans un état d'infériorité dont, malgré les plus sérieux efforts, il n'a pu entièrement se relever. On s'est appliqué du moins à écarter de ce musée toutes les productions insignifiantes ou médiocres. Tel qu'il est aujourd'hui, il a sa physionomie propre, et comme la National Gallery de Londres, dont la formation date à peu près de la même époque, il contient les plus précieux élémens d'étude pour l'histoire des origines et du développement de la peinture, aussi bien dans les Flandres qu'en Italie. Les panneaux des Van Eyck sont, il est vrai, le seul ouvrage tout à fait hors ligne qu'on y puisse citer, mais la réunion des primitifs italiens, des *quattrocentisti*, est peut-être la plus nombreuse et la plus remarquable qui existe. En signalant ici les œuvres capitales de la collection, nous nous arrêterons de préférence à celles qui se rapportent à cette période de jeunesse et de progrès. Il y a un intérêt d'une nature particulière à voir ainsi un art croître peu à peu, à sentir que tous les pas qu'on fait avec lui rapprochent de la perfection. Dans ses timidités comme dans ses audaces, les manifestations de cet art ont un caractère de sincérité et de candeur dont sa maturité n'égalera pas toujours le charme. Il n'a pas encore eu le temps de se détacher de la société au milieu de laquelle il a pris naissance ; il reste intimement lié à sa vie, et quand il veut traduire ses aspirations, il leur prête une éloquence qui nous touche d'autant plus qu'elle s'exprime d'une manière plus simple et plus ingénue.

II.

Berlin devenant la capitale de l'empire germanique, il était naturel qu'on songeât à y réunir les meilleurs ouvrages de l'art allemand. Mais la fécondité de cet art n'a été ni bien grande, ni de bien longue durée, et après la part qu'avaient déjà prélevée les églises ou les collections de Cologne, de Nuremberg, d'Augsbourg, de Munich ou de Vienne, la réalisation d'un tel dessein devenait

fort difficile. Tout en glanant ce qu'on a pu, on n'est arrivé qu'à un médiocre résultat. L'école primitive de Cologne est à peu près absente du musée de Berlin. Quant à l'école de Nuremberg, Wohlgemuth n'y figure pas, et Dürer, son illustre élève, n'y est représenté que par un petite *Vierge*, nouvellement acquise du marquis Gino Capponi, mais assez disgracieuse, et qui nous montre, une fois de plus, à quel point le sentiment de la beauté féminine était étranger au grand maître. Très altérée par de nombreux repeints, cette *Vierge* appartient, du reste, à ce moment de la vie de Dürer où, pressé par les commandes de l'empereur Maximilien, il a produit ses peintures les plus faibles. En revanche, les œuvres des imitateurs ou des élèves de Dürer sont nombreuses; mais à part quelques timides essais de paysage par Altdorffer et des portraits assez remarquables d'Aldegrever et surtout de G. Pencz, elles ne méritent que peu d'attention. Leurs compositions nous offrent des spécimens déplaisans de ce style bizarre, surchargé de détails incohérens, où le gothique se mêle à la renaissance et qui semble un avant-goût de ce *rococo* dont deux siècles plus tard l'Allemagne sera infestée. Ce n'est pas de Cranach qu'on pouvait attendre une rénovation. Mêlé de près à la vie agitée de ce temps, il a dû sans doute à ses relations plus qu'à son talent la renommée dont il a joui. Comme presque toutes les collections allemandes, le musée de Berlin possède sa bonne part de ces portraits des premiers réformateurs sur lesquels le peintre a un peu trop prodigué le dragon ailé qui lui sert de signature. Ce monogramme, si souvent répété qu'il semble une marque de fabrique, n'est pas non plus une recommandation bien efficace pour les tableaux où, sous les noms d'Ève, de Diane ou de Vénus, nous retrouvons le type toujours pareil d'un modèle dont Cranach a beaucoup abusé et qui promène à travers la campagne la gaucherie minaudière d'une nudité qui n'a jamais la beauté pour excuse. Quant à Cranach le jeune, sa *Fontaine de Jouvence* est tout à fait grotesque, et il n'était guère de sujet assurément qui pût mieux lui permettre d'étaler le mauvais goût et la vulgarité qui le caractérisent.

Un seul homme, à cette époque, eût été à même d'exercer sur l'art allemand une influence vraiment féconde, en le ramenant, par son propre exemple, à la simplicité. Mais au moment même où son talent aurait pu lui assurer cette influence, Holbein quittait l'Allemagne pour n'y plus revenir. Sans prétendre au rôle de novateur, sans avoir même des aspirations aussi variées, ni peut-être aussi hautes que le maître de Nuremberg, Holbein, du moins, ne visa jamais qu'un but qu'il pouvait atteindre. Tandis que chez Dürer une technique défectueuse a ruiné la plupart de ses tableaux dans lesquels d'ailleurs la facture est sèche, la couleur insignifiante et le dessin lui-

même inégal ou compromis par des fautes de goût, Holbein a touché à la perfection dans un grand nombre d'œuvres irréprochables. Chez lui, les plus rares qualités du peintre se montrent avec un tel éclat et dans une si intime union qu'il est aussi impossible de découvrir entre elles une trace d'infériorité que de les supposer l'une sans l'autre. Dans le vaste programme qu'il s'était proposé, Dürer s'efforçait trop souvent de concilier des préoccupations contradictoires. Tour à tour dans sa vie, et quelquefois simultanément dans une même composition, l'Allemagne et l'Italie, la renaissance et le gothique, l'imitation stricte de la nature et les conceptions les plus idéales se disputaient ses préférences. Holbein ne s'embarrassait pas de visées si complexes ; il savait ce qu'il voulait, sa simplicité faisait sa force, et il suivait sa droite voie. Tout d'une pièce, sans défaillance, mettant dans ses œuvres cette puissante unité qui permet de les distinguer entre toutes, il est à ce point égal à lui-même qu'en présence des trois portraits du musée de Berlin, il serait difficile de motiver une préférence. Tous les trois, du reste, appartiennent à l'époque de sa pleine maturité. Nous nous arrêterons au plus important, un vrai chef-d'œuvre, qui, après avoir fait partie de la galerie d'Orléans, est entré au musée avec la collection Solly. Aux qualités d'exécution que nous sommes habitués à trouver chez le peintre d'Augsbourg se joint ici la beauté de la composition et de l'harmonie générale du tableau. Avec ses longs cheveux blonds, son teint pâle, son visage au contour un peu amaigri et ses petits yeux au regard profond, ce personnage, jeune encore, offre un type d'une distinction accomplie. Vêtu d'un riche costume, — barrette noire, manteau noir brodé de fourrures, chemisette blanche et pourpoint à manches bouffantes d'un rouge écarlate, — il tient à la main une lettre qu'il s'apprête à décacheter et dont l'adresse, écrite dans le dialecte du midi de l'Allemagne, porte son nom : George Gyze. Cet élégant seigneur est un marchand de Londres, probablement un de ces négocians allemands avec lesquels Holbein était alors en relations et qui vivaient groupés dans le quartier qui leur servait de centre commercial, le Stalhoff. Sur les parois du cabinet de travail sont disposés divers objets à l'usage de ce jeune homme : des balances à peser l'or, des clés, des bagues servant de sceaux et des poinçons. Devant lui, une table recouverte d'un tapis d'Orient supporte également sa montre, son cachet, un encrier avec une plume et, à côté, un verre de Venise où des œillets et d'autres mignonnes fleurettes baignent dans une eau pure. Holbein a répété plusieurs fois le nom du modèle, auquel il a ajouté l'indication de son âge, trente-quatre ans, et la date de cette œuvre, 1532. Comme pour nous renseigner également sur la nature morale de ce jeune homme, au-dessous du nom de Gyze, il a écrit cette

devise : *Nulla sine mœrore voluptas.* La présence de ces fleurs jusque dans ce réduit consacré au négoce, et le rappel de cette pensée mélancolique, en rapport d'ailleurs avec l'expression de ce visage intelligent et maladif, viennent ingénieusement compléter une individualité morale et la rendent particulièrement attachante. Intéressant par cette étude de la vie intime, le tableau, à distance, est d'une tenue superbe, et le ton vert du fond, — un beau vert, plein, égal et de valeur moyenne, — accompagne de la manière la plus heureuse les colorations du pourpoint et des chairs, dont il fait admirablement ressortir l'éclat et la fraîcheur. Tout cela produit un ensemble inoubliable, où l'on sent à la fois la pensée et la main d'un maître, et si l'on veut apprécier exactement la supériorité d'Holbein, il suffit de le comparer avec ceux des artistes ses contemporains, dont pourtant l'habileté était grande; avec Bruyn, le peintre de Cologne, par exemple, ou avec Amberger, dont le *Portrait du cosmographe S. Munster* est un des meilleurs ouvrages. Entre ce portrait, si excellent qu'il soit, et celui de George Gyze, il y a toute la distance qui sépare le talent du génie.

Après Holbein et l'école de Dürer, l'art allemand a fini de vivre. A peine peut-on trouver çà et là, en suivant le cours des temps, quelques noms d'artistes qui, nés en Allemagne, vont à l'étranger pour y chercher des enseignemens ou pour y vivre. Rottenhammer, bien que compatriote d'Holbein, pourrait être classé parmi les Vénitiens, et Elsheimer, né à Francfort, se fixe à Rome, où ses compositions et ses petits paysages jouissent de la faveur publique et exercent une vive influence sur Lastman d'abord, puis sur Rembrandt lui-même à ses débuts. Peu à peu cet art bien affaibli s'appauvrit encore. C'est à l'extrême pénurie où l'on était réduit alors que Mengs a dû d'être considéré comme un grand peintre, non-seulement à Dresde, mais jusque dans la patrie de Raphaël et dans celle de Velasquez. Angélica Kauffmann, qui n'a guère été moins célèbre, nous montre la molle fadeur de son pinceau dans cette tête d'expression où elle s'est représentée elle-même en bacchante, décolletée, les cheveux au vent, pour le plus grand bonheur des copistes de profession. Enfin avec ses deux tableaux du *Colin-Maillard* et du *Jeu du coq*, froids et lourds pastiches de Watteau, Chodowiecki a tenu à nous prouver que les plus habiles graveurs peuvent être de très mauvais peintres.

III.

Si les maîtres allemands, Holbein excepté, ne sont représentés que d'une manière fort insuffisante au Musée de Berlin, on y trouve en revanche un ouvrage capital de l'ancienne école des Flandres.

Ce sont les panneaux de l'*Adoration de l'Agneau*, peints par les frères Van Eyck pour la décoration d'une chapelle de l'église Saint-Jean, aujourd'hui Saint-Bavon, à Gand. Vendus à vil prix en 1816 par les administrateurs de cette église, ils furent achetés en 1821, avec la collection Solly, par le roi de Prusse.

L'ensemble primitif comprenait douze panneaux disposés sur deux rangs, sept en haut et cinq en bas, et sauf ceux du centre, peints sur leurs deux faces. Le Musée de Berlin possède six de ces volets, et il a de plus acquis en 1823 deux des excellentes copies faites en 1558 par Michel Coxie. L'ensemble se trouve donc restitué presque dans son intégrité, puisqu'il n'y manque plus que l'*Adam* et l'*Ève* du Musée de Bruxelles et la *Vierge* et le *Saint-Jean* qui, ainsi que les deux tableaux copiés par Coxie, sont demeurés en la possession de l'église Saint-Bavon. Fermés, les volets portent sur leurs faces extérieures l'*Annonciation*, et, de part et d'autre, outre les Saints, les Prophètes et les Sibylles qui ont prédit la venue du Christ, les portraits des deux donateurs agenouillés, *Jodocus de Vydt* et sa femme *Isabella Burluut*. Une inscription latine aujourd'hui effacée en partie et qui a donné lieu à de nombreux commentaires, nous fournit à la fois les noms des donateurs et ceux des artistes : les deux frères Van Eyck. Elle nous apprend, de plus, que l'œuvre commencée par Hubert (l'aîné des deux) a été finie par son frère Jean et mise en place le 6 mai 1432. L'époque de la commande étant restée ignorée, la part qui revient à chacun des frères dans l'exécution demeure fort difficile à établir. Toutefois il est permis de penser qu'avant sa mort, dont la date est connue (18 septembre 1426), Hubert avait dû exécuter une notable partie du travail et qu'il en avait, en tout cas, fourni la composition. On s'accorde aussi généralement, et pour des raisons qui semblent assez plausibles, à attribuer à Jean les panneaux du bas, dans lesquels les figures sont de moindres dimensions et dont la supériorité est manifeste.

Suivant un parti souvent adopté à cette époque, la décoration extérieure des volets a été tenue dans une gamme claire et une tonalité effacée. Les figures des deux saints (saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste) sont peintes en grisaille et placées dans des niches comme des statues gothiques. Quant aux donateurs, leur ressemblance, on peut l'affirmer, devait être frappante. La femme, vêtue très modestement, — capeline blanche, robe d'un rouge passé, avec des paremens verts au col et aux manches, — n'est pas de mine fort avenante; sa physionomie, un peu vulgaire, a une expression de volonté et de décision qui contraste avec celle de son mari. Lui aussi est simplement vêtu d'une large houppelande rouge bordée de fourrures; une aumônière noire pend à sa ceinture. Il n'y a plus beau-

coup de vie dans son regard, et il ne semble pas que beaucoup d'idées se soient jamais agitées sous son crâne dépouillé, à la peau amincie, luisante et collée aux tempes. L'*Annonciation* complète la série des sujets représentés sur les volets extérieurs. Les Van Eyck n'en ont pas modifié les données habituelles. Enveloppé dans un grand manteau blanc richement brodé d'or et retenu par une agrafe de pierres précieuses, l'ange Gabriel s'avance vers la Vierge, et tenant d'une main une tige de lis blanc, de l'autre il salue Marie. Celle-ci, vue de face, agenouillée, est chastement drapée dans un long vêtement blanc dont les plis épais retombent autour d'elle. Les mains croisées sur sa poitrine et les yeux levés au ciel, elle manifeste son humble abandon à la volonté divine. Au-dessus, plane la colombe mystique. Au fond, à travers les colonnettes des deux fenêtres gothiques, on aperçoit les toits de maisons d'apparence modeste, peut-être l'habitation des donateurs, avec leurs pignons flamands qui se découpent sur un ciel pâle. L'aspect effacé des panneaux extérieurs contraste vivement avec la magnificence et l'éclat que présentent les peintures intérieures. Comme ces parfums subtils qui révèlent aussitôt leur puissance dès qu'on vient à ouvrir les vases qui les contiennent, ainsi la riche harmonie, l'animation, la variété des scènes et la splendeur du coloris se découvrent à vous tout d'un coup quand les volets sont déployés. Ce n'était, au dehors, que l'annonce et la préparation du mystère, vous en voyez maintenant l'accomplissement et la glorification. Groupés autour des imposantes figures de Dieu le Père, de la Vierge et de saint Jean, des anges, presque de grandeur naturelle, apparaissent couverts de robes de brocart rouges, vertes, bleues, ornées des plus riches broderies. Les uns chantent, debout devant un lutrin, pendant que l'un d'eux marque le rythme ; d'autres, rangés à côté de sainte Cécile, assise à son orgue, jouent de divers instrumens. Sur leurs visages ronds et vermeils, aux types bien flamands, le peintre a naïvement exprimé l'ardeur qui anime tous les exécutans de ce céleste concert. Les sourcils froncés, les yeux demi-clos, ils font effort pour se tirer avec honneur du difficile passage où ils sont engagés. Ces détails, d'un réalisme ingénu, peuvent sembler ici un peu puérils, mais tous les arts ont admis, à leur début, ces traits familiers, et les maîtres italiens, bien que leur goût soit réputé plus pur et leur style plus élevé, nous en offriraient plus d'un exemple. Un tel naturalisme, il est vrai, devient moins supportable quand il s'attaque à la représentation du corps humain dans sa nudité. Aussi ne pouvons-nous déplorer beaucoup l'absence, à Berlin, des deux panneaux d'Adam et Ève, qui, distraits de cet ensemble, étalent au musée de Bruxelles leur laideur farouche et un peu bestiale.

En revanche, les quatre panneaux du bas, avec leurs figures de

dimensions plus restreintes, sont de purs chefs-d'œuvre et constituent, à notre avis, la partie la plus remarquable de ce prodigieux travail. A gauche de l'*Adoration de l'Agneau* (le tableau central, remplacé ici par la copie de Michel Coxie), *les Défenseurs du Christ* mènent leur brillante chevauchée. Magnifiquement parés, tout étincelans de pierreries, les rois, les princes, les guerriers s'avancent, les étendards flottant au vent, l'épée au poing, résolus, pleins de courage et sûrs de vaincre. A côté d'eux, *les Juges intègres*, dans des costumes plus pacifiques, cheminent paisiblement sur leurs débonnaires montures. Parmi eux la tradition veut que les deux peintres se soient représentés : Hubert, au premier plan, monté sur un cheval blanc, emmitoufflé dans une pelisse fourrée, un visage honnête, placide, avisé, et, un peu plus loin, Jean, de physionomie plus vive, l'air avenant, le regard observateur. Entre toute ces figures, dont pourtant l'individualité est si nettement accusée, il n'en est pas, en effet, qui semblent plus vivantes, ni mieux caractérisées que celles de ces deux cavaliers. A droite, faisant pendant aux juges et aux guerriers, *les Ermites*, aux longues barbes blanches, sortent de leurs grottes ou de leurs retraites. Leurs attitudes sont graves, leurs visages austères et vénérables, et sur leurs robes de bure pendent les chapelets qui mesurent pour eux les longues heures de la vie solitaire. Madeleine et Marie l'Égyptienne sont confondues dans leurs rangs. Enfin, sur le dernier panneau, saint Christophe, un géant à la mine sauvage, marche à la tête de la troupe des *Pèlerins* et guide à travers le monde leur course aventureuse pour les amener aux pieds de l'*Agneau*, le centre et l'objet de toutes les adorations de ces fidèles serviteurs. Derrière ce cortège où se trouvent réunies toutes les conditions de la société chrétienne, un admirable paysage ouvre ses vastes horizons. Des prairies émaillées de fleurs étendent leur tapis, et du milieu des sombres végétations qui couronnent les rochers, sortent çà et là les silhouettes d'arbres exotiques, des orangers chargés de fleurs et de fruits, des cyprès, des pins parasols et des palmiers. Sur les montagnes s'étagent des villes et des châteaux forts, et des volées d'oiseaux s'ébattent librement dans le ciel d'un bleu profond, où flottent quelques nuages d'argent.

Telle est cette œuvre grandiose et complexe qui défie toute description. D'où venait donc cet art qui, à peine né, apparaissait ainsi armé de toutes pièces et osait affronter de pareils sujets? Comment s'était-il affranchi des lenteurs qui, d'ordinaire, accompagnent toute tentative humaine? Comment, se posant, dès ses débuts, les plus difficiles problèmes, arrivait-il, du premier coup, à les résoudre tous? Parmi les causes qui peuvent expliquer sa subite apparition, les exemples des peintres de l'école rhénane ont tenu sans doute une

assez large place. Maître Wilhelm et ses prédécesseurs anonymes avaient ébauché, non sans grâce, le programme de cet art nouveau, et vaguement ils en avaient pressenti les voies. Mais, sans parler des procédés qu'inauguraient les Van Eyck, il y a dans leurs compositions, dans leur dessin, dans leur coloris quelque chose de voulu, d'achevé, de parfait qui dépasse de bien loin ces timides tâtonnemens. Quelle qu'ait pu être l'influence de l'école rhénane, en Flandre même, un goût plus pur et un sentiment plus élevé de l'art s'étaient depuis longtemps manifestés dans la statuaire de bois ou de pierre, et surtout dans la peinture des miniaturistes. A la cour des ducs de Bourgogne, l'une et l'autre brillaient d'un vif éclat, et quand on cherche l'origine et le centre de ce mouvement de rénovation qui se produisit alors dans les lettres et dans les arts au nord de l'Europe, c'est toujours, on le voit, vers les princes de cette maison que l'on est ramené. Les « ymaigiers » qui travaillaient pour eux étaient les plus renommés de ce temps, et la bibliothèque qu'ils avaient formée passait à bon droit pour « la plus riche et noble librairie du monde. » Le soin même que prenait Philippe le Bon d'attacher Jean Van Eyck à sa personne en qualité de « peintre et valet de chambre » témoigne autant en faveur du talent de l'artiste que du goût du prince. Celui-ci d'ailleurs n'avait eu qu'à s'applaudir de son choix. Dans cette condition d'une domesticité qui, à cette époque, n'avait rien d'humiliant, Van Eyck s'était montré fidèle serviteur et peintre habile. Chargé à plusieurs reprises de missions lointaines et délicates, il s'en était acquitté avec honneur. Au retour d'un voyage à Lisbonne, entrepris pour aller faire le portrait de la princesse Isabelle de Portugal, que Philippe avait eu un moment la pensée d'épouser, il avait reçu de nouvelles preuves de la bienveillance du duc, qui se plaisait à vanter « sa loyauté et prudhomie. » Entouré de ces précieux encouragemens, le peintre, en se fixant successivement à Bruges et à Gand, ne pouvait trouver pour le développement de son talent un milieu plus favorable que ces deux villes dont, à ce moment, la richesse et la culture intellectuelle étaient tout à fait remarquables.

Si grande cependant qu'on suppose la part de ces secours extérieurs, le génie des Van Eyck peut seul expliquer des œuvres dont l'originalité et la perfection laissent à une telle distance tout ce qui s'était fait jusque-là. Quand, à la mort de son frère, Jean resta seul chargé de l'achèvement du travail commandé par Jodocus de Vydt, le double emploi de peintre et de valet de chambre était loin, paraît-il, d'absorber son activité, car de 1426 à 1432 il put le mener à fin. C'est certainement à cette époque qu'il convient, en effet, de rapporter l'exécution des panneaux du bas, dans lesquels les souvenirs de la végétation du Midi ont trouvé place. Jean était alors

dans sa pleine maturité. Aux dons les plus heureux il avait pu ajouter le bénéfice de l'intelligente direction qu'il avait reçue de son frère et celui d'une complète expérience de la vie. Comme son esprit, son talent n'avait pas cessé de grandir, et il était prêt pour l'œuvre colossale à laquelle il devait se consacrer tout entier, une des plus vastes que jamais artiste ait pu rêver, une de celles qui, exigeant la réunion de toutes les qualités du penseur et du peintre, lui permettaient le mieux de montrer tout ce qu'il valait.

D'autres viendront après Van Eyck qui se tailleront des tâches plus restreintes et des spécialités plus modestes. Il y aura des peintres de genre, de portraits, de paysage, d'architecture, de fleurs ou de nature morte : Van Eyck aura fait excellemment tout cela. Comme portraitiste, il vaut Holbein, et Breughel, à ses meilleurs jours, n'aurait pas su mieux peindre le beau lis blanc que l'ange Gabriel tient à la main. D'un bout à l'autre de cette immense épopée, l'exécution est merveilleuse. Le dessin, très personnel, pénétrant, incisif et rigoureusement exact, insiste sur les traits physionomiques avec un sens profond de la vie. S'il a plus de virilité que de grâce, s'il excelle surtout à reproduire avec force un mâle visage, les deux saintes femmes qui se mêlent au cortège des ermites nous montrent qu'à l'occasion il sait aussi exprimer le charme de la beauté féminine. La couleur a le même caractère de puissance et de plénitude que le dessin. Bien que montée au plus haut degré d'intensité, elle arrive toujours à trouver des ressources et à les varier. Ses transparences sont si veloutées, ses profondeurs si mystérieuses, son éclat si magnifique qu'on se demande quels principes subtils et quelles mixtions savantes ont pu produire ces bleus, ces verts, ces rouges dont la violence serait excessive s'ils ne se tempéraient entre eux. A distance, en effet, leur richesse est contenue, et l'aspect de l'ensemble reste plutôt grave que brillant. Quant à la touche, elle semble défier la nature, à force de souplesse. Il n'est pas d'objet dont elle n'ait raison et qu'elle ne mette en quelque sorte sous vos yeux : carnations, étoffes, marbres, métaux, pierres précieuses, toute matière est rendue dans sa forme, sa couleur, sa substance. Où que le regard se porte, il ne trouvera jamais en défaut ce pinceau posé, précis, scrupuleux, qui prend la quantité qu'il faut de couleur, avec sa nuance et son degré d'intensité, l'applique comme il convient et donne au travail la qualité et le fini qu'il doit avoir. Large et simple si on s'en tient à l'aspect d'ensemble, ce travail, observé en détail, ne découvre que des mérites nouveaux à l'examen le plus attentif. Aucun abandon d'ailleurs, pas de ces facilités charmantes ni de ces sous-entendus que l'art connaîtra plus tard. Ne comptez pas sur pareilles surprises, ou plutôt n'en cherchez pas d'autre que celle d'une perfection toujours égale à elle-même. A la

voir, vous seriez tenté d'oublier que le procédé lui-même ici est nouveau, et que le peintre en est l'inventeur. Ces panneaux, ces huiles, ces couleurs, il a dû les préparer, et tous ces soins, dont depuis longtemps nos artistes se sont déchargés, ont été pris avec une telle vigilance, ils aboutissent à une pratique si excellente, tout cela est si indissolublement uni, si résistant qu'après plus de quatre siècles et demi l'œuvre semble faite d'hier. Elle est restée intacte et éclatante sous son émail, tandis qu'à peine terminées, et souvent Dieu sait comme! la plupart des peintures de notre temps se ternissent déjà ou s'en vont en lambeaux.

Le musée de Berlin possède encore deux autres œuvres de Jean Van Eyck; l'une, signée et datée de 1438, porte la modeste devise du peintre : « *Als ich kann* » (Du mieux que je peux). C'est une tête de Christ de grandeur naturelle vue de face et qui présente bien le même caractère que la figure de Dieu le Père dans *l'Adoration de l'Agneau*. L'autre est ce curieux portrait de *l'Homme à l'œillet*, provenant de la collection Suermondt et que la belle gravure de M. Gaillard a fait connaître. Le travail des années est accusé d'une manière impitoyable sur le visage terne, parcheminé, sillonné de rides et de plis nombreux. Mais le regard de ce petit œil gris est resté clair, et l'expression de cette physionomie prudente et un peu soupçonneuse demeure encore singulièrement vivante.

Ainsi que toujours on peut l'observer au début de l'histoire de l'art, à l'apparition de génies tels que les Van Eyck succède une période d'assimilation, de recueillement, de recherches partielles et ingrates. Les foules qui suivent ces hommes extraordinaires ne vont point du même pas. Embarrassées dans les difficultés de la route, il leur faut parfois bien des efforts pour qu'elles les rejoignent sur les sommets où seuls, du premier coup, ils sont parvenus. Comme en Italie après Giotto, en Flandre après les Van Eyck, ce temps d'arrêt sera long. Le talent n'est guère moindre cependant chez leurs successeurs, notamment chez Van der Weyden et Dyrk Bouts, dont le musée de Berlin possède d'importans ouvrages. Mais ce talent d'exécution très réel s'allie à des étrangetés de style ou de composition qui, dans l'école, deviendront de plus en plus déplaisantes. Après une éclosion si brillante, la peinture semble rétrograder et son habileté toute matérielle est impuissante à masquer les fautes de goût qui se voient dans la plupart de ses productions à cette époque. On est heureux quand, par hasard, le charme d'un sentiment plus personnel arrive à s'y faire jour, comme dans cette *Vierge* de Memling qui, bien que fatiguée par le temps, montre la fleur de poésie et l'expression de suavité qui font l'originalité de ce maître. Après Memling d'ailleurs, la forte unité de l'école primitive est bientôt rompue et, parmi les œuvres assez nombreuses que compte ici cette

période intermédiaire qui s'étend jusqu'à Rubens, il serait aisé de démêler celles qui, — comme l'*Annonciation* et le *Jugement dernier* de Petrus Cristus, le *Christ sur la croix* de Gérard David, et surtout la *Vierge glorieuse* de Quintin Massys, — attestent la persistance des anciennes traditions nationales, et celles où Van Orley et Mabuse, par exemple, laissent voir une préoccupation assez malencontreuse du style italien, qu'ils travestissent en croyant l'imiter.

Entre ces fluctuations contraires l'art va s'amoindrissant peu à peu. Dans le portrait seulement, il parvient à se maintenir à un niveau supérieur. Ce n'est pas là du reste un fait isolé. L'influence décisive que le portrait a exercée sur les destinées de la peinture se manifeste clairement à travers son histoire. En essayant de reproduire un visage humain avec la variété infinie des modifications que l'âge, le sexe, le tempérament et les habitudes apportent dans son aspect, l'artiste est aux prises avec les exigences à la fois les plus délicates et les plus précises. A d'aussi salutaires enseignemens se sont formées toutes les écoles, et après y avoir acquis leur indépendance, c'est grâce à eux encore qu'elles ont échappé à l'étroitesse des conventions qui pouvaient fausser leur développement. En face de son modèle, tout peintre digne de ce nom est tenu à une sincérité absolue. Tel qui dans ses compositions est affecté, peu naturel, esclave d'un maître ou systématiquement rivé à une doctrine, arrive, comme par une sorte de dédoublement de lui-même, à redevenir simple, naïf, à être même original quand il ne cherche plus qu'à exprimer la fidèle ressemblance de l'être humain qui pose devant lui. Le réalisme un peu gauche qui dépare les sujets mythologiques ou sacrés où s'égarent la plupart des peintres de la Flandre qui ont suivi les van Eyck, est presque une qualité dans les consciencieux portraits que quelques-uns d'entre eux nous ont laissés. Henri de Blès, dont la valeur comme paysagiste nous paraît un peu surfaite, se révèle au musée de Berlin comme un excellent portraitiste. A côté de lui, Mabuse, Martin van Heemskerke, Ant. Moro avec ses *Chanoines d'Utrecht*, et même des artistes moins en vue, tels que Neuchâtel et les Pourbus, démontrent amplement aussi ce qu'était encore cet art du portrait quand déjà toute originalité avait à peu près disparu de l'école. Mais, le portrait excepté, la décadence s'accuse de plus en plus. Entre les représentans attardés d'un archaïsme qui n'a plus la naïveté pour excuse et les prétendus novateurs qui croient s'inspirer de l'Italie dans des œuvres bâtardes aussi dépourvues de style que de naturel, la peinture des Flandres semble, par un affaiblissement graduel, marcher vers un complet épuisement. Quand on voit la *Minerve avec les Muses* et toutes les fades allégories auxquelles Otto van Veen a dû sa célébrité, rien ne fait présager qu'une rénovation soit prochaine, ni surtout que la gloire en soit réservée

à l'élève d'un tel maître. Mais le prodige éclatant qu'à l'origine le génie des Van Eyck avait réalisé, le génie de Rubens allait, dans des conditions tout aussi imprévues, en renouveler le miracle.

Le musée de Berlin, bien qu'il porte le nom de Rubens inscrit quinze fois à son catalogue, ne possède cependant aucune de ces productions capitales telles qu'en ont la plupart des grandes galeries de l'Europe. Le désir très louable de combler cette lacune a sans doute contribué pour beaucoup à l'achat récent du grand tableau de *Neptune et Amphitrite*, qui, au printemps dernier, a été payé au comte de Schœnborn la somme respectable de 250,000 francs. Le prix élevé aussi bien que le mérite fort discutable de cette toile ont soulevé entre la presse berlinoise et la direction des musées une polémique longue et acharnée. Pour nous, qui n'avons aucune raison de nous passionner en cette affaire, il nous paraît que l'œuvre dont il s'agit ne mérite ni les louanges ni les critiques excessives dont elle a été l'objet. Son attribution à Rubens, tour à tour niée et soutenue avec une grande abondance d'argumens, nous la trouvons possible, mais sans penser pour cela qu'elle fasse grand honneur au maître. Dans cette composition assez banale, une seule figure, celle d'Amphitrite, nous semble digne de lui, à cause de son exécution facile et de la blonde et claire transparence de ses ombres. Quant aux autres personnages, ils sont d'une insignifiance parfaite; le coloris général est dépouillé et la facture froide et sans charme. Assez peu recommandable par son mérite, l'œuvre deviendrait intéressante par sa date, s'il fallait toutefois accepter celle de 1609, à laquelle conclut un des directeurs (1). La thèse nous paraît peu soutenable. En admettant que l'œuvre soit sortie de l'atelier de Rubens, c'est plus tôt ou plus tard, croyons-nous, qu'il conviendrait d'en placer la date : plus tôt, si on la suppose tout entière peinte de sa main encore inexpérimentée; plus tard, si, pour expliquer les traces nombreuses de timidité ou de défaillance, on consent à y reconnaître la collaboration des élèves, dont, quelques années après 1609, le maître, désireux de battre monnaie, utilisait un peu trop largement le concours. Sans être un chef-d'œuvre, le *Saint Sébastien* du musée de Berlin, qu'on s'accorde à considérer comme ayant été peint vers 1606, pendant le séjour de Rubens en Italie, nous montre une entente du tableau, une décision, des qualités de coloris et un entrain qui font par trop défaut à cette grande machine mythologique.

Sans nous arrêter aux autres toiles plus ou moins suspectes, plus ou moins insignifiantes qui se réclament du nom de Rubens, nous trouverons une expression plus heureuse de son talent dans ses

(1) *Neptune et Amphitrite de Rubens*, article de M. J. Meyer. *Jahrbuch der Kœniglichen Kunstsammlungen*, 1881.

esquisses, les unes très sommaires et enlevées en quelques traits, comme la *Prise de Tunis;* les autres poussées jusqu'à cet état de demi-achèvement auquel, avec un tel maître, on ne voit pas ce qu'on pourrait ajouter. Tels sont, par exemple, le *Christ mort*, un petit tableau très pathétique et d'un sentiment tout moderne, et surtout le *Persée et Andromède*, une merveille où l'on retrouve Rubens tout entier avec ses meilleures qualités. Ce n'est pas que les deux personnages principaux soient des modèles de beauté et de noblesse académique. Épaisse et rebondie, la jeune fille semble un peu trop faite pour tenter la férocité du monstre auquel elle vient d'échapper, et son libérateur, empanaché comme un héros de théâtre, n'offre pas non plus un type d'une bien haute distinction. Quant à la robuste monture de Persée, elle paraît plutôt taillée pour traîner les camions des brasseurs d'Anvers que pour voler dans les airs. Tout cela saute aux yeux, et pourtant on y songe à peine, ce qui manque sous le rapport du style étant ici compensé et bien au-delà, par la vie, le mouvement, l'à-propos, par les mille détails ingénieux et piquans de la composition elle-même. Quelle charmante invention, entre autres, que ces petits Amours qui s'empressent autour du jeune couple, l'un se dressant sur ses pieds pour arriver à dénouer les liens qui retiennent Andromède, l'autre prenant par la bride le cheval qui hennit d'aise, les deux autres enfin, comme des gamins espiègles, s'aidant à escalader le paisible coursier pour s'installer sur sa large croupe! Et que dire de l'exécution? Comment donner idée de l'harmonie joyeuse et du doux éclat de ce chef-d'œuvre? Quel bouquet de gaîtés et quels heureux voisinages de couleurs présentent ces petits corps fermes et souples, avec leurs têtes blondes, leurs chairs roses, piquées, au bon endroit, d'un luisant qui en avive la fraîcheur, ce cheval gris avec ses grandes ailes d'un blanc nacré, ce ciel d'un bleu amorti et cette mer glauque, dont l'écume rejaillit en éclats blanchâtres! Et comme partout la facture est animée, plaisante à voir, éclose spontanément en quelque sorte! Comme tout cela enfin respire la facilité et le bonheur de vivre et de s'épanouir sous vos yeux!

Le plus célèbre des élèves de Rubens, Van Dyck, compte à Berlin plusieurs ouvrages de grande dimension et dans lesquels on le voit peu à peu se dégager de l'influence de son maître. Ce sont comme autant d'étapes successives dans sa carrière de peintre d'histoire. Le *Christ mort* est une magnifique composition qui probablement a suivi de peu son retour d'Italie. On n'y trouve plus guère trace, en effet, de ses origines flamandes, et, avec quelque chose du goût d'André del Sarto pour le choix des formes et la distinction du dessin, on reconnaît aussi dans le coloris une préoccupation positive des Vénitiens. Le Saint Jean est même une réminiscence formelle de

la belle figure du même saint dans la *Mise au tombeau* du Louvre, une des plus sublimes inspirations du Titien. Mais la disposition générale, l'harmonie expressive de la couleur et de l'exécution, l'élégance et l'abandon du corps du Christ, le désespoir touchant de Madeleine et de la Vierge, sont autant de traits qui appartiennent bien à Van Dyck. Comme tout artiste qui sent sa valeur, il n'a pas subi passivement l'action des maîtres avec lesquels il vient de vivre en Italie; son admiration a été féconde, il a développé à leur contact les côtés délicats et tendres de son propre talent, et il s'est assimilé les enseignemens qui convenaient le mieux à sa nature. Un seul portrait, celui du *Prince de Carignan*, mérite d'être cité après ce *Christ*; encore n'a-t-il, malgré sa valeur, qu'une importance secondaire dans l'œuvre de Van Dyck.

Nous glisserons rapidement sur les autres élèves ou contemporains de Rubens, sur Snyders, Breughel et Teniers, qui, bien que très convenablement représentés au musée de Berlin, n'y ont pas cependant de révélations très neuves à nous faire. Brauwer nous réserve, au contraire, une vraie surprise en nous offrant ici un des rares spécimens de son talent de paysagiste. Ce *Berger*, signé de son monogramme, suffirait à justifier à nos yeux, et mieux encore qu'aucune autre de ses œuvres, la haute estime où le tenaient les deux plus grands artistes de son temps, Rubens et Rembrandt. Le motif est cependant des plus humbles. Au milieu d'une pauvre campagne, assis sur un tertre de sable où croît une herbe sèche et clairsemée, un petit pâtre, entouré de quelques moutons, joue du chalumeau près de son chien, qui, les yeux fixés sur lui, paraît goûter cette rustique distraction. Plus loin, on découvre une chaumière à demi cachée dans les arbres, et derrière des broussailles rabougries, s'étend une maigre prairie gagnée sur la dune qui ferme l'horizon. Au-dessus, un ciel léger, vif, argentin, avec un soupçon de bleu brouillé dans des nuages blancs. Ces élémens sont bien modestes, en vérité, mais la peinture est exquise. Merveilleuse de facilité et d'à-propos, sans appuyer jamais, sans paraître même y prendre garde, l'exécution donne du prix à tout ce qu'elle touche. L'harmonie n'a pas été obtenue non plus par des moyens bien compliqués; quelques tons passés, des verts neutres, des gris bleuâtres, des jaunes et des rouges amortis en font tous les frais. De ces couleurs, qui n'ont rien de rare, Brauwer a tiré les plus charmantes résonances et les accords les plus finement nuancés. C'est le propre des maîtres de beaucoup exprimer avec si peu d'effort et de trouver des richesses à côté desquelles bien d'autres avant eux sont passés. Il semble qu'échappé pour un moment aux taudis enfumés où il vit d'ordinaire, Brauwer ce jour-là se soit enivré d'air et de lumière. Tout lui paraît radieux, limpide, enveloppé; formes et couleurs sont

comme transfigurées devant lui, et il n'est pas jusqu'à ce petit paysan qui, avec sa toque et son pourpoint rougeâtres, ne prenne devant ses yeux je ne sais quelle grâce naturelle que, si amusans qu'ils soient, les balourds et les rustauds de ses tavernes ne nous feront jamais oublier. Une seule chose nous étonne, c'est qu'après avoir mené sa palette à pareille fête, Brauwer n'y soit pas retourné plus souvent, et qu'il n'ait qu'à de trop rares intervalles renouvelé les échappées buissonnières d'où il pouvait rapporter pareils chefs-d'œuvre. Et quel regret aussi qu'un tel bijou acheté à Paris en 1878, pour un prix très modéré, nous a-t-on dit, ne soit pas entré au Louvre, où il eût tenu si dignement sa place, et montré quel fin paysagiste était ce peintre de cabarets!

Hals, le maître de Brauwer, n'a pas ici moins de onze portraits. Si vous ne trouvez pas dans cet ensemble une de ces œuvres hors ligne, telles qu'en possède le musée de Harlem, toutes du moins sont instructives, et miniatures ou portraits de grandeur naturelle, tableaux posément peints ou simples pochades bâclées à la diable, fourniraient ample matière à l'étude de ce talent dont la souplesse égale l'entrain. Toujours expéditif et ne laissant point à ses modèles le temps de s'ennuyer; toujours large, même quand dans les proportions les plus minimes il se propose d'atteindre l'expression de la vie dans ce qu'elle a de de plus intime, Hals nous a laissé des images fidèles de personnages très divers. A côté d'une fillette de noble maison, voici un ménage d'honnêtes bourgeois, puis un élégant cavalier, et un prédicateur célèbre de ce temps, *Jean Acronius;* enfin *Hille Bobbe*, la vieille sorcière de Harlem, dont la face bestiale, enlaidie d'un vilain rire et brossée en quelques minutes par l'artiste, est désormais assurée d'arriver à la postérité tout aussi sûrement que le visage austère de notre Descartes.

Comme Brauwer, Hals appartient presque aussi bien à la Hollande qu'à la Flandre, et en passant avec eux de l'une à l'autre école, la transition est à peine sensible. Jusqu'à cette date d'ailleurs, entre les deux les différences sont moins tranchées qu'on ne les a faites, et longtemps leurs limites restent indécises. On y remarque comme des pénétrations mutuelles, qu'expliquent assez une origine commune et des rapports de voisinage naturellement étroits. Certes, à les prendre à leur sommet, dans Rubens et Rembrandt, ces analogies ont cessé et les dissemblances s'accusent alors profondément; mais à côté de ces deux noms, combien d'autres pourraient prêter à des rapprochemens? Breughel, Teniers, Brauwer, ne paraissent-ils pas aussi hollandais que flamands? Avec eux, Cornélis de Vos et G. Coques lui-même ne nous offriraient-ils pas à Berlin des portraits qui semblent se rattacher à cette consciencieuse école de Mirevelt, des Morelze, des Ravestejn et des J. G. Cuyp, tous repré-

sentés aussi par des productions choisies ; école dont nous voyons van der Helst et un autre artiste bien moins connu, van Tempel, continuer et soutenir honorablement ici la tradition?

Un des derniers et des meilleurs parmi cette forte génération qui a précédé Rembrandt, Th. de Keyser, tient dignement son rang avec un de ses plus remarquables ouvrages. Nous voulons parler des deux volets de ce retable de chaque côté duquel un père et son fils, une mère et sa fille, agenouillés et recueillis, se tiennent en prières. La peinture, très étudiée, est datée de 1628. Il faut donc renoncer à reconnaître chez de Keyser, ainsi que Burger inclinait un peu trop à le faire, l'influence de Rembrandt. A cette date, Rembrandt était loin d'une telle perfection, et c'eût été bien plutôt à lui à profiter de pareils enseignemens. Ceux qu'il avait pu recevoir étaient, en effet, des plus médiocres, et Lastman serait tout à fait inconnu aujourd'hui sans son illustre élève. Ses deux tableaux : *la Fuite en Egypte* et *le Baptême de l'eunuque*, sont de la facture la plus gauche et du goût le plus grotesque. Quant à Rembrandt lui-même, s'il n'a pas ici un seul de ces chefs-d'œuvre, comme la Hollande, l'Ermitage, le Louvre et aussi la plupart des collections de l'Allemagne en possèdent, nulle part ailleurs, du moins, on ne peut mieux étudier les commencemens de son talent et en suivre les progrès. Dans le *Peseur d'or*, une peinture assez lourde, datée de 1627, il est curieux de voir la place que tient déjà dans ses préoccupations ce problème des contrastes lumineux qu'il aborde pour la première fois. Bien souvent il y reviendra plus tard et il le retournera de mille manières avant de s'arrêter à une solution qui le satisfasse. Mais il reconnaît bientôt qu'il n'est pas encore mûr pour l'affronter, et dans les œuvres qui vont suivre, il s'appliquera à rendre avec la plus minutieuse exactitude les apparences réelles des choses. Ce caractère de précision extrême se retrouve, en effet, dans une petite figure de femme assise et dans une composition mythologique, *le Rapt de Proserpine*, qui datent l'une et l'autre de 1632. N'était le titre porté au livret, vous auriez quelque peine à reconnaître le sujet de cette dernière scène, car, interprétées par Rembrandt, les poétiques légendes de l'antiquité deviennent assez méconnaissables. Il est vrai qu'une grande composition biblique : *Samson menaçant son beau-père*, n'est pas, non plus, d'une clarté bien évidente, puisque longtemps on a voulu y voir un trait de la vie du duc Adolphe de Gueldre. Le type du personnage principal, son costume et l'épaisse forêt de cheveux crépus qui couronne sa grosse tête sont mieux d'accord avec la désignation aujourd'hui admise. Rembrandt n'a pas manqué une si belle occasion de tirer de sa garde-robe orientale tout ce qu'elle contenait de plus magnifique. Ainsi paré et armé à la turque, le géant brandit avec fureur

son poing fermé vers son beau-père, un vieillard aux traits élégans et fins qui, en homme avisé, se tient derrière une porte bardée de fer, la main sur le loquet d'une lucarne entr'ouverte, hors des atteintes de ce terrible gendre et tout prêt à s'esquiver. L'action, on le voit, ne comporte pas grand intérêt, et la peinture, qui d'ailleurs a souffert, ne montre aucune de ces recherches de couleur, de lumière ou de sentiment, qui, par un admirable accord, se montrent parfois réunies dans certaines œuvres de Rembrandt, dans un soi-disant *Portrait de Saskia*, par exemple, qui à Berlin est son meilleur ouvrage. Commençons par dire cependant que nous ne pouvons y retrouver les traits bien connus de sa compagne, tels qu'il les a reproduits dans la consciencieuse image du Musée de Cassel. Elle est charmante, cette jeune femme au riche costume, avec son teint éblouissant, ses lèvres vermeilles et ce front pur sur lequel se jouent en gracieuses spirales quelques cheveux follets. Mais, toute vivante qu'elle est, elle semble bien une création du peintre plutôt qu'un portrait. Dans l'expression indéfinissable de son regard, dans la grâce attachante et mystérieuse de sa physionomie, il y a certainement quelque chose qui dépasse la simple représentation de la nature et que seul le génie de Rembrandt pouvait y ajouter

De beaux portraits de G. Flinck et de F. Bol, et celui d'un vieux savant à cheveux blancs attribué à N. Maes forment la meilleure part des œuvres des élèves de Rembrandt; dans leurs compositions, au contraire, ils ont imité de trop près les procédés et jusqu'aux bizarreries du maître. Devant la sienne leur personnalité s'efface complètement. Mais si, comme eux, quelques-uns des contemporains de Rembrandt ont été à ce point dominés par son influence, l'école hollandaise, dans son ensemble, conserve en face de lui son originalité, et présente une très riche variété de talens ayant chacun sa valeur et son caractère propres. Terburg est l'un des plus exquis. A côté d'une *Consultation* datée de 1635, un de ses premiers ouvrages, voici plusieurs de ces petits portraits pour lesquels le peintre avait, de son temps, acquis une légitime réputation. Ce sont généralement des gens graves, les amis ou les alliés de Terburg, car celui-ci, à l'encontre de quelques-uns de ses confrères d'alors, était aussi un personnage et il devait lui-même exercer pendant plusieurs années les fonctions de bourgmestre de la ville de Deventer. Ce magistrat correct était, à l'occasion, le peintre de toutes les élégances. Son tableau de *la Remontrance paternelle* (bien qu'à certains égards inférieur à la répétition du Musée d'Amsterdam) suffirait à le prouver. La figure de la jeune fille vue de dos est d'une grâce extrême et la fameuse robe de satin blanc dont elle est vêtue est un prodige d'exécution. On connaît, au surplus, le tableau par la gravure de Wille, qui le premier a imaginé cette désignation, *la Remon-*

trance paternelle. Malgré l'invraisemblance de ce titre, qui ne s'accorde guère avec l'âge des personnages mis en présence, Goethe a cru devoir le confirmer par le commentaire qu'il a donné de la composition de Terburg dans *les Affinités électives.* Goethe cédait à une manie trop commune à cette époque et à laquelle Diderot, dans ses *Salons,* avait aussi largement sacrifié : celle de croire qu'une anecdote romanesque accolée à une œuvre d'art doit ajouter à son prix et la recommander à notre admiration. Sans rendre Terburg responsable de la dénomination infligée à son œuvre, nous préférons, et de beaucoup, à celle-ci cette *Famille du rémouleur*, sur laquelle il serait, croyons-nous, difficile de broder quelque histoire. On n'imagine pas sujet plus simple : un ouvrier occupé à aiguiser une faux ; un autre qui le regarde, pendant qu'assise auprès d'eux sur une chaise basse, une mère se livre à travers l'épaisse chevelure de sa petite fille à de minutieuses recherches. Il n'y a pas là, on en conviendra, matière à sentiment. Mais ces petits personnages sont d'un dessin si ferme, si juste, si net et d'une couleur si élégante, cette arrière-cour où tant de débris sans nom sont venus échouer dans un désordre si pittoresque, ces baraques d'équilibre hasardeux avec leurs murailles dont le crépi se désagrège, cette eau qui s'épanche sur la meule pour se perdre ensuite entre les pavés disjoints, tous ces mille détails, tous ces riens sont exprimés avec tant de goût et avec une telle habileté qu'il faudrait, en vérité, n'avoir aucune idée de ce que vaut la perfection pour ne pas trouver partout où le regard se pose l'occasion d'admirations nouvelles. Notez encore qu'avec des élémens si compliqués, l'aspect reste d'une simplicité extrême, et le même peintre qui, dans *le Congrès de Munster*, ou dans des scènes intimes d'une observation si pénétrante, a su rendre la lumière étouffée des intérieurs hollandais, abordant ici, sous un jour clair et avec tous ces périls réunis, le redoutable problème du plein air, arrive à nous montrer chacun de ces détails à son plan, reflété, enveloppé, avec son importance relative et sa coloration exacte.

Il y a bien du talent aussi chez Metsu. Venu après Terburg, il a profité à ce point de ses exemples qu'il est parfois permis d'hésiter entre eux deux. S'ils offrent bien des analogies, ils n'en ont pas moins leurs traits distinctifs, et en de tels rapprochemens on reconnaît une fois de plus de quelles nuances voisines est faite la perfection, et en même temps, pour qui sait voir, quelles différences elle comporte. *La Famille du négociant Gelfing* est un des ouvrages les plus soignés de Metsu. Mais, au milieu de cet intérieur somptueux, ces bonnes gens, endimanchés et raides dans leurs vêtemens de gala, paraissent assez dépaysés. Tout ce luxe est de fraîche date, ils n'y sont pas encore faits et semblent en visite. L'artiste, pour les

contenter, n'a pourtant épargné ni son talent, ni sa peine, mais on voit qu'il n'a pas dû trouver grand plaisir à son œuvre, et son pinceau, plus indiscret qu'il n'aurait voulu, a trahi quelque chose de son ennui. Quel contraste avec l'intérieur hollandais de P. de Hooch comme il est manifeste que le peintre, cette fois, a choisi son sujet et avec quel amour il l'a traité! Ici, pas de richesse dont on songe à faire étalage. On n'a pas de temps à perdre dans ce modeste ménage. Le mari est absent, sans doute occupé à son travail, et la jeune mère, tout en achevant de lacer son corsage, envoie un regard de tendresse et un sourire d'adieu à un berceau d'osier dans lequel elle vient de replacer son enfant. Elle a maintenant un peu de loisir et va pouvoir reprendre sa tâche. Mais il ne faut pas réveiller ce marmot; et gauchement, avec précaution, la petite sœur s'éloigne, suivie du chien familier qui, délogé de sa place favorite, bien à regret se lève et s'étire paresseusement. Déjà l'ombre a gagné le tranquille réduit; mais l'œil, en s'habituant à sa demi-obscurité peut encore découvrir tous les détails de l'humble mobilier, constater que tout y est en ordre, frotté, fourbi et entretenu avec amour. Et sachant où se poser parmi ces objets que tant de fois déjà elle a retrouvés en leur place accoutumée, la lumière elle-même se fait plus douce, plus transparente, plus affectueuse en quelque sorte, pour éclairer cette scène intime et relier entre eux dans un harmonieux accord tous les élémens de ce petit chef-d'œuvre où l'artiste a mis, avec son cœur, le meilleur de son talent.

Van der Meer, ici, n'est point de qualité si haute, mais on trouve toujours à s'intéresser à ses recherches, bien que parfois elles déconcertent un peu par leur variété même. Tantôt, en effet, comme dans ses chefs-d'œuvre de Dresde et de la collection Six, il nous apparaît avec cette exécution forte et serrée et ces intensités d'intonation qui font de lui un coloriste tout à fait de premier ordre; tantôt, au contraire, comme dans notre *Dentellière* et dans cette *Jeune Femme à sa toilette*, qui est au musée de Berlin son meilleur ouvrage, il se montre délicat, nuancé, fondu et il oppose des pâleurs grises et des tons amortis à quelques colorations plus franches, mais très discrètement réparties. On ne croirait pas avoir affaire au même peintre. Elle est charmante cette jeune dame, — avec sa robe gris perle et son caraco d'un jaune passé bordé d'hermine, — qui achève de s'ajuster en face de son miroir. La toilette va être terminée; il ne reste plus qu'à nouer un collier de perles autour de son joli cou, et la coquette, appliquée à cette grave occupation, semble tout heureuse de l'effet de sa parure. La douceur de la lumière, l'effacement des tons et de la facture donnent à ce gracieux tableau un aspect d'une distinction extrême. On se sent ici d'ailleurs en

honnête maison. Mais Van der Meer n'est pas toujours si édifiant et il s'égare parfois en de singulières compagnies.

Celles de J. Steen sont encore plus risquées. La pruderie n'est pas le fait de ce joyeux compère et il ne se prive ni des allusions égrillardes, ni des plaisanteries salées. Avec ce vieux libertin égaré dans un mauvais lieu où des drôlesses de tout âge sont en train de le dévaliser, et cette *Dispute au jeu* qui tourne au tragique, voici un des bons ouvrages du peintre : *le Jardin d'auberge*. La société n'y est pas nombreuse, et il n'est pas besoin non plus de vous dire qu'elle est assez mêlée. Quelques rares consommateurs s'espacent devant des tables peu garnies, et l'un d'eux, faute de mieux, lutine assez vivement la servante. Au premier plan, Steen s'est représenté lui-même assis à une des tables et réduit, pour ce jour-là, à bien maigre pitance. Il pèle un hareng dont son chien attend sa part. Le régal est mince, mais le peintre n'a pas pour cela perdu sa belle humeur. D'un air narquois, en regardant le spectateur, il rit à sa propre misère. Vous pouvez compter qu'il prendra sa revanche. Du moins la peinture a profité de cette détresse momentanée, car elle est cette fois plus étudiée, plus fine, menée plus loin. Elle est plus reflétée aussi et dénote des observations de plein air, évidemment prises ici sur nature, mais que Steen n'a pas eu souvent occasion de renouveler. Avant de devenir le gendre de Van Goyen, Steen pourtant avait été son élève. Il n'y paraît guère dans son œuvre et la campagne n'y tient pas une grande place. Avec ses quelques arbres rabougris, ce jardin d'auberge est, à notre connaissance, la seule excursion qu'y ait jamais faite ce bon vivant qui n'aimait pas à s'écarter de la ville et trouvait expédient de contenter tous ses goûts en tenant lui-même un cabaret.

Nous pouvons heureusement rencontrer ici des interprétations plus autorisées de la nature hollandaise, et les paysagistes, nombreux au musée de Berlin, y sont représentés par des exemplaires de choix. Nous ne parlerons donc que de ceux qui ont quelque révélation nouvelle à nous faire. A. Van der Venne est de ceux-là, et, l'un des premiers parmi ses confrères, il a cherché autour de lui ses inspirations. Elles ne devaient pas lui manquer, car c'était un esprit singulièrement actif et doué des aptitudes les plus diverses. Ce paysagiste devenait, à l'occasion, peintre de genre ou peintre de portrait, poète même à ses heures. Il est un des rares artistes chez lesquels on peut noter quelque trace des événemens politiques ou des passions religieuses qui agitaient alors la Hollande. Dans le grand tableau allégorique du musée d'Amsterdam, mettant en présence catholiques et protestans, il nous a montré de quel côté étaient ses préférences, et une fête donnée à propos de la trêve de 1609

nous a valu le chef-d'œuvre du Louvre, daté de 1616. Antérieurs de deux ans à ce dernier, les deux petits paysages de Berlin : *l'Été* et *l'Hiver*, sont aussi des merveilles d'exécution. La facture y est d'une vivacité singulière, et les eaux, les végétations, ainsi que les nombreux petits personnages qui animent ces deux compositions, touchés avec une spirituelle précision, dénotent un très rare talent. Van Goyen, qui a suivi de près Van der Venne, ne compte pas moins de sept tableaux à Berlin. Leurs dates, échelonnées de 1621 à 1650, nous révèlent pour cette longue période une pratique à peu près invariable, mais qui, en s'affinant, tend de plus en plus à simplifier les colorations et les lignes mêmes de ses paysages. La mystérieuse poésie de l'espace fait le principal intérêt de ses compositions, où les terrains se réduisent le plus souvent à une bande étroite, de part et d'autre de laquelle le ciel et l'eau étendent leurs profondeurs et leur immensité. C'est là d'ailleurs un des aspects les plus familiers de la Hollande, et si vous doutiez de la véracité de Van Goyen, Simon Vlieger, Salomon Ruysdael, et même deux peintres moins connus, R. de Vries et F. de Hulst viendraient ici, avec des données pareillles, confirmer la véracité de ses témoignages.

A côté de ces plages mélancoliques, les maîtres hollandais ont su trouver partout autour d'eux les inspirations les plus pittoresques. Sous les arbres mêmes du bois de La Haye, voici une multitude de cavaliers et d'animaux de toute espèce que P. Potter a réunis dans ce *Départ pour la chasse* qu'il a peint en 1652, deux ans avant sa mort. Malgré les petites dimensions des personnages et des bêtes, la vérité de leurs allures et jusqu'aux particularités de leurs physionomies sont rendues avec une finesse que bien rarement le peintre a dépassée. Malheureusement le paysage, traité avec la même minutieuse conscience, rapetisse la composition, et l'œil est offensé par la couleur de ses verdures, dont le ton bleuâtre est aujourd'hui aussi criard qu'invraisemblable. Au contraire, dans la *Matinée d'été* d'Ad. Van der Velde, la couleur est d'une harmonie délicieuse. Cette prairie, encore humide de rosée, ce tranquille horizon, ces eaux dont l'immobile miroir reflète un ciel pur, ce ciel lui-même au bas duquel des nuages commencent à se former et à s'arrondir comme au début d'une chaude journée, tout cela est exprimé avec une telle grâce dans le dessin et tant de limpidité dans les colorations qu'on se sent pénétré peu à peu par le calme et la sérénité de cette nature. Avec une lumière plus ambrée, le *Cours d'eau* d'Alb. Cuyp présente la même impression de calme. C'est l'heure radieuse, si chère au peintre, où le soleil qui décline transforme les objets les plus vulgaires en noyant leurs contours dans une vapeur dorée.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps devant cette *Entrée de*

forêt où Hobbéma, sans doute en souvenir des beautés qu'il y avait goûtées lui-même, a placé un peintre occupé à dessiner. Le lieu a du charme et le regard aime à s'enfoncer sous ces ombrages, mais l'exécution montre les lourdeurs que trop souvent on rencontre chez Hobbéma. C'est un maître inégal, et non-seulement vous ne sauriez trouver à travers tous les musées de l'Allemagne une œuvre qui approche de notre *Moulin à eau*, mais parfois il y mettrait votre sympathie à d'assez fortes épreuves.

Vous n'avez pas à craindre pareils mécomptes avec Ruysdael. Après l'avoir si souvent rencontré, ne pensez jamais qu'il n'ait plus rien à vous apprendre. Des onze toiles qu'il a au musée de Berlin, quelques-unes doivent être comptées au nombre de ses meilleures inspirations et parmi elles deux vues des environs de Harlem : *les Dunes près d'Overveen*. Cette campagne de Harlem était faite pour plaire à Ruysdael. Le bois séculaire qui touche aux portes de la ville, la longue chaîne des dunes qui le bordent et la plage à laquelle elles aboutissent présentent au paysagiste une succession de ressources pittoresques dont peu de contrées offrent l'équivalent. C'est au milieu de cette nature simple et abandonnée à elle-même qu'avait grandi le peintre, et à toutes ses beautés elle joignait pour lui le charme du pays natal. De bonne heure il en avait compris la poésie et il devait jusqu'au bout lui rester fidèle. Comme pour ces êtres chers dont on aime à multiplier les images sans se lasser jamais, il en copiait tous les recoins.

Deux marines du maître sont peut-être supérieures encore à ces paysages de Dunes, avec lesquels elles présentent d'ailleurs un contraste frappant. La plus importante de ces marines et aussi la plus pathétique, est un des chefs-d'œuvre de Ruysdael et rappelle l'impression de notre *Tempête* du Louvre. De gros nuages qui s'élèvent du bas de l'horizon, amoncelés en masses compactes, envahissent lourdement le ciel. Sur la mer l'agitation est plus grande encore. Un grain se prépare et déjà les vagues soulevées se dressent, se heurtent, se tordent en spirales limoneuses ou jaillissent en écumes blanchâtres. Entre cette double menace de la mer et du ciel, quelques barques courbées sous le vent essaient de regagner le port d'Amsterdam, qu'on aperçoit dans le lointain, et l'une d'elles, plus violemment secouée, assaillie par un paquet de lames, penche sur le flot sa voile goudronnée. Le ton roussâtre de cette voile s'oppose harmonieusement à une tache d'azur qui persiste encore au ciel, mais qui va bientôt disparaître. Ce sont là les seules colorations du tableau : autour tout est morne, sombre ou livide, et la mince traînée de lumière blafarde qui raie l'horizon ajoute encore à la tristesse sinistre de l'aspect général. Telle est cette composition, plus éloquente dans sa simplicité que les tempêtes et les fracas emphati-

ques de Backhuysen ou de Vernet. Ruysdael ne tombe point dans ces déclamations; jamais il n'est extrême; il s'arrête à temps. I sait bien que ces sortes d'accidens ne sont point rares dans la vie des marins de ces côtes, et loin de perdre son sang-froid, il montre à peine son émotion. Il reste grave, sérieux; il conserve en tout cette mesure, ce goût, cette horreur des banalités sentimentales qui est dans le caractère de son génie, et c'est par là qu'il a mérité d'être en même temps un si fidèle interprète de la nature hollandaise et l'un des plus nobles représentans du tempérament de sa race.

IV.

Les maîtres de l'école française et de l'école espagnole, assez peu nombreux à Berlin, n'y font pas grande figure. Poussin, parmi les premiers, est un des mieux partagés. Son *Jupiter nourri par la chèvre Amalthée* nous montre ce mélange d'élévation et de naïveté familière qu'il apportait dans l'interprétation de la mythologie. La nymphe assise à terre qui fait boire le jeune dieu et sa compagne qui pose délicatement sur un disque de bois le rayon de miel pris à une ruche voisine forment avec le satyre occupé à traire la chèvre un groupe charmant qui semble emprunté à un bas-relief antique. En y joignant une composition pleine de style, *Saint Mathieu et l'Ange*, qui provient de la galerie Sciarra, on aurait des spécimens excellens de son double talent de peintre d'histoire et de paysagiste. Quant au *Saint Bruno en prière* de Lesueur, ce n'est probablement qu'une copie ancienne de notre tableau du Louvre. Plus loin, un grand *Portrait de famille* par Lebrun, peinture correcte mais froide, n'a d'autre intérêt que de nous offrir les traits de Jabach, le célèbre financier auquel nos collections doivent une grande partie de leurs chefs-d'œuvre. La *Marie de Mancini* est, au contraire, un des meilleurs portraits de Mignard. Il est vrai que le modèle prêtait, et vu ainsi presque de face, avec son teint éclatant et ses grands yeux vifs, ce visage, couronné par une forêt de cheveux noirs et bouclés, est d'une beauté vraiment royale, bien faite pour séduire Louis XIV. Deux jolis Watteau, une petite toile de de Troy et une *Bergerie* de Lancret, malgré leur mérite, paraissent d'une importance fort secondaire en comparaison des œuvres nombreuses de ces artistes qui se trouvent encore aujourd'hui dans les châteaux de Potsdam. Nous aurons terminé cette rapide revue de nos peintres en signalant au passage une spirituelle esquisse de Boucher et une de ces jolies têtes de pécheresses dont Greuze a plus d'une fois reproduit les visages roses et les airs langoureux. Le repentir de celle-ci nous semble suspect; elle paraît un peu trop savoir que cette pose

convient à sa beauté. On avait alors les larmes faciles et, pour le naturel, les sentimentalités de Greuze peuvent aller de pair avec les bergeries de Lancret.

Mêlées à ces frivoles images et dans les salles mêmes où elles sont exposées, il est piquant de rencontrer, — ils sont en petit nombre, — quelques ouvrages des maîtres espagnols. Voilà des gens qui ne plaisantent pas et dont la peinture ne se déride guère. Avec Zurbaran surtout le contraste est profond, et son *Miracle du crucifix* est le digne pendant de deux autres compositions que nous possédons au Louvre et qui ont également trait à des épisodes de la vie de saint Pierre Nolasque. Même force dans le dessin, même sévérité d'aspect, même puissance d'expression. A voir les visages énergiques de ces moines, leurs yeux pleins de feu, leur pâleur que fait encore ressortir la couleur foncée de leurs robes de bure, on a comme la révélation d'un monde étrange et qui semble en dehors de l'humanité. Mieux qu'aucun de ses compatriotes, Zurbaran a su rendre la sombre exaltation de ces vies dépensées entre les quatre murs d'une cellule et consumées par les ardeurs d'une pensée toujours attachée au même objet. Lui-même, dit-on, se sentait attiré vers le cloître et on assure, sans que le fait soit bien prouvé, qu'il y était entré quand il peignit cette série de compositions. Dans son art, du moins, il avait fait vœu d'abstinence et de pauvreté et il imposait à sa palette d'impitoyables mortifications. Mais ce qu'il refuse à la matière, Zurbaran le donne à l'esprit. Il connaît d'ailleurs à fond son métier; c'est un dessinateur irréprochable qui sait construire un tableau, mettre dans un geste toute la signification qu'il comporte, faire éclater sur un visage l'éloquence de sentimens qui dominent l'être tout entier, et sans se laisser jamais distraire de son but, il subordonne tout son travail à la claire expression de sa pensée.

A côté d'une *Sainte Agnès* d'Alonzo Cano, figure habilement peinte, mais dont le type manque un peu d'élévation, nous ne pouvons citer de Velasquez que des œuvres assez médiocres ou plutôt suspectes, car une seule, le *Portrait du général del Borro*, nous paraît mériter cette attribution. Encore ce personnage, vêtu de noir et campé dans une fière attitude, est-il d'une tournure presque grotesque avec sa corpulence énorme, son triple menton et ses joues bouffies à ne plus lui voir les yeux; il eût été difficile, en vérité, de faire un chef-d'œuvre avec un semblable modèle. Le *Saint Antoine de Padoue* est, en revanche, une des toiles les plus remarquables de Murillo. Au milieu d'un essaim d'anges répandus dans le ciel entr'ouvert, saint Antoine, agenouillé et tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, approche avec amour ses lèvres de la joue de l'enfant. Celui-ci, heureux de l'affection que lui témoigne le saint, répond à

ses caresses et promène ingénument ses mains roses sur la figure brune et énergique de son adorateur. Ces effets de l'amour divin sur des âmes viriles ont plus d'une fois tenté Murillo, soit que, comme dans le célèbre tableau de la cathédrale de Séville, il ait représenté de nouveau l'Enfant Jésus apparaissant à saint Antoine, soit que, dans une œuvre plus touchante encore, il nous montre le Christ qui, ayant détaché de la croix un de ses bras, s'incline vers saint François pour l'attirer à lui. Les moines de Zurbaran ne connaissent point ces familiarités aimables. Leur piété est âpre et farouche; elle juge condamnables, elle proscrit comme trop humaines ces libres expansions d'un cœur qui ose s'abandonner sans réserve. C'est dans de telles inspirations, au contraire, que triomphe le talent de Murillo. Mais quand il a voulu faire de ses vierges des créatures idéales, il n'a réussi qu'à peindre des jeunes filles mondaines, un peu coquettes, d'une suavité douceâtre et sans grand caractère. Il est tout à fait original et supérieur lorsque, prenant autour de lui ses modèles, il nous montre les mâles visages de ses compatriotes transfigurés par les extases de la foi.

En regard de la pénurie des écoles de France et d'Espagne, celles d'Italie présentent au musée de Berlin un intérêt tout particulier, et la collection des *Quattrocentisti* qu'on y a réunie est, après celle de Florence, la plus complète qui existe. Mais quand, avec ces vaillans ouvriers de la première heure, on a suivi le chemin qui conduit aux sommets, il ne faut point s'attendre à y rencontrer les maîtres en qui se résument les plus hautes aspirations de la peinture. Ici les sommets sont déserts et les grands noms font à peu près défaut. Raphaël, au musée de Berlin, ne figure que par des ouvrages de sa jeunesse ; Michel-Ange, Léonard et Véronèse manquent absolument, et Titien comme Corrège sont à peine représentés. En leur absence, profitons du moins des enseignemens que nous pouvons rencontrer sur notre route.

C'est de la fin du XIIIe siècle qu'on a l'habitude de dater l'époque de la renaissance des arts en Italie. A ce moment, chez nous, l'architecture et la sculpture avaient déjà produit des chefs-d'œuvre. L'une et l'autre d'ailleurs devaient aussi de l'autre côté des Alpes devancer, et de beaucoup, le développement de la peinture. Cet ordre de succession, qui apparaît d'une manière à peu près constante dans l'histoire, s'explique mieux encore pour l'Italie qui, malgré tant de dévastations et de ruines, avait conservé bien des monuments et des statues de l'antiquité. La peinture n'avait point le bénéfice de pareils exemples. Ce n'était point de renaissance qu'il s'agissait pour elle, car elle avait tout à inventer ; il lui fallait naître et les anciens ne lui avaient point tracé la voie. Les mosaïques de Rome et de Ravenne et les miniatures des artistes grecs ne consti-

tuaient, en effet, que des antécédents bien modestes et dans lesquels on peut tout aussi bien voir le dernier souffle d'un art épuisé que le premier éveil d'un art nouveau qui s'essaie à la vie. L'état d'infériorité où était restée la peinture permet seul d'expliquer l'enthousiasme avec lequel fut accueillie la Madone de Cimabuë. Pour qu'on pût voir là une révélation et un progrès, il fallait en vérité que l'abaissement fût bien complet. Et cependant en dehors de Florence, et même avant elle dans d'autres villes, à Pise, à Sienne et jusqu'à Vérone, bien des tentatives s'étaient produites pour lesquelles chacune de ces villes, en réclamant l'honneur d'avoir la première donné le signal, trouve à invoquer des noms et des dates à l'appui de ses prétentions. Mais comme M. Delaborde l'a remarqué ici même (1) et avec raison, ces tentatives que l'histoire et l'archéologie doivent enregistrer ne comptent guère au point de vue de l'art. Pour être soutenues, ces sortes de réhabilitations demanderaient des œuvres, et l'école florentine, la première, est en mesure de nous en montrer. Le nom de Giotto, qui lui appartient, marque réellement un progrès décisif et une révolution. Cette fois, c'est bien un art nouveau qui apparaît avec un programme et des œuvres, et qui, de Naples à Padoue, dans les sanctuaires les plus en vue, marque sa vitalité. A cette aurore éclatante succède presque aussitôt une période d'obscurité; à peine née, on dirait déjà que la peinture touche à son déclin. Comme nous l'avons vu en Flandre pour les Van Eyck, il faut, après l'apparition de génies de cette taille, du temps et de longs efforts pour que leurs conquêtes soient assurées, pour que ceux qui les suivent comprennent, en la parcourant eux-mêmes, l'étendue de la carrière qu'ils ont fournie.

Ce n'est que plus d'un siècle après Giotto que nous retrouvons dans Angelico de Fiésole un artiste original. Deux précieux petits tableaux nous révèlent une fois de plus, avec ses mérites habituels, la bonté de son cœur aimant, tout plein d'une piété aussi sincère qu'élevée. Dans l'un d'eux, saint Dominique et saint François d'Assise se rencontrant à la porte d'un couvent se serrent tendrement la main. L'expression d'une mutuelle affection se voit sur leurs visages, et au ciel, la Vierge intercédant pour le monde que le Christ allait châtier, désarme son fils en lui montrant les deux saints unis pour travailler au triomphe de la foi. Dans le choix de cette légende empruntée à la vie de saint Dominique, on sent le vœu d'une âme pure, émue de la rivalité entre deux ordres puissans qui troublait alors profondément l'Église. Le même sentiment a aussi inspiré

(1) *La Peinture en Italie d'après de nouveaux documens*, par M. Delaborde. Voyez la *Revue* du 15 septembre 1866.

l'autre tableau dans lequel une apparition de saint François au milieu des religieux de son ordre est naïvement accompagnée de l'inscription : *Pax vobis*. Témoins du miracle, les frères l'accueillent avec respect et semblent protester de leur déférence à la volonté du saint. Un seul d'entre eux, ayant peut-être quelque infraction plus grave à se reprocher, se détourne et cache son visage entre ses mains, comme s'il ne pouvait soutenir la vue de la leçon qui le condamne.

C'est ainsi qu'étranger par sa nature à tout sentiment de haine, le bon dominicain consacrait son talent à prêcher entre les serviteurs de Dieu l'esprit de support et de concorde. L'église, de son côté, jalouse de justifier son influence par toutes les supériorités, encourageait en ce temps ces vocations d'artistes, qui, en moins d'un siècle, et dans le seul ordre de Saint-Dominique, comptent avec Angelico de Fiésole et frà Bartolommeo plusieurs autres peintres remarquables. Elle avait alors assez de vie pour ne pas craindre de l'épancher dans toutes les nobles directions de l'activité humaine. Non contente de laisser des religieux s'adonner à la pratique des arts, elle leur accordait la plus large tolérance. Avec la hardiesse inconsciente d'une franchise qui ose tout dire, Angelico de Fiésole, peignant le *Jugement dernier*, ne se privait pas de mettre parmi les réprouvés des moines, des évêques et même des papes, en attendant qu'un autre dominicain fît passer ces audaces dans ses prédications et payât de sa vie les courageuses invectives dont il poursuivait les vices et les désordres de la société de son temps. Mais l'originalité de frà Beato est toute personnelle ; c'est celle de son âme elle-même, et il ne faut pas moins que la force des sentimens dont elle est remplie pour se contenter des procédés élémentaires auxquels il a recours. La simplicité de sa pratique est, en effet, extrême. Loin de chercher à l'améliorer, il s'en tient aux traditions des miniaturistes et s'accommode pour l'expression de sa pensée de leurs couleurs transparentes et pures. La vérité des attitudes, l'ajustement des draperies et surtout la noblesse des physionomies sont chez lui en progrès manifeste sur ce qui se faisait alors en Italie, mais qu'il y a loin de là cependant à la puissance des colorations, à l'énergie du dessin, à la riche variété des ressources techniques que, vers la même époque, les Van Eyck venaient déjà d'introduire dans l'art !

Longtemps encore, d'ailleurs, la peinture en Italie allait rester dans un état d'infériorité marquée vis-à-vis de la sculpture. Il semble pourtant que celle-ci lui montrât clairement les voies qui l'avaient conduite à l'émancipation en lui recommandant cette étude attentive de la nature à laquelle elle devait déjà de nombreux chefs-d'œuvre. Mais c'était inutilement que jusque-là les peintres avaient

eu sous les yeux le réalisme expressif de Donatello ou cette grâce souveraine qui anime les figures de Ghiberti et que Raphaël lui-même, — qui s'en est tant inspiré, — ne devait point dépasser. Par une étrange anomalie, tandis que dans le Tabernacle d'Or San Michele, par exemple, ou dans les Portes du Baptistère, les sculpteurs abordaient les compositions les plus compliquées et les remplissaient de mouvement et de vie, la peinture, au contraire, revenant à l'archaïsme des premiers jours, alignait sur un même plan des personnages raides, immobiles, et régulièrement espacés. Il fallait que de nouveau un artiste de génie vînt rompre le cercle de ces étroites conventions. Cet honneur était réservé à Masaccio. Sa courte vie et les importans travaux décoratifs qui lui furent confiés expliquent la rareté de ses œuvres et rendent d'autant plus précieux deux petits tableaux entrés récemment au Musée de Berlin et qui proviennent de l'église del Carmine de Pise. Dans l'un d'eux, *l'Adoration des mages*, la largeur et la beauté du dessin sont admirables. L'Enfant Jésus seul, un petit être chétif et mal tourné, fait exception; mais la représentation de l'enfance a toujours été l'écueil des écoles primitives. En revanche, les mages qui, descendus de leurs chevaux, offrent à la Vierge leurs présens, procèdent d'un art accompli. Il y a là entre autres deux personnages à chaperons noirs, drapés à la mode florentine dans de grands manteaux gris foncé, deux portraits évidemment, dont les visages sont pleins de vie et de naturel. Jamais jusqu'alors on n'était entré si avant dans l'étude de la physionomie et de l'individualité humaines; jamais on n'en avait exprimé avec cette pénétration les traits caractéristiques. On sent, avec un amour sincère de la nature, un talent assez souple pour n'être arrêté par aucune difficulté et à côté des chevaux que Vasari vante à bon droit pour leur élégance, il convient de signaler ce fond de paysage qui accompagne si heureusement la scène et dont la simplicité et l'harmonie sont empreintes d'un sentiment tout moderne. Le pendant de cette *Adoration*, bien que de même taille, est divisé en deux compartimens et les deux sujets qui y sont réunis : *le Crucifiement de Saint-Pierre* et la *Décollation* d'un autre saint, offrent les mêmes qualités d'exécution, Le modelé du corps du saint Pierre, l'effort du bourreau pour frapper sûrement avec sa large épée les visages attristés des soldats témoins des deux supplices, la justesse des attitudes de toutes ces petites figures, les contrastes ou les nuances des sentimens qu'elles font paraître, tout cela aussi est bien nouveau dans l'art, et après Masaccio il faudra près d'un demi-siècle pour rencontrer encore des dons aussi rares.

Du moins, après des enseignemens et des exemples pareils, la peinture va désormais tendre d'un pas plus rapide et plus sûr vers

la perfection. Avec le XVe siècle commence, en effet, une période de fécondité et de travail qui, mieux connue aujourd'hui, a mis en lumière des noms qui méritent de vivre. A l'uniformité des premiers temps succède une riche variété de talens; chacun marche de son côté, mais par ses découvertes chacun concourt à l'avancement de l'œuvre commune. Presque tous ces peintres sont ici représentés par d'importans ouvrages auxquels nous voudrions pouvoir nous arrêter plus longtemps. C'est Filippo Lippi qui, dans une *Vierge en prières*, ajoute à la douceur d'expression d'Angelico de Fiésole un dessin plus ferme, plus d'éclat dans le coloris et le charme d'un paysage plein de fraîcheur; c'est Filippino, son fils, puis Lorenzo di Credi avec une étrange figure de *Sainte Marie l'Égyptienne*; après eux, Verrocchio et D. Ghirlandajo nous offriraient des questions d'authenticité assez délicates à résoudre, le dernier surtout qu'on a peine à distinguer des nombreux collaborateurs qu'il avait formés, de F. Granacci et de B. Mainardi par exemple, dont le musée de Berlin possède des portraits intéressans.

Comme beaucoup de ces artistes, comme son frère avec lequel on le confond souvent, P. Pollaiuolo commença par être orfèvre, et son *Annonciation* semble se ressentir de cette origine; elle a l'éclat et la dureté de l'émail. Botticelli, son contemporain, s'il est plus effacé dans ses harmonies, mêle bien des étrangetés à son amour de la nature. Mais son maniérisme est involontaire, et il montre autant de sincérité que d'ardeur dans ses recherches. Sept tableaux de lui nous révèlent des aspects fort divers de son talent. Avec le portrait de *la Belle Simonetta* nous retrouvons un type de jeune femme que, bien souvent, Botticelli a introduit dans ses compositions. Sa beauté pourtant n'a rien de rare, et ce teint blême, ce visage triste et allongé, ces cheveux d'un jaune fade ne forment pas un ensemble bien séduisant. A côté, une *Vénus* et un *Saint Sébastien* attestent la conscience qu'apportait le maître dans ces études de nu, qui étaient alors une nouveauté. Il y a loin de ces imitations ingénues, — dans lesquelles les particularités, les singularités même que pouvait offrir chaque modèle ont été soigneusement reproduites, — à la largeur et au style que l'art italien apportera bientôt dans l'interprétation du corps humain. Mais ces scrupules, qui, chez les primitifs, ont du moins l'excuse et quelquefois même le charme de la sincérité, étaient nécessaires pour aboutir à la simplicité du grand art. Chez Botticelli lui-même on peut suivre les progrès du goût, et dans cette *Vénus* dont l'attitude ne manque pas de grâce, la couleur comme le dessin ont déjà plus d'ampleur et de distinction (1). Le peintre a dû faire doublement

(1) Cette Vénus est une étude faite pour le grand tableau du musée des Offices.

pénitence de cette nudité païenne, car, — et c'est encore là un des traits de cette nature originale et richement douée, — Botticelli s'est montré un des plus fervens adeptes de Savonarole. Il avait même poussé l'enthousiasme pour les prédications du réformateur jusqu'à vouloir se retirer dans un cloître, et les instances de Lorenzo de Médicis purent seules le décider à reprendre ses pinceaux.

Une prodigieuse activité animait alors, on le voit, cette pléiade d'artistes dont le nombre et le talent croissaient de jour en jour. Un des plus grands parmi eux, le plus grand peut-être que l'Italie ait produit dans l'intervalle qui sépare Masaccio de Léonard, Luca Signorelli, nous montre au musée de Berlin deux ouvrages fort importans, mais tous deux d'un caractère bien différent. Dans les figures de saints peintes sur les volets qui décoraient autrefois un autel de l'église Saint-Augustin à Sienne, toute trace du faux goût et du maniérisme que nous avons observés chez Botticelli a disparu. On sent un art instruit par les plus fortes études et mûr désormais pour réaliser les plus hautes conceptions. Avec la beauté de l'exécution, la largeur du modelé et la science du clair-obscur, il y a là quelque chose de la grandeur de Michel-Ange, dont l'admiration pour Signorelli s'est d'ailleurs traduite par des emprunts formels. L'autre composition du maître de Cortone, quoique d'une conservation beaucoup moins satisfaisante, offre cependant encore plus d'intérêt. Le peintre a pu s'y livrer plus librement à son génie, et en abordant un sujet mythologique, il lui a donné une expression à la fois originale et élevée. Assis sur un rocher qui domine un paysage sévère, Pan est entouré de bergers, de nymphes et de satyres dont les uns soufflent, comme lui, dans leurs flûtes de roseau, pendant que d'autres prêtent l'oreille à ce concert rustique. Des peaux de bêtes ou des guirlandes de pampre cachent seules leur nudité. Plus loin, deux nymphes se reposent sous un massif de grands arbres. Tout au fond, on aperçoit des cavaliers à côté d'un arc de triomphe et, sur la droite, l'entrée d'une caverne pratiquée dans des rochers. L'aspect austère de la composition ne répond guère aux idées qu'éveille le nom de Pan : mais le jeune dieu, loin de personnifier les ivresses de la vie sensuelle, représente ici, au contraire, la poésie de la nature et ses harmonies rythmées par la musique. Pour symboliser ce double caractère, le peintre, en même temps qu'il donnait à Pan des jambes velues et des pieds de bouc, mettait dans le haut de son corps l'élégance et la beauté d'un être supérieur. Avec les longues boucles de cheveux qui l'encadrent, son visage inspiré semble celui d'Apollon. Ses compagnons, beaux comme lui, dans des attitudes pleines de noblesse, étalent sous un ciel éclatant leur chaste nudité et s'agencent avec les lignes du paysage de la façon la plus naturelle et la plus harmo-

nieuse. L'impression assez inattendue de solennité et de tristesse qui se dégage de toute la scène frappe par son étrangeté, et il y a comme une lassitude de la vie dans cette image qui semblait, au contraire, devoir nous en promettre toutes les ardeurs et les exubérances. La physionomie rêveuse du dieu, la langueur de cette nymphe qui mollement approche de ses lèvres sa longue flûte, le satyre qui la contemple, le vieux berger qui gravement marque la mesure, la lenteur de ces mouvemens, le recueillement de ces personnages, tout ici respire une mélancolie profonde, et la mélopée plaintive et grêle qui s'échappe de ces instrumens primitifs est comme le dernier chant d'un monde qui va finir.

En vérité, quand on compare Signorelli à ses contemporains les plus illustres, il faut bien lui reconnaître une intelligence plus ouverte, plus haute que celle de Pérugin, un talent plus fort et plus souple, des inventions plus variées; il faut confesser encore qu'avec une puissance au moins égale, il n'a ni les sécheresses ni les étrangetés de Mantegna, avec lequel il montre d'ailleurs plus d'une analogie, et si on tient absolument à lui assigner une place, il convient d'aller jusqu'aux plus grands pour lui trouver une compagnie à sa taille, car il est de leur race et il montre déjà quelque chose de la fécondité et de la grandeur de leur génie.

Un des compagnons de Signorelli à l'atelier de Piero della Francesca, Melozzo da Forli, nous apporte un nouveau témoignage du degré de culture auquel étaient alors parvenues les plus petites villes du centre de l'Italie. Dans une composition allégorique, appartenant à une série de peintures de ce maître qui décoraient autrefois le palais d'Urbin, il a représenté le duc Frédéric à genoux et recevant respectueusement le dépôt de la science humaine qu'une femme richement parée confie à sa garde. Les ouvrages de Melozzo, ceux de Piero della Francesca et d'autres artistes italiens et même flamands, réunis dans la demeure des princes de cette petite cour d'Urbin, si brillante à cette époque, exercèrent sans doute sur le développement de Raphaël une influence plus féconde que les œuvres de son père. Giovanni Santi est, en effet, un peintre plus que médiocre, et les deux tableaux de lui que possède le musée de Berlin suffiraient pour nous en convaincre. Ses figures de saints ou de saintes sont d'une vulgarité ou même d'une laideur accomplie et leur exécution dénote une gaucherie tout à fait rustique. Mais l'honnête Santi ne se faisait pas illusion sur son talent. Loin de se montrer jaloux des artistes plus en renom que les ducs avaient successivement attirés auprès d'eux, il s'était toujours empressé à leur prodiguer ses bons offices. Dans la chronique rimée où il a consigné sur l'art de son temps des indications que leur sincérité nous rend précieuses, il n'a pour ses confrères que des paroles de déférence ou d'admiration.

Aussi, à défaut des enseignemens paternels que la mort de Giovanni l'empêcha de recevoir, le jeune Raphaël devait du moins à son père, avec l'héritage d'honneur qui s'attachait à son nom, le bénéfice des conseils et de la sympathie qui l'assistèrent à ses débuts. Il est touchant d'étudier ici les premiers essais du grand Urbinate et de suivre ses rapides progrès dans le court intervalle d'environ six ans, pendant lequel ont été exécutées les quatre peintures du musée de Berlin. Leurs différences sont d'autant plus faciles à constater que toutes représentent le même sujet : la Vierge et l'Enfant Jésus. La première en date a été peinte vers 1501 dans l'atelier du Pérugin. C'est le travail d'un écolier docile, appliqué, respectueux. La Vierge avec ses petits yeux, sa bouche en cœur, ses joues pleines et vermeilles, a bien le type consacré par le maître. D'une main, elle porte le livre dans lequel elle lit; de l'autre, elle tient le pied de l'enfant assis sur ses genoux. Celui-ci est évidemment copié d'après nature, et si l'expression de son visage ne manque pas de grâce, le bas de son corps, et surtout son ventre gonflé et rebondi, ont été un peu trop scrupuleusement empruntés au modèle. Cependant, à côté de cette inexpérience et de ces fautes de goût, Raphaël a déjà cette simplicité hardie, qui est le privilège des maîtres, et s'il rencontre dans la nature quelqu'un de ces traits familiers où se marque le sentiment de la vie, il sait aussitôt en tirer parti. C'est avec une vérité charmante qu'ici, par exemple, il est arrivé à exprimer le geste de cet Enfant Jésus qui, tenant à pleines mains un chardonneret, le serre avec la gaucherie de son âge entre ses petits doigts, partagé qu'il est par la crainte de faire souffrir l'oiseau et celle de le laisser échapper. Peu à peu, les compositions de l'élève du Pérugin acquerront plus de souplesse, les lignes plus de grâce, et les formes plus choisies montreront un plus intime accord entre l'expression de la beauté et celle de la vie. Le paysage aussi aura un rôle plus important, et dans les fonds de cette *Vierge du duc de Terra-Nova*, qui est, avec la célèbre *Madone du grand-duc*, une des inspirations les plus élevées de sa jeunesse, on dirait que Raphaël a voulu reproduire les horizons de sa vallée natale, comme si de Florence, où il était fixé, il aimait encore à reporter sa pensée vers le pays où s'était passée son enfance. L'aspect harmonieux et l'éclat de cette composition semblent promettre un coloriste, et les vêtemens comme les chairs s'enlèvent avec une singulière puissance sur le ciel d'un bleu transparent et doux. Mais le sentiment de la couleur sera intermittent chez Raphaël, et dans maint tableau, même des plus admirés, on relèverait des partis-pris de carnations rougeâtres, des écarts ou des duretés d'intonations qui, bien loin d'être utiles à ses compositions, les déparent. Le peintre a pu avoir des défaillances; le dessinateur, au contraire, ira jusqu'à la fin

en grandissant. Dans son état d'inachèvement, la dernière *Madone*, celle de *la casa Colonna*, qui probablement date de 1507, nous montre ces formes plus amples et cette exécution plus personnelle d'un maître en pleine possession de son talent. Si la grâce un peu mondaine de la Vierge n'est pas exempte de quelque manière, le corps du petit Jésus est, au contraire, d'un dessin superbe et il porte sur son visage l'expression d'autorité qui se retrouvera plus tard dans la *Vierge à la chaise* et la *Madone de Saint-Sixte*. La composition a aussi plus d'unité et Marie, interrompant sa lecture pour contempler avec amour son enfant, semble, par un sentiment d'abnégation tout maternel, nous inviter nous-mêmes à reporter sur lui toute notre attention. C'est ainsi que, s'exerçant avec l'inépuisable fécondité de son génie sur un sujet aussi simple, Raphaël sait y découvrir incessamment de nouvelles ressources et, le reprenant aussi souvent sans se répéter jamais, il en imagine des expressions toujours nouvelles et toujours variées.

Il nous faut malheureusement quitter Raphaël au moment où il arrive à la maturité. Avec lui aussi se termine la période d'ascension et de progrès dans l'histoire de la peinture. Désormais les grandes révélations ont été faites, et par une pente naturelle, la grâce et l'élégance vont tendre de plus en plus à y remplacer la force. Il y aura aussi plus de talent, sans doute, mais moins de vitalité et d'invention créatrice. André del Sarto est dans l'école florentine le dernier des maîtres vraiment grands. Contemporain de Raphaël, s'il n'a point la hauteur de son vol, ni la riche variété de ses aptitudes, avec bien des qualités pareilles il garde en face de lui sa physionomie. Une *Vierge glorieuse*, datée de 1528, trois ans avant sa mort, nous le montre à l'apogée de son talent. Science de la composition, choix heureux des formes, variété des types, convenance des expressions, largeur et noblesse des ajustemens, toutes ces qualités du grand art que naguère encore chaque peintre devait isolément tâcher d'acquérir, à force de travail et à ses risques, paraissent ici réunies avec une si naturelle aisance qu'il semblerait qu'André del Sarto n'ait eu qu'à jouir de l'effort des générations précédentes. Sans doute à trouver la voie ainsi frayée, l'originalité s'est un peu amoindrie chez lui, et on sent que bien des influences, — celles de Léonard, de Michel-Ange, de frà Bartolommeo, — ont part dans son talent. Avec son tempérament tendre et passionné, André devait plus que personne être accessible à ces influences. Mais il a un goût instinctif qui les corrige l'une par l'autre. Il ne s'assimile donc que ce qui convient à son génie et en face de la nature qu'il ne se lasse pas de consulter, on voit au charme ému de ses dessins que sa sincérité est entière; de plus, comme il est admirablement servi par son talent, il excelle à rendre toutes les

beautés qu'il a découvertes dans la réalité. André, d'ailleurs, on le reconnaît même dans ses dessins et c'est par là surtout qu'il se distingue dans l'école florentine, André est un coloriste. Avec ses intonations à la fois fortes et délicates, cette *Vierge glorieuse* en est une preuve suffisante; par un accord heureux des plus rares qualités, elle justifie ce renom d'artiste irréprochable, *senza errore*, que de son temps déjà il avait mérité.

Dans sa courte carrière, André del Sarto a beaucoup produit. Cette fécondité est encore un des traits de sa nature. Mais peut-être aussi les exigences d'une vie besogneuse et mal réglée lui ont-elles imposé ce travail sans merci, peut-être même ont-elles contribué à sa mort prématurée. Tout n'est pas fiction dans ce qui s'est dit de la funeste influence qui pesait sur lui. On le comprend quand on voit ici, peinte par lui-même, l'esquisse d'une tête de femme que bien souvent on retrouve dans ses dessins, dans ses compositions, et dont le musée du Prado possède aussi un portrait terminé, antérieur de quelques années. Avec l'âge, les traits de Lucrezia della Fede se sont accentués, et l'aspect de cette beauté toute matérielle, avec sa large poitrine, sa robuste carrure, son étrange sourire et l'expression mal définie de ses petits yeux, n'a rien de rassurant. Tout en se défendant des préventions fâcheuses que le roman et la légende ont sans doute un peu trop complaisamment propagées au sujet de cette femme, lorsqu'on rencontre à quelques pas de là, — les musées offrent parfois de ces rapprochemens, — le beau portrait où le Pontormo, un élève d'André, l'a peint avec sa pâleur, ses yeux fiévreux, sa tête intelligente et pensive, on se dit qu'il y avait là une de ces unions mal assorties dont l'issue devait être fatale. André, en effet, mourait à peine âgé de quarante ans, tandis que Lucrezia, qu'il avait épousée déjà veuve, lui survécut près de quarante ans encore.

Après lui, l'école va rapidement décroître; seule la peinture de portraits, qui à l'origine a si puissamment contribué à ses progrès, en retardera maintenant la décadence. Le musée de Berlin est particulièrement riche en productions de ce genre, et Sébastien del Piombo, Franciabigio et surtout le Bronzino y tiennent dignement leur place. Un *Portrait d'Ugolino Martelli* par ce dernier peintre est peut-être son œuvre la plus remarquable. Il a grande tournure, ce jeune homme avec sa taille svelte, son visage pâle et allongé, son regard vif et profond et malgré la sévère simplicité de son costume, il a bien l'air d'un patricien. C'est, en effet, le fils d'une illustre famille florentine, et ce palais d'apparence austère, cette cour au milieu de laquelle il est assis et qu'ornait alors le *David* de Donatello, tout, autour de lui, nous montre le luxe d'une noble race. Lui-même, le futur évêque de Glandèves, est un lettré : il tient d'une

main un Homère dans lequel il lit; un Virgile est à côté et son autre main s'appuie sur un volume qui porte au dos le nom de Bembo, un des auteurs les plus en vogue à cette époque. Cette main, blanche, effilée, d'une finesse toute féminine, retombe avec une grâce nonchalante; elle ne serait plus en état de tenir une épée.

Deux *Saintes Familles*, de F. Francia, qui ont bien le charme habituel de douceur et de pureté que ce peintre sait donner à ses vierges, représentent à Berlin la meilleure part de l'école de Bologne. Au moment de la riche expansion de l'art italien, il n'est guère de petite ville, d'ailleurs, qui n'ait eu alors son école locale, partagée le plus souvent par les influences qu'exercent sur elle les centres plus importans placés à proximité. Située entre Padoue et Bologne, Ferrare a aussi ses peintres, qui, tour à tour, subissent l'action des écoles de ces deux villes. La *Vierge glorieuse* de Cosimo Tura, le plus important de ses tableaux, semble même, avec ses rudesses anguleuses et ses détails exubérans, une réminiscence du gothique allemand. Un autre Ferrarais, Lorenzo Costa, élève de Tura, après avoir imité la sécheresse de son maître, nous offre dans une grande composition signée et datée de 1502, *la Présentation au temple*, un style plus assoupli, des formes plus correctes et une couleur moins brutale. Fixé de bonne heure à Bologne, Costa y est devenu lui-même le maître de Francia, qui, bientôt, l'a surpassé, et par une de ces influences à rebours dont l'histoire fournit plus d'un exemple, — celui de Pérugin et de Raphaël entre autres, — c'est le disciple qui, à la fin, a réagi sur le maître.

Le plus souvent, du reste, les peintres de ces écoles secondaires n'ont pas une personnalité bien marquée. Ils flottent indécis entre les tendances auxquelles les inclinent l'enseignement qu'ils ont reçu, leurs relations et le milieu même où ils vivent. Mais il n'est cependant si petit centre où un artiste bien doué, quand il s'applique à féconder par le travail les dons qui lui ont été départis, ne puisse atteindre une originalité supérieure. Corrège en est la meilleure preuve. Sortant de ses mains, sa *Léda* devait être un de ses ouvrages les plus charmans. La composition en est délicieuse, et ces jeunes filles, qui, à l'ombre de grands arbres, s'ébattent au milieu de l'eau, animées, rieuses, un peu émues cependant de la poursuite de ces beaux cygnes contre lesquels elles ne se défendent que mollement, la grâce de leurs formes juvéniles, la richesse de la végétation et la poésie du paysage, tout cela fait un ensemble que Corrège seul pouvait imaginer. En mêlant comme pour un innocent badinage ces oiseaux et ces fillettes, l'aimable peintre a su esquiver ce qu'un pareil sujet pouvait avoir d'un peu risqué. Ainsi comprise, la scène présente un caractère d'ingénuité joyeuse qui aurait dû, ce semble, préserver ce tableau des outrages, qui, malheureusement,

ne lui ont pas été épargnés. On croirait, au contraire, que la fatalité s'est acharnée contre lui, et, par une bizarre coïncidence, c'est en France, au XVIIIe siècle, et par le fils même du régent, que lui ont été infligées les plus cruelles mutilations. Il est vrai que le coupable était ce duc d'Orléans, qui, sans doute pour expier les déportemens de son père, passait sa vie dans les pratiques de la piété la plus austère. Par son ordre, la toile fut découpée en morceaux et la tête de Léda, jugée probablement trop expressive, fut même détruite. Pour comble de disgrâce, après que Ch. Coypel eut de son mieux reconstitué l'œuvre dans son intégrité, des restaurations successives ont encore depuis ajouté leurs dommages à tant de détériorations, et c'est tout au plus si dans quelques figures un peu moins maltraitées on peut aujourd'hui retrouver la trace de l'excellence du travail primitif.

L'école lombarde, à laquelle Corrège a dû quelque chose de sa grâce, est à peine représentée. A défaut de Léonard, contentons-nous de signaler une *Madone*, de Luini, malheureusement fort dégradée, et une *Vierge glorieuse*, de Borgognone, qui ont le charme de douceur et de suavité particulier à ces deux artistes. En revanche, ce n'est ni par la grâce, ni par la recherche de la beauté féminine que brillent d'ordinaire les productions de l'école de Padoue. Squarcione, le vrai fondateur de cette école, est un dessinateur d'une extrême rudesse et un de ses élèves, Marco Zoppo, Bolonais de naissance, a encore trouvé moyen de renchérir sur la laideur de ses types. Les saints grimaçans et farouches, dont il a entouré sa *Vierge*, sont des personnages tout à fait grotesques. Un autre élève de Squarcione, et de beaucoup le plus grand artiste de cette école, Mantegna, n'est pas non plus sans quelque sécheresse et quelque dureté. On reconnaît le graveur dans ce contour précis, incisif et rigide où il enferme ses figures : mais c'est un esprit merveilleusement actif, curieux, avide de s'instruire, et le peintre, chez lui, est doublé d'un savant. La perspective et le culte de l'antiquité ne le détournent cependant pas de l'étude de la nature, qu'il interprète avec un style puissant et sévère. Sans être de premier ordre, ses tableaux du musée de Berlin offrent de l'intérêt et dans sa *Présentation au temple*, à côté d'un Saint Joseph de mine fort rébarbative, il convient d'admirer une figure de Vierge d'une expression charmante, assez rare chez Mantegna, dont le talent est plus capable de force que de grâce.

L'éclat de ces écoles locales ne tient souvent, on le voit, qu'à un seul homme. Elles n'ont eu jusqu'à lui, ou elles n'auront après lui qu'une vie intermittente, un caractère incertain et une importance secondaire. Seule, l'école de Venise, par sa durée, son originalité, par le nombre et la valeur de ses artistes, peut soutenir la compa-

raison avec celle de Florence. Ses maîtres de la grande époque font ici à peu près défaut, mais les primitifs abondent et quelques-uns même avec les ouvrages les plus considérables qu'ils aient produits. Au sortir de ces travaux anonymes qu'on trouve à la naissance de la peinture vénitienne, les œuvres de l'école de Murano sont les premières qu'on puisse citer et à bien des titres : *l'Adoration des mages*, d'Antonio Vivarini, mérite un intérêt particulier. Toutes les ressources décoratives qu'autorisait un pareil sujet y ont été mises en jeu et la splendeur pittoresque d'une telle scène était bien faite pour plaire à des Vénitiens. Étoffes, armes, bijoux, carquois, riches présens, tout l'apparat du luxe le plus magnifique, non-seulement Vivarini l'a déployé avec une complaisante profusion, mais, à l'exemple des peintres primitifs de Cologne, pour ajouter à l'illusion, il a partout multiplié les dorures et accusé le relief de tous ces objets précieux par des gaufrures dans lesquelles çà et là sont même enchâssées des morceaux de verre ou des pierres de diverses couleurs; comme si, en invoquant une fois encore la collaboration du mosaïste et de l'orfèvre, il tenait à rappeler les origines d'un art qui leur devait tant et à laisser ce dernier témoignage des anciennes traditions auxquelles il se rattachait. A côté de l'influence qu'a exercée sur lui Gentile da Fabriano, qui, d'une manière pareille, a traité ce sujet de l'Adoration des mages (1), Vivarini a, d'ailleurs, son originalité marquée. Quelques-unes de ses figures sont d'une invention aussi heureuse que naïve, entre autres ce mage à barbe blanche qui baise avec respect les pieds de l'Enfant Jésus et que nous retrouverons chez Véronèse lui-même dans un de ses chefs-d'œuvre du musée de Dresde. Une *Marie-Madeleine*, également peinte à la détrempe et qui porte la signature de Carlo Crivelli, nous offre le même luxe de dorures et d'ornemens : sa robe avec les broderies des épaulettes, son peigne et le vase de parfums qu'elle tient à la main sont aussi dorés et en relief. Comme Vivarini, Crivelli a son style à lui, et dans cette jeune femme pâle, dédaigneuse, aux lèvres pincées, aux doigts allongés et légèrement relevés du bout, nous reconnaissons le type, d'une coquetterie un peu précieuse, qu'il a plus d'une fois reproduit. Il y a moins d'originalité chez le second des frères Vivarini, Bartolommeo, et son naturalisme assez rude semble avoir cherché par-delà Mantegna, des inspirations et des modèles en dehors de l'Italie. La composition même de son *Saint George* et le paysage compliqué qui lui sert de fond paraissent empruntés à l'école flamande primitive. Dès cette époque, en effet, les relations du nord de l'Italie avec l'Allemagne et les Flandres

(1) Dans le tableau qui se trouve à l'Académie de Florence.

étaient fort suivies, et entre Bruges et Venise particulièrement, le trafic commercial amenait des échanges constans et réguliers. Les œuvres de Van Eyck, de Memling et d'autres encore arrivaient jusqu'en Italie, et parmi les artistes eux-mêmes : Hugo van der Goës et Rogier van der Weyden inauguraient des migrations, qui, pendant longtemps, devaient se poursuivre, et, grâce à un prestige assez explicable, développer un courant de plus en plus marqué du Nord vers le Midi.

Un des rares Italiens qui, remontant ce courant, ait poussé vers le Nord, Antonello de Messine, est un artiste d'une valeur peu commune et les trois tableaux du musée de Berlin confirment la haute opinion qu'il convient d'avoir de son talent. Avec ses traits fins et distingués, son aimable physionomie et l'élégante simplicité de son costume, ce *Portrait de jeune homme* qui se détache avec tant d'éclat sur un fond de ciel et de paysage d'une profondeur intense, est une merveille d'exécution. La science du dessinateur y égale la puissance du coloriste. Ce n'est pas seulement l'introduction des procédés de la peinture à l'huile qui nous révèle ici les enseignemens de Van Eyck, mais la facture elle-même offre avec celle du maître flamand des analogies formelles et on ne retrouverait dans la peinture italienne aucun autre exemple du style de ces petits portraits d'Antonello. Il eût été intéressant de connaître la date de ce précieux ouvrage, mais les deux derniers chiffres du millésime qui accompagne la signature du peintre, — absolument pareille d'ailleurs à celle de notre portrait du Louvre, — sont à peu près illisibles. Dans le *Saint Sébastien*, un sujet qu'Antonello a souvent traité, l'influence de Van Eyck n'est plus sensible. Si la précision du dessin s'accuse toujours aussi scrupuleuse, les formes de ce corps nu sont plus choisies, les carnations ont plus d'éclat et l'exécution a gagné en largeur et en liberté. Le type aussi est bien italien et ce beau visage avec ses longs cheveux qui retombent sur les épaules a une expression touchante de souffrance et d'angoisse. La conservation d'ailleurs est parfaite et montre l'excellence d'une pratique apprise en bon lieu.

Dans Giovanni Bellini, il faut saluer le véritable fondateur de l'école vénitienne et le maître qui assura son émancipation. Son *Christ mort* et pleuré par sa mère et par saint Jean est un chef-d'œuvre dans lequel, sans recourir aux crispations exagérées en usage chez ses devanciers, Bellini a su peindre la douleur dans ce qu'elle a de plus poignant. La figure de la Vierge est vraiment sublime; elle ne peut se résoudre à accepter la certitude de son malheur et, dans son désespoir, elle entoure son fils de ses bras; comme si elle sortait d'un rêve, elle a besoin de le toucher pour s'assurer de l'horrible réalité. Quant au Christ, il a cette majesté et

cette grandeur que la mort imprime sur un noble visage. Même réduite à ces trois personnages, cette scène de désolation et d'amour en face d'un cadavre atteint dans sa simplicité à l'éloquence la plus pathétique. L'exécution aussi large que fine est très personnelle, et les colorations, bien que graves, aboutissent à la plus riche harmonie, parce qu'au lieu d'entrer en lutte et de se neutraliser par leur violence même, comme chez les primitifs, elles se font valoir et s'exaltent mutuellement. C'est ainsi que, sans renier aucune des aspirations que nous avons vues poindre dans l'école, Bellini a su les accommoder entre elles et trouver ces tempéramens et ces conciliations qui caractérisent la maturité d'un art.

On comprend mieux la grandeur de Bellini quand on voit ses contemporains et même plusieurs de ses élèves persister dans le style archaïque dont il avait su s'affranchir. Une *Vierge glorieuse*, l'ouvrage le plus important qu'ait produit Alvise Vivarini, appartient aux derniers temps de sa vie. L'exécution en est cependant sèche et dure et le caractère assez farouche. Mais le Saint George couvert de son armure et surtout le Saint Sébastien, placés l'un et l'autre à chaque extrémité de la composition, sont deux figures pleines de force et d'une grande beauté de couleur. Ce dernier saint, élevant ses deux mains vers la Vierge dans un élan d'amour, soutient la comparaison avec celui qu'a peint Antonello, que d'ailleurs il rappelle. Enfin, malgré le mérite des œuvres qu'ils ont ici, M. Basaiti, V. Carpaccio et Cima da Conegliano se montrent très inférieurs à Bellini; avec eux l'école est restée stationnaire et parfois même a rétrogradé. Elle touche cependant à son apogée. Mais, nous l'avons dit, les chefs-d'œuvre où s'est manifestée son éclatante originalité, ce n'est pas au musée de Berlin qu'il faut les chercher. Giorgione en est absent, et Titien n'y est représenté que par quatre portraits, dont l'état de conservation laisse fort à désirer. L'un d'eux, une esquisse vivement enlevée, est une répétition à peine modifiée du tableau des Offices qui nous montre le peintre lui-même déjà dans sa vieillesse, mais encore plein de verdeur et de force. Un autre, à notre avis le meilleur, celui de *l'Amiral Giovanni Moro*, un personnage à large cou et à l'épaisse carrure, est superbe d'énergie et de décision. Il y a quelque lourdeur, au contraire, dans l'exécution du *Portrait de la fille de Roberto Strozzi*, une enfant à la tête mignonne, coiffée d'une forêt de cheveux courts et bouclés, mais dont la physionomie immobile paraît celle d'une petite vieille. Au lieu de ce travail un peu pénible et appuyé, on souhaiterait ici la légèreté de pinceau et la fraîcheur d'intonations que certainement Velasquez ou Van Dyck auraient su y mettre. La peinture d'ailleurs a beaucoup souffert. Quant au *Portrait de Lavinia*, la fille du Titien, il est justement célèbre, et l'artiste avec quelques légers changemens

l'a plusieurs fois répété. On connaît l'attitude élégante et le jet de cette figure qui, dans ses plus riches atours, le haut du corps rejeté en arrière, soutient de ses deux bras élevés en l'air une corbeille d'argent pleine de fleurs et de fruits, dans une attitude où se déploie sa superbe beauté. Malheureusement, comme pour les précédens ouvrages du Titien, la peinture est très fatiguée et le coloris des carnations devenu terne et opaque ne permet plus guère de soupçonner l'éclat que certainement il a dû avoir. Les formes d'ailleurs manquent un peu de décision et la main qui supporte la corbeille est d'un dessin très défectueux.

C'est encore par des portraits que se recommandent à Berlin quelques-uns des peintres les plus connus de l'école vénitienne : Palma Vecchio, J. de Calcar et Tintoret lui-même qui, dans un tableau assez important, nous montre *les Trois Procurateurs agenouillés aux pieds de saint Marc* et implorant l'assistance du patron de Venise pour l'accomplissement des devoirs de leur charge. Les trois personnages franchement posés se détachent très vigoureusement sur le ciel ou sur la mer qui borne l'horizon, mais leurs physionomies trop vaguement indiquées n'offrent point ce caractère d'individualité où la vie intime se marque avec ses traits particuliers. Le travail aussi est un peu gros, un peu sommaire et la couleur paraît enfumée. Enfin, à défaut de Véronèse, voici, déjà sur le déclin de l'école, Tiepolo son imitateur, un décorateur d'une verve un peu banale, mais qui du moins sait son métier. Aussi ne se fait-il pas faute de l'exploiter et, qu'il s'agisse d'une *Sortie du bain* ou de *la Vierge donnant le rosaire à saint Dominique*, il ne demande guère aux données qu'il traite qu'une occasion de montrer son habileté. Il y a cependant un sentiment assez original de la couleur dans le *Martyre de sainte Agathe*, et, autour de la sainte, les draperies présentent un assemblage charmant de tons bleus mêlés d'or et de rose passé, que rehaussent çà et là quelques taches d'un rouge plus vif. Ces gaîtés et toute cette joyeuse harmonie sont peu d'accord, il est vrai, avec un tel sujet; mais l'expression n'est point le fort de Tiepolo et, sans s'inquiéter beaucoup du précepte du poète, il ne s'avise pas que le meilleur moyen de nous attendrir serait d'être lui-même un peu ému. Bien qu'on y sente trop l'improvisation, il faut pourtant lui savoir gré de cet entrain, de ce goût d'arrangement, de cet instinct de décorateur et de ces facilités d'exécution qui sont ses qualités naturelles. C'est là tout ce qui a subsisté des traditions des maîtres. Le temps est proche où, épuisé par une production sans trêve et trop souvent dégradé par ses derniers représentans, l'art italien lui-même va complètement disparaître.

ÉMILE MICHEL.

L'HYDROLOGIE

DE

L'AFRIQUE AUSTRALE

Hydrology of South Africa, by John Croumbie Brown, 1875.

Depuis les premiers voyages de Livingstone, le continent africain, jusqu'alors inabordable, a été attaqué sur tous les points à la fois. Par le nord et par le sud, par l'est et par l'ouest, de hardis explorateurs l'ont pénétré ou traversé et lui ont en partie arraché ses secrets. Les voyageurs ont payé leur tribut et accompli leur tâche en ouvrant la voie ; c'est à la science et à la civilisation d'accomplir la leur en étudiant les problèmes qui s'offrent à nos investigations, en entraînant dans le courant général de la circulation les hommes et les terres qui paraissaient devoir en être à jamais écartées, en faisant concourir à l'accroissement de la richesse sociale les élémens de production ignorés jusqu'ici. Aussi faut-il accueillir avec intérêt les travaux qui peuvent jeter un jour nouveau sur la situation des régions, même connues de longue date, et faire connaître les conditions de leur prospérité. C'est à ce titre que l'ouvrage du révérend J.-C. Brown, sur *l'Hydrologie de l'Afrique australe*, me paraît digne d'être mentionné. Il l'est encore à un autre point de vue.

M. Brown, après un premier séjour à la colonie du Cap, où il avait été envoyé en 1844 comme missionnaire, chef d'une congrégation religieuse, y retourna en 1863 comme professeur de botanique au collège de l'Afrique australe et y resta jusque dans ces

dernières années. Il eut dans chacune de ces positions l'occasion de parcourir la colonie dans toutes les directions et de recueillir sur la géographie physique de celle-ci les renseignemens les plus précieux. M. Brown, en partant pour le Cap, ne connaissait pas les travaux qui avaient eu pour objet de constater en Europe l'influence des forêts sur le climat, sur l'abondance des pluies et sur le régime des eaux; il n'avait entendu parler ni de l'ouvrage de M. Surell sur les torrens des Alpes, ni de celui de M. Mathieu sur la météorologie forestière, ni de ceux de MM. Domontzey, Costa de Bastelica et tant d'autres sur les reboisemens; et cependant, en étudiant personnellement et sans parti-pris les conditions climatologiques de l'Afrique australe, il arriva à reconnaître que les perturbations survenues dans le régime des eaux depuis la période historique devaient en grande partie être attribuées au déboisement et à se rencontrer sur ce point avec les savans dont nous venons de citer les noms. Nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt d'exposer, d'après M. Brown, aux lecteurs de la *Revue* un ensemble de phénomènes qui, pour se manifester sur un point déterminé, n'en sont pas moins dus à des causes générales dont les effets peuvent se faire sentir partout où l'on sera en présence des mêmes conditions.

I.

On attribue généralement la découverte du cap de Bonne-Espérance au navigateur portugais Barthélemy Diaz, qui lui donna le nom de cap des Tempêtes; mais, d'après Hérodote, les Phéniciens avaient déjà effectué le périple de l'Afrique six cents ans avant l'ère chrétienne. Quatorze siècles plus tard, c'est-à-dire vers l'an 800, la côte orientale de l'Afrique était connue des Arabes jusqu'à la baie de Lagoa, située au 28e degré de latitude sud. En 1480, un Portugais venant d'Abyssinie, nommé Pierre Cavalliao, visita Sofala sur la côte de Mozambique, et, en 1484, un autre Portugais, Diego Cam, s'avança jusqu'au cap Padrone, au 22e degré sur la côte occidentale. En 1486, Barthélemy Diaz planta la croix sur la Sierra Parda, au 24e degré, poussa jusqu'à la baie d'Algoa en doublant le cap de Bonne-Espérance sans le voir, et ne le découvrit qu'à son retour. Vasco de Gama, qui vint ensuite, eut à lutter non-seulement contre les tempêtes qui l'assaillirent, mais aussi contre la révolte de son équipage; il parvint néanmoins à doubler le cap en 1497, découvrit le Natal, et remonta la côte orientale jusqu'en Mozambique.

A la suite de plusieurs autres expéditions, les Portugais, aussi bien que d'autres nations européennes, fondèrent sur divers points des établissemens plus ou moins éphémères; mais ce ne fut qu'en

1652 que la compagnie hollandaise des Indes prit possession du cap et y fit construire un fort qui, cent cinquante ans plus tard, en 1796, fut pris par les Anglais. Rendu en 1801 au gouvernement hollandais, ce fort retomba, en 1806, au pouvoir de l'Angleterre, qui, depuis lors, non-seulement en resta maîtresse, mais étendit sa domination sur les pays voisins. Aujourd'hui la colonie du Cap proprement dite, sans compter les territoires plus ou moins disputés, s'étend jusqu'au fleuve Orange; elle a une superficie de 640,000 kilomètres carrés environ et une population de 720,000 âmes.

Il y a trois quarts de siècle environ que l'Angleterre a pris pied sur ce point du globe, et cependant ce n'est que depuis quelques années qu'on a commencé à y faire des observations précises sur l'hydrographie et la météorologie; mais si récentes qu'elles soient, ces observations n'en ont pas moins amené la constatation d'un fait important et d'une extrême gravité; c'est le desséchement progressif de cette partie du continent africain. De jour en jour, les lacs diminuent de profondeur, les rivières se tarissent, les sources disparaissent, les habitans émigrent avec leurs troupeaux. Nous allons suivre M. Brown dans l'exposition des faits par lesquels ce phénomène se manifeste et dans la recherche des causes auxquelles il l'attribue.

Au point de vue météorologique, l'Afrique australe peut être divisée en trois zones : la zone orientale, comprenant le Zululand, Natal et la Cafrerie soumise ou indépendante; la zone centrale, formée d'une partie du bassin central et traversée par plusieurs chaînes montagneuses; la zone occidentale, englobant le désert de Kalahari, les plaines arides du Namaqualand et du pays des Bushmen, ces dernières situées au sud du fleuve Orange.

La première de ces zones, qu'on peut appeler zone des Cafres, est fertile; elle est couverte d'arbres et parfois de forêts étendues; arrosée par de nombreux cours d'eau qu'alimentent des pluies abondantes. La seconde, celle des Bechuana, consiste en plaines ondulées et en prairies arides. On n'y trouve que peu de sources, moins encore de rivières permanentes, et quelques lambeaux de forêts qui diminuent tous les jours et marchent vers une entière destruction. Les sécheresses y sont fréquentes, les pluies peu abondantes, et les irrigations nécessaires pour la culture des plantes européennes. La troisième zone, ou celle des Namaquas et des Bushmen, est nue et stérile; les orages seuls y amènent des pluies qui alors tombent en cataractes et s'écoulent par des rivières qui sont à sec le reste du temps. Ces pluies sont suffisantes cependant pour faire pousser un maigre gazon que broutent des moutons affamés et pour permettre à quelques arbres et arbustes de végéter sur les bords des rivières desséchées dont ils dessinent le cours.

Le vent dominant de cette région est celui du nord-est qui, chargé de vapeurs, commence par arroser le Zululand et Natal qu'il rencontre d'abord sur sa route; quand les nuages arrivent au-dessus du bassin central et surtout dans la zone occidentale, où ils sont exposés à la radiation d'un sol dénudé, ils s'élèvent dans l'atmosphère et se dissipent sans que l'humidité qu'ils contiennent puisse se condenser. Ce n'est qu'accidentellement, lorsque des courans contraires viennent les arrêter, qu'ils se résolvent en pluies torrentielles, après avoir donné naissance à des orages formidables. L'air devient alors étouffant; un silence de mort pèse sur la nature, pas un souffle ne se fait sentir. Très bas sur l'horizon, les nuages s'accumulent en masses noires et épaisses faisant entendre de sourds grondemens et sillonnés par de nombreux éclairs; tout à coup un vent impétueux, chassant devant lui un tourbillon de poussière et balayant tout sur son passage, souffle avec fureur, et aussitôt après, des torrens d'eau et de grêle se précipitent aux éclats du tonnerre, à la lueur des éclairs incessans; en quelques minutes, tout le pays est inondé, les ruisseaux débordent et des ravins, depuis longtemps à sec, sont transformés en rivières d'un kilomètre de largeur. Au bout d'une heure, tout est fini et le ciel a repris, parfois pour plusieurs années, son implacable azur.

Dans ces zones éloignées de la mer, où il ne tombe annuellement que quelques centimètres d'eau, la plus petite diminution dans la quantité de pluie devient beaucoup plus sensible que sur les points où il pleut davantage : on ne saurait, par conséquent, comparer les sécheresses dont nous nous plaignons parfois en Europe avec celles qui sévissent dans l'Afrique australe, où elles durent plusieurs années, font périr des milliers de bestiaux et réduisent à la plus extrême misère les populations qui sont obligées d'émigrer pour se procurer leur subsistance.

M. Brown cite de nombreux exemples de ces sécheresses prolongées et de la triste condition des habitans qui les subissent. « En faisant, dit-il, en 1847, le tour de la colonie, j'eus à traverser le Karroo, et les souvenirs de ce voyage sont toujours vivans; il me semble voir encore les squelettes des bœufs que je rencontrai sur ma route, dans une région absolument dépourvue d'eau. En arrivant, un samedi, à notre étape, nous apprîmes que, pour aller à Beaufort, où nous devions nous rendre, nous aurions 84 milles à faire avant de trouver de l'eau. Nous fîmes reposer nos chevaux le dimanche et partîmes le soir pour voyager la nuit et atteindre la source à la fin du jour suivant; mais vers midi nos chevaux étaient si fatigués, si exténués, si altérés, que nous dûmes les envoyer en avant pour leur faire brouter l'herbe le long de la route et diminuer ainsi leur soif. Arrivés le soir à une ferme, nous fûmes cordiale-

ment reçus par le fermier, qui nous offrit du thé. Inconsidérément je demandai un peu de pain. — Du pain? me dit-il, voilà trois ans que je n'en ai vu. — Comment cela? répliquai-je. — La sécheresse nous empêche de récolter du blé. — Alors, que cultivez-vous? — Rien; quand il survient accidentellement des ondées, nous semons des fèves, mais il est rare qu'elles ne soient pas brûlées à leur tour. — Alors, que mangez-vous ? — Du mouton. — Et quoi avec votre mouton? — Du mouton. — Comment l'entendez-vous? — Je l'entends comme je le dis : nous mangeons le gras avec le maigre et le maigre avec le gras, et nous faisons ainsi du mieux que nous pouvons.

« Quoique de semblables conditions d'existence soient assez rares, elles ne sont cependant pas inconnues sur d'autres points de la colonie. Un missionnaire wesleyen me raconta que pendant son séjour au Namaqualand, faute de pouvoir y cultiver du blé, il lui fallait faire un voyage de six semaines pour se procurer la farine nécessaire à sa famille. Il avait à traverser le fleuve Orange, où il n'existe ni gué, ni bac, ce qui l'obligeait à mettre un bateau sur sa voiture, à démonter celle-ci sur la rive pour la faire passer dans le bateau et à la reconstruire de l'autre côté pour continuer le voyage. Au retour, c'était à recommencer, avec les vivres qu'il apportait.

« Dans les tournées que j'ai faites pour étudier les productions naturelles de la colonie, j'ai eu souvent l'occasion d'entendre des plaintes sur la durée des sécheresses, qui parfois sévissaient jusque dans la région des lacs de l'intérieur et transformaient les plaines en déserts de sable. J'ai vu le fleuve Orange si bas qu'il pouvait être traversé à gué par un enfant et montrait dans son lit desséché les débris d'une voiture surprise par une crue subite: j'ai vu les bestiaux mourir par milliers, faute de nourriture, les choux se vendre un penny la feuille, et des bottes de foin que je pouvais tenir entre le pouce et l'index se payer une demi-couronne. Les chevaux étaient réduits à manger les vieux chiffons et les feuilles de papier balayées dans la rue. Ces sécheresses prolongées se terminent toujours par des pluies diluviennes qui changent les routes en rivières et qui grossissent les cours d'eau au point qu'il m'a fallu plusieurs fois, pour les traverser, faire usage d'une corbeille suspendue par une corde au-dessus du torrent. »

Livingstone nous a laissé la description d'une de ces sécheresses dont il a été témoin dans le territoire de Bakwain, à l'époque où, simple missionnaire, il n'avait pas encore entrepris les voyages qui ont illustré son nom. « La seconde année, dit-il, il ne tomba pas encore de pluie, il en fut de même pendant la troisième. La rivière de Kolobeng était à sec; les poissons étaient morts, et toutes les hyènes du pays étaient venues s'en repaître sans parvenir à nous

débarrasser de ces matières en putréfaction. Un vieil alligator fut trouvé dans la boue parmi les victimes. La quatrième année fut également calamiteuse, la pluie tombée étant insuffisante pour faire germer les graines. Nous creusions dans le lit de la rivière des trous de plus en plus profonds pour en tirer de l'eau et tâcher de conserver nos arbres fruitiers, mais inutilement. Des aiguilles laissées à l'air pendant des mois ne se rouillèrent pas, et un mélange d'eau et d'acide sulfurique, destiné à une batterie électrique, s'évapora sans la mouiller. Les feuilles des arbres indigènes se flétrissaient et se ridaient, mais sans mourir; celles des mimosas se fermaient en plein midi comme pendant la nuit. Un thermomètre dont la boule fut placée à trois pouces dans le sol marquait 132 à 134° Fahr. (de 55 à 57 centigrades). Certains insectes exposés au soleil expiraient aussitôt, tandis que les fourmis blanches semblaient plus vives et plus actives que jamais. »

M. Helmore, qui avait entrepris un voyage de mission, mourut de soif avec toute sa famille, après avoir enduré des tortures dont la lettre ci-après, écrite par sa femme à une sœur peu avant sa mort, peut donner une idée. « Je t'écris dans une jolie petite hutte en bois de palmiers, qui, bien que grossière à l'extérieur, offre cependant un abri délicieux contre les rayons dévorans du soleil... Nous avons été cruellement éprouvés par la chaleur avec 102° F. (39° centigrades) à l'ombre, au point d'en avoir le vertige. Nous attendons la pluie avec l'impatience de ceux qui ont voyagé à travers un pays dénudé et sans eau. Nos pauvres bœufs sont restés quelquefois quatre ou cinq jours sans boire et faisaient peine à voir quand ils tournaient autour de la voiture flairant les caisses d'eau et nous regardant comme pour nous supplier de leur en donner. Nous souffrions beaucoup nous-mêmes parce qu'il fallait ménager notre eau, ne sachant pas combien de temps nous resterions sans en rencontrer... Il fut décidé un jour que mon mari resterait en arrière avec un homme et une voiture, pendant que moi-même je partirais avec les guides, les enfans et les bœufs dans l'espoir de trouver une source avant la nuit. Il nous en restait cinq bouteilles que nous nous partageâmes, et je me mis en route pouvant à peine avancer, tant nous étions faibles et tant nous craignions que la marche n'augmentât notre soif. Les pauvres enfans demandaient continuellement à boire, et, tout en soutenant leur courage, je leur donnai de temps en temps une cuillerée pour humecter leur bouche. Ils faisaient des efforts pour ne pas se plaindre, mais je voyais leurs traits se tirer et leurs lèvres noircir... »

M. Baldwin, qui a passé plusieurs années dans la colonie pour y chasser l'éléphant et autres animaux sauvages, raconte, dans le livre qu'il a publié sous le titre : *du Natal au Zambèze*, qu'il a été sou-

mis plusieurs fois à des épreuves semblables et n'a été sauvé que par miracle. La soif est un supplice qu'on ne peut connaître en Europe. Cette soif qui vous colle la langue au palais, qui vous empêche d'articuler une parole, ceux-là seuls l'ont éprouvée qui, sous un soleil de plomb, ont traversé des déserts à perte de vue sans eau, sans arbres ni rochers et sans un seul être vivant, déserts qu'il suffit cependant de quelques jours de pluie pour couvrir parfois d'une végétation luxuriante.

Malgré les chaleurs écrasantes du jour, il arrive fréquemment que l'eau contenue dans des vases en plein air se congèle pendant la nuit, parce que la sécheresse de l'atmosphère est telle que l'évaporation se fait assez rapidement pour amener un abaissement considérable de température. C'est un phénomène analogue à celui de la congélation de l'eau obtenue par le vide opéré sous une cloche pneumatique. Cette sécheresse toutefois n'est que relative, car l'atmosphère contient encore en suspension une grande quantité d'humidité, ainsi que le prouve l'accumulation de nuages que provoque instantanément un abaissement accidentel de température. Mais ces nuages se dissipent le plus souvent avec la cause qui les a produits, comme la vapeur qui s'échappe de la cheminée d'une locomotive, et le ciel reprend sa sérénité. Quand ils se résolvent en pluies, c'est par cataractes et en causant les plus grands ravages. C'est ainsi qu'en 1867, Port-Élisabeth fut victime d'une inondation qui sapa les fondemens des maisons et les fit écrouler; un cyclone avait, dans son mouvement giratoire, entraîné dans les régions élevées de l'atmosphère les vapeurs qui, sous l'influence d'une température plus basse, se précipitèrent en pluie avec une telle violence que, dans l'espace de six heures, il en tomba une hauteur de 6 pouces 1/2 avec accompagnement de tonnerre. Sur plusieurs rivières, les ponts furent emportés, et, sur un grand nombre de points, les plaines furent couvertes d'eau. En 1869, la ville du Cap fut également inondée et éprouva de grands désastres; en 1871, ce fut le tour de la province Victoria; un déluge s'abattit sur un village, entraîna les bestiaux, détruisit les maisons et fit périr un grand nombre d'habitans; les années suivantes, d'autres localités furent atteintes.

Toute cette eau qui tombe instantanément, souvent accompagnée de grêlons de la grosseur d'un œuf de poule (on en a même vu de la grosseur de la tête d'un enfant), est suspendue dans l'atmosphère avant même l'apparition d'un seul nuage et ne se précipite que par la lutte des courans opposés. Elle serait pour le pays une véritable bénédiction si elle se répandait peu à peu à divers intervalles, tandis qu'elle n'est qu'une cause de désastres et de calamités en se déversant d'un seul coup précédée et suivie de longues sécheresses.

Tandis que les colonies anglaises de l'Afrique australe sont pendant la plus grande partie de l'année en proie aux sécheresses, les régions plus au nord sont au contraire abondamment pourvues d'eau. Livingstone, Stanley, Cameron et ceux qui sont venus après eux, n'ont jamais eu à y souffrir de la soif et ont éprouvé plus de difficultés pour franchir les marais et les fleuves que pour traverser des déserts. Ils nous dépeignent les contrées qu'ils ont parcourues comme couvertes de bois, de lacs et de rivières, ce que faisaient d'ailleurs présumer l'étendue et la puissance des trois grands fleuves qui prennent naissance dans l'Afrique centrale, le Nil, le Congo et le Zambèze. L'humidité de cette partie du continent doit être prodigieuse pour pouvoir fournir de pareilles masses d'eau, puisque, sur certains points, le Congo a plus de 200 brasses de profondeur et que son courant est visible jusqu'à 300 milles dans l'Océan, où il déverse 870,000 mètres cubes par seconde. Il semble que telle a été autrefois aussi la situation de l'Afrique australe et que le changement qui s'y est opéré date d'une époque relativement récente.

Le docteur Moffat, qui a habité la colonie pendant cinquante ans et qui, comme d'autres avant lui, a décrit les effets des sécheresses, raconte qu'à son arrivée dans le Latakoo, en 1821, les indigènes lui parlaient sans cesse des cours d'eau qui autrefois sillonnaient le pays, des pluies qui activaient la végétation et tapissaient les rochers de verdure, des forêts de grands arbres qui couvraient les collines et les plaines voisines. Ils racontaient que dans le Kurinam et d'autres rivières se jouaient les hippopotames et que l'herbe des prairies était assez haute pour cacher ces animaux. Le docteur a lui-même pendant son séjour assisté à cette modification progressive du climat et constaté que le pays était beaucoup plus aride au moment de son départ qu'à son arrivée.

M. Chapman, dans le voyage qu'il fit de Natal aux chutes du Zambèze par la route qui traverse la partie orientale du désert de Kalahari, rencontra, avant d'atteindre la rivière de Botletlié, de vastes plaines gazonnées au milieu desquelles se trouvent un grand nombre d'étangs desséchés, dont il ne reste pour en marquer la place que des masses de sel cristallisé. Des indigènes se souviennent avoir vu les étangs pleins d'eau et la plaine à l'état de marais en communication avec le Botletlié. A mesure qu'elle se desséchait, les poissons mouraient et devenaient la proie des vautours. Un grand nombre de sources et de rivières qui coulaient jadis d'une façon permanente sont aujourd'hui taries.

Les affluens du lac Ngami ont actuellement une section beaucoup trop grande pour leur débit, comme il arrive à des canaux d'irrigation dont les écluses sont à moitié fermées; leurs eaux sont évaporées par le soleil ou se perdent dans les sables. Le lac Ngami lui-

même, qui est à une élévation de 1,200 mètres environ et qui a 80 kilomètres de long sur 15 de large, diminue journellement de profondeur. Les rives en sont basses, presque inabordables et c'est avec difficulté qu'on peut naviguer en bateau au milieu des bancs de sable; ce qui prouve que ce lac était autrefois plus étendu, ce sont les nombreux squelettes et défenses d'éléphans qu'on trouve enfouis dans le voisinage. Ce sont ceux d'animaux qui venaient boire dans le lac et qui ont été dévorés par des carnassiers, et dont la carcasse a été engloutie dans les vases aujourd'hui solidifiées.

Le désert de Kalahari, dont les plaines arides s'étendent comme on sait entre le fleuve Orange et le Zambèze, vers le 20e degré de latitude, s'élargit tous les jours; il mord incessamment sur les terres qui l'entourent et remplace par des broussailles les cultures qui les couvraient. Les sources s'y tarissent, les cours d'eau disparaissent et les lacs s'y dessèchent en laissant une couche de sel scintiller au soleil. Les habitans, hors d'état de se nourrir, émigrent vers des régions moins déshéritées et cèdent la place aux animaux féroces, qui s'y multiplient sans obstacle.

Le même phénomène se manifeste sur d'autres points du continent africain. Ainsi M. E. Reclus, dans sa *Géographie*, fait remarquer que, du temps des Romains, le désert du Sahara était moins étendu qu'aujourd'hui; qu'on y trouvait des palmiers en abondance, de nombreuses oasis et des rivières dont il ne reste plus aujourd'hui que les lits. Les chotts du sud de l'Algérie, qu'on a supposés à tort avoir jadis été en communication avec la mer, étaient sans doute des lacs qui, comme ceux de l'Afrique australe, se sont desséchés à une époque relativement récente.

Tous ces faits et des milliers d'autres dont il est fait mention dans les récits des voyageurs ou dans les mémoires adressés aux sociétés savantes prouvent d'une façon incontestable que, depuis les temps historiques, toute cette partie de l'Afrique s'est desséchée, et que ce desséchement et l'aridité qui en est la conséquence se continuent sous nos yeux.

A quelles causes faut-il attribuer ce phénomène d'où dépend l'avenir de la colonie?

II.

D'après M. Brown, ces causes sont multiples. Il y en a de générales qui résultent de la constitution géologique du sol, et de locales qui, dans une certaine mesure, dépendent de l'action de l'homme. Parmi les premières, la principale est le soulèvement graduel du continent africain, dont on trouve la preuve en examinant les

terrains des diverses chaînes de montagne. La montagne de la Table, notamment, qui domine l'entrée de la baie du Cap, à une hauteur de 1,000 mètres environ, présente du côté de celle-ci une section verticale qui permet de reconnaître les diverses couches dont elle est formée. A la base, se montre le granit qui, comme on sait, est une roche primitive, l'assise même de la croûte terrestre, dont il représente en quelque sorte le squelette. C'est lui, qui en se décomposant sous l'influence de la chaleur et de la pression des vapeurs chargées de carbone qui constituaient l'atmosphère des premiers âges, a fourni la plupart des élémens des autres formations. Au-dessus du granit sont des schistes ardoisiers, puis des couches stratifiées de boue et de sable solidifiés qui forment la masse de la montagne. Les premiers sont inclinés, et montrent par là qu'ils avaient été déposés en poussière impalpable avant le soulèvement du granit; tandis que les boues qui se sont solidifiées par assises horizontales de 600 à 800 mètres d'épaisseur prouvent un dépôt postérieur à ce soulèvement. Les autres chaînes de montagnes ont une composition identique, et, comme celle de la Table, ont émergé du fond des eaux avec l'ensemble du continent.

Ces dépôts, dont l'épaisseur peut donner une idée du temps qu'il a fallu pour les former, ont été pendant des milliers d'années soumis à l'action des courans sous-marins qui tantôt en ont balayé les matières, tantôt ont creusé des vallées ou élevé des montagnes au milieu de la masse, modelant ainsi dans les profondeurs de l'Océan le relief que nous avons aujourd'hui sous les yeux. Les diverses chaînes de cette partie de l'Afrique sont parallèles entre elles et parallèles à la côte; elles sont séparées par des plateaux horizontaux qui s'étagent les uns derrière les autres. Les pentes vers la mer sont généralement abruptes; elles sont plus douces sur le versant opposé et se relient graduellement au terrain plat de l'intérieur, qui est plus élevé que sur les côtes. Il est probable qu'il y existait autrefois un immense lac dont les eaux avaient leur issue par un des cols de la chaîne de montagnes qui lui servait de digue. Ces eaux, par leurs érosions incessantes, ont fini par détruire l'obstacle qui s'opposait à leur écoulement et se sont échappées en desséchant le bassin supérieur. Aujourd'hui une seule rivière, le fleuve Orange, suffit pour drainer les pluies qui y tombent et qui ne sont plus retenues par aucune barrière. C'est ainsi que dans l'Amérique septentrionale le seuil qui sépare le lac Erié du lac Ontario, entre lesquels se trouvent les chutes du Niagara, se rétrécit chaque année; un jour viendra où les eaux emporteront cet obstacle devenu impuissant et se précipiteront vers la mer en laissant à sec les lacs supérieurs dans le bassin desquels le Saint-Laurent et ses affluens continueront à couler. En Finlande, une quantité innombrable de lacs, étagés les uns

au-dessus des autres, se déversent par plusieurs chutes successives dont la dernière et la plus belle est celle d'Imatra, dans le lac Ladoga, véritable mer intérieure qui n'a pas moins de 16,000 kilomètres carrés et dont la Néva entraîne le trop-plein dans le golfe de Finlande. Le jour où les érosions du fleuve auront détruit la barrière qui sépare le lac de la mer, une immense débacle se produira et toute la région se desséchera.

L'étude de la géographie physique de l'Afrique australe nous apprend que celle-ci, d'abord entièrement recouverte par les eaux, a été soulevée de façon que quelques-unes de ses parties sont arrivées à la surface ; que, submergée de nouveau, elle s'est soulevée graduellement pour devenir d'abord, comme l'Amérique septentrionale et la Finlande, une vaste région d'îles et de lacs avec leur pittoresque encadrement et que, le mouvement se continuant, elle a fini par être la contrée que nous avons sous les yeux et qui, de jour en jour, devient plus sèche et plus aride.

Pour que les terrains qu'on reconnaît avoir été déposés dans les profondeurs de l'Océan forment aujourd'hui des montagnes de plus de 1,000 mètres de hauteur, il faut ou que la mer se soit retirée ou que le sol se soit élevé. Il paraît probable que ces deux phénomènes se sont produits simultanément à la suite d'une de ces oscillations de l'écorce terrestre qui ne cessent de se manifester et dont nous sommes pour ainsi dire les témoins. Ces oscillations, qui modifient sans cesse le contour des rivages, se produisent tantôt brusquement à la suite de cataclysmes intérieurs, tantôt lentement comme ceux d'une masse qui cherche son équilibre. On en voit les effets sur tous les points du globe. C'est ainsi que l'Océan-Indien, du 15e degré nord au 15e degré sud, paraît être un ancien continent, aujourd'hui submergé, tandis que la côte orientale de l'Afrique jusqu'à la Méditerranée et une partie de l'Inde ont récemment émergé du fond des eaux. Les plus vieilles traditions constatent l'existence d'un continent appelé l'*Atlantide*, et situé entre l'Europe et l'Amérique. Il est probable qu'il s'est enfoncé dans les flots à l'époque où la région qui s'étend des Carpathes au plateau central de l'Asie et qui était couverte par l'Océan scythique, en est sortie ; il n'est pas non plus téméraire de supposer que les Ibériens, qui se trouvent aujourd'hui concentrés dans le pays basque, sur les deux versans des Pyrénées et qui, par leur physionomie, leur langage et leurs croyances, ne peuvent se rattacher à aucune autre race, ne soient les descendans des habitans de ce continent qui ont échappé à l'engloutissement.

Le long des côtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, on remarque aujourd'hui une bande de largeur variable, formée de

couches alternatives de sable et de gravier, mêlés de coquillages marins et sur laquelle sont bâties la plupart des villes maritimes. Cette bande est adossée à un escarpement continu plus ou moins élevé et qui, suivant qu'il est constitué par des roches plus ou moins dures, se présente soit sous la forme de collines arrondies couvertes de gazon, soit sous celles de falaises abruptes avec leurs cavernes et leurs sinuosités pittoresques. Il n'est pas nécessaire d'être géologue pour reconnaître au premier coup d'œil que cet escarpement a été autrefois battu par les flots et qu'il longeait la mer. S'il s'en trouve aujourd'hui à une certaine distance, il faut ou que la mer se soit retirée par suite d'un abaissement de niveau ou que le sol se soit élevé d'une hauteur suffisante pour que les parties autrefois submergées soient actuellement au jour.

Un des exemples les plus frappans des mouvemens de l'écorce terrestre est celui que nous offre la formation des récifs de corail, qui sur une étendue de plus de 7,000 kilomètres, encombrent l'Océan-Pacifique. Ces récifs, de forme circulaire, sont groupés de façon à entourer des espaces de 80 à 100 kilomètres de diamètre et s'élèvent du fond des mers sur lequel ils reposent, souvent à une très grande profondeur. Ils sont dus au travail incessant d'innombrables polypiers, qui, bien que vivant dans l'eau, ne subsistent que près de la surface. On ne peut donc s'expliquer ces constructions prodigieuses que par l'hypothèse d'un immense continent qui, en s'abîmant dans l'océan, laissa d'abord émerger comme autant d'îles les sommets des montagnes ; à mesure que ceux-ci disparurent sous les flots, ils furent envahis par ces animalcules et devinrent la base de leurs constructions sous-marines, constructions qui vont sans cesse en s'élevant à mesure que la base sur laquelle elles reposent va elle-même en s'enfonçant davantage. Sur quelques points, les coraux s'élèvent au-dessus de la mer, mais comme ils n'ont pu être créés que sous l'eau, il faut bien admettre qu'ils en sont sortis par le fait d'un soulèvement, soit lent, soit subit, dû à quelque volcan. Les solitudes du Pacifique sont donc le théâtre de phénomènes qui constatent d'une manière irrécusable les oscillations de la croûte terrestre. Il n'est d'ailleurs pas un point du globe qui n'en fournisse des preuves aussi évidentes.

Les stratifications des diverses couches géologiques et les fossiles qu'elles renferment indiquent bien que les élémens dont elles sont composées ont été déposés au fond des mers. Quand à une première couche en succède une autre d'une nature différente, il est clair que ce changement n'a pu s'opérer qu'après une période pendant laquelle la première s'est trouvée émergée ; engloutie de nouveau, celle-ci a servi de base au dépôt de la seconde couche, qui, elle-même,

remonte à la lumière avant la formation de la troisième, et ainsi de suite; il s'est donc produit dans toute la masse terrestre et il se produit encore aujourd'hui des mouvemens lents ou brusques qu'explique la nature plastique de la matière qui la compose et l'énorme pression à laquelle elle est soumise dans les profondeurs insondables des océans.

Les matières entraînées par les fleuves et les rivières modifient incessamment le contour des mers. Il n'est pas un ruisseau, si petit qu'il soit, qui n'emmène avec lui des terres enlevées aux montagnes d'où il sort et ne fournisse son contingent aux dépôts créés par les fleuves. Le Mississipi, dont la vallée a de 50 à 60 kilomètres de large, et l'embouchure environ 200 kilomètres, charrie des débris et des arbres déracinés en quantité suffisante pour couvrir une étendue de plusieurs milliers de kilomètres carrés. L'Amazone, avec les matières qu'il entraîne, trouble les eaux de l'Océan jusqu'à une distance de 500 kilomètres de l'embouchure. Le Gange par ses dépôts a formé un delta de plus de 100,000 kilomètres carrés. Les eaux du Koang-Ho renferment 1/2 pour 100 de matières en suspension qui pourraient, dans l'espace de trente jours, créer 1 kilomètre carré de terrain solide. Le Pô et ses affluens ont depuis deux mille ans atterri au nord de l'Adriatique une bande de terrain de 160 kilomètres de long sur une largeur qui varie de 2 à 30 kilomètres.

Toutes ces matières enlevées des régions supérieures et entraînés dans les mers en élèvent le niveau et en modifient les rivages; elles exercent sur le fond une pression énorme qui peut en changer l'assiette et contribuent ainsi à renouveler incessamment la face de la terre. C'est à un phénomène de ce genre qu'est due l'apparition à la lumière non-seulement de l'Afrique australe, mais celle de l'Afrique tout entière dont le relief général présente une succession de chaînes de montagnes étagées les unes derrière les autres et séparées par des plaines ou des vallées de plus en plus élevées, à mesure qu'on pénètre plus avant. La partie centrale semble être un immense bassin dont les dépressions encore couvertes d'eau forment des lacs auxquels le Nil et le Congo servent de canaux d'écoulement, tandis que le Zambèze draine les eaux de toute la région intermédiaire entre le fleuve Orange et le bassin central. Le continent africain dont la configuration est celle d'une gigantesque ampoule, n'a pu être le résultat d'un soulèvement brusque, mais a été au contraire celui d'un soulèvement lent, pendant lequel la matière en fusion a brisé par places la croûte terrestre qui l'entreignait. Les failles ainsi produites qui se montrent dans les diverses formations géologiques, tantôt remplies des matières incandescentes de l'inté-

rieur qui s'interposent comme un mur entre les parties d'une même couche, tantôt interrompant seulement la continuité des stratifications, sont des preuves évidentes de la dislocation de l'écorce du globe.

C'est à une rupture de ce genre que sont dues les chutes du Zambèze, auxquelles Livingstone a donné le nom de *Victoria Falls* et qui offrent le spectacle le plus grandiose et le plus imposant peut-être qui existe au monde. Le fleuve qui, à cet endroit, a plus de 1 kilomètre de large, se précipite à une immense profondeur dans une crevasse étroite, ouverte dans la roche basaltique perpendiculairement à la direction primitive et qui, coupant brusquement le lit du fleuve, a dû en modifier le cours normal. Voici du reste la description que M. Baldwin donne de ces chutes (1).

« J'ai atteint, dit-il, le Zambèze à 3 kilomètres environ au-dessous de la cataracte. En cet endroit, il a plus de 3 kilomètres de large. Des îles nombreuses de toutes les dimensions, l'émaillent de verdure; la plus grande, qui doit avoir de 16 à 20 kilomètres de tour, est boisée jusqu'au bord de l'eau; c'est un bouquet de baobabs, dont quelques-uns ont 20 mètres de circonférence; on y voit aussi des palmiers de différentes espèces, entre autres des *palmyras* et des dattiers sauvages.

« Le Zambèze est le plus beau fleuve que j'ai pu admirer, mais son lit est rocailleux et peu profond... Vous entendez rugir la cataracte à une distance de 16 kilomètres et bientôt vous apercevez d'immenses colonnes de vapeur dont la masse blanche est couronnée de l'arc-en-ciel. Le fleuve qui, au-dessus de la chute a 1,600 mètres de large, se verse tout entier dans une crevasse énorme, tellement profonde que j'ai compté jusqu'à dix-huit avant qu'une pierre d'au moins 9 kilos eût fini de descendre; encore ne l'ai-je pas vue au fond de l'eau, mais seulement quand elle en a gagné la surface. J'étais vis-à-vis des cataractes à peu près au niveau d'où elles se précipitent, et j'aurais pu jeter un caillou de l'autre côté de l'abîme. A l'endroit où les cataractes sont le plus volumineuses, l'œil ne peut les suivre au-delà de quelques mètres de profondeur, à cause du rejaillissement de l'eau qui poudroie, se vaporise et retombe en pluie fine à 100 mètres à la ronde. C'est une chute perpendiculaire de plusieurs centaines de pieds par trente ou quarante nappes de différentes largeurs. Au fond de la gorge, ces divers courans se réjoignent, tourbillonnent, s'entre-choquent et se ruent avec furie au travers de la passe... Au-dessous des chutes, le fleuve tournoie dans une gorge profonde pressée, inaccessible, où il bondit violem-

(1) *Du Natal au Zambèze*, par M. Baldwin.

ment sur un lit de rocaille. J'ai suivi les détours de ce défilé jusqu'à une certaine distance, et j'en reviens à penser qu'à partir des chutes, il n'a pas plus de 3 kilomètres. C'est une succession de ravins, de montagnes et de vallées. Au fond de cette gorge, le Zambèze ne paraît pas plus large qu'un torrent gonflé des montagnes d'Écosse. L'inconvénient de cette admirable scène est d'être masquée, précisément là où elle offrirait le plus de grandeur, par les nuages épais qui s'élèvent du fond et voilent les chutes principales. Ce sont les nappes les moins importantes qui seules peuvent être suivies du regard. » Dans la description qu'il fait du même spectacle, Livingstone dit que les rayons du soleil communiquent aux panaches vaporeux une teinte sulfureuse qui fait ressembler ce gouffre béant à la gueule de l'enfer.

Le Shire, un des affluens du Zambèze, a également des cataractes importantes. Sortant du lac Nyassa, dont il paraît être le prolongement, il est dans la partie supérieure à un niveau de 400 mètres plus élevé que dans son cours inférieur, et il rachète cette différence par plusieurs chutes dont la plus importante tombe à une profondeur de 30 mètres sur une largeur de 100 mètres environ en projetant dans les airs d'innombrables parcelles de mica qui scintillent au soleil et qui sont dues à l'érosion de la roche par les eaux. Ici, comme au Niagara, le seuil de la cataracte recule chaque année et sa disparition n'est qu'une affaire de temps. La plupart des cours d'eau de cette région sont dans le même cas. Le Nil et le Congo eux-mêmes ne peuvent passer du plateau élevé du centre de l'Afrique dans les plaines qu'ils arrosent que par des chutes successives, dont quelques-unes ont, comme celle du Zambèze, une imposante majesté.

Pour en revenir au soulèvement de l'Afrique, dont ces diverses cataractes sont une manifestation, nous en trouvons une nouvelle preuve dans l'inclinaison des couches ardoisières qu'on remarque sur divers points de la colonie et notamment dans les rues mêmes du Cap. Les matières, suspendues dans l'eau, qui ont constitué ces couches, n'ont pu être déposées qu'horizontalement; si donc elles sont aujourd'hui inclinées, c'est parce qu'elles ont été soulevées par une éruption de granit en fusion qui les a brisées et relevées sur leur base. Lorsque cette éruption n'a pas été assez forte pour vaincre la pression exercée par les eaux sur ces masses encore plastiques, celles-ci n'ont pas éprouvé de rupture et ont été simplement soulevées en forme d'ampoule. C'est du reste la forme qu'affecte le continent africain tout entier. Certaines chaînes de montagne ont été soulevées par l'expansion du granit à travers les schistes ardoisiers avant le dépôt du terrain silurien et du vieux grès rouge

qui recouvrent aujourd'hui ces derniers; mais la plupart proviennent des érosions produites par les courans sous-marins dans les dépôts des matières accumulées dont elles attestent la puissance. A mesure que l'écorce terrestre se souleva, la mer diminua de profondeur; en se retirant, elle creusa des vallées et laissa comme des témoins de sa présence des lacs qui remplirent les dépressions. Les vallées servirent de canaux d'écoulement aux eaux des pluies, et les crevasses qui se produisirent dans l'écorce terrestre ouvrirent à ces eaux de nouvelles issues. Le même phénomène s'est reproduit sur d'autres points du globe, car la plupart des continens doivent leur naissance à des soulèvemens analogues tantôt brusques, tantôt lents. Quand le soulèvement a été brusque, les lacs ont des bords abrupts et déchirés comme en Suisse; quand il a été lent, ils sont nombreux et de forme arrondie comme en Finlande et en Afrique. Tous ces lacs se dessèchent peu à peu à mesure que le soulèvement, en se prononçant davantage, force les eaux à s'écouler vers les niveaux inférieurs; comblés d'autre part par les matières entraînées par les torrens, ils deviennent des plaines qu'une simple rivière suffit à drainer.

Les pluies périodiques, qui, dans l'Afrique centrale, tombent sur une surface convexe à pentes peu prononcées, suivent d'abord une direction incertaine. Elles ne sont pas, comme dans le bassin de l'Amazone, qui est adossé à une immense chaîne de montagnes, entraînées immédiatement par un fleuve impétueux à pente rapide et bien accentuée; elles forment d'abord une multitude de ruisseaux au cours indécis, qui ne vont rejoindre les rivières principales qu'après des méandres et des circonvolutions sans nombre. C'est au point qu'un même lac alimente souvent des cours d'eau entraînés dans des directions opposées.

Dans l'Afrique australe, où le desséchement est plus avancé, la plupart des rivières ont un caractère torrentiel; à sec, pendant une grande partie de l'année, elles s'enflent subitement au moment des pluies ou des orages et passent en quelques minutes d'une profondeur de quelques centimètres à une profondeur de 10 ou 15 mètres. La crue est si rapide qu'il n'est pas d'année où des campemens, installés dans leur lit desséché, ne soient engloutis. Certains cours d'eau s'évaporent et se perdent dans les sables; tel est le cas du Kuraman, qui sort d'un rocher en état de faire tourner un moulin et qui, après plusieurs disparitions, finit par se réduire à un mince filet. Quelle que soit la situation des terrains sur lesquels elles tombent, les eaux des pluies s'écoulent toujours vers la mer, lentement ou rapidement, superficiellement ou souterrainement; mais plus ces terrains sont élevés, plus cet écoulement se fait vite,

plus aussi la région devient aride. Tel est le cas de l'Afrique australe, dont le soulèvement a amené, sur une grande partie de son étendue, le desséchement progressif.

III.

Si le soulèvement du continent africain, en précipitant l'écoulement des eaux pluviales et en leur ouvrant de nouvelles issues, est la principale cause de l'aridité du sol, la rapidité de l'évaporation provoquée par la sécheresse de l'atmosphère en est une autre qui a également une grande importance. Si l'homme n'a aucune action sur la première, il n'en est pas de même de cette dernière, dont il peut, dans une certaine mesure, atténuer l'énergie.

Les terres occupent sur la surface du globe environ 125 millions de kilomètres carrés, tandis que les mers en couvrent 380 millions, c'est-à-dire plus du triple. C'est l'eau qui s'évapore de celles-ci qui entretient l'humidité de l'atmosphère, forme les nuages et alimente sous forme de pluie, de neige, de grêle ou de rosée les sources, les torrens et les rivières qui tantôt embellissent et fertilisent les contrées qu'elles traversent, tantôt les dévastent et les ruinent. Cette évaporation est très considérable et doit être à peu près égale à la quantité d'eau que les fleuves restituent à la mer, puisque le niveau de celle-ci reste sensiblement le même; elle a été évaluée par Metcalfe à 135 milliards de mètres cubes par jour et par Élisée Reclus à 85 milliards, quantités qui dépassent tout ce que notre imagination peut concevoir. L'évaporation des lacs situés dans l'intérieur des terres est plus active encore que celle des mers et augmente à mesure que la profondeur des eaux diminue. C'est ainsi que, lorsqu'on souffle sur un corps froid, la vapeur qu'on y dépose reste un moment stationnaire, puis disparaît presque subitement et d'autant plus vite que la surface humectée se réduit davantage. C'est à cette cause qu'il faut attribuer le desséchement graduel du lac Ngami, aujourd'hui encombré de bancs de sable, et celui des nombreux étangs dont parle Livingstone, qui n'ont laissé d'autre trace de leur présence qu'une croûte de sel sur l'emplacement qu'ils avaient occupé.

L'air absorbe l'humidité jusqu'à ce qu'il soit saturé, mais la quantité d'eau nécessaire pour produire cette saturation varie avec la température; en d'autres termes, la puissance d'absorption de l'air est d'autant plus grande que la température est plus élevée. D'autre part, le sol tend, par ses affinités chimiques, à retenir l'humidité qu'il contient, et cette qualité, qu'on appelle l'hygroscopicité, est

plus ou moins prononcée suivant les élémens dont il est composé. La puissance d'absorption de l'air l'emporte d'autant plus sur la force de résistance du sol que l'atmosphère est plus sèche et plus éloignée de son point de saturation; elle s'accroît avec la température et avec la facilité qu'ont les rayons solaires de pénétrer jusqu'au sol.

On sait que l'eau ne se laisse pas traverser par les rayons de chaleur, mais qu'elle les réfléchit; c'est pour ce motif que, lorsqu'un nuage vient à s'interposer entre la terre et le soleil, la température baisse aussitôt; de même, lorsque pendant les froids de l'hiver, il survient du brouillard, la chaleur radiante de la terre ne pouvant se disséminer dans l'espace, la température tend à s'élever. Ainsi, plus l'atmosphère est humide, moins les rayons solaires ont de puissance calorifique, puisqu'une partie se trouve réfléchie; plus au contraire l'atmosphère est sèche, plus les rayons de chaleur venant soit du soleil, soit de la terre, la traversent facilement et plus, par conséquent, augmente la différence de température entre le jour et la nuit, entre l'été et l'hiver. Ainsi, la présence de l'humidité dans l'atmosphère a pour effet d'arrêter ou de réfléchir les rayons de chaleur, de diminuer par cela même l'évaporation et d'empêcher le desséchement du sol. Or l'expérience prouve que la végétation produit ce résultat au plus haut degré et que, lorsqu'elle disparaît, la sécheresse se manifeste aussitôt.

La végétation est un phénomène naturel en ce sens que la terre est destinée à être tapissée de verdure et qu'elle n'est jamais dénudée que par le fait de l'homme. Partout où elle est abandonnée à elle-même, elle ne tarde pas à se couvrir d'abord de graminées, puis d'arbustes et enfin de forêts; les plantes ont raison des roches les plus dures; ce sont d'abord des lichens qui s'attachent à leurs parois, les désagrègent peu à peu et, en y maintenant une certaine humidité, en provoquent la décomposition; les poussières qu'ils arrêtent forment une couche de terre sur laquelle les végétaux d'un ordre supérieur trouvent une assiette suffisante, et bientôt cette couche devient assez forte pour que les graines des arbres puissent y germer. A peine poussés, ceux-ci deviennent de puissans agens de destruction; ils projettent dans toutes les directions, pour y chercher leur nourriture, leurs racines, qui pénètrent dans les moindres crevasses et qui émiettent la roche sous leurs étreintes, pendant que leurs feuilles, en se décomposant, fournissent un humus abondant qui se transforme en terre végétale. Ce sont donc les forêts qui ont préparé le globe pour l'homme et l'ont pour ainsi dire rendu habitable; grâce à elles, il a trouvé sa demeure prête et a pu s'y installer sans être voué à la mort.

Les forêts protègent le sol et y maintiennent l'humidité. Par l'humus qu'elles fournissent, elle en augmentent l'hygroscopicité; par leurs racines, elles facilitent l'infiltration des eaux dans les couches inférieures et en empêchent les ravinemens; par le couvert que donne le feuillage, elles forment un obstacle à l'évaporation. Elles exercent également une action sur le climat et la distribution des pluies, ainsi que l'ont démontré les expériences entreprises par MM. Mathieu à Nancy et Fautrat à Senlis (1). En forêt, la température moyenne est toujours plus basse qu'en terrain découvert, mais la différence est moins sensible en hiver qu'en été; les températures y sont moins extrêmes et plus égales du jour à la nuit, de saison à saison; le refroidissement et l'échauffement se produisent plus lentement et n'y occasionnent pas de variations brusques; d'où l'on peut conclure que, si les forêts tendent à abaisser la température générale d'un pays, par contre, elles en diminuent les écarts et en éloignent les météores dangereux. Par cela seul que la température y est plus basse, il doit pleuvoir davantage sur un sol boisé que sur un sol nu, et les expériences citées plus haut confirment cette conclusion. La quantité de pluie qui, dans nos pays tempérés, tombe dans une région boisée est de 6 pour 100 supérieure à celle qui tombe dans une région dénudée; le feuillage de la forêt retient environ un dixième de cette eau; mais comme l'évaporation est cinq fois moins considérable sous bois que hors bois, le sol de la forêt conserve encore sa fraîcheur après que les terres labourées ont depuis longtemps perdu la leur. Les chiffres donnés par M. Mathieu ne sont applicables qu'à nos contrées; mais dans les régions tropicales, les différences qu'on constate entre les parties boisées et les parties dénudées sont bien plus sensibles. Ces expériences ont, en effet, été répétées au Cap et ont démontré que l'évaporation en terrain nu est bien plus considérable qu'en terrain couvert; M. Blore constata qu'en six jours, cette différence était de 1 pouce dans des vases de 60 pieds de diamètre; or un pouce en six jours donne 17 pouces pour les cent deux jours que dure la sécheresse ou 384,000 gallons par acre (soit 4,300 mètres cubes par hectare). Ainsi, pour chaque hectare de forêt détruit, il s'évapore en pure perte chaque année 4,300 mètres cubes d'eau.

Dans les parties dépourvues de bois, les rayons solaires pénètrent sans obstacle jusqu'aux couches profondes qu'ils échauffent et privent de leur humidité; ils décomposent l'humus que les vents n'ont pas emporté en brûlant le carbone et restituant l'ammoniaque à l'atmosphère et réduisent l'hygroscopicité du sol, qu'ils stérilisent en

(1) Voir dans la *Revue* du 1er juin 1875 : *Étude de météorologie forestière.*

même temps qu'ils le dessèchent (1). L'absence de forêts diminue la fréquence des pluies parce que la radiation du sol, en élevant la température, dissipe les vapeurs amenées par les vents, qui ne se résolvent en pluie que lorsqu'un vent contraire, venant à arrêter le courant primitif, en comprime les couches et en condense l'humidité. Cette condensation se fait alors subitement, en dégageant une grande quantité d'électricité et occasionnant des orages souvent désastreux et accompagnés de grêle. Celle-ci est due à l'évaporation très rapide que subit la pluie en traversant des couches d'air sec et qui lui enlève une assez grande quantité de chaleur latente pour la congeler. Aussi la grêle est-elle beaucoup plus fréquente dans les régions dénudées que dans celles qui sont couvertes de bois. J'ai cité à ce sujet, dans l'étude mentionnée plus haut, un fait bien concluant qui m'a été raconté par M. Cantegril, conservateur des forêts à Carcassonne. Le 8 juin 1874, un orage à grêle épouvantable, marchant du nord-ouest au sud-est, après avoir dévasté le département de l'Ariège, qui est entièrement déboisé, arriva dans la partie sud du département de l'Aude, qui est couverte de sapinières; la grêle cessa aussitôt de tomber et ne recommença que dans le département des Pyrénées-Orientales, où le déboisement est presque complet et où elle ravagea les cinq ou six premières communes qui se trouvaient sur le passage du météore. Et cependant, au-dessus des forêts, l'air était chargé d'électricité, puisque pendant le passage de l'orage, huit sapins furent frappés de la foudre et réduits en morceaux.

Puisque pendant certaines saisons la terre laisse échapper sa chaleur, tandis qu'elle en reçoit du soleil pendant d'autres, la disparition des forêts, en supprimant un écran protecteur, rend le climat plus extrême, c'est-à-dire plus froid en hiver, plus chaud en été. Les vents soufflent alors sans obstacle et balaient la neige qui abritait le sol et qui, accumulée dans les fonds, occasionne, au moment du dégel, des inondations dans les vallées. La surface du globe, au lieu d'absorber les eaux pluviales, devient un amas de poussières que celles-ci entraînent avec elles; les ruisseaux, à sec pendant l'été, sont des torrens furieux en automne et au printemps; les montagnes, en se désagrégeant, obstruent les fleuves de leurs débris qui s'accumulent dans les estuaires et forment des bancs dangereux pour la navigation; la couche végétale enlevée laisse le roc à

(1) L'eau dont la ville de Constantinople est abreuvée provient de réservoirs qui sont alimentés par des sources venant de la forêt de Belgrade. A la suite d'exploitations qui y furent faites, les eaux diminuèrent au point qu'il fallut retirer les concessions pour laisser repousser le bois dont la présence rendit aux sources leur ancien débit.

nu, pendant qu'elle va elle-même transformer les lacs en marais pestilentiels. La terre devient ainsi de moins en moins productive, de moins en moins habitable. Comme la présence des forêts avait eu pour effet de préparer le séjour de l'homme sur le globe, leur disparition a pour résultat de l'en chasser.

Un coup d'œil jeté sur les différentes parties du monde confirme absolument les déductions théoriques qui précèdent.

Tous les lieux habités ont été autrefois couverts de bois, et partout on en retrouve des traces. Le passage de la vie sauvage à la vie civilisée n'a pu se faire que par le défrichement d'une partie d'entre eux ; mais sur un grand nombre de points, les défrichemens ont dépassé la mesure. Dans les régions froides ou tempérées, comme le nord de l'Europe, le Canada, les états de l'Est de l'Amérique septentrionale, ils ont diminué la rigueur du climat, qui est devenu plus sec, plus chaud et plus salubre ; ils ont augmenté l'étendue des terres arables et procuré à l'homme de meilleures conditions d'existence ; mais il n'en a pas été de même dans le sud de l'Europe, en Afrique et en Asie.

La Grèce et l'Asie-Mineure ne répondent plus aux descriptions qu'en faisaient les anciens. Les sources, les ruisseaux, les cascades ont cessé leurs murmures ; les plaines, jadis couvertes de moissons, sont des déserts, et les coteaux ombragés de vignes et d'oliviers ne montrent plus que le rocher nu. Le despotisme turc a couvert de ruines cette région où coulaient le miel et le lait. En Palestine, le déboisement date de plus loin et a dû se produire même avant la conquête des Juifs, car, tandis que l'Ancien-Testament fait souvent mention de chênes, de pins et de cèdres, le Nouveau ne fait allusion aux bois que lorsqu'il parle de la poutre qu'on voit dans l'œil du voisin. C'est donc dans l'intervalle de l'apparition de ces deux livres que les forêts ont été détruites. En s'avançant vers l'est, nulle part les effets du déboisement n'ont été plus désastreux qu'en Perse. Sous le gouvernement des shahs, toute cette contrée, autrefois si fertile, si bien arrosée, irriguée avec tant de soin, couverte de jardins d'où s'exhalait l'odeur des roses, peuplée d'habitans industrieux et énergiques, est devenue un désert où le voyageur rencontre à chaque pas des canaux à sec, des vestiges de ponts sur des rivières disparues, des maisons en ruines, des murs écroulés, des églises cuisant au soleil, et nulle part un arbre pour s'abriter, une source pour étancher sa soif. Cet état, qui témoigne de l'irrémédiable décadence des pays mahométans, est relativement récent, puisque Tavernier raconte qu'au XVIIe siècle un noble Persan lui a déclaré que, pendant qu'il gouvernait une province, quatre cents sources s'y étaient taries. La race musulmane a également laissé

des traces de son passage dans le nord de l'Afrique, autrefois le grenier de Rome et aujourd'hui en proie aux sécheresses et aux sauterelles. L'Algérie elle-même ne recouvrera son ancienne splendeur que par le reboisement du tiers au moins de sa surface. Les steppes de la Tartarie sont sillonnées de rivières qui, aujourd'hui à sec, fertilisaient autrefois la contrée; celles de la Crimée étaient, au temps de Mithridate, fertiles et peuplées, comme l'attestent les nombreux vestiges de villages, d'aqueducs, de tombeaux et de souches d'arbres qu'on retrouve dans le sol.

Sauf dans l'Inde, où existe un rudiment d'administration forestière, les forêts ne sont, dans les colonies anglaises, l'objet d'aucune protection; elles ont disparu des Barbades, de la Jamaïque, de Maurice, et avec elles les pluies qui arrosaient et fertilisaient ces îles (1). L'Afrique australe a particulièrement souffert de cette incurie. Les forêts y étaient autrefois nombreuses, et aujourd'hui encore, dans la partie orientale et dans certaines régions montagneuses, on en trouve d'étendues couronnant les montagnes et envahissant les plaines; les arbres qui les composent appartiennent presque tous aux genres olivier et acacia et atteignent parfois de fortes dimensions. On y rencontre aussi des sumacs, des *podocarpus*, des cèdres du Cap, qui sont des arbres de grande valeur, et diverses autres essences. Parfois aussi, dans les plaines ou sur les bords d'anciens lacs, se montrent des bouquets de baobabs gigantesques qui doivent remonter à plusieurs milliers d'années et dont la présence, nécessairement postérieure au desséchement du terrain qu'ils occupent, peut faire juger des progrès de la sécheresse. Cette partie de la colonie est la plus humide et la plus fertile, mais en se dirigeant vers l'ouest, vers le pays des Cafres, on voit le sol se dénuder de plus en plus et les pluies devenir de plus en plus rares.

La destruction des forêts du sud de l'Afrique est antérieure à la présence des Européens, mais elle s'est continuée depuis lors; elle est due surtout à l'habitude que les indigènes ont d'incendier les herbes et les broussailles et qui a fait donner par les premiers navi-

(1) Au commencement du XVIe siècle, Sainte-Hélène était couverte de forêts de gommiers, d'ébéniers et de bois rouge, les premiers croissant près du rivage, les autres sur les collines de l'intérieur. Elle avait alors de l'eau et était arrosée par des pluies fréquentes. Depuis, les colons ayant abattu les arbres que des troupeaux de chèvres empêchaient de repousser, l'île se dénuda et fut exposée à de fréquentes sécheresses. Le mal était devenu tel qu'à la fin du siècle dernier, on dut y porter remède; on créa des pépinières d'arbres exotiques et cent trente-trois espèces nouvelles furent introduites. On fit des plantations sur une grande échelle, et depuis lors les sécheresses ont disparu au point qu'il y pleut autant qu'en Angleterre.

gateurs à cette terre le nom de *terre de fumée*. Le docteur Casilis, dans un livre intitulé *les Bassoutos, ou Vingt-Trois Ans dans le sud de l'Afrique*, dit que l'herbe y atteint une telle hauteur qu'il faut la brûler chaque hiver et que c'est pour ce motif que les arbres ont disparu, sauf sur le bord des rivières et sur le sommet des montagnes. Ce fait est confirmé par Livingstone et par le docteur Moffat, qui attribuent à d'autres causes encore la destruction des forêts, notamment à l'insouciance des indigènes et des colons, qui abattent des arbres pour satisfaire leurs moindres besoins, sans aucune préoccupation de l'avenir. Les troncs épars et les racines qu'on rencontre au nord du fleuve Orange et même dans le désert de Kalahari prouvent que toute cette région était boisée. Au dire des habitans, il existait autrefois une vaste forêt composée surtout d'*acacias giraffea* entre le Transwaal et les chutes du Zambèze ; aujourd'hui, elle a disparu et la sécheresse a succédé aux pluies qui fécondaient la campagne. Il y a également chez les Hottentots une tradition d'après laquelle la vallée du Zonderende était autrefois ombragée par une forêt d'arbres magnifiques qui a été incendiée pendant la guerre entre les premiers colons et les indigènes. En suivant le cours de la rivière, on trouve en effet sur les bords de nombreuses souches de *podocarpus*, de *custinia*, et d'autres essences qui portent encore des traces de feu ; des troncs énormes d'une belle couleur rouge gisent sur le sol et présentent un bois absolument sain, bien que la destruction soit antérieure à la naissance d'aucun homme aujourd'hui vivant.

Les colons ont pris aux indigènes l'habitude d'incendier les prairies, et sur ces parties autrefois couvertes d'une herbe luxuriante, on ne rencontre plus que le buisson du rhinocéros (*elytropapsus rhinocerotis*), dont les graines transportées par le vent germent sur le sol préparé par le feu ; les forêts consumées sont remplacées par des broussailles. Aux environs du Cap, un propriétaire avait planté une forêt de pins piniers qui, au bout de quinze ans, lui rapportait 300 livres; elle fut détruite par un incendie allumé par un voisin. Il en a été de même d'une magnifique forêt de pins maritimes (*pinus pinaster*) qu'on voyait, il y a quelques années, en face de la montagne de la Table. Les forêts de l'état, pour ainsi dire livrées au pillage, se dégradent journellement et donnent chaque année un revenu moins considérable, et des montagnes que M. Brown dit avoir vu boisées lors de son premier séjour au Cap sont aujourd'hui absolument dénudées. Ces incendies, qui sont allumés dans les broussailles soit pour défricher le terrain, soit pour en faire sortir le gibier, ne peuvent être maîtrisés, et lorsqu'ils sont activés par le vent, ils s'étendent sur des surfaces considérables. En 1865, il y en

eut un dont la fumée fut entraînée à plus de 100 milles de distance et qui dévora toutes les forêts du Somerset. Les arbres furent absolument consumés et la belle vue dont on jouissait en descendant la vallée du Van-Staten fut perdue à jamais. La quantité de gibier détruite fut énorme; les ponts sur la rivière furent brûlés et des villages eux-mêmes furent la proie des flammes. En 1869, un autre incendie, activé par un fort vent du nord-est et des chaleurs exceptionnelles, parcourut une étendue de 400 milles de longueur et de 15 à 150 milles de largeur. Des forêts, des récoltes, des villages furent détruits; une grande quantité de bétail périt, et les habitans, pour échapper aux atteintes du feu, durent se réfugier dans le lit desséché de la rivière. De magnifiques forêts renfermant des arbres de 10 mètres de circonférence furent anéanties en quelques heures. L'imprudence d'un bûcheron en allumant sa pipe réduisit à la misère de nombreux fermiers, qui perdirent leurs bestiaux, leurs récoltes et leurs richesses.

Le déboisement de cette région a eu pour effet d'en augmenter la sécheresse. Dans la ville de Griqua, les fontaines qui fournissaient l'eau en grande abondance ont cessé de couler après la destruction d'un bois d'oliviers et des broussailles qui recouvraient les hauteurs voisines, parce que les réservoirs intérieurs n'étaient plus alimentés par les pluies, La disparition des forêts a été plus rapide dans ces dernières années que précédemment, d'abord parce que la race cafre a des habitudes de dévastation que n'avait pas la race hottentote qui occupait autrefois le pays; ensuite parce que, le fer étant inconnu, les indigènes n'avaient pas de haches pour couper les arbres. Commencée par l'homme, la destruction se continue par les animaux; des troupeaux de moutons broutent jusqu'à la racine les herbes et les broussailles et creusent par leur piétinement des sentiers par lesquels l'eau s'écoule sans pénétrer dans le sol.

En présence de ces faits multipliés, il est nécessaire que le pouvoir prenne des mesures pour maintenir les montagnes boisées, pour empêcher le gaspillage et la dilapidation des forêts; pour arrêter les incendies et pour veiller à ce que la colonie ne se transforme pas en désert. Cette transformation ne sera sans doute pas absolument empêchée, puisque la principale cause du desséchement est le soulèvement du continent, et contre cette cause la loi ne peut rien: mais au moins peut-on faire en sorte que, par leur incurie, les habitans ne hâtent pas l'heure où cette partie de l'Afrique deviendra inhabitable. L'homme ne viole jamais impunément les lois de la nature et il est toujours la première victime des fautes qu'il commet.

J. Clavé.

LA

PASTORALE DANS THÉOCRITE

II [1].

LES LÉGENDES.

Un des faits les plus intéressans à étudier dans l'histoire des littératures, c'est le travail de l'art s'appliquant à des élémens nés d'eux-mêmes et leur donnant une nouvelle et durable existence. En réalité, ce travail est une des principales formes de l'invention littéraire. Chez les Grecs, qui ont beaucoup inventé, il se présente plus d'une fois à notre observation ; nous le rencontrons à l'origine même de la poésie, car il est au fond de ce que l'on appelle *la question homérique*. Les grands poèmes de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* sont les résultats d'une élaboration de ce genre. On s'accorde aujourd'hui à penser que de ce sol poétique de la Grèce est sortie d'abord comme une germination spontanée de petits chants sur les hommes et sur les dieux. Quelque opinion qu'on ait d'ailleurs sur la manière dont ils vinrent se fondre en partie dans ces vastes ensembles, l'épopée apparaît à sa naissance comme une production naturelle et anonyme de l'âge héroïque chez une race privilégiée. Elle sort des entrailles mêmes de la Grèce, offrant son immense et mobile matière à la féconde industrie de l'art, qui la façonne et la fixe en lui imposant des formes et un rythme déterminés. Sans faire de Théocrite un Homère, il est intéressant de voir comment, dans des

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

proportions plus humbles, il accomplit une œuvre analogue, et comment l'invention poétique procède de même aux deux extrémités de la longue période de création qu'a pu remplir le génie grec. Nous avons essayé de montrer dans la pastorale de Théocrite une imitation savante et libre du bucoliasme des bergers siciliens. Outre certaines formes et certaines idées particulières, les montagnes et les vallées de la Sicile lui fournirent aussi des légendes locales, que des poètes sans nom y avaient conservées et transmises pendant des siècles.

La Grèce possédait ainsi un certain nombre de légendes, en rapport avec les impressions de la campagne et de la nature sauvage, dont, longtemps avant Théocrite, une poésie plus ou moins originale ou savante avait perpétué le souvenir. Laissons de côté les chants d'une origine exotique, comme le *Bormos* des Maryandiniens, qui avait pour sujet la disparition d'un beau jeune homme parti pour aller chercher de l'eau à ses moissonneurs altérés. Laissons même le *Lityersès*, d'origine phrygienne, mais qui, d'après le témoignage de Théocrite lui-même, s'était répandu jusqu'en Sicile, où il était devenu le nom général des chansons de moissonneurs. Rappelons de préférence un chant *pastoral*, — c'est ainsi qu'on le désignait, — que son caractère érotique et la légende romanesque qu'on y avait adaptée rattachent plus directement au genre qui lui avait donné son nom. « Les grands chênes, ô Ménalcas,.. » s'écriait, dans une plainte amoureuse dont nous n'avons que ces mots, une jeune fille, Eriphanis, que la passion avait rendue poète. Éperdument éprise du chasseur Ménalcas, elle errait sans trêve à travers les bois et les montagnes, et les bêtes sauvages étaient touchées de sa douleur. Ménalcas lui-même aimait avec passion la Cyrénéenne Évippé, et, ne pouvant survivre à ses dédains, il se précipitait du haut d'un rocher. Cette légende du chasseur Ménalcas semble avoir été une version ou une répétition eubéenne de la légende sicilienne de Daphnis.

Avec elle on entre dans un ordre de sujets qui paraît s'être développé sous l'influence de Stésichore et qui fait ainsi remonter à une haute antiquité les premières origines du roman. Tel était celui qui servait de thème à un chant de jeunes filles appelé le chant d'Harpalycé. Amante désespérée d'Iphiclos, Harpalycé se tuait de douleur. Telle était aussi la mort de Calycé, racontée par Stésichore lui-même dans une œuvre inspirée par une pensée plus délicate et chantée de même par des femmes. Calycé était une jeune fille tendre et chaste qui, ne pouvant devenir l'épouse d'Évathlos, se jetait dans la mer du haut du rocher de Leucade. On se demande ce que pouvaient être, traitées par ce puissant génie du lyrisme héroïque, ces délicatesses de fantaisie romanesque et amoureuse;

mais nous savons que chez lui la souplesse et la grâce égalaient l'expression pathétique et la force d'invention. Son poème de *Rhadina* en était encore une preuve. Du reste, s'il laissa en ce genre un héritage littéraire, ce ne fut pas à Théocrite, quoiqu'il eût avant lui emprunté une légende de Daphnis aux montagnes de leur patrie commune. Ses héritiers seraient plutôt les élégiaques de l'école d'Antimaque, les alexandrins comme Hermésianax et Callimaque, et, plus tard, les romanciers comme Héliodore ou Achille Tatius.

Théocrite, lui, traita les légendes siciliennes dans un tout autre esprit. Sans parler de la manière toute personnelle dont il y adapta les formes bucoliques, son mérite propre est d'en marquer avec une expressive netteté le caractère primitif et la poésie naturelle. Il a fait entrer dans ses idylles trois légendes : celles de Comatas, de Polyphême et de Daphnis. La légende du chevrier Comatas, nourri de miel par les muses dans le coffre où son maître l'avait enfermé pour le punir de leur sacrifier aux dépens du troupeau confié à ses soins, est une sorte de conte naïf dont le merveilleux prêtait peu au développement. Théocrite se contente de l'exposer sous forme indirecte dans quelques vers de la VIIe idylle, auxquels il s'étudie spirituellement à donner une saveur toute pastorale. Les légendes amoureuses de Polyphême et de Daphnis lui fournissaient une matière beaucoup plus riche. Il en a tiré trois de ses plus belles pièces, dont l'étude est pleine d'intérêt.

I.

Qu'était-ce au temps de Théocrite que la légende sicilienne de Polyphême, « le cyclope de chez nous, » comme il dit lui-même? C'est ce qu'il faudrait savoir pour apprécier la manière dont il l'a traitée. Sans insister sur les obscures origines des croyances sur les cyclopes, dont assurément le poète ne s'était jamais inquiété, rappelons que les cyclopes siciliens appartenaient à la seconde des deux classes principales auxquelles on rapportait ces êtres monstrueux. La première se composait des trois cyclopes hésiodiques, puissances élémentaires du monde, divinités du ciel orageux, personnifications des phénomènes de la foudre : l'éclair (Stéropès), le grondement (Brontès), le coup éblouissant et rapide (Argès). Il semble que, par suite d'une assimilation fréquente entre les nuages du ciel et les vagues amoncelées de la mer, les cyclopes aient changé d'élément et que l'imagination des Grecs, qui avait vu parmi les sombres nuées se dessiner leur corps gigantesque et briller leur œil unique, ait cru reconnaître leurs formes au milieu des flots dans l'éblouissement de la tempête. Frères de tant de monstres enfantés par la mer, ils se dressaient près des écueils, dans le mouvement des

vagues bondissantes, qui, selon une conception mythologique issue de la langue, formaient leurs immenses troupeaux de chèvres.

Ainsi est née la seconde classe de cyclopes, les cyclopes homériques, que le poète de *l'Odyssée* place aux extrémités du monde sur des rivages merveilleux. Polyphême, le premier d'entre eux et leur représentant, est fils de Poseidon et de Thoosa, *la nymphe rapide*, qui personnifie la course des vagues furieuses et, comme les Gorgones et les Grées, les vieilles dont la blanche chevelure apparaît dans les vagues écumantes, appartient à la monstrueuse et fantastique descendance de Phorcys, le frère et l'époux de Céto. Ce sont donc les flots furieux qui ont jeté ces êtres immenses au milieu des rochers de la côte avec lesquels ils se confondent. Mais la terre, en prenant possession d'eux, les dépouille de leur nature marine. La Sicile, où leur mythe se localise, le pays des pâturages et de la vie pastorale, les transforme en bergers, bergers sauvages et cruels, il est vrai. Conservant toute la brutalité des forces physiques, étrangers aux lois humaines et divines, à toute science et à toute industrie, ils errent solitaires dans les vallées et les montagnes, toujours en vue de la mer, leur élément primitif.

Voilà sur quelle conception le poète de *l'Odyssée* a marqué son empreinte, et son *Polyphême* s'est conservé pendant des siècles tel qu'il l'avait créé. C'est lui que nous reconnaissons encore dans *le Cyclope* d'Euripide. Mais vers le même temps la poésie dithyrambique s'empare d'un développement sicilien de la légende. Le caractère pastoral de Polyphême se complète ; il chante et il est amoureux ; l'objet de sa passion est la nymphe Galatée, et il cherche par ses chants à se consoler des dédains de sa maîtresse. Dès lors il appartient à la poésie bucolique, et il n'est pas surprenant que Théocrite l'ait pris pour sujet dans deux de ses plus belles idylles, la VIe et la XIe.

Comme il était naturel, c'est le côté pastoral et purement sicilien qui domine chez lui. Les dithyrambiques Timothée et Philoxène, en traitant le sujet de Polyphême, s'étaient beaucoup moins détachés d'Homère. *Le Cyclope* du second, où nous savons qu'il introduisait Galatée, donnait, semble-t-il, sous une nouvelle forme, la scène d'ivresse de *l'Odyssée*, que le drame satirique d'Euripide avait déjà adaptée au théâtre. Celui-ci faisait chanter Polyphême et chargeait Silène de le transformer en buveur élégant. Philoxène, dans son dithyrambe imitatif, fit danser cet être lourd et informe, et la danse de Polyphême devint un thème habituel de danse mimique. Théocrite en parle dans la VIIe idylle, et le témoignage d'Horace nous montre qu'il avait été adopté à Rome par les pantomimes. Le caractère comique y était encore marqué d'une autre manière, qui devait être plus piquante, s'il est vrai que le cyclope, avec sa lyre

et son aspect inculte, était une image du tyran de Syracuse, Denys l'Ancien, également malheureux dans ses amours et dans ses tentatives poétiques. Y avait-il d'ailleurs dans le poème de Philoxène des pensées plus délicates, c'est ce dont on ne peut douter en retrouvant quelques expressions élégantes et passionnées dont Théocrite s'est souvenu. Sans doute cette composition singulière, dont les curieux doivent particulièrement regretter la perte, nous aurait beaucoup appris sur la variété de l'art grec et sur cette souplesse qui lui permettait d'unir les élémens les plus disparates. Ce dithyrambe obtint chez les anciens une célébrité dont une parodie d'Aristophane est un premier témoignage. C'est de cet ouvrage que paraît dater l'introduction des amours de Polyphême et de Galatée dans le monde de la poésie et de l'art. Ils y eurent désormais leur place. Aussi figuraient-ils dans les galeries amoureuses des auteurs alexandrins, qui les transmirent à Ovide et à Lucien parmi les sujets les plus favorables au merveilleux galant. Mais auparavant Théocrite y imprima sa marque particulière.

Ce qui me frappe d'abord en lui, c'est qu'il paraît seul avoir repris et traduit sous une forme gracieuse l'idée première de la légende sicilienne. Dans ce mythe marin, j'ai dit comment les cyclopes semblaient s'être séparés de leur élément originel pour se fixer parmi les rochers du rivage. La néréide Galatée est aussi une enfant et une personnification de la mer; mais ce qu'elle représente, ce n'est point, comme les cyclopes, le trouble furieux, c'est, au contraire, ainsi que l'exprime son nom, le calme, la douce et lumineuse sérénité des flots; et, loin de s'en séparer, elle y reste attachée comme un élément persistant de grâce et d'attrait. Lors donc que Polyphême se sent attiré vers Galatée, c'est la mer, la mer qu'il a quittée pour n'y plus revenir, qui l'invite sous son plus séduisant aspect, et il ne peut détacher d'elle ni ses yeux ni ses désirs impuissans. Elle irrite sa passion et ne la satisfait jamais. Ainsi sur le rivage les vagues douces et brillantes s'avancent et se retirent régulièrement; et même, si je ne m'abuse, ce gracieux phénomène n'est point étranger à l'origine mythique des coquetteries de Galatée, qui s'approche de son amant et s'enfuit lorsqu'il veut la saisir.

Sans aucun doute, Théocrite ne songeait pas à ces interprétations physiques du mythe de Polyphême et de Galatée; pas plus que les anciens poètes ou les artistes, il ne faisait d'exégèse mythologique. Voyez cependant comme à son insu il reproduit fidèlement ce qui fait le caractère primitif de ce mythe : « Tu viens aussitôt, chaque fois que me tient le doux sommeil; tu t'enfuis indifférente, aussitôt que me quitte le doux sommeil. » Et la répétition des mêmes mots, avec le balancement symétrique des vers, rend l'effet encore plus sen-

sible. Ce trait appartient à la XIe idylle; c'est surtout dans la VIe, dont nous avons déjà remarqué l'ingénieuse et dramatique composition, qu'est rendue l'idée élémentaire. La mer est calme et limpide; quand, le long du rivage caressé par le léger mouvement des flots, le chien du Cyclope court en aboyant, les yeux fixés sur la nymphe qui vient de lui lancer une pomme, l'eau réfléchit son image, et Galatée elle-même provoque son amant du sein des vagues transparentes.

Théocrite s'en est tenu à la peinture des coquetteries de Galatée. Déjà peut-être le mythe, déviant de la pensée première, s'était développé dans un sens romanesque. La passion partagée d'Acis, la jalousie et la vengeance de Polyphême formaient un thème de légende amoureuse tout à fait dans le goût des élégiaques, depuis Antimaque. Et d'ailleurs la légende d'Acis était celle d'un fleuve sicilien. Les sources du récit d'Ovide peuvent donc remonter au moins jusqu'au temps de Théocrite. Mais, que celui-ci connût ou non cette légende, il ne la fit pas entrer dans ses poèmes. De même, il laissa de côté ou fit à peine entrevoir dans le lointain, par un seul trait, la cécité du Cyclope, prédite, selon la tradition homérique, par Télémos. Son sujet, c'est uniquement la peinture de l'amour de Polyphême pour Galatée, et la teinte dominante dont il la revêt n'a rien de commun avec ces tragiques aventures.

Son Cyclope, en effet, — et c'est sans doute une idée qui lui appartient, — est jeune et paré d'une certaine grâce pastorale. Il n'a pas seulement la confiante naïveté de la jeunesse, il en a l'éclat. On lui a dit qu'il n'était pas sans beauté, et il le croit; car, un jour que la mer était calme et unie, il y a miré son image; et sa barbe, ses dents, blanches comme le marbre de Paros, même son unique prunelle, lui ont fait tant de plaisir à voir, que pour prévenir la fascination, il a, suivant le conseil de la vieille Cottytaris, craché trois fois dans sa poitrine. Ainsi, non-seulement le caractère monstrueux de la conception primitive, mais la rudesse même de cette figure se sont adoucis, pour entrer dans l'harmonie générale du tableau que le poète a voulu tracer. Les artistes grecs ont fait souvent de même, peut-être à l'imitation de Théocrite. La peinture de la maison de Livie, dont on peut voir une copie à l'École des beaux-arts, nous montre un jeune géant dont les traits n'ont rien de repoussant et ne forment pas un violent contraste avec la grâce des nymphes qui se jouent dans la mer, non plus qu'avec l'aspect du paysage, clair et doux, malgré les formes abruptes des rivages et des rochers. Le peintre, s'adressant directement aux yeux, ne pouvait comme le poète laisser à Polyphême dans toute la réalité son trait caractéristique, celui qui est la définition des cyclopes : il lui donne deux yeux, pareils à ceux des figures humaines, et l'œil unique est seulement indiqué au-

dessus, tout près des cheveux, qui tombent sur le front. Sous la gracieuse influence de l'amour, Polyphême a perdu son aspect sauvage; il garde seulement de la lourdeur et de la gaucherie. Théocrite, au contraire, qui ne parle qu'à l'imagination, peut insister sur le trait essentiel, l'œil unique. C'est ce qu'il fait, avec un juste sentiment de l'art : autrement, son Cyclope n'aurait été qu'un berger amoureux. Il en a tout le langage. Aux manèges de sa maîtresse il oppose ses propres malices : il feint d'aimer une autre femme; il excite et fait aboyer contre elle son chien, qui naguère l'accueillait par de doux jappemens et des caresses. Si on l'en croit, la néréide ne se borne pas à le regarder de la mer, mais quelquefois elle en est sortie pour entrer dans sa grotte. Il se la figure consumée de jalousie et suppliante à cette porte qu'il brûle de lui ouvrir. Théocrite a donc cru nécessaire, pour ne pas rester sous l'impression de ces bergeries, qu'à la fin une image ingénieusement amenée fît voir nettement le Cyclope avec sa figure traditionnelle.

Telle est la nuance qu'il a imaginée et rendue dans la VIe idylle. On peut se demander, en la lisant, si Galatée est complètement insensible à l'amour de Polyphême; elle s'occupe tant de lui qu'on peut croire qu'il ne lui est pas indifférent. Dans la XIe idylle, il n'y a pas lieu à une pareille question. Sans doute Théocrite y modifie aussi la légende dans le sens de la pastorale gracieuse. « Je t'aimai pour la première fois, ô jeune fille, quand tu vins avec ma mère cueillir des fleurs d'hyacinthe sur la montagne. Moi, je vous servais de guide. » Dans ces jolis vers, dont l'idée a été vulgarisée par l'imitation de Virgile, qui reconnaîtrait la néréide, et la terrible Thoosa, et le farouche Cyclope des mythes primitifs? Thoosa cueille des fleurs dans la montagne, et, si Polyphême se souvient de la nature de sa mère, c'est pour lui reprocher de ne pas plaider sa cause auprès de Galatée dans leur élément commun où elle peut l'approcher. C'est la cause pour laquelle, dans son dépit, il la menace de cette vengeance *mignonne* dont s'égaie Fontenelle, et se promet de lui dire, non pas qu'il a mal à la tête et aux pieds, comme traduit le critique français, mais que le sang lui bat à la tête et aux pieds, c'est-à-dire qu'il a la fièvre par tout le corps : ainsi il la fera souffrir comme il souffre lui-même. Ce trait, de quelque façon que le juge un goût sévère, achève de montrer quelles sont les conditions d'âge et, par suite, de complexion morale choisies par le poète : le Cyclope de la XIe idylle sort à peine de l'enfance et en garde encore la naïveté. Cependant l'idée dominante, c'est le fond même de la légende sicilienne, l'amour malheureux de Polyphême pour Galatée.

Il y aurait, au point de vue de l'art, une curieuse étude de détail à faire. Nous avons dit que la XIe idylle peut être considérée comme une répétition de la IIIe; répétition très modifiée, beaucoup plus riche

que l'original, d'une inspiration plus puissante et plus haute, mais qui reproduit le même thème bucolique. Dans la première idée, il ne s'agit que d'un jeune chevrier qui vient chanter à la porte de sa maîtresse. C'est une charmante pièce de demi-caractère, qui offre le plus heureux mélange de vérité champêtre et d'élégance plus relevée. La jeune fille, que le berger s'efforce d'attendrir par la peinture de ses souffrances, se cache dans une grotte toute revêtue de lierre et de fougère; et après avoir essayé de la toucher par ses plaintes, comme dernier moyen de séduction, il lui dit une chanson sur des légendes amoureuses. La grâce des mœurs pastorales, le ton de la jeunesse, la naïveté du sentiment, des mouvemens de passion tendres et à demi incohérens, de modestes élans d'imagination : voilà ce que Théocrite avait rassemblé dans un ensemble plein de vie. Il reprit la plupart de ces élémens dans son second poème. Rien de plus intéressant que de retrouver ce travail intime d'un artiste supérieur, occupé d'une même idée et la transformant sous l'impression différente d'un nouvel aspect. N'est-ce pas, sinon pénétrer dans les mystères de l'inspiration, du moins arriver jusqu'au seuil et soulever un bord du voile?

Tout d'abord, avec la netteté et l'expressive simplicité d'un grand poète, Théocrite rend la pensée principale du sujet et nous l'imprime dans l'esprit et dans les yeux. En quelques vers, il nous montre toute la grandeur du paysage sicilien, le Cyclope dans son attitude consacrée, assis sur un rocher élevé et chantant, les yeux fixés sur la mer; et en même temps il nous fait sentir la profondeur du sentiment qui possède tout entière l'âme tendre du gigantesque berger :

« Souvent ses brebis revinrent seules à l'étable, en quittant les verts pâturages; et lui, chantant Galatée, là, près des algues du rivage, il se consumait depuis l'aurore, gardant au fond du cœur la cruelle blessure de la grande Cypris, qui avait enfoncé son trait jusqu'au foie. Mais il trouva un remède : assis sur un rocher élevé, regardant la mer, il chantait ainsi. »

Ce chant de Polyphême, plein de grâces pastorales et d'élans de brûlante passion, s'envole vers la mer en couplets irréguliers. Des éditeurs et des critiques modernes ont voulu les ramener à une série de strophes pareilles ou symétriques. C'est une erreur, qui fausse le caractère du poème en substituant la régularité à une suite d'effusions inégales dont le développement n'est jamais considérable, mais qui s'abandonnent ou se resserrent en traits plus rapides, suivant les mouvemens de l'âme et ses impulsions spontanées. L'ensemble, plein et varié, est un chef-d'œuvre de naturel. Il n'y a qu'un grand poète de l'antiquité pour produire avec cette aisance en peu de vers tant d'impressions nettes et diverses, et pour marquer avec autant de

force dans cette diversité l'obsession constante de la passion : « Je joue de la syrinx comme pas un des Cyclopes, » dit-il pour se faire valoir ; et comme l'idée de son talent est pour lui inséparable du seul emploi qu'il en puisse faire, il ajoute : « Te chantant, ô ma douce pomme, et aussi moi-même bien souvent jusque dans la nuit. » Et, au milieu des peintures champêtres où il se plaît à étaler les douceurs de son bien-être pastoral, il multiplie les plaintes et les appels passionnés : « Oh! viens avec moi... laisse la mer glauque se briser contre le rivage!.. Puisses-tu sortir des flots, ô Galatée, et, une fois sortie, oublier comme j'oublie maintenant assis sur ce rocher, de retourner où tu habites! Puisses-tu te plaire à paître avec moi les troupeaux!.. »

La douleur amoureuse de Polyphême se soulage en s'exprimant, — c'est là ce bienfait des muses que Théocrite vante à son ami Nicias en lui envoyant son poème, — et les élans se calment en approchant de la fin. Il en vient à se dire à lui-même : « Ah! Cyclope, Cyclope, où laisses-tu s'égarer ton esprit! » Tous ces traits sont vrais et touchans. Sans prétendre analyser ce qu'il suffit de lire, terminons par une remarque. Théocrite n'est pas seulement un grand poète, il est aussi singulièrement ingénieux, et cette seconde qualité se confond souvent chez lui bien heureusement avec la première. En voici un seul exemple. Un Grec ne pouvait oublier, à propos de Polyphême, le trait principal de la légende homérique : la perte de cet œil qui est comme son attribut. La VIe idylle contenait une mention très claire que nous avons relevée. Ici l'allusion, très indirecte, se tourne en un mouvement passionné où se retrouve le souvenir du moyen employé par Ulysse pour punir son ennemi :

« Si je te parais trop velu, j'ai chez moi du bois de chêne et du feu qui vit sous la cendre : je supporterais de me sentir brûler par ta main, même l'âme, même cet œil unique, mon bien le plus doux. »

Quelle intensité de passion dans ces derniers mots, pourtant d'une recherche si fine! Voilà quelques-uns des traits par lesquels Théocrite invente de nouveau la figure du Cyclope et crée cette image définitive que toute l'antiquité a consacrée de son admiration.

Il faut avouer que le sujet prêtait beaucoup aux effets pittoresques. Le tableau principal était déjà dans Philoxène, qui, sans doute, ne l'avait pas inventé. Son Polyphême chantait sur la lyre au bord de la mer; comme celui de Théocrite, il adressait à Galatée des apostrophes passionnées : « Galatée au beau visage, aux boucles d'or, à la voix pleine de grâce, ô toi, beauté des amours!.. ô toi, toute blanche, toute de lait!.. » Et il chargeait les dauphins d'aller dire à sa maîtresse que les muses le consolaient de ses mépris. Voilà le fond du sujet : le Cyclope chantant Galatée sur le rivage et

demandant l'adoucissement de sa peine à la poésie et à la musique. Après Théocrite, on le retrouve encore chez Bion. Il est à remarquer que la laideur et le caractère sauvage de Polyphême n'étaient pas atténués dans le dithyrambe comme ils le furent dans l'idylle pastorale. C'est cette première conception, où le contraste était plus marqué, que paraissent avoir adoptée la plupart des nombreux artistes qui furent tentés par un sujet si riche pour la peinture décorative. Dans une description de Philostrate, et, ce qui est plus décisif, dans un certain nombre de peintures d'Herculanum et de Pompéi, on voit, d'un côté, au premier plan, assis sur son rocher, le Cyclope, gigantesque et affreux, couvert de la dépouille des bêtes sauvages, avec une houlette ou une lyre grossière, et, de l'autre, apparaît dans la mer, comme une brillante vision, la nymphe qui passe indifférente et superbe sur un dauphin. Un voile éclatant se gonfle avec grâce au-dessus de sa tête ou bien un Amour la protège avec une ombrelle. Quelquefois des Tritons avec leurs conques et d'autres habitans fantastiques de la mer viennent enrichir cette partie de la composition. Dans une peinture, c'est un Amour qui apparaît à Polyphême sur un dauphin lui montrant des tablettes écrites : c'est sans doute la réponse de Galatée au message que lui adressait le Cyclope de Philoxène. Ainsi l'œuvre des poètes se continuait dans les légères fantaisies des artistes, et la légende primitive qui rapprochait par des amours mythologiques les âpres rochers et la douce mer de la Sicile venait se résoudre en une foule d'idées gracieuses, pour fournir à la libre et radieuse élégance des habitations campaniennes.

II.

Daphnis est le héros de la vie et de la poésie pastorale. C'est surtout à lui que l'on attribuait l'invention du chant bucolique. Le nom d'un autre inventeur sicilien (le bouvier Diomos), bien que mentionné par Épicharme, n'a point laissé de trace; et il n'y a pas de légende de Diomos. La légende de Daphnis, au contraire, née et conservée d'abord dans les montagnes de la Sicile, s'y était développée comme le principal sujet des chants pastoraux. Théocrite devait donc lui réserver une place d'honneur dans ses compositions. C'est ce qu'il a fait, en montrant plus encore que pour la légende de Polyphême cet art de choisir, ce tact poétique dans lequel réside une bonne part de sa force et de son originalité.

Le sujet, en effet, soit par l'extension naturelle de l'idée primitive, soit par les additions de l'imagination populaire, avait pris de bonne heure un développement assez complexe dont les traits prin-

cipaux paraissent résumés par Diodore. Dans la plus charmante vallée des monts Héréens qui formaient la partie la plus douce et la plus fertile de l'Etna, au milieu des bois et des sources, était né, d'Hermès et d'une nymphe, Daphnis, ainsi nommé des lauriers (*Daphné*, en grec) qui remplissaient ces lieux de leurs fleurs odorantes et de leur fraîche végétation. Élevé par les nymphes auxquelles la vallée était consacrée, ou bien il y faisait paître ses riches troupeaux de bœufs, ou bien, dans les solitudes sauvages, il suivait les chasses d'Artémis, charmant la déesse par les sons de sa syrinx et par ses chants. Sa merveilleuse beauté lui gagna l'amour d'une nymphe, qui lui prédit que, s'il la trahissait, il perdrait la vue. Malgré la pureté de ses intentions, il ne put échapper à cette destinée. La fille d'un roi l'enivra et triompha de sa constance. Puni de cette faute involontaire, il errait aveugle et désolé dans la montagne. Une tradition, inconnue de Diodore ou négligée par lui, le fait même périr en tombant dans un précipice.

A première vue, cette légende paraît composée de deux élémens : elle contient d'abord une mythologie gracieuse et naturelle qui s'est formée d'elle-même d'après les impressions inhérentes à la conception primitive d'un héros de la vie pastorale dans les montagnes de la Sicile. A ce fond semble être venu s'adapter un conte romanesque. L'amour jaloux de la nymphe, la fille du roi et sa ruse, la punition et le désespoir de Daphnis paraissent des additions postérieures, inventées pour satisfaire des besoins d'imagination d'un ordre différent. Et si l'on songe que Diodore écrivait deux siècles après Théocrite, on est tenté d'assigner une date assez moderne à la seconde moitié du récit. Ce serait une erreur. Non-seulement il est très possible que la cécité de Daphnis, ses plaintes désespérées et même sa mort fassent partie des premiers développemens de la légende, mais on ne peut guère refuser une origine ancienne au petit roman d'amour qui amène ces malheurs, puisque d'un côté un témoignage le fait remonter jusqu'à Stésichore, et que, de l'autre, il était reproduit par un contemporain de Théocrite, l'historien sicilien Timée. Nous avons remarqué qu'un goût de romanesque amoureux avait paru dès le temps de Stésichore, c'est-à-dire vers la fin du VIIe siècle avant Jésus-Christ. C'est probablement alors que prit naissance pour les lettrés le roman de Daphnis, dont l'existence était ainsi depuis longtemps consacrée à la date de Théocrite.

Il s'était même développé dans des sens divers. Un autre contemporain de Théocrite, Sosithée de Syracuse, avait pris pour sujet d'un drame satirique une aventure qui mettait Daphnis en rapport avec le Phrygien Lityersès, le roi moissonneur qui contraignait ses hôtes à lutter avec lui d'habileté dans ses vastes champs et leur coupait la tête après les avoir vaincus. Le berger sicilien, cherchant

par toute la terre sa bien-aimée, la nymphe Pimpléa, qui avait été enlevée par des pirates, la retrouvait enfin parmi les esclaves de Lityersès. Menacé du sort qui attendait tous les étrangers, il était sauvé par l'intervention d'Hercule, qui sortait vainqueur de la lutte imposée, tuait le cruel roi d'un coup de faux, et réunissait les deux amans. Le sauveur de Daphnis mettait même le comble à ses bienfaits en lui donnant encore le trône. C'était, on le voit, un mélange de mythologie et d'aventures analogues à celles qui défraieront plus tard les romanciers grecs. Il est assez difficile de dire si ce rapprochement quelque peu forcé d'une légende sicilienne et d'une légende phrygienne était une invention de Sosithée ou remontait plus haut. On admettrait plus volontiers l'ancienneté de certaines versions sur la mort de Daphnis, dont on ignore la date. Ou bien il mourait de chagrin après avoir perdu l'amour de sa maîtresse; ou bien son amante, irritée, non contente de l'avoir privé de la vue, le changeait en rocher, légende née, disait-on, de l'existence d'un rocher à forme humaine dans le voisinage de la ville de Céphalœdis; ou bien enfin son père Mercure, prenant pitié de lui, l'enlevait dans le ciel et, à la place où il avait disparu, faisait jaillir une source qui prenait son nom et près de laquelle se célébraient des sacrifices annuels (1).

Voilà donc une assez grande variété de légendes plus ou moins anciennes, d'une invention plus ou moins naturelle ou arbitraire, qui se forma au sujet du héros sicilien de la poésie pastorale. Théocrite avait à choisir et était libre lui-même d'inventer. Qu'a-t-il fait? A-t-il adopté ou composé à son usage une histoire de Daphnis, arrêtée dans le détail comme dans les lignes générales, thème invariable et fixe, toujours présent à son esprit dans les divers ouvrages où il traite le sujet? C'est ce que paraissent avoir pensé les commentateurs grecs, et plus d'un interprète moderne a suivi leur exemple. Ils se sont donc appliqués à établir une suite historique entre les différens passages et à les accorder entre eux. Il faut avouer que le résultat de ces efforts est plus singulier que satisfaisant. Il offre d'assez curieux exemples de la dépense d'esprit que peut faire en pure perte une érudition ingénieuse qui part d'un principe faux.

Dans une pièce, la VIIIe idylle, il est dit que Daphnis, dès sa première jeunesse, devint l'époux de la nymphe Naïs. C'est le nom qu'on retrouve comme celui de sa maîtresse dans *l'Art d'aimer* d'Ovide. Or des vers d'une autre idylle, la VIIe, représentent Daph-

(1) Il n'y a aucun compte à tenir d'une légende inventée par Nonnus, le poète des *Dionysiaques*. Pour faire ressortir l'insensibilité de la nymphe Écho, il dit qu'elle résiste même à Daphnis; elle se dérobe toujours, malgré la douceur des chants de son amant, qui l'appelle et la cherche en vain. C'est une traduction mythologique du phénomène de l'écho.

nis se consumant d'amour pour une femme nommée Xénéa. Enfin, dans la Ire, il est question d'une jeune fille qui l'aime et « le cherche auprès de toutes les fontaines et dans tous les bois. » Tels sont les trois passages qu'on veut concilier. Par une pensée naturelle, on se reporte, autant que possible, à la légende racontée par Timée et par Diodore de Sicile, celle qui paraît dominer depuis Stésichore, dont la patrie, Himère, était voisine de la région où elle s'était localisée. Au sujet de Naïs, il n'y a pas de difficulté : c'est la nymphe qui, en accordant son amour à Daphnis, lui a fait jurer fidélité. Mais qu'est-ce que Xénéa ? Ne serait-ce point cette princesse dont l'amour peu scrupuleux a causé la faute et la perte de Daphnis ? Cette explication semblerait très admissible, si Théocrite ne disait pas que c'est Daphnis qui aime Xénéa et qui erre éperdu dans la montagne. Et la jeune fille de la Ire idylle, qui erre aussi dans les solitudes sauvages? Un commentateur ancien l'identifie avec Xénéa ; mais c'est au prix d'un contresens. Aussi des modernes, Welcker, Dœderlein, M. Adert, préfèrent-ils reconnaître sous cette vague désignation Naïs, l'épouse trahie. Mais, comme le fait remarquer avec raison K.-Fr. Hermann, un des derniers qui aient traité ces questions, Vénus, dont la vengeance cause, dans la Ire idylle, la mort de Daphnis, deviendrait ainsi la gardienne de la fidélité conjugale ; ce qui n'est nullement conforme à son caractère. Il en conclut donc qu'outre Naïs et Xénéa, il y a dans les amours de Daphnis de Théocrite une troisième femme. On est tenté de trouver que c'est beaucoup ; mais cette troisième femme est indispensable au savant critique pour résoudre à son gré, en s'aidant de ses connaissances mythologiques et grammaticales, les questions de psychologie et de physiologie amoureuse dans lesquelles la Ire idylle a engagé ses interprètes.

La plupart avaient pensé que dans cette lutte que Daphnis soutient contre Vénus et où, malgré sa mort, il n'est qu'à demi vaincu, sa demi-victoire consistait en ce qu'il ne laissait fléchir ni sa volonté ni sa vertu : la passion le domptait, il mourait d'amour, mais Vénus ne pouvait rien sur sa résolution ni sur sa fidélité. Cette distinction paraît trop subtile à Hermann, et voici la simplification qu'il imagine. Vénus a inspiré à Daphnis une passion violente, sans issue, mortelle, pour Xénéa, et en même temps elle le fait aimer par cette jeune fille dont le nom n'est pas prononcé : que le chaste berger réponde à ce dernier sentiment qu'il ne partage pas, qu'il reconnaisse ainsi l'empire de Vénus, et la déesse de l'amour sera satisfaite ; elle le délivrera du mal qui l'obsède et qui le tue.

Qu'est-ce, en effet, que Xénéa? C'est ici que la grammaire nous prête son concours. Xénéa n'est pas un nom propre; c'est, comme d'autres critiques l'ont également admis, une forme d'un adjectif

bien connu qui signifie *étranger*. Cette passion qui le possède tout entier, corps et âme, Daphnis la ressent pour une étrangère, pour un être qu'il ne peut atteindre, pour un fantôme. Et, en effet, parmi les différens noms qui nous ont été transmis sur la maîtresse de Daphnis, se rencontre celui de *Chimæra*, la Chimère. C'est donc une création fantastique, un être sans existence qui hante l'imagination de ce pauvre rêveur et trouble sa raison. Comme dit la langue française, qui ne s'attendait guère à figurer en ce débat, il est le jouet d'une chimère.

Ce n'est pas tout. La science étymologique et la mythologie réunies vont nous donner satisfaction au sujet de la première des trois femmes, l'épouse légitime, Naïs, qui paraît bien négligée dans ce conflit des passions. S'il n'est plus question d'elle, cela tient à sa nature, clairement indiquée par son nom. Naïs est le même mot que *Naïade*; il s'agit donc de la nymphe d'une source. Or, l'exemple de Thétis et de Pélée l'a prouvé, les déesses des eaux, quand elles s'unissent à un mortel, restent toujours attachées à leur élément et ne font que de rares visites à la demeure de leurs époux humains. Ces sortes de ménage restent donc assez froids.

Ne soyons pas trop sévères pour l'érudit intelligent qui s'est laissé entraîner à ces bizarreries. La mythologie grecque est pleine de séductions et de mirages. C'est un composé de sensations naturelles, de rapports logiques, d'associations accidentelles, d'imaginations, qui provoque et déroute l'analyse; et ceux-là seuls sont à l'abri des erreurs, qu'elle n'intéresse pas assez pour qu'ils éprouvent le besoin d'en pénétrer le sens. Mais évidemment il ne faut pas ajouter à la difficulté du travail par des complications arbitraires et en confondant ce qui est distinct. Tel est le cas pour le Daphnis de Théocrite. Si l'on a tant de peine à concilier entre eux les divers passages du poète, c'est que, dans sa pensée, ils ne se concilient pas. C'est ce qui a été très nettement vu par M. Kreussler et par l'excellent éditeur de Théocrite, M. Herm. Fritzsche. Les modernes ont été souvent dupes d'une illusion logique qui rattache à l'enchaînement exact et rigoureux d'une même légende les différentes œuvres d'un poète grec sur le même sujet. Ni pour les tragiques ni pour les lyriques comme Pindare, il n'en était ainsi. Telle était la liberté laissée par le complexe développement de la mythologie, que chacun pouvait choisir tantôt une version, tantôt une autre, ou même y introduire sa propre pensée. Ainsi chaque œuvre, composée sous l'impression exclusive d'une conception particulière, existait, pour ainsi dire, par elle-même; elle avait son sujet, sa nature, sa couleur à elle. Le poète y était indépendant des autres et de lui-même. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. C'est là le premier point pour ne

pas fausser l'interprétation de Théocrite. Le Daphnis de la VIIe idylle, malgré des rapports fondamentaux, n'est pas le même que le Daphnis de la Ire. Il paraît dans deux versions différentes de sa légende, et, quelle que soit la valeur de ce nom de Xénéa qui a semblé suspect à plus d'un éditeur, la femme qu'il désigne ne doit pas être transportée d'une pièce dans l'autre. En second lieu, — et c'est ici le plus important, car nous entrons dans le fond même de la composition, — ce qu'il y a de remarquable chez Théocrite et ce qui montre bien la supériorité de son esprit, c'est qu'il puise aux vraies sources poétiques, c'est qu'il néglige le roman pour s'attacher à l'idée simple et touchante qui est un des élémens constitutifs de la légende. Dans l'une comme dans l'autre idylle, il peint la douleur de Daphnis partagée par la nature.

La VIIe idylle ne contient qu'une esquisse en quelques vers. Un chanteur bucolique, dans une fête dont l'imagination goûte les jouissances anticipées, doit dire « comment autrefois le bouvier Daphnis fut épris de Xénéa, et comme il errait agité dans la montagne, et comme les chênes qui croissent aux rives de l'Himère pleuraient sur lui, alors que son cœur se fondait ainsi que se fond la neige dans les vallées du grand Hémus ou de l'Athos ou du lointain Caucase. » Ce ne sont que quelques traits, ou, pour mieux dire, il n'y a, dans cette rapide peinture, que deux objets représentés : l'amant se consumant dans une poursuite vaine, et la sympathie de la nature sauvage. Qu'est-ce d'ailleurs que l'amante? Elle appartient sans doute à une variante connue de la légende, mais cela importe peu. Daphnis amoureux souffre, et avec lui souffrent les chênes de l'Himère : voilà le thème pastoral. Il faut s'en tenir là et se garder de toute autre interprétation.

Au contraire, dans la Ire idylle, on ne peut pas se dispenser d'interpréter. Ce n'est plus, en effet une simple esquisse ; c'est une composition développée, c'est un tableau dont les traits sont déterminés par un choix d'idées que le poète n'exprime pas directement, qu'il ne révèle que par les effets visibles. Il faut donc essayer de discerner cette pensée intime dont tout dépend, détails et ensemble. On reconnaîtra, si je ne me trompe, que cette œuvre, d'un art ingénieux et savant, vaut surtout par la grandeur relative d'une conception qui remonte franchement à l'idée élémentaire de la légende.

Cette idée élémentaire, quelle est-elle? Si l'on en croit les mythologues de l'école de M. Max Müller, qui à son exemple voient dans les différens mythes des races aryennes les formes diverses dont l'imagination des peuples a revêtu un fonds commun, les phénomènes célestes de la lumière et les vives impressions qu'ils ont primitivement produites, Daphnis est d'origine solaire comme d'autres

dieux ou héros pasteurs. C'est mythologiquement un frère de Daphné, aimée du dieu de la lumière. Il a de merveilleux troupeaux comme le soleil; — on sait que les vaches du soleil sont les nuages. — Parmi les noms divers que les traditions donnent à sa maîtresse, on rencontre celui de Lyké (la lumineuse) : il aime donc passionnément la lumière et il meurt quand elle le quitte. « Daphnis, dit M. Decharme, adoptant en partie les idées de M. Cox, c'est sans doute le beau soleil, qui chaque jour fait paître ses brillans troupeaux, qui au matin de sa vie aime l'Aurore et en est aimé, qui plus tard s'éloigne d'elle, qui pour prix de son infidélité est aveuglé par la nuit et disparaît bientôt derrière les hautes cimes. » Voilà une très ingénieuse explication de la légende tout entière, y compris la mort du berger aveugle et sa chute dans un précipice. Sans oser aller jusque-là et sans prétendre nier plus qu'affirmer, car, en ces matières, l'un est presque aussi difficile que l'autre, remarquons que, dans cette interprétation, le moment pathétique, celui de la disparition de la lumière avec le sentiment de tristesse qu'elle amène, répond précisément au sujet choisi par Théocrite dans sa VIIe idylle : le désespoir de Daphnis cherchant sa bien-aimée. Seulement empressons-nous d'ajouter que cet ordre d'explications, antérieur à tout développement concret et vivant, peut donner le sens originaire des mythes, mais qu'il n'explique pas la pensée personnelle des poètes. Il est absolument étranger à Théocrite.

La même observation est également vraie d'une autre espèce d'exégèse mythologique, celle de K.-Fr. Hermann, qui, restant sur la terre, personnifie en Daphnis un phénomène tout différent, l'hiver et surtout la congélation de l'eau. Le poète nous dit que Daphnis *se fond comme de la neige :* ce sont les ardeurs de Vénus, déesse du printemps, qui fondent sa froideur. Il dit aussi que *les chênes pleurent :* ce sont des gouttes de neige fondue qui tombent de leurs feuilles. Un commentateur ancien raconte que Daphnis aveugle se précipite d'un rocher : n'est-ce pas une image évidente de la chute d'un torrent gonflé au printemps par la fonte des neiges? Allons à la conclusion sans poursuivre l'énumération des preuves : la mort de Daphnis, c'est le passage de l'hiver au printemps, de même que la mort d'Adonis est le passage de l'été à l'hiver. Le savant professeur de Goettingue l'affirme en toute confiance, bien qu'il se déclare très hostile aux témérités des explications symboliques : que serait-ce s'il les aimait?

Nous nous abstenons de rappeler d'autres interprétations qui s'autorisent de noms recommandables comme ceux de Welcker, de Klausen, d'Hartung. A tout prendre, elles valent bien certaines explications moins hardies d'autrefois, comme celle d'Hardion, pour

qui l'aveuglement de Daphnis est un aveuglement *métaphorique*. Cela veut dire que, sous l'empire de Vénus, il est aveuglé par une passion furieuse. Et une fois engagé dans ce symbolisme moral, Hardion, qui reconstitue très sérieusement l'histoire du berger sicilien, découvre que, dans Théocrite, les paroles de Priape et la querelle de Vénus et de Daphnis signifient qu'en réalité, celui-ci, « après avoir tenu dans sa première jeunesse une conduite sage et réglée se serait abandonné dans la suite à la violence de son tempérament, à une débauche excessive. » Et voilà comment les bonnes mœurs trouvent une sanction de plus dans l'exemple de Daphnis. Revenons à la poésie grecque.

Ce qu'il faut dire, c'est que la mythologie de la nature est vraiment une de ses principales sources; non-seulement au temps où, sous des influences orientales, la poésie contribue à la célébration de certaines fêtes comme celle d'Adonis, mais dès son origine, dans son expansion la plus libre et la plus purement hellénique : Homère est tout pénétré de cette mythologie de la nature. C'est le mérite de Théocrite de s'être mis, en composant le chant de Daphnis, sous les impressions de mythologie agreste d'où paraît être sortie la figure du beau berger sicilien, personnification délicate et idéale de la vie pastorale. Voilà ce qu'on peut affirmer, croyons-nous, sans subtilité et sans esprit de système.

On sait que les solitudes sauvages des montagnes de la Grèce, les bois, les rochers, les sources, ont été peuplés par l'imagination d'êtres divins, qui en représentaient la nature et les aspects. Ces créations d'une religion toute poétique se répartissaient entre deux classes, qui répondaient à deux ordres d'impressions. D'un côté, l'énergie capricieuse de la végétation, les irrégularités violentes et heurtées des rochers et des torrens, les allures et l'ardente bestialité des animaux qui les fréquentaient, étaient exprimées par les satyres, à moitié hommes et à moitié boucs, bondissans, farouches, luxurieux; de l'autre, la grâce, la fraîcheur, la pureté des vallées ombragées et solitaires, des eaux limpides, de l'air vivifiant, se retrouvaient dans les élégantes figures des nymphes, dans celle d'Artémis, la chaste et noble chasseresse, dont les forêts étaient comme le sanctuaire. C'est à cette seconde sorte d'impressions physiques et morales que se rattache le mythe de Daphnis. Ce sont elles qui ont fourni les principaux traits de sa légende : sa naissance parmi les lauriers dans la plus gracieuse vallée de l'Etna, son éducation par les nymphes, sœurs de sa mère, sa beauté, son amour pour la nymphe Naïs ou la nymphe Pimpléa, deux noms qui signifient l'eau courante ou l'abondance d'une source, sa vie solitaire au milieu de ses troupeaux et de cette nature sauvage qui lui inspire

l'invention de la musique pastorale et subit le charme de ses chants, enfin ses rapports avec Artémis, qu'il accompagne dans ses chasses. Ce dernier trait contient peut-être la première idée de l'Hippolyte d'Euripide, le pur et mystique amant de la déesse, à laquelle il offre, au lieu d'un grossier encens, les fleurs les plus fraîches, « écloses dans la sainte solitude de prairies où l'abeille seule ose pénétrer. » Bien entendu, il n'y a dans le mythe de Daphnis aucune trace de ce mysticisme ni de cette dévotion; mais, comme Hippolyte, il meurt victime de Vénus.

Ces conceptions élémentaires, y compris la dernière idée à laquelle Théocrite donne toute sa valeur (1), sont ce qui domine dans le chant de Daphnis. Déjà, dans la VIIIe idylle, un trait d'une grâce toute bucolique indiquait la pudique beauté de Daphnis enfant :

« Hier, une jeune fille aux gracieux sourcils, me voyant de sa grotte passer avec mes génisses, dit et répéta que j'étais beau, et moi, je ne répondis rien, pour la punir, et, les yeux baissés, je continuai mon chemin. »

C'était comme l'apparition de ce type élégant et pur, vu dans la réalité des mœurs pastorales. Dans la Ire idylle, une peinture complètement idéale et merveilleuse de la mort de Daphnis ramène le sujet à sa grandeur primitive et se rapproche en même temps du sens mythologique. Il suffit pour le prouver de rappeler les lignes principales de cette poétique complainte.

Daphnis meurt dans une vallée de l'Etna. A ses pieds sont couchés ses vaches, et ses taureaux, et ses génisses, qui pleurent sur sa mort, et à leurs lamentations se mêlent les hurlemens des chacals, des loups, des lions dans leurs fourrés, tant il est en étroite communion avec la nature animale et sauvage! Les nymphes aussi devraient être près de lui : « Où étiez-vous, ô nymphes, où étiez-vous lorsque Daphnis languissait consumé? Était-ce dans les belles vallées du Pénée ou dans le Pinde?.. » C'est le début même du chant. Et, en effet, à qui plus qu'aux nymphes appartiendrait-il de soulager son mal ou d'adoucir sa mort? C'est leur absence qui la rend le plus douloureuse. Du moins viennent près de lui tous les bergers et des divinités pastorales, son père Hermès et Priape. Tous l'interrogent sur la nature de son funeste amour. Lui ne répond rien, noble et décidé à se laisser mourir. Il ne répond pas même à Priape, dont les attaques brutales voudraient l'atteindre jusqu'au fond de ses sentimens.

C'est Priape qui parle de cette jeune fille éprise de Daphnis qui

(1) Fr. Jacobs pense même que cette idée appartient à Théocrite et que c'est chez lui un souvenir de l'Hippolyte d'Euripide.

a tant occupé la critique. Ce dieu de l'amour physique, grossière personnification de l'énergie fécondante de la nature et qui ne figure dans le monde pastoral que comme favorisant la reproduction des moutons et des chèvres, paraît ici pour faire ressortir par le contraste la nature délicate du héros sicilien. Quoi! Daphnis est aimé passionnément d'une jeune fille et il se refuse à cette passion, lui qui de son côté meurt d'amour! Quel est ce mal étrange? Il faut qu'il soit la proie de quelque ardeur insensée.

Ce secret que Priape ne saurait deviner et que Daphnis, dans sa fierté, veut garder au fond de son cœur, il se révèle enfin dans le dernier effort d'un combat qu'on ne soupçonnait pas : Daphnis meurt de sa lutte contre Vénus et contre l'Amour :

« Vint Cypris, gracieuse et souriante, — un gracieux sourire sur les lèvres, mais la cruauté dans le cœur, — et elle dit : « Tu te vantais, Daphnis, de terrasser l'Amour : eh bien! n'es-tu pas toi-même terrassé par l'Amour, le rude lutteur? »

A elle Daphnis répond, mais pour la braver et pour nier sa défaite :

« Cruelle, indigne Cypris, Cypris odieuse aux mortels! Désormais, penses-tu, nul soleil ne se lèvera pour nous? Daphnis, même chez Hadès, sera pour l'Amour un pénible tourment. »

La victoire que Daphnis prétend remporter, c'est une victoire morale. L'Amour le tue, mais sans le faire céder, voilà quelle est l'idée principale. Quel est l'objet de cette passion assez violente pour briser sa vie? Sans doute tout simplement la jeune fille qui elle-même s'est éprise éperdument de lui. Le poète s'en inquiète à peine; il ne la désigne même pas par son nom. Ce qu'il montre et met au premier plan, en pleine lumière, c'est la mort de Daphnis et sa lutte contre Vénus. Daphnis se ranime un instant pour faire entendre à la déesse ses malédictions et ses railleries; puis, après avoir adressé ses adieux aux hôtes farouches des forêts de sa montagne et légué à Pan sa flûte pastorale, il meurt en sentant que sa mort trouble toute la nature, en touchant de pitié même son ennemie, celle qui était venue chercher le cruel plaisir de le voir abattu sous sa puissance.

Ainsi Daphnis, arraché à la pure sérénité de sa vie sauvage, meurt de cette violence; sa noble et délicate nature, envahie par un de ces amours indomptables dont l'antiquité a représenté plus d'une fois la force effrayante, se brise sans s'avilir. Tel est le sens du sujet traité par Théocrite. Il s'est appliqué à en conserver le caractère. Son talent discret et fort néglige ou laisse dans l'ombre ce qui n'appartient sans doute qu'à des développemens postérieurs de la légende, et marque en traits nets et expressifs ce qui en fait le

charme particulier et le fond propre : les intimes rapports de ce héros de la vie pastorale dans l'Etna avec la nature qui l'entoure, et sa pureté, qui éclate même dans sa passion. Le chant de Daphnis, si hardiment idéal sous sa forme aisée et touchante, est une des œuvres les plus vraiment grecques que nous possédions.

Si vous passez de Théocrite à Virgile, déjà quelle différence! Il est vrai que le poète latin nous donne une composition beaucoup plus complexe, qui comprend, avec la mort de Daphnis, son apothéose et une allégorie. Il a le mérite de réunir ces divers élémens par un art ingénieux et de réussir, sous l'inspiration du modèle grec renouvelé dans le détail, à y faire dominer la grâce pastorale. Mais Daphnis ne pouvait gagner à devenir un déguisement de Jules César. Quelque soin que l'on mette à conserver certains élémens de la légende primitive, quelques embellissemens qu'on y ajoute pour rendre le berger sicilien digne de sa nouvelle fortune, il intéresse moins que dans sa simplicité première. On a beau faire de lui presque un second Bacchus et le ranger, ou peu s'en faut, parmi ces héros conquérans et bienfaiteurs que l'adulation commençait à rapprocher de Jules César et de son fils adoptif; on a beau faire acclamer sa divinité par l'allégresse de toute la nature avide de paix et de bonheur : l'image de cette brillante destinée, malgré la délicatesse ou l'éclat des traits qui la représentent ou l'indiquent, ne saurait effacer la touchante et profonde peinture du poète grec. Et c'est un sentiment qui se confirmera d'autant plus, que nous entrerons davantage dans l'étude des allusions de la ve églogue et de ce curieux travail qui paraît avoir assimilé Jules César à Daphnis à cause d'une certaine parenté mythologique de celui-ci avec Apollon, le dieu des Jules (1).

Pour conclure en quelques mots, Théocrite, ce poète étudié et délicat, est ici simple et grand auprès de Virgile. Que dire, après cela, de ses autres émules dans la pastorale? Lui seul a cette sève naturelle et toute grecque qui soutient et anime un art très ingénieux; et le mot de *grand* n'est point excessif appliqué à celui qui a chanté l'amour du Cyclope et la mort de Daphnis, car ces deux poèmes, sans s'élever au-dessus du ton bucolique, ont toute la grandeur que comportaient de pareils sujets.

JULES GIRARD.

(1) Ceux qui auraient la curiosité de voir jusqu'à quel point la pénétration érudite peut s'allier avec la fausseté du jugement, pourraient lire sur cette question les pages de Klausen dans son livre sur Énée et les Pénates.

LA CORRESPONDANCE

DE

CATHERINE DE MÉDICIS

I. — *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par M. le comte Hector de la Ferrière, t. I, 1880. — II. — *La Jeunesse de Catherine de Médicis*, par M. de Reumont, ouvrage traduit, annoté et augmenté par M. Armand Baschet, 1876.

Catherine de Médicis restera peut-être toujours une énigme. Elle est une énigme comme femme, une énigme comme catholique, une énigme comme Italienne. On a beau l'étudier, on ne peut arriver à la bien comprendre : les historiens construisent tous une Catherine de Médicis qui serve leurs haines, leurs passions, leurs préférences. En France, d'ailleurs, l'opinion populaire a toujours aimé à charger les étrangers et les étrangères, à les accabler de ses rigueurs, à les rendre responsables de tous les malheurs. Il y a sans doute encore des personnes qui voient dans la reine Marie-Antoinette la cause principale de la révolution française; il y a nombre de gens qui croient que Catherine de Médicis a déchaîné sur la France tous les maux de la guerre civile, au lieu qu'elle a cherché sans cesse à mettre la paix entre les catholiques et les protestans. D'autres, par crainte de tomber dans l'erreur populaire, vont au-delà de la vérité et se donnent un grand mal pour chercher dans la fille des Médicis, transportée en France, une bonne Française, uniquement animée de ce que l'on ne peut pas encore nommer l'amour de la patrie, mais de ce que l'on peut déjà appeler l'amour de l'état. La vérité n'est pas aussi

unie, aussi simple; chez certaines âmes jetées au milieu de grands embarras, privées de lumières supérieures, il faut toujours moins chercher l'effort raisonné de l'intelligence, les longues prévisions, les combinaisons durables que le jeu simple des instincts les plus profonds et les plus impossibles à déraciner. Catherine de Médicis a été surtout une mère; elle a été une mère couronnée, et ses enfans ont, comme elle, porté des couronnes, mais elle les a toujours traités en *petits* plutôt qu'en rois; elle a été une mère ambitieuse, dominatrice, jalouse, injuste. A-t-elle aimé le pouvoir pour elle-même ou pour eux? Elle ne l'a jamais bien su. Leur force était sa force, leur cour était sa cour, leur ruine était sa ruine. On peut la représenter comme une politique et une servante de la France; mais, personne alors ne séparant les intérêts de la France des intérêts de la royauté, il est clair qu'en travaillant pour ses enfans elle travaillait du même coup pour le pays. Vouloir l'élever au rang des grands ministres ou des grands rois qui ont servi plus tard des desseins persistans, favorables à la grandeur de la France, c'est sans doute aller un peu loin.

M. Guizot a écrit d'elle : « Si au point de vue moral on ne saurait juger Catherine de Médicis trop sévèrement, à travers tant de vices, elle eut des mérites; elle prit à cœur la royauté et la France; elle défendit de son mieux contre les Guises et l'Espagne l'indépendance de l'une et de l'autre, ne voulant les livrer ni aux partis extrêmes ni à l'étranger. » M. le comte de La Ferrière, qui a recueilli toute la correspondance de Catherine de Médicis et qui en a commencé la publication, semble assez près de l'opinion de M. Guizot; il n'a donné encore que les lettres écrites de 1533 à 1563; mais dans la longue introduction dont il les fait précéder, il s'attache à montrer l'épouse et la mère s'initiant par degrés aux affaires de l'état, et la reine enfin, non pas incertaine entre les partis, mais les contenant l'un par l'autre, en vue d'un dessein toujours patriotique, pour empêcher la France de se déchirer de ses propres mains et pour conserver ses forces intactes contre l'étranger. M. de Reumont s'est enthousiasmé pour une princesse dont il a très bien raconté les premières années; il avait pour ainsi dire triomphé avec elle en la voyant de petite duchesse d'Urbin devenir duchesse d'Orléans, dauphine, reine, régente, reine-mère; il lui plaît de la grandir et de justifier tous ces coups du sort; Allemand, il insiste pourtant sur « ce que la monarchie française lui a dû. » Quant aux Italiens qui ont été pour ainsi dire les témoins de Catherine de Médicis en France, résidens vénitiens ou ambassadeurs de Florence, il n'est pas étonnant s'ils tiennent pour leur compatriote. « Les Français, dit l'un d'eux, après sa mort, Jeromo Lip-

pomano, n'ont pas voulu reconnaître plus tôt la prudence et la capacité de la reine mère, mais, au contraire, ils l'ont niée. Aujourd'hui, ils doivent lui rendre pleine justice, car ils voient clairement que c'est elle qui fait tout et qui ordonne tout avec sagesse et pour le bien du royaume. Dans tous ces troubles, elle a été la médiatrice; elle a toujours conseillé la paix. Elle est aussi infatigable de corps que d'esprit et ne perd jamais courage... »

Que de portraits n'avons-nous pas de Catherine et que de traits épars dans Tavannes, Castelnau, Montluc, Villeroi, de Thou, l'Estoile, la reine Marguerite! Le portrait le plus charmant, le plus flatté aussi est celui de Brantôme. La reine mère y est bien vivante, est dans son cadre naturel, au milieu de sa troupe de demoiselles. Brantôme est aussi occupé de vanter sa « belle et riche taille, » son « cuir net, » sa main, « la plus belle main qui fut jamais veue, si crois-je, » qu'à la défendre contre les accusations de ses ennemis. Il parle en vrai courtisan qui aime les beaux habillemens, les « honnestes exercices, » les chasses; il nous montre la reine à cheval, « ne sentant pour cela sa dame homasse en forme et façon d'amazone bizarre, mais sa gente princesse, belle, bien agréable et douce. » Il se complaît avec elle dans ses belles maisons des Tuileries, Saint-Maur, Monceaux, Chenonceaux, dans la salle de bal au palais ou au Louvre. Il aime la reine artiste, ordonnant des fêtes magnifiques, ingénieuses, voulant toujours que ses dames « comparussent en haut et superbe appareil, » et veuve, paraissant pourtant toujours la souveraine par-dessus toutes, même avec ses « soies lugubres, » au milieu des princesses les plus « braves. » Il l'accompagne aux grandes processions des Rameaux, de la Fête-Dieu, de la Chandeleur. Ce portrait, à tout prendre, et avec ses touches si légères, est précieux: on y trouve une Catherine de Médicis très vraie, sans passions, calme, toujours maîtresse d'elle-même. L'Italienne se croyait supérieure à tout ce qui l'entourait, supérieure surtout par l'intelligence, par le goût des belles choses, par le mépris secret de tout ce qui remuait et égarait tout ce qui vivait à ses côtés; elle ne connut pas l'amour, elle ne se donna point tout entière, comme Anne d'Autriche, à un ministre. Eût-elle été capable de le faire? Toute notre histoire pouvait changer. Elle resta toujours vraiment solitaire, suivant avec des ruses infinies un simple dessein domestique, occupée de ses enfans, de ce royaume qui, à ses yeux, était simplement leur bien et leur héritage, rusant avec tout le monde, sans haines profondes, sans colères, catholique par habitude, par goût, par amour des grandes choses noblement ordonnées bien plus que par conviction, mais comprenant tout, et indulgente à l'hérésie sinon aux hérétiques, toujours un peu étran-

gère dans sa propre cour et sentant d'autant plus le besoin de s'entourer sans cesse de fêtes, de jeux, de pompes et de bruit. Cette pleine possession de soi est peut-être le trait le plus caractéristique de son caractère ; non-seulement elle n'eut pas d'amans, mais elle n'eut pas de favoris. Elle eut à peine des amitiés, elle vécut entièrement pour ses enfans et elle vit sa race rester stérile : ce fut sans doute le châtiment le plus cruel pour une mère qui voulait se survivre dans plusieurs lignées royales ; rameau de la tige flétrie des Médicis, elle vit se dessécher entièrement la tige des Valois, sur laquelle, jeune, on l'avait greffée.

I.

Catherine de Médicis n'avait que quatorze ans lorsqu'elle quitta l'Italie pour venir épouser un prince français. Elle était née le 13 avril 1519 ; quelle influence avaient pu avoir sur elle, à cet âge si tendre, les souvenirs et les leçons de sa famille, les guerres civiles dont le bruit avait étonné plus qu'effrayé son enfance, la paix du cloître florentin où elle avait longtemps trouvé asile, les splendeurs de Rome où l'un des siens portait la tiare? Qui pourrait le dire avec exactitude? Ni M. de Reumont, ni M. Armand Baschet, ni M. de La Ferrière n'ont pu retrouver une seule lettre de ses années de jeunesse. La filiation de Catherine nous donne quelques lueurs incertaines ; elle n'était pas purement Italienne, sa mère était une Française, Madeleine de La Tour d'Auvergne, fille de Jean, comte de Boulogne, et de Catherine de Bourbon. Tout devait être tragique dans la vie de Catherine de Médicis ; elle n'avait que vingt-deux jours qu'elle était déjà orpheline. Sa mère mourut de la fièvre à la suite de ses couches, et, à peu de jours de distance, son père, le duc d'Urbin, succombait aux suites d'une maladie causée par la débauche, à l'âge de vingt-huit ans. Nous ne savons rien à peu près de Madeleine de La Tour d'Auvergne, sinon qu'elle avait charmé un instant Florence par sa grâce française. Laurent de Médicis, duc d'Urbin est bien connu ; Raphaël fit son portrait ; ses traits n'avaient aucune beauté ; comme tous les Médicis, il avait les yeux gros et ronds, la bouche sensuelle, l'air astucieux. Le duc d'Urbin avait été un moment l'espérance de Léon X, mais le pape avait le cœur espagnol, et Laurent avait été rendu Français par l'amitié du roi François Ier ; il se laissa persuader par ses intimes que la dignité de duc de Florence convenait seule à sa grandeur. Il tenta vainement d'associer Léon X à ses projets. Revenu de Rome, il se livra à une débauche sans frein et tomba dans une noire mélancolie. La fièvre intermittente le minait depuis longtemps. Son mariage le tira

un moment de sa tristesse, mais la mort de sa jeune épouse précipita sa fin et il suivit que de quelques jours dans la tombe. Catherine rappelle assez mal ce prince taciturne et silencieux; elle lui ressemble un peu physiquement, ayant comme lui l'œil rond et la grosse lèvre épaisse, le sourcil vigoureux; pour l'astuce, la patience politique, l'orgueil qui veut toujours agrandir sa place, il était difficile qu'ils ne fussent point transmis avec le sang de Médicis.

Nous ne raconterons point la jeunesse de Catherine et nous la prendrons seulement au moment où elle arrive en France et où commence la correspondance publiée par M. de La Ferrière. Les premières lettres sont rares et des plus insignifiantes; elles sont adressées par Catherine à ses parens italiens; elle étudie, elle observe, elle ne se livre à personne. Sa position est des plus difficiles. Cette fille, épousée « toute nue, » comme disait François Ier, n'a qu'une pensée, plaire au roi; son mari, sombre, taciturne, uniquement occupé d'exercices du corps, la regarde comme un enfant et la délaisse. Elle s'insinue dans les bonnes grâces du roi par sa douceur, son air de néant, son assiduité; elle courtise Marguerite d'Angoulême, la sœur aînée du tyrannique François Ier. Seul, Charles-Quint semble deviner la future reine. « Mandez-moi, écrit-il à son ambassadeur en France, un an après le mariage, quel traitement se fait à la duchesse d'Orléans, quelles gens elle a avec elle. » Catherine devint dauphine par la mort du fils aîné du roi. Elle restait malheureusement stérile; le nouveau dauphin, une façon de François Ier tout en chair et en muscles, était entièrement sous le joug de Diane de Poitiers; Catherine semblait comme un enfant à côté de l'impérieuse duchesse de Valentinois; elle craignait le divorce et se réfugiait sous la protection de François Ier, le suivant de maison en maison, chassant toujours auprès de lui. Il se disait tout bas à la cour que la dauphine n'était devenue femme que fort tard : enfin, elle se trouva grosse en 1543, à vingt-quatre ans. « Mon compère, écrit-elle au connétable de Montmorency (qui était de son parti, comme ennemi de Diane de Poitiers), pour se que je say byen que vous desirez autant que moy de me voyr des enfans, je vous ay byen voulu escryre pour vous mander l'espérance que j'é d'estre grosse. » Elle accoucha d'un premier fils en 1544, à Fontainebleau; les grossesses dès lors se succèdent sans interruption; mais elle ne tenait le dauphin que par instans; celui-ci ne vivait que pour Diane, qui seule le charmait et savait le distraire, qui tolérait ses fréquens écarts amoureux.

Quelle haine ne devait point mordre le cœur de Catherine, quand elle reconnaissait que parfois c'était sa rivale elle-même qui envoyait complaisamment le dauphin auprès d'elle? Ce beau

dieu Mars que les dessins du temps montrent si grand, si fort, si bien fait, était décent, discret et silencieux; il traita toujours Catherine, la mère de ses enfans, avec respect, et plus tard Catherine écrivait à Henri IV pour lui reprocher ses manques d'égard envers Marguerite de Valois : « Vous n'etes pas le premier mari jeune et non pas bien sage en telles choses, mais je vous trouve le premier et le seul qui fasse après un tel fait avenu tenir tel langage à sa femme. J'ai eu cet honneur d'avoir épousé le roi monseigneur et votre souverain et de qui vous avez épousé la fille, mais de quoi il étoit le plus mairi, c'étoit quand il savoit que je susse de ces nouvelles-là ; et quand Mme de Flamin (1) fut grosse, il trouva très bon quand on la renvoya. » Le piquant de l'histoire, c'est que cette Mme de Flamin, au dire de Brantôme, avait été grosse du fait de Henri II, et que, si elle fut renvoyée, ce ne fut pas à la demande de Catherine, mais à celle de la duchesse de Valentinois. On ne trouve jamais le nom de Diane dans la correspondance de Catherine; mais on peut bien deviner quels étaient ses sentimens pour la favorite, pour la reine d'Anet, plus reine qu'elle-même, arrogante, au cœur sec, déguisant à peine l'excès de son empire demi conjugal et demi maternel, sa rivale en toutes choses, courtisée des poètes et des artistes, dispensatrice de toutes les grâces. Le roi initiait Diane à toutes les affaires de l'état, quand personne ne devinait encore en Catherine la femme politique : celle-ci n'était consultée sur rien. Il fallut bien lui attribuer la régence quand Henri II alla faire la campagne qui donna à la France les Trois-Evêchés : mais son autorité fut purement nominale. Elle se dévoila pour la première fois dans une lettre adressée au cardinal de Bourbon; elle s'y plaint des « prescheurs » qui soulèvent le peuple de Paris à propos de la guerre; un cordelier a osé blâmer dans la chaire de Notre-Dame l'alliance faite par le roi avec les princes allemands; un jacobin, à Saint-Paul, a critiqué l'impôt de guerre « de vingt livres pour clocher sur les fabriques et joyaux des églises. » Elle revendique les droits de l'état, « quant aux vingt livres pour clocher, chose que le droit permet au dit seigneur pour la conservation de ses païs et subjects, au nombre desquels sont les églises et les monastères d'iceux, ne pourroient être tels deniers employés en œuvres plus pitoyables que pour éviter aux entreprises de ses ennemis, » et pour l'alliance avec les princes allemands, elle prie le cardinal de faire entendre au clergé « que l'intention du dit seigneur à cet endroit est si bonne et bien fondée, que l'on pourra connaytre cy-aprés, par ce qui en pourra sucéder, que le tout ne tend qu'au bien, repos et union de

(1) Mme Fleming, dame de Marie Stuart.

l'église, utilité et augmentation de notre religion. » On voit ici, exprimée avec la plus grande netteté, une pensée qui traverse pour ainsi dire toute l'histoire de la monarchie française, qui fut suivie avec une rare ténacité par les princes de l'église, qui, poursuivie par Henri IV, par Richelieu, par Mazarin, par Louis XIV, ne parvint pourtant jamais à trouver son expression définitive et matérielle dans le tracé des frontières françaises. Henri II, un précurseur presque inconscient de la politique de ses successeurs, fut très heureux en somme dans ses entreprises; il donna à la France les Trois-Évêchés, Toul, Verdun, Metz; il reprit Calais aux Anglais. Catherine, bien qu'Italienne, ne pouvait pas rester indifférente à de tels événemens: elle comptait les fleurons de la couronne de ses enfans.

Elle était à Châlons, au mois de mai 1552, et informait le cardinal de Bourbon des mouvemens du roi en Alsace. Henri II avait été tourner ses armes du côté du Rhin; Catherine faisait métier de « munitionnaire » et s'en vantait dans ses lettres à « son compère M. le connestable. » Elle n'a qu'une demi-confiance en Maurice de Saxe. « Le duc Maurice a escrit au roy depuis son arrivée en son camp et suis bien de votre advis qu'il ne faut plus croire en paroles, mais en effets qui ne scauroient estre, venant de ce personnage-là... Il faut que je vous dise, mon compère, que je ne veux plus penser à luy, mais seulement à la reine de Hongrie. » Maurice de Saxe avait été le protégé. Elle correspond beaucoup à cette époque avec le connétable et avec la duchesse de Guise; elle est presque humble avec le connétable; à la duchesse elle écrit en lui parlant de son mari: « Plust à Dieu que je fusse aussi byen avecques le mien! » Elle se montra véritablement reine au lendemain du terrible désastre de Saint-Quentin. Le roi était à Compiègne quand la défaite du connétable de Montmorency jeta la terreur dans Paris. Seule, Catherine se rendit au parlement en grande pompe, et exposa le danger du royaume. Elle demanda un subside de 300,000 livres, qui fut immédiatement voté.

La guerre entre la France et Charles-Quint avait peu à peu dévié de son but primitif. Henri II avait commencé par prendre le titre de protecteur des libertés de l'Allemagne; les princes allemands s'étaient engagés par traité avec lui à « résister aux pratiques de l'empereur employées à faire tomber leur chère patrie en une bestiale, insupportable et perpétuelle servitude, comme il a été fait en Espagne. » En 1559, le traité de Cateau-Cambrésis donna une fille de Henri II au successeur de Charles-Quint, une autre au duc de Savoie. La France garda seulement les Trois-Évêchés et Calais. Le mariage d'Élisabeth de France avec le roi d'Espagne remplit de joie le cœur de Catherine: trois reines conduisirent la jeune princesse au

duc d'Albe, chargé de l'épouser par procuration. La reine mère avait à ses côtés la reine d'Écosse et la reine de Navarre (22 juin 1559). C'est pendant les fêtes de ce double mariage que Henri II avait été blessé à mort; une de ses filles dut partir pour l'Espagne, l'autre pour la Savoie.

Catherine de Médicis accorda des larmes sincères à son époux, au père de ses nombreux enfans; elle fit peut-être un peu trop étalage de sa douleur; suivant le goût du temps, elle s'entoura de devises, d'emblèmes, trophées, miroirs cassés, carquois brisés, chaînes rompues; tous les meubles, les objets qui l'entouraient furent tenus de lui rappeler celui qui l'avait fait monter sur le premier trône du monde. Elle pardonna tout à sa mémoire, sa douleur théâtrale devint un thème pour les poètes du temps; elle parut tout le reste de sa vie en deuil dans la cour la plus brillante de l'Europe. « Depuis la reine fit dissiper les arbres, jardins, allées et cabinets, et de plus les édifices de plaisir des Tournelles, cette place lui estant en exécration. » (D'Aubigné.) Elle se peint dans ses lettres comme « la plus malheureuse et miserable non royne, ne pryncèse, mais creature que Dieu aye jamais créaye. » Autant elle avait été humble et soumise, comme épouse, autant comme mère elle se montra tyrannique. Elle continue à traiter en enfant Élisabeth, la femme de Philippe II; elle lui défend de jouer avec ses filles d'honneur. « Cela sied bien mal d'entretenir et faire cas, devant les gens, de vos filles. » Elle recevait des rapports continuels de Mlle Claude de Vavigne, une des demoiselles qui avaient suivi Élisabeth, et de la gouvernante Louise de Bretagne. Brantôme dit que la reine d'Espagne « jamais n'a receu lettres de la royne sa mère, qu'elle ne tremblast et ne fust en allarme qu'elle se courrouçast contre elle et lui dît quelque parole fascheuse. »

Devenue maîtresse du royaume, Catherine se tourna d'abord vers les Guises; la favorite d'Henri II et le connétable tombèrent dans la disgrâce. Le roi fit dire à Mme de Valentinois « qu'en raison de sa mauvaise influence auprès du roi son père, elle mériteroit un grand châtiment; mais que dans sa clémence royale, il ne vouloit pas l'inquiéter davantage, que néanmoins elle devroit lui restituer tous les joyaux que lui avait donnés le roi son père. » Le connétable fut reçu de la reine, et demanda à se retirer à Chantilly. Catherine l'accueillit avec de bonnes paroles, lui promit de ne point retirer sa protection à sa famille, mais ne le découragea point dans son dessein, se disant elle-même portée à vivre dans une grande retraite.

II.

Quand mourut Henri II, Catherine n'avait jamais eu à se prononcer sur les graves questions qui commençaient à agiter la France (1560). Elle promit d'abord au prince de Condé, à sa belle-mère Mme de Roye, à l'amiral, de faire cesser les persécutions contre les protestans. Villemadon, un gentilhomme de la reine de Navarre, lui rappelait à ce moment qu'elle avait goûté autrefois les psaumes de Marot, traduits en rimes françaises; il lui recommandait de se fier aux princes du sang plutôt qu'aux Guises. Elle se plaignait à Mme de Montpensier, qu'elle savait être du parti des religionnaires, des exigences des Guises, de la froideur du connétable. Les protestans, trompés par ce langage, espéraient beaucoup d'elle.

Le roi de Navarre arrivait, répandant les encouragemens sur son chemin parmi les églises; il assista au sacre du roi à Reims, le 18 septembre : les procédures contre Du Bourg n'en continuaient pas moins et l'église de Paris adressa à la reine mère une lettre des plus vives. Catherine fut offensée du ton âpre et dur de cette remontrance; toutefois étant toujours sollicitée par Condé, par la dame de Roye et par l'amiral, « elle dit qu'elle n'entendait rien en cette doctrine; et que ce qui l'avoit paravant esmeue à leur désirer bien estoit plustost une pitié et compassion naturelle qui accompagne volontiers les femmes, que pour estre autrement instruite et informée si leur doctrine estoit vraye ou fausse. Car quand elle considéroit ces propres gens estre ainsi cruellement meurtris, bruslés et tourmentés, non pour larrecin, volerie ou brigandage, mais simplement pour maintenir leurs opinions, et pour icelles aller à la mort comme aux nopces, elle estoit esmeue à croire qu'il y avoit quelque chose qui outrepassoit la raison naturelle. »

On ne négligea rien pour noircir les religionnaires aux yeux de la reine et pour les faire considérer comme des ennemis; le peuple les accusait de toutes sortes d'horreurs. Catherine ne partagea pas ces créances populaires; mais elle ne tarda pas à s'effrayer de l'audace des religionnaires : tout en s'alarmant des divisions du royaume, elle se promit d'en user pour affermir son autorité. On ne saurait espérer trouver même dans sa volumineuse correspondance tout le secret de ses desseins; car sitôt qu'elle eut dans ses mains les fils embrouillés du pouvoir, elle se plut à les emmêler davantage; elle ne se livra jamais entièrement à personne, elle vécut comme une déesse dans un nuage, sereine dans le bruit d'une cour traversée de mille projets, agitée de passions, de haine et d'ambitions sans merci. Ayant été si longtemps esclave, elle eut toujours peur d'un

maître et, sitôt que quelque chose s'éleva, elle se plut à l'abaisser. Aussi ne faut-il point chercher dans sa conduite la suite et l'unité qui soutiennent quelque grand dessein, mais seulement une sorte de constance d'égoïsme et de jalousie qui lui servait de perpétuel ressort et lui inspirait tantôt des résolutions généreuses et tantôt des résolutions féroces.

Tout d'abord, Catherine laissa les Guises exercer le pouvoir; après la conjuration d'Amboise, qui donna au duc de Guise une sorte de dictature catholique, c'est elle qui fut obligée d'attirer à la cour le jeune prince de Condé (1). On sait que, lorsque celui-ci se rendit à Orléans avec son frère le roi de Navarre, son arrestation était décidée. Les deux princes ne furent admis que par une porte basse dans le logis du roi : « Après quelques froides embrassades, le Roy ayant arriére soi ceux de Guise, qui n'avoient pas faist un pas, les mena en la chambre de la Royne, sa mère, qui les receut en plorant. » Si ces larmes étaient sincères, la reine mère ne fut pour rien dans les mesures de rigueur qui furent prises contre Condé. Elle supportait déjà avec impatience le joug des Guises, elle écrivait lettre sur lettre pour faire venir le connétable de Montmorency à Orléans; sur le procès même du prince de Condé, la correspondance est absolument muette; mais il est bien permis de croire que la reine mère ne ratifia point dans son cœur la condamnation à mort d'un prince du sang. La mort de son fils François II fut une délivrance pour elle comme pour Condé : ses lettres à sa fille la duchesse de Savoie la montrent peu confiante dans le faible roi de Navarre; elle prend le pouvoir elle-même, oblige Condé et Guise à se réconcilier en sa présence. On vit bien à la façon dont elle traita Marie Stuart combien elle se méfiait des princes lorrains. Elle fit tout au monde pour empêcher le mariage de cette belle princesse avec don Carlos, le fils de Philippe II. La détestait-elle comme femme? Redoutait-elle de voir l'Écosse donnée à l'Espagne? Voulait-elle, mère avide, assurer la main de don Carlos à sa seconde fille, Marguerite, qui n'avait encore que huit ans? Le fait est qu'elle fit peur à sa fille Élisabeth de la charmante reine d'Écosse et lui montra en elle une rivale redoutable, au cas où Philippe II viendrait à mourir : « Vous seriez en danger d'estre la plus malheureuse du monde si vostre mary venoit à mourir, luy estant roy, s'il n'avoit épousé quelque femme qui feust un vous-mesme comme vostre sœur. » Si Marguerite est trouvée trop jeune, elle conseille Juana, la tante de don Carlos; puis, celle-ci écartée à cause des répugnances de don Carlos,

(1) Lettre de Catherine au roi de Navarre, 3 avril 1560. — Deuxième lettre du 17 octobre 1560, où elle se plaint que le roi de Navarre retarde son voyage.

une petite-fille de l'empereur. Tout lui était bon plutôt que la nièce des Guises : elle se dépêcha de l'envoyer en Écosse.

L'avènement du roi Charles IX, âgé seulement de dix ans, marque ce qu'on pourrait nommer la phase huguenote du gouvernement de la reine mère. Les Guises l'avaient forcée d'intervenir auprès du parlement de Paris en faveur des jésuites; maintenant, elle flattait les protestans, elle parlait de concile national, elle donnait de vagues espérances à Calvin, elle recevait Théodore de Bèze au Louvre, dans la chambre de Jeanne d'Albret; elle comblait celle-ci des marques de sa faveur et lui promettait son appui contre l'Espagne. Elle se condamnait à l'ennui des conférences théologiques; catholique à l'italienne et superstitieuse jusqu'à croire à l'astrologie, elle n'aimait point au fond la doctrine protestante; elle cherchait seulement à endormir les huguenots par une bienveillance parfois presque affectueuse; elle voulait surtout gagner du temps. « Dieu, écrivit-elle à sa fille, la reine d'Espagne, m'a haulté vostre frère que j'ay aymé comme vous savés, et m'a layssée avecque trois enfans petits et en heun reaume tout dyvysé, n'y ayant heun seul à qui je me puyse de tout fyer qui n'aye quelque pasion particoulyère. » Cette fille Élisabeth, qu'elle essayait toujours de gouverner de loin, lui échappait de plus en plus : Chantonnay, l'ambassadeur de Philippe, dénonçait l'indulgence de Catherine pour les calvinistes. Catherine n'aimait pas à être admonestée par les agens de Philippe; voici une lettre, dictée par le roi d'Espagne à sa femme : « Le Roy, Monseigneur, vous supplie châtier les méchans très-instamment, et si vous avez peur, pour estre en trop grande quantité, que vous nous employiez; car nous vous baillerons tout nostre bien, nos gens et ce que nous avons pour soustenir la religion. Ou que si vous les punissez, vous ne trouviez point mauvais que ceux qui demanderont secours au dict Roy, mon seigneur, pour garder la foy, il leur donne; car il lui touche autant qu'à personne, car estant France luthérienne, Flandres et Espagne n'en seront pas loin... A ceste heure, vous estes tout au gouvernement, je ne peux plus trouver d'excuses. C'est une chose qui convient au service de Dieu, du Roy mon frère, de la chrétienté. Si vous temporisez, il y aura toujours plus de meschans. Du temps du feu Roy, mon seigneur et père, que l'on les chastioit, il n'y en avoit point, et du temps du feu Roy mon frère, qu'on commençoit à les chastier, il ne s'en parloit plus (1). » Singulière lettre d'une fille à sa mère, d'une reine d'Espagne à une reine de France! Ainsi, Philippe annonçait hautement le dessein d'intervenir dans les discordes civiles de notre pays, de donner son appui à un parti contre

(1) Bibl. nat. — Lettre citée par M. Forneron, dans son *Histoire de Philippe II*.

un autre parti. Catherine s'irrita d'abord, puis se voyant entourée déjà de pièges, elle s'adoucit; elle n'échangeait avec Philippe que des lettres de pure courtoisie, mais elle écrivit à sa fille qu'elle n'eût point à s'inquiéter, que tout ce trouble de France dont on lui parlait ne venait « que pour la haine que tout ce royaume porte au cardinal de Lorraine et duc de Guise; ils ne cherchent que leur grandeur et leur profit. » Ainsi, elle écarte les questions religieuses, elle ne répond pas, elle feint de ne pas comprendre ce que veut son gendre.

Catherine se flatta un moment de réconcilier les catholiques et les protestans sur le terrain théologique. Le dogme toutefois lui importait peu; elle disait: « Qu'il était impossible de réduire, ni par les armes, ni par les lois, ceux qui sont séparés de l'église romaine, tant le nombre en est grand, tant il est puissant par les nobles et les magistrats qui ont embrassé ce parti. » A Poissy, elle trouva bon « que nos dictz prélats et évesques entrassent en quelque colloque gratieux avecq les ditz ministres sur les articles de leur dicte confession de foy. » Elle proteste avec énergie contre l'ingérence de Philippe dans les affaires du royaume. L'ambassadeur d'Espagne lui avait osé dire que Philippe « ne pouvoit, estant requis par aucuns de l'ancienne religion, de les assister à la manutention d'icelle, s'ils estoient contraincts, de s'eslever et prendre les armes pour cet effect, de les secourir et employer ses forces et sa puissance en leur ayde. » Catherine trouve cette proposition fort « estrange » et prie son ambassadeur de faire connaître à Philippe II qu'elle ne trouve pas bon que « ses ministres nous viennent brouiller nos subjectz. » Le colloque de Poissy tourna en vaines controverses, et la reine écrivit avec quelque tristesse à l'évêque de Rennes pour se plaindre que, du côté des ministres de l'église catholique, on n'avait rien obtenu « quant à ce qui touche leur grandeur et la pluralité de leurs bénéfices. » « Je ne nieray pas que je ne voie bien que en tout ce qu'ilz proposent il n'y a riens qui puisse pourvoir aux troubles que suscite en ce royaume la discencion et diversité de religion, qui est bien à mon grand regret; et quand tout est dict contre l'esperance que aucuns d'eux m'en avoient donnée et ce que j'esperois de fruit d'une si notable et grande compaignie. » Sa correspondance la montre à ce moment de plus en plus effrayée d'une guerre avec l'Espagne et résolue à empêcher que ses sujets catholiques obtiennent des secours de Philippe II. Elle écrit elle-même au roi d'Espagne, et sur le ton le plus ferme, elle lui affirme qu'elle fera toujours grande différence entre ceux qui tiennent « notre bonne religion » et les autres qui s'en départent; l'âge de son fils, les troubles du royaume, l'ont empêchée de faire connaître à tout le monde ce qu'elle a dans le

cœur et l'ont contrainte de faire beaucoup de choses qu'en une autre saison elle n'eût point faites. Elle a soin de dire aussi : « La religion ayst heune couverteure dont souvent l'on se sert pour cacher heune mauvaise volonté. » Elle prie donc Philippe, s'il veut être prince « sage, prudent et avisé » de ne point écouter les plaintes des catholiques français. Elle lui demande une entrevue, qu'elle voudrait dans le comté de Perpignan, ne voyant pas meilleur remède pour rompre les mauvais desseins (lettres de janvier 1566). Peu de jours après fut rendu l'édit de janvier, qui donna aux réformés, sous certaines conditions, le libre exercice de leur culte et qui était analogue sur beaucoup de points au fameux édit de Nantes.

En expliquant l'édit à M. de Rennes, elle lui dit qu'elle avait fait, avec l'approbation du légat, une conférence d'évêques et docteurs en théologie, pour aviser aux causes qui tenaient les réformés séparés de l'église catholique ; mais dans cette conférence on avait commencé à consumer quinze jours sur la simple question de l'usage des images. Elle a donc résolu de renvoyer toutes les questions théologiques à la décision des conciles, d'aller au plus pressé et de s'accommoder avec les huguenots, puisque la « malice du temps et nécessité de l'affaire l'y contraint. »

L'édit de tolérance précipita le cours des événemens : les catholiques alarmés se préparèrent à la guerre, et le massacre de Vassy donna le signal de la guerre civile. Qu'allait faire Catherine ? Il n'est pas douteux qu'elle songea à se mettre avec Condé contre les Guises. Les Châtillon lui faisaient peur, l'incorruptible amiral ne lui inspirait que de la terreur et de la haine ; mais Condé était un prince du sang, elle connaissait ses faiblesses, elle pourrait toujours s'entendre avec lui. Elle écrivit quatre lettres coup sur coup à Condé, après le massacre de Vassy ; plus tard elle prétendit qu'on les avait altérées, qu'elle n'avait rien voulu que faire sortir Condé de Paris pour tout pacifier. Montluc écrit dans ses *Commentaires :* « Je scay bien qu'elle a été accusée d'estre cause des premiers remuemens qui advinrent aux premiers troubles et monsieur le prince lui fist ce tort d'envoyer ces lettres en Allemaigne et les montrer et faire imprimer partout. » De ces lettres on n'a plus que des copies, avec des notes explicatives que la reine y fit ajouter. Les protestans ont toujours prétendu que la reine avait fait commandement à Condé de prendre les armes pour sa défense. Condé avait envoyé les originaux à sa belle-mère, Mme de Roye, qui partait pour Strasbourg avec ses enfans, et de Bèze raconte que Spifame (M. de Passy, ministre de la parole de Dieu) exhiba ces lettres devant la chambre impériale, et requit que le sceau de la chancellerie de l'empire y fût apposé.

Si la reine eut envie un moment de se joindre à la fortune de Condé, elle ne tarda pas à être contrainte de suivre la fortune contraire. En vain défendit-elle aux Guises d'entrer à Paris et les invita-t-elle à rejoindre la cour à Fontainebleau. Guise entra à Paris aux acclamations du peuple, et avant que Condé, avec les Châtillon, pût arriver à Fontainebleau, avait ramené le jeune roi à Paris, en signifiant à Catherine qu'elle pouvait aller où elle voudrait et jusqu'en Italie. Catherine avait suivi son fils, moins en reine qu'en prisonnière. Dans ses lettres, elle proteste pourtant contre le dire de ceux qui représentent son fils comme prisonnier des Guises; elle fait appel à tous ceux qu'elle espère encore émouvoir, pour empêcher la totale ruine du royaume. « Vous pouvez penser, écrit-elle au cardinal de Chastillon, si c'est avec juste cause que je me deulx (désole) et que je suis faschée de voir que le nom yra par toute la chrestienté que moy, qui ay receu tant de honneur de cet royaume, en soit cause de la ruyne. » Elle se flatte de l'espoir que, livré à lui-même, Condé consentirait à désarmer; mais « tout le monde dit que monsieur l'amiral ayet son seul conseil. » Elle écrit au frère de l'amiral, au cardinal de Chastillon qui « a toujours faict profession de bon patriote. » Elle fait peur aux uns de l'Anglais, aux autres de l'Espagnol. Elle redoute, et non sans raison, que Philippe II ne veuille se faire le vrai tuteur de son fils « qui seroit le comble de malheur et la ruyne totale et éversion de cet estat. »

Par deux fois elle fait des voyages entre les deux armées et a des entrevues en pleine campagne, dans la Beauce, avec Condé, avec l'amiral et ses frères. Elle expose que l'édit de janvier, de l'avis de son conseil, ne saurait être observé, et leur demande de vivre paisibles dans leurs maisons. Les chefs protestans réclament l'exécution de l'édit et le licenciement de l'armée de Guise et du connétable. Des deux parts, on brûlait de s'escrimer, d'en venir aux mains. Catherine seule traitait de folie l'ardeur qui animait tout le monde et qui avait « tumultué les peuples. » Elle ne s'épargnait pas : elle allait à cheval, ou en litière, par de lourdes journées d'été, à travers les grandes plaines couvertes des moissons que la guerre devait bientôt détruire, accompagnée de ce roi de Navarre, qui avait déserté la cause de son frère, que Philippe II amusait de loin par des menteuses promesses et qu'elle avait décoré du nom de lieutenant-général du royaume. Son éloquence persuasive, qui avait un moment ébranlé Condé, avait été perdue avec les Châtillon; elle s'en retourna tristement au bois de Vincennes, cherchant les moyens d'empêcher les princes « de la Germanie » et la reine d'Angleterre d'envoyer des secours aux protestans, redoutant ses amis comme ses ennemis, et surtout son terrible gendre, dont la

funeste amitié était si menaçante au « pauvre petit roy pupille. » Si le roi d'Espagne veut la secourir, elle aime bien mieux son argent que ses lansquenets, car avec l'argent « nous en fenions une levée de Suisses qui sont bien catholiques et les aymerions beaucoup mieux que les lansquenets. »

Pendant cette première guerre, la reine est dans « un abisme d'affaires; » elle écrit sans cesse, en tout pays, elle suit l'armée royale au siège de Bourges, elle vit dans les camps. Rendons-lui justice, elle est humaine, elle défend à Montluc de saccager les maisons des gentilshommes, elle ne veut désespérer aucuns de ses sujets, elle sauve Bourges du pillage; elle assiste au siège de Rouen mais ne peut empêcher la ville d'être mise à sac. Elle ne rêve que la paix : elle ne pouvait oublier qu'elle avait été comme contrainte de suivre la fortune des Guises, qu'elle avait écouté un moment Condé, quand celui-ci voulait la mener à Orléans, que c'est lui qu'elle avait prié d'abord de « conserver la mère, et les enfans et le royaume; » qu'à Fontainebleau, elle l'avait attendu trois jours, luttant contre Guise, implorant, priant; qu'elle avait été conduite comme une prisonnière à Paris. Ce qui étonne quand on lit la correspondance, c'est qu'après le traitement qu'elle avait subi, elle ne se fût point enfermée dans le silence; mais elle se retournait vite, elle ne voulait point lâcher le fil des affaires du royaume. Le duc de Guise, à ce moment, n'était pas seulement le maître de Paris, il était presque roi.

Avant la bataille de Dreux, les chefs catholiques demandèrent par courtoisie à la reine mère l'ordre de livrer le combat; elle, se tournant vers la nourrice de Charles IX, en recevant leur message : « Nourrice, que vous en semble? le temps est venu que l'on demande aux femmes conseil de livrer bataille. » La reine, sur les rapports de quelques fuyards, crut d'abord la bataille perdue. On a beaucoup répété qu'aux premières nouvelles, la sceptique Florentine avait simplement dit : « Eh bien! nous prierons Dieu en français. » Nous doutons fort que ce mot ait jamais été prononcé; ce qui est certain, c'est que Catherine montra le plus grand désir de traiter avec Condé. Ses lettres la montrent pénétrée de la pensée « qu'il y avoit plus de particulière passion et ambition en l'esprit de ceux qui possédoient son cousin de Condé que de zèle de religion (1). » Paris était si ardent contre ceux d'Orléans, que la reine se rendit à Chartres pour essayer d'entamer des négociations de paix; elle y emmena Condé captif, puis le mena à Blois, à Amboise, et le tint à Onzain, pendant que la guerre continuait entre Guise et Coligny.

(1) Lettre à l'évêque de Rennes, 23 décembre 1562.

Il n'est pas étonnant si elle désirait la paix; sous prétexte de la complimenter sur la victoire de Dreux, Philippe II avait dépêché en France un envoyé extraordinaire pour s'opposer par tous les moyens à un accommodement avec les protestans; les ambassadeurs de la reine Élisabeth devenaient hardis jusqu'à l'insolence; enfin il était venu à Blois un représentant de l'empereur, qui avait réclamé, au nom des nobles de l'empire, la restitution de Metz, de Toul et de Verdun.

Catherine attendait impatiemment la nouvelle de la prise d'Orléans : « Quant demayn nous auryon Orléans, je say byen que pour chasser les aystranger y nous fault la pays que je désire, mès nous l'aurions bien à milleur condision tenant la ville. » Deux jours après, elle écrivait au cardinal de Guise : « Mon cousin, tout à ceste heure je viens d'être avertye, comme hier au soir environ six heures, retournant mon cousin le duc de Guise vostre frère des tranchées et ayant desjà repassé la petite rivière de Loyret pour se retirer en son logeis, à cent pas de là, luy estant seullement accompaigné du sieur de Rostaing, ung paillard estant derrière une haie, bien monté, luy donna un coup de pistolle au haut de l'espaulle du cousté droit, qui a passé tout à travers. » Veut-on connaître le plus profond du cœur de la reine? Il faut sans doute le chercher dans sa correspondance de famille. Voici ce qu'elle écrivait (25 février 1563) à Marguerite de France, duchesse de Savoie, pour lui annoncer la mort du duc de Guise devant Orléans : « S'est heun méchant qui l'y a donné un coup de pistolet par daryère, et il an net mort en sinc jours; et ayant parlé à se malheureus qui feut preins, y m'a dist, san qu'il est aysté menasé, que l'amiral luy a donné sant ayceu pour fayre cet méchant coup et qu'i n'y volet pas venir, mais que Bèze et heun autre prédicant et Despina (un autre ministre) l'ont prêché et l'y sont aseuré que, si le fayset, qu'il yret au paradis. » Catherine ajoute que l'amiral aurait dépêché soixante hommes pour tuer le duc de Guise, le duc de Montpensier, Sipierre, le gouverneur de Charles IX, Sansac, elle-même enfin. Elle croit ou elle feint de croire la vie de ses enfans menacée : « Velà, madame, come cet homme de byen, qui dist qu'i ne fest ryen que pour la relygion, y nous veult dépécher. » Néanmoins elle se déclare disposée à faire une paix, car « je voy byen que, durant sesy, y me teuret à la fin mes enfans et nous destiteuré de tous lé jean de byen, car, y fault dire la vérité, nous avons fayst heune grande perte en set homme, car s'etezt le plus grand capitayne qui souyt en se royaume. » Voilà le cri de la nature; on sent éclater ici la haine profonde de l'amiral, haine qui devait un jour être si cruellement satisfaite; on y voit aussi l'admiration sincère pour le duc de Guise, qui se montre d'autant plus pleine qu'on ne redoute plus sa puissance.

Guise mort, la guerre était de fait terminée : l'accord se fit promptement entre la reine mère et Condé ; l'édit d'Amboise (19 mars 1563) accorda le libre exercice de la nouvelle religion dans les châteaux et dans les villes où cette liberté existait avant la guerre ; une exception était faite pour la ville et la prévôté de Paris. La reine mère eut bien soin de s'en targuer auprès des Parisiens : elle écrit de sa main au camp devant Orléans, le 13 mars 1563 : « Monsieur Montmorency, je vous prie de le faire entendre à M. de Gounors et au premier président, et si vous pansé que, en le disant au provost dé marchant, que cela seit cause de leur fayre trover milleur la pays, car, si s'eust esté à ma volonté, je vous aseure et vous prie leur dire que pour seur y n'i an neut point heu en nul lyeu ; mès la nécésité du temps et lè grand forse qui leur vyenet m'on contraynte. » Elle veut faire sortir les étrangers de France, et les concessions qu'elle fait partent moins d'un sentiment de tolérance que du désir de faire rentrer son fils « en toutes ses villes. » Elle dit à don François de Alava, l'ambassadeur d'Espagne, « que tout cela se rebilleroit et qu'il falloit reculer pour mieux sauter (1). » Elle était avertie que l'empereur des Romains, profitant des troubles du royaume, songeait à recouvrer Metz, Toul et Verdun ; elle connaissait les desseins des Anglais sur la basse Normandie ; il fallait courir au plus pressé ; on négocia tout de suite avec Élisabeth au sujet du Havre : Catherine mena les négociations de manière à les faire échouer. Elle fit reprendre Le Havre de force par les catholiques et les protestans réunis, espérant, comme ils l'espéraient eux-mêmes alors, que les divisions récentes allaient être oubliées. Élisabeth n'en dut pas moins abandonner tous ses droits sur Calais, qu'elle avait offert un moment d'échanger contre la place du Havre.

Pendant cette première guerre civile, il faut l'avouer, Catherine eut des vues assez justes, des instincts assez royaux. La fortune la servit ou trop bien ou trop mal ; trop mal, en ne lui donnant pas une victoire complète ; trop bien, en remettant toutes choses dans une fluctuation et une incertitude où se plaisait son génie. La bataille de Dreux ne décida rien ; elle fut sanglante sans être féconde ; elle n'anéantit aucun des partis en présence et ne fut ainsi que le premier acte d'une longue et sombre tragédie qui dura pendant toute la fin du siècle.

III.

La correspondance aujourd'hui publiée par M. de La Ferrière s'arrête après la première guerre civile. Combien ne sera-t-elle pas

(1) Lettres de Catherine de Médicis, p. 534.

intéressante quand elle nous promènera dans le dédale des huit guerres civiles qui suivirent jusqu'à la mort de Catherine de Médicis? La guerre, en effet, devint bien vite l'état normal de la France; les paix ne furent plus que de courtes trêves, les épées n'entrèrent que pour un instant au fourreau. Des deux parts, on s'habitua bien vite aux secours de l'étranger; la vengeance et la haine entrèrent dans tous les cœurs et y étouffèrent tout autre sentiment. Catherine, si dégagée au début de toute passion violente, si maîtresse d'elle-même, si froide et par momens plus humaine que tout ce qui l'entourait, se laissa entraîner par degrés aux desseins et aux résolutions les plus criminelles. Une haine terrible avait lentement grandi dans son cœur, la haine de Coligny; c'est lui qui était la cause de tous les malheurs de la France, lui qui avait entraîné le prince de Condé dans la rébellion et qui l'y avait rejeté quand il en voulait sortir, lui qui remplissait les églises de son orgueil et de son audace aristocratique, lui qui bravait le trône, lui qui ne craignait jamais d'appeler à son aide les princes protestans; il était l'âme, la tête du parti protestant; on ne pouvait rien contre sa dureté, sa vertu, son orgueil sans limites : il était l'ennemi de l'état.

De bonne heure, on voit naître dans Catherine cette haine instinctive d'abord, puis raisonnée; elle a peur en même temps de l'amiral, elle n'en parle qu'avec des sous-entendus, à mots couverts : de temps en temps il se fait une échappée sur ses desseins. Quand Philippe II se plaint des complaisances de la reine pour d'Andelot, pour Coligny, celle-ci lui écrit : « L'amiral de Coligny n'est pas près de nous; s'il vient, il sera ici comme s'il était mort, car, avec l'aide de Dieu, je ne me laisserai gouverner par personne. »

Nous croyons que la haine de Coligny fut le germe d'où sortit plus tard ce tragique événement, le massacre de la Saint-Barthélemy. On a prétendu quelquefois que Catherine se résolut à ce massacre immédiatement après la première guerre civile et qu'elle poursuivit pendant des années ce farouche dessein. Rien n'est moins probable; elle avait à ce moment dicté les termes de la paix à tout le monde. Nous la voyons donner à la veuve du héros catholique de grandes marques de sa faveur; elle attire à soi les lieutenans du grand capitaine, elle forme avec dix enseignes de gens de pied une garde royale en trois régimens, sous Charry, colonel-général, qui lui est tout dévoué, et, plus tard, sous le vaillant Strozzi. Elle met tout en œuvre pour séduire Condé et pour l'arracher aux ministres; elle rétablit l'autorité royale dans les provinces, enfin elle n'a jamais été plus pleinement reine, et elle profite du repos du royaume pour demander une entrevue à Bayonne à Philippe II. Cette entrevue de Bayonne a beaucoup occupé les historiens. On a heureusement

aujourd'hui toutes les lettres adressées par le duc d'Albe à Philippe II depuis l'arrivée à Saint-Jean-de-Luz jusqu'à la séparation à Saint-Sébastien. Catherine aurait bien voulu pouvoir montrer son gendre lui-même aux catholiques du Midi pour faire croire que ce gendre était bien son allié; elle espérait ainsi couper les fils de la conspiration espagnole, dont elle se sentait partout saisie et enveloppée. Mais le taciturne Philippe, soit qu'il redoutât sa belle-mère, soit qu'il aimât mieux conduire les affaires du monde de son cabinet, se contenta d'envoyer sa femme Élisabeth à Bayonne. Celle-ci sortait de maladie, elle avait échappé par miracle aux soins des médecins espagnols; elle était encore tout exsangue; le voyage fut une joie pour cette pauvre fille de France, étouffée dans l'étiquette. Élisabeth était une pauvre ambassadrice tremblant devant son époux, tremblant devant sa mère; le véritable ambassadeur fut le duc d'Albe.

Albe a raconté comment Montluc, Montpensier, se sont livrés à lui, comment il se mit tout le temps entre Catherine et sa fille; il se plaint que la reine de France voulût accorder à ses sujets la liberté de conscience et se rebiffât contre les décrets du concile de Trente pendant que les protestans croyaient que Catherine les livrait à l'Espagnol. M. Forneron juge assez bien, ce semble, le rôle que se donnait la reine mère : « Depuis la mort du duc de Guise, la pensée de Catherine avait pu se développer à l'aise pendant cinq années; la régente posait bien les fortes bases de la politique de Henri IV et de Richelieu; soumettre tous ses sujets, huguenots ou princes; ne plus tolérer ni des menaces ni des moyens de prononcer des menaces, devenir maître chez soi, ensuite empêcher l'agrandissement de ses voisins, contrecarrer sans relâche les desseins de l'Espagne et de la maison d'Autriche. » Mais elle ne sut qu'ébaucher cette politique. Quand il juge les événemens du XVIe siècle, l'historien doit être doublé d'un moraliste; dans une âme comme celle de Catherine, les instincts avaient plus de place que la réflexion. Catherine était dominée par ses instincts de mère : étrangère, de petite maison, hissée au premier trône du monde, abreuvée dans sa jeunesse d'outrages, elle voulait être reine, elle voulait des couronnes pour tous ses enfans, il lui plaisait d'inquiéter la fière reine d'Angleterre, Philippe II, le pape lui-même. Française, elle ne l'était pas; patriote, elle n'avait pas de patrie; elle voulait dominer par la ruse, sinon par la force, dans la personne de ses fils, partout, toujours; elle portait les dernières tiges de la race des Valois; c'est elle qui leur donnait encore la sève; parmi les enchantemens des arts, les fêtes ingénieuses où elle avait apporté les grâces d'Italie, dans les camps, dans les palais, elle suivait une seule pensée : défendre les

siens. Les Français lui semblaient des barbares; elle habillait ses enfans comme les jeunes princes d'Italie; avec eux, elle pouvait se croire à Florence, à Ferrare; elle en fit des artistes, amoureux de perles, de belles étoffes, des mignons; elle les efféminа pour mieux les garder; elle leur apprit l'astuce, la méfiance éternelle, le mépris des grands et des peuples; elle ne put leur apprendre l'empire sur soi, la suprême indifférence, l'art de sonder les cœurs, la subtile délicatesse du Midi.

Il restait à Charles IX quelque chose de la rudesse d'Henri II; sa mère le vit avec terreur pencher vers l'austère Coligny, écouter ses discours guerriers; le soldat se réveillait par instans dans le jeune roi maladif. Il est hors de doute que Catherine craignait très sérieusement que son fils ne lui échappât, et l'homme à qui il était sur le point de se donner était son ennemi le plus redoutable. Elle dut chercher les moyens de faire tomber cet ennemi dans un piège. On sait comment elle prépara le mariage de sa fille Marguerite avec le roi de Navarre, comment elle triompha des scrupules de Jeanne d'Albret, comment Charles IX s'engagea avec le prince d'Orange et songea à engager la lutte avec l'Espagne.

L'ambassadeur d'Espagne n'avait que peu de lumières sur les desseins de la cour; ils lui étaient masqués par la duplicité de la reine, par les caresses qu'elle faisait aux ennemis de son maître, enfin par ses propres préjugés. Personne n'a pourtant mieux peint la cour de France que don François de Alava; il montre Charles IX mélancolique, sombre, suivant le cerf à pied, sans bottes, sans chapeau, cinq ou six heures, restant deux ou trois nuits sans rentrer, sans cesse jurant. L'Espagnol trouve toute la cour hérétique : « La reine mère, je parle d'elle avec le respect qui lui est dû, est une princesse pleine de libéralité, qui se plaît aux banquets et aux fêtes. Elle a voulu faire un huguenot de son fils, le duc d'Anjou; il s'en est fallu de bien peu que la chose fût proclamée publiquement, et l'enfant criait partout : « Je suis le petit huguenot et bientôt je serai le grand. » Il peint la reine mère conduite par Morvilliers et par l'évêque de Limoges, le premier réservé, le second cynique et livré à tous les démons. « La reine mère ne cache pas sa haine pour le roi d'Espagne; elle est la créature la plus soupçonneuse que Dieu ait mise au monde; c'est merveille si elle tient ce qu'elle a promis... Lorsqu'on parle des intérêts de la religion, elle s'efforce de se remplir les yeux de larmes et s'écrie qu'elle serait la plus ingrate femme qui naquit jamais si elle n'avait un souci particulier du service de Dieu, et puis elle s'en tire avec des éclats de rire et des attitudes confiantes, et des mots : « Vous verrez comme les choses iront bien, peu à peu. » Rien ne lui donne plus de divertissement que d'entendre parler

avec indifférence des choses de notre sainte foi catholique. » Pour le fils favori, le Benjamin, le duc d'Anjou, Alava le peint doucereux, féminin, entouré de femmes qui lui caressent la main, les oreilles (1). Il ne voit partout que des hérétiques, les maréchaux sont tous des « athées, » le cardinal de Lorraine est « l'ambition même, la convoitise incarnée; » tout ce qui est Français lui semble affreux.

Après la paix de Saint-Germain, conclue en août 1570, paix sans sincérité et qui ne fut peut-être qu'une embûche, Coligny s'était retiré à La Rochelle. Le roi lui demanda de venir auprès de lui et, le 12 septembre 1571, Coligny parut à Blois. D'Aubigné raconte que Charles IX l'y reçut fort bien : « Le roi à l'arrivée l'appela son père et, après trois embrassades, la dernière une joue collée à l'autre, il dit de bonne grâce en serrant la main du vieillard : « Nous vous tenons maintenant, vous ne nous eschapperez pas quand vous voudrez. » La reine mère et Monsieur r'envièrent ces caresses de tout l'art en paroles et en contenances qu'ils avaient peu étudier. » L'ambassadeur de Venise, Alvise Contarini, confirme ce récit : « Le roi se tenait dans la chambre de la reine sa mère, qui étoit au lit, un peu malade. Il y avoit aussi la jeune reine, Madame, sœur du roi, le cardinal de Bourbon et le duc de Montpensier. Avec l'amiral, il n'entra dans la chambre que le maréchal de Cossé, et l'amiral fit au roi deux révérences des plus humbles. On vit alors sur le visage du roi, comme sur le sien, un changement remarquable : ils avoient pâli tous deux. » L'ambassadeur observa que la reine reçut l'amiral de bonne grâce, « quoique sans lui donner le baiser d'usage. » La jeune reine, « devenue toute rouge, » ne voulut pas se laisser baiser la main ni même toucher, elle se recula quand l'amiral mit genou en terre devant elle.

Il est clair que quelques-uns des acteurs de cette scène avaient le pressentiment du drame qui se préparait. Ce drame lui-même, l'entrée à Paris, les mariages, l'attentat contre l'amiral, l'exécution en masse des protestans, tout cela a été raconté mille fois. On a tout récemment écrit encore un livre curieux sur la question de la préméditation de la Saint-Barthélemy. Nous chercherons seulement, parmi tous les témoignages, ce qui concerne Catherine de Médicis.

Faut-il demander aux ambassadeurs vénitiens, témoins généralement si impartiaux, le secret de la Saint-Barthélemy? M. Armand Baschet a fait connaître les témoignages de Sigismondo Cavalli, l'ambassadeur résident, et de Giovanni Micheli, alors ambassadeur extraordinaire. Micheli montre Coligny préparant le jeune roi à la

(1) Arch. nat. Document cité par M. Forneron, *Histoire de Philippe II.*

guerre contre l'Espagne, pendant que la reine mère était allée rencontrer la duchesse de Lorraine; il voit la reine à son retour, elle lui déclare que de cette guerre elle ne veut point elle-même; outrée de l'influence qu'en si peu de temps le grave Coligny avait prise sur son fils, elle reprend sans peine son empire; la question de la guerre était agitée en conseil, le roi, la reine mère et le duc d'Anjou présens, Coligny exposa en vain ses desseins. Il annonça que, quant à lui, il avait promis son appui au prince d'Orange et qu'il le lui donnerait; puis, « se tournant vers la reine mère : Madame, dit-il, le roi renonce à entrer dans une guerre... Dieu veuille qu'il ne lui en survienne une autre, à laquelle sans doute il ne lui sera pas facile de renoncer! » La reine put voir dans ces mots imprudens une menace de guerre civile; elle tenait son ennemi dans Paris, où tout se préparait pour les noces du roi de Navarre. Guise était là, brûlant de haine pour l'ennemi de son père. On sait ce qui suivit et comment la tentative d'assassinat commise sur l'amiral fut le premier acte de la plus sauvage tragédie du XVIe siècle. Micheli fait porter toutes les responsabilités par la reine. « On a, écrit-il, imputé le coup d'arquebuse aux ordres de M. de Guise; il n'y a été pour rien. L'*archibusata* a été concertée par M. d'Anjou et la reine. » Et ailleurs il écrit : « Que Votre Sérénité sache que toute cette action, du commencement à la fin, a été l'œuvre de la reine, œuvre combinée, tramée et dirigée par elle, avec la seule participation de monseigneur d'Anjou son fils. Il y a déjà longtemps que la reine avait conçu ce projet... » La reine mère, on le sait, alla repaître ses yeux de la vue du corps de l'amiral pendant au gibet de Montfaucon, et elle y mena son fils, sa fille Marguerite et son gendre.

Après le funeste événement, la reine écrivant à M. du Ferrier, ambassadeur à Venise, le 1er octobre 1572, tenait le langage suivant : « J'ai veu ce que m'avez escript de l'opinyon que aucuns ont que ce qui a esté exécuté en la personne de ladmiral et de ses adherans a esté a linstigation de moy et de mon filz le duc d'Anjou, avec toutz les discours quils vous ont faict la-dessus du tort que par ce moien a esté faict à mondit filz a l'endroict des princes protestans qui avoyent tant deziré de le faire et eslire empereur et de ce que j'avois mieulx aymé risquer ce royaulme en me vengeant de ladmiral que de laugmenter et me ressentir du mal de celluy qui a faict mourir ma fille (Philippe II). » Elle ajoute qu'elle n'a rien conseillé ni permis que ce que « l'honneur de Dieu, le devoir et l'amitié qu'elle porte à ses enfans » lui ont commandé. Elle montre l'amiral troublant l'état depuis la mort de Henri II, travaillant à ôter la couronne à ses fils, rebelle, tenant et gardant des villes contre l'autorité du roi, livrant des batailles et causant la mort d'un grand nombre de

ses sujets; elle l'assure que « l'admiral, estant sy fort et sy puissant en ce royaulme comme il estoit, ne povoyt estre aultrement puny de sa rebellion et desobeissance que par la voye que l'on a esté contrainct d'executer tant en sa personne que ceulx qui tenoyent son party, aiœnt esté bien marry que sur l'esmotion, plusieurs aultres personnes de leur religion ont esté tués par les catholicques qui se ressentoient d'infinys maulx, pilleryes, meurtres et aultres meschans actes que l'on avoyt exercés et commis contre eulx durant les troubles. »

Rien ne saurait être plus clair : Catherine avoue le crime d'état, elle a fait tuer l'amiral et ceux de son parti, comme Henri III devait peu après faire tuer le duc de Guise, comme Louis XIII laissa tuer Concini; elle revendique le droit de vie et de mort sur des sujets devenus un danger pour l'état; quant au massacre proprement dit, c'est l'effet d'une émotion populaire, un de ces crimes anonymes comme on en trouve dans l'histoire de tous les peuples. La reine mère a frappé la tête de la rébellion, d'autres ont fait la sanglante curée. Que Coligny fût condamné dans sa pensée depuis longtemps, on ne pourrait guère en douter; il était trop grand, trop incorruptible; dès qu'elle pensait user envers lui d'un droit royal, on ne saurait trop lui reprocher une dissimulation nécessaire. La fin était odieuse, les moyens ne pouvaient pas ne pas être odieux.

La reine dit à Cuniga : « La chose est-elle assez bien faite? Suis-je hérétique comme le disaient des Français? » — Cuniga, l'ambassadeur d'Espagne, ne crut pas à la préméditation; il était nouvellement arrivé en France et ses lettres sont pleines d'erreurs. Il faut pourtant noter son opinion. « Le massacre, écrivait-il, est un acte non pas prémédité, mais inopiné; ils ne voulaient la mort que de l'amiral, en faisant croire que le duc de Guise en était l'auteur; ils comptaient se disculper de ce meurtre près des principaux huguenots du royaume, de ceux d'Angleterre et des protestans d'Allemagne. » Catherine se fit gloire du massacre auprès de son gendre le roi d'Espagne : « Monsieur mon fils, je ne fais nul doute que ne ressentiez comme nous mesme le heur que Dieu nous ha fayte de donner le moyen au roy mon fils de se défaire de ses sujets rebelles à Dieu et à luy. »

Elle ne put s'empêcher de rire aux éclats, en se tournant vers les ambassadeurs, quand elle vit Henri de Navarre arriver aux vêpres dans la chapelle de l'ordre de Saint-Michel, s'incliner devant l'autel et saluer les dames. Le roi de France, non-seulement, donna ordre de continuer l'extermination des hérétiques dans les provinces, il songea même aux protestans prisonniers du duc d'Albe; il donna ordre à Montdoucet, l'agent de la France, de les laisser exterminer

par le duc d'Albe, avec Genlis, leur général. Catherine, chose horrible, alla assister avec Charles IX et Henri de Navarre, aux flambeaux, deux mois après la Saint-Barthélemy, à la pendaison de Briquemaut, jugé comme complice du crime de lèse-majesté dont on chargeait la mémoire de Coligny, pour excuser son assassinat. Catherine avait en vain essayé, par toute sorte de promesses, de faire avouer à Briquemaut que Coligny conspirait contre le roi. Le vieux soldat ne se déshonora point par un mensonge ; la reine lui avait promis de rendre la noblesse à ses enfans, il aima mieux leur laisser l'honneur. Catherine voulait continuer la politique de Coligny sans Coligny, s'appuyer des réformés étrangers contre l'Espagne. Mais qui pouvait avoir confiance en elle? Élisabeth d'Angleterre s'en défiait désormais comme Philippe II. Les Guises insensiblement devenaient les maîtres ; la mort de Charles IX donnait à la reine mère un pouvoir qui n'était absolu qu'en apparence. Quand Henri III revint de Pologne en France, il trouva sa mère à Lyon, entourée des Guises. Ce fils préféré revenait après deux ans d'absence, comme une sorte d'aventurier couronné, jouet de deux favoris qui l'avaient suivi en Pologne et par eux séparé de tout le monde, de sa mère, de sa sœur Marguerite, de son beau-frère Henri de Navarre, occupé de folies, de fantaisies indignes d'un roi. Dépossédée du pouvoir par les mignons, la reine mère ne pouvait plus qu'assister, impuissante, aux folies de son fils. Le voyant sans enfans, elle songeait à donner la couronne au marquis de Pont, le fils de sa fille. François de Valois, qui avait tenté de pousser sa fortune dans les Flandres, avait été atteint d'une maladie mystérieuse et était mort à peine âgé de trente ans (juin 1583). Henri III était le dernier rameau de la tige des Valois, et le duc de Guise devenait petit à petit, sous ses yeux, le roi de France.

La paix de Nemours lui avait livré le royaume. En vain Henri de Navarre protesta contre un accord qui livrait à la Ligue Metz, Dijon, Nantes, Saint-Malo, les villes de la Somme et des Alpes. Il faut passer rapidement sur ces tristes temps, et arriver au drame qui fut le châtiment final de Catherine de Médicis. Elle avait habitué ses fils à l'idée du crime ; elle avait prémédité la mort de Coligny : Henri III allait bientôt lui apprendre qu'il avait bien profité de ses leçons. Arrivons au moment où le Balafré, devenu, en face du vainqueur de Coutras, le chef incontesté de la Ligue, quitte Nancy et arrive à Paris. Il y entre presque seul, mais un peuple en délire le porte pour ainsi dire au Louvre. C'est le nouveau Machabée, le juste qui arrive dans la cour d'Hérode ; on baise ses vêtemens, on les touche avec des chapelets. Il arrive ainsi tête nue, au pas. Il entre seul au Louvre. Catherine, déjà malade, s'y était fait conduire. Henri III fut

outré de fureur en apprenant l'arrivée de son rival. « Par la mort Dieu, il en mourra ! » Il avait avec lui le Corse Ornano. Tout près se tenaient les Gascons, choisis par Épernon, hommes de main et sur un signe prêts à tout. Catherine calma son fils, elle savait encore l'adoucir dans ses fureurs. Elle réussit à faire sortir Guise du Louvre, et ce jour-là, lui sauva la vie.

Le lendemain, Guise revint avec quatre cents gentilshommes. Paris se couvrit de barricades ; les Suisses furent massacrés, et le roi se trouva captif dans le Louvre. Catherine alla le lendemain voir le vainqueur (13 mai 1588). Les barricades s'ouvrent devant elle : elle demeura avec le duc de Guise pendant plusieurs heures, lui rappela en vain tout ce qu'elle avait fait pour les siens et pour lui-même ; le trouvant intraitable, elle dit un mot dans l'oreille à Pinard, le secrétaire d'état qui l'avait accompagné. Celui-ci partit pour presser Henri III de prendre la fuite. Pour gagner du temps, elle resta encore deux heures avec le duc de Guise, discutant comme elle savait faire. Un gentilhomme entre, parle bas au duc : « Le roi s'est sauvé. » Catherine s'en alla, laissant le duc de Guise à sa fureur inutile. Henri III était sorti à pied par les Tuileries et les écuries. Hors de Paris, il redevenait le roi de France. Catherine, contente de le savoir sur la route de Chartres, resta au Louvre, pleine de mépris pour toutes les folies des Parisiens et jouissant secrètement de voir le duc de Guise céder aux fantaisies d'une vile populace. Elle travailla ensuite à réconcilier le roi avec le maître de Paris. Par crainte de d'Épernon et de Henri de Navarre, elle fit, dans le traité de Rouen, des concessions vraiment honteuses ; le roi promettait d'exterminer l'hérésie et livrait à Guise Metz, Angoulême, Boulogne. Quand Guise vint retrouver le roi à Chartres, il dîna avec lui. « Mon cousin, dit Henri III, buvons à nos bons amis les huguenots. — C'est bien dit, sire. — Et à nos bons barricadeux de Paris, ajouta le roi, ne les oublions pas. »

Déjà, sans doute, il méditait sa vengeance, et ces plaisanteries auraient dû mettre le duc de Guise en garde. Les états-généraux se réunirent à Blois, le 16 octobre 1588. Catherine s'y trouvait, déjà délaissée, malade et ne voyant plus chance de laisser la couronne au marquis de Pont-à-Mousson, son petit-fils, n'étant déjà plus redoutée. On sait comment le roi, tenant enfin le duc de Guise dans ses mains, le fit assassiner par le Corse Ornano et par ses quarante-cinq Gascons. Catherine ne fut pas dans le secret du crime ; le roi lui annonça lui-même l'événement ; elle en fut profondément troublée : elle demanda au roi de lui donner le prince de Joinville, fils aîné du Balafré, et le duc de Nemours, fils de la veuve du grand François de Guise. « Ils sont jeunes, dit-elle, ils vous feront un jour service.

— Je le veulx bien, madame, dit le roi ; je vous donne les corps et en retiendray les restes. » Quatre jours après, bien que fort malade, elle voulut aller visiter le cardinal de Bourbon, qui était prisonnier ; elle pleura longuement avec lui. Rentrée dans sa chambre, elle ne put souper ; le mercredi, veille des Rois, treize jours après la mort du duc de Guise, elle mourut (5 janvier 1589). Dans quelles pensées ? On peut se le figurer ; elle laissait la France déchirée, divisée, menacée de plus de maux encore qu'elle n'en souffrait depuis trente ans, son fils exécré et maudit des deux partis, couvert du sang de ce Balafré qui était l'idole des catholiques. Elle avait prétendu dicter tous les actes de ce fils adoré, et voilà qu'il lui prouvait qu'il était bien libre en commettant un crime ! Elle lui avait appris à mentir et à dissimuler. Sa dissimulation cachait maintenant des gouffres où elle n'osait plus plonger le regard.

L'histoire a quelque peine à porter un jugement définitif sur des figures aussi énigmatiques que celle de Catherine de Médicis. Quand on a dit qu'elle aimait les arts, qu'elle apporta en France la grande élégance italienne, qu'elle fut une reine laborieuse, pénétrée de ses devoirs, qu'elle apporta dans sa fonction du sérieux, de l'application et même une sorte de grandeur, on a dit à peu près tout ce qu'on peut dire à son éloge ; car, épouse, elle avilit, si cela se pouvait dire, la fidélité conjugale par de longues et basses complaisances ; mère, elle déshonora l'amour maternel en corrompant ses enfans pour mieux les tenir dans sa dépendance jalouse ; reine enfin, elle plongea le royaume dans un abîme de maux par sa duplicité, ses retours, ses intrigues, ses faiblesses, par sa haine native des gens de bien. Si ses fautes furent grandes et purent à la fin s'appeler des crimes, son châtiment fut exemplaire. Elle vit tomber autour d'elle, frappés comme d'une main céleste tous ces fils à qui elle avait voulu donner des couronnes ; comme une nouvelle Niobé, elle les vit, l'un après l'autre, terrassés ; elle mourut enfin avec l'horrible pensée que tout ce qu'elle avait fait était resté inutile et avec la vue de son fils préféré couvert du sang d'un Guise assassiné dans un lâche guet-apens.

A. Laugel.

LE

VOYAGE D'UN MISSIONNAIRE ANGLAIS

EN SIBÉRIE

Certaines idées ne peuvent venir qu'à un Anglais, il est des entreprises dont un fils d'Albion est seul capable. Celle qu'avait imaginée M. Henry Lansdell n'est assurément pas commune, et il peut être fier de l'avoir menée à bonne fin par son courage, par son indomptable persévérance, par son sublime entêtement. Il avait jadis pour principe, c'est lui-même qui nous le dit, qu'il faut faire en sa vie une part au plaisir, une autre au travail. « Amusez-vous quand vous vous amusez, travaillez quand vous travaillez : *Play when you play, and work when you work,* » telle était sa maxime. Mais il se ravisa; il s'aperçut qu'on n'est vraiment heureux que lorsqu'on se rend utile, et il résolut de consacrer désormais ses vacances d'été à l'étude comparée des prisons dans tout l'univers habitable. Il commença par l'Angleterre, par Newgate, Portland et Millbank, après quoi, son idée en tête, il parcourut à plusieurs reprises tout le continent, sans oublier la Suède, la Finlande, la Roumanie, la Russie d'Europe. Quoiqu'on n'entre pas dans une prison comme dans un moulin, il fut partout bien accueilli, les portes les mieux fermées s'ouvrirent devant lui. Il n'a pas seulement l'opiniâtreté britannique, il a beaucoup d'entregent, une merveilleuse dextérité, des grâces insinuantes et persuasives, le talent de se faire bien venir, l'art de toucher les hommes, d'apprivoiser les grilles et les verrous. Il ne nous dit pas comment il s'y est pris, mais nous gagnerions peu à le savoir. Le magnétisme est un don

personnel; tant vaut le magnétiseur, tant valent ses procédés et ses passes.

Encouragé par son succès, M. Lansdell forma un projet plus vaste et plus hardi; il résolut de visiter la Sibérie, ses effrayantes solitudes, ses redoutables mines d'or et d'argent, exploitées par des forçats. Ses amis lui firent plus d'une objection : « A quoi pensez-vous ? lui disaient-ils. Vous caressez un chimérique espoir. Le gouvernement russe se gardera bien de vous octroyer les autorisations nécessaires; il ne peut lui convenir qu'un indiscret pénètre les sombres mystères de sa politique pénale. On vous amusera par de belles paroles ou vous essuierez des refus ironiques et polis, car l'ironie russe est toujours polie. En fin de compte, vous serez éconduit, ce qui est désagréable, et peut-être serez-vous ridicule, ce qui est plus désagréable encore. » La première condition du succès est de ne douter de rien. M. Lansdell ne se rendit point aux remontrances de ses amis; ce qu'il avait juré de faire, il l'a fait.

Il a visité la Sibérie, il l'a traversée dans toute sa longueur, depuis l'Oural jusqu'aux rivages de la mer japonaise. Il a vu Tiumen, Tobolsk, Tomsk, Krasnoiarsk, Irkutsk, qui est trois fois plus près de Pékin que de Saint-Pétersbourg; il a passé l'Obi, l'Iéniséi, la Léna, et, chemin faisant, il a rencontré des Samoyèdes petits et laids, des Buriates à la large face carrée, des Tongouses, des Ostiaks, des Mongols, des Chinois, des Giliaks, vêtus de peau de poisson. Après avoir franchi d'immenses espaces en *tarantass,* il a descendu l'Amur, il est arrivé à Nikolaievsk, sur la mer d'Okhotsk; puis il s'est rendu à Vladivostok, où il s'est embarqué pour la Californie. Il était parti de Londres un mercredi matin, le 30 avril 1879; il y rentrait le 25 novembre, après avoir fait le tour du monde et accompli tout d'une haleine un voyage de plus de 10,000 lieues de poste. Voilà des vacances bien employées ! Pour nous raconter tout ce qu'il a vu, ce n'était pas trop de huit cents pages et de deux volumes in-octavo, qu'on lira avec autant de profit que de plaisir (1). Il y a un proverbe anglais qui dit : « Aime la vérité, mais invite quelquefois le mensonge à dîner : *Love truth, but invite the lie to dinner.* » M. Lansdell n'invite jamais le mensonge à dîner. Sa bonne foi ne peut être mise en doute, et comme à l'ingénuité dans la franchise il joint le goût du détail exact et précis, la netteté de son témoignage commande la confiance.

M. Lansdell n'est pas seulement un philanthrope; ce voyageur, aussi entreprenant qu'infatigable, est par surcroît un missionnaire qui unit un peu d'optimisme au zèle inquiet du salut des âmes. Il ne sort jamais de chez lui pour visiter une maison d'arrêt ou de détention sans avoir

(1) *Through Siberia,* by Henry Lansdell, with illustrations and maps; Londres, 1882.

ses poches bourrées de petits traités religieux. Lorsqu'il partit pour la Sibérie, il emportait avec lui une pacotille énorme de brochures, accompagnée de toute une cargaison de grands et de petits Évangiles. Il les répandait à pleines mains; dans la seule Sibérie occidentale, il a distribué quatre mille Nouveaux-Testamens, neuf mille brochures édifiantes, qu'il avait eu la précaution de faire agréer par la censure. Il s'était muni aussi « de papiers pour les murailles; » c'étaient des gravures coloriées qui représentaient la parabole de l'enfant prodigue avec le texte russe en regard. A peine arrivé à l'étape, s'armant d'un marteau et de broquettes, il choisissait son endroit et y clouait bien vite une de ces estampes, qui faisaient ouvrir de grands yeux aux maîtres de poste. L'évangile renferme une page bien propre à décourager l'optimisme des missionnaires. Il y est écrit qu'un semeur sortit un matin pour semer, qu'une partie du grain tomba le long de la route, où les oiseaux le mangèrent, une autre sur un sol caillouteux, où le soleil le sécha, une autre encore parmi des épines qui l'étouffèrent. M. Lansdell ne se défie ni des oiseaux, ni du soleil, ni des épines. Peut-être se fait-il des illusions, mais elles sont trop respectables pour qu'on ait le cœur de les combattre.

Au demeurant, il n'affirme rien; il ne répond pas de l'événement sur son salut. Il sème vaille que vaille, s'en remet à la grâce divine du soin de faire le reste en souhaitant qu'au jour du jugement dernier, sa moisson se trouve avoir été abondante, et nous le souhaitons comme lui. Mais on ne saurait trop admirer l'inconséquence des opinions humaines. A peine venait-il de débarquer à Irkutsk, lorsque éclata un terrible incendie qui consuma en quelques heures les trois quarts de cette malheureuse ville, bâtie en bois, comme cela se pratique dans toute la Sibérie. Une chapelle seule fut épargnée, et le clergé russe s'empressa de crier au miracle, en quoi il eut tort, remarque fort sagement M. Lansdell, attendu que cette chapelle était un des rares édifices de l'endroit qui fût construit en briques. Quelques pages plus loin, ce même M. Lansdell nous fait observer que, si la veille un des chevaux attelés à sa *tarantass* ne se fût avisé de rompre son trait et de s'enfuir, l'obligeant à demeurer en plan au milieu des bois durant une demi-journée, il serait arrivé à Irkutsk quelques heures plus tôt, qu'il aurait eu le temps de déballer son bagage et que, selon toute apparence, ses malles eussent été brûlées. Il en prend occasion pour rendre grâces à Dieu. C'est ainsi que popes russes ou missionnaires anglais, chacun a sa petite Providence particulière, dont il use et dont il abuse; on croit fermement à la sienne, on croit plus difficilement à celle des autres.

Qu'on n'aille pas s'imaginer après cela que M. Lansdell soit un fanatique, ni qu'il appartienne à la classe des missionnaires ascètes, uni-

quement occupés de leur œuvre, indifférens à tout le reste et employant leurs loisirs à mortifier leur chair. Il estime qu'une sage philanthropie et une piété sincère ne sont inconciliables ni avec la belle humeur ni avec ces honnêtes petits plaisirs qui assaisonnent la vie et la rendent supportable. Certes il ne néglige jamais sa mission; il s'en occupe consciencieusement, sans distraction comme sans paresse. Mais, une fois quitte envers son devoir, il s'accorde sans scrupule un peu de relâche; qu'il découvre quelque occasion de se réjouir, il se croirait coupable devant Dieu s'il ne la mettait pas à profit. Ajoutez qu'il est homme avisé, qu'il a beaucoup de savoir-faire. Il ne pouvait s'accoutumer à sa *tarantass*, aux cahotemens, aux déplorables soubresauts de ce maudit véhicule sans ressorts, traîné au triple galop de trois chevaux fougueux qui dévorent l'espace, boivent le vent et se croiraient à jamais perdus de réputation s'ils trottaient pendant une demi-heure comme des chevaux raisonnables. Il imagina un beau jour de placer sous lui un rond, un coussin bien gonflé d'air et à côtes, *a ribbed circular air-cushion*, et il en ressentit les plus heureux effets. C'est, dit-il, un secret d'or, *a golden secret*, et il vous en fait part. Libre à vous d'en profiter lorsque vous vous promènerez en Sibérie; mais n'oubliez pas de bénir l'inventeur.

Au surplus, cet excellent voyageur fait toujours bonne mine à mauvais jeu; le triste dénûment des maisons de poste, qui servent d'hôtelleries dans tout l'empire russe, n'a jamais eu raison de sa philosophie naturelle. La salle destinée aux étrangers ne renferme qu'une table, une chaise, un chandelier, un lit ou plutôt un banc qui n'est pas souvent rembourré, une sainte image, un miroir et quelques affiches plus ou moins bien encadrées, où est indiqué le tarif exact d'une foule de mets et de boissons. Mais n'allez pas supposer un seul instant que, pour tout l'or du monde, vous réussiriez à vous les procurer. Le gouvernement enjoint à tout maître de poste de prendre une licence d'hôtelier et de faire savoir à quel prix il vendrait un verre de madère ou un plat d'ortolans s'il les avait; le malheur est qu'il ne les a pas. De l'eau bouillante et du pain noir, voilà sur quoi vous pouvez compter; si d'aventure on vous offre par-dessus le marché quelque maigre volaille ou de la viande un peu rance, tenez-vous pour un homme béni du ciel. Heureusement il n'en va pas de même dans les villes, et M. Lansdell y prenait sa revanche. Il est surtout certains pâtés de saumon dont il se souvient avec plaisir, il leur rend un excellent témoignage; il n'a pas l'ingratitude de l'estomac. Tout ce qui concerne l'économie politique, sociale et même culinaire l'intéresse beaucoup plus que la botanique et la géologie, et dans chacune des provinces qu'il a traversées, il a noté avec un soin religieux le prix de tout ce qui se laisse boire ou manger. Certains chapitres de son livre pourraient être

intitulés : le Manuel de la parfaite ménagère en Sibérie. En le lisant, vous apprendrez par exemple qu'à Krasnoiarsk les dindons valent 3 shillings la paire, qu'un veau de neuf mois n'en coûte que 3 ou 4, mais que, si jamais vous passez à Irkutsk, vous devrez débourser plus de 17 francs pour pouvoir sabler une bouteille de champagne et que vous en donnerez plus de 3 pour vous procurer un citron.

Ces détails ne sont pas à mépriser, ils font connaître un pays. Mais les renseignemens circonstanciés que nous fournit M. Lansdell touchant le sort des criminels et surtout des déportés politiques, condamnés aux travaux forcés en Sibérie, nous intéressent beaucoup plus encore. Ce nom de Sibérie exerce sur les imaginations une sorte de charme sinistre et navrant, il éveille dans l'esprit l'idée d'une morne désolation, du plus affreux des tombeaux. Cette mystérieuse contrée, dont les steppes mesurent 2 millions de milles carrés de plus que l'Europe tout entière, dans laquelle tiendraient des empires, et qui du pied des monts Altaï descend par une pente faible jusqu'aux tristes *toundras* où le renne déterre le lichen sous la neige, et jusqu'aux banquises de l'Océan-Glacial, cette incommensurable province qui, cent fois plus grande que l'Angleterre, n'a que la population de sept comtés anglais, c'est-à-dire 8 millions d'habitans, nous apparaît comme un enfer glacé, comme le royaume de l'éternelle solitude et de l'éternel silence. On sait à la vérité qu'elle possède d'immenses richesses minérales, des mines inépuisables d'or, d'argent et de houille, cent variétés de jaspes, l'émeraude, l'onyx, le grenat, le lapis-lazuli, l'opale, la tourmaline et l'alexandrite, cette pierre étrange qui dans le jour est du plus beau cramoisi et qui la nuit semble verte. Mais l'homme ne vit pas d'émeraudes et d'onyx, ni même d'alexandrite, et malgré ses trésors, la Sibérie passe pour un pays où tout est difficile, sauf de mourir.

La conviction très arrêtée de M. Lansdell est qu'on a calomnié la Sibérie. Sur les bords de l'Iéniséi aussi bien que de l'Obi se trouvent de vastes districts de terre noire d'une remarquable fécondité, vrai terreau de jardin, où prospèrent à souhait le froment, l'avoine, l'orge, toutes les céréales. Plus au nord, de gras pâturages s'étendent jusqu'à la région boisée, dans laquelle pullulent les animaux à fourrure. Une gazette anglaise accusait naguère le gouvernement russe de faire acheter dans les abattoirs de Sheffield des provisions considérables de viande de cheval, qui arrivait pourrie et dont il nourrissait ses prisonniers politiques. Cette assertion paraît à M. Lansdell aussi plaisante que monstrueuse. Ce serait, remarque-t-il, porter à grands frais du charbon à Newcastle et vouloir se ruiner de gaîté de cœur, puisqu'il est facile de trouver à Irkutsk de la viande fraîche d'excellente qualité pour 2 pence ou 4 sous et qu'à Tobolsk on peut l'avoir à meilleur prix

encore. Cependant il n'engage pas ses compatriotes à venir tenter fortune sur les rives de l'Irtich ou du lac Baïkal ; un climat où le thermomètre monte quelquefois à 40 degrés au-dessus de zéro et descend à 40 au-dessous ne serait pas à leur convenance. Pour sa part, il n'a pas tâté des hivers de la Sibérie, mais ses étés lui ont semblé fort agréables. Le 6 juin, il vit encore tomber de la neige, après quoi le soleil brilla sans intermittence jusqu'aux premiers jours de l'automne, et le temps fut tout simplement délicieux, *simply delightful*. Malgré les lassitudes que lui causaient sa *tarantass* et grâce peut-être aux coussins à air, son rude voyage n'a point pris sur sa santé; quant à ces terribles moustiques qui jouissent d'une si triste célébrité, il ne s'en plaint guère. Il avait découvert un autre « secret d'or » pour s'en débarrasser; il se frottait le visage et les mains avec de l'huile essentielle de clou de girofle.

Si M. Lansdell estime qu'on a calomnié la Sibérie, il pense qu'on a été plus injuste encore envers le gouvernement russe et qu'on a singulièrement exagéré les sévices qu'il exerce sur ses prisonniers. Les nombreux Anglais qui ont lu son livre ont été fort étonnés d'apprendre qu'il y a beaucoup à rabattre de tous les bruits qui ont couru à ce sujet, que les forçats russes sont bien nourris, que leur ordinaire est très mangeable et plus abondant que celui d'un *convict* anglais, que les chaînes dont on les charge leur sont souvent épargnées, que le travail qu'on leur impose n'excède jamais la mesure des forces humaines, qu'au contraire, dans maint endroit, ils ne trouvent pas à occuper suffisamment leurs journées et leurs mains et que leur désœuvrement est leur plus cruel supplice, que les châtimens corporels sont réservés pour les cas d'infractions graves et de récidive, que les prisonniers politiques sont beaucoup moins nombreux qu'on ne se l'imagine, qu'ils obtiennent facilement par leur bonne conduite la faculté de vivre dans leur famille et dans une condition de demi-liberté, qu'au surplus les prisons sont aussi bien aménagées, aussi bien tenues que celles d'Europe. « Les maisons de détention de Tobolsk, nous dit-il, m'ont rappelé celles que j'avais visitées à Vienne et à Cracovie, et à plusieurs égards la comparaison serait en leur faveur. » Et il ajoute : « Ma conviction est qu'un déporté russe, s'il se conduit bien, peut vivre en Sibérie mieux que dans beaucoup de prisons du monde et aussi bien que dans la plupart. »

Lorsqu'il traversa le Pacifique, M. Lansdell lia connaissance avec un *clergyman* américain, qui lui représenta que l'auteur de *l'Oncle Tom* avait été prudemment inspiré en plaçant la scène de sa tragique fiction dans une localité fort lointaine, inconnue au plus grand nombre de ses lecteurs. Il remarque qu'on en pourrait dire autant de la plupart des voyageurs et des journalistes qui ont parlé des déportés sibé-

riens et des horribles souffrances qu'on leur inflige. Dès 1864, un Anglais, né en Russie, lui avait conté que les plus dangereux des criminels russes étaient envoyés dans des mines de mercure, où ils respiraient des vapeurs infectes et malsaines qui les tuaient en quelques semaines. Depuis, il avait lu dans plus d'un journal d'effroyables descriptions de ces fameuses mines de mercure, plus d'une fois aussi on lui en parla pendant son voyage; mais personne ne put lui apprendre où elles étaient, et il en est venu à douter qu'il y ait dans toute la Sibérie une seule mine de mercure en exploitation. Quant aux mines d'or et d'argent, il fut frappé de voir que les rapports des *convicts* qui avaient eu le malheur d'y travailler différaient sensiblement des récits ampoulés de ceux qui ne les connaissaient que par ouï-dire. On lui avait dit à Tobolsk : « Ne jugez pas du système pénal russe par la Sibérie occidentale, où les prisonniers sont traités avec quelque humanité. Si vous voulez savoir ce qu'il en est, franchissez la Léna, laissez derrière vous les eaux profondes du lac Baïkal et ses montagnes neigeuses; là seulement commence le royaume des horreurs. » A mesure qu'il avançait, le royaume des horreurs semblait reculer devant lui. « Allez plus loin, allez à Nertschinsk, » lui disait-on. Mais il rencontra un Polonais qui avait été envoyé à Nertschinsk, quelques années auparavant, comme prisonnier politique et condamné aux travaux forcés. Ce Polonais lui assura qu'il n'avait eu à se plaindre ni de ses geôliers, qui ne le forçaient pas à travailler et lui permettaient d'écrire une lettre tous les trois mois, ni du régime de la prison, ni de son ordinaire, lequel consistait en trois livres de pain et une demi-livre de viande. Peu de temps après, son sort s'était amélioré, il était devenu commis dans une maison de poste, et il déclarait que si l'empereur lui faisait grâce et l'autorisait à revoir la Pologne, il partirait bien vite, mais qu'il se souciait peu de retourner en Russie, qu'il préférait rester où il était, la surveillance de la police étant moins tracassière en Sibérie que de l'autre côté de l'Oural.

— N'allez pas juger de la Sibérie par ce que vous voyez à Nertschinsk, disait-on derechef à M. Lansdell. Poussez jusqu'à Kara, si vous en avez le courage; les horreurs que vous y découvrirez vous feront venir la chair de poule. — Et M. Lansdell poussa jusqu'à Kara. Au mois de septembre 1879, la *Contemporary Review* publia un article sur les mines sibériennes, que l'auteur, sur la foi d'un écrivain allemand, M. Robert Lemke, représentait comme de vrais sépulcres souterrains, où étaient ensevelis tout vivans des milliers d'infortunés hâves, livides, vêtus de haillons, quelques-uns nu-pieds; de hideuses cellules creusées dans le roc leur tenaient lieu de dortoirs; ils y couchaient sur une paillasse humide, attachés par le cou comme des chiens enragés à une chaîne de fer rivée dans la muraille. Le 15 mai 1881, *l'Echo* renchérissait sur ces

peintures et transformait les cellules en d'immenses cavernes, illuminées par des torches de pin, où vivaient pêle-mêle des hommes, des femmes, des enfans, condamnés à mourir sans avoir revu le soleil. Quoiqu'il n'eût pas encore lu ces articles de haute fantaisie, M. Lansdell arrivait à Kara le cœur plein de sinistres appréhensions, et il ressentait les angoisses de Dante pénétrant dans un des cercles de l'enfer.

La nuit commençait à tomber, lorsqu'il s'engagea, accompagné du commandant de la colonie, le colonel Kononovich, dans une vallée sauvage et déjà obscure, qui apparaissait à ses yeux troublés comme un paysage d'outre-tombe. Les collines étaient tapissées de broussailles, auxquelles se mêlaient des conifères; çà et là dans un gazon vigoureux et touffu se montraient quelques fleurs tardives et des lis orangés, hauts de deux pieds, qui avaient un air étrange. Notre missionnaire n'avançait qu'à regret; à chaque pas le cœur lui battait plus fort; il allait bientôt contempler face à face ce royaume des horreurs qu'on lui avait si souvent annoncé. Tout à coup, à l'un des détours du chemin, il se croisa avec quelques journaliers qui venaient de quitter l'ouvrage et qui le saluèrent en passant. « Qui sont ces gens-là? demanda-t-il. — Ce sont des *convicts*, » lui répondit le colonel, qui lui apprit à sa vive surprise que près de la moitié des condamnés étaient dispensés d'habiter la prison et vivaient chez eux en famille.

Dès le lendemain, M. Lansdell poursuivit son enquête. Il constata que, sur les deux mille déportés qui vivaient à Kara, il y avait huit cents meurtriers, quatre cents voleurs, sept cents *brodiagi*, ou gens sans aveu, et quarante et un prisonniers politiques, à savoir treize Russes et vingt-huit Polonais. Il descendit dans la mine et il s'avisa que presque tout le travail se faisait à ciel découvert et qu'aucune femme n'y était jamais employée. La nuit venue, il vit les condamnés partir, les uns pour regagner leur geôle, les autres pour rentrer chez eux, et il nous affirme que personne ne couchait sous terre. On le conduisit à l'hôpital, où ce qui l'étonna le plus fut une serre dans laquelle mûrissait un melon. Il visita l'école où les enfans des déportés apprenaient à lire, et il lui parut qu'ils étaient propres et bien soignés. Il examina en détail la prison, il put s'introduire dans les cellules réservées aux condamnés dont on redoutait le plus l'évasion. L'une d'elles était habitée par un juif, prisonnier politique de haute volée, qui en été travaillait de six heures du matin à sept heures du soir, mais qui en hiver n'avait le plus souvent qu'à se croiser les bras. Sa femme demeurait dans le voisinage et pouvait le voir deux fois par semaine. Sa cellule, d'honnête dimension, était bien tenue, bien aérée, bien éclairée, et dans le mobilier figurait une petite bibliothèque. La fenêtre, qui commandait la vue de toute la vallée, donnait sur un grand chemin; le pri-

sonnier pouvait voir tout ce qui s'y passait. « Je dis la pure vérité, ajoute M. Lansdell par forme de conclusion, en affirmant que, si j'avais le malheur d'être condamné à la prison pour la vie et qu'on me permît d'opter entre Millbank à Londres ou la cellule du juif à Kara, je choisirais sans hésiter la cellule du juif. »

En Angleterre comme partout ailleurs, il y a des hommes très entêtés de leurs préventions, peu disposés à en démordre; ils croient fortement tout ce qu'ils croient, et on les désoblige en les engageant à décroire. Ces amis des histoires reçues ont insinué que M. Lansdell s'était laissé séduire par les grâces dangereuses des colonels russes, qu'il était trop naïf pour avoir su deviner la main de fer sous le gant de velours. Il s'est déclaré prêt à disputer contre tout venant, pourvu que ses adversaires lui opposassent des noms, des faits, des dates, sans se réfugier dans de vagues allégations. Son défi n'a pas été relevé. Il nous en coûte peu, pour notre part, de lui donner raison. Il ne faut pas croire trop facilement aux cruautés inutiles. Qu'un roitelet cafre fasse couper dix mille têtes pour le seul plaisir de les couper, qu'un Caligula noir s'amuse à torturer ses prisonniers pour le seul agrément de les voir souffrir, on peut tout attendre de leur imbécile férocité. Mais chez les peuples civilisés les Caligula sont rares, l'intérêt bien entendu tempère les instincts vindicatifs, haineux ou farouches. Que gagneraient les Russes à torturer leurs déportés en Sibérie, à hâter leur fin par des sévices, par des recherches de cruauté? Ne leur servent-ils pas de colons ? Ne leur sont-ils pas nécessaires pour exploiter les richesses minérales de cette immense province qui manque d'habitans? A moins d'être un idiot, on ménage ses outils. Tel charretier qui brutalise un cheval qui n'est pas à lui le traiterait avec plus d'égards s'il en devenait propriétaire.

M. Lansdell ne prétend pas qu'il ait tout vu ni que les directeurs de colonies pénales soient tous des anges. Il nous peint le colonel Kononovich comme un homme fort intelligent, de mœurs douces, animé d'excellentes intentions, conciliant les sévérités de sa charge avec les lois de l'humanité. Mais il nous parle aussi d'un certain Rotsguildief, qui gouvernait jadis les *convicts* de Nertschinsk et ne les condamnait pas à recevoir tant de coups de fouet, mais à user sur leur dos dix ou quinze livres de verges. Il y a en Sibérie des Rotsguildief et des Kononovich, et sûrement on y trouve aussi des directeurs qui ne sont ni très humains ni très féroces, mais qui par bonheur sont corruptibles; la corruption est quelquefois une garantie. On raconte que le fouetteur public de Moscou était si habile dans le maniement de son knout qu'il pouvait à volonté d'un seul coup de lanière couper en deux une cigarette posée contre une fenêtre, sans casser la vitre, ou briser une planche épaisse d'un pouce et, par conséquent, la colonne vertébrale

d'un homme. Quand sa fille se maria, il eut l'orgueilleux plaisir de lui allouer une dot de 60,000 roubles. Il les avait gagnés en rançonnant ses victimes. Il leur administrait toujours le nombre de coups prescrits, mais sa main devenait miraculeusement légère à qui payait. Mieux vaut avoir affaire à un fouetteur moscovite qui se laisse corrompre qu'à tel rigide geôlier anglais, qui ne connaît que sa consigne et croirait pécher contre Dieu et contre l'honneur s'il lui arrivait jamais de fermer les yeux. Nous sommes persuadé que nulle part il n'y a autant d'arbitraire que dans les prisons russes, mais que, sauf les accidens fâcheux ou terribles, elles sont moins dures que beaucoup d'autres.

Dans les monarchies absolues comme dans les pays constitutionnels, l'autorité subit à la longue l'empire de l'opinion publique, qui crée les mœurs, et M. Lansdell nous assure qu'aucune autre nation n'égale les Russes en bienveillance et en mansuétude envers les prisonniers. D'un bout de la Sibérie à l'autre, à Ekaterinbourg, à Tomsk, à Irkutsk, se sont formés des comités locaux, occupés d'adoucir le sort des déportés, de leur procurer quelque argent, quelques livres, quelques petites douceurs, de vêtir et d'élever leurs enfans, de venir en aide à leurs femmes. Les populations s'associent à cette bonne œuvre. Des villages voisins de Tomsk arrivent fréquemment des envois de farine et de victuailles à destination des détenus; les aumônes qu'on leur fait sont recueillies dans des boîtes placées à la porte des prisons, et on est si libéral à leur égard, les jours de fête surtout, que dans beaucoup d'endroits, aussi bien qu'à Saint-Pétersbourg, ils reçoivent plus d'œufs de Pâques qu'ils n'en peuvent manger.

Nous admettons sans peine que le peuple russe est plus humain que beaucoup d'autres pour les prisonniers. La charitable bienveillance qu'il leur témoigne fait honneur à son caractère; mais elle tient aussi à ce que la Russie est peut-être le pays du monde où l'on ressent le moins d'horreur pour les criminels. Le Russe respecte infiniment son empereur, ce dieu sur terre, qu'il ne voit jamais; mais il voit souvent de trop près les demi-dieux chargés de le gouverner, et ils lui paraissent beaucoup moins respectables. Leur conduite n'est pas toujours canonique, ils n'ont pas toujours les mains nettes, ils s'affranchissent volontiers des lois qui les gênent, et leurs méfaits mettent les consciences à l'aise. Les grands voleurs justifient les petits.

Ajoutons que le Slave est de tous les hommes celui qui se possède le moins, celui qui est le plus gouverné par sa passion, qui obéit le plus à des fougues d'esprit, à de mystérieux entraînemens dont il n'a pas conscience. On peut plus ou moins jurer de ce qu'un Anglais est capable de faire ou de ne pas faire; on dirait plus difficilement de quoi un Russe est incapable. Il n'en faut pas conclure qu'il vaille moins que l'Anglais; mais, sans contredit, il est moins sûr de lui-même et de

ses lendemains. Il a souvent l'humeur glissante, le désir infini et une imagination orientale, qui ne se refuse rien. M. Lansdell nous rapporte, sur la foi d'un témoin oculaire, que quand le mineur russe qui n'est pas un forçat, mais qui s'est engagé librement au service d'une société ou d'un particulier, vient de toucher son salaire, montant à 40 ou 50 livres sterling, il se livre à toute sorte d'extravagances. Celui-ci lie partie avec une fille publique, l'habille de velours et de satin; au bout de huit jours, n'ayant plus rien, il lui arrache ses vêtemens de dessus le dos pour se procurer de quoi boire. Un autre achète une douzaine de bouteilles de vin de Champagne, les range en file, s'amuse à les briser à coups de pierre. Un troisième fait emplette d'une pièce de cotonnade, qu'il étale dans la boue du chemin et foule d'un pied superbe, tandis qu'un quatrième attelle à sa *téléga* ceux de ses compagnons qui ont vidé leur tire-lire et goûte le suprême bonheur de se faire traîner par des êtres humains. Durant quelques heures on se croit tsar, sultan, calife, Haroun-al-Raschid, après quoi on se réveille; mais le rêve était beau, c'est autant de pris sur les misères de la vie.

Seulement il se trouve quelquefois que pendant qu'on rêvait, on a commis quelque action fâcheuse dont il faut rendre compte après avoir repris ses sens. C'est une histoire connue qu'un paysan russe, passant dans sa charrette sur une grande route, aperçut un voyageur, recru de fatigue, qui s'était assis dans le fossé. Par un mouvement d'obligeante sympathie, il lui offre une place, le fait monter. L'imprudent voyageur lui laisse voir son or, un désir sauvage s'allume dans le cœur du charitable *moujik:* il tue l'homme, il le dépouille. Devant le tribunal, son avocat le défendit de son mieux; il l'interrompait en s'écriant : « J'ai tué, tuez-moi ! Je ne sais comment cela s'est fait. » Les hommes doués d'une imagination vive et sujets aux entraînemens commettent des crimes sans trop savoir ce qui leur arrive, cela s'appelle faire un malheur, et voilà pourquoi, en Russie, les innocens ont une indulgence naturelle pour les crimes des autres. Les tentations sont si fortes ! la chair est si faible !

Il ressort de bien des faits rapportés par M. Lansdell que les criminels jouissent en Russie de grâces d'état qui leur sont refusées ailleurs; nous n'en voulons citer que deux. Dans la Sibérie orientale, aux environs des mines, le paysan dépose la nuit sur le rebord de sa fenêtre un peu de nourriture destinée aux forçats évadés qui viendraient rôder autour de sa cabane, et, d'autre part, les directeurs des prisons ne méprisent pas assez les meurtriers et les larrons confiés à leurs soins pour leur interdire de se donner un gouvernement. Chaque chambrée de prisonniers élit ses *starostas*, ou anciens, chargés de recueillir les aumônes, de payer et de corrompre les employés subalternes, d'en obtenir quelques menues faveurs. Ils sont les banquiers,

les pourvoyeurs, les factotums du petit corps qui les a nommés, et les officiers de l'empereur reconnaissent cet arrangement, exemptent les *starostas* de tout travail, traitent avec eux presque de puissance à puissance. Ils savent que le peuple russe, comme on l'a dit, est le plus *sociétaire* de tous les peuples, ils autorisent les voleurs à se former en société et ils prennent au sérieux leurs magistrats. Étrange pays, où, pour compenser le désordre qui se mêle trop souvent à l'ordre, on met un peu d'ordre dans le désordre et où, si sévère que soit la loi, la charité pour le pécheur s'allie à beaucoup de tolérance tacite pour le péché.

Les adversaires de M. Lansdell l'ont accusé d'être tombé amoureux de la Sibérie; c'est aller bien loin. Il confesse cependant que l'hospitalité qu'on y exerce à l'égard des étrangers lui a laissé le meilleur souvenir, que, du jour où il eut franchi la frontière russe, il trouva partout l'accueil le plus empressé, le plus cordial, et qu'à Vladivostok, au moment de quitter un pays où il avait été si bien reçu, il se prit à pousser un demi-soupir de regret. En ferons-nous autant si nous voyons jamais la Sibérie? Il n'y a pas d'apparence, et nous persistons à plaindre de tout notre cœur tous ceux qui, n'étant ni assassins, ni brigands de profession, ni récidivistes endurcis, sont condamnés à y finir leur vie. Mais nous savons beaucoup de gré à M. Lansdell d'avoir fait justice d'exagérations mensongères qui obtenaient trop facilement créance. En débarquant dans le pays de Satin, Pantagruel aperçut un petit vieillard bossu, contrefait, monstrueux, aveugle, paralytique des jambes; il avait la tête couverte d'oreilles qui étaient énormes, la gueule fendue jusqu'aux oreilles et sept langues dans la gueule. On le nommait *Ouï-dire*. Près de lui se tenaient « beaucoup de modernes historiens cachés derrière une pièce de tapisserie, écrivant en tapinois de belles besognes et tout par ouï-dire. » Il devait y avoir dans le nombre plusieurs journalistes, dont quelques-uns étaient Anglais. Défions-nous des ouï-dire, des propos vagues, des décisions téméraires, ne calomnions personne, pas même la Sibérie, et reconnaissons qu'un missionnaire, qui a des bottes de sept lieues et l'esprit critique, ne fait pas une œuvre inutile en courant tout d'une haleine des monts Ourals au Pacifique, quand le résultat de son voyage est de réfuter des légendes auxquelles on est heureux de ne plus croire.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Othello, le More de Venise*, drame en 5 actes et 8 tableaux, traduction en vers de M. Louis de Gramont. — Gymnase : *les Débuts de Pluchette*, comédie en 1 acte, de MM. P. Decourcelle et J. Redelsperger. — *La Carte forcée*, comédie en 2 actes, de MM. H. Crémieux et M. Pernéty. — Porte-Saint-Martin : matinée extraordinaire : *Davenant*, comédie en 1 acte et en vers de M. Jean Aicard. — Cluny : *115, rue Pigalle*, vaudeville en 3 actes, de M. A. Bisson.

L'Odéon n'a que cent ans : il n'est pas bien conservé. J'entends parler de ce théâtre comme d'une personne morale, et non de l'édifice qui, tel quel, date de soixante-trois ans à peine : l'édifice est en bon état, la personne morale est décrépite. Qui paraît plus que son âge le déclare volontiers : centenaire depuis le 9 avril, l'Odéon s'est empressé de nous notifier la nouvelle le 24. M. Porel a dit ce jour-là un morceau de circonstance composé par un fin poète, M. Auguste Dorchain : *l'Odéon et la Jeunesse*, fable, — non, je me trompe, poésie ; — mais, de bonne foi, ce titre : *l'Odéon et la Jeunesse*, ne rappelle-t-il pas celui-ci : *le Vieillard et les Trois Jeunes Hommes?*

Il est vrai que, si j'en crois M. Dorchain, l'Odéon ne fut jamais plus jeune qu'aujourd'hui ; et, de fait, c'est une façon de dire que ce vieux théâtre est retombé en enfance. Pour être exact, il faut rappeler que jamais il n'a prospéré solidement. C'est une justice à rendre à M. de La Rounat, le directeur actuel : les faillites de ses prédécesseurs sont presque innombrables, — et si l'Odéon, dans sa longue carrière, a eu quelques répits de fortune, il faut compter parmi ceux-là l'intervalle des années 1856 et 1867, où M. de La Rounat, justement, gouverna la maison. Mais, à lire l'histoire du Second-Théâtre-Français, telle que MM. Porel et Monval l'écrivent (1), — et le morceau de M. Dorchain n'est guère qu'une version poétique de ce consciencieux ouvrage, — on croit parcourir les pièces justificatives d'un « Manuel de l'art de faire faillite, » à l'usage des directeurs de théâtre, des comédiens en société, des administrateurs nommés par l'état et des gérans intéressés : car l'Odéon a

(1) Lemerre, édit.; 2 vol. parus.

essayé tour à tour et plusieurs fois de chacun de ces régimes; tous ont péri, quelques-uns avec gloire, la plupart misérablement.

Une telle suite de malheurs ne s'explique que par un vice propre à ce théâtre; il n'est pas malaisé de trouver ce vice. En 1796, les entrepreneurs auxquels le Directoire avait affermé l'Odéon pour trente ans achevaient ainsi le mémoire où ils exposaient leurs projets : « Ces vues de bien public plaisent surtout au faubourg Saint-Germain, dont l'*Odeum* repeuplera les déserts. L'établissement de l'Odeum répandra dans ce quartier le mouvement, la vie; il donnera de la valeur aux propriétés nationales et particulières. » Un mois après, les recettes moyennes étant de 150 à 200 francs, les entrepreneurs fermaient l'Odéon; ils s'apercevaient que, pour qu'un théâtre puisse peupler des déserts, il faut que les habitans de ces déserts aient d'abord rempli ce théâtre, — ce qui est difficile. Deux ans après, le nouveau directeur, encore désireux de « raviver l'un des plus beaux quartiers de Paris, » joignit à ses comédiens la troupe tragique du théâtre Louvois, dirigée par Mlle Raucourt; il adjura par une circulaire les notables du faubourg de souscrire des abonnemens, et, sauf les soirs où jouait Mlle Raucourt, la même troupe qui, place Louvois, faisait une recette moyenne de 1,800 ou 2,000 francs, fit tomber dans la caisse de l'Odéon à peu près 100 écus. Vingt-quatre ans plus tard, en 1822, un ancien colonel de dragons, M. de Gimel, nommé directeur du Second-Théâtre-Français, se fait moins d'illusion que ses devanciers sur la chance qu'il a de repeupler « un des plus beaux quartiers de Paris; » il a, ce colonel, l'expérience des garnisons; il fait inscrire au cahier des charges « la clause *sine qua non* qu'il peut ajouter du chant à son répertoire, alléguant que l'Odéon, par son éloignement, doit être assimilé à un théâtre de province, et que les théâtres de province sont à la fois lyriques et dramatiques. »

En 1828, un autre administrateur, M. Lemétheyer, annonce que des omnibus transporteront à toute heure les voyageurs de l'Odéon à la rive droite. Mais sans doute les voyageurs manquent de la rive droite à l'Odéon, car, l'année suivante, les comédiens adressent aux journaux une lettre qui débute ainsi : « Pour la troisième fois depuis deux ans, l'infâme banqueroute est aux portes du Théâtre-Royal... » En 1837, un arrêté ministériel accorde à la société de la Comédie-Française le droit d'exploiter l'Odéon pendant deux ans. Après sept mois, la Comédie-Française y renonce; elle a donné sur cette scène cent quatre-vingts représentations; résultat net : un déficit d'environ 40,000 francs. En 1845, après trois années de lutte, faillite de Lireux, le plus habile directeur que l'Odéon eût connu depuis Picard : il avait découvert Émile Augier et Ponsard; il avait joué Balzac, MM. Meurice et Vacquerie, M. Camille Doucet; il avait donné *Lucrèce* et *la Ciguë*, *les Ressources de Quinola*, *Falstaff*, *Antigone*, *le Baron de Lafleur* : le tout pour

aboutir à un déficit de 58,000 francs. Un homme se trouva pour succéder à Lireux; mais aussi quel homme! un héros, un demi-dieu! C'était Bocage, le grand Bocage, le Didier de *Marion Delorme*, l'Antony, le Buridan, le Lovelace acclamé par la race chevelue des romantiques. Théophile Gautier sonna le ban de son avènement, et la proclamation du poète s'achevait en menace prophétique : « Si cette fois l'essai ne réussit pas, il faudra raser l'Odéon et semer du chanvre à la place! » L'essai ne réussit guère : Bocage ouvrit le théâtre le 17 novembre; le 1er mars, il cédait son privilège à M. Vizentini; celui-ci, un an après, donna *la Fille d'Eschyle :* immense succès! Malheureusement la seconde représentation ne fit que 150 francs de recette et la troisième 160, — avec lesquels le directeur partit pour la Belgique. Cependant on ne rasa pas l'Odéon, et, deux ans après, quand Bocage se présenta de nouveau pour l'administrer, il ne trouva pas de chanvre semé à la place.

Aujourd'hui, j'imagine qu'on ferait un meilleur emploi du terrain. Après les directions diversement heureuses et critiquées, — les plus heureuses n'ont pas toujours été les moins critiquées, — de MM. Altaroche, Alphonse Royer, de La Rounat, de Chilly et Duquesnel, si l'on décidait que le second essai de M. de La Rounat doit être en effet le dernier, les entrepreneurs ne manqueraient pas pour bâtir là des maisons de rapport ou peut-être quelque « Banque de la rive gauche et du quartier Latin. » J'entends bien que cette hypothèse soulève des protestations. Priver la rive gauche et le quartier Latin de leur théâtre! Le 10 germinal an III, les treize sections du « faubourg Germain » réclamaient de la convention le retour des comédiens dans leur quartier, « centre de l'instruction publique. » Sous l'empire, après un décret et un règlement qui interdisaient la tragédie au théâtre de l'Impératrice (Odéon), « considéré comme une *annexe* du Théâtre-Français pour la tragédie seulement, » le tragédien Larive déplorait cet exil de Melpomène, et il écrivait : « Le faubourg Saint-Germain, son ancien domaine, était le quartier qui lui convenait le mieux : l'université lui fournissait ses amans fidèles; depuis qu'elle les a perdus, elle n'en a plus que d'inconstans. » Sous la monarchie de juillet, le rapporteur de la commission du budget, pour obtenir que la subvention de l'Odéon fût portée de 60,000 francs à 100,000, insistait sur la nécessité « d'inspirer à la jeunesse des écoles le goût des lettres, qui est la plus utile des distractions. » Ainsi l'argument n'est pas neuf : le malheur est que, faible à l'origine, il est allé depuis s'affaiblissant toujours. Nous avons vu qu'en 1796 (an IV) on destinait l'Odéon à « repeupler les déserts » de ce faubourg Germain, « centre de l'instruction publique » en 1795. En 1822, nous avons vu le directeur demander qu'on assimilât son théâtre à une scène de province. Toujours l'Odéon, par une destinée paradoxale, fut chargé de faire vivre un quartier qui le laissait mourir : c'est comme une gare bâtie dans une solitude pour attirer les voyageurs. Et cette

solitude s'est faite d'année en année plus solitaire. Les historiens de l'Odéon, énumérant les causes de l'insuccès de la Comédie-Française dans cette salle, en 1835, alors que la Comédie comptait parmi ses sociétaires ou ses pensionnaires Mlle Mars et Firmin, Monrose, Menjaud, Samson, Joanny, Ligier, Beauvallet, Geffroy, Régnier, Mmes Paradol, Mante, Brohan et Plessy,—énumérant, dis-je, les causes de ce surprenant insuccès, les historiens de l'Odéon mettent au premier rang : « la multiplicité des théâtres depuis 1830, la dispersion du public et le déplacement du mouvement littéraire... » En 1835...! Eh bien! et depuis...?

Depuis, je ne sache pas que le nombre des théâtres ait décru, ni que le public se soit rassemblé vers l'Odéon, ni que le « mouvement littéraire » se soit reporté vers ce quartier; aussi bien ni littéraire ni aucun autre : interrogez là-dessus les propriétaires de la plaine Monceaux et ceux de ces terrains de Chaillot où l'on semait du chanvre, en effet, alors que Gautier trompettait l'avènement de Bocage. Le panorama de la rue de Berry, où MM. Detaille et de Neuville exposent leur bataille de Champigny, sera bientôt plus central que le second Théâtre-Français. Tel chansonnier devenu ministre, et même ancien ministre, ne reconnaît plus aujourd'hui « son vieux quartier Latin. » Même les héros de Mürger ont émigré. Acclimatée si longtemps à l'Odéon, *la Vie de bohème* a repassé l'eau; dépaysée au Vaudeville, elle s'essaie maintenant à l'Ambigu. Tout de ses personnages y paraît démodé : leur gaîté, leurs sentimens et l'innocence de leur misère. Le 1er janvier 1838, dans cette *Revue*, George Sand terminait *la Dernière Aldini* par ce cri : « Vive la bohème! » Le 15 juillet 1871, à cette même place, M. Caro, en psychologue avisé des choses présentes, donnait pour titre à un article : *la Fin de la bohème*... Quelle mélancolique étude M. de La Rounat pourrait nous offrir sur la fin de la jeunesse des écoles, en tant « qu'odéonienne! » S'il reste le soir des étudians sur la rive gauche, ils ne se croient pas engagés d'honneur à soutenir la fortune de l'Odéon. Veulent-ils aller au spectacle? Plutôt que de payer 6 francs un fauteuil dans ce temple, ils préfèrent se rendre au théâtre Cluny, si misérablement dirigé qu'il soit : et quand par hasard, entre deux vaudevilles de banlieue, ils tombent sur une pièce amusante comme celle de M. Bisson, *115, rue Pigalle*, ils rient toute la soirée sans remords et sans donner une pensée à l'Odéon expirant.

Sous le second empire, M. Camille Doucet, surintendant des théâtres, avait conçu le projet d'élever un Second-Théâtre-Français à côté du premier: les deux, pour mieux dire, n'en eussent formé qu'un seul, avec deux troupes distinctes dont l'une eût joué dans la « salle Molière » et l'autre dans la « salle Corneille. » Il y a quelques années, alors que le Théâtre-Italien était à vendre, M. Perrin faillit l'acheter pour que la Comédie-Française s'en fît une succursale. Bientôt sans doute, à la suite d'un accommodement, cette succursale fût devenue, de nom

comme de fait, le Second-Théâtre-Français, » et la rive droite aurait eu l'Odéon régénéré. Enfin, récemment, un membre de la commission des auteurs parlait de mettre l'Odéon auprès du Conservatoire : où qu'on le mette, il y sera mieux que dans ce désert où on le laisse.

En attendant cette solution peut-être un peu hardie, faut-il refaire l'expérience faite sans bonheur en 1834, 35 et 37 ? Faut-il réunir le Théâtre-Français et l'Odéon sous un même directeur ? Dernièrement on assurait que le ministre des beaux-arts y pensait : par malheur, il n'a fait qu'y penser et passer. Il aurait recopié sans doute l'arrêté du 1er septembre 1837 signé Montalivet ; il n'a pu que le lire. Plusieurs critiques, s'étaient élevés contre ce projet, attendu que, d'après eux, un Second-Théâtre-Français, ainsi annexé au premier, au lieu d'en être le séminaire, pour le grand bien des lettres, n'en serait proprement que la succursale, pour le profit des sociétaires. Nous pensions qu'on ne risquait que peu de chose à exécuter ce dessein ; nous préférions aux certitudes présentes les incertitudes de l'avenir. Si le nouveau gouvernement de l'Odéon eût mal usé de ses pouvoirs, on en eût été quitte pour ne pas les renouveler ou même en abréger la durée ; en admettant qu'un autre état fût pire que l'actuel, il eût toujours été temps de revenir à celui-ci ; l'épreuve, à notre avis, ne pouvait guère être plus funeste que le *statu quo* prolongé. Cependant on a quitté ce projet. Que va-t-on faire ? Entre nous, je suppose qu'on ne fera rien. Sans dire de la chambre tout le mal que M. Gambetta pense d'elle, il est permis d'insinuer qu'elle n'a pas l'esprit tourné aux beaux-arts. C'est dommage, car si l'on ne veut ni transporter l'Odéon sur la rive droite, ni le réunir à la Comédie-Française, il conviendrait du moins d'augmenter sa subvention et de modifier son cahier des charges, de façon qu'un directeur intelligent, actif et consciencieux pût y rendre quelque service à la littérature et aux jeunes gens. Ici, M. de La Rounat, qui a le droit de se croire ce directeur-là, — car il se souvient de l'avoir été jusqu'en 1867, — M. de La Rounat cligne des yeux et commence à être de notre avis. Dans ces conditions, il se flatte de redevenir ce qu'il fut : nous lui souhaitons au moins d'être mis au défi.

Comparez, en effet, la situation de l'Odéon à celle des autres théâtres. Combien ceux-ci, mieux placés dans Paris et plus libres, sont plus heureux ! La salle de la Gaîté, après divers désastres et un long abandon, est rouverte depuis huit mois à peine. Les directeurs, après quelques essais, ont trouvé ce titre : *Quatrevingt-treize*, et ce nom : Victor Hugo, pour attirer le public. Quand la vertu de ce titre et de ce nom s'est épuisée, qu'ont-ils fait ? Ils ne se sont pas mis en grands frais d'imagination ; ils ont repris ce vieux *mélo : la Closerie des genêts ;* ils l'ont repris simplement avec de vieux acteurs, et même avec une jeune actrice, que nous avions vue l'an dernier, nous critiques, à l'Odéon : avec MM. Dumaine et Clément Just, avec Mlle Marcelle Jullien ; ils ont renforcé

ce gros de transfuges de M. Talien, — un odéonien d'autrefois, — de M. Romain, un beau jeune premier, et de Mme Largilière, une jeune première pathétique, mais qui n'auraient ni l'un ni l'autre, je suppose, la prétention de faire passer les ponts aux promeneurs du boulevard. Eh bien! ces promeneurs sont accourus, et *la Closerie des genêts*, malgré le suranné du style et de certaines parties de l'intrigue, a fait couler plus de larmes qu'à la Porte-Saint-Martin *le Donjon des étangs*, un drame pseudo-historique de M. Ferdinand Dugué, n'a excité d'éclats de rire. C'est que la Gaîté est sise dans un quartier habité : s'il prétend subsister avec les ressources qu'il a, M. de La Rounat devrait s'adresser à une agence d'immigration pour repeupler « l'Odéonie. »

Voyez le Gymnase : après la campagne malheureuse de l'an dernier, après *les Braves Gens*, *le Mariage d'Olympe*, *Miss Fanfare* et *Monte-Carlo*, M. Koning a rencontré enfin avec *Serge Panine* le succès que méritaient son courage et son industrie. *Serge Panine* a besoin de repos; plusieurs nouveautés importantes, sur lesquelles comptait M. Koning, viennent à lui manquer par la malchance ou par la paresse des auteurs. Est-il pris au dépourvu? Nullement. Il monte un spectacle coupé : *les Débuts de Pluchette*, un vaudeville de MM. Pierre Decourcelle et Redelsperger, sans prétentions mais non sans gaîté, joué gentiment par Mlle Raynard, et *la Carte forcée*, une comédie romanesque de MM. Crémieux et Pernéty, dont l'intrigue pourrait être plus neuve, mais dont le dialogue est agréable et que jouent avec adresse Mme Marie Magnier et M. Lagrange, Mmes Pasca et Lemercier. Ce spectacle est lesté par une bouffonnerie de M. Busnach, *la Chambre nuptiale*, où M. Saint-Germain est doublé par M. Corbin. Et vogue la galère! M. Koning attendra sans peine jusqu'à la reprise de *Madame Caverlet*, la belle comédie d'Augier. Comment? C'est que le Gymnase est situé sur le boulevard. Beaucoup de gens passent devant : quelques-uns s'y arrêtent. Ils s'arrêteraient peut-être, ceux-là, sur la place de l'Odéon : par malheur, ils n'y passent pas. Je reviens à mon idée, j'y insiste : Monsieur de La Rounat, faites venir des Chinois!

Un vieux mélodrame remplit la Gaîté, un spectacle coupé fait subsister le Gymnase; ni l'un ni l'autre expédient ne vaudrait rien à l'Odéon. Ici, pour attirer l'attention de la foule, il faut maintenant frapper de grands coups; et le directeur est à peu près dans la situation d'un homme abandonné sur un îlot et tenu de tirer le canon chaque jour pour qu'on lui apporte des vivres : seulement cet homme n'a qu'une charge de poudre, qui doit durer toute l'année. M. de La Ronnat le sait bien; il vient de tirer le canon : il a commandé une traduction en vers de l'*Othello* de Shakspeare à un jeune poète, M. Louis de Gramont, et il a représenté son ouvrage. L'effort de M. de La Rounat est louable et son zèle méritoire. Il faut, en effet, si l'on prétend que ce théâtre dure beaucoup au-delà de son centenaire, risquer de ces entre-

prises qui passent le vulgaire courage. Un diplomate qui, sous l'empire, représentait la France à Washington, m'a raconté que, pendant son séjour dans cette ville, un homme y mourut âgé de cent vingt ans; depuis quatre vingts ans il fumait de l'opium : les médecins déclarèrent que ce vice avait abrégé ses jours. Si l'Odéon veut vivre seulement jusqu'à cet âge-là, c'est-à-dire vingt années encore, il est temps qu'il renonce à l'opium littéraire, à ce genre spécial de théâtre qui *facit dormire;* il n'en a que trop abusé, à diverses reprises, pendant un siècle. Or rien ne paraît plus propre à le réveiller de sa léthargie qu'une pièce de Shakspeare, — et quelle pièce ! — *Othello*, « le monstre lui-même, » dont le cri, semble-t-il, doit faire dresser tout Paris !

M. de La Rounat s'est donc mis en frais. Depuis quelques années, le Conservatoire, cet édifice où l'on tolère, sous l'administration d'un musicien et parmi de nombreux professeurs de solfège, d'harmonie et de chant, de violon, de violoncelle, de contrebasse, d'orgue et d'improvisation, de composition, de flûte, de hautbois, de clarinette, de cor, de cor chromatique, de basson, de trompette et de trombone, — cet édifice où l'on tolère, dis-je, parmi tous ces professeurs de musique, entre un professeur de maintien et un professeur d'escrime, quelques professeurs de déclamation, — le Conservatoire, depuis quelques années, n'a produit, je ne sais pourquoi, qu'un petit nombre de tragédiens et de comédiens sortables. Encore ces jeunes gens, s'ils ne préfèrent, par un esprit de vertige qui leur fait oublier leurs engagemens, s'avilir dans un théâtre de genre où ils trouvent le succès et la fortune, sont-ils happés au passage par la Comédie-Française, qui les retient dans ses oubliettes. Ainsi, pendant que M. Guitry se fait connaître et vit grassement au Gymnase, M. Garnier, pour ne citer que ce prix de tragédie de l'an passé, languit et se dessèche au Théâtre-Français : en douze mois il a débuté dans *le Supplice d'une femme* et dans *Britannicus;* c'est assez, c'est même trop, car il excite l'envie de ses camarades, et, d'autre part, le public du Théâtre-Français l'a trouvé bien raide et peu formé pour cette illustre scène. Donc, M. de La Rounat, directeur de l'Odéon où doivent se façonner les jeunes artistes pour la Comédie-Française, M. de La Rounat a engagé spécialement pour le rôle d'Othello M. Taillade, qui n'a que cinquante-six ans, s'il paraît davantage. Quand je disais que M. de la Rounat s'était mis en frais !.. Il a, par surcroît, fait tailler des costumes et peindre des décors dont plusieurs sont beaux et quelques-uns exacts. Vous voyez s'il mérite que son coup de canon soit entendu !

Le sera-t-il pourtant? Je n'ose croire à ce juste succès; *Othello* n'aura pas une longue fortune à l'Odéon. Est-ce la faute des acteurs? M. Taillade, sans doute, n'est pas l'homme de son rôle. Il n'a pas cette prestance, cet air de force et de gloire, cette carrure d'épaules et cette majesté d'allures qu'on prête au guerrier venu des pays du soleil pour

commander les armées de la république de Venise. Si Othello n'a pas cette ampleur de poitrine, de voix et de geste, cette magnificence de toute la personne qui doit être sa beauté, Othello n'est plus Othello et Desdémone ne peut l'aimer. En amour comme en guerre, la noblesse triomphale de ce nègre pouvait imposer aux âmes; mais, je vous prie, est-ce pour ce général du génie, pour ce vieux quarteron maigri dans les travaux mathématiques, que la douce fille de Brabantio quittera le palais de son père? Lorsqu'Othello bondit sur sa proie, il faut que ses jarrets aient la détente des jarrets du tigre. Mais que dire si de sa tunique passent les jambes grêles d'un vieux travesti? Je sais bien que Frédérick-Lemaître a représenté Othello et Napoléon, et que Déjazet, à la même époque, a joué Napoléon, elle aussi; mais voyez-vous Othello figuré par Déjazet? A dessein, pour me faire comprendre, j'exagère mon impression; le certain est que M. Taillade est trop étriqué pour ce rôle. Ajoutez que sa voix est sourde et sa diction édentée : ce n'est pas là le rugissement du fauve ni la menace de ses crocs. Enfin toutes ces roueries de comédien blanchi dans le mélodrame ne valent pas la simplicité magistrale que réclame Shakspeare. Cependant M. Taillade a du talent, de l'expérience, une manière d'autorité. En quelques passages, ce vieux loup du boulevard pousse très bien son grognement; il atteint à l'effet dramatique et semble presque un grand artiste : s'il ne suffit pas à décider le succès, il ne paraît pas y nuire.

M. Chelles, qui joue Iago, y contribue de toutes ses forces. Non qu'il soit, lui non plus, le personnage de Shakspeare; assurément ce n'est pas là ce vieil officier subalterne, tanné par tous les vents d'une vie orageuse, durci par tous les heurts d'une destinée de routier, jauni par l'envie et recuit dans son fiel : c'est un solide gaillard à la moustache en croc, qui sert sans scrupule son ambition féroce et assommerait d'un coup de poing son ennemi, s'il n'avait l'occasion de lui couper le jarret par derrière. C'est un autre Iago; n'importe : c'en est un cependant, qui ne manque pas de consistance et, tel quel, nous intéresse. De même, Mme Tessandier n'a pas la fraîcheur d'ingénuité, la mutinerie enfantine, la grâce fragile de Desdémone; pourtant elle joue avec intelligence et simplicité, elle sait maintenant dire le vers, et ce n'est pas elle qui perdrait la partie. Les autres rôles d'ailleurs sont tenus convenablement. Si je n'ose prédire la victoire, j'entends la victoire fructueuse et de résultats durables, ce n'est pas l'interprétation qui me défend d'y compter.

Est-ce donc que la traduction de M. de Gramont n'est pas bonne? Nullement, elle est aussi bonne et, en certains points, meilleure qu'une autre. Elle semble exacte et pourtant se recommande par un bel air de facilité. Que reste-t-il, et ne dirait-on point que je me moque? Il reste ceci, qu'une traduction d'*Othello* en vers français ne saurait avoir, selon moi, aucune fortune solide, et que c'est une entreprise propre-

ment chimérique si le traducteur a la prétention de faire une œuvre définitive. C'est pour lui un exercice de style et de prosodie dramatiques; pour nous, c'est l'occasion d'une épreuve où nous voyons de combien, depuis la dernière traduction, le public français s'est rapproché de l'intelligence de Shakspeare. Si le poète ou le directeur qui l'accueille attendait d'autres fruits de cette expérience, il se tromperait lourdement.

Nous avons, à l'heure qu'il est, trois traductions en vers d'*Othello*, signées : Alfred de Vigny, Jean Aicard, Louis de Gramont. L'ouvrage d'Alfred de Vigny fut joué au Théâtre-Français en 1829 et repris au Théâtre-Historique en 1862. Celui de M. Jean Aicard fut accepté, en 1878, par M. Perrin; on en donna maladroitement des morceaux détachés, cette année-là, dans la représentation de retraite de Bressant; puis le tout fut ajourné de saison en saison jusqu'au jour funeste où la fuite de Mlle Sarah Bernhardt, qui devait jouer Desdémone, renversa la dernière espérance du poète : cet hiver, M. Aicard s'est décidé à imprimer son drame (1). — Notons en passant qu'on a donné, cette semaine, dans une matinée exceptionnelle, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le *Davenant* de ce même M. Aicard, — cette comédie, composée pour les représentations de nos sociétaires à Londres, et dont un premier caprice de Mlle Sarah Bernhardt compromit le succès. Cette petite pièce est mieux qu'un morceau de circonstance : habilement imaginée, fort touchante par endroits et toute écrite en jolis vers, elle a beaucoup plu. Mlle Dudlay, avec son zèle ordinaire, y donnait la réplique à M. Got : rarement le doyen de la Comédie-Française montra un talent plus sûr dans un rôle plus scabreux.

Mais revenons à *Othello* : nous avons trois traductions en vers : l'une, datée de 1829; les deux autres, — si les brochures font foi, — de 1882; c'est la principale différence que j'aperçois entre elles, ou du moins cet écart des temps explique les différences principales de la première aux deux autres, qui sont un peu cousines. Ces dissemblances, à regarder de près les choses, sont toutes dans l'exécution : l'esprit de Vigny est le même que celui de ses cadets. Il s'agissait pour lui, outre un exercice de style et une expérience qui profiterait à d'autres ouvrages, — il le dit dans une lettre : « Je n'ai fait, cette fois, qu'une œuvre de forme, » — il s'agissait de donner à la France une traduction fidèle qui remplacerait la pitoyable imitation de Ducis. Pour MM. Aicard et de Gramont, il s'est agi de recommencer l'entreprise de Vigny, selon ses intentions justement, avec des moyens nouveaux. Cette lettre de Vigny à lord *** « sur la soirée du 24 octobre 1829 et sur un système dramatique » s'accorde parfaitement avec la préface que M. Aicard a mise en tête de son ouvrage. Les théories de Vigny sur le vocabulaire

(1) Charpentier, éditeur.

et sur la prosodie d'une traduction française de Shakspeare sont exactement celles de son successeur: il tient pour le mot simple et le vers désarticulé. Il demande qu'on réserve l'alexandrin épique, dans l'intégrité de sa forme et la majesté de son rythme, pour ces passages importans qui sont comme le « chant » du drame; qu'on le « détende, » au contraire jusqu'à la négligence, et qu'on le brise familièrement pour ces parties accessoires qui ne sont que « récitatifs. » M. Aicard souscrit à ces doctrines, au moins implicitement, et ce n'est pas M. de Gramont qui veut y contredire. Mais Vigny, malgré qu'il en eût, avait l'habitude de ce vers épique qui est proprement celui de la tragédie française; il était encore trop voisin de l'âge classique pour pousser en effet jusqu'au bout son système; son *Othello* garde l'aspect d'une tragédie plus simple, mais encore d'une tragédie. Au contraire, MM. Aicard et de Gramont usent de toutes les licences de la poétique la plus récente. Nul n'est plus expert ni plus ingénieux que M. Aicard à déguiser le vers en prose; nul n'y met plus d'aisance que M. de Gramont : même l'aisance me paraît sa vertu principale, et si M. Aicard a un vice, c'est qu'il est trop ingénieux. Leur poésie, à tous les deux, se « détend » jusqu'à la ténuité; au besoin même, si j'ose dire, jusqu'à la platitude. Elle y gagne un air d'exactitude parfaite, qui flatte l'illusion de certaines gens. D'ailleurs, à l'occasion M. Aicard embouche le porte-voix aux beaux vers, et M. de Gramont sait frapper, aussi bien que personne, de francs alexandrins.

Cependant qui dit traduction fidèle ne dit pas toujours transcription littérale, et, sur ce point encore, les trois poètes sont d'accord : « Si le traducteur, dit Vigny, n'était interprète, il serait inutile... J'ai donc cherché à rendre l'esprit, non la lettre. » M. Aicard s'explique là-dessus avec plus de franchise encore. Il distingue « entre la traduction savante et la vivante : l'une destinée à donner une idée la plus exacte possible du texte étranger; l'autre destinée à produire l'impression même du texte original en le faisant oublier. Celle-ci est évidemment la traduction dramatique, » et c'est celle que M. Aicard a prétendu faire. Il compare sa tâche à celle d'un acteur de la *commedia dell' arte*, qui se laisse guider par l'auteur et doit cependant inventer. Même, par un paradoxe un peu ambitieux peut-être, il établit « qu'idéalement ce travail demanderait les qualités maîtresses du poète, du trouveur original; » il ne voit « ni comment ni pourquoi on retrouverait l'esprit et l'expression de Shakspeare si l'on est incapable de traduire la nature. » Pour M. de Gramont, je ne pense pas qu'il se pique de plus d'exactitude, sinon je serais obligé de lui reprocher des contresens et, plus encore, des libertés contraires à la théorie du mot simple et de la traduction « vivante. » Où Shakspeare a mis :

She wish'd
That heaven had made her such a man, —

c'est-à-dire : « Elle souhaitait que le ciel eût fait d'elle un tel homme, » et ce que M. Aicard traduit :

> Elle eût aussi voulu que le ciel l'eût fait naître
> A ma place,

M. de Gramont écrit :

> . . . Elle ressentait une douleur mortelle
> Qu'un tel homme n'eût pas été créé pour elle!

Cassio, après la tempête, dit en parlant d'Othello : « Je l'ai perdu sur une mer dangereuse : *on a dangerous sea;* » M. de Gramont ne craint pas de traduire (le dernier mot est à la rime) : « Sur un terrible élément. » Lorsqu'Othello retrouve Desdémone à Chypre, il lui met sur chaque joue un baiser sonore et s'écrie : « Que nos cœurs n'aient jamais de plus grands désaccords! » Et Iago murmure : « Oh! maintenant vous avez bien le ton! Mais j'arracherai les chevilles qui règlent cette musique. » M. Aicard traduit assez fidèlement :

> Doux baisers qu'on m'accorde,
> Vous serez à jamais nos seuls bruits de discorde!
> IACO, *à part.* — Bon, bon! je changerai cette musique-là!

M. de Gramont s'avise de transposer la réplique dans le ton noble, ou plutôt dans le banal, et d'écrire :

> Puisse toujours régner le même accord
> Entre nos cœurs!
> — Ils sont en bonne intelligence...
> Tu les désuniras, n'est-ce pas, ma vengeance?

Plus loin, ce charmant couplet, où Desdémone avec l'insistance familière d'une enfant gâtée, prie Othello de fixer le jour où Cassio recevra sa grâce : « Demain soir, ou mardi matin, ou mardi après midi ou le soir, ou mercredi matin; je t'en prie, dis-moi le temps : qu'il ne passe pas trois jours, » — ce couplet que devient-il? Ceci tout simplement :

> Demain dans la soirée
> Alors? accorde-lui cette grâce espérée,
> Je t'en conjure, avant trois jours.

Enfin, pour revenir à un passage plus fameux encore, ces deux vers d'une beauté si simple, d'une cadence si digne et purement délicieuse :

> She loved me for the dangers I had pass'd,
> And I loved her that she did pity them, —

M. de Gramont ne va-t-il pas les alanguir en trois vers, et dont le dernier est proprement de romance :

> C'était pour mes dangers, mes exploits, mes malheurs,
> Qu'elle m'aimait, et moi je l'aimais pour les pleurs
> Qu'ils avaient fait jaillir de son âme attendrie!..

Je préférais de beaucoup la version de M. Aicard, malgré la faiblesse de trois mots ajoutés à la fin pour la rime :

> Elle m'aima pour les périls que j'ai courus,
> Et moi pour la pitié qu'elle en eut, — pour ses larmes.

Aussi bien nos traducteurs font sagement d'annoncer qu'ils veulent suivre, non la lettre, mais l'esprit, — heureux s'ils le suivent toujours! — et qu'ils veulent « franciser » Shakspeare. Ils seraient bien empêchés à faire autrement. Traduire Shakspeare en vers français, que le traducteur le prétende ou non, ce n'est pas seulement le traduire en français, mais bien le *franciser*. Notre alexandrin, si désarticulé qu'il soit, — de façon à perdre ses beautés propres sans acquérir celles du vers shakspearien, qui a le rythme de ses cinq ïambes, — notre alexandrin, si changé qu'il soit de physionomie et d'allures, garde encore assez de sa constitution première, non-seulement pour rendre une traduction littérale impossible, mais pour communiquer à une traduction quelconque un air de nationalité française. Ce n'est presque plus l'alexandrin, mais ce n'est aucun autre vers : d'ailleurs çà et là encore une rime naufragée paraît dans le désarroi des hémistiches, ou bien c'est une césure demeurée par hasard juste au milieu du vers : et cela suffit à faire reconnaître la vieille ordonnance française des mots, partant des idées. Or c'est là justement le mensonge essentiel de ces ouvrages, leur vice intime et ce qui fait qu'une traduction d'*Othello* en vers français ne peut avoir une valeur absolue ni un succès définitif. Le traducteur prête un aspect français à des sentimens qui ne le sont pas : pourquoi, ou plutôt pour qui? Ce déguisement ne trompe personne. A ceux qui peuvent comprendre et admirer Shakspeare il semble inutile et malséant; pour les autres, hélas! combien plus nombreux, il les inquiète et les étonne : ces héros qui se donnent pour Français et se comportent cependant selon leur caractère étranger, sont peut-être pour la foule plus scandaleux encore que s'ils avaient gardé l'accent de leur pays. Mais ceci demande quelques explications, au moins sur le caractère d'Othello : peut-être aurons-nous le loisir de les donner prochainement.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Maintenant que les législateurs de la France ont pris un mois de repos et qu'on est au bout de ces vacances de printemps, tout va recommencer, tout va s'animer de nouveau au Palais-Bourbon comme au Luxembourg. On ne peut pas dire que la politique va refleurir, puisqu'elle est assez maussade, assez malingre et qu'elle se compose de toute sorte de motions, de propositions, de lois et de fragmens de lois qui n'ont vraiment rien de printanier.

Notre parlement, qui n'est pas un bouquet de fleurs, va retrouver demain devant lui tout ce qu'il a ébauché, tout ce qu'il a laissé à faire. Il s'est ménagé du travail et même des distractions, s'il le veut, rien qu'à la lecture des innombrables petits papiers qu'une commission passe gravement son temps à étiqueter pour le plaisir de ceux qui aiment les palimpsestes électoraux. Il trouvera la réforme de la magistrature qu'il a entreprise et dont il est bien embarrassé, cette réforme qui n'a de prix pour les grands politiques du progrès que si elle chasse la plus visible garantie d'indépendance, l'inamovibilité, de l'administration de la justice. Il trouvera un projet que lui prépare le gouvernement sur la réorganisation du canton dans l'ensemble des institutions locales. Il trouvera le budget, et tout ce qui se rattache de près ou de loin au budget. Il aura aussi le choix des interpellations sur les choses utiles et sur les choses inutiles, sur la politique intérieure ou sur la politique extérieure, sur Tunis ou sur l'Égypte, — tout cela sans compter l'imprévu. Les occasions de bien faire ou de perdre du temps en excitations vaines, en œuvres stériles ne manqueront sûrement pas à ce parlement qui va se réunir demain. Par cette multitude de propositions qu'il a si facilement accueillies, qu'il a complaisamment envoyées à des commissions et qui lui reviendront un jour ou l'autre, il s'est préparé bien des pièges, bien des mécomptes ou bien des ten-

tations périlleuses. Il s'est créé l'obligation de toucher à tout, d'avoir une opinion sur tout, même sur ce qui n'était pas indispensable, et entre toutes ces questions qu'il a laissé soulever, qu'il va rencontrer devant lui, il en est deux particulièrement qu'il ne peut plus éluder, qui ne sont pas les moins graves, les moins difficiles à résoudre : l'une est ce projet de reconstitution d'une mairie centrale de Paris qui répond à des passions ou à des fantaisies bien plus qu'à des intérêts réels; l'autre est cette réorganisation militaire, cette réforme du recrutement de l'armée qu'une commission de la chambre s'occupe justement à l'heure qu'il est d'élaborer en essayant de fondre toutes les idées, tous les projets qui se sont produits dans une œuvre unique qui risque fort de n'être qu'une confusion. Ce sont là pour le moment les deux points les plus épineux, les plus vifs, sur lesquels le parlement qui nous revient aura nécessairement d'ici à peu à se prononcer, à prendre un parti bon ou mauvais, — à moins que, de lassitude, il ne se décide à laisser tout en suspens après avoir laissé tout mettre en question.

Cette idée de refaire une mairie parisienne, concentrant la représentation et la direction de la cité, d'où est-elle venue? Comment est-elle arrivée à se traduire dans un projet législatif qu'on hésite à préciser et à formuler après l'avoir promis, qu'il faut bien présenter cependant puisqu'on s'est à peu près engagé? Elle est née, il faut bien l'avouer, d'une prétention persévérante du conseil municipal et d'une faiblesse du gouvernement. Que le conseil municipal, qui se flatte de représenter Paris et qui a la prétention d'en disposer, tienne à compléter son gouvernement par un chef qu'il aura élu, qui sera son mandataire et sa personnification, ce n'est point là ce qui est extraordinaire; c'est dans la logique du radicalisme qui règne dans les ruines des Tuileries. Le conseil municipal, tel qu'il est avec ses opinions et ses tendances, n'a depuis longtemps d'autre préoccupation que de fonder ce qu'on appelle son autonomie, d'avoir sa république à lui au sein de la république nationale, de se soustraire à toute autorité, en un mot de faire revivre légalement la commune, une commune semi-indépendante. C'est son idée fixe. Il a cru le moment venu de pousser jusqu'au bout ses revendications autonomistes, et il s'est hâté de saisir l'occasion. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que le gouvernement, qui, de son côté, se flatte sans doute de représenter la France, n'ait pas du premier coup senti le danger de paraître encourager ces ambitions ou ces illusions. Le ministère veut bien vivre avec tout le monde; il est plein d'une mansuétude conciliatrice. Il a cru se tirer d'embarras en ne disant ni non ni oui, en promettant d'étudier, d'examiner, de préparer un projet; il n'a certainement fait que compliquer et compromettre la situation par ses complaisances, tandis qu'il eût échappé probablement à bien des difficultés en se prononçant simplement et

nettement dès le début, en refusant son concours à une entreprise qui ne répond pas à la vérité des choses, en disant ce qu'il pense dans le fond. Vainement aujourd'hui on se réfugiera dans les palliatifs et les expédiens de transaction, donnant d'un côté le nom et la dignité de la mairie, restreignant d'un autre côté les attributions du maire à quelques affaires de voirie, de police foraine ou de marchés, et couvrant le tout de cette satisfaction assez étrange d'une indemnité pécuniaire qui paraît devenir un élément nécessaire de toutes les combinaisons. Vainement on essaiera de ces subterfuges; on ne réussira ni à rassurer ceux qui voient dans cette mairie centrale une anomalie périlleuse ni à satisfaire les partisans de l'autonomie communale. Ce ne sera qu'un compromis sans sincérité et sans garantie préparant l'incohérence administrative et d'inévitables conflits.

Qu'on ne se paie pas de mots : cette mairie centrale dont on parle ne répond pas à la réalité des choses et n'a point de raison d'être, parce que Paris n'a rien d'une commune ordinaire. Paris a les avantages et les charges de sa position exceptionnelle; il n'a rien de municipal. Il est une sorte d'état, un patrimoine national; ses monumens eux-mêmes ne sont pas à lui. Il est le centre des forces de la France, du gouvernement, des assemblées délibérantes, des arts, des industries, des grandes institutions politiques, scientifiques, financières, judiciaires. Il a tous les caractères d'une capitale qui, par la nature des choses, par le cours de l'histoire, ne s'appartient qu'à demi, dont le droit est limité par le droit de la France. Or dans cette ville d'un ordre exceptionnel et privilégié, à côté des pouvoirs nationaux, auprès du président de la république et du parlement, imaginez un maire représentant par une fiction de la loi une population de deux millions d'âmes, appuyé, lui aussi, sur une assemblée orgueilleuse, ayant une armée de fonctionnaires, disposant d'une force publique considérable s'il a la police, tenant à sa discrétion la paix de la cité sans laquelle il n'y a pas de liberté pour les chambres : c'est un état dans l'état, un gouvernement opposé au gouvernement du pays, et les radicaux, dans leurs ambitions, l'entendent bien ainsi. Ils ne cachent pas ce qu'ils veulent, ce qu'ils poursuivent avec leur autonomie communale surmontée d'un maire indépendant. Il n'y a pas bien longtemps, un conseiller municipal, auteur d'une brochure sur *Paris, son maire et sa police*, expliquait ce que signifie pour les adeptes du radicalisme ce mot de « sentiment parisien » si souvent invoqué : « C'est la faculté de comprendre qu'on est ici la capitale de la France, la tête et le cœur du pays, la source des grands mouvemens de l'histoire, la mère des révolutions. Le sentiment parisien consiste à être persuadé de ceci : qu'on est sur la rive de la Seine, la commune capitale, la commune primordiale, essentielle, la force souveraine d'impulsion des idées et des arts de la France et du monde. »

Voilà qui est clair, au moins quant aux intentions révolutionnaires qui se traduisent dans ces déclamations. Est-ce là ce qu'on veut? Est-ce le chef de la « commune primordiale » qu'on se propose d'instituer pour rester en bonne amitié avec le conseil municipal? — Il ne s'agit de rien de semblable dans le projet qui se prépare, dira-t-on. On ne donnera au maire que des droits modestes sur les halles ou sur l'éclairage des rues; on lui laissera, avec l'indemnité due à sa haute position, la faculté de mettre une perruque comme le lord maire ou de revêtir l'écharpe du « roi Pétion » pour figurer dans les cérémonies publiques. On aura peut-être ainsi la paix! En est-on bien sûr? D'abord, dès qu'on cède à une idée ou à une fantaisie révolutionnaire, dès qu'on la laisse entrer dans les faits, on ne sait plus ce qu'elle deviendra; une institution, si modeste qu'elle soit à son début, tend sans cesse à se développer selon la logique qui l'a mise au monde. Ensuite, s'il y a ces usurpations qu'on prévoit, puisqu'on se prémunit contre elles, si l'on est obligé de contenir ce maire dans les attributions qu'on lui mesure, c'est donc le conflit en permanence qu'on prépare! c'est donc la confusion qu'on prétend organiser!

La vérité qu'on ne veut pas s'avouer, c'est que Paris est bien réellement, non ce que disent les radicaux, mais une ville à part, placée dans des conditions tout exceptionnelles, appelant par suite une organisation spéciale, où l'état, qui représente la France, qui ne veut pas subir la loi de la « commune primordiale, » trouve ses garanties. Qu'on cherche en dehors de ce maire, qui ne peut être qu'une excentricité d'ostentation ou un périlleux embarras, une organisation sérieuse, rien de mieux, assurément. Qu'on s'ingénie à découvrir les moyens de proportionner la représentation municipale de Paris, non-seulement aux opinions mobiles d'une population flottante, mais à cette masse d'intérêts moraux, intellectuels, industriels qui affluent dans la cité, qui ne sont certes représentés que d'une manière bien inégale dans le conseil d'aujourd'hui, ce sera encore mieux. Le problème peut être difficile, il n'est point sans doute insoluble; on ne le résoudra pas, dans tous les cas, en commençant par tout confondre, en rendant les armes devant des sommations de parti de peur de paraître résister, en décrétant des institutions factices en désaccord avec la vérité des choses, avec les intérêts de Paris lui-même, du vrai Paris, aussi bien qu'avec les intérêts généraux du pays.

Lorsqu'on agit avec incohérence dans des lois qui touchent aux institutions municipales, à l'administration ou à la justice, ce n'est point certes sans inconvénient puisque le résultat est de mettre l'instabilité et l'obscurité partout; mais le danger est bien autrement grave dans les affaires militaires, où l'on dirait que, par un fatal privilège, se concentrent plus que jamais toutes les faiblesses, toutes les fantaisies, tous les instincts de désorganisation. C'est devenu une

mode, une sorte d'hallucination : chacun a son plan, sa nouveauté, sa réforme; c'est à qui portera la main sur les institutions militaires, sur la composition et le recrutement de l'armée, et la chambre a été tellement assaillie de propositions qu'elle s'est mise, sans plus de retard, à une œuvre complète de revision et de réformation. A l'heure qu'il est, entre tous les projets soumis à la commission parlementaire qui a été nommée avant les vacances et qui vient de reprendre son travail, il y en a deux principaux. Le premier est l'œuvre du dernier ministre de la guerre, M. le général Campenon, et a été porté à la chambre par M. Gambetta, qui s'est vu appelé à présider la commission; le second est l'œuvre du nouveau ministre, M. le général Billot. Les deux projets se ressemblent en un point, ils proposent de consacrer définitivement la réduction du service à trois ans; sur tout le reste, sur le volontariat, sur les dispensés conditionnels, sur la répartition des contingens, ils ont des combinaisons différentes, et la commission a si bien fait jusqu'ici qu'elle en est encore à se reconnaître au milieu des détails, des idées contradictoires et des chiffres qui passent sous ses yeux. Tous ces projets, quels que soient les détails, sont malheureusement nés sous une influence peu favorable : ils portent la marque du temps, ils paient la rançon inévitable à l'esprit de parti. Ils mettent partout l'égalité, la démocratie, le suffrage universel, l'appel à la popularité, sans oublier bien entendu la chose la plus essentielle qui est au fond de tout, le service obligatoire et personnel imposé aux séminaristes. N'y eût-il que cette raison des séminaristes à soumettre au service, il aurait fallu réformer les lois militaires, c'est bien clair! De plus, toutes ces combinaisons nouvelles qu'on propose ont cela de commun avec bien d'autres lois d'aujourd'hui, qu'elle sont médiocrement conçues, mal coordonnées et ne seront vraisemblablement rien moins qu'efficaces. Ce sera un progrès nouveau si l'on veut, — un progrès dans la confusion.

Il faut bien cependant en venir à la réalité des choses. De quoi s'agit-il? On veut une armée pour la défense du pays, on la veut même passionnément, et pour avoir une armée, la première condition apparemment est de s'inspirer de l'intérêt militaire, des nécessités militaires, de rechercher, d'accepter tout ce qui peut donner à la force organisée son ascendant et son efficacité. Le malheur est que, dans tout ce qui est proposé, dans tous ces projets qui se succèdent ou qui se croisent, au lieu de songer avant tout à l'intérêt militaire, aux moyens d'avoir de vrais soldats, des cadres vigoureux et solides, — ce qui est la grande et unique question, — on cède à toutes sortes de préoccupations qui n'ont rien de commun avec la bonne constitution d'une armée. On prétend faire une armée avec des calculs de politique subalterne, avec des arrière-pensées de parti, avec des préjugés.

On cherche la popularité avec cette réduction du service qu'on poursuit depuis si longtemps en invoquant l'exemple de l'Allemagne; mais

l'Allemagne n'est pas la France et la France n'est pas l'Allemagne. Les deux nations n'ont ni les mêmes mœurs, ni les mêmes traditions, ni le même génie. En France, il est toujours douteux que trois ans suffisent pour faire de vrais soldats, surtout des soldats des armes spéciales, et l'on n'a pas oublié les combats désespérés que M. Thiers a livrés jusqu'à la dernière heure de sa vie contre ce qu'il considérait comme la plus dangereuse atteinte à la puissance militaire du pays. Trois années fussent-elles suffisantes pour des soldats, il resterait toujours la question des cadres, des sous-officiers, et M. Gambetta lui-même disait encore, ces jours derniers, sans se payer d'illusions, qu'avec le service réduit il y aurait un déficit de quinze mille sous-officiers. On a essayé depuis quelques années de tous les moyens pour retenir ces serviteurs nécessaires, et, si on n'a pas réussi, c'est que ce n'est pas assez sans doute, pour attacher des hommes au drapeau dans une condition modeste, de leur promettre sur leurs vieux jours des places de portiers-consignes et de gardiens de jardins publics. Cela ne suffit pas là où tout se combine de façon à décourager les hommes du dévoûment obscur et à relâcher les liens de la vie militaire. — On veut flatter les préjugés populaires, les instincts d'égalité en supprimant le volontariat représenté comme un privilège, en soumettant indistinctement toute la jeunesse aux trois années de service, — et comme après tout il faut bien tenir compte du budget, M. Gambetta a imaginé ce moyen ingénieux de remettre à un conseil de revision le droit discrétionnaire de prononcer des exemptions en faveur des soutiens de familles nécessiteuses. On croit sans doute populariser ainsi la république; mais on ne s'aperçoit pas qu'on ne fait que déplacer le privilège, que s'il est juste d'alléger le fardeau pour les familles nécessiteuses, il y a aussi un intérêt social à ne point ravir pendant trois ans la jeunesse lettrée et libérale à toutes les carrières, à ne point atteindre d'un coup peut-être irréparable la vie intellectuelle de la France. Et, de plus, le procédé qu'on propose pour décider des exemptions est certainement le plus équivoque, le plus redoutable. Ce conseil à qui on remettrait un droit si exorbitant serait bientôt suspect de n'être qu'un instrument de parti et de représaille.

Le plus clair en tout cela, c'est qu'on se débat dans une certaine incohérence et qu'avec toutes ces combinaisons vaines ou dangereuses, on tend de plus en plus à s'éloigner des conditions nécessaires des véritables armées pour revenir à quelque chose comme une vaste garde nationale préparée dans les écoles et dans les collèges au maniement des armes. Malheureusement la France a fait la dure expérience de ce que peuvent des armées sans instruction suffisante, sans cohésion, sans esprit militaire. Si, pendant la dernière guerre, malgré le dévoûment et le courage, elle est allée à un certain moment de défaite en défaite, c'est qu'elle avait perdu ses cadres, c'est qu'elle n'avait plus tout ce

qui fait une armée. Est-on disposé à recommencer? Que la situation militaire, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne soit pas des meilleures, qu'elle appelle l'énergique vigilance des pouvoirs publics, c'est possible, c'est même certain; mais il est bien clair qu'on ne remédiera pas au mal avec tous les remèdes qu'on propose. Ce ne sont pas même des lois nouvelles qui seront le vrai remède. Ce ne sont jamais les lois qui ont manqué; celles qui ont été faites après la guerre avaient été certainement préparées avec autant de maturité que de patriotisme; ce qui a manqué surtout dans ces dernières années, c'est l'exécution. De toutes ces lois, il n'en est peut-être pas une qui n'ait été perpétuellement violée ou maladroitement interprétée, depuis la loi sur le recrutement jusqu'à la loi sur les effectifs? Ce volontariat même, qu'on accuse, qu'on veut supprimer aujourd'hui, s'il n'a pas porté de meilleurs fruits, ce n'est pas parce qu'il n'avait pas été sagement conçu, c'est parce qu'il a été appliqué d'une manière décousue, inégale, souvent presque infidèle. On a créé l'instabilité dans l'ordre militaire, — et quelles ont été les principales causes de toutes les déviations? Ce sont les préoccupations de politique et de parti qui ont pesé sur les ministres, jusqu'à M. le général Farre, qui a dit le dernier mot de la désorganisation. Ce qui vaudrait bien mieux que les changemens de lois et les discussions vaines aujourd'hui, ce serait de se mettre à l'œuvre pratiquement, obstinément, en dehors de toute influence de parti, en se pénétrant de cette idée que, si l'on veut une armée, il faut en accepter les conditions; si l'on ne veut qu'une garde nationale, ce n'est pas la peine d'avoir un budget militaire de 587 millions : c'est payer trop cher l'illusion de la force!

Le monde européen, dans sa vie affairée de tous les jours, reste perpétuellement livré à des courans contraires, au courant pacifique et à cet autre courant plus dangereux qui peut le jeter sur l'écueil de nouveaux conflits. Il sait bien ce qu'il préfère, il ne sait pas toujours où il en est, où le conduisent ceux qui ont la prétention d'être ses guides; il s'inquiète ou il se rassure tour à tour, et c'est d'habitude aux approches du printemps qu'on se remet à interroger les augures, à se demander si cette année dans laquelle on vient d'entrer est promise à la paix ou aux grands troubles entre les peuples. Ce n'est pas précisément, si l'on veut, le signe d'une Europe bien rassise. A la vérité, on vit depuis tant d'années déjà au milieu de ces incertitudes qu'on finit par s'y accoutumer. Cette année a ressemblé à toutes les autres. Il y a eu un moment, on peut le présumer, quelques nuages vers le nord ou vers l'est, à propos de l'insurrection de l'Herzégovine, des affaires orientales et des relations de la Russie avec l'Autriche : ces nuages paraissent à peu près dissipés aujourd'hui. Ils ont été surtout dissipés vraisemblablement par le voyage semi-diplomatique d'un frère du tsar, le grand-duc Wladimir qui, après avoir visité la cour impériale d'Autri-

che, vient de passer quelques jours auprès de l'empereur d'Allemagne à Wiesbaden. Il n'est pas moins certain que, pendant quelque temps, il y a eu des préoccupations assez vives à Vienne et à Berlin, qu'on s'est ému de ce qui se passait dans le monde russe, des intempérances belliqueuses du général Skobelef contre l'Allemagne ou en faveur des insurgés du sud, de toutes ces démonstrations panslavistes auxquelles on soupçonnait le cabinet de Saint-Pétersbourg ou, si l'on veut, le général Ignatief, de n'être pas défavorable.

Jusqu'à quel point ces craintes ou ces soupçons étaient-ils justifiés? C'est vraiment une question aussi délicate que difficile à préciser. Qu'il y ait eu dans certaines régions du monde russe des intentions plus ou moins menaçantes, qu'il y ait eu notamment la pensée de recommencer avec l'insurrection de l'Herzégovine le jeu qu'on a joué il y a quelques années avec la Serbie et le Montenegro, c'est dans tous les cas ce qui a été soupçonné dans les chancelleries. Les chefs du mouvement panslaviste en Russie auraient cru, dit-on, le moment venu d'engager l'action, d'arrêter l'expansion de l'Autriche en Orient. Il y avait seulement une difficulté qui ne leur avait pas échappé, qu'ils espéraient tourner ou éluder. Ils croyaient savoir que, d'après les arrangemens très intimes qui existent depuis quelques années entre l'Allemagne et l'Autriche, chacune des deux puissances ne peut compter sur le concours de l'autre puissance que dans le cas où elle serait attaquée. Dès lors, ils se flattaient de désarmer ou de neutraliser l'Allemagne en créant une situation telle que l'Autriche, poussée à bout, se verrait contrainte de prendre elle-même l'initiative de l'action contre la Russie. Le plan pouvait paraître habile, il n'était que spécieux. M. de Bismarck, toujours très attentif à suivre la marche des événemens et fort en éveil vis-à-vis de la Russie, n'aurait pas tardé à démêler ce qui se passait, à pénétrer la combinaison, et il aurait agi en conséquence. Le chancelier allemand aurait, dit-on, fait savoir à Saint-Pétersbourg qu'il ne se méprenait pas, qu'en tout état de cause, s'il y avait lutte, il tiendrait l'Autriche pour attaquée et l'Allemagne pour obligée à l'action. Sous quelle forme M. de Bismarck aurait-il dit cela? Peu importe; il a sûrement parlé de façon être entendu, et il a été entendu en effet.

Ce qui n'est point douteux, c'est qu'à partir d'un certain instant, le mouvement qui ne laissait pas d'inquiéter à Vienne et à Berlin a paru enrayé. Un changement assez sensible s'est accompli à Saint-Pétersbourg. La nomination de M. de Giers au poste de ministre des affaires étrangères, sans avoir précisément rien d'extraordinaire, a pu passer pour un des signes de cette évolution ou, si l'on veut, de cette halte dans les propagandes belliqueuses. Toute intention de secourir ou d'encourager les insurgés de l'Herzégovine a été désavouée. Le représentant russe à Belgrade, M. Persiani, qui s'est prononcé dans le sens panslaviste, contre l'Autriche, a été appelé à Pétersbourg, ne fût-ce

que momentanément. Que le général Ignatief ait donné sa démission, comme on l'a dit, ou qu'il reste ministre de l'intérieur, cela n'a qu'une apparence de signification. On a eu soin, il y a quelque temps, de rappeler officiellement qu'il n'y avait en Russie qu'une politique, celle du tsar, et la politique du tsar, bien qu'assez intermittente, est aujourd'hui pour la paix, pour les bonnes relations avec les puissans voisins de la Russie. La mission que le frère d'Alexandre III, le grand-duc Wladimir, remplit en ce moment en Allemagne, n'a point évidemment d'autre sens. Elle a pour objet la paix, la paix du moment. Le grand-duc n'est-il pas chargé d'aller plus loin, de renouer d'anciens liens, de faire revivre cette alliance des trois empereurs que M. de Bismarck avait imaginée un jour où il en avait besoin, à laquelle il a lestement renoncé depuis? La question sur ce terrain deviendrait plus difficile; tout s'est singulièrement compliqué depuis quelques années entre les deux empires, et il est à remarquer que, si le grand-duc Wladimir a pu passer quelques jours à Wiesbaden dans l'intimité de l'empereur Guillaume, il a eu beaucoup plus de peine à se rencontrer avec le chancelier. M. de Bismarck a bien assez de s'occuper de son système économique, de son monopole du tabac, de ses assurances ouvrières, de son compromis politico-ecclésiastique, de bien des choses qu'il a de la peine à conquérir sur ses assemblées multiples. Tout ce qu'il demande à la Russie, c'est de rester paisible, et pour le moment c'est à peu près acquis, les nuages ont disparu. Une année de paix gagnée, c'est le bienfait des peuples.

L'Angleterre est aujourd'hui la nation la moins occupée de politique extérieure. Depuis l'avènement du ministère libéral qui la dirige, elle s'est dégagée par degrés de cette série d'entreprises guerrières ou diplomatiques, expéditions lointaines et annexions où se plaisait le génie hardi de lord Beaconsfield. Elle n'a pas moins des affaires singulièrement laborieuses, et le ministère lui-même, après deux années de pouvoir, après avoir eu la popularité et l'ascendant, arrive peut-être à ce moment critique où, n'ayant plus le succès pour lui, il n'est sûr ni de sa propre autorité ni de la majorité qui l'a soutenu jusqu'ici. Il a subi des épreuves qui semblent l'avoir fatigué et le laissent assez embarrassé dans cette session qui recommence après les courtes vacances de Pâques. Le parlement vient de se réunir de nouveau, en effet, ces jours passés, et le premier acte du chef du cabinet a été de porter à la chambre des communes son exposé financier. M. Gladstone a été longtemps et il est encore un maître dans l'art de faire un budget. Malheureusement, même sous ce rapport, la fortune semble moins brillante pour lui. Il n'en est plus à ces exposés triomphans par lesquels il éblouissait autrefois les communes, à ces excédens, à ces plus-values qui lui permettaient les dégrèvemens bienfaisans, et ce qui se passe aujourd'hui au-delà de la Manche est certes l'exemple le plus

saisissant pour les pays qui croiraient pouvoir compter sur une prospérité indéfinie. Ce n'est point sans doute que l'Angleterre soit dans l'embarras: seulement il se produit un phénomène fort naturel que doivent avoir toujours présent à l'esprit les financiers prudens, ceux qui ont à administrer la fortune, la prospérité d'une nation, — chose plus difficile, au dire du baron Louis, que de « gouverner l'adversité. » Tout a changé en Angleterre depuis dix ans : les dépenses ont augmenté, les recettes se sont ralenties. Le premier lord de la trésorerie ne déguise pas la vérité, il l'explique parfois ingénieusement. L'art n'a pas diminué chez lui, les faits qu'il expose sont moins brillans, et M. Gladstone, en habile homme, conforme son budget aux circonstances. Il ajuste son équilibre le mieux possible, sans se payer de fictions, sans se lancer dans des aventures de réformes et de dégrèvemens mal calculés. Le budget récemment présenté est une œuvre de prudence et d'économie toute simple qui ne soulève au une grande question économique ou financière. A vrai dire, ce n'est pas la plus grosse difficulté du moment : l'affaire la plus épineuse, la plus grave, est cette question irlandaise qui, au lieu de se simplifier, ne fait que se compliquer, et c'est là justement l'embarras du ministère devant le parlement, devant l'opinion, devant ses amis eux-mêmes comme devant ses adversaires.

Une chose est parfaitement évidente : la politique ministérielle n'a point réussi, elle ne recueille que des mécomptes de l'expérience qu'elle poursuit depuis un an. Le cabinet libéral de l'Angleterre a cru mettre fin aux agitations de l'Irlande. Il a obtenu du parlement, non sans effort et sans peine, le vote de cette loi agraire, de ce « Land-Act » qui dans sa pensée devait améliorer la condition des fermiers. D'un autre côté, pour tenir tête à l'anarchie irlandaise, il s'est fait armer d'un bill de coercition et il n'a point hésité à incarcérer les chefs de la ligue, M. Parnell lui-même. En un mot, il a employé tour à tour ou en même temps les mesures libérales et la répression; il n'a réussi ni à satisfaire les Irlandais ni à les intimider. Le fait est que, depuis quelque temps, l'agitation, loin de s'apaiser, est allée en se développant et a même pris un caractère plus redoutable, particulièrement sombre. Dans ces derniers mois, les crimes se sont multipliés plus que jamais; le meurtre est allé atteindre ou menacer non-seulement des propriétaires, mais les fermiers qui seraient tentés de payer leurs redevances, de profiter des concessions du « Land-Act. » L'incarcération des chefs de la ligue n'a servi à rien ou, pour mieux dire, elle n'a eu d'autre effet que d'exaspérer les meneurs inconnus et irresponsables de l'agitation. A la répression judiciaire, militaire, administrative déployée par le gouvernement, on a opposé une sorte de terrorisme insaisissable qui enveloppe d'un formidable réseau toutes les paroisses de l'Irlande, et devant lequel tous les moyens semblent jus-

qu'ici impuissans. Le chef du cabinet, interrogé récemment, n'a point cherché à déguiser la gravité de la situation; il est convenu avec une virile sincérité de son insuccès, de tout ce qu'il y avait d'inquiétant dans l'état de l'Irlande, sans dissimuler qu'on se trouvait en présence non d'un mouvement politique, mais d'un mouvement social, et il a repris pour son compte le mot que le duc de Wellington disait autrefois à George IV : « En face d'une révolution qui s'attaque au principe des fermages, les moyens d'action du gouvernement d'un pays libre sont bien vite épuisés. » Le premier ministre, en avouant l'impuissance des lois votées jusqu'ici, a promis de nouvelles mesures. Au fond, on le voit. M. Gladstone se sent obsédé de ce fantôme irlandais. Il est d'autant plus embarrassé que, s'il est à peu près certain d'avoir l'appui de tous les partis pour la répression matérielle des désordres, des séditions qui pourraient éclater, il n'est rien moins qu'assuré de trouver un concours décisif pour l'exécution de mesures qu'il va proposer au parlement.

La situation est singulièrement compliquée et d'un instant à l'autre elle peut être précaire. D'un côté, le système du gouvernement à l'égard de l'Irlande n'a pas laissé jusqu'ici de provoquer des divisions dans la majorité qui peut se dissoudre à l'improviste, dans l'opinion elle-même, qui paraît un peu ébranlée. D'un autre côté, les adversaires du cabinet, les tories, ont saisi aussitôt l'occasion de prendre le gouvernement en flagrant délit d'impuissance et de confusion; ils ont déjà ouvert la campagne. Dans des meetings qui ont eu lieu récemment à Liverpool, le chef du parti conservateur dans la chambre des lords, le marquis de Salisbury, s'est fait le promoteur d'une politique singulièrement hasardeuse qui dépasserait en radicalisme tout ce qui a été inscrit dans le « Land-Act. » Lord Salisbury a repris une idée qui a été déjà émise par l'ancien premier lord de l'amirauté dans le ministère Beaconsfield, M. Smith, qui ne tendrait à rien moins qu'à réaliser une complète révolution sociale en Irlande, à constituer la petite propriété foncière par le rachat aux landlords et par l'attribution des terres aux fermiers. Comment s'accomplirait le rachat? Sous quelle forme serait-il garanti? Quel profit pratique en retirerait la population irlandaise? Voilà bien des questions qui s'élèvent à la fois! Le projet de lord Salisbury est certainement tout ce qui s'est produit de plus hardi, et il est étrange qu'une telle proposition vienne du torysme, à moins que ce ne soit une simple tactique contre le cabinet. Dans tous les cas, c'est le signe d'une vigoureuse rentrée en campagne des conservateurs anglais et des difficultés auxquelles peut s'attendre M. Gladstone dans cette œuvre de la pacification de l'Irlande qui est destinée sans doute à user plus d'un ministère avant de devenir une réalité.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Cette quinzaine a vu la continuation de la crise sur les sociétés de crédit. Un moment on a pu craindre que la défaveur justifiée qui frappe quelques-unes d'entre elles ne s'étendît à toutes; en une seule bourse, la baisse avait pris des proportions vraiment inquiétantes pour la santé générale de notre marché, encore si délicate, après les violentes secousses de janvier. Heureusement le bon sens du public et l'intervention opportune de la haute banque ont paré au mal et ramené la bourse dans la bonne voie. Il s'est établi une distinction entre les sociétés de crédit qui ont fait depuis longtemps leurs preuves et dont la vitalité n'est nullement atteinte, et celles dont la disparition volontaire ou forcée n'est plus qu'une question de temps.

Parmi ces dernières, celles qui ont attiré le plus vivement l'attention, parce qu'elles semblaient plus directement menacées, sont les trois sociétés qui constituent le groupe du Crédit de France, savoir le Crédit de France, le Crédit de Paris et la Banque romaine. Le premier a encore baissé depuis quinze jours d'environ 150 francs, les deux autres de 50 francs. On a dit qu'une véritable conspiration avait été ourdie par de hauts et puissans banquiers contre un grand nombre d'établissemens de crédit, mais que les conjurés entendaient procéder par séries, c'est-à-dire qu'après avoir abattu l'Union générale et la Banque de Lyon et de la Loire, ils voulaient maintenant démolir le Crédit de France et ses annexes pour s'en prendre ensuite à quelque autre groupe.

Nous croyons peu à l'existence de ce plan machiavélique. Il est possible toutefois que des ventes à découvert effectuées par des spéculateurs perspicaces et connaissant bien leur terrain, aient poussé un peu vivement sur la pente des valeurs déjà peu solides et qui seraient tombées lentement d'elles-mêmes. Quoi qu'il en soit, la chute est un fait accompli, et il est douteux que les entreprises dont il s'agit puissent se relever.

Un autre établissement, également fort éprouvé, le Crédit général français, a réuni ses actionnaires hier en assemblée générale. Celui-ci ne propose ni fusion, ni appel de fonds, au moins pour l'instant, et se contente de ne pas distribuer les bénéfices acquis en 1881, afin de parer à la dépréciation du portefeuille.

En ce qui regarde les anciennes maisons, comme la Société générale et le Crédit lyonnais, le public n'a pas tardé à comprendre que les craintes conçues au moment de la panique étaient mal fondées et que ces institutions étaient outillées pour vivre et prospérer, même après

une crise violente. L'exercice en cours pourra être peu productif; elles peuvent attendre des temps meilleurs. Il en est de même de la Banque de Paris, dont la situation a été moins atteinte encore, et qui a déjà en caisse pour 1882 un dividende égal à celui de 1881, de la Banque franco-égyptienne, qui est en mesure de distribuer 35 francs par action libérée de 250 francs, du Crédit mobilier, qui va répartir un dividende de 45 francs Il en est de même *a fortiori* pour les établissemens qui n'ont pas même eu à souffrir la plus légère atteinte de la crise, comme le Crédit industriel, la Société de dépôts, le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier et enfin la Banque de France. dont les affaires et les services ont pris un tel développement, que les recettes se maintiennent aux taux les plus élevés, malgré l'abaissement du taux de l'escompte.

Les préoccupations causées par la crise des institutions de crédit ont contribué à ralentir encore pendant la seconde moitié d'avril l'activité des transactions. Rarement le marché a été aussi peu animé depuis les journées si mornes qui avaient suivi la catastrophe. La spéculation, qui s'était un peu enhardie en croyant que la crise était terminée, est redevenue timide aussitôt que la haute banque a paru vouloir déblayer plus complètement le terrain par un certain nombre d'exécutions. Aussi bien sur les rentes que sur la plupart des valeurs, les affaires ont été presque nulles jusqu'aux derniers jours du mois; les opérations au jour le jour des échelliers, en donnant lieu à des fluctuations de quelques centimes sur le 5 pour 100, ont été à peu près le seul élément de négociations. Au moment de la réponse des primes, le marché s'est réveillé un peu de sa torpeur, et grâce à des rachats que des vendeurs de primes se sont vus obligés de faire, le 5 pour 100 a pu être porté à 118 65.

L'attitude du marché, si nous considérons les résultats d'ensemble, ne s'est donc pas modifiée. La fermeté a dominé sur les rentes et sur les grandes et bonnes valeurs, tandis que la dépréciation des titres douteux s'est par contre accentuée. A côté du Crédit foncier, de la Banque de Paris, de la Banque de France, il convient de noter, comme ayant conservé une excellente tenue, la plupart des valeurs industrielles dont s'occupe la spéculation, les actions des Chemins français, le Gaz, les Omnibus, les Voitures, et surtout les titres de la Compagnie de Suez.

Ces derniers ont bénéficié depuis quinze jours d'une nouvelle et considérable plus-value. D'une part, les recettes des quatre premiers mois sont très brillantes et dépassent les prévisions les plus optimistes; de l'autre, il va être procédé à une mesure dont l'exécution était impatiemment attendue par la spéculation; les porteurs de Parts civiles sont convoqués en assemblée générale pour statuer sur la division de ces titres en cinquièmes. L'action a monté de 120 francs, la Part civile de 150 et la part de fondateur de 50 francs.

Les valeurs étrangères ont été très favorisées depuis le milieu du mois d'avril. Les Consolidés ont progressé à Londres. A Vienne, la souscription par la maison Rothschild d'un emprunt autrichien 5 pour 100 papier, au taux de 92 pour 100, a été considérée comme un symptôme des plus favorables au point de vue du maintien de la tranquillité générale en Europe et a rendu quelque ardeur à la spéculation. Les marchés allemands n'ont plus attendu l'impulsion de Paris et ont poussé assez vivement quelques valeurs internationales. Par suite de ce mouvement, les Lombards se sont maintenus chez nous à 310, malgré la modicité du dividende (4 francs) qui sera proposé pour 1881, et les Chemins autrichiens ont dépassé 700 francs. On a appris il y a quelques jours que cette dernière société venait de conclure avec le gouvernement hongrois une convention qui met fin à de longues querelles entre les deux parties. Cette convention a pour objet d'établir une entente complète sur toutes les questions que soulève le raccordement avec les lignes du futur réseau oriental. Elle consacre en même temps la séparation presque absolue des lignes de la compagnie en deux réseaux distincts, l'un autrichien, l'autre hongrois, ayant chacun son administration spéciale.

Le 5 pour 100 italien s'est élevé au cours de 91 francs et s'y maintient à peu près, non sans quelque peine; l'émission de la seconde portion de l'emprunt aura lieu à Londres au commencement de mai, dit on. La rente espagnole extérieure, délaissée pendant quelque temps, s'est relevée au-dessus de 28 lorsque la chambre des députés à Madrid s'est occupée du projet de loi relatif à la conversion; on savait que la chambre voterait le projet, ce qui a eu lieu, en effet. L'obligation égyptienne unifiée s'est maintenue à 350, malgré l'incertitude qui plane sur les destinées de l'Égypte depuis que le gouvernement des colonels et du soi-disant parti national organise avec tant de succès l'anarchie sur les bords du Nil. Le 5 pour 100 turc oscille de 13 à 13,25; la spéculation à la hausse est très chargée sur cette valeur; mais elle est soutenue par le caractère satisfaisant des nouvelles expédiées de Constantinople au sujet des premiers résultats obtenus par le conseil d'administration des revenus concédés. Les trois premiers mois ont donné 370,000 livres turques, soit une augmentation de près de 40 pour 100 sur les chiffres correspondans de l'année dernière. La Banque ottomane est appelée à profiter en première ligne de tout ce qui se produit de favorable pour les créanciers de la Turquie. L'action de cette société tend donc visiblement à de plus hauts cours; elle n'a pu toutefois jusqu'ici s'élever au-dessus de 805. L'action Rio-Tinto reste aux environs de 700 francs; le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale du 5 mai est de 28 shillings, soit 35 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

DIXIÈME PARTIE (1)

XIX. — LES SAINT-SIMONIENS.

Charles-Lambert-Bey, que j'avais connu pendant mon séjour au Caire et avec qui j'avais tant causé, le soir, sous les arbres de l'Esbékyeh, était revenu à Paris après avoir fait liquider sa pension de retraite et pris congé du vice-roi d'Égypte. Plus saint-simonien que jamais, se considérant toujours comme l'apôtre de la doctrine prêchée de 1828 à 1832, il avait repris avec ardeur l'œuvre de propagande à laquelle il avait consacré sa vie. Dès son retour, nous nous étions retrouvés, et nous avions renouvelé ces longues conversations dont le souvenir m'était resté cher. Chez lui, ou chez moi, nous avions d'interminables discussions sur l'identité du moi, sur la personnalité de Dieu, sur les destinées de l'âme. Sans me laisser pénétrer par des théories intéressantes, mais un peu diffuses, j'éprouvais un vif plaisir d'esprit à écouter Lambert, dont la parole avait un charme auquel je ne résistais pas. A cette époque, toutes ces dissertations qui ne s'appuient que sur des hypothèses plus ou moins ingénieuses, ces disputes courtoises, ces duels à syllogismes émoussés me plaisaient infiniment. J'y aurais passé les nuits, et plus d'une fois,

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1881, 15 janvier et 15 avril 1882.

Lambert et moi, nous avons vu le jour se lever quand nous pensions qu'il était à peine onze heures du soir. Pour Lambert, parler était un besoin; pour moi, écouter était une jouissance; nous étions donc faits pour nous entendre et nous nous entendions bien. Il avait conservé pour Enfantin, pour Le Père, une vénération qui ressemblait à de l'idolâtrie. Il parlait de lui comme un dévot parle de son dieu. Il m'avait raconté les leçons dans la rue de Monsigny, les prédications dans la salle Taitbout, le schisme qui avait séparé les disciples, la retraite de Ménilmontant, le procès où lui-même avait porté la parole, ainsi que Charles Duveyrier et Michel Chevalier, l'emprisonnement du Père, le départ pour l'Égypte et ce qu'il appelait la dispersion des apôtres. La tête couverte d'un tarbouch, son beau regard fixé sur celui de son interlocuteur, le sourire aux lèvres, roulant un chapelet entre ses doigts, il ressemblait à un joghi racontant les *avataras* de Vishnou.

Prosper Enfantin habitait Lyon, où il était retenu par ses fonctions d'administrateur du chemin de fer de Paris à la Méditerranée, mais il venait souvent passer quelques jours dans son petit appartement du boulevard Poissonnière, et c'était fête pour ses disciples. J'avais exprimé le désir de lui être présenté pendant un de ces courts voyages, et Lambert m'avait répondu : « Le Père vous connaît, car je lui ai parlé de vous; lorsqu'il jugera que l'heure est venue de vous faire entendre lui-même sa parole, il vous appellera. » L'heure vint le 24 février 1853. Enfantin ne me dit pas : « Laisse là tes filets et suis-moi, » mais il m'écrivit : « Faites-moi donc le plaisir de venir m'apprendre pourquoi je ne vous connais pas encore. Nous déjeunons tous les jours au cabaret à dix heures et demie; venez me prendre chez moi, au moins je vous serrerai la main. » Je fus exact. Ma curiosité était excitée. Dans les opinions que j'avais entendu émettre sur le chef du saint-simonisme, il n'y avait aucune mesure; apôtre et prophète pour les uns, charlatan pour les autres; admiré, adoré sans restriction par ceux-ci, dénigré, vilipendé sans réserve par ceux-là; il me semblait une énigme vivante que j'étais bien aise d'essayer de déchiffrer. Il me reçut avec cordialité comme un ami que l'on retrouve après une séparation et me dit selon l'invariable formule qu'il employait lorsqu'il s'agissait de ses disciples : « Les enfans de mes enfans sont mes enfans! » Je m'attendais à voir une sorte d'Apollonius de Tyane, thaumaturge en redingote, parlant par aphorismes et prenant des attitudes. Rien de cela. Il était d'une bonhomie attrayante, et l'on voyait qu'il avait été d'une beauté olympienne. Il venait alors d'avoir cinquante-sept ans et il paraissait plus vieux que son âge. Son front d'une ampleur presque excessive et sillonné de rides, ses joues creuses, le tremblement qui agitait ses mains, une certaine lourdeur dans les mouvemens indiquaient

un homme fatigué d'avoir déjà parcouru la plus longue partie du chemin. Malgré le sans-façon de sa causerie, on devinait en lui, plutôt qu'il ne montrait, de la prétention à l'universalité. Sur toutes choses il avait des opinions arrêtées, dogmatiquement déduites, issues de principes déterminés et aboutissant à une conclusion conséquente; qu'il parlât industrie, philosophie, peinture, cuisine ou musique, il en était ainsi. Il avait ce qu'il nommait des idées circonférencielles, où tout fait nouveau trouvait sa place, où tout problème inconnu rencontrait sa solution. Dès lors, en lui, nul imprévu. Lorsqu'on l'avait pratiqué et étudié, lorsque l'on connaissait son mode de raisonnement, dès que le point de départ d'une argumentation était fixé, on apercevait le point d'arrivée. Vrai ou faux, son système, — sa doctrine, comme l'on disait autour de lui, — n'avait rien d'aventureux; tout s'y enchaînait dans les anneaux d'une logique solidement forgée; mais en cela, comme en toute théorie philosophique, il fallait accepter le principe, sinon tout s'en allait en nuée.

Ses disciples lui témoignaient une déférence filiale : il les tutoyait tous, et nul d'entre eux ne le tutoyait, si ce n'est Louis Jourdan, qui avait été l'ami des mauvais jours. Il était réellement père de famille et, sans avoir à entrer ici dans d'inutiles détails, je puis dire qu'il n'a jamais ménagé sa bourse, ses avis, ses démarches pour ceux qu'il appelait ses enfans. Je l'ai beaucoup aimé, et je garde pour sa mémoire une vénération sans alliage; il connaissait les hommes et n'avait pas eu à m'approfondir pour constater en moi une indépendance rebelle à tout ce qui peut ressembler à une enrégimentation. S'il fallait choisir entre la vie du phalanstère ou l'existence de Siméon le Stylite, je monterais sans hésiter sur le pilier du solitaire. Enfantin me disait en souriant : « Tu seras toujours notre enfant, mais tu ne seras jamais notre disciple. » Sous cette forme, son affection m'était précieuse et j'aimais passionnément à causer avec lui. Dès qu'il parlait métaphysique et philosophie, dès qu'il entrait dans l'explication du dogme saint-simonien, son langage, au premier abord, paraissait obscur; certaines expressions qui lui étaient familières et dont le sens était détourné de l'acception primitive donnaient à sa parole quelque chose de flottant. Il le sentait et disait à Lambert : « Je te charge de clarifier mon eau trouble. » Mais lorsque l'on s'était accoutumé à sa façon de dire, on pouvait l'écouter des heures entières sans se lasser. Certaines questions qui, selon lui, devaient être posées en première ligne dans la solution du problème social, n'étaient jamais agitées entre nous. Dès le début de nos relations, je lui avais dit que je n'entendais rien ni aux questions économiques, ni aux questions industrielles, ni aux questions financières; que je voulais bien

admettre l'égalité de l'homme et de la femme si ça lui faisait plaisir, mais que jamais je ne reconnaîtrais que la finance et l'industrie puissent être considérées comme les égales de l'art et de la science. Il m'avait répondu : « Tu dédaignes les financiers et les industriels, c'est un fait commun à presque tous les écrivains et les artistes; tu trouves sans doute qu'ils vivent sur un fumier et qu'ils font laide besogne; soit, mais lorsque leur besogne est finie, lorsque le fumier est balayé, que vois-tu à la place même qu'ils occupaient? Des canaux, des ports creusés, des villes assainies, des quartiers neufs et hygiéniques, des forêts défrichées, des chemins de fer, des relations établies de peuple à peuple, des intérêts communs qui affaibliront le goût de la guerre chez les nations; c'est là l'œuvre dont tu ne vois que l'extérieur, que tu juges superficiellement comme si tu jugeais un monument d'après l'échafaudage qui le masque et qui aide à le construire. C'est par l'industrie, c'est par la finance que la civilisation frappe ses plus grands coups. » Je répliquais : « Je n'en disconviens pas, et il est certain que vous avez raison; mais vous n'obtiendrez jamais que mon esprit ne préfère un poème à une police d'assurance et un tableau à une émission d'actions. » Il riait et me disait : « Cela prouve que tu n'as pas dépouillé le vieil homme; tu peux faire un poème sur le désert, mais ton poème, fût-il un chef-d'œuvre, ne vaudra jamais le canal que creusera l'ingénieur et qui apportera aux sables l'eau, la verdure et la vie. » Je ne démordais, pas ni lui non plus, et, comme il n'était pas homme à jeter son grain sur une terre stérile, nous avions banni entre nous ce sujet de conversation.

En revanche, quelles causeries sur la vie éternelle, sur l'âme qui a été, qui est et qui sera! Mes tendances au panthéisme, mes convictions spiritualistes m'entraînaient à chercher toujours des éclaircissemens et des argumens en faveur de cette thèse. Je disais au père : « Je ne me soucie guère de votre système économique et social, mais je vous appartiens par votre lettre à Charles Duveyrier : « Tu as été avant de naître, tu seras après ta mort. » Il croyait à la diffusion de l'âme à travers l'humanité. Il disait : « Je sens le vieux saint Paul qui vit en moi. » Il n'aurait sans doute pas répudié ce qu'écrivait la princesse Palatine à la date du 2 août 1696 : « A raisonner d'après mon simple jugement, je crois plutôt que, quand nous mourons, chaque élément dont nous étions formés reprend à lui sa partie pour en refaire quelque chose. » Il avait promulgué le Dieu Père et Mère, et ne fut point satisfait lorsque je lui dis que cette idée était bien vieille. Le Jupiter de Dodone était mâle et femelle comme bien d'autres divinités du paganisme; dans son temple, pour symboliser la transmigration des âmes à travers les astres, il y avait des trépieds disposés en cercle; dès que l'on tou-

chait l'un, tous résonnaient. Enfantin m'avait demandé une note à cet égard; je la lui fis très détaillée, car c'était un sujet que les études préliminaires de mes voyages m'avaient rendu familier. Il la lut et me dit : « Ces diables d'anciens, ils avaient tout deviné. » Lorsque Pie IX promulgua le dogme de l'immaculée conception, il fut heureux : « Enfin, disait-il, le paradis mâle a fait son temps, car voilà qu'on y introduit la femme; à côté du Dieu, sur son trône même, on assoit la Déesse. C'est un gage d'avenir. De la loi religieuse, cette idée glissera tôt ou tard dans la loi civile, et la femme sera l'égale de l'homme. On a laissé l'église catholique prendre les devans dans une question qui, depuis longtemps, aurait dû être résolue. » Plusieurs fois il essaya d'amener à sa doctrine des prêtres chez lesquels il avait cru remarquer quelques traces d'hétérodoxie; directement et par un de ses disciples il fut en correspondance avec l'abbé Gratry. Les formules mathématiques sur lesquelles celui-ci aimait à appuyer son argumentation avaient encouragé Le Père, qui était un mathématicien remarquable, à tenter une aventure dont l'issue ne pouvait être douteuse.

Comme les patriarches de la Genèse, les saint-simoniens étaient fiers de leur filiation intellectuelle; ils avaient été engendrés à « la vie nouvelle » par des hommes dont ils prononçaient le nom avec respect. A un dîner au palais des Tuileries, la conversation tomba sur le saint-simonisme et on réédita cette vieille calomnie de la pluralité des femmes qui a atteint toutes les sectes naissantes, à commencer par les premiers chrétiens. L'empereur dit, en souriant : « Prenez garde, il y a peut-être des saint-simoniens parmi nous. » Il y eut un geste de surprise, surtout lorsque l'on vit le prince de... se lever et dire : « Je suis fils de Talabot, fils de Lambert, fils d'Enfantin, fils d'Olinde Rodrigues, fils de Saint-Simon. » Napoléon III regarda trois de ses ministres et un sénateur assis à sa table; comme ils ne jugèrent pas à propos de faire leur profession de foi, il changea de conversation. Bien des hommes considérables, en effet, sont sortis de cette école. Quelques-uns s'en sont glorifiés, d'autres au contraire l'ont caché avec soin. J'ai été obligé, un jour, de rappeler à Husson, qui fut directeur des affaires municipales, directeur de l'assistance publique, secrétaire-général de la préfecture de la Seine, qu'il avait été « membre du collège au second degré. » Plus d'un a porté le costume qui depuis ne s'en est pas vanté. Je serai discret et, parmi les écrivains encore vivans, je ne dirai point quels sont ceux qui ont endossé le gilet, le fameux gilet fraternitaire, ce gilet lacé que l'on ne pouvait mettre seul. Cela signifiait : Tu as besoin de ton frère, n'oublie jamais que lui aussi a besoin de toi. Ce costume a fait rire Paris en 1832 ; il était emblématique et fort laid; on l'inaugura dans un jour d'émeute.

Le Père, à la tête de ses enfans, descendit des hauteurs de Ménilmontant pour s'interposer entre les deux partis armés et pour prêcher la paix. Les soldats prirent les saint-simoniens pour des insurgés; les insurgés les prirent pour des soldats; ce fut une débandade; on en fut quitte pour quelques tuniques troucés par les balles. Le jour du procès en cour d'assises, lorsqu'ils traversèrent la rue de la Barillerie pour entrer au Palais de justice, la foule ameutée les hua et cria : « A la chienlit ! » Leur attitude fut si calme, qu'un des insulteurs se convertit immédiatement : c'est Pierre Vinçard, le chansonnier. Le costume était étrange, il faut le reconnaître, et, dans une ville railleuse comme Paris, devait être périlleux à porter. Le pantalon était blanc, le gilet rouge et la tunique d'un bleu violet. Le blanc est la couleur de l'amour, le rouge celle du travail, le bleu violet celle de la foi; le costume signifiait donc que le saint-simonisme s'appuyait sur l'amour, fortifiait son cœur par le travail et était enveloppé par la foi; la coiffure et l'écharpe étaient laissées à l'initiative individuelle; mais comme ici bas et plus tard, chacun garde la responsabilité de sa vie, le nom de tout saint-simonien devait être inscrit en grosses lettres sur sa poitrine. Cela fit rire et personne ne s'avisa de remarquer que chaque habitant du Tyrol porte son nom brodé sur sa ceinture. Sur la poitrine d'Enfantin, on lisait : « Le Père; » sur celle de Duveyrier : « Charles, Poète de Dieu. » A ce costume disgracieux on avait ajouté un collier formé de losanges, de cercles, de triangles qui avaient une signification symbolique relative aux faits mêmes de la religion nouvelle; c'était un rêve de chaudronnier en délire. L'art échappait absolument aux saint-simoniens, malgré les efforts qu'ils ont faits pour le comprendre. Parmi eux, je ne vois guère qu'un artiste : Félicien David, car Gleyre les a côtoyés, mais ne s'est pas donné. Ce collier, — je possède celui d'Enfantin, — était terminé par une demi-sphère sur laquelle les mots : « Le Père » ressortaient en relief; la sphère devait être complétée le jour où l'on aurait trouvé : « La Mère. » Dans le grand portrait que Léon Cogniet a fait d'Enfantin en costume, le chef du saint-simonisme est représenté debout devant un siège à deux places; il montre la place vacante près de la sienne et indique ainsi qu'il attend La Mère.

Qu'était-ce donc que cette Mère espérée, ce messie femelle si ardemment appelé? Ce devait être la femme libre. Il ne faut point entendre le mot LIBRE dans une mauvaise exception; ce serait tomber dans l'erreur que les plaisantins ont volontairement entretenue. La visée est, par elle-même, déjà bien assez bizarre pour qu'il soit inutile de la rendre inconvenante par des commentaires que rien n'a jamais justifiés. La femme libre devait être une femme de réflexion et de raisonnement qui, ayant médité sur le sort de ses « sœurs, »

connaissant les besoins féminins, ayant approfondi les aptitudes féminines que l'homme n'a jamais pénétrées complètement, ferait la confession de son sexe, sans restriction, de façon à fournir les élémens indispensables pour formuler la déclaration des droits et des devoirs de la femme. C'était un rêve : devant l'homme la femme ne se dévoilera jamais. Ce sont deux êtres, non pas seulement différens, mais dissemblables : le mode de génération des idées n'est pas le même chez l'un et chez l'autre; la fin du monde arrivera avant qu'ils se soient compris. Hallé a écrit : « La femme est la partie nerveuse de l'humanité, l'homme, est la partie musculaire. » Ce sont là des mots et rien de plus. L'homme se cache de la femme, la femme se cache de l'homme et ils vont ainsi dans la vie, croyant s'entendre, parce que tous deux sont doués de parole. L'un est-il supérieur à l'autre, je n'en sais rien ; sont-ils égaux, j'en doute ; en tous cas, ils sont divergens. Que produirait l'égalité absolue entre l'homme et la femme? Le bonheur de l'humanité, disaient les saint-simoniens. — Une cacophonie, répondent les physiologistes. Dans une contrée où la chaîne des monts Himalaya dresse sa plus haute cime, entre le Thibet, le Bengale et le pays des Kirats, existe la région du Boutan, qui a pour capitale un château fort à sept étages nommé Tassidudon. Le bouddhisme en est la religion exclusive et l'on y adore Gautama, qui fut le Çakya-Mouni. Là, les femmes sont les égales de l'homme et, par conséquent, le dominent. Quelle loi conjugale ont-elles fait prévaloir? — O lectrices, bouchez vos oreilles : la loi de la polyandrie.

La recherche de la femme libre, de La Mère, n'était point une innovation d'Enfantin : bien avant lui, Saint-Simon, alors qu'Augustin Thierry était son secrétaire, avait tenté de trouver cette huitième merveille du monde et croyait bien l'avoir découverte dans Mme de Staël. Il lui écrivit pour lui proposer de l'aider à donner à l'humanité un nouveau messie qui promulguerait la loi vivante d'où toute félicité découlerait sur terre. Mme de Staël sourit et laissa l'invitation sans réponse. Lorsque George Sand publia ses premiers romans qui ressemblaient à un cri de révolte contre la toute-puissance de la barbe, il y eut un frémissement dans le monde du saint-simonisme et l'on crut que la Déborah attendue venait d'être suscitée. Adolphe Guéroult, qui, depuis, a été consul de France à Mazatlan, rédacteur en chef de *l'Opinion nationale*, et député de Paris, fut chargé de faire une tentative pour rattacher à la « doctrine » cette Lélia qui semblait prête à réciter le *Confiteor* et le *Credo* féminins. Guéroult trouva une femme mal appareillée, tirant parti de son talent pour vivre, mais ne se souciant pas de devenir la prêtresse d'une religion nouvelle. Ce fut une déception, et plus tard, cette déception fut très vive, lorsque George Sand publia ses *Mémoires*. Enfantin les

attendait avec l'anxiété d'un navigateur qui cherche une terre inconnue; il avait compté sur une confession sans réticence qui eût éclairé la femme jusque dans ses profondeurs; il fut désappointé.

La formule saint-simonienne telle qu'elle fut publiée dans *l'Organisateur* avec les différences de caractères typographiques qui indiquaient les deux termes d'une proposition et la proposition complète, est celle-ci : *l'Homme* se souvient du *Passé; la Femme* pressent *l'Avenir;* LE COUPLE voit LE PRÉSENT. Ce qui signifie, d'une part, que l'être complet est composé de l'homme et de la femme réunis; c'est la tradition de la Genèse : Dieu créa l'homme mâle et femelle; d'autre part, cela signifie que l'homme restant tourné vers le passé et la femme se tournant vers l'avenir, leur inégalité crée entre eux un intervalle où le temps présent, c'est-à-dire la vie actuelle, disparaît dans une série de désaccords qui engendrent tous les malheurs de l'existence. Donc, pour que l'humanité soit heureuse, il faut que l'homme et la femme unis, appuyés l'un sur l'autre, ayant les mêmes droits, marchent du même pas, avec la même volonté et vers le même but. Cette action de deux énergies fondues en une seule n'est possible qu'à la condition que la femme livre le secret de son être moral, intellectuel et physique. La femme libre, La Mère, peut seule faire cette révélation et ouvrir les arcanes : donc cherchons La Mère. On la cherchait et on ne la trouvait pas. On l'avait appelée avec tant de force et de conviction qu'elle eût répondu si elle eût existé en Europe. Où donc aller pour la faire surgir au milieu des peuples?

Ce fut alors qu'une idée extraordinaire germa dans la tête d'un des « Pères, » ingénieur remarquable, « membre du collège au premier degré. » Émile Barrault se dit que sans doute, en Orient, dans la solitude des harems, quelque « odalisque » avait réfléchi sur la condition des femmes et s'empresserait de livrer au monde le résultat de ses méditations. Il fallait ne rien savoir, ne rien soupçonner de la puérilité, de l'ignorance de la femme orientale, — musulmane, juive, chrétienne ou bouddhiste, — pour imaginer une telle billevesée. On disait : « Nos aïeux se sont croisés pour délivrer le tombeau du Christ, entreprenons une croisade pour délivrer la femme du sépulcre où elle est enclose. » La mission de La Mère se forma et partit. Les pèlerins étaient au nombre de douze, y compris Barrault, chef de l'expédition. On devait aller jusqu'à Constantinople; ce n'était pas facile, car on n'avait pas d'argent. Vêtus de blanc, en signe du vœu de chasteté qu'ils avaient prononcé au moment de quitter Paris, le bâton à la main, ils mendiaient le long des routes, au nom de La Mère. En Bourgogne, ils se « louèrent » pour faire la moisson; à Lyon, ils arrivèrent la veille d'une exécution capitale et, au matin, devant l'échafaud, protestèrent contre la peine de mort. Ils s'embarquèrent à Marseille et firent œuvre de

matelots à bord d'un navire qui les déposa à Smyrne, où ils couchèrent dans les jardins, sous les figuiers, dont ils mangeaient les fruits. Ils parvinrent jusqu'à Constantinople. C'est là, derrière les fenêtres treillagées des harems, dans la profondeur des palais dont le Bosphore baigne les pieds, c'est là que doit être La Mère; elle attend peut-être pendant qu'on la cherche. Ils dormaient dans le grand champ des morts, abrités par les cyprès contre les rosées du matin, vaguant dans les bazars, s'arrêtant parfois et prêchant la foi de Saint-Simon; parlant français à des Turcs qui ne les comprenaient pas et qui s'éloignaient avec respect parce qu'en Orient les fous sont vénérés. Sultan Mahmoud apprit que des hommes parcouraient les rues de Constantinople et prononçaient des discours inintelligibles. Il les fit arrêter et mettre en prison; puis il leur envoya un officier pour leur demander ce qu'ils venaient faire à Stamboul. Barrault rédigea une note qui fut traduite en turc et remise au sultan : — « Saint-Simon, Enfantin, Le Père suprême; le Dieu Père et Mère; la femme égale de l'homme; l'art égal de l'industrie; la vie future, la transmigration des âmes; nul de nous n'est Dieu, mais Dieu est en nous; l'âge d'or n'est pas derrière, comme l'ont dit les poètes, il est en avant; le jour où la femme libre aura parlé, les cieux se déchireront et l'on verra Dieu dans sa gloire. » Sultan Mahmoud lut cet « exposé de principes, » ne comprit rien et dit : « Ils ne sont pas dangereux, lâchez-les. » On leur rendit la liberté. L'un d'eux, qui était médecin, fut appelé chez un Arménien dont le fils s'était brisé la jambe; il soigna le blessé, le guérit et reçut 300 francs, qu'il remit à Barrault. Celui-ci convoqua ses compagnons. Il dit : « Mes enfans, je crains que La Mère ne soit pas à Constantinople; nous perdons ici un temps précieux qui devrait être consacré à l'apostolat. Grâce à Ch., nous sommes riches, et 300 fr. nous permettent de tenter quelque grande aventure. Il faut payer d'exemple et prouver que nous sommes la loi vivante. Nous allons donc nous rendre en Océanie, nous nous arrêterons à l'île de Rotouma, dont la température est douce et le sol fertile. Nous y établirons la religion de Saint-Simon et le gouvernement modèle. Le bruit de notre félicité parviendra en Europe, et les états s'empresseront de nous imiter; mais nous devons d'abord accomplir notre tâche et nous assurer que La Mère n'est pas en Russie. Nous allons traverser le Pont-Euxin. » Dès qu'ils eurent mis le pied sur les quais d'Odessa, ils furent conduits au bureau de police, interrogés et emprisonnés. L'empereur Nicolas n'avait qu'un goût restreint pour les novateurs et les apôtres; le gouverneur d'Odessa le savait. Le lendemain, il fit comparaître Barrault et ses compagnons; il leur donna le choix : être conduits à Saint-Pétersbourg d'étape en étape, ou repartir pour Constantinople. Ils n'hésitèrent point et revinrent en Turquie. L'île

de Rotouma était trop loin, la bourse était trop légère, la mission de La Mère avait pris fin; on se sépara et chacun tira de son côté. La plupart allèrent rejoindre Enfantin, qui était en Égypte, où les Arabes frappés de sa beauté l'avaient surnommé : *Abou-l-dhounieh;* Le Père du monde.

J'ai connu plusieurs des saint-simoniens qui avaient été à la recherche de La Mère : ils ne parlaient pas sans émotion de cette phase de leur vie; ils la regrettaient, se rappelaient leur jeunesse, leur enthousiasme, leur foi et disaient : « Ah! c'était le bon temps! » Enfantin, qui depuis cette époque avait vécu en Orient et en avait pu apprécier les mœurs, n'aimait pas à réveiller ce souvenir. Il convenait que cette expédition trop juvénile avait été guidée par l'inexpérience, par le besoin d'inconnu qui tourmente les cervelles en ébullition; mais, lorsque les compagnons de la mission de La Mère partirent pleins d'espérance, je ne répondrais pas qu'il n'eût partagé leurs illusions. Il avait conservé sur ceux qu'il nommait toujours ses enfans une autorité que l'on pourrait qualifier de souveraine; les dissidens eux-mêmes, — et, parmi eux, plus d'un fut illustre, — ne l'approchaient qu'avec des témoignages de respect qui n'avaient rien de commandé. Les dissidens étaient ceux des saint-simoniens qui avaient suivi le schisme de Bazard. Bazard était, avant tout, un esprit politique, un esprit d'opposition; il avait été, en France, un des propagateurs du carbonarisme et un des chefs du complot de Belfort. Dans la famille saint-simonienne il ne voyait qu'un groupe tout formé qu'il serait possible d'utiliser pour parvenir à la chambre des députés et obtenir les réformes libérales qu'il désirait. Bien des disciples se réunirent à lui. La question de l'égalité de l'homme et de la femme fut soulevée, la scission éclata et la rupture devint définitive, mais non pas sans avoir provoqué des incidens d'une inconcevable violence. La lutte ouverte entre Enfantin et Bazard était un combat en champ clos qui avait les disciples pour spectateurs. Chacun se présentait suivi de ses fidèles : Jean Reynaud, Pierre Leroux, derrière Bazard; Lambert, Laurent (de l'Ardèche), Michel Chevalier, Henri Fournel derrière Enfantin; entre les deux groupes hostiles, on voyait Auguste Comte se recueillant, Le Play attentif, Sainte-Beuve hésitant et Béranger méditant sa chanson des *Fous*. La dispute était d'une âpreté sans pareille; un soir elle fut plus vive que de coutume; à la suite d'une réplique d'Enfantin, Bazard fut frappé d'apoplexie (1). Le Père dit : « Mes enfans, Bazard vient de se laisser foudroyer. » Pour discuter jusqu'à la mort, il faut être convaincu.

(1) Bazard ne mourut pas sur le coup, mais il ne se releva pas et s'éteignit le 29 juillet 1832, à Courtry, près de Montfermeil.

Enfantin, à l'opposé de Bazard, s'accommodait de toute politique et ne se préoccupait que de la question sociale; il essaya de vivre en bonne harmonie avec la restauration, la monarchie de juillet, la seconde république, le second empire. Le gouvernement lui importait peu et il en eût volontiers accepté toute protection. En somme, il était prêtre et ne se fût point fait scrupule d'en appeler au bras séculier pour imposer sa doctrine. Tous les socialistes que j'ai connus, et j'en ai connu beaucoup, étaient ainsi. Leur foi dans leur théorie était telle qu'ils n'eussent point hésité à la faire entrer à coups de sabre dans la tête des peuples, comme Mahomet. Le pauvre Mapah, qui n'eut jamais d'autres disciples que lui-même, rêvait la conversion universelle, par la force, au culte évadien qu'il avait imaginé. Il s'appelait Gagneau, et lorsqu'on lui demandait son nom, il répondait : « Je suis celui qui fut Gagneau. » En effet, par la religion dont il était l'inventeur, on s'évadait de soi-même pour devenir un autre homme. Je le rencontrai, une fois, dans l'atelier de Gleyre; nous discutâmes, et comme j'avais eu la naïveté de lui citer une phrase du sermon sur la montagne, il croisa les bras, me regarda en face et s'écria : « Sachez que je ne tiens pas plus compte de Jésus-Christ que d'une crotte d'oiseau sur la corne d'un bœuf. » Je n'insistai pas (1).

L'édifice qu'Enfantin rêvait de construire existe déjà et depuis longtemps; quoiqu'il soit bien menacé, il est toujours debout : c'est le catholicisme. Au pape il s'agissait de substituer Le Père, et la révolution métaphysico-sociale aurait été accomplie. L'axiome fondamental du saint-simonisme ne me dément pas : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » — La formule est séduisante; mais quelle déception si on voulait la mettre en pratique! Qui appréciera la capacité? qui jugera les œuvres? Le Père ou ses délégués. C'est le despotisme théocratique dans ce qu'il a de plus étroit. Je disais cela, un jour, à Lambert, qui me répondit : « J'aime à être hiérarchisé; » il ajoutait : « La protestation est éternelle, et vous serez l'éternel protestant. » Rien, ni la défaite, ni l'expérience de la vie, ni l'invincible attrait de l'être humain pour la liberté, rien n'avait modifié Enfantin. Il était resté ce que ses disciples l'avaient connu, lorsque, dans la salle Taitbout ou dans le jardin de Ménilmontant, il apparaissait comme le Jupiter des cieux modernes. Malgré sa bonté exquise, malgré son intelligence qui dans les faits coupables lui faisait toujours chercher la cause atténuante, il avait un indomptable orgueil. Un soir, chez lui, on causait de différens hommes

(1) Celui qui fut Gagneau proclamait la supériorité de la femme sur l'homme, aussi sa religion était dite *évadienne*. Ève d'abord, ensuite Adam; lui-même s'appelait de *Mapah*, nom composé des deux premières syllabes des mots maman et papa; j'ignore si l'*h* finale avait une signification symbolique, mais je crois qu'elle n'était qu'un ornement.

remarquables et, entre autres, de Sully et de Turgot, qui furent les deux ministres économistes de la France ; il prit la parole et dit : « Il n'y a de grands hommes que ceux qui ont fondé des religions, Zoroastre, Moïse, Jésus, Mahomet, Luther ; » il s'arrêta comme si un nom qu'il n'osait prononcer eût flotté sur ses lèvres ; personne ne souffla mot ; nous avions compris et complété sa pensée.

Parmi les lettres que j'ai de lui, j'en trouve une dont un passage doit être cité, car il donne sa pensée sur lui-même. Je lui avais probablement écrit dans une de ces heures de marasme nerveux qui ne me furent point épargnées au temps de ma jeunesse ; il me répondit (4 juin 1854) pour me donner d'excellens conseils hygiéniques et me disait en terminant : « Tu me dis : A quoi bon vivre? Mais qu'est-ce qui t'a donc pris, pauvre ami ? que rêvais-tu donc dans tes plus brillans jours? Est-ce que tu aurais jamais pensé que tu serais l'ami de Marc, Luc, Matthieu et Jean, les évangélistes? Allons donc! Tu croyais tout au plus que tu serais académicien ou que tu enlèverais les sultanes du sultan. Est-ce que tu as jamais rêvé que dans tes jours de souffrance et de larmes le Christ descendrait du haut de ses dix-huit siècles et demi pour te dire par ma bouche : Je t'aime! » — Je pense que Marc, Luc, Matthieu et Jean étaient Lambert, Fournel, Jourdan et Duveyrier, mais je n'en suis pas certain, car je n'ai jamais osé demander d'explication. Avait-il conscience de cet orgueil qui le poussait à s'élever au rang des dieux ? Je le crois. Un jour que nous nous promenions ensemble, je le questionnai sur la période de la retraite de Ménilmontant, sur l'adoption du costume, sur les séances de la cour d'assises, pendant lesquelles il essayait la puissance de son regard sur les conseillers. Il commençait à me répondre avec bonhomie, comme il faisait toujours, lorsque, s'interrompant, il me dit : « Tais-toi, ma folie va me reprendre. » Que, d'après cela, on ne porte pas sur lui un jugement défavorable; cela serait injuste, car son âme fut grande. Si un homme a tendu vers la perfection, c'est lui ; il eut son idée fixe, il crut à sa mission et se considéra comme un de ces fondateurs de religion dont il aimait à parler ; mais il était de bonne foi, et nul charlatanisme ne lui est venu en aide. Il a pu se figurer qu'il était Mahomet ou Moïse, mais il n'a pas placé le grain de blé dans son oreille pour avoir l'air d'écouter la colombe et il n'a pas agité la baguette pour découvrir la source dès longtemps reconnue. Ce ne fut pas un simple, non plus ; il savait que la bonne parole ne suffit pas au bonheur des hommes et il voulut les rendre heureux en multipliant les biens qui leur sont chers. Il fut bon et sut compatir aux douleurs d'autrui. Lorsque ma vieille Aimée, qui m'avait reçu à l'heure de ma naissance et ne m'avait jamais quitté, se tua, le 12 avril 1858, en tombant dans un escalier, Enfantin vint aussitôt ; il s'assit près du lit

funèbre et fit la veillée avec moi. Pendant cette nuit, il fut vraiment Le Père.

Avant lui-même, avant son intérêt, avant sa fortune, il aima l'humanité et j'en puis citer un exemple qui le dévoilera. En 1832, il avait été condamné à un an de prison ; on l'enferma à Sainte-Pélagie, où il employa ses loisirs à enseigner la lecture aux détenus; au bout de six mois, on le relâcha. Ses disciples accoururent : Qu'allons-nous faire? Le vieux Pacuvius a dit : *Patria est ubicumque bene :* La patrie est là où l'on se trouve bien. Telle ne fut pas la réponse du Père; il dit : La patrie est là où l'on a besoin de nous; et, à la tête de la famille, il partit pour l'Égypte afin d'obtenir de Méhémet-Ali l'autorisation de réunir la Mer-Rouge à la mer Méditerranée. Mettre l'Europe en communication directe avec les Indes par les chemins de fer, les ports, le canal de l'isthme de Suez et les bateaux à vapeur était un projet saint-simonien souvent dénoncé et élaboré dans *le Producteur* (1825) et dans *l'Organisateur* (1828) (1). Des travaux de nivellement furent commencés, le barrage du Nil fut entrepris; on avait bon espoir, lorsque Méhémet-Ali, endoctriné par le consul-général d'Angleterre, déclara qu'il serait sacrilège d'amener la mer dans le désert que Nabi Mouça (le prophète Moïse) avait traversé. La raison était péremptoire et il fallut se soumettre. Revenu en France, travaillant pour subvenir aux besoins de sa vie, Enfantin n'abandonna jamais le projet qu'il voulait mettre à exécution à l'aide de ses disciples, presque tous anciens élèves de l'École polytechnique, ingénieurs des mines, ingénieurs des ponts et chaussées, hommes du métier en un mot, dont la science et le dévoûment avaient fait leurs preuves. Il fonda la Société d'études du canal de Suez, dans laquelle il donna place et voix délibérative à un ingénieur de chacune des nations d'Europe intéressées à la réunion des deux mers. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, sous la seconde république, les essais ne furent pour ainsi dire que platoniques; mais lorsque la guerre de Crimée, alliant la France à l'Angleterre, eut imposé un devoir de reconnaissance à la Sublime-Porte, l'heure sembla propice pour obtenir du sultan et du vice-roi d'Égypte un firman autorisant le percement de l'isthme de Suez. Enfantin avait quitté Lyon et était venu habiter à Paris, rue Chaptal; il donnait tous ses soins à cette œuvre, dont la réalisation lui semblait possible; il avait eu plusieurs entretiens avec Napoléon III, qui avait promis d'appuyer le projet par une action diplomatique;

(1) Dans ses conversations avec Eckermann, Goethe exprime le désir (21 février 1827) de voir creuser un canal dans l'isthme de Suez, dans l'isthme de Panama et de voir le Rhin mis en communication avec le Danube. Grâce à l'initiative française, le dernier de ses vœux reste seul à accomplir.

cette fois, il se croyait certain de réussir. Abbas-Pacha avait été étranglé, le 14 juillet 1854; Ismaïl-Pacha lui avait succédé.

Le nouveau vice-roi connaissait M. Ferdinand de Lesseps, qui jadis avait été consul de France au Caire, et ce fut à lui qu'il accorda le firman. Le coup fut dur pour Enfantin et, un moment, il fléchit sous l'écroulement de ce rêve, qui depuis trente ans le tenait en éveil. Il me disait : « En 1833, douze de mes enfans sont morts de la peste à Bam-el-Hagar; leurs corps, enterrés auprès du barrage dont ils dirigeaient les travaux, ont été emportés par le Nil vers cette mer que nous voulions jeter, comme le grand fleuve des peuples, à travers les continens. J'avais espéré que le canal de Suez serait une œuvre saint-simonienne, j'avais compté que tous ceux des miens qui vivent encore y trouveraient la compensation des sacrifices qu'ils n'ont point ménagés à la foi nouvelle; il m'est pénible d'être réduit à un rôle de spectateur. » Sans nous être donné le mot et afin de ne point ranimer des pensées douloureuses, nous ne parlions jamais de l'isthme de Suez à Enfantin. Malgré les difficultés sans nombre que la diplomatie, la jalousie de l'Angleterre, la foi douteuse d'Ismaïl-Pacha dressèrent contre l'œuvre même, M. de Lesseps poursuivait la mission qu'il s'était imposée, avec une énergie que nous admirions. Deux ans après qu'Enfantin eut renoncé à toute espérance, un jour que je le voyais de belle humeur, je posai en souriant un doigt sur son cœur et je lui dis : « Eh bien! l'isthme de Suez, comment va-t-il? » Il me répondit : « Il va très bien! J'ai été un vieux niais de m'affliger, car tout ce qui est arrivé a été providentiel; entre mes mains, l'affaire eût échoué; je n'ai plus la force et l'élasticité nécessaires pour faire face à tant d'adversaires, pour combattre au Caire, à Londres, à Constantinople; j'aurais eu bien assez d'avoir à vaincre les sables, j'aurais été vaincu par le mauvais vouloir des hommes. Pour réussir, — et l'on réussira, — il fallait, comme Lesseps, avoir le diable au corps. Grâce à Dieu, c'est lui qui mariera les deux mers; je crois bien que je serais resté dans le lac Timsah et que je m'y serais noyé et l'entreprise avec moi. Il importe peu que le vieux Prosper Enfantin ait subi une déception, mais il importe que le canal de Suez soit percé et il le sera; c'est pourquoi je remercie Lesseps et je le bénis. » Nous étions seuls, personne ne nous écoutait; c'est le fond même de sa pensée qu'il me révélait, et je me rappelai qu'un jour il m'avait dit : « Là où il y a pas abnégation, il n'y a pas de vraie grandeur (1). »

Il repose au Père-La-Chaise, sous de grands arbres, à l'ombre desquels ses disciples ont eux-mêmes porté son cercueil. Sur sa tombe

(1) Tous les papiers composant ce que l'on nommait les *Archives saint-simoniennes* ont été déposés à la bibliothèque de l'Arsenal et ne pourront être communiqués au public qu'à une époque déterminée (1900?).

on a dressé son buste tel qu'il était jadis, avec ses cheveux flottans, avec sa longue barbe et le collier symbolique qui bat sur sa poitrine. Avant qu'il eût été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 21 août 1864 (1), il avait été précédé (13 février 1864) par Lambert, qu'un iléus avait jeté subitement hors de la vie, Lambert que l'on avait surnommé le miroir du Père et dont il disait : « C'est en passant par son filtre que ma pensée devient limpide. » Le disciple qu'il aima le plus, celui dont l'affection semblait lui être indispensable, Louis Jourdan, vient de mourir à Alger (mai 1881), où il avait vécu insouciant et jeune, où il retourna pour achever sa vieillesse sous le soleil et dans la lumière. Nous l'appelions le vieux blanc, car dès sa trentième année, son énorme chevelure était couleur de neige. Il y eut peut-être des hommes aussi bons, il n'y eut pas de meilleur. Il avait une tendresse débordante qui secourait toutes les infortunes et ne soupçonnait jamais le mal. Il n'avait d'autre instrument de travail que sa plume; aussi n'était-il pas riche, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir une inépuisable bienfaisance. Son activité était grande. Combien de journaux n'a-t-il pas fondés, que souvent il rédigeait seul! Il touchait à tout avec plus de facilité que de profondeur et pardonnait volontiers à ceux qui l'insultaient, car les injures ne lui furent pas épargnées lorsqu'il était rédacteur du *Siècle*. Sous le second empire, la politique étant à peu près interdite aux journalistes, ceux-ci s'étaient rejetés sur la polémique religieuse. Louis Jourdan s'y montra parfois agressif; on répliquait en le traitant d'athée, de suppôt d'enfer et même de saint-simonien. Il ripostait de son côté; la querelle s'envenimait et l'on en arrivait aux grosses paroles. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que Jourdan était extrêmement religieux; il était en extase, en exaltation devant Dieu; il l'appelait, l'interrogeait, le remerciait. Il ne s'en cachait pas, et son petit volume, les *Prières de Ludovic*, est un livre d'actions de grâce que nulle secte ne désavouerait. Il était lecteur assidu du Nouveau-Testament, avec une prédilection marquée pour l'évangile selon saint Jean. Souvent il commentait le livre saint et ses enfans recueillaient ses instructions. A ce sujet, il arriva une aventure assez piquante. Son plus jeune fils, Charles, était au collège Chaptal et suivait les leçons du catéchisme. Il étonnait l'aumônier par l'étendue de ses connaissances, et par l'ingénio-

(1) On a dit qu'Enfantin avait laissé une fortune de plusieurs millions; un extrait d'une lettre de son exécuteur testamentaire donnera à cet égard des renseignemens précis : « Il laisse en tout et pour tout, et pour tous à peine, *deux cent vingt mille francs*: mais depuis environ vingt ans qu'il gagnait plus qu'il ne dépensait, il a éprouvé le plaisir de donner, à ma connaissance, plus de 500,000 francs. A quoi lui servirait maintenant de s'être privé de cette religieuse jouissance?» (11 septembre 1864.) Signé : Arlès Dufour.

sité de ses commentaires. On convoqua le curé d'une paroisse voisine pour entendre ce bambin qui parlait comme un père de l'église. Le curé et l'aumônier, émerveillés de l'orthodoxie et de l'ampleur de cette science, si rare chez un enfant de douze ans, interrogèrent celui-ci et découvrirent avec stupeur qu'il devait son éducation religieuse à son père, que son père était Louis Jourdan, rédacteur du *Siècle*, l'ennemi des prêtres, réservé à la damnation éternelle; ils apprirent, en outre, que le jeune catéchumène si ferré sur les dogmes et si expert dans l'explication d'iceux n'avait même pas été baptisé. Jourdan fut très fier du succès de son fils.

A côté d'Enfantin, de Lambert, de Jourdan, j'aperçois à la clarté de mes souvenirs un homme souriant, coiffé d'un tarbouch qui cache ses cheveux gris, vêtu d'une large redingote, moins âgé qu'il ne le paraît et parlant d'une voix si douce qu'elle semble voilée. C'est le docteur Perron, qu'une modestie excessive a empêché de prendre le rang qui lui était dû dans le monde savant. Il s'effaçait volontiers et s'effaça si bien qu'on cessa de l'apercevoir. Il était médecin et avait été chercher fortune en Égypte. Y vint-il avec la famille saint-simonienne? y fut-il appelé par Clot-Bey? Je ne sais. Il était habile en son art, prudent et instruit. Méhémet-Ali créa une école de médecine à Abou-Zabel et Perron en fut nommé le directeur. C'était un travailleur intrépide et qui naturellement dormait peu. Il apprit l'arabe et le sut bientôt à en remontrer aux cheicks de l'université théologique d'El-Azar; à la connaissance de l'arabe il joignit celle du persan, et il fut maître des deux langues littéraires de l'islamisme. Dès lors il se consacra à l'étude de la littérature orientale; depuis le Koran jusqu'aux poèmes, depuis les ouvrages de médecine jusqu'aux livres des conteurs, depuis les historiens jusqu'aux kabbalistes, il approfondit tout et accumula les matériaux de travaux futurs, de travaux possibles, avec la ténacité d'un bénédictin. Les voyages l'attiraient; lui aussi, il eût bien voulu aller voir si le continent africain n'avait pas quelque mystère à dévoiler; mais il était de santé débile et, comme la plupart des travailleurs de la plume, enclin à ne point quitter le logis. Un marchand nommé Mohammed-el-Tounsy, c'est-à-dire le Tunisien, avait été trafiquer dans le Darfour et le Ouadaï, qui sont deux grands réservoirs d'esclaves; si le Tunisien en faisait commerce, il ne le dit pas, et nous devons croire que les dents d'éléphans, la poudre d'or et les gommes suffisaient à son négoce. Il avait la peau d'un mulâtre et son voyage à travers le désert ne lui avait pas rafraîchi le teint; cependant, dès qu'il fut entré dans la région noire, il devint l'objet de l'admiration de tous. Les hommes du Darfour et du Ouadaï disaient : « Comme il est blanc! comme il est rose! Certainement il n'est pas venu à terme; il doit être bon à manger;

tuons-le et faisons-le cuire. » Mohammed-el-Tounsy n'était point rassuré, mais il sut éviter la marmite nègre. C'était un *taleb*, il portait l'encrier passé dans la ceinture, comme un bon lettré qu'il était. Il s'informait, questionnait, prenait des notes et écrivit le récit de son voyage. Ce récit, le docteur Perron l'a traduit en deux volumes qui sont les plus curieux que l'on puisse lire. Toutes les relations que nous avons sur les peuplades africaines et sur les tyranneaux qui les gouvernent nous ont été transmises par des Européens. Nous avons l'opinion des aryens et des chrétiens appréciant des noirs, des idolâtres et des musulmans; c'est pourquoi il est intéressant de savoir ce que pense sur ces mêmes tribus sauvages un sémite fermement attaché à l'islamisme. Le point de vue est autre, et les conclusions sont parfois contradictoires à nos idées.

Le docteur Perron se fatigua du séjour en Égypte et revint en France; il entra en rapport avec le ministère de la guerre, qui utilisa ses connaissances spéciales, et il fit alors son maître livre. On sait que l'orthodoxie musulmane se divise en quatre sectes, qui sont la secte des hanafites, créée par Hanafy de Bagdad et qui embrasse la Turquie d'Europe et l'Asie-Mineure; la secte des schâféites, promulguée par Schaféi et adoptée en Égypte et en Syrie; la secte des hanbalites, issue de Hanbal et que suivent la Chaldée et le pachalick de Bagdad; enfin la secte des malékites, imposée par Maleck à la Barbarie et au Soudan. L'Algérie, comme toute contrée du Moghreb (du couchant), appartient à la secte de Maleck, qui a ses coutumes, ses formes religieuses et sa jurisprudence particulière. Khalil ibn Ishack a écrit un volumineux traité de la jurisprudence musulmane selon le rite malékite; c'est l'ensemble des lois commentées et interprétées qui régissent le peuple arabe répandu sur le littoral de la Méditerranée et au-delà du Sahara. Dans l'intérêt même de la bonne administration de notre colonie algérienne, il était indispensable d'en posséder une traduction; le docteur Perron fut chargé de ce travail; il s'en acquitta avec une science et une habileté qui auraient dû lui ouvrir les portes de l'Institut ou le faire monter dans une chaire de professeur d'arabe. L'ouvrage, qui est des plus intéressans, se compose de cinq volumes in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale, et reste, par conséquent, un livre de bibliothèque, tandis qu'il aurait fallu le publier sous format portatif et le distribuer en profusion à nos officiers d'Algérie, auxquels il ne serait pas inutile. Perron avait eu une idée excellente qui ne put malheureusement parvenir à exécution; il voulait, reprenant la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, la mettre au courant, c'est-à-dire y ajouter toutes les traditions et tous les faits historiques découverts depuis un siècle. Pour suivre ce projet, dont l'accomplissement eût rendu un

inappréciable service à l'histoire, ce n'est pas la vaillance qui lui manqua, ce fut un éditeur. Une telle œuvre eût exigé au moins six volumes in-4° sur deux colonnes; l'entreprise était lourde; nul libraire ne se sentit le courage de l'accepter, et le docteur Perron y renonça. Ses *Femmes arabes*, sa légende de *Youssouf ben Yacoub* auraient dû engager le ministère de l'instruction publique à lui confier quelque grand travail sur les légendes et l'histoire orientales; il n'en fut rien; en lui on ne vit pas l'arabisant, on n'aperçut que le docteur, et on l'envoya à Alexandrie en qualité de médecin sanitaire. En vérité, un tel homme avait mieux à faire qu'à surveiller les approches de la peste et du choléra. On estima sans doute qu'il avait encore trop de loisirs, on le nomma proviseur d'un collège mixte à Alger. Il y est mort. Je l'ai regretté, car j'avais appris à l'aimer; mais j'ai surtout regretté que l'on n'ait pas mieux utilisé ses aptitudes et sa puissance de travail.

Ce fut lui qui amena chez moi le docteur Cuny. Docteur? c'est par courtoisie qu'on lui donnait ce titre au début de nos relations, car alors il n'était qu'officier de santé. Il avait traversé l'armée française en qualité d'aide-major, l'avait quittée pour des causes ignorées et s'était rendu en Égypte, où il s'était marié. Il avait lu les voyages de Mohammed-el-Tounsy et ne rêvait que d'aller au Darfour et au Ouadaï. Il vint à Paris, où il fut reçu docteur sans trop de difficulté, lorsque l'on eut acquis la certitude qu'il n'exercerait la médecine qu'au-delà du tropique du Cancer. Dès qu'il eut son diplôme en poche, il retourna au Caire, obtint une subvention du vice-roi et partit. Lorsque le sultan du Ouadaï apprit qu'un voyageur blanc, ayant grande réputation de médecin, parcourait ses états, il se dit : « Cet homme doit savoir faire des chandelles, » et il envoya un de ses ministres, accompagné d'une escorte pour saisir le pauvre Cuny et l'amener en sa présence. Cuny suivit le ministre. On le surveillait, car on se doutait bien que c'était un sorcier. On le vit prendre la hauteur à l'aide d'un sextant : « Que fais-tu là? Cet outil te sert à découvrir des trésors. » Cuny protesta de son innocence, mais il recommença le lendemain. Le ministre, qui, pour tout costume, avait une zagaie à la main, hocha la tête avec mécontentement; ce triangle de cuivre l'inquiétait. Le soir même, en voulant franchir un ravin, il tomba et se brisa la jambe. Il dit au docteur Cuny : « C'est toi qui m'as jeté un sort, » et il le fit empaler. On transporta le ministre jusqu'aux pieds du sultan du Ouadaï, auquel il expliqua comment il avait rempli sa mission; le sultan dit : « Mais, alors, je n'aurai donc pas de chandelles! » et il décapita son ministre. Un voyageur français arrivant de Khartoum m'a raconté cette aventure.

XX. — LES ILLUMINÉS.

« Au temps que les bestes parloyent (il n'y ha pas trois jours), » dit Panurge, les tables entrèrent en danse. Les guéridons bavardaient, les chapeaux passaient la capriole, comme eût dit La Bruyère, les paniers eux-mêmes ne pouvaient garder le silence: j'en ai connu un dans lequel l'âme de Molière s'était réfugiée; il écrivait des comédies que nul directeur de théâtre ne voulut recevoir et se plaignait du mauvais goût de notre époque. Chacun se souvient de cette folie qui faisait tourner les tables et les têtes. Possession des nonnains au XVIIe siècle, convulsionnaires de Saint-Médard au XVIIIe, esprits frappeurs au XIXe: c'est à croire que la démence est la prérogative de l'homme. Tout le monde s'éprit de cette nouveauté, si nouvelle que Tertullien l'a condamnée en son temps, et l'on se mit en communication avec les morts. Il y eut des adeptes qui accusaient de matérialisme les personnes auxquelles il semblait singulier que les esprits ne pussent se manifester que dans des meubles. Je fus fort malmené quelquefois, mais la croyance ne me vint pas et je suis resté sceptique. Une secte nouvelle, celle des spirites, est issue de ces calembredaines; elle a ses fidèles, elle a ses photographes qui font le portrait des ombres et sont recueillis par la police correctionnelle (1); elle a son prophète, mort pour les petites gens comme vous et moi, mais, en réalité, vivant dans les espaces intermédiaires, et servant de truchement entre les initiés et la divinité. Beaucoup de lyrisme, peu de raisonnement, le besoin du merveilleux et une forte dose de crédulité suffisent pour avoir la foi. Quelques esprits d'élite furent troublés, Louis de Cormenin entre autres, qui, n'ayant jamais trompé, ne s'imaginait pas qu'on fût trompeur, et qui, momentanément, se laissa duper par une commère de province, à laquelle le *Dictionnaire de la conversation* avait révélé quelques mystères historiques dont elle avait pris sa table pour confidente. Théophile Gautier, qui avait de la tendance au surnaturel, n'était pas très rassuré, surtout après avoir lu le livre du marquis de Miriville (2). Flaubert levait les épaules et disait : « Malgré les peintures des vases grecs, on peut affirmer que le trépied de la Pythie à Delphes n'était autre qu'une table virante. » Un homme de science et de recherche, le chimiste Teyssier du Mottay, fut séduit ; il conférait avec l'âme des grands hommes, les interrogeait, admirait leurs réponses et y met-

(1) Voir dans la *Gazette des tribunaux* du 17 et 18 juin 1875, le procès d'un fabricant de photographies spirites ; c'est un document très curieux.

(2) *Pneumatologie : des Esprits et de leurs Manifestations fluidiques*, par le marquis [illegible]udes de Miriville, 1 vol. in-8° ; Paris, 1853.

tait une bonne foi que l'on ne pouvait soupçonner. L'éducation de l'âme continuait après la dissolution du corps; il en avait la preuve, car il avait évoqué Lavoisier, qui était au courant de toutes les découvertes de la chimie moderne. J'avais dit à Teyssier du Mottay : « Si j'avais interrogé Lavoisier, aurait-il été aussi instruit avec moi qu'avec vous? » Il m'avait répondu : « Mais certainement. » Il était donc convaincu. Il me demanda d'assister à ses expériences, et je me rendis un matin dans son immense laboratoire, au milieu duquel régnait un fourneau encombré de coupelles, de matras et de cornues. Dans un coin, un guéridon à trois pieds en bois d'érable, dont la tablette était engravée des lettres de l'alphabet et des dix premiers chiffres, pivotait sur son support. Une aiguille immobile, semblable à celle des marchands de macarons, servait d'indicateur aux esprits complaisans. Lorsque j'arrivai, Teyssier du Mottay était en conférence avec Frédéric le Grand, qui lui donnait des renseignemens sur les fusils à tige et les fusils à chambre, dont il convenait de munir les armées. Lorsque Frédéric eut terminé sa leçon, Teyssier me demanda avec qui je voulais m'entretenir : je nommai Michel-Ange. Le guéridon se souleva et deux fois frappa du pied : Pan! pan! Michel-Ange y mettait de la courtoisie et en langage de table répondait : Me voilà! Je causai longuement avec lui; la peinture était le fond de notre conversation; il écrivait Hingres et Delacroy; cette *h* et cet *y* m'étonnaient bien un peu, mais il ne fallait pas être vétilleux avec un si vieux mort; ce qu'il me dit sur l'art et les artistes de nos jours traînait depuis vingt ans dans les feuilletons et ne rappelait que des lieux-communs. A la sollicitation de Teyssier du Mottay, je m'assis devant le guéridon et j'y appliquai consciencieusement les mains, les doigts écartés et les pouces se touchant : « Vous verrez, ça va aller tout seul. » Ça n'allait pas du tout; au bout de vingt minutes, le guéridon n'était pas sorti de son mutisme naturel. Teyssier s'impatienta : « Vous ne savez pas vous y prendre. » Il se mit à ma place : « Qui voulez-vous? — Mahomet. » Pan! pan! L'âme du Prophète frétillait dans la table. Il répondait à mes questions avec la grâce d'un homme de grande tente, et je remarquai qu'il employait volontiers les expressions empruntées au vocabulaire fourriériste, ce qui prouvait qu'en effet les morts se tiennent au courant des choses d'ici-bas ou simplement que Teyssier avait jeté un coup d'œil du côté du phalanstère. Je demandai à Mahomet pourquoi les pèlerins doivent enterrer les rognures de leurs ongles et de leurs cheveux dans la vallée de Ména; l'explication fut peu orthodoxe. Je dis : « Je voudrais adresser au Prophète, sur qui soient les bénédictions de Dieu! une question touchant à des choses mystérieuses, mais je ne voudrais la formuler que si d'avance il consent à y répondre. — Pan! pan! — Mahomet était bon apôtre et promettait

de satisfaire ma curiosité. Je dis alors : *Etneîm ou etneîm youbkou kem?* Mahomet resta coi; j'insistai. Le pauvre guéridon ne savait de quel côté tourner; je ne voulus pas en avoir le démenti; trois fois de suite je répétai la phrase; le guéridon se balança avec accablement et continua à se taire. J'avais dit : « Deux et deux, combien cela fait-il? » Mahomet ne put répondre : « *Arba* (quatre). » J'arrêtai l'expérience. Teyssier du Mottay ne savait comment expliquer cet incident, qui s'était peut-être produit pour me punir de mon incrédulité. Homme de peu de foi, pourquoi doutez-vous? Quant à lui, sa conviction était absolue, et il donnait ingénûment à la table une impulsion qu'il en croyait recevoir. Cette aventure me valut une fâcheuse réputation dans le monde des spirites, où je fus considéré comme un être sans principes, dont la présence paralysait la manifestation des âmes évoquées. J'étais anathème : les adeptes et les tables se taisaient à mon approche.

Gérard de Nerval ne partageait pas les préventions de ces illuminés; il avait découvert chez moi une ménagère pivotante à trois plateaux superposés, faite sous Louis XVI, et qui avait appartenu à ma grand'mère; les esprits aimaient ce meuble de salle à manger, ils y logeaient et y prononçaient des discours. La douce folie de Gérard s'en réjouissait et je me gardais bien de n'être pas de son avis. Le personnage qu'il appelait et qui ne manquait jamais d'accourir était Adam; non pas l'Adam de l'aurore du monde, immaculé, marchant dans le paradis, mais l'Adam prévaricateur, chassé du jardin de délices, tombé sur la montagne de Sérenbid, se désespérant et recevant de Dieu, en guise de consolation, le livre de la kabbale à l'aide duquel Moïse, Josué, Hélie et Jésus ont fait leurs miracles. Or, ce livre est perdu; Toth hiérogrammate est le dernier qui en ait eu connaissance et c'est pourquoi il est devenu immortel. Il s'agissait de le faire dicter à Adam, qui s'y prêtait avec plus de bon vouloir que de clarté. J'aidais Gérard, que j'aimais beaucoup et dont l'étrangeté pénétrée de démence m'intéressait. Il savait que j'avais un peu étudié la kabbale et me croyait initié. Nous commencions par des objurgations, car il était important que les esprits inférieurs ne vinssent pas troubler les confidences du père des hommes. Gérard de Nerval, tourné vers l'est, dans la direction du pays des Hémiarites, où fut enterré le bâton des patriarches, criait d'une voix lamentable et je répétais après lui : « Va-t'en, Lilith! laisse nous, Nahéma! — Non, Molock! non, tu n'auras pas nos enfans à dévorer! » Une fois, pour mieux neutraliser le mauvais vouloir des larves et des homoncules, il avait apporté de l'*assa fœtida;* Rabelais eût dit : « Ça puait bien comme cinq cents charretées de diables, » et la maison fut empestée. Dans les grandes circonstances, Gérard dansait la danse de Dercéto, qui fut l'Astarté pisciforme; pour

être liturgique j'aurais dû lui faire vis-à-vis et danser la danse de Dag, qui était le dragon à queue de serpent; mais j'y étais malhabile. Un jour, Gérard en exécutant le pas d'exaltation de Dercéto vers Tanit qui est la lune, se heurta la tête contre l'angle d'une bibliothèque; cette contusion modéra ses élans de chorégraphie mystique.

Gérard s'appelait en réalité Labrunie et avait pris le pseudonyme de Nerval, qu'il a rendu célèbre. Il était fou; sa folie intermittente lui laissait, dans les momens de calme, une véritable originalité et bien du décousu dans l'existence. Lorsque la crise, devenant aiguë, le rendait dangereux aux autres et à lui-même, on le transportait à Passy, dans l'ancienne maison du duc de Penthièvre qui est aujourd'hui une maison de santé dirigée par le docteur Blanche; Gérard y trouvait une hospitalité prévoyante et les soins d'une amitié qui ne s'est jamais démentie. Ses accès, qui tantôt le déprimaient jusqu'au coma et tantôt le surexcitaient jusqu'à la fureur ne duraient guère plus de six mois; il en sortait lentement, comme un homme mal éveillé qui est encore sous l'impression du rêve. Bien souvent j'ai été le voir dans l'asile où on lui rendait la raison; un jour, il me dit : « C'est aimable à vous de venir; ce pauvre Blanche est fou; il croit qu'il est à la tête d'une maison de santé et nous faisons semblant d'être des aliénés pour lui être agréables; vous allez me remplacer parce qu'il faut que j'aille demain matin à Chantilly épouser Mme de Feuchères. » Mme de Feuchères, on se le rappelle, avait été liée avec le dernier prince de la maison de Condé et surtout avec un jeune peintre que l'on nommait Ladurner et qui partit pour la Russie vers 1831. Une autre fois, et pendant une autre crise, Gérard avait découvert dans le pavillon qu'il habitait un aliéné qui offrait un cas de pathologie mentale très curieux. C'était un absorbé avec impulsion à la pyromanie. Il ne disait jamais un mot, et refusait toute nourriture; pendant six mois le docteur Blanche l'alimenta à l'aide de la sonde œsophagique. Gérard s'était imaginé que son compagnon était gelé et disait : « Il est comme cela depuis le passage de la Bérésina; Blanche m'a chargé de le dégeler. » Alors il frottait son nez contre celui de ce malheureux et lui soufflait son haleine chaude au visage. L'aliéné se reculait un peu, faisait : « P'hou! » mais ne résistait pas. Cela dura jusqu'au jour où l'absorbé voulut étrangler Gérard, qui renonça à combattre la congélation. Il avait tracé sur une feuille de papier des dessins très compliqués qu'il avait coloriés avec des sucs de fleurs et auxquels il avait ajouté des notes explicatives. Ce dessin, que je garde précieusement et qui est le plus curieux spécimen d'iconographie démente que je connaisse, ce dessin était destiné à dévoiler et à commenter ses idées cosmogoniques. C'est un mélange de littérature, de magie et de kabbale qui est indéchiffrable. Tout gravite autour d'une femme géante, nimbée de sept-

étoiles, qui appuie ses pieds sur le globe, où rampe le dragon, et qui symbolise à la fois Diane, sainte Rosalie et Jenny Colon. Cette confusion était devenue naturelle chez Gérard, pour qui le souvenir de Jenny Colon avait pris les proportions d'une hallucination permanente. On a dit que l'amour toujours dédaigné qu'il éprouva pour elle l'avait conduit d'abord à la ruine et ensuite à la folie. Ceci est une légende, et comme c'est Nerval lui-même qui l'a créée, il n'est pas surprenant qu'elle ait été adoptée et répétée par ses amis, dont le nombre fut considérable, car il était affable et d'un commerce sûr. La vérité est plus simple et l'on peut dire qu'elle est exclusivement physiologique.

Gérard de Nerval n'a jamais été indemne du cerveau; lorsqu'il suivait, en qualité d'externe libre, les cours de seconde et de rhétorique au collège Charlemagne, il se rendait parfois dans l'île Louviers, qui existait encore, et qui était couverte de chantiers. A l'aide des bûches et des cotrets, il s'y construisait une hutte dans laquelle il vivait plusieurs jours de suite, allant acheter sa nourriture chez les fruitières du voisinage, et courant le long des piles de bois, sans en être empêché par les ouvriers, auxquels il « payait à boire. » Plus tard, il partagea l'existence d'Arsène Houssaye, de Camille Rogier, de Théophile Gautier dans la vieille maison de l'impasse du Doyenné; cette période de sa vie, il l'a racontée sous le titre de : *la Bohême galante*. Un jour, au coucher de soleil, à Montmartre, sur la terrasse d'une maison à l'italienne, il vit une apparition et entendit une voix qui l'appelait. Il s'élança, tomba et resta évanoui du choc, qui aurait pu le tuer. On le conduisit chez le docteur Blanche; ce fut son premier accès caractérisé: hallucinations du sens de l'ouïe et du sens de la vue. Dès lors son âme ne lui offrit plus aucune sécurité; elle s'endormait, s'égarait, se réveillait au hasard des impulsions d'un système nerveux mal équilibré. Ce petit homme inculte, auquel nous n'avons connu qu'un aspect délabré, eut ses jours d'élégance. Il avait hérité d'une cinquantaine de mille francs; il eut des gants jaunes et des vêtemens de raffiné. Il s'était épris de Jenny Colon, actrice blanche, grassouillette, à chevelure d'un blond douteux, de distinction peu apparente, qui eut quelques succès sur les scènes du Vaudeville et de l'Opéra-Comique. Il l'adora, mais à distance, comme les nerveux atteints d'érotomanie, don Quichotte de l'aliénation paisible, auquel suffit la contemplation de l'être aimé. Il avait loué une stalle d'orchestre permanente au théâtre où jouait cette Dulcinée, dont le Toboso n'était pas un royaume inaccessible. Chaque soir, il lui envoyait un bouquet de chez Mlle Prévost, la fleuriste en renom; pour mieux la voir, il achetait toute sorte de lorgnettes; pour mieux l'applaudir, il avait des cannes richement montées, dont il frappait le plancher à coups redoublés. Je disais à Théophile Gautier : « Comment

s'est ruiné Gérard? » Il me répondit : « En faisant des excès de cannes et des débauches de lorgnettes. » En outre, ayant découvert chez un marchand de bric-à-brac, un très beau lit renaissance, il en avait fait l'acquisition, pensant que peut-être un jour Jenny Colon y reposerait. Pour loger ce lit, il loua un appartement qu'il meubla de vieux bahuts, de chaises gothiques, de stalles épiscopales, de prie-Dieu moyen âge. Quand la misère vint, les meubles furent vendus l'un après l'autre, seul le lit fut conservé; pour le remiser Gérard loua d'abord un appartement plus petit, puis une chambre, enfin un grenier. Ce lit seul lui assurait un asile. Lorsque le lit s'en alla chez un brocanteur, Gérard devint errant. Il passait la nuit sur un banc, aux Halles, dans le cabaret de Paul Niquet et dans ces maisons sur lesquelles on lit : « Ici on loge à la nuit. » La police des garnis le connut. Un jour, sur le boulevard, au coin de la rue de la Michodière, Gérard était arrêté à causer avec deux ou trois de ses amis. Un sergent de ville s'approcha et lui demanda ses papiers. Où travaillait-il? Partout; chez Gautier, chez moi, dans les cafés borgnes, où il ne lui déplaisait pas d'aller, sous les arbres des Tuileries, aux bibliothèques publiques, dans les cabinets de lecture, sous les portes cochères, partout enfin, excepté dans son domicile, car il n'en avait pas. Il écrivait sur des bouts de papier, sur des dos d'enveloppe, sur des bandes de journal, à l'encre, au crayon; ses manuscrits suffisaient à démontrer son instabilité mentale. Son talent n'en était pas moins très fin, très vif, avec une fleur de distinction qui jamais n'y fait défaut.

Dès qu'il cessa de voir Jenny Colon, elle devint pour lui une sorte d'apparition interne avec laquelle il vécut. Troublé par ses idées de kabbale et de magie, il la confondit avec les déesses, avec les saintes, avec les étoiles; un jour, il s'avisa qu'elle ne pouvait être que l'incarnation de sainte Thérèse. Eut-elle connaissance de l'amour extatique dont Gérard avait chastement brûlé pour elle? Longtemps après, un soir, à Bruxelles, Théophile Gautier lui en parla; elle répondit : « Je l'ai vu une seule fois, lorsqu'il est venu m'offrir d'écrire pour moi un opéra, *la Reine de Saba*, dont Meyerbeer devait faire la musique; je recevais ses bouquets sans trop savoir d'où ils venaient; j'ai entendu bavarder de cette histoire dans les coulisses, je n'y ai pas attaché d'importance. Ne m'accusez pas de l'avoir fait souffrir : quand celui qui aime reste muet, celle qui est aimée devient sourde. Dites à votre ami que je suis innocente du mal qu'on m'attribue. » Gautier, de qui je tiens l'anecdote, raconta cette conversation à Gérard. Sa réponse fut étrange : « A quoi cela aurait-il servi qu'elle m'aimât? » Puis il récita en allemand la strophe d'Henri Heine : « Celui qui aime sans espoir pour la seconde fois est un fou; moi je suis ce fou. Le ciel, le soleil, les étoiles en

rient. Moi aussi j'en ris, j'en ris et j'en meurs! » Gautier ajoutait : « Il a toujours été fou. » C'est mon avis et c'est aussi l'avis des aliénistes.

En décembre 1854, il ne fut pas difficile de constater que les symptômes de folie reparaissaient. Gérard devenait incohérent; la kabbale et le dogme de l'immaculée conception se heurtaient dans sa tête et produisaient des idées où le délire dominait. Lui, si doux, si enfantin d'habitude, il avait des accès de méchanceté, il les prévoyait et sentait qu'il n'était plus le maître de les dompter. On avait essayé de le ramener chez le docteur Blanche, où l'accueil le meilleur l'attendait toujours; il s'échappa et disparut pendant deux semaines. Où alla-t-il? On ne le sut pas; nous apprîmes plus tard qu'à cette époque, il avait été vu à Creil, où il était resté deux jours dans « un bouchon » fréquenté par les ouvriers. Quand il revint, il était d'attitude plus calme; cependant on lui enleva un couteau, — un couteau de treize sous, — à manche en os, à lame droite, effilée, à virole, qui était une arme dangereuse et dont il avait menacé un de ses amis. Dès qu'il avait quelque argent, il parcourait les quais, fouillant les boîtes des marchands de méreaux et de médailles; il achetait toutes les monnaies qu'il découvrait au type de Nerva, disant qu'il ne voulait pas que les portraits d'un de ses ancêtres traînassent dans le commerce. L'argent ne lui fit jamais complètement défaut; dans trois endroits, il était toujours certain d'en trouver; de plus, comme il était discret et qu'il ne demandait jamais plus de vingt francs à la fois, il n'avait pas de refus à redouter. La dernière fois que je le vis, ce fut le samedi 20 janvier 1855. La neige couvrait Paris, qui était lugubre. Théophile Gautier était venu au bureau de la *Revue de Paris* pour causer avec nous du *Capitaine Fracasse*, qu'il avait alors quelque velléité de commencer. Gérard entra; il portait un habit noir si chétif que j'eus le frisson en le voyant. Je lui dis : « Vous êtes bien peu vêtu pour affronter un froid pareil. » Il me répondit : « Mais non, j'ai deux chemises; rien n'est plus chaud. » Gautier, que sa qualité de vieil ami de collège et de lettres autorisait à avoir plus de franc-parler que moi, lui dit : « Il tombe des pleurésies et il souffle des angines; il y a ici des gens qui ont plusieurs paletots et qui seraient enchantés de t'en prêter un jusqu'à ton dernier jour. » Gérard répliqua : « Non, le froid est tonique; les Lapons ne sont jamais malades. » Il nous parla de Foulques de Nerva, dont il voulait écrire l'histoire parce qu'il en descendait. Du reste, les mâles de sa famille étaient reconnaissables à ce fait surnaturel qu'ils naissaient avec le tétragramme de Salomon tracé sur la poitrine, un peu au-dessous du cœur. Puis, brisant tout à coup la conversation, il me dit : « J'ai acheté un objet très rare; mais les marchands sont si

bêtes qu'ils ne savent même pas ce qu'ils vendent; je vais vous le montrer : c'est la ceinture que portait Mme de Maintenon quand elle faisait jouer *Esther* à Saint-Cyr. » En dépliant avec soin un papier fripé, il en tira un cordon de tablier de cuisine, cordon étroit, en fil écru, assez résistant et qui paraissait neuf. Gautier et moi, nous échangeâmes un coup d'œil et je répondis : « En effet, c'est très curieux. » Nous sortîmes tous les trois; le temps était dur; la roue des voitures geignait en écrasant la neige accumulée. Gautier dit : « Gérard, viens dîner avec moi, je te ferai manger un risotto. » Gérard refusa; je lui dis : « Il fait bien froid; j'ai une chambre pour vous à la maison. » Il tira de sa poche une pièce de vingt francs qu'on venait de lui donner, que je vois encore, — c'était un Louis XVIII habillé, de 1814, — et me répondit : « Merci, je n'ai besoin de rien, j'ai ma semaine. » Et redoutant notre insistance, il nous quitta. Je ne le revis que dans la salle intérieure de la Morgue, couché nu sous un couvercle de zinc.

Le vendredi 26 janvier, de très bonne heure, on vint m'avertir de la part de Théophile Gautier que Gérard avait été trouvé pendu rue de la Vieille-Lanterne. Un commissaire de police nommé Blanchet, qui avait été pion de garde aux arrêts du collège Saint-Louis, lorsque je m'en évadai, avait fait enlever le corps et avait envoyé chercher Gautier et Arsène Houssaye pour constater l'identité. Gautier, qui avait une vive affection pour Gérard, était extrêmement ému. Le cadavre avait été transporté à la Morgue; je pus l'y voir. Le pauvre Gérard était étendu sur le dos, les yeux fermés, la langue affleurant les lèvres entr'ouvertes, les doigts des mains infléchis en dedans, le visage calme, la tête légèrement inclinée sur l'épaule gauche, la pointe des pieds très en dehors. Nulle trace de violence, nulle ecchymose, nulle contusion; autour du cou un sillon plutôt brun que rouge indiquait la pression du cordon, du cordon de tablier de cuisine qu'il m'avait montré six jours auparavant et que sa folie prenait pour la ceinture de la marquise de Maintenon. Le doute n'était pas possible, Gérard s'était suicidé; l'hypothèse d'un meurtre ne fut admise ni par le commissaire de police, ni par les hommes fort experts de la Morgue, ni par le médecin légiste qui examina le corps. Le mot d'assassinat fut cependant immédiatement prononcé, mais dans des circonstances particulières qu'il faut rappeler pour lui enlever l'importance qu'on lui a donnée. Lorsque l'on alla commander le service religieux à Notre-Dame, ce fut un cas de conscience de déclarer que le corps pour lequel on réclamait les prières de l'église était celui d'un suicidé. Le vicaire de service à la sacristie demanda des détails. Il les écouta attentivement et dit : « Quelqu'un a-t-il vu ce malheureux se pendre? — Non, personne. — Alors, reprit-il, notre devoir est de supposer qu'il a été victime

d'un crime. » L'enterrement eut lieu le 30 janvier; la foule y était grande. Gautier, souffrant d'un abcès à la gorge, était venu, la tête enveloppée d'un châle jaune qui faisait ressortir la pâleur de son visage décomposé par la douleur.

A cette époque, bien des bruits ont couru que la crédulité publique accepta sans contrôle; récemment on a essayé de les faire revivre et l'on a dit que Gérard avait été tué, dépouillé par des malfaiteurs qui avaient accroché son cadavre à une grille pour faire croire à un suicide. C'est une erreur; Gérard s'est pendu; il s'est pendu parce qu'il était fou et qu'il n'y a pas un fou, si tranquille, si apaisé, si « gai » qu'il soit, qui, sous une impulsion que l'on ne peut prévoir, ne cherche à se donner la mort. C'est là un fait que la science aliéniste ne permet pas de nier. Une enquête a été faite; on a reconstitué l'emploi de la soirée et de la nuit de Gérard jusqu'à trois heures du matin; cette enquête a été résumée dans un rapport que l'on a eu raison de ne pas divulguer; j'ai eu ce rapport entre les mains, treize ans plus tard; il a été détruit lors des incendies allumés par la Commune. L'enquête prenait Gérard à cinq heures et demi du soir, dans un cabaret des Halles, où il dîna; au cours de la soirée, il fut vu dans trois maisons différentes; vers deux heures du matin, il échangea quelques paroles avec une ronde de police qui traversait la place Baudoyer. Il était vêtu de l'habit noir que je lui avais vu, portait deux chemises l'une sur l'autre et était coiffé d'un chapeau de haute forme. Cette nuit-là, il a gelé à dix-huit degrés; la fatigue le prit, et, pour dormir, il se rendit rue de la Vieille-Lanterne, où il connaissait un garni dans lequel il pouvait coucher : droit à la paille, dix centimes.

La rue de la Vieille-Lanterne, aujourd'hui détruite, était une ruelle du moyen âge semblable à celles qui longent les murailles de Saint-Jean-d'Acre. C'était un ruisseau à ciel ouvert, prenant naissance à la rue de la Planche-Mibray, se creusant et restant en contrebas de la rue de la Tuerie, par laquelle elle communiquait avec la place du Châtelet, à l'aide d'un escalier de six marches. Sur l'escalier un corbeau apprivoisé se tenait tout le jour et disait : J'ai soif! Un égout partant du marché de Saint-Jacques-la-Boucherie et se dégorgeant dans la Seine au quai de Gesvres s'ouvrait dans la rue de la Vieille-Lanterne par deux poternes, l'une à droite, l'autre à gauche, se faisant face et fermées par une forte grille en fer. C'était un lieu sinistre d'aspect, à la fois sentine et coupe-gorge; en 1848, un des chefs de l'insurrection de juin y avait établi son quartier-général. Au-dessus de la baie formée par les murailles rapprochées, on apercevait la Victoire dorée de la colonne du Châtelet, qui apparaissait comme une divinité s'envolant hors de cette fosse. Dans toute la rue une seule maison : cabaret, bouge et garni. Gérard de

Nerval frappa à la porte vers trois heures du matin; les gens dormaient, engourdis dans la chaleur; dehors le froid était terrible : Longtemps, — pendant plus d'un quart d'heure, disait le rapport, — Gérard heurta; la porte inhospitalière resta close; nul ne consentit à se déranger pour ouvrir au pauvre homme qui fuyait l'obscurité glaciale et dont la lassitude appelait le sommeil. Il se découragea; il alla s'asseoir sur l'escalier que dominait la rue de la Tuerie; probablement il s'y endormit. Que se passa-t-il en lui lorsqu'il se réveilla? Il a emporté son secret. Une vision lui montra-t-elle sa misère, son affaiblissement, l'instabilité de son existence toujours menacée par la folie et par la pauvreté, et alors se résolut-il à en finir? Sa surexcitation intellectuelle lui fit-elle apercevoir, à l'issue de cette vie, les félicités que la magie promet à ses adeptes? implora-t-il Trismégiste? évoqua-t-il l'âme universelle dans laquelle il voulait s'absorber? Je l'ignore. Il prit son cordon, l'attacha au barreau transversal de la grille, y passa le cou, rabattit son chapeau sur ses yeux et se laissa aller. L'extrémité de ses pieds rasait le pavé. La mort, ou du moins la syncope, dut être très rapide, car nulle crispation n'avait déformé le visage. Un phénomène physiologique constaté démontra que la mort avait eu lieu par strangulation. Un chiffonnier l'aperçut au moment où le jour commençait à paraître et alla prévenir le commissaire de police. Dans les poches du vêtement on trouva des papiers d'identité et les deux sous qu'il avait conservés pour dormir à l'abri.

Malgré sa vie vagabonde, sans but et sans mesure, Gérard de Nerval était un homme d'une délicatesse rare; c'est pour lui que semble avoir été écrite la phrase de Diderot : « C'était une âme charmante. » Quand la folie se reposait de lui, elle ne lui laissait qu'une rêverie dont l'expression était touchante. Même dans son état mental le plus parfait, c'était un illuminé. S'il n'avait mis fin à son existence, il serait sans doute devenu un paralysé général; déjà les idées de grandeur l'avaient saisi; il parlait des châteaux qu'il voulait se faire bâtir à Ermenonville il s'enquérait du prix du domaine de Mortefontaine; et, une quinzaine de jours avant sa mort, il me disait que les infirmiers de la maison du docteur Blanche étaient émerveillés de sa beauté lorsqu'ils le mettaient au bain. Monomanie des grandeurs, orgueil de soi-même, ce sont là les prodromes de la paralysie générale. Le jour où Eugène Forcade m'a expliqué une opération de bourse qui devait lui rapporter sept millions en vingt-quatre heures, j'ai compris qu'il était perdu. Né le 21 mai 1808, Gérard n'avait pas encore quarante-sept ans lorsqu'il mourut; il en paraissait plus de soixante, tant son mal et l'existence disloquée qui en était la conséquence l'avaient harassé. Timide et déférent dans ses jours de calme, il était hardi,

agressif et parfois querelleur, lorsque son âme oscillait sans rencontrer de point d'appui. Un jour il arriva très courroucé chez Gautier : « Adieu, je pars pour Guernesey et je vais dire son fait à Hugo; il nous a déshonorés et je viens de m'en apercevoir. » Rien ne l'apaisa. « Hier, j'ai relu *le Pas d'armes du roi Jean;* il y dit :

Force aieules
Portant gueules
Sur azur.

Ne sait-il donc pas qu'en blason, si ce n'est dans les armes à enquérir, il est interdit de placer émail sur émail, métal sur métal, fourrure sur fourrure? C'est une honte pour l'école romantique. Dès que j'aurai réuni trois cents francs, je m'embarque à Granville et je vais provoquer cet Olympio. » Les trois cents francs ne se trouvèrent pas et Gérard oublia sa colère.

Gérard avait laissé une partie de ses papiers chez le docteur Blanche; Arsène Houssaye, Gautier et moi nous les examinâmes, afin de reconnaître s'il y avait lieu d'en publier quelques-uns. C'était un fatras qui ne contenait rien d'inédit: des vers pour *Piquillo*, des fragmens d'articles parus dans la *Revue des Deux Mondes*, dans *l'Artiste*, et le manuscrit des *Nuits du Ramadan*, roman oriental que *le National* avait inséré en 1850. Nous fûmes très surpris en constatant qu'un tiers du manuscrit environ n'était pas de l'écriture de Gérard, mais bien de celle de Francis Wey. Gérard ne parvenait que difficilement à remplir sa tâche quotidienne, car il faisait les feuilletons au fur et à mesure des exigences du journal. Il parla de son embarras à Francis Wey, qui se mit à sa disposition avec une complaisance et une discrétion absolues. Donner son argent, c'est facile; mais donner son travail, n'en retirer ni le bénéfice matériel, ni le bénéfice moral, c'est là un fait rare que nous aurions toujours ignoré si l'original même des *Nuits du Ramadan* n'avait passé sous nos yeux; ce fait m'a paru trop honorable pour n'être pas dévoilé (1). Gérard de Nerval a beaucoup produit, avec les intermittences que lui imposait sa maladie, mais dans ses œuvres il en est une qui a une valeur exceptionnelle, et cette valeur est exclusivement scientifique. Dans les deux mois qui précédèrent sa mort, il a écrit une nouvelle intitulée : *Aurélia, ou le Rêve et la Vie*, qui est une sorte de testament légué aux méditations des aliénistes. C'est la folie prise sur le fait, racontée par un fou dans un moment lucide; c'est une confession sincère où la génération des conceptions délirantes

(1) Francis Wey est mort à Paris, le 9 mars 1882, à l'âge de soixante-neuf ans.

est expliquée avec une clarté extraordinaire. Dans la folie, surtout dans la folie absorbante qui fut souvent le cas de Gérard, les drames les plus extravagans se nouent, s'enchevêtrent, mêlant le rêve à la réalité, décomposant les sentimens pour en faire des sensations, prenant les idées pour des actes, et arrivent à un degré d'acuité si intense que l'on ne peut comprendre que l'âme ne succombe pas aux émotions qui l'assaillent. Ces drames, dont le malade a seul conscience et que nul n'est assez habile pour deviner, Gérard les a mis en lumière. Tout aliéniste qui voudra connaître les modes de production des phénomènes morbides dont le cerveau des fous est travaillé devra étudier ce livre. C'est une analyse psychologique de premier ordre; c'est mieux que cela : c'est l'autopsie d'une âme qui ne s'appartient plus, c'est la dissection des fantômes qui la tourmentent, c'est la cristallisation du nuage, la prise de possession de l'insaisissable. J'ai lu plus d'un livre par lequel le mystère de la folie peut être pénétré, les *Dialogues* de Jean-Jacques Rousseau, les *Reliquiæ* du docteur Charles Lefebvre, *ma Loi d'avenir*, testament de Claire Desmare, une saint-simonienne qui, en 1832, se tua avec son amant; mais nul n'est comparable à ce petit volume où la pathologie mentale trouvera des notions précises qui parfois lui font défaut. Ce n'est pas une œuvre d'imagination : c'est l'imagination elle-même qui apparaît et se montre au milieu des troubles où elle perd sa conscience et sa responsabilité.

Gérard n'est pas le seul qui, dans le monde des lettres, soit parti en dérive; sans parler d'Armand Barthet, l'auteur du *Moineau de Lesbie*, que Charenton recueillit et que je n'ai pas côtoyé, je me souviens de Paul Deltuf, dont le talent fin, concentré, un peu froid, n'était pas pour plaire à la foule, mais était goûté des délicats. Il était petit, assez triste, avec une figure maigrelette et de jolis yeux noirs dont parfois l'expression était navrante. Il boitait, en semblait humilié et n'essayait même pas de dissimuler sa claudication, qui était excessive. Il avait quelque aisance. Une quinzaine de mille livres de rentes, — disait-on, — lui permettaient de développer ses aptitudes à loisir. Il était ambitieux et rêvait des succès littéraires que son imagination, trop réservée, ne faisait pas prévoir. Il aimait la gloire, mais il aimait aussi l'amour. Le pauvre garçon tomba mal. Il y a d'admirables flacons qui contiennent des poisons subtils : « Rustighello! tu te garderas de toucher au flacon d'or! » — Il y toucha. Quel rêve! rencontrer du même coup une femme qui est un « ange » et un ami intelligent, expert aux choses de la spéculation; gravir du même pas l'échelle qui mène au septième ciel et l'escalier du temple de Plutus; être aimé, riche et sur le point de devenir célèbre! Qu'importe une jambe plus courte que l'autre? quand on a des ailes, on peut boiter impunément. Au bout de peu de temps, il était

ruiné et mis à la porte. La sirène de l'agiotage avait chanté d'une si douce voix que Paul Deltuf s'était laissé dévorer. Il comprit que l'on s'était moqué de lui, que l'amour n'avait été qu'un appât où il mordit pendant qu'on le dévalisait; sa colère et sa douleur furent vives. Il se vengea et écrivit *les Pigeons de la Bourse*; ce n'est pas un roman, c'est son histoire; si on levait les masques, on nommerait les personnages. Le choc avait été trop rude pour Deltuf et trop inattendu; perdre tout à la fois : les illusions et la fortune; rester seul en face de la pauvreté possible, ne plus trouver en soi que des sentimens lacérés, ne garder que l'amertume du souvenir, mesurer la profondeur de la chausse-trape où l'on s'est précipité avec ardeur, c'est pour ébranler les natures les plus résistantes, et celle de ce malheureux était débile. La vie lui devint insupportable; il s'imagina que l'on se moquait de lui, sa claudication lui fut odieuse, le bruit de sa canne sur le pavé sonnait en lui comme la perpétuelle ironie du sort. Il voulut forcer le monde à reconnaître sa supériorité et lui prouver que le roman n'ayant été qu'une fantaisie de sa jeunesse, il portait les facultés des historiens; il écrivit une *Histoire de Machiavel* que personne ne lut. Son trouble augmenta; il voulut dévoiler les origines mêmes du moyen âge; les héros primitifs l'attirèrent; il dépouilla les textes, et, après tant d'autres, s'ingénia à dresser les statues d'Attila et de Théodoric de Vérone. Sa tête se dérangea tout à fait; des idées de grandeur l'assaillirent; parfois il voulait se tuer, il écrivait à ses amis : « Adieu! je vais mourir! » Parfois, toute fortune lui était acquise, et il écrivait : « Viens vite, j'ai trois millions à ta disposition. » Il prenait un rasoir pour décapiter des portraits. Il devenait dangereux : on le transporta à Clermont, dans l'asile dirigé par les frères Labitte; la paralysie générale l'envahissait, il s'affaissa dans la vie végétative et mourut. Est-il devenu fou parce qu'il a été ruiné? s'est-il ruiné parce qu'il était déjà atteint de la monomanie des richesses et qu'il a demandé à l'agiotage ce que l'on ne doit exiger que du travail? Je sais bien ce que l'aliénisme répondrait, mais je ne suis pas aliéniste. Je me figure que s'il eût continué sa vie laborieuse, s'il n'eût pas tenté le sort, il eût échappé à la ruine, à la déception, à la folie et à l'internement dans la triste maison où la mort le délivra.

J'avais connu Deltuf par l'entremise de Gustave Flaubert, qui appréciait son talent. Il n'y avait rien de commun ni dans leur façon de concevoir ni dans leur manière d'exécuter; néanmoins ils s'étaient attachés l'un à l'autre par ces liens mystérieux qui rapprochent souvent les natures les plus disparates. Flaubert s'était enfin décidé à avoir un domicile à Paris, et il avait loué, boulevard du Temple,

dans une maison bâtie sur l'emplacement de celle où Fieschi dressa la machine infernale, un appartement dans lequel il passait six mois de l'année. Nous étions en 1856; rien n'était changé au régime intérieur de la France; la presse se débattait toujours sous le décret du 17 février 1852; les avertissemens n'étaient point ménagés aux recueils périodiques, la *Revue de Paris* en savait quelque chose. Louis de Cormenin, marié depuis le mois de mars 1854, semblait ne plus s'occuper que platoniquement de littérature. Flaubert travaillait aux derniers chapitres de *Madame Bovary;* Bouilhet venait d'achever *Madame de Montarcy*, son premier drame en vers; Théophile Gautier faisait le feuilleton dramatique du *Moniteur* et continuait à parler du *Capitaine Fracasse*. Nous étions en relations constantes, nous voyant souvent au cours de la semaine et nous retrouvant tous les dimanches, sous la présidence d'une femme charmante, à une table autour de laquelle j'ai vu souvent Eugène Delacroix, Henri Monnier, Chenavard, le peintre Ricard, Auguste Préault, sans compter quelques écrivains encore vivans et un compositeur d'un grand talent, qui est actuellement membre de l'Institut. Nous avons passé là des heures heureuses et libres qui furent comme les dernières vibrations de notre jeunesse. On causait de bien des choses quelquefois trop frivoles et parfois trop sérieuses; comme l'oncle Toby, chacun avait son dada. Celui de Gautier, de Flaubert et de Bouilhet était le même : l'art pour l'art. Souvent j'ai été traité de barbare sans me trouver offensé. Là on prêchait, — et on prêchait d'exemple, — la prédominance de l'artiste sur l'homme, et lorsque j'osais dire que c'était le bon moyen de ne faire que de l'ornementation, on m'appelait : « bureaucrate, » ce qui était une grosse injure. — Nul ne doit en littérature dévoiler ses sentimens; si un roman laisse transparaître les opinions de l'auteur, le roman n'est bon qu'à jeter au feu; créature impersonnelle, l'écrivain se substitue à ses personnages, pense et agit comme eux, sous peine de ne pas savoir son métier. C'est par les contrastes que l'on parvient à la force descriptive; pour bien raconter un bon dîner, il est utile d'avoir faim, et pour décrire la chaleur du Sahara, il n'est pas mauvais de grelotter. Rien de ce qui sort de l'imagination n'est excessif, puisqu'une conception a la valeur d'un fait; le sujet d'une œuvre d'art, quel qu'il soit, est insignifiant, l'exécution seule est importante; bien peindre un colimaçon rampant sur un chou, bien peindre Apollon contemplant Vénus, c'est tout un. Que faut-il pour être un écrivain de choix? Suivre une comparaison, éviter les phrases toutes faites, n'employer qu'à la dernière extrémité les verbes auxiliaires, rechercher les mots qui font image; il est beau de dire : « Sa chevelure se crespelait d'or; » il est vulgaire d'écrire : « Ses cheveux blonds étaient ondulés. » De

temps en temps, afin « d'épater les bourgeois, » il est bon de faire usage de mots rares; ainsi, dans un portrait de femme, il pourrait y avoir congruité à introduire une phrase dans le genre de celle-ci : « Sa taroupe soyeuse et ses sourcils murzuphlisés augmentaient la fulguration de son regard. » Le galbe des phrases doit être net et la couleur doit en être truculente; quant à ce que les phrases expriment, il serait patibulaire de s'en préoccuper. Avoir des idées en poésie, c'est prendre un vase d'or pour y faire cuire des citrouilles. Il faut être païen et n'adorer que la forme. — Et l'on citait avec admiration le cardinal Bembo, qui faisait lire son bréviaire par son camérier pour ne pas gâter sa latinité.

Ces paradoxes, qui avaient la valeur d'un lieu-commun, semblaient des articles de foi : hérétique qui ne s'y soumet; j'étais hérétique et depuis longtemps j'avais renoncé à ce genre de discussion dont je connaissais la stérilité. Il n'y a pas de doctrine en art, il n'y a que des tempéramens; j'admire la beauté partout où je la rencontre et je sais que les systèmes sont la résultante des défauts et des qualités de celui qui les promulgue. J'écoutais, le plus souvent en silence, et je battais des mains, lorsque Gautier, s'échauffant, disait : « Mes vers sont des cavaliers d'or qui galopent sur un pont d'airain. » Flaubert disait à Gautier : « Que penses-tu de Molière? » Gautier répondait : « Comme tapissier, il avait peut-être quelque mérite; mais comme poète, ce Poquelin est un pleutre que nous aurions sifflé s'il s'était produit en 1830. » Flaubert regimbait et disait : « Je te trouve sévère, il a fait de belles choses. » Gautier prenait un air tragique en répliquant : « Que l'on ne me parle point de ce compagnon; il a fait des cacophonies d'images qui méritent la corde. O Flaubert! comment, toi, qui passes pour avoir quelque orthographe, peux-tu supporter la turpitude que voici :

> Et par un doux hymen, couronner en Valère
> La flamme d'un amant généreux et sincère?

Alors tu admets que l'on peut couronner une flamme? » Flaubert convenait que Molière avait des torts, mais il se hâtait d'ajouter : « Il y a dans *le Malade imaginaire* une phrase admirable, une phrase de génie qui en fait un écrivain de vaste envergure; il a écrit : « Ce sont des Égyptiens vêtus en Maures qui font des danses mêlées de chansons. » — Ça, c'est un diamant. » Lorsqu'il était question de Racine, on n'épargnait pas les invectives; selon la disposition de son esprit, Flaubert éclatait de rire ou de fureur, en répétant :

> De ton horrible aspect purge tous mes états.

Purger des états! les purger d'un aspect! « Et cependant, disait-il avec tristesse, c'est Racine qui a créé le plus beau vers de la langue française. — Lequel ? » Flaubert alors redressait sa haute taille, et de sa voix la plus cuivrée criait :

La fille de Minos et de Pasiphaé!

Un jour, pendant le dîner, Flaubert ayant cité *les Messéniennes* avec éloge, Gautier devint pâle, posa sa main sur le couteau à découper et dit : « Flaubert, tu as failli mourir! »

A ce moment, c'est-à-dire à la fin de l'automne de 1856, Flaubert était très surexcité, car l'Odéon avait mis en répétitions la pièce de Bouilhet, et il ne quittait pas le théâtre. Il en avait pris possession, il était là dans un milieu nouveau qui l'intéressait, développait en lui une activité inaccoutumée et l'avait saisi. Il arpentait la scène, faisant reprendre les tirades, indiquant les gestes, donnant le ton, plaçant, déplaçant les personnages, tutoyant tout le monde, les garçons d'accessoires, les acteurs, le souffleur et les machinistes; la salle n'était remplie que de sa tempête; l'œuvre de Bouilhet eût été sienne qu'il ne se serait pas tant démené pour la faire réussir. Avec son bon cœur et sa forte intelligence, il avait compris que c'était là une partie suprême et que, si la pièce tombait, Bouilhet tombait avec elle, ou plutôt retombait dans la vie de province, dans les leçons de latin, dans la misère morale et dans le découragement. Il fut admirable d'ardeur, de dévoûment et même d'habileté, car, malgré l'impétuosité de sa nature, ce n'est pas vainement qu'il était né en Normandie, et la finesse ne lui faisait pas défaut. On caressait les critiques influens, on se liait avec les jeunes gens des écoles, qui sont parfois un redoutable public; on voulait ne rien laisser au hasard, et Flaubert s'y employait sans se ménager. Bouilhet laissait faire; il suivait Gustave comme une ombre, approuvait et ne se sentait pas rassuré. Sa timidité semblait accrue de tout le bruit dont on l'entourait; il était ahuri et eut plus d'une fois des crises de larmes. Le spectateur qui, à l'heure d'une première représentation, s'assoit avec indifférence dans sa stalle, lorgne les femmes, blâme le costume des acteurs, cause avec ses voisins, n'écoute pas la pièce, ne se doute guère des affres que le pauvre auteur a traversées pour arriver à cette soirée d'où peut dépendr son avenir. Pour faire une mauvaise pièce, il faut déjà bien du talent. S'amuser à être bruyant, à cabaler, à ne pas vouloir entendre lorsqu'un inconnu débute, c'est un crime. Victorien Sardou n'est pas mort de la chute de *la Taverne des étudians*, qui était une excellente comédie en vers : c'est un miracle.

Le 6 novembre 1856, le rideau de la scène de l'Odéon se leva pour la première fois sur *Madame de Montarcy*. Ai-je besoin de dire que j'étais là, tout ému, prêtant l'oreille, épiant l'impression des visages et poussant un soupir de satisfaction chaque fois que la toile s'abaissait après un acte joué sans encombre? Bouilhet était sur le théâtre, derrière un portant, affaissé, n'entendant pas les applaudissemens, croyant toujours que l'on sifflait, me saisissant le bras comme un enfant qui a peur et me disant : « Ne t'en va pas! » Tout marchait à souhait cependant, les vers étaient sonores, les acteurs n'étaient pas mauvais, et les bravos spontanés éclataient sans avoir besoin des encouragemens de la claque. Rien ne ranimait le pauvre Bouilhet, qui subissait une émotion trop forte pour lui. La pièce eut un grand succès qui se soutint pendant soixante-dix représentations. C'était un drame en vers de la pure école romantique. Il y avait une dissonance qui, heureusement, ne compromit rien; cela ressemblait à un chapitre de Saint-Simon mis en vers par un disciple de Victor Hugo; la couleur locale et la vérité historique n'y gagnaient guère, mais qu'importe, puisque les vers étaient beaux! En souvenir de *Hernani*, de *Ruy Blas*, des *Burgraves*, il y avait la tirade politique, et l'on put s'étonner du langage que parlait Louis XIV :

Vous entendrez rugir une de ces batailles
Où les peuples entiers se mordent aux entrailles,
Un combat formidable aux cris désespérés,
Dont parleront longtemps les hommes effarés;
Car nous saurons du moins, si notre France expire,
Lui creuser un tombeau plus large qu'un empire.

Les vers étaient de haute facture, ils furent acclamés, et c'était justice. Au milieu de la nuit, Flaubert, Gautier, le comte d'*** et moi nous reconduisîmes Bouilhet jusqu'à sa maison; il nous disait : « Es-tu sûr que la pièce ne soit pas tombée? » Il lui fallut deux jours de repos avant de revenir à lui, de comprendre son succès et de se réjouir avec Flaubert, qui était radieux. A la même heure, ces deux compagnons de travail, ces deux amis sortaient des limbes, car, pendant que l'Odéon faisait applaudir le premier drame de Bouilhet, la *Revue de Paris* publiait le premier roman de Flaubert.

MAXIME DU CAMP.

LA MARQUISE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XIII.

Mme Vernier n'exagérait pas. Depuis son retour à Paris, après la maladie de Diane, Catherine se jetait à nouveau dans la plus ardente dévotion. Elle priait comme d'autres s'amusent, pour s'étourdir.

Et quelle belle occupation pour son âme superstitieuse ! Elle rencontrait dans la religion un refuge contre l'ennui qui dévorait sa vie monotone et vide. Elle ne pouvait plus être aimée : à son âge, une liaison ancienne se continue, une liaison nouvelle ne se forme pas. Pas d'amis, pas de famille : entre elle et sa fille, un abîme; quant à M. de Morère, elle ne le verrait pas plus à l'avenir que dans le passé. Évidemment il n'y aurait aucun scandale. Diane vivrait séparée de son mari, mais en fait, voilà tout. Catherine connaissait assez la marquise pour savoir que la jeune femme ne voudrait jamais déshonorer sa mère publiquement. Comment obtenir une réparation des tribunaux sans dire la vérité ?

Seule, elle était seule ! Donc il ne lui restait d'autre ressource que l'exagération dans la piété, c'est-à-dire ces œuvres de charité mondaine, où les faux pauvres trouvent beaucoup mieux leur compte que les vrais; ces longues stations dans les églises, pendant les offices, avec l'attente du confesseur. Il existe des affiliations religieuses où les natures les plus opposées se rencontrent, ame-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 avril et du 1er mai.

nées là par les causes les plus diverses. Le plus grand nombre sont des femmes austères, n'ayant jamais fait que le bien : les sublimités de la foi les consolent des tristesses de la vie. Celles-ci, moins intelligentes, croient s'en aller au paradis par le plus court chemin, grâce à l'accomplissement de pratiques sévères. Celles-là sont des exaltées et des folles. Enfin il en est qui, telles que Mme de Morère, se jettent dans les bras de Dieu par désespoir de ne plus se jeter dans les bras d'un homme.

De plus, sa santé, déjà un peu atteinte à Vairs, commençait à l'inquiéter. Elle avait des vertiges, des éblouissemens; par instans, elle sentait de grands vides dans le cerveau, comme si la vie se retirait d'elle tout à coup. Elle craignait trop la mort pour ne pas avoir constamment recours à son médecin. Celui-ci, homme fin, adroit, toujours habillé à la dernière mode, traitait un peu les indispositions de ses clientes par le mépris. Le docteur Frangin ne s'inquiétait jamais et racontait à ses malades les histoires les plus drôles du monde; au demeurant, optimiste quand même. Il auscultait, examinait, questionnait, tout cela très vite; ensuite il disait : — Ce n'est rien, c'est les nerfs !

Au fond, un parfait sceptique, qui croyait fort peu à la médecine.

Il s'empressa de calmer Mme de Morère; il l'apaisait avec les mêmes billevesées qu'il eût employées pour flatter un enfant malade; bref, il conseilla l'hydrothérapie. Avant de sortir, il dit de son ton le plus aimable, de son sourire le plus engageant :

— Ne vous tourmentez pas, chère madame. C'est les nerfs.

Et il se retira très content de lui-même, et des autres. Un peu tranquillisée par le docteur Frangin, Catherine essaya de se désennuyer. Elle y parvint en se passionnant à nouveau pour le révérend père Brémond : un moine affable, mystique, d'une belle figure d'ascète, dont les sermons réussissaient beaucoup. Il imposait à ses dévotes des lectures particulières, tendres et émollientes; il les amusait par de petites pratiques méticuleuses qui les ravissaient et les aidaient à tuer le temps; il leur interdisait de porter des bijoux et de la soie; enfin il les convoquait deux fois par semaine, dans le parloir de son couvent, à ce qu'il appelait « les entretiens spirituels. »

Catherine se laissait aller à cette existence, qui la distrayait en engourdissant ses ennuis. Elle apportait à ce nouveau genre de vie la même passion que naguère à ses amours. Comme beaucoup de mondaines galantes, rangées par l'âge et venues sur le tard à la dévotion, elle ne distinguait pas trop bien l'homme du moine; il y a toujours dans les tendresses de certaines femmes pour un prêtre des désirs inavoués, mystiques et contenus.

Diane rendait visite à sa mère, une fois par semaine, à son jour.

Elle accomplissait là un devoir, rien de plus. Il ne fallait pas que le monde pût dire : « La mère et la fille ne se voient pas. » De son côté, Catherine en faisait autant. Entrevues froides d'ailleurs, même en présence des étrangers. Malgré leur désir réciproque de sauver les apparences, ni l'une ni l'autre ne voulait franchir le mur de glace qui les séparait. Par contre, Mme de Morère remarquait fort bien que l'intimité de son mari et de la marquise grandissait chaque jour. On la plaisantait même là-dessus, de temps en temps. De vrai, M. de Morère dînait souvent chez sa belle-fille et la conduisait au théâtre. Il ne parlait jamais de Diane à Catherine.

Les choses duraient ainsi depuis deux mois, quand, un soir, Catherine vit son mari rentrer de très bonne heure. Ils échangèrent à peine quelques mots; il se contenta de traverser le petit salon et se retira dans son cabinet. Une demi-heure après, deux de ses amis vinrent et furent introduits aussitôt. M. de Morère recevait si peu de visites qu'elle fut d'abord tout étonnée. Du petit salon, on entendait un bruit confus de voix; à la réflexion, elle n'y attacha pas d'importance, croyant qu'il s'agissait de la lecture d'un mémoire destiné à la Société de géographie. Cependant elle remarqua avec surprise que les mêmes personnes revenaient le lendemain matin vers onze heures. M. de Morère ordonna d'atteler le landau, et tous les trois partirent. Cette femme ne creusait jamais les choses qu'elle ne comprenait pas. Elle cessa de penser à ces deux incidens. C'était jour « d'entretien spirituel. » Le révérend père Brémond lui paraissait bien plus intéressant que toutes les actions de son mari. Quelques visites chez les petites sœurs des pauvres achèveraient de remplir sa journée. En rentrant le soir, vers cinq heures, elle remarqua deux grandes voitures de déménagemens stationnant au milieu de la cour; dans l'hôtel, un va-et-vient inaccoutumé. Les domestiques semblaient très affairés, allant de droite et de gauche, pendant que des garçons de peine traînaient lourdement des malles. Catherine ne comprenait pas.

— Qu'y a-t-il donc? demanda-t-elle au valet de pied qui surveillait ces préparatifs avec l'air important d'un homme chargé d'une mission de confiance.

— Madame ignore peut-être que j'ai reçu des ordres de monsieur? répondit le valet.

Qu'est-ce que cela signifiait? Est-ce que son mari par hasard déménageait sans l'avoir avertie? Elle eut une minute d'hésitation; puis elle monta droit au cabinet de travail de M. de Morère. Il achevait de mettre en ordre des papiers rangés par ballots, étiquetés et triés, dans une grande caisse. A travers la chambre gisaient des cartons éventrés, des livres de voyage mis là pour être emportés à part; dans le foyer, un amas de cendres noirâtres; sur la cheminée,

quelques bijoux soigneusement serrés dans leurs écrins. M. de Morère tourna la tête au bruit que fit Catherine en entrant; il la salua légèrement et se remit à la besogne sans dire un seul mot. Elle demeurait immobile, muette, pressentant quelque chose de grave.

— Vous faites donc un voyage, monsieur? demanda-t-elle.

— Nullement, madame.

— Alors auriez-vous la bonté de m'expliquer tous ces préparatifs que je ne comprends pas?

M. de Morère interrompit un instant son travail, et levant sur Catherine ses yeux tranquilles et froids :

— J'ai pensé, dit-il, qu'il valait mieux nous séparer réellement, ne sommes-nous pas déjà séparés de fait? Cela n'apprendra rien de nouveau au monde; et c'est préférable pour vous et pour moi. A coup sûr, cela vaut mieux pour Diane. Il faut que je veille sur elle maintenant : je compte louer un appartement voisin du sien. Maintenant qu'elle est seule, elle a besoin d'un appui. Or je suis jusqu'à nouvel ordre son défenseur naturel.

Catherine voyait une énigme sous ces paroles. Elle examina plus attentivement son mari. M. de Morère était pâle; une implacable résolution se lisait dans ses yeux. Elle eut un léger frisson. Cependant elle voulait savoir; elle reprit avec un petit tremblement dans la voix :

— Diane?.. seule?..

— Mais oui.

— Son mari reviendra. Leur mésintelligence ne durera pas toujours.

M. de Morère la regarda bien en face. Elle baissa les yeux. Et pourtant elle ne savait rien encore, ni le retour du marquis, ni le drame qui se jouait la veille dans l'appartement de la rue de Messine. Il dit lentement, toujours en la regardant :

— Le marquis de Tandray ne reviendra jamais : il est mort.

— Mort!

— Je l'ai tué en duel, ce matin.

Catherine recula en jetant un cri sourd, les yeux agrandis par l'épouvante, se demandant si elle ne rêvait pas, si elle ne devenait pas le jouet d'un hideux cauchemar. Fabien, mort, et tué par son mari! Elle s'arrêta, le corps secoué de frissons, les mains tremblantes; des chaleurs montaient à ses tempes, quelque chose comme un étouffement la prenait : et en même temps une douleur vive à la tête. Elle balbutia d'une voix creuse : « Mort!.. mort!.. » Puis elle passa la main sur son front comme pour en chasser une souffrance. Et elle restait là hébétée, muette, immobile dans un

écrasement sans pensée. M. de Morère se leva. Il reprit, toujours implacable et froid :

— Vous ne m'accuserez pas d'avoir manqué de patience. J'ai attendu quinze ans pour le tuer. Que maudit soit le jour où j'ai permis qu'il épousât votre fille ! Je croyais que cette pauvre enfant l'aimait : voilà mon excuse. J'ai besoin de me répéter cela souvent. J'aurais pardonné à cet homme le mal qu'il m'avait fait. Qu'il eût rendu sa femme heureuse, et j'oubliais mon offense. Que m'importait aujourd'hui d'avoir souffert autrefois ? La douleur, ce n'est qu'une habitude à prendre...

Catherine écoutait à peine... Elle dit encore par deux fois :

— Mort !.. mort !..

— Cela prouve qu'à tout âge on a des illusions. J'oubliais le peu que vous valiez tous les deux. Oh ! ne craignez rien, je n'ai plus même de colère, rien que du dégoût : le mépris, c'est la haine au repos. Vous êtes pour moi une malade, une folle dont on s'écarte. Aussi je m'en vais. Maintenant, vous pouvez vous retirer. J'ai dit tout ce que j'avais à dire.

Le calme effrayant de son mari l'épouvantait plus qu'un accès de rage éclatant et brisant tout. M. de Morère n'ignorait rien ; il savait qu'elle renouait naguère ses honteuses amours ; et c'est pour cela que Fabien mourait. Elle ne répliqua rien. Le ressort de la volonté se détendait. Les idées se pressaient sans suite dans le cerveau troublé de cette femme. Quand elle rentra dans sa chambre, elle éprouva un sentiment de profonde lassitude ; il lui semblait qu'elle était loin de chez elle, loin de Paris, dans quelque solitude abandonnée et morne. Personne autour d'elle, personne ! Ses vertiges la reprenaient ; elle n'éprouvait même pas de souffrances morales. La mort de Fabien ne lui produisait qu'un effet nerveux, comme à ces malades qui ne sentent plus rien. Son cœur se paralysait.

Au dehors, la nuit emplissait la rue, et les ombres de la pensée enveloppaient lentement le cerveau de cette femme. Un froid aigu l'envahissait. Elle fit allumer un grand feu et resta là, devant le foyer, brûlant son visage et son corps à la flamme ardente de la cheminée. Elle se remettait à vivre un à un tous ses souvenirs. Elle se revoyait jeune fille quand elle habitait Foix ; elle revoyait ce premier mari, ce mari dont la mort mystérieuse restait une énigme pour tout le monde ; puis les amans qui se succédaient pendant son veuvage, figures effacées par le temps, hôtes de son cœur qui traversaient son existence aussi banale qu'une auberge. Enfin son second mariage et sa vie de désordres, jusqu'au jour où elle rencontrait le marquis de Tandray. Comme elle l'avait aimé ! Elle se rappelait les détails les plus indifférens de cette liaison. Et voilà

maintenant qu'il disparaissait comme les autres! Voilà qu'il était mort! Et ce corps qu'elle échauffait naguère de ses baisers se glaçait à présent sous ces autres baisers de la mort. Elle se sentait glacée. La chaleur du foyer glissait sur elle sans la pénétrer. Elle sonna sa femme de chambre et demanda de la lumière. Mais quand la lampe fut allumée, elle jeta un cri; il lui semblait que la lueur entrait dans ses yeux et lui brûlait la vue. Une fièvre lente la consumait; elle se coucha, et quand elle se trouva étendue dans son lit, son malaise moral augmenta. Elle regardait machinalement autour d'elle les reflets tremblans de la veilleuse qui se jouaient sur les draperies. Puis ses idées s'égarèrent et une sorte de délire chevaucha ce cerveau faible et excité. Elle s'imaginait que les ombres de ses anciens amans se penchaient vers elle pour la maudire; une angoisse l'oppressait. Et ces ombres lui parlaient, l'étreignaient, collaient leurs lèvres froides sur ses lèvres brûlantes :

— Rends-moi les illusions que tu m'as volées, disait l'un, et mes croyances au bien et mes élans vers l'idéal!

— Avant de te connaître, j'étais jeune, bon et sincère, murmurait le second : tu m'as laissé le cœur vide et la conscience à jamais troublée!

— Rends-moi les forces que tes baisers m'ont ravies et la tendresse des miens qui se sont écartés de moi! s'écriait le troisième. Comme le simoun du désert, tu n'as passé sur ma vie que pour la détruire!

La malheureuse éprouvait ce qu'on appelle en médecine « les hallucinations de l'âme. » De temps en temps, de lourdes torpeurs la prenaient; puis elle rouvrait les yeux et elle continuait à l'état éveillé les rêves de son court sommeil. Enfin ce fut l'image de Fabien qui lui apparut la dernière. Mais sous un double aspect : tantôt dans toute la force de la vie, tantôt pâle, livide, émaciée et déjà flétrie par la mort. Cette fois la vision fut si terrifiante qu'elle se réfugia au fond du lit pour l'éviter. Mais l'apparition continuait à s'avancer vers elle muette, avec un pâle sourire aux lèvres, ce sourire immobile et glacé qui n'a plus rien d'humain. Catherine sentit un froid maladif couler dans ses veines ; un tremblement nerveux la secoua, ses dents claquèrent. Et alors ce ne fut plus seulement une hallucination, mais un délire continu, incohérent, où les idées riantes heurtaient les pensées lugubres. Au petit jour seulement, quand Paris s'éveillait, elle fut prise d'un sommeil écrasant, ce sommeil sans repos qui anéantit les nerfs sans les calmer. Elle demeura ainsi toute la journée et une partie de la nuit. Le troisième jour seulement, la femme de chambre envoya de nouveau chercher le médecin. Le docteur Frangin hocha la tête, regarda ses ongles et dit, souriant :

— C'est les nerfs.

Catherine commençait l'expiation de sa vie. Elle allait rester de longues heures dans l'isolement, sans tendresse autour d'elle, sans parens, sans amitiés. Pour les êtres souffrans, mieux vaut peut-être encore l'abandon que les mielleuses consolations des soins mercenaires.

XIV.

En apprenant la mort du marquis, Paris fut d'abord consterné. On ne s'habituait pas à l'idée que M. de Morère ne fût pas un époux complaisant. Dieu garde de toucher aux légendes! Elles sont sacrées comme le grand lama. Où allait-on, mon Dieu, si les maris mettaient quinze ans à se fâcher contre les amans de leurs femmes? Plus rien de sûr. Si trois lustres ne suffisent pas à légitimer une liaison illégitime, les mœurs publiques sont bien malades. Naturellement il courut dix versions différentes.

La grande ville est douée d'une imagination prodigieuse. D'un œuf elle fait un bœuf en vingt-quatre heures. Sans compter les sous-versions, les versions greffées les unes sur les autres, les racontars envenimés par ceux-ci et par celles-là. Mme Vernier avait son histoire; cette histoire ressemblait bien un peu à celle de Mme Repp, mais Mme Rochez possédait seule un détail inédit. Pourquoi ce duel inattendu? A propos de quoi? Et puis ceci, puis cela! Une seule chose certaine, le détail de la rencontre, grâce au procès-verbal des témoins, très net et très clair. M. de Morère et le marquis de Tandray s'étaient battus à l'épée; il y avait eu trois reprises. A la troisième, le dernier avait eu le cœur traversé par un coup droit. Rien de plus correct.

Avant même de rentrer chez lui pour procéder à ce déménagement qui devait tant épouvanter Catherine, M. de Morère allait avenue de Messine. Là, sans phrases, sans déguisement hypocrite, il apprenait la vérité à sa belle-fille. Les êtres sincères ont des naïvetés de conscience. Au lieu de se réjouir aussitôt de cet événement terrible qui les délivrait l'un et l'autre, Diane et Maximilien eurent d'abord la bonté de plaindre le misérable. Puis ils se livrèrent à leur joie. Libres! Un an à attendre et ils s'appartiendraient à la face de tous, en plein soleil, sans rien craindre des propos médisans ou des jalousies cachées. D'ailleurs tous témoignèrent bien de leur mépris pour l'opinion : M. de Morère en se séparant publiquement de sa femme, Diane et Maximilien en se voyant aussi ouvertement que par le passé. Heureusement, sous son apparence de légèreté, le monde possède un fond de loyauté que rien n'entame. Personne ne connaissait les vraies causes du duel, mais nul ne fit grise mine à M. de Morère;

le futur mariage des jeunes gens n'était pas annoncé; mais nul ne doutait qu'il ne fût conclu à l'expiration du deuil.

Et l'existence de ces trois êtres recommença heureuse, calme, dorée par l'espérance. La marquise se montrait peu : qui s'en serait étonné? Mais Maximilien passait toutes les soirées avec elle. M. de Morère les quittait de coutume vers dix heures, sentant bien qu'ils avaient à se dire de ces choses qu'on se murmure tout bas dans la langueur de l'intimité. Et alors Maximilien s'agenouillait à ses pieds, il lui prenait les mains et doucement, tendrement :

— C'est donc fini les peines et les souffrances? Nous nous appartenons; rien ne nous séparera plus jamais, et le bonheur nous est promis pour toujours.

— Qui nous aurait dit naguère que nos angoisses auraient un terme et que nos amours fleuriraient devant tous? Dieu nous donne une longue vie de joies!

Et les duos s'échangeaient avec cette sérénité particulière aux tendresses tranquilles qui ne craignent rien des hommes et ne redoutent rien du lendemain. Diane ne vivait plus une heure sans voir son fiancé, ou sans s'occuper de lui ou sans parler de lui. Quand il n'était pas là, elle avait Gemma, qui demeurait toujours avec elle et dont les récits naïfs la charmaient. Celle-ci racontait pour la vingtième fois la vie de Maximilien, là-bas, au désert, et ses luttes et son courage... Quand il était là, ils formaient des plans pour l'avenir, lorsqu'ils seraient mariés. L'hiver, ils s'en iraient à Naples ou à Palerme, à moins que lui ne voulût recommencer ses voyages glorieux. Pourquoi renoncerait-il aux découvertes? Elle l'accompagnerait aussi loin que possible, dût-elle même l'attendre au fond de l'Algérie pendant qu'il s'élancerait dans les régions inconnues. Pour l'été, ils se réfugieraient au château de Vairs, où ils s'étaient aimés. Et tout en caressant leurs plans d'avenir, leurs mains se serraient plus étroitement.

Chose étrange! leurs désirs, aussi vifs qu'autrefois, devenaient moins impérieux. C'est qu'ils avaient la certitude maintenant. Aucun obstacle ne se dresserait entre eux, rien ne pourrait plus détruire leur bonheur. Ils étaient comme ces êtres qui s'aiment, qui se désirent et qui retardent, sans se l'avouer, l'heure de la possession. Les voluptés attendues ont l'âpreté que n'ont plus les voluptés que l'on goûte. Puis ils voulaient que leurs amours gardassent une pureté d'hermine. Certes aucun scrupule de conscience ne les retenait plus ni l'un ni l'autre. Lui, ne la considérait pas comme sa maîtresse, mais comme sa femme; elle, elle se fût abandonnée sur un signe de Maximilien. Les coquettes seules livrent leur cœur sans livrer leur corps. Même les femmes au tempérament froid, celles que le désir n'entame jamais, ont le bonheur du bonheur qu'elles

donnent. Elle, à quoi bon? Ils étaient des fiancés. Pourquoi goûter à moitié des plaisirs qu'ils connaîtraient bientôt dans toute leur plénitude?

Et puis, les conventions mondaines leur imposaient encore bien des réserves : ils voulaient les respecter. Leurs rendez-vous ne seraient jamais que des demi-intimités. Chez elle, ils auraient à craindre l'œil curieux des domestiques : un dégoût les prenait à l'idée de leurs fières tendresses salies par des propos de laquais. Chez lui, la présence de l'aïeul imposait à Maximilien une prudence gênante. Alors ils en seraient réduits à la ressource des amans que les fatalités de la vie séparent. Il faudrait meubler un petit appartement dans quelque quartier éloigné et discret et se voir en cachette en arrivant chacun de son côté. C'est-à-dire quelques heures d'ivresse, pour ne plus retrouver autour d'eux les témoins muets de leurs chères intimités. Quoi! eux qui seraient bientôt des époux, eux qui choisiraient les étapes de leurs amours, ils en sèmeraient les souvenirs délicieux entre les murs d'une chambre banale! Ils n'en retrouveraient pas la mémoire toujours vivante à leur côté!

Ils ne se disaient pas un mot de tout cela; ils se comprenaient sans se parler et se savaient d'accord. Les natures fines ont cela d'exquis qu'elles traduisent toute leur pensée avec un seul regard. De vrai, on eût bien étonné Mme Vernier ou Mme Repp ou Mme Rochez en leur avouant la vérité. Toutes croyaient que Maximilien était depuis longtemps l'amant de Diane. Henriette ne se gênait pas naturellement pour le colporter partout. Elle ne décolérait pas, au reste. Sa vengeance tournait mal. Loin de séparer les jeunes gens, sa dénonciation les rapprochait. Elle jouait de malheur. Elle se rattrapait en calomniant selon son habitude.

D'après elle, Maximilien n'épouserait pas la marquise. Qu'on se marie avec une femme quand c'est le seul moyen de la posséder, soit; mais lorsqu'on est son amant, à quoi bon? Et puis Diane ne serait pas assez naïve pour aliéner sa liberté. Elle aimait Maximilien en ce moment, bien; mais l'aimerait-elle encore dans six mois, dans un an? Cette chère Diane! elle la connaissait depuis trop longtemps pour ne pas la juger à merveille. Non qu'elle voulût en médire! Mais enfin on se lasse de tout, n'est-il pas vrai? Alors elle prenait des inflexions de voix attendries pour parler du marquis; elle ne l'appelait plus que « ce pauvre Fabien. » Elle, la cause première de sa mort! Elle l'excusait. Certes il avait été l'amant de Catherine. Eh! mon Dieu! que celui qui est sans péché jette la première pierre! Mais quelle criminelle que cette Diane, qui déployait une incroyable duplicité!

Naturellement on s'étonnait, on ne croyait pas; et Henriette, avec un air grave, affirmait qu'elle possédait « les preuves en main; »

mais sa discrétion bien connue... On la pressait, on insistait; alors, après une résistance convenable, la discrétion bien connue d'Henriette se laissait enfin violer. Elle citait des dates, appuyant sur ceci et soulignant cela. A sa sortie du couvent, Diane s'affolait à première vue du marquis; elle allait droit à sa mère et la forçait à lui céder Fabien. Mme Rochez imaginait même une scène fort dramatique entre la mère et la fille! Et le mariage se concluait, et plus tard la marquise se passionnait pour Maximilien aussi facilement qu'elle s'enamourait autrefois de Fabien.

Sans doute, ce petit roman ne tenait pas debout; certes, il suffisait de l'examiner d'un peu près pour en voir l'absurdité. La calomnie a cela de beau qu'elle n'a besoin ni de véracité ni de logique. Elle affirme toujours et ne prouve jamais. Peu importait à Henriette qu'on la crût: il lui suffisait qu'on fît semblant de la croire. Sur dix personnes elle rencontrait au moins quatre imbéciles : or, les imbéciles, on les persuade toujours, et elle n'en demandait pas davantage. Enfin, elle terminait ses petits discours en déclarant que ce mariage n'aurait pas lieu.

Diane s'inquiétait fort peu de tout cela. Elle vivait en plein bonheur.

— Je suis trop heureuse, disait-elle une après-midi de février à Mme Kersaint; cela ne peut pas durer.

— Pourquoi?

— Le sais-je?

— Tu n'es pas raisonnable.

— Je suis nerveuse depuis ce matin. J'ai des tressaillemens au moindre bruit. J'ai pourtant bien payé ma dette à la souffrance: elle n'a plus rien à exiger de moi.

— Maximilien est en retard : c'est pour cela que tu es inquiète, répondit Anne-Marie en souriant.

— Méchante! Non, il n'est pas en retard : il m'a prévenu hier qu'il arriverait moins tôt que d'habitude. Il accompagne son grand-père qui dîne avec nous. Et puis... (elle baissa un peu la voix), ma mère doit venir me voir aujourd'hui et il n'aime pas la rencontrer.

Catherine avait fait annoncer sa visite, en effet. Depuis quelque temps, Diane s'efforçait d'être plus affectueuse avec elle. Anne-Marie la trouva fort changée. La belle Catherine Jouve, comme on l'appelait naguère, n'était plus que l'ombre d'elle-même. Son visage prenait des pâleurs de cire; ses lèvres semblaient plus minces, tant elles se décoloraient.

— Je te laisse, dit Mme Kersaint en se levant et en saluant Mme de Morère.

Celle-ci désirait parler en particulier à la marquise. Il s'agissait d'une œuvre de piété à laquelle Mme de Morère souhaitait que sa

fille s'intéressât : la création d'une nouvelle chapelle. Toutes ces dames se passionnaient : il existait entre elles des jalousies inavouées, des envies à peine dissimulées. Elles rêvaient toutes d'apporter une grosse somme d'argent ou des cadeaux très précieux. Une seule d'entre elles donnait cent mille francs d'un coup ! Celle-là, on la haïssait franchement. Une juive convertie ! On trouvait scandaleux, certes oui, scandaleux ! qu'elle écrasât ainsi les pauvres catholiques de naissance !

Diane venait de remettre à sa mère son offrande, lorsque Maximilien parut accompagné de son grand-père. La journée finissait. Le petit salon restait dans une sorte de demi-obscurité : on distinguait à peine les physionomies dans l'ombre discrète de la pièce. Jusqu'à ce jour, M. Danglars et Mme de Morère ne s'étaient jamais rencontrés. Au Tréport, le vieillard vivait fort retiré. Il ne sortait guère de sa chambre. De plus, Catherine n'arrivait au château de Vairs que le soir même du fameux déjeuner. Les nouveau-venus échangèrent à peine quelques mots de courtoisie avec les deux femmes. Soudain le valet de pied apporta les lampes qui jetèrent une lueur vive. Catherine ressortait en pleine lumière : la flamme subite des lampes dessinait très nettement son visage. Elle se tenait debout, prête à sortir, son voile relevé, lorsque M. Danglars la vit. Aussitôt le vieillard devint livide ; une lueur traversa ses yeux, qui flamboyèrent. Il resta quelques instans à la contempler. On eût dit que cette étrangère devenait pour lui une monstrueuse évocation du passé. Il étendit le bras vers elle, en balbutiant d'une voix étranglée :

— Cette femme !.. cette femme !..

Et il demeurait immobile à la même place, l'œil fixe, les bras toujours étendus, secouant la main avec un mouvement nerveux. Catherine le reconnaissait, elle aussi. Elle reculait maintenant frappée de stupeur ; son corps tremblait, ses lèvres blémissaient. Enfin, sa terreur fut plus forte ; elle courut vers la porte pour fuir. Mais devant elle se dressait déjà le vieillard ; il la saisit rudement par le bras, et violemment :

— Que venez-vous faire ici ? De qui venez-vous détruire la joie ? A qui venez-vous voler son honneur ? Et je la retrouve après vingt-deux ans d'oubli ! C'est vous qui avez consumé ma vie, blanchi mes cheveux avant l'âge et anéanti mes espérances ! C'est une femme ! ça ! Et quand on rencontre un monstre pareil, on ne peut pas l'écraser comme on ferait d'une vipère en son chemin !

Cette scène avait été si imprévue, si violente, que Diane et Maximilien se demandaient s'ils ne rêvaient pas, si M. Danglars ne devenait pas le jouet d'une hallucination. Quoi de commun entre Mme de Morère et lui ? Où l'avait-il connue ? Ne commettait-il pas une erreur

folle? Mais non. Il suffisait de regarder Catherine, toute blanche; dégagée de la rude main du vieillard, elle reculait jusqu'à la muraille, où elle restait collée sous le coup d'une indicible épouvante.

Cependant la réflexion faisait son œuvre chez M. Danglars. Il passa une main tremblante sur son front. Il se tourna vers Diane, et ses yeux s'attendrirent, et une immense pitié l'envahit :

— Votre mère,.. c'est votre mère,.. murmura-t-il. Il faut pourtant que je parle, il faut que Maximilien sache... Je ne peux pas me taire, non, je ne peux pas...

Catherine eut un faible gémissement. Elle ne se tenait plus debout; à peine eut-elle la force d'avancer un peu vers la porte. Elle espérait encore fuir cette horrible scène, elle espérait fuir surtout ce grand vieillard aux yeux implacables, au regard dur, qui se dressait devant elle comme une statue vivante de la justice. Mais il était là, mais il la forçait de rester. Il l'obligeait à être châtiée devant sa fille, à boire la coupe de honte jusqu'à la lie. M. Danglars contemplait son petit-fils maintenant :

— Écoute, Maximilien. Tu vas apprendre ce que j'ai toujours caché. Tu m'as demandé naguère pourquoi je t'avais adopté, moi ton aïeul, moi le père de ta mère. Je t'ai répondu que j'étais ton seul parent vivant et que je voulais mettre un lien de plus entre nous : la solidarité puissante du même nom. Je mentais! Je t'ai adopté parce que je ne voulais pas que tu t'appelasses comme ton père!

— Dieu! s'écria Maximilien.

— Ne l'accuse pas! reprit fièrement le vieillard. Le mari de ma fille fut un noble cœur et un vaillant soldat. Demande à quelques-uns des généraux d'aujourd'hui ce qu'a été le capitaine Sorbier. Ils te répondront que sa vie fut pure comme son épée. Il ne commit qu'une seule faute, celle d'épouser en secondes noces la femme qui est là. Il donna le nom saintement porté par ta mère à une misérable qui devait le déshonorer!

Les quatre acteurs de ce drame restaient agités par des sentimens contraires : Diane et Maximilien subissaient surtout une stupéfaction mêlée de terreur. Ils sentaient vaguement qu'un des liens qui les unissaient venait de se casser brutalement. Catherine, elle, pliait devant M. Danglars, devant l'aïeul, inflexible et hautain comme la justice :

— Tu avais cinq ans, Maximilien, continua-t-il. Ton père habitait Foix. Un jour, il m'écrivit en Bretagne pour me demander la permission de se remarier. Il y a de dangereuses créatures. Il avait vu cette femme; la belle Catherine Jouve, comme on l'appelait. Il éprouvait pour elle une de ces passions insensées qui consument le cœur et incendient le cerveau. J'oubliai, Dieu me pardonne! le souvenir de mon enfant : je ne pensai qu'à toi. Si tu trouvais une marâtre en cette belle-mère? Je vins à Foix; je questionnai, je m'in-

formai. On ne disait rien d'elle en somme. Un peu coquette, avec des allures étranges. Mais il faut être indulgent, paraît-il, pour ces filles des pays exotiques. Elle affectait pour ton père un amour profond; et lui, lui, le malheureux! il l'aimait follement. Au reste pauvre, n'ayant que sa beauté insolente pour dot, habituée au luxe et rêvant le mariage pour devenir libre.

Il se tut une minute. Il fermait les yeux afin de repasser dans son souvenir le drame des jours disparus :

— Je me revois encore dans cette vieille église de Saint-Volusien, par une radieuse matinée de printemps. Je te tenais par la main; nous étions dans une petite chapelle. Je priais ta mère pour que celle qui la remplaçait t'aimât aussi, mon pauvre abandonné! Les orgues chantaient et cette femme courbait son front, rougissante...

Mme de Morère poussa un sanglot. Le vieillard feignit de n'avoir pas entendu.

— Tiens, Maximilien, j'abrège : le ressouvenir de ces hontes me soulève le cœur de dégoût! Elle rougissait de pudeur, n'est-ce pas, comme la jeune fille qui va se donner à son époux? Eh bien! le soir, en entrant dans la chambre nuptiale, ayant encore sa robe blanche de mariée, ayant encore au front son ironique couronne de vierge, elle dit à ton père, froidement : « Je suis enceinte, et si je vous ai épousé, c'est que mon amant est marié et que je voulais donner un nom à cet enfant qui naîtra! »

Catherine était à genoux, le front courbé, sanglotant, écrasée sous cette évocation effroyable du passé.

— Tu comprends tout, n'est-ce pas, maintenant, poursuivit M. Danglars. Dans le premier transport de sa rage, ton père voulut tuer la misérable! C'est alors qu'épouvantée, elle écrivit l'aveu que j'ai chez moi, l'aveu que tu liras! Et, d'ailleurs, cet aveu écrit est-il nécessaire? regarde-la!

Elle gisait presque inanimée. Et cette horrible scène elle la subissait devant sa fille! Devant sa fille aux yeux de laquelle on étalait toutes ses hontes! De sa fille qui assistait effarée, muette, à la turpitude vivante de sa mère! La vie a d'implacables cruautés. Rien que cette heure de réalité atroce suffisait peut-être à expier tous les crimes de cette femme. Et il lui fallut encore entendre le reste : le récit de l'explication du mari et de la femme; leur séparation éclatante le lendemain même; et le scandale mis à nu devant toute une ville. En somme, tout ce que M. Fauré racontait naguère à Mme Vernier et à Maurice Gendron. Le nom du capitaine Sorbier avait été mêlé à tous les racontars qui accompagnent ces aventures-là. On traînait cet honnête homme dans toutes les boues : à peine quelques voix s'élevaient-elles dans le silence pour le défendre. Et les suppositions, les inventions, les romans et les mensonges!

Les gens sûrs de leur fait qui affirment ce qu'ils ignorent et certifient ce qu'ils imaginent; tous ces secrets d'alcôve, salis, souillés, vendus et colportés dans un éclat de rire! Enfin, après plusieurs mois d'un martyr moral qui le mettait à l'agonie, le capitaine Sorbier n'y tenait plus. Il songeait à son nom jeté en risée à la foule; il songeait qu'un enfant naîtrait qui porterait son nom; à moins que, fort de cet aveu écrit par la criminelle, il ne tentât cet autre scandale d'un procès en désaveu...

La voix de M. Danglars était brisée : ses forces le trahissaient à la fin.

— Tu sais tout maintenant, mon fils. Souvent tu m'as parlé de l'impression sinistre que t'avait laissée ton père, trouvé par toi, la tête fracassée, dans son lit. C'est cette femme qui l'a assassiné.

Diane n'en pouvait plus. Elle tomba brisée, vaincue, cachant sa tête entre ses mains. Sa mère, sa mère avait fait tout cela! Un âcre dégoût lui montait à la gorge; elle songeait avec horreur que cette femme l'avait enfantée, que le même sang coulait dans leurs veines, et qu'elle, la malheureuse! elle aimait le fils de l'homme tué par sa mère! Elle n'osait plus regarder Maximilien immobile, glacé d'horreur, éperdu devant toutes ces infamies. Un dernier espoir restait au jeune homme, car il souffrait non-seulement pour lui, mais pour Diane. Il regarda Mme de Morère inanimée dans son écrasement; un élan de fierté le souleva :

— Mais défendez-vous, au moins! Dites-moi donc que vous avez une excuse! Dites-moi que vous n'avez pas, de gaîté de cœur, brisé la vie d'un galant homme! Il s'agit de mon père, entendez-vous! Un mot, je vous demande un mot, rien qu'un seul... Elle se tait!.. Je l'ai trouvé, moi, mon père, la tête cassée, gisant sur son lit; et j'avais cinq ans, et je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir cette hideuse scène! Diane, Diane, c'est ta mère qui l'avait tué!

Et avec la naïve confiance des êtres qui aiment, il alla rouler, tout chancelant dans les bras de la jeune femme... Il lui demandait de le consoler du coup qui les meurtrissait à jamais tous les deux! Quant à Catherine, elle se traînait dehors, n'osant regarder personne, se sentant finie, marquée au front, reniée par sa fille, reniée par l'homme qu'aimait sa fille. Une folie grandissait en elle. Elle confondait Maximilien et son père. Il lui semblait qu'en face d'elle se dressait un fantôme qui la jugeait et qui la chassait et qui lui criait une épouvantable malédiction!

Cependant Diane sanglotait et elle balbutiait :

— Je ne suis plus digne d'être ta femme. O mon bien-aimé, il faut donc que nous soyons séparés au moment où nous allions être heureux! Mais qu'ai-je donc fait à Dieu pour être frappée toujours! Il m'a donc maudite jusque dans les entrailles de ma mère!

— Et pourquoi ne t'aimerait-il pas, ma fille? dit la voix grave de l'aïeul. Quelle faute as-tu commise? De quel crime es-tu coupable? Depuis quand les enfans portent-ils le poids des actions de leurs pères? Moi, son aïeul, je te donne à lui!..

L'énergie du vieillard l'abandonnait à la fin. Il fléchissait sous le poids de ces émotions répétées. Il eut à peine la force de les réunir entre ses bras :

— Qui sait? murmura-t-il. Les desseins de Dieu vous ont peut-être réunis pour effacer les fautes que les vôtres ont commises? Il fait pousser des fleurs sur des tombes : il peut bien vouloir que des amours germent d'entre des haines...

— Je t'aime, ô ma chérie! dit doucement Maximilien. Me crois-tu assez lâche pour t'abandonner quand la vie s'acharne après toi? N'es-tu pas la plus loyale des femmes, la plus fière et la plus noble de toutes? Ta mère... Eh! mon Dieu, tu la connaissais! Quand t'a-t-elle aimée? Il y a des seins qui devraient rester stériles, n'étant pas dignes de la fécondité. Il n'y a rien de commun entre cette femme et toi. Elle n'a conçu que ton corps, qui est périssable; c'est Dieu qui a créé ton âme, qui est immortelle!

Elle ne l'écoutait plus. Elle restait muette et glacée sous ses baisers. Maximilien sentait cette figure pâle, toute froide, sous ses lèvres, comme un visage de morte. Les yeux de Diane avaient une expression égarée. Ils demeuraient fixes, dans le vide. En vain essayait-il de l'animer, de la réchauffer, de la consoler : pour la première fois, depuis qu'ils s'aimaient, il demeurait sans action sur elle. Il y avait dans le regard de la jeune femme un abattement profond; il semblait qu'un grand mur se dressait soudainement devant elle et qu'elle s'y brisait le front.

— Mais, parle-moi, reprit-il, ne garde pas ce silence qui me désespère. Il y a encore de beaux jours pour toi, pour moi, pour ceux que nous aimons. Ta mère? Eh! qu'importe! Ton nom? Ne vas-tu pas le changer contre le mien? Ce drame de famille, nul ne le connaît, en somme; aucune responsabilité ne pèse sur toi. Et puis, à quoi bon tant discourir? qu'ai-je besoin de discuter encore? Tu m'aimes et je t'aime : voilà tout ce que je sais et tout ce que je veux savoir! Tu es ma famille comme je suis la tienne! La vraie patrie est celle où l'on s'aime, et je ne connais pas de bonheur plus grand que l'ivresse de tes baisers!

Elle se taisait toujours. Pas un mot ne sortait de ses lèvres décolorées. Une sorte d'effroi la prenait maintenant. Elle avait des frissons courts et par instant une flamme vive traversait ses yeux immobiles. Maximilien la tenait serrée contre lui, l'embrassant, l'étreignant, essayant de rappeler la vie en elle. Et rien, rien. Elle ne le repoussait pas, elle ne l'attirait pas. On eût dit que la vie s'arrêtait

brusquement en cette créature. Était-ce donc le contre-coup de la scène violente qui venait de se produire? Ou bien de mortelles pensées naissaient-elles subitement dans son esprit? La terreur envahissait Maximilien lentement. Cet état durerait-il? Continuerait-elle à rester ainsi? Il se demandait maintenant si l'humiliation subie par Catherine ne rejaillissait pas sur Diane; si encore une fois la fille n'allait pas payer pour la mère!

— Ma bien-aimée, entends-moi, réponds-moi, reprit-il avec sa terreur grandissante. Ne garde pas ce silence qui me désespère! Mais ta douleur est la mienne, mais je souffre de tout ce que tu peux souffrir! Diane!.. Diane!..

Son accent fut si désespéré dans ces paroles qu'elle sembla sortir de son rêve profond, comme Juliette arrachée au tombeau. Un peu de sang coulait plus vif sous la blancheur mate de son visage. Elle tourna ses yeux vers lui, et son regard prit une expression navrante et désolée : on eût dit que Maximilien était mort pour elle, qu'elle ne le verrait plus, que le dernier lien qui les unissait venait de se rompre pour toujours. Et tout à coup, des larmes jaillirent, arrachées à son courage par une douleur trop aiguë. Puis elle se leva, marchant avec cette raideur automatique des êtres qui luttent contre des forces défaillantes. Elle se traînait vers un petit meuble où elle serrait ses papiers, ses écrins. Elle y chercha un coffret qui contenait plusieurs liasses. Alors, détachant une feuille imprimée à demi jaunie par le temps, elle la tendit à Maximilien. C'était son acte de naissance. Il la regarda étonné, il ne comprenait pas. Enfin il prit à son tour le papier. Et il lut, et ses yeux déchiffrèrent ces lignes froides, indifférentes, où le destin cruel écrivait leur sort :

« L'an mil huit cent soixante, le 28 janvier à midi; acte de naissance de Louise-Diane Sorbier, du sexe féminin, née le 27 janvier courant, à dix heures du matin, au domicile de sa mère, fille de Jean-Auguste Sorbier, âgé de trente-cinq ans, ancien capitaine de chasseurs, décédé, et de Marie-Catherine Jouve, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, son épouse... » etc., etc.

C'était elle, elle Diane, l'enfant que Catherine Jouve portait dans son sein lorsqu'elle épousait impudemment M. Sorbier! Étrangers l'un et l'autre par le sang, Diane et Maximilien, légalement, étaient frère et sœur. A l'heure même où ils allaient s'appartenir pour toujours, un mur infranchissable se dressait irrévocablement entre eux. La loi, protégeant les coupables, écrasait ces deux innocens!

Maximilien lisait, relisait ce papier banal, terrible dans sa simplicité. Il comprenait! Et il restait là, muet, farouche, hébété; toute sa vie tenait dans ces quelques lignes sèches, sur ce papier commun, où traînaient çà et là une soixantaine de mots d'une encre pâlie, écrits par un employé de mairie indifférent. Sa sœur! Diane était sa

sœur! Mais c'est donc possible ces choses-là! Il arrive donc de pareils accidens! Sa sœur! Et machinalement il recommençait la lecture : « L'an mil huit cent soixante, le 28 janvier à midi... » Les caractères semblaient sortir du papier, venir à lui, danser devant ses yeux d'un air ironique et moqueur. Il suffisait d'un mensonge impudemment soutenu par une misérable pour que la loi recueillît ce mensonge, le consacrât, le protégeât, le perpétuât! pour qu'elle en meurtrît deux êtres purs, loyaux, innocens et bons! Maximilien pouvait tout pour la défense de son amour; il pouvait se battre en duel, risquer sa vie, traverser les mers, accomplir des actions surhumaines; il pouvait se prendre corps à corps avec un animal sauvage, renverser un obstacle matériel, arracher, l'une après l'autre, avec ses ongles, les pierres d'un monument, user la santé de son corps et les croyances de son âme à servir une œuvre...

Il pouvait tout!

Tout, excepté détruire ce papier qui était un mensonge, une calomnie, un faux moral, une insulte à la conscience! Il pouvait tout, excepté faire que cette feuille n'existât pas! Cette feuille banale, vulgaire, écrite autrefois, par une main grossière, dans une mairie inconnue! « L'an mil huit cent soixante, le 28 janvier, à midi... » Six lignes détruisaient deux existences! Un peu d'encre noire sur du papier blanc désespérait deux créatures humaines! Et encore une fois les innocens payaient pour les coupables! Et encore une fois les enfans portaient le poids des fautes que leurs parens avaient commises!

Il se faisait un effroyable déchirement dans l'âme de cet homme; quelque chose se cassait dans son cœur. Il sentait une fatalité toute-puissante s'abattre sur sa tête; elle lui enfonçait ses crocs aigus dans le crâne, semblable à ces oiseaux fantastiques qui hantent nos rêves. Il n'avait même pas la force de parler; des sanglots s'étranglaient dans sa gorge sèche. Puis un affolement le prit. Il regarda une dernière fois l'acte de naissance de Diane; une dernière fois il lut ces lignes qui brisaient son avenir. Et, sans dire un mot, sans retourner la tête, il s'enfuit affolé, éperdu, traqué par son désespoir, croyant entendre une voix ironique qui murmurait à son oreille avec un éclat de rire moqueur : « L'an mil huit cent soixante, le 28 janvier, à midi... »

XV.

Depuis qu'il était nommé procureur de la république à Paris, M. Fauré sortait peu. Les exigences d'un service à organiser, les visites de courtoisie aux divers membres du parquet et des cours, tout cela absorbait le plus clair de son temps. Il accepta cependant

une invitation à dîner, un soir, chez sa cousine Jeanne Vernier. Ce galant homme appartenait à la classe des magistrats aimables, ceux qui savent tout concilier, le devoir et la courtoisie. Il désirait au reste recueillir les impressions du monde sur une affaire qui le préoccupait. Dans une société telle que la nôtre, jamais on n'empêchera le duel d'être à la mode. C'est le seul recours de l'honneur. Demandez donc aux tribunaux de repriser certains accrocs avec l'aiguille perfide du code! Neuf fois sur dix, le parquet ne bouge pas. Les procès-verbaux sont datés de la frontière; on s'est piqué au bras. Le magistrat sourit, s'incline et passe. Mais lorsqu'il y a eu mort d'homme, c'est grave. Ce n'est plus une simple affaire correctionnelle: la chose doit se juger au criminel, comme on dit. Le jury de la Seine dirait donc le dernier mot du duel Morère-Tandray, comme on l'appelait; M. Fauré devait parler comme représentant du gouvernement. Mais il connaissait les dessous inavoués de la rencontre; et ce qu'avait été naguère la belle Catherine Jouve, à Foix, et sa liaison avec son gendre; il savait quel homme d'honneur était M. de Morère, combien il avait dû souffrir. S'il ignorait les causes réelles de la rencontre, il n'en devinait pas moins l'un de ces drames de la vie parisienne qu'on s'efforce de cacher. Mais que disait le monde? Que pensait-il? Sous les *potins* de celle-ci, et les bavardages de celle-là, à travers les phrases d'un *gommeux* à la mode, et les mots d'esprit d'une précieuse de salon, il démêlerait bien quelque chose.

Le dîner de Mme Vernier lui offrait ce qu'il cherchait. Tout Paris était bien représenté là. Il y avait et Maurice Gendron, et Louis Maréchal, et Mme Repp, et Mme Trakof, et celle-ci et celle-là! Mme Trakof et Mme Vernier ne se quittaient plus. Jeanne se piquait maintenant de défendre la Russe. Quand on a beaucoup d'esprit, l'excentricité ne nuit pas.

— Elle a tant d'esprit! ma chère, disait-elle aux jolies femmes, comme pour l'excuser d'un défaut.

— Elle est si jolie! disait-elle aux femmes d'esprit, comme pour l'excuser d'une qualité.

Jeanne avait placé ses convives ainsi qu'il convenait : notamment Louis Maréchal à côté de Mme Repp. Pourquoi?.. On ne sait jamais. Est-ce que?.. Tant qu'on n'a pas vu, on n'a rien vu; il faut se méfier de l'apparence et ne pas même croire à la réalité; et quand on n'est pas sûr de quelque chose, on ne sait rien du tout. Pourtant on remarquait que, depuis leur villégiature au château de Vairs, Louis Maréchal et Mme Repp se voyaient souvent. Le premier rencontrait fréquemment la seconde par hasard, et la seconde aimait à parler par hasard du premier.

Et Jeanne Vernier elle-même? Est-ce que Maurice?.. On est si

méchant! On le fut même dès le commencement du dîner. Naturellement ce fut Mme Rochez qui donna le signal. Elle mit le feu aux poudres. Tout d'abord, le scandale du jour : à tout seigneur, tout honneur. L'histoire d'une grande dame, surnommée « la comtesse bleue, » qui le matin cravachait sa rivale en pleine allée des Acacias. La rivale une fois cravachée, elle prenait le soir un autre amant. Elle aurait peut-être dû commencer par là! Puis ce fut Diane que la douce Henriette mit sur le tapis; elle usa toute sa coquetterie à découper artistiquement son ennemie. Ce fut de la besogne joliment faite. Naturellement elle soutint encore que Diane et Maximilien ne se marieraient pas. Ensuite on parla d'autre chose; on effleura tous les sujets avec cette *mondanité* railleuse que les vrais Parisiens possèdent seuls. Et le dîner s'acheva, et la soirée commença, et elle se continua sans que M. Fauré entendît prononcer le nom du marquis de Tandray. Seul, Louis Maréchal dit à un moment, à propos d'un cheval de courses :

— Il m'a rappelé le steppeur de Fabien.

Et Mme Trakof riposta négligemment, en montrant l'émail de ses jolies dents :

— A propos, que devient-il donc, ce cher marquis? on ne le voit jamais.

Elle oubliait parfaitement qu'il n'était plus de ce monde. Il est vrai qu'on échangea presque aussitôt ce dialogue, bien parisien dans son indifférence narquoise :

— Mais il est mort, ma chère.

— C'est vrai, puisque sa femme est veuve.

— Elle ne l'était donc pas?

— Ce cher marquis, on ne l'a pas beaucoup regretté.

— Que dites-vous là, mon bon ami? Vous vous trompez absolument. Il a emporté tous nos regrets.

— C'est vrai, puisqu'il ne nous en a laissé aucun!

M. Fauré écoutait avec soin, ne perdant pas un mot, et peu à peu, il se faisait une opinion bien nette. Le monde se souciait du marquis de Tandray comme du grand Mongol. Avait-il été tué en duel ou bien était-il mort dans son lit comme un bon bourgeois de la rue Saint-Fiacre? On ne savait plus. Oui, il existait bien autrefois un marquis de Tandray, qui portait beau, qui charmait quelques-unes et ravissait quelques autres... Mais aujourd'hui? Pchst!.. Envolé, disparu, évanoui... Fumée!.. Tandray? Qui ça, Tandray? Tandray? connais pas! L'oubli pesait plus lourdement sur son souvenir que les six pieds de terre de sa tombe ne pesaient sur son corps.

M. Fauré était fixé. Un homme si bien et si vite enterré de toutes les façons méritait qu'on l'oubliât. Il laissait derrière lui une veuve, et un adversaire plein d'honneur. A quoi bon soulever un nouveau

scandale autour de ces braves gens? D'un côté, la loi ordonnait au magistrat de venger un être peu aimé; de l'autre, la conscience commandait à ce même magistrat de ménager des êtres très intéressans. M. Fauré n'hésita pas. Il écrivit à M. de Morère pour le prier de passer un matin à son cabinet.

— Monsieur, dit-il, je crois que vous désirez peu de bruit autour de cette histoire. Voici donc ce que je vous propose. Je vais inscrire votre affaire pour cette session même; sur ma demande, le président du tribunal interdira la publication des débats; mon réquisitoire sera très modéré; le jury vous acquittera, selon sa coutume, je l'espère, vous et les quatre témoins, et tout sera terminé.

M. de Morère fut profondément touché de ces paroles. Il éprouvait une profonde reconnaissance pour le galant homme qui lui évitait ainsi les angoisses d'un procès tapageur. Aussi quand il sut ce qui se passait entre Maximilien et Diane, son parti fut vite arrêté. Quoi! les deux jeunes gens seraient à jamais séparés par un mensonge légal! Quoi! deux existences seraient brisées pour toujours! Non. Il devait exister un moyen de couper ce nœud gordien. Ce que lui, homme du monde, ignorait, un homme de loi ne l'ignorait pas. A qui se confier? A un avocat, à un avoué, à un notaire? Certes, il n'aurait que l'embarras du choix. Mais à personnage nouveau, nouvelles confidences. M. Fauré, au contraire, connaissait une partie de l'histoire. Une visite de M. Danglars le confirma dans sa résolution.

Le lendemain de ce jour maudit où Maximilien s'enfuyait affolé de chez Diane, le vieillard se présentait chez M. de Morère et, avec sa fermeté stoïque :

— Monsieur, disait-il, nous voici, vous et moi, redevenus chef de famille : vous par tendresse, moi par devoir; nous représentons deux pauvres êtres incapables de se défendre eux-mêmes. La passion les égare, le désespoir les trouble. Ils ne voient plus clair dans les ténèbres où ils sont. En fait, ils sont étrangers l'un à l'autre; en droit, tout officier de l'état-civil refusera de les unir. Nous, qui sommes de sang-froid, nous pouvons et nous devons les protéger.

— Vous avez raison, monsieur, répliqua M. de Morère. Tout ce qu'il est humainement possible de faire, nous le ferons.

— J'ai une arme, reprit nettement le vieillard : l'aveu écrit et signé par votre femme. On peut s'en servir : le permettez-vous?

Et en même temps il tendait à l'aïeul une feuille de papier jaunie par le temps; quelques lignes seulement, mais terribles dans leur éloquente simplicité; quelques lignes, d'une écriture tremblée, où Catherine Jouve avouait s'être mariée au capitaine Sorbier, étant enceinte d'un autre. Et avec cette première preuve, M. Danglars en possédait une autre; une liasse de lettres que l'amant de Catherine Jouve écrivait naguère à sa maîtresse. On y suivait pas à pas l'in-

trigue abominable où avaient sombré le bonheur et la vie du capitaine Sorbier. Et les inquiétudes de la jeune fille en se sentant grosse; et l'infâme projet d'épouser le premier venu pour lui faire endosser cette paternité menteuse; et les jalousies de l'amant, qui ne voulait pas que sa maîtresse appartînt à son mari.

— Avec tout cela, continua M. Danglars, il est impossible que la loi ne nous fournisse pas un moyen d'éclairer ces ténèbres. Mais je vous le répète, il s'agit de celle qui s'appelle aujourd'hui Mme de Morère. Nous allons secouer le passé : il en sortira bien des hontes; nous allons remuer de la boue : elle rejaillira sur votre nom. Je m'adresse à vous. Votre considération est en jeu. De nouveaux scandales naîtront; dites oui ou dites non.

M. de Morère releva le front. Et avec un sourire hautain et méprisant :

— Monsieur, répliqua-t-il, je n'ai pas plus le droit de songer à moi, que vous n'avez le droit de songer à vous. Nous ne sommes pas intéressans, nous autres. Notre vie se termine : celle de ces deux enfans commence. Ma considération est menacée? Je ne le crois pas. L'honneur est personnel : nul ne peut entamer le mien. La coupable porte mon nom?.. Je n'avais qu'à ne pas le lui donner. Depuis que j'ai épousé cette misérable, je subis le châtiment de ma faute et de ma déraison. Ceci n'est qu'une expiation de plus. Le monde? Eh! que m'importe! Je relève de ma conscience, non pas de l'opinion des autres!

Il s'arrêta une minute : une émotion le poignait.

— Si vous saviez ce que je souffre! Mon père s'est appelé de ce nom que je vais traîner dans la boue, après l'avoir traîné dans le ridicule...

Un feu clair flambait dans la cheminée. M. Danglars regarda une minute M. de Morère. Celui-ci était fort pâle. Le vieillard reprit les papiers qui contenaient et l'aveu de Catherine Jouve, et les lettres de son amant. Cette liasse constituait, en somme, les seules preuves matérielles; s'il les anéantissait, plus rien. Il contemplait cet homme de cinquante ans, dont toute la vie avait été malheureuse à la suite d'une seule faiblesse! Il songeait à ces souffrances passées, à ses souffrances futures. Une profonde pitié lui venait. Il fit un pas vers la cheminée pour brûler ce terrible dossier qui renfermait pourtant le bonheur de son petit-fils. Mais déjà M. de Morère s'élançait vers lui : ils s'élevaient tous les deux à la même hauteur dans le sacrifice.

— Merci, monsieur, dit-il; mais ma douleur n'est rien à côté du bonheur de ceux que nous aimons. Je veux m'oublier jusqu'au bout; qu'on me traîne sur la claie, mais que Diane soit heureuse, mais que Maximilien soit heureux! Rien ne doit détruire les joies

qu'ils ont rêvées. Leur amour vaudra toutes mes douleurs, et leur sourire me paiera toute ma torture!

M. Danglars sentit que son émotion doublait. Des larmes jaillirent de ses yeux. Les pleurs de ce vieillard furent la récompense du sacrifice.

Alors ils s'expliquèrent et arrêtèrent leur plan de conduite. L'idée de se confier à M. Fauré était bonne. Il les aiderait avec son autorité de magistrat, avec sa probité d'homme, avec son expérience de légiste. M. Danglars alla le trouver. M. Fauré savait tout depuis longtemps. Ne refusait-il pas naguère de révéler à sa cousine Jeanne Vernier ce qu'il considérait être le secret professionnel? Il avait même commencé une enquête autrefois sur le suicide du capitaine Sorbier; puis il s'arrêtait devant l'horreur de ce drame intime. La justice restait désarmée en présence du piège monstrueux tendu à la crédulité d'un honnête homme; elle devait au moins à sa mémoire la consolation du silence.

— Laissez-moi ces lettres, dit-il au grand-père de Maximilien; laissez-moi l'aveu de la coupable. Je veux examiner ce dossier avec soin. Peut-être un recours légal est-il encore possible. En tout cas, c'est à votre petit-fils qu'il appartiendra de prendre une résolution.

Il fut convenu que le lendemain M. Fauré viendrait chez la marquise. Rendez-vous fut fixé pour deux heures de l'après-midi, avenue de Messine. Le magistrat ne disait pas une phrase qui permît à M. Danglars d'espérer; il ne prononçait pas non plus le grand mot: impossible. Quand on souffre, c'est déjà beaucoup que de ne pas désespérer tout à fait. En rentrant chez lui, il écrivit à M. de Morère pour le prévenir; puis il se rendit dans la chambre de Maximilien. Celui-ci n'était pas rentré.

Rentré!

Le jeune homme errait par les rues, ne sentant pas le froid de la nuit, poursuivi par la pensée de son malheur. Elle ne le quittait pas. Elle le hantait, fidèle et implacable comme son ombre. Diane ne serait jamais à lui! Ces six mots sonnaient dans sa tête comme un refrain régulier. Ainsi le cavalier fantastique de la ballade, lorsque son démon le poursuit et qu'il franchit pour lui échapper les halliers, les forêts et les torrens. Diane ne serait jamais à lui! A quoi servait d'être fier, noble et chevaleresque? Pourquoi se sacrifiait-on à de vaines idées d'honneur? Où donc la récompense de tant d'efforts perdus, de tant de douleurs supportées? Ils s'aimaient, et ils restaient purs; ils se désiraient, et ils demeuraient chastes. Nul ne le savait; bien plus, le monde, toujours porté à croire le mal, les accusait sans doute de tout ce qu'ils n'avaient point fait. Quelle duperie que le bien! Mieux vaut se mal conduire en n'écoutant que les conseils intéressés de la bête!

Diane ne serait jamais à lui! Pourquoi? Qu'est-ce qui les séparait Sa volonté à lui? Non. Sa volonté à elle? Non; mais une fatalité toute-puissante qui les dominait. Par suite d'un événement imprévu, extraordinaire, hors du cadre où se meuvent de coutume les événemens humains: parce que son père à lui avait écouté son amour au lieu de sa raison, parce que sa mère à elle avait mené une existence infâme, pour toutes ces causes réunies, ils ne pouvaient pas s'épouser. Un mur se dressait entre eux. Eh bien! est-ce qu'il n'y a rien en dehors du mariage? Ils rêvaient une union régulière, entourée du respect de tous; un amour en plein ciel, sans mensonge ni déloyauté. C'était impossible. Soit. Il leur restait l'union irrégulière, l'amour qui se cache ou qu'on ignore. Ils ne seraient pas coupables par intention, mais par nécessité. Diane serait sa maîtresse, et le monde ne saurait rien. S'il savait quelque chose, il fermerait les yeux. Est-ce que l'on ne voit pas tous les jours des tolérances pareilles? Est-ce que l'on ne parle pas couramment de la liaison de M. X*** et de Mme Y***? Et personne ne songe à s'en étonner ou à leur en vouloir. A peine un sourire par-ci par-là, ou une allusion railleuse de temps à autre. Les maîtresses de maison ont grand soin d'inviter ensemble ceux que la chronique mondaine unit avec une bienveillance ironique. Et Diane ne souffrirait même pas du blâme des siens. M. de Morère et M. Danglars estimaient la vie pour ce qu'elle vaut. Ils connaissaient les combats d'âme de ces deux amans passionnés et sincères. Ils approuveraient leur révolte contre la fatalité injuste.

Dans le tumulte de ses idées, Maximilien marchait devant lui, sous cette nuit d'hiver, absorbé par la toute-puissance de sa pensée douloureuse. De temps en temps, il s'arrêtait, s'appuyant contre un mur. Il défaillait de fatigue morale, toujours insensible à cette bise glacée soufflant à travers les rues. Puis cette course violente lui fouettait le sang. Au matin, il s'arrêta, regardant autour de lui. Il arrivait sur les terrains vagues qui entourent Montmartre. Le jour commençait à paraître. Une brume grise flottait au-dessus des toits; un murmure montait sourd et confus de toutes ces maisons accroupies. La vie, interrompue par le sommeil, reprenait lentement. Dans les ruelles avoisinantes, les ouvriers se levaient pour le labeur journalier. Le grand chemin s'emplissait de bruit; et les appels des charretiers, les hennissemens des chevaux se mêlaient déjà aux roulemens lointains. Des maraîchers passaient, menant leurs épaisses voitures; ensuite les bouchers, conduisant aux abattoirs des troupeaux de bœufs et de moutons; derrière, ces charrettes plates où s'empilent des barriques de vin, marbrées çà et là de taches rouges; un peu plus loin, des sacs de farine accumulés dans des camions énormes, laissant voler dans l'air une poussière fine et diaphane qui

blanchissait les roues, les essieux et les croupes robustes des chevaux. Toute la vie animale de Paris passait par là.

Maximilien regardait défiler de son œil morne ce qui nourrissait le corps de la grande cité.

Pendant ce temps, la brume grise se dissipait lentement; les maisons sortaient les unes après les autres du linceul de brouillard qui les enveloppait auparavant. De ces hauteurs, Maximilien apercevait nettement un pan énorme de la ville étalé devant lui. Les rues se croisaient et s'entre-croisaient avec une minceur de lacets indéfiniment mêlés les uns dans les autres. Çà et là surgissaient, de la masse gigantesque, des édifices aux contours plus nets, aux arêtes plus vives. Plus loin, une ligne sinueuse qui, vue à distance, ressemblait à un serpent tordu sur lui-même : les boulevards, arbre de couche de cette puissante machine.

Et la pensée remuait dans le cerveau de cet homme intelligent, affiné encore par une vive souffrance. Il venait de voir tout ce qui alimentait le corps de Paris : il se demandait ce qui alimentait son âme.

Dans les mœurs, la corruption; dans les croyances, le scepticisme; dans les idées, l'abaissement. Tout ce qu'on respectait jadis, on le méprise à présent, et l'on insulte aujourd'hui tout ce qu'on adorait autrefois. Le chemin de la vie est encombré de broussailles, et le monde ressemble à une Palmyre semée de ruines! L'homme a pris la croix et l'a secouée frénétiquement jusqu'à ce qu'il l'ait arrachée. Et une fois seul, ne voyant plus Dieu, il a pris peur comme l'enfant dans les ténèbres.

Maximilien s'apaisait lentement à mesure que ces idées plus hautes relevaient son esprit et raffermissaient son cerveau. Maintenant il se blâmait de sa lâcheté en face de lui-même. Il cherchait tout à l'heure la récompense de ses efforts perdus, de ses douleurs supportées? Elle était dans la satisfaction de son devoir accompli. Le bien, une duperie! L'honneur, une idée vaine! Quand lui seul et Diane connaîtraient l'étendue de leur sacrifice, cela suffirait pour qu'ils eussent raison de se sacrifier. A quoi sert d'être noble, fier et chevaleresque? A goûter l'exquis repos, la divine tranquillité de la conscience heureuse d'elle-même!

Et les yeux du jeune homme se portaient à présent sur Paris, éclairé par l'aube matinale. Les froids rayons d'un soleil d'hiver brillaient partout. La vie renaissait de tous les côtés. Rien n'alimentait l'âme de cette capitale du monde? Il se trompait encore. Les mœurs peuvent décroître, les croyances s'affaiblir et les idées s'abaisser. Ce ne sont que des maladies d'un moment. L'humanité veille. Qu'importent des générations se ruant au plaisir, affolées par l'argent, et désertant l'idéal? L'exemple donné par l'élite

suffit à enseigner la foule. Les vérités pénètrent lentement dans l'âme des peuples, mais rien ne les empêche de luire. Il vient toujours une heure où elles s'affirment violemment! Certes, dans cette immense cité, des milliers et des milliers d'individus ne vivaient que pour la bête : eh bien! lui, Maximilien, vivrait pour l'âme. Cet amas informe de maisons contenait bien des intelligences dévoyées, bien des créatures flétries, bien des consciences vendues; certes beaucoup dans ces masses d'individus ne connaissaient d'autre frein que leur bon plaisir et d'autre dieu que le veau d'or... Eh bien! lui, il les dominerait par sa vertu comme il les dominait déjà par son esprit. Diane lui avait enseigné la route où il devait marcher.

Eh! quoi, il livrerait cette pure, cette fière créature à des commentaires railleurs! On pourrait les accoupler tous les deux dans une pensée indécente! On salirait leur noble amour avec des commentaires insultans! Le rouge lui en montait à la face! Il s'en voulait d'avoir si peu respecté celle qu'il aimait par-dessus tout au monde. Que, dans la violence de leur passion, ils eussent cédé l'un et l'autre à leur tentation, soit! Mais que lui, Maximilien, arrêtât l'heure de la chute de Diane! Et même, en admettant que personne ne sût rien, même en supposant que le monde ignorât tout, ce monde curieux, indiscret et avide de scandales, est-ce que cette liaison inconnue ne pourrait pas avoir des conséquences bien autrement graves encore? Si de leurs amours ignorées naissait un enfant, quel serait le sort de ce malheureux être? Il se le disait tout à l'heure encore : Diane et lui seraient à jamais malheureux parce qu'ils portaient le poids des fautes que leurs parens avaient commises; parce que son père à lui avait écouté son amour au lieu de sa raison; parce que sa mère à elle avait mené une existence infâme. Eux qui souffraient d'une situation fausse, ils créeraient un être qui en souffrirait aussi! Les victimes se feraient bourreaux à leur tour! Non! Rien n'est vrai hors du droit chemin, hors du devoir, hors de l'honneur!

Debout sur la hauteur, Maximilien resta encore quelques instans à contempler Paris. Sa résolution s'affermissait. Il souffrirait : c'est la loi humaine. Du moins il resterait digne de Diane, et Diane resterait digne de lui. Les plus belles victoires sont les victoires remportées contre soi-même. Il étendit fièrement sa main vers la grande ville comme pour lui jeter un défi : le défi de l'honnête homme redevenu maître de lui-même et de sa volonté!

Son grand-père l'attendait avec inquiétude. Mais cette inquiétude disparut en partie lorsque M. Danglars vit la figure plus calme de son petit-fils. Le repos intérieur naît toujours d'une résolution virile. Il lui conta sa démarche de la veille. Maximilien sourit tristement :

— Je te remercie de ce que tu as fait, père, mais je n'espère plus.

— Tu as tort.

— Pourquoi?

— Parce que M. Fauré espère encore, lui.

— Je suis las de me heurter toujours contre une muraille infranchissable! Depuis six mois, ma vie ne m'appartient plus. Je ne relève pas de mon libre arbitre, mais du caprice des événemens. Il m'est interdit la veille de croire au lendemain et je suis menacé même dans le bonheur que je possède. Comment espérer quand j'ai devant moi cet obstacle formidable qui s'appelle la loi! Le tourner est aussi impraticable que le vaincre! Il n'est pas de recours contre l'impossible!

A l'heure dite, les personnages de ce drame intime se réunirent dans l'appartement de l'avenue de Messine. Diane et Maximilien, immobiles, portaient sur leur visage pâli les traces vivantes de leurs angoisses. Ils n'osaient pas se regarder, chacun d'eux ayant peur d'être faible; l'un comptait toujours sur l'autre pour être fort. Et cependant une dernière lueur d'espérance brillait en eux comme une de ces lampes fidèles qui brûlent toujours dans le chœur des grandes cathédrales. Quel sentiment vivace! L'homme ne le répudie même pas à la minute même où il va mourir : il espère encore trouver quelque chose au-delà! Et puis ils n'entendraient pas seulement des mots, mais des faits : ce magistrat qui les secourait ne leur montrerait pas une possibilité, mais une certitude, c'est-à-dire un texte de loi d'où leur sort dépendait maintenant.

— Il est bien entendu, madame, dit M. Fauré, que je suis ici un conseiller légal, pas autre chose? Ma situation de magistrat n'est pour rien dans tout ceci. Dans toute question judiciaire il y a le point de vue humain et le point de vue juridique. C'est à vous d'étudier le premier; moi, je vous expose le second. M. de Morère et M. Danglars m'ont conté votre étrange histoire. Ils m'ont adressé cette question : Deux êtres s'aiment; la loi dresse un mur entre eux; ce mur est-il infranchissable? Ma réponse est bien nette : Non.

Maximilien jeta un cri, pendant que Diane fermait les yeux, prête à défaillir. Que disait M. Fauré? Était-ce possible? Ils craignaient l'un et l'autre de rêver, d'avoir mal entendu, de prendre leur fol espoir pour une réalité. Le magistrat poursuivit :

— La loi ne prévoit jamais les exceptions ; elle ne s'occupe que des généralités. Or, s'il est avant tout un cas particulier, c'est le vôtre. Que dit le code? Que tout enfant né pendant le mariage a pour père le mari. Or, le capitaine Sorbier s'est marié le 2 août 1859; vous, madame, vous êtes née le 27 janvier 1860. Donc vous êtes la fille légitime du capitaine Sorbier et de Catherine Jouve. Voilà ce que répondra tout légiste à première vue, après avoir comparé l'acte de naissance et l'acte de mariage. Maintenant, le lendemain de votre

naissance, le capitaine eût-il pu intenter une action en désaveu? Oui. Attendu que vous êtes née le 179me jour du mariage. L'aurait-il gagnée? Oui. Pourquoi? Parce qu'il n'avait pas eu connaissance de la grossesse avant d'épouser Catherine Jouve. Or l'article 314 est formel. Les preuves ne manquaient pas. D'abord l'aveu même de la mère écrit de sa main. Et si l'on arguait que cet aveu a été arraché par la violence, ce qui est probable, il y a la correspondance échangée entre elle et le vrai père.

Maximilien et Diane écoutaient avec l'attention fiévreuse de condamnés à mort auxquels on lit leurs lettres de grâce. Cette explication nette, simple, logique, les frappait par sa brièveté même. Ce n'était plus un homme, mais la loi qui parlait.

— Un mari est-il toujours fondé à introduire une action en désaveu? continua M. Fauré. Non, même s'il est dans le cas précédent. Il devra le faire dans le mois, s'il se trouve sur les lieux de la naissance de l'enfant; dans les deux mois après son retour, si à la même époque il est absent; dans les deux mois après la découverte de la fraude, si on lui avait caché la naissance de l'enfant.

Il se tut quelques instans. Cette scène prenait l'intérêt d'un drame raconté. Les situations se déroulaient devant les auditeurs avec une progression mathématique. Et les auditeurs étaient eux-mêmes des acteurs de ce drame. M. Fauré reprit un peu plus lentement, afin que rien ne demeurât obscur dans son récit légal :

— Pourquoi M. Sorbier s'est-il brûlé la cervelle? Il n'est même pas besoin de chercher une explication psychologique. Le capitaine l'a donnée lui-même. C'est moi qui ai conduit l'enquête à Foix naguère. Vous aviez cinq ans, monsieur Maximilien. C'est vous qui avez découvert le suicide en entrant le matin dans la chambre de votre père. A vos cris, des serviteurs accoururent. Les gens du peuple ont cette conviction que, lorsqu'on trouve un mort, il faut vite prévenir la police. Ils seraient en face d'un pendu qu'ils ne tenteraient même pas de le rappeler à la vie. Une heure après, j'arrivais avec le juge d'instruction. Sur le bureau du capitaine s'étalait une déclaration écrite d'une main ferme et conçue à peu près en ces termes : « Je me tue, car ma femme accouchera d'un enfant qui légalement serait mien. Je n'ose intenter un procès qui me ferait rougir plus tard devant mon fils. J'aime mieux mourir. » Ce papier doit être aujourd'hui dans les archives du parquet de Foix.

Et se tournant vers l'aïeul, M. Fauré lui dit :

— Vous l'avez lu jadis, monsieur. Me suis-je trompé?

— Non, dit simplement le vieillard.

Quant à Maximilien, il pleurait. Il revivait ce drame ressuscité devant lui. Le passé demeurait si présent à son esprit! Il fermait les yeux et il revoyait cette chambre sinistre où il trouvait son père, la

tête cassée! Puis l'effarement de tous, les allées et les venues, les commentaires de chacun, et ces hommes de loi, et son abandon à lui, réfugié seul dans un coin de la maison. Il apercevait nettement, à la clarté vive de son souvenir, l'aïeul arrivant le surlendemain et conduisant le pauvre mort à sa dernière demeure, en tenant un petit enfant par la main. C'était lui, ce petit enfant. Et aujourd'hui, devenu homme, il entendait évoquer devant lui ce passé terrifiant. Il songeait à tout ce que cet aïeul avait fait pour lui. M. Danglars tenait encore l'homme par la main de même qu'il tenait naguère l'orphelin esseulé. Il protégeait l'un comme il protégeait l'autre. Il défendait l'homme après avoir défendu l'enfant. Maximilien se leva et, allant embrasser son grand-père :

— Merci! dit-il.

Le magistrat poursuivit :

— Je vous demande pardon d'éveiller ces souvenirs si pénibles, monsieur, mais il le fallait. Votre père étant mort au moment de la naissance, qui devait introduire l'action en désaveu? Votre tuteur, c'est-à-dire M. Danglars. Pourquoi ne l'a-t-il point fait? Parce que le capitaine ne voulait pas d'un procès qui aggraverait le scandale? Non. Parce qu'on plaide contre une réalité, non contre une supposition. Où était Catherine Jouve? Que devenait-elle? En quel coin de la France cachait-elle son accouchement? Était-ce même en France? Alors, en quel coin du monde? Et puis le tuteur Danglars ne savait pas si cet accouchement existait. Supposez qu'il eût intenté un procès, le tribunal eût répondu : « Vous demandez une rectification d'état civil? Fort bien. Montrez-nous cet état civil qu'il faut rectifier. » On n'annule pas une hypothèse, on ne détruit pas une supposition.

Tout cela était précis et vivant. Le drame prenait corps; les argumens s'ajoutaient aux argumens avec une précision de machine.

— M. Danglars n'avait donc qu'une chose à faire : attendre. Était-ce dangereux, l'article 317 disant : « Les héritiers auront deux mois pour contester la légitimité de l'enfant?.. » Non, car il ajoute : « ... A compter de l'époque où cet enfant se serait mis en possession des biens du mari... » Fort bien. Mais en attendant trop, on pouvait se heurter à la prescription! Non pendant votre minorité, monsieur Maximilien, puisque la prescription ne court pas contre les mineurs. Mais plus tard, quand vous seriez devenu homme, quand vous seriez devenu majeur : c'est-à-dire maintenant. Je reconnais que la question est troublante. Car enfin il y a bientôt vingt ans que ces faits se sont passés. Et c'est après un temps si long, quand vous êtes entré dans la vie, que vous prétendriez user de vos droits naturels d'héritier! Sans doute vous êtes de bonne foi; évidemment vous ignoriez la fausse déclaration faite par Catherine Jouve; certes, vous

avez une chance pour gagner ce procès-là. Mais vous en avez aussi une pour le perdre.

Il s'arrêtait de nouveau. On eût dit qu'il se plaisait à graduer l'intérêt. Et cependant il ne songeait qu'à rendre ces explications légales absolument claires, absolument précises.

— C'est très grave, une action en désaveu. Sans doute, dans le cas présent, les deux plaideurs seraient d'accord. Pendant que M. Maximilien Danglars dirait d'une part : « Mme la marquise de Tandray n'est pas la fille du capitaine Sorbier... » la marquise de Tandray répondrait d'autre part : « M. Maximilien Danglars a raison : le capitaine Sorbier n'est pas mon père. » Situation nouvelle où les deux adversaires ne sont pas adversaires ; où le défendeur et le demandeur s'entendent; où l'enfant légitime proteste contre sa légitimité et réclame sa bâtardise! Mais veuillez remarquer que vous sollicitez tous les deux une rectification d'état civil : or votre état civil à tous les deux est déjà surchargé! Vous, monsieur Maximilien, vous êtes né Sorbier, et, de par une adoption légale, vous vous appelez Danglars. Vous, madame la marquise, vous êtes née Sorbier, et, de par la complaisance d'un décret, vous vous appelez Morère. Les juges n'ont pas à savoir si vous êtes intéressans ou non; ils ne cherchent pas pourquoi l'un intente et l'autre accepte le procès; ils voient ceci : un homme et une femme ne portant pas l'un et l'autre le nom qu'ils doivent porter et réclamant pour un troisième changement d'état civil. Avouez que c'est une affaire bien embrouillée! Sachez, en outre, que les juges considèrent toujours ces choses-là comme très délicates. Ils verront qu'on a toujours esquivé la loi et qu'on veut l'esquiver encore. En votre âme et conscience, reconnaissez qu'ils auraient raison. Vainement vous leur diriez : « Nous nous aimons et nous voulons nous épouser. » Votre mariage est au futur et leur arrêt au présent. Savent-ils si ce mariage aura lieu? L'un de vous peut mourir. Alors c'est pour rien qu'ils auront, pour la troisième fois, rectifié un état civil! Non, il leur faut une raison palpable ; il leur faut un intérêt réel à faire droit à votre demande. Vous, Maximilien Danglars, vous avez hérité une fortune de *x*... votre père : vous en êtes possesseur régulier. Or, vous avez *légalement* une sœur, la marquise de Tandray. C'est elle qui intente le procès. Elle vous réclame la moitié de cet héritage que vous détenez injustement. En a-t-elle le droit? Oui, il n'y a pas trente ans. Alors vous, Maximilien Danglars, vous vous défendez, étant attaqué dans votre droit. Vous soutenez une action reconventionnelle en désaveu ; vous établissez qu'il y a eu dol, fraude et mensonge à la naissance de Diane Sorbier; vous invoquez ce même article 317 que je vous citais tout à l'heure et qui dit encore : « Si le mari est mort avant d'avoir fait sa déclaration, mais étant encore

dans le délai utile pour le faire, les héritiers auront deux mois pour contester la légitimité de l'enfant, à compter... de l'époque où ils seraient troublés par l'enfant dans cette possession. » Il y a donc intérêt à vous rendre justice, à vous, Maximilien Danglars! Il n'y a pas un magistrat en France qui ne vous donne raison. En conséquence, puisqu'il y a deux procès engagés, Diane Sorbier perd le sien et vous gagnez le vôtre!

Sauvés! ils étaient sauvés! Rien à répliquer à une consultation aussi claire, aussi logique. La vérité ne pouvait manquer d'apparaître aux juges : elle leur apparaissait à eux-mêmes si vive, si éclatante! M. de Morère, M. Danglars restaient frappés de la netteté et en même temps de la simplicité de ces argumens. Sans doute la loi, arme à deux tranchans, commençait par frapper les innocens; elle se retournait maintenant pour atteindre les coupables. Ils ne savaient les uns et les autres comment remercier M. Fauré, comment lui témoigner leur reconnaissance. Mais le magistrat n'aimait guère s'offrir à la gratitude de ses obligés. Sa récompense la meilleure était d'avoir pu sauver le bonheur de deux êtres jeunes et charmans. Il leur eût dit volontiers : « Soyez heureux. C'est votre meilleur remercîment! »

M. de Morère et M. Danglars sortirent avec lui. Ils sentaient bien que les jeunes gens voulaient rester seuls. En vain Diane essaya de les retenir.

— Non, ma chère fille, dit à la jeune femme son beau-père. Vous avez assez souffert pour goûter un peu de bonheur.

Elle se penchait pour l'embrasser : elle remarqua la pâleur effrayante de son visage, où les yeux seuls semblaient vivre, animés par la fièvre.

— Qu'avez-vous? demanda-t-elle.

— Rien, mon enfant.

— Je vous en prie...

— Ne vous alarmez pas : un peu de fatigue. Nous avons subi bien des épreuves les uns et les autres. Je ne suis pas jeune et vaillant comme vous.

— Mais votre main est brûlante...

— Je souffre légèrement, en effet.

— Pourquoi souffrez-vous?

Il ne répondit pas. Elle le suivit longuement des yeux, pendant qu'il s'éloignait, en répétant :

— Pourquoi n'est-il pas heureux... de nous voir heureux?

Et en effet, maintenant qu'ils restaient seuls, Maximilien lui prenait les mains et s'écriait ardemment :

— Diane, Diane, nous sommes sauvés!

XVI.

Catherine avait déjà oublié la terreur causée par la rencontre de M. Danglars. Il y a des natures heureuses. Tout glissait sur cette femme. En ce moment, Mme de Morère était fort occupée. La semaine sainte! Cela prend plus de temps à une dévote que les bals d'après Pâques ou que les visites du jour de l'an. Elle ne quittait plus l'église. Elle se plaisait dans cette tiédeur parfumée, au milieu du recueillement des fidèles, avec les allées et les venues, et ces murmures à demi étouffés. Les femmes (même les plus sincèrement pieuses) ne peuvent pas s'empêcher de causer dans une chapelle. Ce sont des caquetages à demi-voix, mêlés de soupirs, coupés de silences, auxquels la sainteté du lieu donne quelque chose d'une confidence intime. On y dit bien aussi du mal de son prochain, — mais en levant les yeux au ciel. Mme de Morère aimait ce parfum vague, ces demi-silences; elle se plaisait à entendre les orgues chanter. En un mot, elle aimait dans la religion tout ce qui parle aux nerfs : elle ne se doutait pas de ce qui parle à l'âme, dans ces entretiens sublimes de la créature avec le Créateur.

La société contemporaine garde à l'église les mêmes lignes de démarcation que dans le monde. Ce sont trop souvent des salons où l'on prie! Oh! les chapelles sombres où les premiers chrétiens s'assemblaient, pour adorer, patriciens et plébéiens réunis, la présence auguste du divin Sauveur!..

La grande dame porte une toilette noire, qui montre un fin corsage brodé de dentelles; équipage sévère, avec deux chevaux de race, à mors d'argent, rênés très court. La femme de finance arrive en coupé brun, déjà moins aristocratique : la toilette est tout aussi élégante. Elle se fait suivre d'un valet de pied. Le livre de messe est superbe. La bourgeoise est en voiture au mois. La femme de commerçant se distingue par une robe très voyante, arborant un gros bouquet de fleurs au côté : le chapeau est surchargé. Enfin l'infortunée qui est dans une position fausse; celle qui n'a pas de mari pour la protéger ou de famille pour la défendre... oh! comme elle se glisse timidement, d'un air modeste, pendant que les autres l'accablent de regards hautains. L'indulgence est une vertu à la mode... dans l'évangile!

Diane et sa mère avaient une paroisse commune. Or, ce jour-là, Mme de Morère eut cette idée bizarre, que depuis le commencement de la semaine, elle ne voyait point sa fille à l'église. Faute grave! Elle n'osait pas aller la voir cependant. Il lui restait une impression nerveuse, désagréable, au souvenir de ce grand salon de la marquise où M. Danglars avait évoqué son terrible passé. Et

cependant elle avait lu le matin, dans l'*Introduction à la vie dévote*, quelques pages très bien qu'elle eût volontiers replacées en guise de conseil. C'est qu'on oublie volontiers ses propres péchés en censurant les péchés des autres. Puis elle se demandait quel accueil lui ferait la marquise. Elle ne s'illusionnait certes pas sur l'estime qu'elle inspirait à sa fille. D'une part, la terrible découverte, naguère au château ; de l'autre, les révélations de l'aïeul de Maximilien. Or, ce soir-là, vers cinq heures, à l'heure même où Mme de Morère pensait à la marquise, la marquise se présentait chez Mme de Morère.

Quand une femme est bonne, sa bonté n'a pas de limites. Diane se sentait heureuse. Depuis la consultation légale donnée par M. Fauré, elle pensait à Catherine avec une pitié infinie. Elle oubliait ses crimes. Elle se disait que les torts de la mère envers la fille ne diminuent pas les devoirs de la fille envers la mère. Elle devinait bien que Mme de Morère éprouverait de la gêne à la venir voir. Donc elle, Diane, ferait les premiers pas. Démarche pénible, sans doute. Mais une si douce récompense l'attendait après cette épreuve ! Elle retrouverait Maximilien chez elle qui la tiendrait au courant des manœuvres légales qu'ils allaient opérer. Le cœur de la marquise battait bien fort pendant qu'elle montait l'escalier de Catherine. De même qu'autrefois, au château de Vairs, l'innocence se gênait devant le crime.

— Il y a longtemps que je ne vous ai vue, ma mère, et je viens prendre des nouvelles de votre santé.

— Je vous remercie, ma fille, je vais mieux.

En vérité, Catherine semblait très à son aise. Pas l'ombre de contrainte sur le visage de cette femme. Elle regardait Diane d'un air paisible, avec des yeux non troublés :

— Je n'ai pas pu aller chez vous, reprit-elle. Vous savez, je ne suis pas libre en ce moment. La semaine sainte me prend beaucoup de temps; j'ai des occupations en grand nombre. Ah! je me suis acheté un livre de messe nouveau : il faut que je vous le montre.

Et Catherine, avec sa légèreté d'oiseau des tropiques, avec le calme de sa pauvre cervelle vide, alla chercher ce fameux livre de messe qu'elle voulait faire admirer à sa fille. Très riche, en effet : une fine impression elzévirienne, sur de beau papier satiné; la reliure en maroquin gravé et les coins d'argent. Elle souriait en l'examinant. Pour cette créature qui ne comprenait pas la vraie grandeur de la religion, un beau livre de messe témoignait d'une haute piété!

— Et même, à ce sujet, ma fille, je vous dirai que vous ne pratiquez pas assez. Je vous vois avec regret compromettre votre salut...

Catherine s'arrêta. Le visage de Diane changeait d'une manière effrayante. Elle devenait toute blanche, comme si elle subissait une violente secousse intérieure :

— Mon salut, ma mère!

Elle restait immobile, elle, la martyre, à contempler le bourreau de toute sa vie!

— Vous ne me répondez pas, ma fille? dit encore Catherine.

— Je ne vous réponds pas, ma mère, dit nettement la marquise, parce que je craindrais de prononcer un mot qui fût un manque de respect pour vous. Nous ne comprenons pas la religion de la même manière, vous et moi. Vous la mettez dans le côté extérieur des pratiques; je la place, moi, dans l'observation des devoirs que ma conscience me commande. Le Dieu que je sers est un Dieu de pardon : mais il veut que sa créature se repente. Je ne crois à l'absolution de mes fautes que si j'en ai la contrition. Ne voyez pas un blâme en mes paroles; je ne me permettrais pas de vous en adresser un.

Catherine comprenait-elle? Ce cerveau si peu équilibré percevait-il bien le sens des choses? Elle laissa partir Diane sans balbutier un mot de repentir. Elle se croyait sincèrement absoute parce qu'elle entrait dans une chapelle bien chauffée; parce qu'elle s'agenouillait sur un prie-Dieu bien capitonné; parce qu'elle épelait des phrases dans un livre de messe de dix louis. Elle ignorait l'impiété de sa piété et que c'est insulter à Dieu que de s'approcher de lui sans remords.

Cependant Diane rentrait chez elle. Il fallait la pensée de revoir Max pour effacer la pénible impression causée par les paroles de sa mère. Une déception l'attendait. Au lieu de trouver le jeune homme avenue de Messine, elle eut seulement une lettre. Max s'excusait de ne pouvoir venir; M. Fauré l'attendait pour lui donner des explications légales; il ne viendrait pas avant le lendemain dans l'après-midi. Sans qu'elle sût bien pourquoi, cette lettre tourmenta la marquise. Des explications légales? Mais M. Fauré en avait fourni cependant de très nombreuses, de très détaillées. Puis le magistrat ne tiendrait pas Maximilien toute la soirée : pourquoi celui-ci ne prenait-il pas une heure pour la voir? Pour la première fois, Max se montrait peu empressé; pour la première fois, il existait un désaccord entre son amour et sa conduite. De vagues appréhensions troublaient le cerveau et le cœur de Diane. Elle ne saisissait pas le motif de cette absence inexplicable. Et cependant il devait y en avoir un. Elle usa la soirée à relire les lettres que Max lui écrivait jadis du Tréport, pendant les huit jours de leur séparation. Pour la distraire de son souci présent, il fallait le parfum de cette tendresse. Ne voyant pas Max, elle voulait causer avec la pensée de l'absent. Quand elle eut lu et relu ces lettres, elle appela Gemma; les heures s'écoulèrent ainsi courtes, pénibles pour la marquise. Elle écoutait les récits de la petite Arabe; et la description de ces pays lointains lui rappelait du moins le hardi voyageur qui les avait parcourus.

Enfin, la nuit et la matinée du lendemain passèrent. A l'heure indiquée, Maximilien se présenta. M. Fauré l'accompagnait. Les craintes de Diane la ressaisirent. Elle mit un doux reproche dans le regard qu'elle jeta à son fiancé : mais aussitôt elle fut frappée du pâle visage de Maximilien. M. Fauré, lui-même, paraissait gêné et contraint, en proie à un sentiment pénible. Elle devina un malheur, comme l'oiseau devine au-dessus de sa tête la présence de son ennemi.

— Grand Dieu ! qu'y a-t-il encore ? demanda-t-elle.

— Absolument rien, ma chère Diane, répondit Maximilien en affectant de sourire. Comme je vous l'ai écrit, M. Fauré veut bien nous mettre au courant des formalités judiciaires par lesquelles nous devons passer.

— Je serai fort bref, madame, ajouta le magistrat. Vous comprenez combien mon rôle est délicat, étant donnée ma position officielle. Je remplis un rôle de conseil purement courtois et amical. Peut-être y a-t-il inconvénient à initier un étranger à vos secrets de famille ; il vaut mieux que tout ceci reste entre nous. C'est ce motif qui a décidé M. de Morère, M. Danglars à s'adresser à moi, de préférence à tout autre. C'est également pourquoi que je me suis permis de m'occuper de vos affaires.

— Et je vous en suis personnellement reconnaissante, dit Diane.

— Voici, madame. Je vous l'ai clairement expliqué : à l'heure présente, vous êtes, — légalement, — la sœur de M. Maximilien Danglars. Il détient injustement la moitié d'une fortune qui vous revient. C'est cette moitié qu'il faut lui réclamer.

— Fort bien.

— Vous lui adressez donc un acte judiciaire, et vous lui intentez un procès devant le tribunal civil. De son côté, M. Maximilien Danglars se défend. Il vous intente un second procès devant le même tribunal. Et il établit les preuves. J'ai expliqué hier à M. Maximilien ce que j'entendais par cette expression : « Établir les preuves. » Je vais vous l'expliquer à vous aussi, madame. On lira au tribunal la correspondance de madame votre mère, et de... de la personne dont vous êtes réellement la fille ; on lira l'enquête faite jadis par moi au parquet de Foix ; on lira la déclaration écrite par M. Sorbier la veille de sa mort ; on lira l'aveu de Mme de Morère ; on fera comparaître tous les témoins encore vivans de ce drame. Ces témoins raconteront ce que fut le capitaine Sorbier, et ce que fut...

Diane s'était levée ; elle devenait très pâle. Elle comprenait.

— Mais c'est impossible ! s'écria-t-elle. Quoi ! monsieur ! moi, la fille, j'irais déshonorer ma mère ! J'irais prendre les boues du passé pour les lui jeter au visage ! J'irais demander à la tombe elle-même de s'ouvrir pour l'accuser ! Je n'ai pas à savoir si elle m'a aimée ou

non; si elle a été bonne, si elle a rempli son devoir, si elle a été coupable. Je suis sa fille : cela me suffit. Ah! pourquoi avez-vous fait luire à mes yeux une espérance qui devait être vaine! Pourquoi m'avez-vous bercée d'un bonheur qui ne se réaliserait pas!.. Pardonnez-moi, monsieur... Voilà que je vous accuse maintenant! C'est que je souffre, oui, je souffre beaucoup... Non! Je n'accuse personne, pas même ceux qui sont coupables... Nous portons le fardeau des erreurs de nos parens. Ah! si une femme, avant de mal faire, songeait que la conséquence de sa faute, c'est son enfant qui la subira!.. Pardonnez-moi si je pleure, mais je suis bien malheureuse!..

Elle pleurait, et M. Fauré la regardait avec une immense pitié. Lentement Diane essuya ses larmes; puis, comme si elle se parlait à elle-même :

— Et je déshonorerais aussi M. de Morère, qui a été bon pour moi! je traînerais son nom dans des hontes inavouées!.. Ah! je comprends pourquoi il était triste l'autre jour : il avait compris tout de suite ce que Maximilien et moi nous ne comprenions pas encore.

— Madame, reprit M. Fauré, en sortant une liasse de sa poche; ceci m'a été remis par M. Maximilien. C'est d'abord l'aveu écrit par votre mère la nuit même qui a suivi son mariage; c'est ensuite la correspondance dont je vous parlais. Sans ce dossier, aucune action en désaveu n'est possible. Il appartient à M. Maximilien Danglars : je le lui rends.

— Prenez, Diane, prenez, dit lentement Maximilien : ces papiers m'appartiennent, à moi qui suis l'héritier de mon père. Je vous les donne : faites-en ce que vous voudrez.

Elle les accepta, d'un geste machinal, toujours immobile et silencieuse. Le magistrat poursuivit :

— Vous me reprochiez tout à l'heure d'avoir fait luire à vos yeux de vaines espérances? Nullement, madame. Quelles ont été mes premières paroles, il y a quelques jours? « Je suis ici un conseiller légal, pas autre chose. » Vous me demandiez une consultation juridique : je vous l'ai donnée. Dans tout procès il y a le côté matériel et le côté moral. Vous m'interrogiez sur le côté matériel : j'ai répondu comme je devais. Hier, M. Maximilien m'a interrogé sur le côté moral : je l'ai éclairé, comme je vous ai éclairée vous-même. Vous croyiez à un procès jugé silencieusement, par des magistrats impeccables, du haut de leur tribunal souverain. Je vous montre aujourd'hui qu'un procès n'est jamais silencieux. Derrière celui-là il y a un scandale pour votre mère. Je vous le signale. A vous de choisir entre le scandale et votre bonheur.

Et s'inclinant avec un profond respect devant la jeune femme, il sortit. Maximilien et Diane restaient seuls en face l'un de l'autre.

Les paroles de M. Fauré étaient cruellement vraies. Dans le pre-

mier moment, ils s'étaient grisés de leur espérance. Est-ce qu'ils connaissaient tout cela? Est-ce qu'ils voyaient la réalité féroce des choses? Et maintenant elle leur apparaissait dans son implacable évidence. Diane regardait Maximilien.

— Vous n'êtes pas venu hier parce que M. Fauré vous avait dit ce qu'il vient de me dire?

— Oui.

— Votre première pensée a été la mienne : ce procès est impossible?

— Oui.

— Et vous me rendez ces papiers qui contiennent tout notre avenir, sachant bien que je les détruirai?

— Oui.

Il y eut un silence. Ces deux nobles êtres se rencontraient dans une même pensée de sacrifice.

— J'ai le droit de disposer de ma vie, s'écria-t-elle passionnément; je n'ai pas le droit de disposer de la vôtre! Je n'ose perdre à jamais votre bonheur! Hélas! nous sommes de ceux qui conservent fidèlement leur immortel amour!

— Vous pouvez disposer de ma vie : elle vous appartient, reprit-il très bas.

Elle prit la liasse de papiers et, s'approchant de la cheminée, la jeta dans les flammes rougeâtres. Il y eut un pétillement vif, un jet de feu plus coloré, puis un peu de fumée...

Un peu de fumée! c'est ce que renferment tous les bonheurs humains. Et les jeunes gens se retrouvèrent en face l'un de l'autre, muets, pâles, désespérés, mais fiers de leur dévoûment commun :

— Diane, Diane, je devine toutes vos pensées! Ce que nous allons faire maintenant? Nous dire adieu et nous séparer pour toujours! Quand le mur s'est dressé entre nous, quand la fatalité s'est appesantie sur nos fronts, j'ai eu les idées mauvaises qui hantent la passion vaincue. Je ne suis qu'un homme; j'en ai subi toutes les faiblesses et toutes les lâchetés! Je le confesse à vous, compagne immortelle de mon âme! Oui, je voulais m'enfuir avec vous et cacher au loin, dans un désert, nos amours passionnés... O chère femme, pure vous êtes et pure vous devez rester... Dieu soit loué! j'ai triomphé dans ce combat d'âme. Ce qu'il y a de noble dans mon amour a vaincu ce qu'il contenait de mauvais! Je suis descendu au fond de ma souffrance : j'en ai rapporté que la vérité humaine était de souffrir et de se sacrifier. Diane, sachons souffrir et sacrifions-nous!

Elle l'admirait et elle endurait mille morts. Elle devinait l'atroce douleur de ce malheureux et elle eût voulu l'alléger; et elle était fière aussi d'être aimée d'un homme tel que celui-là!

— Je vais partir, reprit-il. Sachez bien, ma chérie, que jamais votre pensée ne me quittera. Le destin peut séparer nos corps : il ne peut pas séparer nos âmes! Elles se rejoindront à travers l'espace, elles se parleront et s'entendront! En mes heures dangereuses, il me suffira de me tourner vers vous pour être réconforté.

Ils se contemplaient. Leur amour planait au-dessus de toutes les vilenies humaines. Ils n'eurent même pas la volonté d'échanger un baiser suprême. Après avoir connu toutes les tentations du désir, ils connaissaient maintenant toutes les grandeurs de la chasteté.

— Adieu! dit-il encore.

— Adieu! répliqua-t-elle.

Ils se tenaient les mains : un dernier regard s'échangea entre eux, et Maximilien disparut. Il s'en allait, à travers l'Afrique, recommencer son périlleux apostolat.

Mais elle. Qu'allait-elle faire? La présence de Max la soutenait jusque-là. On a la force de se sacrifier, tant qu'on a devant soi le compagnon de son sacrifice. Mais elle restait seule, maintenant. Qu'allait-elle faire?.. Elle tomba sur un fauteuil et fondit en larmes : cette sorte de crise nerveuse en laquelle se résout le plus souvent la première douleur de la femme. Puis les idées vinrent, les unes après les autres, prendre rang dans le cerveau de cette noble créature.

En tout et pour tout elle voulait imiter celui qu'elle aimait. Lui, un homme, il partait pour accomplir des actes de dévoûment et de chevalerie; elle, une femme, n'avait-elle pas aussi des chevaleries qui l'attendaient et des dévoûmens qui la devaient tenter? Les temps sont à l'égoïsme; un vent de personnalité a soufflé sur le monde. Mais il est encore des êtres privilégiés qui veillent et se donnent à leur prochain. Elle irait les rejoindre! Maximilien se sacrifiait à la science? Elle se sacrifierait à la charité. Elle ne pouvait pas aimer un homme? Elle aimerait l'humanité souffrante! Elle ne devait pas avoir d'enfans? Elle adopterait tous les enfans qui n'ont point de mère! Son cœur n'avait pas le droit de battre pour un seul? elle l'élargirait, afin qu'il pût battre pour tous les infortunés de ce bas monde! S'ensevelir dans une retraite? Non. La retraite est un repos; elle voulait le combat! Vivre comme une sœur de charité dans le monde? Elle était trop jeune. L'habit religieux lui donnerait seul la respectabilité dont elle avait besoin.

Les heures s'ajoutaient aux heures, pendant que Diane s'affermissait dans ces hautes pensées de renoncement humain. Et elle restait immobile, les yeux fixés sur la flamme mourante du foyer... Elle fut arrachée à ses pensées par des pas légers sur le tapis. C'était Gemma. La petite Arabe demeurait debout devant elle, la regardant de ce regard étrange où remuaient tant de pensées.

— Il est parti, n'est-ce pas? dit-elle.

— Mais...

— Moi, je reste. Il te sera doux que je te parle de lui. Tu seras moins seule.

Et se pressant vers Diane, elle lui dit très bas :

— Moi aussi, je l'aimais...

Huit jours après, Diane commençait son noviciat chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

. . . . . .

Après de longs voyages au centre de l'Afrique, Maximilien Danglars réalisait enfin son but : l'exploration du Congo que Livingstone ne put achever. La Société de géographie a reçu de lui un mémoire important : il établit d'une manière certaine le parcours immense de ce fleuve depuis les lacs Nyanza jusqu'à Kangani. Son œuvre terminée, Max ne se tenait plus debout. Une fièvre intense le minait. Depuis de si longs mois il restait sans nouvelles de la France! Que devenaient tous ceux qu'il aimait? Que devenait Diane? L'obsédante pensée de la jeune femme le hantait. Sous la tente, pendant qu'il étudiait la marche à suivre sur ses grandes cartes déroulées; en marche, au milieu de sa petite armée de naturels, il voyait lui apparaître le fantôme doux et charmant de la bien-aimée; dans sa pirogue, secouée par les vagues impétueuses du fleuve, elle lui apparaissait encore. Elle lui apparaissait toujours, toujours! Pas un instant de sa vie où il n'eût cette vision cruelle et délicieuse. Certes, il savait bien que tout était à jamais fini entre eux. Mais il avait une âpre joie à la pensée de rentrer en France et de l'apercevoir de loin.

Malgré ses fatigues accumulées, il prit passage sur une barque de pêche hollandaise à la baie de Kabinda. Il voulait gagner Saint-Louis du Sénégal, où les paquebots le rapatrieraient. Longue et énervante traversée sous un ciel de feu, sur un bâtiment marchant mal. L'équipage lui témoignait une déférence particulière. On savait ses héroïques entreprises. Pour ces êtres incultes, il y a toujours quelque chose de fantastique chez un homme qui a pénétré dans l'inconnu de cette mystérieuse Afrique. Maximilien, lui, usait de longues heures sur le tillac, contemplant ce ciel peuplé d'étoiles, cette mer toujours pareille.

En arrivant à Saint-Louis, ils eurent de détestables nouvelles. La fièvre jaune décimait la colonie. On appelait de France des médecins nouveaux, de nouvelles sœurs de charité. Tous les autres étaient morts. Max ne comptait y séjourner que quelques jours. Il attendait le paquebot qui l'amènerait à Marseille. La veille de son départ, il errait sur le port quand le bâtiment venant de France parut; mais

non plus salué de cris de joie comme autrefois. La désolation qui régnait dans la ville empêchait toutes les manifestations extérieures. Sur le pont de ce bâtiment, on apercevait quatre sœurs de Saint-Vincent de Paul : elles se mêlaient aux officiers de marine. A mesure que le paquebot avançait, elles ressortaient d'une façon plus nette. On distinguait fort bien la robe grise et la cornette raide des saintes filles.

Cependant les passagères mettaient pied les unes après les autres sur le pont de bois qui conduisait au rivage. Max les suivait des yeux avec émotion ; et les colons se découvraient respectueusement devant ces nobles sœurs de charité qui s'expatriaient pour mourir. Soudain le jeune homme jeta un cri : la troisième de ces sœurs, c'était Gemma, la quatrième, Diane. Oui, Diane ! Et svelte, et belle et charmante comme autrefois ! Seulement, aujourd'hui, la souffrance amincissait son visage. Ses pâleurs disaient les fatigues de son apostolat. Pendant une minute, Maximilien crut rêver. Il s'imaginait être le jouet de quelque apparition fantastique. Elle ! elle ! devant lui ! Éperdu, fou, il s'élança vers la jeune femme en criant :

— Diane ! Diane !

La marquise s'arrêta net, à cette voix si connue, si aimée qui frappait subitement son oreille après tant de mois écoulés. Un long frisson l'agita. Ils étaient à quelques pas l'un de l'autre. Lui, maigri, changé affreusement, tremblant de fièvre et d'émotion ; elle, immobile dans sa robe de bure grise, idéale comme une apparition céleste sous la cornette raide, semblable à une aile de papillon.

— Joliette !.. dit-il.

Ah ! ce nom charmant qui rappelait leur enfance entière et leur amour passionné ! Il y mit, dans ce mot, tous les appels de sa jeunesse, tous les désespoirs de sa vie brisée, tous les désirs de son cœur éperdu... Elle ne disait rien. Mais ses lèvres tremblaient ; mais sa main blanche se crispait nerveusement sur sa robe de bure ; mais elle le regardait, et dans son regard luisait une tendresse infinie. Il comprit. Il comprit que l'amour ancien vivait toujours, mais que l'irrévocable se dressait à jamais entre eux. Elle ne lui appartenait plus à lui seul, mais aussi à tous les souffrans, à tous les déshérités de ce bas monde !

Les yeux de Diane restaient fixés sur Maximilien. Maintenant ils s'emplissaient de larmes. Et après ce long regard, ce regard si doux et si cruel pour eux, lentement elle leva la main vers le ciel. Alors il dit très bas, défaillant :

— Ma sœur...

ALBERT DELPIT.

M. DUFAURE

SA VIE ET SES DISCOURS

II[1].

LA MONARCHIE DE JUILLET, LA RÉPUBLIQUE DE 1848. (1834-1851)

I.

En arrivant à Paris quatre ans après la révolution de juillet, M. Dufaure se trouvait dans une situation d'esprit qu'il importe de définir, parce qu'elle exprime assez exactement ce que ressentait une partie de la génération à laquelle il appartenait.

Sincèrement attaché aux formes constitutionnelles, il avait accueilli le changement de dynastie comme le renouvellement solennel d'un contrat scellant l'alliance entre le roi et la nation qui l'avait élu. Toutes les convictions formées, toutes les espérances conçues sous la restauration, il les avait vues arriver au pouvoir avec les hommes de son âge et de son temps. Comme eux, il avait entamé dès la première heure la lutte contre l'anarchie, n'admettant pas qu'à la faveur des événemens de 1830 le désordre s'installât sur la place publique. Le péril d'une opposition qui arrive aux affaires est de ne pas comprendre l'esprit de gouvernement et de le confondre avec l'abus du pouvoir. Ce fut la gloire de Casimir Perier, de ses collègues et de ses successeurs de demeurer de grands libéraux en assurant l'inflexible

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

respect de l'ordre. La persistance des troubles populaires avait attristé M. Dufaure, mais il était surtout inquiet du contre-coup qu'ils avaient provoqué autour de lui dans la province.

Chaque émeute excitait l'esprit de répression; on était disposé à dépasser le but; les électeurs étaient prêts à sacrifier les principes aux expédiens et à faire bon marché des revendications libérales de la restauration. M. Dufaure considérait que l'honneur du gouvernement issu de la révolution de juillet était de demeurer obstinément fidèle aux maximes libérales. Il haïssait l'émeute, mais il voulait la vaincre par la force des lois et sans recourir aux mesures d'exception. N'ayant vu que de loin ce qui se passait à Paris, il arrivait à la chambre-plein de défiance contre les séductions du pouvoir, attribuant à l'influence de la cour ou des ministres les conversions ou les désaveux qui l'avaient blessé, résolu néanmoins à soutenir le gouvernement, mais sans jamais lui sacrifier une de ses convictions.

Il allait retrouver, pour le confirmer dans ses sentimens, un des amis les plus fidèles de sa jeunesse, devenu un des membres les plus écoutés de la chambre, M. Vivien. Heureux de s'asseoir, comme à l'école de droit, sur le même banc et de fuir ensemble les petites intrigues, ils se mirent au travail avec l'ardeur qu'ils déployaient, seize ans auparavant, dans leurs conférences. Beaucoup de députés arrivant du fond de la province avaient déjà coutume, à cette époque, de partager leur temps entre les bureaux et les salons des ministères. M. Dufaure embrassa la vie parlementaire comme une tâche laborieuse, se refusant aux sollicitations et évitant les plaisirs. Il parut aux Tuileries et chez le président de la chambre, mais, hors de ces deux soirées, il consacra toutes ses heures à préparer les discussions. Chaque projet était pour lui un client dont il adoptait la cause et auquel il dévouait ses études et ses soins. Pour qui connaît l'activité intérieure de nos assemblées délibérantes et la multiplicité de leurs travaux, il est aisé de juger ce que devait être la tâche. Il n'en fut pas rebuté; c'était, à ses yeux, le seul moyen de se former aux labeurs variés du parlement. Il prévoyait bien qu'avec le temps il serait amené à faire un choix, à se dévouer plus spécialement à certaines questions, mais il voulait avant tout être initié à l'ensemble. « Depuis le commencement de la session, écrit-il à son père, j'ai été prêt à parler sur tout. » Malgré cette forte préparation, il montait rarement à la tribune; c'était chez lui une disposition naturelle; il ne se doutait guère qu'en s'abstenant il faisait le meilleur des calculs.

L'écueil des nouveau-venus, et surtout des improvisateurs, est de fatiguer les assemblées et d'aborder les questions générales avant d'avoir établi leur autorité. Plus d'un homme de talent a vu son

influence dans une chambre détruite ou ajournée par l'intempérance de ses débuts. M. Dufaure avait horreur de la légèreté d'esprit qui prend la facilité pour l'éloquence : « Il y a beaucoup de mes collègues, écrivait-il, qui se contentent de savoir à demi, au quart, au dixième, au centième, une chose et puis qui ont la merveilleuse faculté d'en parler autant que l'on voudrait. Moi je ne sais pas faire cela et je suis d'ordinaire à même de traiter un sujet le lendemain du jour où le débat qui l'a occasionné est fini. » Dans cet état d'esprit, il était certain que M. Dufaure ne ferait pas une entrée bruyante sur la scène politique ; une conviction profonde et le sentiment d'un devoir pouvaient seuls le déterminer à parler. Il arrivait de Bordeaux convaincu que le commerce, en facilitant les débouchés, était la meilleure protection de l'agriculture. Pendant la discussion de l'adresse, il entendit soutenir les intérêts agricoles au détriment des intérêts commerciaux. Il se leva pour la première fois et répondit en des termes si brefs et si nets que nul ne songea à répliquer. Point de phrases générales ; il semble se les interdire. S'il parle du mode d'interprétation des lois par le pouvoir législatif, des capitaines au long cours, de la nécessité de réduire le contentieux administratif au profit de l'autorité judiciaire, de la faillite ou des caisses d'épargne, c'est toujours à propos d'un article de loi, d'un point précis, d'un amendement limité, sa parole a le ton qui convient à un rapporteur. Lorsqu'il n'en porte pas le titre, il semble s'en être donné la mission, on sent qu'il a étudié à fond les procédés et la pratique du parlement anglais et, à l'entendre, on se croit transporté dans ces séances de comité où les *debaters* se forment aux grandes luttes en discutant pied à pied le texte des lois.

Soutenu par la sympathie de la chambre, M. Dufaure aborda de plus vastes sujets. Une loi sur la responsabilité des ministres avait été présentée par le gouvernement ; il en examina à la tribune toutes les parties en cherchant, grâce à elle, les moyens de faire pénétrer dans les esprits les maximes du droit constitutionnel. Il tenait surtout à substituer à l'article 75 de la constitution de l'an VIII un système de garanties qui protégeât les fonctionnaires publics sans compromettre les droits des citoyens. Pour la première fois, ce débat mit en présence M. Thiers et M. Dufaure. Au ministre de l'intérieur attaché aux prérogatives gouvernementales avait répondu le député de Saintes, voué au culte du droit et disposé à traiter toutes les affaires d'état en jurisconsulte. M. Thiers avait qualifié de préjugés les opinions soutenues sous la restauration contre l'article 75. M. Dufaure releva le mot. Il soutint que cette doctrine avait été adoptée et professée par les esprits les plus réfléchis et que rien ne permettait de l'abdiquer à la légère. Devait-on changer d'opinion parce que les membres du conseil d'état présentaient toute espèce de garan-

ties? « Est-ce que la composition de ce corps, disait-il, est permanente? Le conseil d'état mérite aujourd'hui notre confiance, mais pouvons-nous dire qu'il en sera de même dans dix, dans vingt ans? » Ses défiances étaient si vives qu'il les exprimait malgré l'opinion contraire de son ami, M. Vivien, montrant pour la première fois à la chambre cette pleine indépendance dans la vie parlementaire qui mit toujours sa conduite et sa parole au service non d'un parti, mais de ses convictions librement adoptées et vaillamment défendues.

Il y avait un an que M. Dufaure était à la chambre, et son influence n'avait cessé de grandir. Sa compétence, rapidement admise dans les questions d'affaires, avait été reconnue dans le droit et la pratique parlementaires. Il crut le moment venu de faire un pas de plus et de marquer clairement ses convictions politiques. Les lois présentées à la suite de l'attentat Fieschi et destinées à armer plus fortement le pouvoir l'avaient moins blessé que le langage des orateurs qui les défendaient. « On se plaint tous les jours, dit-il, j'entends des esprits fort graves se plaindre de ce que notre pays actuel est sans convictions et sans croyances ; c'est là le désordre moral dont on le dit affligé. Eh bien! veuillez vous le rappeler : pendant les quinze années de la restauration, en face des fautes immenses que le pouvoir commettait, il s'était élevé une génération d'hommes honnêtes et éclairés qui répandirent dans la société les principes les plus purs, les plus sacrés de la morale et de la politique. Ces principes étaient proclamés partout, ici à la tribune par des orateurs puissans et par des professeurs distingués du haut de leurs chaires. Ces principes se répandaient par toute la France; ils se popularisèrent, ils ont fait notre éducation. Le bonheur de la révolution de juillet a été de se faire sous leur influence ; c'est par là qu'elle a été grande, modérée, généreuse. Elle a eu la sagesse d'en faire passer quelques-uns dans nos lois; ils se sont fortifiés, ils ont reçu dans l'opinion une nouvelle consécration. Permettez-moi d'en prendre un exemple dans la loi même qui fait le sujet de cette discussion. Les doctrines d'humanité qu'elle a adoptées étaient depuis longtemps populaires. Eh bien! quatre ans après, les voilà comme tant d'autres qui sont contestées, attaquées, flétries et sans motif. Je le demande, où désormais le pays doit-il chercher ses convictions? Il en avait qui étaient toutes faites ; c'était son symbole politique, c'était sa croyance. Quel courage mettrez-vous à la détruire? Que leur donnerez-vous à la place (1)? »

Il n'était pas seul à ressentir une profonde tristesse. M. Royer-Collard avait inspiré jusque-là un certain groupe soucieux de con-

(1) Discours du 17 août 1835.

cilier l'autorité et la liberté. La discussion des lois de septembre vit se séparer des doctrinaires celui qui, sous la restauration, avait porté si haut le drapeau du centre gauche. En tenant ce langage, M. Dufaure avait à cœur de s'appuyer sur un nom qui était respecté de tous les partis et d'invoquer l'opinion d'un homme dont depuis vingt ans il admirait le caractère et partageait si complètement les opinions.

En quinze mois, M. Dufaure avait marqué sa place et indiqué clairement la voie dans laquelle il entendait marcher et poursuivre librement une politique qui ne relevait de personne.

Il ne se faisait l'allié d'aucun des ministres tombés ni futurs, continuait à étudier passionnément les questions en elles-mêmes et, bien qu'il eût repris sa robe pendant les vacances parlementaires, il trouvait entre ses causes le temps d'examiner à Bordeaux les projets de lois que M. Vivien et lui s'étaient partagés. De retour à Paris, il prit part à plusieurs discussions. Il se montra vif sur les questions, jamais sur les personnes. En relisant l'un de ses discours en faveur de la conversion des rentes, nul ne se douterait que le sort du ministère fût attaché au vote. Et cependant lorsqu'une majorité de deux voix détermina, le 5 février 1836, le duc de Broglie à se démettre, la parole si ferme du député de Saintes n'avait pas été étrangère à la chute.

L'avènement de M. Thiers imposa à M. Dufaure des obligations nouvelles. Le rôle trop facile d'une opposition sans réserve était passé. Le devoir commandait de soutenir le cabinet, de multiplier autour de lui des appuis dans la chambre.

M. Dufaure n'hésita pas à lui apporter son concours. La session finie, le ministère résolut de donner satisfaction aux libéraux et de fortifier le conseil d'état en y faisant entrer celui d'entre eux dont la capacité était le plus reconnue. L'hésitation de M. Dufaure fut grande; il avait une profonde répugnance pour tout ce qui semblait porter atteinte à son indépendance. Mais outre qu'en ce temps les députés pouvaient faire partie du conseil d'état, ces fonctions étaient toutes politiques ; il s'agissait de s'initier aux matières administratives, de préparer les questions de législation ; c'était un moyen d'étude incomparable. Cette considération le détermina. Le jour où l'ordonnance parut (juin 1836), le nouveau conseiller d'état put se rendre le témoignage qu'il ne lui en avait pas coûté une demande, pas même l'expression d'un désir. C'est à M. Thiers que revenait tout l'honneur de l'initiative. D'ailleurs le passage de M. Dufaure au conseil d'état fut de courte durée. Le mandat qu'il avait reçu des ministres, il tint à honneur d'y renoncer le jour où ses amis quittèrent les affaires. Il lui plaisait de ne pas s'attarder dans les fonctions publiques et de se retrouver assis comme simple député sur les bancs de la chambre à l'ouverture de la session de 1837.

Ce fut avec un esprit parfaitement libre de toute arrière-pensée qu'il discuta le projet présenté par M. Guizot pour consacrer la liberté d'enseignement. Il était de ceux qui souhaitaient sincèrement l'entrée dans nos lois de cette liberté promise par la charte. Il avait hâte de voir tenu l'engagement pris en 1830; il prit une large part à la délibération. Comme M. Saint-Marc Girardin, dont le rapport avait exercé sur la chambre une profonde influence, il crut au cours de la discussion que l'instruction secondaire en France allait faire un pas décisif vers l'affranchissement. Cette sage conciliation entre l'Université qu'il voulait maintenir et la liberté qu'il s'agissait de fonder à côté d'elle aurait pris naissance en notre pays quatorze ans plus tôt et serait sans doute entrée dans nos mœurs, si des passions jalouses n'en avaient, au dernier moment, altéré le caractère en inspirant le vote d'un article qui excluait les religieux du bénéfice de la loi. L'ensemble du projet fut voté, mais il était atteint d'un coup mortel. Après les espérances qu'avait conçues M. Dufaure, la déception était rude. Ce n'était pas la dernière que devaient causer aux libéraux les questions relatives à la liberté d'enseignement.

M. Dufaure demeura étranger aux premières attaques contre le ministère Molé. Absorbé par ses travaux parlementaires, membre de toutes les commissions de travaux publics, rapporteur de quelques-unes, il préférait de beaucoup les débats d'affaires aux combinaisons secrètes qui sont dans les assemblées l'unique préoccupation des esprits étroits. Il secondait les grands projets sans se soucier des critiques mesquines de son parti. Avec un profond attachement aux traditions, il était rare de rencontrer une ardeur d'imagination plus aisément prête aux nouveautés. Loin de s'alarmer des découvertes, il aimait à en mesurer l'avenir et se plaisait à prévoir ce qu'elles apporteraient à l'homme de force pour le bien. Aussi fut-il, dès 1837, rapporteur du projet de chemin de fer de Lyon à Marseille. Il commençait ainsi des études qu'il devait mener fort loin.

Ces travaux, qui en apparence l'éloignaient de la politique, loin d'affaiblir son influence, l'avaient en réalité accrue. Réélu aux élections de novembre 1837, pour la première fois membre de la commission de l'adresse, il prit la parole pour définir le rôle de la nouvelle chambre. A ceux qui attisaient les querelles personnelles il répondit en suppliant ses collègues de se dégager des compromissions du passé et de se tourner vers l'avenir. M. Dufaure était sur les confins des deux camps et il employait tous ses efforts à prévenir la rupture en défendant auprès de ses amis la politique de M. Molé. Il avait hautement approuvé l'amnistie, était satisfait de la conversion; la plupart des lois présentées lui semblaient bonnes. Tout au

plus trouvait-il que la part faite à la chambre des députés dans la composition du ministère était insuffisante et qu'il en résultait un défaut de confiance entre les ministres et les députés. C'est ce grief, habilement exploité par les meneurs de la coalition, qui détermina M. Dufaure à lui prêter son concours. Il prit plusieurs fois la parole dans cette mémorable lutte, mais sans prononcer une parole irritante : « Je n'agissais pas alors, eut-il occasion de dire plus tard sans recevoir un démenti, je n'agissais pas alors par une hostilité personnelle; aucun des membres du cabinet n'a pu voir en moi un ennemi, il a vu toujours un adversaire parlementaire, cédant à ses convictions, montant à la tribune pour ce qu'il croyait l'intérêt du pays, ne l'oubliant jamais et redoutant avant tout de blesser les hommes lorsqu'il n'aspirait qu'à défendre les principes (1). »

II.

Lorsque la coalition eut triomphé, les difficultés commencèrent. C'est le périlleux attrait des oppositions de rencontrer des alliances trop faciles; l'honneur du pouvoir, au contraire, et sa supériorité sont de ne pas tolérer les compromis équivoques, de dissiper les obscurités et de rendre à chacun sa place. Dès les premiers pourparlers, M. Barrot et M. Guizot devaient mutuellement s'exclure. Entre eux, à cette époque, tout était différent. Au premier moment, le roi regarda, non sans une malicieuse ironie, les embarras des vainqueurs; mais, en se prolongeant, la crise déconsidérait le gouvernement. Lorsque la pensée vint de former un ministère sans les trois chefs de la coalition, M. Passy, alors président de la chambre, reçut la mission de composer le cabinet et s'empressa de faire appel à M. Dufaure. Il n'entre pas dans notre plan de raconter ici les efforts successifs des hommes politiques, les longues négociations, les susceptibilités, les ruptures qui fatiguèrent pendant cinquante jours les spectateurs les plus patiens.

Les hommes politiques avaient été impuissans à trouver une solution. Ce fut l'émeute qui la précipita. En pleine paix et en plein jour, au milieu de Paris, des forcenés s'étaient jetés sur les postes, avaient désarmé les sentinelles et tenté de soulever une insurrection. Cet acte de criminelle folie fut réduit à l'impuissance par l'accord des troupes et de la garde nationale. Le soir de l'émeute, pairs de France et députés se pressaient dans les salons des Tuileries; une telle audace faisait sentir le prix d'un gouvernement capable de résister à toutes les surprises. Le maréchal Soult eut l'idée de pro-

(1) Discours du 15 janvier 1840.

fiter de ce sentiment pour former dans la soirée un ministère. Il la fit agréer au roi, et à mesure qu'arrivait un des personnages qui devaient entrer dans la combinaison, il était appelé : dans un pareil moment, personne ne refusa. La soirée s'avançait. On avait hâte de terminer la formation du cabinet avant l'heure où s'imprimait *le Moniteur*. Un officier d'ordonnance du roi reçut l'ordre d'aller chercher M. Dufaure, qu'il dut réveiller. « Il fut un peu plus long que les autres à se décider, dit un témoin oculaire, mais la gravité des circonstances triompha de ses doutes (1). » Sans dédaigner les satisfactions que donne le pouvoir à une âme éprise du bien, il répugnait aux ambitions vulgaires. « Ce n'est pas un ministère que j'ai accepté, disait-il à son ami Vivien, c'est un fusil dont je me suis armé pour aider au salut du pays en faisant face à l'émeute. » Du reste, le cabinet où il entrait répondait bien à ses vues. Les esprits chagrins pouvaient penser que le centre droit y était trop fortement représenté. Appuyé sur M. Passy, M. Dufaure ne jugeait pas que le centre gauche eût à se plaindre du concours de MM. Duchâtel et Villemain. Heureux de s'asseoir au conseil près de son voisin de Saintonge, et fier d'y retrouver son illustre professeur, il avait avec eux « des liens de raison et d'intégrité communes et se sentait, suivant la belle expression de M. Guizot, prêt à affronter en leur compagnie toutes les responsabilités. » Pour assurer la majorité, il fallait marcher d'un pas ferme et recueillir des adhésions par d'utiles réformes mûrement préparées et publiquement défendues. A ce point de vue, nul département n'était appelé à jouer un rôle plus fécond que le ministère des travaux publics.

A la crise commerciale et financière de 1830 avait succédé une période de prospérité prodigieuse; le gouvernement comprit qu'il devait seconder cet essor de l'activité nationale et, de bonne heure, il se montra prêt à y consacrer de grandes ressources. En formant un ministère nouveau avec les travaux publics, qui avaient fait partie jusque-là du ministère de l'intérieur, il signalait l'importance croissante de ce service et reconnaissait publiquement l'influence politique qu'il avait conquise dans l'état. Développer le réseau des routes, les améliorer ou en créer de nouvelles, étendre et relier les canaux, creuser le lit des rivières, attirer le commerce du monde en offrant aux flottes des ports vastes et sûrs, assainir le sol et trouver dans les entrailles de la terre les richesses minières, tels étaient les premiers problèmes qui s'imposaient à l'esprit laborieux du nouveau ministre. Il n'ajourna pas leur examen.

Les immenses ressources que lui offraient les études accumulées des ingénieurs lui permirent de préparer rapidement les élémens

(1) Notes du marquis de Dalmatie, citées par M. Guizot. (*Mémoires*, IV, 308.)

d'un exposé destiné à frapper l'esprit des députés. Quelques jours après la formation du cabinet du 12 mai, M. Dufaure déposa un projet qui consacrait 44 millions à l'amélioration des grands ports de commerce : Marseille, Le Havre et Calais, aussi bien que Nantes, Rouen et Bordeaux, étaient compris dans ce vaste plan. Depuis deux ans, un budget extraordinaire des travaux publics avait été créé pour offrir aux chambres les moyens de recourir à l'emprunt toutes les fois qu'une entreprise serait commandée par un grand intérêt national. A ses yeux, il n'en existait pas de plus impérieux que la protection du commerce maritime. A ceux qui l'accusaient d'avoir préparé avec une hâte fébrile un projet dont les chiffres paraissaient en ce temps hors de proportion, il répondit en discutant pied à pied, avec une compétence technique, les détails des travaux. La fertilité de ressources qu'il déploya dans les deux chambres pour assurer le vote de ce projet ne contribua pas dans une faible mesure à augmenter son crédit.

Toutefois, en présentant ce plan, il n'avait rien créé. Un problème bien autrement compliqué s'imposait à son examen. La construction des chemins de fer languissait. Deux ans avant les Anglais, nous avions ouvert notre première ligne dans le bassin houiller de Saint-Étienne; puis, après dix ans de torpeur, se produisit, lors de l'ouverture de la ligne de Saint-Germain, une période d'engoûment. L'agiotage compromit les nouvelles entreprises, que l'énormité mal prévue des dépenses acheva de décourager. Le ministre des travaux publics ne perdit pas une heure pour proposer aux chambres des mesures destinées à sauver les premières compagnies.

Au cours de la discussion, les systèmes les plus absolus se firent jour. Il se trouva des députés pour soutenir l'exécution et l'exploitation par l'état. Contre un tel abus de la puissance publique M. Dufaure se hâta de protester : « Il faudrait doubler les impôts, disait-il; ils sont assez forts. N'allons pas tarir la source qui est entre les mains des contribuables ; laissons à l'action privée le soin de faire quelque chose; ne « désoccupons » pas, si je puis parler ainsi, nos concitoyens; laissons-leur les moyens en même temps que la responsabilité de faire quelque chose pour le pays. Ne prétendons pas tout donner à l'état. Je représente ici l'état, je ne l'oublie pas; mais je ne veux pas qu'il ait la prétention de tout faire. J'appelle l'industrie privée à concourir avec lui. » (Discours du 6 juillet 1839.)

M. Dufaure avait entrevu des doctrines que son respect de l'initiative individuelle ne tolérait pas et il avait eu à cœur d'en faire justice; mais il avait hâte surtout de marquer son passage aux affaires par un effort visible qui ranimât les courages. Il forma une com-

mission qu'il tint à honneur de présider et qui fut chargée d'examiner sous toutes ses faces ce grand problème. Dès la première séance, il avait fait le tableau de l'impulsion générale sur le continent, comme en Angleterre. « Seuls, disait-il, nous ne pouvons rester immobiles au milieu de ce mouvement. — Comment et par qui se feront les chemins de fer en France? C'est la première question qui vous sera soumise. Sera-ce par l'état ou par les compagnies? S'il convient qu'il y ait concours de l'état et des compagnies, quelle sera la nature, quel sera le mode de ce concours? L'état accordera-t-il une subvention aux compagnies? Leur garantira-t-il un minimum d'intérêts? Viendra-t-il à leur secours par un prêt comme en Angleterre? Se rendra-t-il actionnaire dans l'entreprise comme en Amérique? Ou bien les départemens, les villes même, accorderont-elles une subvention comme en Irlande? »

A ces questions si nettement résumées le ministre joignait l'étude du cahier des charges, la constitution des sociétés et la réforme de la législation sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. Pendant trois mois, les séances se succédèrent et le travail commun fut conduit avec une rare persistance. M. Dufaure souhaitait trop vivement le développement de l'association pour hésiter à défendre l'exécution par les compagnies; mais les chances à courir étaient telles, l'expérience si nouvelle qu'il chercha à rétrécir le champ des risques; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir imaginé et fait prévaloir une transaction dont la sagesse a été reconnue depuis. Toutes les déceptions, tous les mécomptes avaient porté sur le prix imprévu des terres expropriées et sur la construction des travaux d'art. A coup sûr, avec le temps, l'expérience se formerait, mais il fallait éviter de faire peser les conséquences des faux calculs sur des actionnaires que découragerait la moindre erreur. L'état seul devait s'engager dans cette voie nouvelle pour frayer la route; il exproprierait, ses ingénieurs exécuteraient les terrassemens et élèveraient les travaux d'art, tandis que les compagnies n'auraient qu'à étendre le ballast et à poser les rails. Pour elles, aucune surprise n'était à craindre. Dans le partage des dépenses, l'état se réservait l'inconnu, assumait tous les risques. M. Dufaure eut à vaincre des résistances sérieuses, mais il parvint à triompher des préjugés et à déterminer la majorité de la commission.

Il soutint avec non moins de vivacité un procédé qui offrait aux compagnies le concours de l'état sous une forme nouvelle. Au prêt direct, aux souscriptions d'actions, il préférait de beaucoup la « garantie d'intérêt, » qui devait rassurer les capitaux privés, sans rien enlever aux compagnies de leur indépendance. Il développa les avantages de ce système; il ne put obtenir que la commission lui

donnât la préférence sur toutes les autres formes du concours de l'état. L'avenir devait singulièrement justifier ses prévisions (1).

La revision de la législation sur l'expropriation fut accomplie en même temps. Les inconvéniens de la loi de 1833, les lenteurs de ses procédures appelaient une prompte réforme. La commission pénétra dans le mécanisme de la loi pour en corriger toutes les imperfections. Parmi les innovations, la plus importante était la création de moyens spéciaux pour permettre à l'état, en consignant le prix attribué aux propriétaires, de se mettre, en cas d'urgence, en possession des terrains. A vrai dire, c'était une édition revisée de la législation pratiquée depuis six ans. M. Dufaure tenait pour indispensables ces revisions inspirées par l'expérience et qui, loin d'ébranler l'autorité des lois, servent à les consolider. Il avait été frappé de ce que valaient en Angleterre ces lois d'amendement qui redressent les pratiques tout en maintenant les principes; en présentant le projet à la chambre des pairs, il était heureux de confier à son expérience un tel genre de réformes.

Pendant l'automne de 1839, le ministre des travaux publics ne se borna pas à préparer les projets qui devaient imprimer une si heureuse impulsion à l'activité nationale; il suivait personnellement les grandes entreprises qui se rattachaient à son ministère. Non-seulement il posait la première pierre de l'hospice des Jeunes-Aveugles, achevait la colonne de Juillet, surveillait l'extension de l'hôtel des Sourds-Muets, la construction de l'asile des Aliénés, mais il inspectait lui-même les progrès des grands travaux qu'il avait défendus à la chambre; il ne se passait pas une semaine sans qu'il se rendît sur l'un des chantiers ouverts à Ivry, aux Batignolles et à Asnières, afin d'encourager par sa présence les ingénieurs et de presser l'achèvement des voies de communication qui contenaient en germe toute une révolution.

Ces entreprises, qui satisfaisaient à la fois son amour du bien et l'inclination qu'il avait pour les créations nouvelles, n'absorbaient pas à ce point son esprit qu'il ne fût très mêlé à la politique active du cabinet. Le sentiment de la solidarité ministérielle était trop développé à cette époque pour que les ministres fussent tentés de s'isoler et de s'abstraire dans leur spécialité. Plus d'une fois, il eut à défendre ou à engager la politique du ministère. Il intervint dans les affaires d'Algérie pour déclarer que le drapeau français n'abandonnerait pas la régence, multiplia les projets relatifs à nos possessions africaines, et ne se montra satisfait que lorsqu'il eut fait voter,

(1) Nous devons au dernier survivant de la grande commission de 1839, à M. Valentin Smith, qui en était le secrétaire, la communication de précieux manuscrits dans lesquels revivent des discussions que les procès-verbaux imprimés ont tronquées, abrégées ou obscurcies en omettant les noms des orateurs.

au milieu de l'hésitation de ses amis surpris de sa témérité, un amendement au projet d'adresse portant que la France voulait conserver ses établissemens « sur une terre que sa domination ne quittera plus. » (Discours du 15 janvier 1840.)

Sans pousser le gouvernement dans les voies de la politique belliqueuse que lui conseillait la gauche, M. Dufaure ne voulait pas que la volonté de maintenir la paix en Europe semblât un mot d'ordre imposé aux ministres par une volonté supérieure. Il était prêt à reconnaître l'heureuse influence exercée par l'esprit si ferme et si éclairé du roi, mais il redoutait par-dessus tout que le cabinet parût privé de cette indépendance qui, à son gré, pouvait seule inspirer le respect. Son langage sur les affaires d'Espagne, sur les circonstances dans lesquelles l'ébranlement du trône constitutionnel et l'appel pressant de la reine Isabelle pouvaient déterminer une intervention est net sans cesser d'être politique, et fier sans l'ombre d'une provocation.

La politique intérieure le trouvait non moins résolu. Entré dans le cabinet comme représentant du centre gauche, il y tenait par l'autorité de sa parole toujours prête une grande place. Les membres de la gauche groupés soit autour de M. Thiers, soit autour de M. Barrot, avaient vu, non sans déplaisir, leurs chefs exclus de la combinaison. Ils observaient ceux qui semblaient avoir usurpé leur rôle et ne cherchaient pas à rendre facile la tâche du ministère. M. Dufaure ne s'en alarmait pas. Il ne méprisait pas les petites passions par morgue; il les négligeait par une disposition de sa nature, s'en apercevait à peine et n'aimait pas qu'on les lui fît voir. Aussi n'essayait-il jamais de ramener un homme aigri en exerçant sur lui une action personnelle et directe. Il n'avait de goût pour agir et gouverner que du haut de la tribune. « Ce n'est ni par des sacrifices d'opinion, dit-il un jour, ni par la corruption qu'on peut bien gouverner; c'est par la sincérité, par la loyauté, par le religieux dévoûment à ses opinions qu'on peut obtenir la considération et la force morale dont il est nécessaire d'être revêtu quand on a l'honneur d'être dépositaire du pouvoir. » (9 janvier 1840.)

Il avait une très haute idée du rôle qu'assumaient les ministres entre la royauté et les chambres. A ses yeux, la fiction constitutionnelle de l'irresponsabilité royale devait être absolue, et il dépendait entièrement des ministres qu'elle fût une réalité. « Nous nous sommes dit, déclarait-il au nom du ministère, que les moyens d'éteindre les passions qui menaçaient la personne du roi, de les étouffer, de les prévenir dans l'intérêt de la constitution autant que de la royauté, c'était d'attirer sur nous tous les dangers qui pouvaient résulter de la responsabilité des affaires que nous allions entreprendre; nous avons pensé que notre premier devoir était d'être parlementaires,

non pas pour contrarier la couronne, mais pour la mettre à l'abri, pour la sauver, et quoi qu'il arrive, monter à la tribune et déclarer du fond de notre conscience, en toute sincérité, que ce qui se fait émane de notre volonté et nous appartient. » (28 mai 1839.)

Vis-à-vis du roi, M. Dufaure se montrait non moins jaloux de son indépendance qu'à l'égard de la chambre. Il ne tolérait pas que le caractère de ses relations toutes politiques avec les Tuileries fût l'objet d'une équivoque. Depuis son arrivée à Paris, il n'avait paru chez le roi que dans les réunions officielles, non qu'il s'abstînt par un sentiment d'opposition : il aimait trop la charte pour ne pas respecter le premier des pouvoirs qu'elle avait institués, mais son austérité était ombrageuse ; elle s'alarmait de tout ce qui ressemblait à une faveur et risquait de confondre un visiteur avec un courtisan. Le ministère modifia les habitudes, sans affaiblir les répugnances de M. Dufaure. Lorsque le roi se rendit à Eu, il pressa son ministre de l'y accompagner ; celui-ci résista pendant huit jours, puis il céda. On raconte qu'en partant de Paris, il ne voulut pas monter dans l'une des berlines royales et qu'il fit le voyage dans sa propre voiture. Ce trait de caractère ne blessa que les écuyers de service, mais n'enleva rien à l'estime du roi. Il lui répugnait d'attirer l'attention, il se montrait simple dans ses actes comme dans sa tenue. Sa sincérité dénuée de tout apprêt désarmait les critiques et personne ne songea à attribuer ce fait à la recherche malsaine d'une popularité qu'il ne poursuivait pas.

N'est-il pas piquant d'observer que ce ministère composé d'hommes politiques si éloignés de toute complaisance envers la couronne devait être renversé pour avoir présenté un projet que l'on crut inspiré par le roi ? Nul n'ignore aujourd'hui quel était l'emploi de la liste civile. Le temps a emporté les calomnies, et les pamphlets de M. de Cormenin n'ont plus d'écho. Les satisfactions patriotiques que donnait au roi la création du musée de Versailles charmaient ses heures de repos et le grevaient de telle sorte qu'il avait grand'peine à fournir aux dots des princesses. Le mariage prochain du duc de Nemours réveilla les inquiétudes paternelles. Le maréchal Soult proposa au conseil de soumettre aux chambres un projet d'apanage. MM. Duchâtel, Passy et Dufaure luttèrent longtemps et se soumirent des derniers. Les conseillers les plus éclairés de la monarchie de juillet redoutaient l'effet d'une telle demande. Un projet semblable déposé par d'imprudens amis avait été retiré en 1837 par des ministres clairvoyans. Le cabinet du 12 mai se crut assez fort de son indépendance reconnue pour faire passer une loi équitable en elle-même et qui eût dû être votée si la France avait eu pour la royauté cet attachement héréditaire qui fait, dans une contrée voisine, la force de la monarchie. Malheureusement le pays ne comprenait pas

les conditions de la royauté ; il se plaisait à refuser aux princes des apanages, comme il voulait une pairie sans lui accorder l'hérédité. En ne discernant pas ces contradictions, le ministère alla au-devant d'un échec. De crainte de compromettre la personne royale, les partis convinrent de voter sans débat. Le ministère ne vit pas le péril de cette conspiration du silence, et quand une majorité de vingt-six voix eut rejeté le projet, il ne lui resta qu'à donner sur-le-champ sa démission afin de couvrir autant que possible la couronne en prenant pour lui tout l'échec.

III.

M. Dufaure revenait à son banc de député l'esprit libre et la conscience très nette. Il avait hâte de suivre et de contribuer à mener à bien les travaux qu'il avait entrepris comme ministre. Ce fut la tâche à laquelle il se dévoua, devenant presque aussitôt rapporteur des lois qu'il avait présentées, et ne prenant aucune part aux débats politiques. Plus que jamais il s'affranchissait des coteries. Dans une discussion sur la question d'Orient, il venait de juger tour à tour la politique suivie par M. Thiers, celle adoptée par M. Barrot ou défendue par M. Guizot, lorsqu'élevant la voix : « Je n'appartiens quant à moi, dit-il, à aucune des politiques qui croient se distinguer dans ce débat. Je ne connais aucun parti dans la chambre qui puisse m'imposer son opinion : je dis franchement ce que je crois vrai et national. » — Ce jour-là, M. Dufaure proclamait son isolement : il relâchait certains liens, il en rompait d'autres et se déclarait affranchi de tout joug. Pour qui agit de la sorte, toute ambition est abandonnée, ou du moins de longtemps ajournée. Il y a des âmes qui se plaisent à ces sacrifices. M. Dufaure avait vu de près les jeux changeans de la scène politique; il avait conquis l'influence, exercé le pouvoir, puis l'avait quitté sans regrets. Il n'était ni découragé, ni dégoûté de la lutte, mais il confondait aisément les combinaisons et les intrigues et il mettait une joie secrète à dérouter les unes et les autres par sa rude franchise.

L'année 1841 s'ouvrit par le mémorable débat sur les fortifications de Paris. Ce ne fut pas, à vraiment parler, l'œuvre d'un ministère ou d'un parti politique. Conçu sous l'inspiration du roi, le projet présenté par le maréchal Soult et défendu par M. Guizot eut pour rapporteur M. Thiers, qui parut oublier qu'il était tombé du pouvoir et qui l'y avait remplacé. M. Dufaure ne faillit pas à ce rendez-vous du sentiment national et, s'il différa au point de vue technique, il fit entendre la plus éloquente défense du projet et du patriotisme qui l'avait dicté.

Il n'avait d'ailleurs ni hâte, ni désir de reprendre l'offensive. A

ses yeux, il y avait quatre questions qui présentaient alors un intérêt capital : le rétablissement du concert européen, la réorganisation des forces militaires, la transformation de notre marine, et l'amélioration de nos finances. A ces questions de premier ordre il était résolu à tout subordonner. Il croyait les ministres prêts à les étudier et à les résoudre. Il votait donc pour le cabinet. C'était d'ailleurs vers les travaux publics et vers les lois spéciales qu'une prédilection le ramenait. Les longues discussions sur l'expropriation en 1841, sur les chemins de fer en 1842 l'absorbèrent. Son rapport sur le réseau d'ensemble est un des documens les plus considérables de ce temps. D'une rare lucidité, parfois d'une sobriété éloquente, cet exposé ouvrit les yeux des plus rebelles. L'état entreprenait les travaux, avançait 475 millions en dix ans et ne laissait aux compagnies fermières que le soin de poser le ballast et les rails. M. Dufaure rencontra dans ce débat l'occasion qu'il cherchait toujours de combattre les « passions locales qui abaissaient trop souvent les délibérations de la chambre, et de convier ses collègues aux idées générales qui seules pouvaient les rendre fécondes. » Non-seulement il obtint le vote, mais rapporteur dans les années suivantes de plusieurs lois de concession, il eut la légitime satisfaction de constater le plein succès du plan dont il avait contribué à poser les bases.

Nous ne pouvons le suivre dans toutes les discussions auxquelles il se mêla, soit qu'il réclamât pour les fonctions publiques des conditions d'admissibilité qui assurassent la capacité en restreignant la faveur, soit qu'il professât de son respect envers la magistrature en demandant la réduction par voie d'extinction du nombre des juges et l'élévation de leurs traitemens, soit qu'il obtînt l'établissement du concours pour l'auditorat au conseil d'état. Si nous voulions étudier à sa suite toutes les questions qu'il a traitées, il nous faudrait suivre l'histoire de nos établissemens africains dont il défendait à chaque session l'importance et l'avenir, insister sur le développement de nos relations commerciales qui exigeaient non-seulement des routes aboutissant à la mer et l'extension de nos ports, mais des débouchés lointains et la vigilance d'une force toujours prête à faire respecter le pavillon français. La marine était une des préoccupations les plus vives, une des pensées constantes du député de Saintes; son cœur battait en parlant de nos flottes; du sang de marin coulait dans ses veines. Il faut relire les discours, les moindres observations qu'il eut occasion de faire à ce sujet; elles portent le reflet d'une émotion qui remuait ses auditeurs. Uni par une communauté d'attachement aux plus illustres chefs de nos escadres, lié avec les Duperré, les Roussin, il éprouvait pour les vétérans de notre armée de mer une sympathie qui devint avec le temps la plus solide des amitiés. C'étaient là ses véritables joies. Quand il pouvait éviter un débat

politique, s'épargner une discussion sur une des lois qui excitaient l'esprit de parti, et qu'il avait pu défendre la cause d'une de nos possessions lointaines, attaquer l'esclavage ou montrer ce que nous devions tirer un jour de la France algérienne, il éprouvait un véritable repos d'esprit.

Malgré son activité laborieuse et les succès qu'il avait remportés à la tribune, M. Dufaure n'avait pas trouvé dans la vie parlementaire tout ce qu'il avait rêvé. Ses lettres peignent plus d'une fois son découragement : la chambre n'est pas en nombre ou est inattentive aux discussions sérieuses; à part une élite, ses membres ignorent la plupart des questions; les querelles personnelles, les luttes de parti, les espérances d'ambition parviennent seules à la réveiller de sa torpeur. Ni l'influence croissante de l'orateur, ni les travaux féconds d'un ministère de dix mois n'avaient pu effacer cette impression que laisse après elle une grande déception. Il cherchait à secouer cette mélancolie en multipliant ses travaux; mais il n'arrivait qu'à surcharger une existence triste et solitaire que l'excès du labeur rendait fiévreuse.

C'est vers cette époque que la Providence lui envoya ce qui fit le charme et l'équilibre de sa vie. En s'unissant à la fille du célèbre orientaliste Jaubert, M. Dufaure rencontrait un esprit d'élite qui semblait fait pour le comprendre et l'aimer. Habituée à l'activité et au mouvement de l'esprit, Mlle Jaubert avait un goût inné pour les travaux de l'intelligence et la passion du dévoûment. Elle était de ces natures supérieures qui savent remplir la vie sans absorber ni détourner un seul jour des travaux féconds. Au contact de cette âme dont la vie devait montrer toute l'élévation, le découragement, la fatigue morale, le dégoût de la lutte, disparurent. M. Dufaure trouvait en même temps une famille dans laquelle allait se confondre son existence. Ceux qui ont connu M. Jaubert en ont gardé un souvenir que le temps n'a pas effacé. Il avait été témoin d'événemens qu'il racontait avec un charme incomparable. L'expédition d'Égypte, la mission que lui avait donnée Bonaparte alors qu'il rêvait les conquêtes d'Alexandre, son séjour en Perse, ses souvenirs de voyage mêlés aux légendes d'Orient étaient bien faits pour exciter l'imagination de ceux qui aimaient les projets. M. Dufaure, qui avait passé sa vie à faire des plans de voyages sans jamais sortir de France, ne se lassait pas d'interroger son beau-père. Son esprit curieux trouvait une satisfaction profonde à écouter les longs récits d'un homme qui avait autant d'ardeur d'enthousiasme que de goût pour le devoir. C'est sous de tels auspices que s'ouvrirent pour lui les joies d'un intérieur de famille qu'il était fait pour aimer, qui devint le fond même de sa vie, le refuge et le repos de sa pensée, et dont les plus cruelles séparations ne lui ont jamais enlevé l'image.

Daus les années qui suivirent, la sympathie qu'il avait ressentie pour quelques-uns de ses collègues se changea en une véritable amitié. Là où il voyait de fortes convictions, où il trouvait la fermeté de l'esprit et l'indépendance du caractère, il se sentait invinciblement attiré. A son plus ancien ami, M. Vivien, à M. Hippolyte Passy, avec lequel il marchait en plein accord, s'étaient joints quelques autres députés. Ils n'étaient pas assez nombreux pour former un parti, mais ils suppléaient au nombre par la valeur, philosophes politiques ne poursuivant pas d'utopies, redoutant également de paraître les courtisans du roi ou du peuple, jugeant sévèrement le ministère et la gauche, et regardant les événemens de haut et de loin, en discernant les fautes avec une clarté pour ainsi dire prophétique. Ils avaient grand besoin de trouver un refuge dans leur mutuelle estime, car la chambre se partageait de plus en plus en deux camps qui brûlaient chaque jour d'en venir aux mains. C'est le malheur des luttes qui divisent les hommes de tendre toujours à la formation d'armées adverses et irréconciliables. La discipline des partis est le plus impitoyable des jougs. A certaines heures, tout homme qui veut y échapper pour conserver la liberté de son jugement et de son vote risque d'être appelé transfuge. Il y a des esprits d'une trempe particulière qui n'ont jamais pu se plier, ni dans le gouvernement, ni daus l'opposition, à cette règle toute militaire, qui ont mis leur honneur à n'aliéner à aucun prix et en aucun cas la pleine indépendance de leur volonté. Ne suivant ni M. Guizot, ni M. Thiers, ni M. Barrot, M. Dufaure et ses amis n'étaient aimés d'aucun des groupes de la chambre. On les redoutait moins pour l'appoint de leurs votes, que pour l'influence toujours considérable de leur parole. Il n'y avait chez eux ni dédain du pouvoir, ni dépit d'en être éloignés. Ils croyaient sincèrement que le gouvernement marchait dans une voie funeste qui devait précipiter sa chute. Cette conviction était chez quelques-uns assez ancienne. M. Dufaure, qui avait soutenu pendant deux ans le cabinet du 29 octobre, s'éloignant de ses amis et sacrifiant ses préférences personnelles au rétablissement du concert européen et à la reconstitution de nos forces nationales, pensait qu'il était temps de songer à l'opinion publique. Tous voyaient poindre, entre les 220,000 électeurs qui composaient le pays légal et les influences de toutes sortes qu'excluait la loi électorale, ce terrible malentendu qui devait aboutir à une catastrophe. C'est à l'éviter que servent sous une constitution parlementaire les ministères *wighs* qui prennent à temps les affaires quand le pays est fatigué du bon sens un peu prosaïque des *tories*. Pour favoriser ces relais salutaires, il fallait sortir de la réserve où l'on s'était maintenu. M. Dufaure, qui avait soutenu l'année précédente l'adjonction des capacités, fit connaître en 1843 tout son sentiment. « Nous

croyons, dit-il, que lorsque un gouvernement a duré treize ans, duré plus que l'empire, duré presque autant que la restauration, nous croyons que ce gouvernement doit examiner sérieusement si le moment des réformes prudentes et modérées n'est point arrivé; nous croyons que le mérite des bons gouvernemens est de saisir le moment où des réformes modérées doivent être faites pour empêcher d'arriver le moment où l'on exigera des réformes plus radicales et plus dangereuses. La sûreté du gouvernement dépend essentiellement, selon nous, du choix qu'on fera de l'instant où ces réformes pourront être opérées. Je ne dis pas qu'aujourd'hui, immédiatement, on peut faire ces réformes, mais je dis que ces réformes doivent être dès aujourd'hui annoncées et mises à l'étude. » (1er mars 1843.)

La sévérité de ce langage fit une impression profonde. On s'écria sur les bancs ministériels que M. Dufaure s'alliait à la gauche. Il n'en fut rien, et les sessions suivantes virent le député de Saintes s'attacher avec le même soin à marquer sa ligne et à s'écarter de M. Barrot. Telle était sa crainte de paraître asservi qu'il combattit ouvertement des amendemens ou des propositions de M. Vivien, afin de montrer qu'en face de sa conscience il ne subissait pas plus la pression des partis que le joug de l'amitié.

M. Dufaure ne s'agitait pas pour rallier autour de lui des collègues; il ne cherchait pas à former un parti; il était surtout heureux des adhésions qu'inspirait un souci désintéressé du bien public. A ce titre, il en était peu qui lui eussent inspiré plus de joie que celle de M. de Tocqueville. Dès son entrée à la chambre, le jeune et illustre écrivain s'était senti attiré vers ce député étranger aux intrigues, critiquant les actes sans blesser les hommes, et voulant de si bonne foi l'affermissement dans sa patrie des institutions libres. Il avait trouvé auprès de lui M. Lanjuinais, sorti de la magistrature pour apporter dans les assemblées le poids de sa parole précise et honnête, M. de Corcelles, qui alliait au libéralisme le plus sincère des convictions religieuses dont nul ne songeait alors à faire à un homme politique un grief. C'est au milieu de cette atmosphère d'idées élevées, d'ambitions viriles et pures, de défiances vis-à-vis du pouvoir et de dévoûment profond envers le pays, dont chacun d'eux rêvait d'assurer la grandeur par ses écrits, ses paroles ou ses actes, que M. Dufaure vécut de 1842 à 1847. Ne sachant où classer ces députés, ne pouvant les ranger ni avec les conservateurs ni avec les opposans, les contemporains prirent l'habitude de les désigner sous le nom de tiers parti ou de libéraux indépendans. Les amis du ministère déploraient le rôle de ce groupe. Que de fois depuis ils ont dû regretter qu'il n'ait pas été plus nombreux! La France eût conservé des institutions libres!

C'est en 1847 qu'il est surtout intéressant d'observer la conduite

de M. Dufaure et de ses amis. Leur clairvoyance les instruit du péril et, en même temps, la modération de leur jugement les écarte des imprudentes campagnes auxquelles se portent les députés de la gauche. Approuvant entièrement les mariages espagnols, mais déplorant à l'intérieur l'aveuglement qui empêchait le gouvernement de voir le flot montant de l'opposition, M. Dufaure prit deux fois la parole dans la discussion de l'adresse. Son langage était plein de tristesse; il montrait le ministère gouvernant exclusivement pour cette fraction du pays qui avait entrée dans les collèges électoraux, multipliant pour elle les faveurs administratives, et négligeant les avertissemens qui lui venaient de toutes parts.

Dans le débat de l'adresse de 1848, à l'ouverture de la session qui devait être la dernière de la monarchie constitutionnelle, M. Dufaure fit trois discours qui marquent son anxiété croissante. Dans le premier, il adresse des critiques au ministère; dans le second, il parle au pays pour s'efforcer de calmer l'émotion publique; dans le troisième, il supplie ses collègues de faire taire leurs passions, de se respecter entre eux, et de calmer à tout prix l'effervescence de leurs esprits.

Cet appel à la concorde, ce cri de paix poussé au milieu des menaces de guerre fut le dernier mot prononcé par M. Dufaure sur la politique au sein de la chambre. En vain essaya-t-il jusqu'à la dernière heure de s'occuper d'affaires au milieu d'une assemblée affolée. Les bruits du dehors parvenaient à ses oreilles avec une force de plus en plus grande. Il avait suivi depuis l'été de 1847 la campagne des banquets avec une désapprobation qu'il n'avait jamais déguisée. Il avait fait pendant six mois les plus grands efforts pour en détourner ses amis. Il avait refusé de présider le banquet de Saintes et de prendre la moindre part aux banquets de Paris. « Nous ne savions pas, dirent plus tard les auteurs des banquets, combien était miné le sol sur lequel nous marchions! » M. Dufaure sentait ce péril caché, et s'il appelait de ses vœux la chute du ministère, c'était à la suite d'un débat régulier et non sous la pression de la foule ameutée.

Lorsque le banquet du XIIe arrondissement, devenu le rendez-vous du parti révolutionnaire, eut été interdit, la gauche poussa des cris de fureur et les meneurs résolurent de mettre en accusation le cabinet. L'agitation était générale. Les signataires de la proposition allaient de rang en rang chercher des adhésions. L'un d'eux osa s'adresser à M. Dufaure : « C'est dans le cas où le cabinet n'aurait pas interdit le banquet, répliqua-t-il de sa voix la plus rude, qu'il aurait fallu le mettre en accusation. » Il avait été sévère pour les résistances et les ajournemens qui, selon lui, avaient préparé la crise; mais du jour où les passions populaires étaient soulevées, il

aurait voulu, pour le salut du gouvernement, qu'on fît trêve à la politique pour ne songer qu'à rétablir l'ordre dans les rues.

Malheureusement, la démission du cabinet, qu'il souhaitait quelques jours plus tôt, fut demandée à la veille de la bataille. C'était ouvrir la place à l'ennemi. Du moins aurait-on pu fermer la brèche, si on avait su former en quelques heures un ministère chargé de réprimer l'émeute. Mais les crises ministérielles que peut supporter une nation saine sont des accès de fièvre maligne lorsqu'elles s'attaquent à un corps ébranlé. Pendant que les barricades s'élevaient, que les têtes s'échauffaient, qu'on fondait des balles, on délibérait lentement, on négociait, on cherchait à concilier les amours-propres. Le 23 février, M. Molé avait été chargé de former un cabinet. Il appela MM. de Rémusat, Dufaure et Passy; aucun d'eux n'hésita, mais tous pensèrent que, sans l'appui de M. Thiers, il était chimérique d'espérer une influence dans Paris, une majorité dans la chambre. M. de Rémusat se rendit place Saint-George; la soirée s'avançait; comme il tardait, M. Molé l'y rejoignit. Peu après, MM. Dufaure et Passy le voyaient revenir; il ne s'agissait plus du ministère. En une heure, la situation était changée. Le feu de peloton du boulevard des Capucines avait surexcité les passions; l'insurrection grondait. Le nom de M. Thiers, qu'il aurait fallu appeler dès le premier moment, pouvait seul, si un cabinet sous sa présidence était formé dans la nuit, faire hésiter l'émeute. Aucun des hommes politiques réunis chez M. Molé n'avait assez de présomption pour se croire en mesure de maîtriser les événemens. Ils se séparèrent consternés et convaincus que toutes les combinaisons politiques devaient être écartées. Le salut, c'était l'emploi résolu de la force, c'était le maréchal Bugeaud, puis un cabinet libéral après la victoire.

IV.

La révolution de février n'avait pas surpris M. Dufaure, mais elle l'attrista profondément. Ce n'était pas seulement la chute d'un gouvernement, mais l'échec de tout un système fondé sur l'influence de la classe moyenne, c'est-à-dire de l'élite intellectuelle de la nation. Le triomphe de l'insurrection devait naturellement livrer le pouvoir au peuple. Était-il capable de l'exercer? Depuis 1815, le suffrage restreint avait mis à la tête des affaires bien des nuances diverses de l'opinion publique, mais nul ne pouvait méconnaître, en embrassant d'un coup d'œil ces trente-trois années de notre histoire, que les hommes les plus éminens s'étaient succédé pour représenter tour à tour l'esprit conservateur et libéral. Le suffrage universel aurait-il le même esprit de gouvernement? Le « pays légal, » malgré des vues égoïstes, n'avait pas

manqué de bon sens. Quels n'allaient pas être les défauts, les inexpériences, les folies de la foule devenue souveraine? Quelle assemblée allaient envoyer les électeurs? Assurément les censitaires n'étaient pas assez nombreux, ils constituaient une aristocratie bourgeoise qui ne voyait rien en dehors de ses propres intérêts, mais qu'attendre de l'ignorance et des passions que déchaînait le gouvernement provisoire? Les nouveaux électeurs, pour s'instruire, auraient eu besoin d'entendre des conseils sages, tandis que du ministère de l'intérieur partaient des bulletins qui soufflaient l'esprit de discorde. Dans le désarroi général, M. Dufaure n'hésita pas à penser qu'il devait agir. L'arène politique devenait un champ de bataille; du moment où il y avait péril, l'hésitation n'était plus permise. Les électeurs de la Charente-Inférieure le nommèrent le cinquième sur douze.

En entrant à l'assemblée nationale, sa surprise fut grande. Par une de ces réactions dont il a fourni depuis tant d'exemples, le suffrage populaire, poussé vers la violence, avait envoyé des représentans modérés. Du sein d'une société où, durant deux mois, tout avait été mis en question, sortit une majorité disposée à rétablir l'ordre et ennemie des folles utopies. Son premier soin devait être de donner une constitution à la France. Réunie depuis peu de jours, elle nomma, le 17 mai, la commission de constitution : six membres seulement réunirent la majorité absolue au premier tour. MM. Vivien, de Tocqueville et Dufaure étaient parmi les premiers élus. Malgré cet heureux symptôme, la majorité des commissaires, sans être hostile aux idées modérées, se montra inconsistante et dénuée d'expérience aussi bien que de volonté.

A l'heure où la commission commençait ses travaux, les questions sociales étaient au premier rang des préoccupations publiques. Si on sauva l'inamovibilité de la magistrature, si on organisa fortement un conseil d'état ayant un grand rôle dans l'équilibre des pouvoirs, en revanche on commit la faute de voter l'unité du pouvoir législatif, l'élection directe du président de la république; l'attention était ailleurs; il s'agissait de décider si le droit au travail, qui venait de servir de mot d'ordre à l'insurrection de juin, serait inséré dans le contrat politique comme un gage de révolution. La discussion devait être solennelle et décisive : selon le vote, on saurait si l'assemblée, résolue à dompter l'émeute, serait aussi ferme contre les doctrines anarchiques. M. Thiers fit justice de ces fausses théories dans un mémorable discours où, après les avoir longuement étudiées, il les écrasa, en jetant à la gauche ce dernier mot : « Avec le droit au travail, vous ne ferez qu'une société paresseuse et esclave! » A la surprise générale, ce fut M. Billault qui se leva pour lui répondre. M. Dufaure avait horreur des équivoques. Il

était humilié que cette thèse fût défendue par un de ses anciens amis, membre du centre gauche, qui avait abandonné son drapeau pour se mettre à la poursuite d'une popularité malsaine. Prêt à combattre des théories qu'il jugeait pernicieuses, il saisit l'occasion de lui donner une leçon. Dès le début, il mit en présence de ce droit qui semblait, dans la bouche des réformateurs, la panacée du corps social, le devoir qui incombe à la société de donner aide et assistance aux malheureux. La commission pouvait envisager à deux points de vue les rapports des citoyens avec l'état. Dans la constitution, elle avait préféré, lorsqu'il s'était agi des relations des différentes classes sociales, parler des devoirs que des droits. Après un éloquent parallèle entre l'idée du droit, fière et égoïste, et l'idée de dévoûment et de sacrifice que contenait le devoir, il s'empara d'une allusion faite la veille au christianisme. « C'est l'éternel honneur, dit-il, de la religion chrétienne; elle vous apprend des devoirs et non des droits; elle a produit dans le monde la plus grande révolution sociale qui jamais y ait éclaté, elle a affranchi le sujet de sa subordination aveugle et servile envers le souverain; elle a relevé la femme de l'humiliation dans laquelle elle vivait; elle a brisé les fers de l'esclave, elle a égalé le pauvre au riche. Comment a-t-elle fait cela? Est-ce en parlant au sujet, à la femme, à l'esclave, au pauvre de leurs droits? Non, c'est en parlant au souverain, au chef de famille, au maître, au riche, à tous, de leurs devoirs! » (14 septembre 1848.)

Il était arrivé rarement à M. Dufaure de remuer aussi profondément une assemblée. Le succès fut immense. Jamais, d'ailleurs, il ne s'était moins ménagé. A chaque séance, il avait à défendre l'œuvre de la commission contre une nuée d'amendemens, qui, sous prétexte de constitution, avaient pour but de modifier toutes nos lois. Toutes les chimères et tous les projets s'étaient donné rendez-vous dans cette discussion au cours de laquelle M. Dufaure dut monter trente-trois fois à la tribune.

On était au milieu d'octobre. L'assemblée venait de décider, malgré les ministres, par six cents voix contre deux cents, que l'élection du président de la république se ferait au suffrage universel. Les ministres se retirèrent. M. Dufaure fut appelé par le chef du pouvoir exécutif et il entra avec M. Vivien dans le cabinet reconstitué. En lui confiant le portefeuille de l'intérieur, le général Cavaignac montrait une grande hardiesse. « A huit mois du 24 février, disait, non sans raison *le National*, il est naturel qu'on s'étonne de voir l'ancien adversaire des banquets réformistes devenir le chef de la politique intérieure de la France républicaine. » (15 octobre.) Ces attaques trouvèrent un écho dans l'assemblée. Il eut hâte d'y répondre. « De quoi se plaint-on, en réalité? demandait-il. Soyons

francs! on se plaint de ce que le gouvernement a fait un pas vers des hommes qui n'étaient pas républicains la veille du 24 février, — cela est vrai et je suis forcé d'en convenir, — mais qui ont accepté la république, qui s'y sont attachés, qui se sont voués à la défendre! » Il reconnaissait volontiers qu'il y avait deux groupes dans l'assemblée : « les uns ont de tout temps travaillé à l'établissement de la république ; d'autres s'attachaient au gouvernement qui existait, cherchaient à lui faire produire ce qu'il aurait pu produire et en institutions politiques et en améliorations sociales; ils n'ont pas pu réussir, ce n'est pas leur faute; mais enfin ce n'était pas à l'idée de la république qu'ils recouraient; ils se contentaient de la monarchie constitutionnelle améliorée, agrandie. Eh bien! que reproche-t-on, en réalité, à la composition du cabinet actuel? Une seule chose : c'est que les deux élémens que je viens de définir y sont entrés. » M. Dufaure n'avait pas cherché à déguiser son passé : il y avait mis sa rude franchise; mais cela ne suffisait pas, il fallait un programme.

Ce qui fait le caractère particulier de la république de 1848, ce sont les souffrances profondes des classes ouvrières. Ayant pour point de départ la disette de l'année précédente, la misère avait contribué au succès de l'insurrection. Loin de la guérir, la révolution, qui suspendit partout le travail, en redoubla les rigueurs. C'est ainsi que, quand les salaires se maintiennent à des taux élevés, la question sociale disparaît; au milieu de la prospérité, les étourdis se réjouissent : « Tous nos maux sont guéris, disent-ils. Le peuple est devenu sage. » Vienne une grève ou une crise industrielle, les mêmes utopies et les mêmes périls menaceront la société. Pendant que les rêveurs cherchaient des panacées, M. Dufaure s'appliquait à trouver des remèdes : il y pensait sans relâche et pouvait dire au nom du cabinet : « Sous ce rapport, nous ne connaissons pas de républicains de la veille qui éprouvent pour ces souffrances sociales des sympathies plus profondes et plus sincères que les nôtres. » Il consacrait alors tous ses soins à la préparation d'une loi qui devait embrasser toute l'assistance publique. En la présentant le 27 novembre, il disait à l'assemblée : « Vous avez écrit au préambule de la constitution un mot nouveau dans la langue des lois. Pour la première fois, le précepte chrétien qui a renouvelé la face du monde, il y a dix-huit cents ans, devient la base de tout un code administratif. » Il prenait dans ce projet l'enfant au seuil de la vie, le recevait dans la crèche, l'accueillait dans la salle d'asile, ouvrait aux indigens l'école primaire gratuite, organisait l'éducation des enfans trouvés, créait des écoles professionnelles et des écoles correctionnelles, réorganisait les bureaux de bienfaisance, s'occupait

des malades, étendait le traitement à domicile, réformait les hôpitaux et les hospices, sans oublier les aveugles, les sourds-muets et les aliénés. Le service de l'assistance publique suivait enfin la vie du pauvre depuis sa naissance jusqu'à sa dernière heure pour lui donner sous toutes les formes le courage et les forces dont le dépouillent peu à peu la misère, l'âge ou la maladie.

En vouant tous ses soins à la préparation de ce vaste plan, M. Dufaure éprouvait une des jouissances les plus pures de sa vie politique, celle qui, entre toutes, lui faisait aimer le pouvoir, parce qu'il se sentait alors dans les mains une baguette magique capable d'opérer le bien. Aux discours des représentans qui siégeaient à la montagne il aimait à répondre par des efforts féconds qui mettaient en œuvre cette fraternité qu'il prenait au sérieux. Mais c'était là l'emploi de bien rares heures de repos. Il fallait faire tête chaque jour aux plus violentes attaques : tantôt Félix Pyat et ses amis cherchaient à diviser la société en deux classes pour les précipiter l'une contre l'autre, et le ministre de l'intérieur, faisant le tableau des efforts de l'assemblée pour pacifier les esprits, montrait l'action abominable de ce parti de la haine voulant animer les citoyens à la guerre civile et les enivrant de mauvaises passions pour empêcher à tout prix la concorde de renaître; tantôt il devait repousser des interpellations, l'accusant d'employer les forces gouvernementales en faveur d'un des candidats à la présidence.

La date fixée pour l'élection du président approchait. Tandis que les amis et les collègues du général Cavaignac estimaient qu'en le nommant la France confierait le pouvoir au vainqueur de l'insurrection de juin et à une conscience éprouvée, une autre candidature avait surgi et prenait depuis peu une importance considérable. Avant le milieu de septembre, nul ne pensait au héros des équipées de Strasbourg et de Boulogne. Nommé représentant dans une élection partielle, il vint s'asseoir un jour à l'assemblée, puis s'abstint avec soin d'y reparaître, afin de ne pas s'y trouver compromis dans les querelles des partis. Son nom était le symbole de la force. Cela suffit à lui donner une importance en un moment où la nation, exaspérée par la vue de l'anarchie, était affamée d'ordre. Dans l'assemblée nationale, en majorité favorable au général Cavaignac, le nouveau prétendant n'avait que peu de partisans avoués; mais il y avait sur les bancs de l'extrême gauche des représentans qui étaient prêts, par haine contre le vainqueur de juin, à attaquer à son profit les ministres du général Cavaignac, M. Dufaure eut à réfuter leurs insinuations et leurs critiques, en même temps qu'il repoussait au nom de la liberté une loi d'inéligibilité que proposait un groupe nombreux, afin d'écarter à la dernière heure le membre d'une dynastie déchue.

Si le ministre de l'intérieur mettait le plus grand soin à main-

tenir l'impartialité gouvernementale à l'abri de tout reproche, M. Dufaure ne pensait pas que le citoyen dût cacher ses préférences personnelles. Interpellé par une lettre de M. Odier, rendue publique, il déclara qu'il était très décidé à user, quoique ministre, du droit qu'a tout citoyen d'exprimer librement son opinion. Il se portait garant du général; il n'était pas nouveau dans l'étude des hommes appliqués au maniement des affaires publiques. Il avait pu voir de près depuis quatorze ans tous les hommes d'état de ce temps. Il n'en avait pas connu qui eût la parole plus sincère, le cœur plus droit et plus désintéressé, l'esprit plus juste et plus net. Il le tenait pour le vrai républicain de nos jours, républicain sage, ferme et convaincu; redoutant trop le despotisme pour vouloir la guerre qui imposerait à la France un général victorieux, haïssant trop l'anarchie pour ne pas continuer cette politique de fermeté et de répression qui, depuis les journées de juin, avait rétabli et maintenu l'ordre.

Mais un courant de plus en plus fort emportait l'opinion publique. Il y a des heures de panique où la France réagit avec une sorte de colère rétrospective. Elle s'en prend au pouvoir, quel qu'il soit, des faiblesses ou des fautes qu'elle-même a commises. Elle ne regardait pas le cabinet plein de talent et de scrupule qui entourait, en novembre 1848, la figure si honnête et si pure du général Cavaignac; elle ne songeait qu'aux dangers qu'elle avait courus, aux ruines amoncelées, aux misères souffertes, et surtout à l'effroyable insurrection qui avait versé des flots de sang; pour fuir de telles aventures, elle se précipitait dans les bras d'un aventurier, par ce seul motif que son nom lui rappelait la chute du directoire et lui faisait espérer le renversement de la république.

Le jugement de la France rendu, le ministère se retira, tandis que le général descendait du pouvoir avec une dignité simple en donnant à jamais un exemple aux hommes d'honneur et une leçon aux ambitieux.

M. Dufaure ne se laissa pas détourner par cet échec de ses devoirs envers le pays. Il fallait éviter avant tout le conflit qui menaçait d'éclater entre le nouveau président et la majorité. Les républicains, effrayés de la réaction qui se produisait dans le pays, reculaient devant une dissolution qui éclaircirait leurs rangs. Cette résistance était profondément impolitique et donnait beau jeu au président appuyé contre l'assemblée sur le sentiment vrai de la nation. Il fallait sortir au plus tôt de cette situation fausse. M. Dufaure soutint la proposition de dissolution : « Dans ce pays de droit, dit-il, de discussion légale, vous entendez parler tous les jours, couramment, sans difficultés, de coups d'état, d'idées révolutionnaires, de projets de renverser tantôt un pouvoir, tantôt l'autre, de substituer

au président de la république je ne sais quel président ou quel roi, de substituer à l'assemblée nationale, à l'assemblée législative, je ne sais quelle autre forme de pouvoir législatif. Permettez-moi de le dire, lorsque j'entends ces propos qui sont des propos communs dans la société, je me crois dans ce temps malheureux mêlé de violences et de faiblesses qui a séparé le 9 thermidor du 18 brumaire. C'est là un état dans lequel il n'est pas bon qu'un pays vive longtemps. » (7 février 1849.) La dissolution et les élections furent fixées au mois de mai.

Pendant les derniers mois de l'assemblée constituante, M. Dufaure ne voulut monter à la tribune que pour s'occuper des travaux publics. Il retrouvait là avec ses préférences personnelles le moyen de combattre les souffrances des classes ouvrières. A ceux qui voulaient réduire de 47 millions le budget des travaux publics il jetait cette parole : « Je demande à ceux qui veulent refuser le crédit s'ils aiment mieux payer les 47 millions en aumônes qu'en salaires. » Cette heureuse concision d'une pensée vraie détermina le vote. A son gré, la société qui avait dû refuser le droit au travail était rigoureusement obligée de multiplier partout les travaux utiles et de demander au budget, dans les années malheureuses, d'aller jusqu'aux derniers sacrifices.

Les élections eurent lieu le 22 mai. La réaction contre les troubles de l'année 1848 se prononçait de plus en plus. La majorité de la nouvelle assemblée arrivait à Paris exaspérée contre l'anarchie et résolue à maintenir l'ordre dans la rue et à le rétablir dans les esprits. Le pouvoir se trouvait déplacé : les agitateurs tenteraient peut-être encore des coups de main, mais c'étaient les impatiences de la droite qu'il faudrait avant peu maîtriser. Dans la mêlée électorale, M. Dufaure avait reçu un double mandat : pendant que la Charente-Inférieure le plaçait en tête de sa liste, Paris, qui avait fait le même jour les meilleurs et les pires choix, l'avait élu le septième. En province comme dans le département de la Seine, les électeurs avaient compris avec quelle force il saurait défendre la société menacée. Dès la réunion de l'assemblée, M. Odilon Barrot, qui avait tenu tête depuis cinq mois avec un grand courage au parti avancé, donna sa démission avec le ministère qu'il présidait. Après une vaine tentative pour former un cabinet de droite, le président de la république dut le rappeler ; M. Barrot fit ses conditions : il exigeait que MM. Dufaure, de Tocqueville et Lanjuinais entrassent dans le ministère. Après de vives objections, le président dut céder ; mais quand il apprit que M. Dufaure prendrait le portefeuille de l'intérieur, ses antipathies se réveillèrent. Dans une lettre écrite sur-le-champ à M. Barrot, il avoue ses défiances : « Il faut choisir des hommes dévoués à ma personne même, depuis les préfets jusqu'aux commis-

saires de police... Il faut surveiller tous ceux avec lesquels M. Dufaure a été au pouvoir, depuis Cavaignac jusqu'à Ducoux; il faut réveiller partout le souvenir, non de l'empire, mais de l'empereur... Je reconnais l'ascendant de M. Dufaure sur l'assemblée et son mérite. S'il consent à entrer dans un ministère quelconque, j'en serai très reconnaissant; mais sinon, non! » M. Odilon Barrot aurait pu reconstituer un cabinet sans M. Dufaure. Après la lettre du président, son devoir était tracé : il fallait que M. Dufaure fût ministre de l'intérieur. La bonne politique l'exigeait tout autant que la dignité. En face des desseins assez maladroitement révélés qu'on concevait à l'Élysée, ce n'était pas trop des hommes à l'honneur desquels on remettait le pouvoir. M. Odilon Barrot déclara qu'il n'entrerait aux affaires qu'appuyé sur le ministre de l'intérieur qu'il avait désigné.

Les résistances du président eurent un autre résultat peu connu. M. Dufaure hésitait à accepter un portefeuille six mois après l'échec du général Cavaignac : il lui répugnait d'entrer dans les conseils de celui dont il avait considéré le triomphe comme une humiliation pour le bon sens public. Ses amis s'efforçaient en vain de mettre à néant ses scrupules. La lettre du président changea la situation. Il n'était plus appelé par l'Élysée, mais imposé par la majorité, délégué par elle avec les plus intimes compagnons de sa vie pour défendre l'assemblée contre des menées secrètes. Il était moins le ministre du président que le vigilant défenseur et le gardien de la liberté du parlement.

D'ailleurs des jours difficiles se préparaient, et nul ne pouvait accuser les nouveaux ministres de rechercher le repos en acceptant le pouvoir.

Les premières séances de l'assemblée législative mirent la majorité aux prises avec les violences de la montagne. Comptant environ cent vingt membres, l'extrême gauche ne cherchait plus aucun ménagement et ne songeait qu'à choisir l'heure propice à un soulèvement. Le siège de Rome, ordonné par le ministère, qui venait de rompre des pourparlers humilians avec les chefs de la république romaine, donna lieu à des interpellations passionnées. M. Ledru-Rollin, déclarant la constitution violée, eut l'audace de proclamer du haut de la tribune l'appel aux armes. L'insurrection prenait naissance sous les yeux du gouvernement dans la salle même où siégeait l'assemblée. « Et quel moment, s'écriait M. Dufaure, quel moment choisit-on pour essayer ces tentatives, pour anéantir parmi nous tout ce qui est une règle, tout ce qui est une loi, tout ce qui trace à chacun ses devoirs, et la constitution, et la république? C'est le moment où, à l'extérieur, nos frères armés sont engagés dans une lutte qui n'est pas sans périls; c'est le moment où, à l'intérieur,

cette malheureuse population de Paris est frappée du plus épouvantable fléau, c'est le moment où nous sommes entre deux préoccupations d'une action extérieure qui n'est pas terminée, d'un fléau intérieur qui ne nous permet le repos ni le jour ni la nuit, c'est ce moment, dis-je, qu'on choisit pour appeler aux armes, pour provoquer à l'insurrection! Croyez-vous que les membres du gouvernement, irrités dans leurs sentimens les plus intimes, indignés comme hommes et comme citoyens, manqueront à ce qu'ils doivent faire? » (Discours du 12 juin 1849.)

Aucun membre du cabinet ne faillit à son devoir. Dans les quinze heures qui s'écoulèrent entre le cri de guerre poussé par M. Ledru-Rollin et la fin de la nuit suivante, toutes les précautions furent prises. Le général Changarnier joua, à son grand honneur, le rôle qui aurait dû être confié le 24 février au maréchal Bugeaud. L'insurrection fut étouffée en quelques heures; plusieurs représentans de la montagne furent arrêtés au Conservatoire des arts et métiers; les villes qui avaient reçu le signal de Paris rentrèrent dans l'ordre. L'impulsion vigoureuse venue de la capitale prévint ou réprima l'explosion dans les provinces. En peu de jours, le ministre de l'intérieur réclama et obtint de l'assemblée la mise en état de siège de Paris et de plusieurs départemens, ainsi que l'interdiction des clubs pendant un an. Chaque jour, il avait à répondre à des interpellations, à se mêler à des incidens que soulevait l'extrême gauche en faveur de la liberté de la presse. Six journaux avaient été suspendus à Paris en vertu de l'état de siège. L'opposition faisait grand bruit de ces mesures. « Je vous défie, disait M. Dufaure, de citer un journal qui ait été supendu et qui, le matin même, n'ait pas contenu un appel odieux à l'insurrection. Les discussions, nous ne les avons jamais défendues, mais l'appel aux armes, mais la provocation continuelle à la révolte, mais toute une société obligée de se tenir continuellement comme sur un champ de bataille, parce qu'au milieu d'elle il y a six journaux provocateurs dont les voix sont bruyantes, qui se répandent partout! vous n'y pensez pas! Vous vous prétendez les défenseurs exclusifs de la république, mais vous la tueriez. C'est nous, et je m'en fais honneur, qui la défendons. Vous, vous ne la comprenez pas! vous n'en avez pas l'intelligence! La république doit être un grand gouvernement régulier; les principes qu'on m'oppose en feraient une insurrection continuelle. La république est un gouvernement de libre discussion, et l'exemple qu'on donne ici est celui d'une liberté perpétuellement troublée et comprimée. (10 juillet.) » Au milieu de ces débats, que ravivaient sans cesse les souvenirs récens de l'insurrection, on imagine aisément ce que devait penser M. Dufaure quand il entendait quelques-uns des placides rêveurs de la gauche défendre à la tribune la liberté illimitée. Un jour, au

cours de la discussion de la loi de presse, un chef du parti eut la malencontreuse pensée de l'interroger, à la fin de son discours, sur ce qu'il pourrait faire de plus funeste à la république : « L'orateur qui descend de cette tribune, dit-il avec ce ton grave et pénétrant que sa voix prenait en certaines circonstances, vient de m'adresser une question : il me demande ce que je ferais si j'étais l'ennemi de la république. Je lui dirai très sincèrement que, si j'étais l'ennemi de la république, j'adopterais ses prétendus principes républicains, qui, en laissant à la liberté individuelle toutes ses exagérations, tous ses excès, toutes ses violences, rendraient inévitablement en peu de temps la république impossible en ce pays. » M. Dufaure avait le secret de ces ironies tantôt fines, tantôt rudes, qui écrasaient l'adversaire et dont sa diction mordante doublait par instans la puissance.

Le ministre de l'intérieur ne se lassait pas de combattre le sophisme des républicains qui voulaient par principe énerver toutes les lois. Il soutenait que les nouvelles institutions, en appelant tous les citoyens à participer par l'élection au gouvernement du pays, avaient donné plus de développement aux prétentions individuelles et que, par conséquent, elles devaient rendre plus irrésistible l'autorité légitime du pouvoir social. La fermeté de sa parole était toujours prête à défendre les lois. Lorsqu'il eut fait voter la législation sur la presse et celle relative à l'état de siège, l'assemblée se sépara. Il avait hâte d'employer la prorogation à poursuivre ses études sur l'assistance publique.

C'était la première de ses préoccupations. Dans l'intervalle des troubles, il avait eu le temps de faire nommer une grande commission chargée d'examiner ses projets et de demander un crédit de 500,000 francs pour les œuvres de bienfaisance. Aux souffrances que, depuis plus d'un an, aucun remède n'avait pu guérir ni atténuer s'était ajouté le choléra. Jamais l'assistance n'avait paru un devoir plus étroit. M. Dufaure s'y dévoua entièrement et fit avancer l'examen des questions dont la commission, nommée sur l'initiative de M. de Melun, avait abordé l'étude et qui devait embrasser, suivant la belle expression dont se servit alors M. Thiers, « la longue et douloureuse chaîne des misères humaines, afin de réaliser enfin cette fraternité si souvent annoncée, mais toujours d'autant moins pratiquée qu'elle a été plus fastueusement promise. »

Le ministre de l'intérieur ne bornait pas ses soins à suivre les travaux des commissions nommées par l'assemblée. Il établit un conseil de surveillance des prisons de la Seine ; il voulait faire revivre ces institutions vraiment libérales qui avaient été si fécondes lors de leur première organisation, en 1819, et que l'incurie avait laissées périr. Il présidait cette commission, heureux quand il retrouvait, grâce à elle, quelque abus qu'il lui fût possible de réparer sur-le-champ.

Il y avait une œuvre plus importante à laquelle il rêvait de mettre la main. Président du conseil-général de la Charente-Inférieure depuis plusieurs années, il avait été vivement frappé de l'heureuse influence et de la vie propre de ces assemblées départementales qui accomplissaient sans bruit et avec une réelle efficacité leur mission. Il croyait le moment venu d'étendre leurs attributions. Sous forme de circulaire aux préfets, une longue suite de questions fut adressée aux conseils-généraux qui étaient invités à délibérer sur chacune des réformes parmi lesquelles était comprise l'organisation si longtemps souhaitée des conseils cantonaux.

Au milieu de ces travaux si féconds, la prorogation s'écoula vite, et, avec le retour de l'assemblée, les attaques furibondes de la montagne se renouvelèrent. M. Dufaure et ses collègues étaient toujours sur la brèche. Le 29 octobre, la journée avait été plus rude que de coutume. Les représentans de cinq départemens voisins de l'agglomération lyonnaise s'étaient entendus pour interpeller, le même jour, sur l'état de siège et les violations, suivant eux quotidiennes, de la loi et de la sécurité privée qui en étaient la suite. Aux critiques acerbes, aux assertions hasardées, aux violences de langage, M. Dufaure avait répondu avec cette précision dans les faits, cette logique irréfutable et cette possession de lui-même qui avaient le don d'exaspérer la gauche. Il était monté à plusieurs reprises à la tribune et chaque fois il avait été soutenu dans ses vertes ripostes par les acclamations de la majorité. Il pouvait croire le ministère solidement établi. Le conseil qui se tint peu d'heures après à l'Élysée devait lui ouvrir les yeux. Profitant de l'absence de M. Odilon Barrot malade, le président prit la parole au milieu des affaires courantes, fit allusion aux désaccords qui le séparaient des ministres, adressa de vifs reproches au cabinet, qu'il trouvait sans force et sans énergie. M. Dufaure, au nom de ses collègues, refusa de donner sa démission. Le lendemain, quelques amis personnels du président, ceux qui devaient se faire les serviteurs de son ambition, remplaçaient les hommes d'état dont l'indépendance avait déplu.

V.

M. Dufaure rentrait au milieu de ses collègues de l'assemblée sans avoir à se reprocher pendant les cinq mois de son passage aux affaires, soit une seule concession au pouvoir personnel, soit un acte contraire à la saine politique fondée sur l'ordre et la liberté. Contre lui les clameurs de la gauche se confondaient avec les vaines protestations des accusés de l'attentat du 13 juin; entre l'insurrection et ceux qui se proclamaient les défenseurs de la république s'était nouée alors une criminelle alliance qu'il faut avoir sans cesse

sous les yeux lorsqu'on veut juger l'attitude des partis à cette époque. Les partisans sincères de la république qui composaient le cabinet Barrot avaient contre eux, dans la chambre, tout ce qui se disait républicain et tout le parti de l'Élysée. Les partis monarchiques n'avaient pris aucune part au renversement du ministère Barrot. Ils regrettèrent plus d'une fois ce cabinet honnête et courageux. Du jour de sa chute, M. Thiers aurait pu dire le fameux mot qu'il fit entendre un an plus tard : « L'empire est fait ! »

M. Dufaure avait hâte de se détourner des agitations stériles qui ne convenaient ni à son activité, ni à son caractère. Sorti du ministère, il lui fallait une tâche à laquelle il pût se dévouer. L'assemblée venait d'ordonner une enquête sur l'état de notre marine : il devait être élu commissaire, il fut bientôt chargé par ses collègues de diriger leurs travaux. Après de longues études, la commission décida qu'elle se rendrait dans les ports : à la fin d'avril, M. Dufaure partit pour Toulon. Il se sentait heureux d'échapper aux débats et au spectacle d'une impuissance qui l'obsédait. Tout entier aux recherches pratiques que lui inspirait la volonté de relever notre marine, loin de toute intrigue, vivant au milieu des officiers de l'armée de mer absorbés comme lui par le souci de la grandeur nationale, il goûtait la satisfaction la plus pure et se disait qu'il rendait un service à l'état. Aussi accueillait-il fort mal les appels qui lui venaient de Paris. En vain lui écrivait-on que les élections partielles avaient été mauvaises, que la situation était devenue périlleuse, qu'on songeait à changer d'urgence la loi électorale ; plus ses amis s'agitaient et plus il se sentait calme. La vie des assemblées, — et c'est leur écueil, — surexcite l'esprit ; les grandes applications de l'intelligence comme le spectacle de la nature le calment. A Toulon, entre l'arsenal, la rade et les vastes horizons de la Méditerranée, M. Dufaure ressentait un profond dédain pour les querelles constitutionnelles. Les lettres arrivaient nombreuses, pressantes : il fallait donner un coup mortel au vote populaire ; on avait trouvé un moyen de rejeter des millions d'électeurs sans porter atteinte au suffrage universel ; il n'y avait pas une heure à perdre pour revenir à Paris et prendre part à la lutte. M. Dufaure était de plus en plus résolu à ne pas se laisser détourner de sa mission : « Nous ressemblons, écrivait-il, à un homme qui s'occuperait sans relâche à arranger la maison qu'il habite, sans songer à manger, à boire, ni à dormir, à entretenir ses forces physiques, ni à éclairer et à agrandir son âme. Pour moi, j'ai besoin d'être soutenu par la conscience que je fais quelque chose d'utile et si je dois passer ma vie de législateur à discuter des lois sur la presse ou sur les élections, j'aime mille fois mieux aller me renfermer à Vizelle. » C'était l'erreur de M. Dufaure de croire alors trop aisément à son impuissance.

Dans les crises violentes, l'emportement irréfléchi des esprits passionnés n'a-t-il pas trop souvent pour cause l'abstention des sages? Il demeura malheureusement étranger à la discussion de la loi du 31 mai qu'il désapprouvait et dont la singulière destinée fut de ne pas atteindre la démagogie et de se retourner contre l'assemblée.

C'est entre un séjour à Brest et une excursion à Cherbourg, pendant qu'il préparait dans le repos laborieux de la campagne son rapport sur la marine que lui parvint l'écho des revues de Satory. Les cris de : « Vive l'empereur! » poussés par des régimens sous les armes étaient l'avant-coureur des violences prochaines. Il revint à Paris en décembre le cœur serré. Il chercha à secouer ces tristes présages en discutant le régime douanier de l'Algérie, dont il aurait voulu par tous les moyens favoriser l'avenir. Pendant vingt jours, il prit une part continuelle au débat. Mais l'année 1851 ne souffrait pas ces pacifiques études : elle s'ouvrait, comme elle devait se fermer, par des cris de guerre.

Les acclamations séditieuses de Satory, provoquées par les amis du président de la république et blâmées par le commandant en chef de l'armée de Paris, avaient amené entre eux une rupture. Fidèle à la constitution et approuvé par l'assemblée dont il annonçait qu'il ferait respecter les droits, le général Changarnier fut destitué; c'était le premier acte du ministère qui venait d'être reconstitué afin de délivrer l'Élysée de ce témoin incommode. L'assemblée se souleva. Dans la même séance, on vit M. de Rémusat demander que les députés se réunissent dans les bureaux pour aviser, M. Berryer soutenir avec éclat la proposition et M. Dufaure répliquer aux ministres. Rarement sa parole avait été plus émue. Avec une vivacité de langage qui ne lui était pas ordinaire, il se demanda par quelle ironie les ministres conviaient en ce jour même l'assemblée à ne pas s'occuper de politique, alors que pendant la prorogation le pouvoir exécutif excitait deux cents journaux à attaquer, à déconsidérer la représentation nationale, en répétant que l'autorité des assemblées était finie, qu'il fallait en revenir au règne d'une volonté unique. « Que veulent dire, s'écriait-il, ces cris séditieux qui n'ont jamais été poursuivis? Pourquoi échauffer ainsi les masses d'un grand souvenir qui ne peut plus se réaliser, qui est en dehors de nos mœurs, et que trente-six ans de gouvernement parlementaire doivent avoir pour toujours relégué dans l'histoire? Comment se fait-il que ce soit le lendemain du jour où il a dit qu'il respectait et qu'il ferait respecter les droits de l'assemblée que le général soit révoqué? » La majorité était tout entière avec M. Dufaure dans cette revendication de sa dignité. Mais que pouvait-elle faire? Réunie dans ses bureaux, elle hésita à engager la lutte. L'armée de Paris, dont elle pouvait espérer la veille encore l'obéissance, ne lui appartenait plus,

elle se borna à renverser le ministère. C'était une mince satisfaction, qui ne changea rien au cours des événemens.

Le pouvoir du président, appuyé sur l'armée et sur l'administration, allait sans cesse croissant et profitait de toutes les fautes, de toutes les imprudences d'une assemblée, réduite à l'impuissance par ses divisions mêmes. Le jour où on comprit qu'en 1852 la France réélirait, malgré la constitution, le prince Louis, la majorité songea à modifier la constitution pour rendre légale une seconde élection. La revision qui appelait une constituante était un appât pour les espérances les plus contraires. Les partis monarchiques entrevirent une solution là ou en réalité il n'y avait qu'un expédient pour ajourner le conflit. M. Dufaure prononça contre la revision son dernier discours politique. Il eut à résister longtemps à l'opinion de ses amis. Après l'échec de la proposition, plusieurs d'entre eux essayèrent de le convaincre et le supplièrent de s'unir à eux pour tenter une nouvelle campagne. Il demanda ce qu'on voulait obtenir, sur quel point la majorité était d'accord, se déclara prêt à apporter l'appoint de ses amis aux groupes légitimiste et orléaniste, si tous les trois étaient résolus à marcher unis pour faire certaines réformes constitutionnelles et lutter à la fois contre l'Élysée et contre l'anarchie. « Mais, vous le dirai-je, écrivait-il à M. de Tocqueville, pour l'honneur de notre pauvre France, j'ai une répugnance profonde à contribuer en quoi que ce soit à continuer le pouvoir de cet homme. Dieu me garde de vouloir le faire plus mauvais qu'il n'est! mais enfin, comme vous me le dites très bien, c'est un aventurier, entouré, et jusqu'à un certain point dominé par d'autres aventuriers. Dites-moi à quels bons sentimens il s'est adressé. » Et après un tableau des misères morales de l'Élysée, il ajoutait : « Le peuple pourra être assez fou pour continuer un tel pouvoir ; mais il m'est impossible d'y donner la main. »

Quelques semaines plus tard, le coup d'état entrevu, annoncé, décrit tant de fois, était fait ; les députés réunis pour une protestation suprême étaient arrêtés, conduits par les rues de la ville, enfermés dans la cour d'une caserne ; les uns étaient menés dans un fort, les autres à la prison de Mazas. Après quelques jours de détention au milieu de cinquante de ses collègues, M. Dufaure sortait avec eux du Mont-Valérien et rentrait dans Paris l'âme triste et le cœur ferme, fidèle à la liberté et détestant plus que jamais la licence qui, cette fois comme toujours, avait jeté la France dans les bras du despotisme.

GEORGES PICOT.

PORTRAITS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

M. AMBROISE THOMAS.

(FRANÇOISE DE RIMINI.)

I.

Mignon fut donné à l'Opéra-Comique pour la première fois le 19 novembre 1866; six mois plus tard, cet ouvrage atteignait sa centième représentation, et depuis il n'a pour ainsi dire jamais quitté l'affiche. C'est donc, avec *la Dame blanche* et *le Pré aux Clercs*, le plus grand succès que l'Opéra-Comique ait rencontré, succès de pièce en même temps que de musique et témoignant, une fois de plus, en faveur de ce vieux genre national, si plaisanté, si décrié et cependant toujours vivace. *La Dame blanche* était née sous les auspices de Walter Scott, *le Pré aux Clercs* procédait directement de Mérimée, et *Mignon* empruntait à Goethe sa raison d'être : trois succès ayant fait époque dans la musique et dont la littérature réclame pour le moins moitié. Quels exemples plus démonstratifs que ceux-là? Peut-être regretterez-vous que Scott, Mérimée et Goethe en personne n'y aient point mis la main ; pense-t-on que ce soit un mal? Je croirais plutôt le contraire. Quelqu'un qui serait venu demander à Goethe de lui découper un poème d'opéra dans son *Wilhelm Meister* l'eût assurément fort embarrassé : cependant l'opéra comique y était, le poète l'y avait mis et ne s'en doutait

pas ; l'eût-il même aperçu qu'il n'aurait point consenti à déranger l'économie de son œuvre. Il fallait à ce métier un abatteur de bois, un de ces librettistes experts habitués aux coupes sombres et dont le talent consiste à jeter par terre la forêt pour mettre en lumière un certain arbre. Ici, l'arbre ou plutôt l'arbuste, s'appelait Mignon et, le terrain déblayé des richesses qui l'encombraient, on n'avait qu'à tendre la main aux personnages. L'opéra s'offrait à vous, Mignon d'abord, la plaintive Mignon, aux cantilènes mélancoliques, le joueur de harpe aux ritournelles monotones, ayant pour contraste la coquette Philine avec ses cavatines à roulades, et le sentimental Wilhelm, ténor léger ; puis comme figures humoristiques de second plan, Frédéric, l'amoureux des onze mille vierges, Laërte, le comédien frivole et bon enfant, tous modelés par Goethe d'une main plastique et par cela seul, très faciles à reproduire, à grouper dans un paysage et des situations d'opéra. Et quelle variété dans les chœurs ! des bohémiens acrobates et des comédiens ambulans ; la danse des œufs et le théâtre de Shakspeare ! que de piquans détails psychologiques : les charmes impérieux de Philine, le dévoûment silencieux de Mignon, Wilhelm combattu entre les deux et cédant de plus en plus à l'attrait de la donzelle jusqu'au moment que la passion étouffée de Mignon et sa jalousie éclatent ! Mais n'en disons pas davantage, car nous touchons à la frontière où le musicien prend congé du romancier et poursuit sa route à ses risques et périls.

« Il y a dans *Wilhelm Meister* plus de tragédie que l'esprit de votre œuvre n'en comporte. » Cette critique de Schiller, dans sa correspondance avec Goethe, devait naturellement sauter aux yeux d'un poète d'opéra comique. Mignon, cette première fois du moins, ne mourut pas et la chose finit comme d'habitude par un mariage. Il est vrai que, de l'autre côté des Vosges, les professeurs d'esthétique en poussèrent les hauts cris ; pour M. Ambroise Thomas, peut-être n'eût-il pas demandé mieux que de rester fidèle au texte de Goethe. Convaincu que le public de l'Opéra-Comique n'admettrait jamais un dénoûment de tragédie comme la mort de Mignon, il eut un moment l'idée d'aller au Théâtre-Lyrique, mais il fallut se résigner à l'évidence et reconnaître l'incompatibilité d'une catastrophe finale avec le ton général de l'ouvrage ; mieux valait donc ne pas se démentir, et persévérant dans la couleur claire, écrire une exquise partition, toute française, un de ces opéras de conversation et de concert où la chanson fleurit, la romance soupire et l'air de bravoure secoue ses grelots, où, quand il y a lieu d'assombrir la situation, une phrase de prose instrumentale suffit, où des fragmens d'inspiration, des bouffées mélodiques, tout un assortiment miraculeux de lieds, de plaintes, de complaintes, de styriennes et de polonaises remplacent l'unité de style.

Heureux jours dont M. Ambroise Thomas doit se souvenir! Ce n'était déjà plus la jeunesse, mais c'était le succès et la renommée, et quelle interprétation, disons mieux, quelle figuration : M. Achard, avenant, sympathique, bien mis, comédien adroit, chanteur parfait dans Wilhelm, la brillante Cabel dans Philine, — je la vois encore, au début du second acte, costumée en Titania du *Songe d'une nuit d'été* et minaudant à sa toilette avec Wilhelm qui, déjà sous le charme, oublie à la contempler la pauvre Mignon blottie au coin de la cheminée et se mourant de jalousie, — situation, musique, virtuoses, rien ne se pouvait de plus charmant, si l'on pense que la Galli-Marié faisait Mignon avec son grand œil noir intelligent, ses épais cheveux sur un front bas bruni au soleil d'Orient, maigre et chétive, physionomie étrange déjà connue de tous à cette époque, la vivante Mignon d'Ary Scheffer! Le premier acte est charmant; le chœur des bourgeois endimanchés buvant et fumant sous la tonnelle, la marche annonçant l'arrivée des bohémiens, la valse dont la voix de Philine brode le thème, les questions de Wilhelm à Mignon, les réponses de la jeune fille en *mélodrame*, la romance, tout cela respire la grâce et l'émotion. La note dominante est bien toujours celle de l'opéra comique, mais vous sentez un art plus relevé; quelque chose comme un souffle du pays de Mendelssohn et de Schumann, de la rêverie dans la chanson, beaucoup de rêverie et de plus un travail d'orchestre inusité, le fin et le surfin dans le tissage des filigranes! Le second acte me plaît moins. En dehors de la scène citée plus haut je le trouve maniéré, tantôt faisant retour à l'ancien jeu avec la cavatine de Mignon devant la glace, tantôt d'un pathétique pleurard avec l'éternel bonhomme à la harpe, et quant au troisième, l'intérêt musical y manque absolument, soit que le compositeur ait dépensé tout son génie, soit qu'il ne s'embarrasse plus de son problème psychologique et dramatique. Sérénades et barcarolles, ne sommes-nous pas en Italie? Mignon foule du pied le sol du palais natal: souvenirs du passé qui se réveillent comme dans *la Dame blanche*, trio de la reconnaissance, duo d'amour qu'interrompt une fusée de trilles. C'est Philine qui se promenait là par hasard au clair de lune sur le lac de Garde; elle entre au bras de Frédéric son futur, et Mignon un moment troublée se rassure, et tout le monde se marie, tout le monde chante et jubile. Ainsi, dans l'origine, l'ouvrage se terminait; plus tard, il y eut l'autre version qu'on appela le dénoûment allemand; ce fut, je crois, Mlle Nilsson qui, pour se ménager à l'étranger une sorte de droit de *création* dans la *création* de Mme Galli-Marié, obtint des auteurs ce changement. On eut alors un *Mignon* d'un nouveau genre, le *Mignon* pour l'exportation. L'anecdote y tournait au tragique, notre héroïne, entendant revenir sa rivale, tombait en syncope et rendait l'âme. On profita aussi de l'occasion pour

travestir en récitatifs le dialogue parlé. Peut-être M. Ambroise Thomas, cédant à cette influence, s'imaginait-il élargir son œuvre et mieux la mettre en rapport avec le roman de Goethe? C'était se méprendre; les jolies choses ne gagnent rien à se grandir hors de leurs proportions. Les scrupules d'ailleurs venaient trop tard; l'intégrité de la composition du poète n'était plus à sauver, et l'on endommageait gravement un modèle d'opéra comique. Aussi l'erreur a-t-elle peu duré et voyons-nous que, sur les scènes étrangères, — même en Allemagne, — la forme primitive a prévalu.

M. Ambroise Thomas appartient à cette race d'artistes convaincus et laborieux qui s'avancent lentement, par étapes, et c'est parce que *Mignon* représente à nos yeux une de ces étapes, et la plus caractéristique peut-être, que nous avons pris plaisir à nous y attarder. Né à Metz en 1811, M. Ambroise Thomas avait vingt-six ans lorsqu'il débuta par *la Double Échelle*, un de ces petits actes qui déjà, du temps de Monsigny, de Dalayrac et de Méhul, faisaient les délices des habitués de l'Opéra-Comique et dont la vogue s'est depuis continuée avec *le Chien du Jardinier*, *Gilles ravisseur*, *les Noces de Jeannette* et tant d'autres bluettes signées Maillard, Grisar et Victor Massé. Aujourd'hui, nos prix de Rome ne montrent plus guère qu'ironie et dédain pour ce vieux droit d'avènement que les traités leur assuraient; ils préfèrent courir chez Pasdeloup, qui leur ouvre sa porte à deux battans. Est-ce un avantage? On en peut douter. Pour aider à la fortune d'un compositeur qui se destine au théâtre, — et la plupart de nos jeunes musiciens visent là, — toutes les *suites d'orchestre* ne valent pas un acte d'opéra comique comme *la Double Échelle;* mais le temps est aux grandes escalades, personne ne veut commencer par le commencement, ce qui, n'en déplaise aux maîtres symphonistes de l'heure actuelle, est encore le meilleur moyen d'arriver. L'exemple de M. Thomas l'a bien prouvé.

Un premier succès en amena d'autres : *le Perruquier de la Régence*, *Raymond*, *le Caïd*, *le Songe d'une nuit d'été*. Je cite de mémoire sans trop me préoccuper d'ordre chronologique, mon dessein étant d'insister sur les deux ouvrages qui furent la dominante de cette première évolution : j'ai nommé *le Caïd* et *le Songe d'une nuit d'été*, deux partitions très françaises et dont l'une a même une pointe spéciale d'esprit parisien. Vous me direz que cela touche à l'opérette. C'est une *turquerie*, soit, mais d'un appétissant ragoût et qui se moquait fort agréablement d'un certain donizettisme de circonstance. Ces sortes d'épigrammes à l'adresse de la musique italienne, à force de se reproduire chez nous d'âge en âge, ont fini par devenir un poncif. Méhul dans *l'Irato*, Halévy dans *le Dilettante d'Avignon*, n'ont-ils pas voulu de même parodier Paisiello et Rossini? De *l'Irato*, il nous reste le quatuor; du *Dilettante d'Avignon*, rien

n'a survécu, et quant au *Caïd*, il nous aura valu l'opérette, titre qui suffit à sa gloire. Cette continuelle antithèse du sentimentalisme et du bouffon, ces cavatines surchargées d'ornemens ridicules, le pathos creux de ce finale, tout cela constituait dans le principe un très amusant persiflage dont il aurait fallu ne point s'évertuer ensuite à faire un genre, car les plus courtes parodies, — en musique surtout, — sont les meilleures, et l'imitation du mauvais goût trop prolongée risque souvent de dépasser comme ennui le mauvais goût en personne. Au naturalisme du *Caïd* je préfère de beaucoup l'idéalisme du *Songe d'une nuit d'été*, et je m'y arrête comme à la plus brillante étape avant *Mignon*. Je laisse de côté *Raymond* et *Psyché*, deux partitions qui mériteraient d'être étudiées, l'une pour l'habile mise en scène musicale des situations dramatiques, l'autre pour son orchestre d'un art si délicat, l'abondance des motifs et l'aspiration mythologique devançant M. Gounod et lui traçant la voie de main de maître; mais on ne peut parler de tout, et je vais où m'appelle l'intérêt de ma discussion.

Le Songe d'une nuit d'été se passe en des régions féeriques, et pourtant rien de Mendelssohn, j'ajouterais rien de Shakspeare, car le héros de cette fantaisie n'a du poète anglais que le nom. Otons leur illusion à ceux qui seraient tentés de croire à quelque analogie et qu'ils apprennent que cette pièce tant de fois applaudie ne se réclame aucunement du répertoire dont *le Songe d'une nuit d'hiver* fait partie. Cependant, voyez la rencontre! il semble que le poème et sa musique aient traversé la forêt enchantée. Le second acte a des rosées de clair de lune. La reine Élisabeth, — nommons-la plutôt la reine Mab, — a fait transporter Shakspeare dans le parc de Richmond, et le poète, que nous venons de laisser ivre-mort à la taverne de *la Sirène*, se réveille au milieu des visions et des harmonies d'une nuit d'été fantastique. M. Ambroise Thomas excelle à rendre ces impressions éoliennes. Où les autres ne mettent que des harpes et des violons en sourdine, il introduit un sentiment très particulier de la situation et vous en rend l'esprit avec la lettre. Ainsi, à partir de ce moment, le romantisme ne vous quitte plus; l'intrigue a beau se mouvoir dans le réel, la musique poursuit son rêve jusqu'à la dernière phrase des couplets de la reine à Shakspeare : « C'était un rêve! » Note exquise, tendre et voilée comme un soupir, narquoise comme une épigramme.

II.

Le temps crée les hommes de génie pour qu'à leur tour les hommes de génie aient à créer leur temps. Tout grand esprit est à la fois enfant et père, d'abord disciple de son temps, ensuite

maître. Qui dit époque, dit culture, période de travail, de conquêtes et de transformations dont l'influence s'impose à nous et dont nous devenons partie plus ou moins active selon la mesure et la force de notre individualité. Cela s'appelle marcher avec son temps. M. Ambroise Thomas l'a toujours fait. Boïeldieu, Herold, Auber, Halévy furent ses premiers guides; plus tard, de nouveaux élémens ayant accru son atmosphère, il écrivit *Mignon* sous l'invocation de Schumann, de Mendelssohn, pour en arriver finalement à prodiguer dans *Hamlet* et dans *Françoise de Rimini* de vastes richesses instrumentales et théâtrales acquises dans le commerce de Meyerbeer, de Verdi et de Richard Wagner. Il va sans dire que les noms que je prononce là ne sont point un reproche. M. Thomas, en écrivant son *Hamlet* et sa *Françoise de Rimini,* ne fait pas plus acte de *wagnérisme* qu'il ne se montra jadis *rossiniste* ou *webériste* en composant *Raymond* et *le Songe d'une nuit d'été.* Talent expérimental, il applique tout simplement à sa manière et selon son droit les procédés d'un éclectisme qu'on n'a jamais critiqué chez les abeilles; il prend son bien où il le trouve, et cela ne l'empêche pas d'avoir un style très personnel et de marcher d'un pas toujours plus sûr vers son idéal. S'il est un art qui ne s'adresse qu'aux salons, cet art n'est pas le sien; s'il est des gens qui passent leur vie à piétiner sur place, lui, pousse en avant, vise aux sommets, et s'il n'atteint pas toujours les plus hauts, du moins l'effort mérite-t-il d'être cité. On a dit que le plus beau spectacle était de voir un honnête homme luttant avec l'adversité : la lutte virile, imperturbable, du talent avec son idéal, de Jacob avec l'ange, nous offre bien aussi quelque enseignement, quand on songe que cet acharné travailleur, au lieu de se donner tant de mal, aurait pu, comme tel autre, continuer à vivre aux dépens de son passé et mourir plein d'honneurs dans l'impénitence finale d'un vieux troubadour démodé.

Avez-vous jamais stationné devant le buste de Verdi? Connaissez-vous M. Ambroise Thomas? C'est le même caractère de physionomie : volonté, dignité, persévérance et persistance jusqu'à l'entêtement; aucun attrait, la grâce manque, mais, en revanche, point de rictus satanique, d'ironie ; d'honnêtes gens faisant en conscience tout ce qu'ils font, des promeneurs solitaires plutôt que des misanthropes. Chez l'auteur de *Françoise de Rimini,* la sombre humeur affecte une expression moins ingénue; j'y crois surprendre un air de pose, tandis que, chez Verdi, la nature parle plus librement et prête d'avantage à l'interprétation héroïque, masque brutal où siège une invincible confiance, rusticité superbe, antique, d'un paysan du Latium qui a du génie et qui le sait. Constatons que cette ressemblance n'existe pas seulement au physique et que c'est au moral un égal

besoin d'avancement, d'information, d'évolution, une fièvre de perpétuel devenir dont vous saisirez l'influence dans la *Messe pour Manzoni,* dans *Aïda,* tout aussi bien que dans *Mignon* et dans *Hamlet,* représenté au printemps de 1867.

Je viens de relire à quinze ans de distance mon jugement sur cette partition, et je crains d'avoir été trop sévère. La musique de M. Ambroise Thomas avait alors à mes yeux un tort immense que le temps a, sinon entièrement effacé, du moins atténué; elle me gâtait un de ces chefs-d'œuvre qui sont dans leur forme exclusive et définitive la propriété du genre humain et qu'il n'est permis à personne de chercher à modifier. Depuis, les années ont marché, la réflexion a tempéré certaines flammes et je me suis aperçu que, puisqu'après tout Shakspeare n'en était pas mort, on pouvait user de plus d'indulgence à l'égard de la symphonie. Cessons donc d'envisager l'*Hamlet* du poète, ses divagations philosophiques, sa procédure dialectique enrayant l'action, ses épigrammes, ses sarcasmes, ses monologues; disons-nous une fois pour toutes qu'un tel sujet ne sera jamais du ressort de l'Opéra, et, ces réserves faites, tirons à part diverses scènes où se manifeste le tempérament d'un maître, la scène de l'esplanade, par exémple, d'une introduction orchestrée en toute-puissance, vraie musique de spectres, pleine d'angoisses, d'épouvante et de solennité. Hamlet, Marcellus, Horatio sont à leur poste; le vent du nord qui hurle, les fanfares qui, de la salle du banquet bien éclairée et bien chauffée, répondent à ses gémissemens dans la solitude glacée, tout ce que Shakspeare a mis en son tableau de pittoresque septentrional, la musique le reproduit à larges traits; vous avez la grandeur du spectacle, vous n'en avez pas le côté mystérieux. « Chut! le voilà, tenez, » souffle à voix basse Marcellus, et, en effet, le fantôme est là devant vous sans que vous l'ayez vu venir; mais le diable est qu'en musique les choses ne vont point si simplement; à l'Opéra, jamais un fantôme ne surprend son monde; il vous télégraphie son arrivée un quart d'heure d'avance par des dissonances formidables succédant à des accords de septième non moins formidables. Le moyen, quand on a présente à l'esprit la scène de Shakspeare, quand on se souvient du frisson tragique ressenti à cette apparition instantanée du père d'Hamlet, le moyen de ne pas s'insurger contre un appareil théâtral ennemi né de toute conception métaphysique, et spécialement d'*Hamlet,* la tragédie métaphysique par excellence! Comme si ce n'était point assez des superbes résonances harmoniques de cet orchestre, il faut encore que le beffroi s'en mêle, que le jacquemart du donjon féodal frappe minuit comme dans un mélodrame et qu'au douzième coup le spectre effectue son entrée; pourquoi, dès lors, s'arrêter en si beau chemin et ne pas compléter le cérémonial en faisant précé-

der l'ombre du feu roi par une escorte de valets et de pages portant flambeaux? Ainsi l'ordonne la poétique, ainsi l'exige la pompe symphonique et décorative de l'Opéra, et vous voulez que nous autres, shakspeariens invétérés, nous n'enragions pas à voir profaner de la sorte des chefs-d'œuvre dont la substance nous a nourris depuis l'enfance? — Cela dit, il ne m'en coûte rien de reconnaître que, musicalement, cette scène de l'esplanade est un morceau très fort où se concentrent et s'entre-choquent toutes les curiosités, toutes les audaces de l'art moderne : lignes de Wagner furtivement parcourues pendant les intervalles de travail, souvenirs du *Vampire* de Lindpaitner, rappels de la *Neuvième symphonie*, — l'intérêt spécial ne vous quitte pas, mais l'idée shakspearienne s'en est allée en flûte. Que fait-on de l'adjuration du fantôme disparu, de ce cri suprême sortant des entrailles de la terre : « Jurez sur l'épée! » De cette voix du châtiment, de cette récidive terrible dans les ténèbres, pas une trace, vous l'attendez, vous dressez l'oreille, pas un mot; à la place d'un pareil trait de situation, une phrase pour baryton, une invocation au soleil, à l'amour, à la gloire terminant l'acte. Quand la musique n'apporte pas au drame une aide efficace, un surcroît, mieux lui sied de garder la chambre, et Stendhal avait grandement raison de ne vouloir comme sujets d'opéras que des thèmes originaux ou des pièces empruntées au répertoire du boulevard. Quelle meilleure preuve de cette vérité que la scène dont je parle! La symphonie est magnifique, et l'action, au lieu d'en profiter, y trouve son abaissement; et vous, qui ne pouvez cependant, en présence d'*Hamlet*, oublier Shakspeare, vous qui vous souvenez de l'effet de cette scène à la lecture, au théâtre, vous la guettez, vous la cherchez, et, ne la trouvant pas, vous reniez des beautés dont partout ailleurs l'éclat s'imposerait à votre estime.

III.

Avec *Françoise de Rimini*, le péril n'en était peut-être pas moindre, mais il devait également tenter M. Ambroise Thomas. Le voyez-vous dans cette chasse aux fantômes qu'il poursuit implacablement, — *Psyché*, *Mignon*, *l'Ombre du feu roi*, — s'arrêter au bord du nouveau gouffre, s'y plonger, s'y perdre du regard :

Questo giorno non vi più leggemmo avanti.

Vous me direz qu'une réticence psychologique ne fait pas un opéra. Non sans doute, mais pour un musicien de nos jours, pour un penseur, que d'élémens d'inspiration, quelle fin de récit qu'un tel vers! Voltaire admettait qu'il y avait dans *la Divine Comédie* « une tren-

taine de beaux vers. » Il aurait pu tout aussi bien n'en reconnaître qu'un seul : celui-là. Car, en effet, après de pareilles beautés, il n'y a rien. En six mots, le drame est résumé : Comme ils se penchaient sur le livre, leurs bouches se joignirent toutes frémissantes, un long baiser, l'éclair d'une épée...

Et nous ne lûmes pas ce jour-là davantage !

Est-ce possible d'être plus vrai, de mieux saisir sur le vif la tragédie du moment psychologique? Cette légende d'ineffable mélancolie revivra éternellement; tous les arts se la disputeront; nous savons ce qu'elle vaut en poésie, en peinture; vaut-elle autant pour la musique? est-ce un opéra, est-ce une symphonie? Il me semble qu'à la place de M. Ambroise Thomas j'eusse choisi la symphonie et pris là texte et occasion d'un monument à la Verdi composant sa *Messe*. En des temps de musique expérimentale et d'*impressionnisme* comme les nôtres, l'idée avait de quoi séduire; c'était d'ailleurs se rapprocher de son modèle, la symphonie avec sa symétrie architecturale répondant mieux que toute autre forme au génie absolument mathématique du grand Florentin, toujours préoccupé du nombre Trois et qui veille à ce que chacun des chants de son poème ait sa résolution harmonique sur le mot *stelle*.

Loin de nous les comparaisons disproportionnées. Il n'en demeure pas moins vrai que, chez M. Ambroise Thomas, comme chez l'auteur de *la Divine Comédie*, l'esprit de culture et de science prime l'inspiration et que, s'il y a parmi nos musiciens quelqu'un qui soit fait pour traduire Dante, c'est celui dont nous parlons; son philosophisme rêveur, son goût de la scolastique, son humeur sombre et monacale l'y porteraient. Les dieux d'Homère, lumineux, allègres, rayonnans, n'en veulent qu'à Mozart toujours et quelquefois à Rossini. Richard Wagner s'est attribué l'empire des Walkyries; à nous, les commentateurs, les éplucheurs et les ruminans de la tradition latine, à nous de l'interpréter selon notre art. Comme programme de symphonie, la traversée aux enfers de Dante et de Virgile me représente l'odyssée de l'âme moderne, et pour le musicien, un hymne des ténèbres et de la mort, une sorte de *cantus supra librum*, dont le point de rappel, le motif thématique, serait cette légende même de Françoise de Rimini. Égaré dans la profondeur de la forêt terrestre, le poète voit l'aube rougir la montagne où le Rédempteur est mort sur la croix. Son cœur tressaille et déjà s'élance, quand soudain, spectres menaçans, lui apparaissent la panthère, la louve et le lion, autrement dit, les trois péchés de luxure, d'avarice et d'orgueil qui dévorent l'humanité. Cependant Virgile se montre, messager de salut, envoyé du vestibule de l'enfer par la mystique

dame, *omnis beatitudo nostra*, et tous les deux descendent aux éternels abîmes. Ils s'embarquent sur l'Achéron, Caron les passe, Virgile debout, Dante endormi pour ne plus se réveiller que parmi les ombres qui désormais l'entourent, l'interrogent, l'implorent, lui, parmi ces ténèbres, seul être vivant! Les visions se succèdent, vertigineuses; les tableaux se précipitent, et si variés, — violens, atroces, pathétiques! Farinata, dressant son buste hors du cercueil de flammes et narguant les démons de la fournaise; Ugolin rongeant le crâne de l'évêque de Pise. Quels hommes que ces damnés-là, et comme, en dépit des crimes abominables qu'ils expient, vous lisez la grandeur sur leur front! — Puis, sous le vent de la tempête, la colombe blessée et son ramier tirant de l'aile :

Hélas! d'un noble cœur qu'amour s'empare vite,

la voix de harpe éolienne qu'on écoute encore après qu'elle a cessé; l'étoile tremblotante et fuyante qui se dérobe et qu'on relance. La forme symphonique aurait surtout cet avantage d'offrir au musicien la simultanéité dans l'exposition des scènes et des sentimens, tandis que chez Dante chaque personnage vous raconte invariablement son histoire, puis après quitte la place à un autre qui en fait autant, la musique vous reproduirait d'un seul coup le chaotique tourbillon, des milliers de figures défileraient à la fois sous vos yeux. Voix de l'abîme et des hauteurs, cris de haine, de douleur, de désespérance, blasphèmes et sanglots se croisant et se combinant dans une synthèse prodigieuse ayant pour résolution quelque *Gloria in excelsis* à la Palestrina, telle serait ma symphonie; j'allais oublier qu'il y faudrait le Beethoven de la *neuvième*, et je me souviens à temps que Liszt s'en est passé la fantaisie (1). Il se peut que je me trompe, mais si j'excepte Verdi, nul mieux que M. Ambroise Thomas n'eût rempli les conditions d'une œuvre de ce genre; une autre tâche l'a séduit : il a donné le pas à l'épisode sur le livre, il a préféré le drame à la symphonie. Voyons le drame.

IV.

Quant aux pièces de théâtre sorties de ce motif, nous en sommes à ne les plus compter. En Italie, la tragédie de Silvio Pellico jouit

(1) Liszt, qui fut, à son moment, un virtuose incomparable, aura ce tort pour la postérité, — s'il y arrive, — d'avoir confondu un immense désir qu'il a de produire des chefs-d'œuvre avec la faculté productrice qu'il n'a pas. Si jamais l'idée vous prend d'aller fouiller dans cette espèce d'*humus* poético-musical, vous y trouverez une symphonie de *Dante*, enfouie sous des symphonies de *Tasse*, de *Mazeppa* et sous des ruines d'oratorios, de messes, de mélodies, de psalmodies et de rhapsodies dramatiques et liturgiques.

encore d'un certain renom, et combien d'opéras depuis lors! Les deux années qui viennent de s'écouler en ont vu fleurir et mourir jusqu'à trois. Même affluence de biens du côté de l'Allemagne. Nous parcourions dernièrement un volume d'essais dramatiques de Louis Uhland, publiés après sa mort, et qui contient aussi des fragmens d'une *Françoise de Rimini*. L'œuvre, quoique restée à l'état d'ébauche, m'a semblé curieuse; je l'ai lue et relue, moins peut-être à cause du sujet que l'opéra nouveau remet en discussion que par cet intérêt qui, pour moi, s'attache aux moindres conceptions d'un grand poète. La conception n'est guère ici qu'un plan entremêlé de quelques scènes. Mais, avant de le raconter, disons un mot du fait historique générateur qui devait, à travers les âges, fournir matière à tant de poésie, de peinture et de musique.

Françoise, fille de Guido da Polenta, seigneur de Ravenne, était mariée à Lanciotto, fils aîné de Malatesta, seigneur de Rimini. Lanciotto, de nature ingrate et contrefait, avait un frère, Paolo : la jeunesse, la beauté, la bravoure et la courtoisie en personne. *Elle* et *lui* se plaisaient à lire ensemble le roman doux et triste de Lancelot du Lac; comment il s'éprit d'amour pour la reine, mariée, elle aussi, et comment il fut heureux d'un baiser que la belle Geniévre mit la première sur sa bouche. Helas! un baiser, eux aussi, les devait rendre heureux; seulement ils ne lurent pas ce jour-là davantage, car Lanciotto, les ayant surpris, les tua. Dante avait habité Ravenne. « Le cœur meurtri de cette flèche dont l'arc du bannissement l'avait frappé, » il s'était réfugié dans la cité des Polenta et de là promenait aux alentours, selon son habitude, ses rêveries de poète et ses haines de gibelin; intempérant et sublime, âme troublée sans rémission : « Que cherches-tu? lui demande un moine qu'il rencontre un soir au coin d'un bois, que viens-tu chercher parmi nous? » Et Dante lui répond : « L'apaisement. »

L'apaisement! qu'en eût-il fait, lui dont l'agitation était la vie? Il errait morne, silencieux, plein de rancunes; pas un bouquet d'arbres, pas un rocher, pas un ruisseau de ces solitudes que sa trace n'ait consacrés. « *Amplius! amplius!* Dante Alighieri, pour toi l'apaisement n'est point ici-bas. Comme une vapeur qui monte vers la nue, l'idéal s'élève en secouant la poussière terrestre et retourne dans l'infini à la Divinité dont il émane; mais toi, tu ne reverras plus Florence. Tu parcourras l'enfer et le purgatoire, tu graviras de ciel en ciel jusqu'à l'empyrée; la rose incandescente dont les âmes des bienheureux forment les feuilles, tu la contempleras, mais Florence et son campanile et la maison de Béatrice, plus jamais tu ne les reverras! »

Ses migrations à travers l'Europe, Boccace nous les a contées; il avait exploré la Bretagne, connu Paris, champ de bataille de la

scolastique. En Italie partout sa marque est imprimée : *vestigia leonis*. Cités, châteaux, cavernes en leurs profondeurs, monastères perchés sur les cimes, nous l'ont conservée : *Hic fuit Dantes*. Ce mot emplit tout le paysage et l'ennoblit. Où ne fut-il pas? A Vérone, chez les seigneurs de la Scala, à Ravenne, chez les Polenta, dans les Marches trévisanes, chez Gherardo de Camino, au pied des Alpes juliennes, chez le patriarche Pagano della Torre. Tous l'accueillaient, l'hébergaient, l'employaient à leur politique en attendant mieux, car ils avaient compris que ce vagabond pythien s'en allait vers la postérité et les y pourrait mettre en bonne ou en mauvaise odeur. C'est ainsi qu'en retour de son hospitalité, Can Grande reçut la dédicace du IIIe chant et devint le lévrier symbolique qui chassera du sol italien la panthère, la louve et le lion. Avant de laisser ses os à Ravenne (1321) : — *Hic claudor Dantes patriis extorris ab oris*, — il avait séjourné à Rimini, chez le petit-neveu de Francesca, de même que dix-neuf ans plutôt (1302), se trouvant à la cour de Bartolommeo della Scala, grand-oncle du jeune prince que je viens de citer, il avait pu jouer son personnage de témoin dans la tragédie de *Roméo et Juliette*.

C'est à ce point de vue de chose *vécue* qu'il faudrait envisager l'œuvre de Dante. On ne s'enflamme d'un si beau zèle que pour ou contre des contemporains. Chaque tercet de l'Inferno trahit la personnalité du poète; ses colères, ses pitiés, ses désespérances. C'est l'histoire de son temps vue à travers ses propres animosités politiques. On dit bien que les sept premiers chants existaient déjà lorsqu'il résidait encore à Florence et que les gens du peuple — âniers et forgerons — les récitaient partout. La légende parle aussi d'une représentation donnée à l'occasion d'une fête publique et pendant laquelle le pont Caraja se serait écroulé sous le poids de la multitude. Nous inclinons à croire que ce livre est un chant de l'exil, un produit des longues années d'épreuves. On ne passe pas ainsi de l'action militante à la pure contemplation. Je le vois, sur le tard, assis à Ravenne, épuisé, délabré et s'y remettant de sa course aux enfers « cause de sa maigreur! » C'en est fait des gibelins; la partie qui se jouait pour lui sur la terre est désormais perdue, rêves de monarchie, appels à l'empereur Henri VII, choses finies. Il ne s'agissait donc plus que d'élever ses yeux vers la lumière et de s'y retremper; de là ce mysticisme qui rayonne aux derniers chants du Paradis et qui, dès l'origine, était dans le plan du poème; de là aussi l'immense compassion dont il se sent repris pour certains êtres qu'il a particulièrement connus et pratiqués de ce côté-ci de l'existence : Brunetto Latini, son maître, et vous aussi, divine Francesca, de qui la voix résonne en son âme et dans la nôtre longtemps après que vous avez passé! Faut-il que cet homme-là soit de son siècle

pour vous avoir logée ainsi parmi les flammes éternelles, lui qui, vous voyant, arrête son discours et renonce au charme de votre présence pour ne pas vous retenir sous les flocons de braise! Homère eût fait de vous une déesse, la renaissance n'eût jamais consenti à vous placer plus mal qu'en purgatoire, mais cet horrible moyen âge n'a point d'entrailles et le grand Alighieri est son prophète. Quiconque a péché rôtira au feu d'enfer; nos ennemis d'abord, cela va sans dire, puis nos amis : Farinata, Sordello, Brunetto et jusqu'à cette pauvre Francesca coupable de quoi? D'avoir aimé! Damner l'éternel féminin, ô barbarie!

On ne conçoit guère une pièce de théâtre sur ce sujet où Dante ne jouerait pas un rôle : lié avec les deux familles de Ravenne et de Rimini, témoin en quelque sorte de l'événement, rien n'empêche qu'un auteur ne l'introduise dans son drame. Uhland n'y a point failli. Dans une note de ses *Fragmens dramatiques*, le personnage est esquissé : « Dante, figure austère et pathétique, confident d'un nouvel ordre, pressentant les choses au lieu de les commenter, nature de poète et d'astrologue, il assiste au dénoûment et résume la pièce. » Dans l'œuvre plus récente de M. Paul Heyse (1), Dante, à la vérité, ne paraît pas, mais cette œuvre est une tragédie psychologique, se préoccupant assez peu de mise en scène et dont pourtant, avec ses instincts de penseur, M. Ambroise Thomas regrettera que son librettiste ne se soit pas informé. Essayons de la faire connaître à nos lecteurs.

Malatesta, seigneur de Rimini, a deux fils : Lanciotto et Paolo; l'un repoussant de corps et d'âme et cherchant dans les tavernes et les tripots l'oubli de sa difformité; l'autre beau, sage et studieux. Un matin, au sortir d'une orgie, Lanciotto, de passage à Ravenne, aperçoit Francesca se rendant à la première messe. Rappelez-vous, dans *Roméo et Juliette*, le coup d'insolation, c'est le même incident, seulement il n'y a d'atteint cette fois que le jeune homme. Lanciotto aime Francesca, et, sous l'action de cet amour, le sentiment de sa propre laideur s'exaspère, il se regarde et se fait horreur. N'importe, il faut que la belle créature soit à lui. La vérité le trahirait, le mensonge l'aidera. Comprenant d'avance que, s'il se présente lui-même, on l'éconduira sur sa mauvaise mine, Lanciotto s'adresse à son frère et par supplications, caresses, menaces, ruses, il réussit à s'en faire un complice. Paolo partira pour Ravenne et demandera, comme pour lui, la main de Francesca; il plaira, le consentement sera enlevé, puis on s'expliquera plus tard. Au théâtre, une invraisemblance est toujours innocentée pourvu qu'elle accouche;

(1) *Francesca von Rimini*, tragödie in fünf acten von Paul Heyse; Berlin, Wilhelm Hertz.

ici, l'invraisemblance est monstrueuse, mais l'effet qu'elle amène est puissant, l'intrigue où Paolo se laisse attirer va de piège en piège l'entraîner jusqu'au seuil de l'alcôve nuptiale, et Lanciotto y guette dans l'ombre la proie qu'une série de mensonges et de substitutions livre enfin à sa convoitise. Ce n'est qu'au lever du jour et quand le mariage est consommé que l'erreur se manifeste. Irrésistiblement on se reprend à penser à la tragédie de Shakspeare, on revoit la scène du réveil, mais poussée au noir et terrible : « Ce n'est pas le rossignol, c'est l'alouette, c'est le jour, Roméo ! » s'écriait Juliette : « C'est le jour ! » soupire Lanciotto épouvanté désormais de sa félonie et s'efforçant de retenir sa déesse, qui, frissonnante encore des ivresses de la nuit, s'échappe vers la fenêtre et l'ouvre à toutes les irradiations matinales. A la vue de Lanciotto, la jeune femme pousse un cri et tombe inanimée dans un fauteuil; lui s'agenouille, cachant son visage, puis se relève.

LANCIOTTO, à l'écart et sombre.

Toi-même l'as voulu, la lumière est entrée.
Pourquoi ne m'avoir pas laissé fuir dans la nuit?
Toi que mon repentir de loin eût implorée,
Peut-être ta pitié vers toi m'eût reconduit,
Ou sinon mon poignard de moi t'eût délivrée?
Parle, il n'est point trop tard; nier mon crime, hélas !
L'atténuer, tu sais que je n'y songe pas;
Tu le sais, je comprends ton silence: une femme
Daigne-t-elle répondre au suborneur infâme?
Cause-t-on avec un voleur? Car lâchement,
Je t'ai volée? et toi, comme un joyau charmant
Aux mains d'un malfaiteur, le dégoût et la honte
T'indignent...

Cependant, après bien des repentirs et des sanglots, la jeune femme a pardonné; l'héroïne dantesque subira son destin, Paolo et Francesca peuvent s'aimer, ils ne seront jamais l'un pour l'autre que frère et sœur.

L'acte suivant nous les montre pourtant tous les deux dans cette chambre, où d'illusoires projets de mariage les avaient réunis. La scène est très belle et bien dans le ton de l'Alighieri, qui donne, comme on sait, l'initiative au personnage de la femme et maintient l'homme au second plan. Ayons présente la vision du poète : c'est Françoise qui mène le groupe, elle qui parle; Paolo ne vient qu'à la suite : ombre d'une âme forte qui l'entraîne en son vol. Sur ce point, on ne peut que louer M. Paul Heyse, il a interprété, commenté Dante au sens dramatique; son Paolo n'a que faiblesse et gracilité, il appartient à cette race d'amoureux passifs dont George Sand aime à caresser le type; toute volonté le soumettra; nous

avons vu son frère l'enjôler aux scélératesses, voici grandir l'ascendant de Francesca, qui, lorsqu'il voudrait fuir, le force à rester, l'excusant même au besoin :

— Vous m'avez abusée, moi jeune fille, vous m'avez trahie pour servir les desseins d'un autre homme, mais cet homme était votre frère; que vous ayez bien ou mal agi, les sages en décideront, il m'est doux à moi de pardonner et je vous tends la main. Restez, je ne hais personne, pas même *lui*. J'ai prié Dieu, peut-être m'accordera-t-il le courage et la vertu d'être sa femme, mais vous, ne vous éloignez pas... Vous serez mon frère.

On apporte des présens que le vieux Malatesta (une manière de père Capulet, allègre et bonhomme) envoie à la jeune princesse : des bijoux, des nœuds de rubans constellés de pierreries, des étoffes et des parfums d'Orient. Le propos change. Assis autour de la corbeille, Francesca et Paolo en dénombrent les richesses : « Reconnaissez-vous cette agrafe? s'écrie tout à coup la jeune femme en ouvrant un écrin. J'en avais une pareille le jour où nous nous sommes vus pour la première fois. » Parmi les joyaux et les raretés sont des livres : de beaux missels, des romans de chevalerie tout fleuris de sinople, d'azur et d'or sous leur reliure ouvragée. On les admire, on les feuillette : « *Le Roi Arthur et la Table ronde!* dit Francesca, tournant fiévreusement les pages : des larmes, des soupirs, des chagrins d'amour, cela doit ressembler à notre histoire; lisez-le-moi. » Il hésite, elle insiste, sa voix devient nerveuse, impérative : « Sautez sur les commencemens; jetons-nous au milieu des choses, alors que le malheur a pris déjà cent pages pour tisser autour des victimes sa hideuse toile d'araignée. »

PAOLO.

Vous l'exigez, soit, mais soyez indulgente à ma lecture, car mon cœur n'est pas où sont mes yeux. (Lisant.) Le traître Galéhaut a versé l'ivresse dans la coupe du roi pour l'empêcher de surprendre la reine.

FRANCESCA.

Qu'est-ce donc que la reine peut avoir à cacher?

PAOLO.

Vous le saurez plus loin. J'abrège. Le roi dort, Galéhaut prend par la main le page Lancelot, et par l'obscurité de l'escalier le conduit jusqu'à la chambre de Ginevra... Je poursuis : Il entra... L'alcôve était sombre...

FRANCESCA, rêveuse.

L'alcôve était sombre!

PAOLO.

Écoutez :

L'alcôve était sombre, il entra ;
Sous la lampe aux reflets d'opale,
Une dame l'attendait là.
A ses genoux, tremblant et pâle,
Il vint se mettre et l'adora.
Dire ce qu'était cette femme,
Nul ne me croirait, je ne veux.
Sa taille, ses mains, ses cheveux,
Son regard, sa bouche de flamme...

(Il s'arrête, muet, les yeux fixés sur Francesca.)

FRANCESCA.

Pourquoi vous interrompre ?

PAOLO.

Pardonnez, madame, je reprends :

Ils se taisaient se contemplant.
Sur ce visage plein de grâce,
Son regard humide et brûlant
Du dieu d'amour cherchait la trace ;
Trace fugitive et pourtant
Qui d'elle-même aux yeux s'avoue.
Des rougeurs empourprent la joue,
Le regard luit plus éclatant.
La lèvre en un divin sourire
S'épanouit et semble dire,
Dans son trouble et son embarras :
Reste, reste, ne t'en vas pas...

(Un silence ; Francesca baisse les yeux et laisse aller sa main. Paolo s'en saisit et continue.)

Ce sourire, ce trouble étrange,
Ces charmes, cette volupté,
Qui donc alors eût résisté ?
Un jouvenceau n'est pas un ange.
Pas plus qu'à l'heure d'aujourd'hui,
Une reine n'est une sainte.
Il allait donc agir sans crainte,
Quand elle se pencha vers lui ;
Et sur sa lèvre pâle et blonde
Mit un baiser d'un charme tel
Qu'ils en oublièrent le monde
Et virent s'entr'ouvrir le ciel...

(Paolo s'élance au cou de Francesca ; un moment, ils demeurent enlacés l'un à l'autre, mais presque aussitôt Paolo s'arrache à l'embrassement et, se détournant, cède au remords.)

PAOLO, rejetant le livre :

Ce livre est notre Galéhaut (1) !

(1) Galeotto fu il libro, e chi lo scrisse.
(Dante, Inf., cant. v.)

Il s'accuse; Francesca prend sa défense contre lui-même, et, dans un superbe mouvement de révolte, se rappelant l'outrage qu'elle a subi et, s'amnistiant à son tour : « Ce baiser que tu nous reproches, s'écrie-t-elle, ce baiser, moi, je le bénis, car il a vengé les autres dont je fus souillée. Songe au souvenir que laisse au cœur d'une femme une nuit pareille à ma nuit de noces et quel arrière-goût empoisonné avaient gardé mes lèvres de la chose au monde la plus douce! »

Notre intention n'est pas de pousser plus avant cette analyse; nous avons voulu simplement indiquer à nos lecteurs la tragédie de Paul Heyse : c'est le motif de Dante transcrit pour le théâtre par un poète qui manque peut-être de certaines facultés spéciales, mais qui s'entend à manier les chroniques et possède son Shakspeare à fond. On a vu l'influence de *Roméo et Juliette* planer sur les deux premiers actes, un Iago féminin amènera le dénoûment. La maîtresse de Lanciotto, brutalement congédiée, a surpris le secret des deux amans et souffle la jalousie au cœur du mari de Francesca. D'abord les insinuations perfides; puis, quand le taureau commence à voir rouge, les grands moyens ; ainsi procédera la courtisane florentine dressée à l'école du lieutenant d'Othello. Lanciotto songe à sa laideur et se dit que pour qu'une femme vous pardonne cela, il faut qu'elle ait pourvu d'avance aux compensations. La vengeance n'attendait qu'une occasion, elle s'offre. Après une scène tragique où Lanciotto a publiquement insulté sa femme, Paolo et Francesca se rencontrent la nuit dans les jardins de la villa. On se représente aisément l'entrevue : un suprême duo d'amour que la mort disperse. Au plus doux instant de la mélodie, les feuilles tremblent et bruissent : c'est Lanciotto. Il entre l'épée nue, frappe les deux amans et d'un seul coup les précipite du ciel d'amour dans l'enfer de Dante, où Scheffer il y a quarante ans et M. Ambroise Thomas aujourd'hui les devaient aussi fréquenter.

V.

Voilà certes de bien longs détours, mais Dante n'est point un guide ordinaire et quand il vous tient c'est par les *cercles* et les labyrinthes qu'il vous dirige; il nous avait promis de nous conduire à l'Opéra, nous sommes maintenant à *Françoise de Rimini;* ne bougeons plus.

Je me tais sur le poème et regrette une fois encore que le musicien n'ait pas traité son sujet en symphonie. En veut-on une preuve? J'invoquerai tout de suite le prologue, une page hors ligne, la plus belle à mon sens que M. Ambroise Thomas ait jamais écrite. Combien de temps s'écoule-t-il des premiers accords de l'introduction

à l'entrée de Dante? Je ne l'ai pas compté, mais je sais que pendant ce long silence de la scène où l'orchestre seul a la parole, l'effet est surprenant. Virgile paraît et le dialogue qui s'engage alors sur un ton digne des deux héros se termine par une phrase que Gluck ne désavouerait pas. Tout cela grandiose, d'une majesté fière quoique procédant par juxtaposition des motifs plutôt que par tableau symphonique et d'un fantastique classique s'inspirant de l'acte des enfers dans *Orphée*. En voyant de pareilles beautés n'émouvoir dans la salle que les artistes et les connaisseurs, on serait d'abord tenté d'invectiver le gros du public qui déjà semble languir et ne se réveillera que plus tard; mais à mesure qu'on y réfléchit on devient moins sévère, et vous finissez par donner raison à ce tout le monde qui décidément a plus d'esprit que Voltaire. Nous autres, gens d'étude, notre amour pour la pensée nous entraîne, nous nous imaginons que toutes ces belles choses qui nous passionnent doivent également enflammer la foule, et de ce que nous avons très légitimement lié commerce avec Virgile et Dante, nous voulons à toute force les mettre en opéra. Erreur immense, dont jadis Berlioz avec ses *Troyens* subit la peine et qui porte préjudice aux endroits les plus remarquables de la nouvelle partition. Virgile et Dante sont des dieux, honorons-les, adorons-les, mais ne forçons point le public d'un théâtre où l'on chante à lire avec nous *l'Énéide* ou *la Divine Comédie*. Qui voulez-vous qui s'intéresse dans cette salle aux rêveries philosophiques du *lacrymæ rerum* et de l'*omnis beatitudo nostra!* Passe encore pour l'anecdote de Françoise de Rimini si vous aviez eu sous la main un librettiste comme Scribe pour en tirer des personnages et des situations, mais ce Virgile joué en travesti, ce Dante qui prend les animaux symboliques pour de vrais tigres et de vrais lions, ces Trônes et ces Dominations qui surplombent, cette Béatrice à la cantonade avec son nimbe d'or et son lys de feu, ces nuages inventés pour rendre un peu plus inintelligible une action qui se déroule dans la confusion et dans les non-sens; à quoi pensiez-vous d'aller supposer que le public de l'Opéra, le monde des *premières*, s'intéresserait à votre fantasmagorie? Votre pièce n'est pas une pièce, c'est une vision, quelque chose d'indécis, de flottant comme un spectacle d'ombres chinoises, les ombres chinoises des Séraphins! Tout le monde y montre la lanterne magique; dans le prologue, c'est Virgile qui tient la baguette, et dans les actes suivans, c'est le page Ascanio, un bien gracieux interprète du reste et que le musicien a comblé de ses trésors. On n'imagine pas un plus utile et plus aimable récitant; il vous explique les allées et venues, vous raconte qui vit et qui meurt; il a le gosier plein de raretés délicieuses qu'il déploie tantôt pour son propre compte, tantôt pour celui des autres comme dans l'épisode du ballet qu'il expose et

commente du plus bel entrain, galant, spirituel, mêlant le persiflage à sa romance et vous faisant avaler cette gondole vénitienne d'où sort une Espagnole avec son Espagnol! Il n'y a pas à dire, c'est un petit chef-d'œuvre d'art tout moderne que la musique de ce ballet, une suite d'orchestre avec *havanaises* et *sévillanes* du pittoresque le plus délicat. Souvenez-vous de l'ancienne méthode, comparez à ce style chorégraphique les airs de danse d'Auber, qui n'en restent pourtant pas moins des modèles, et voyez le progrès ou plutôt l'évolution. Dans *la Muette*, le motif est tout, le travail compte à peine; dans *Françoise de Rimini*, au contraire, le travail, la curiosité prédomine, les arabesques s'enroulent, se contournent et tandis que vous les suivez dans le mirage, tout à coup, de la farandole sonore se détache une phrase accentuée, nette et précise; la *Habañera* par exemple. Vous préludiez avec Chopin, voici Bizet. Remarquez bien qu'il n'est point ici question d'emprunts vulgaires, je veux parler de la variété, de l'abondance des matières, d'une sorte de mainmise sur tous les styles fort à sa place dans un ballet, et vrai jeu de prince. Pendant que nous sommes au chapitre des divertissemens, signalons le joli chœur des pages au troisième acte. M. Ambroise Thomas est d'ailleurs tout à fait maître en ces badinages. Lui qui s'entend comme personne à faire grand n'a peut-être pas son pareil dans les minuties. A la scène de l'esplanade dans *Hamlet*, à ce magnifique prologue que je viens de citer, opposez tant d'impromptus galans, vous serez émerveillé du contraste. On a beau grandir et vieillir, on n'abdique jamais complètement ses origines; il y a de l'opéra comique et même de l'opérette dans *Françoise de Rimini* et j'avoue que cette note de *Psyché* et de *Mignon*, très saisissable dans le rôle d'Ascanio et dans ce qui s'y rattache, ne me déplaît aucunement. L'art et la culture justifient tout. « Si c'est un crime d'aimer le vin d'Espagne, qu'on me pende, » disait Falstaff; m'est avis que Mozart devait penser ainsi de l'opérette, puisqu'il en mettait jusque dans *la Flûte enchantée*. J'ai dit les beaux côtés de la partition, j'en ai fait ressortir les urbanités et les délicatesses, abordons l'argument pathétique.

Le premier acte s'ouvre par le duo du livre, ce qui signifie que, dès le début, la situation capitale est escomptée. N'insistons pas sur cette maladresse, dont a dû sourire l'ombre de Scribe, égarée sans doute par là dans quelques nimbes. Francesca et Paolo lisent ensemble; le dialogue tendre d'abord, presque dolent, s'anime peu à peu. Ne vous fiez pas à cet archaïsme de fabliau, ces langueurs, ces longs soupirs annoncent l'orage. Leurs bouches se rencontrent; il éclate :

La bocca mi baciò tutto tremante.

Le rideau se lève à peine et déjà le baiser tragique est donné, mais, alors, que devient le dénoûment? Ce qu'il sera, nous le saurons plus tard : la répétition exacte de cette première scène : même décor, mêmes accessoires, encore le manuscrit et l'oratoire, — un oratoire où traînent des histoires de galanterie! — les choses y sont à ce point qu'il semble que les deux amans « le font exprès. » Vous croyez qu'ils lisent? Nullement, ce livre n'a plus rien à leur apprendre, ne l'ont-ils pas mis en action? S'ils lisent, c'est pour se donner une contenance en attendant que Malatesta vienne les tuer, et leur malchance dramatique est telle que l'épée même de Malatesta, au lieu de les frapper au cœur, s'enfonce vaguement dans un nuage.

Cependant, le musicien veille à la situation, et, grâce à lui, s'opère le sauvetage. Le duo du premier acte entre Francesca et Paolo va se relier au quatrième acte par une sorte de fil harmonique dont l'électricité traverse toute la partition. Écoutez, retenez cette phrase du baiser, elle est l'âme de l'ouvrage. Peut-être, à ce titre, l'eussions-nous souhaitée plus entraînante et rappelant davantage pour l'invention le : « Tu l'as dit » des *Huguenots*, n'importe, cet *allegro* suffit largement; passionné avec mesure, un peu gris de ton, et finissant, comme le duo de *l'Africaine*, sur un extatique et voluptueux *morendo*. Cette phrase, déjà saisie au passage dans le prologue, sera reprise par l'orchestre au quatrième acte, et vous l'entendrez même en paradis. Franz Liszt, dans sa symphonie sur Dante, lorsqu'il arrive au *Gloria in excelsis* final, emploie le style à la Palestrina. On s'étonne que M. Ambroise Thomas n'ait pas eu une idée de ce genre. Du moment que les auteurs et le directeur s'étaient mis d'accord sur ce point, très sujet à controverse, que les deux amans que nous venions de voir trépasser en flagrant délit d'adultère, n'en seraient pas moins canonisés d'office, il eût fallu nous peindre, non pas une apothéose quelconque, mais le paradis que Dante a vu. L'auteur de *Françoise de Rimini* pouvait ignorer l'abbé Liszt, mais comment ne s'est-il pas souvenu de Mendelssohn et de la symphonie-cantate? Il y avait là des élémens superbes : un hymne du rituel, le *Magnificat* par exemple, eût servi de thème, et, les harpes avec les flûtes composant le fond d'or du tableau, on aurait eu, le dirai-je? un Giotto musical, et, pour le *Magnum spirare*, l'épilogue alors eût valu le prologue.

Nous touchons au point délicat; une chose manque, en effet, à cette partition : la couleur. En dehors de cette page de l'Enfer, qui, je ne me lasse point de le répéter, ouvre devant vos yeux le vestibule d'un chef-d'œuvre, rien, dans la musique, ne nous avertit ni du pays, ni de l'époque où l'action se joue. La note caractéristique et locale,

quand elle se rencontre, n'est jamais que de convention. S'agit-il d'un triomphateur : les trompettes nous l'annoncent ; d'une apparition céleste? voici les harpes ; mais c'est à peu près tout ce que le compositeur nous accorde. Je me demande s'il n'y aurait point là du parti-pris. M. Ambroise Thomas affectionne la demi-teinte, il aime à faire gris, et puis, que voulez-vous? on a tant abusé de la couleur depuis Weber et Meyerbeer ! Quoi qu'il en soit, l'esprit du temps réclame davantage; l'entrée de Malatesta, vers la fin du premier acte, est héroïque; le chant nuptial, au troisième acte, est un morceau d'un art achevé ; mais tout cela compte surtout musicalement, et le beau musical, au théâtre, ne suffit pas. Les personnages marchent dans leurs ombres, Paolo et Malatesta pourraient, en les transposant, chanter les mêmes airs à tour de rôle. Quant à Francesca, nous attendrons, pour juger de sa physionomie, qu'une actrice digne de figurer à l'Opéra nous la révèle. Il n'y aurait donc que le page Ascanio, et l'on sait ce que vaut comme rendement psychologique et comme nouveauté un page d'opéra. La belle voix de Mlle Richard et le talent qu'elle montre font regretter que le personnage de Françoise ne lui soit pas échu ainsi qu'il en avait été question un moment. On réplique à cela que le rôle était écrit trop haut, qu'il aurait fallu transposer. Bienheureuse transposition qui eût amené à l'orchestre quelques dièses parmi tant de bémols dont la forêt est obscurcie ! Dénonçons aussi l'invasion de la plante dite : *arioso*. Malatesta seul en a tout un bouquet à sa cuirasse; trois ariosos pour un seul homme et pour voix grave, y songeait-on? La faute en remonte à M. Massenet, dans *le Roi de Lahore*; d'autres en accuseront Herold, dans *Zampa*, et cette complicité pour le succès qui se reproduit toujours entre un auteur et son interprète. Cherchons l'effet, mais ne jouons pas au berger fidèle sous le harnois d'un condottière du XIVe siècle ; ouvrons notre âme et notre voix aux grandes mélopées : « Je ne connais qu'un étendard ! » et laissons leur roucoulement aux pigeons. Pénétrer plus avant dans le détail de l'exécution nous conduirait trop loin, mais nous reviendrons sur cette interprétation, qui n'est, en somme, que de second ordre et ne saurait se comparer avec ce que fut l'interprétation d'*Hamlet* sous l'administration de M. Perrin aux beaux jours de Christine Nilsson et de M. Faure. C'était, en vérité, bien la peine de tant se démener et d'aller jusqu'à Moscou recruter des virtuoses de fantaisie quand on avait sous la main la femme du rôle ; à la place de Gabrielle Krauss, je n'oublierais jamais un tel affront, et même j'en voudrais tirer la plus éclatante vengeance. Savez-vous ce que je ferais : j'irais demain trouver M. Ambroise Thomas et je lui dirais : « Maître, accordez-moi une grâce, confiez-moi le rôle de Virgile. » La voyez-vous apparaissant sur cette ritournelle

enchanteresse des violons, l'entendez-vous attaquer l'allegro : « Va, je serai ton guide ! » Musique, geste, accent, ce serait sublime ; Gluck en tressaillerait de joie dans l'Élysée, Ingres aussi !

C'eût été grand miracle qu'à propos de *Françoise de Rimini*, on ne nous parlât pas un peu du *wagnérisme* et que le chef de l'école française n'encourût point à son tour le reproche d'imiter l'homme de Bayreuth. Resterait à s'expliquer là-dessus. Imiter Wagner, que veut-on dire par là ?

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux !

Et, par le temps qui court, tout musicien qui fait des *enharmoniques* plante des choux. Autant vaudrait prétendre alors que M. Ambroise Thomas copie Verdi ; car si, pour sa contexture, son accompagnement et ses progressions nerveusement ascendantes, la belle phrase de Francesca et Paolo : « Notre douleur se renouvelle, » pourrait être de l'auteur de *Lohengrin*, il est certain que l'auteur d'*Aïda* aurait également des droits à réclamer sur tel *agitato* superbe d'un rythme passionné résultant d'une suite de quatre doubles croches par temps, avec un silence sur le premier quart de temps. Rien n'empêcherait non plus les mécontens de venir au nom de Weber et de Meyerbeer argumenter contre le dialogue du finale du second acte : « Quelle est votre famille ? » et d'attribuer à l'influence du style chevaleresque d'*Euryanthe* et de *l'Africaine* toute cette noble phrase qui se déploie si largement au-dessus du flot des violoncelles. Supprimons *Euryanthe* et *l'Africaine* et peut-être aurons-nous du même trait rayé ce genre de beautés ; mais ne vaudrait-il pas mieux franchement reconnaître là des acquisitions modernes que chacun est libre d'employer ? On oublie trop d'ailleurs que le wagnérisme est un corps de doctrine, une dramaturgie et non pas un répertoire de citations à l'usage des chercheurs de formules instrumentales. M. Ambroise Thomas peut à l'occasion emprunter à Richard Wagner tel mode d'expression qui se présente, mais il se garde prudemment de toucher à la doctrine et reste imperturbable dans la tradition de l'opéra français. L'horreur du vulgaire le possède bien plus que le besoin d'innover ; vous le verrez s'interrompre net, aimant mieux paraître écourté que symétrique, et s'il manque souvent d'invention, nul comme lui ne s'entend à mettre à profit le trésor commun des idées.

VI.

Ceux-là se trompent qui l'accusent de se tourmenter vers l'effet ; son art, au contraire, est, ainsi que sa personne, d'une très grande

probité. Nature ombrageuse et timorée, il cherche le vrai, mais avec le ferme propos de ne point franchir un certain au-delà ; tandis qu'il interroge l'avenir, la religion du passé l'attache au rivage ; il pourrait aller plus loin, ayant à part lui toute science et toute information ; il n'ose point, et ce double combat pour les grands principes de l'école et pour l'esprit de rénovation me semble fait pour le recommander à toutes nos sympathies. Notons, en outre, l'absence totale de charlatanisme ; tandis que d'autres jonglaient avec la théorie, l'auteur de *Mignon* et de *Françoise de Rimini* s'évertuait à la pratique, dédaignant les vaines simagrées et procédant en philosophe qui sait que le vrai dans l'art, comme le beau, n'est qu'une affaire de relativité et que chaque nation a sa manière à elle de sentir et de comprendre. Jamais la conscience, chez lui, n'est en défaut ; il a ses erreurs et ses défaillances, mais sa probité d'artiste demeure hors de cause, trait distinctif de cette figure que d'illustres physionomistes, M. Ingres et Hippolyte Flandrin, avaient dès longtemps aperçu et *documenté*. Ceci nous amène à des circonstances qui doivent être rappelées pour le plus grand honneur de M. Ambroise Thomas ; nous voulons parler de son séjour à Rome comme lauréat du prix de l'Institut et des sentimens qu'il sut, à cette époque, inspirer partout autour de lui. Les lettres de M. Ingres, celles d'Hippolyte Flandrin portent là-dessus un renseignement à ne pas négliger.

« Rome, 1837.

« Ah ! cher ami, que de choses vous nous avez ravies par votre départ ! Plus rien depuis vous ! Je vis, nous vivons des souvenirs du bon Thomas, dont la personne m'est aussi chère que le beau talent. Le refrain ordinaire et que nous aimons à recommencer avec l'excellent Flandrin et son frère est Thomas et toujours Thomas. Nous avons vu ici vos succès (1), non par vous, qui êtes trop modeste, mais par d'autres. Vous avez du génie, mon brave : ainsi donc un peu plus de confiance en vos propres forces et produisez ; je suis sûr de vous. Allons, mon cher, voilà un bien petit poème, rendez-le grand par votre musique, faites-en un *Così fan tutte* qui fasse courir tout Paris et vous mette bien à votre place ; après cela, nous arriverons à *Don Juan*, voilà ce qu'il faut se dire comme émulation. »

Don Juan ! excusez du peu ; mais ce sont là de ces licences qu'on

(1) La première œuvre dramatique de M. Ambroise Thomas, *la Double Échelle*, avait été représentée à l'Opéra-Comique en septembre 1837.

se passe d'un art à l'autre et dont, en ce qui le concerne directement, un maître sait toujours s'abstenir. Je ne vois guère M. Ingres criant de Rome à tel jeune peintre, hier son pensionnaire à la villa Médicis et qui vient d'exposer au Salon : « Bravo, mon cher ! après cela, arrivons à *la Transfiguration!* » Les lettres d'Hippolyte Flandrin ont moins de fougue et n'en valent que mieux comme témoignage :

« Rome, 30 avril, 1836.

« Hier, j'étais seul ; j'ai été me promener dans les galeries supérieures du Colisée ; depuis toi, je n'y étais pas retourné. J'ai pensé à toi et je me suis rappelé ce que tu me disais un jour en remontant le Pincio ; que nous serions heureux si notre nom pouvait un jour avoir quelque éclat, si nous pouvions enfin comme artistes mériter quelque estime. Tu disais cela et j'y applaudissais ; il faut nous le redire, car cette excitation est bonne... Tu es entré dans la vie active et j'espère avec tous ceux qui te connaissent que tu ne négligeras rien, que tu saisiras les occasions et qu'avant peu nous entendrons parler de toi... Travaille, travaille ; je me souviens que tu disais toi-même : « Pour bien écrire, il faut beaucoup écrire. »

. . . . . .

« ... Hier, au salon, notre bon M. Ingres s'approcha de moi et, me serrant la main, me dit tout bas : « Oh ! que je sens mieux que jamais comme il nous manque ! » Il ne me disait pas ton nom, mais nous sommes tellement habitués à parler de toi que je l'ai bien compris. Tu lui as fait le plus grand plaisir par ta lettre et ton petit morceau de Beethoven... Courage ! mon ami ; souviens-toi des beaux projets que nous faisions dans la longue allée de peupliers qui est entre Chambéry et Montmélian ; nous les avons depuis renouvelés plus d'une fois sur le Pincio dans nos promenades à l'*Ave Maria*. Eh bien ! à Paris, rassemble tes forces, accorde-leur un peu de confiance. Je me rappelle qu'un jour M. de Latour-Maubourg me dit : « Vous devez être fier d'avoir un ami comme Thomas ! » En effet, il disait vrai, et je suis sûr d'éprouver toujours ce sentiment. Je ne veux pas te flatter, mais je te comprends comme ça parce que je t'aime et ma foi ! je te le dis. Voyons, ne te fâche pas, je parle d'autre chose. M. Ingres continue à aller mieux ; lorsqu'il a reçu ta lettre par M. Juge et qu'il l'a eu lue, il n'a pu retenir une grosse larme et l'a baisée avec affection. Je suis heureux que tu le connaisses et qu'il te connaisse si bien. »

Que tout cela est ému, touchant, honnête ! S'il écrit à son frère

Auguste, c'est le même zèle qui l'inspire, la noble flamme d'un grand cœur en propagande d'amitié.

« Rome, 26 juin 1834.

« ... Mon cher Thomas me fait connaître les chefs-d'œuvre les plus admirables. C'était une nouvelle porte ouverte aux sensations les plus délicieuses; mais ce bonheur va bientôt cesser. Dans quelques mois, il me faudra dire adieu à l'ami, à son beau talent et à sa musique... Ce bon Thomas, si tu savais quelle naïveté, quelle bonté de cœur et quel sentiment d'artiste! Je serais bien étonné s'il ne produisait pas un jour quelque chose de beau... Tout le monde l'aime, l'estime, M. Ingres par-dessus tous les autres. J'espère que, malgré Paris et son tumulte, il ne m'oubliera pas et que, lorsque tu le connaîtras, tu l'aimeras aussi (1). »

J'emprunte cette correspondance aux divers travaux si remarquables de M. Henri de Laborde sur Ingres et sur Hippolyte Flandrin, et je ne veux pas clore mes citations sans y joindre encore un passage où l'auteur nous montre réunis dans le suprême adieu ces deux noms que la jeunesse et le talent avaient fraternellement rapprochés. « C'est dans son voyage de Lyon à Rome fait en compagnie de M. Ambroise Thomas, qui venait de remporter le grand prix de composition musicale, que Flandrin se lia avec le futur auteur du *Caïd* et du *Songe d'une nuit d'été* d'une amitié bien tendre jusqu'à la fin et à laquelle Flandrin, dès les premiers temps, dut la connaissance et l'amour des plus beaux chefs-d'œuvre de la musique. Que de fois, à la villa Médicis, le soir, après une longue journée de travail, ne se délassa-t-il pas auprès de son ami en écoutant celui-ci interpréter sur le piano les créations des grands maîtres de l'Italie et de l'Allemagne! Hélas! trente ans plus tard, dans l'église de Saint-Germain des Prés, les mêmes chants retentissaient encore, mais ils ne s'élevaient plus qu'autour d'un cercueil. Par les soins de M. Ambroise Thomas, les morceaux de musique religieux qui avaient le plus souvent charmé l'âme du noble peintre composaient la messe funèbre qu'on célébrait pour la recommander aux miséricordes de Dieu, et lorsqu'avant le commencement du service les orgues firent entendre cet andante de la symphonie en *la* de Beethoven que Flandrin avait tant aimé, c'était sous la main pieuse de l'ami des anciens jours que résonnait en face de la mort ce souvenir des chères émotions de la jeunesse et de la vie. »

(1) *Lettres et Pensées* d'Hippolyte Flandrin, 1 vol. in-8°, 1865, p. 32 de la préface.

VII.

De tous les musiciens de ma génération, M. Ambroise Thomas est peut-être le seul avec qui je n'aie jamais échangé une parole; j'aurais donc ici mauvaise grâce à prétendre m'ériger en biographe. D'ailleurs, si j'en juge à vue de pays, l'auteur de *Françoise de Rimini* doit être un de ces hommes qui n'ont pas d'histoire. Il court sur Auber mille anecdotes, dont quelques-unes, — vraies ou fausses, — ont servi et continueront de servir d'appoint au signalement de l'individu; avec M. Thomas, rien de pareil. Il « ne fait pas de mots, » on ne lui connaît pas d'aventures, et si, par son œuvre, il relève de la critique, sa vie échappe aux chroniqueurs. Jamais de lettres dans les journaux, de commentaires personnels, de préfaces aux publications posthumes et autres du prochain, point de gestes, ni de pantomimes pour maintenir le public en haleine pendant les entr'actes ! Tantôt à l'Opéra-Comique, tantôt à l'Opéra, ou dans son cabinet du Conservatoire, il ne sort pas de là, et c'est ainsi qu'il a conquis la première place parmi ceux de son pays et de son époque. Étant, en effet, admise la question de relativité que nous avons posée plus haut, M. Ambroise Thomas est bien décidément aujourd'hui le premier de tous, le chef d'école ; lui seul a fait œuvre organique. Le partie une fois engagée et les tâtonnemens du début surmontés, nous le voyons poursuivre un idéal. Du *Songe d'une nuit d'été* à *Mignon*, de *Mignon* et d'*Hamlet* à *Françoise de Rimini*, l'esprit de tendance est incontestable. Il possède tout ce qui s'acquiert, et si l'invention était chez lui à la hauteur de l'érudition, sa gloire serait sans reproche. Le malheur veut que des deux principes d'où la musique tire ses effets, nous n'en reconnaissions plus aujourd'hui qu'un seul. Les dessins d'orchestre et le culte de l'enharmonique nous causent désormais un tel délire, que nous en oublions tout le reste à ce point que l'on se demande si des choses considérées jusqu'à ce jour comme des merveilles incomparables, le trio de *Guillaume Tell* par exemple, où le sentiment primordial tient tant de place, seraient encore possibles avec cet art de tête systématiquement absorbé par des préoccupations secondaires. Que devient l'âme dans ce jeu d'esprit? Les Florentins n'ont-ils pas eu, vers 1600, une sorte d'esthétique semblable à la nôtre quand ils jetèrent pardessus bord la mélodie et le contrepoint pour introniser une espèce de déclamation pathétique dont émane ce récitatif combiné, fouillé, ciselé, grouillant de vie instrumentale, en qui se résume l'art contemporain? L'habileté dans l'arrangement, voilà surtout ce qui nous distingue. Le génie s'en est allé, mais, en revanche, le talent est à

demeure, la main pleine de richesses et capable, comme cet oncle des anciennes comédies, de payer argent comptant les dettes du coquin de neveu toujours absent.

Que M. Ambroise Thomas ait navigué dans les nouveaux courans, tout l'y invitait, sa nature expérimentale, son flair du public, sa faculté de parler les langues et de les triturer, son orientation; mais il a fait ce que nul autre n'aurait su faire en pareil cas : il est resté Français. Sa manière de concevoir le drame, d'en gouverner l'ordonnance par morceaux, et quand une situation se présente, de l'attaquer de front, nous le montre fidèle aux traditions de notre Opéra national. Pourvu de tout le germanisme nécessaire au musicien de l'heure actuelle, il a ce rare esprit de ne rien abdiquer du passé et de ne renier aucun ancêtre. En ce sens, l'honneur de diriger le Conservatoire lui revenait de droit. M. Jules Simon l'y appelant en 1871, obéissait uniquement à l'opinion, qui, depuis Cherubini, semble vouloir que ce poste soit réservé au chef qualifié de l'école française. Ce que ces sortes de sanctions tant académiques qu'officielles apportent de surcroît à la valeur d'un homme de génie ou de talent, et surtout ce qu'une institution comme le Conservatoire en peut retirer d'utilité pratique, je n'ai point à le discuter à cette place ; disons seulement qu'un tel cadre sied à la figure que nous venons d'étudier. En terminant, une question s'impose à moi, je cherche comment la résoudre et m'aperçois qu'il y faudrait un art particulier de moduler dans la nuance. Quel lettré n'a présente à la mémoire cette formule dont usa beaucoup Sainte-Beuve et même dont il avait fini par abuser : « Qu'en dirait Richelieu? Qu'en dirait Voltaire? Qu'en penserait M. de Valincourt? » Empruntons-la-lui pour une fois et qu'il nous soit permis de nous demander ce que dirait M. Ingres en voyant son ancien pensionnaire de la villa Médicis assis dans le fauteuil de Cherubini ? Comment s'y prendrait-il? quel serait son premier mouvement pour célébrer selon son art le jeune disciple d'antan devenu maître? Lui, ce dispensateur des renommées, ce classificateur impertubable qui rouvrait le ciel d'Homère pour y faire entrer Beethoven, quel rang assignerait-il au cher Ambroise? L'installerait-il en pleine gloire, comme ce Cherubini dont la muse couvre de son bras le front auguste, ou, supprimant la muse et l'idée d'apothéose, ne se contenterait-il pas plutôt de nous peindre simplement le grand artiste ayant avec courage, autorité, vertu, rempli sa tâche et bien mérité de son temps?

HENRI BLAZE DE BURY.

LA RUSSIE

SOUS

LE TSAR ALEXANDRE III

LES RÉFORMES NÉCESSAIRES.

Peu de princes, en montant sur le trône, ont trouvé devant eux une mission aussi vaste et aussi compliquée que le fils d'Alexandre II. Lourd assurément était l'héritage de Nicolas en face des zouaves de Napoléon III et des highlanders de la reine Victoria campés sur les classiques rivages de la Tauride, avec vingt millions de serfs courbés sur la glèbe et le prestige impérial évanoui au dedans comme au dehors. Malaisée apparaissait la tâche de celui que son peuple devait un jour appeler le tsar martyr ; mais, si vaste et complexe qu'elle semblât, on savait au moins par quel bout la prendre. Faire la paix et préparer l'émancipation des serfs, tels devaient à tous les yeux être les premiers actes du nouveau règne. Aujourd'hui, au contraire, plus de paix à signer, plus de serfs à libérer ; tout mis en question par l'opinion, par les bombes révolutionnaires, par le scepticisme général, et aucune réforme initiale nettement indiquée par les circonstances, aucune grande mesure imposée par la logique des faits.

Comme son père, en 1855, Alexandre III a bien, lui aussi, une

guerre à terminer, mais cette guerre contre un ennemi invisible et toujours renaissant, il ne peut la clore par un traité de paix. C'est l'âme de son peuple et de la jeunesse russe qu'il doit pacifier, et cela, il ne peut le faire qu'en réconciliant son gouvernement avec l'esprit du siècle, qu'en transformant les maximes du pouvoir et les procédés de ses agens, œuvre hasardeuse et de longue haleine, qu'il doit conduire en pleines hostilités contre des adversaires irréconciliables, sans se laisser arrêter par leurs menaces ou leurs coups, sans se laisser détourner par l'amour-propre, par la peur, ou par la présomption d'une fausse sécurité.

Ce qu'était la Russie sous Alexandre II, les lecteurs qui ont bien voulu nous suivre ne l'auront pas oublié. Ce qu'ils ne savent peut-être pas assez, ce que je me permettrai de leur rappeler, c'est que, loin d'avoir été une époque de progrès et de réformes, les dernières années de l'émancipateur des serfs ont été, à tous égards, une période de confusion, de réaction, de recul. Jamais peut-être un gouvernement ne s'est montré aussi irrésolu et aussi en désaccord avec lui-même, ne sachant ni achever ce qu'il avait commencé, ni détruire ce qu'il avait ébauché (1).

Durant ces années d'incertitude et d'effarement, le pouvoir autocratique a perdu le bénéfice de ses grandes réformes, d'ordinaire appliquées avec trop de défiance et de restrictions pour porter tous leurs fruits. Après les désappointemens d'un règne, aussi plein de promesses et illustré par tant de grandes mesures, on est contraint de se demander ce que valent désormais en Russie des réformes isolées et partielles, souvent mal combinées et mal agencées ensemble, telles que celles entreprises par Alexandre II. Ce qui paraît incurablement défectueux, ce qui a manifestement besoin d'une refonte radicale, c'est le mécanisme gouvernemental lui-même, dans ses pièces essentielles, dans tous ses rouages et ses ressorts, c'est l'administration impériale prise du haut en bas. Ce qu'il faut par-dessus tout à la Russie, ce qu'elle attend avec impatience d'Alexandre III, c'est une réforme administrative entenduedans le sens le plus large, non des modifications de détail dans la hiérarchie et les privilèges du tchinovnisme, mais des mesures effectives atteignant tous les organes du pouvoir, depuis les ministères de Saint-Pétersbourg jusqu'à l'administration provinciale et municipale, jusqu'à la police du district et aux communes rurales. La libération du servage bureaucratique, déjà deux fois séculaire, telle est, de l'aveu de tous, indépendamment des divergences de points de vue ou de

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. I, Hachette 1881, et la *Revue* du 15 juin 1881.

partis, la tâche dévolue au nouveau règne, et ce qui en fait la principale difficulté, c'est qu'une pareille émancipation ne semble pouvoir s'accomplir qu'en modifiant tout l'organisme politique et en touchant au principe même du pouvoir.

I.

Dans la Russie moderne, au XIXe siècle comme au XVIIIe, tout est parti d'en haut, de l'empereur, de la capitale. Depuis Pierre le Grand, le pouvoir s'est systématiquement appliqué à supprimer tout mouvement spontané dans le pays pour le réduire à l'état d'automate, de mécanisme docile, n'ayant d'autre moteur que le ressort gouvernemental. Toute l'administration a été calquée sur l'organisation militaire ; la discipline, la consigne ont été la loi de la vie civile, comme de la vie du soldat, et la consigne s'est étendue à tous les détails de l'existence, avec une minutie et une indiscrétion inconnues ailleurs. D'un bout à l'autre de l'empire, dans l'administration locale comme dans l'administration centrale, tout a dû se faire par ordre. Sous la main de Pierre et de ses successeurs, la Russie a été comme un soldat au régiment, comme une recrue à l'exercice qui marche, s'arrête, avance, recule, lève le bras ou la jambe, au commandement d'un sergent instructeur. Et ce système était la conséquence naturelle de l'entreprise de Pierre le Grand, qui voulait transformer les mœurs du peuple ainsi que les lois de l'état. On sent quels ont été les effets d'un pareil régime appliqué durant des générations. Le pays, patiemment dressé à l'inertie, a perdu toute initiative, et quand sous Catherine II, quand sous Alexandre II, le pouvoir a convié la société à agir par elle-même, dans la sphère modeste des intérêts locaux, la société et les provinces, désaccoutumées de l'action, désintéressées de la vie publique, ont eu peine à répondre à l'invitation du pouvoir. Après avoir si longtemps travaillé à éteindre toute vie locale, le gouvernement ne pouvait tout d'un coup la rallumer à son gré. Le pli de la réglementation administrative était pris par le pays aussi bien que par l'état ; et ni l'un ni l'autre, ni la société, ni les agens du pouvoir ne pouvaient à volonté dépouiller les vieilles mœurs. Aussi tous les essais pour substituer l'activité spontanée de la population au mouvement automatique de la bureaucratie n'ont-ils eu jusqu'ici qu'un médiocre succès.

La faute, on doit l'avouer, en a été en grande partie au pouvoir et à ses procédés. S'il a fait appel au concours de la société et à l'initiative locale, il l'a fait avec tant de défiance et de parcimonie, en en limitant les droits avec une si étroite jalousie, qu'il a

découragé lui-même l'initiative individuelle qu'il se piquait de provoquer. Puis, dans tous ses essais de ce genre, le pouvoir impérial a usé d'un procédé aussi défectueux qu'illogique. On a bien voulu décentraliser, frayer la voie au *self-government* local, limiter l'autorité de la bureaucratie et du tchinovnisme; mais dans toutes ces louables tentatives, on n'a touché le tchinovnisme et l'administration que par le bas, par les parties inférieures. Or, pour transformer le régime bureaucratique, pour introduire dans les organes et les veines de l'état une vie nouvelle avec un sang nouveau, c'était par l'administration centrale et le haut tchinovnisme que la réforme eût dû procéder; c'était à la source même de l'arbitraire qu'il fallait refréner les abus.

Rien de plus défectueux que les principaux ressorts du gouvernement russe. En dehors même de l'autocratie qui en reste l'unique moteur, aucun état moderne n'a une machine aussi imparfaite. On imaginerait difficilement quelque chose de plus grossier et de moins pratique que les deux grands agens de l'autorité suprême, les deux organes qui, au nom de l'autocratie, exercent l'un le pouvoir législatif, l'autre le pouvoir exécutif: le *conseil de l'empire* et le *comité des ministres*. Pour se rendre compte des vices de l'administration impériale et de la caducité du régime en vigueur, il n'y a qu'à en examiner la constitution et le fonctionnement.

Le conseil de l'empire, institué par Alexandre Ier et Spéranski, n'a pas répondu aux espérances de ses fondateurs. Destiné à suppléer à l'absence de parlement, à représenter le pouvoir autocratique en qualité de législateur, il devait en même temps contrôler l'administration des ministres. De ces deux missions il n'a vraiment rempli ni l'une ni l'autre. La faute en est à la fois au mode de recrutement de cette haute assemblée et au règlement qui lui est imposé. Ce conseil, théoriquement investi des plus larges attributions, celles d'élaborer des lois et de contrôler l'administration supérieure, est en grande partie composé de hauts fonctionnaires, les uns en place, les autres en retraite, les premiers absorbés par leurs emplois, les autres souvent hors d'état, par l'âge ou la maladie, de prendre aux travaux du conseil une part sérieuse. A côté de nombreux aides de camp étrangers aux affaires, siègent d'anciens fonctionnaires civils, désireux de rentrer au service actif et plus jaloux de se concilier les ministres que de surveiller leurs actes. Quand on défalque les non-valeurs, on trouve que, sur les soixante membres du conseil, il ne reste, comme force effective, qu'un personnel insuffisant, incapable, par le nombre comme par la situation de ses membres, de remplir le rôle de corps législatif ou de chambre de contrôle. A cette institution, comme à toutes les assemblées russes, manque enfin ce

qui, malgré ses défauts d'origine, pourrait ailleurs lui donner un peu d'indépendance et d'autorité : l'esprit de corps.

Ainsi faite, cette assemblée est fatalement réduite à un rôle tout passif, tout extérieur. Au lieu d'élaborer des lois, elle se contente le plus souvent d'enregistrer des décrets. Aussi, lorsqu'il s'agit de mesures de quelque importance, le souverain, loin d'en confier l'étude à son conseil de l'empire, recourt d'ordinaire à des commissions spéciales dont les projets ne sont guère soumis au conseil que pour la forme. C'est de cette façon, à commencer par l'émancipation des serfs, qu'ont été préparées toutes les grandes réformes administratives, judiciaires, militaires, économiques. Ce système de commissions isolées, temporaires, révocables à volonté, est peut-être, du reste, plus conforme au principe du pouvoir autocratique. Sous Alexandre III comme sous Alexandre II, il y a toujours en train plusieurs commissions ou comités de ce genre, dont beaucoup, après avoir fait quelque bruit à leur naissance, disparaissent silencieusement, sans rien avoir produit que de volumineux rapports, ou s'éternisent indéfiniment après de savantes et stériles dissertations théoriques. A l'aide de ces commissions spéciales, le gouvernement remédie à l'insuffisance de son conseil législatif ; mais ce n'est pas sans un double inconvénient. C'est d'abord au prix d'une lenteur désespérante, qui ferait souvent paraître rapide la longue procédure de nos parlemens les moins expéditifs; c'est ensuite en perdant tous les avantages d'une législation uniforme et homogène. Issue de commissions diverses et sans lien entre elles, de comités étrangers les uns aux autres et obéissant parfois à des impulsions opposées, la législation russe garde forcément quelque chose de fragmentaire, d'incohérent, d'inconséquent. Le mode de confection des lois explique le peu d'harmonie et le peu de fruits de beaucoup des meilleures réformes d'Alexandre II.

On ne saurait rendre au conseil de l'empire le rôle que lui destinait son fondateur sans en relever le niveau et en étendre les droits, et cela ne saurait se faire sans en modifier la composition. On y a songé à la fin du règne d'Alexandre II. On a parlé non-seulement d'augmenter le nombre des membres du conseil, mais d'y appeler, à côté des représentans de l'empereur, des représentans du pays, choisis dans le sein des assemblées provinciales, si ce n'est élus par elles. Beaucoup de Russes se plaisaient à voir dans un tel expédient un moyen de faire participer la Russie à son gouvernement sans lui donner de constitution, un moyen d'avoir sans élections politiques l'équivalent d'un parlement. Quelle que soit la valeur pratique de pareils procédés, l'empereur Alexandre II semble n'en avoir pas été éloigné au moment de sa mort, et des projets

analogues pourraient, sous Alexandre III, être remis sur le tapis. En attendant, ce qu'il n'a pas encore osé faire d'une manière régulière et permanente, pour le conseil de l'empire, le gouvernement impérial l'a déjà pratiqué partiellement pour quelques-unes de ses grandes commissions législatives. Comme Alexandre II avait, lors de l'émancipation, appelé, dans les *comités de rédaction*, des membres des assemblées de la noblesse, Alexandre III a déjà en une ou deux occasions fait siéger, dans ses commissions, des membres des zemstvos. En cette modeste mesure, les délégués de la société n'étant même pas choisis par ses représentans élus, on peut dire que le pays est déjà invité parfois à donner son avis sur certaines affaires; mais, de quelque manière que soient composées les assemblées délibérantes, conseil de l'empire ou commissions spéciales, ces assemblées ne sont jamais que consultatives; le pouvoir législatif reste intégralement dans la main de l'empereur.

Comme pour mettre cette vérité plus en relief, pour mieux rappeler au conseil de l'empire l'humilité de son rôle et la vanité de ses délibérations, ce conseil, en droit le premier corps de l'état, ne se prononce même pas, à proprement parler, sur les projets qui lui sont présentés. Afin de mieux constater l'indépendance de la volonté impériale et de n'en point gêner l'omnipotence, on ne soumet pas à l'empereur les décisions prises par la majorité du conseil, mais bien simultanément l'avis de la majorité et l'avis de la minorité, ainsi mises officiellement sur le même rang. Qu'on imagine un pareil système appliqué à des chambres représentatives, et un gouvernement également libre d'opter entre la majorité et la minorité. Si certaines influences ou certaines doctrines venaient à prévaloir près du tsar, c'est pourtant là le spectacle que la Russie pourrait un jour offrir à l'Europe.

Là où les grands corps de l'état ne sont que les humbles agens du pouvoir autocratique, les ministres ne sauraient être autre chose. L'érection des ministères est à peu près contemporaine de la fondation du conseil de l'empire. C'est encore là une création de l'empereur Alexandre Ier qui, ambitionnant la gloire de réformateur, cherchait à donner à ses peuples des institutions plus en rapport avec celles des grands états européens. C'est par un ukase de 1802 que les ministères furent substitués aux *collèges* de Pierre le Grand, lesquels n'étaient guère au fond que les anciens *prikases* moscovites, remaniés sur le modèle des administrations collégiales en honneur chez nous au temps de la régence.

Les anciens *collèges* avaient donné lieu à des reproches inhérens au système collégial même; ils n'en furent pas moins regrettés de quelques hommes d'état, inquiets de l'étendue des pouvoirs confiés

à un seul homme et craignant de rencontrer chez les nouveaux ministres autant d'autocrates. Le comte Vorontsof, dans une lettre à Kotchoubei, l'un des promoteurs de la réforme, s'était fait l'organe de ces appréhensions, au lendemain même de l'institution des ministères. Ce patriote s'élevait d'avance contre le despotisme des ministres affranchis de tout contrôle, tandis que les anciens collèges, qui lui semblaient déjà porter leur garantie en eux-mêmes, avaient été assujettis par Pierre le Grand au contrôle du sénat (1). Si de pareils regrets du passé étaient peu justifiés, les institutions de Pierre le Grand ayant fort mal répondu aux espérances du réformateur, il n'en était pas de même des craintes de Vorontsof pour l'avenir. L'omnipotence ministérielle, en débarrassant l'administration des lenteurs et de la complexité de la procédure collégiale, devait avoir pour premier effet d'exagérer encore la centralisation bureaucratique et la tutelle gouvernementale.

Il semble de loin que la patrie de l'autocratie doive être le pays de l'harmonie des pouvoirs et de l'unité administrative. Vues à distance, les diverses administrations, avec leur forte centralisation bureaucratique, ressemblent à ces nouvelles horloges pneumatiques, dont les aiguilles, mues par le même ressort, marchent toutes à la fois et marquent toutes la même heure. En fait, il n'en est rien : l'unité d'action qui, en théorie, semble l'apanage des régimes absolus, fait souvent défaut à la Russie. Ce gouvernement, où tous les pouvoirs procèdent de la même volonté, où toute l'autorité est concentrée dans la même main, où il n'y a officiellement qu'un seul moteur, est de ceux dont les rouages administratifs donnent lieu au plus de frottemens, et, par suite, à la plus grande déperdition de forces.

La principale raison de cette anomalie est l'isolement des divers ministères, qui forment comme autant d'états indépendans, ayant chacun leur trésor particulier, et leur armée d'employés, toujours prêts à entrer en campagne les uns contre les autres.

Si la Russie a des ministres, elle n'a pas encore de ministère, au sens politique du mot. Entre les chefs des diverses administrations il n'y a aucune cohésion, aucun lien, il n'y a ni solidarité ni direction commune. Les ministres se réunissent bien à certains jours pour se concerter ensemble; mais à ces réunions, impérieusement exigées par les besoins des différens services, la langue officielle refuse le titre occidental de conseil (*sovêt*) et, à plus forte rai-

(1) Lettre publiée en 1881 par le *Rousskii arkhiv*. S. R. Vorontsof faisait part des mêmes sentimens au prince Czartoryski, dans une lettre de la même époque. Voye *Istoritcheskii Vestnik* (oct. 1880).

son, le titre parlementaire de cabinet. La Russie n'a qu'un comité des ministres *(comitet ministrof)*, et ici les noms ne sont pas sans importance. Les ministres du reste ne sont pas les seuls membres de ce comité; à côté d'eux y siègent, non-seulement le contrôleur de l'empire et le procureur du saint-synode, lequel peut être regardé comme une sorte de ministre des affaires ecclésiastiques, mais les chefs de certaines sections de la chancellerie impériale, les présidens des divers départemens du conseil de l'empire et jusqu'au directeur des haras. Avec un véritable conseil, uniquement composé des chefs des ministères, ce soi-disant comité des ministres deviendrait un rouage inutile. La présidence en appartient à un personnage que l'empereur désigne et qui lui-même n'est d'ordinaire pas ministre. Durant la plus grande partie du règne d'Alexandre II, le président du comité était un homme de cour, sans valeur ou influence politique, un général Ignatief, parent du célèbre négociateur de San Stefano. Lorsque, un an ou deux avant sa mort, Alexandre II avait appelé à ce poste un des plus distingués de ses anciens collaborateurs, le comte Valouief, successivement ministre de l'intérieur et des domaines, on s'était demandé si, entre ces nouvelles mains, cette présidence, jusque-là purement honorifique, n'allait pas prendre une valeur politique. En fait, il n'en a rien été, et Alexandre III a, en octobre 1881, remplacé le comte Valouief par M. de Reutern, longtemps ministre des finances, sans que la présidence du comité ait cessé d'être une sinécure pour un favori de cour ou une grasse prébende pour un ancien ministre dont le souverain veut récompenser les services passés.

Les affaires devraient, semble-t-il, être toujours discutées en comité ou en conseil par les ministres; mais les chefs des diverses administrations se dispensent fréquemment de cette formalité pour frapper directement au cabinet de l'empereur. L'usage est que les ministres présentent leur rapport (*doklad*) individuellement au souverain. Cette habitude seule enlèverait toute solidarité aux différens chefs d'administration. N'étant responsables que devant l'empereur, et n'ayant devant lui qu'une responsabilité individuelle, les ministres ne sont en réalité que les secrétaires, on pourrait dire les commis du tsar, mais des secrétaires qui, seuls au courant des affaires, dictent le plus souvent les résolutions du maître, et des commis tout puissans, s'ils ont l'oreille de l'autocrate.

Les ministres les mieux en cour ne se gênent point pour passer par-dessus la tête de leurs collègues et faire adopter au souverain des mesures inconnues de ces derniers. Les divers organes du gouvernement, au lieu de fonctionner d'accord, se contrarient et se paralysent mutuellement. Le comte Vorontsof avait encore signalé

cet inconvénient avant même que l'expérience l'eût révélé. Il avait prévu, dès la création des ministères, que si les ministres pouvaient communiquer isolément leurs rapports à l'empereur, que s'ils traitaient chacun avec lui, en tête-à-tête, des affaires de leur ressort, on verrait édicter des ukases dont certains ministres ne seraient informés qu'en même temps que le public (1). On comprend les effets d'un pareil système ; le ministre des finances n'est averti qu'après coup des projets de dépense de ses collègues de l'intérieur ou de la justice ; le ministre de la guerre peut ignorer si la politique des affaires étrangères est belliqueuse ou pacifique.

La première et naturelle conséquence de cet isolement des ministères a été le manque d'unité administrative, le désordre, la confusion. Les ministres ne sont pas unis entre eux et, dans le sein de chaque ministère, les divers *départemens* sont presque indépendans les uns des autres. Les ministres peuvent prendre beaucoup sur eux quand ils ont la confiance du maître ; et, au-dessous des ministres, chaque haut fonctionnaire, pour peu qu'il possède la faveur personnelle du souverain, peut agir à sa guise, à l'encontre ou à l'insu de ses collègues ou de ses chefs. On aboutit ainsi, dans la politique intérieure, parfois dans la politique étrangère, à des incohérences et à des contradictions qui vont jusqu'à donner au gouvernement l'apparence de la duplicité. Presque toujours rivaux et fréquemment ennemis, représentant souvent des tendances contraires ou des coteries hostiles, que, comme Alexandre II, le souverain oppose parfois systématiquement les unes aux autres pour ne se livrer entièrement à aucune, les ministres se font sourdement une guerre clandestine et parfois même presque publique (2). Sous Alexandre II, c'était tantôt la justice qui était en lutte avec l'intérieur, tantôt l'instruction publique qui bataillait avec la guerre. Tandis que le ministre de la justice cherchait à déraciner les anciens abus et à garantir la liberté individuelle, son collègue de l'intérieur, partisan du vieil arbitraire bureaucratique, se plaisait, par des poursuites administratives, à rendre illusoire l'action des tribunaux. Les discordes des ministres, qui se combattaient mutuellement à la cour, dans les salons, dans la presse même, se propageaient parmi leurs subordonnés. Toute l'action gouvernementale en était entravée, l'anarchie s'introduisait dans les diverses branches de l'administration, et ce désordre, recou-

(1) Lettre du comte Vorontsof au prince Czartoryski, écrite en 1803. (*Istoritcheskii Vestnik*, oct. 1880.)

(2) J'ai signalé, d'après la correspondance inédite de Nicolas Milutine, de singuliers exemples de ces discordes intestines sous Alexandre II. Voyez dans la *Revue* l'étude intitulée : *un Homme d'état russe contemporain*, 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre, 1er décembre 1880 et 15 février 1881.

vert d'un trompeur vernis d'uniformité, tournait au profit de la propagande révolutionnaire.

Il semble, de loin, qu'un peuple moderne n'ait qu'à souffrir d'un pareil chaos administratif. En Russie, on peut se demander si, sous un régime absolu, les défauts de l'administration n'ont pas, pour l'avenir du pays, presque autant d'avantages que d'inconvéniens. Ce n'est pas là un vain paradoxe. L'anarchie administrative, comme tous les autres vices de la bureaucratie impériale, comme tout ce qui affaiblit l'omnipotence de l'état, n'est pas sans quelques compensations ; les frêles libertés naissantes en ont peut-être éprouvé plus de bénéfice que de dommage. L'esprit de progrès et de libre investigation, qui, dans un état autocratique, eût risqué d'être entièrement étouffé sous l'accord des divers organes du pouvoir, a pu respirer quelque peu à travers les fissures laissées entr'ouvertes par les discordes et la désunion des ministres. Une feuille de Saint-Pétersbourg en faisait un jour la remarque : dans le passé, sous Alexandre II comme sous Alexandre Ier, une direction gouvernementale uniforme eût, aux époques de réaction, toujours fréquentes en Russie, tourné contre les idées libérales, et singulièrement favorisé la victoire de la politique rétrograde; elle eût, par exemple, pu détruire presque entièrement les meilleures réformes d'Alexandre Nicolaiévich. Avec le régime actuel, au contraire, sous le couvert du désaccord et des dissensions des ministres, grâce à l'autonomie des divers services, les idées autoritaires et les tentatives de réaction peuvent triompher dans un ministère sans l'emporter dans tous les autres; les maximes libérales peuvent, aux époques les plus sombres, trouver un refuge dans certains départemens et y attendre le retour d'une heure plus bénigne.

A regarder les choses sous toutes leurs faces, un patriote ne devrait donc souhaiter une plus grande unité administrative que si cette unité de gouvernement était associée à des garanties nouvelles pour le pays. Autrement tout le bénéfice risquerait d'être pour la bureaucratie, pour la centralisation, et la tutelle administrative. A dire vrai, ce danger n'est pas de ceux que les Russes ont le plus à redouter. Le gouvernement aura, sous ce rapport, bien de la peine à sortir de ses anciens erremens. Il s'est beaucoup préoccupé de la question, durant les derniers mois du règne d'Alexandre II et les premières semaines du règne d'Alexandre III, mais jusqu'ici il n'a point su la résoudre. On a parlé de remplacer le comité des ministres par un véritable conseil, pour ne pas dire un cabinet au sens européen du mot, de rendre les ministres solidaires les uns des autres, d'appeler même peut-être l'un d'eux aux fonctions et au titre de premier ministre. Un pareil changement eût, en général, été vu

d'un bon œil par les libéraux. Un cabinet solidaire, collectivement responsable devant le souverain, en attendant qu'il pût le devenir devant la nation, semblerait, non sans raison, à beaucoup de Russes un premier pas dans la voie constitutionnelle. C'était une des réformes qu'on attendait d'Alexandre III, après l'avoir en vain espérée de son père.

Si, pour des motifs différens, presque tous les partis s'accordent à demander plus d'homogénéité dans le ministère, une telle innovation est difficilement conciliable avec les traditions autocratiques. Il est partout malaisé d'avoir un cabinet solidaire et homogène sans un chef effectif et une influence prépondérante, sans un président du conseil ou un premier ministre. Or, à l'inverse d'autres monarques absolus, les empereurs de Russie n'ont jamais eu de premiers ministres. Sur ce point, ils ont, par instinct ou par système, toujours suivi la maxime de Louis XIV, au risque de voir renouveler chez eux, avec plus de dommage pour le bien de l'état, le long duel des Colbert et des Louvois. Pour rester plus sûrement maîtres de leur pouvoir, pour garder, en fait comme en droit, la plénitude de leur autorité, les empereurs ont la prétention d'être leurs propres premiers ministres, et s'ils n'en ont pas eu tous, comme Pierre le Grand ou Catherine II, l'énergie ou la capacité, ils se sont, comme Alexandre II, appliqués avec un soin jaloux à maintenir une sorte de balance entre leurs conseillers, à opposer les influences et les tendances les unes aux autres, veillant à ne laisser à aucune opinion, à aucun personnage, un ascendant prédominant. Il n'a fallu rien moins que les attentats répétés du nihilisme, que l'impuissance avérée de son gouvernement en face des complots d'une bande de jeunes gens, pour décider Alexandre II, dans sa dernière année, à réunir tous les pouvoirs en une seule main et à confier au général Loris Mélikof une sorte de dictature.

Avec le régime autocratique, confessaient naguère les plus importans organes de la presse, il n'y a pas de place pour un premier ministre. A cet égard, Saint-Pétersbourg et Moscou, d'ordinaire en désaccord, semblaient du même avis : « Chez nous, écrivait en mai 1881 l'une des premières feuilles de Pétersbourg, le *Poriadok* (*Ordre*), un premier ministre ne pourrait être qu'un grand-vizir. » Et cela est vrai, les rares hommes d'état, — d'Araktchéief, sous Alexandre Ier, à Loris Mélikof, sous Alexandre II, — qui ont joui d'une influence prépondérante, n'ont guère jamais été autre chose. Un Richelieu ou un Bismarck n'est pas plus possible en Russie qu'un Cavour ou un Robert Peel. L'empire possède un chancelier, mais ce premier dignitaire de l'état est d'ordinaire confiné dans la politique étrangère et n'a d'autre ascendant que son

autorité personnelle. L'autocratie est un soleil qui ne veut point admettre de satellite de peur d'en voir son propre éclat éclipsé ou obscurci.

La Russie n'en sent pas moins le besoin impérieux d'un cabinet homogène, afin d'assurer au gouvernement l'unité de direction, qui lui a fait défaut jusqu'à présent. C'est par là peut-être que commencera la transformation politique de l'empire. Un pareil conseil, avec ou sans présidence officielle, changerait forcément toutes les relations du souverain et de ses ministres. Un ministère solidaire, collectivement responsable, prendrait fatalement vis-à-vis de l'empereur une attitude d'indépendance inconnue jusqu'à présent; il traiterait bientôt avec l'autocrate de puissance à puissance. Pour le conserver au pouvoir, le tsar serait obligé de compter avec lui, de lui laisser le champ libre, parfois même de lui donner carte blanche. Le cabinet se sentirait peu à peu responsable devant la société et le pays autant que devant l'empereur. L'opinion serait pour lui comme une sorte de parlement en vacances dont il s'efforcerait de gagner la confiance. Unis, et agissant de concert en vertu d'un programme commun, les ministres, de quelques restrictions légales qu'on circonscrive leur pouvoir, cesseraient d'être les simples instrumens de la volonté souveraine. Le tsar pourrait se trouver presque réduit au rôle de souverain constitutionnel sans constitution ni parlement. Cette réforme, en apparence si modeste, qui semble la plus urgente de toutes, implique au fond une sorte de révolution; peut-être même qu'une fois adoptée en principe, elle serait aussi difficile à établir et à faire durer qu'une constitution et une représentation politique.

Quoi qu'on imagine, on ne saurait donner plus d'unité à l'administration et au gouvernement sans empiéter indirectement sur l'autocratie, sans marquer une limite aux droits personnels du souverain en même temps qu'à ceux de ses ministres. Pour cela, par exemple, on a proposé d'enlever à ces derniers, et par suite à leur maître, la faculté de décider aucune affaire sans le consentement de tous leurs collègues; on a érigé en principe que les *doklades* ou rapports ministériels ne devraient être soumis à la sanction suprême qu'après une délibération du conseil. Le procédé est des plus simples; mais, s'il n'était accompagné d'aucun autre changement dans l'état, si, en droit, le pouvoir absolu restait entier, il serait difficile d'assurer, dans la pratique, la stricte exécution d'une pareille règle. Comment, en effet, interdire à l'empereur d'arranger telle ou telle affaire avec un ministre favori, et de quelle manière le contraindre à ne rien trancher en dehors de son conseil?

Cette question a déjà été, au printemps de 1881, l'occasion de

la dissolution du premier ministère de l'empereur Alexandre III. Pour rassembler toutes les forces du gouvernement dans la lutte contre le nihilisme, pour mettre fin aux trop fréquentes guerres civiles des administrations entre elles, il avait été décidé, selon le principe posé plus haut, qu'à l'inverse de ce qui se pratiquait sous Alexandre II, les ministres ne présenteraient plus à la signature impériale que les mesures approuvées en conseil par leurs collègues. L'empereur, paraît-il, avait sanctionné cet arrangement, le public en avait été informé; on se flattait déjà de voir la Russie en possession d'un vrai cabinet, lorsqu'une intrigue de cour, comme il en peut toujours surgir en un gouvernement absolu, est venue tout modifier. On avait oublié que la première condition pour qu'un pareil principe pût être respecté, c'était que tous les ministres fussent d'accord et obéissent à la même inspiration. Or il était loin d'en être ainsi du premier ministère d'Alexandre III. On y distinguait, selon les traditions du règne précédent, au moins deux tendances plus ou moins nettement indiquées, car, en Russie, les couleurs politiques sont encore loin d'être aussi tranchées qu'ailleurs. Les partisans des idées soi-disant libérales ou occidentales semblaient l'emporter par le nombre comme par l'influence. C'étaient notamment d'anciens ministres d'Alexandre II, le général Loris-Mélikof, ministre de l'intérieur, le général Dmitri Milutine, ministre de la guerre et M. Abaza, ministre des finances. Ces trois personnages formaient une sorte de triumvirat dont l'ascendant semblait devoir être prédominant. A côté, ou mieux, en face d'eux se rencontraient des hommes appelés au pouvoir par le nouvel empereur et qui passaient pour représenter les aspirations plus ou moins vagues du parti national ou des anciens slavophiles. C'étaient d'abord le général Ignatief, l'ancien ambassadeur à Constantinople, alors ministre des domaines, puis le procureur-général du saint-synode, M. Pobédonostsef, ancien précepteur d'Alexandre III, traducteur de *l'Imitation*, homme avant tout religieux et conservateur, en tout cas mieux disposé pour Moscou et le parti national que pour les idées occidentales en vogue à Pétersbourg. Ce n'était pas un ministère composé d'élémens aussi disparates qui eût pu imprimer à toute la politique une direction uniforme. L'inexpérience russe pouvait seule s'y tromper, mais la déception devait être rapide. Au moment où l'on se flattait déjà de voir la Russie entrer en possession d'un vrai cabinet, éclatait une crise ministérielle sans précédent jusqu'alors. L'empereur Alexandre III avait, en dehors de ses principaux ministres, arrêté les termes de son mémorable manifeste du 29 avril 1881, où, pour la première fois, il devait faire part de sa politique à ses peuples et à l'étranger. Ce manifeste, qui affirmait solennellement

et avec une sorte d'affectation le pouvoir autocratique (1), avait été préparé dans l'ombre par M. Pobedonostsef et le général Ignatief, avec l'appui du grand-duc Vladimir, frère de l'empereur, et avec l'aide de M. Katkof, le hautain rédacteur de la *Gazette de Moscou*, venu à Gatchina pour conférer avec le tsar. Si nous sommes bien informés, comme nous avons tout lieu de le croire, c'est à la fin d'un conseil tenu un jour ou deux avant la grande revue où devait être publié le manifeste, que la plupart des ministres reçurent connaissance de cet important document.

On comprend la surprise des hommes qui détenaient les principaux portefeuilles. Ils n'avaient pas imaginé qu'on pût ainsi, sans les consulter et presque à leur insu, engager devant l'Europe et devant la Russie la politique du nouveau règne. En face d'un tel procédé, la conduite des ministres de l'intérieur, de la guerre et des finances était tout indiquée; ils n'avaient qu'à se retirer : c'est ce qu'ils ont fait à quelques jours de distance. Dans tout autre pays, la démission des ministres en pareille circonstance n'eût étonné personne; en Russie, la retraite volontaire et simultanée des principaux conseillers du tsar a, pour bien des gens, été une sorte de scandale. C'est, en tout cas, un fait nouveau dans les annales du gouvernement russe; cela seul implique un progrès dans les idées et les mœurs politiques.

On raconte qu'un des ministres du bey de Tunis lui ayant un jour offert sa démission, le bey répondit avec colère à cette velléité d'indépendance : « Un esclave n'a pas le droit de quitter le poste où l'a placé son maître. » Le tsar eût pu naguère tenir à peu près le même langage à ses conseillers. Sous ce rapport, les mœurs de la cour de Pétersbourg étaient restées fort orientales. Les ministres n'étant que les humbles instrumens de la volonté impériale, n'avaient pas à juger les ordres du maître, et encore moins à en décliner l'exécution. Toute démission volontaire implique un désaveu, un sentiment d'indépendance et de responsabilité; à ce titre, c'est un acte que peut difficilement se permettre le sujet d'un autocrate. Avec les mœurs bureaucratiques en vogue, bien peu de ministres étaient, du reste, tentés de s'arroger une pareille liberté; presque tous étaient heureux de rester aux affaires aussi longtemps qu'il plaisait au souverain de les y maintenir; la plupart n'avaient d'autre souci que de prendre le vent qui soufflait à la cour. Si la Russie pouvait encore citer quelques démissions isolées, elle ne connaissait pas les démissions collectives, déterminées par un acte de politique

(1) Dans les traductions de ce document, publiées à Saint-Pétersbourg, on a quelque peu atténué le texte original, en substituant aux mots autocrate ou autocratique les mots d'autorité ou de pouvoir suprême.

générale. C'est sous Alexandre III, en 1881, que Pétersbourg a pour la première fois assisté à un pareil spectacle, et pour faire admettre des démissions aussi insolites, les ministres, qui se retiraient simultanément, ont dû les échelonner à quelques jours de distance et mettre presque tous en avant leur mauvaise santé, comme si une subite épidémie eût frappé les hôtels ministériels.

La retraite volontaire de trois ou quatre ministres du tsar, en 1881, restera, dans l'avenir, comme un exemple et un précédent significatifs. C'est la marque de la révolution qui, en dépit de tous les obstacles, s'accomplit peu à peu dans les mœurs gouvernementales. On sent de plus en plus que les différens ministères ne peuvent demeurer isolés, qu'ils doivent cesser de former un état dans l'état et d'agir chacun pour leur compte. Parmi les plus conservateurs des personnages politiques, comme parmi les plus enclins aux nouveautés, se restreint chaque jour le nombre des hommes disposés à gouverner sans s'inquiéter du choix et des vues de leurs collègues. Quoi qu'on fasse, en effet, de quelque esprit et de quelques conseils que s'inspirent les successeurs d'Alexandre II, il importe que le gouvernement ait une direction. Or, avec des ministres désunis, sans solidarité entre eux, il ne saurait y avoir ni plan de gouvernement ni direction suivie, ou, ce qui revient au même, il y en a plusieurs à la fois. En Russie comme ailleurs, un ministère sans programme commun sera toujours un gouvernement sans programme.

La chose est si claire que, pour mettre fin aux difficultés présentes, j'ai entendu un Russe, fort au courant de son pays, — ce qui n'est pas si fréquent qu'on le pense, — soutenir que l'empereur Alexandre III n'avait qu'une chose à faire : appeler un des hommes d'état les plus en vue, mort depuis, le général Milutine, le général Loris-Mélikof, le comte Ignatief, ou tout autre à son choix, et lui confier la mission de former un ministère en lui laissant carte blanche, sauf au tsar, si l'expérience ne semblait pas en bonne voie, à remettre bientôt le pouvoir à un autre personnage. « De cette manière, me disait mon interlocuteur, le pays serait sûr d'avoir un gouvernement homogène, et l'empereur, cessant d'avoir la responsabilité de tous les actes du gouvernement, ne verrait plus retomber sur lui toutes les fautes de ses agens. Les ministres resteraient face à face avec la nation, les mécontens et les révolutionnaires n'auraient plus de raison de s'en prendre au souverain. » L'idée est ingénieuse, et, sur toutes les panacées proposées, elle a l'avantage de se prêter à divers systèmes de gouvernement et aux tendances les plus différentes. En réalité, cependant, un tel procédé impliquerait toujours une demi-abdication de l'autocratie, une espèce de consti-

tutionnalisme latent. Aussi est-il douteux qu'il soit employé franchement, bien que l'empereur Alexandre III paraisse comprendre la nécessité de donner au gouvernement plus de cohésion, et semble, par suite, disposé à laisser la direction des affaires à une influence prédominante comme aujourd'hui celle du général Ignatief.

II.

Non moins grands sont les défauts de l'administration locale, non moins urgent le besoin de réforme. On sait quels sont les vices invétérés de la bureaucratie russe, l'ignorance, la paresse, la routine, l'arbitraire, la vénalité surtout. Pareille à un venin ou à un virus répandu dans tout le corps social, la corruption administrative en a empoisonné tous les membres, altéré toutes les fonctions, énervé toutes les forces. La vénalité a fait des meilleures lois une lettre morte ou une menteuse étiquette, elle a tari dans ses sources le développement naturel de la richesse publique, elle a préparé au gouvernement et à la nation d'humilians mécomptes sur les champs de bataille et facilité aux conspirateurs l'exécution des plus invraisemblables attentats.

Je ne veux pas refaire ici la triste peinture des vices secrets du tchinovnisme et des honteux ulcères de l'administration impériale (1). C'est là un sujet trop répugnant pour s'y appesantir volontiers; ce que je suis obligé de constater, c'est que, sous ce rapport comme sous bien d'autres, le long règne d'Alexandre II n'a point tenu les espérances qu'il avait suscitées à son aurore. S'il y a eu progrès dans la première moitié du règne, il y a eu plutôt recul dans les dernières années. La guerre, qui partout ouvre une ample carrière aux intrigans et aux spéculateurs, a, durant la double campagne de Bulgarie et d'Arménie, livré un vaste champ aux tripotages, aux exactions de toute sorte. Les souffrances du soldat, mal nourri et mal vêtu, ont enrichi de nombreux aventuriers et, avec les fournisseurs infidèles, de hauts personnages civils et militaires, si bien qu'en dépit des réclamations de l'opinion publique le gouvernement a été longtemps sans oser faire de procès aux contractans les plus compromis, de peur de laisser dévoiler de trop nombreuses et trop hautes complicités (2).

(1) Voyez, par exemple, la *Revue* du 15 décembre 1877. Le lecteur trouvera bientôt de nouveaux détails à cet égard dans le deuxième volume de *l'Empire des tsars et les Russes*.

(2) Nous devons dire que récemment on s'est décidé à poursuivre devant les tribunaux quelques-uns des intendans accusés d'actes coupables.

La guerre étrangère terminée, la guerre intérieure du gouvernement et des conspirateurs n'a pas été plus favorable à la moralité publique. Les mesures de répression et toutes les rigueurs dirigées contre les révolutionnaires ont indirectement favorisé les abus administratifs et la vénalité,

L'extension des pouvoirs de l'administration et de la police, les restrictions apportées à la libre activité de la justice, de la presse, des institutions locales, ont forcément diminué le faible contrôle de la société, clos les lèvres des bouches encore ouvertes, et encouragé sans le vouloir l'audace des spéculateurs et la cupidité des exactions bureaucratiques en leur assurant l'impunité avec le silence. Dans une pareille lutte avec la révolution, ce qu'on demande avant tout aux fonctionnaires, c'est moins de la probité que de la vigueur. En face des coups dirigés contre l'autocratie par les complots nihilistes, toute attaque contre les hommes en place, toute révolte contre la rapacité de ses agens risque d'être considérée par le pouvoir comme une rébellion et punie comme un acte de trahison ou de forfaiture. La vénalité a pu ainsi librement fleurir à couvert des mesures de salut public, édictées en faveur de l'autorité et des fonctionnaires.

Un des caractères de la corruption russe, c'est qu'elle n'a de limites ni en haut ni en bas. Il n'est si mince employé qui ne se permette des profits illicites, il n'est si haut personnage qui ne daigne au besoin en grossir son revenu. Le rouble peut ouvrir les portes des palais impériaux comme les bureaux des derniers employés de province. Les grands-ducs, placés à la tête de l'armée ou de la marine, n'inspirent guère plus de confiance à l'opinion que de vulgaires tchinovniks. L'intégrité et le désintéressement sont presque toujours regardés comme une exception dont on est porté à douter. Ni le rang ni la naissance ne mettent au-dessus du soupçon ; l'entourage même du souverain n'en est pas toujours à l'abri.

A la corruption bureaucratique s'ajoute, en effet, dans les hautes sphères du pouvoir, ce que l'on pourrait appeler la corruption de la cour. La Russie n'est pas, sous ce rapport, sans ressemblance avec la France monarchique des XVIIe et XVIIIe siècles. Au-dessous des rouages officiels, il y a dans Pétersbourg, comme autrefois à Versailles, les ressorts secrets ou cachés, qui sont les plus dispendieux comme les plus puissans. A la cour et dans les ministères, les favoris et les favorites ont fréquemment un crédit dont l'emploi est loin d'être toujours gratuit. Les femmes, les liens illicites ou les liaisons galantes jouent souvent encore un grand rôle dans ce gouvernement d'ancien régime. Honnêtes ou non, les femmes savent parfois acquérir un ascendant considérable dans ce pays, sur lequel leur

sexe a si longtemps régné, et cela d'autant plus aisément que la femme russe est plus intelligente, plus cultivée, plus séduisante et que, dans les hautes classes, elle est d'ordinaire moins embarrassée de religion, de scrupules ou de préjugés. De tous les états contemporains, la Russie est peut-être le seul où la chronique scandaleuse conserve encore un véritable intérêt pour l'historien. A la fin du règne d'Alexandre II, par exemple, comme à Versailles dans les dernières années de Louis XV, toute la cour était divisée en deux camps : les partisans et les adversaires de la favorite impériale, et les premiers n'étaient ni les moins nombreux ni les moins puissans. C'est là, on le sent, un sujet délicat que nous n'abordons qu'avec répugnance et sur lequel il nous déplairait d'appuyer. On comprend de reste, sans que nous ayons besoin d'insister, combien de telles mœurs sont propices à la vénalité et aux abus de toute sorte.

Avec de pareilles influences, alors que de semblables exemples ne restaient pas sans imitateurs à la cour et dans le haut personnel administratif, on imagine ce que pouvait être parfois la distribution des places et des pensions. A Saint-Pétersbourg, de même encore qu'à Versailles avant la révolution, les pensions, les faveurs, les grâces de toute sorte sont toujours fort en honneur et, comme jadis dans la noblesse française, presque personne n'est assez fier pour avoir honte d'en recevoir sa part. Outre les pensions en argent, forcément limitées par la pénurie du trésor, qu'elles contribuent à obérer, la cour russe a gardé jusqu'à Alexandre III, comme sous les vieux tsars, la précieuse ressource des *arendes* et des distributions de terre. A tel haut fonctionnaire qui se retire du service ou que l'on veut gratifier d'une récompense, on donne, pour sa vie durant ou à perpétuité, au lieu d'une pension, une certaine étendue de terre prise sur les immenses biens de la couronne. Les domaines de l'état, accrus en Pologne et dans les provinces occidentales de propriétés confisquées, sont une mine abondante où, sous Alexandre II, comme autrefois sous Catherine II, la faveur a puisé à pleines mains. De 1871 à 1881, on calcule qu'on a ainsi distribué aux principaux fonctionnaires et à leurs créatures un demi-million de désiatines, soit une moyenne annuelle de 55,000 hectares attribués au tchinovnisme de la capitale, et cela, d'ordinaire, non point dans des régions désertes, non dans les inaccessibles forêts du nord-est, mais dans les plus fertiles contrées de la Pologne, du Caucase, de l'Oural. Dans les derniers mois de l'empereur Alexandre II, au plus fort de la lutte contre le nihilisme, ces allocations immobilières ont été si considérables, sur les terres des Bachkirs notamment, qu'à Pétersbourg et à Moscou les railleurs disaient que le vaste

gouvernement d'Oufa s'était subitement perdu. Ce gaspillage, ou mieux, ce pillage du domaine public restera une des taches du règne de l'émancipateur des serfs.

Les *arendes* et toutes ces distributions de terres de l'état, à quelque titre que ce soit, ont pour ceux qui en bénéficient l'immense avantage que, d'ordinaire, le profit qu'ils en tirent est bien supérieur à l'importance apparente de la libéralité dont ils sont l'objet. D'habitude, en effet, la valeur des terres ainsi concédées dépasse singulièrement les estimations officielles, de façon que celui qui en est gratifié reçoit en réalité infiniment plus qu'on ne semble lui donner. Une modeste rente nominale de 5,000 ou 6,000 roubles, par exemple, peut rapporter à son heureux titulaire un revenu quadruple, parfois même décuple, en certains cas, prétend-on, un revenu centuple.

Une chose explique cette anomalie; il n'y a le plus souvent aucun rapport entre la valeur effective du sol et les évaluations officielles des domaines ainsi concédés. Tantôt le concessionnaire s'entend avec l'administration impériale pour faire officiellement avilir les biens qui lui doivent être abandonnés; d'autres fois, l'état ne connaît pas lui-même la valeur et le rendement des terres dont il se dessaisit, ou mieux, il est incapable d'en tirer un revenu normal. Je m'étonnais une fois, en Pologne, qu'un fonctionnaire russe pût tirer annuellement 40,000 ou 50,000 roubles d'un domaine qui lui avait été alloué comme en rapportant 6,000 seulement. « Rien de plus simple, me dit un voisin; une terre peut donner 50,000 roubles de revenu à un particulier et n'en rapporter que 6,000 à l'état, et cela en dehors même de ce qui reste toujours entre les doigts des employés et des intermédiaires. »

Les ventes et aliénations des biens de la couronne donnent souvent lieu à des abus analogues. Avec des protections et du savoir-vivre, un acquéreur peut obtenir de l'état, pour quelques milliers de roubles, ce qui en vaut dix ou cinq fois plus. Un certain nombre des ventes ou des baux ainsi consentis dissimulent de véritables cadeaux accordés à des favoris. Pour couper court à de telles pratiques, on a proposé d'interdire toute aliénation des domaines de l'état et de n'en autoriser la location que sur enchères publiques; mais avec les mœurs actuelles, les intéressés sauraient peut-être encore découvrir un biais pour déjouer pareilles précautions (1).

(1) Dans l'automne de 1881, une enquête à ce sujet, prescrite par Alexandre III, a entraîné la démission de plusieurs hauts fonctionnaires et la retraite du président du comité des ministres, le comte Valouief, longtemps ministre des domaines, bien que ce personnage fût resté personnellement étranger aux abus signalés, et que, pour les terres de Bachkirs spécialement, la responsabilité en retombât surtout sur les autori-

Les rapines administratives ont plus d'une fois attiré l'attention et les colères du gouvernement sans que jamais il ait su mettre à leurs débordemens une digue effective. En 1880 et 1881, sous le ministère du général Loris-Mélikof, on a procédé dans différens centres provinciaux, à Kazan et à Kief notamment, à une enquête administrative confiée à quatre sénateurs d'une intégrité reconnue, car il est encore des hommes qui savent se préserver de la contagion générale. Cette revision sénatoriale, à laquelle le gouvernement semble s'être repenti d'avoir donné tant de publicité, a révélé des désordres que n'osait même pas soupçonner la défiance publique. Durant quelques semaines, la presse a pu librement stigmatiser l'arbitraire, l'avidité, parfois même la cruauté de quelques pachas de province. L'urgence d'une refonte de l'administration est devenue plus évidente que jamais, et en novembre 1881, Alexandre III a chargé une commission de hauts fonctionnaires d'en formuler les règles. En attendant cette lente et problématique réforme, plus malaisée à mettre en pratique qu'à inscrire dans les lois, les investigations des commissaires sénatoriaux ont mis à nu des plaies secrètes que le gouvernement ne sait comment guérir. La destitution ou la mise en jugement de quelques-uns des fonctionnaires les plus compromis a été le seul fruit immédiat de cette consciencieuse enquête, et le tardif châtiment de quelques coupables a moins rassuré l'opinion que leur criminelle audace et leur longue impunité ne l'ont inquiétée.

L'empereur Alexandre III s'est, en montant sur le trône, donné pour première tâche de déraciner les abus administratifs dont son père ni son grand-père n'avaient su purger le sol de l'empire. Si l'on pouvait juger du succès, en pareille matière, par la loyauté des intentions et la droiture du caractère, jamais souverain n'eût été mieux préparé à semblable besogne. De tout temps ennemi des abus et des hommes corrompus, profondément honnête et ne pouvant tolérer la malhonnêteté autour de lui, peu accessible aux séductions féminines, si puissantes sur son père, joignant, à l'inverse de ce dernier, les vertus de l'homme privé aux nobles aspirations du prince, incapable de toute faiblesse et de toute basse compromission pour des favoris ou des favorites, scrupuleusement économe des deniers de l'état et tout plein de la sainteté de sa mission, Alexandre III semble, personnellement, plus capable qu'aucun de ses prédécesseurs de délivrer l'empire du hideux cancer qui le

tés locales. Conformément aux vœux du pays et d'une commission d'experts, convoquée en 1881-1882, les domaines de l'état doivent, sous Alexandre III, être réservés à la colonisation des paysans.

ronge; mais, quand il devrait longtemps échapper aux bombes et aux mines des « nihilistes, » que peut un homme, si résolu et si puissant qu'il soit, dans un état de plus de 20 millions de kilomètres carrés? Un pareil empire n'est pas de ces domaines où l'œil du maître peut tout voir et suffire à tout. Quelle que soit son énergie, le souverain est condamné à l'impuissance; après quelques efforts, faits d'ordinaire avec une ardeur et une ingénuité de novice, le plus confiant finit presque fatalement par se décourager, par se fatiguer, et se résigner au mal qu'il ne saurait empêcher. Le souverain, en effet, ne peut gouverner, ne peut administrer surtout, que par les mains et les yeux d'autrui, et l'administration centrale, la cour et le haut tchinovnisme sont précisément les plus intéressés au maintien des abus et des anciennes pratiques. Déjà, s'il faut en croire la voix publique, les spéculations et les prévarications, l'agiotage et les tripotages ont recommencé silencieusement autour et à l'insu de l'honnête Alexandre III.

En prenant possession du ministère de l'intérieur, le général Ignatief avait fait, au nom de l'administration impériale, une sorte de confession officielle (1). Le ministre rejetait solennellement une bonne part de la responsabilité des attentats qui ont troublé la Russie, sur la négligence de la plupart des fonctionnaires, sur leur indifférence au bien de l'état, sur leur improbité. Rappelant à leur devoir tous les serviteurs du tsar, le comte Ignatief promettait, au nom d'Alexandre III, de poursuivre toutes les malversations, d'extirper partout la corruption et de châtier d'une manière exemplaire les coupables. Malgré certains actes de louable sévérité, on ne saurait dire que ce programme du nouveau règne ait encore été rempli, on ne voit même guère comment il pourrait l'être tant que durera le régime en vigueur. Le gouvernement, en effet, n'a d'autre instrument que son administration, et, ainsi que nous le disions plus haut, toutes les mesures de défense et de protection, prises en faveur de l'autorité et de ses agens, tournent d'une manière inévitable au profit des abus administratifs, ainsi protégés officiellement contre toutes les attaques et les poursuites du public.

Une des choses qui m'ont toujours le plus frappé en Russie, c'est le peu d'ascendant moral de l'administration et des fonctionnaires. Les vices de la bureaucratie russe expliquent ce phénomène, inattendu en un pareil pays. Le Russe, le *moujik* ou le citadin, si longtemps victime d'abus séculaires, croit toujours que, dans la sainte Russie, l'or est une clé qui ouvre toutes les portes. Des agens du pouvoir et des instrumens de la loi, la méfiance populaire s'élève

(1) Circulaire aux gouverneurs de provinces du 6 mai 1881 (ancien style).

jusqu'à la loi même. De là, chez un peuple en général si respectueux de l'autorité, le peu de respect des autorités, le peu de respect des lois.

Le culte à demi religieux que les masses professent encore pour le tsar ne s'étend point à ses représentans et aux détenteurs de sa puissance. Pour ces derniers elles n'ont que de la méfiance et de la suspicion. Tandis que la loi semble faire de l'empereur le chef de l'immense armée bureaucratique, le peuple n'admet point d'ordinaire la solidarité de l'autocratie et de l'administration; il a presque autant d'aversion pour l'une que d'amour et de vénération pour l'autre. A cet égard, le sentiment politique du moujik est analogue à son sentiment religieux. Il sépare, dans sa pensée et ses affections, le tsar des tchinovniks, comme il sépare Dieu du clergé, gardant pour le maître le respect qu'il n'a point pour ses agens. Grâce à cette distinction, la popularité de l'autocratie a persisté à travers toutes les souffrances et les déceptions du peuple, pour lequel le tchinovnisme reste seul responsable de tous ses maux.

Cette disposition du moujik et de l'artisan des villes a un inconvénient qui, à certaines heures, peut devenir un péril. La méfiance envers l'administration est telle que les masses ne croient pas toujours à sa parole, quand elle leur communique les ordres du tsar. Le moujik aime à se persuader que les fonctionnaires s'entendent pour le tromper. Le peuple est porté à douter de l'authenticité des volontés impériales telles qu'elles lui sont transmises par les voies légales; par suite, il peut devenir quelquefois la dupe des plus grossiers imposteurs. Ainsi s'expliquent certains des phénomènes les plus curieux et les plus inquiétans de la vie russe. L'été dernier, lors du pillage des juifs du Midi, comme vingt ans plus tôt, lors de l'émancipation des serfs, on a vu le bas peuple des villes et des campagnes s'autoriser de prétendus ordres secrets du tsar pour rester sourd à la voix des représentans attitrés de l'autorité, accusant l'administration et la police d'être vendues aux juifs, de même que, sous Alexandre II, il les accusait d'être vendues aux propriétaires (1). Aujourd'hui comme au temps du servage, il n'y a pour le paysan, selon la remarque de G. Samarine, d'autre garant ni d'autre preuve des volontés souveraines que la force armée et le déploiement des troupes (2) : une décharge de mousqueterie reste à ses yeux la

(1) Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, t. I, liv. VII, chap. II. Dans certaines bourgades on a vu, en 1881, les paysans, qui avaient commencé le pillage des maisons juives, demander ingénument aux autorités la permission d'achever le lendemain ce qu'ils n'avaient pu faire le jour même. Ils croyaient à l'existence d'un *papier*, condamnant les Israélites à pareil traitement.

(2) Lettre inédite de G. Samarine à N. Milutine du 19 août 1862.

seule confirmation et, pour ainsi dire, le seul sceau authentique des ordres impériaux.

Faut-il montrer combien cette défiance invétérée envers les agens réguliers du pouvoir met d'intervalle entre le moujik et le tsar, entre le peuple et l'autocratie? Faut-il montrer le parti que, à une heure critique, pourraient tirer de ce soupçonneux et naïf scepticisme villageois des agitateurs sans scrupules, toujours disposés à répandre dans les foules crédules des rumeurs mensongères? De tous les peuples contemporains le peuple russe est encore le plus dévoué à son souverain; mais son peu de foi dans l'administration le rend à certains instans capable d'émeute et de rébellion par obéissance, capable de se faire par ignorance l'aveugle instrument des pires ennemis du pouvoir qu'il vénère.

III.

Quel est le moyen de rendre au peuple confiance dans l'administration et dans les représentans attitrés du pouvoir? Quel est le moyen de lutter contre les abus, de refréner l'arbitraire et de déraciner la vénalité? Il n'y en a qu'un, c'est de ne plus mettre toute sa foi dans la bureaucratie et la police, c'est de compter moins sur le tchinovnisme et davantage sur le pays, c'est en un mot d'obtenir le concours actif de la société. En dehors de là, Alexandre III, tout comme ses prédécesseurs, restera impuissant contre les abus administratifs; la bureaucratie, véritable souveraine de l'empire, continuera à gouverner à son profit, au détriment du trône et du pays.

Alexandre II, dans ses années les mieux inspirées, a, il est vrai, essayé sans succès de ce remède nouveau. Il a créé des assemblées provinciales (*zemstvos*), il a donné de libres municipalités aux villes et aux communes, il a tenté d'implanter dans le vieux sol moscovite le *self-government* local; mais tout cela, il l'a fait malheureusement, comme il faisait toutes choses, d'une manière incomplète, sans esprit de suite, sans continuité de volonté ou d'énergie, s'effrayant de ses propres œuvres et les laissant mutiler ou annuler dans la pratique par les mains qui en avaient la garde. Puis, en créant les assemblées provinciales et les conseils municipaux, Alexandre II les avait jetés au milieu de l'ancienne organisation administrative et de l'ancienne hiérarchie, sans modifier les fonctions et les droits des tchinovniks qui possédaient seuls l'autorité effective et gardaient seuls la responsabilité. En faisant appel au *self-government*, il avait laissé presque intact le vieux régime bureaucratique sans vouloir s'avouer leur incompatibilité. Des deux forces ainsi mises en présence, il fallait que l'une se subordonnât l'autre, et, au rebours des

premières espérances, c'est le tchinovnisme qui a tenu les assemblées électives sous sa dépendance (1).

Le pouvoir, depuis la création des *zemstvos*, semble n'avoir eu qu'un souci, les enfermer dans l'étroite enceinte des affaires locales et les y assujettir à l'autorité de ses gouverneurs. Aussi ne saurait-il être surpris s'il n'a trouvé dans les nouvelles assemblées ni une barrière contre les abus administratifs ni un appui contre les entreprises révolutionnaires.

Quand, avec une inconséquence expliquée par le trouble de ses conseillers et la terreur des conspirations, l'empereur Alexandre II, dans l'effarement de la crise nihiliste, fit un solennel appel au concours du pays et des différentes classes de la nation, la plupart des *zemstvos* ne répondirent que par de banales et stériles protestations de dévoûment. Deux ou trois assemblées seulement osèrent indiquer discrètement les réformes qui pouvaient aider à triompher de l'esprit de rébellion. Le *zemstvo* de Kharkof eut seul la courageuse franchise de répondre que, la loi interdisant aux *zemstvos* toute discussion sur les affaires générales, ils ne pourraient offrir leur appui au gouvernement, dans la lutte contre la révolution, que si leurs attributions étaient légalement étendues.

En dépit de leurs déceptions, les *zemstvos* ont longtemps gardé l'espoir que tôt ou tard les circonstances contraindraient le gouvernement à réclamer leur concours. Plusieurs fois déjà, au milieu de la guerre de Bulgarie, lors des irritantes défaites de Plevna, — entre le traité de San-Stefano et le traité de Berlin, lorsqu'on redoutait un conflit avec l'Angleterre, — durant la crise nihiliste, lorsque, avec le général Loris-Melikof, Alexandre II semblait enclin à revenir à une politique libérale, — depuis la mort de ce prince enfin et l'avènement d'Alexandre III, on s'est flatté à plusieurs reprises de voir le souverain, désireux de se mettre ostensiblement en communication directe avec ses peuples, s'adresser sous une forme ou sous une autre aux *zemstvos*, leur demander pour telle ou telle mesure une sorte de ratification ou de consécration nationale. Pour obtenir une représentation du peuple russe, il n'y aurait guère, en effet, qu'à réunir une délégation des divers états provinciaux. En de graves conjonctures, en cas de guerre malheureuse, par exemple, ou en cas de minorité turbulente et de régence contestée, le gouvernement pourrait, sans charte ni constitution, sans élections même, improviser une assemblée de mandataires du pays. Il suffirait à la rigueur de convoquer à Saint-Pétersbourg ou à Moscou les commissions de permanence des *zemstvos* des diverses provinces.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1878.

Depuis la guerre de Bulgarie, j'ai rencontré plus d'un Russe qui se flattait de voir ainsi sa patrie mise indirectement en possession d'une sorte de représentation nationale. Il faudrait un péril imminent pour décider le pouvoir autocratique à transformer de cette façon les états provinciaux en états généraux, le *zemstvo* en *zemskii sobor*. Cette expérience, qui répugnait manifestement à Alexandre II, semble n'être pas davantage du goût d'Alexandre III. Au lieu de convoquer des délégués des *zemstvos* plus ou moins en droit de se targuer d'être les représentans du pays, le gouvernement impérial préfère réunir de temps en temps, dans l'une de ses nombreuses et inoffensives commissions législatives, quelques membres isolés des états provinciaux ou des municipalités, pris à son choix dans les diverses assemblées locales et hors d'état de se considérer comme représentans de la nation. C'est ce dont Alexandre II avait déjà donné quelquefois l'exemple. C'est ce qu'il semble avoir été près de tenter, sur une plus grande échelle et pour des questions plus brûlantes, au printemps de 1881, au moment même où il allait succomber sous les coups répétés des révolutionnaires. C'est ce qu'Alexandre III a déjà exécuté plusieurs fois, notamment dans l'automne de 1881, et ce qu'on espérait lui voir désormais ériger en pratique de gouvernement.

En septembre dernier, Alexandre III a, en effet, réuni à Saint-Pétersbourg une commission de trente-deux personnes, pour la plupart membres des *zemstvos* ou des municipalités, avec mission d'étudier deux questions bien souvent débattues en Russie et naturellement aussi étrangères à la politique l'une que l'autre : la question des cabarets et de la vente de l'alcool et celle des migrations de paysans. Les membres de cette commission, officiellement désignés sous le titre modeste d'*experts* (*svèdouchtchye lioudi*) comptaient parmi eux des maréchaux de la noblesse et des présidens des délégations provinciales, à côté desquels on remarquait un paysan, simple *ancien* de bailliage. Ce qui distinguait cette commission de tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, c'est qu'elle était uniquement composée de représentans de la société, que le tchinovnisme en était entièrement absent et qu'elle dirigeait ses délibérations en dehors de l'intervention de tout fonctionnaire. Ce qui était nouveau aussi, c'est que, au lieu d'être condamnées à l'obscurité du huis-clos, ses discussions pouvaient être librement reproduites dans les journaux. Pendant des semaines, la presse russe a été remplie des dissertations des divers orateurs sur les débits d'eau-de-vie et les meilleurs moyens de mettre un frein à l'ivrognerie. Durant des semaines, la Russie a eu de cette façon l'illusion d'une sorte de parlement au petit pied, mais d'un parlement dont les débats et la

compétence ne dépassaient guère les murs du cabaret, bien que la fin tragique d'Alexandre II semblât mettre à l'ordre du jour d'autres problèmes que ceux discutés dans les sociétés de tempérance. Les sujets du tsar sont, en général, modestes dans leurs vœux ; il n'en a pas fallu davantage pour en satisfaire un grand nombre et ranimer parmi eux d'anciennes espérances (1).

Si borné que nous en paraisse le domaine, l'inauguration de pareilles assemblées est un manifeste progrès pour l'empire autocratique. Il faut se garder cependant d'en grossir l'importance. A part la nature restreinte des objets soumis à leurs études, à part le manque de sanction de leurs délibérations, de semblables commissions ont le défaut de ne pas être réellement un corps représentatif. Ces conférences d'experts auraient une toute autre valeur si leurs membres, au lieu d'être choisis arbitrairement par le gouvernement, étaient désignés par les *zemstvos*, comme ces derniers en ont eux-mêmes exprimé récemment le désir. Il est vrai que, d'après les théories néo-slavophiles aujourd'hui en vogue, ce mode de désignation par le pouvoir d'hommes choisis parmi les représentans de la nation est plus conforme au caractère national et à la tradition slave : c'est une manière de réaliser l'union tant vantée du tsar et du peuple. A en croire même certaines spéculations, c'est de cette façon, par le choix du tsar et non par élection directe, que devrait être composé le *zemskii sobor*, la représentation légitime de la nation, le jour où il plairait au souverain de consulter ses sujets (2).

Quoi qu'il en soit, quand, le gouvernement persisterait dans cette pratique nouvelle, quand selon la promesse du général Ignatief à la

(1) Entre les résolutions recommandées par cette conférence d'experts, la plus importante à tous égards est celle qui touche les israélites. La commission a voté, à la presque unanimité, l'interdiction à tout israélite de tenir un débit d'eau-de-vie et même de participer en aucune façon au commerce des spiritueux en gros ou en détail. Le fait est d'autant plus caractéristique qu'il n'y a de cabaretiers juifs qu'en Pologne et dans les provinces de l'Ouest ou du Sud, provinces où l'ivrognerie ne commet pas que nous sachions plus de ravages que dans le reste de l'empire. Selon une tendance trop fréquente aujourd'hui chez les Russes, plus enclins que jamais à chercher en dehors d'eux-mêmes le principe de leurs maux, le résultat le plus clair de cette fameuse commission aura été une nouvelle mesure d'exception contre une partie des sujets russes. Il est douteux que ce soit avec de pareils procédés, en constituant dans l'empire une classe de parias, qu'on puisse résoudre la question « sémitique. »

(2) Le gouvernement d'Alexandre III a du reste, en cette circonstance, fait preuve de largeur d'esprit. Il a généralement désigné des hommes distingués, de tendances souvent fort différentes. Parmi ces experts on remarquait leur doyen, M. E. Gordéienko, principal auteur de l'adresse du *zemstvo* de Kharkof à l'empereur Alexandre II, adresse qui, sans l'appui du général Loris-Mélikof, alors gouverneur de Kharkof, eût pu valoir à ses signataires un voyage en Sibérie.

conférence d'experts de l'automne dernier (1), les questions vitales seraient dorénavant toutes résolues, avec le concours « d'hommes du pays, » de pareilles assemblées, aussi souvent réunies et aussi libres qu'on les suppose, ne seraient jamais que des commissions consultatives, et, dans toutes les questions traitées par elles, le dernier mot resterait comme par le passé à l'administration et au tchninovnisme. Aussi, indépendamment même de leur composition et de l'absence d'élection, ne saurait-on voir dans ces conférences une sorte de parlement embryonnaire et comme la menue monnaie de chambres législatives. Le principal avantage de ces réunions, c'est que si elle ne sont pas systématiquement épurées, elles peuvent permettre à la voix de ses sujets de monter de temps en temps aux oreilles du tsar autocrate.

Au moment où la conférence d'experts de 1881 terminait ses séances, l'empereur Alexandre II instituait en novembre dernier une autre commission chargée d'une besogne bien autrement vaste et difficile, la réforme de l'administration. A l'inverse de la conférence sur les boissons et les cabarets, cette nouvelle commission était uniquement composée de fonctionnaires ; les membres des états provinciaux n'y avaient accès qu'à titre de déposans. Cette commission qui doit prendre pour base l'enquête sénatoriale de 1880-1881, est chargée de proposer la revision de toutes les institutions locales de l'empire, des provinces, des districts, des municipalités urbaines, des communes rurales. C'est un remaniement général de toute l'œuvre de son père que semble se proposer Alexandre III. Dans cette vaste réorganisation administrative les *zemstvos* doivent naturellement tenir la première place. Le gouvernement en devra de nouveau définir la compétence ; en précisant les attributions respectives des représentans des intérêts locaux et des délégués du pouvoir central. Ce que l'opinion réclame pour les *zemstvos*, ce que plusieurs d'entre eux ont timidement demandé depuis deux ans, ce sont moins des facultés nouvelles que la restauration des droits et des libertés qui, après leur avoir été reconnus par les lois, leur ont été enlevés ou contestés par la bureaucratie. Tout montre combien le gouvernement impérial a eu tort de tenir en suspicion les états provinciaux. Ce n'est pas de ce côté qu'est pour lui le danger. La bureaucratie, le tchinovnisme et la centralisation ont seuls à redouter le développement de pareilles institutions. Les défiances du pouvoir vis-à-vis des corps élus, vis-à-vis des assemblées provinciales ou municipales, paraissent enfantines et chimériques ; ce

(1) Discours du général Ignatief, ministre de l'intérieur, à l'ouverture de la conférence des experts, 24 septembre 1881.

ne sont point les *zemstvos*, ce ne sont pas les assemblées électives des provinces ou des villes qui serviront d'organe ou d'instrumens à la révolution. Sous ce rapport, l'attitude des corps élus est constamment demeurée irréprochable. Loin de se complaire à une opposition systématique ou à des taquineries déplacées, loin de provoquer des conflits d'aucune sorte, les états provinciaux, comme les municipalités, n'ont cessé de montrer vis-à-vis de l'administration et des fonctionnaires une prudence, une circonspection, une retenue singulière. S'il y a eu excès, l'excès a été plutôt dans le sens de la soumission, de la docilité, de l'obséquiosité. En aucun pays, à aucune époque, des assemblées élues ne se sont aussi généralement, aussi patiemment appliquées à ne point porter ombrage au pouvoir et à ses agens. Par là ces nouvelles institutions n'ont cessé de mériter la confiance du souverain. Si l'esprit révolutionnaire a fait en Russie d'incontestables ravages, ce n'est point dans les assemblées électives qu'il a son siège et qu'il se propage; c'est dans des réunions d'hommes sans mandat, dans des sociétés secrètes, dans des conciliabules occultes qui, sur les jeunes têtes et les imaginations exaltées, ont d'autant plus de prestige que les assemblées régulièrement élues ont moins d'autorité. En Russie, plus que partout ailleurs peut-être, la meilleure arme contre l'esprit révolutionnaire serait l'esprit libéral. Veut-on dégoûter la jeunesse et les âmes honnêtes des trames ténébreuses et des agitations souterraines, que l'on permette aux hommes épris du bien public de s'y consacrer au grand jour sans crainte et sans entrave.

Pour l'empire du Nord, les libertés provinciales sont aujourd'hui un besoin physique autant qu'un besoin moral, une nécessité économique non moins qu'une convenance politique. Si la centralisation a créé l'état russe, la décentralisation et le *self-government* local peuvent seuls le faire vivre, le développer matériellement et moralement, lui permettre de faire valoir ses ressources naturelles, de porter sa richesse et sa civilisation au niveau de sa grandeur territoriale. Les dimensions même de l'état, la variété des populations qui y sont renfermées, les différences du sol et du mode de tenure de la terre, y rendent le règne de la bureaucratie centraliste plus intolérable et plus stérile que dans des états moins étendus, à population plus dense et plus également répartie. Dans un pareil empire, il est souvent malaisé de légiférer à la fois pour toutes les provinces, impossible de leur appliquer à toutes les mêmes règles; quelle que soit la complexité de ses lois et règlemens, le pouvoir central ne saurait prévoir toutes les exceptions et se conformer partout aux besoins locaux. Au lieu de surcharger le code de l'empire d'innombrables dispositions et distinctions, souvent mal appropriées aux localités et aux faits, le législateur devrait laisser une certaine

latitude aux autorités locales, et sous peine de favoriser l'arbitraire, cela ne peut être fait qu'au moyen de représentans de la société, au moyen des assemblées électives.

De la Baltique à la Caspienne, presque tout le monde le sent aujourd'hui. La centralisation bureaucratique, qui, durant deux siècles, a présidé à l'éducation européenne de la Russie, est presque universellement rendue responsable de la lente croissance et des faibles progrès de son élève. Comme un précepteur qui prétendrait s'imposer éternellement à un jeune homme et le maintenir en dépit des années sous son étroite tutelle, le tchinovnisme excite la haine et les révoltes du pupille qu'il prétend gouverner comme un enfant, sans plus rien avoir à lui apprendre. Pour la plupart des Russes la bureaucratie est l'ennemie. Ils n'ont qu'un désir, s'émanciper de son joug. Selon une métaphore scientifique, devenue chez eux un axiome banal, il faut substituer à l'impulsion mécanique du tchinovnisme l'action organique du pays. Vis-à-vis de la bureaucratie, les deux partis, ou les deux tendances, qui se disputent la Russie sont par extraordinaire unanimes. Saint-Pétersbourg et Moscou semblent là-dessus d'accord. Libéraux à l'occidentale, ambitieux de voir entrer leur patrie dans la carrière des libertés constitutionnelles, et néo-slavophiles, prôneurs convaincus du régime autocratique, s'entendent au profit du *self-government* local. Les premiers y voient la meilleure préparation à la difficile épreuve des libertés politiques; les derniers y découvrent l'équivalent et comme la rançon de ces périlleuses libertés qu'ils repoussent pour leur pays. Au lieu d'être, comme trop souvent, tiraillée en sens opposé par deux forces contraires, la Russie et son gouvernement sont ainsi poussés dans la même voie par les deux esprits rivaux qui se partagent la direction de l'opinion. En cédant à cette double impulsion le gouvernement est sûr de céder au vœu général de la nation.

Rien de plus curieux, à cet égard, que l'attitude des conservateurs nationaux de Moscou. Ce sont peut-être les plus décidés contre la bureaucratie, les plus ardens en faveur des *zemstvos* et du *self-government* provincial. Autant ils professent d'aversion et de dédain pour les fallacieuses et stériles libertés politiques de l'Occident, autant ils affectent de zèle pour les humbles et fécondes libertés locales. A leurs yeux, là est l'avenir de la Russie et l'idéal russe. C'est par là que peut être conciliée l'apparente antinomie de la liberté du peuple et de l'autocratie tsarienne. Pour réaliser leur dogme favori de l'union et, pour ainsi dire, de la communion du souverain et du peuple, il n'y a qu'à faire disparaître le bureaucrate qui se place entre le trône et le pays, qui les empêche de se voir et de se sentir qui les rend étrangers l'un à l'autre. S'ils réclament le *self-government* local, ce n'est point par défiance du pouvoir, comme une

concession ou une diminution de l'autorité impériale, c'est par amour pour l'autocratie, pour la fortifier en la débarrassant de ce qui la souille et la compromet, en la délivrant d'une ingrate besogne et de vulgaires soucis, en la ramenant dans son domaine naturel, la sphère des intérêts généraux, pour laisser aux populations, aux provinces, aux villes, aux communes le soin des intérêts locaux.

Le pays (*zemlia*) s'administrant lui-même sur place (*mèstno*) avec un tsar autocrate à sa tête, telle est la formule de l'école, aujourd'hui plus puissante que jamais, qui prétend personnifier les traditions et les aspirations nationales. Pour elle, les libertés provinciales et communales, loin d'être un empiétement sur l'autocratie, peuvent seules la consolider et la faire durer (1).

Je ne chercherai pas ici ce qu'il peut y avoir d'inexpérience et d'illusion dans cette théorie moscovite. Une chose certaine, c'est qu'elle a des partisans sincères, intelligens, zélés, et dans l'intérêt du pays comme du souverain, il est désirable qu'elle soit une bonne fois mise à l'épreuve des faits. Si chimérique que nous puisse sembler une pareille combinaison, de liberté et d'absolutisme, c'est la dernière chance de l'aristocratie, l'unique moyen de prolonger son existence, en s'accommodant aux besoins du pays.

Les incertitudes, les lenteurs du pouvoir sont pour lui plus redoutables que les conjurations de ses ennemis. Il lui faut à tout prix sortir de la crise actuelle, et, pour en sortir, il doit porter la main simultanément au faîte et à la base de l'administration impériale. En dehors de réformes, atteignant en haut les organes supérieurs du gouvernement pour y mettre au moins de l'ordre et de l'unité et renouvelant en bas les ressorts usés de l'administration bureaucratique pour leur substituer l'initiative locale et le contrôle de la société, il ne reste aux Romanof que deux alternatives : — le maintien plus ou moins déguisé, plus ou moins honteux d'un *statu quo* énervant, universellement décrié, manifestement condamné, qui mine sourdement l'état et la dynastie et qui finirait par rendre inévitable ce qui, hier encore, semblait le moins vraisemblable, une révolution; — ou bien une grande diversion extérieure pour laquelle la Russie n'est prête ni diplomatiquement, ni financièrement, ni militairement, une héroïque aventure au bout de laquelle l'empire pourrait rencontrer le démembrement, sans peut-être échapper à la révolution ou à une période de confusion et d'anarchie analogue aux grands troubles du XVIe siècle.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Cette thèse a été naguère soutenue avec un incontestable talent, dans la *Rous* de Moscou, par M. Aksakof et ses amis.

UN

HUMORISTE ITALIEN

SALVATORE FARINA.

Voici un écrivain qui, depuis une dizaine d'années, a publié une dizaine de volumes (1), sans compter les brochures, tous réimprimés plusieurs fois et reproduits à l'étranger. L'un d'eux : *Oro nascosto*, a paru en allemand avant de paraître en italien; un autre : *Amore bendato*, a été traduit en cinq langues et on le traduit maintenant en tchèque. Les critiques les plus autorisés, M. Bersezio, en Italie; M. Benfey, en Allemagne, l'ont placé très haut parmi les conteurs; d'autres l'ont appelé le Dickens italien; un libraire, trouvant cette comparaison injurieuse, a déclaré que M. Farina valait mieux que Dickens. Hâtons-nous d'ajouter que l'humoriste italien a ri le premier de ces superlatifs : à son avis, la critique, en Italie, n'existe

(1) *Romanzo d'un vedovo, Fiamma vagabonda, Tesoro di Donnina* (1873). — *Un Tiranno ai bagni di mare, Amore bendato* (1875). — *Capelli biondi, dalla Spuma del mare* (1876). — *Oro nascosto, Mio Figlio* (1881). — *Il signor Io* (1882). — Nouvelles : *la Famiglia del signor Onorato, Fante di picche, una Separazione di letto e di mensa, un Uomo felice, Due Amori, un Segreto, Frutti proibiti*, etc., etc. Ces ouvrages ont été publiés par divers éditeurs, les plus récens par MM. Roux et Favale, de Turin, et imprimés en caractères très élégans, quoique très lisibles. — M. Farina dirige de plus une *Rivista minima*, petite revue in-18, qui paraît depuis douze ans tous les mois.

pas : « On n'y pratique que la réclame menteuse, éhontée, au service des éditeurs puissans. » C'est beaucoup dire : il existe dans la péninsule (nous les nommerons peut-être un jour) des critiques pleins d'érudition et de sagacité ; seulement, ils dédaignent un peu le roman (et ce mépris ne date pas d'hier) : quand Manzoni publia ses *Fiancés*, on lui reprocha d'écrire pour les femmes. Quoi qu'il en soit, il est rare de voir un auteur se fâcher contre ceux qui le flattent. Nous sommes toujours portés, dit un sage, à reconnaître beaucoup de goût à ceux qui nous attribuent beaucoup d'esprit. Et comme M. Farina, sans vouloir être un Dickens, a pourtant tous les droits du monde à notre attention, nous allons tâcher de le faire connaître. Un seul de ses romans a été traduit dans notre langue ; il importe donc avant tout, non de peser l'écrivain, mais de le montrer.

Quand nous l'appelons un humoriste, nous rendons au mot de *humour*, qu'il ne faut pas définir trop subtilement, son sens le plus facile à comprendre et le plus généralement accepté : une originalité facétieuse, une sentimentalité souriante, ou, si l'on veut, une gaîté toujours prête à s'émouvoir et à s'attendrir. Inutile de chercher plus loin, d'évoquer Rabelais, Shakspeare, Swift et Sterne, Hofmann et Jean-Paul, nous y perdrions la tête ; les choses les plus claires deviennent troubles quand on les regarde de trop près. Il est vrai qu'ainsi compris, le *humour* est français ; nos aïeux disaient humeur, et Voltaire, il y a plus de cent ans, avait trouvé ce mot dans Corneille. Nous avons donc aussi, nous avons eu de tout temps nos humoristes. Il y a pourtant entre eux et la plupart des étrangers cette différence que ces derniers sont des penseurs ou plutôt des pensifs ayant des idées non générales, mais personnelles, relevant non du sens commun, mais de leur sens particulier, et que ces idées, justes ou non, mais franches, ils les expriment pour se faire plaisir à eux-mêmes, non pour flatter ou choquer le public. Il y a donc chez eux beaucoup de vie intérieure, un esprit qui remue en dedans ; aussi, quand ils écrivent des romans et tâchent de créer des êtres humains, les créent-ils à leur image, pensifs comme eux, conduits dans la vie moins par le tempérament que par la réflexion, égarés moins par des vices que par des sophismes, détraqués non par la vanité, qui est le souci de la galerie, mais par des lubies et des dadas qui, nés de leur fantaisie solitaire, ne sont qu'à eux et pour eux. Ces personnages nous semblent en même temps plus naïfs et plus compliqués que les nôtres ; plus naïfs, parce qu'ils s'inquiètent moins du qu'en dira-t-on ; plus compliqués, parce que les mobiles de leurs actions sont très divers et multipliés par les subtilités de la prémé-

ditation. Notre culture nous porte à tout simplifier, à ébrancher les bois pour y voir clair, à y tracer des routes qui aillent tout droit; aussi avons-nous beaucoup de parcs et point de forêts vierges. Pour composer une figure, il nous suffit d'un seul trait, un vice ou une passion, tout le reste nous paraît de trop. Sainte-Beuve était plus curieux, il demandait bien des choses avant de juger un homme : quel est son régime, sa façon de vivre journellement; s'il est riche ou pauvre, ce qu'il pense en religion, comment il est affecté du spectacle de la nature, comment il se comporte sur l'article d'argent, sur le chapitre des femmes. Ce dernier chapitre est le seul qui intéresse nos romanciers (nous ne disons pas tous). M. Salvatore Farina nous paraît avoir toutes les curiosités de Sainte-Beuve et beaucoup d'autres encore : les personnages de son invention ont des idées qui les mènent; c'est par là qu'ils nous frappent au premier regard.

Cela s'explique aisément, du reste : la plupart des humoristes furent des hommes d'étude et de méditation. M. Farina ne fait pas exception à la règle. Né à Sorso (île de Sardaigne) en 1846, fils d'un magistrat qui fut procureur-général à Milan et qui est maintenant à la retraite, il étudia sérieusement le droit à Pavie, puis à Turin, et prit son doctorat en 1868. Aussitôt après, il s'est marié, à vingt-deux ans : ce n'est donc pas dans les tripots qu'il a fait ses humanités, appris le monde et la vie. « Ma femme, écrit-il à un ami, m'a donné trois consolations de sexe divers, bons enfans à qui je dois les meilleures pages de mon livre. Après mon mariage, ma vie s'est passée et se passe encore à Milan, où je vis seul, presque étranger à la vie politique et mondaine, dans ma maison et avec peu d'amis. » Indications déjà précieuses; complétons-les par cette photographie à la plume, œuvre d'un journaliste napolitain : « Belle figure, haute taille bien proportionnée, épaules larges, thorax ample et saillant comme une armure de cuirassier. C'est un homme robuste, pas encore gras; le visage est ovale, brun, d'un brun chaud, méridional, non le brun olivâtre de Naples, mais le brun doré des Espagnols. Il a des yeux noirs, et ses lunettes de myope n'ôtent rien à la beauté de son regard, aiguisé au contraire par l'obligation de regarder fixement ce qu'il veut bien voir. Ses cheveux se dressent en touffe sur le front, et il porte une barbe à la Dickens. Cette coiffure lui donne un air martial, mais ne le croyez pas belliqueux : on ne l'a jamais provoqué et il n'a jamais provoqué personne. Il vit trop dans les nuages pour descendre sur le terrain. Non qu'il manque de cœur, mais *la logique de son esprit* (notons ce point) ne peut prendre au sérieux cette idée biscornue de se battre pour savoir qui a raison. Les duellistes le font rire, il y a beaucoup de choses qui le font rire : l'acharnement des partis politiques, les polémiques

littéraires, son titre de chevalier, la fureur des radicaux contre lui. D'ailleurs très timide : la compagnie, la présence d'une seule femme le fait rougir comme un adolescent. Il paraît souvent discourtois : c'est la timidité qui l'étrangle. Et pourtant chez ce jeune solitaire ennemi de la société, il y a l'étoffe d'un Sybarite. Il adore le beau dans toutes ses formes, les objets d'art, les beaux meubles (celui de son salon, nous apprend un visiteur espagnol, est en bois d'ébène incrusté d'ivoire), les étoffes précieuses, les grands salons resplendissant de lumières, les tables servies avec élégance, les enfans, la musique et les fleurs. Tout cela, il le décrit bien, avec amour et avec talent, en artiste. Les figures les moins réussies de ses livres sont les femmes, parce qu'il ne les connaît pas bien; dans les hommes qu'il peint il met toujours quelque chose de lui. » Ces traits paraissent pris sur le vif et ce sont bien des traits d'humoriste : la vie solitaire, intérieure, à la maison ou dans les nues, l'insouci et l'ignorance du monde, ce quelque chose de soi qu'on voit ou qu'on met partout, la logique de l'esprit dirigeant la conduite, le rire enfin, le rire tranquille provoqué par toutes les fureurs et toutes les folies du pauvre genre humain. Tel doit bien être M. Farina; nous sommes orientés dans son œuvre.

Les lettres l'avaient pris dès l'enfance, au lycée, où il suivit les leçons d'un écrivain élégant et fécond, M. Ferdinando Bosio. Plus tard, il subit une autre influence, moins heureuse au dire des critiques, celle d'un romancier misanthrope, nommé Tarchetti, qui mourut dans ses bras. Ainsi préparé, M. Farina prit la plume et publia plusieurs romans qui firent peu de bruit : il imitait encore et cherchait sa voie. Le premier livre qui attira sur lui l'attention fut *le Trésor de Donnina* (*il Tesoro di Donnina*), qui parut en 1873, œuvre un peu touffue pour des lecteurs français : il y passait trop d'événemens, trop de figures, et à ces figures manquait encore ce que nous appelons la vie de relation. Mais parmi cette végétation un peu trop vierge, il y avait déjà des éclaircies où entrait le jour, où l'air jouait librement. Le roman s'ouvrait, dans un hospice d'aliénés, par une scène que l'auteur devait avoir vue; des notes gaies y produisaient une musique triste. Aussitôt après commençait un de ces cliquetis d'idées qui excitent et amusent la réflexion. Un vieillard a un fils d'adoption qui ne l'aime pas; aussi ne croit-il plus à la reconnaissance des hommes :

« Je n'y ai jamais cru, lui dit son ami le médecin, qui ajoute : La faute n'en est pas à celui qui a reçu le bienfait. — Non, mais au bienfait lui-même.— Ou au bienfaiteur. » Et, comme le vieillard ne comprend pas, le médecin continue : « Le bienfait, comme l'entendent la plupart des gens, est un capital dont on voudrait tirer

usure; dans le plus grand nombre de cas, le mécanisme d'une bonne œuvre s'explique ainsi : quelqu'un qui dépense une partie de son superflu pour acheter l'indépendance de quelqu'un qui n'a pas le nécessaire... — Et celui qui ferait le bien pour le seul plaisir de le faire? — A celui-là suffirait le plaisir de l'avoir fait; mais c'est une exception. La règle est l'usure. Je m'explique mieux. En toute rigueur, la reconnaissance comprend l'avoir, la vie, la pensée, la conduite, la parole, la liberté, la conscience. Avec quelques sous en monnaie de bienfait on voudrait s'assurer une redevance perpétuelle en monnaie de gratitude. L'impôt est si lourd et si déplaisant que le plus sage est de ne le pas payer. Et on fait banqueroute... Je parle de la plupart des bienfaiteurs (mais il peut y avoir des exceptions). — Laisse les exceptions et dis ce que tu penses; l'ingratitude est l'absence d'un vice, bien mieux, c'est une vertu. Pour avoir le cœur ouvert à la reconnaissance, il faut être né pour servir, faible et pliant comme un roseau; les chênes humains doivent se révolter contre la servitude du bienfait et trouver la force de se montrer librement ingrats. Voilà ce que tu penses. »

Voilà du moins ce que pensait le fils adoptif du vieillard, une âme fière, de celles qui cassent, mais ne plient pas. Il s'est longtemps tenu sur la réserve, mais quand le docteur lui arrache son secret, le cœur éclate et crie : « Je n'ai point de père. Dites que je suis un ingrat, l'ingratitude est ma seule vertu. On m'a donné une maison, un nom, une profession, choses excellentes que je ne demandais pas, et que j'ai acceptées avec joie, mais on veut me faire payer cela trop cher; on exige que je porte le bienfait écrit sur mon front, que je m'acquitte en humiliation, en bassesse. C'est impossible; si je ne peux éteindre ma dette, j'aurai montré au moins que mon cœur ne se vend pas. Je suis un misérable, je le sais, mais je ne suis pas un lâche. »

Ainsi parle le jeune Mario, qui a pourtant toutes les vertus. Orgueil réfléchi, obstination de tête, un parti-pris, un dada moral. Au fond, ce n'est qu'un malentendu; les meilleurs romans de M. Farina pourraient être intitulés : *Faute de s'entendre.* Le vieillard et le jeune homme ne se comprennent pas : ce sont deux fiertés qui se regardent de travers et ne se disent rien, chacune attendant l'autre : le bienfait se dresse entre elles comme un mur. Pour qu'elles aillent l'une à l'autre et se tendent la main, il suffira d'une rencontre imprévue sur un terrain neutre. L'affaire peut s'arranger et elle s'arrangera.

Après *le Trésor de Donnina* (cette Donnina est une jolie fille élevée dans une école de village, et qui, elle aussi, a toutes les vertus) parut *Amore bendato* (l'Amour aux yeux bandés) : ce petit roman a

fait fortune. Il s'agit ici d'une jeune femme qui fait ses confidences à un esprit familier : « Tu sais, lui dit-elle, comment sont allées les choses. Maman était morte, je restai seule au monde : l'oncle Rinucci, la tante Rinucci et la cousine Rinucci m'ouvrirent les bras à leur manière, c'est-à-dire me reçurent chez eux les premiers jours... L'oncle dressa l'inventaire de l'héritage et l'accepta en mon nom, la tante essaya de me distraire en me donnant son linge à ravauder, la cousine s'attribua quatre ou cinq bagues, un médaillon et un petit châle de soie bleue, fait exprès, à son avis, pour s'assortir à ses cheveux blond d'étoupe. Un jour... Mlle Virginie (la cousine) me fit savoir que mon nez ne lui plaisait pas ; ne pouvant le changer à sa convenance, je la priai de ne pas mettre le sien dans ce qui ne la regardait pas et de se regarder au miroir. Depuis ce jour, la guerre fut déclarée... L'autorité de l'oncle Rinucci intervint, on m'enferma dans un pensionnat. C'était un peu tard, j'avais dix-neuf ans sonnés, mais je n'étais pas fâchée de quitter mon tuteur; je passai là deux années assez bonnes. Une fois ou deux par mois, je retournais aux embrassemens de l'oncle Rinucci; je trouvais toujours chez lui quelque ravaudage qu'on avait mis de côté pour ma distraction et quelque nouvelle amabilité de ma petite cousine. J'y trouvai aussi Léonard. J'avoue qu'il me parut joli garçon : je ne m'arrêtai pas à remarquer qu'il était trop long, trop myope, trop complimenteur, trop frivole; je ne vis en lui que de l'élégance, de la désinvolture, un air un peu indolent, mais comme il faut. Je prêtai l'oreille à sa conversation, d'où ne sortait pas une idée, et il me semblait que ce moulin à paroles me révélait un monde que je n'avais pas encore vu de près : un monde où les femmes sont habillées de soie et de velours et où les hommes portent le lorgnon sur l'œil. A dire vrai, je n'aurais point voulu y vivre toujours, mais y entrer au bras d'un mari long, élégant, désinvolte et myope, y passer seulement en tirant derrière moi une traîne de velours et cent œillades indiscrètes, et puis en sortir bien vite pour regagner une petite maison bien tranquille, où je retrouverais le chat, la cage des canaris, la robe de chambre, le feu allumé, la causerie à deux, le dernier roman publié, la fête de tous les jours, — ah! oui, cela me séduisait. M. Léonard était très aimable avec tout le monde, et particulièrement avec moi; je ne m'en serais pas aperçue si ma petite cousine n'avait pas eu la naïveté de me montrer son dépit; je devins donc avec M. Léonard un peu plus coquette qu'il n'eût fallu, si bien qu'il me crut folle de lui, je le crus en retour fou de moi, dont Virginie enrageait, et cette rage me rendait très fière... Je gagnai ainsi mes vingt et un ans, et mon premier acte d'émancipation fut de déclarer que je ne voulais plus rester à l'école; je revins donc aux taqui-

neries et aux ravaudages de la maison Rinucci. Une semaine après, la vie me parut si insupportable que je trouvai la force d'acheter mon premier code et de déclarer à mon oncle que je voulais m'en aller. Mon oncle resta muet de stupeur. Ma tante essaya de parlementer : « Vivre seule, une jeune fille ! Et le monde ? » Je répondis que la loi le permettait, et que la loi avait ses raisons. — « Mais l'esprit de la loi?.. » dit mon oncle. Je répondis que je m'en tenais à la lettre. Ce fut alors que M. Léonard, pour arranger les choses, me demanda ma main. Je les lui donnai toutes les deux en riant, il les prit en riant, et nous nous mariâmes en riant. Ce fut un véritable enfantillage. J'étais allée à l'autel comme on va à la campagne, avec la certitude que je m'ennuierais un peu, mais heureuse de la liberté qui m'attendait, des horizons nouveaux qui m'étaient promis; puis maîtresse de maison, quelle puissance! Hélas! on revient de la campagne, mais du mariage, non. Je n'y pensais guère, et si j'y pensais en courant, je faisais à part moi un raisonnement boiteux qui concluait ainsi : C'est à Léonard de me rendre heureuse. Comment il s'y est pris? tu vas le voir. »

La confidence continue. D'abord le voyage de noces fut assez heureux, mais, au retour, l'ancien Léonard reparut plus désœuvré que devant, plus frivole : rien au dedans, sinon le contentement de soi. Il reprit sa vie de garçon, passa la moitié de sa journée au café, l'autre au cercle. En face de cet être ennuyé, la jeune femme, Erneste, devint ennuyeuse. Elle résista longtemps, puis se rendit à l'évidence : elle le trouva fade, bientôt insipide, et finalement odieux. Elle ne put s'empêcher de le lui faire comprendre, une explication devint nécessaire : — « Ecoute, lui dit-elle, je mène une vie que je ne peux plus, que je ne veux plus supporter. La loi admet la séparation pour incompatibilité d'humeur, et nos humeurs sont incompatibles. » Sur quoi elle lui montra un second exemplaire du code qu'elle venait d'acheter. Il se mit à rire. — « Pour Dieu, s'écria-t-il, tu dis que nos humeurs ont incompatibles? Pour ma part, je suis disposé à compatir à tes idées romanesques, spiritistes, philosophiques, sentimentales; tâche aussi de compatir aux miennes et nous vivrons comme Philémon et Baucis. » Erneste alors s'échauffant, Léonard reprit son sourire imperturbable : « Tu feras ce que tu voudras, es-tu contente? Mais pas de scandale, pas de code, pas de tribunaux; si tu ne veux pas vivre avec moi, tu vivras seule. Penses-y cette nuit. » Et il courut au café, puis au cercle. Le lendemain, il consulta son médecin, pendant qu'Erneste écoutait l'aube et les oiseaux du jardin, notamment un étourneau qu'elle croyait comprendre. Le médecin fut chargé de négocier la rupture amiable, et il resta convenu que Léonard vivrait à Milan quand Erneste irait à la campagne, et qu'il

voyagerait en Europe, quand il plairait à Erneste de revenir à Milan.

Or ce médecin, nommé Agénor, était un philosophe matérialiste, et les philosophes matérialistes sont sujets comme les autres aux faiblesses de l'humanité. Seulement il avait sa théorie. — « L'adultère, est une chose très simple; la physiologie ne l'interdit pas, bien plus, elle le conseille, car c'est le seul remède indiqué par la nature pour cette maladie sociale qui est le mariage, à la condition pourtant que le mari n'en sache rien. S'il le sait (fragile et imparfaite comme est toujours notre organisation), il en aura du chagrin, chagrin égoïste si vous le voulez, mais sacro-saint, et celui qui sciemment cause du chagrin à l'un de ses semblables, celui-là commet une gredinerie. » Telle était la doctrine du docteur Agénor, et voilà comment dans le pays du *humour*, on n'a pas besoin d'être mauvais sujet pour faire des sottises; on y arrive par le raisonnement : matérialiste, par une opinion physiologique; spiritualiste, par la rhétorique de l'idéal. Tout chemin mène à Rome, aussi le docteur résolut-il d'y aller, convaincu qu'il ne ferait aucune peine à Léonard.

Il trouva Erneste à la campagne, en train de donner la becquée à des pigeons. La conversation s'engagea sur les oiseaux et sur leur langage. — « Croyez-vous, demanda Erneste, que l'homme seul parle pour se faire entendre et que les oiseaux ne crient que pour s'assourdir mutuellement? Je gage que non. — La gageure est gagnée, répondit le docteur. Les hommes et les oiseaux sont des scories animées par leur mère commune, et la nature, même quand elle paraît marâtre, est une mère impartiale; le poulpe même, qui vit cloué sur son écueil, doit trouver dans sa vie contemplative de vives satisfactions qui ne sont qu'à lui. Il a réduit toute la science à cette formule unique : Accroche tout ce qui passe à la portée de tes bras et jette-le dans ta bouche. Observez le sens profond de cette maxime qui, en peu de mots, résume le but de la vie et le moyen d'y arriver. Le poulpe a les habitudes du philosophe casanier, mais malheureusement le philosophe casanier n'a pas autant de bras que le poulpe. » Partant de là, le docteur navigua en pleine eau sur ses idées : l'homme n'est pas le roi de la création, la nature s'inquiète peu de cette royauté, tous les êtres sont égaux devant elle. Philosophie, science ou art, lubies phosphorescentes, nous ne sommes pas ici pour cela. — « Pourquoi y sommes-nous donc? demanda Erneste. — Pour un motif occulte qui vous échappe, et pour un motif avoué qui est... qui est... l'amour. » Dans une autre occasion, le docteur aurait dit : la reproduction de l'espèce, mais ici le mot n'était pas en situation. C'est ainsi que tout chemin mène à Rome. L'entretien continua sur ce ton, le docteur s'échauffa un peu, devint pressant, lança la maxime qui suffisait à sa moralité : « jouir sans faire de

peine aux autres. » Erneste étourdie, muette, fondit en larmes : — « Qu'avez-vous? dit le docteur. — C'est votre faute, répondit-elle tristement, c'est votre théorie, c'est votre science. Ah! si le monde, si l'homme et la vie étaient ce que vous dites, mieux vaudrait cent fois mourir... Je suis folle, presque autant que vous. » Elle ajouta, essayant de sourire : « Ce n'est rien, un engorgement des glandes lacrymales; je vais en effacer les traces avec de l'eau fraîche, après quoi je vous montrerai le jardin, le potager, le pigeonnier. »

Quand elle revint, Erneste avait changé de toilette et portait une robe noire au tissu transparent; le docteur, sûr de son fait, concéda un armistice et se laissa montrer patiemment les fleurs, les légumes et les lapins; à table, il mesura ses bouchées; après dîner, il changea de tactique, offrit son bras et un tour de promenade, puis dans une allée mystérieuse, il poussa un long soupir. — « D'où vient qu'on soupire après dîner? demanda Erneste. — Ah! répondit le docteur avec une petite voix de flûte, ne me mortifiez pas, je m'en veux de vous avoir mis en tête certaines idées... — Vous ne m'avez mis aucune idée en tête, j'ai déjà tout oublié. — Vous avez bien fait. » Pause. — « Que je serais heureux moi-même, si je pouvais accepter les fantaisies qui logent dans cette jolie tête! Quelquefois... je sens comme un besoin indéfini, comme un délire impuissant.... Alors mes maximes me font peur, ma science me répugne; moi aussi je rêve les yeux ouverts... Ah! si je pouvais croire!.. croire que notre individualité si précieuse ne peut se perdre, que le *moi* ne se détruit pas, qu'il demeure avec la conscience du passé et des mystères de la vie, qu'il flotte, âme légère, au-dessus et au-dessous des nuages, que la vie présente est une épreuve, et que l'autre, la vraie est ailleurs! — C'est cela! c'est cela! s'écria la jeune femme rouge de plaisir. Si vous le pensez, mon ami, pourquoi ne pas y croire? »

Bien joué, docteur! Le meilleur moyen de pervertir une honnête femme, c'est de l'engager à vous convertir. Erneste conduisit le néophyte sous un magnolia, et, l'ayant fait asseoir, se mit à lui parler du périsprit, du pressentiment, des esprits familiers, de la transmission de pensée entre les vivans et les morts. Agénor feignait de prendre feu, puis de s'éteindre; alors pour le rallumer, l'apôtre sermonnait avec ferveur le mécréant, lui serrait les mains, le forçait à frémir dans toutes ses fibres. — « C'est ignoble, ce que je fais là, » pensait le docteur de temps à autre, et il reprenait aussitôt : « Mais quoi? je ne fais de peine à personne... » Erneste elle-même, dans ses élans de mysticisme, s'oubliait; il lui venait des idées de traverse : « Que dois-tu à ton mari? Rien, rien, plus rien. Tu es belle! cherche un cœur sain; dans cette foule de bam-

bins, de sots et de nigauds, cherche un homme et crie au monde entier, sans rougir : « C'est lui ! » Pour la première fois, les yeux d'Erneste se rencontrèrent, avec une certaine trépidation, avec ceux du docteur, qui continuait à sourire, comme un pauvre qui demande l'aumône et qui attend. Mais une voix aiguë, plutôt un coup de sifflet qu'une voix, partit tout à coup du haut du magnolia, deux fois, trois fois, avec insistance. Et là où le docteur ne perçut que le cri répété d'un étourneau, Erneste entendit distinctement : « Ce n'est pas lui ! ce n'est pas lui ! — Ce n'est pas lui ! » répétait l'étourneau qui prit son vol pour rejoindre la caravane ailée de ses compagnons, tournant comme un nuage. — « C'est singulier, » dit Erneste, qui avait entendu la même voix à Milan. Une heure après, elle congédiait très gentiment son docteur, en lui recommandant de hâter le pas pour arriver avant minuit à la ville. Ce qui tendrait à prouver que les matérialistes sont moins sages et moins forts que les étourneaux.

Hélas ! cela ne prouve rien, sinon que l'auteur est un galant homme et que le fruit défendu ne l'allèche pas. Erneste revient à Milan, et Léonard, fidèle à son engagement, va voir le temps qu'il fait en Allemagne. Aux eaux de Spa, il perd la vue ; menacé depuis longtemps d'une cataracte pas assez sénile peut-être au gré de la science, il a hâté le mal par les excès de l'oisiveté. Il rentre donc chez lui, tout à fait aveugle. On devine la suite : Erneste, dans un bon mouvement de cœur, va le soigner. La réconciliation est indiquée : elle se fait jour à jour, en scènes très touchantes et très charmantes qui retiennent l'attention, bien que ce soit fini. Le malade est opéré, l'opération réussit, la cure morale a suivi pas à pas la cure physique : la cécité des yeux était moins cruelle que la cécité de l'esprit. Léonard n'ira plus au cercle, pas même au café ; Erneste est heureuse, et l'étourneau chante. Le docteur le couche en joue et le manque : c'est signe qu'il a perdu la fermeté du bras et la sûreté de l'œil. En ce cas, on n'a plus qu'un parti à prendre, on se marie ; le docteur épouse Virginie, la petite cousine ; c'est bien fait.

Après *Amore bendato,* l'auteur fut classé : on le déclara idéaliste et puritain pour l'opposer à un jeune conteur sicilien, nommé G. Verga, qui s'essayait dans le naturalisme. Fut-ce pour protester contre ce classement que notre humoriste fit une excursion dans le demi-monde italien ? On peut le croire, et quelques-uns l'en blâment ; il tâche de se justifier dans une préface qui pourrait servir même chez nous. Il dit en résumé à Caïus, son contradicteur : « J'ai fait cette fois-ci comme les autres : ayant une idée en tête, j'ai voulu la rendre en acceptant les personnages, les scènes et les cou-

leurs qu'elle exigeait. Quant au réalisme, c'est un mot qui ne m'égaie pas; je n'ai d'ailleurs jamais pu le comprendre et ce qui me console, c'est que ceux qui en ont plein la bouche le comprennent aussi peu que moi. Dans mon opinion, un seul art existe, et cet art a les bras aussi larges que la miséricorde de Dieu. Dans l'embrassement de cet art, il y a l'idéalisme, qui, lui aussi, est une forme du vrai, car l'homme est moitié mathématicien, moitié rêveur. Il y a de plus l'école de l'art utile, il y a aussi celle de l'art pour l'art, il y a encore le sentiment, la poésie, la satire, en un mot l'homme entier. En revanche, l'affectation, l'exagération, le parti-pris de trouver tout beau ou tout laid, de chercher toujours le parfait ou de chercher toujours le pire, voilà seulement ce qu'il n'y a pas. » M. Farina parle d'or. Il avait donc une idée en tête : il songeait à prouver que, pour réussir une bonne action, il ne suffit pas de la vouloir, il faut encore être digne de la faire. Maxime un peu dure peut-être, mais nous vivons dans un temps où il est nécessaire de frapper fort. Pour mettre cette morale à la portée de tout le monde, l'auteur a imaginé un roman intitulé : *Cheveux blonds* (*Capelli biondi*). Ces cheveux blonds appartiennent à une jeune fille, nommée Grazietta, qui va les livrer à un perruquier pour payer un médicament à sa mère mourante. Un passant se trouve dans la boutique, juste à point pour empêcher le marché; il achète les cheveux de la jeune fille et les lui laisse, n'en coupant pour lui qu'une mèche qu'il gardera. Grazietta retourne donc, avec sa chevelure intacte, ou à très peu de chose près, au chevet de sa mère. Mais le passant, touché au cœur, veut revoir la pauvre fille; il la cherche longtemps, la retrouve et, séduit par son innocence, il se promet de la protéger chastement, sans lui demander rien. Hélas! le passant est un viveur qui frise la quarantaine et qui a sali sa vie dans les mauvais lieux : il ne mérite pas la bonne action qu'il veut faire. Il y a encore une sœur de Grazietta qui veille et cherche à l'éloigner des tentations; mais cette sœur, indigne aussi de bien agir, est une courtisane : en voyant le viveur chez la jeune fille, que fait-elle pour la sauver? Elle se donne à lui. La pauvre enfant, déjà malade, meurt de phtisie, de chagrin peut-être! Tout cela est navrant : l'idée logique est suivie avec une inflexible rigueur. On sent toutefois que l'auteur ne connaît pas bien le vilain monde où il nous mène : il le décrit par ouï-dire, et on ne lui a pas tout dit. Peut-être ne l'a-t-il regardé qu'en se voilant la face. La courtisane qu'il nous montre ne ressemble au métier qu'elle fait ni par son langage, ni par ses allures, ni même par ses sentimens, car elle en a de très nobles : on dirait que toute cette mauvaise compagnie se gêne un peu devant l'auteur qu'elle ne veut pas scandaliser. La lai-

deur de la pensée hésite à entrer dans l'expression, qui reste décente. On dirait une débauche colletée jusqu'au menton, une orgie de thé ou de mauve. Nous ne nous en plaignons pas, au contraire, nous en félicitons M. Farina, qui ne connaît que les honnêtes gens et ne sait pas bien comment sont faits les autres. On peut l'engager seulement, de peur qu'il ne nous égare et qu'il ne s'égare lui-même, à ne plus nous conduire où il n'est jamais allé.

C'est ce qu'il a fait, du reste. Dans le roman qui suivit, *dalla Spuma del mare*, il y a bien un faux ménage, mais d'une incorrection si vertueuse, qu'on se ferait scrupule d'y rien changer. *Oro nascosto* (*Or caché*), scènes de la vie bourgeoise, reprend la situation de Léonard et d'Erneste : il y a là aussi deux rêveurs très malheureux, faute de s'entendre; ils s'aiment sans le savoir, en se croyant l'un à l'autre antipathiques, et, comme ils ne sont pas mariés, le désespoir peut les mener loin. Frédéric, le jeune premier, qui cherche un trésor caché dans ses terres, finit par découvrir de l'or dans le cœur de la jeune fille qu'il croyait haïr, mais il a laissé passer le temps, et la jeune fille est promise à un autre; alors il veut se suicider, mais il s'y prend mal : il s'asphyxie en plein jour, dans une villa pleine de monde; on le sauve, et il épouse Amélie, « la plus belle fille de l'univers. » Mais ici la fable n'est rien, ce sont les figures et les détails qui intéressent. Le père d'Amélie est un docteur Roch qui, dans sa jeunesse, a été blessé en duel par un nommé Joachim; quelque trente ans après, les deux adversaires se rencontrent à Milan, dans la fameuse galerie. Ils se reconnaissent, et le docteur présente à sa femme le pauvre Joachim, en termes assez bizarres : « Sais-tu? c'est ce monsieur qui m'a coupé le bras.» Mais Roch est bon diable et n'a pas de rancune : il n'en veut qu'à la Providence. « Vous ne sauriez croire, dit-il à Joachim, le plaisir que vous me faites; il me semble que je suis encore en face de vous sur le terrain, avec un bras de plus et la goutte de moins, parce que j'ai aussi la goutte. La Providence, on le sait, est très gaie; quand elle est en humeur de rire, elle se conduit avec nous tout à fait gentiment. N'est-ce pas un tour plein d'aménité que d'ôter les jambes à un brave homme après lui avoir fait couper un bras? C'est sur moi, messieurs, qu'est tombée cette espièglerie providentielle.» Les colères périodiques du docteur contre le Père éternel étaient une théorie, bien plus, une religion. C'est surtout après dîner qu'elles le prenaient; il montrait alors le poing au plafond avec un air féroce. Il sentait le besoin d'accabler de son impuissance un être tout-puissant auquel il ne croyait pas cependant, car il faisait profession d'athéisme et il écrivait *dieu* avec une initiale minuscule, pour être désagréable à ce Père éternel qui n'existe pas. Voilà le

dada du docteur Roch, qui n'en était pas moins galant homme. Il y a aussi dans ce monde un ingénieur qui croit à l'atavisme et cherche parmi ses aïeux des originaux qui lui ressemblent, afin d'excuser ses fredaines. Il les trouve décidément, car on trouve tout ce qu'on veut. — A coup sûr, dit le docteur, parmi ses ascendans en ligne naturelle il y eut quelqu'un qui prit logement dans un hospice d'aliénés et qui a passé, avec armes et bagages, dans ce maniaque. — Il veut rire, sans doute, objecte Joachim. Il ne fait qu'exagérer certaines théories modernes qui ont beaucoup de vrai, mais rien de précis. — Tous les fous, riposte le docteur, ne font qu'exagérer des choses très sensées. » On voit que le bonhomme a du jugement, quand il n'est pas emporté par son dada.

M. Farina excelle surtout dans les scènes de famille. Son avant-dernier livre, *Mio Figlio* (Mon Fils), est un recueil de nouvelles qui se suivent : l'avocat Placide raconte l'histoire de son fils qu'il prend avant la naissance et qu'il conduit jusqu'au mariage, dans une succession de tableaux et de récits très vivans, d'une gaîté saine et d'une franche émotion. C'est de la poésie intime, domestique, celle que rêvait Sainte-Beuve et qu'avaient trouvée les Anglais avant la morale évolutionniste. Tâchons de reproduire, en l'abrégeant, la première de ces nouvelles : elle est intitulée : *Prima che nascesse* (Avant qu'il naquît).

« Nous ne l'attendions plus, nous ne l'avions jamais attendu, pour mieux dire. Nous nous étions mariés uniquement pour nous marier, sans rien voir au-delà, sans imaginer d'autre joie que d'aller bras dessus bras dessous, nous deux, dans la vie. Je dis *nous*, parce qu'Évangéline, elle aussi, m'aimait beaucoup, sans quoi elle n'eût jamais voulu être Mme Placide : c'est mon nom, ne vous déplaise. J'avais de plus et j'ai encore un prénom grotesque, Épaminondas. Elle l'abrège et m'appelle Onde. Quant à mon étude d'avocat, ce n'était encore qu'une bonne intention. Au retour du voyage de noces, nos parens, nos amis, tous ceux qui nous attendaient à la gare nous reçurent avec certains sourires qui m'auraient mis dans l'embarras si je ne m'étais pas préparé à m'en divertir. Mais mon Évangéline, pauvre femme, était sans défense, et plus je riais, plus elle rougissait. C'est ce que voulaient les parens et les amis ; on eût dit qu'il ne manquait plus rien à leur béatitude. — L'auras-tu ? l'aurez-vous ? » — Et ils regardaient ma pauvre femme dans les yeux, la soumettant à un interrogatoire plein d'allusions, puis tournaient leurs regards sur moi en se donnant l'air de complices... Mon beau-père, un petit homme vif et gai, ne faisait que tourner autour de sa fille en lui demandant : « Me l'as-tu apporté ? » — Comme si elle devait l'avoir dans sa malle ! Un professeur d'arithmétique, abusant de sa profes-

sion, faisait devant mon Évangéline un calcul hardi d'où il résultait que, nous étant mariés au mois de juillet, nous l'aurions avant les premières violettes, au mois de mars. — Puis vint la question du sexe. — « Ce sera un garçon, un ingénieur, » annonçait mon beau-père, mais la tante Simplicie, qui s'offrait pour tenir l'enfant sur les fonts baptismaux, voulait que ce fût une fille et insinuait que cette fille aurait toutes les grâces de sa marraine. — « Ni l'un ni l'autre, » disais-je pour les mettre tous d'accord. Je le disais en riant sans me douter de la torture infligée à tous les pères en expectative d'adorer pendant plusieurs mois un enfant sans sexe. Nous nous serions moqués de bon cœur, entre quatre yeux, de ces bonnes gens, sans un scrupule qui nous arrêta. Il nous parut que c'était pour nous un devoir de l'attendre, le pauvre petit être qui devait venir avec les violettes et d'en parler quelquefois comme si nous y croyions, pour ne pas avoir l'air de le repousser. Vinrent les violettes, puis les muguets et les cerises et, à chaque mois qui passait, la mine du beau-père, de la tante Simplicie, des amis, des amies, nous disait, en s'allongeant avec toutes les gradations de la pitié et de la miséricorde, que nous n'étions que deux bons à rien. — Cet enfant, qui ne se décidait pas à naître, troublait notre paix. Je surprenais souvent ma femme penchée sur son ouvrage, mais sans faire un point, les yeux fixés à terre; je m'approchais doucement et je l'embrassais sur le cou; elle, frissonnante, me disait : « Méchant! » parce que je lui avais fait peur, puis levait sur moi un sourire, mais elle avait beau dire et beau faire, je devinais une larme dans ses yeux si bons. Un jour, elle me confessa tout bas qu'elle craignait de ne pas suffire à mon bonheur, qu'elle avait honte et chagrin de ne pas savoir me donner un bébé couleur de rose. Je lui fermai la bouche avec un baiser, je la forçai de faire un tour de valse. Il m'arriva même de la prendre dans mes bras comme un enfant et de la porter dans toutes les chambres du logis (il y en avait quatre et un cabinet pour la bonne). Elle finit par rire, et, comme elle n'était pas de plume, je lui dis en la déposant à terre que le poids d'une femme comme elle me suffisait bien, je la suppliai même en grâce de ne pas me mettre sur les épaules un marmot que je ne connaissais pas. Bien plus, j'osai me moquer de ma progéniture à venir; il ne m'eût point déplu de paraître un père dénaturé, ne fût-ce que pour me montrer à elle ce que j'étais bien réellement, un mari exemplaire.

« Est-ce bien vrai, me dit-elle un jour, que tu ne l'as jamais désiré? — Qui? — Ton fils? — Jamais! » répondis-je solennellement. Elle fit pour rire un geste d'horreur, puis elle reprit : « — Je m'étais mis en tête que tu l'attendais, que tu ne pourrais te passer de lui, que tu l'aimais plus que moi; j'en étais jalouse. — Allons donc!

m'écriai-je ; puisqu'il n'existait pas même en rêve, comment pouvais-je l'aimer? — C'est ce que je pensais aussi : comment fait-il de s'attacher si fort à un nouveau-né futur qui ne veut pas naître, par l'unique raison qu'en naissant il serait son fils? Et pourtant je te regardais à la dérobée, je te voyais pensif, et je me disais à part moi : Il n'est pas tranquille. » Pauvre Évangéline! elle m'aimait bien.

« Elle aimait aussi l'ordre et quelque chose de plus, la symétrie : l'ordre n'est qu'une habitude, la symétrie est un sentiment. Et elle l'obtenait, bien que nous fussions plus pauvres l'un que l'autre. Je lui dis un jour : « Regarde un peu ces six chaises si bien rangées : deux au bout de la table, quatre se faisant vis-à-vis contre les murs. N'ont-elles pas l'air d'avoir une intention et d'obéir à une intelligence muette? Bouges-en une, et l'intelligence s'en ira, les chaises redeviendront simples chaises. Passe encore si elles étaient en bois précieux et recouvertes en damas! Mais ce n'est que du noyer et de la paille! » Évangéline riait parce qu'elle était contente, et je continuai : « Si ce gamin qui devrait être au monde se décidait à arriver, sais-tu la belle prouesse qu'il apprendrait avec le temps? Il apprendrait à bouleverser la symétrie, à la chasser de la maison. — Tu y penses encore? fit-elle avec cette petite moue qui lui va si bien. — Non, non, m'écriai-je, au contraire... » Je l'avoue à ma honte : non-seulement je ne désirais rien, mais il me semblait qu'un fils me causerait plus d'ennui que de plaisir. Que faire d'un héritier quand l'héritage est encore dans les brumes? Les cliens ne venaient pas, nous vivions de lésine et tous les jours nous offensions Dieu dans son dernier commandement qui prescrit de ne rien convoiter. « Les enfans, disais-je en philosophe, viennent tout nus et pleins d'appétit. — Un fils, ajoutait-elle, serait peut-être une belle chose, mais il faudrait ne plus aller au théâtre ni au café. — Quant à cela, répondais-je, il suffirait de ne plus fumer... C'est un sacrifice, mais je le ferais pour mon enfant!.. » J'y pensais chaque fois que j'allumais un cigare et je me trouvais héroïque. Nous avions pris l'habitude de dîner chez le traiteur, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour varier nos plaisirs. « La bonne chose! disait ma femme ingénûment. Je ne m'ennuie pas à faire le marché, je ne me fâche pas parce que la bonne a payé trop cher les primeurs ; je n'ai pas l'angoisse de souffler sur un fourneau qui ne s'allume pas quand j'ai faim ; la nappe est mise à toute heure du jour; l'hiver, on va dans une belle salle où danseraient nos quatre petites chambres, on choisit une petite table à côté d'une fenêtre pour voir la rue et les passans; l'été, on est au frais dans le jardin, et il suffit de frapper son verre avec son couteau pour avoir tout ce qu'on veut, comme

dans le palais des fées. — Pourvu qu'on paie la carte à la fin, » notai-je en riant. Mais Évangéline me prouvait comme deux fois deux font quatre que le dîner du traiteur nous aurait coûté beaucoup plus à la maison. Je ne pouvais que m'incliner devant sa science et la prier avec un sourire de pardonner à un gros ignorant la félicité qu'il ne méritait pas. Nous avions choisi pour modèle de notre bonheur le plus éloigné un couple de petits vieux pleins de bonne humeur et de rides. Ils venaient chaque jour au restaurant; elle ôtait un petit chapeau qui avait l'air d'un entonnoir; il se hâtait de le pendre à la patère par les rubans, puis ils s'asseyaient en montrant leur canitie intacte. Il fallait les voir se consulter à voix basse et longuement avant de se décider à demander le même plat, puis ils le commandaient d'un cœur léger, le voyaient venir en souriant et le mangeaient avec conviction en se félicitant du coin de l'œil, ravis du choix judicieux qu'ils avaient su faire. Quand ils sortaient bras dessus bras dessous, la gaîté s'en allait avec eux. Nous les regardions en silence et l'un de nous disait à l'autre : « Nous aussi nous donnerons un jour ce spectacle : n'ayant ni enfans ni autre embarras, nous viendrons tous les jours chez le traiteur. »

« Enfin nous nous aimions bien et nous étions persuadés tous les deux que le monde commençait et finissait avec nous. Quand nous sortions du cabaret, moi le cure-dents aux lèvres et la poitrine saillante, elle souriante et tranquille, joyeux l'un et l'autre du soleil couchant, de l'orage qui nous chassait au logis, de la neige qui nous couvrait d'hermine, nous devions être charmans à voir. Nous allions où nous voulions, qu'importait notre absence? Pas d'enfans qui pussent rouler sur l'escalier, ou se gourmer en bons frères, ou voler une allumette à la cuisine pour mettre le feu à leurs draps. Nous marchions allégrement, des cris aigus nous font lever la tête. Est-ce un *bambin*, est-ce une chanteuse? C'est un bambin, et il n'est pas à nous. Tendres mères, bénissez le ciel; c'est lui qui vous envoie ces petits anges! — Un peu plus loin, on rencontre un autre mioche qui fait ses premiers pas. Qu'il est bijou! Il titube, trébuche à tout mouvement; il vous vient envie de lui courir après avec un coussin pour le jeter à ses pieds avant qu'il tombe. Mais voici qu'il se plante au milieu de la rue et n'en veut plus bouger; son père, sa mère, sa bonne s'évertuent à lui faire entendre raison, ils n'arrivent à rien. Si l'un d'eux veut le prendre par la main, le petit bonhomme pousse de tels cris qu'il éteint du coup ceux de son compagnon, le bambin du troisième étage. Les passans s'arrêtent : qu'est-il donc arrivé? Rien d'extraordinaire, un phénomène naturel; mais la pauvre mère est devenue toute rouge, le père effaré cherche autour de lui un abîme où s'engloutir, la bonne enlève l'enfant et

file droit, la petite famille presse le pas pour s'en aller, l'attroupement rit un peu et se disperse. Voilà les premières joies qu'un enfant bien élevé donne à son papa et à sa maman. « Et ce n'est rien, dit Évangéline, en comparaison de celles qu'il réserve à leur vieillesse. — Quand il sera, poursuivis-je, à l'université de Pavie et qu'il fera la connaissance d'une certaine Mme Rose, amie des étudians, et des braves gens qui prêtent au 20 pour 100 par mois! — Et quand, pour deux mots lancés trop fort dans un café, il ira sur le terrain avec un compagnon d'école! — Ah! si ce pauvre père pouvait voir dès maintenant tous les chagrins que lui promet ce morveux, il lui donnerait pour sûr du pied au... Non, il prendrait mal son temps, dis-je en y pensant mieux. — Pourquoi prendrait-il mal son temps? » demanda Évangéline. Je ris, elle comprit, et je ris de plus belle, si fort que les passans se retournèrent pour nous regarder. Nous en entendions qui disaient : « Ce sont de nouveaux mariés, ils sont heureux. » Je me retourne à mon tour, je les regarde avec indulgence et il me prend une vive tentation de leur dire : « Oui, mes amis, c'est mon Évangéline; il n'y a pas longtemps qu'elle est ma femme, et nous sommes heureux. »

« Dans notre égoïsme, nous nous étions choisi un compagnon, mais nous l'avions choisi avec jugement : c'était un ami discret qui chantait tous les jours notre épithalame, prenait part à nos joies sans jamais prétendre à plus que nous ne pouvions lui donner. Il s'appelait Merle, sans être positivement un merle; ce n'était pas non plus un étourneau ni un passereau solitaire ; il chantait comme un ténor et sifflait comme un abonné. En tout cas, il vécut et mourut en portant ce nom de Merle qui ne lui appartenait pas et dont il faisait le meilleur usage. Rien ne m'ôtera de l'esprit qu'il se donna volontairement la mort pour se soustraire à un monde plein d'injustice et d'ignorance, vu que la portière, en faisant son autopsie, découvrit que le défunt avait avalé une aiguille à coudre qui lui avait percé le ventricule de part en part. La perte de ce petit être inconnu qui chaque matin nous saluait à gorge déployée, nous becquetait amoureusement les doigts et ne nous avait jamais causé le moindre déplaisir, me fit de la peine. Pendant assez longtemps, je ne pus voir une cage vide sans songer au compagnon de notre nid stérile et heureux. Il est vrai que, voyant mon Évangéline attendrie, je tâchai de la consoler en lui représentant que, grâce à la transmigration des âmes, son merle devait être pour l'heure un petit chien et peut-être, avec le temps, mériter de devenir un petit homme, fils de Mme Évangéline, femme de l'avocat Placide. L'idée était baroque, mais produisit son effet, celui de nous mettre en bonne humeur. « Pense un peu, me dit-elle une fois, si, au lieu de perdre un merle, nous

avions perdu un fils! » J'y pensais, et je me rappelais dix mères désespérées, un père poussé à la folie, un autre au suicide par un malheur pareil, et je concluais avec le plus grand sérieux que, pour ne pas voir mourir un fils, la seule précaution conseillée par l'expérience était de ne pas le voir naître. Et je me frottais les mains, et je riais, et j'étais content, et je sentais que je rendais contente aussi la compagne de ma vie en ne mettant entre nous et notre bonheur qu'un désir vif, un désir modeste : le premier client. — O le premier client!.. Je l'attendais du matin au soir, je compulsais mon code pour être prêt à tout événement, je pliais mes papiers en dossier, je plaidais en rêve; je voyais le patient, à chaque mot du métier, ouvrir des yeux comme des fenêtres, et je le traînais de tribunal en tribunal, et j'accumulais devant lui, pour alléger sa bourse, des liasses de papier timbré. Un incident me tira tout à coup de ce somnambulisme extatique.

« Mme Évangéline souffrait : depuis une semaine, elle ne mangeait presque plus et se plaignait d'un certain malaise. « Ce ne sera rien, » disait-elle, et je répétais pour la consoler : « Ce ne sera rien. » Mais un matin, elle s'éveilla tout à fait malade. « O Dieu! pensai-je, si elle allait *me* mourir! » et je descendis pour appeler un médecin célèbre qui roulait carrosse et gagnait en un jour tout mon revenu d'un mois. Pendant qu'il montait, je pensais qu'il faudrait le payer; mais bah! pour le moment, il s'agissait de sauver mon Évangéline. Avant d'entrer, je fus tenté de dire à cette illustration : « Par charité, sauvez-moi mon Évangéline! » Ce qui me retint, ce fut une certaine dignité virile que je voulais garder, même dans le malheur. Le médecin examina ma femme, lui fit certaines questions auxquelles elle répondit en balbutiant; enfin, il se mit à rire et déclara que ce n'était rien. « Il n'y a pas de danger? demandai-je d'une voix tremblante. — Non, monsieur, au moins pour le moment. » Et le docteur me tira dans un coin pour me dire avec un certain air malicieux : « C'est à vous de donner la nouvelle à madame... — Serait-il possible? — Effectivement. » Au lieu de reconduire le médecin jusque sur le palier, comme c'était mon intention, je crois bien que je le jetai à la porte; après quoi, sans même la fermer, je courus au chevet de ma malade : « Sais-tu comment s'appelle ta maladie? Le sais-tu? Veux-tu le savoir? — Comment? dis-le-moi. — Elle s'appelle Auguste. » Évangéline me jeta ses deux bras autour du cou et me couvrit de baisers en me disant entre ses larmes : « Je comprends pourquoi je me sentais t'aimer davantage. C'est que nous étions deux à t'aimer. »

Est-il encore en France beaucoup de cœurs assez frais pour goû-

ter de pareilles choses? Nous l'espérons et, pour leur faire plaisir, nous allons encore résumer, réduire à leur usage, en le décharnant le moins possible, le dernier livre de M. Farina : *il Signor Io* (*Monsieur Moi*). C'est M. Moi qui parle :

« Il était si grand que, pour entrer par la grande arcade, dans la galerie Victor-Emmanuel, il fut obligé de se plier en deux et d'appuyer ses grosses mains sur ses genoux formidables; il ne put se redresser que sous la coupole, mais, ayant mal pris ses mesures, il donna du front contre les vitres, qui volèrent en éclats. Puis il sortit par une arcade latérale et, arrivé sur la place Cavour, sans prendre garde à la foule qui le suivait, il jeta un regard énorme sur les toits de Milan, puis se pencha sur le groupe de jeunes acacias plantés par le conseil municipal pour ombrager les générations à venir, en prit un délicatement et le mit à sa boutonnière. — Qui était celui-là? Le personnage de mon rêve, et mon rêve était une allégorie. Vous reconnaissez ce sentiment qui marche seul dans sa grandeur démesurée, ne regarde personne en face et ne s'inquiète pas des arbres plantés pour nos petits-fils : c'est l'égoïsme. Égoïste, moi, je ne le suis pas. J'ai peut-être beaucoup de défauts que je ne connais pas, mais, ne pouvant souffrir une grande partie de mes semblables, je sens que je me haïrais moi-même si j'étais égoïste comme eux, et il y aurait contradiction dans les termes. Je me suis étudié et je me veux du bien, je l'avoue ingénument; dites seulement que je suis un peu vaniteux, mais égoïste? Fi donc! A d'autres!

« A la veille de prendre une grande détermination, je me place en face de moi-même et je sonde encore une fois mon cœur, où j'espère ne trouver aucun remords. Avant tout, qui suis-je? Marc-Antoine Abate, professeur de philosophie en deux lycées privés; j'ai dix lustres accomplis, je suis veuf depuis quinze ans, et j'ai, je ne sais où, une fille ingrate. Laissons ma fille; je ne suis pas encore arrivé à n'y plus penser, mais je ne me reproche rien, on le verra plus tard. Séraphine, — je l'avais comblée de bienfaits et je lui avais donné même un beau nom : peine perdue! — Séraphine a trahi toutes mes espérances; elle est partie et je suis seul. Mais qu'on ne s'apitoie pas sur moi : ce n'est pas pour rien qu'un homme a enseigné pendant vingt-sept ans la philosophie. La science n'est pas de nature humaine et ne me refuse jamais les consolations qu'elle me doit. Quand je dis : « seul, » je ne comprends pas la grosse Anne-Marie, qui fait mon ménage; elle le fait depuis vingt ans, mais à la diable; me voyant taciturne, elle me croit affligé, et son égoïsme lui conseille de ne pas tenir compagnie à ma tristesse. Autrefois, elle faisait aussi le marché, puis s'oubliait dans la cuisine

à bavarder avec ma fille et probablement aussi à recueillir les reliefs de table; je fais chaque jour cette amère réflexion quand je vois entrer la vieille un peu embarrassée, les yeux en l'air et les mains dans ses poches et qu'elle me dit : « J'ai fini, commandez-vous quelque chose? Puis-je m'en aller? » Je ne commande rien et Anne-Marie s'en va, sortant de sa poche une main, puis l'autre; en traversant la cour, elle gambade allègrement, parfois même elle se sauve au galop.

« Mes habitudes d'aujourd'hui sont celles d'il y a trente ans; je m'habille au petit jour, ayant remarqué qu'avec le temps les gens matineux arrivent toujours à voir leur lit fait par ceux qui se lèvent tard. J'ouvre ma fenêtre, et comme, à cette irruption du jour dans la chambre, ma pauvre femme, hélas! ne se frotte plus les yeux, un peu ensommeillée, un peu gémissante, mais heureuse au fond, j'allume de mes propres mains la cafetière à esprit-de-vin, qui est toujours restée sur la table de nuit entre les deux lits... Le café bu, j'abandonne le marc à la vieille Anne-Marie, qui le jette par la fenêtre, à ce qu'elle dit; je sais bien qu'elle l'utilise pour sa propre consommation, mais je me laisse tromper de bonne grâce, n'ignorant pas combien la reconnaissance est une lourde charge au cœur de l'homme civilisé.

« Pendant qu'Anne-Marie fait son service, je vais me promener et je rencontre un de mes vieux amis, philosophe d'instinct et mendiant de profession. « Bonjour! » me dit-il. Je lui réponds : « Bonjour! » et je passe mon chemin; mais quelquefois je m'arrête à causer avec lui. Je ne lui ai jamais donné un sou et je ne lui donnerai jamais un liard, non par avarice, mais par principe. Il le sait et ne m'en veut pas. Quelquefois je m'assieds sur un banc, il s'adosse à un marronnier et je l'interroge : « Avez-vous beaucoup gagné aujourd'hui? — Hélas! les temps sont durs et les hommes ne croient plus à l'enfer. — Mais les femmes? — Les femmes, répond-il avec un petit rire malin, font quelque chose pour sauver leur âme. — Mais la charité, mais le cœur?.. » Il m'explique alors sa théorie, fruit mûr de trente années de pratique. La charité, selon lui, n'est qu'une secrète terreur de la misère : « Supprimez, me dit-il, la superstition, et tout le monde fera comme vous, ne me donnera plus un liard. — C'est un pénible métier que le vôtre, lui dis-je un jour. — Il l'était au commencement, maintenant il ne l'est plus. » Quand, jeune encore et sans expérience, il courait partout comme un possédé, boitant peut-être plus que ce n'était nécessaire; quand il se collait à un mur et perdait le souffle à crier aux passans sa détresse, alors, oui, le métier était dur. Mais, petit à petit, il avait appris à boiter avec méthode; il jugeait sa clientèle au visage et à l'allure;

maintenant il ne se trompait presque plus. Tandis que nous causions, bien des gens de toute sorte défilèrent devant nous, il n'y prit point garde; mais, tout à coup, le voilà qui tronque l'entretien et me plante là pour traverser une allée et faire sa quête; à son retour, il me dit, toujours avec son rire malin : « Il m'a donné deux sous; il avait l'air heureux, ce jeune homme. Ce doit être un amoureux; les amoureux sont de bons cliens, je ne sais pourquoi. »

« Je le sais bien, moi. L'amour est un moment égoïstique. Les amoureux sont les gens les plus égoïstes qui soient au monde, mais ils font l'aumône par irréflexion, ou encore parce qu'ils sentent en eux-mêmes une fausse grandeur, un étourdissement qui les pousse à des générosités fastueuses; le moins qu'ils puissent faire pour se prendre au sérieux, c'est de donner deux sous à un mendiant. Plaignons ce pauvre genre humain, à la fois enfant et décrépit! Mais je reviens à moi-même. Après la promenade, je m'en vais, sans hâte, à l'école, où j'arrive attendu, mais non désiré, par une vingtaine de garçons point affamés de ma science. C'est donc entendu entre nous que l'être crée l'existence (théorie de Gioberti). Combattue par ce mensonge énorme, notre amitié n'est pas bien cordiale et ne durera pas longtemps. A peine en chaire, je lis sur le visage de mes écoliers, sans en excepter un seul, une grande espérance déçue, l'espoir d'un coup de froid ou d'une grosse fièvre, ou d'un accident quelconque qui m'eût cloué au lit, au moins pour une leçon. L'heure se passe; j'interroge quelquefois les plus attentifs pour m'assurer qu'ils n'ont rien compris, sur quoi nous nous séparons avec plaisir. Je m'en vais, emportant avec moi mon secret contraire au programme d'enseignement; ils me regardent la bouche ouverte, étonnés de la conformation de mon crâne, où a pu se loger une philosophie si ténébreuse. Je pense à part moi : « Si un jour seulement j'annonçais du haut de la chaire que c'est l'existence qui a créé l'être pour son avantage particulier, quel sens dessus dessous et quelle lumière! Je crois que la froideur de mes élèves cesserait par enchantement et que ma doctrine se ferait jour jusque dans les crânes les plus rebelles. Mais le programme ne le veut pas. »

« Entre ma leçon du matin et celle de l'après-midi, je déjeune à la brasserie Trenk; j'ai expérimenté que la bière allemande est comme la philosophie allemande : il faut l'avaler non à petites gorgées, mais à grandes ondes et les yeux fermés. Je dîne avec de jeunes officiers qui supportent leur commensal silencieux; à leur âge, on a tant de bonheur et si peu de réflexion qu'on oublie d'être égoïste. Au dessert arrive régulièrement le professeur Jérôme, mon collègue et ami, le plus médisant des hommes; il m'emmène à la campagne et me dit en sortant : « As-tu un cigare? — Je n'en ai qu'un. — Il

faudra que j'en achète. » Cela se répète tous les jours; il sait bien cependant que je me suis imposé pour règle de n'acheter qu'un cigare avant dîner. Quand le professeur Jérôme a de quoi fumer, il commence à mordre, son cigare d'abord, puis le prochain : ses collègues en premier lieu, puis les auteurs, puis le public. — Le public? Quel public? En Italie, il n'y a pas de public. Quand il m'ennuie trop, j'écoute les grillons et ma journée est finie.

« Mes tribulations datent du jour où mourut Faustine : c'était ma femme depuis quatorze ans. Elle était descendue jusqu'au fond de mon cœur, m'appréciait dignement, compatissait à mes faiblesses. Entre elle et moi, la parole était devenue presque inutile : elle accourait à mon regard, comprenant ce que je voulais. Elle était arrivée à se lever souvent avant moi, et sans ouvrir les volets, s'habillait à tâtons, marchait sur la pointe des pieds pour ne pas troubler un repos dont je devais avoir tant besoin, disait-elle. Je ne la contrariais point, parce qu'il est doux de s'abandonner sans résistance aux attentions des gens, et quand ces gens sont faibles et délicats, ce n'est pas doux seulement, c'est méritoire. La nature caressante de Faustine était constante, la mienne aussi. C'était le bon temps. Dans les derniers mois qu'elle fut au monde, elle était d'humeur triste et se cachait souvent pour pleurer à l'aise; en ma présence, toutefois, elle souriait toujours, quelquefois même elle riait. Un matin, elle me fit venir à son chevet pour m'annoncer qu'elle ne se lèverait pas ce jour-là, ni jamais plus; elle m'en demandait pardon, comme si c'était sa faute.

« Comment feras-tu? dit-elle. — Comment je ferai? répondis-je; voici comment je ferai. » Et j'allumai la cafetière. « Bravo! » me dit-elle mélancoliquement. Et je lui recommandai de ne pas se mettre en peine, de penser seulement à guérir vite pour me tirer d'embarras. « Comme tu es bon! » murmura-t-elle. Elle le dit positivement. La nuit, ces quatre mots sonnent encore dans l'air enfermé de ma chambre. Je les entends avec plaisir parce qu'ils ne mentent pas; bien que les hommes et la destinée aient tout fait pour me gâter, je suis bon. Faustine mourut en me recommandant de ne pas me laisser abattre par le chagrin, de ne point tomber malade, de vivre pour le bonheur de ma petite fille, qui avait alors douze ans. Les dernières volontés de ma pauvre femme me furent sacrées; je fis tout ce qu'elle avait désiré; je résistai au chagrin, je ne tombai pas malade et je vécus. Ma nouvelle vie commença quasi-monastique : voilà quinze ans que je la supporte bravement. Séraphine était un grave embarras pour un homme seul; il fallait la mettre en pension, et j'obtins pour elle une demi-bourse dans une école de mon pays, à Bergame. Elle partit en pleurant. « Pense à ta

mère, lui dis-je, elle ne pleurait jamais, elle traversa la vie avec un sourire; souris comme elle à ton père abandonné. » Séraphine, à ces mots, pleura de plus belle. Je fus forcé de la laisser dans les bras de la directrice pour ne pas manquer le train de midi; je comptais lui écrire de Milan, mais elle me prévint, et quatre jours après je trouvai à l'école une lettre de sa main, quatre pages baignées de larmes. Cette lettre, qui m'arrivait en retard de trois jours parce qu'elle était adressée à M. Abbate (l'abbé), professeur Marc-Antoine, me donna fort à penser : j'y notai une précoce abondance de phrases et de romantisme. Ma fille, si timide, si réservée, si respectueuse, trouvait dans l'absence un répertoire tout nouveau pour elle de tendresses littéraires adressées à son auteur. Elle aussi, comme sa pauvre mère, me disait : « Tu es bon, tu as l'âme généreuse » et autres choses semblables. Le cas me parut grave, et je lui écrivis de prendre garde à ses lectures, d'éviter la rhétorique et le pathos. La manie épistolaire de ma fille était telle qu'il devint nécessaire de l'enrayer, ne fût-ce que pour économiser les timbres-poste. Je retardai mes réponses et j'attendis les congés de Pâques pour lui parler cœur à cœur. Je lui avais promis étourdiment d'aller la chercher à son pensionnat; après mûre réflexion, je m'avisai que je ne pouvais la recevoir chez moi sans me déranger beaucoup, je ne voulais pourtant pas lui dire non tout net, ce qui eût paru dur à cette petite tête pleine de phrases; il m'eût plu seulement qu'elle-même, quoique enfant encore, comprît quel embarras elle devait apporter dans ma maison. Elle n'y comprit rien, et, dans son égoïsme de petite fille, elle voulut à tout prix que je quittasse mes occupations pour penser à faire une valise et que j'allasse jusqu'à la gare, jusqu'à Bergame, pour la chercher. En me voyant, elle battit des mains et me sauta au cou comme me l'avait promis sa littérature, puis elle se calma d'une façon tout à fait inattendue : à la maison, tout le long des vacances, elle réussit à me tromper entièrement; on eût dit la personne la plus raisonnable de la création. Je craignais qu'elle ne s'ennuyât près de moi, car je ne m'étais jamais exercé à divertir les petites filles; quant à ma bibliothèque, il n'y avait qu'un livre pour elle, *les Fiancés* de Manzoni. Elle se mit à le relire par désespoir, mais dès qu'arrivait Anne-Marie, Manzoni était oublié sur un meuble, et Séraphine, avec des sauts de joie, courait faire les lits. Mon cœur de père en fut touché; je ne cachai pas mon approbation à la petite.

« Vois-tu, lui dis-je, la lecture est une bonne chose, mais il faut faire son choix et savoir lire, sans quoi tous les livres sont dangereux. A côté des facultés intellectuelles, les jeunes filles doivent... de bonne heure... cultiver... le développement de ces autres facul-

tés... qui... (avec ce *qui* la phrase n'allait pas; je repris :) de ces facultés au moyen desquelles... (mais la phrase n'allait pas encore.) — Au moyen desquelles on fait les lits, » dit Séraphine. Et elle dit bien. Sur quoi elle s'écria avec un retour de lyrisme épistolaire : « Père, il faut que je reste avec toi pour soigner la maison. Au lieu d'aller dîner chez le traiteur, nous dînerons ici ensemble; Anne-Marie fera la cuisine et je l'aiderai. Je sais déjà cuire les œufs, j'apprendrai le reste. » Je la baisai au front pour la remercier; elle répéta : « Veux-tu? — C'est encore trop tôt; tu n'as que douze ans... — Et demi. — Tu dois achever au moins ton instruction primaire, mais je te promets que, plus tard, quand tu seras grande, je ne te refuserai pas ce bonheur; tu prendras la place de ta maman. » Je ne sais où diantre j'avais pris l'idée d'exhumer les morts. Voilà Séraphine en pleurs comme une fontaine.

« Quand ma fille fut partie et que je me retrouvai seul au logis, il me parut que cette épreuve difficile de la paternité m'avait réussi mieux que je n'eusse pu m'y attendre et que l'idée de Séraphine avait du bon. J'y pensai sérieusement : il était certain que je dépensais trop, que mon logement était trop grand pour moi seul, que le prix du pensionnat, malgré la demi-bourse, mangeait entièrement l'un des traitemens de professeur de philosophie, que, pour manger l'autre à moi tout seul, il n'eût pas fallu un grand appétit et que, si je dînais à ma faim, c'était grâce au petit revenu qu'avait bien voulu me léguer ma femme. Certes ma fille devait ressembler à sa mère : elle serait vigilante, affectueuse, attentive à mes désirs, habile à les deviner. On dépenserait moins et on vivrait mieux, elle et moi, surtout elle. Ce beau rêve ne me sortait pas de l'esprit. La tentation fut longue parce qu'il fallait regarder la chose de tous les côtés et attendre à tout le moins la fin de l'année scolaire pour donner cette vive joie à mon enfant. Enfin je pris mon parti; ce fut un jour où, au moment d'allumer le feu de ma cafetière, je m'aperçus que l'esprit-de-vin manquait et qu'il n'y en avait plus même à la cuisine. Je me promis d'éprouver encore aux prochains congés les vertus de ma Séraphine et si tout allait bien... Cette enfant était née avec les clés de la dépense et du buffet dans sa poche! A treize ans, elle paraissait avoir passé la quinzaine et ne pouvait voir un grain de poussière sur un meuble sans le sentir sur son dos. Elle était toujours les yeux en l'air comme si elle épiait l'ennemi. Cette guerre à la poussière me semblait excessive. « Prends garde, lui dis-je un matin, tôt ou tard la poussière se venge. » Mais elle ne comprit pas la profondeur de cette pensée; du reste, elle tenait mes comptes avec une parfaite exactitude et savait par cœur ce que nous dépensions. Mais si je lui demandais qui était Sésostris ou Démé-

trius Poliorcète, elle devenait toute rouge et, après un effort désespéré pour me répondre, elle avouait qu'elle n'en savait rien. « Elle ne sait rien, absolument rien ! » pensai-je avec désespoir. Absolument rien si ce n'est les quatre règles, le système décimal et les fractions. Que faire? En lui mettant en main de bons livres, en lui imposant des conditions claires et strictes, peut-être était-il encore possible de combiner mes désirs avec mes devoirs paternels et de la rendre heureuse? qui sait? Je la regardais et je ne lui disais rien. Ainsi regardée, Séraphine s'évadait, craignant quelque nouveau piège historique ou géographique. Resté seul, je pensais aux choses que les jeunes personnes doivent savoir et je trouvais que, tous comptes faits, il n'y en a guère; il y en a beaucoup plus qu'elles doivent ignorer. Quelqu'un me dit un jour : « Les filles en savent toujours trop pour un mari avisé. » Je répétai à part moi, avec une petite variante : « Les filles en savent toujours assez pour un père indulgent. » J'annonçai donc ma résolution à Séraphine; elle était montée sur une chaise pour nettoyer le cadre d'un tableau et tomba dans mes bras en me serrant si fort que j'eus peine à me dégager de son étreinte. « Seulement, lui dis-je, tu apprendras l'histoire, la géographie, le français... » Elle promit tout. « Et mets-toi bien dans l'esprit, ajoutai-je, que, si je fais ce sacrifice, je le fais pour ta mère, à qui j'ai promis de te rendre heureuse; tu prendras sa place à la maison. Le promets-tu? » Elle fondit en larmes. « Tu dois aussi me promettre que tu ne pleureras plus si fréquemment; ton père travaille à ton bonheur et tu le récompenserais mal de ses peines en lui montrant des larmes quand il rentre le soir chez lui. » Alors elle essuya ses yeux et se mit à rire.

« Là-dessus coururent dix années de paix et de joie. Ma fille grandissait, devenait jolie, ressemblait à sa mère; je pensais avoir retrouvé ce temps de ma vie où, nouveau professeur et nouveau marié, j'étais également content de ma femme et de ma chaire. Plus tard, ma femme était devenue sombre, malade, ma philosophie aussi; plus tard enfin, ce fut le tour de ma fille. L'accident lui arriva tout à coup, un beau soir de mai, pendant qu'elle traversait à côté de moi la galerie Victor-Emmanuel. Elle reçut alors quelque chose comme un coup de soleil à l'ombre. Quand elle m'avoua la chose en pleurant, je n'en pus croire mes oreilles et je la priai de répéter son aveu; elle pleura plus fort et se sauva dans sa chambre. Je restai là les bras croisés à regarder sur le carreau mon hochet brisé. Séraphine avait donc le cœur pris à dix-neuf ans à peine! Elle songeait déjà, la malheureuse, à quitter son père, et pour qui? Pour un petit jeune homme qu'elle ne connaissait pas : moustache en pointe, lorgnon sur l'œil, brun, court et gras, — peut-être un ténor ou un baryton

sans ouvrage domicilié dans la galerie Victor-Emmanuel. Ce monsieur avait vu ma fille et ma fille l'avait vu, et je n'y avais vu goutte. Il nous avait suivis jusqu'à notre porte et se promenait depuis lors sous nos fenêtres; je ne pouvais sortir sans l'avoir dans mes jambes; un jour même il eut l'audace de me sourire et de me saluer. J'espérai d'abord que ma fille entendrait raison : chimère! Elle époussetait toujours avec acharnement, mais se mit à chanter des romances, moi qui n'en ai jamais chanté! Et elle pleurait plus que d'habitude. Je craignais que l'intrigant n'eût écrit et qu'elle n'eût répondu, je la savais fort épistolière. Ayant donc confessé la vieille Anne-Marie, j'appris qu'un petit commissionnaire, toujours le même, était venu deux ou trois fois. J'entrai chez ma fille.

« Elle était debout devant son lit, les yeux enflés et rougis; on voyait encore sur le coussin l'empreinte de son visage et la trace de ses larmes. « Ne suis-je pas ton père? lui dis-je sans me fâcher. Est-ce que je ne vis pas pour ton bonheur? N'as-tu pas promis de me regarder comme ton meilleur ami? — O père! mon père! » s'écria-t-elle en tendant les bras vers moi sans bouger. Je vis dans l'œil de Séraphine une espérance déraisonnable. Les espérances déraisonnables, tout comme les autres, brillent dans l'œil. Je repris aussitôt : « Est-il bien possible que ma fille se soit oubliée au point de recevoir les lettres d'un jeune homme et d'y répondre? » Elle baissa la tête, elle ne niait rien. « Sais-tu au moins qui est cet étranger que tu as ramassé dans la rue pour le mettre entre ton père et toi? Sais-tu que c'est un comédien, pis encore, un chanteur, un ténor léger peut-être, qui, hier encore, faisait le perruquier ou le boucher et paradera demain sur un théâtre de province? » Séraphine secouait la tête, mais ne répondait pas : « Où sont les lettres qu'il t'a écrites? » Je n'espérais pas qu'elle me remît ces papiers : elle le fit pourtant en les tirant de son corsage; cet acte romantique, mais loyal, me coupa la parole, et, détournant la tête pour ne pas voir le regard suppliant de la pleureuse, je sortis tranquillement comme j'étais entré.

« J'allai m'enfermer dans ma chambre. Il y avait trois lettres : dans la première, Iginio Curti se demandait à lui-même s'il avait eu le bonheur d'être aperçu par ma fille ; dans la troisième, il demandait à elle si elle se laisserait épouser. Elle n'avait répondu par écrit qu'à cette dernière; je compris qu'aux deux autres elle n'avait tâché de répondre que par la langueur des yeux, quand elle se promenait avec moi dans la galerie et que je buvais ingénûment la bière de Vienne au café Gnocchi; c'est précisément alors qu'elle trahissait la confiance de son père. Il résultait aussi de ces lettres qu'Iginio Curti n'était ni ténor, ni baryton, mais basse-taille et qu'il jouait les

bouffes. De bonne famille, à ce qu'il disait, fils d'avocat, il n'était monté sur les planches que par amour de l'art; sans être riche, il possédait quelque bien, qu'il mettait aux pieds de ma fille; il y mettait surtout les choses futures; il disait : « Mon avenir. » Il avait déjà chanté à Vigevano et à Lecco, avec un succès étourdissant (il était forcé de l'avouer, surmontant sa modestie); les engagemens ne lui manquaient pas; il devait « faire » *le Barbier de Séville* et *les Faux monnayeurs* à Taganrog, au printemps. C'est là qu'une fois marié, il comptait passer la lune de miel. J'interdis à ma fille de recevoir d'autres lettres. Que font-elles toutes, quand elles ne veulent dire ni oui ni non? Elles pleurent. Ainsi fit Séraphine et je m'y fiai, parce que ces larmes me semblaient versées par le repentir. Deux jours après, Iginio Curti m'écrivit à moi-même. Il était pressé, parce qu'il devait aller à Taganrog. Il ne demandait pas si ma fille avait une dot, se déclarant plein de confiance dans sa voix qui devait nourrir le bouffe, la femme du bouffe et les futurs enfans du bouffe. Il paraissait sûr de son fait et faisait la chose la plus sérieuse du monde en style vif et gai. Ma réponse fut courte, mais prompte.

« Séraphine, · je au bouffe, n'a que dix-neuf ans et ne pense pas encore au n 'age; elle sait que son pauvre père n'a qu'elle au monde et elle voudra jamais le quitter pour suivre son mari dans des pays l tins, par exemple à Taganrog. Ma fille, continuai-je, prendra u mari quand le temps sera venu, elle le prendra à son goût, avec le consentement de son père, et le choisira parmi ceux qui ne voyagent pas. Avec mille regrets, etc. »

« Je n'avais rien touché à ma fille de cette correspondance, voulant nous épargner des larmes, à elle et à moi, et je me flattai d'en avoir fini avec le bouffe. Complète erreur. Ce bas comique revint à la charge avec quatre pages bien serrées, où il se permettait de me dire que « peut-être je me trompais sur les dispositions de Séraphine, mais que certainement les pères doivent se résigner un jour ou l'autre à sacrifier leurs propres affections et leurs propres commodités. » Il concluait par une sentence : « L'excès de zèle à préparer à sa façon le bonheur d'une fille, c'est quelquefois de l'égoïsme ou du moins c'en a l'air. » Je crus tenir sous ma main la destruction du bas comique. « Lis, dis-je à ma fille, et apprends quel était l'homme que tu osais me préférer. » Elle lut et pleura; après avoir lu, elle pleura encore. — « Est-ce vrai, ce qu'il dit, que tu irais à Taganrog? » — Pas de réponse. — « Est-ce vrai que tu quitterais ton vieux père pour suivre un inconnu aux antipodes? — Pas de réponse encore. — « Je savais bien, repris-je, que ce n'était pas vrai. » Sur quoi je sortis en déclarant que je ne voulais plus entendre parler de cette histoire. On n'en parla plus, mais je vis

bien que ce n'était pas fini. La veille de son départ, le bouffe, à qui je n'avais rien répondu, se permit de m'envoyer sa carte. Un bon mois après, je reçus une gazette théâtrale, m'annonçant le succès d'Iginio Curti à Taganrog, où il triomphait, surtout sous le chapeau de don Basile. Ma fille ne fut point informée du fait, et parfaitement tranquille, elle époussetait avec sa verve ordinaire; seulement elle chantait des airs bouffes et précisément ceux du *Barbier : Ma se mi toccano dov'è mio debole.* Quand une autre gazette vint m'annoncer qu'Iginio Curti s'était couvert de gloire dans le rôle de Crispin, je notai que, depuis une semaine, Séraphine fredonnait du matin au soir : *Se trovasti una comare, io trovar saprei un compare.* Sauf ces indices, qui au fond ne prouvaient aucune faute, je ne sus rien découvrir. Ma maison était bien tenue; je craignais seulement le retour du cabotin chargé de lauriers exotiques, et pour le prévenir, j'eus l'idée de trouver à ma fille un mari de mon choix, qui ne lui déplût pas, bien entendu, parce que je ne voulais pas sacrifier mon sang; un mari qui n'eût point à voyager et qui fût de la maison, j'entends un professeur de lycée.

« Il y avait justement le président des instituts où je donnais des leçons; un homme bien conservé, plus valide assurément que tant de jouvenceaux sans cervelle; il pensait depuis quelque temps au mariage, et, comme il enseigne aussi les mathématiques, il m'avait parlé un jour, avec un petit rire étrange, d'une x inconnue qui marche à côté de nous toute sa vie et nous prend un beau jour inopinément. L'allusion était évidente, mais comme il était mon supérieur, je devais lui abréger le chemin. Le président Martini, diantre! Un parti superbe : il avait peut-être quarante ans, peut-être quarante-cinq ans, mais pas davantage, gagnait avec ses emplois cinq mille francs, tout ronds, était chevalier des deux saints, chevalier de la couronne d'Italie, membre de trois ou quatre académies scientifiques : bel homme au demeurant, de haute taille, robuste, un peu chauve, mais plein de dignité. Ah! si ma fille avait eu pour trois sous de jugement! Mais elle se mit à pleurer et me dit qu'elle ne pensait pas au mariage. — « J'y pense, moi, déclarai-je péremptoirement; je ne suis pas éternel et je ne peux te laisser seule au monde. » — Savez-vous ce qu'elle me répondit? Que le président Martini non plus n'était pas éternel, en quoi elle n'avait pas tort. Poussée au coin du mur, elle finit par m'avouer qu'elle avait juré d'être au bouffe ou de rester fille. — « Tu resteras fille! » m'écriai-je. Elle baissa la tête et je tournai le dos pour ne pas la voir pleurer.

« En ce temps-là, le bruit courut que le choléra sévissait en Russie. — « Diable! pensai-je; les théâtres vont se fermer et le bouffe va revenir. » Mais la nouvelle avait aussi son bon côté. Puisque le

choléra faisait chaque jour à Taganrog une centaine de victimes, et que je ne portais aucune affection spéciale au nommé Curti, je pouvais fort bien, sans souhaiter le mal du prochain, faire des vœux pour que le nommé Curti prît la place d'un homme sérieux, d'un chef de famille ayant à soutenir plusieurs enfans, voire un vieux père octogénaire. Mais le choléra est une épidémie sans jugement; il dépeupla Taganrog, y fit fermer les théâtres, envoya dans l'autre monde quantité d'hommes ayant père, femme et enfans, et laissa intact Iginio Curti, qui, quinze jours après, dans un café de Milan, tout en frisant sa moustache, racontait ses triomphes à Taganrog et ceux du morbus asiatique en style de chanteur et de survivant. Je reçus bientôt une nouvelle lettre. Mon persécuteur me pressait de donner mon consentement au mariage, parce qu'il allait partir pour les îles Açores, où il était engagé pour six mois. « Réponse immédiate. » Je pliai la lettre en quatre et je la mis avec les autres dans un coffret. Que fit alors Iginio Curti? Il osa se présenter chez moi, sans dire son nom à la porte. A première vue, je sentis que la philosophie m'abandonnait et que j'étais sur le point de commettre une grosse sottise. Il la prévint, en portant ses deux mains devant lui. « Je vous prie, dit-il, de ne point vous mettre en colère; » et comme je ne répondais rien, il ajouta: « Veuillez me laisser parler, après quoi je m'en irai de moi-même. » Là-dessus il chercha une chaise, ce qui me parut exorbitant; par bonheur, toutes les chaises de mon cabinet étaient couvertes de livres et il fut forcé de parler debout. Il m'exposa que son intention n'était pas de vagabonder toute sa vie, qu'il n'avait pas sauté, comme tant d'autres, du parterre sur la scène, qu'il avait fait de bonnes études au conservatoire de Milan, et que, s'il eût voulu donner des leçons de chant à l'étranger, il aurait gagné plus d'argent qu'au théâtre. » Cela dit, sans attendre ma réponse, il s'en alla tranquillement. Aussitôt un frisson me prit: s'il allait rencontrer ma fille dans l'antichambre! Je le suivis donc à pas graves; j'arrivai juste à temps pour voir la malheureuse qui se sauvait. Je ne dis qu'un mot, mais sévèrement: « Séraphine! » Iginio Curti, qui se dirigeait vers la porte, s'arrêta court. — « J'appelle ma fille, » lui dis-je simplement, et il s'en alla.

« Séraphine s'était réfugiée à la cuisine et jetée à plat ventre sur la caisse à bois comme pour l'embrasser. Je m'appuyai au fourneau et je lui demandai solennellement: « Qu'as-tu dit tout à l'heure à cet homme? » Et comme elle ne me répondait que par sanglots, je repris avec une lenteur calculée: « Qu'as-tu dit tout à l'heure à cet homme? » Elle souleva son visage en larmes et chuchota d'une voix éteinte: « Je lui ai juré de l'aimer toujours. » Cette obstination

aurait mis en colère un saint. — « Et je jure, moi, repris-je, toujours solennellement, que si tu épouses cet homme contre mon gré, tu cesseras à jamais d'être ma fille! — Ne le jure pas, ne le jure pas! » murmurait-elle. Je fis un mouvement pour sortir; elle se traîna derrière moi jusqu'à la porte : « Père, ne le jure pas!.. »

« J'ai souvent pensé à ce mélange insensé de pleurnicherie et d'obstination dont ma fille était faite; elle m'adorait, je n'en doutais pas, mais elle avait promis d'être à ce bouffe, et, parce qu'elle l'avait promis, il fallait que cela fût. Elle m'aurait tué en pleurant, après quoi elle serait morte de chagrin, mais elle n'aurait pas manqué à sa parole. Je les connais ces âmes molles, toujours vaincues, toujours invincibles; leur faiblesse même les pousse à toutes les témérités. Deux jours après, je reçus ce billet du bouffe : « Dans neuf mois, votre fille sera majeure et maîtresse d'elle-même, en vertu des lois civiles qui nous gouvernent. Elle a juré d'être mienne, et je jure que je saurai être pour elle époux, père, ami, tout. Décidez. » Je ne répondis point à cette lettre et j'attendis du temps des jours meilleurs. Le temps me rendit la paix d'autrefois; ma fille se calma quand le bouffe fut parti pour les îles, et joua sur le piano *le Barbier* et *Crispin* en apprenant les triomphes de son bien-aimé. Un jour enfin, elle vint à table avec des yeux plus rouges que d'habitude, ce fut le jour où elle eut vingt et un ans accomplis. Un mois après, Iginio Curti, de retour de Milan, emmenait ma fille pour en faire sa femme. Brutalité inouïe commise par excitation du code civil! Je donnai mon refus par écrit et je quittai la maison pour quinze jours; à mon retour, c'était entendu, je la trouvai déserte. Une lettre de Séraphine, laissée sur ma table, implorait mon pardon et me donnait son adresse à l'étranger. J'écrivis au bas de cette lettre un seul mot : « Je n'ai plus de fille, » et je l'envoyai, sauf erreur, à Bucharest.

« Cela fait, j'eus quelque peine à m'habituer à ma vie nouvelle : le café où je prenais autrefois le vermouth avait fait faillite, le bouillon du traiteur était trop gras, son vin sec me brûlait la gorge, et je ne savais que faire le soir. La comédie, à Milan, coûte cher; quant à l'opéra, je l'avais pris en grippe. Cependant j'étais moins affligé que je ne l'aurais cru. Mon cœur est fort contre l'ingratitude et mes affections ont tant de délicatesse, qu'il suffit de les blesser pour les tuer. Je reçus des lettres de Bucharest, puis de Barcelone; je les renvoyai sans les lire au bouffe Iginio Curti. Pour me tromper, sur une épître timbrée de Pavie, il fit écrire l'adresse par une autre main, mais je déjouai le stratagème. Il y avait sur l'enveloppe : « A M. Abbate, professeur Marc-Antoine. » Ma fille se dénonçait elle-même par l'étrangeté de la suscription. Je renvoyai cette missive,

comme j'avais renvoyé les autres, et depuis lors, moi qui étais né pour l'amour, je vis seul. Le spectacle de l'égoïsme humain a fermé toutes les portes de mon cœur. Heureux ceux qui ne pensent pas! Moi je pense, et je crains la goutte. Je peux l'ajourner par le régime, mais elle me prendra tôt ou tard, comme elle a pris mon père et mon aïeul; c'est une maladie de famille. Aussi me suis-je regardé dans mon miroir. J'y ai vu que je pourrais me faire illusion à moi-même; je ne porte pas plus de quarante-cinq ans; les cheveux qui me restent sont presque noirs; la barbe, il est vrai, serait blanche, mais je la raserai tous les matins. Je sens que je pourrais faire encore le bonheur d'une femme. Après tant d'années de veuvage, on ne m'accusera pas de frivolité sentimentale : il me faut une femme qui ait mission de m'aimer. J'entends que mon choix soit déterminé par une complète indifférence de cœur. Juger, choisir bien réellement, voilà le difficile. Dans un premier mariage, c'est presque impossible; on s'aventure alors dans un jeu de hasard. Mais à la seconde épreuve, on est plus sage. Je connais plusieurs jeunes filles, mais toutes ont dans la tête un petit roman où je ne saurais jouer le rôle principal. Quant aux veuves que je connais, elles sont laides et vieilles. Ma femme sera jeune et belle; pour qu'elle m'aime avec le temps, il suffira que je devienne aimable. j'apprendrai des vieillards cet art inconnu aux jeunes gens... »

Ici s'arrêtent les notes empruntées au journal de Marc-Antoine, et l'auteur continue le récit que nous allons suivre en hâtant le pas. Le professeur se fit raser, acheta des bottines vernies et passa chez le tailleur, puis il envoya aux journaux l'annonce suivante : « *Invito al talamo :* Invitation au mariage. Un monsieur d'âge convenable (*di buona età*), à son aise, de bonne santé, de figure non déplaisante, s'unirait en mariage avec une demoiselle ou une veuve qui n'aurait point passé la trentaine, qui fût de bonne famille et d'humeur modeste; on ne réclame aucune dot. Adresser les demandes à I. O. (*Io*, moi, d'où le titre de la nouvelle), poste restante à Milan. » Très fier de son idée, — parce que la femme qui accepte un mari d'un journal doit être une femme sûre, point romanesque, sans araignée dans le cerveau, apportant en dot un jugement solide, — Marc-Antoine, rasé, coiffé, verni de frais, attendit impatiemment les sollicitations. Elles se firent attendre; enfin, le lundi suivant, il en vint trois à la fois et, de plus, un journal. Le professeur s'enferma chez lui à double tour avec le journal et les trois lettres. Le voici dans son harem. La première lettre portait des conditions : on ne voulait pas d'un mari vieux, impotent, sourd ou bigle, ayant de fausses dents ou une perruque. La deuxième lettre, qui pouvait

être une mystification, proposait un rendez-vous dans un café. La troisième demandait une photographie. Le journal portait une annonce marquée au crayon rouge : Une demoiselle de vingt-deux ans, à son aise, de bonne santé, d'humeur égale, de figure non déplaisante, s'offrait en mariage à un veuf de cinquante ans. Que faire entre ces quatre postulantes? — « Qu'elles attendent, » dit majestueusement le professeur. Il se rendit pourtant au café, mais se tint à l'écart pour voir sans être vu l'inconnue qui devait y entrer vers neuf heures, vêtue de noir et un bouquet au corsage. Plusieurs entrèrent à l'heure dite; elles portaient toutes un bouquet au corsage et toutes, adoptant la couleur à la mode, étaient vêtues de noir.

Le lendemain, nouvelle lettre, celle-ci disait : « Je suis jeune encore, je suis veuve, je suis malheureuse, je ne possède que mon cœur et mon art. Vivre pour le bonheur d'un honnête homme, voilà ma mission. Je demeure au n° 64 de la rue de Turin, deuxième étage. Demander Mme Marina, *comprimaria* (cantatrice doublant les premiers rôles). » Marc-Antoine lut quatre fois ces lignes, puis les répéta par cœur en balbutiant, se serra la tête entre les mains, regarda droit devant lui, marcha, s'arrêta, marcha encore, puis se laissa tomber dans un fauteuil à roulettes qui, épouvanté, recula jusqu'au mur. Qu'était-il donc arrivé? Dans cette lettre, qui gisait sur le carreau, M. Moi avait reconnu l'écriture de Séraphine.

Ici le cœur se serre et l'on pressent un drame; le bouffe était un drôle : après avoir maltraité sa femme et mangé tout son argent, il est mort dans le vice en la laissant pauvre, pis que pauvre, doublure de théâtre, sur le pavé. Quelle étude pour un peintre de mauvais lieux! Cette fille aux abois s'offrant sans le savoir, — mais avec un peu d'audace et de modernité, on eût pu s'arranger de façon qu'elle l'eût su, — s'offrant à son père! Fort heureusement M. Farina ne se complaît pas dans les mauvaises mœurs. Cette chute eût d'ailleurs donné raison à M. Moi ; l'égoïsme paternel eût joué le beau rôle. Rassurons-nous donc : Séraphine n'est pas veuve, n'est pas malheureuse, possède autre chose que sa voix et son art. Son mari, le bouffe, un cœur d'or, sans alliage, comme on n'en trouve qu'au théâtre, a quitté les planches et donne des leçons à Milan ; il a perdu son père, l'avocat, qui lui a légué une fortune. Ainsi rendu à la vie sédentaire, Iginio Curti depuis longtemps n'a plus qu'une idée en tête : réconcilier Séraphine avec le vieux professeur. Une indiscrétion d'Anne-Marie, la vieille bonne, lui a dénoncé l'auteur de la fameuse annonce nuptiale; alors, ayant sous la main une cantatrice sur le retour en quête de mari, le vertueux Iginio lui a proposé de répondre à cette annonce, et comme la can-

tatrice n'est pas bien sûre de son orthographe, c'est Séraphine qui, de sa blanche main, a écrit pour elle les six lignes destinées à M. Moi. On comprend le reste ; en reconnaissant l'écriture de sa fille, Marc-Antoine a eu un bon mouvement de pitié, aussitôt combattu par des considérations personnelles ; enfin le cœur a pris le dessus ; d'ailleurs Anne-Marie, à la brune, a vu monter une araignée au plafond de la cuisine. *Ragnodi sera, spera* (Araignée du soir, espoir) dit la superstition de tous les pays. Marc-Antoine écrit donc à sa fille pour la rappeler et la trouve chez lui le lendemain en rentrant de l'école. — *Sono qua*, lui dit-elle (je suis ici). Tout s'explique et tout s'arrange ; le vieux professeur va s'établir chez ses enfans et ses petits-enfans, car il y en a deux, mais à son premier réveil dans ce nouveau lit qu'il ne connaît pas, il est assailli de remords et se trouve indigne de tant de joie. Il voudrait bien se lever et s'en aller, mais il est trop faible, et ne peut se décider à sortir du lit. Marc-Antoine est trop faible, voilà son excuse. Peut-être était-il bon, mais il n'eut pas la force de secouer son égoïsme, et il en accusa tout le genre humain. « Oui, Marc-Antoine, il y a l'égoïsme des faibles, composé de beaucoup de vertus qui n'ont pas eu de succès. Toi, comme tant d'autres, tu avais fermé ton cœur, non pour l'empêcher d'être blessé par les choses laides que tu pouvais voir dans le monde, mais parce qu'il te plut de ne pas croire aux vertus qui ne t'avaient pas réussi. C'est là aussi une forme de l'égoïsme, mais console-toi, c'est la plus commune, c'est la moins cruelle, celle dont on peut guérir avec l'amour. »

Marc-Antoine n'en persistait pas moins à vouloir s'en aller, honteux de cette vie large et heureuse qui lui était offerte et qu'il ne croyait pas avoir méritée. Pour le retenir, il fallut que le bouffe Curti, qui n'avait pas cessé d'être jovial, lui posât une question philosophique. Il lui dit : « Parmi les diverses formes de l'égoïsme humain, n'en est-il pas, ou du moins n'en pourrait-il pas être une qui fût... comme qui dirait... l'égoïsme de la pénitence? » Marc-Antoine ouvrit la bouche en signe de stupéfaction. — « Toi, poursuivit le bouffe, si tu renonces à tes occupations pour venir chez nous, tu donneras une grande joie à ta fille, tu me contenteras aussi, moi, qui, après tout, suis le père de tes petits-enfans, enfin, ces petits-enfans, tu les rendras heureux par tes caresses. C'est clair comme le jour. Mais si tu t'obstinais à déclarer que tu veux te repentir et à nous refuser ce bonheur, ne te semble-t-il pas que tu serais un égoïste? »

On connaît maintenant le mérite et le talent de M. Farina, qui a

les défauts de ses qualités comme tous les humoristes. Il est bon de penser par soi-même et de résister à la mode, ou, comme on dit aujourd'hui avec cinq lettres de trop, à la modernité, mais, en cessant d'être banal, on risque de glisser vers le maniérisme. Il est bon de vivre chez soi, avec peu d'amis, mais on renonce alors à connaître beaucoup de monde. Il est bon d'être myope : on regarde de près et on voit plus distinctement les détails, mais on ne voit pas si nettement la distance et l'ensemble; le champ de l'observation est limité. Ne prenons pas cependant les limites pour des lacunes. Pour bien juger un auteur, il ne faut pas trop chercher ce qui lui manque, il vaut beaucoup mieux (ce qui est plus difficile peut-être) apprécier ce qu'il a. Un reproche plus sérieux qu'on pourrait adresser à M. Farina, c'est de désobéir, sur un point, à sa propre esthétique. Ne nous disait-il pas tout à l'heure : « Voir tout beau ou tout laid, chercher le parfait ou le pire, voilà ce que l'art n'admet pas. » Dans sa théorie, cette règle s'appliquait à l'étude de la société en général, mais il convient de l'appliquer aussi à l'étude de chaque individu : il n'y a de perfection chez aucun homme et ce qui fait notre physionomie, c'est toujours un signe particulier qui ne peut être qu'une imperfection. On ne nous reconnaît qu'à nos bosses. La tête de Jésus, disait un disciple de Lavater, est la seule qui n'en eût pas. Or, il y a dans tous les romans de M. Farina, une ou deux perfections sans la moindre bosse : la vérité en souffre et la moralité n'y gagne rien. Dans *Monsieur Moi*, c'est le bouffe Iginio Cutti qui ne montre pas un pauvre petit vice, ce qui nous humilie, nous agace à la longue par l'interminable litanie de ses bonnes actions. Nous aimons cent fois mieux M. Moi, qui, du moins, est un homme et nous ressemble. Ces réserves faites, on ne peut qu'encourager l'humoriste italien, l'engager à poursuivre, à dépenser toujours, sans trop le dissiper, dans les tableaux d'intérieur où il excelle, son riche fond de gaîté, de malice, de philosophie, de fine observation, de saine émotion. M. Farina, naturaliste à sa manière, cherche le document humain chez les honnêtes gens : c'est une excentricité, même en Italie. Si le peu que nous avons cité donne à quelques-uns l'envie de tout lire et à quelqu'un l'envie de tout traduire, nous ne nous repentirons pas d'avoir fait de la critique à notre manière, en montrant l'auteur et en nous effaçant derrière lui.

MARC-MONNIER.

POÉSIES

LA FILLE DU CYGNE.

Lorsqu'Hélène, maudite, errait par les dédales
D'Ilion, où pleuraient la veuve et l'orphelin,
Les vieux chefs, dans leur cœur aux colères enclin,
Sentaient couler l'oubli des deuils et des scandales.

Lorsque par les chemins pavés de larges dalles
Elle menait son pas ondulant et félin,
Sur ses beaux talons nus aux muettes sandales
Laissant battre les plis de sa robe de lin,

Ils se levaient tous : — Lente, en inclinant la tête,
La fille de Léda sous les regards en fête
Passait dans un rayon du printemps éternel :

Et quand ils la voyaient, s'éloignant toute blanche,
Porter son col charmant comme une fleur qui penche,
Les grands vieillards songeaient au cygne paternel.

PLAGE ANTIQUE.

C'étaient d'étranges nuits que ces nuits où Misène
Sentait ses vieux rochers haleter de désirs,
Où Baïa présentait comme une coupe pleine
Son golfe à qui voulait épuiser les plaisirs ;

Où les dauphins suivaient sur la mer de Tyrrhène
Des nefs pleines de chants, de fleurs et de soupirs,
Qu'abandonnaient au gré des vagues de saphirs
Les avirons dormant aux flancs de la carène.

Des souffles énervans, par la rose embaumés,
Qui de Pæstum venaient baiser les fronts pâmés,
Faisaient la vierge folle, et l'épouse adultère :

Tandis que, sur la grève où s'égaraient leurs pas,
Dans une brume astrale, en se parlant tout bas,
Les enfans se montraient le rocher de Tibère...

LUSTRATION.

Bas-relief : — La génisse est mère ; on la conduit
A l'autel de Palès faire ses relevailles.
Encore tout moiré du pli de ses entrailles,
D'un pas un peu heurté son nourrisson la suit.

L'homme, — un Sabin, — qui porte un couple de volailles
Au bout de son bâton, — frappe au sacré réduit :
Le temple est clos, le prêtre absent ; près des murailles,
Un vase, tout rempli d'eau lustrale, reluit.

On attend. — Le petit sous la mère se glisse ;
Il tette éperdument ; et la brave nourrice, —
— Sacrilège innocent ! — boit au bassin d'airain ; —

La paix s'étend sur eux large, naïve, honnête,
Et, les enveloppant d'un regard souverain,
La Nature sourit doucement, — satisfaite.

SOUS LES LIS.

Sous les lis, les grands lis, — par l'arrêt du destin, —
La Princesse dormait son long sommeil magique ;
Les clochettes d'azur, de leur douce musique,
La berçaient tout le jour et du soir au matin.

Elle rêvait d'un Prince; et leur timbre argentin
Chantait avec son âme en phrase mélodique,
Et le songe avivait son visage mutin
D'un petit ton rosé plein de grâce pudique.

Et voilà que, vainqueur des mauvais sorts divers,
Déjouant les périls ou passant au travers,
Le beau prince apparut, à cheval, dans l'aurore :

Et le vent agita les grands lis doucement,
Et son souffle éveilla la « Belle aux lis dormant : »
Tout bas les fleurs chantaient pour la bercer encore...

IL NEIGE.

Là-haut, dans l'air jauni frissonne une pâleur,
Et, flocon à flocon, s'émiette l'avalanche ;
Sous le jour tamisé d'un soleil sans chaleur,
Pas d'ombres : — tout est neige ou découpure franche.

Abritant à son pied des restes de couleur,
Le mélèze se dresse en pyramide blanche,
Tandis que, sur l'ormeau, la plus petite branche
Semble sous les frimas une aubépine en fleur.

Et la neige descend, droit et dru, cotonneuse,
Assourdissant le sol à grands plis nivelé ;
Nul bruit ne vient troubler la paix silencieuse :

Tout au plus un moineau piaille, désolé,
Qui, tout bourru de plume et bientôt envolé,
Imprime sur le givre une patte frileuse...

LES BŒUFS DU MORT.

Lorsque le vieux bouvier sera mort, le cœur gros
De s'en aller avant la semaille prochaine,
Dans le sapin léger couchez-le sur le dos, —
Puis, attelez ses bœufs pour traverser la plaine.

Par la coulée étroite et d'ombre toute pleine,
Joyeux du peu de poids que pèseront ses os,
Ceux qu'il a tant menés dans le champ de la peine
Le mèneront enfin vers le champ du repos.

Dans l'ornière où l'essieu grince comme une meule
Ils iront prudemment, de leur pas doux et veule,
Étonnés de celui qui tiendra l'aiguillon : —

— Faites la croix bien haute, afin qu'un nouveau maître
Au-dessus du mur bas l'aperçoive peut-être,
Et la donne pour guide à leur premier sillon.

BORRELLY.

UNE EXCURSION

DANS

L'OUED-RIR

Dès qu'on prononce le mot de Sahara, on s'imagine un immense désert de sable, brûlé par les rayons d'un soleil ardent, sans végétation, sans habitans, sans culture. C'est là assurément une idée assez fausse, au moins pour le Sahara algérien. Peut-être, au-delà d'Ouargla, est-il des espaces déserts où l'on chemine pendant cinq, six, huit jours, sans rencontrer d'autres traces de vie et de civilisation que quelques puits où vont boire les chameaux des caravanes. Mais dans le Sahara algérien il n'en est pas ainsi. Dans cette vaste région se trouvent de place en place, et à des distances relativement peu considérables, des oasis fertiles et peuplées.

Nous ne prétendons pas assurément que le Sahara est une terre féconde, qu'on peut y planter des arbres, y appeler des colons, y construire des villages. Nous disons seulement que cette région, qui dans l'opinion de beaucoup de Français est condamnée par la nature à une stérilité fatale, contient des parties extrêmement fertiles, et dont la fertilité, grâce aux courageux efforts de quelques-uns de nos concitoyens, militaires ou civils, peut très rapidement devenir supérieure à celle des plus belles contrées de l'Algérie.

Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Algérie, on verra que la région septentrionale de l'Afrique peut être divisée en trois zones parallèles. Une première zone est celle du littoral méditerranéen. Puis, soit tout près du littoral, comme à Bougie et à Bône, soit à quel-

ques kilomètres au-delà, comme au sud d'Alger, s'élèvent des montagnes de hauteurs diverses, plus ou moins parallèles à la mer. Ces massifs montagneux sont interrompus par des plaines situées à une forte altitude, et qu'on appelle les hauts plateaux. Ces hauts plateaux à leur tour se terminent par des montagnes dont la pente est dirigée vers le centre de l'Afrique, c'est-à-dire vers le Sahara. Il suit de là que les fleuves ou rivières qui prennent leur source dans les hauts plateaux et dans la région montagneuse, descendent, les uns au nord dans la région méditerranéenne, les autres au sud dans la région saharienne.

Une autre conséquence de cette disposition du sol est que le climat, la faune et la flore diffèrent dans les trois régions. Le voyageur qui traverse l'Algérie du nord au sud rencontrera d'abord la zone du littoral, avec son caractère essentiellement méditerranéen; des oliviers, de la vigne, des orangers, des aloès, comme à Blidah, Alger, Oran. Là les palmiers sont rares et les dattes mûrissent mal. Un climat doux et chaud y règne, même en hiver. Au contraire, dans les hauts plateaux, dans les montagnes de la Kabylie, de l'Aurès, etc., comme à Saïda et à Batna, l'olivier et la vigne poussent mal; dans les hivers rigoureux, comme celui de 1882, il tombe beaucoup de neige, et le froid y est parfois extrêmement vif. Au-delà de ces montagnes, l'aspect du pays, le climat et la faune se transforment presque subitement. La température y est, en été, par suite de l'extrême chaleur, difficilement supportable pour l'Européen, alors qu'en hiver elle descend plus bas que celle des régions méditerranéennes. La vigne et l'olivier sont remplacés par le dattier. Nulle végétation ne couvre le sol dénudé; et on n'observe, à part quelques maigres touffes de lentisques, de verdure que dans les oasis, qui, de place en place, interrompent l'implacable monotonie des pierres et du sable.

Quelquefois la transition entre les deux zones est lente; quelquefois elle est très brusque. On pourrait citer à cet effet l'exemple bien connu des gorges d'El-Cantara. Du côté de Batna, des ifs, des oliviers, quelques maisons européennes, abritées au pied de la montagne. Mais, si l'on suit la route qui entaille profondément le massif montagneux, fissure naturelle entre des blocs énormes, le spectacle change tout à coup. C'est une vaste étendue de sable qui s'offre au regard, alors que, pour se reposer de cette vue désolante, on a sous les yeux, tout près de soi, une oasis verdoyante hérissée de beaux palmiers. Il n'y a pas cent mètres de distance entre ces deux paysages si différens, et ce qui rehausse encore le contraste, c'est qu'au milieu de l'oasis est un village arabe, composé de maisons bâties en troncs de palmier et en boue, comme sont les villages du Sahara et probablement ceux du centre de l'Afrique.

Qu'il s'agisse d'El-Cantara, de Biskra, de Laghouat, d'El-Oued ou d'Ouargla, l'aspect d'une oasis est toujours le même; et il n'y a que les oasis où puisse croître une végétation quelconque. Sous le soleil ardent de l'Afrique, alors que, pendant de longs mois, nulle goutte de pluie ne vient imbiber le sol, il faut, pour qu'une plante vive, que ses racines soient irriguées par une eau abondante. Il semble que la meilleure définition qu'on pourrait donner de l'oasis serait de dire que c'est un marécage. L'oasis est un marécage au milieu d'une région aride, et cette humidité, qui dans nos climats serait funeste à la vie des plantes et ne permettrait que le développement des espèces aquatiques, est absolument nécessaire à la prospérité des dattiers.

On connaît le dicton arabe : « Les pieds dans l'eau et la tête dans le feu. » Il faut, pour qu'un palmier porte des fruits, une quantité d'eau considérable. On a calculé que, pour suffire à l'irrigation de dix palmiers, il fallait environ trois litres d'eau par minute. Plus la quantité d'eau dont on dispose est considérable, plus les palmiers prospèrent, plus les dattes sont sucrées et abondantes. Si les dattes de l'Oued Souf sont si succulentes et préférables assurément à toutes les autres, c'est que, dans l'Oued Souf, à quelques mètres au-dessous du sol, se trouve une nappe d'eau dans laquelle sont constamment plongées les racines des arbres. L'eau, pour le palmier, est une condition d'existence indispensable, et dans toute l'Afrique septentrionale, il n'est de végétation que dans les oasis. L'Égypte, dont la fertilité est presque miraculeuse, n'est à vrai dire qu'une longue oasis, placée à droite et à gauche de son fleuve bienfaisant. Cette admirable contrée n'est qu'un don du Nil, comme l'avait si bien dit le vieux Hérodote. Dans la Tripolitaine, en Tunisie, au Maroc, dès qu'on a dépassé le littoral, c'est toujours sous le même aspect que se présente la végétation. Au milieu du désert, dès qu'il y a de l'eau, il naît une végétation, et cette végétation est d'autant plus puissante que la quantité d'eau qu'elle trouve est plus abondante.

Ainsi, ce qui fait la stérilité du désert, ce n'est pas l'absence de terre végétale ni l'abondance du sable ou des pierres; c'est le manque d'eau. Dans ce Sahara qui semble maudit par la nature, dans cette étendue désolée, mer de pierres et de sables brûlans, dès qu'une petite source apparaît, aussitôt, comme par miracle, la verdure naît alentour; des oiseaux viennent y boire; des arbres croissent et fournissent une ombre protectrice. Mais bientôt la petite source, s'infiltrant dans le sable, absorbée par les rayons du soleil, disparaît. De nouveau renaissent la stérilité et l'impuissance. L'eau est nécessaire à la vie, et dès que cette eau cesse de couler, toute vie s'éteint.

Il suffit d'avoir voyagé quelques jours dans le Sahara pour comprendre cette toute-puissance de l'eau. Ce sont les sources et les puits qui marquent les étapes. Souvent même ces puits ne sont pas sur la

ligne directe. Aussi la route des caravanes fait-elle d'ordinaire d'assez longs détours, qui lui sont, pour ainsi dire, imposés par l'existence de tel ou tel puits, de telle ou telle source.

L'Oued-Rir, parmi les autres régions du Sahara, est recommandable par la grande quantité d'oasis. Tout se passe comme s'il y avait, d'Ouargla au chott Melrir, un fleuve souterrain dont les eaux vont s'écouler dans le grand chott, et qui, s'échappant de place en place des entrailles de la terre, va porter à la surface la fécondité. De là peut-être cette succession d'oasis qui, à peu de distance l'une de l'autre, suivent la route directe qui va d'Ouargla à Ourir. D'Ourir à Biskra, c'est le désert dans toute sa sécheresse et sa stérilité. D'Ourir à Ouargla, sur une étendue de près de 250 kilomètres, le désert est interrompu par des puits ou des sources, autour desquelles viennent croître les palmiers.

Quelques-unes de ces sources sont naturelles; d'autres, au contraire, et les plus nombreuses, ont été creusées par la main de l'homme. Ici nous touchons à une des questions les plus importantes, la plus importante même de la civilisation européenne dans le Sahara, c'est-à-dire à la création des puits.

Depuis longtemps les populations clair-semées qui vivent dans le désert ont su utiliser une des plus merveilleuses propriétés de leur sol. Cette terre, dont la surface est si aride, contient dans ses profondeurs des nappes d'eau considérables. Il suffit de déchirer la croûte plus ou moins épaisse qui les recouvre pour faire apparaître cette eau bienfaisante. Ces nappes d'eau souterraines ne sont pas spéciales au Sahara. On les retrouve dans les autres déserts. Il est probable qu'autrefois, à des époques extrêmement reculées, les habitans de la haute Égypte avaient su creuser le sol pour en faire jaillir l'eau. Comme le dit avec raison M. Charles Martins, dans un travail excellent qui a paru ici même (1er août 1864), la légende de Moïse faisant, dans la péninsule de Sinaï, sortir l'eau en frappant le rocher avec sa baguette, n'est qu'une fiction poétique créée par l'imagination orientale pour expliquer quelque chose comme le creusement d'un puits. « Vous frapperez la pierre, dit le Seigneur à Moïse, et il en sortira de l'eau, afin que le peuple ait à boire. »

De nos jours, ce miracle biblique se répète incessamment, et il suffit de frapper la pierre pour qu'il en sorte de l'eau. Avant l'invasion française, les Arabes avaient institué une sorte de compagnie d'ouvriers mineurs qui savaient piocher dans le sable, protéger les parois de l'entonnoir ainsi formé avec des troncs de palmier, et arriver enfin jusqu'à la limite où coule la nappe souterraine. Ce n'étaient là que des moyens grossiers; car, dans ces conditions, bientôt le sable retombe et comble le puits, et l'eau ne jaillit jamais, ni aussi limpide, ni aussi abondante que lorsqu'on emploie les procédés perfectionnés que

l'industrie européenne sait mettre en usage. C'est au colonel Desvaux, qui, au mois de novembre 1854, pénétra au sud de Biskra, dans l'Oued-Rir et à Tougourt, que revient l'honneur d'avoir le premier entrepris la création des puits artésiens. Un an et demi à peine après que l'armée française fut entrée dans la ville principale de l'Oued-Rir, un puits avait été creusé. C'est dans l oasis de Tamerna que le premier puits artésien français a été établi, et c'est à la date mémorable du 17 juin 1856 que, pour la première fois, l'eau d'un puits français a fécondé une des oasis du Sahara.

Mais ce n'était que le commencement d'une grande œuvre. Depuis cette époque, grâce au zèle persévérant de quelques officiers, M. Lehaut, M. Zickel, M. Auer, M. Lillo, M. Bourotte, M. Genvot, et bien d'autres encore, grâce à l'activité de M. Jus, ingénieur civil, qui, depuis 1856, a été le directeur de la plupart des sondages effectués, il y a maintenant, dans tout l'Oued-Rir, quantité de puits artésiens qui débitent des masses d'eau considérables, et qui, par conséquent, y apportent la fécondité. On peut admirer la fertilité naturelle de certains pays qui produisent sans que l'homme ait d'autre effort à faire que de semer et récolter; mais je ne sais si cette fertilité saharienne, due uniquement au génie de l'homme, n'est pas plus admirable encore. L'homme a pu, en effet, par sa science et sa patience, donner la vie au désert aride, créer des oasis et des forêts, là où il n'existait que le sable.

Que de journées de travail, que de labeurs, que d'efforts, souvent stériles en apparence, ont été nécessaires! Ceux-là seuls qui ont dirigé de pareils travaux peuvent le savoir. Tantôt c'est le sable qui, retombant sans cesse, comble le puits à mesure qu'il est formé, tantôt c'est une roche, qui, par sa résistance, n'est que difficilement entamée par les appareils forateurs. Et si quelque instrument nécessaire est brisé ou mis hors d'usage, il faut attendre longtemps, par suite des distances énormes et des difficultés de transport, pour qu'il soit remplacé par un appareil nouveau envoyé de la métropole. Ici, à Paris, au milieu des facilités de vie qu'une longue civilisation nous a données, il sera bon parfois de penser qu'il est des hommes dévoués, consacrant, loin de leur pays et pour leur pays, toutes leurs forces à cette œuvre ardue, mais féconde. Quelques soldats, dirigés par un officier et un ingénieur, vont, pour de longs mois, s'établir loin de tout centre civilisé, et, malgré les rigueurs d'un climat quelquefois glacé et plus souvent torride, travailler sans relâche à faire jaillir à la surface l'eau cachée dans les profondeurs de la terre.

Quelques chiffres indiqueront (1) mieux que toute considération les

(1) Ces chiffres sont empruntés à un mémoire intitulé: *les Oasis de l'Oued-Rir en 1855 et en 1880*; Paris, Challamel, 1881.

progrès qui ont été réalisés. En 1856, il y avait, dans l'Oued-Rir, 282 puits artésiens arabes. En 1880, il y avait 434 puits artésiens arabes et 59 puits artésiens français. Les puits artésiens de 1856 donnaient 250 hectolitres d'eau à la minute, tandis que la totalité des puits artésiens de 1880 donnait 1,776 hectolitres à la minute.

En même temps que l'eau, on voit se développer des plantations de palmiers. En 1856, il y avait 360,000 palmiers dans l'Oued-Rir : il y en avait 518,000 en 1880. Encore faut-il faire remarquer qu'aujourd'hui, dans beaucoup d'oasis, les plantations de palmiers sont toutes récentes, de sorte qu'elles n'entrent pas dans le calcul. On peut prévoir pour les années qui suivront une augmentation beaucoup plus considérable que celle que nous indiquons ici.

Comme la moyenne de la production annuelle d'un dattier est d'environ 15 kilogrammes de dattes, on voit que le fait de la création des puits artésiens a porté la production annuelle des dattes de l'Oued-Rir de 5,400,000 kilogrammes en 1856 à près de 8 millions de kilogrammes en 1880. Il est probable que les années qui vont suivre, moins sèches que les années 1880 et 1881, seront plus prospères encore, et tout fait espérer que, dans quelques années, la production annuelle sera le double de ce qu'elle était il y a un quart de siècle.

Les Français n'ont pas seulement apporté dans le Sahara ces bienfaits de l'industrie : ils ont amené la pacification de ces régions déchirées, il y a quelques années à peine, par des guerres civiles incessantes. Aussi la population, grâce à la paix qui n'a cessé de régner depuis 1854, a-t-elle augmenté dans des proportions considérables. Elle a presque doublé, puisqu'elle s'est élevée de 6,572 habitans en 1856 à 12,827 habitans en 1880.

Ce chiffre étonnera sans doute ceux qui s'imaginent que le Sahara est privé d'habitans. En réalité, il y a dans le Sahara des villes et des villages, villes et villages qui ne sont autres que les oasis. Malgré la rigueur du climat pendant l'été, l'homme vit très bien dans le Sahara, ainsi que le prouve l'existence des grands villages de cette région de l'Afrique.

Celui qui serait désireux de connaître le caractère de cette partie de l'Algérie, aussi intéressante que peu connue, doit assurément se hâter de faire ce facile voyage, car dans peu d'années il y aura une véritable transformation de l'Oued-Rir et des régions voisines. La grandiose conception du chemin de fer transsaharien ne sera peut-être pas exécutée avant bien longtemps, mais bientôt l'Oued-Rir sera traversé par une voie ferrée. Il est douteux que les hommes de notre génération puissent voir un chemin de fer aller de la Méditerranée au Niger; mais il est certain qu'ils pourront bientôt aller de la Méditerranée à

Ouargla en chemin de fer. Dans quelques mois, la voie de Constantine à Batna sera ouverte; dans deux ou trois ans, le chemin de fer de Batna à Biskra sera construit, et enfin les études de la ligne transsaharienne allant de Biskra à Tougourt et à Ouargla, sont assez avancées pour qu'on puisse admettre que, dans cinq ou six ans, il y aura une ligne non interrompue d'Alger ou de Constantine à Tougourt.

Pour donner une idée de la facilité que la création d'une voie ferrée donnerait aux transactions commerciales, il nous suffira d'indiquer le prix actuel des transports. Les transports se font à dos de chameaux. Or le poids le plus lourd que puisse porter cet animal disgracieux et utile est de 150 kilogrammes, et il ne peut faire plus de 40 kilomètres par jour. Ajoutons qu'il faut un chamelier, et qu'un conducteur de chameaux, si habile qu'on le suppose, ne peut guère conduire plus de cinq ou six de ces êtres indociles. Eh bien! le prix minimum d'une journée de chameau est de 3 francs. Si la distance est, par exemple, de 400 kilomètres, il en résulte que le transport d'une tonne de marchandise coûtera 200 francs, somme énorme et bien supérieure le plus souvent, à la valeur même de la marchandise qu'on transporte. Il faut songer que nous ne tenons compte ici ni des difficultés de l'arrimage, ni des ennuis et des dépenses de toutes sortes que nécessite l'emploi du chameau. Ajoutons que ce prix de 3 francs par journée est à peine rémunérateur. Actuellement, pour la guerre de Tunisie, quantité de chameaux ont été réquisitionnés, et font les transports à raison de 3 francs par jour; mais c'est à contre-cœur que les indigènes se livrent à ce commerce, et ils cherchent par tous les moyens possibles à soustraire leurs chameaux aux réquisitions de l'autorité militaire.

Supposons le transport d'une tonne de sel marin, par exemple. Elle paiera comme transport, de Batna à Ouargla, 200 francs. Et que de difficultés! que de lenteurs! Tandis qu'avec le chemin de fer, cette même opération s'effectuera presque sans frais.

Mais la démonstration des avantages d'un chemin de fer est inutile à entreprendre. Chacun sait là-dessus à quoi s'en tenir. La question est de savoir si le trafic sera suffisant pour couvrir, en tout ou en partie, les frais de l'exploitation. A coup sûr, s'il restait dans les limites actuelles, le trafic serait médiocre et peu rémunérateur. Un indigène à qui je demandais son opinion sur les marchandises du Sud me disait avec une naïve admiration qu'à Ouargla se trouvait un grand magasin rempli tout entier de cornes de gazelles. Il faudrait assurément songer à d'autres produits; car les cornes de gazelles, si nombreuses qu'on les suppose, n'alimenteront pas le trafic d'un chemin de fer. Mais le chemin de fer qu'on va construire n'aura pas seulement pour objet de faciliter le trafic actuel, il fera naître un trafic qui n'existe pas. Il servira non pas seulement à développer le commerce, mais à le créer. Nos

contemporains n'en profiteront peut-être pas. Ce sera pour nos petits-enfans que nous aurons travaillé.

Les Berbères, laborieux cultivateurs des oasis de l'Oued-Rir, comprennent les bénéfices qu'ils retireront de la présence d'un chemin de fer, et ils s'intéressent avec une véritable passion à tout ce qui concerne l'établissement d'une voie ferrée. Le cheik d'une de ces oasis m'exprimait toutes les craintes qu'il avait de voir le chemin de fer passer à quelque distance de son domaine, et, en manifestant ses craintes, il avait presque des larmes dans les yeux.

Ces habitans de l'Oued-Rir méritent d'être respectés et protégés. Ils semblent avoir réuni les qualités des deux races; plus intelligens que les nègres, ils sont plus laborieux et plus dociles que les Arabes. Au point de vue anthropologique, on serait tenté de croire qu'ils résultent de croisemens entre les Arabes et les nègres. Leur teint est beaucoup plus foncé que celui des Kabyles et des Arabes du littoral, mais ils n'ont pas les cheveux laineux et les lèvres épaisses comme les nègres de l'intérieur. Propriétaires du sol et d'un jardin qu'ils cultivent, ils sentent les bienfaits de la paix, et redoutent la guerre, qui, chez eux comme chez nous, est synonyme de destruction et de pillage. Comme jusqu'ici il n'y a pas eu de colonisation européenne, et que l'autorité française s'est bornée à leur assurer la paix et à diminuer la somme énorme d'impôts qu'ils payaient à leurs anciens maîtres, ils se sont attachés à l'autorité française, qui ne les a encore qu'incomplètement délivrés de l'oppression des nomades, et qui leur paraît juste et bienfaisante.

Certes, il ne faudrait pas exagérer leurs qualités ni leur attribuer des vertus dont ils sont à peu près dépourvus. Leur qualité principale est la patience. Mais n'est-ce pas une vertu inférieure, quand elle n'est pas fécondée par l'activité? Quant à leur fidélité, elle est subordonnée à leur intérêt et ne persistera que tant qu'elle leur paraîtra plus avantageuse que la rébellion. Avant tout, ils sont attachés, par suite d'une incurable routine, aux traditions séculaires dans lesquelles ils ont vécu. Nul esprit de progrès, nul désir de mieux faire, de chercher à réaliser une amélioration, nulle tentative pour sortir de l'ornière où se sont traînés leurs ancêtres depuis des siècles. Leur esprit n'est pas dépourvu de finesse; mais il manque de ces deux grands moyens d'action qui sont comme l'apanage des nations européennes, la curiosité et l'audace. Tels ils sont aujourd'hui, tels ils étaient sans doute autrefois au temps d'Abraham ou d'Omar. Aussi ne voit-on nulle diversité; les mœurs sont toujours les mêmes. Qui a vu une oasis peut se faire une idée exacte de ce que sont toutes les autres oasis. Mêmes plantations, mêmes jardins, mêmes costumes, mêmes mœurs; on serait presque tenté de dire, mêmes hommes.

Il y a cependant un intérêt étrange à parcourir ces régions, et quoique l'oasis de Biskra présente à peu près le même aspect que les diverses oasis de l'Oued-Rir, une excursion dans l'Oued-Rir est aussi intéressante qu'elle est facile. On peut ainsi, en quatre ou cinq jours, atteindre Tougourt. De Tougourt, il ne faut guère plus de trois à quatre jours pour arriver à Ouargla, c'est-à-dire à l'extrême limite méridionale de la domination française en Algérie. Ou bien on peut encore aller en trois jours à El-Oued et de là à la frontière tunisienne. Toutes ces pérégrinations n'offrent pas l'ombre d'un danger au point de vue de la sécurité ou de la santé, et il est assez surprenant qu'il se trouve si peu de personnes pour les entreprendre.

Il est vrai qu'on ne trouve ni diligences, ni hôtels. On est forcé de voyager à cheval ou sur des mulets, d'emporter avec soi toutes les provisions nécessaires, de faire route au grand soleil pendant des journées entières, et de n'avoir, la nuit, pour tout abri que les bordj, plus ou moins ruinés, échelonnés le long du trajet, ou l'hospitalité des cheiks. Mais, à vrai dire, il importe assez peu, et ce n'est pas pour trouver les raffinemens du luxe qu'on s'éloigne de la France.

De crainte qu'on ne s'exagère ce que nous entendons par le mot : « hospitalité des cheiks, » nous dirons qu'elle consiste seulement en un abri donné aux voyageurs. Dès qu'on arrive dans un village, on demande la maison du cheik, et il n'est pas besoin de recommandation spéciale ou de lettres d'introduction pour être accueilli. Ces pauvres diables de cheiks sont d'assez bonnes gens en somme, qui sont trop heureux de faire valoir, pour être exemptés de quelque impôt, le souvenir d'une assistance donnée à un voyageur français. On entre dans la hutte de palmiers et de boue. Toute la famille (sans les femmes bien entendu) est accroupie sur des nattes, humant silencieusement le café; et quand l'étranger vient, on se contente de se ranger pour lui faire place. On lui offre une tasse de café, une galette de pain sans levain et quelques dattes. On lui demande d'où il vient, où il va, qui il est. On l'interroge sur les événemens récens qu'il a appris, et qu'il peut raconter; et, le soir venu, on lui donne asile au milieu de la famille, pour qu'enveloppé dans son burnous ou sa couverture, il puisse se reposer des fatigues de la journée. Certes, ce n'est pas là cette hospitalité orientale dont on parle dans les contes arabes; mais à tout prendre, ces pauvres cheiks offrent ce qu'ils ont, et ce n'est pas leur faute si ce qu'ils offrent est peu de chose.

La capitale de l'Oued-Rir, c'est-à-dire Tougourt, n'est, pas plus que les autres oasis, une ville où le luxe soit développé. Il y a beaucoup de palmiers, beaucoup de huttes, quelques maisons, un marché assez important et une mosquée. Voilà à peu près tout ce qu'est Tougourt. L'autorité militaire française a fait bâtir une caserne, et quelques mai-

sons européennes sont en voie de construction. On peut prévoir que des négocians européens s'y établiront bientôt, car, par sa position tout à fait centrale dans l'Oued-Rir, au milieu d'une oasis considérable, Tougourt est un point extrêmement important, qui sera, comme l'a été autrefois sa voisine Temassinin, une ville de commerce très florissante. Ce qui empêche peut-être les Européens de s'y établir, c'est qu'en été la fièvre y est assez fréquente et assez grave. Cette fièvre est due probablement à la présence des lacs marécageux situés dans l'oasis. Mais il n'est pas douteux que par des digues, des dragages, et surtout par le développement de la culture, on parviendra à rendre le climat de Tougourt aussi sain que celui des autres oasis du Sahara.

Notons aussi qu'à Tougourt il y a déjà, depuis deux ans, une école française arabe. Ces écoles sont un excellent moyen de pacification et de colonisation. Les jeunes enfans apprennent, grâce aux soins d'un maître dévoué, les élémens, et, jusqu'à un certain point, l'usage de notre langue. Les services que peut rendre cette institution sont plus importans qu'on peut le supposer tout d'abord. Nous citerons comme exemple l'école de Biskra. Là, en effet, depuis près de trente ans, il s'est trouvé un homme dont le zèle ne s'est jamais démenti. M. Colombo s'est adonné tout entier à cette tâche généreuse de l'instruction des indigènes. Aussi a-t-il fait un grand nombre d'élèves qui parlent plus ou moins bien le français et qui sont répandus à Biskra et dans les environs. C'est pourquoi le nom de M. Colombo est, à juste titre, vénéré par tous les habitans de l'oasis. Ils réunissent dans une commune admiration M. Colombo et M. Jus; l'un leur donne les bienfaits de l'instruction, l'autre sait creuser les puits qui seuls peuvent assurer la fertilité des palmiers.

Ce que M. Colombo a fait à Biskra, on a projeté de le faire à Tougourt, et il n'est pas douteux qu'on réussisse comme il a réussi, c'est-à-dire qu'on parvienne à répandre l'usage de la langue française. En effet, les petits enfans arabes sont doués d'une facilité très grande pour apprendre notre langue, et au bout d'un an ou deux de fréquentation de l'école, ils finissent par la parler avec assez de correction. Voilà, certes, un excellent moyen de répandre l'influence française. C'est une belle idée, bien démocratique et patriotique, que de mettre les écoles au rang des moyens de colonisation. L'idée d'établir l'enseignement français dans une ville arabe et de faire que la première maison française construite soit une école, est une idée audacieuse, mais féconde, et qui dans un avenir très prochain donnera d'excellens résultats.

Les écoles, les puits, le chemin de fer, ce n'est pas cela seulement qui dans un bref délai va développer et civiliser l'Oued-Rir. Une autre grande entreprise sera peut-être réalisée. Les lecteurs de la *Revue* connaissent le magnifique projet du commandant Roudaire. Si l'on

perce les montagnes qui se trouvent entre Gabès et Sfax, la mer se précipitera dans les chotts de la Tunisie et de l'Algérie. Elle pénétrera ainsi de chott en chott jusqu'au grand chott Mel-Rir, qui forme les limites orientales de l'Oued-Rir. Les oasis de cette région seront alors sur le littoral même, ce qui entraînera évidemment des facilités beaucoup plus grandes pour le commerce. Quoi qu'on en ait dit, les palmiers croissent très bien sur le rivage marin, comme l'indiquent les exemples de Gabès, de Sfax, de Tripoli, etc. Mais je renvoie pour plus amples détails au mémoire que vient de publier M. Roudaire sur ce sujet, dans les *Archives des missions scientifiques* (1). Qu'on sache seulement que les indigènes de l'Oued-Rir en ont entendu parler, qu'ils questionnent les voyageurs à ce sujet, qu'ils fondent sur cette idée d'une mer intérieure des espérances peut-être exagérées. Assurément ce serait leur donner une grande idée de la puissance et de l'industrie françaises que d'exécuter cet admirable projet.

Quoi qu'il arrive, grâce aux efforts de la France, dans peu de temps l'Oued-Rir aura pris un tout autre aspect. Des puits nouveaux, donnant des quantités d'eau énormes, apporteront la fertilité et la richesse. Les écoles permettront aux Arabes de parler les élémens de la langue française, et enfin le chemin de fer, reliant les oasis les unes aux autres et à la côte méditerranéenne, permettra l'échange facile des produits de la terre et diminuera dans des proportions énormes les frais de transport. Le voyage de Philippeville à Tougourt, qui ne peut guère maintenant durer moins de huit à neuf jours, pourra, sur la voie ferrée, être accompli en moins de vingt-quatre heures. Je ne doute pas que ces belles choses seront. Mais, pour qu'elles soient, il faut que tous, Français soucieux du développement de l'Algérie, nous réunissions nos efforts pour réaliser des progrès qui intéressent non-seulement l'Algérie, mais la France.

CHARLES RICHET.

(1) Voir aussi le travail de M. Roudaire dans la *Revue* du 15 mai 1874.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE *POT-BOUILLE*.

Pot-Bouille, par Émile Zola; Paris, 1882, Charpentier.

Il faut convenir que le public, et la critique même, ont parfois, en France, de singuliers accès de pharisaïsme et de pudibonderie. L'une, en effet, il n'y a pas si longtemps encore, a loué *l'Assommoir* jusque par-dessus les nues, et l'autre, comme pour ne pas demeurer en reste, a bravement poussé *Nana* jusqu'à la cent-seizième édition; cependant *Pot-Bouille* paraît; et c'est aussitôt, de tous côtés, un déchaînement d'indignation, où sans doute nous ne pouvons qu'applaudir, l'attendant pour notre part, et même y travaillant, depuis déjà plusieurs années, mais dont nous avons bien aussi quelque raison de nous montrer étonné.

Car enfin, qu'y a-t-il et que s'est-il passé? Les mots seraient-ils plus gros dans le roman de mœurs prétendues bourgeoises que jadis dans le roman de mœurs soi-disant populaires? ou les choses plus malpropres aujourd'hui, dans ce *Pot-Bouille*, qu'elles n'étaient autrefois dans cette *Nana*? et M. Zola, par hasard, aurait-il enfoncé plus avant que jamais dans l'ignoble? Je ne le crois pas, quoi qu'on en ait dit. Les Boche, de *l'Assommoir*, valaient bien, à mes yeux, les Gourd, de *Pot-Bouille*, et je ne vois point, pour ma part, que le marquis de Chouard ou le comte Muffat le doivent céder à l'oncle Bachelard

ou son neveu Gueulin. On a souffert que M. Zola, de sa plus belle plume et de sa meilleure encre, nous sténographiât la conversation des bouges du boulevard extérieur, on n'a pas à se plaindre maintenant que, poursuivant ce qu'il appelle ses études philologiques, il nous fasse entendre les propos de la cour intérieure et de l'escalier de service. Il ne fallait pas le louer de l'exactitude avec laquelle il avait copié dans un *Manuel de pathologie* quelconque la description d'un accès de *delirium tremens*, si l'on ne voulait pas qu'il allât piller un jour dans quelque *Traité d'obstétrique* le détail d'un accouchement. *Pot-Bouille* et *Nana*, c'est tout un : qui a fait l'un a fait l'autre; *l'Assommoir* et *Pot-Bouille*, c'est bien incontestablement la même marque, et c'est bien le même produit. M. Zola ne s'est pas surpassé dans ce dernier chef-d'œuvre; il n'y a fait vraiment que s'égaler lui-même. Et c'est pourquoi, si ceux qui, depuis dix ans, ont constamment protesté contre les succès que l'on a voulu faire à M. Zola ont le droit de continuer, ceux-là ne l'ont pas de commencer aujourd'hui qui ne sauraient rien trouver à reprendre, ou presque rien, dans *Pot-Bouille*, qu'ils n'aient admiré jadis dans *l'Assommoir*.

Ils l'ont même d'autant moins que, s'il faut tout dire, ils sont assurément pour beaucoup dans la perpétration de la chose. M. Zola n'est de ses romans que le principal auteur, mais il a pour complices tous les imprudens fauteurs de sa réputation; et tel maintenant le prend à partie qui n'a pas l'air de se douter qu'à travers *Pot-Bouille*, si je puis ainsi parler, c'est soi-même et surtout soi qu'il atteint. Si lorsque parurent, en effet, il y a de cela dix ou douze ans bientôt, les premiers volumes de cette *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire*, il n'y avait eu tout d'abord, contre des romans de l'espèce du *Ventre de Paris* ou de *la Curée*, qu'un seul cri de réprobation; si le peu qu'il y a de critiques, sans méconnaître d'ailleurs ce qu'il pouvait y avoir là de talent, avait discerné cependant où allait cet art, comme le qualifiait M. Zola lui-même, « tout expérimental et tout matérialiste; » si l'on n'avait pas enfin salué, depuis lors, dans l'écrivain qui fait aujourd'hui, je ne sais en quel jargon, « fumer les vertus bourgeoises dans la solennité des escaliers, » un maître, car on l'a dit, de la prose française; à coup sûr, je n'imagine pas que M. Zola se fût pris à réfléchir, ni qu'il eût renoncé surtout à cette grossièreté de facture où il sent bien qu'est attaché le meilleur de son originalité, mais il ne fût pas devenu ce qu'il est, ce qu'on l'a fait, ce qu'il n'est pas près enfin de cesser d'être : *une force*, avec les excès de qui la critique, bon gré mal gré, doit et devra longtemps compter, puisque ses théories ont fait au moins cinq disciples, je pense, et l'exemple de ses succès trois ou quatre notables victimes. Mais quoi! nous étions trois ou quatre alors, pour essayer de barrer le courant. Et quand, ici même, nous affections tant d'audace que d'admirer modérément *la Conquête de Plas-*

sans ou *la Faute de l'abbé Mouret*, les mêmes gens criaient à l'impertinence, qui, changeant aujourd'hui d'avis avec la foule, parlent couramment dans leurs journaux, avec cet aplomb qu'ils ne perdent jamais, de « *l'horrible* roman de *Pot-Bouille*. » Horrible? je le veux sans doute, et c'est bien dit; mais en quoi plus horrible que ceux qu'ils ont vantés? c'est ce qu'ils oublient de nous démontrer. Ce sont aussi les journaux où l'on ne se faisait faute, vers le même temps, de prendre publiquement contre les tribunaux la défense des éditeurs qui réimprimaient l'Arétin, mais où l'on se lamente aujourd'hui quotidiennement sur cette honteuse gangrène, qui gagne en effet et s'étend tous les jours, de la littérature pornographique. Tant il est extraordinaire, à ce qu'il paraît, de récolter ce que l'on a semé!

C'est ici surtout que M. Zola, quand il voit s'élever furieusement contre lui ceux-là mêmes qui lui fournissent, en quelque sorte au jour le jour, la matière de ses *Pot-Bouille* et de ses *Nana*, si sa philosophie, comme je l'espère, lui défend de se fâcher, a le droit au moins de s'étonner. Car après tout, que fait-il donc qu'il ne voie faire? et de quoi se plaint-on s'il met en œuvre ce que ses journaux, chaque matin, lui apportent? Nous savons comment se confectionne un roman naturaliste, et quand M. Paul Alexis ne nous aurait pas raconté la cuisine de *l'Assommoir* ou de *Nana* (1), nous devrions cependant assez la connaître. Ce sont des notes, de simples notes, lentement amassées, soigneusement classées, dûment étiquetées; on les coud ensemble dès qu'il y en a de quoi faire un juste volume; et, au besoin, tant bien que mal, car ce point n'est pas nécessaire, on les fait entrer dans un semblant d'action. L'observation, dit-on, en suggère quelques-unes; les livres, la conversation, les amis en apportent leur part; mais ce sont les journaux qui donnent la plus ample moisson.

Or, est-il vrai qu'il existe aujourd'hui toute une armée de *reporters*, nuit et jour à l'affût de ce qu'ils appellent l'événement parisien, qui sans doute n'est pas les omnibus versés ou les chiens écrasés, mais bien, et sans tant tourner autour du mot, l'aventure scandaleuse? Est-il vrai que s'il éclate quelque vilaine affaire, de celles sur qui, comme un tribunal ordonne le huis-clos, il serait à souhaiter que la presse entière fît le silence, les *courriéristes*, au contraire, s'empressent de lui donner d'un bout de la France à l'autre tout le retentissement qu'elle puisse avoir? Est-il vrai que s'il s'élève quelque lamentable ou honteux procès, les *chroniqueurs*, à leur tour, s'en emparent comme d'un thème pour leurs variations, et que s'il se rencontre dans l'espèce quelque détail particulièrement inconvenant, ce soit celui-là qu'ils soulignent, qu'ils détachent, qu'ils ramènent avec une insis-

(1) *Émile Zola. Notes d'un ami*, par M. Paul Alexis, Paris, 1882; Charpentier.

tance qui, précisément, est le fin de leur art? Qu'ils se révoltent donc tous ensemble contre *Pot-Bouille*, et puisse enfin leur public se dégoûter un jour avec eux de cette sorte de littérature! c'est bien. Mais qu'ils commencent par confesser qu'eux-mêmes ne sont pas tout à fait innocens de ce qu'ils reprochent à M. Zola! ce sera mieux. L'action d'un écrivain sur son temps n'est jamais égale à la réaction de son temps sur l'écrivain. Ce sont de certains journaux qui, lentement, mais sûrement, depuis quelques années, ont créé l'atmosphère factice où se meut l'imagination de M. Zola, comme ils ont insensiblement constitué le milieu où nous avons vu réussir des romans tels que *l'Assommoir* et tels que *Nana*. L'une des prétentions de M. Zola que l'on trouve le plus exorbitante, c'est quand il se pose en moraliste et censeur des vices de son temps. On a cent fois raison. Mais si c'est, comme on le prétend, remplir un devoir qu'étaler tout au long, dans les colonnes d'un journal, le compte-rendu de tel procès d'assises que je ne veux pas autrement désigner, pourquoi donc M. Zola, quand il nous introduit à son tour dans les secrets du ménage Campardon, ferait-il autre chose que s'acquitter aussi, lui, d'une mission?

Il semble, en vérité, que l'on ignore par quelle accoutumance inconsciente, insensible, des yeux et de l'oreille, par quelle corruption de l'imagination, par quelle contagion, enfin, de l'exemple, successive mais infaillible, le goût public en arrive à ne s'effaroucher plus seulement du plus grossier cynisme et de la pire obscénité. Mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient. Quoi que l'on dise de *Pot-Bouille*, nous y souscrivons, et nous pouvons nous vanter de n'avoir pas attendu *Pot-Bouille* pour le dire; mais que l'on fasse de M. Zola maintenant une espèce de bouc émissaire, ce n'est, pour quiconque y voudra réfléchir, ni généreux, ni loyal, ni juste. Le roman naturaliste, en général, et les romans de M. Zola, plus particulièrement, ont profité de cette fâcheuse évolution du goût public; je crois que l'on peut dire, non pas pour leur excuse, mais pour la confusion du public, qu'ils ne l'ont assurément ni déterminée, ni provoquée.

Je conviens d'ailleurs qu'à l'inconvenance du fond M. Zola, par surcroît, s'applique à joindre la grossièreté de la forme. Encore bien qu'il ne soit pas du tout vrai que ce qui est obscène ou libertin au fond cesse de l'être parce qu'il est enveloppé d'une forme gracieuse ou spirituelle, j'aime donc à croire que cette grossièreté de la forme est la grande et bonne raison du soulèvement de l'opinion contre *Pot-Bouille*. On peut dire, en effet, que *l'Assommoir* était un roman de mœurs populaires ou, plus exactement, populacières, et qu'après tout le langage qui s'y parlait, nous en avions de ci, de là, du côté de la Villette et du boulevard des Gobelins, entendu les mots bourdonner à notre oreille. Il y avait d'ailleurs accord de la forme et du fond, et

la brutalité des procédés y convenait très étroitement à la vulgarité des mœurs. Que ce fût là fidèlement le peuple, et que M. Zola nous eût donné la physionomie vraie de l'ouvrier parisien, on en pouvait discuter, mais enfin on eût dit quelque chose de vivant, et il y avait là tout au moins des apparences de nature et de réalité. L'action se déroulait dans un milieu que l'écrivain, ou le peintre, avait l'air de connaître : et c'était quelqu'un que Coupeau, et c'était quelqu'un que Gervaise. Toute la question, mais une question capitale, d'où dépendait l'estime à faire de la vraie valeur de M. Zola, n'était que de savoir ce qu'il adviendrait de ces illusions de talent quand il changerait de milieu. Il en est advenu *Pot-Bouille*, et c'est presque assez dire. La discordance a éclaté. Nous avons compris ce que signifiaient ces grossièretés inutiles et, si l'on veut bien me permettre une fois la seule expression qui convienne, ces ignobles coups de gueule de *l'Assommoir* et de *Nana*. Ce M. Zola est moins naïf que ne le croit M. Paul Alexis : il savait bien ce qu'il faisait, et que, s'il criait fort, c'était faute de pouvoir dire juste. Le contrôle, ici, nous était facile. Si nous n'avons pas tous connu des Campardon et des Bachelard, des Josserand et des Duveyrier, nous avons tous rencontré des magistrats et des architectes, des négocians et des caissiers, leurs *analogues*, sinon tout à fait leurs *pareils*. Je ne me suis point enquis comme ils vivaient derrière leurs « belles portes d'acajou luisant, » mais, quand ils ouvraient la bouche, je me porte garant qu'ils ne parlaient point la langue tour à tour prudhomesque et cynique de M. Zola.

Et la maladresse est aussi lourde qu'il se puisse : car, dans une société comme la nôtre, où presque toutes les conditions sont comme confondues sous l'uniformité de l'apparence extérieure, s'il y a quelque chose qui mette une différence entre les hommes, c'est le langage précisément, et la façon diverse de traduire les mêmes pensées. L'accent seul que l'on donne aux banalités de la conversation courante est une déclaration de l'état des personnes, mais les mots, à plus forte raison, et la manière de les associer, qui trahissent l'éducation, les habitudes, le milieu. Lorsque les vaudevillistes veulent obtenir un effet certain du gros rire, ils font parler les duchesses du Palais-Royal comme des cuisinières, et les valets de chambre des Variétés comme des ambassadeurs. Faire parler les mères de famille et les agens de change de *Pot-Bouille*, — et c'est ce que fait M. Zola, — comme parlaient les zingueurs et les blanchisseuses de *l'Assommoir*, c'est donc faire la caricature du bourgeois, ce n'est pas en faire le portrait.

Encore y a-t-il des caricatures qui ne sont que l'exagération de la vérité même : les caricatures de M. Zola, tout à fait prodigieuses, en sont proprement la contradiction. Ce que l'auteur de *Pot Bouille* ignore, ou ce qu'il fait comme s'il l'ignorait, c'est que le fond même et, en

quelque sorte, le principe intérieur de notre bourgeoisie française, et à Paris comme en province, est le besoin de la considération. Si l'on ne se respecte pas soi-même, on fait, on agit, on parle comme si l'on se respectait. La décence du langage, le choix prétentieux des termes, la respectabilité de la phrase, poussée jusqu'à la solennité ridicule de M. Prudhomme, voilà le propre du bourgeois, et le signe où les philistins, comme on disait jadis, se reconnaissent entre eux. C'est aussi pourquoi l'hypocrisie, par-dessus tous les autres vices, est le vrai vice des bourgeoisies, en Angleterre comme en France, le vice de Tartufe et de M. Pecksniff. Le grand seigneur ne se donne pas la peine de cacher ses vices; ils lui sont un signe de race et souvent même des moyens de séduction : ce que la vertueuse Clarisse aime en son Lovelace, qu'est-ce autre chose que le plus brillant des roués? Un ouvrier se garderait de dissimuler les siens; ils lui sont l'affirmation de son indépendance et qu'il a le droit de se gouverner comme il veut : lorsque Coupeau *s'absinthe*, il se prouve à lui-même qu'il n'a pas peur de Gervaise. Le bourgeois a besoin de l'estime et de la déférence du bourgeois. Les autres sont capables, ou même coutumiers, d'en dire plus qu'ils n'en font : celui-ci, sa pente habituelle est d'en faire plus qu'il n'en dit. C'est ce qui achève de me rendre ici le procédé de M. Zola tout-à-fait incompréhensible. Car on ne va pas plus aveuglément à l'encontre du but que l'on se proposait. Ce qu'il voulait nous montrer dans *Pot-Bouille*, et j'emprunte fidèlement les expressions de M. Paul Alexis, c'était « le pot-au-feu bourgeois, le train-train du foyer, la cuisine de tous les jours, cuisine terriblement louche et menteuse sous son apparente bonhomie, » tout ce qui se passe enfin dans ces maisons d'aspect décent et respectable qui sont, à ce qu'il paraît, les repaires de la bourgeoisie parisienne. Mais au moins fallait-il qu'il y mît des bourgeois, dont le langage et l'action fussent bourgeois, bourgeoises les mœurs et bourgeoises les manières, au lieu que, justement, tous ces Bachelard et tous ces Campardon, tous ces Mouret et tous ces Trublot, tous ces Duveyrier et tous ces Gueulin n'ont rien de si remarquable que le parfait cynisme avec lequel ils sont ce qu'ils sont; et rien au monde n'est moins bourgeois.

Je le regrette pour moi d'autant plus vivement que, peut-être, en reprenant ici l'une des idées qui lui sont évidemment chères, peut-être M. Zola tenait-il un beau roman. L'irréconciliable ennemi du naturalisme, c'est le romantisme, et parmi les sujets favoris du romantisme, s'il en est contre qui le naturalisme ne se lasse pas de renouveler l'assaut, c'est la glorification de l'adultère. Et nous aussi, comme si nous étions un simple naturaliste, nous en avons assez de ce mari toujours bête et brutal, de cette femme toujours incomprise et victime, de cet amant toujours noble et beau, nous en avons assez, et par-dessus la tête.

C'est le mensonge, — la vérité est ailleurs, — et nullement poétique. Elle est dans l'abdication du respect et de la dignité de soi-même; elle est dans ces compromissions humiliantes : les valets dont il faut payer les insolentes complaisances et subir les familiarités ironiques; les rencontres furtives, au loin, dans quelque coin écarté de Paris, dans une chambre banale d'auberge; les rendez-vous donnés, repris, de nouveau convenus et manqués sous la perpétuelle menace de la surprise; elle est dans la catastrophe finale et le dénoûment prévu, toujours et partout ridicule, même quand il tourne au tragique. Voilà le roman que je voudrais lire, et voilà le roman que l'auteur de *Pot-Bouille* a manqué. C'est qu'une plume telle que la sienne, d'où les gros mots coulent naturellement et comme sans qu'il y pense, ne pouvait attraper un sujet, où, d'autant que la réalité est plus crue, il faudrait que la plume fût plus délicate et plus chaste. C'est à ceux qui veulent moraliser qu'on ne pardonne pas d'employer les mots qui éveillent trop vivement les idées de ce qu'ils veulent proscrire. Et parmi beaucoup d'autres lois de son art, c'en est une que je doute, pour plus d'une raison, que M. Zola comprenne.

C'est comme encore, dans ce même *Pot-Bouille*, quand il a voulu nous montrer quelques-unes de ces vilenies que l'argent fait commettre. Il s'y prend de telle manière, il met de tels mots dans la bouche de ses personnages, il leur prête enfin de telles façons qu'il est permis de croire que, dans une société de fripons partageant entre soi les dépouilles d'une dupe, on n'agirait, en vérité, ni ne parlerait autrement. Dans la caverne où Gil-Blas, né laquais cependant, fit sa seconde expérience des réalités de la vie, le capitaine Rolando, qui ne mâche pourtant pas ses mots, n'eût pas osé se servir du vocabulaire de M. Zola. Comme je me garderais bien de donner à personne le conseil de lire *Pot-Bouille*, je suis fort empêché de renvoyer au volume. Mais si j'accorde volontiers qu'il n'y a rien de moins bourgeois que le désintéressement, peu de choses aussi sont moins bourgeoises que l'improbité positive et l'indélicatesse consciente d'elle-même. L'argent, qui est le tout du bourgeois, parce qu'en effet, où manque la naissance et où fait défaut le mérite personnel, il est le solide fondement de la considération, fait commettre plus de vilenies peut-être au bourgeois qu'à tout autre homme. Mais presque jamais il n'a claire conscience de les commettre, et bien pourvu qu'il est de toute sorte de sophismes qui lui cachent la vue de ses véritables motifs, il n'a garde, comme le croit M. Zola, d'arborer ses principes au vent et de s'en faire un panache. Nous en revenons toujours à la même conclusion. Toutes les intentions de M. Zola, bonnes ou mauvaises, louables ou condamnables, sont gâtées par le vice de l'exécution. Ainsi, — quand il faisait campagne dans les journaux, lui arrivait-il quelquefois, assez souvent même, de commen-

cer juste, mais tout à coup on le voyait qui tournait court, et pour ne pas savoir qu'une idée fausse est presque toujours extrêmement voisine d'une idée vraie, il finissait régulièrement aussi mal qu'il avait bien commencé. Mais pourquoi faut-il qu'en art l'exécution soit presque tout ?

Empressons-nous d'ajouter, car on sait si nous voudrions livrer l'art aux virtuoses de la phrase, que les vices de l'exécution, dans la plupart des cas, procèdent, pour peu qu'on y regarde assez près, d'un vice d'organisation. Quiconque manque par telle ou par telle partie du métier, c'est assurément, au point où en est maintenant arrivé M. Zola, qu'il manque de ce qu'il faudrait pour acquérir le métier. Quand un peintre manque par le coloris, la chance est pour qu'il ne possède pas l'œil d'un coloriste, comme quand il manque par le dessin, il se peut sans doute qu'à force de patience et de temps il apprenne à dessiner, mais il est infiniment plus probable, et d'abord, qu'il n'a pas le sens de la ligne. J'attaque ici l'auteur de *Pot-Bouille* et de *Nana* sur les vices de son exécution; c'est plus avant qu'il faut pousser, et jusqu'aux lacunes de son intelligence. On ne tarde pas alors à lui découvrir trois ou quatre défauts, des plus graves, et de ceux à qui, quand bien même son obstination consentirait un jour à chercher un remède, il est probable qu'il ne le trouvera pas.

Il manque de goût et d'esprit tout d'abord, et ce manque-là ne se répare guère. Manquer de goût, c'est ne pas sentir qu'en toute chose, de quelque matière que l'on traite et dans quelque intention que l'on écrive, il est un point à ne pas dépasser. Ai-je besoin, si la définition, comme je crois, est conforme à ce que l'on entend d'ordinaire sous ce mot, d'ailleurs si discuté, qu'il est peu d'écrivains à qui l'application en convienne mieux qu'à M. Zola? Mais manquer d'esprit, c'est satisfaire ses rancunes ou défendre ses théories littéraires de la façon que fait M. Zola. Ainsi quand il fait du *Jocelyn* de Lamartine l'instrument de la perversion des cuisinières ou quand il le met aux mains de Mme Josserand vomissant contre ses filles et contre son mari des injures telles que l'auteur de *l'Assommoir* était seul capable de les trouver. Ainsi encore, quand il fait de l'*André* de Georges Sand l'entremetteur, — je ne puis pas vraiment dire des amours, car ce serait trop abaisser le mot, — mais du contact d'Octave Mouret avec Mme Pichon, sa voisine. On n'intervient pas comme cela de sa personne dans un récit dont la grande prétention est d'être impersonnel. Et lorsque l'on n'aime pas Lamartine (ce que je conçois quand on est l'auteur des *Vers inédits* que nous a révélés M. Paul Alexis, le biographe décidément attitré du grand homme de Médan), comme si l'on n'aime pas George Sand (ce qui serait difficile, en effet, quand on est l'auteur de *Pot-Bouille*), du moins n'associe-t-on pas leurs œuvres aux descriptions où M. Zola les

mêle, ni n'essaie-t-on de salir leur nom en pareilles circonstances. Je n'insisterai pas davantage. On peut manquer d'esprit et de goût, n'avoir pas plus d'égards à la patience du lecteur qu'aux convenances littéraires, ne savoir enfin ni se borner ni se retenir, et faire cependant de bon roman naturaliste.

Au moins y faut-il de l'observation, et, — comme nous avions eu déjà l'occasion d'en faire la remarque à propos de *Nana*, — les qualités de l'observateur vont de roman en roman s'affaiblissant chez M. Zola. Sans doute qu'ayant maintenant l'expérience qu'il a du monde et de la vie, la science des choses et la connaissance des hommes, il n'a plus que faire d'observer. Le chicanerai-je pourtant sur des détails? Quelqu'un s'étant avisé le premier de s'égayer aux dépens de cette maison de la rue de Choiseul, ou plutôt cette espèce de caravansérail, dont tous les locataires se connaissent et *voisinent*, tout le monde a suivi, comme de juste, et l'immeuble de *Pot-Bouille*, avec ses faux marbres et ses zincs dorés, est devenu déjà quasi célèbre. N'a-t-on pas oublié qu'il y avait un locataire au moins qui vivait à l'écart des autres; et représente lui seul, parmi tous ces bourgeois corrompus, l'honneur, la probité, la vertu même? C'est le locataire du second, heureux père, heureux époux; il fait du roman naturaliste. Mais, outre qu'on ne peut pas disputer à M. Zola, tout naturaliste qu'il soit, le droit d'employer ce moyen, puisqu'il n'en a pas pu trouver un meilleur pour concentrer et composer son action; s'il y a des maisons, à Paris comme à Plassans, où l'on ne voisine pas, il y en a peut-être, il peut y en avoir où l'on voisine, et M. Zola les a découvertes. Je ne suis pas autrement ému, non plus, de voir des conseillers de cour d'appel, hommes d'âge, hommes posés, hommes graves, emmener en partie chez Clarisse Bocquet, leur maîtresse, les jeunes commis en nouveautés : je crois seulement que ce n'est pas l'usage. Et pourquoi m'étonnerais-je, après tout, de voir des fractions d'agent de change, « semblables à de jeunes dieux indiens, » traverser les salons à la course pour se hâter vers les cuisines, et sans prêter plus d'attention aux demoiselles Josserand, honorer de leurs faveurs alternatives les bonnes à tout faire et les écureuses de vaisselle? Mais j'avoue qu'on ne m'avait point dit que ce fussent leurs habitudes. Ce qui me surprend plutôt, et, si j'étais des admirateurs de M. Zola, ce qui m'inquiéterait davantage, c'est de voir comme tous ses personnages, indistinctement, obéissent à des impulsions mécaniques.

C'est où je reconnais que M. Zola n'observe plus. Son siège est fait. Il sait ce qu'il voulait savoir. Ses romans futurs sont déjà tout tracés : il ne lui reste plus qu'à les écrire. Il doit faire un « roman scientifique, » il doit faire un « roman socialiste, » il doit faire un « roman militaire. » C'est toujours à M. Paul Alexis que j'emprunte ces renseignemens, à qui je me reprocherais de ne pas ajouter celui-ci que, quand

M. Zola sera sur le point d'écrire son roman militaire, « *il étudiera* la vie militaire, telle qu'elle est, *au risque de passer pour un mauvais patriote.* » Si M. Paul Alexis a bien compris les paroles du maître, et si je comprends bien à mon tour les paroles de M. Paul Alexis, cela veut dire que M. Zola, quoique ne l'ayant pas *étudiée*, n'a pas moins des idées sur la vie militaire, et que ses *études* ne réussiront pas à l'en faire changer. Il n'avait pas non plus *étudié* la bourgeoisie parisienne quand il conçut *Pot-Bouille*, mais il commença par se faire une certaine idée de la bourgeoisie parisienne, et s'étant mis alors à *l'étudier*, il n'en changea pas. C'est bien ainsi que je l'entendais. M. Zola n'est pas un homme d'imagination, mais c'est un homme de logique. Il n'invente pas; mais il n'observe pas davantage : il déduit. « Un tel fait cela. Qu'est-ce qui découle ordinairement d'un fait de ce genre? Cet autre fait. Est-il capable d'intéresser cette personne? Certainement. Il est donc logique que cette autre personne réagisse de cette manière... Je cherche les conséquences immédiates du plus petit événement; ce qui dérive logiquement, naturellement, inévitablement du caractère et de la situation de mes personnages. » Et c'est comme cela qu'à mesure que l'on avance dans la suite des déductions, et que l'on s'éloigne du point de départ, c'est justement de la nature, de la réalité, de la vie enfin que l'on s'éloigne. Tant s'en faut que le secret de la vie soit dans la simplicité qu'au contraire il est dans la complexité même; et la logique, pour ainsi dire, est institutrice de sophismes autant que l'imagination est maîtresse d'erreurs. C'est là précisément ce qui rend l'observation si longue et l'imitation de la vie si difficile. Il n'y a pas de volonté si souverainement maîtresse d'elle-même de qui les combinaisons et les calculs ne soient à chaque instant de la vie contrariés par l'imprévu, comme il n'y a pas de passion, si violente soit-elle, dont le développement logique ne soit à chaque instant dérangé par quelque subite intervention du hasard. Et c'est pourquoi les personnages de M. Zola, logiquement gouvernés par l'espèce de mécanisme intérieur que M. Zola leur a donné, sont moins poétiques assurément, mais non pas moins faux que les héros du drame romantique.

L'observation ne consiste pas seulement à savoir ouvrir les yeux, comme on le croit à Médan, sur le monde extérieur. C'est même peu de chose, quoi qu'on en pense et quelque mal que l'on s'y donne, que de rendre « vivant et palpable le perpétuel transit d'une grande ligne entre deux gares colossales, avec stations intermédiaires, voie montante et voie descendante. » Mais c'est l'intérieur qu'il faudrait atteindre. Je ne défie pas seulement M. Zola, dans ce roman de *Pot-Bouille*, de me dire en quoi ses Bachelard et ses Duveyrier sont humains, je le défie de me dire en quoi même ils sont de leur condition, pourquoi l'un est un magistrat et pourquoi l'autre un commissionnaire, à quels traits

on retrouve en eux les hommes de leur profession! et s'il croit qu'il suffise à nous les caractériser d'avoir mis dans la bouche de Duveyrier quelques phrases bêtement solennelles sur « la nécessité d'opposer une digue à la débauche qui menace de submerger Paris, » ou de nous avoir montré Bachelard traitant son monde dans « des dîners à trois cents francs par tête, dans lesquels il soutenait noblement l'honneur de la commission française? » L'intérieur, c'est justement ce qui échappe à M. Zola. S'il n'y a rien de si grossier que sa physiologie, il n'y a rien de plus mince que sa psychologie. Cependant, de la conception naturaliste du roman, ôtez la psychologie, qu'en reste-t-il? Rien.

Cette impuissance d'observer a ses causes, et j'arrive au dernier reproche que l'on doive adresser à M. Zola, celui qui contient, en réalité, tous les autres et dont nous n'avons fait jusqu'ici que signaler des conséquences. Si M. Zola manque de goût et d'esprit, comme s'il manque de finesse psychologique, c'est que M. Zola manque de sens moral. Je n'en voudrais pour preuve, (à prendre le mot dans son acception ordinaire), que cette scène de *Pot-Bouille* où les demoiselles Josserand, sous l'œil commandant de leur mère, enivrent leur oncle Bachelard pour lui arracher une pièce de vingt francs. On s'est récrié, non sans raison, sur vingt autres endroits de *Pot-Bouille;* si j'avais cependant une scène ignoble à désigner entre toutes, c'est encore celle-ci que j'indiquerais. Mais plutôt que de traîner l'imagination du lecteur sur de semblables pages, il vaut mieux essayer d'élever un peu la question et dire que nous oublions cette scène et tant d'autres quand nous avançons que M. Zola manque de sens moral.

Le sens moral, pour nous, c'est proprement le sens humain ou, pour parler plus clair, le sens de ce qu'il y a dans l'homme de supérieur à la nature. L'homme fait bien moins partie de la nature qu'il ne s'en sépare et qu'il ne s'en distingue. Et M. Zola lui-même ne peut pas nier qu'il faille qu'un tel sens existe, puisque, s'il n'existait pas, la seule excuse que M. Zola puisse donner de ses excès de plume, — qui est que présenter aux hommes la face la plus hideuse du vice, c'est leur apprendre à le détester, — tomberait, et ne serait plus qu'une mauvaise plaisanterie. Mais s'il soupçonne ou s'il suppose, pour l'avoir entendu dire, qu'il existe en effet un tel sens, il n'est que trop certain qu'il ne le possède pas. Je ne sais quel humoriste a prétendu que, quand nous disions d'un homme qu'il est « cruel comme un tigre, » ou « têtu comme un âne, » « vicieux comme un singe, » ou « lascif comme un bouc, » c'était l'animal qu'en réalité nous insultions. Le tigre, en effet, ou le singe, ne font que suivre leur nature; ils ne sont ni vicieux ni cruels; l'un est singe et l'autre est tigre. Le vice ne consiste pas du tout, comme le croient beaucoup de gens, à poursuivre la satisfaction d'un instinct, mais à chercher la satisfaction de cet instinct aux dépens

de quelqu'un ou au détriment de quelque chose. La cruauté n'est un vice qu'autant qu'elle est destructrice de ce sentiment de respect de la vie humaine qui fait le lien social. La débauche n'est un vice que parce qu'elle est destructrice de ce sentiment de respect de soi-même qui fait la dignité de l'individu. Mais les héros de M. Zola ne sont pas vicieux, ils ne sont qu'en dehors de l'humanité. Leur inconscience d'eux-mêmes, leur placidité dans l'ignominie, leur continuité d'intempérance ou de grossièreté les marquent au signe de la bête. Quiconque est la proie d'une passion sans intermittence ni sursaut, ou seulement l'esclave d'une habitude sans interruption ni réveil, est une brute. Et le romancier manque de sens moral, en même temps que de sens psychologique et de sens littéraire, qui ne le comprend pas. Car c'est le sens moral entendu de la sorte, — c'est le sens moral considéré comme un pouvoir intérieur qu'il s'agit de détruire, — c'est le sens moral envisagé comme un ennemi dont il faut que la passion triomphe pour arriver à ses fins, — c'est le sens moral traité comme un adversaire qui ne peut être vaincu que par la volonté, — qui donne à la représentation du vice sa valeur esthétique. L'immoralité dans l'art, comme on l'entend d'ordinaire, prise du côté de l'objet, c'est-à-dire du côté du modèle et de la nature de l'œuvre, n'est guère pour nous qu'un mot : c'est du côté de l'artiste qu'il faut la prendre, et mesurer ce qu'il a personnellement de sens moral, c'est-à-dire d'intelligence du rôle de la *moralité* dans la vie humaine.

Je souhaiterais à M. Zola d'acquérir ce sens qui lui manque. Mais je doute fort qu'il s'en soucie, et je doute, s'en souciât-il, qu'il réussît à l'acquérir. En attendant, c'est bien à ce manque de sens moral que tiennent ce manque de psychologie, comme ce manque de goût et d'esprit, comme ce manque d'indulgence, comme ce manque de finesse qui le caractérisent. Il a, d'ailleurs, — et je n'hésite pas plus à le reconnaître après qu'avant *Pot-Bouille*, — la simplicité de l'invention et même quelquefois l'ampleur, il a la force, et quoi qu'on ait insinué, je crois qu'il a la foi. Ce sont encore bien des choses. Mais ne craignez-vous pas qu'en cela semblable à tant d'autres, et si l'on regarde en quel temps nous vivons, ce soit surtout à ses défauts qu'il doive ses succès, *l'Assommoir* ses quatre-vingt dix-sept, et *Nana* ses cent seize éditions ?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Un jour, — on dirait qu'il y a de cela un siècle et il y a tout au plus six ou sept ans, — M. Gambetta, dans un discours du genre persuasif, mettait le zèle le plus édifiant à convertir les libéraux, les conservateurs de l'assemblée nationale. Il se gardait bien de les effrayer en se montrant comme il le disait, « excessif, exclusif, rebelle à tout compromis, à toute transaction; » il s'efforçait, au contraire, en tacticien habile, de les rassurer, de leur prouver que, n'ayant pu rétablir la monarchie, ils n'avaient rien de mieux à faire que d'organiser la république où ils auraient leur place, dont ils auraient la direction. Il offrait vraiment de capituler entre leurs mains, c'était son mot, s'ils voulaient faire un « gouvernement modéré et conservateur, » et comme on riait à droite en l'entendant parler avec insistance de la république conservatrice, il ajoutait aussitôt : « Il vous plaît de rire à ces mots de république conservatrice. Eh bien ! soyez convaincus que, lorsque vous aurez épuisé toutes les combinaisons qui hantent encore l'esprit de certains de nos collègues, lorsqu'il aura bien fallu finir par remettre à la France le dépôt de sa souveraineté et que, conformément à son génie, elle aura un gouvernement républicain, alors vous ne rirez plus de la république conservatrice ; *vous la demanderez et vous aurez raison.* » L'histoire ajoute qu'à ces mots la gauche applaudissait. Voilà qui est au mieux ! Ceux qui demandent aujourd'hui la république conservatrice ont donc raison, au dire de M. Gambetta, et ils ont d'autant plus raison que, depuis le jour où l'assemblée entendait ce langage, on a fait du chemin, avec l'aide de M. Gambetta lui-même, qui a sans doute oublié ce qu'il disait autrefois.

Oui certes, on a fait du chemin et on en fait tous les jours sans trop regarder où l'on va. On ne se défend plus d'être exclusif. On n'offre

plus aux libéraux et aux conservateurs une place en proportion des intérêts qu'ils représentent. On ne parle plus d'un gouvernement modéré. On prétend créer une république nouvelle avec de vieux préjugés et de vieilles passions de parti, en ajoutant quelques grands mots plus retentissans que sérieux, et récemment encore, il n'y a plus sept ans de cela, il n'y a que quelques jours, M. Gambetta disait sans sourciller dans un banquet : « Il y a une politique qui domine et surpasse toutes les politiques parlementaires, c'est la politique du suffrage universel, c'est-à-dire d'une démocratie militante, vivante, agissante et souveraine. » Qu'est-ce que peut bien être cette politique que M. Gambetta a si clairement définie à la satisfaction de ses auditeurs qui se sont empressés d'applaudir? Est-ce la politique que quelques-uns des ministres et des sous-secrétaires d'État du 14 novembre sont allés dernièrement promulguer en province, dans leurs discours des vacances? Est-ce la politique qui s'est traduite depuis le 26 janvier par cette multitude de propositions qu'on connaît sur l'armée, sur la magistrature, sur les associations, sur le concordat, sur les chemins de fer, sur tout cela et sur bien d'autres choses encore? Il serait pourtant intéressant de savoir ce qui en est, quelle est en définitive cette république nouvelle qu'on prétend substituer à la république conservatrice dont M. Gambetta disait, par un pressentiment trop justifié : « Vous la demanderez et vous aurez raison! »

Ce n'est point sans doute qu'on doive toujours s'arrêter à des mots et que la république cesse d'être un régime suffisamment rassurant parce qu'elle tend sans cesse à se développer, parce qu'elle comporte un certain mouvement, une certaine activité, un certain goût des innovations et des expériences. Qu'on veuille marcher, essayer des réformes, réaliser des progrès ou ce qu'on appellera des progrès, soit. Les chambres, qui viennent de se réunir et qui ont recommencé leurs travaux, sans beaucoup de bruit, sont faites pour cela. Elles vont avoir probablement à s'occuper d'ici à peu de toutes ces propositions, de tous ces projets qui sont demeurés en suspens ou que le gouvernement prépare, de la loi militaire et de la loi sur la magistrature, d'une réorganisation municipale et du budget. Elles y joindront, selon toute apparence, un certain nombre d'interpellations sur quelques affaires sérieuses, et sur bien des banalités. Sous quelle influence s'accomplit ce travail qui touche réellement à tout, qui est censé être l'expression de la politique républicaine dans la phase nouvelle où l'on est entré depuis quelques années? C'est là précisément la question. Il faut aller au fond des choses. Le danger aujourd'hui est l'esprit même qui préside à tout ce mouvement, qui tend à dénaturer la république par les fantaisies révolutionnaires, qui confond l'activité féconde et l'agitation stérile, les réformes vraies et ce qui n'est que la subversion des institutions et des intérêts,— qui fait de la politique avec les plus vulgaires

calculs de parti et les fanatismes de secte; c'est l'esprit qui, sous prétexte de démocratie et de progrès républicain, s'attaque aux croyances, à l'indépendance des juges, à la discipline de l'armée, et sans agitation trop criante, si l'on veut, use par degrés, dissout les forces morales de l'état. C'est la source, le principe du mal qui apparaît sous toutes les formes.

On se remet en ce moment même plus que jamais à s'occuper de cette réforme judiciaire qui, depuis quelque temps, par une sorte d'habitude, est dans tous les programmes, et naturellement tout le monde est à l'œuvre. Le ministre de la justice du cabinet du 14 novembre avait déjà son projet; le nouveau garde des sceaux a le sien. La commission parlementaire, nommée pour examiner ces propositions et bien d'autres encore, a enfin elle-même son projet qu'elle a déposé il y a peu de jours, et c'est vraisemblablement sur ce dernier projet, plus ou moins définitif, que la discussion s'engagera. — On veut réformer l'ordre judiciaire, c'est fort bien, et pour un tel objet, certes très digne de fixer l'attention des hommes sérieux, la première pensée a été apparemment de fortifier la magistrature dans son origine, dans ses conditions de recrutement! On a dû se préoccuper sans doute de préparer pour les cours de justice, pour les tribunaux de tout ordre, un personnel digne par ses lumières, par les garanties de capacité et d'indépendance qu'il offrira, de la mission qu'il doit remplir. C'était là, à ce qu'il semble, la partie la plus importante de la réforme. Pas du tout, ce n'est pas l'essentiel. Une loi ultérieure fixera le mode de nomination des juges, on s'occupera plus tard des garanties de capacité, des conditions de recrutement; ceci est ajourné, on y songera quand on pourra. Pour le moment, tout se borne à la suppression de quelques cours qui rencontrera sûrement la résistance des régions dépossédées et des députés intéressés, à cette création des assises correctionnelles qui disparaîtra infailliblement dans la discussion à la chambre ou au sénat, et en définitive la question capitale, dominante, c'est l'inamovibilité. C'est là toujours le dernier mot, le grand secret de tous les projets de réforme judiciaire; c'est aussi, il faut l'avouer, le grand embarras. M. le ministre de la justice, il est vrai, a jusqu'ici quelques scrupules; il voudrait qu'on n'allât pas trop loin, qu'on se contentât d'une suspension de l'inamovibilité pour quelques mois. La commission, quant à elle, entend aller jusqu'au bout, elle propose la suppression complète. La commission est vraiment un peu dure, un peu tranchante dans ses jugemens. Elle trouve que la suspension proposée par le ministère n'est qu'un assez misérable expédient qui ne résout rien. Elle prétend que suspendre l'inamovibilité, c'est la détruire, que M. le garde des sceaux manque de logique, et elle ne s'aperçoit pas que si M. le garde des sceaux n'est pas logique, elle ne l'est pas plus que lui, qu'elle est inconséquente à sa manière, que dans la voie où elle entre

par la suppression définitive de l'inamovibilité, il n'y a plus qu'une chose logique, l'élection des juges. Sans cela c'est la justice tout entière mise à la discrétion du gouvernement. Ainsi, voilà où en viennent tous ces projets, qui sous une forme plus ou moins accusée, plus ou moins radicale, menacent l'indépendance de la magistrature. Livrer la justice aux mobilités populaires par l'élection ou l'abandonner à l'arbitraire du gouvernement par la suppression de l'inamovibilité, c'est là, on en conviendra, une étrange façon d'entendre le progrès républicain, de résoudre le problème que le ministre de l'intérieur du 14 novembre résumait ces jours passés en ces mots : « assurer aux citoyens une justice prompte et éclairée et à l'état républicain la loyauté du juge. » On n'aura rien du tout, on n'aura que le désordre.

La vérité est que, faute d'accepter résolûment ce qui est la plus sérieuse, la plus efficace garantie d'une justice indépendante, on se débat dans les impossibilités, et malheureusement, pendant ce temps, pendant qu'on se livre à tous ces débats confus, l'organisation tout entière de la justice ne peut que se ressentir cruellement de ces irritantes incertitudes. On ne sait plus à quoi s'en tenir dans ce grand corps judiciaire français, qui, après tout, a été jusqu'ici un des plus éclairés du monde. Les magistrats qui se sentent menacés se découragent, et on finit par n'avoir plus ni l'ancienne magistrature ni une magistrature nouvelle. C'est là justement ce qu'on peut appeler l'agitation stérile mise à la place de la saine activité et la subversion de toute chose mise à la place des vraies réformes.

Notre temps si rapide, si fertile en révolutions et en métamorphoses a déjà vu passer et se succéder des générations d'idées comme des générations d'hommes; il a vu plus d'une fois se reproduire les mêmes combats dans des conditions incessamment modifiées, et les contemporains qui peuvent être consultés avec le plus de fruit sur les mêlées de leur siècle sont ceux qui, après avoir été à l'occasion des acteurs éminens dans le grand drame, sont restés toujours des témoins supérieurs. Les *Discours et Mélanges politiques* que M. le comte de Falloux recueille aujourd'hui sont sous ce rapport un des meilleurs documens du temps. Ils donnent la mesure de ce qu'on a voulu, de ce qu'on a espéré ou poursuivi à certains momens, du chemin qu'on a parcouru; ils racontent les luttes qu'un esprit net et fier a eues parfois à soutenir, dans lesquelles il s'est trempé et il a grandi. Il y a trente-six ans déjà que M. de Falloux entrait dans la vie publique; il venait d'être élu député, et de quoi pensez-vous qu'il s'occupait pour son début? Il défendait une réforme qui semble bien simple aujourd'hui, qui rencontrait alors de vives résistances, la réforme postale, et il faisait cette profession de foi qui n'avait certes rien de rétrograde. « Dans le domaine politique, je crois que ce sont les abus qui sont révolutionnaires, les réformes qui sont conservatrices... » Par le fait, M. de Falloux n'a

eu qu'une carrière assez courte comme homme public. Il entrait dans le parlement en 1846, presque à la veille d'une révolution, et en 1851, il quittait les assemblées pour n'y plus reparaître; mais, dans cet intervalle de quelques années, il avait eu le temps d'être mêlé à tous les évenemens, de marquer par l'action et par la parole. Était-ce un ennemi de la république? Il défendait du moins la république légale, régulière contre les républicains qui l'attaquaient ou la mettaient en péril, et il précisait le point vif lorsqu'il disait : « Il y a un débat qui longtemps vous causera des difficultés, ce débat est entre la république modérée et la république qui l'est moins... » C'est encore le même problème qui s'agite aujourd'hui. Ministre dans le premier cabinet présidentiel avec M. Odilon Barrot, représentant à l'assemblée nationale, M. de Falloux se signalait par quelques-uns de ces discours qu'il reproduit maintenant, qui sont pour ainsi dire sa part dans l'histoire de 1848, et où il laissait tomber de ces mots décisifs : « La France ne veut ni des hommes qui ne sont capables de rien ni des hommes qui sont capables de tout... Le peuple ne veut ni des trembleurs ni de ceux qui font trembler... »

De ces temps éloignés de 1848-1851, où il a eu un rôle parfois décisif, dont il ne parle que comme d'une époque offrant pour le temps présent « un contraste instructif et des exemples salutaires, » M. de Falloux a gardé pour ainsi dire la marque indélébile. Il n'a été qu'un instant au pouvoir, mais il y a été pour l'action; il a, comme ministre, coopéré du conseil, de la décision à quelques-uns des principaux actes de la politique de ces années agitées, à l'expédition de Rome commencée par le général Cavaignac, à la loi sur la liberté de l'enseignement, dont le principe était inscrit dans la constitution de la république. Les discours qu'il recueille aujourd'hui sont peu nombreux; mais ils suffisent pour montrer dans cette fine et ferme nature d'orateur le nerf, la distinction, l'à-propos, la passion habilement dirigée, le trait allant droit au but. Il avait ce qui donne l'autorité dans les assemblées, et cette autorité conquise par la parole, par la résolution, il l'a gardée jusque dans la retraite où il s'est réfugié depuis longtemps, où il est resté un conseiller interrogé et consulté, quoique pas toujours écouté dans son parti.

Ce qu'il y a de curieux, de caractéristique en effet, c'est que hors du parlement comme dans le parlement, dans cette carrière de libre activité prolongée au-delà des années de vie publique, M. de Falloux a eu affaire à des adversaires de plus d'un genre. Par sa fidélité aux traditions monarchiques, par sa foi religieuse qu'il ne cache pas, il devait nécessairement être en guerre avec ceux qui prétendent faire de la république la destruction des croyances, des mœurs, des intérêts traditionnels de la France : c'était tout simple; mais il n'a pas rencontré une opposition moins vive, des hostilités moins acerbes parfois dans

un autre camp. Il a été, il est encore traité presque en ennemi par des catholiques, par des royalistes, et plus d'une de ces pages reproduites aujourd'hui est le bulletin d'une bataille qui n'est même pas finie, qui ne finira peut-être jamais. Cela tient tout simplement à ce que M. de Falloux est essentiellement un politique, un homme d'état, et comme homme d'état, comme politique, il ne poursuit que ce qui est possible. Il vit dans son temps et dans son pays, s'efforçant de concilier dans ses opinions le respect des traditions de la France et l'attachement à la société moderne. Il n'est ni pour la révolution, ni pour la contre-révolution, et s'il est persuadé qu'il y a des républicains qui perdent les républiques, il croit aussi qu'il y a des royalistes qui perdent les royautés, comme il y a des catholiques qui perdent la religion. C'est là ce qu'on ne lui pardonne pas. En réalité, c'est un constitutionnel, un libéral qui tient à ne pas se séparer du pays, et il l'a montré le jour où, ayant à se prononcer dans une réunion de royalistes sur le drapeau, il disait : « La France s'effraie de l'ancien régime jusqu'à la monomanie, et c'est là ce qu'elle personnifie dans le drapeau blanc. » M. de Falloux parle en modéré, et si à rester dans la modération entre les partis contraires, comme il le dit, « on court le risque de tomber victime des feux croisés, » il reste la ressource de demander aux ultras de tous les bords ce qu'ils ont fondé, ce qu'ils ont réussi à faire vivre avec l'absolutisme de leurs rêves et de leurs passions. C'est là encore, après tout, un genre d'enseignement à l'usage des républicains d'aujourd'hui qui ont leurs ultras, auxquels ils ne savent pas toujours résister, — qui ont à choisir plus que jamais, plus qu'en 1848, entre « la république modérée et la république qui l'est moins. »

La république modérée a l'avantage de laisser la France libre dans ses affaires extérieures comme dans ses affaires intérieures, et cette liberté de la politique nationale n'est peut-être pas de trop dans un moment où il peut y avoir de délicates négociations à poursuivre, des mesures à prendre. Ce n'est point sans doute que la situation générale de l'Europe paraisse menacée, qu'il y ait sur le continent des signes de prochains orages. Les peuples de l'Occident sont pour la paix, les gouvernemens sont trop occupés pour perdre leur temps en mauvaises querelles ; mais il reste toujours une question certainement grave parce qu'elle peut faire renaître toutes les complications orientales, parce qu'elle met en jeu tous les intérêts d'influence : c'est cette question égyptienne qui, depuis quelque temps, semble prendre d'heure en heure des proportions plus inquiétantes, qui en est venue dans ces derniers jours à provoquer les délibérations des gouvernemens. Ce qui arrive en Égypte depuis plus d'un an est la suite de ces agitations, de ces insurrections militaires qui ont pris rapidement le caractère d'une véritable révolution, qui ont fait d'un simple colonel un ministre de la guerre, une sorte de dictateur se servant d'une chambre des notables

jusqu'ici docile, dominant le vice-roi Tewfik-Pacha et préparant peut-être aujourd'hui des usurpations nouvelles. Or si la crise qui est manifestement ouverte désormais va jusqu'au bout, si les conditions de la vice-royauté viennent à être brusquement altérées, les puissances européennes, la France et l'Angleterre particulièrement, ne peuvent échapper à la nécessité d'intervenir sous une forme ou sous l'autre. Voilà justement la question telle qu'elle apparaît dans cette phase aiguë où elle vient d'entrer.

Les révolutions ont leur logique en Égypte comme partout, et les incidens ne manquent jamais pour les précipiter. L'incident, cette fois, est une conspiration militaire qui aurait été tramée contre un gouvernement né lui-même de la sédition, de ce qu'on a appelé l'insurrection des colonels. Cette conspiration a-t-elle jamais existé réellement? N'a-t-elle pas été une fable imaginée pour offrir au dictateur un moyen de se débarrasser de quelques rivaux, de briser toute résistance dans l'armée après s'être élevé par elle? Toujours est-il qu'Arabi-Bey, devenu Arabi-Pacha, s'est empressé de faire saisir quelques chefs militaires, pachas, officiers supérieurs plus ou moins suspects; il les a livrés à une cour martiale choisie par lui et il les a fait condamner aux peines les plus sévères. Ici la question s'est compliquée. Le malheureux khédive, qui n'avait pas été consulté et qui est depuis longtemps réduit à ne savoir que faire, à tout subir, le khédive n'a osé d'abord ni ratifier ni désavouer l'acte de la cour martiale. Il a cru se tirer d'embarras en s'adressant à la Porte, qui s'est hâtée d'accepter l'arbitrage, de prendre fait et cause pour les condamnés; il s'est adressé aussi aux agens européens, aux représentans de la France et de l'Angleterre, qui se sont efforcés de le soutenir, et avant la décision définitive de la Porte, dans un mouvement tardif d'énergie, Tewfik s'est décidé à annuler la sentence de la cour martiale, tout au moins à commuer la peine des condamnés. C'était une sorte de coup de théâtre; mais aussitôt le cabinet, probablement sous l'inspiration d'Arabi-Pacha, s'est mis en révolte ouverte contre le khédive. Il n'a voulu ni se soumettre à l'acte du prince ni se démettre, et, de son autorité propre, il a convoqué la chambre des notables pour lui proposer la déposition du khédive. La question est de savoir si les notables pousseront la docilité jusqu'à se soumettre à toutes les volontés d'Arabi-Pacha: c'est au moins douteux. Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'au moment même où ces faits révolutionnaires se passent au Caire, la domination égyptienne est menacée d'un autre côté dans le Soudan par une insurrection redoutable qui a grandi à la faveur de l'impuissance du gouvernement et de la désorganisation de l'armée. C'est là l'état des choses devant lequel les puissances sont appelées, par leurs intérêts comme par leurs droits, à prendre un parti.

Il y a quelques points qui semblent dès ce moment admis. Le pre-

mier est qu'il n'est pas possible d'abandonner indéfiniment la vallée du Nil à l'anarchie qui l'envahit, qui menace tous les intérêts européens. La seconde idée sur laquelle on semble d'accord, c'est qu'on ne peut pas laisser la Porte intervenir seule et exclusivement en Égypte; ce serait se prêter au rétablissement de la domination turque à Alexandrie et au Caire, au risque des éventualités qui en résulteraient et qui ne tarderaient pas à entraîner l'Europe dans d'inextricables complications. Le troisième point enfin, c'est que, du consentement même des autres puissances, la France et l'Angleterre auraient un rôle particulier à jouer. Les cabinets de Paris et de Londres se seraient déjà mis en communication pour s'entendre sur ce qu'ils peuvent avoir à faire pour sauvegarder leur propres intérêts en même temps que les intérêts européens : c'est du moins ce qui résulte d'une réponse de M. le président du conseil de France à une interpellation récente, aussi bien que de quelques mots de sir Charles Dilke dans le parlement anglais. Assurément la paix est dans les désirs du pays, et la manière dont a été engagée l'expédition tunisienne a mis l'opinion française en défiance. Tout ce qui pourra être fait pour éviter les compromissions inutiles, les interventions dangereuses, répondra au vœu public; mais en même temps, il n'est pas douteux que ces affaires d'Égypte ont un lien intime avec les événemens qui agitent depuis quelque temps l'Afrique et que la France ne peut se désintéresser d'un mouvement qui lui impose aujourd'hui des sacrifices, — qui peut un jour ou l'autre menacer sa sécurité.

La vie des nations a des accidens foudroyans qui bouleversent tous les calculs, et l'Angleterre en fait aujourd'hui l'expérience par cet attentat de Dublin, qui révèle un désordre moral si étrange en Irlande, qui met certes le cabinet de Londres dans une situation difficile. Jusqu'ici le meurtre n'atteignait en Irlande que les propriétaires qui se hasardaient dans leurs domaines, les tenanciers qui osaient payer leurs fermages, ceux qui ne craignaient pas de contrarier la ligue agraire. Maintenant le crime s'est enhardi, il s'est attaqué à un membre du gouvernement, lord Frederick Cavendish, et à son sous-secrétaire d'état, M. Thomas Burke, qui ont été l'un et l'autre assassinés en pleine promenade publique avec l'audace et par les procédés qu'emploient les nihilistes russes dans leurs sinistres exécutions. Ce qui s'est passé, on le sait. Lord Frederick Cavendish et M. Thomas Burke venaient d'arriver depuis peu à Dublin. Ils étaient à sept heures du soir dans Phœnix-Park; ils allaient ensemble chez le nouveau vice-roi, lord Spencer, lorsque quatre hommes sont descendus d'une voiture et se sont jetés sur leurs victimes, qu'ils ont impitoyablement massacrées à coups de poignard. Puis les assassins ont disparu sans qu'on ait pu encore les découvrir ni même, à ce qu'il semble, se

mettre sur leurs traces. Ce crime est assurément effroyable, et il prend encore, s'il est possible, plus de gravité, ou une signification plus saisissante, par les circonstances dans lesquelles il est accompli, par les conséquences qu'il peut avoir pour l'Angleterre comme pour l'Irlande.

Quelle était en effet la situation à la veille de la catastrophe de Dublin? Elle était certes des plus singulières, des plus délicates. Depuis un an, on a employé tous les moyens à l'égard de l'Irlande. On a usé des mesures libérales par le *Land-Act*, on a eu recours aux mesures répressives par le bill de coercition, par l'incarcération des principaux chefs de la ligue, M. Parnell, M. Dillon, M. O'Kelly et bien d'autres. On n'a réussi à rien, et récemment le premier ministre d'Angleterre, M. Gladstone, avouait devant le parlement l'échec de la politique qu'il avait suivie. Non-seulement il faisait cet aveu avec l'ingénuité d'audace qui est dans sa nature; il allait bien plus loin, il donnait spontanément le signal d'une évolution complète de politique. Puisque tout ce qu'on avait fait n'avait pas réussi, il fallait essayer autre chose, pensait-il, et il l'essayait effectivement. Il se disposait à étendre les mesures agraires au-delà de toutes les espérances des Irlandais. Il mettait en liberté les chefs de la ligue momentanément emprisonnés, M. Parnell, M. Dillon et tous les « suspects, » comme on les appelait. Il faisait tout cela sans craindre de paraître se désavouer lui-même, au risque d'avoir à se séparer de quelques-uns de ses collègues, notamment de celui qui était le plus engagé, du secrétaire pour l'Irlande, M. Forster, qui après avoir pris depuis un an toutes les responsabilités, n'a pas voulu se prêter à un changement de front qu'il n'approuvait pas. M. Forster s'est retiré, et il n'a point hésité à déclarer devant le parlement que, s'il se retirait, c'est qu'il ne croyait pas le moment des concessions venu, c'est qu'il ne jugeait pas opportun de mettre en liberté sans conditions les chefs de l'agitation irlandaise. En un mot, M. Forster est resté jusqu'au bout fidèle à la politique de forte vigilance, même de coercition qu'on abandonnait, tandis que M. Gladstone s'engageait de plus en plus dans une expérience qui n'a pas laissé de surprendre ou d'inquiéter beaucoup de ses partisans. Le premier ministre, en mettant en liberté M. Parnell et ses amis, n'avait point évidemment exigé d'eux des engagemens publics auxquels ils ne se seraient pas d'ailleurs prêtés; il est bien clair cependant qu'il connaissait leurs dispositions, qu'il croyait pouvoir jusqu'à un certain point compter sur eux pour l'accomplissement de ses nouveaux desseins, et pour le reste il se fiait à la générosité de ses intentions. C'est comme représentant de cette politique de conciliation et de paix que le frère de lord Hartington, lord Frederick Cavendish, venait d'arriver à Dublin, et c'est justement à cette heure qu'a éclaté

la catastrophe de Phœnix-Park, comme pour montrer dans une lueur sinistre que M. Forster pouvait avoir raison, que M. Gladstone se laissait peut-être entraîner sans garanties suffisantes dans une dangereuse évolution.

La question est maintenant de savoir ce qui résultera de cet odieux attentat, quelle influence cette sanglante aventure va exercer sur la direction des affaires irlandaises. Il est certain que la politique à laquelle M. Gladstone paraissait vouloir se rattacher, qui pouvait passer simplement pour généreuse avant le crime, se trouve singulièrement compromise et qu'elle sera tout au moins ajournée. Pour le moment, il n'y a point à y penser. La seule préoccupation est de décourager une agitation qui peut engendrer de tels forfaits, d'employer toutes les forces du gouvernement à déjouer les complots, à combattre les fauteurs de meurtre, et c'est là précisément l'objet d'un bill que le cabinet vient de présenter pour tâcher d'avoir raison des sociétés secrètes, pour organiser de nouveaux moyens de répression. Le bill avait été annoncé par le premier ministre, il est maintenant connu ; il est plus sévère que tous les autres bills qui ont été présentés jusqu'ici, et il a été adopté sur-le-champ, à la première lecture. Le gouvernement, dans le premier moment d'émotion, était certain d'avance de rallier tous les partis. Il faut bien cependant en convenir : les mesures nouvelles peuvent être une nécessité, elles ne sont pas une solution, et ce n'est pas avec l'état de siége, avec les actes de justice sommaire, avec le droit d'interdire les réunions publiques ou de suspendre les journaux qu'on résoudra cette malheureuse question irlandaise. Elle reste entière, cette terrible question; elle se reproduira sans cesse, et il n'est point impossible que le cabinet actuel, par les tergiversations dont il a offert le spectacle, par ses oscillations entre les concessions démesurées et les procédés de la force, n'ait perdu un peu de son ascendant pour dominer les difficultés. Aujourd'hui M. Gladstone a encore tout pouvoir; demain naîtront peut-être pour lui les embarras suscités par des adversaires qui lui demanderont compte de ce qu'il aura fait, et de ce qu'il n'aura pas fait.

Les pays les plus paisibles de l'Europe, qui ont la bonne fortune de n'être point exposés à des tragédies comme celle qui émeut en ce moment l'Angleterre, ne laissent pas d'avoir eux-mêmes parfois leurs affaires quelque peu troublées ou embarrassées. Ils n'ont pas les sombres et poignantes diversions des états où se livrent de grands combats; ils ont dans une mesure plus modeste leurs incidens parlementaires, leurs difficultés de gouvernement, leurs problèmes économiques, leurs crises ministérielles. La tranquille et sage Hollande en est là; elle vient de voir sombrer un cabinet dans une discussion des chambres, et, par une curieuse particularité, la crise néerlandaise s'est produite

à l'occasion du traité de commerce signé avec la France. Ces négociations commerciales qui traînent depuis des années entre les gouvernemens ne sont pas décidément heureuses. Elles ont été dix fois suspendues ou reprises sans arriver à un dénoûment avec l'Angleterre. Ce n'est pas sans peine que le traité de commerce franco-italien vient d'être approuvé à Rome. A Madrid, une convention du même genre a passionné pendant quelques jours les cortès et a suscité une certaine agitation dans les régions industrielles de la Catalogne. A La Haye, le cabinet n'a pu obtenir des chambres l'approbation d'un traité qui n'était lui-même qu'une seconde édition après l'insuccès d'un premier projet. A la vérité, le traité de commerce avec la France n'a été peut-être que le prétexte ou l'occasion d'une crise qui, sans être absolument prévue, était cependant toujours possible dans une situation parlementaire affaiblie par les divisions ou la confusion des partis. La Hollande en cela ressemble à plus d'un pays de l'Europe aujourd'hui.

Le roi et la reine étaient allés récemment en Angleterre pour assister au mariage d'un fils de la reine Victoria, du duc d'Albany, avec une princesse de Waldeck, sœur de la jeune souveraine néerlandaise; ils ont trouvé à leur retour les affaires ministérielles assez embrouillées, près de se gâter tout à fait. Ce cabinet qui vient de tomber à La Haye était depuis trois ans au pouvoir où il représentait une politique de libéralisme modéré. Le danger pour lui n'est jamais venu précisément de l'opposition, qui n'est qu'une coalition d'opinions différentes, d'ultra-protestans, de protectionnistes ; sa faiblesse n'a cessé d'être dans sa propre majorité toujours peu forte ou peu sûre, par suite des divisions des libéraux hollandais dans le parlement comme hors du parlement. L'existence de ce cabinet, présidé par M. le baron Van Lynden, n'a pas laissé d'être laborieuse. Déjà, l'an dernier, le ministre des finances, qui était un savant homme, M. Vissering, se voyait obligé de donner sa démission pour n'avoir pas pu faire accepter par les chambres un impôt sur la rente destiné à couvrir des déficits du budget ou à suffire à des dépenses de grands travaux. Depuis, le ministre de l'intérieur, M. Six, s'est vu harcelé à son tour, et, soit impatience, soit fatigue de santé, il s'est retiré, il n'y a pas longtemps. Plus récemment, c'est le ministre des colonies, le baron Van Golstein, qui a eu à soutenir toute sorte de luttes aussi vives que confuses, tantôt à propos de la substitution du régime civil au régime militaire à Atchin, tantôt au sujet d'une question de propriété agraire qui est depuis longtemps pendante à Java, qui a été l'objet d'une multitude d'enquêtes et de contre-enquêtes. Il n'y a que quelques semaines, une commission de la seconde chambre, pour trancher la question, a proposé sur cette affaire de Java une motion que le ministre des colonies n'a pas voulu accepter, dans laquelle il a cru voir un blâme, et M. le

baron Van Golstein s'est immédiatement retiré. Puis enfin, entre bien d'autres difficultés, est venu ce traité de commerce franco-hollandais qui, après avoir été présenté et repoussé une première fois, a été remanié, amendé et soumis de nouveau au parlement. Dès le premier instant, il était clair que le malheureux traité trouvait peu de faveur, qu'on ne lui faisait pas bonne figure. Vainement le ministre des affaires étrangères, M. Rochussen, et quelques députés, ont mis tout leur zèle à le défendre, à rappeler que l'industrie et le commerce avaient été les premiers à le demander, afin que la Hollande ne tombât pas sous la loi du tarif général français. L'opposition ne s'est pas montrée satisfaite. Protectionnistes et libre-échangistes se sont alliés; ils ont fait campagne contre le traité, sous prétexte qu'il n'offrait pas beaucoup plus d'avantages que le tarif général et que la Hollande aliénait, sans compensation suffisante, la liberté de modifier ses propres tarifs. La durée de dix ans, assignée au traité, a été surtout un des griefs allégués par l'opposition. Bref, au scrutin, le traité n'a obtenu que trente-sept voix; il a été repoussé par quarante-trois voix. Le gouvernement en a été pour un échec de plus.

On a dit, probablement pour faciliter le succès de l'opposition au dernier moment, qu'il fallait écarter la politique de la discussion, qu'il n'y avait pas de question ministérielle en jeu, et dans le fond c'est peut-être la politique seule qui a dicté le vote contre un cabinet dont les partis ne sont pas contens. C'est la politique qui a prévalu sur l'intérêt économique. Il s'ensuit que provisoirement cet intérêt est sacrifié, que la Hollande va être soumise au tarif général français, et les députés qui ont repoussé le traité ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils ont médiocrement servi l'industrie et le commerce de leur pays. Dans tous les cas, le résultat le plus clair, le plus immédiat du vote de la seconde chambre de La Haye, c'est que le ministère tout entier a cru devoir donner sa démission. Il reste à savoir comment cette crise va finir, comment le ministère Van Lynden sera remplacé. Le roi trouvera-t-il dans la confusion des partis les élémens d'une administration assez forte pour avoir une majorité, pour exercer le pouvoir avec autorité? Se bornera-t-on à remanier encore une fois l'ancien cabinet en écartant les ministres qui se sont le plus engagés dans l'affaire du traité de commerce? La question ne laisse pas d'être difficile, même dans un pays où il est rare que le dernier mot ne reste pas au bon sens et à la modération.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première moitié du mois de mai ne s'est distinguée des quinzaines précédentes ni par une animation plus grande du marché ni par de plus larges fluctuations de cours. Les affaires sont extrêmement limitées, aussi bien au comptant qu'en spéculation. On pourrait citer telle valeur de premier rang sur laquelle des ordres de vente au mieux ne peuvent être exécutés qu'avec beaucoup de peine et après plusieurs journées. La spéculation, rendue prudente par les événemens, ne s'aventure plus aisément, et réalise aussitôt qu'elle peut recueillir quelques bénéfices, que ce soit en hausse ou en baisse; ses rangs sont d'ailleurs fort clair-semés, et son action ne se fait sentir que par suite de l'abstention presque complète des capitalistes grands ou petits opérant avec titres et argent.

Aussi les cours se tiennent-ils à peu près en équilibre; mais on sent que cet équilibre est instable et que le moindre incident pourrait déterminer un mouvement dans un sens ou dans l'autre. Le marché a subi une première émotion lorsqu'est arrivée la nouvelle de l'assassinat à Dublin de deux membres du gouvernement anglais. Si le Stock-Exchange avait seulement manifesté un peu d'hésitation, le découvert, ici, aurait tenté un coup de réaction. Mais nos voisins ne se sont pas laissé déconcerter; toutes les valeurs sont restées immobiles, et les consolidés ont atteint 102, le cours le plus élevé qu'ils aient jamais obtenu. Devant tant de sang-froid et de raison politique, notre place ne pouvait que se piquer d'émulation; après quelques instans de faiblesse, la fermeté a repris le dessus, et le 5 pour 100 aurait peut-être été porté de nouveau vers le cours de 118 si la question égyptienne n'était venue causer de nouveau quelque émoi dans les rangs du public financier. Les deux 3 pour 100 ont reculé de quelques centimes, et le 5 pour 100, qui avait été compensé à 117.30, reste à 117 francs. Les acheteurs sur ce dernier fonds n'en perdent pas moins 30 cent. plus la valeur du report.

Une autre cause a agi plus puissamment encore peut-être que ces faits extérieurs sur la tenue des rentes et a provoqué l'espèce d'abandon où nous voyons languir ces titres vers lesquels les capitaux de placement s'étaient portés avec tant d'ardeur au lendemain de la crise. Cette cause est le renchérissement du taux des reports, renchérissement qui a déjà été très sensible à la liquidation de mai et qui ne paraît nullement devoir bientôt faire face à un retour de conditions plus douces. Ce n'est pas que l'argent manque; les ressources n'ont

jamais été aussi abondantes, comme le prouve le montant si élevé des dépôts dans toutes les caisses; mais si l'argent n'est point rare et se montre encore à l'occasion, comme il vient de le faire à propos de l'émission des actions du canal de Corinthe, où plus de 200,000 titres ont été demandés pour 60,000 offerts, il manifeste une profonde répulsion pour tout ce qui touche à la spéculation pure et aime mieux demeurer inutile et inoccupé que d'aider à vivre, en les reportant, quantité de valeurs déjà fort compromises ou sur le point de tomber à l'état de feuilles mortes. De là cette cherté des reports qui a causé quelque surprise et suscité bien des réalisations de bénéfices, bien des allègemens de positions.

La hausse constante des actions de la Banque de France, l'examen attentif des mouvemens des changes, et des variations que présentent les données du bilan de la Banque d'Angleterre, ne permettent pas d'espérer que nous puissions revoir avant peu coïncider l'abondance des ressources avec le bon marché des capitaux. Il ne faut pas oublier non plus que la seconde moitié du grand emprunt italien vient d'être mise en souscription à Londres, que cette opération financière n'y a obtenu qu'un succès d'estime, et que, malgré le froid accueil fait au nouveau fonds par le public de presque tous les marchés européens, les contractans de l'emprunt n'en ont pas moins à verser au gouvernement italien une somme de 10 millions de livres sterling, dont 5 immédiatement, et les 5 autres dans un délai de huit mois. Quelque précaution que prennent ces contractans pour ne provoquer aucune perturbation sur le marché monétaire, ils n'en seront pas moins amenés à puiser indirectement aux sources mêmes du ravitaillement des espèces, à la Banque d'Angleterre et à la Banque de France.

Si du marché des fonds français nous passons à celui des valeurs se négociant au parquet et notamment des actions des institutions de crédit, nous avons à constater pour cette quinzaine la continuation de la baisse sur les titres des établissemens de troisième et de quatrième ordre, déjà si profondément atteints qu'on ne les croyait plus susceptibles d'une dépréciation nouvelle. La déroute est complète et il serait à souhaiter dans l'intérêt de la tenue générale du marché que toutes les sociétés fatalement destinées à disparaître se résignassent à un sort inévitable plutôt que de chercher par des combinaisons artificielles de fusions à prolonger pendant quelques mois une existence des plus misérables. Voici le Crédit de France arrivé à 270 francs, ce qui représente 20 francs, plus le droit et l'obligation de verser 250 fr. La Banque romaine et le Crédit de Paris ont encore perdu environ 50 francs depuis le 1er mai, ce qui ramène leur valeur effective à environ 100 francs. Quand tous ces débris auront été amalgamés, sortira-t-il du mélange un corps sain et vigoureux? Et ne vaudrait-il pas mieux

pour les intéressés procéder courageusement à la liquidation de chacune des trois entreprises ?

Le Crédit général français, moins malade peut-être, n'en est pas moins redescendu de nouveau au-dessous du pair. La Société financière a trouvé encore le moyen de baisser, ce qui ne paraissait plus possible et ce qui semble vraiment un peu exagéré; ce titre, appartenant à un groupe respectable, et qui a eu son heure de prospérité, végète à 40 francs environ, avec une perspective de 125 francs à verser en quelques mois. La Société française et italienne a suivi à peu près la même voie. La Banque nationale a baissé de 500 à 410 francs.

Même les établissemens de crédit d'un ordre plus élevé, comme le Crédit lyonnais, la Banque de Paris, la Société générale, la Banque franco-égyptienne, etc., ont souffert, mais dans de plus modestes proportions, des tendances générales peu favorables. Par contre, la Banque de France a encore monté à cause de ses bénéfices hebdomadaires; de plus, un vif mouvement de hausse s'est produit sur le Crédit foncier et la Banque hypothécaire, parce que les bruits de fusion, tant de fois lancés, puis démentis, paraissent cette fois reposer sur des données sérieuses. De hautes influences auraient amené un compromis, et les conditions dans lesquelles le Crédit foncier absorberait sa rivale, seraient à peu près arrêtées. On donnerait une action du Crédit foncier pour quatre actions de la Banque hypothécaire et les actionnaires de cette dernière société auraient en outre à payer une soulte dont l'importance est à déterminer.

La hausse de Suez s'est arrêtée; les recettes sont encore très satisfaisantes, mais ne justifieraient pas pour l'instant de plus hauts cours. Néanmoins, la confiance des actionnaires dans le développement progressif du trafic reste entière. Le Gaz a beaucoup monté par suite de la probabilité d'une entente entre la Compagnie et la ville. La spéculation ne s'est pas occupée des actions des chemins français cette quinzaine. Parmi les valeurs de crédit étrangères, le Crédit mobilier espagnol a été sérieusement éprouvé, tandis que la Banque ottomane s'est élevée un moment à 820 pour revenir à 807.

Le 5 pour 100 italien, après l'échec de l'emprunt, n'a pu se maintenir à 90 francs; de même, l'extérieur a dû abandonner le cours de 28 francs. Les transactions ont été à peu près nulles en fonds russes et austro-hongrois. Le Turc a été poussé jusqu'à 13,60 pour revenir précipitamment à 13.17.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

CHARLES NODIER, CONTEUR ET ROMANCIER.

I.

LES ANNÉES DE JEUNESSE

Correspondance inédite de Charles Nodier, 1796-1844, publiée par M. Estignard; 1876.

Voici un sujet, facile et simple en apparence, qui est cependant de la plus embarrassante complexité. Même en la dégageant, comme nous allons le faire, de tout son bagage d'entomologie, de linguistique, de bibliographie, et en la réduisant à la partie purement imaginative, l'œuvre de Nodier reste encore d'une riche, mais déconcertante variété. Quand on essaie de la ramasser sous l'œil de l'esprit, l'ensemble en paraît sans harmonie et laisse plutôt frappé des dissemblances que des affinités. Chacune de ces productions est comme une aventure d'imagination, et l'on sait que ce qui distingue l'aventure : c'est qu'elle ne vaut que pour une fois. Le nom de Nodier prononcé n'évoque l'idée de rien de bien distinct et qui lui appartienne d'une manière absolue et permanente. C'est qu'en effet dans ce pays de l'imagination et du sentiment qu'il a parcouru en tout sens, il n'est pas une hôtellerie où Nodier n'ait logé au moins une nuit, pas une villa, pas un manoir dont il n'ait

été l'hôte bienvenu et applaudi au moins un jour, mais il n'y eut jamais de résidence fixe et n'y fut jamais seigneur reconnu d'aucune terre. On peut déjà juger par là de l'embarras du malheureux *essayist*, qui est obligé de mettre dans ses jugemens l'unité que Nodier n'a pas mise dans son œuvre; cependant, à cette première difficulté il s'en ajoute une seconde qui n'est pas moindre. Il est impossible de parler de Nodier sans rappeler les principales phases de sa vie, et il y a dans sa vie même décousu que dans son œuvre. A ce décousu il se joint de l'obscurité, et une obscurité d'un caractère fort exceptionnel. Ce n'est pas que les documens manquent; malheureusement, c'est Nodier lui-même qui en a fourni les plus importans, et il a eu la malencontreuse fortune de ne pouvoir jamais faire admettre ses récits sans défiance. D'ordinaire, le témoignage d'un galant homme est accepté sur sa seule affirmation; il a été donné à Nodier de renverser cette règle habituelle. Le crédit que tous étaient prêts à accorder à son honneur, à sa probité, à sa bonté, il ne put jamais l'obtenir pour sa parole: de quoi il s'est irrité souvent et s'est plaint en mainte rencontre. Dès que Nodier racontait un souvenir personnel, tous ses auditeurs lui prêtaient l'oreille comme à un émule de Perrault, et, le récit terminé, tombaient d'accord pour vanter la fécondité d'imagination et le don d'inépuisable jeunesse du narrateur. Circonstance grave, ce n'était pas seulement chez les malveillans comme Quérard le fureteur, ou chez les malicieux comme son successeur à l'Académie, Mérimée, que se rencontrait ce scepticisme; nous voyons qu'il était partagé par ses plus intimes, par ceux qui avaient le plus de raisons de l'aimer; les souvenirs rassemblés par sa fille, Mme Ménessier, n'en sont même pas entièrement exempts. « Sa mémoire était en lutte avec son imagination, » a dit de lui Alexandre Dumas, et ce mot spirituel exprime à merveille le genre d'incrédulité que Nodier eut toujours le défavorable privilège d'inspirer.

Voilà bien des difficultés; nous ne sommes pas cependant tout à fait sans ressources pour les surmonter. Il y a quelques années déjà, un honorable magistrat franc-comtois, député du Doubs à l'assemblée nationale de 1871, M. Estignard, ayant été institué légataire des papiers de Charles Weiss, eut l'heureuse pensée d'en séparer la correspondance de Charles Nodier et de la livrer à la publicité. Cette correspondance, qui parut à la fin de 1875, n'eut qu'un assez médiocre retentissement. La politique y fut certainement pour beaucoup. Des lettres de Charles Nodier tombant à cette heure incertaine qui laissait encore vivantes les espérances et les craintes les plus contraires n'avaient guère chance d'intéresser que quelques rares survivans des soirées de l'Arsenal ou quelques romantiques surannés, tous gens maintenant de voix trop éteinte pour

imposer l'attention. Certaines inexpériences de l'honnête éditeur y furent bien aussi pour quelque chose. Tout art ou tout métier a ses petits secrets, ses ruses, ses trompe-l'œil, ses amorces que connaissent seuls ceux qui l'ont longuement pratiqué, l'art de la typographie peut-être plus que tout autre. M. Estignard était parfaitement excusable d'ignorer ces habiletés; malheureusement, sa publication s'en est ressentie. Le livre était loin de séduire par son aspect typographique. Rien de plus monotone et de plus déplaisant à l'œil que cette longue suite de cent vingt-quatre lettres mises à la file les unes des autres sans autre séparation que leur numéro d'ordre, chacune commençant à l'endroit de la page où finit la précédente. Pourquoi M. Estignard n'a-t-il pas eu l'idée de consulter quelque littérateur ancien ami de Nodier, M. Victor Hugo, par exemple, qui a été son collègue à l'assemblée de 1871 et qui se serait fait certainement un plaisir de lui apprendre de quelle utilité et de quelle importance sont en typographie les *blancs*, vides ou intervalles? Le texte aussi, il faut le dire, aurait eu besoin d'être mieux éclairé qu'il ne l'était. L'absence à peu près complète de toute date et de toute indication de localité enlève à cette lecture une grande partie de son attrait et la rend trop souvent laborieuse. Ce défaut est sans trop d'importance à partir de la restauration, époque à laquelle Nodier commença seulement à se fixer sérieusement; mais il est embarrassant au possible pour les années de sa longue jeunesse, où il dépensa sa vie en tant de lieux. Presque jamais on n'est sûr de l'année à laquelle telle ou telle de ces lettres doit se rapporter; l'éditeur seul pourrait nous sortir d'embarras, et malheureusement il nous y laisse sans se douter que c'est précisément la besogne de l'éditeur de dissiper de semblables obscurités. Un peu de commentaire n'aurait pas nui non plus. Je sais bien que la tendance actuelle est d'abuser du commentaire, d'en masquer, d'en étouffer l'auteur qu'on édite; mais ce n'est pas une manière triomphante d'éviter un excès que de donner trop absolument dans l'excès contraire. Nous pouvons assurer M. Estignard que quelques notes sur les amis, camarades, connaissances et protecteurs de Nodier, dont la plupart sont restés parfaitement obscurs, auraient été fort bien accueillies du lecteur. Enfin il y a des lacunes dans cette correspondance; telle lettre est souvent séparée de la suivante par des intervalles de temps relativement considérables; il n'eût pas été mal que l'éditeur prît la plume en son nom pour combler ces lacunes par des exposés détaillés de la vie de Nodier pendant les périodes pour lesquelles manque la correspondance. Et cependant, en dépit de ces imperfections, cette publication méritait mieux que le froid accueil qui lui a été fait. Si l'on y cherche des révélations sur les divers

régimes politiques que Nodier a traversés, on ne les y rencontrera pas; en revanche, on lui trouvera un intérêt véritable si on ne lui demande pas autre chose que des renseignemens sur la personnalité même de Nodier, et si dans cette personnalité on s'inquiète plutôt de psychologie que de biographie. Ces lettres abondent en traits de lumière qui nous montrent sur le vif la nature véritable de ses sentimens, qui nous font pénétrer plus avant qu'on n'avait pu le faire dans les mystères de son tempérament, et c'est grâce au secours qu'elles nous ont prêté que nous pouvons espérer, sinon de renouveler entièrement le sujet, au moins de le rajeunir par certains côtés.

Le procédé habituel des peintres de portraits est de dessiner d'abord le visage qu'ils veulent rendre afin de se créer le cadre où ils distribueront ensuite les couleurs et les nuances; faisons de même pour Nodier; essayons de créer un ensemble qui nous permette de relier les contradictions et les inconstances de cette mobile personnalité et d'expliquer la diversité fantasque de goûts, de passions et même d'opinions qui la distinguent.

Il est admis depuis longtemps que les types créés par les grands poètes ont le don de provoquer l'imitation à un degré contagieux; ce qui est plus vrai encore, c'est que ces types ne provoquent si facilement l'imitation que parce qu'ils se rencontrent avec certaines dispositions morales des contemporains devinées ou ressenties par le poète, en sorte que les prétendus imitateurs sont bien souvent comme des gens qui ne connaîtraient pas leur image et à qui on présenterait un miroir à l'improviste. Nodier nous offre de ce fait la preuve la plus remarquable. Il a eu la fortune peu médiocre de donner en sa personne la traduction vivante des deux héros les plus populaires de Goethe. Que Nodier ait été mieux qu'un imitateur, qu'il ait été un *disciple* ardent et presque fanatique de Werther, la chose est bien connue et n'a rien d'extraordinaire, car il ne faisait en cela que ressentir avec plus de feu un enthousiasme général dans sa jeunesse, et d'ailleurs la ressemblance reste ici toute morale. Elle est autrement étroite avec le second de ces héros, dont il a reproduit l'image avec une singulière fidélité sans en avoir la moindre conscience et sans que personne ait jamais songé à s'en apercevoir. Goethe, qui suivit toujours d'un œil si attentif la fortune de ses œuvres dans les divers pays de l'Europe ne s'est pourtant jamais douté lorsqu'il créait son Wilhelm Meister qu'il y avait en Franche-Comté un jeune enthousiaste dont la vie et le caractère reproduisaient l'odyssée aventureuse et le caractère imprudent de son héros; le fait était pourtant ainsi. Oui, en vérité, Nodier fut un Wilhelm Meister en chair et en os; même enthousiasme téméraire, mêmes nobles mobiles, mêmes aspirations ambitieuses et mêmes minces résultats,

mêmes périlleuses entreprises et même heureux dénoûment. Dès que la jeunesse l'a touché, le voyez-vous partir de son pas le plus léger pour la conquête de la gloire? Le voyez-vous, brusquement arrêté au premier détour de chemin, perdant dix fois sa route, s'engageant pour la retrouver dans les sentiers les plus difficiles, se donnant les amitiés les plus compromettantes et s'approchant plus que ne le permettent le bon sens et la sagesse de nombre de choses interdites et clandestines? Dans la vie de Nodier comme dans celle de Wilhelm les déceptions sont fréquentes, jamais de longue durée, les épreuves cuisantes ou même douloureuses, jamais mortelles à l'âme, les fautes nombreuses, mais toujours vénielles et rachetables. En vérité, il ne manque rien à cette ressemblance, pas même le sagace et pratique Werner qui porte ici le nom du studieux et dévoué Charles Weiss. C'était l'opinion des contemporains de Nodier que les passionnées Marianne et les coquettes Philine, les romanesques Aurélie et les rêveuses Mignon, voire les Thérèse et les Nathalie, n'avaient pas manqué non plus dans sa vie, et il faut dire que l'auteur des *Souvenirs de jeunesse*, de *Thérèse Aubert*, de *la Neuvaine de la Chandeleur* n'a rien négligé pour nous le faire croire. Les protecteurs providentiels qui arrivent toujours à point pour sauver Wilhelm de l'erreur et du péril ne sont pas absens davantage de la vie de Nodier; voyez-les échelonnés tout le long de sa route, du commencement à la fin de sa carrière, le noble M. de Chantrans, l'initiateur aux sciences de la nature et aux sentimens du royalisme, le bon maniaque sir Herbert Croft, le comte de Caylus, le bienveillant M. Jacques Laffitte, d'autres encore, moins aimables que ceux-là, mais qui, à défaut de sympathie, étendront sur lui l'indulgence du pouvoir, le préfet Jean de Bry, Fouché, le général Bertrand. Comme pour Wilhelm, la vie de Nodier peut se partager en deux périodes bien tranchées, les années d'apprentissage et les années de voyage. Les années d'apprentissage commencent vers 1798 environ et se terminent en 1815 avec la seconde restauration. A cette époque, les temps d'épreuve sont passés; le talent, lentement mûri par tant d'expériences, a pris sa forme et conquis son originalité, et alors commencent ce qu'on peut appeler les années de voyage, que vient clore la révolution de 1830. Enfin, à cette date, la vie de Nodier reçoit son couronnement. Après bien des déboires, bien des périls évités, bien des obstacles surmontés, Nodier comme Wilhelm arrive au bonheur par la force même des choses et aussi un peu par la lassitude morale inséparable de si longues épreuves. Ce vagabond volontaire vieillit doucement au sein d'un studieux repos dans son oasis de l'Arsenal, entouré d'un cercle d'amis illustres attentifs à sa parole, aimé, choyé, admiré. C'est le dénoûment de Wilhelm Meister, avec cette différence tout à l'avantage de notre charmant compatriote

que le désenchantement inséparable d'une fin de carrière aussi tourmentée n'eut pas chez lui cette empreinte de tristesse résignée que nous lui voyons chez Wilhelm.

Ce n'est là cependant que l'homme extérieur; pouvons-nous atteindre aussi l'homme intérieur, saisir l'unité psychologique de ce mobile esprit à la fois sceptique et superstitieux, royaliste et complaisant aux idées républicaines, conservateur et indulgent aux sociétés secrètes? Oui, cette unité existe, elle est dans une disposition très marquée de son tempérament qui s'accorde d'ailleurs à merveille avec la vie aventureuse dont nous venons de tracer l'esquisse, c'est-à-dire un penchant au romanesque qui est chez lui aussi fort qu'il l'ait jamais été chez aucun homme. Nodier était romanesque, non pas comme tant d'autres par fausse direction de l'esprit ou passagère fermentation de telle période de la vie; non, il l'était plus profondément, il l'était de chair et de naissance, *intus et in cute;* il l'était par l'âme, le cœur et les sens, il l'était comme on est ivrogne ou voluptueux, avec excès, avec délire, avec frénésie, une frénésie qui s'est mainte fois approchée de la folie. Ce penchant avait chez lui toute l'ardeur d'une passion et toute la ténacité d'un vice, l'âge n'y fit rien, ni l'expérience, ni l'étude; romanesque il fut du premier au dernier jour de sa carrière; aussi peut-on dire en toute vérité que peu d'hommes ont été aussi fidèles que lui à leur nature. Voilà le principe et le lien de toutes ses productions, l'esprit qu'il porte partout, dans la religion, dans la politique, dans l'érudition même, comme dans les choses de l'imagination et du sentiment. Réfléchissez à tout ce que la passion du romanesque, poussée à un tel degré, contient d'amour de l'exception, de dépit contre la logique, de regret que l'impossible ne soit pas le vrai, de joie devant tout démenti donné à la raison et tout soufflet donné au sens commun, de préférence pour tout ce qui est accidentel et inexpliqué, et vous aurez le secret des contradictions de Nodier. Voilà pourquoi ce royaliste regarde la politique par le soupirail de cave des sociétés secrètes, vraies ou imaginaires, pourquoi ce conservateur s'engoue si aisément pour les déclamations les plus antisociales, pourquoi ce mystique ne pénètre dans la religion que par la porte basse de la superstition, pourquoi enfin ce spiritualiste a mis dans les choses du sentiment tant de fièvre physique et écrit quelques-uns des livres les plus maladifs et les plus sensuels de ce siècle maladif et sensuel.

Le penchant est des plus dangereux; et cependant Nodier sut si bien lui échapper que peu de personnes ont songé certainement à s'apercevoir de ce caractère de sa nature. Si excessif qu'il fût, ce penchant au romanesque n'a pas une seule fois renversé le délicat équilibre où l'esprit de Nodier réussit toujours à se maintenir; jamais

ces fièvres d'imagination ne lui ont fait faire une sérieuse injure à la morale et ne lui ont même fait secouer la contrainte légère que nous imposent les bienséances sociales. Aucun scandale, à peine quelques écarts; ses œuvres même les plus hasardées et les plus folles portent un caractère honnête et respectueux de tout ce qui est vraiment digne du respect. Vingt fois pendant mes récentes lectures de Nodier, je me suis rappelé une certaine historiette que j'entendais raconter dans mon enfance et que n'aurait certainement pas dédaignée cet amateur de contes populaires. Au temps où les sorciers étaient plus répandus qu'ils ne sont aujourd'hui, une jeune servante ayant surpris un jour sur la table d'un curé dont elle faisait le ménage un gros livre de magie eut l'imprudence de l'ouvrir et d'en lire au hasard quelques lignes. Elle était tombée précisément sur une formule de conjuration, et le diable lui apparut tout à coup lui demandant d'un ton de menace ce qu'elle voulait. Elle, sans se déconcerter, arracha aussitôt un cheveu de sa tête: « Je veux, dit-elle, que tu me repasses ce cheveu de manière qu'il reste droit. » Le diable, que la formule de conjuration plaçait momentanément au pouvoir de la servante, se mit en devoir de lui obéir, mais plus il usait du fer, et plus le cheveu se recroquevillait, si bien qu'à la fin impatienté, il lâcha sa besogne et disparut en laissant derrière lui une forte odeur de soufre. Eh bien! il y eut aussi chez Nodier un démon caché qui le guettait comme sa proie, et qui, à la moindre évocation imprudente, ne manquait jamais d'apparaître; mais il eut d'ordinaire pour lui répondre autant de présence d'esprit que la servante de notre conte, et se tira toujours du péril en ne lui commandant que les besognes les plus innocentes, la poursuite de tel genre d'insectes, afin d'utiliser les vagabondages forcés auxquels l'obligeaient ses démêlés avec l'autorité puérilement bravée, la recherche d'une édition rare qui manquait à sa collection de curiosités bibliographiques, ou le récit de quelque histoire merveilleuse qui pût redonner un peu de rotondité à sa bourse devenue trop flasque. C'est que la nature avait mis en lui le correctif au penchant dangereux que nous venons de signaler, et ce correctif, c'était précisément cette curiosité en sens divers et cette mobilité d'esprit qu'on est tenté de lui reprocher d'abord comme une inutile déperdition de forces. Toute concentration qui l'aurait trop fortement replié sur lui-même aurait pu aisément devenir fatale avec un tel penchant; sa curiosité et son vagabondage d'esprit le sauvaient de lui-même en le disséminant.

Parmi les influences qui ont eu action sur lui, celle de sa province natale fut une des plus considérables et des plus permanentes. Ce n'est pas qu'on remarque chez lui aucun goût de terroir bien pro-

noncé, ni aucune ressemblance prochaine ou lointaine avec les autres hommes célèbres que cette province a produits; mais en cela même il est bien Franc-Comtois. Si l'on y regarde en effet avec attention, on s'aperçoit que ce goût de terroir n'est pas plus prononcé chez ses compatriotes illustres qu'il ne l'est chez lui et qu'il est impossible de surprendre en eux ces affinités d'esprit et de nature qui se remarquent si aisément chez les hommes des autres provinces. Il y a un génie parisien, un génie bourguignon, un génie champenois, un génie gascon; en dépit des différences, il y a des ressemblances sensibles entre un Molière et un Voltaire, un Montesquieu et un Montaigne, un Bossuet et un Buffon, mais en quoi faire consister le génie franc-comtois et comment établir une analogie quelconque entre des hommes aussi foncièrement dissemblables que Cuvier, le réformateur Fourrier, Proudhon, Jouffroy et Nodier? Ce qui semble propre à la Franche-Comté, c'est de produire des individualités d'une originalité excessive, confinant presque à l'excentricité, mais profondément séparées entre elles et ne trahissant aucune parenté d'origine. A quoi faut-il attribuer ce fait bizarre? Est-ce au voisinage de l'Allemagne, à ces influences exotiques qui ont toujours pesé sur la Franche-Comté et qui ont empêché son génie propre de s'épanouir en toute spontanéité et en toute simplicité? Est-ce à ces infusions violentes et prolongées de sang germanique et surtout de sang espagnol qui ont déposé dans le tempérament de sa race des élémens rebelles à toute fusion générale et dont les individualités seules ont pu profiter? D'autres décideront s'ils veulent, nous nous bornons à constater le fait. En dépit de cet effacement de tout caractère de race, Nodier n'en dut pas moins beaucoup à sa province natale. Cet art du paysage dont il fut un maître si varié, où en a-t-il appris les secrets sinon dans la longue contemplation des spectacles naturels aux pays de montagnes? Quand il écrira par exemple ce conte de *Trilby*, où il a peint d'un pinceau si souple toute cette magie des brumes accumulées sur les crêtes menaçantes et de la lumière emprisonnée dans les gorges profondes, que fera-t-il autre chose que ressusciter les souvenirs des sensations prolongées de sa jeunesse vagabonde? Et cet amour invincible du merveilleux qui n'a jamais consenti à transiger avec la réalité, cette inclination volontaire et presque têtue, pourrait-on dire, de son esprit vers la superstition, ce mysticisme assez vague et flottant, mais qui s'emporte parfois en saillies si fantasques contre la froide raison, cette piété gracieuse pour les choses disparues et cette ferveur à protéger celles qui survivent encore, cette poésie puisée aux sources de la tradition — qualités ou défauts, comme on voudra les appeler, particulièrement propres aux populations des montagnes, plus abondantes en visionnaires et plus riches

en beaux contes que les populations des terres basses— d'où lui vient tout cela, sinon de la Franche-Comté? Il le savait bien, qu'il lui devait ses dons les plus précieux; aussi lui garda-t-il toujours l'amour le plus fidèle et ne consentit-il jamais à se dépouiller de l'éducation fantasque et des poétiques préjugés qu'elle lui avait donnés. Même au comble de sa célébrité, il ne permit pas au Parisien d'effacer en lui le Franc-Comtois et il se plut toujours à attribuer à sa province natale le mérite de ce qu'il était. Maint passage de ses écrits, et notamment les premières pages de *la Neuvaine de la Chandeleur*, expriment avec une exquise éloquence cet amour de la petite patrie, qui eut chez lui toute la respectueuse tendresse de la piété filiale.

Il dut encore autre chose à sa province natale, c'est-à-dire le peu de sentimens républicains qu'il eut jamais et la forme très particulière que prirent en lui ces sentimens. Il y avait trop longtemps que la Franche-Comté avait perdu ses anciens maîtres pour qu'elle gardât le regret de son ancien état, mais, en revanche, il n'y avait pas assez longtemps qu'elle était province française pour qu'elle eût perdu le souvenir du temps où elle ne l'était pas. Dans une telle situation, les idées républicaines agissaient sur les têtes franc-comtoises comme un ferment de séparation plutôt que comme un stimulant à une union plus étroite. L'autonomie franc-comtoise apparaissait à nombre de jeunes esprits comme une conséquence des promesses de la révolution et de la situation nouvelle qu'elle avait créée. La révolution, en mettant fin à l'ancien régime, ne mettait-elle pas fin en même temps à cette annexion qui était une œuvre violente de la monarchie? En recherchant son indépendance, la Franche-Comté ne ferait pas acte de rébellion envers la république, car elle ne recherchait pas de nouveaux maîtres et ne ferait qu'appliquer à son plus grand profit les principes que la république même avait proclamés. On pouvait être ainsi républicain dans un sens plus que girondin et garder intactes les opinions royalistes les plus prononcées; un tel républicanisme ne les blessait en effet en aucune façon. Nodier embrassa avec ardeur ces perspectives d'affranchissement et on l'aperçoit vaguement, aux approches du consulat, engagé dans des ombres de conspirations passablement puériles pour réaliser ce beau projet. Ces fumées de conspiration passèrent vite, mais il n'en fut pas ainsi de l'alliance du sentiment républicain et du sentiment royaliste qui s'était opérée sous l'influence de cette chimère. Elle persista chez Nodier, naïvement, inconsciemment, sans qu'il se soit jamais bien rendu compte de ce qu'elle avait de bizarre et de peu logique, et se fortifia de tous les événemens ultérieurs de sa vie.

Il était né avec un naturel aventureux et véhément qui le poussait aux actes imprudens et à la recherche des émotions fortes et dangereuses; les circonstances le servirent à souhait. En s'ouvrant à la vie, ses yeux rencontrèrent le spectacle de la révolution française, et par sa situation de famille il se trouvait, on peut le dire, aux premières loges pour suivre les péripéties de ce drame incomparable. Une anecdote racontée par M. Francis Wey montre bien à quel degré d'exaltation était arrivée sa jeune sensibilité sous l'influence de ce spectacle. Son père, ex-oratorien et ancien camarade de Fouché, était alors magistrat à Besançon, dont il fut encore le second maire constitutionnel, et, en cette double qualité, il se trouvait tenu d'appliquer les lois contre les émigrés. Une nièce de l'abbé d'Olivet tombait sous le coup de ces lois; le jeune Nodier fut amené à s'y intéresser, et il parvint à l'arracher à la sévérité paternelle par une menace de suicide faite avec trop de résolution pour qu'il fût prudent de la braver. C'est à peu près vers la même époque que M. Nodier eut l'idée passablement singulière d'envoyer le jeune Charles à Strasbourg pour y prendre des leçons de langue grecque d'Euloge Schneider, ex-capucin de Cologne, helléniste renommé et terroriste en voie de se créer une célébrité que les événemens se chargèrent de faire épanouir bien vite. Dans ses *Souvenirs de la Révolution*, Nodier nous a donné le récit légèrement romantisé de ses relations avec ce personnage; même en faisant dans ce récit la part de l'imagination aussi large que possible, celle de la mémoire ne doit pas avoir été moins considérable, car il est évident que les impressions qu'il rapporta de Strasbourg sont de celles qui s'oublient difficilement. Voyez un peu cependant les contradictions de la nature humaine à ces époques de cataclysme et de transformation où les principes de l'éducation et les habitudes de la vie sociale survivent aux régimes qui les ont créés; ce magistrat si sévère contre les émigrés livrait en toute confiance son fils à l'amitié d'un quasi proscrit, M. Girod de Chantrans, ex-officier du génie. Ce contraste entre le rôle officiel et les sentimens secrets du cœur, entre la dureté apparente et les révoltes cachées de l'humanité qui se présenta si souvent à l'époque de la révolution, a été peint plusieurs fois par Nodier avec sensibilité et vérité, notamment dans *Thérèse Aubert :* c'est qu'en effet pour trouver ses couleurs il n'avait qu'à se souvenir. M. de Chantrans, forcé de quitter Besançon par suite du décret qui interdisait aux ci-devant nobles le séjour des places de guerre, amena l'enfant à son château de Novilars, où il lui donna ses premières leçons de botanique et d'entomologie. Le portrait que Nodier a tracé d'une plume attendrie au début de son joli récit de *Séraphine* nous dit assez combien l'influence de ce vieil ami fut sur lui

considérable. Comme les opinions de Nodier furent, à toutes les époques de sa vie, de sympathie ou d'antipathie plutôt que de raison et de logique, il est plus que probable qu'il faut rapporter à cette intimité les principes premiers de ce royalisme qu'il a professé jusqu'à sa mort, royalisme d'ailleurs fort contrarié, fort traversé par les vicissitudes des choses politiques et la succession des événemens. Ainsi une députation de la société populaire de Besançon ayant été envoyée à Pichegru pour réclamer en faveur d'un adjudant-général franc-comtois, du nom de Charles Perrin, condamné à mort par contumace, le jeune Nodier, qui fréquentait avec assiduité les clubs de sa ville natale et y prononçait même des discours, obtint de faire partie de cette mission. Il vit le conquérant de la Hollande et il rapporta de cette visite un enthousiasme de durable nature qui se traduisit, trente ans plus tard, en apologies passionnées et en plaidoyers ingénieux. Les menées ultérieures de Pichegru furent bien pour quelque chose dans le secret de cet enthousiasme ; il n'est pas moins vrai que ce qui le détermina à l'origine, ce furent les vertus républicaines du général, la simplicité de sa vie et la sobriété de ses mœurs. Aux crimes de la Terreur succédèrent les vengeances des opprimés et des victimes ; malgré son royalisme, le jeune Nodier en fut épouvanté, et les exploits des compagnons de Jéhu et autres associations analogues eurent pour effet, nous le voyons par ses *Souvenirs*, de décourager sa sensibilité en lui montrant la méchanceté humaine sous un aspect plus étendu et avec une variété de formes plus nombreuses qu'il ne l'avait imaginée. Sentez-vous le mélange, le *pot-pourri* de sentimens et de passions, et comme il est bien fait pour exercer une action violente sur ce jeune cerveau? De ces oscillations trop brusques et trop rapides il résulta chez le royaliste Nodier un faible secret et presque inconscient pour les républicains même les plus extrêmes, faible qui se traduit souvent à l'improviste et qui lui a fait écrire un jour cette phrase : « Sous la révolution, le jacobinisme et la Vendée se partageaient tout ce qu'il y avait alors en France d'élévation morale. » Cette inclination à l'indulgence va se fortifier tout à l'heure de l'intimité que les prisons du consulat lui feront contracter avec maint naufragé de la révolution.

C'est le royaliste qui domine seul à l'époque où s'ouvre la correspondance publiée par M. Estignard (1). Nous voyons Nodier errant

(1) S'il faut en croire les dates générales placées au titre de cette correspondance, elle s'ouvrirait en 1796, mais il est difficile d'admettre que les premières lettres du recueil se rapportent à cette date. Nodier avait seize ans en 1796 ; or le ton de ces lettres est d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans plutôt que d'un jeune homme de seize à dix-huit, et les sentimens qui y sont exprimés sont de ceux qui suivent la

à travers la campagne et obligé de chercher un asile chez sa nourrice pour une cause qu'il ne dit pas. Ce qui est tout à fait clair, c'est qu'il s'était rendu suspect aux démocrates de son département, qu'il n'aimait pas à les rencontrer sur sa route, et qu'il ne leur portait à cette époque aucune bonne opinion. « Je voudrais voir, sur cette scène (la campagne aux environs de Giromagny), quelques-uns de nos fiers démagogues. J'aime à croire que leurs âmes féroces s'amolliraient à son aspect, car il n'est pas encore prouvé que ces gens-là soient essentiellement méchans. Oh! s'ils étaient assez voisins de l'espèce humaine pour être accessibles au remords, comme je verrais leurs fronts se prosterner devant la majesté de ma solitude! Ils m'ont poursuivi jusqu'ici, les brigands! Hier, un homme mystérieux me suivait dans les replis de la montagne. Je me suis écarté de ma hutte pour éloigner les soupçons. Quand nous sommes parvenus à un endroit plus boisé, j'ai tiré mes deux pistolets avec affectation et je me suis égaré dans les broussailles. »

Malgré son extrême jeunesse, — il avait alors dix-neuf ans, — Nodier était déjà une manière de personnage. Il était adjoint bibliothécaire de la ville de Besançon, il avait publié une dissertation sur l'organe de l'ouïe chez les insectes, fruit de ses études avec M. de Chantrans; il avait préparé son ingénieux Dictionnaire des onomatopées et enfin il possédait dès lors en toute perfection ce talent de *phrasier* accompli qu'il a montré depuis. Une des singularités de sa carrière, c'est qu'il eut un nom dès l'adolescence et qu'il ne conquit cependant sa célébrité que fort tard, circonstance fâcheuse qu'il dut à cette mobilité d'impressions qui le jetait dans des aventures et des déboires inutiles où il perdait son temps et ses forces. Les premières lettres de sa correspondance avec son ami Weiss nous le peignent au naturel avec l'exaltation de ses sentimens d'alors et ses talens d'écrivain déjà tout formés.

Voyons d'abord les sentimens. Il vient de connaître l'amour pour la première fois, et il semble bien qu'il soit sorti quelque peu meurtri de cette initiation. Il refait donc à sa manière l'ode d'Horace à Pyrrha; mais le souriant scepticisme du poète latin n'est pas à l'usage de la première jeunesse, surtout chez les naturels roma-

puberté plutôt que de ceux qui la précèdent. Elles nous montrent Nodier sortant d'une première aventure amoureuse, et dans son récit de *Thérèse*, la seconde des nouvelles qui composent ses *Souvenirs de jeunesse*, il a pris soin de donner 1799 comme la date de cette aventure Enfin ces lettres nous le présentent poursuivi et contraint de se cacher, circonstance qui ne peut se rapporter qu'à l'année 1799, époque où M. Francis Wey nous le montre compromis par ses relations avec des émigrés de diverses catégories, et Sainte-Beuve, condamné par contumace pour *complot contre la sûreté de l'état*.

nesques comme celui de Nodier, et voici avec quelle véhémence il déclare qu'il prendra désormais ses précautions contre les perfidies de l'amour :

Que dit-on de moi, de mon absence? As-tu vu Juliette? Cette femme-là m'a fait bien des maux, elle m'a cruellement trompé et je crois que je l'aime encore. Ce matin, je m'amusais à graver sur un arbre le nom de ma sœur, le tien; après cela, j'y reportais machinalement mon couteau et j'écrivais Juliette... Dis-moi, est-il possible d'être aussi fausse, de feindre aussi parfaitement et d'assassiner avec un calme aussi profond? Te souviens-tu de la fête du village? Ses yeux étaient tout d'amour,.. et la perfide m'abusait... Mort, mort à Juliette! J'ai besoin de sa mort pour vivre heureux... Écris-moi qu'elle est morte, et tu verras si j'ai pleuré, si j'ai proféré une plainte.

Je sens en m'occupant de cette femme que mon cœur se gonfle, que mes idées se confondent. La paix de ma solitude est troublée. Ne m'en dis rien, qu'il n'en soit jamais fait mention entre nous;.. ou plutôt parle-moi surtout d'elle et affermis-moi contre moi-même.

Dans le fait, elle ne me convenait pas. Elle n'était que romanesque, et je la croyais sensible. C'est moi qui me suis trompé! Mais c'est fini, je ne l'aime plus, je n'y pense plus, quelquefois encore, très rarement, et avant peu je l'oublierai tout à fait.

Remarquez bien cet accent de frénésie meurtrière, de véhémence fiévreuse; c'est là la note originale de Nodier, la note dont il va rehausser la déclamation sentimentale et l'emphase larmoyante à la mode à cette époque, dont il va altérer la mélancolie werthérienne régnante. Trente ans plus tard, cet accent sera commun à tous les héros des productions romantiques, mais c'est chez Nodier qu'il apparaît pour la première fois, et c'est de lui qu'il leur vient en partie; ses premiers romans vont nous permettre tout à l'heure de préciser davantage.

Épié et suivi de près, le jeune fugitif n'est pas cependant si absorbé par le soin de sa sûreté qu'il n'ait des yeux pour les beautés naturelles, et il les décrit avec art, par le moyen de cette longue phrase à périodes interminables merveilleusement équilibrées et enchaînées dont il eut le secret. Il donnera plus tard à cette phrase plus de souplesse, elle n'aura jamais plus de correction, et ses parties ne seront jamais distribuées avec plus de netteté. Ne pensez-vous pas que la description suivante du spectacle des montagnes peut justifier notre assertion?

La végétation est magnifique; les sites sont enchanteurs, les mon-

tagnards bons et serviables; ce lieu est le plus beau et le plus heureux de la nature. J'essaierais en vain de le décrire : il faudrait pour cela la plume de Thompson ou de Gessner, les crayons du Poussin, il faudrait plus encore. Ces masses de rochers contemporains de la création, ces pics élevés dans les nues et sillonnés par le tonnerre, ces glaces éternelles qui resplendissent de tout l'éclat de l'arc-en-ciel et dont les cristaux polis reflètent les rayons du soleil sans en être dissous, ces sapins sinistres qui balancent dans un ciel pur leur tige élancée et les cyprès qui courbent sur les bocages leur chevelure tumulaire, ces grottes mystérieuses qui se prolongent en sinueuses cavités, ces monticules qui se hérissent de pointes aiguës et ces précipices qui ne laissent point apercevoir de fonds, ce silence imposant qui n'est troublé que par le murmure d'un oiseau de mort ou par la chute d'une cascade, ce formidable appareil des orages, ce trouble-saut de la nature qui se prépare à une grande secousse, l'aspect de ces nuages qui s'amoncellent lentement, se groupent en cintre autour du ballon, vomissant sur la campagne des déluges de feu, tout cet ensemble des plus horribles beautés me ravit, me transporte, m'élève hors de moi-même, et je sens que mon âme devient grande comme la nature.

Songez que cela a été écrit au courant de la plume, d'une main hâtive, et vous comprendrez à quel point le talent de la phrase était inné chez Nodier. Toute cette correspondance est de ce ton. Le style épistolaire souffre, dit-on, les négligences, mais ce n'est point Nodier, correct jusque dans l'abandon, qui aurait donné lieu de formuler cette observation. Dans son Discours de réception à l'Académie, Mérimée prétend avoir retrouvé cet art de la phrase dans les essais d'écolier de Nodier, et ces lettres de l'adolescence ne sont pas pour démentir son allégation.

Les lettres qui suivent nous montrent Nodier à Paris pendant le séjour qu'il y fit à diverses reprises de 1800 à 1804, et nous permettent de le surprendre dans le flagrant délit de cette exagération par enthousiasme qui fut son défaut le plus habituel. Par exemple, nous l'entendons s'estimer heureux de pouvoir s'approcher de *tous les colosses de la littérature*. Chateaubriand mis à part, ce mot de *colosses* vous paraîtra peut-être un peu fort pour les talens littéraires de l'an 1800, qui, même en y comprenant Marie-Joseph Chénier et son honnête persécuteur Michaud, le bon Ducis et le vilain Lebrun-Pindare, sont tous de taille assurément fort mesurable; mais, comme toute ferveur de néophyte se paie toujours par un peu d'excès et qu'il faut passer quelque chose à l'enthousiasme que la célébrité a le privilège d'inspirer aux jeunes gens, cherchons un autre exemple. En voici un qui nous dira tout en une fois. Nodier

eut toujours le goût du mystère, même dans les choses qui n'en réclament aucun, et tout ce qui avait un certain caractère de clandestinité l'attirait infailliblement. A Besançon, il avait formé avec quelques camarades franc-comtois une sorte de cénacle à demi politique, à demi littéraire, cette société des *Philadelphes*, à laquelle il a essayé plus tard de faire une célébrité de société secrète sérieuse. A Paris, il retrouva l'analogue de ce qu'il avait laissé en Franche-Comté, une coterie de jeunes enthousiastes où l'élément royaliste et religieux semble avoir dominé et qu'il appelle dans ses lettres à Weiss la Société des méditateurs de Passy. On se revêtait de tuniques blanches, on s'asseyait en rond sur des tapis, on fumait du tabac d'Orient dans des pipes de bambou, on faisait collation avec des oranges et des figues sèches, et entre deux pièces de vers ou deux discours des adeptes on lisait la Bible par manière d'édification. C'était, vous le voyez, quelque chose d'assez innocent et dont on peut, je le suppose, se faire une idée assez exacte en supposant fondus ensemble la société contemporaine des parnassiens et le club des hatchichins, jadis décrit par Théophile Gautier. Si cette coterie avait sérieusement un but politique et si elle entra en relations avec les fameux philadelphes restés à Besançon, nous ne le voyons pas bien clairement, quoique Nodier en plusieurs passages de ses lettres semble ambitionner de servir de trait d'union entre les deux sociétés. Ce qui est plus intéressant et plus authentique, c'est l'amitié enthousiaste qu'inspira à Nodier un des jeunes adeptes de la secte, Maurice Quaï. Cet enthousiasme est tellement extraordinaire que tout le célèbre entassement d'épithètes de certaine lettre de Mme de Sévigné ne saurait en exprimer l'énormité et qu'il faut absolument citer pour le faire comprendre au lecteur.

Maurice s'est levé, il a déployé son grand manteau de pourpre, et il a parlé une langue si éloquente et si magnifique que je croyais lire encore la Bible. Il me serait difficile de te donner quelque idée de Maurice Quaï si je n'employais pas de comparaison, mais cherche à unir dans le même homme le génie d'Ossian, de Job et d'Homère sous les formes du Jupiter de Myron, et tu commenceras à concevoir le grand effort de la nature. Sa voix est comme l'harmonica, et son éloquence est comme un parfum délicieux qui flatte doucement les sens et qui pénètre toutes les facultés. Comme peintre, il a effrayé David; comme poète, il n'aurait pas de rivaux, et il a vingt-quatre ans; je te le montrerais et je te dirais : Voilà Apelle ou Pythagore à ton choix...

.... Auguste est parti,.. mais Auguste n'était pas le seul poète de l'école; ils le sont tous et ils disent des choses qui m'accablent. Si tu les voyais, tu les aimerais sans distinction... Mais Maurice Quaï!

Celui-là, il porte en lui un caractère si grand, si terrible, si terrassant que tu n'oserais presque pas l'aimer, il faudrait qu'il t'apprît à l'aimer auparavant. Si tu savais comme il efface Chateaubriand! C'est Job, c'est Isaïe, c'est Klopstock, et juge quel homme ce doit être que celui qui joint à tout ce que le génie des hommes a de plus distingué, le pinceau du Poussin, les mœurs de Pythagore, et la physionomie de Jupiter Ammon. Ajoute à tout cela les formes sublimes de l'antique et les accessoires romanesques de turban, de manteau de pourpre, de brodequins et de parfums,.. tu verras que cet homme est une féerie, un demi-dieu! Ne crois pas à l'enthousiasme! il y a quatre mois que je m'assieds sur sa natte, que je bois dans sa coupe, que je fume dans son calumet et que je lui donne matin et soir le baiser de frère... Il y a plus : depuis huit jours, j'ai été empêché de le voir,.. mais il y aurait mille ans qu'à son seul souvenir, je prosternerais ma tête comme à l'idée du ciel.

Ce qu'il y a de grave dans cette exagération, c'est qu'il ne faut la mettre en aucune façon sur le compte de la jeunesse. Tel vous le voyez ici, tel il resta toute sa vie. Ni l'âge (1) ni l'expérience n'y firent rien. Il avait par tempérament cette exaltation de tête qui se traduit non-seulement par l'enthousiasme, mais par l'engoûment, et fait dire de ceux dont elle fausse le jugement qu'ils aiment à se monter l'imagination. Aussi, malgré beaucoup de finesse et de pénétration, n'eut-il aucun discernement véritable et ne sut-il jamais proportionner son admiration ou son estime à l'importance des choses ou des hommes qu'il préférait. N'insistons pas davantage sur ce sujet, la page inconcevable que nous venons de citer nous en dispense. Vous qui venez de la lire, n'est-il pas vrai que vous commencez à comprendre comment il a pu se faire qu'il ait pris le colonel Oudet pour un rival de Napoléon et Chodruc Duclos pour un Timon d'Athènes?

Nodier parle peu de politique dans ses lettres de jeunesse; à peine çà et là quelques phrases, une entre autres sur les *fureurs du géant hideux qui s'appelle le peuple*, lesquelles prouvent, par parenthèse, que, lorsqu'il les écrivit, il ne soupçonnait guère que son royalisme allait faire si prochaine alliance avec le jacobinisme;

(1) Dans sa *Notice biographique*, M. Francis Wey nous raconte une bien divertissante anecdote de la vieillesse de Nodier. Un soir, à l'Arsenal, il annonce à ses amis qu'il a reçu le matin la visite d'un jeune compatriote qui est bien la nature la plus rare qui se puisse rêver, un poète qui s'ignore, un héros encore inconscient; on le verra, il l'a prié d'honorer les réceptions de sa divine présence. Ce phénix entre, désappointement général. C'était un jeune paysan franc-comtois de manières gauches et de formes mal dégrossies.

mais à certaines réticences et allusions qui révèlent précisément ce qu'il prétend taire, on comprend que, s'il en parle peu, il s'en occupe, en revanche, beaucoup. Nodier n'avait pas un tempérament de fanatique ni de sectaire, et de sa vie il n'eut d'autres haines que des haines de fantaisie. Pourquoi donc le voyons-nous si souvent compromis dans toute sortes d'affaires obscures, tant sous le consulat et l'empire que sous le directoire? Pour des raisons de jeune homme, dont la vanité et la démangeaison de célébrité furent les principales : lui-même en a fait l'aveu avec une contrition presque touchante dans une page de celui de ses *Souvenirs* qui a pour titre : *les Suites d'un mandat d'arrêt*. Cette vanité cependant est bien instructive à observer, tant elle porte fortement l'empreinte de l'âme violente du temps. Cette gloire lugubre du conspirateur qu'il associait à la gloire littéraire, il la désirait et la recherchait avec une ardeur de passion qui doublait le révolté novice d'un véritable visionnaire. Son imagination maladive se repaissait de rêves de prisons, d'échafauds et d'exil dont la réalisation lui semblait le but le plus noble que pût se promettre une généreuse ambition. Voilà des rêves comme on en fait peu à vingt ans, et comme pouvaient seulement en faire les jeunes gens entrés dans la vie à cette période où « le génie funèbre qui planait sur la France épouvantée enveloppait dans ses immenses proscriptions toutes les époques de bonheur, la jeunesse et le printemps. » La phrase est de Nodier même.

Cette obsession malfaisante est sensible au plus haut point dans tous les écrits de sa jeunesse; braver la tyrannie devint chez lui une idée fixe, une sorte de monomanie parfaitement caractérisée. « Ils ne savent pas, écrit-il dans *le Peintre de Saltzbourg*, ils ne sauront jamais combien est faible, étroite, imperceptible, la distance qui sépare un révolté de son empereur et le supplice d'un proscrit de l'apothéose d'un demi-dieu. » Cette phrase nomme le personnage qu'elle vise. Dès son avènement, Napoléon inspira à Nodier une antipathie qui ne s'est démentie en aucune circonstance et sous aucun régime. Nodier est, en effet, je crois, le seul écrivain de ce siècle qui ne se soit jamais mêlé un seul jour à ce concert triomphal où les ennemis politiques mêmes de l'empire, un Chateaubriand, un Lamartine, ont fait leur partie. Peu après l'établissement du consulat, et sous le coup du mécontentement fiévreux qu'il en ressentit, il se laissa conseiller par son camarade Oudet, — telle est au moins sa propre version, — d'écrire une ode contre l'usurpateur. Cette ode, *la Napoléone*, parut sans nom d'auteur, cela va sans dire, et eut la chance de déjouer toutes les recherches de la police consulaire. Elle est écrite avec véhémence, avec

indignation, avec amertume, avec mépris même, mais sans frénésie véritable, sans rage haineuse; à la dernière strophe, l'auteur, toujours poursuivi par ses rêves de martyre, pose clairement sa candidature à l'échafaud de Sidney. Presque en même temps que *la Napoléone* paraissait le petit roman des *Proscrits*. Quelques phrases qui semblaient avoir un rapport assez proche avec certains sentimens exprimés dans l'ode éveillèrent les soupçons de l'autorité, mais cette piste fut bientôt abandonnée. Ce n'était pas l'affaire de Nodier, qui non-seulement aimait à jouer avec le danger, mais à le solliciter et à le faire naître. En cette circonstance, il alla à sa rencontre comme le somnambule marche vers le magnétiseur, et ce fut lui-même qui se dénonça par une lettre dont Sainte-Beuve a donné autrefois le texte ici même, lettre qui est un des plus curieux monumens de la folie que le sentimentalisme mélancolique est capable d'inspirer. C'était un jeu à se faire fusiller; Nodier en fut quitte pour quelques mois de prison. Il a décrit lui-même avec vivacité cet intérieur de Sainte-Pélagie, cette société mi-partie de chouans, mi-partie de terroristes, et les rapports de fraternité que la vie commune de la prison avait établis entre ces deux groupes ennemis. Il va sans dire qu'il ressentit lui-même l'influence de cette contagion de sympathie et que, lorsqu'il fut mis en liberté, son royalisme avait reçu un vernis de jacobinisme passablement prononcé.

Ne sentez-vous pas en tout cela l'ébranlement d'une âme mise hors de ses gonds par le spectacle de la révolution française? Or cet ébranlement ne se dissipa pas avec les années, il persista chez Nodier, comme ces tremblemens nerveux qui passent en habitude après une violente impression d'effroi. C'est là ce qui donne aujourd'hui encore un vif intérêt aux écrits de sa jeunesse, qui, sans cette particularité, seraient franchement détestables. Ces écrits ont une valeur de véritables mémoires, précisément par ce qu'ils ont de défectueux et même de malsain. Le style en est certainement emphatique et les sentimens vous en peuvent sembler exagérés, mais vous n'en auriez peut-être pas jugé ainsi au lendemain des échafauds de la terreur et des fournées pour Cayenne et Sinnamary. Lisez son œuvre de début, par exemple, *les Proscrits*, et dites si vous n'y sentez pas la marque de cette date de 1800 où, les flots du grand déluge se retirant enfin, la France commençait à compter ses morts et à reconnaître ses ruines. C'est un petit récit tout de deuil, écrit dans une prose gémissante qui en fait une sorte de lamentation en plain chant werthérien sur les malheurs publics et privés de la révolution. Les longues périodes s'y déroulent comme des vêtemens de veuve, les interjections plaintives y abondent, pareilles à ces larmes que le mauvais goût de la mode sculptait

sur les tombeaux d'autrefois, et il n'est phrase si courte qui n'ait son petit bout de crêpe. Ces noires couleurs sont cependant assez bien justifiées par le tableau auquel Nodier les emploie, celui des effets moraux opérés par les terribles événemens des dix précédentes années, liens de famille détruits ou profanés, affections égorgées, sermens trahis, infidélités involontaires amenées par les séparations de l'exil, désespoirs engendrés par la solitude. Cet ébranlement moral que nous venons de signaler tout à l'heure chez Nodier, il l'avoue lui-même, et le déclare un fait général propre à toute sa génération. Il y a trois personnages dans *les Proscrits*, tous trois sont atteints d'un genre de folie particulier; ils ouvrent la longue procession de ces fous qui va se continuer par *le Peintre de Saltzbourg*, par *les Tristes*, et qui, sous des formes un peu moins lugubres, se prolongera jusque dans ses derniers écrits. Les âmes ont été déséquilibrées par l'excès du malheur, et la noire mélancolie fait sa proie de ceux qu'ont épargnés l'échafaud et l'exil. Ce petit écrit est une longue plainte, mais ce n'est pas une malédiction. Tout en gémissant sur les excès de la révolution, Nodier la montre arrêtée dans les decrets de la destinée, préparée par le cours des âges, inévitable à moins d'un cataclysme, et il fait appel au pardon et à l'oubli afin que cette fatalité puisse être bienfaisante comme elle a été d'abord implacable; contradiction de sentimens qui est bien aussi de cette date de 1800. Ainsi cette tentative de réconciliation sociale que Bonaparte essayait alors, Nodier, ennemi de Bonaparte et poursuivi comme tel, y travaille à sa manière; il a sa petite note dans ce grand concert où Chateaubriand, avec son *Génie du christianisme*, tient l'emploi de chef d'orchestre.

J'ai dit que les premiers romans de Nodier avaient la valeur de véritables mémoires. En effet, si nous savons quels étaient d'une manière générale les sentimens de la France au sortir de la révolution, nous savons beaucoup moins bien quels étaient les sentimens particuliers des jeunes gens, et, n'était Nodier, nous ne le saurions pas du tout. Il nous a rendu le service de fixer dans ses premiers écrits, non pas les émotions isolées d'une âme individuelle comme Senancour l'a fait dans *Obermann*, ou les tristesses des jeunes hommes de haute condition, comme Chateaubriand l'a fait dans *René*, mais les sentimens des jeunes hommes de condition moyenne, des premiers venus par le nom et la fortune. Par exemple, nul mieux que lui ne nous fait sentir les raisons d'être de ce werthérisme qui lui est commun avec la plupart de ses jeunes contemporains (1). L'in-

(1) Lire dans la correspondance publiée par M. Estignard un certain billet d'un ami de Nodier, Glaize; rien n'est mieux fait pour indiquer à quel point cette épidémie sévit alors sur la jeune génération. C'est le modèle le plus parfait de la démence werthérienne.

fluence de *Werther*, déjà si grande à la fin de l'ancien régime, loin de diminuer avec la révolution, s'était au contraire accrue par elle et étendue en se transformant. De ce qui n'était qu'un miroir où les jeunes âmes aimaient à chercher l'image de leurs souffrances intimes, les événemens avaient fait un livre ami et consolateur. Ce fut en toute réalité le livre mystique de cette génération si éprouvée, fille d'un siècle d'incrédulité. Comme Jésus dans *l'Imitation* descend près du fidèle, ainsi le héros de toute tristesse s'approcha de tous les solitaires, de tous les proscrits, de tous les malheureux, associa sa mélancolie à la leur, leur offrit le cordial de son désespoir et leur fournit un type d'imitation, un idéal vers lequel ils pouvaient tendre. Ce fut plus qu'une mode, plus qu'un engoûment, ce fut un culte, et pour Nodier ce fut une véritable religion. Dans une des lettres écrites de Giromagny pendant qu'il était contraint de se cacher, il énumère les livres qui composent sa petite bibliothèque de fugitif, Shakspeare, Montaigne, le *Genera plantarum* de Linné, *la Messiade* de Klopstock, les *Psaumes*, *Robinson Crusoé*, et termine ainsi son énumération : « Je ne te parle pas de *Werther* parce que je le porte toujours avec moi. » Ces mots en disent beaucoup ; le petit roman des *Proscrits* accentue cet enthousiasme avec bien plus de force. « Encore un ami, dit le proscrit en me présentant le volume ; c'était *Werther*. J'avais dix-neuf ans et je voyais *Werther* pour la première fois. Je lirai ton *Werther*, m'écriai-je. — Vois, dit-il, comme ces pages sont usées! — Quand ma raison se fut égarée et quand je vins parcourir les montagnes, cet ami m'était resté. Je le portais sur mon cœur, je le mouillais de mes larmes, j'attachais tour à tour sur lui mes yeux et mes lèvres brûlantes ; je lisais tout haut, et il peuplait ma solitude. » Allions-nous trop loin en disant tout à l'heure que pour cette génération ce livre avait été l'équivalent de *l'Imitation?*

C'est dans *le Peintre de Saltzbourg*, publié en 1803, que cette religion werthérienne éclata sans réticences. Là elle n'est pas seulement, comme dans *les Proscrits*, la musique destinée à soutenir les sentimens, elle occupe toute la place. L'imitation directe, volontaire, de parti-pris, est sensible au dernier point. C'est le même cadre que celui de *Werther*, la même composition générale, un journal de la vie intime dramatisé par les petits événemens de chaque journée, un long soliloque interrompu par les scènes de la vie familière et les menus incidens de la solitude. L'enthousiasme de l'auteur est si grand qu'un seul Werther ne lui a pas suffi ; il y en a jusqu'à trois dans ce roman, et dans ces trois il faut compter le personnage du mari. Vous figurez-vous le sage Albert du livre de Goethe partageant et dépassant la folie de son ami? Voilà bien un exemple de l'excès inévitable que toute imitation, même heureuse, traîne après elle. A cette époque, il ne suffit plus

à Nodier d'aimer Werther, de faire de ses souffrances son livre de chevet; il lui faut un témoignage extérieur de son culte, et nous voyons le héros du roman parler de lui élever une fosse verdoyante, quelque chose comme ces *vains* tombeaux qu'on élevait autrefois à la mémoire des morts chéris dont la dépouille reposait au loin. Vous le voyez, l'apothéose est complète, mais dans cette imitation dévotieuse le modèle a quelque peu déchu, et ici il faut indiquer la très curieuse modification que Nodier fit subir à ce type célèbre. La mélancolie de Werther ne nous touche si profondément que parce qu'elle est toute morale, qu'elle vient de l'âme seule et s'exprime par l'âme seule. Ni les sens, ni les organes corporels n'y sont pour rien. Il nous serait impossible de nous prononcer sur la nature exacte du tempérament de Werther, et il ne nous vient pas à l'esprit que sa mélancolie puisse avoir son origine dans un germe de maladie. Pour cet être si éloquent et si vraiment noble nous comprenons le suicide, nous ne comprenons pas le cabanon du fou; encore moins comprenons-nous qu'une tristesse de cet ordre aboutisse à la décrépitude de l'intelligence et aux paroles balbutiantes de l'idiot. Voilà cependant la déchéance dont les héros de Nodier nous présentent la laide image. Pas un de ses désespérés qui soit sain de corps et d'esprit, en possession de ses facultés et en jouissance de ses organes. Le héros des *Proscrits* est un jeune homme déséquilibré par le malheur et la solitude; Charles Munster, le héros du *Peintre de Saltzbourg*, est un fou sombre et lugubre; les personnages des *Tristes*, recueil de divers opuscules d'imagination publié quelques années plus tard, sont des monomanes et des hallucinés; voyez en particulier le fragment intitulé *une Heure, ou la Vision*. Nodier, peut-on dire en toute vérité, a *névrosé* Werther, en sorte que tout en le prenant pour l'objet d'un culte, il l'a singulièrement amoindri et matérialisé. Le Werther idéal disparaît entièrement dans ces efforts d'imitation, et la seule image qu'ils nous en présentent est celle du Werther de la dernière heure, avec sa face agonisante souillée du sang qui s'échappe de son front troué par le fameux coup de pistolet.

Le werthérisme, dis-je, fut pour Nodier une religion. L'expression n'est pas trop forte et doit être prise dans son sens le plus littéral. C'est à cet enthousiasme de sa jeunesse qu'il dut en grande partie d'échapper à l'influence des doctrines du XVIIIe siècle et de se maintenir dans des croyances spiritualistes très accusées; il lui dut plus encore; il lui dut de se rapprocher plus étroitement que ne le faisaient la plupart des jeunes hommes de son temps, républicains ou royalistes, de la vieille religion nationale et de lui garder toute sa vie la vraie foi du charbonnier, une foi qui était prête à admettre tout ce qu'on voulait de merveilleux sans jamais crier qu'il y en avait assez.

Il suffit de lire *le Peintre de Saltzbourg* et le petit opuscule qui lui fait suite, *les Méditations du cloître*, pour comprendre comment le werthérisme de Nodier le ramena au catholicisme. Le cri qui termine ce dernier opuscule est à cet égard très significatif : « Je le déclare avec amertume, avec effroi : le pistolet de Werther et la hache du bourreau nous ont déjà décimés ! Cette génération se lève et vous demande des cloîtres. » Ce werthérisme ne s'effaça jamais chez Nodier et il aimait visiblement à lui rapporter ce qu'il y avait de meilleur en lui et chez ses contemporains. Il lui était si cher que bien longtemps après ces exaltations de la première jeunesse, en pleine restauration, il lui est arrivé d'en écrire l'apologie morale. Nous voulons parler du petit roman d'*Adèle*, publié en 1820, mais que Sainte-Beuve soupçonnait avoir été écrit à une époque très antérieure, supposition que justifie assez bien le monde particulier que Nodier y a mis en scène. Ce monde est celui des émigrés de cette première rentrée partielle et silencieuse qui s'opéra sous le consulat et le commencement de l'empire, et Nodier le juge avec une demi-sévérité en vertu des principes qu'on peut tirer du werthérisme. Dans ce monde, il distingue deux sortes d'âmes : celles que le malheur a laissées opulentes de tous leurs préjugés et celles qu'il a enrichies de tristesse et de dégoût de la terre et de la vie. Le héros, Gaston de Germancé, appartient à cette seconde classe d'âmes. C'est un Werther nuancé d'Obermann qui veut au moins tirer de ses infortunes le profit d'aimer sans contrainte, de sentir avec liberté, de penser sans égoïsme de caste. Puisque la fatalité du temps a détruit la société dans laquelle il était né, il juge que c'est le moins qu'il reprenne quelques-uns des biens que les convenances de cette société l'auraient forcé de sacrifier, et il veut pour son âme l'expansion la plus large et l'horizon le plus vaste possible, ce qui n'est pas si mal raisonner. Cependant il est seul à sentir le prix de ce retour à la nature par la tristesse et le désespoir ; de tous ceux qui l'approchent, mère, fiancée, parens, amis, pas un n'a songé à demander au malheur le rajeunissement moral qu'il en attend. C'est un monde froid, sec, inébranlable dans ses préjugés, qui attribue aux conventions de caste les vertus des choses naturelles et attache à la franchise des sentimens une idée de danger social. Ce sujet de la mésalliance, dont la fréquence chez les romanciers des vingt-cinq premières années de ce siècle suffirait seule à indiquer combien cette société renouvelée par la révolution était encore près de l'ancien régime, est le terrain sur lequel les différens personnages d'*Adèle* se rencontrent pour se contredire et se combattre. Impossible de dire plus clairement : ceux que la révolution n'a pas laissés incurablement tristes, ceux qui peuvent se retrouver au retour tels qu'ils sont partis, ceux-là sont décidément de race inférieure, si même ils

ne sont pas les sépulcres blanchis ou les figuiers stériles de l'Écriture; la noblesse véritable appartient à ceux qui ne veulent pas être consolés par les retours capricieux de la fortune et ne consentent pas à se séparer d'une tristesse où ils ont trouvé le rajeunissement de leur être moral. Voilà certes une apologie du werthérisme aussi piquante qu'imprévue; j'ose ajouter qu'elle ne me semble pas sans justesse.

En 1814, — nous conjecturons au moins que telle doit être la date, — son ami Weiss lui ayant annoncé qu'il se proposait de lui consacrer un article dans la *Biographie moderne*, Nodier, résumant en quelques phrases les principaux événemens de son existence, parle de huit mandats d'arrêts lancés contre lui sous le gouvernement de Napoléon. Admettons qu'il y ait ici quelque exagération; même en réduisant ce chiffre de moitié, le nombre de ces mandats d'arrêt sera encore assez considérable pour nous faire comprendre combien cette condition de *suspect* qu'il s'était imprudemment créée pesa longtemps sur sa jeunesse. Il était à peine sorti de Sainte-Pélagie qu'il se vit impliqué dans le complot dénoncé par Méhée. Ce complot, plus en projet qu'en réalité, consistait dans une alliance entre les royalistes et les jacobins, et Nodier était accusé d'être très particulièrement un des traits d'union des deux partis. L'accusation n'était pas sans fondemens; à défaut de preuves positives, bien des paroles mystérieuses, bien des sous-entendus trop discrets de la correspondance publiée par M. Estignard, indiquent que tel avait bien été le rôle qu'il s'était donné. Poursuivi pour ce fait, il lui fallut pendant de longs mois se dérober, courir de cachette en cachette, passer la nuit à la belle étoile et accepter l'aide de toute sorte d'équivoques compagnons, ennemis naturels des gendarmes, et, par conséquent, protecteurs non moins naturels de tous ceux qu'ils recherchent. Il nous a raconté, dans un récit ingénieusement dramatique, cette vie de héros du *Freischütz* à travers des solitudes merveilleusement faites pour l'évocation de Samiel, en compagnie de serviables mauvais garçons pour qui l'opération magique de la fonte des balles n'avait plus rien de mystérieux.

Cependant ces incartades follement généreuses avaient fini par créer à Nodier, dans sa ville natale, — c'est lui-même qui nous l'apprend dans cette correspondance, — une réputation de mauvais sujet des mieux caractérisées, qui lui paraissait des plus injustes et dont il s'indignait fort : « En attendant, écrit-il un jour à Weiss, que je sache s'il est à propos que je rentre dans une ville infâme où l'on se fait un jeu d'assassiner l'honneur à coups de calomnies, j'ai besoin de te voir ici. » Alarmé par cette vie de chemins de traverse et voulant y couper court, averti d'ailleurs par le déclin de ses forces, son père

se résolut à le marier et fit choix pour lui de la fille d'un de ses collègues, Mlle Désirée Charves. Le moyen était bon, et le choix meilleur encore, puisque Nodier dut à cette union le bonheur du reste de sa vie; toutefois il y eut encore une certaine imprudence dans la hâte avec laquelle le mariage semble avoir été conclu. Les deux époux étaient à peu près sans fortune, et Nodier ne tarda pas à comprendre qu'il ne s'était pas rendu compte bien exactement de l'insuffisance des ressources de son ménage. Il lui fallait donc se créer une occupation lucrative, mais laquelle? Là était pour Nodier la très grande difficulté. Jusqu'alors il s'était dépensé au hasard, sans poursuivre aucun but fixe, si ce n'est celui de conspirer, et ses études très variées n'avaient obéi qu'à la fantaisie. Entre deux mandats d'arrêt, pendant une éclaircie de son orageuse jeunesse, il avait fait à Dôle un cours de belles-lettres qui avait eu un véritable succès, et ses amis, Weiss en tête, s'en autorisaient pour l'engager à entrer dans l'université; mais on peut être capable d'embarrasser des savans et être en même temps parfaitement incapable d'enseigner l'alphabet à des enfans, et tel était un peu le cas de Nodier. Toutes les fois que de pareilles propositions lui sont faites, nous le voyons dans ces lettres avouer franchement son peu d'aptitude à ces modestes et utiles fonctions de professeur qui exigent tant de patience et de dévoûment et sont récompensées par tant d'obscurité : « Quoique je doute qu'il y ait sur les bancs de rhétorique des écoliers qui en sachent plus long que moi généralement parlant, écrit-il à Weiss, je ne pense pas qu'il y en ait un seul qui ne puisse traduire mieux que moi Tacite et même Horace, que je ne lis qu'avec une extrême difficulté et même le dictionnaire à la main. Je ne me ferais même pas fort d'entendre Phèdre d'un bout à l'autre sans ce secours. » Et encore en 1811 : « Le fait est que je suis absolument incapable de diriger l'éducation d'un enfant qui lit bien Tite Live, et je saurais d'ailleurs tout ce que je ne sais pas en grec et en bas-breton que je serais fort loin d'être propre à la chaire de troisième. Fais-moi grâce de mes gasconnades pour la sincérité de cet aveu, et débarrasse-moi des gens qui veulent me faire parler latin en public. » Le grand-maître de l'université d'alors l'aurait-il d'ailleurs agréé? Nodier était bien mal avec le pouvoir existant pour en obtenir une faveur quelconque, et le sentiment qu'il avait de cette situation le disposait peu au rôle de solliciteur. Aussi le voyons-nous un jour répondre à son ami Weiss, qui l'avait pressé de se fixer un peu plus que de coutume, par cette spirituelle boutade : « Croirais-tu que de toutes les places que j'ai pu désirer depuis mon heureuse retraite à Quintigny, une seule a excité assez vivement ma cupidité pour me décider à une démarche? Cette place (puisque place

il y a) me présentait plusieurs avantages. D'abord elle ne me forçait pas à changer mon domicile contre un autre; secondement, elle s'arrangeait très bien avec mon goût pour la promenade et les courses entomologiques... Il y avait encore une raison plus forte pour que je comptasse sur la réussite de mes sollicitations, c'est que cette place ne rapporte que 90 francs de fixe tous les ans et à peu près autant de casuel, ce qui la rendait peu digne de velléité. C'était celle de piéton du pauvre canton que j'habite. On l'a donnée à un laquais retiré, enrichi par le recèlement et par l'usure, et qui n'a d'autre avantage sur moi que d'avoir figuré à la table du préfet derrière le fauteuil d'une catin. » Hélas! cette place vous convenait encore moins que toute autre, aimable fantaisiste; vous auriez passé votre temps à poursuivre les insectes dans les haies, et la remise des correspondances eût été toujours en retard.

Il fallait cependant aviser. Les moyens pratiques lui manquant, son imagination se mit en campagne et en rapporta un plan tout fantastique. Plus jeune, il avait rêvé un moment d'aller chercher en Orient une vie plus conforme à ses goûts de liberté, maintenant il rêvait d'aller à la Louisiane chercher la fortune qui lui manquait en Europe. Ce plan mérite d'être cité, car il a d'illustres antécédens littéraires; rappelez-vous Perrette et le pot au lait, messire Jean Chouard et le mort, Pyrrhus et Cinéas, Picrochole et son conseiller.

Il y a deux mois que mes mesures sont prises et mes moyens préparés. Si ma maison n'est pas vendue au mois de septembre, j'en ferai cession à ma sœur, sous la seule condition de payer mes dettes. Je passe le printemps à Dôle et à Lons-le-Saulnier, poursuivant mon cours de belles-lettres et enseignant la botanique et l'entomologie pour m'y fortifier. L'Institut m'accorde un sauf-conduit de naturaliste, et quelques amis que je m'y suis faits (Arnault entre autres), se chargent de me procurer une gratification. Sur la fin de juin ou au commencement de juillet, je passe huit jours à Paris pour y vendre mes manuscrits et mes livres. De là je vais attendre l'embarquement dans la maison de Leuzot. Celui-ci, qui a poussé au plus haut période ses recherches entomologiques et qui se propose de publier dans quelques années un *species* plus complet qu'aucun de ceux qui existent, me soutient de quelques fonds dont je m'acquitterai en recherches et en découvertes. Une grande maison de commerce m'offre un petit emploi à la Nouvelle-Orléans. Je ne m'y livrerai qu'autant que les différentes sommes dont je viens de te parler, jointes à la valeur du troussel de ma femme qui nous sera payé aussitôt après la vente de la maison de mon beau-père, ne suffiraient pas à m'assurer dans ce pays une existence libre. En un mot, à pareil jour qu'aujourd'hui, j'espère écrire ton nom sur les sables

du Meschacebé, ou parler de toi dans la hutte d'un Chippeways. Tu ne doutes pas que ma Désirée ne me suive; elle n'a pas hésité un moment, et déjà elle ne rêve que nos rizières et nos magnolias.

La fortune le dispensa de la réalisation de ce beau plan. Pendant qu'il le ruminait, elle vint un matin frapper à sa porte sous la forme d'une lettre de son ami Boissonade, l'informant qu'un excentrique érudit anglais, sir Herbert Croft, consentait sur sa recommandation à le prendre pour secrétaire. La place était avantageuse, les honoraires élevés, la compagnie de choix : Nodier s'empressa d'accepter. La correspondance publiée par M. Estignard abonde en curieux détails sur cet excellent maniaque dont Nodier a tracé le portrait sous le nom de sir Robert Grove au début de sa nouvelle d'*Amélie*. Le baronet avait quitté l'Angleterre pour pousser avec plus d'activité les innombrables éditions de classiques tant grecs et latins que français et anglais qu'il préparait et méditait. Il avait fait choix d'Amiens pour résidence et il y menait une existence laborieuse et retirée, en compagnie d'une vieille dame anglaise, lady Mary Hamilton, bas-bleu de haute volée et mère de lady Bell Hamilton, devenue la femme de M. de Jouy, le librettiste ordinaire de Spontini. L'érudition du baronet était immense et pointilleuse, son aptitude au travail vraiment effrayante. Au moment même où Nodier vint lui prêter son concours, il menait de front une édition de *Télémaque* et une édition d'Horace, qu'il prétendait éclairer par la ponctuation. La place de secrétaire d'un homme d'une si infatigable activité n'était pas précisément une sinécure, on en jugera par ce curieux extrait d'une lettre à Charles Weiss.

Je vais ne rien exagérer : depuis que je suis à Amiens, voici les comptes bien exacts de ma besogne :

1° Copier le premier livre de *Télémaque* avec les variantes de quarante-sept éditions et une centaine de pages de notes, faire imprimer, corriger les épreuves sept fois;

2° Copier deux fois un ouvrage politique du chevalier sur le ministère anglais, une sous dictée, une pour la mise au net; le faire imprimer à cent huit pages in-8°, petit texte, corriger les épreuves sept fois;

3° Traduire sous dictée le premier volume des *Vies des poètes* de Johnson, environ quatre cents pages, mettre au net;

4° Écrire deux fois, une sous dictée, une pour la mise au net, l'Horace éclairé par la ponctuation, environ trois cents pages, faire imprimer, corriger les épreuves, seize fois les cinq premières, sept fois les autres;

5° Écrire sous dictée un poème du chevalier, environ quinze cents vers anglais et traduire interlinéairement, mettre au net;

6° Copier ou faire un roman de milady dont on tire la dernière feuille et que tu recevras dans huit jours, deux volumes in-12, lire tous les soirs et discuter l'ouvrage du jour et de la nuit, corriger les épreuves trois fois;

7° Copier ou faire une suite du roman de milady, au second volume duquel je viens d'arriver, etc.

Je ne me souviens pas de tout; mais voilà, en comptant les doubles copies, au moins dix-huit volumes in-12 que j'écris en sept mois, sans parler d'à peu près deux cent cinquante lettres sous dictée et de plus quatre cents articles pour Prudhomme. Je ne t'étonnerai donc pas en te disant que l'écritoire ne nous quitte pas, même à table, et que je ne sais presque plus ce que c'est que le sommeil. J'ose poser en fait que dix hommes des mieux organisés suffiraient à peine à une pareille besogne sans y succomber à la longue. Pour t'expliquer cela, il faut te dire encore que le chevalier travaille régulièrement huit heures par jour avec une telle rapidité qu'en commençant ma copie au moment où il commence sa composition, à une page près, et en abrégeant tant que je puis, je suis au bout de quatre heures en arrière de quatre pages; c'est une expérience que j'ai répétée soixante fois. Quant à milady, elle se fait apporter de la lumière auprès de son lit à quatre heures du matin, et à quatre heures et demie du soir, elle ne se lèverait pas, si elle n'avait broché dix pages in-folio. Penses-tu qu'il y ait au monde un bureau d'esprit d'une telle activité?

Une telle lutte quotidienne contre une besogne plus renaissante que les têtes de l'hydre de Lerne ne pouvait pas être de bien longue durée, et un peu plus d'un an après son entrée en fonctions, une grossesse de sa femme fournissant un prétexte à Nodier, la séparation s'accomplit aux mutuels regrets des deux parties, mais non sans quelque dépit, semble-t-il, du côté du baronet. Redevenu libre, Nodier se retira pendant quelque temps dans sa maison de Quintigny, localité à laquelle son nom a créé une demi-célébrité. Cependant il fallait vivre, et les anciennes difficultés se représentaient, aggravées encore par la naissance d'un premier enfant. Cette circonstance de la paternité a fait vaincre bien des répugnances, et il est probable que ce fut sous son influence que Nodier se laissa persuader de solliciter auprès du gouvernement impérial. Son beau-frère, M. de Tercy, qui exerçait en Illyrie les fonctions de secrétaire-général de l'intendance, s'entremit en sa faveur, et après quelques pourparlers, on lui trouva une place parfaitement assortie à ses goûts, celle de bibliothécaire de la ville de Laybach, dans la pro-

vince même où M. de Tercy était administrateur. A cette fonction était adjointe celle beaucoup plus lucrative de directeur du journal officiel pour les six provinces illyriennes, journal qui portait pour titre *le Télégraphe illyrien* et s'imprimait en trois, et un instant même en quatre langues, française, allemande, italienne et vindique. Voilà une preuve que les gouvernemens, à la condition qu'ils durent, finissent toujours par avoir raison des récalcitrans et que, pour peu qu'ils y aient intérêt, ils ne gardent jamais de bien longues rancunes. Pendant tout le temps qu'il occupa ces fonctions, Nodier fut traité par les divers hauts personnages qui se succédèrent dans l'administration des provinces illyriennes, le comte de Chabrol, le général Bertrand, le duc d'Abrantès, le duc d'Otrante, comme s'il n'eût pas été un ancien adversaire, c'est lui-même qui nous le dit, et il était peut-être en voie de conversion politique lorsque les circonstances le rendirent à ses anciennes et véritables opinions. Nommé en 1812, Nodier était forcé de revenir précipitamment en France à la fin de 1813 ; mais ce séjour en Illyrie, quelque court qu'il ait été, fut mieux qu'une aventure de plus à ajouter au roman si accidenté de sa jeunesse, car il eut une importance capitale sur ses destinées littéraires. C'est de là que sont sortis à diverses dates *Jean Sbogar*, *Smarra* et *Mademoiselle de Marsan*.

La chute de Napoléon suivit de près le retour de Nodier. Il avait servi son gouvernement depuis trop peu de temps pour ressentir le moindre regret de cet événement, et bien qu'il y perdît une place lucrative, il salua avec enthousiasme le retour des Bourbons. Toute son histoire pendant les trois révolutions qui se succédèrent en moins de deux ans se trouve résumée par deux mots qui sont restés célèbres. Après la rentrée de Louis XVIII, comme il entendait les malveillans se railler d'un roi qui ne montait pas à cheval : « Eh bien ! dit-il, je vote pour Franconi. » Pendant les cent jours, Fouché, qui se souvint de ses récentes relations avec lui en Illyrie, le manda et lui demanda ce qu'il voulait : « Cinq cents francs pour aller à Gand, » répondit Nodier. Il n'alla pas à Gand, mais comme le royalisme dont ce mot témoignait l'exposait à un pareil moment à des dangers que sa position d'époux et de père ne lui permettait plus de braver aussi crânement qu'autrefois, il se réfugia au château de Buis, que son propriétaire, le comte de Caylus, avait mis généreusement à sa disposition, et y attendit la catastrophe inévitable.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES ORIGINES

DE LA

CRISE IRLANDAISE

III[1].

LA QUESTION DES DIMES, LE CHARTISME ET LA JEUNE IRLANDE.

I. *History of England from the conclusion of the Great War*, by Spencer Walpole. — II. *A History of our own times*, by Justin Mac-Carthy. — III. *Life of the Prince-Consort*, by Theodore Martin. — IV. *The Life and Speeches of Daniel O'Connell*, by his son John O'Connell. — V. *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, par Erskine May.

I.

L'acte d'émancipation, en 1829, avait accordé à l'Irlande une première et importante satisfaction. Les catholiques n'étaient plus exclus du parlement; ils n'étaient plus forcés de chercher leurs représentans politiques en dehors de leurs coreligionnaires. Cette réforme, tant combattue par les vieux tories et par les protestans timorés, ne devait pas avoir cependant les conséquences que redoutaient ses adversaires. Elle n'a pas profondément modifié la composition du parlement; elle ne lui a pas enlevé son caractère protestant. Non-seulement les collèges électoraux de l'Angleterre et de l'Écosse n'usent que dans les limites les plus restreintes du droit de se faire représenter par des catholiques; mais dans la députation

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre et du 1er octobre 1880.

irlandaise, la moyenne des élus protestans depuis 1829 jusqu'à nos jours, est de 60 pour 100. Plus de la moitié des sièges parlementaires dont dispose l'Irlande est restée par conséquent entre les mains de la portion la moins nombreuse, mais la plus riche de la population, tant est puissante encore l'influence de la grande propriété, tant est vivace encore, malgré les assauts qu'elle a subis et les atteintes qu'elle a reçues, l'œuvre d'Élisabeth, de Cromwell et de Guillaume III!

Les catholiques d'Irlande avaient obtenu l'égalité politique; ils attendaient toujours l'égalité religieuse. Sur les huit millions d'âmes dont se composait alors la population de l'île, un dixième seulement appartenait à la communion anglicane. Il était pourvu avec une générosité sans limites aux besoins spirituels de ces 800,000 âmes privilégiées. Le clergé anglican se composait de quatre archevêques, dix-huit évêques, vingt-deux chapitres, quatorze cents desservans bénéficiaires, sans parler d'un certain nombre de desservans salariés. Un grand nombre de paroisses ne comptaient pas cinquante fidèles; quelques-unes n'en comptaient pas un seul en dehors du desservant. Ce clergé si peu occupé n'en était pas moins largement doté. Le revenu total de l'église établie était de plus de 800,000 livres sterling (20 millions de francs), provenant de trois sources principales : la dîme (650,000 livres environ), le produit des biens de mainmorte (150,000 livres), une taxe spéciale appelée le cens ecclésiastique (60,000 livres). Ce revenu net de vingt millions représentait un revenu brut de plus de trente millions. La dîme, en effet, se payait généralement en nature : tout le monde sait combien ce mode de perception est onéreux. Les biens de mainmorte étaient mal administrés et mal affermés. Dans d'autres mains que celles du clergé ils auraient certainement rapporté le double ou le triple.

La plus lourde de ces charges, la dîme, pesait presque exclusivement sur le paysan, c'est-à-dire sur le catholique. Or pour l'Irlandais catholique l'évêque anglican et le ministre anglican étaient les complices de la tyrannie étrangère; l'église établie était la trace vivante de la conquête, la marque ineffaçable de la servitude. Ce n'étaient pas seulement ses croyances religieuses, c'étaient ses passions nationales et ses haines de race qui se révoltaient lorsqu'on venait réclamer de lui, pour l'entretien d'un culte abhorré, une part de ses misérables récoltes. En Angleterre, la dîme était payée par de riches fermiers qui la faisaient entrer en ligne de compte dans les frais généraux de leur exploitation; en Irlande, elle était répartie entre un nombre infini de paysans besogneux. Dans certaines paroisses le produit de la dîme était évalué en moyenne à 9 pence (18 sous) par contribuable. Qu'on juge de ce que devait être le revenu de ces malheureux. En Angleterre, l'église anglicane n'était

pas détestée. Si l'on reprochait à l'épiscopat le chiffre exagéré de ses revenus et ses habitudes aristocratiques, le clergé rural, mêlé à la population, partageant sa vie, ses idées, ses croyances, était plus favorablement jugé. La poésie, le roman avaient popularisé la figure du vicaire de campagne. Pour tout dire d'un mot, l'église établie, en Angleterre, était une église nationale; en Irlande, elle était une église antinationale. Jamais Goldsmith n'aurait placé dans une paroisse du comté de Cork ou du comté de Carlow son *Vicaire de Wakefield*. Le seul clergé populaire en Irlande, le seul qui fût de cœur et d'âme avec la population, le clergé catholique, était réduit à vivre de la charité des fidèles et à glaner quelques maigres subsides après que l'église étrangère avait prélevé son opulente dotation.

Si choquant que fût ce contraste, si révoltant que fût un système en vertu duquel un budget de plus de 20 millions de francs était payé par une population de 7 millions de catholiques pour être affecté aux besoins religieux d'une population de 800,000 protestans, la situation de l'église anglicane d'Irlande ne fut pas ce qui préoccupa O'Connell au lendemain de l'acte d'émancipation de 1829. Les hommes d'état, les chefs de partis sont naturellement enclins à placer au premier plan les questions purement politiques. O'Connell était certainement un catholique très sincère et même très ardent. Cependant, à ses débuts dans la vie politique, il avait laissé à l'écart la question religieuse pour réclamer, d'accord avec l'opposition protestante, le rappel de l'union, c'est-à-dire la séparation législative de l'Angleterre et de l'Irlande. Après 1829, il revint à sa première idée. Le gouvernement, en accordant l'émancipation, avait supprimé l'association catholique. O'Connell forma une association des amis de l'Irlande, puis une association antiunioniste et enfin une association des volontaires irlandais. Sous des noms différens ces trois associations avaient un seul et même but : préparer et réclamer le rappel de l'union. Les deux premières sociétés avaient été supprimées et la troisième allait subir le même sort, lorsqu'une révolution ministérielle survint en Angleterre. Les whigs arrivèrent au pouvoir avec lord Grey (1830). Ils changèrent immédiatement le personnel de la haute administration irlandaise. Le secrétaire en chef d'Irlande, Hardinge, objet de l'hostilité particulière d'O'Connell, fut remplacé par Édouard Stanley, fils du comte Derby et l'espoir, à cette époque, du parti libéral. Le marquis d'Anglesey reprit le poste de vice-roi d'Irlande, qu'il avait occupé un moment sous Wellington et qu'il avait dû quitter parce qu'il avait compris avant le ministère la nécessité d'admettre une partie au moins des réclamations de l'Irlande catholique.

Ces nominations ne produisirent qu'un apaisement momentané.

Au bout de quelques mois, O'Connell reconnut que sur le maintien de l'union législative entre l'Angleterre et l'Irlande les whigs étaient aussi intraitables que les tories. Aussitôt il reprit sa campagne séparatiste. Une grande démonstration antiunioniste fut convoquée pour le 27 décembre. L'autorité annonça l'intention de s'y opposer. O'Connell, au lieu de s'entêter, abandonna son projet, de manière à se donner les apparences de la modération; mais il organisa pour le lendemain 28 décembre une autre manifestation, moins bruyante et réglée de manière à éluder les difficultés légales. Puis, avec la fertilité de ressources qui était un des traits de son esprit, il prononça lui-même la dissolution de la société des volontaires irlandais, en ayant soin de la remplacer par une autre organisation tout aussi efficace, bien qu'un peu plus compliquée. Un club était formé pour s'occuper des questions électorales, et une société pour discuter les avantages et les inconvéniens de l'union. Club et société étaient sous la main d'O'Connell. C'était donc toujours lui qui dirigeait l'agitation ; c'était lui qui était à la tête d'un gouvernement plus populaire, plus puissant, plus obéi que celui qui siégeait au château de Dublin.

Lord Anglesey était un vieux soldat peu endurant. Pendant sa première vice-royauté, il s'était brouillé avec Wellington pour avoir soutenu énergiquement les réclamations des catholiques irlandais. Il croyait donc avoir quelques droits à leur reconnaissance et n'en fut que plus péniblement affecté de la guerre acharnée qui lui était faite. Il demanda et obtint l'autorisation de sévir contre les agitateurs. Une nouvelle démonstration, annoncée pour le 13 janvier 1831, fut interdite et dispersée. Peu de jours après, O'Connell était arrêté et traduit devant le grand jury sous trente et un chefs d'accusation, dont dix-sept relevaient le crime de conspiration. Le grand-jury, remplissant l'office de notre chambre des mises en accusation, n'avait à se prononcer que sur le renvoi d'O'Connell devant la cour d'assises. Le débat préliminaire allait s'ouvrir le 17 février, lorsque le bruit se répandit qu'une transaction était intervenue entre l'accusé et le ministère public. O'Connell, en effet, avait consenti à se laisser condamner par défaut sur les quatorze premiers chefs, à la condition que l'attorney-général, Blackburn, abandonnerait les dix-sept chefs relatifs au crime de conspiration. Le grand agitateur irlandais était tellement redouté du gouvernement et des magistrats, on craignait à tel point son action sur le jury, que l'on regarda cet arrangement comme un succès pour le vice-roi. L'affaire fut renvoyée au premier jour après les vacances de Pâques. O'Connell fut mis en liberté provisoire et partit pour Londres afin d'assister aux séances du parlement. Le ministère se débattait alors avec les difficultés que rencontrait son grand projet de réforme électorale. Pour

les surmonter, il avait besoin du concours de tous les libéraux, et O'Connell était un des grands orateurs du parti libéral. Pour faire des élections générales, dans l'éventualité plus que probable d'une dissolution, il avait besoin de l'appui des catholiques d'Irlande, et O'Connell, en levant le bout du doigt, pouvait lui apporter ou lui enlever toutes les voix des électeurs catholiques. Dans ces circonstances, comment reprendre le procès? A quel moment pouvait-on inviter O'Connell à partir pour Dublin et à se mettre à la disposition de la justice? Était-ce le 9 mars, au moment où il venait de prononcer un discours en faveur de la réforme parlementaire? Ou bien était-ce le 15 mai, à la veille de la dissolution, quand le gouvernement allait être obligé de solliciter son alliance en vue de la grande bataille électorale? L'accusation dirigée contre O'Connell se fondait sur une loi temporaire, qui devait expirer avec le parlement. On ajourna l'affaire jusqu'au moment de la dissolution. La loi n'existant plus, on avait un prétexte plausible pour abandonner l'accusation. La cause fut rayée du rôle.

Les élections générales de 1831 donnèrent une forte majorité au cabinet de lord Grey. Elles lui permirent de vaincre les résistances opposées à la réforme parlementaire par la chambre des lords et par le roi Guillaume IV. Après la promulgation de la loi électorale, il fallut faire de nouvelles élections : elles eurent lieu en décembre 1832. Cette fois la victoire des whigs ne fut pas seulement complète, elle fut écrasante. Le jour où s'ouvrit le premier parlement réformé, on vit la chambre des communes se diviser dans la proportion presque sans précédent de trois contre un : d'un côté, cinq cent neuf réformateurs de toutes nuances, depuis les anciens amis de Canning comme Palmerston, jusqu'aux radicaux tels que Poulet Thomson; de l'autre, cent quarante-neuf opposans seulement, théoriquement attachés à l'ancien système électoral, mais comprenant l'absolue impossibilité de le faire revivre. Les deux partis prirent des dénominations nouvelles : les tories abandonnèrent leur vieux nom devenu impopulaire pour prendre celui de conservateurs, tandis que les whigs, renouvelés par l'infusion d'élémens plus jeunes, se qualifiaient de libéraux. La petite phalange conservatrice se groupa sous l'habile direction de Robert Peel pour attendre l'heure où les vainqueurs se diviseraient. Elle ne devait pas l'attendre longtemps. La question irlandaise, du temps de Canning et de Castlereagh, avait été un dissolvant pour le parti conservateur; elle allait devenir un dissolvant pour le parti libéral.

Depuis près de deux ans, les dîmes étaient fort irrégulièrement payées en Irlande. Ce malheureux pays traversait une crise provoquée principalement par l'accroissement disproportionné de la popu-

lation. Nous touchons ici à un sujet délicat, dont il faut cependant dire quelques mots. Avec beaucoup de défauts, le paysan irlandais a des mœurs pures. Jeune, il ne se livre pas à la débauche, il se marie, et fidèle aux préceptes de l'Écriture sainte il ne craint pas de se donner une nombreuse famille. Chose triste à dire, ce trait si respectable du caractère irlandais a été une des causes de la misère de l'Irlande. En 1830, la population avait atteint le chiffre excessif de huit millions d'âmes. Un cinquième des hommes valides se trouvaient sans ouvrage. Pour secourir ces malheureux, aucune organisation régulière, aucune institution d'état; rien que la charité privée, évidemment impuissante en face d'une détresse qui prenait les proportions d'un désastre public. En Angleterre et dans le pays de Galles il existait une loi des pauvres, mal conçue et mal appliquée, mais enfin une loi, qui ne permettait pas qu'un homme mourût de faim dans la rue ou sur une grande route sans qu'il lui fût porté secours. En Irlande, à cette époque, pas de loi des pauvres, pas de facilités données à l'émigration qui, depuis, est venue soulager le pays du trop-plein de sa population et atténuer ses souffrances.

Une population si cruellement éprouvée devait trouver d'autant plus dure l'obligation qui lui était imposée de payer, en nature ou en argent, plus de 20 millions pour l'entretien d'un clergé détesté et d'un culte odieux. Dès 1830, on commençait à refuser les dîmes. En 1831, la résistance se généralisa et s'organisa. Les uns ne payaient pas, parce que véritablement ils ne pouvaient pas payer; d'autres parce qu'ils trouvaient injuste de supporter une charge dont s'exonérait une partie de la population; d'autres enfin parce qu'ils craignaient, s'ils continuaient à subventionner l'église étrangère, d'être mis à l'index ou même de devenir victimes de la fureur populaire. Les percepteurs de dîmes rencontraient difficultés sur difficultés. Pratiquaient-ils une saisie, personne ne se présentait pour acheter les objets saisis. On vit des têtes de bétail, après avoir été promenées inutilement de marché en marché, être embarquées pour l'Angleterre, où enfin elles trouvaient acheteur. On vit des animaux mourir avant d'arriver au port d'embarquement, le fourrage leur manquant et les paysans refusant d'en vendre à quelque prix que ce fût. Des bandes d'hommes armés, sous les noms de Pieds-noirs et de Pieds-blancs, parcouraient les campagnes, excitant la population à refuser de payer les dîmes et même les fermages. Les percepteurs de dîmes furent attaqués à main armée. Bientôt ils n'osèrent plus pénétrer dans certaines localités que sous la protection de la police ou de la troupe. La moitié des dîmes ne se payait pas; pour l'autre moitié, le paiement ne s'obtenait qu'à la pointe de la baïonnette. Les frais de perception et les dépenses de tous genres néces-

sitées par la résistance des contribuables atteignaient et dépassaient même souvent la valeur des dîmes encaissées. Le clergé anglican d'Irlande, malgré le chiffre énorme de sa dotation, se vit dans la détresse. Seuls les évêques et les chapitres, dont le principal revenu était le produit des biens de mainmorte, se trouvaient encore très largement pourvus; mais le recteur, mais le vicaire de campagne, qui n'avait pas d'autre ressource que la dîme, allaient être réduits à vivre de la charité privée.

Dès l'ouverture de la session de 1831-1832, le gouvernement s'était préoccupé de ce triste état de choses. Le discours du trône avait appelé l'attention du parlement sur les difficultés que rencontrait le recouvrement des dîmes irlandaises; des commissions spéciales furent nommées par les deux chambres pour étudier la question. Elles présentèrent à bref délai leurs rapports, dans lesquels elles arrivaient à des conclusions à peu près identiques. Elles demandaient pour l'avenir la suppression des dîmes et leur remplacement, soit par une taxe sur la propriété foncière, soit par une dotation spéciale. En attendant, il fallait venir immédiatement au secours du clergé des campagnes. Les commissions conseillaient au gouvernement de faire des avances aux desservans sur les dîmes en retard de 1831. Il se rembourserait directement de ses avances en opérant lui-même le recouvrement de cet arriéré. Cette dernière proposition, vu son caractère d'urgence, fut présentée immédiatement à la chambre des lords par lord Lansdowne et à la chambre des communes par Édouard Stanley. La discussion fut très vive dans la chambre basse. Les vieux tories voyaient avec inquiétude mettre en discussion l'organisation de l'église anglicane d'Irlande. Ils comprenaient qu'après avoir fait un premier pas dans cette voie, on ne s'arrêterait plus. Les députés irlandais, et O'Connell à leur tête, blâmaient le gouvernement de se faire le receveur-général des dîmes irlandaises et d'attirer sur lui toutes les haines que provoquait cet odieux impôt. Il n'y avait cependant pas d'autre moyen de sortir des difficultés présentes. Le gouvernement fut donc autorisé à faire des avances aux desservans irlandais jusqu'à concurrence de 60,000 livres sterling (1,500,000 francs) et à prendre les mesures nécessaires pour faire rentrer les dîmes arriérées.

L'autre partie du plan élaboré par les deux commissions spéciales était moins urgente et en même temps d'une réalisation plus difficile. La question du rachat ou de la transformation des dîmes était depuis longtemps à l'étude. William Pitt s'en était préoccupé dès 1786. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il avait de saines idées, qu'il abandonna ou dont il ajourna l'exécution lorsqu'il se vit absorbé par la lutte contre la révolution française. En 1824, au moment du réveil des idées libérales en Angleterre, une loi fut votée

par le parlement, sur la proposition de Goulburn, secrétaire en chef d'Irlande, pour autoriser la transformation des dîmes. La mesure fut presque sans effet; la plupart des intéressés ne profitèrent pas du bénéfice de la loi. Il aurait fallu que la transformation de la dîme en une rente fût obligatoire au lieu d'être facultative. C'est ce que l'on comprenait en 1832. Stanley présenta à la chambre des communes en juin un projet pour la transformation obligatoire des dîmes irlandaises. Malheureusement il rencontra des objections et des résistances sur plusieurs points de détail. Le ministère crut faire acte de sagesse en retirant le bill et en réservant la question pour la soumettre à la nouvelle chambre des communes qui allait être élue en vertu de l'acte de réforme. Ce retard fut très fâcheux. Quand le nouveau parlement se réunit, la situation s'était encore aggravée. La prédiction d'O'Connell se vérifiait. Le gouvernement avait été obligé d'intenter près de dix mille procès pour le paiement des dîmes arriérées, et par là il avait attiré sur sa tête une formidable impopularité.

La composition du nouveau parlement n'était pas de nature à faciliter une entente sur la question de l'église d'Irlande. Dans la chambre des communes une énorme majorité libérale; c'était un inconvénient plutôt qu'un avantage. Les majorités trop nombreuses sont souvent indisciplinées; elles se divisent facilement. Dans la chambre des lords au contraire; une majorité conservatrice peu nombreuse, mais très décidée et très unie, tout au moins sur les questions religieuses. Ainsi antagonismé entre les deux chambres, manque de cohésion dans la majorité libérale de la chambre des communes, telle était la situation parlementaire au commencement de 1833. Ajoutez-y des divisions naissantes dans le ministère : d'un côté, des libéraux de la nouvelle école qui étaient d'avis de marcher hardiment dans la voie ouverte par la réforme électorale; de l'autre, des whigs modérés, presque conservateurs, estimant qu'il était sage de ne pas aller trop vite; entre les deux groupes le chef du cabinet, lord Grey, et le *leader* de la chambre des communes, l'honnête lord Althorp, s'épuisant à faire de la conciliation. Peu à peu, malgré leurs efforts, les deux fractions du cabinet suivirent leur pente naturelle. La fraction libérale se groupa autour de lord John Russell et la fraction conservatrice autour d'Édouard Stanley.

Russell et Stanley étaient deux des plus jeunes membres du ministère, mais tous deux avaient débuté avec éclat dans la vie publique. Russell avait pris une part capitale à l'agitation et aux discussions qui préparèrent la réforme électorale, et Stanley, dès son entrée dans la chambre, avait montré un de ces tempéramens oratoires qui placent tout de suite un homme politique hors de pair. Russell appartenait à une famille où les opinions libérales étaient

héréditaires : un Russell avait porté sa tête sur l'échafaud pour la cause de la liberté; un Russell avait pris parti pour Guillaume d'Orange contre Jacques II; les Russell, comme les Cavendish et les Seymour, étaient appelés couramment les grandes familles de la révolution de 1688.

Édouard Stanley, qui a joué un rôle si considérable sous les trois dénominations successives de M. Stanley, de lord Stanley et de lord Derby, appartenait à l'une des plus vieilles familles de l'aristocratie anglo-saxonne, à une famille contemporaine, sinon de Guillaume le Conquérant, du moins de ses successeurs immédiats. Sous Henri Ier Beauclerc nous trouvons un gentilhomme appelé Alan de Audley. Deux générations après, le petit-fils d'Alan, William, est déjà établi dans le comté de Derby et possède une propriété de Stanley, dont il prend le nom. William est la tige de toutes les branches des Stanley. De lui descendait ce fameux Thomas, deuxième lord Stanley et premier comte Derby, qui termina la guerre des Deux Roses en passant du côté d'Henri Tudor à la bataille de Bosworth. De lui descendait cet autre comte Derby, non moins célèbre, mais plus fidèle, Jacques Stanley, l'énergique défenseur de Charles Ier, le glorieux compagnon d'armes du prince Rupert, qui fut décapité en 1651 après la bataille de Worcester, tandis que sa veuve, l'héroïque Charlotte de La Trémouille, prolongeait encore la résistance dans l'île de Man bien après que tout le reste de l'Angleterre avait reconnu l'autorité de Cromwell.

Au temps des cavaliers et des têtes-rondes, Édouard Stanley, comme son arrière-grand-oncle Jacques, aurait défendu ses convictions les armes à la main. De nos jours, il ne pouvait lutter que par la parole : il s'en servit de manière à mériter d'être surnommé le Rupert de l'éloquence parlementaire. Il n'avait pas la vaste étendue de connaissances qu'on aime à trouver de nos jours chez un homme politique. Son éducation avait été exclusivement littéraire. Il disait de lui-même : « J'appartiens à l'époque *préscientifique.* » Il n'en était peut-être que plus redoutable comme orateur de combat. Sa vigoureuse intelligence, concentrée sur un petit nombre de sujets, sa voix musicale qu'il conduisait merveilleusement, la forme élevée de ses discours, la passion qui les échauffait, lui permettaient de se mesurer sans désavantage même avec O'Connell.

Ce fut pourtant un malheur pour lui et pour le cabinet qu'on lui eût confié les fonctions de secrétaire pour l'Irlande. Mieux aurait valu dans ce poste un moins grand orateur et un plus habile diplomate. Stanley avait les défauts de son tempérament : il était énergique jusqu'à la témérité. Dans un discours à ses électeurs du Lancashire, il crut devoir leur faire sa profession de foi sur le rappel, c'est-à-dire sur l'abrogation de l'union législative entre

l'Angleterre et l'Irlande. Il déclara qu'une semblable mesure équivaudrait à un véritable démembrement du royaume et que, par conséquent, il la combattrait *jusqu'à la mort*. Déclaration inutile, puisque le rappel n'avait pas la moindre chance d'être votée par les chambres; déclaration imprudente, puisqu'O'Connell faisait campagne en faveur du rappel et que le ministère avait besoin de ménager O'Connell. Quel besoin d'ailleurs, en politique, d'employer les mots : *Toujours, jamais, pour la vie, jusqu'à la mort?* Ils ont rarement porté bonheur à ceux qui s'en sont servis. Stanley ne réussit qu'à se rendre *jusqu'à la mort* impopulaire en Irlande. Dès les premiers jours de la session de 1833, il fut attaqué avec la dernière violence par O'Connell. Il se défendit comme il savait le faire. Le succès oratoire ne lui fit pas défaut; mais il eut la mortification de se voir à peine soutenu par le parti libéral et même par le ministère dans lequel il siégeait. Il ne trouva de bienveillance que du côté des conservateurs. Robert Peel le couvrit de fleurs. Il n'en devint que plus antipathique aux libéraux avancés.

Le cabinet whig se trouvait donc dans cette bizarre situation que son vice-roi d'Irlande et son secrétaire pour les affaires irlandaises étaient tous les deux brouillés avec le chef du parti libéral en Irlande. Il fallait pourtant essayer de résoudre, avec ou sans l'appui d'O'Connell, les questions pendantes. Dès la première quinzaine de février, deux projets de lois furent déposés presque simultanément, l'un dans la chambre des lords, par lord Grey, chef du cabinet, l'autre dans la chambre des communes, par lord Althorp, ministre des finances. Le premier, le bill de *coercition*, répondait au besoin de faire cesser les désordres matériels en Irlande : il établissait des pénalités exceptionnelles et, pour les appliquer, des tribunaux d'exception. Il ressemblait à toutes les lois du même genre. Inutile par conséquent de l'analyser en détail. Le bill d'Althorp abordait la délicate question des dîmes. Le ministre proposait deux réformes principales : 1° l'établissement d'un impôt de 5 à 15 pour 100 sur tous les bénéfices de plus de 200 livres sterling, ce qui devait produire une recette de 60,000 livres; 2° la suppression de 10 sièges épiscopaux sur 22, ce qui devait réaliser une économie également de 60,000 livres. Le produit de l'impôt devait être employé à des réparations ou constructions d'églises et de presbytères. Les 60,000 livres provenant de la suppression des sièges épiscopaux étaient à la disposition du parlement pour être employées suivant les décisions qu'il prendrait ultérieurement.

Pour tout esprit clairvoyant cette dernière disposition était la plus importante du bill. Elle posait, en effet, ce principe que les revenus affectés à l'église anglicane d'Irlande pouvaient, par une décision des pouvoirs publics, recevoir une autre affectation, c'est-à-dire

être sécularisés. Il ne s'agissait pour le moment que d'une somme peu considérable; mais la question de chiffre était secondaire; ce qui était grave, c'était le principe. Les défenseurs de l'église établie ne s'y trompèrent pas. Ils virent dans la clause de sécularisation ou d'*appropriation*, pour employer l'expression anglaise, le point de départ d'un changement complet dans l'organisation de l'église anglicane en Irlande et peut-être même en Angleterre. Ils la combattirent avec passion. Le cabinet recula devant sa propre audace: il effaça de son bill la clause d'appropriation. Grâce à ce sacrifice, qui fut sévèrement blâmé par les radicaux, il réussit à faire adopter par les deux chambres non-seulement le bill sur les dîmes, mais aussi le bill de coercition. Rien n'était terminé cependant: le bill de coercition n'était voté que pour un an. Le bill sur les dîmes n'était considéré par tout le monde que comme une mesure provisoire. La question de l'église d'Irlande n'était pas résolue, elle n'était que posée. Stanley, malgré son talent oratoire, qui grandissait chaque jour, était dans une situation de plus en plus difficile. Il était en butte à l'hostilité des députés irlandais et en désaccord avec la fraction la plus libérale du cabinet. Littleton prit sa place, comme secrétaire d'Irlande, et on lui donna en échange le ministère des colonies, où il eut l'honneur de proposer et de faire voter l'abolition de l'esclavage. Le marquis d'Anglesey fut en même temps remplacé comme vice-roi d'Irlande par Wellesley. Le triomphe d'O'Connell était complet.

Littleton se mit immédiatement à l'étude de la question et dès le commencement de la session de 1834, il présentait un nouveau bill. Il ne s'agissait plus cette fois d'une mesure provisoire, mais d'une réforme définitive. Littleton réduisait les dîmes irlandaises de 20 pour 100 et les transformait en une rente foncière. En même temps, il demandait pour le gouvernement l'autorisation de faire des avances sur les dîmes en retard jusqu'à concurrence de 1 million sterling. La discussion du bill révéla au parlement et au public les dissentimens qui existaient dans le ministère. Lord John Russell, qui avait toujours été partisan de la clause de sécularisation et qui en regrettait la suppression, eut l'imprudence de dire, sans y être provoqué, que, suivant lui, le parlement avait le droit de désaffecter une partie des revenus de l'église d'Irlande. Cette déclaration, au moins inutile, provoqua les clameurs des tories et les applaudissemens des radicaux. Un de ces derniers, Henry Ward, proposa immédiatement la nomination d'une commission pour étudier les ressources de l'église d'Irlande et faire, s'il y avait lieu, des propositions pour l'application de l'excédent. Le ministère ne s'étant pas opposé à cette motion, elle fut votée, mais quatre membres du cabinet, Stanley en tête, firent scission et donnèrent leur démission. Peu de jours après, nouvel incident. Littleton, sans consulter

ni prévenir ses collègues, négocia directement avec O'Connell et lui promit que le bill de coercition, alors sur le point d'expirer, ne serait présenté de nouveau qu'avec de profondes modifications et notamment avec la suppression des cours martiales. Cette négociation, comme toutes les négociations secrètes, ne tarda pas à être découverte. Elle provoqua une explication très vive dans le cabinet. Lord Grey, fatigué de ces tiraillemens et de ces discussions, donna sa démission. Le cabinet libéral fut dissous.

Il se reconstitua immédiatement, mais sans Grey et sans Brougham. Les doublures prirent la place des premiers rôles. Le nouveau chef du cabinet, William Lamb, lord Melbourne, était un homme aimable, un grand seigneur sceptique et lettré, à la façon du XVIIIe siècle. Sa femme, lady Caroline Lamb, avait scandalisé les salons de Londres par une liaison affichée avec lord Byron. Lui, dans sa jeunesse, avait eu beaucoup de bonnes fortunes et l'on racontait que dans son âge mûr il en avait encore quelques-unes. Cela ne l'aurait pas empêché de bien gouverner l'Angleterre s'il avait eu, comme son beau-frère lord Palmerston, une véritable valeur personnelle, et s'il n'avait pas apporté dans sa vie politique tout autant de frivolité que dans sa vie privée. Ses qualités de cœur, qui étaient réelles, faisaient illusion à ses amis sur les faiblesses de son caractère. D'ailleurs on lui laissait pour lieutenant et un peu pour mentor le sage Althorp, qu'on avait décidé non sans peine à rester dans le cabinet comme ministre des finances et comme *leader* de la chambre des communes. A peine ces arrangemens étaient-ils pris qu'un événement imprévu vint tout remettre en question. Althorp perdit son père, le comte Spencer. Héritant d'une pairie, il quittait nécessairement la chambre des communes, et l'on était obligé de trouver un nouveau *leader*. Russell fut choisi par ses collègues. Il était en horreur à la cour, qui le regardait comme un démagogue. Guillaume IV repoussa la combinaison et du même coup congédia brusquement le ministère. On était au mois de novembre, en pleines vacances parlementaires. La crise ministérielle surprit tout le monde. On appela Wellington, qui ne consentit qu'à se charger de l'intérim et conseilla de s'adresser à Peel. Celui-ci voyageait tranquillement en Italie. On lui dépêcha James Hudson, le secrétaire particulier de la reine, qui le joignit à Rome, dans un bal, chez le prince Torlonia. L'Europe n'était pas alors sillonnée de chemins de fer. En faisant toute la diligence possible, James Hudson avait mis dix jours pour aller à Rome : Robert Peel en mit un peu plus pour revenir à Londres. Total : vingt-cinq jours d'interrègne ministériel, pendant lesquels Wellington faisait à la fois fonctions de chef du cabinet et de secrétaire d'état aux affaires étrangères, à l'intérieur et aux colonies.

L'arrivée de Robert Peel, le 9 décembre, mit fin à cette situation anormale, mais non pas aux difficultés créées par l'accès de mauvaise humeur de Guillaume IV. Non-seulement le parti conservateur était en minorité dans la chambre des communes, mais il n'y comptait pas, en dehors de son chef, un seul orateur marquant. Aussi Peel aurait-il voulu faire un ministère de coalition avec les dissidens du parti libéral, avec Stanley et Graham. Ayant rencontré de ce côté un refus poli, il se décida à tenter l'aventure avec un cabinet purement conservateur; le 10 décembre, il présentait au roi sa liste ministérielle, sur laquelle Wellington figurait comme ministre des affaires étrangères et Lyndhurst comme lord-chancelier; le 17, il adressait à ses électeurs de Tamworth un manifeste destiné en réalité à l'Angleterre tout entière : programme de gouvernement sage et conciliant, tellement sage et tellement conciliant qu'il désappointa les conservateurs extrêmes. La publication du manifeste de Tamworth dénotait l'intention de faire à bref délai un appel au pays. En effet, le parlement fut dissous dans les derniers jours de l'année et les élections générales se firent immédiatement. Ce fut une faute. Peel aurait mieux fait de suivre la tactique adoptée par Pitt dans une situation semblable. Pitt, en présence d'une chambre des communes absolument hostile, avait attendu plusieurs mois avant de la dissoudre, et ce temps n'avait pas été perdu pour lui, car les débats de la chambre avaient grandement contribué à lui ramener l'opinion. Peel préféra engager tout de suite la bataille électorale. C'était jouer son va-tout : car il n'est pas admis en Angleterre qu'un ministère puisse employer deux fois de suite le procédé de la dissolution.

Pour reconquérir la majorité, il aurait fallu gagner cent cinquante sièges. On n'atteignit pas le but, mais on en approcha. Les conservateurs, dans la nouvelle chambre, se trouvaient presque à égalité avec les libéraux. Dans le vote pour l'élection du président, ils furent 306 contre 316. Peel n'abandonna pas la partie après cette première épreuve. Soit qu'il espérât déplacer, à force d'énergie et d'habileté, les quelques voix qui lui manquaient, soit qu'il voulût seulement donner sa mesure avant de tomber, il conserva le pouvoir pendant plusieurs mois, soutenant presque seul la lutte contre les orateurs de l'opposition, présentant des projets de lois qui étaient invariablement repoussés par la chambre, mais dont quelques-uns ne faisaient pas mauvaise impression sur le public. Enfin, le 7 avril 1835, un vote décisif eut lieu. Il s'agissait toujours de la terrible question de l'église d'Irlande, l'écueil de tous les ministères. Peel avait présenté un projet de loi remplaçant la dîme par une rente de 75 pour 100 de sa valeur. La chambre, sur la proposition de Russell, déclara par

285 voix contre 258, qu'aucune mesure relative à l'église d'Irlande ne serait satisfaisante et définitive si elle ne contenait pas le principe de la sécularisation de l'excédent. Le lendemain Peel donna sa démission. Le ministre était tombé, mais l'homme avait grandi. Ces quelques mois de pouvoir, malgré une défaite prévue par tout le monde, n'avaient donc pas été inutiles.

Par suite, le cabinet Melbourne rentra aux affaires peu de mois après en être sorti. Ce n'était plus que l'ombre du grand ministère qui avait fait la réforme électorale, l'abolition de l'esclavage, la réglementation du travail des enfans dans les manufactures. Ses mutilations successives lui avaient enlevé ce qu'il avait de meilleur. Avec Grey, il avait perdu sa pensée dirigeante; avec Althorp, sa conscience; avec Brougham et Stanley, sa supériorité oratoire. La question des dîmes irlandaises n'était toujours pas résolue. Le parti libéral, lord John Russell en tête, avait pris l'engagement de séculariser une partie des revenus de l'église d'Irlande. Or cette sécularisation, réclamée par une faible majorité dans la chambre des communes, était combattue par une grosse majorité dans la chambre des lords. Deux ans de suite, en 1835 et en 1836, le cabinet libéral vint se heurter contre le même écueil. Deux ans de suite, le bill sur les dîmes irlandaises, avec la clause d'appropriation, fut voté par les communes et repoussé par les lords. Même opposition de la chambre haute sur toutes les questions qui touchaient à l'administration de l'Irlande. Voulait-on améliorer dans un sens libéral les institutions municipales de l'Irlande comme on l'avait fait pour celles de l'Angleterre et de l'Écosse, la chambre des lords s'y opposait. Voulait-on établir en Irlande une loi pour le soulagement des pauvres analogue à celle qui existait en Angleterre depuis longtemps et à laquelle le sage Althorp avait apporté récemment d'heureuses modifications, on se heurtait encore à la résistance de la chambre des lords. Il est vrai de dire que le cabinet Melbourne ne faisait rien pour calmer ce mauvais vouloir. Sa politique irlandaise ne s'inspirait que d'une seule préoccupation : s'assurer l'alliance d'O'Connell et les voix de son petit bataillon dans la chambre des communes. Sous l'empire de cette préoccupation, le vice-roi, lord Normanby, n'était plus que l'exécuteur des volontés d'O'Connell. Les catholiques, après avoir été si longtemps opprimés, devenaient oppresseurs à leur tour. Les protestans, atteints dans leur influence, lésés dans leurs intérêts, menacés même parfois dans leur sécurité personnelle, se plaignaient amèrement du gouvernement de Normanby. Une recrudescence de crimes contre les personnes s'étant produite en Irlande, on en rendit responsable la faiblesse du gouvernement. De là, parmi les protestans et dans le parti conservateur, une irritation

qui se traduisait par des votes hostiles à toutes les mesures proposées en faveur de l'Irlande.

Le ministère ne trouva pour sortir de cette situation d'autre moyen que de transiger avec ses adversaires. Heureusement le parti conservateur avait à sa tête un homme essentiellement modéré. Grâce à l'esprit conciliant de Robert Peel et malgré la résistance des tories extrêmes, on put enfin établir en Irlande une loi des pauvres. Grâce à ce même esprit conciliant, on finit par régler la fameuse question des dîmes irlandaises. Seulement il fallut faire des concessions, — une surtout bien humiliante. On renonça à la sécularisation partielle des revenus de l'église anglicane. Le bill présenté par lord John Russell en 1838 transformait la dîme en une rente de 70 pour 100 de sa valeur avec garantie de l'état; il contenait en outre une « clause d'appropriation » pour l'emploi de l'excédent. Au cours de la discussion, Russell consentit à élever la valeur de la rente de 70 à 75 pour 100, ce qui était sans grande importance. Il consentit, ce qui était plus grave, à effacer la clause d'appropriation, c'est-à-dire le principe de la sécularisation partielle. Ainsi modifié, le bill de Russell était identiquement le même que celui de Peel, repoussé trois ans auparavant. Les libéraux s'infligeaient donc un démenti absolu. Pour renverser Robert Peel, ils avaient déclaré qu'aucune loi sur les dîmes irlandaises ne serait satisfaisante si elle n'admettait pas le principe de la sécularisation. Et pour faire passer une loi sur les dîmes, ils transigeaient avec Robert Peel et lui sacrifiaient le principe de la sécularisation. Ce compromis donna trente ans de répit à l'église anglicane d'Irlande. La question se posa de nouveau en 1868. Cette fois, l'heure des solutions radicales avait sonné. Les demi-mesures et les compromis furent écartés. Robert Peel avait sauvé l'église anglicane d'Irlande de la sécularisation partielle; Gladstone lui imposa la sécularisation complète.

Au milieu des discussions et des tiraillemens qui précédèrent le compromis de 1838, un changement de règne était survenu. Le 20 juin 1837, Guillaume IV était mort et sa nièce Victoria, fille unique du feu duc de Kent, avait été proclamée reine du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Le règne court et agité de Guillaume IV avait ouvert pour l'Angleterre la période des grandes réformes, destinée à se poursuivre sous le règne plus long et plus heureux de Victoria. Différence à noter toutefois : Guillaume IV était resté étranger, sinon hostile, aux progrès accomplis sous son règne; Victoria, sans sortir de son rôle constitutionnel, devait s'associer aux aspirations de son peuple et aux idées de son temps.

II.

« Jeunesse du prince, source des belles fortunes, » a dit un moraliste. La jeunesse de la reine Victoria, — jeunesse paisible et chaste, — ne fit la fortune d'aucun favori ni même d'aucune favorite. Elle retarda seulement de deux ans la chute du cabinet whig. Voici comment.

Melbourne et ses collègues se discréditaient peu à peu par leur faiblesse et par le décousu de leur politique, tandis que l'opposition conservatrice, habilement dirigée, gagnait sans cesse du terrain. Les dernières mesures proposées par le ministère n'avaient pu être votées que grâce à l'appui de Peel, et après avoir subi des modifications exigées par lui. Les radicaux trouvaient cette situation humiliante, et l'un d'eux, Leader, la signalait dans les termes suivans : « C'est l'honorable député de Tamworth (Robert Peel) qui gouverne l'Angleterre. C'est l'honorable député de Dublin (O'Connell) qui gouverne l'Irlande. Les whigs ne gouvernent que les bureaux du ministère. L'honorable député de Tamworth se contente d'avoir le pouvoir sans les places; les whigs se contentent d'avoir les places sans le pouvoir. » Et l'orateur ajoutait que, si jamais on demandait un vote de confiance général en faveur du gouvernement, dix ou douze députés radicaux le refuseraient certainement. La prédiction ne tarda pas à se vérifier. Dans la séance du 6 mai 1839, à propos d'une question relativement peu importante, un conflit entre le gouvernement et la législature coloniale de la Jamaïque, dix radicaux votèrent avec l'opposition. Le cabinet Melbourne n'eut qu'une majorité de cinq voix, qu'il trouva insuffisante. Les ministres donnèrent leur démission. Peel fut appelé au palais pour former un nouveau cabinet.

La reine, en montant sur le trône, avait trouvé les libéraux au pouvoir. C'était un ministère libéral qui avait fait voter sa liste civile et qui avait réglé la composition de sa maison. Les dames dont on l'avait entourée et qui formaient toute son intimité appartenaient aux grandes familles de l'aristocratie whig. Melbourne avait profité de toutes ces circonstances pour prendre un certain crédit sur l'esprit de la reine. C'était un homme politique de second ordre, mais un homme du monde accompli. De ses succès de jeunesse il avait gardé cette aisance de manières et ce charme personnel qui font rarement mauvais effet, même sur les plus honnêtes femmes. Ses adversaires, à ce point de vue, lui étaient fort inférieurs. Wellington n'avait pas l'ombre de conversation, et l'honnête Peel était un peu gauche. Il le fit bien voir dans les négociations pour la for-

mation du ministère. La reine, malgré le peu de sympathie qu'elle avait alors pour les conservateurs, avait accepté sans difficulté la nouvelle combinaison ministérielle, lorsqu'on lui parla de faire aussi des changemens dans la composition de sa maison. D'abord elle ne comprit pas, puis elle se fâcha. Peel lui fit un cours de droit constitutionnel pour lui démontrer que les charges de la maison royale, aussi bien que les emplois dans la haute administration, étaient à la disposition du ministère. Ses argumens étaient excellens; seulement, avec une jeune fille de dix-neuf ans, il aurait peut-être fallu un peu moins d'argumens et un peu plus de bonne grâce. La reine aurait compris, si on avait su le lui dire, qu'il n'était pas question de bouleverser toute sa maison et de changer jusqu'à ses femmes de chambre, mais seulement de ne pas laisser auprès d'elle, dans des postes de haute confiance et d'absolue intimité, les femmes ou les sœurs des adversaires politiques du premier ministre. Des deux côtés on se buta sur cette question, et la négociation fut rompue. Lord Melbourne et ses collègues ne jouèrent pas un rôle brillant dans cette affaire. Au lieu de calmer la jeune reine, ils s'empressèrent de profiter de son petit coup de tête pour retirer leur démission. Battus à la chambre, ils avaient pris leur revanche à la cour, et ils rentraient au pouvoir derrière les jupes de leurs femmes. Le fameux verre d'eau de la reine Anne avait désormais son pendant, qui s'appela la question des dames d'honneur ou l'affaire des jupons.

L'incident fut gravement discuté dans le parlement. Par le hasard des circonstances, c'étaient les conservateurs qui défendaient les droits des ministres responsables et l'autorité du parlement; c'étaient les libéraux et même les radicaux qui soutenaient les prétentions de la couronne. O'Connell fut superbe d'éloquence et d'attendrissement en parlant de cette jeune reine, « de cette pure et chaste enfant de dix-neuf ans qu'on avait blessée dans ses sentimens les plus intimes en voulant la séparer des femmes dévouées qui avaient veillé sur son enfance, qui l'avaient soignée dans ses maladies et qui n'avaient pas de plus grand bonheur que de la voir croître chaque jour en grâce et en beauté. » Il ne s'agissait pas de remplacer les femmes qui avaient veillé sur la reine pendant son enfance, mais d'éloigner d'elle lady Normanby, par exemple, la femme du vice-roi d'Irlande sous le cabinet Melbourne. O'Connell le savait très-bien, et c'est précisément ce qui échauffait si fort son zèle en faveur de la prérogative royale. Un autre Irlandais, un radical de la plus belle eau, Feargus O'Connor, que nous trouverons tout à l'heure dans les manifestations chartistes, vint révéler à la chambre un horrible secret : si l'on tenait à remplacer les dames de la maison royale, c'est qu'il y avait un complot pour provoquer la déchéance de la reine et la remplacer « par le sanguinaire

Cumberland. » L'idée de présenter Peel et Wellington comme des conspirateurs ténébreux était d'un grotesque achevé. Quant au sanguinaire Cumberland, c'était le roi Ernest de Hanovre, oncle de la reine et son héritier présomptif. Il est parfaitement vrai que son avénement au trône aurait été un grand malheur pour l'Angleterre; mais ce n'aurait pas été un grand bonheur pour les chefs du parti conservateur. Ernest de Hanovre était un tory tellement arriéré qu'il n'aurait jamais voulu de Peel et de Wellington pour ministres; il les regardait comme deux révolutionnaires.

Les craintes dont Feargus O'Connor s'était fait l'écho furent bientôt dissipées de la manière la plus heureuse. La reine se maria; elle eut des enfans, elle en eut même beaucoup, et toute crainte de voir arriver au trône « le sanguinaire Cumberland » se trouva écartée. Le mariage de la reine facilita aussi la solution de l'importante question des dames de la maison. Le prince Albert était un homme de grand sens qui, en devenant le mari de la reine, se donna pour rôle d'être son conseiller politique intime et en quelque sorte son ministre sans portefeuille. L'affection qu'il lui inspirait facilita sa tâche. Il n'eut pas de peine à lui faire comprendre que la prétention de Peel, dont elle avait été si fort choquée, n'avait rien que de légitime. Elle l'autorisa à faire savoir confidentiellement à cet homme d'état que le jour où il serait appelé de nouveau à prendre le pouvoir, il ne se heurterait plus à la même difficulté. Pendant ce temps, le cabinet Melbourne continuait à vivre ou plutôt à végéter. Peel ne se hâtait pas de le renverser. Il l'aida même à faire passer quelques mesures, notamment une loi sur les élections municipales d'Irlande, qui avait été précédemment repoussée. C'était une question embarrassante qui se trouvait réglée et dont le futur cabinet conservateur n'aurait pas à s'occuper. Les tories exaltés blâmaient la politique de temporisation de Peel, qu'ils taxaient de faiblesse; plus d'une fois ils avaient essayé de s'affranchir de sa direction. Quiconque ne veut pas se laisser conduire par la queue de son parti est exposé à des accusations semblables. Peel laissa dire et attendit patiemment son heure. Enfin, quand il vit l'opinion publique définitivement lasse du mauvais gouvernement des whigs, de leur faiblesse parlementaire, de leur incapacité administrative et financière, il n'eut qu'un mot à dire, un geste à faire pour jeter bas ses faibles adversaires. Le 27 juin 1841, à propos d'une proposition sur l'importation des grains, sans combattre la mesure en elle-même, Peel posa simplement à la chambre la question de savoir si, oui ou non, elle avait encore confiance dans le ministère. La chambre, par trois cent douze voix contre trois cent onze, répondit qu'elle n'avait pas confiance. La majorité n'était que d'une voix. Le cabinet en appela de la chambre au pays; mais la con-

damnation en appel fut plus décisive qu'en première instance. Les élections générales de 1841 furent exactement la contre-partie de celles de 1831. Le réveil de l'esprit conservateur fut général. Les orateurs du parti libéral, les héritiers des grandes familles de l'aristocratie whig furent battus dans des collèges électoraux dont ils se croyaient sûrs. Lord Howick, fils aîné du grand lord Grey, échoua dans le comté de Northumberland; O'Connell échoua dans la ville de Dublin. Les conservateurs gagnèrent deux sièges sur quatre dans la cité de Londres, un siège sur deux à Westminster. Dix ans de sagesse et de bonne politique avaient enfin leur récompense. Quand le parlement se réunit en août 1841 et que la chambre des communes se prononça définitivement sur le sort du cabinet Melbourne, le vote n'eut lieu que pour la forme : on savait d'avance que les conservateurs avaient près de cent voix de majorité. Cette fois, Robert Peel n'éprouva pas les mêmes difficultés qu'en 1835 pour former un cabinet. Les concours, au lieu de se refuser ou de se marchander, lui venaient d'eux-mêmes. Il reprit Lyndhurst comme chancelier; il mit Aberdeen aux affaires étrangères; il eut sir James Graham pour l'intérieur et Stanley pour les colonies. Enfin il prit comme vice-président du bureau de commerce, sans le faire entrer toutefois dans le cabinet, un jeune homme dont il attendait beaucoup : William Ewart Gladstone. Il eut plus tard à regretter de n'avoir pas fait aussi une place dans l'administration à un autre débutant d'avenir : Benjamin Disraëli.

Le parti conservateur, en arrivant aux affaires, avait à prendre des responsabilités sérieuses. Le règne de Victoria, ce règne destiné à être si prospère et si glorieux, avait débuté au milieu d'agitations inquiétantes. La réforme électorale de 1832 n'avait satisfait que très incomplètement les aspirations démocratiques de la population des grandes villes. Par cette réforme, les classes moyennes avaient été associées à l'exercice du pouvoir; les classes inférieures continuaient à en être exclues. De là, parmi ces dernières, un désappointement qui ne tarda pas à être exploité. Des membres du parlement ou des orateurs de réunions publiques, comme Feargus O'Connor, Atwood, Scholefield, enrégimentèrent les ouvriers en leur donnant l'espoir, que du reste ils partageaient eux-mêmes, d'arracher au gouvernement une nouvelle réforme électorale, plus large et plus démocratique.

On créa une agitation, on organisa des *meetings*. Le 6 août 1838, peu de mois après l'avènement de la jeune reine, une grande réunion eut lieu dans la ville manufacturière de Birmingham. On y vota par acclamation une réforme électorale qui aurait reposé sur les bases suivantes : suffrage universel; scrutin secret; abolition du cens d'éligibilité; renouvellement annuel du parlement paie-

ment d'une indemnité aux députés ; division du Royaume-Uni en circonscriptions électorales contenant un nombre égal d'électeurs. C'était, à peu de chose près, le système électoral que la république devait, dix ans plus tard, établir en France. Les organisateurs du *meeting* de Birmingham avaient trouvé un programme : ils n'avaient pas trouvé un mot pour le résumer, une étiquette pour le graver dans l'esprit de la foule. O'Connell se chargea de leur fournir ce qui leur manquait. Quelques-uns des signataires de la pétition étant allés lui demander son appui, il le leur promit et il ajouta : « Ne vous arrêtez pas jusqu'à ce que vous ayez obtenu ces six points ; *ce sera la charte du peuple.* » Le mot fit fortune ; il était d'ailleurs merveilleusement trouvé pour frapper l'imagination populaire. O'Connell était un inventeur de formules : c'était une de ses forces. Pendant dix ans, la charte du peuple fut l'espoir des classes ouvrières, la terreur de l'aristocratie et de la bourgeoisie, le thème des discussions de la presse et de la tribune.

L'âme du mouvement chartiste était un Irlandais dont nous avons tout à l'heure prononcé le nom. Fils d'un petit propriétaire protestant, Feargus O'Connor était né à Cork en 1796. Il avait pris la carrière du barreau. En 1832, il était élu membre du parlement pour le comté de Cork. En 1838, il figure parmi les organisateurs du *meeting* de Birmingham. A partir de ce moment, il joue le premier rôle dans toutes les manifestations chartistes. C'était un homme de haute stature et d'une force herculéenne, deux grandes conditions pour faire impression sur les foules. Comme orateur de réunions publiques, il n'approchait pas d'O'Connell ; il était à son illustre compatriote ce que Danton était à Mirabeau ; c'était l'O'Connell de la populace. De 1838 à 1842, il organisa *meetings* sur *meetings*, fit signer pétitions sur pétitions. Après le *meeting* de Birmingham, les chartistes des diverses parties de l'Angleterre envoyèrent à Londres des délégués qui prirent audacieusement le nom de convention nationale et qui choisirent parmi eux un comité de salut public. Le faible cabinet de lord Melbourne laissait faire. Le 14 mai 1839, un des meneurs du parti, Atwood, déposait sur le bureau de la chambre des communes une pétition revêtue, disait-il, de un million deux cent quatre-vingt mille signatures. Ce document était écrit sur un rouleau de parchemin formant un cylindre du diamètre d'une roue de voiture. Pour l'introduire dans la chambre des communes, il fallut le rouler. Malgré l'aspect imposant de cette masse de papier, la pétition fut rejetée par trois cent trente-cinq voix contre quarante-six.

En dépit de ce vote, l'agitation chartiste ne fit que s'accroître, et bientôt les manifestations se transformèrent en petites émeutes. Le 4 juin, un *meeting* de deux mille personnes se réunit le soir dans

un cirque qui existait alors près de la Tamise et qui s'appelait le Bull-Ring. La réunion s'était terminée sans désordre, lorsqu'au moment de la sortie, apercevant la police, on se rue sur elle. Plusieurs agens sont blessés. La troupe intervient et disperse la foule. Quelques-uns des meneurs sont arrêtés; parmi eux, le secrétaire de la convention nationale. Le 15 juillet, nouvelle manifestation sur le même point. Procession à travers les rues, cris séditieux, boutiques défoncées; la troupe encore une fois obligée d'intervenir. Le mouvement se propage en province : le 20 juin, désordres à Newcastle. Le 22 juillet, entrée en scène d'un nouvel agitateur, Smith O'Brien, Irlandais comme O'Connor, plus distingué de naissance et de manières, mais non moins ardent. Il organise avec Feargus une grande manifestation pour le dimanche 11 août. Au jour dit, on marche en troupe vers la cathédrale de Saint-Paul et on l'envahit. Le tumulte est à son comble. Tout à coup, un ministre du culte monte en chaire. Par respect, ou simplement par habitude, on fait silence. Le prédicateur lit le passage des saintes Écritures qu'il a choisi pour texte de son sermon : « Ma maison est une maison de prières et vous en avez fait un repaire de brigands. » A ces mots, un mouvement de recul se produit dans la foule; elle se calme et se disperse. La présence d'esprit d'un *clergyman* a évité une émeute.

Enfin, le 4 novembre, se produisit à Newport une véritable tentative d'insurrection. Cette ville, située dans le pays de Galles, au centre de vastes exploitations minières qui occupent une nombreuse population d'ouvriers, était devenue un foyer de propagande chartiste. Un des meneurs du parti dans la région, un nommé Henry Vincent, ayant été arrêté et emprisonné, ses coreligionnaires politiques organisèrent un complot pour le délivrer et pour s'emparer en même temps de la ville. Ils avaient à leur tête un négociant, M. Froost, ancien juge de paix révoqué à cause de ses opinions. Les dispositions avaient été assez bien prises. Les chartistes, divisés en trois corps, devaient se trouver à deux heures du matin aux portes de la ville pour marcher simultanément sur la prison. Par suite de divers contre-temps, comme il s'en produit presque toujours en pareil cas, ils n'arrivèrent au rendez-vous que vers quatre heures du matin. Ils étaient au nombre de vingt mille. Les autorités avaient eu vent du complot. Le maire, M. Philipps, était là avec la petite garnison de la ville. Au premier choc, les chartistes se dispersèrent M. Philipps, qui montra beaucoup de résolution et de sang-froid dans cette affaire, fut atteint par deux coups de feu. Froost et quelques autres meneurs furent arrêtés le lendemain. Ils ne passèrent en jugement que le 6 juin 1840 et furent condamnés à mort pour haute trahison. Leur peine fut d'abord commuée en celle de la trans-

portation à vie, et ils furent complètement graciés quelques années après. Le gouvernement de la reine Victoria, comme celui du roi Louis-Philippe, n'a jamais eu de goût pour la peine de mort en matière politique.

L'échauffourée de Newport décida le cabinet Melbourne à prendre une attitude plus énergique. Les chefs du parti chartiste furent arrêtés dans toute l'Angleterre, sauf ceux qui, comme Feargus O'Connor, étaient couverts par l'immunité parlementaire. La fameuse convention nationale fut dissoute. Exaspérés par ces mesures, auxquelles ils ne s'attendaient pas, les chartistes se retournèrent contre le cabinet whig, et dans les élections de 1841, ils s'allièrent aux conservateurs pour faire échec à lord Melbourne et à ses collègues. Le cabinet de Robert Peel était à peine formé que l'agitation recommençait. En 1841, pétition revêtue de un million trois cent mille signatures, réclamant la *charte du peuple* et une amnistie générale pour les délits politiques. En 1842, nouvelle pétition, signée, disait-on, par trois millions trois cent dix-sept mille personnes : les listes de signatures firent leur entrée au parlement sur les épaules de seize hommes. Pendant ce temps, Feargus O'Connor, dans un journal qu'il avait fondé, *l'Étoile du Nord*, excitait le peuple à l'insurrection. En province, des journaux du même genre lui faisaient écho. Le gouvernement pensa qu'au lieu d'attendre les désordres, il était préférable de les prévenir. Il demanda et obtint de la chambre une autorisation de poursuites contre O'Connor. Le procès aboutit à un acquittement. Néanmoins, l'agitation chartiste se calma pour quelque temps, soit qu'elle se fût lassée par sa propre violence, soit qu'elle fût intimidée par l'attitude du gouvernement.

Un autre agitateur, infiniment plus habile et plus redoutable que Feargus O'Connor, venait de rentrer en scène. Pendant toute la durée du cabinet Melbourne, O'Connell s'était montré assez conciliant et n'avait fait d'opposition qu'autant qu'il en fallait pour conserver sa popularité. Par le fond de ses opinions, il se rapprochait des whigs et il avait de bonnes relations personnelles avec quelques-uns des chefs du parti libéral. Au contraire, il détestait les conservateurs et il en était détesté. La rentrée de Robert Peel au pouvoir lui rendit toute l'ardeur de sa jeunesse. Il se jeta de nouveau dans la lutte et prit pour drapeau le mot magique de *repeal*.

Le *repeal!* c'était le rêve caressé par tous les patriotes irlandais, par les protestans comme par les catholiques. C'était la destruction de cette union législative de la Grande-Bretagne et de l'Irlande que Castlereagh avait fait voter en 1799 par un parlement vénal au milieu d'une population terrorisée. Le *repeal!* c'était l'Irlande restant sous le sceptre de la reine Victoria, mais redevenant un royaume séparé, avec sa vie propre et ses institutions spéciales;

c'était un parlement irlandais se réunissant, comme autrefois, à College-Green, un parlement dont O'Connell serait le *leader* incontesté, un parlement qui ne ferait que traduire en projets de lois et mettre à exécution les idées et les plans du grand Irlandais, de celui que ses partisans comme ses adversaires appelaient *le roi sans couronne*.

Pour atteindre ce but, O'Connell déploya toutes ses ressources d'esprit, toutes ses habiletés de stratégie. Il fut éloquent, insinuant, menaçant; il fut ce qu'il avait été dans ses meilleurs jours. Il échoua cependant devant ce simple obstacle : la nécessité où il se trouva placé, à un moment donné, de recourir à l'insurrection ou de reculer. O'Connell avait toujours été opposé à l'emploi de la force matérielle. Dès sa jeunesse, il avait considéré l'agitation légale comme la meilleure, ou plutôt la seule arme à employer dans les luttes politiques. C'était par l'agitation légale qu'il avait obtenu l'émancipation des catholiques et les autres réformes dont l'Irlande lui était redevable. C'est par l'agitation légale qu'il espérait arracher au gouvernement *le rappel de l'union*. Sous l'empire de cette idée, il avait fondé, en 1840, une ligue sous le nom de *National loyal Repeal Association*; sous l'empire de cette même idée, il organisa, en 1843, une série de *meetings* gigantesques destinés à provoquer dans toute l'Irlande une vaste agitation. Il comptait tellement sur le succès de cette campagne qu'il l'annonça d'avance à ses compatriotes comme certain et comme prochain : l'année 1843, disait-il, s'appellera la grande année du rappel.

Au début, tout parut marcher à souhait. Le premier *meeting* se tint le 16 mars à Trin. O'Connell y parut escorté de deux de ses aides de camp politiques, Barrett et Steele : trente mille personnes se réunirent en plein air pour écouter la voix, pour contempler les traits du libérateur. Deux mois après, nouveau *meeting* à Mellingar. L'agitation grandissait, ce n'étaient plus vingt-cinq mille, mais cent mille auditeurs qui étaient accourus. Ce n'étaient plus seulement des députés et des hommes politiques, c'étaient aussi des évêques qui entouraient O'Connell. L'un deux, Higgins, évêque d'Ardagh, prit la parole pour dire que tous les évêques catholiques d'Irlande étaient des *repealers*. Une pareille profession de foi, dans la bouche d'un prélat, devait avoir un immense retentissement. Pendant ce temps, un des organes du parti du *rappel*, *la Nation*, publiait des articles extrêmement violens, dans lesquels elle rappelait chaque jour les souvenirs de l'insurrection de 1798. En cela, elle dépassait évidemment la pensée d'O'Connell, qui s'était toujours exprimé avec sévérité sur le compte des Emmett, des Fitzgerald, des Wolfe-Tone et autres héros de cette insurrection. Déjà commençaient à se manifester les deux tendances opposées, qui étaient destinées à provoquer une scission dans le parti du *rappel*. Cependant O'Connell

jouissait de ses derniers jours de triomphe. Le 15 août, la réunion publique la plus colossale qu'il y ait peut-être jamais eu dans aucun pays se tenait à Tara, près de la pierre du couronnement des anciens rois d'Irlande : deux cent cinquante mille spectateurs se réunirent autour de l'apôtre du *rappel*.

Ce n'était pas encore assez. O'Connell ambitionnait de rassembler un million d'hommes, c'est-à-dire presque toute la population mâle de l'Irlande, défalcation faite des vieillards et des enfans : armée pacifique avec laquelle il comptait intimider le gouvernement britannique et l'obliger à capituler. Ce *meeting* colossal fut annoncé pour le 5 octobre. Il devait se tenir à Clontarf, à une lieue de Dublin, dans une plaine immense, connue de tous les patriotes irlandais comme le théâtre d'une victoire remportée par leurs ancêtres sur les envahisseurs danois. Le gouvernement jusque-là s'était montré hésitant. Il prit enfin la résolution de résister, et malheureusement il la prit bien tard. Déjà de tous côtés on se mettait en route pour se rendre à Clontarf, lorsque parut une proclamation du vice-roi d'Irlande, lord de Grey, déclarant que le gouvernement « croyait de son devoir d'interdire une réunion ayant pour but de provoquer, au moyen de l'étalage de la force physique, des changemens dans les lois et dans la constitution du royaume. » Il y eut dans toute l'Irlande un mouvement de stupeur suivi d'un mouvement d'indignation. Le moindre incident pouvait amener une explosion générale. Le moment était décisif pour O'Connell. Un mot de lui, et toute l'Irlande se soulevait. Il parla, mais pour calmer ses concitoyens et non pour les exciter. Ils n'auraient probablement pas obéi à la proclamation du vice-roi. Ils obéirent à une proclamation signée d'O'Connell et les engageant à rentrer paisiblement chez eux. Jamais peut-être il n'y eut une preuve plus éclatante de l'ascendant vraiment extraordinaire que cet homme exerçait sur son pays.

La résolution d'O'Connell était sage, elle était patriotique. Une insurrection irlandaise en 1843 aurait été comprimée bien plus facilement que celle de 1798 et aurait provoqué des représailles plus ou moins rigoureuses de la part du gouvernement anglais. Personne cependant ne témoigna de reconnaissance à celui qui venait de prévenir une guerre civile sur le point d'éclater. Les Irlandais trouvaient que leur chef les avait entraînés bien loin pour les arrêter au dernier moment. Et, de fait, quand il surexcitait leurs passions contre ceux qu'il appelait les Saxons et les envahisseurs, ses compatriotes avaient pu croire que la résistance à laquelle il les conviait n'était pas seulement une résistance légale et pacifique. Il y eut donc un peu de dépit et de désappointement. Quant au gouvernement, il ne résista pas à la tentation d'en finir une fois pour toutes avec l'agitateur et l'agitation. Il fit traduire devant la cour du banc

de la reine à Dublin les principaux organisateurs de la campagne des *meetings*, O'Connell, son fils John, sir John Gray, sir Charles Gavan Duffy. Le procès, retardé par des incidens de procédure multipliés, traîna plus de six mois et ne se termina qu'en mai 1844. Le jury, — un jury trié sur le volet, — prononça un verdict de culpabilité. La cour condamna O'Connell à un an de prison et 50,000 fr. d'amende. Les autres accusés furent frappés de peines moins sévères.

O'Connell se pourvut immédiatement devant la plus haute juridiction des trois royaumes, devant la chambre des lords. Cependant la sentence était exécutoire nonobstant appel. On invita le condamné à choisir lui-même sa prison. Il opta pour le pénitencier de Richmond, près de Dublin. Il y fut entouré des plus grands égards. On ne pouvait pas traiter comme un vulgaire malfaiteur cet homme qui, pour mettre le feu aux quatre coins de l'Irlande, n'aurait eu qu'à dire un mot ou même à se taire et qui, tout au contraire, du fond de sa prison, adressait encore au peuple irlandais des proclamations dans lesquelles il disait : « Quiconque troublera l'ordre dans la plus faible mesure est mon ennemi comme il est l'ennemi de l'Irlande. » Cette attitude, au surplus, ne fut pas inutile au succès de son pourvoi devant la chambre des lords. La majorité de cette assemblée était conservatrice et hostile à O'Connell; elle aurait probablement confirmé l'arrêt de la cour du banc de la reine, si lord Wharncliffe n'avait émis fort à propos un avis qui permit à ses collègues de se désintéresser de la question. « Ceux qui, comme moi, dit-il, ne sont pas jurisconsultes de profession ne me paraissent pas avoir qualité pour se prononcer sur une affaire d'ordre purement judiciaire. Je propose donc que nous nous abstenions et que nous laissions les jurisconsultes de la chambre se prononcer seuls sur la question. » Ce sage conseil fut écouté. Or il n'y avait dans la chambre des lords que cinq jurisconsultes de profession, lord Lyndhurst, chancelier en exercice; lord Brougham, ancien chancelier dans le cabinet de lord Grey; lord Denman, lord Cottenham et lord Campbell. Les trois derniers se prononcèrent contre l'arrêt de la cour, qui ne fut défendu que par Lyndhurst et Brougham. Lord Denman, en particulier, s'éleva avec une grande énergie contre la composition de la liste du jury, qui, d'après lui, enlevait toute autorité morale au verdict. Il n'est pas admissible, disait-il, que dans un pays où la grande majorité de la population est catholique, une affaire de cette nature et de cette importance soit jugée par un jury exclusivement protestant. Si la justice était rendue dans ces conditions, elle deviendrait une véritable dérision. L'arrêt de la cour du banc de la reine fut cassé : O'Connell et ses coaccusés sortirent triomphalement de prison.

La décision de la chambre des lords fut le point de départ d'une politique d'apaisement à l'égard de l'Irlande. Le premier ministre, Robert Peel, n'avait jamais été un fanatique, même dans sa jeunesse et ses tendances modérées n'avaient fait que s'accentuer à mesure qu'il avançait en âge et en expérience. Il rappela d'Irlande le vice-roi, lord de Grey, qui avait été personnellement engagé dans la lutte contre O'Connell, et lui donna pour successeur lord Heytesbury, moins compromis. Il augmenta la dotation du séminaire de Maynooth, fondé autrefois par Pitt pour favoriser le recrutement du clergé catholique en Irlande. Il eut à lutter dans cette circonstance contre une double opposition, celle de certains conservateurs à l'esprit étroit, comme M. Spooner, et celle de certains puritains enfiévrés de haine contre le catholicisme. Il répondit aux uns comme aux autres avec beaucoup de sang-froid et de dignité : « Nous ne pensons pas que vous puissiez voir dans ce projet de loi rien qui blesse vos consciences; nous pensons que vous pouvez rester inébranlables dans votre foi tout en ne refusant pas d'améliorer l'éducation de ceux qui sont appelés à servir de guides spirituels à un nombre considérable de vos concitoyens. » Poursuivant toujours cette politique de conciliation, il proposa la création en Irlande de trois collèges destinés à former une nouvelle université, dite l'université de la reine, et à donner uniquement l'instruction scientifique et littéraire à l'exclusion de tout enseignement religieux. Cette fois il n'eut pas seulement contre lui les protestans les plus ardens; son système déplut aussi à beaucoup de catholiques. Il choquait les idées établies en Angleterre comme en Irlande, où l'on ne sépare pas volontiers la religion de l'enseignement. Les collèges de la reine, qualifiés d'écoles sans Dieu, n'obtinrent qu'un médiocre succès, malgré les très louables intentions de leur fondateur.

Toutes ces mesures cependant amenèrent un apaisement momentané en Irlande. La popularité d'O'Connell était ébranlée. Son attitude, au moment de l'interdiction du *meeting* de Clontarf, lui était reprochée comme une défection. Des hommes plus jeunes, plus ardens, moins expérimentés, rêvaient de donner une autre direction au parti national. C'était Smith O'Brien, que nous avons déjà vu mêlé au mouvement chartiste : un Lafayette irlandais, moins le prestige militaire, descendant authentique d'une des anciennes dynasties nationales de l'Irlande, allié aux premières familles de l'aristocratie, cœur honnête, esprit chimérique, caractère indécis. C'était Thomas Francis Meagher, un jeune homme de vingt-deux ans, presque un enfant, mais un enfant merveilleusement doué pour l'éloquence. C'était Mitchel, l'homme d'action du parti, Mitchel, qui rêvait de Robespierre et de Saint-Just, pendant que Meagher rêvait de Vergniaud. Car tous ces hommes nouveaux vivaient au milieu des

souvenirs de la révolution française; tous dévorèrent, lorsqu'elles parurent, les pages brûlantes des *Girondins* de Lamartine. Ils appartenaient au grand parti de la révolution cosmopolite : O'Connell, lui, était un pur Irlandais. Ils étaient protestans, O'Connell était catholique. Ils étaient républicains, O'Connell acceptait la monarchie, une monarchie sans pairie héréditaire, une monarchie démocratique, une monarchie avec un parlement séparé pour l'Irlande. Enfin O'Connell avait toujours repoussé, dans les luttes politiques, le recours à l'insurrection.

Sur ce dernier point, l'entente était impossible. Une scission devait se produire tôt ou tard. La question fut plus d'une fois discutée dans les réunions hebdomadaires de la ligue pour le rappel de l'union. Plus d'une fois, on se sépara mécontens les uns des autres, sans cependant avoir rompu formellement. Enfin un jour, répondant à O'Connell, Meagher déchira les voiles; il dit tout ce que pensaient ses amis, il le dit en quelques phrases où se faisait sentir, au milieu de l'emphase naturelle à la jeunesse, un véritable souffle oratoire : « Je ne suis pas, s'écria-t-il, je ne suis pas de ces moralistes timides qui pensent que la liberté ne vaut pas une goutte de sang; maxime honteuse contre laquelle protestent toutes les hautes vertus qui ont sauvé, qui ont sanctifié l'humanité. Sur le golfe où Salamine se reflète dans l'azur des eaux comme au fond de la vallée qui vit le soleil s'arrêter pour laisser les Israélites achever leur victoire; sous les voûtes de la cathédrale où l'épée de la Pologne dort dans le linceul de Kosciuszko comme dans les murs du couvent où tombe en poussière la main vigoureuse qui déchira dans les plaines de l'Ulster la bannière de saint George; sur les sables d'où l'indomptable fierté des Algériens bravait l'aigle à deux têtes de Charles-Quint; dans le palais ducal où nos fiers Geraldines (1) se sont moins illustrés par les faveurs qu'ils ont reçues de la royauté que par la part qu'ils ont prise à nos révoltes; au milieu de notre cité, sur ce tombeau solitaire que la volonté d'un mort glorieux a laissé sans épitaphe et sans nom; partout enfin où le patriotisme a laissé la trace d'un triomphe ou d'un sacrifice, partout une voix s'élève pour protester contre vos maximes et pour vous crier : Arrière, vos avilissantes théories! arrière! arrière! »

C'était la rupture. Elle fut consommée dans la séance du 27 juin 1846. Smith O'Brien et ses amis quittèrent la salle des délibérations et fondèrent, en opposition avec O'Connell, le parti de la Jeune-Irlande. Le rôle du grand agitateur était fini. Si inférieurs que lui

(1) Les Fitzgerald, ducs de Leinster et marquis de Kildare, descendans des Geraldini de Florence. Lord Édouard Fitzgerald, l'un des chefs de l'insurrection de 1798, appartenait à cette grande famille.

fussent, en bien des points, les chefs du jeune parti, ils avaient sur lui un avantage : à un peuple amoureux de nouveauté ils apportaient ou du moins ils promettaient quelque chose de nouveau. O'Connell d'ailleurs commençait à sentir le poids de l'âge. Sa robuste organisation fléchissait, ses puissantes facultés oratoires déclinaient. Sa défense devant la cour du banc de la reine ne valait pas, à beaucoup près, d'autres plaidoyers prononcés par lui dans des circonstances analogues. Quand il reparut dans la chambre des communes, on remarqua que sa voix avait baissé. Cette voix merveilleuse, qui se faisait entendre en pleine campagne à plusieurs milliers d'auditeurs, était une bonne partie de son succès. Pour la première fois, il éprouva le besoin de se recueillir, ce besoin qui chez les hommes d'action est presque toujours le signe d'une fin prochaine. Il n'avait jamais vu Rome. Chrétien convaincu et pratiquant, il voulut avant de mourir visiter la capitale du monde catholique et se mit en route pour ce pèlerinage. Il n'arriva pas au terme de son voyage. A l'hôtel Feder, à Gênes, il sentit ses forces défaillir. Le 15 mai 1847, il s'éteignait dans une chambre d'auberge, loin de sa chère Irlande, loin de la terre « des vallées verdoyantes et des eaux murmurantes, » loin des montagnes bleues de son comté de Kerry, si souvent célébrées dans ses discours. Sa vie avait été orageuse. Il avait eu le malheur de tuer un homme en duel; il n'avait jamais ménagé ses adversaires dans les luttes de la tribune ou de la presse. Cependant il pouvait se rendre cette justice que ses actes les plus critiquables lui avaient été inspirés par un sentiment élevé, l'amour de son pays poussé jusqu'à la passion. Il n'eut pas le bonheur de faire triompher sa grande idée du rappel de l'union. Si les circonstances avaient été plus favorables, il aurait peut-être obtenu pour l'Irlande un arrangement analogue à celui que Deak a obtenu pour la Hongrie, et dans ce cas, toujours comme Deak, il aurait joué dans le parlement de Dublin un rôle de modérateur. Cette heureuse fortune lui fut refusée. Il n'atteignit donc pas le but qu'il s'était proposé et, à ce point de vue, sa vie peut être considérée comme manquée, quoiqu'il ait connu plus que pas un homme politique les joies enivrantes de la popularité et quoiqu'il ait exercé, à certains momens, sur l'Irlande une véritable dictature morale.

Il aurait dû mourir deux ans plus tôt. Il n'aurait pas vu se diviser le grand parti national qu'il avait discipliné et dirigé; il n'aurait pas vu commencer pour son pays une nouvelle crise qu'il était hors d'état de conjurer ou de dominer. Le point de départ de cette crise fut une famine, plus terrible que toutes celles qu'avait vues l'Irlande. Dans l'automne de 1845, à la suite d'un été exceptionnellement pluvieux, la récolte de la pomme de terre manqua. Le précieux tubercule qui constituait l'unique nourriture des trois quarts

de la population irlandaise pourrissait en terre. On revit les scènes épouvantables qui s'étaient produites pendant la famine de 1821: les paysans abandonnant leurs champs qui ne produisaient plus rien et venant tendre la main dans les villes; des femmes, des enfans, des vieillards, mourant d'inanition sur le bord des grandes routes. En vain le gouvernement et les particuliers multiplièrent leurs efforts pour venir au secours de cette malheureuse population. En vain le cabinet de Robert Peel et celui de lord John Russell, qui lui succéda en 1846, modifièrent le régime douanier de l'Angleterre et ses lois sur la navigation, afin de faciliter l'importation des grains; en vain ils améliorèrent le système de la loi des pauvres en Irlande et dépensèrent des sommes considérables pour le soulagement de ce pays. Quand la famine fut terminée, on put constater que la population de l'Irlande, en deux ans, était descendue de 8 millions à 6 millions d'âmes. Cette effroyable dépopulation, heureusement, n'eut pas pour unique cause la mortalité. L'émigration y contribua pour une large part. Les souffrances de la famine, la découverte de gisemens d'or en Amérique, enfin les facilités que le gouvernement sut donner à l'émigration, tout poussa les Irlandais dans cette voie. Les bras qui seraient restés sans emploi en Irlande allèrent s'utiliser de l'autre côté de l'Atlantique, et par un curieux phénomène de *transformisme,* ces mêmes Irlandais si insoucians et si imprévoyans sur le sol natal, devinrent, après leur transplantation, des hommes énergiques, laborieux, économes. Une Irlande nouvelle se forma au-delà des mers. Les Irlandais établis aux États-Unis devinrent assez nombreux, assez riches, assez influens, pour jouer un rôle important dans la grande république américaine.

Une récolte passable, en 1847, amena quelque soulagement aux souffrances de l'Irlande; mais l'ère des agitations n'était pas fermée pour ce malheureux pays. La révolution de février vint réveiller les espérances des chefs de la Jeune-Irlande. Après avoir reproché à O'Connell la timidité de sa politique, ils étaient tenus de se montrer plus hardis que lui. Cependant des hésitations et des divisions se produisirent parmi eux. Tandis que Mitchel, dans l'*United Irishman,* poussait à l'action immédiate, Smith O'Brien et sir Charles Gavan Duffy, dans *la Nation,* prêchaient la prudence et la temporisation. Comme Édouard Fitzgerald pendant la première révolution, ils comptaient sur l'appui de la France. Malheureusement pour eux les temps étaient bien changés. La république de 1848 n'était pas la république de 1792. Lamartine avait écrit l'*Histoire des girondins,* mais n'était pas disposé, comme Brissot et ses amis, à entrer en guerre contre toute l'Europe. Smith O'Brien se rendit à Paris, accompagné de deux de ses amis, Mac-Dermott et O'Gorman. Lamartine les reçut avec sa bienveillance ordinaire, mais, loin de les encoura-

ger dans leurs illusions, il les avertit très sincèrement qu'ils ne devaient pas compter sur l'appui de la France. Il leur dit : « Nous sommes en paix et désirons rester en bons rapports d'égalité non avec telle ou telle partie de la Grande-Bretagne, mais avec la Grande-Bretagne tout entière... Cette conduite nous est inspirée, quelque pénible qu'elle soit, par le droit des gens autant que par nos souvenirs historiques. » Ils revinrent en Irlande fort désappointés. Mitchel, pendant ce temps, continuait sa campagne personnelle dans l'*United Irishman*. Chaque numéro contenait, non-seulement des appels à l'insurrection, mais un véritable cours technique sur les moyens de se procurer des armes ou d'en fabriquer, de s'organiser, d'attaquer la troupe ou la police.

Le parti libéral, qui était rentré au pouvoir en 1846, n'était pas plus disposé que ne l'aurait été le parti conservateur lui-même à tolérer ces excitations à la guerre civile. Le cabinet présidé par lord John Russell présenta et fit voter rapidement un projet de loi autorisant le gouvernement à traduire devant des tribunaux d'exception ceux qui par paroles ou par écrits troubleraient la tranquillité publique. Cette loi souleva l'indignation des Jeunes-Irlandais, qui la flétrirent du nom de *loi du bâillon*. En vertu des pouvoirs exceptionnels qu'elle conférait au gouvernement, le lord lieutenant d'Irlande, lord Clarendon, fit lancer des mandats d'arrêt contre Smith O'Brien, Meagher et Mitchel comme prévenus de pratiques séditieuses tendant à troubler l'ordre public. O'Brien et Meagher furent déchargés de l'accusation par le grand jury. Mitchel seul fut renvoyé devant une commission spéciale, sous la prévention de haute trahison. Il se défendit avec beaucoup d'énergie, mais avec une extrême violence. Il adressa au lord-lieutenant une lettre dont la suscription était ainsi libellée : « Au très honorable exécuteur des hautes œuvres de Sa Majesté, au boucher de l'Irlande. » Appellations aussi injurieuses qu'imméritées, car lord Clarendon avait usé de toute la modération compatible avec les pénibles devoirs qui lui étaient imposés. Mitchel fut condamné à quatorze ans de déportation.

Smith O'Brien et Meagher, à la suite de la décision du grand jury qui les remettait en liberté, se transportèrent dans le midi de l'Irlande. Ils hésitaient encore entre l'agitation et l'insurrection. En fait, ils n'avaient plus le choix. S'ils avaient refusé de marcher, leurs partisans auraient marché sans eux. Il aurait fallu toute l'autorité d'un O'Connell pour empêcher, dans cette situation, les fusils de partir. L'insurrection était inévitable, la défaite ne l'était pas moins. Les partisans d'O'Brien, mal armés et sans expérience, ne remportèrent même pas quelques légers succès, comme les Irlandais-Unis en 1798. Ils attaquèrent, à Ballingary, dans le comté de Tipperary, un corps de police qui se barricada dans une maison de campagne et

les mit en déroute après deux ou trois décharges. Quelques blessés du côté des insurgés, pas un seul du côté de la police, et l'insurrection irlandaise de 1848 fut terminée. Peu de jours après, Smith O'Brien fut arrêté à la station de Thurles au moment où il prenait tranquillement un billet de chemin de fer pour Limerick. Ce conspirateur peu dangereux ne fit pas l'ombre de résistance. Il n'avait d'ailleurs pour toute arme qu'un pistolet de salon dans la poche de son gilet. Les autres chefs du mouvement, Meagher, Leyne, O'Donoghue, furent arrêtés le 12 août. Ils furent tous renvoyés devant la commission spéciale instituée pour juger les auteurs de l'*insurrection dans le sud de l'Irlande*. Insurrection était peut-être un mot bien pompeux pour qualifier une tentative presque enfantine. Cependant des sentences sévères furent prononcées. O'Brien et Meagher furent condamnés à mort. Hâtons-nous de dire que leur peine fut commuée en celle de la transportation perpétuelle. Sir Charles Gavan Duffy avait été mis également en prévention; il fut renvoyé des fins de la plainte, sa participation aux faits matériels d'insurrection n'étant pas établie.

Les condamnés furent expédiés en Australie. Là ils finirent par se retrouver avec Mitchel, qui décida Meagher à s'évader avec lui. Le moyen employé par les deux amis était d'une délicatesse contestable. Ils avaient été laissés libres sur parole. Un beau jour, ils se présentèrent au commissaire de police du district et lui déclarèrent qu'ils reprenaient leur parole. Ils avaient pris des mesures pour s'évader, lui n'en avait pas pris pour les arrêter. La partie, évidemment, n'était pas égale. Ils s'échappèrent et arrivèrent aux États-Unis, où ils s'établirent dans les états du Sud. La guerre de sécession éclata quelques années plus tard, et nos deux patriotes irlandais, dont tous les intérêts étaient dans le Sud, devinrent les fervens défenseurs de l'esclavage. Meagher servit même avec distinction dans l'armée des états confédérés. Il fut colonel d'un régiment composé en grande partie d'Irlandais. Un vulgaire accident termina sa vie. Voyageant sur le Missouri, il tomba du pont du bateau à vapeur. Une nuit obscure, un moment de distraction, un faux pas, il n'en fallut pas davantage, et les eaux bourbeuses du fleuve étouffèrent pour toujours cette voix dont l'éloquence avait pu être mise un jour en balance avec celle d'O'Connell. Mitchel, profitant de la prescription, rentra en Angleterre et mourut au moment où il venait d'être élu membre du parlement. Smith O'Brien fut gracié en 1856. Il s'établit à Bangor, dans le pays de Galles, où il mourut oublié. Il avait commencé la vie en conspirateur, il la termina en gentilhomme campagnard. Sir Charles Gavan Duffy, étant allé s'établir en Australie, devint député et premier ministre dans la colonie de

la Nouvelle-Galles du sud. A ce titre, il reçut de la reine, contre laquelle il avait autrefois conspiré, le titre honorifique de chevalier.

L'année 1848 vit la fin du chartisme en même temps que la défaite de la Jeune-Irlande. La révolution du 24 février avait cependant donné des illusions aux démocrates anglais. Il semblait à ce moment que l'exemple de la France allait être suivi par l'Europe entière. Feargus O'Connor se remit en campagne comme aux beaux jours de 1838 et de 1839. Dès le 13 mars, une grande démonstration chartiste eut lieu à Londres. Elle provoqua une certaine émotion dans le gouvernement et dans la masse de la population, émotion bien concevable à si peu de distance de la révolution qui venait d'éclater à Paris. Toutefois on ne perdit pas la tête. La police et les troupes furent mises sur pied. Les citoyens, de leur côté, s'enrôlèrent en foule comme constables spéciaux. Enfin le vieux Wellington, quoique adversaire politique du cabinet libéral, offrit ses services pour le maintien de l'ordre et prit le commandement de la force armée. Grâce à cet ensemble de mesures, la paix publique fut sauvée. Le 10 août, nouvelle manifestation : cette fois, il s'agissait de porter à la chambre une pétition chartiste revêtue, disait-on, de cinq millions de signatures. La pétition fut déposée par l'infatigable O'Connor. Une commission fut nommée pour l'examiner. Elle constata que les trois cinquièmes des signatures étaient fausses. On s'était amusé à mettre des noms comme ceux du prince Albert, du duc de Wellington de sir Robert Peel. Le peuple anglais prend au sérieux la politique. Il trouva cette plaisanterie de mauvais goût, et le chartisme perdit tout crédit. Feargus O'Connor eut une triste fin. En 1852, il se livra en pleine chambre des communes à de telles excentricités qu'on dut le soumettre à un examen médical. On reconnut qu'il était devenu fou. Bien des gens pensèrent qu'il l'était depuis longtemps. Il passa ses derniers jours dans une maison de santé.

Depuis 1848, l'histoire n'a plus à s'occuper ni du chartisme ni de la Jeune-Irlande. Cependant, après quelques années, certains points du programme de Feargus O'Connor et de ses amis sont repris par des hommes plus sérieux et finissent par prendre place dans la constitution anglaise : par exemple, le scrutin secret et l'abolition du cens d'éligibilité. La question irlandaise, de son côté, change de physionomie entre les mains d'un parti nouveau, d'un parti plus redoutable à certains égards que la Jeune-Irlande, d'un parti organisé et dirigé de l'autre côté de l'Atlantique par les Irlandais émigrés aux États-Unis : le fenianisme va entrer en scène.

ÉDOUARD HERVÉ.

MANARPH

C'est une ville bien curieuse que Constantine, ce nid d'aigle entouré d'abîmes, au fond desquels roule un torrent mystérieux qui depuis des siècles use en grondant les murs de sa prison de granit. Autrefois on lui jetait en pâture les femmes soupçonnées d'adultère; il épargnait, disait-on, l'innocente faussement accusée : on n'en sauva jamais une seule, et l'antique Cirta se dépeuplait si rapidement que l'on dut renoncer à ce mode d'expérimentation.

A l'époque où me reportent mes souvenirs, l'inextricable réseau de ruelles qui couvrait la ville montait jusqu'à la kasbah et descendait en escalier, des pentes raides d'El-Kantara à la pointe sauvage de Sidi-Rached. Quel spectacle saisissant lorsqu'on s'arrêtait sur le vieux pont tout branlant qui dominait les flots rendus enfin à la lumière ! Ils s'échappaient furieux, se brisaient contre les rochers moussus et couvraient de leur écume limoneuse les petites maisons maltaises, où des femmes berçaient leurs enfans, mêlant leurs voix aux sauvages harmonies du torrent.

Mais ce qui l'emportait surtout en pittoresque, c'était la rue des Juifs, la première en entrant à Constantine. On ne pénétrait alors en ville que par le chemin glorieux ouvert le fer en main et comblé par le corps de nos soldats. Les voyageurs de tous pays, les Kabyles de la montagne, les Maltais au profil busqué, les ânes, les chameaux, traversaient comme une caravane sans cesse renouvelée la place de la Brèche, sous une lumière crue, aveuglante, qui plaquait de blanc les murailles et formait une buée lumineuse à l'entrée de la rue.

Cette rue sombre, irrégulière, où les maisons se touchaient par

le haut, s'appuyant les unes aux autres, était relativement fraîche et offrait un coup d'œil des plus curieux : les étoffes bariolées tendues d'un côté à l'autre servaient d'enseignes et attiraient le chaland. Parfois le pied d'une vigne centenaire, s'échappant du sol, rampait sur les toitures en auvent, s'accrochait aux saillies, retombait en girandoles ou s'éparpillait au loin, rafraîchissant de sa verdure les horizons poudreux des terrasses et des galeries mauresques.

Tous les corps de métiers étaient représentés dans les petites boutiques encastrées aux murs des maisons de terre battue : ici les Israélites comptant les paillettes d'or de leurs riches broderies; là, les bouchers détaillant une viande invraisemblable, le pied nu sur un quartier d'agneau pour le découper plus facilement; plus loin, les M'zabites imberbes, présentant à la coquetterie des femmes leurs parfums, leurs étoffes, les petites boîtes de fard, le kohol pour les yeux, le henneh rouge pour les ongles, tout cet arsenal destiné à la séduction du maître... et de quelques autres.

Une foule compacte circulait devant ces boutiques. C'était tantôt un enfant indigène, héritier d'une grande tente, juché sur un superbe étalon, entouré de serviteurs, et passant, grave, au milieu de courtisans empressés à baiser son étrier, tandis qu'un petit chrétien du même âge poussait des cris aigus afin d'obtenir une orange ou un régime de dattes que lui disputait un bataillon de mouches. A côté d'une Mauresque, gênée dans sa démarche languissante, informe sous le haïk qui l'enveloppe du sommet de la tête au talon, honteuse des regards fixés sur elle, passait une Française pimpante, alerte, au pied cambré, au sourire provocant. Elle écartait les fâcheux du bout de son ombrelle en leur disant *balek* (1) d'une voix sonore. Quelques colons traversaient affairés le flot mouvant, le petit troupier parisien y faisait des réflexions empreintes de philosophie sur le Coran et sur les *moukères* (2), tandis que le vaincu farouche, drapé à l'antique dans des loques de mendiant ou dans les plis mats de son riche burnous, le regard sombre, la bouche crispée et silencieuse, marchait comme dans un rêve, indifférent en apparence aux injures de la canne levée ou de la parole insolente, au fond, haineux, méprisant, à jamais insoumis.

Tel était le spectacle qui s'offrait à ma vue quand je pénétrai pour la première fois dans la vieille cité ; tel il m'apparaît souvent encore, comme cadre éblouissant de ma jeunesse envolée.

(1) Prends garde.
(2) Les femmes.

Mon père m'avait fait engager au 3e chasseurs d'Afrique, en punition de certains méfaits dont, il faut l'avouer, je ne me suis pas encore repenti. Je me pris de passion pour mon nouveau métier, et je consacrai bientôt toute mon ardeur à la conquête de ces galons qui devaient me conduire à la gloire : mon père avait raison, l'Algérie valait mieux que le Cercle des Arts et les minois de la Ville-Haute. Mon escadron, lorsque je le rejoignis, faisait partie d'une colonne volante avec laquelle je menai pendant plusieurs mois une vie nomade sous la tente. Nous campâmes au col de Sfa, ensuite aux environs de Sidi-Okba, la Sainte; puis nous fûmes envoyés à la conquête des Hespérides : la blanche Milah, redoutable derrière sa ceinture d'orangers, tint longtemps contre nous; elle fut prise pourtant, saccagée, dépouillée, et nous rentrâmes en triomphateurs à Constantine, où nous devions prendre quelque repos avant de courir à d'autres fêtes.

Une imagination de vingt ans va vite sous cette température surchauffée du ciel africain. Je surpris bientôt la mienne partant pour l'aventure et allant si loin et si fort, que c'était un vertige de la suivre! Ah! si mon père l'avait rencontrée par les chemins où elle s'ébattait, comme il m'aurait offert son chef-lieu malgré ses trois cercles et ses douze dentellières!.. mais cela ne m'eût plus suffi ; je voulais l'inconnu et je caressais une chimère.

Elle se présenta d'elle-même sous la forme d'une fillette de quinze ans que je heurtai presque, un matin, en descendant le grand escalier du trésor public.

C'était une petite indigène qui, pieds nus, sa jupe retroussée au-dessus des genoux, ses longues manches de gaze nouées dans le dos, commençait un grand nettoyage des dalles de marbre, s'escrimant des pieds et des mains dans une eau douteuse qu'elle faisait circuler le long des marches.

Elle était irrésistiblement jolie : une frimousse, des lèvres rouges, des yeux faisant le tour de la tête, la mine sauvage et friponne ; son corps, à moitié nu, brun et un peu maigre, ne déparait pas ce jeune visage, et ses pieds mignons étaient dignes d'une princesse.

J'aperçus tout cela d'un coup d'œil, et, décidant sur l'heure une campagne courte et brillante, j'avançai vivement. Mais la sournoise avait pressenti mon attaque. Elle lâcha précipitamment son éponge, renversa son baquet, et, se réfugiant dans un angle, cacha sa tête d'enfant derrière son bras relevé. La manche de gaze se dénoua et vint voiler ce visage espiègle où je n'entrevis plus que deux yeux brillans au travers du tissu léger.

La petite avait l'air fort rassuré, je dois le dire, malgré son attitude craintive. Je fis mine d'être en colère et de tirer mon sabre

comme pour embrocher la jolie alouette; aussitôt, le rempart de gaze s'abaissa et un frais éclat de rire répondit à mes provocations : la glace était rompue.

Tandis que l'ennemi rajustait sa coiffure et ses manches :

— Comment t'appelles-tu, lui demandai-je?

— *Qu'est-ce qu'y dit?*

— Ton nom?

— *Manarph* (1)!

Je lui vins en aide en énumérant les quelques noms arabes que je connaissais : Fatma, Traqui, Zorah, Mouna... A ce dernier, elle m'arrêta d'un geste et me dit :

— Arabe : Mouna; *francès :* Mounette.

J'avais l'habitude de ce langage elliptique, le seul employé entre les deux peuples; la réponse était claire : les Français avaient ajouté un diminutif à son joli nom, mais, ce qui n'était pas moins limpide, c'est que je ne m'occupais pas le premier de la jeune sauvage, et cette pensée m'entra dans la tête comme un aiguillon. Je me remis cependant, mon prédécesseur n'avait peut-être qu'ébauché son éducation, il devait me rester encore beaucoup à lui apprendre.

Je continuai donc mon interrogatoire.

— Veux-tu m'embrasser?

— *Manarph!*

Elle ne comprenait pas! ô bonheur, cette phrase retentissait pour la première fois à ses oreilles!

Je lui pris la taille, et, joignant l'exemple à la parole, je lui fis entendre ce que je désirais.

Elle se dégagea de mon étreinte et répéta en posant un doigt sur sa lèvre avec le désir évident de retenir un mot d'importance :

— *Embrassaï!*

Voyant ses dispositions pour les langues latines, j'aurais voulu pousser la leçon beaucoup plus loin, les fonctions de précepteur n'étant pas incompatibles avec celles de maréchal-des-logis-chef que j'avais l'honneur de remplir. Mais le major m'attendait dans la cour, et je dus, bien à regret, je l'avoue, rejoindre mon supérieur.

— Vous avez été diablement long, me dit-il, en me voyant descendre quatre à quatre les dernières marches.

« Ces gratte-papier, murmurait le digne homme en s'en allant... ils vous font faire le pied de grue sans vergogne... Vingt minutes pour donner une signature... c'est absurde!.. »

J'ai de tout temps aimé les fruits verts, les sauvageons croquans, les joues fraîches, les yeux de velours. J'avais déjà fait pour eux

(1) En arabe : Je ne sais pas, je ne comprends pas.

quelques folies en pays chrétien; mais la vie de soldat aguerrit et je me croyais complètement à l'abri d'une surprise; je dus constater, au contraire, le trouble de la garnison en m'éloignant du théâtre de la lutte.

Nous rentrions aux casernes du Bardo : mon commandant trottait devant moi, je voyais le triple pli rouge qui débordait de son col, l'énorme buste et les assises respectables de ce cavalier commun, lourd, dépourvu des dons extérieurs, et je comparais tous ces excès de chair à la finesse de ce corps souple aux tons ambrés, à ces yeux superbes et inquiétans, à ce langage si pittoresque dans son incorrection, qui sur une marche d'escalier venait de réveiller en moi tout ce que je croyais pour longtemps endormi.

« Cela se passera, » me disais-je avec duplicité, car je me connaissais suffisamment pour savoir que cela ne se passerait pas tout seul. « Voilà une jolie équipée, pensait ma raison; mon père m'enverrait en Laponie s'il pouvait s'en douter. — Tant pis! répondait l'autre, elle a un signe au coin de la lèvre et des yeux qui enivrent. — Si tu y retournes, tu es perdu, continuait la raisonneuse. — C'est fait! » chantait une voix qui dominait tout. Et mon cheval se traversait, bavant une écume qu'il secouait sur d'inoffensifs piétons, si bien que j'entendis tout à coup cette injure à mes côtés :

— Voilà un chasseur qui monte comme un zouave!

Je repris possession de moi-même... et le lendemain je retournais au trésor.

Cette maison mauresque formait un cadre charmant à mon idylle orientale. Elle était tout en marbre, depuis les dalles glissantes de la cour jusqu'aux colonnes élégantes qui soutenaient les blancs arceaux de sa galerie intérieure.

Aux angles de cette galerie, des fleurs, des plantes grimpantes s'épanouissaient, s'accrochaient aux découpures des rampes et retombaient en un vert rideau jusqu'au rez-de-chaussée.

Le grand escalier, un peu sombre et presque toujours solitaire, était blanc comme tout le reste et présentait de distance en distance des niches au cintre surbaissé où l'on pouvait s'asseoir entre deux colonnettes.

Ma petite Arabe était là avant moi, occupée comme la veille. Du plus loin qu'elle m'aperçut, elle avança ses lèvres en me criant : — *Embrassai!* — avec cette voix traînante et cet accent particulier que je trouvais si jolis dans sa bouche; puis, honteuse de sa hardiesse, elle baissa la tête, rougit, et, un doigt appuyé sur la joue comme une enfant prise en faute, elle attendit ma réponse.

Naturellement, ce fut un baiser qui la rassura : elle s'y attendait. Nous nous assîmes l'un près de l'autre dans la niche la plus

sombre, et là commença une conversation baroque, où l'arabe que je savais venait en aide aux gestes, aux mots et aux fous rires de l'espiègle, dont je retenais les mains dans les miennes.

Tout en causant, je constatai que si la petite laveuse ignorait le français, elle savait, en revanche, beaucoup d'autres choses. Je dois même dire que, sous bien des rapports, son éducation était complète : elle avait sur la franchise des notions bizarres et répondait toujours par un mensonge, quitte à dire ensuite la vérité si la vérité lui paraissait plus avantageuse. Je pus me convaincre, dès cette entrevue, que j'aurais fort à faire avec cette petite rouée de quinze ans, qui avait déjà toutes les astuces de l'esclave et toutes les séductions de la femme.

Je descendis de mon piédestal absolument ensorcelé et me demandant avec une incertitude délicieuse où commençait l'art, où finissait la nature, si c'était tromper que de se montrer sous l'aspect le plus enchanteur, si les hommes n'étaient pas fous de chercher le pourquoi et le comment d'un sourire ou d'une larme, et si le bonheur ne se trouvait pas le plus souvent dans un tendre mensonge.

Voilà où j'en étais arrivé pour avoir vécu en saint de pierre pendant une demi-heure à côté de ce petit démon en chair vivante, et très vivante, je le jure.

La nuit venue, il se fit un grand travail dans ma tête; il en résulta un rêve bizarre où mon major m'envoyait à la caisse n° 4 toucher un mandat; derrière le grillage administratif, des yeux noirs brillaient, moitié railleurs, moitié tendres, et des lèvres moqueuses m'offraient une monnaie sonore qui n'a pas cours dans les caisses publiques. J'allais pourtant m'en arranger lorsque des colonnes torses de marbre blanc, sorties de tous les coins de la galerie, vinrent me donner à l'oreille une foule de conseils peu pratiques, comme d'entrer dans les maisons par les fenêtres pour éviter les escaliers, crainte des mauvaises rencontres.

Ce cauchemar m'impressionna vivement; je n'eus pas le loisir de le méditer à mon aise : ordre de partir avant le jour pour accompagner des écus français jusqu'à Philippeville.

Je considérai cette absence comme un grand malheur. Une semaine sans voir la chère petite et pas un instant pour aller le lui dire! Je m'éloignai donc désolé, voyant l'avenir sous les plus sombres couleurs et aussi indifférent aux beautés du pays que nous allions traverser qu'aux dangers que nous pouvions courir. Pour moi, il n'y avait de ravissant au monde que la mignonne créature dont on me séparait brutalement, sous le fallacieux prétexte de protéger un million, et je ne courais d'autre danger sérieux que de perdre un de ses sourires.

A mesure que j'approchais du terme de mon voyage, mes idées

se modifiaient sensiblement : ce qui était très noir en quittant Constantine me parut gris à El-Kantour ; je repris courage à Philippeville, je m'épanouis presque complètement à Stora devant le paquebot à l'ancre. Après avoir pardonné aux écus qui retournaient à la mère patrie, je poussai la magnanimité jusqu'à leur souhaiter bon voyage, leur recommandant la discrétion, s'ils passaient par chez nous, et je pris au plus vite le chemin de Constantine.

Dieu ! que je trouvai le pays beau en montant cette interminable côte du Hammah, qui se termine à la porte de la Brèche !

Pour éviter la chaleur, nous étions partis avant le jour ; nous marchions dans l'ombre et déjà le soleil éclairait la ville ; la roche grise devenait rose sous les caresses de ses rayons ; le Chettabah s'empourprait et des tons lilas d'une douceur infinie se fondaient dans les embrasemens de l'orient. Derrière nous, le ciel tout ouaté quittait avec peine sa parure de nuit ; chaque flocon s'en allait paresseusement ici et là, laissant quelque chose de lui un peu partout et finissant par s'abîmer dans l'infini. Mes hommes, encore mal éveillés, suivaient la voie en silence ; seul un Breton chantait une complainte de son pays, sa voix s'en allait mourante, et le refrain monotone berçait ma pensée.

Il y a quelquefois de douces haltes dans la vie, des jours d'épanouissement intense où tout contribue au bonheur ; j'étais dans cette période bénie et j'accueillais avec reconnaissance la joie et l'amour qui venaient me rendre visite.

Ai-je besoin de dire qu'aussitôt libre, je courus au trésor ? Mounette, effarouchée par la violence de l'abordage, me repoussa en s'écriant, moitié fâchée, moitié câline :

— Fichtre, comme tu y vas !

Ce français de sous-lieutenant me déplut fort.

— Tu sais donc le français ? lui dis-je, tout à fait bourru.

Elle rougit, joua la candeur et me répondit, comme toujours :

— *Manarph !*

J'allais demander une explication plus concluante lorsque, pour mon malheur, je la regardai dans les yeux. Je vis au fond de ces prunelles sombres un tas de choses qui avaient l'air aussi étonnées de s'y trouver que moi de les y voir : « Essaie ! » me disaient les unes. « Prends garde ! » me disaient les autres. « Manarph ! » soupiraient quelques-unes, et doucement, sûrement, toutes ces lueurs grandes ou petites passaient, brillaient, s'éteignaient et me laissaient sans voix pour un reproche.

Mes visites au trésor devinrent fort régulières, on n'avait jamais vu un maréchal-des-logis aussi complaisant pour son fourrier, pour son vaguemestre, pour son major, quand il s'agissait de porter rue

Damrémont une dépêche, un compte, un chargement quelconque. D'autre part, le marbre de la chère maison était plus blanc que la neige des montagnes et plus glissant que l'acier poli : à toute heure, une éponge vigilante effaçait la trace des pas, tandis que la pierre ponce préparait les chutes de la partie prenante ou les entorses du chef de comptabilité.

Le grand escalier était fort solitaire à l'heure où se tenaient nos conciliabules; si d'aventure un pas se faisait entendre, j'étalais sur mes genoux ma serviette bourrée de papiers et je me donnais les airs de quelqu'un qui cherche une pièce de la plus haute importance, tandis que Mouna, agile et souple comme un chat, sautait à terre et versait une potée d'eau dans les jambes de l'indiscret qui venait rompre notre tête-à-tête.

Nos conversations restaient fort bizarres, grâce à Mounette, qui ne savait toujours pas le français, malgré l'exclamation arrachée à sa vertu. Le geste suppléait à la parole et les quiproquos étaient joyeux. Lorsque l'erreur était réparée, la gourmande enfant, avec des instincts chasseurs très subtils, flairait mes poches et découvrait toujours quelque chose à croquer. Elle aimait aussi la parure et les complimens, qu'elle comprenait dans toutes les langues. Je lui donnai une glace de poche : ce fut un délire, elle se regarda en riant, toucha ses yeux, tira un bout de langue pointue, se fit d'adorables grimaces, puis, fermant le précieux miroir, elle le glissa dans son sein et conclut par ces mots :

— Mounette jolie; toi, *boun.*

Un matin, poussé par je ne sais quel accès de lyrisme, je lui demandai à brûle pourpoint :

— M'aimes-tu?

Cette question absurde eut la réponse qu'avaient toutes mes questions, même les plus sensées :

— *Manarph !*

Nous étions dans notre niche, occupés à défaire un paquet renfermant une surprise. Je repris vivement mon offrande, la fourrai dans ma poche et dis d'un ton leste :

— A ton aise !

Mouna, vexée, me regarda noir et retourna vers son eau sale en me répondant :

— Monsieur, tu es bête !

Je trouvai le propos léger et le lui dis. Elle m'envoya sa babouche au travers des jambes en s'écriant :

— *Ouach antifik* (1) !

(1) Cela m'est égal !

Ce fut notre premier nuage.

Cependant nous conclûmes la paix au bout de cinq minutes; j'en fis tous les frais, bien entendu, et il y eut pour un temps appréciable suspension des hostilités.

J'appris de la jeune indigène qu'elle habitait avec les femmes de son oncle, au fond du quartier arabe, à titre de parente pauvre, position qui n'est enviable nulle part. Elle recevait là une hospitalité hargneuse et s'aidait de son propre travail, la pauvrette; une vie misérable qui ne semblait être nullement de son goût; elle, si jeune, si mignonne, si élégante avec son regard troublant et tout ce charme que mettait en relief son instinctive coquetterie!

Elle connaissait sa valeur et, comme on a pu le voir déjà, n'était pas une conquête facile; non pas qu'elle défendît sa vertu, — elle était trop Arabe pour y tenir, — mais elle était artiste et mettait de l'art en tout; elle s'abandonnait et se reprenait tour à tour, faisait naître la colère ou l'amour avec le même regard voilé, les mêmes lèvres humides et rouges, cherchant de la meilleure foi du monde où était le vrai plaisir. Elle travaillait à me rendre fou, et lorsqu'elle lisait la folie dans mon regard, elle feignait une telle épouvante que je restais sans force devant sa faiblesse. Ainsi chaque jour ajoutait une chaîne à celles qui me retenaient déjà.

Cependant les semaines s'écoulaient sans apporter de changemens dans nos relations. J'eus recours à la ruse pour obtenir ce qu'on me dérobait si bien, me conformant en cela aux leçons de duplicité que la petite personne me donnait généreusement.

Le calendrier grégorien n'avait plus de mystères pour cette fille du désert. Les jours de paye, elle était farouche, et il ne fallait rien moins que l'offre d'une gourmandise quelconque pour l'apaiser. Je lui proposai, la voyant plus revêche que de coutume, une pastèque et des gâteaux au miel. Elle resta saisie devant une pareille munificence.

— Je t'apporterai tout cela ce soir si tu consens à partager avec moi, lui dis-je.

Mounette bondit de la niche où je la tenais tout contre moi, jusqu'à l'extrémité du palier, se mit à frapper ses mains l'une contre l'autre, marchant sur ses pointes, le corps en avant, sa tête charmante renversée, le regard noyé dans un sourire voluptueux. Elle vint jusqu'à moi balançant ses bras au-dessus de sa tête et s'inclina sur mon épaule comme épuisée, en murmurant :

— Si toi venir, moi vouloir aussi des oranges.

J'avais compté sur un autre dénoûment. La colère, l'amour m'enlevèrent un moment toute mesure; je la saisis rudement par le poignet, puis, honteux de ma violence :

— C'est convenu, lui dis-je.

Pendant plusieurs jours, son bras mignon resta bleu où mes doigts l'avaient pressé. Ce fut une joie orgueilleuse pour Mouna de me le montrer; et Dieu sait combien de fois elle en parla!

A l'extrémité de la rue des Juifs se trouvait un passage voûté et obscur à toute heure. Il était bordé à gauche par quelques boutiques, l'échoppe d'un vieil écrivain public et un café arabe. La façade irrégulière de l'habitation des Bou-Saïd formait le côté droit. Dans la partie la plus obscure, cette maison avançait en saillie sur le passage et quelques colonnes soutenaient le premier étage.

Sous cette espèce de véranda, des bancs faits de larges dalles s'appuyaient au mur; dans le jour, on y vendait des oranges; le soir, c'était absolument désert, et Mounette y avait installé, paraît-il, son boudoir; c'est là qu'elle m'attendait.

Quand j'arrivai, le jour à son déclin n'éclairait déjà plus ni le passage ni les boutiques, pour la plupart fermées; seule l'échoppe du vieux savant recevait la lumière d'une petite veilleuse qui pétillait dans son verre suspendu. Le bonhomme était penché sur un grimoire auquel il donnait toute son attention, tandis que dans le café les danseuses arrivaient une à une et les musiciens essayaient leurs instrumens. La chère petite Mounette vint à moi avec son plus beau sourire; elle me débarrassa des fruits et des gâteaux que j'apportais, me fit asseoir à côté d'elle et déploya tout un arsenal de coquetteries enfantines ou savantes, me câlinant de la voix et des yeux comme un oncle dont on souhaite l'héritage. A la manière dont je reçus ses astucieuses naïvetés, elle comprit vite qu'il n'y avait pas grand fond à faire sur mon désintéressement. Alors, comme fâchée de me trouver si peu raisonnable, elle fit la moue, prit la pastèque, et se mit en devoir de l'ouvrir.

Tout en la regardant faire, avec ces mouvemens onduleux qui lui prêtaient tant de grâce, je songeais aux coupes de champagne, aux pâtés truffés, aux salades russes, souvenirs d'une autre époque, et je prenais en pitié ceux qui ont assez perdu la notion des jouissances pour s'enfermer dans un cercle banal de plaisirs convenus, sans chercher à connaître les exquises nouveautés dont Mouna m'offrait la primeur.

Nous mordions tour à tour au même morceau et Mouna grondait quand je faisais les bouchées doubles, me caressant de ses grands yeux veloutés, se cachant honteuse sur mon cœur quand je devenais trop pressant, s'écartant tout à coup, puis, sur ma prière, revenant confiante et abandonnée.

... Et les danseuses faisaient bruire leurs anneaux d'argent, les

piécettes de leurs coiffures, frappant le sol de leurs talons nus au son d'un tam-tam dont le rythme s'accélérait sans cesse.

Le vieil écrivain avait terminé son travail ; il assujettissait les volets de son échoppe, tandis que Mouna, suspendue à mon cou, les lèvres entr'ouvertes, partageait avec moi son dernier fruit. Je voyais autour de nous s'allonger les ombres, les colonnes semblaient se rapprocher et vouloir nous étouffer dans leurs embrassemens.

Une flûte aiguë accompagnait maintenant le tambourin ; la mesure vertigineuse emportait les Ouled-Nayls dans son tourbillon ; cette musique irritante me martelait le cerveau, et les cils de Mouna effleuraient mon visage comme un battement d'ailes éperdu. Je la pris toute frémissante dans mes bras... A ce moment, la danse s'achevait, le vieil écrivain faisait grincer sa serrure et soufflant sur la veilleuse expirante plongeait dans l'ombre la rue et la colonnade mauresque...

Quand Mounette fut à moi, elle se montra telle que l'esclavage, sa religion et sa race l'avaient faite, ardente, coquette, menteuse et jalouse. Mais elle avait accommodé le tout à sa manière, et je ne voyais que des attraits là où elle trahissait de redoutables et violens instincts. Très intelligente, ce qui est rare chez les musulmanes, dont on atrophie l'âme par système, elle avait le sentiment de tout ce qu'elle ignorait et un désir passionné de s'élever. Malgré tout, il était impossible de lui faire parler le français avec suite. Je possédais suffisamment sa langue pour me faire comprendre, et soit qu'elle trouvât plus commode de s'en servir, soit qu'elle prît plaisir à constater son influence dans notre tête-à-tête, tous nos instrumens diplomatiques étaient en arabe ; il fallait s'y soumettre.

Notre amour s'avivait des mille obstacles que la vie militaire mettait dans nos relations ; c'étaient des exercices, des escortes, des parades. Ces jours-là, je ne pouvais aller aux rendez-vous de la belle enfant ; mais il était rare qu'au départ ou au retour, je ne visse pas un haïk blanc qui trahissait seulement deux grands yeux noirs rôder autour de mon cheval ; nous échangions une parole brûlante que je répétais pendant la manœuvre comme un dévot son chapelet ; le plus souvent, nos regards parlaient seuls, et c'était encore une joie de commenter leurs aveux.

A cette époque, je fus chargé de la surveillance du champ de manœuvre où se faisaient les exercices à cheval, particulièrement le saut d'obstacle dont la disposition m'appartenait. J'avertis Mouna que je ne devais plus la voir pendant quelques semaines le matin. Comme le champ de manœuvre était trop loin pour qu'elle pût s'y rendre, elle conclut que je la trompais, mais se garda bien de parler de ses soupçons. Elle fut ce jour-là plus séduisante, plus pas-

sionnée que jamais, avec des retours soudains de colère, de violence; ses grands yeux se remplissaient d'éclairs. Je n'avais connu jusqu'alors que la jeune fille ; c'était la femme qui se révélait avec la conscience de sa force et de sa beauté.

Le lendemain, je sortis à l'heure habituelle et vainement je cherchai au départ la blanche apparition qui d'ordinaire égayait mes yeux et troublait délicieusement mon cœur.

Je me souviens de cette matinée de printemps africain où le pays tout entier se couvre de fleurs s'épanouissant en hâte pour mourir aussitôt sous les caresses brûlantes d'un soleil dévorant. Ma jeunesse aussi s'épanouissait, et Sahel, mon bon cheval, partageait mon goût pour le printemps. Il caracolait, enflait ses naseaux, secouant le panache qui lui couvrait les yeux, hennissant, le cou tendu vers l'espace. La douce matinée et que c'est beau d'être jeune!

J'arrivai au champ de manœuvre. Il y avait alternativement une haie et un fossé à franchir. Je trouvai les haies trop larges et trop rapprochées de l'obstacle suivant. Sahel était excellent sauteur, et je voulus éprouver moi-même la justesse de mon appréciation. Après un temps de galop pour nous mettre en haleine, je pris la piste et la première haie fut sautée haut le pied. Au moment où mon cheval se rassemblait pour franchir le petit ravin suivant, j'aperçus au fond une forme blanche couchée tout du long avec deux yeux noirs enflammés qui nous regardaient. Il était trop tard pour retenir mon cheval. J'eus un tressaillement involontaire qui l'avertit, et effrayé en même temps par la vue soudaine de cette blancheur, il ne donna pas tous ses moyens.

Il franchit le fossé pourtant, mais je sentis le terrain s'ébouler derrière nous. Je me jetai à terre et me précipitai vers ma pauvre amie, que je pouvais avoir blessée mortellement.

Elle était au fond de ce trou, couverte de terre, plus blanche que le blanc linceul qui l'enveloppait et prête pour la mort. Une pierre l'avait atteinte au front, mais elle n'était heureusement qu'évanouie. Je la soignai de mon mieux, frappant dans ses pauvres mains froides, baisant ses longues paupières et gémissant tout haut d'une pareille folie.

Quand elle revint à elle, couchée parmi les grandes anémones, la tête appuyée sur mon bras, elle me regarda longuement, tendrement.

— Mouna contente ! soupira-t-elle enfin.

— Et si je t'avais écrasée, enfant !

— Mouna morte, Mouna pleurée, Mouna heureuse.

— Tu es folle, tais-toi !

— Non, pas me taire ; aimer.

Et elle cachait sa tête dans ses mains, et de grosses larmes coulaient comme des gouttes de cristal entre ses doigts mal joints. Que dirai-je de cette matinée d'ivresse, dans ce coin perdu que la nature avait fait si frais, si vert, si tranquille pour que nous y fussions heureux une heure! Les azédaracs secouaient leurs ombelles bleuâtres sur nous et nous versaient leur doux parfum ; le soleil levant empourprait notre horizon et les hirondelles, qui nous effleuraient en passant, allaient dire au loin que nous nous aimions.

Je rentrai au quartier et fis mon rapport : ce côté du camp était dangereux, les fossés trop profonds, les haies trop touffues. La semaine suivante, le peloton commandé pour l'exercice s'étonna de courir vers l'est, avec le soleil dans le nez, pour franchir des haies transparentes à travers lesquelles on apercevait des fossés de quarante centimètres de profondeur et où, cette fois, ne pouvaient trouver place ni haïk blanc, ni yeux enflammés, ni rien de ce qui ressemble à une fille jalouse et sauvage.

Je fus nommé sous-lieutenant. Mon père, au comble de l'orgueil, désira produire mes épaulettes dans son chef-lieu. Il m'écrivit, me parla de la joie qu'il aurait à me revoir et me pria de demander un congé de convalescence.

Je lui répondis immédiatement que la patrie avait besoin de mon bras, que les Arabes n'étaient point soumis, qu'il était probable qu'une colonne allait être formée dans le sud, que je voulais un ruban à ma boutonnière, qu'on se devait à son devoir, à son pays, à l'armée, à son capitaine : enfin, une lettre touchante qui fut lue par toute la ville et qui me fit grand honneur. La vérité, c'est que je ne pouvais pas emmener Mounette en congé de convalescence et que je ne supportais pas la pensée d'une séparation.

Mon nouveau grade me donnait une grande liberté ; le retraite ne venait plus, chaque soir, m'arracher aux bras de ma bien-aimée, je pouvais la voir quand il me convenait, on s'imagine bien que nos rencontres étaient fréquentes.

Mounette m'avait donné une preuve d'amour qui m'avait touché profondément d'abord, qui me préoccupa ensuite comme une dette d'honneur dont j'aurais négligé le paiement : elle avait risqué sa vie sous les pieds de mon cheval, je devais lui donner un témoignage non moins éclatant de ma tendresse. Ceci m'entraîna vers cette époque à imaginer une équipée qui donne sur ma raison et mes aptitudes gymnastiques une idée tout en faveur de ces dernières.

J'ai dit que l'oncle de Mounette habitait au bord du ravin une maison bâtie sur un petit promontoire et à laquelle on accédait par une rue tortueuse et solitaire.

Au-dessus du précipice, une terrasse naturelle formait jardin. On y voyait un artichaut, trois salades et beaucoup de chardons, le tout sous la protection d'un magnifique palmier, rare survivant des jardins suspendus de Ben-Zagoutta et seul gardien de ces lieux. C'est dans ce paradis fermé que je résolus de pénétrer à la nuit.

Quand j'y songe aujourd'hui, je me demande à quel mobile j'obéissais alors, car, voyant ma petite Arabe autant que je le désirais, mon escapade ne prouvait pas grand'chose quant à mon amour. Le cœur est très complexe et il est souvent difficile de se rendre exactement compte du motif qui le pousse. Je pense que, n'ayant plus d'obstacle à vaincre, je trouvais le plaisir moins délicat; nous sommes ainsi faits que le bonheur, quand il s'offre, ne vaut plus rien; le fruit défendu à la branche la plus haute, voilà ce qui est réellement bon, voilà ce qu'il faut posséder quand même.

Dans la journée, je fis une reconnaissance des lieux; ils étaient bien tels que Mouna me les avait dépeints : la ruelle tortueuse, aucun quinquet municipal pour en déflorer le mystère à l'heure des escalades; une maison inabordable, à moins de voler comme un oiseau ou d'enfoncer sa lourde porte. Tandis que j'appréciais les difficultés de mon entreprise, j'aperçus deux nègres qui, pour se consoler de leur noirceur, s'aspergeaient de lait de chaux, sous prétexte de badigeonner la maison d'en face. L'un d'eux était juché sur une longue échelle. C'était une trouvaille incomparable, étant donnée la circonstance. Je l'appelai et lui mettant une pièce dans la main, je le priai d'oublier son matériel le soir en s'en allant. Il fit une cabriole, me montra toutes ses dents et me jura une discrétion absolue.

Quand la dernière étoile apparut aux cieux, je fis glisser l'échelle le long de la maison convoitée, et, à la suite de manœuvres fort pénibles, je me vis possesseur d'un pont de trois mètres qui enjambait l'abîme et allait me conduire chez ma bien-aimée.

Le dieu des voleurs, qui protège aussi les amoureux, veilla à ce qu'aucun échelon ne rompît pendant que j'effectuais le passage délicat de ma personne, et je me trouvai enfin sur le sol interdit. Que le maître de céans s'aperçût de ma présence et j'étais un homme mort. Voilà peut-être le piment devenu nécessaire pour mon goût blasé!

Je m'abritai tout d'abord sous le palmier qui pouvait être une position stratégique de la plus haute importance en cas de surprise, puis, après m'être assuré que l'étage occupé par l'oncle et ses femmes était plongé dans l'ombre et le silence, je me mis à siffler doucement d'une certaine manière que Mounette connaissait fort bien.

Je la vis sortir de la maison peu après. D'une main elle retenait son vêtement ouvert, de l'autre elle abritait ses yeux, cherchant à me découvrir.

— George! appela-t-elle doucement.

J'étais dans ses bras.

Les femmes trouvent tout naturel qu'on risque de se casser le cou pour le bonheur d'affirmer leur empire. Ma houri fut heureuse, mais non surprise; d'ailleurs, je la connaissais assez pour savoir qu'elle se ferait un point d'honneur de ne paraître étonnée de rien; mais lorsque je lui dis le chemin que j'avais pris pour la voir une fois de plus, il passa dans son regard une telle flamme que j'en fus ébloui. Nous nous assîmes sous le grand palmier. De l'autre côté du ravin, sur le Mansourah, campait un goum. Des tentes étaient éparses sur le flanc de la montagne et des feux allumés de distance en distance les éclairaient faiblement. Un veilleur de nuit faisait à ses camarades un de ces récits fabuleux que les Arabes aiment passionnément et dont le vent apportait le murmure jusqu'à nous. Plus haut, des jeunes gens chantaient et frappaient en cadence leurs mains l'une contre l'autre. Au loin, un chien hurlait, et de tous les douars lui répondaient dans la campagne d'autres gardiens enroués et vigilans comme lui.

Toutes ces harmonies orientales dans le silence et la splendeur d'une nuit étoilée nous berçaient délicieusement. Mounette subissait l'influence de cette poésie. Elle avait un sens exquis de tout ce qui était beau, et je m'étonnais toujours de la voir si positive et si passionnée à la fois, ignorante et superstitieuse avec des retours profonds vers la vérité qu'elle entrevoyait sans la connaître.

— Combien as-tu aimé de fois? me demanda-t-elle, interrompant tout à coup mes plus tendres protestations.

— *Manarph!* lui répondis-je, usant de son mot favori.

Elle réfléchit un moment.

— Tu dois avoir eu douze femmes, affirma-t-elle.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai vu dans ta main une ligne qui veut dire que tu changes souvent.

Elle traça avec son ongle une ligne imaginaire dans ma main gauche. Je pris la sienne et j'en fis autant.

Elle se mit à rire :

— Oh! moi, je suis une femme, me dit-elle avec un air de superbe détachement qui signifiait : « Je suis une chose, veille sur moi si tu veux me conserver; le reste ne me regarde pas. »

— Et le Coran? dis-je.

— C'est un homme qui l'a fait pour d'autres hommes; nous, les *moukères*, nous appartenons au plus fort ou au plus adroit.

— Alors, tu me tromperas?

— Oui, quand je ne t'aimerai plus... Mais je t'aimerai toujours, ajouta-t-elle en se pelotonnant à mes pieds.

Ah! créature féline et redoutable!

Que vous dirai-je encore de ce grand amour qui devait dévorer ma vie et qui dura seulement la saison des fleurs?

Mouna, fière de son empire, voulut l'étendre encore ou peut-être, lasse de m'aimer, chercha autre chose. Que sais-je, l'ambitieuse fille désirait-elle plus ou mieux? moi-même, ne me laissai-je pas entraîner par cette ligne cruelle qui se rompait en mille faisceaux dans ma main gauche? Quoi qu'il en soit, l'anniversaire de notre premier rendez-vous sous la colonnade de Bou-Saïd approchait, et je promis pour ce soir-là un souper chez moi à Mounette.

— Et moi aussi, je te ferai une surprise, me dit-elle d'un petit air mystérieux en me quittant.

Mon fidèle Jacob, à qui je recommandai d'entourer notre repas de toute la pompe désirable, déploya un zèle étonnant. Mes cantines furent dissimulées sous une couverture de voyage et présentèrent à l'œil l'aspect d'un sofa confortable; tout fut mis à contribution pour embellir la salle du festin, même mes bottes à tiges rouges, mes cannes, ma ceinture kabyle qui, avec mes pistolets, formèrent une panoplie originale. Des asperges sauvages remplirent de leur verdure légère ma cheminée veuve de feu en cette saison printanière; enfin, c'était superbe, et quand Mounette entra, enveloppée comme une petite *moukère* en bonne fortune, elle resta un instant saisie devant le luxe de mon intérieur; puis, dépouillant avec lenteur son haïk, elle vint à moi et me dit :

— Voilà ma surprise!

Hélas! elle était vêtue à la française!

J'eus un saisissement douloureux, et, malgré tous mes efforts, elle le comprit. Un pli se forma entre ses sourcils, elle joignit ses lèvres avec force, puis toute trace d'orage s'effaça soudain. Je lui fis des complimens, les premiers menteurs, et nous nous mîmes à table.

On nous servit d'abord une pastèque commémorative; nous la mangeâmes en silence.

— Elle n'est pas aussi bonne que l'autre, dis-je tout à coup pour dire quelque chose.

— C'est qu'elle est moins fraîche, répondit tranquillement Mouna; un fruit n'est vraiment savoureux qu'au moment où on le cueille.

Hélas! elle disait vrai, et je me sentis navré par cette simple réflexion d'une vérité si profonde.

Mouna avait eu tort de s'habiller à la française. Elle avait une taille indigne dans son corsage mal fait; les bandeaux durcissaient

son visage; elle mangeait avec ses doigts; un verre de champagne la rendit triviale : le charme était rompu...

Huit jours après, je cédais aux instances de ma famille, et le paquebot m'emportait vers la France.

Quand je revins, trois mois plus tard, Mounette avait disparu.

. . . . . .

La vie militaire a ses hasards et ses fortunes; je quittai Constantine; j'eus pas mal d'aventures, quelques rares bonheurs.

Au milieu des unes et des autres, je conservai une fidélité intermittente à ma petite Arabe; puis le temps estompa mes souvenirs et je l'oubliai tout à fait comme beaucoup d'autres choses lorsqu'une circonstance imprévue vint me la rappeler avec toute la vivacité et l'entraînement des premiers jours.

C'était l'année dernière; le 30e hussards faisait séjour à V., et j'avais l'honneur d'être son colonel. Nous trouvâmes à notre arrivée une invitation pour le bal du gouverneur, qui avait lieu le lendemain. Priver mes lieutenans de la danse était un crime dont je ne voulais pas charger ma conscience; je les informai donc de mon intention de les présenter dans les salons officiels. A l'heure indiquée, nous faisions une entrée à sensation eux et moi,.. eux surtout!

J'avais des lieutenans de toutes les couleurs; le plus beau était roux, grand, bien fait, ne connaissait pas de citadelle imprenable; avait le cœur d'un vrai soldat, montait à cheval comme un centaure et faisait le reste aussi bien. Avec cela riche, marquis ou à peu près,.. un vrai fléau.

Je m'intéressais à ses succès, et je le cherchai bientôt parmi les groupes qui tourbillonnaient devant moi. Je ne tardai pas à reconnaître sa belle tête d'highlander; une valse jetait alors les dernières mesures de son rythme entraînant; il tenait, serrée contre lui, une mignonne fille qui, la tête un peu rejetée en arrière, les narines gonflées, la poitrine haletante, tournait sans avoir bien conscience du vertige qui l'emportait. L'orchestre s'arrêta et le groupe, que je considérais avec intérêt, vint justement vers moi.

Je restai frappé de stupeur en considérant la jeune fille : c'était Mounette, la petite Arabe du trésor; même teint, même front bas, grands yeux, nez retroussé, mine sauvage et provocante et, dans la démarche, un balancement du corps qui me la rendait tout entière.

Elle vint s'asseoir devant moi, à côté d'une femme de quarante ans, sa mère, ainsi que j'en jugeai par ses questions.

— Tu as bien chaud, fillette, tu devrais te reposer.

— Oh! non! c'est si amusant!

— Pourquoi riais-tu si fort tout à l'heure?

La jeune fille se pencha vers sa mère, et je n'entendis pas la suite de l'entretien.

Un quadrille vint l'interrompre. J'en profitai pour prendre la chaise laissée libre par la jeune danseuse, et m'autorisant de mes moustaches grises et de mon grade dans une maison toute militaire, j'essayai de causer avec la mère restée seule.

C'était une étrangère évidemment, Espagnole si j'en croyais son accent guttural, Italienne plutôt par le type; dans tous les cas, distinguée, encore jolie, avec des yeux superbes.

Nous parlâmes d'abord de la chaleur, puis de la profusion de plantes rares qui ornaient les salons.

Elle me dit combien elle aimait les fleurs et la peine qu'elle avait à les élever dans l'atmosphère crayeuse de la ville.

— Jusqu'à présent, je n'ai sauvé qu'un palmier et un aspidistra. Mon mari avait eu la bonté de faire installer une petite serre dans mon salon; malgré tous nos efforts, mes élèves y périssent au bout de quelques semaines.

Le quadrille était fini; je me levai pour rendre la chaise que j'occupais à sa jolie propriétaire; elle me remercia d'un sourire et me dit en s'asseyant :

— Pardon, colonel!

Cette voix, le geste qui l'accompagnait, tout me rappela certain escalier de marbre blanc où l'on me disait jadis entre un baquet et une éponge : « Embrassaî! » Quelle folle que l'imagination d'un colonel de hussards!

Je m'éloignai, et, avisant un officier d'ordonnance de la maison :

— Dites-moi donc quelle est cette femme brune qui a une robe rouge et avec qui je causais tout à l'heure.

— C'est la femme du général L***.

— Elle est Espagnole?

— Non, Arabe; c'est, paraît-il, la fille d'un grand chef.

— Comment se nommait-elle avant son mariage?

— Ma foi, mon colonel, je n'en sais rien. Dans l'intimité, son mari l'appelle Mounette; c'est tout ce que je puis vous dire de ses ancêtres.

C'était donc Mouna et sa fille que j'avais sous les yeux. Quelle métamorphose chez l'une! quelle grâce irritante chez l'autre!

Toute la nuit mon regard suivit cette ravissante enfant qui faisait revivre mon passé sous la forme la plus attrayante et la plus inattendue.

A chaque tour de valse, elle passait devant moi, et dans le blanc

nuage de sa toilette vaporeuse, j'entrevoyais la fine silhouette de ma petite Arabe avec ses manches de gaze et sa jupe courte à fleurs rouges.

Pendant les quadrilles, je m'arrangeais toujours de façon à rester en face d'elle; et quand je la voyais s'avancer les bras ouverts, le regard incertain avec un embarras charmant, n'osant pas sourire au cavalier qui lui faisait vis-à-vis, ne pouvant, malgré tout, rester sérieuse, je me rappelais la danseuse ardente et folle plongeant dans mes yeux un regard de feu et, les mains enlacées au-dessus de la tête, me demandant un fruit en échange de l'ivresse dont elle remplissait ma coupe.

Par instans, j'avais envie de l'enlever en criant à tous :

— Elle est à moi!

Hélas! tout n'est que mensonge! Mounette n'existait plus, et ce reflet de sa jeunesse s'éteindrait tout à l'heure pour tous comme jadis la réalité enchanteresse était morte pour moi.

J'avais, étant en garnison à Constantine, vu quelquefois le général L***, alors lieutenant comme moi : je prétextai nos relations bien éphémères, je dois l'avouer, pour me présenter le lendemain chez lui.

J'obéissais à l'impérieux désir de revoir cette compagne des heures joyeuses, et de constater l'abîme que son intelligence et sa volonté avaient su creuser entre la jeune fille inculte que j'avais aimée et la femme distinguée que chacun estimait aujourd'hui.

Et puis, le dirai-je? qui n'a ressenti pareille faiblesse? je voulais réchauffer les cendres refroidies de notre ancien amour, souffrir une heure de ce mal qu'on maudit souvent quand il nous tient et qu'on pleure toujours lorsqu'il nous a quitté.

On me fit entrer dans un salon somptueux et sévère tout à la fois, sans m'annoncer, comme il convient : ce fut Mme L*** qui me reçut.

Elle était enfouie dans un grand fauteuil, les pieds au feu, et lisait un roman à la mode. Je savourais mon étonnement tandis qu'elle discourait sans embarras sur le livre qu'elle tenait à la main. Mais je ne voulais pas rester longtemps sur ce terrain banal, où je ne pouvais lui parler de rien de ce qui me tenait au cœur, et je m'arrangeai de telle sorte que la littérature nous conduisit par des sentiers de traverse en Algérie. Je parlai des débuts de ma carrière, de Constantine, du trésor et de son marbre blanc, du quartier arabe, si pittoresque avec ses allées sombres. Emporté par la douceur du souvenir, je feuilletai quelques pages d'un passé si vivant et si cher, d'une main discrète, ne voulant pas abuser, mais d'une voix émue qui en disait bien long.

Mme L***, peu à peu intéressée par mes paroles, avait quitté sa pose nonchalante. Elle me regardait profondément, les mains crispées au bras de son fauteuil, le corps penché, la physionomie anxieuse : elle m'avait reconnu.

Pendant quelques minutes, son angoisse fut affreuse ; un combat violent se livrait dans son âme : sa fierté, le sentiment de sa force, luttaient contre les souvenirs capiteux de notre amour. Un instant vaincue, elle ouvrit la bouche pour crier mon nom, mais il ne put sortir de sa gorge serrée, et ses lèvres pâles seules l'articulèrent avec un tremblement douloureux.

Je n'étais pas moins troublé qu'elle, et je me sentais emporté par un vertige qui allait me conduire à je ne sais quelle folie ; elle le comprit, et la frayeur lui rendit des forces.

Elle sonna ; un domestique parut.

— Voyez, Pierre, si le général est rentré ; vous lui direz que le colonel de Tinsay l'attend au salon et désire lui faire ses adieux.

Sa voix s'était affermie peu à peu ; ce fut d'un ton tranquille qu'elle ajouta en s'adressant à moi :

— Vous m'excuserez si je me retire, monsieur, mais on commence aujourd'hui la retraite du carême et voici l'heure du sermon.

Elle s'éloigna, tandis que je m'inclinais sur son passage. Arrivée au bout du salon, elle souleva une portière, eut une minute d'hésitation et, au moment de disparaître, se retourna vers moi avec un geste de douleur contenue.

— *Manarph !* me dit-elle d'une voix attendrie.

Et la lourde tapisserie retomba derrière elle.

C. DE LAMIRAUDIE.

LE

SALON DE 1882

I.

LA GRANDE PEINTURE ET LES GRANDS TABLEAUX.

Le Salon de 1882 a un caractère très significatif. Il marque l'intrusion des scènes banales ou vulgaires de la vie contemporaine dans la grande peinture. Il témoigne aussi, en des limites étendues, du renouvellement des procédés techniques sous l'inspiration de la petite église dont M. Manet a été le précurseur bafoué et dont M. Bastien-Lepage est l'apôtre glorieux. Le Salon est à la fois *naturaliste* et *impressionniste*.

Le triomphe de ces deux mouvemens similaires sera-t-il de longue durée? Déjà, il semble qu'en littérature le naturalisme, ayant atteint les dernières couches de la boue, est désormais sans objet; mais, en peinture, son champ est encore vaste. Les artistes ne sauraient résister au courant, sollicités qu'ils sont et par l'état et la ville de Paris qui imposent certains sujets, et par le public qui n'a de sincère curiosité que pour les scènes modernes. Ce qu'on est convenu d'appeler le vrai est seul à la mode aujourd'hui, comme si le vrai en art n'était pas aussi une convention. Pour nous, nous déplorons l'indifférence où est tombée la grande peinture telle qu'on la comprenait autrefois. Non-seulement nous avons la naïveté de croire qu'on peut

mettre un sentiment plus élevé dans une *Descente de croix* que dans un *Bar des Folies-Bergère*, et nous pensons qu'une draperie grecque a plus de grâce et de noblesse qu'une blouse ou une redingote, mais nous regrettons surtout les mythologies et les scènes antiques, parce que ce sont les seuls sujets qui comportent le nu. Or, nous disons avec Théophile Gautier : « Sans le nu et sans la draperie, il n'y a ni peinture, ni statuaire dans le grand sens du mot. »

Puisqu'il le faut, que les peintres soient donc de leur temps. Qu'ils représentent les scènes et les personnages que la rue et les champs mettent journellement sous leurs yeux. Mais au moins doit-on leur demander d'être conséquens et d'avoir dans la peinture des sujets modernes une exécution moderne. L'impressionnisme, peinture qui procède des maîtres primitifs et des enlumineurs japonais, est un anachronisme. MM. Roll, Lhermitte, Aimé Perret, Soyer, Clairin, Comerre, Haquette, sont des interprètes de la vie moderne, mais leurs ouvriers, leurs danseuses, leurs faucheurs, leurs vignerons, ils les peignent d'après la vieille méthode, comme Géricault a peint *la Méduse*, comme Delacroix a peint *les Barricades*, comme Courbet a peint *les Casseurs de pierres*. Ils croient encore qu'il faut du relief aux corps, de l'air dans la perspective, de l'ombre et de la lumière dans le clair-obscur. *O sancta simplicitas!* Aussi ne sont-ils qu'à demi à la mode. Ceux qui ont le vrai succès sont les impressionnistes ; — les impressionnistes dont on rit beaucoup à l'exposition indépendante de la rue Saint-Honoré et qu'on admire beaucoup au Salon des Champs-Élysées, les impressionnistes sur qui tombent tous les sarcasmes quand ils s'appellent Manet, Renouard, Caillebotte, Degas, toutes les couronnes quand ils se nomment Bastien-Lepage, Duez, Bompard, Dagnan-Bouveret, Edelfelt, Salmson. Nous en passons, et des plus mauvais ; nous avons compté au Salon au moins deux cents tableaux dans la manière de M. Manet et dans celle de M. Bastien-Lepage (1).

Ce n'est point sans raison que nous accouplons ces deux noms qui paraissent peut-être jurer ensemble. Entre M. Manet et M. Bastien-Lepage il n'y a que la différence d'un peintre qui ne sait pas son métier à un peintre qui sait très bien le sien et qui volontai-

(1) Nous ne donnerons pas cette longue liste. Nous citerons seulement comme types les tableaux et portraits de MM. Chalon, Van Risselberghe, Walter Ullmann, Bordallo Pinheiro, Harisson, Gambart, Lahaye, Bourgoin, Dinet, Ganbara, Bartholomé, Haider, Jameson, Badin, Truffaut, Olivié, Mmes Roth, Feurgard, Williams. Même les peintres en pleine possession de leur talent sont troublés par l'impressionnisme. Croit-on qu'il n'y ait pas la préoccupation de cet art nouveau dans le *Portrait d'enfant* de M. Vibert, dans l'*El Jaléo* de M. Sargent, dans le *Sous bois* de M. François Flameng, dans la *Fête-Dieu* de M. Guay, dans les portraits de M. Dantan, dans *l'Enfant prodigue* de M. Mangeant, dans les *Bassins de la Villette* de M. Gervex? — Pour M. Duez, qu'on se rappelle son *Saint Cuthbert*.

rement l'oublie la moitié du temps. Il y a aussi la différence d'un peintre sincère à un peintre habile. Celui-là, comme nous disions, est un précurseur; celui-ci est un chef reconnu. M. Manet a semé; c'est M. Bastien-Lepage qui récolte. Si l'on ne prend maître que dans le sens de grand peintre, M. Manet n'est pas un maître, il s'en faut; mais si on prend ce mot au sens de professeur, ou plutôt d'initiateur, on doit saluer comme un maître le peintre d'*Olympia*. Son action sur tout un groupe de peintres contemporains est manifeste. C'est lui qui, dès 1860, préconisait, en prêchant d'exemple, l'éclairage cru de la lumière diffuse, les tonalités extra-claires, les larges taches imitées des imagiers japonais, la simplification du modelé des chairs, et l'effet général facilement obtenu par des parties très poussées et des parties laissées à l'état d'ébauche. Depuis dix ans, un certain nombre de peintres plus ou moins bien doués, plus ou moins habiles, ou plus ou moins naïfs, ont appliqué les procédés de M. Manet : les uns, les impressionnistes purs des expositions indépendantes, en les exagérant; les autres, les transfuges de la tradition, en les modifiant et en les faisant accepter par une savante exécution. Mais M. Manet n'en reste pas moins leur initiateur. C'est en vain qu'ils voudraient revendiquer Courbet comme un ancêtre immédiat. Courbet donnait par le jeu des lumières et des ombres le relief à ses figures, soit dans les plaines largement éclairées, soit dans les épais sous-bois. Courbet ne pensait ni aux *taches*, ni à la lumière diffuse. Courbet est moins encore un impressionniste d'avant l'heure que Balzac n'est un naturaliste de la veille.

L'impressionnisme, nous le répétons, est un anachronisme. La lumière diffuse du plein air n'est pas une découverte. C'est dans cette lumière-là que les Byzantins, puis Cimabué, Giotto, Gozzoli, Rogier Van der Weyden, les primitifs allemands, les Siennois du XIVe siècle, les artistes de l'ancienne école de Bourgogne ont peint leurs figures plates et plaquées contre le fond. Si, dès le dernier tiers du XVe siècle, les vrais peintres, prédécesseurs des grands maîtres, ont dédaigné cet éclairage rudimentaire et lui ont substitué le jour de l'atelier, c'est qu'ils ont pensé qu'il faut ce jour d'atelier pour accuser les reliefs, faire vibrer les couleurs et donner à la peinture les magiques enchantemens du clair-obscur. Les tonalités claires, Véronèse et Rubens en ont trouvé l'éclatante harmonie, mais Angelico da Fiesole a peint plus clair encore. Les taches de couleur sont une importation japonaise. Léonard, Raphaël, Titien, ont réussi à perdre dans une pâte délicate tous leurs coups de pinceau, à dissimuler toute trace de métier; Rubens et Rembrandt ont peint avec une souveraine largeur, avec une liberté superbe. Quand, après ces maîtres, M. Bastien-Lepage revient dans ses têtes au travail sec et minutieux des primitifs, trahissant la main à chaque

touche, indiquant chaque cheveu et chaque poil de sourcil, il faut s'étonner, mais non crier à l'originalité. Lorsque ce même artiste jette avec une recherche précieuse sur ses premiers plans des fleurettes, des branchages et des touffes d'herbe scrupuleusement peintes pétale par pétale, feuille par feuille et tige par tige, cela rappelle le feuillé pénible des paysagistes de l'école académique, contre laquelle ont si victorieusement réagi Théodore Rousseau et Paul Huet, avec leurs masses confuses de verdure et leur suppression des détails aux premiers plans. Le mouvement impressionniste n'est pas une révolution dans l'art comme le fut le mouvement romantique; c'est une contre-révolution. Il restaure le préraphaélisme et le fait servir à la peinture des types les plus vulgaires du peuple. Il naturalise le japonisme. Il nous ramène aux paysages des Bidault, des Valenciennes et des Michallon.

Sans doute, tout le monde ne juge pas ainsi. Combien de gens voient dans la jeune école le renouvellement et l'avenir de l'art français? En n'admirant pas les impressionnistes, nous serions alors aussi aveugle que Kératry, qui écrivait que *le Naufrage de la Méduse* déshonorait le Salon. Kératry se trompait, mais il était sincère, comme nous le sommes nous-même. Si le critique était assez timoré pour craindre qu'on lui reprochât un jour ses jugemens, il lui faudrait tout porter aux nues de confiance, sous prétexte que tout peut être consacré par la postérité. D'ailleurs, au cas où la postérité mettrait au même rang l'impressionnisme et le romantisme, le peintre de *la Méduse* et le peintre d'*Olympia*, le peintre de l'*Entrée des croisés à Constantinople* et le peintre du *Père Jacques*, qui assure que la postérité ne se tromperait pas? Avoir eu au XVIIe siècle toutes les noblesses, au XVIIIe toutes les grâces, au XIXe toutes les grandeurs, et tomber au seuil du XXe siècle dans toutes les trivialités, quelle apothéose pour l'école française!

I.

Si maître Petit-Jean avait à écrire *le Salon de* 1882, il ne dirait pas que ce qu'il sait le mieux, c'est son commencement. Par où commencer cette revue de deux mille sept cent vingt-deux toiles! Jadis on trouvait des points de repère; il y avait une division tout indiquée. La grande peinture comprenait les tableaux religieux, les tableaux mythologiques, les tableaux d'histoire. On passait de là au genre historique. Venait ensuite le genre proprement dit, les anecdotes, les intérieurs, les petites scènes et les petits personnages. Aujourd'hui, c'est peine perdue de parler des peintures religieuses que personne ne regarde plus; les tableaux mythologiques et les tableaux d'histoire deviennent rares, et le genre his-

torique est démodé. Le Salon est envahi par d'immenses toiles d'une catégorie nouvelle qui portera sans doute dans l'histoire de l'art le nom de peinture municipale ou celui de peinture civique. On ne sait si l'on doit classer tel artiste parmi les peintres de figures ou parmi les peintres de paysage. M. Paul Baudry et M. Félix Barrias posent, l'un sa *Vérité*, l'autre sa *Femme romaine au bain*, deux sujets que l'on aimerait à voir traiter avec des figures de grandeur naturelle, dans des cadres exigus; et pour montrer trois invalides sur un banc et une danseuse espagnole, il faut à MM. Poirson et Sargent des toiles grandes comme des maisons! C'est la confusion des genres, le renversement des proportions. Dans ce chaos, la logique commande de classer les tableaux par rang de taille, comme les soldats au régiment. Nous commencerons donc par les grands tableaux et nous finirons par les petits, tout en faisant cette réserve que grande toile est moins que jamais synonyme de grande peinture.

Cette remarque ne s'applique pas, il est inutile de le dire, au *Ludus pro patria* de M. Puvis de Chavannes, une grande œuvre au propre et au figuré. C'est une plaine de la Picardie étendant au loin ses vastes et plats horizons que ferme d'un côté la lisière bleuâtre d'une forêt. Admirable décor, grandiose et tranquille, empreint d'une mélancolique sérénité. Les figures sont réparties en trois groupes principaux qui bien qu'indépendans les uns des autres, se lient dans la composition générale et ne brisent pas son unité. Au centre, de jeunes hommes nus s'exercent à lancer le javelot contre le tronc d'un arbre mort qui sert de cible. A droite, au premier plan, debout devant les huttes gauloises, des vieillards et des enfans regardent ces jeux d'adresse et de force, tandis que des femmes s'occupent du repas du soir. Celles-ci puisent de l'eau, celles-là enfournent le pain; de moins laborieuses causent entre elles. La partie gauche de la composition est remplie par un tertre herbeux où sont assises des jeunes femmes, l'une jouant avec son enfant, l'autre donnant le sein à son nouveau-né. Un homme qui s'est détaché du groupe des lanceurs de javelots se penche pour embrasser son fils, qui répond à ses caresses en lui tirant la barbe. Ce trait familier est charmant dans cette scène sévère, comme dans *l'Iliade* les cris du petit Astyanax effrayé par la crinière flottante du casque d'Hector. Tout le tableau est tenu dans cette tonalité claire et mate de la fresque qu'affectionne, et avec raison, M. Puvis de Chavannes. Les nus et les terrains, presque de même ton, bien que différens par les valeurs, forment une gamme quasi monochrome relevée par les roses, les lilas, les vert d'eau, les jaunes rompus, les bleus cendrés des draperies et les verts pâles des herbes et des mousses qui tachètent le sol. Cette couleur conventionnelle, mais d'une suave harmonie, convient mieux qu'aucune autre à la décoration des églises et des édi-

fices. Il faut voir en place, dans leur cadre de pierre ou de marbre, ces peintures véritablement monumentales pour les apprécier avec toute connaissance. *Les Jeux pour la patrie* ont un effet grandiose et donnent une profonde impression. M. Puvis de Chavannes a évoqué là une vision de l'âge d'or dans sa pénétrante poésie et dans son calme souverain. Devant une telle œuvre, où se rencontrent la grandeur des lignes générales, la grâce mâle des figures, l'eurythmie des attitudes et le sentiment le plus élevé, il serait de mauvais goût de s'arrêter à des critiques de détail, de remarquer la lourdeur de certaines attaches, les imperfections du dessin intérieur des galbes. Il n'y a qu'à se laisser aller à une admiration franche et saine.

Ce rêve des douceurs sereines des âges évanouis, on est charmé de le continuer en regardant l'autre panneau de M. Puvis de Chavannes, qui a pour titre bien justifié : *Doux pays*. Des femmes demi-nues se sont arrêtées avec des enfans sur le rivage ombragé de citronniers de quelque île de la Grèce ou de l'Ionie. Tout en ramassant des fruits tombés des arbres, elles regardent une barque qui fuit au loin sur la mer d'un bleu intense, éclairée par un ciel safrané. Si cette œuvre n'a pas le caractère grandiose et héroïque du *Ludus pro patria*, on y retrouve la même poésie et une impression analogue de bonheur tranquille et de recueillement.

M. Roll nous ramène dans le temps présent. *La Fête nationale du 14 juillet 1880* n'appartient pas précisément à l'âge d'or. Nous voici place de la République, à l'amorce des grands boulevards. Restons là, car dans cette foule il nous serait difficile d'avancer. Aussi bien, le spectacle vaut qu'on le regarde. A gauche s'étend, dans la perspective oblique, la caserne du Château-d'Eau ; au fond s'ouvrent en deux larges trouées emplies de lumineuse poussière, le boulevard Voltaire et le boulevard du Temple. Au centre de la place s'élève la statue de la République, entourée de mâts supportant des écussons et des trophées de drapeaux. Le populaire couvre les trottoirs et les refuges, envahit la chaussée. Des ouvriers endimanchés et des jeunes filles dansent aux sons discords des cuivres d'un orchestre municipal établi pour la circonstance sur une estrade pavoisée. Un groupe d'amis fait halte devant une marchande de sirop de Calabre, qui a recouvert sa barrique, pour la tenir au frais dans cette fournaise, de menues branches vertes. Plus loin, voici une victoria à deux chevaux forcée de s'arrêter. L'équipage attendra, comme on dit, que la rivière ait fini de couler. Les gamins, eux, se fraient facilement passage. Ils se glissent à travers les rangs pressés en braillant les refrains de *la Marseillaise* et en offrant des médailles commémoratives et des décorations civiques. Au troisième plan, défile, perdue dans les ondulations de la foule, la tête de colonne d'un régiment d'infanterie. « Vive l'armée! vive la répu-

blique! » toutes les bouches s'ouvrent, tous les bras s'agitent; casquettes et chapeaux mous volent en l'air. Gagné par l'enthousiasme général, un jeune homme, donnant le bras à une femme élégamment mise et venu là en curieux, se découvre et salue la troupe. Il en est de même du maître de la victoria. Seul, le cocher, bien stylé, demeure impassible sur son siège. Cette scène populaire est rendue avec une vraie puissance, dans son aspect extérieur et dans sa nature particulière. On voit la presse, le grouillement et les poussées de la foule, les vibrations de la lumière dans la poussière chaude; on entend ce bruit confus où tous les sons se mêlent et se neutralisent, des orchestres et des tambours, des appels des marchands et des saltimbanques et du piétinement, des paroles et des clameurs de vingt mille hommes; on sent la gaîté, l'enthousiasme et l'espèce de griserie patriotique qui avait saisi ce jour-là la grande masse de la population parisienne. Certes ce tableau a un caractère tout autre que *les Jeux pour la patrie*. Mais, pour être différent, le caractère n'en est pas moins marqué. Les deux peintres ont donné avec un bonheur égal l'impression juste des temps, des êtres et des sentimens qu'ils voulaient représenter et exprimer. Ce qu'il faut louer encore dans *le 14 Juillet*, c'est cette couleur gaie, claire et chaude; c'est cette atmosphère légère qui enveloppe toutes les figures, les met bien à leur plan, éloigne les maisons dans la perspective aérienne et donne toute son étendue à cette vaste place. Sans doute, on pourra blâmer la fougue de cette exécution, qui touche parfois à la brutalité, ces hardies coulées de lumière qui appartiennent moins à l'art du peintre qu'à celui du décorateur de théâtre. Mais réfléchissons qu'une toile de plus de 60 mètres de superficie ne saurait être traitée comme un tableau de chevalet, et subissons sans révolte l'effet puissant de cette œuvre.

Si l'on admet assez facilement que M. Roll ait donné ces colossales proportions à *la Fête du 14 juillet*, parce que cette scène populaire, qui rappelle la distribution des drapeaux aux régimens, appartient en quelque sorte à l'histoire, on ne peut ne pas être choqué dans le tableau de M. Blanchon de la disproportion du sujet avec l'aire de la toile : 4 mètres par 5 mètres pour une *Déclaration de naissance à la mairie*. Un employé, assis devant un bureau chargé de dossiers et de cartons verts, examine le sexe d'un nouveau-né, que lui présentent une jeune femme et la nourrice du bébé. A droite, sur un banc, un serrurier, son sac d'outils à l'épaule, marivaude avec une autre nourrice; dans le fond causent des ouvriers et des employés. Ces diverses figures ne sont pas bien à leur plan, et, sauf la jeune femme et la nourrice qui porte l'enfant, elles manquent de relief. Tout se colore dans une agréable harmonie claire et rose. Quel joli petit tableau de genre M. Blan-

chon, qui a la touche vive et spirituelle, eût fait avec cette amusante scène prise sur le vif!

M. Gervex compte parmi les peintres officiels des mairies. Cependant son *Mariage civil* de l'an dernier donnait une idée un peu légère de la solennité de cette cérémonie. — Quand il n'y avait à Paris que douze arrondissemens, on aurait pu dire que c'était un mariage à la mairie du XIIIe arrondissement. — Le jeune peintre nous montre aujourd'hui les bassins de la Villette, où sont amarrés des barques et des chalands. Un fouillis de bâtimens, de cheminées d'usines, de grues et de poulies se découpent en silhouettes sur un fond de soleil couchant, dont les lueurs roses empourprent de leurs reflets les personnages et le terrain du quai, tout saupoudré de poussière de charbon. Les premiers plans sont occupés par des débardeurs, nus jusqu'à la ceinture, qui déchargent le « newcastle » et le « charleroi. » Ces hommes ne paraissent pas mettre beaucoup d'ardeur au travail; on le leur pardonnera pour le beau caractère de leur attitude. A droite, un douanier lourdement ébauché paraît s'appuyer contre la bordure du cadre. En vérité, il a bien raison, car, sans cet appui inespéré, il tomberait inévitablement à la renverse. Les torses nus sont étudiés avec science et peints avec une fermeté dont M. Gervex semblait avoir perdu le secret. Les fonds, pleins d'air et de lumière, s'éloignent dans toute l'illusion de la perspective.

M. Moreau, de Tours, a représenté ou plutôt symbolisé *la Famille*. C'est la famille dans son caractère général et impersonnel, sans autre indication d'époque ni de nationalité. Le père, un homme de trente ans, demi-nu, ramène des champs une voiture de foin attelée de grands bœufs. Déjà il tient l'aîné de ses enfans dans ses bras, tandis que le cadet se presse contre ses jambes. A droite, devant une hutte, la jeune mère berce son nouveau-né, auquel sourit un quatrième enfant, et, derrière elle, les grands parens regardent cette scène, heureux d'être bénis dans leur postérité. C'est un tableau remarquable dont on aime la composition simple, la vigoureuse couleur, le sentiment élevé, et qui fait grand honneur à celui qui l'a signé.

Nous n'en avons pas fini avec la peinture municipale. Voici la belle frise décorative de M. Jules Didier. M. J. Didier n'a pas craint de placer tous ses personnages en silhouettes sur une teinte plate bleu pâle. Comment, avec ce procédé, éviter la dureté des contours et l'aspect découpé des figures? Les peintres antiques ont quelquefois employé cette méthode. Mais, dans les fresques de Pompéi, les figures s'enlèvent en clair sur un ton foncé, ce qui leur donne de la légèreté, au lieu que les personnages de cette frise se découpent en valeur sur un fond atone. Cette réserve faite, il faut reconnaître le

talent avec lequel M. J. Didier s'est tiré de ces sujets si anti-plastiques et par conséquent si contraires à sa nature : la charpente, la construction, la taille des pierres, la cuisson au four des céramiques. Il s'est retrouvé lui-même dans les scènes champêtres du labour et de la moisson. Dans une autre longue toile, M. Baudoin a retracé d'une façon pittoresque l'*Histoire du blé*. L'harmonie de cette toile est blonde; c'était en situation. M. Paul Pompon a personnifié par deux belles femmes demi-nues *la Marine marchande* et *la Marine militaire*. Ce peintre entend bien la peinture décorative, ses tons clairs et ses partis-pris de largeur. Nous aimons à croire que le tableau de M. Henri Motte n'est point une commande de la mairie du XIe arrondissement, quoique la scène qu'il représente appartienne à l'histoire de ce quartier. C'est l'exécution des otages, à la Roquette, le 24 mai 1871. La vue est prise du mur du chemin de ronde contre lequel ont été fusillés les prisonniers. Au premier plan, l'archevêque de Paris, le sénateur Bonjean et des prêtres gisent à terre, frappés par les balles. Les attitudes sont quelque peu théâtrales. M. Bonjean tombe dans une pose à la Frédérick-Lemaître. Mais, au fond, le rang des fédérés qui, noyés dans la brume du petit jour et dans la fumée de la poudre, rechargent leurs armes, a une impression saisissante. On croirait que ces misérables s'apprêtent à tirer sur vous, et on aurait fort envie de prendre un fusil pour leur riposter. *La Grève des forgerons*, sujet inspiré à M. Soyer par les vers de François Coppée, n'est pas davantage une commande municipale, cela s'entend. Mais cette grande toile entre aussi dans la nouvelle peinture démocratique. Une heureuse distribution de la lumière sauve le tableau de M. Soyer de ressembler à une fin d'acte. Si ce n'était cette lampe à pétrole qui, suspendue au plafond, reflète sa clarté rousse sur les personnages du premier plan en laissant les autres dans l'ombre, on croirait ce tableau, non point composé par un peintre, mais mis en scène par un régisseur. D'ailleurs les attitudes sont bonnes et l'expression des physionomies bien rendues dans la colère et dans l'effroi.

M. Guesnet nous ouvre de plus rians horizons. Des hommes nus, montés sur d'ardens chevaux, courent le cerf dans un beau paysage qui verdoie à l'infini sous le soleil qui poudroie. C'est par cette même lumière dorée que M. Luminais a éclairé ses Gauloises de *Pendant la guerre*. Les hommes sont partis avec leurs chevaux pour combattre César; pendant ce temps, les femmes traînent la charrue. Et soyez assurés que ces vigoureuses femelles, aux formes robustes et à l'air sauvage, font pénétrer le soc bien avant dans la terre. Ces formes robustes, ces chairs saines, cette couleur lumineuse, cette large exécution, on les retrouve dans *les Satyres et le Passant* de M. Foubert. Le rustre de la fable se dissimule dans la pénombre

de la grotte, et les corps des satyres et des faunesses se modèlent dans la clarté blonde.

Des trois plafonds importans qui sont exposés, le meilleur est *le Triomphe d'hyménée* de M. Perrault. La composition s'agence en lignes heureuses et les figures plafonnent bien. M. Bin, qui à défaut des charmes de la couleur trouve ordinairement le caractère, — un caractère un peu massif, mais imposant, — l'a cherché en vain pour son *Apothéose de la ville de Poitiers*. M. Toudouze a peint *le Triomphe de Diane* dans une gamme froide et fausse, avec des contours découpés à l'emporte-pièce. Et quel singulier cortège : des Amours perçant de flèches des oiseaux bleus pour cette singulière Diane vêtue d'hermine comme un chat-fourré ! Puisque nous en sommes aux conceptions bizarres, c'est le moment de voir *la France glorieuse* de M. Jacquet. Pauvre petite France, bien gentille et bien musquée, costumée en danseuse de *la Princesse d'Élide* et portée sur une gloire de féerie ! Et dans le bas du tableau, des soldats de Rocroi ou des Dunes se font tuer pour cette mièvre allégorie !

M. Dubuffe fils a symbolisé *la Musique sacrée et la Musique profane* dans une toile de 96 mètres qui est d'un vide attristant. Qu'on s'imagine une sorte de diptyque dans une double arcade peinte en trompe-l'œil. Le compartiment de droite est occupé par un vaste escalier de marbre accédant à une église : décor pour la Musique sacrée. Dans le compartiment de gauche se développe un moins vaste escalier de marbre conduisant à un temple grec : décor pour la Musique profane. La Musique sacrée, c'est sainte Cécile touchant de l'orgue, au milieu d'apparitions angéliques. Un chérubin aux grandes ailes diaprées pousse même l'amabilité jusqu'à tourner les feuillets de la partition placée devant la sainte. Outre le vide de ce panneau et son éclairage surnaturel, il faut y critiquer l'alliance gauchement exprimée du fantastique et du réel. Nous comprenons fort bien la présence des anges, mais nous ne comprenons pas pourquoi les orgues, qu'on place généralement dans les églises, sont placées ici au pied de l'escalier qui conduit à l'église. Ce tabouret rond, sans doute à tige tournante, sur lequel est assise sainte Cécile, n'est-il point de fabrication trop moderne ? Enfin sainte Cécile, il nous semble, doit jouer d'inspiration ou de mémoire. Elle n'a pas besoin de déchiffrer les partitions, comme une pensionnaire du couvent des Oiseaux. Que servirait alors de porter le nimbe d'or des bienheureux ? La Musique profane est assez pauvrement personnifiée par un joueur de flûte, juché les jambes pendantes sur le piédestal d'un lion de basalte. Les anges translucides de l'autre panneau sont remplacés avec agrément par des femmes nues qui écoutent les sons de la flûte en prenant de charmantes attitudes où la manière le dispute à la vraie grâce. Le galbe de ces figures est élégant ; toutefois

on y peut reprendre quelques fautes de dessin. Remarquez la femme couchée au premier plan en travers de la toile : les bras sont si singulièrement disloqués qu'ils paraissent se détacher du tronc. Certes ces carnations diaphanes et ces corps sans relief n'ont pas l'apparence vivante ; mais il ne faut pas demander à un peintre d'exprimer la vie quand tout justement il a voulu rappeler le rêve. Un tel tableau témoigne d'un grand effort ; c'est malheureusement un effort stérile.

III.

Le talent donne toutes les audaces. C'est pourquoi en l'an d'indifférence 1882, M. Carolus Duran a peint une *Mise au tombeau*. Le Christ repose sur une civière recouverte d'une draperie pourpre. Saint Jean, assisté dans ces soins funèbres par une sainte femme qui porte un bassin, se penche vers le cadavre pour l'oindre selon la coutume juive de myrrhe et d'aloës. La Vierge pleure, le visage à demi caché par l'épaule du Sauveur, et Marie-Madeleine prosternée baise pieusement ses pieds. Les figures ressortent en clair sur la roche sombre du sépulcre et sur un ciel balayé de nuées noires, où le soleil se couche dans une éclaircie d'argent et d'or. Le corps du Christ baigné à la fois de la lumière divine et des ombres de la mort se modèle en plein relief. Le buste surtout est de la plus puissante exécution. Les tons intenses des draperies, les rouges, les roses, les bleus, tour à tour exaltés ou assourdis par les alternances savantes du clair-obscur, s'atténuent dans une forte et calme harmonie. L'œil se complaît au hardi groupement des masses de couleur et aux belles lignes de la composition qui s'équilibrent comme chez les maîtres. *La Mise au tombeau* a l'aspect et le caractère d'un tableau ancien. Est-ce un mérite? est-ce un défaut? Nous hésitons d'autant plus à prononcer que nous nous rappelons le magnifique *Portrait de Mme V...* du Salon de 1879. Ce portrait-là donnait aussi l'impression d'un portrait ancien, et cependant il a valu à Carolus Duran la médaille d'honneur, il a été considéré comme son chef-d'œuvre et il est, en effet, un chef-d'œuvre.

Très jeune encore, M. Gabriel Ferrier a obtenu la plupart des récompenses. Son nom est connu et son talent apprécié. Malgré tout, il travaille, il cherche, il se renouvelle, comme s'il commençait sa carrière. Il va des nudités claires et ambrées aux scènes religieuses noyées d'ombre chaude ; il demande tour à tour aux Vénitiens le secret de leur charme, à Rembrandt celui de son mystère. Cette recherche vaillante et obstinée est la marque du véritable artiste. *Le Christ à la colonne* indique dans la manière du peintre une heureuse transformation. La touche prend plus de largeur, la

couleur plus de solidité, la composition se resserre en lignes plus précises. M. Ferrier enfin est passé maître dans la science du clair-obscur. M. Benjamin Constant, un peintre de talent qui est, lui aussi, un chercheur, a été mal inspiré en peignant un *Christ au tombeau* rigide et sec comme une statue de bois; la couleur fauve elle-même, qui rappelle le chêne peint, ajoute à l'illusion. Un autre *Christ au tombeau*, exposé par M. H. Michel, a un modelé plus souple et un coloris plus vrai. Quant au *Christ en croix* de M. Perraudeau, pas un curé de campagne ne le voudrait mettre dans sa petite église. C'est le Christ de ces Yahous qu'a décrits Swift et que Grandville a dessinés.

L'Enfant prodigue de M. Friant est assis ou plutôt affaissé contre un mamelon au-dessus duquel des porcs paissent dans une chênaie. L'enfant est nu, avec des loques sanglantes autour des pieds. On est frappé du caractère de cette physionomie abattue et de ce corps brisé. Le modelé des chairs n'est point très poussé, mais cette facture sommaire s'harmonise du moins avec celle du paysage. Les terrains qui touchent au cadre manquent de dessous et paraissent ainsi un peu *flou;* les plans sont cependant marqués avec précision et les fonds ont de l'air et de l'étendue. On retrouve *l'Enfant prodigue* dans un tableau de M. Mangeant, qui combine sans succès les procédés de MM. Puvis de Chavannes, Cazin et Bastien-Lepage. Le jeune homme, ennuyé de garder les porcs à perpétuité, — on se lasse de tout, — s'est décidé à regagner le toit paternel. Déjà il aperçoit la maison, et son père qui l'a reconnu de loin accourt à lui. Le fils repentant tombe à genoux, montrant au public le plus vilain corps du monde, des épaules en accent circonflexe, une épine dorsale en squelette de poisson et une paire de pieds nus, vus par la plante, qui sont d'une proportion véritablement comique. La couleur est terreuse et la composition a la naïveté ineffable d'une peinture chinoise.

La *Symphorose condamnée au martyre avec ses sept fils*, de M. Édouard Krug, nous ramène à l'art sérieux. L'empereur et les Romains sacrifient trop aux attitudes convenues, mais le groupe de Symphorose et de ses enfans sur lequel se concentre toute la lumière est traité avec un dessin sûr et un savant modelé. Les carnations sont excellentes. Comme Flandrin et comme M. Puvis de Chavannes, M. Krug circonscrit le galbe des figures dans un trait noir. Ce procédé qui prend son effet dans la peinture murale par l'optique de l'éloignement, nous paraît plus discutable dans un tableau de dimension moyenne. Parmi les sujets religieux nous signalerons encore *le Martyre de saint Symphorien*, de M. Langrand, d'un caractère sévère et d'une touche énergique, et *Jésus chez Marthe et Marie*, de M. Buland, tableau si pâle et si atone qu'il semble peint avec du blanc d'œuf.

Le *Dictionnaire de la Fable*, comme on disait autrefois, n'est plus guère ouvert par les peintres. C'est à peine si l'on découvre au Salon cinq ou six tableaux inspirés par les traditions ou les mythes grecs. Voici *le Supplice d'Ixion*, de M. Bramtot. Le criminel renversé sur la roue tourne dans une atmosphère embrasée. La pose est bien trouvée, et le torse est peint avec fermeté. Voici le grand triptyque où M. Lecomte du Nouy a représenté Homère dormant entouré de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* personnifiées. Voici *la Fuite d'Amphinomus et d'Anapias*, par M. Ernest Michel. Voici enfin, dans un cadre rond, *les Parques*, de M. Agache, qui a modernisé les « Heures inexorables » avec la liberté des Vénitiens du XVIe siècle, mais qui leur a donné aussi la belle couleur vénitienne.

A quelle mythologie du Nord ou de l'Orient, à quel monde féérique ou à quel cycle divin, à quelle religion ou à quelle légende appartient l'adorable et mystérieuse figure de M. Hébert? Vient-elle des bocages de l'Élide comme une dryade? Vient-elle de la forêt Hercynienne, comme une elfe, — cette sirène des bois? Est-ce une océanide ou une ondine, une sibylle ou une saga, une ase des montagnes ou une korrigane des landes, une houri ou une muse d'Ossian? Est-ce Titania? Est-ce la Kolna des Sarmates, qui présidait au mariage des fleurs? Si nous consultons le catalogue, nous lisons *Warum?* C'est une interrogation et non une réponse. Prenons ce sphinx pour l'image même de la poésie évoquée par un maître.

Les compositions mythologiques proprement dites sont rares; en revanche il y a un nombre considérable de nymphes, de naïades, de Sources, de Crépuscules, de Nuits, de Printemps. Ce ne sont, à dire vrai, ni des nymphes ni des Nuits, mais tout simplement des femmes nues, cherchées dans la réalité ou dans le rêve. Or, parmi toutes ces études de nu, dans ce concours de la beauté, la première place appartient au *Joseph Barra*, de M. Henner. Il y a plus de grâce dans ce corps d'adolescent que dans toutes ces Vénus, plus de vie dans ce cadavre que dans toutes ces Bacchantes, plus de poésie dans ce gamin que dans tous ces Crépuscules.

Le *Joseph Barra*, hâtons-nous de le dire, n'est pas un tambour de la première république. En dépit de cette caisse qui est heureusement perdue dans l'ombre, c'est un éphèbe grec ou un pêcheur de l'Arno. L'enfant est étendu dans le sens de la toile, les bras en croix, la tête renversée sur la nuque, le thorax légèrement élevé et s'infléchissant par un mouvement harmonieux vers le spectateur. Cette pose, qui rappelle l'Abel de Prudhon dans *la Justice poursuivant le Crime*, est bien celle d'un cadavre. Mais si le peintre a voulu donner par l'attitude l'illusion de la mort, il s'est gardé d'en compléter l'impression par la lividité des chairs. On n'oublie plus, quand l'œil en a été charmé une fois, la carnation chaude des nymphes de

Henner, d'une blancheur ivoirine dans les clairs, d'un brun fauve dans les ombres. C'est dans ces mêmes tons éburnéens que le corps de l'enfant ressort en saisissant relief sur les fonds presque noirs des verdures et sur le terrain bitumineux du premier plan. Quel modelé large et ferme! Quelle souplesse grasse dans la pâte! quel dessin savant! Mais ce qui est surtout admirable, c'est que la figure n'est pour ainsi dire dessinée qu'avec de la lumière. Les jeux du clair-obscur accusent seuls le galbe et en perdent le contour dans la forme même. Le *Barra* est le tableau *le plus complet* du Salon. C'est seulement devant l'œuvre de M. Henner qu'on peut songer à la perfection absolue des maîtres anciens. Si la médaille d'honneur doit glorifier les grandes conceptions, qu'on la donne à M. Puvis de Chavannes; si la médaille doit sacrer l'art du peintre proprement dit, M. Henner la mérite plus que quiconque.

La *Source* de M. Thirion est sans doute la nymphe Hippocrène. Assise dans un fond de paysage dont les arbres aux verts métalliques et les rochers aux irisations de pierreries rappellent la manière de M. Gustave Moreau, elle regarde un poète qui est venu boire ses eaux magiques et auquel un petit Amour présente une coupe d'or. L'invention est, comme on voit, assez pauvre, mais la peinture est bonne : dessin correct, modelé souple, carnations d'un gris rosé très lumineux. L'*Idylle* de M. Raphaël Collin, un nom qui paraît cependant prédestiné, a pour personnages un Daphnis dans le costume d'Adam et une Chloé dans le costume d'Ève, devisant sur la lisière d'une forêt. Ces deux figures sont traitées dans le parti-pris de plein air à la mode; c'est-à-dire que, sans ombre ni lumière, elles se découpent comme de plates silhouettes dans une demi-teinte uniforme. Si encore elles rachetaient ce manque de relief et de couleur par le sentiment ou par le dessin! Mais quel galbe pauvre et vide! quelle expression banale! M. Priou fait réveiller la fée du Printemps par un essaim d'amours qui murmurent à son oreille des chansons voluptueuses et enlèvent les voiles diaphanes dont elle est vêtue. C'est la grâce par le maniérisme. Figurez-vous une nymphe de Bouguereau avec plus de légèreté dans les draperies, qui laissent transparaître des chairs d'une pâte plus ferme et plus grasse.

La *Vérité*, de M. Paul Baudry, a déjà été exposée, dans un cercle. Nous en avons loué ici (1) la couleur nacrée et l'adorable vénusté. M. Ary Renan portera dignement un nom illustre. Il n'est pas besoin de recourir au livret pour voir que ce tout jeune peintre est élève de Puvis de Chavannes. On le pressent à la vue de ce tableau qui, dans un petit cadre, a le caractère de la grande peinture. Le *Plongeur* vient de remonter à la surface de la mer. Brisé et mourant,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1880.

il s'appuie contre un rocher et montre à la femme pour qui il meurt le rameau de corail rapporté du fond de l'abîme. Elle, debout sur le rocher, regarde sa victime avec une indifférence de statue. Ce n'est pas seulement le beau sentiment qui distingue ce tableau, c'est aussi le style du dessin, la recherche savante de l'exécution et la finesse de la couleur. *Les Baigneuses* de M. Benner sont un heureux pastiche, — autant qu'un pastiche peut être heureux, — des nymphes de M. Henner. Les éloges qu'on donne au tableau de M. Benner s'adressent donc surtout à M. Henner.

M. Lesrel, un coloriste, a hardiment couché sa *Bacchante* sur un tapis de peluche rouge, qui se marie dans une vive harmonie avec la chevelure rutilante de la jeune femme et avec le resplendissant éclat de sa chair. C'est « l'ivoire légèrement teinté de pourpre » dont parle le plus grand des coloristes : Homère. Le *Crépuscule*, de M. Georges Callot, n'a point la couleur superbe de la *Bacchante* de M. Lesrel; mais cette femme, à demi étendue dans une prairie que baigne la douce lumière reposée des soirs d'automne n'en est pas moins une des meilleures figures nues du Salon, par le choix des formes, la largeur délicate de la touche et la science des fines tonalités. Les chairs ont des gris-lilas qui rappellent la délicatesse infinie des beaux pastels. La *Naïade* de M. Landelle se penche vers une source pour y remplir une amphore. C'est donc moins une naïade qu'une jeune fille à la fontaine, — avec un costume qui n'est pas usité dans les villages; — la tête trop grosse pèche par la proportion, et les contours accusent un caractère de rondeur. M. Jansen donne le nom de *Réveil* à une autre femme nue. Cette lourde et vulgaire personne a bien fait de se réveiller toute seule, car personne n'aurait l'idée de jouer auprès d'elle le rôle du Prince Charmant. La *Jeune Fille* de M. Jourdan, qui écoute dans une coquille marine l'écho de paroles d'amour, est fort jolie en ses roses carnations à la Chaplin. M. Guay s'est assurément torturé l'imagination pour poser sa *Nymphe* dans une attitude originale. Mais il n'a réussi qu'à donner une contre-épreuve d'une figure célèbre de M. Jules Lefebvre, et il n'a pas renouvelé le type par la maestria de l'exécution. On aime la poétique *Nuit*, de M. Roubaudy, s'élevant dans une pose malheureusement trop connue sur le ciel étoilé, et la gracieuse *Source*, de M. Schutzenberger, qui montre au fond des bois sa nudité rose.

Lorsqu'on visite le Salon sans le devoir d'en rendre compte, on a entre autres agrémens celui de ne pas s'arrêter devant le *Crépuscule* de M. Bouguereau. C'est ici que nous nous rappelons le mot de Diderot : « Ah! la terrible corvée que le Salon! » S'il ne s'agissait que d'exprimer l'aversion, plus ou moins irréfléchie, qu'inspire cette peinture-là, rien de plus simple. Mais il en faut donner les

raisons. Or, très sincèrement, on est fort embarrassé pour critiquer cette œuvre comme on le voudrait. On peut dire, avec tout le monde, qu'elle est trop parfaite. C'est un paradoxe, non une raison. La perfection, au moins en art, ne saurait être un défaut. On peut faire remarquer que la mer d'où monte ce *Crépuscule* n'est point de l'eau, mais du métal peint en vert de mer, — critique de détail. D'autre part, peut-on nier la grâce de cette figure, l'élégance du galbe, la jolie expression de la tête, l'heureux arrangement de la coiffure, le dessin serré, le modelé savant et délicat? Il faut donc se rabattre sur les idées esthétiques, et dire, ce qui se sent, mais ce qu'il est impossible d'expliquer, que malgré tous ses défauts, une figure de Puvis de Chavannes a le style, et que malgré toutes ses qualités, une figure de M. Bouguereau manque de style. Où M. Bouguereau donne toute prise à la critique, c'est quand il peint des paysanneries comme *Frère et Sœur*. S'il nous montre des *Crépuscules* et des *Aurores*, il se place dans un monde conventionnel dont nous ne pouvons juger par comparaison. Ni vous ni moi n'avons vu apparaître le crépuscule ou l'aurore sous la figure d'une femme nue. Ainsi nous ignorons si sa chair est bise ou rose, mate ou diaphane. On a vu au contraire des enfans nus et des petites paysannes. Les uns ne sont pas si frais, si roses, si luisans, si porcelainés! les autres n'ont point ces mains de duchesse ni ce teint délicat qui n'a jamais vu le soleil. L'idéal n'est l'idéal qu'à la condition de rester dans le caractère de la nature.

M. Feyen-Perrin, qui donne tant de vie et d'élégance à la femme lorsqu'il nous la peint en costume contemporain, ne sait pas la dévêtir. Dans son *Ivresse*, on ne sent ni l'anatomie ni le système musculaire. Cette couleur saumâtre, cette facture truitée et grenue ne sont point bonnes pour rendre les chairs féminines. Devant cette peau de chagrin, qu'on nous ramène aux carrières, c'est-à-dire au faire lisse et luisant de M. Bouguereau. Combien nous préférons, de M. Feyen-Perrin, la *Jeune Fille* cheminant sur un âne le long de la route rocheuse de la Corniche! encore qu'il faille regretter que le baudet n'ait pas été peint par Palizzy, le Raphaël des ânes, comme Mind était le Raphaël des chats.

Après les naïades, les nymphes et les bacchantes, chez lesquelles la nudité est de nature et de tradition, viennent quelques beautés contemporaines qui se sont déshabillées pour la circonstance. Trois sorties de bain : la *Baigneuse* de M. Paul Rouffio se regarde dans un miroir en prenant une pose de danseuse. La *Baigneuse* de M. Thévenot s'est tout simplement couchée sur un lit à draps de dentelle et à rideaux de mousseline ; — le lit du *Rolla*, de M. Gervex, anathématisé par le jury de 1878. L'*Iza* de M. Bukovac est assise sur un tabouret de satin rouge; le haut du corps renversé contre son lit, elle s'abandonne aux soins d'une chambrière qui la « couvre de par-

fums orientaux, » à ce que dit le catalogue. De ces trois déesses parisiennes, c'est celle de M. Rouffio qui a droit à la pomme par son galbe élégant et son joli coloris. La *Jeune Femme* de M. Balavoine, qui, au milieu d'une pièce tendue de tapisseries, vient de retirer sa belle robe mauve de la meilleure faiseuse, trahit quelque confusion par la gaucherie de son attitude. Ne croyez pas d'ailleurs que son trouble vienne d'être vue nue. C'est tout simplement parce que nous surprenons le secret de sa toilette. Elle avait une robe de soie, la malheureuse, mais pas de chemise!

Des figures contemporaines nues aux figures habillées la transition est naturelle. C'est aller du simple au compliqué. La *Froufrou* de M. Clairin est bien jolie. Les bras nus, la gorge à demi découverte, le petit chapeau empanaché sur l'oreille et la grande canne à la main, elle s'avance avec une grâce cavalière. Les couturières ont mis dans cette toilette tous les raffinemens de leur art. Ce n'est qu'une robe blanche, mais quelle robe blanche! ruisselante de dentelles, enrubannée de satin, frangée de perles et de nacre. Les mille nuances de ce blanc qui brille ou s'assourdit, se moire ou se diapre au jet des plis et aux caresses de la lumière, ressortent sur un rideau vert bleu d'un ton fin et superbe. Depuis la pointe des mignons souliers Louis XV jusqu'au plus haut panache des marabouts du chapeau, tout est traité d'un pinceau souple et ferme, sans une défaillance. La chair respire la vie et la santé. Cette *Froufrou* est un morceau achevé de peinture riche et bien portante. C'est le meilleur tableau qu'ait jusqu'à présent exposé M. Clairin, un coloriste à qui il faudra bien rendre justice. La brune Catalane de M. Falguières n'est point d'humeur aussi accommodante que Froufrou. Embusquée au détour d'une rue, elle serre fiévreusement un poignard dans sa main. Affaire d'amour! A l'éclat sombre de ses yeux, à la résolution terrible marquée sur son visage, on prévoit que le torero infidèle aurait moins à craindre de la fureur de vingt taureaux que de la colère de cette femme. Une belle fille d'ailleurs, avec son teint bronzé et ses formes statuaires.

C'est un astre du ciel de l'Opéra que *l'Étoile* de M. Comerre. Cette danseuse attend le moment d'entrer en scène; elle est assise, les jambes croisées, sur un tabouret, et pour ne pas friper sa jupe, elle l'a relevée autour d'elle. Le buste et la tête de la jeune fille semblent ainsi émerger d'un flot de tulle et de satin. M. Comerre a cherché et trouvé dans cette toile la symphonie en blanc. Le costume est blanc; blanc est le fond tendu d'un rideau de moire; blanche est la peau d'ours qui couvre le plancher. Dans cette éclatante harmonie blanche, les carnations et le rose pâle du maillot se modulent avec des valeurs justes et des rapports d'une exquise finesse.

L'exécution est digne du coloris. Remarquez le rendu de cette poitrine jeune, où la clavicule est discrètement accusée sous la peau, et le délicat modelé des jambes moulées dans la soie transparente du maillot.

III.

Peut-être M. Jean-Paul Laurens aurait-il dû s'en tenir aux tableaux de dimension moyenne qui ont fondé sa renommée. Nous n'avons point retrouvé dans *les Emmurés de Carcassonne* ni même dans *la Mort de Marceau* l'émotion et la grandeur pathétique de *l'Excommunié*, du *Pape Formose*, de *l'Interdit*. Ces caractères, nous ne les retrouvons pas davantage dans les *Derniers Momens de Maximilien*. Quel mauvais génie a refroidi cette imagination dramatique et retiré le don de vie à ce pinceau véhément?

La scène se passe dans une cellule du couvent des *Capuchinas*, à Queretaro, qui depuis le commencement du procès sert de prison à l'empereur. La porte massive, dont les ais sont maintenus par de gros clous à tête saillante, s'ouvre et donne passage à un officier de l'armée républicaine portant l'ordre d'exécution. Le Mexicain se montre à Maximilien, et attend, le large sombrero sur la tête, immobile et impassible. Au centre du tableau, est l'empereur formant groupe avec un prêtre qui pleure et avec un serviteur qui, agenouillé aux pieds de son maître, lui baise la main. Cette composition vise à la grandeur; nous ne pensons pas qu'elle y atteigne. Tout d'abord, cet homme qui va mourir et qui, déjà dégagé des choses d'ici-bas, console le prêtre au lieu de recevoir de lui les suprêmes exhortations, est une conception d'un beau sentiment; mais n'est-elle pas devenue banale à force d'avoir servi? Il en est de même du valet de chambre prosterné en larmes aux pieds du souverain. On reconnaît trop le Parry de Charles Ier, le Cléry de Louis XVI. M. Jean-Paul Laurens a-t-il peint dans sa majestueuse élégance et dans sa physionomie étrange où à la noblesse d'un paladin s'alliait l'air inspiré d'un illuminé, Maximilien de Habsbourg-Lorraine, archiduc d'Autriche, empereur du Mexique? A voir ce corps lourd, sanglé dans une redingote marron, et cette face sans éclair, on prendrait volontiers le condamné, si ce n'était le collier de la Toison d'or qu'il porte au cou, pour un tailleur anglais. Aussi bien, ce n'est pas par la distinction des types que s'affirme généralement le talent de M. Jean-Paul Laurens. En même temps qu'un effet dramatique, ce peintre a cherché avec complaisance un effet de lumière. Les murs gris de la cellule sont perdus dans la pénombre, et c'est par la porte qui s'ouvre que la lumière fait brusquement irruption, éclairant le groupe de l'empereur et du prêtre et projetant sur la porte, avec la net-

teté d'une découpure, la silhouette du Mexicain. Mais ceci a l'inconvénient de distraire les regards du personnage principal pour les attirer sur cette espèce d'ombre chinoise. De plus, cet effet de lumière, si bien rendu qu'il soit, est un pur amusement de peintre, puisqu'il ne donne pas le relief aux figures et ne marque pas leur plan. En effet, bien que lourdes, massives et modelées comme avec une truelle, les figures manquent de relief, ne tournent pas et paraissent toutes les quatre occuper le même plan. Enfin, ce jour ardent du plein soleil est-il bien dans la vérité historique? Nous avons lu que ce fut à six heures du matin, par un temps couvert, que les troupes vinrent prendre Maximilien et les généraux Miramon et Meija pour les conduire au lieu de l'exécution. Il paraît aussi que la cellule occupée par l'empereur ne s'ouvrait pas directement sur le cloître; située au premier étage, cette cellule donnait sur un corridor intérieur. Par conséquent, cette irruption de lumière est singulièrement exagérée. Quand on cherche l'effet par les petits détails, on appelle la critique sur les détails.

Le bas-empire et le moyen âge sont représentés par deux immenses toiles qui iront sans doute encombrer les musées de province, au grand ennui des conservateurs. Dans l'une, M. Wencker montre saint Jean Chrysostome prêchant contre l'impératrice Eudoxie. Étrange tableau qui, par l'ordonnance de la composition et le groupement des colorations, dans un parti-pris de grandes masses distinctes, se présente à la vue comme quatre tableaux différens. Au premier plan, une rangée de peuple avec des costumes où dominent les bruns, les noirs et les bleus foncés; au second plan, une rangée de sénateurs, uniformément vêtus de rouge; à droite, en chaire, Chrysostome, portant le froc blanc; tout au fond, à gauche, dans une tribune élevée, l'impératrice et les dames de sa cour, habillées de couleurs claires, de pourpre, de rose, de vert d'eau, de lilas. Cette composition sans lien forme, comme on voit, un tableau à compartimens. On ne peut guère louer dans tout cela que la jolie tête courroucée de l'impératrice; — encore est-elle si loin qu'il faut une lorgnette pour la distinguer. *Pierre le Justicier contraignant les seigneurs de sa cour à baiser la main du cadavre d'Inès de Castro, morte depuis deux ans*, tel est l'agréable sujet que M. Layraud a déterré, c'est le cas de le dire, dans les vieilles chroniques de Portugal. La composition s'étend en largeur. Un troupeau de courtisans, maintenus par des hallebardiers et tremblant de peur, remplit la partie droite. Au centre sont rangés : 1° don Pedro, l'épée à la main; 2° le cadavre d'Inès revêtu du manteau royal; 3° un moine debout, les bras sur la poitrine et la cagoule rabattue. Ces trois figures, placées exactement sur le même plan et à égale distance l'une de l'autre, ont l'aspect symétrique, mais

peu pittoresque, de pions posés sur un échiquier : le roi, la reine et le fou. Le coloris est sans finesse ni recherche. Il semble que l'artiste ait employé les grosses couleurs des peintres en bâtiment.

L'histoire ancienne est dédaignée. Les peintres d'aujourd'hui craignent les Grecs et les Romains. Abusés par les conventions de l'école et les tableaux des néo-Grecs, ils se les imaginent comme de grands mannequins ou de jolies figurines. Là le poncif, ici la froideur; où la vie? Mais les anciens avaient, tout comme nous, du sang dans les veines, et comme nous ils remuaient, ils couraient, ils criaient, ils se passionnaient. S'imagine-t-on que les hoplites de Platées ou de Délion ne combattaient pas avec l'acharnement et le furieux mouvement des soldats de M. de Neuville? Pense-t-on qu'à Rome, pendant les saturnales, la multitude du forum fût plus calme et plus « distinguée » que la foule du *14 Juillet* de M. Roll? On reviendrait vite à l'antiquité si au lieu de s'obstiner à la voir dans la froideur, l'atonie et l'immobilité du marbre, on la voyait, ainsi qu'elle était, dans le mouvement et la couleur de la vie.

M. George Rochegrosse a eu cette originalité. Il a peint la *Mort de Vitellius* comme il eût peint un épisode de la révolution ou de la commune. Vitellius vient d'être arraché de sa cachette par le tribun Placidus; on le traîne aux gémonies. Souillé de sang et de boue, les bras attachés au torse avec des cordes qui étreignent son gros corps informe, il descend une ruelle étroite et montueuse de la ville aux sept collines, à la fois soutenu, poussé et porté par la foule furieuse. Il marche comme en un rêve, déjà à demi mort, la face hébétée d'effroi, les yeux hagards. Un homme qui précède le césar lui appuie sous le menton la pointe d'un glaive pour le forcer à montrer son visage, — détail donné par Suétone. Tout ce que Rome abrite de mendians, d'esclaves, d'histrions, de prostituées, de vagabonds, — toute la bourbe du grand cloaque, — se rue autour de Vitellius, l'accablant d'injures et de coups. Dans l'embrasure des fenêtres, des têtes hurlantes vomissent l'insulte, des bras s'étendent menaçans. C'est l'atroce curée humaine. C'est cette basse et cruelle populace qui, selon l'énergique mot de Tacite, outragea Vitellius mort avec la même lâcheté qu'elle l'avait adoré vivant : ... *Vulgus eadem pravitate insectabatur interfectum, qua foverat viventem.* M. Rochegrosse, qui dans cette toile dramatique a accusé la vie par le mouvement de la foule et le pathétique par l'expression terrible du visage de l'empereur, n'a pas craint de marquer plus encore la vérité de la scène par des détails un peu réalistes, d'une vulgarité pittoresque : un étal de tripier tout dégouttant de sang, avec des cœurs de bœuf et des poumons de veau pendus à des crocs, et à l'angle d'une maison, un tas d'ordures où s'amon-

cellent des coquilles d'huîtres, des tessères, de vieilles semelles de crépides, des tranches des pastèques et autres détritus. Ce tableau, qui frappe par la composition mouvementée, la restitution érudite du décor et la vivacité du coloris, est un beau début. Nous demanderons seulement au jeune peintre de veiller mieux à la dégradation des tons. La perspective est bien rendue, mais les personnages des derniers plans et ceux des premiers plans, ayant les mêmes valeurs, se confondent au détriment de l'illusion optique. L'art du peintre vit de sacrifices. Comme qualité de touche, nous ferons remarquer, dans le groupe précédant le cortège, le modelé du corps grêle de l'enfant qui porte le glaive à poignée en tête d'aigle, et le relief de la tête de l'autre enfant qui s'est accoutré du manteau de pourpre.

Si un seul peintre s'est rappelé l'histoire de Rome, plusieurs se sont souvenus des mœurs et des usages des Romains. Voici *la Veuve*, de M. Fritel : une femme qui vient avec ses deux jeunes fils apporter des offrandes sur le tombeau de son époux. Pourquoi M. Fritel, qui a si bien trouvé le sentiment profond, n'a-t-il pas voulu donner un peu de vie et de couleur à cette figure? C'est la même froideur, la même immobilité, le même ton éteint pour la femme et pour la statue couchée sur le sarcophage. Voici la gracieuse *Flabellifer*, de M. Gustave Boulanger, cette esclave qui avait pour tout service de porter l'éventail de sa maîtresse et de l'éventer pendant sa toilette et à l'heure de la sieste sur le *lectulus*. Voici *la Fiancée*, de M. Jules Lefebvre, que l'on pare pour la conduire devant l'autel domestique. Quelle grâce chaste dans son maintien! quelle pureté radieuse dans son expression! Et qui dira le ravissant sourire de la sœur aînée, qui lui attache le voile nuptial, et le sourire plus divin encore de la jeune sœur, qui, agenouillée près d'elle, lui tient les deux mains?

M. Albert Maignan a vécu dans l'époque mérovingienne. Il sait en exprimer, comme un contemporain, le caractère farouche et la sombre tristesse. Voyez son *Audovère répudiée* qui fuit, portant son enfant dans ses bras et accompagnée d'une seule servante. Rien de sinistre comme ces deux figures traversant une plaine déserte, parsemée de bouquets de bruyère, qui s'étend à l'infini sous un ciel lourd de pluie. M. Richter a peint des *truands* et des *ribaudes* qui, comme le diable, ne sont pas si noirs qu'ils en ont l'air. Pierre Gringoire, de famélique mémoire, trouvait des consolations à la cour des Miracles. *L'Empereur Rodolphe II chez son alchimiste*, de M. Brozik, est une peinture large et brillante, avec de vives oppositions de couleurs et de beaux jeux de lumière. On aimait cela il y a trente ans, il paraît que c'est aujourd'hui démodé. Tant pis pour la mode! M. Alfred Didier, lui aussi, est un coloriste et un

fidèle de la peinture d'histoire. Dans le *Débarquement à Villefranche de Catherine d'Autriche*, tout brille et tout resplendit sous un ciel éclatant : galères aux sculptures dorées, étendards déployés, somptueux costumes de brocart et de satin, dont les vives couleurs se reflètent dans la mer étincelante, qu'elles diaprent de mille feux.

Il manque, cette année, la *Prise de la Bastille* obligée ; pourtant la révolution est encore en honneur. M. Aubert nous apprend dans ses *Noyades de Nantes*, — détail qui a bien son importance, — que les séides de Carrier avaient l'attention infâme de conduire nues, à travers la foule, les jeunes filles qu'ils allaient jeter dans les trop fameuses barques à soupape. *Les Derniers Montagnards*, de M. Ronot, meurent d'une manière bien théâtrale. Ils posent pour la postérité, et aussi pour les visiteurs du Salon. M. Loudet a peint cette scène de *Charlotte Corday* où discourent Marat, Robespierre et Danton. Il est permis de ne pas admirer ces hommes ni même le drame de Ponsard, mais non de caricaturer ainsi ces tragiques figures.

Un historien raconte que le général Brune, déjeunant un jour chez Camille Desmoulins, l'avertit des dangers qui le menaçaient. Camille ne faisait que rire de ces propos, encouragé par Lucile, pour qui la vie s'ouvrait pleine d'espérance et d'amour. C'est cette scène qu'a représentée M. François Flameng. Les trois convives sont assis autour de la table qu'une jeune servante s'occupe à desservir. Lucile, vêtue d'une robe rose, sa jolie tête vue en profil perdu, regarde son mari. Brune est derrière la jeune femme. A droite, Camille fait sauter son petit enfant entre ses bras, prononçant gaîment ces paroles, — en latin, selon l'usage du temps : — « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain. » Mais Camille ne sentait pas la mort si près de lui. Autrement il eût eu le cœur moins ferme. On sait que de toutes les victimes de la révolution, royalistes ou républicains, seuls Camille Desmoulins et Mme Dubarry ne furent point stoïques devant l'échafaud. Pourquoi M. Flameng a-t-il donné à Camille, qui mourut à trente-deux ans, presque la tête d'un vieillard ? Le général Brune, dont la face est fermement modelée, paraît aussi trop âgé. Ce n'est point un homme de trente et un ans. Lucile et la jolie servante ont en revanche tout l'éclat de la jeunesse. Le blanc de la nappe est peint dans une tonalité très juste. Mais pour les rideaux qui garnissent la fenêtre, on ne peut admettre que ce soit de la mousseline ou de la guipure. On dirait plutôt des vitres passées au blanc d'Espagne. A cette critique près, nous reconnaissons les progrès de M. Flameng. Sa touche perd de sa sécheresse, et sa couleur abandonnant les tons crayeux prend de la finesse et du charme.

IV.

La Danseuse espagnole, de M. Sargent, est l'œuvre la plus originale du Salon — pour ceux qui ne connaissent pas Goya. L'inspiration du maître des *Manolas* et des *Caprices* se trahit ici. C'est son prestigieux mouvement et son clair-obscur fantastique qui rayonne et enténèbre. Dans quelque *posada* de Madrid, une jeune femme danse le *jaleo*, au son des guitares et au bruit des castagnettes, des tambours de basque et des cris gutturaux. La voici, le corps renversé, prêt à tomber, la main droite appuyée à la hanche, le bras gauche projeté en avant dans un geste fiévreux et menaçant. La lumière qui vient d'en bas, comme un jour de rampe, donne des éclats superbes au satin blanc de la robe et fait scintiller les paillettes vertes dont est brodée la mantille. Sur les chairs des bras et de la tête, cette lumière artificielle accuse les mêmes ombres intenses et les mêmes reflets sublunaires; la joue s'enlève en clair sur le front et le cou fortement ombrés. Le fond de la pièce baigne dans la demi-teinte. Contre la muraille grise, où se dessinent leurs silhouettes, sont assis des guitaristes pinçant les cordes de leurs instrumens et des danseuses agitant les bras. Pittoresquement posées, ces figures semblent prises sur nature. L'homme qui, renversé sur sa chaise, la tête vue en raccourci par le menton, lance son *Olà!* est étonnant. Mais ce qui ne me semble pas pris sur nature, ce sont les griffes de ces guitaristes, qui n'ont aucune forme humaine. Il en est malheureusement ainsi de la main droite de la danseuse. On nous assure que cette main a cinq doigts; il faut le croire sur parole. Que d'agitation aussi dans ces petites danseuses! mais par quel miracle, alors que le rouge de leur robe se distingue très bien, leur tête, leur poitrine et leurs bras nus sont-ils exactement du même ton que la muraille? Il n'est pourtant pas probable que ce mur ait été badigeonné en couleur de chair. Pour nous résumer, l'*El Jaleo* est l'œuvre d'un vrai peintre qui a le relief, la couleur et le mouvement. C'est un tableau d'un effet saisissant, mais qui donne moins l'impression de la vie que celle de la vision. On dit que Goya mettait ses dernières touches à la clarté d'une lampe. Nous ne serions pas surpris que M. Sargent procédât ainsi.

Il nous faut bien parler de l'exposition de M. Manet, puisque nous avons reconnu ce peintre pour un maître. Il paraît que ce tableau représente un *bar* des Folies-Bergère; que cette robe bleu criard, surmontée d'une tête de carton comme on en voyait jadis aux vitrines des modistes, représente une femme; que ce mannequin aux formes indécises et à la face sabrée de trois coups de brosse représente un homme; et que ce moignon qui tient une canne

représente une main. Il paraît encore que les ombres vacillantes qui s'agitent dans le fond, devant la façade du nouvel Opéra, avec des ballons flottans au-dessus d'eux, représentent réfléchis par une glace, le public des Folies-Bergère, la scène où s'exercent les gymnastes et les globes de lumière électrique. Nous serions bien tenté de feindre la foi du charbonnier et de passer tout de suite à une autre toile. Mais on nous dirait que notre critique n'est pas sérieuse. Comme si la peinture de M. Manet était sérieuse! De bonne foi, faut-il admirer la face plate et plâtreuse de la *Bar-girl*, son corsage sans relief, sa couleur offensante? Faut-il admettre que le peintre a réussi au moyen d'un peu de poussière blanche épandue sur le dos de la jeune femme, à donner l'illusion d'une scène réfléchie dans une glace? Ce tableau est-il vrai? Non. Est-il beau? Non. Est-il séduisant? Non. Mais alors qu'est-il?

Les robustes paysans de M. Lhermitte qui sait modeler les formes dans leur vivant relief et interposer l'air entre les plans successifs, nous ramènent devant la nature vraie. La journée de travail est finie; les moissonneurs sont rentrés dans la cour d'une ferme qu'entourent les granges et les écuries à toits de tuiles. Vêtu du sarrau bleu et chaussé de guêtres de cuir, le fermier paie les *Franciers*, comme on les appelle dans le pays de M. Lhermitte. Assis au premier plan sur une pierre, se tient un homme vieilli avant l'âge par les rudes labeurs, mais encore ferme et vigoureux. Cette figure du faucheur au repos a la vérité et la grandeur. M. Lhermitte a bien fait d'exprimer ainsi la noblesse du travail. Tant d'autres nous en montrent l'avilissement! La faux que cet homme tient couchée sur ses genoux a la noblesse mâle d'une épée.

M. Jules Breton n'a exposé cette année qu'un petit tableau, *le Soir dans les hameaux du Finistère*. On retrouve sa poésie grave et profonde dans ces Bretonnes à robes noires et à hautes coiffes qui murmurent des prières en dévidant leur rouet, et dans ces grands horizons des landes que le crépuscule emplit d'une ombre mystérieuse. Mais M. Jules Breton est maintenant au-dessus des éloges. Il n'est plus touché sans doute que de ceux mérités par sa fille, Mme Demont-Breton. Mme Demont-Breton a plus d'une des qualités caractéristiques du maître de Courrières : la grâce dans la grandeur et la poésie dans la vérité. *La Famille* représente un homme demi nu, le bras passé autour d'une jeune femme qui tient un petit enfant dans ses bras arrondis en forme de berceau. Ce pinceau féminin a une fermeté virile; pourtant la main de la femme se trahit peut-être par des contours un peu ronds et une facture trop lisse. Le second tableau de Mme Demont-Breton, enlevé plus librement, nous plaît davantage. C'est une jeune mère qui, assise dans la cour d'une ferme, dont le sol est tapissé d'herbes,

rit à son enfant tout debout sur ses genoux. L'expression du sourire est adorable, le coloris est charmant. Quels jolis rappels de tons entre le fichu lilas à reflets roses de la jeune femme et les fleurs printanières des pommiers qui poussent dans la cour!

De Normandie passons en Bourgogne pour voir *les Vendangeurs*, de M. Aimé Perret, qui descendent gaîment le coteau au soleil couchant. Les bœufs traînent la charrette remplie de raisins; les jeunes filles, se tenant par la taille, vont riant et chantant à pleine voix comme si elles accompagnaient le chariot de Thespis. Les beaux bœufs et les belles filles! Rien de plus simple comme composition que *la Récolte des pommes de terre*, de Hagborg. Une paysanne debout et de profil ouvre un grand sac dans lequel un paysan debout et de face verse le contenu d'un panier. Comme décor, un champ qui s'étend sous un ciel couvert. Pour cela, huit mètres de toile! Il faut louer d'ailleurs l'élégante silhouette de la femme et la touche vigoureuse qui lui donne le relief. La couleur est bonne, mais le terrain paraît bien lumineux pour un ciel couvert. Les anciens appelaient la terre *la nourrissante*. La mer a aussi ses moissons. Voyez les mannes de turbots et de soles que déchargent sur le quai les pêcheurs de M. Victor Gilbert. Vatel s'en retirerait l'épée du corps! Voyez encore *le Débarquement de harengs*, de M. Tattegrain. Le bâtiment a jeté l'ancre près du rivage, et les femmes entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour aller chercher les paniers de poissons que leur passent les pêcheurs. Ce ne sont ici les travaux de la population du littoral que dans leur côté purement pittoresque. M. Haquette va les montrer dans leur caractère dramatique. *Le Départ pour Terre-Neuve* rappelle les dangers de tous les jours, les angoisses de toutes les heures de la vie des pêcheurs. Sous un ciel menaçant, chargé de nuées que pousse l'ouragan, un navire court des bordées pour atteindre la pleine mer. Les vagues qui déferlent furieuses se teignent de ce ton verdâtre qu'elles prennent pendant les tempêtes. Au bout de la jetée, une femme agite son mouchoir, tandis qu'un groupe composé d'une autre femme, d'un vieillard et d'une petite fille, se prosterne au pied du calvaire qui s'élève à la base du môle. M. Haquette, dont l'exécution puissante devenait souvent brutale, a su tempérer sa fougue. Il y a quelques années, il n'aurait pas peint avec cette délicate fermeté le dos demi-nu de la fillette.

On se pâme d'admiration devant *le Père Jacques* de M. Bastien-Lepage. Quelle science! quelle originalité! quel sentiment! quelle sincérité! On réclame un grand souverain pour ramasser le pinceau de ce jeune maître qui a infusé un sang nouveau dans la peinture contemporaine et renouvelé l'école française! Or, que voyons-nous dans ce tableau? Un buste et une tête de vieillard saillans en relief

et en vigueur sur un fond plat de peinture japonaise. Les jambes du bûcheron? cherchez-les. Il est certain qu'il n'y a pas de jambes dans ce pantalon vaporeux et inconsistant comme de la fumée, et qu'on distingue à peine, confondu avec l'herbe et les troncs d'arbres. Certains primitifs ont figuré des anges ayant seulement une tête et une paire d'ailes. Ainsi est le père Jacques : il ne repose pas, il plane. La petite fille qui l'accompagne est peinte dans le même système. La tête bien étudiée, et d'une facture moins précieuse que la face du vieillard, attire le regard par ses glacis luisans ; — d'ailleurs elle ne tourne pas ; — mais la robe bleu pâle rentre dans la toile. Les mains sont modelées fermement, presque avec largeur, mais les pieds laissés à l'état d'ébauche, bien qu'ils soient exactement sous le rayon visuel, ne paraissent pas appartenir à l'enfant. C'est le mépris de toute harmonie dans l'ensemble et le caprice de l'exécution érigés en principes. Le décor représente la pente d'un coteau boisé ; le sol se couvre d'herbes et de fleurettes minutieusement peintes brin à brin. Par l'absence complète de perspective aérienne, les troncs des arbres qui cependant poussent les uns derrière les autres semblent tous sur le même plan. On appelle M. Bastien-Lepage « le maître du plein air. » C'est sans doute par antiphrase, car ce qui manque surtout à ses tableaux, c'est l'air qui donne aux plans leur succession, marque leurs dégradations et les fait s'éloigner dans la profondeur optique. Devant cette chinoiserie, on aura beau parler de la « lumière diffuse, » de la « sincérité, » et autres inventions, — qui viennent de loin, — de la nouvelle école, on ne nous convertira pas. Nous soutiendrons toujours que même en plein air, même dans un bois, la différence des plans est visible, les hommes sont distincts des troncs d'arbres, et les jambes ont le même relief que le corps. Nous prétendons que, lorsque la tête d'un individu nous apparaît si nettement que nous remarquons les poils des sourcils, le plissement du front, les rides des joues et les commissures des lèvres, nous devons distinguer aussi les détails du costume, les plis de l'étoffe qui accusent la structure des jambes, les dépressions du cuir usé des souliers qui montrent la forme des pieds. Nous n'admettons pas que tenir dans l'ébauche la partie inférieure du corps, afin de donner artificiellement plus de valeur et de saillie au buste et à la tête dénote un peintre bien sincère. Pour le sentiment, nous n'en trouvons aucun dans cette face béate et grimaçante, pas plus que dans cette attitude grotesque qui a prêté à toutes les plaisanteries. Millet disait : « Il faut savoir faire servir le trivial à l'expression du sublime. » Nous voyons bien le trivial : qu'on nous montre le sublime.

HENRY HOUSSAYE.

L'ACCROISSEMENT

DE LA

POPULATION FRANÇAISE

I.

On nous permettra de rappeler la conclusion qui terminait notre première étude (1). Si l'accroissement de la France est moindre que celui des autres nations, ce n'est pas parce que l'émigration est trop forte, ou la mortalité excessive, ou les mariages en trop petit nombre. C'est uniquement parce qu'il y a moins de naissances en France que dans les autres pays de l'Europe.

Tel est le fait brutal, incontestable, incontesté, qui se dégage des chiffres authentiques. Mais il ne suffit pas d'indiquer un fait : il faut chercher dans quelles conditions il se produit.

C'est pourquoi nous nous trouvons, dès l'abord, amenés à étudier les questions suivantes. La natalité de la France est-elle la même dans les villes et les campagnes? Est-elle la même dans les divers départemens, ou plutôt (car les départemens n'ont qu'une unité factice), dans les diverses provinces de la France?

Prenons les chiffres d'une période de cinquante ans, c'est-à-dire faisons la somme des décès pendant cinquante ans et des naissances pendant cinquante ans, pour chaque département, et voyons s'il y a finalement un excédent des décès ou des naissances. Il est certain

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

que, pendant cette période d'un demi-siècle, de 1826 à 1876, la population de la France aurait dû s'accroître énormément, aussi bien pour chaque département que pour l'ensemble de la France. Cependant, il est des départemens qui, au lieu de croître en population, ont diminué, ainsi que l'indique le tableau suivant :

EXCÉDENT DES DÉCÈS SUR LES NAISSANCES PENDANT LA PÉRIODE DE 1826 A 1876.

Eure.....	56,899
Calvados	49,042
Lot-et-Garonne..	35,099
Var.....	26,407
Seine-et-Oise...	12,131
Gers.....	10,181
Orne.....	7,197
Tarn-et-Garonne.	6,266

Ces chiffres n'expriment pas la différence de la population pour chaque département, entre l'année 1826 et l'année 1876, mais seulement la différence qu'il aurait dû y avoir entre ces deux années, si chaque département avait crû ou décru uniquement par ses décès ou ses naissances, sans émigration et sans immigration. On peut donc considérer que ces chiffres ne représentent pas l'augmentation finale ou la diminution de population pour chaque département, mais l'état de leur natalité comparée à leur mortalité.

En outre, quelques conditions particulières doivent être mentionnées. En effet, il faut éliminer le département de Seine-et-Oise, dont les décès sont évidemment disproportionnés avec la population. L'explication en est très simple. Beaucoup d'enfans nouveau-nés, légitimes, et surtout illégitimes, nés à Paris, sont envoyés en nourrice aux environs de la capitale, précisément dans les nombreuses localités du département de Seine-et-Oise où l'industrie des nourrices est en vigueur. Ces malheureux enfans abandonnés de fait par leurs parens, confiés à des mercenaires, souvent criminels, toujours négligens, meurent en grand nombre. Cette mortalité extrême tend à accroître la mortalité du département de Seine-et-Oise et à diminuer celle de la Seine. Il faudrait donc, pour avoir un résultat comparable à celui des autres départemens, réunir en un même groupe les deux départemens de Seine et de Seine-et-Oise. Or, si l'on fait la somme des naissances et des décès pour ces deux départemens réunis, on trouvera, au lieu d'un excédent des décès, un excédent des naissances qui a été, pour la période de 1826 à 1876, de 189,807.

Ainsi, après qu'on a éliminé le département de Seine-et-Oise dont la mortalité extrême est factice et due au voisinage de Paris,

il reste en France, de 1826 à 1876, sept départemens qui ont eu plus de décès que de naissances. Ces sept départemens peuvent se diviser en trois groupes, d'après leur situation géographique. Il y a le groupe normand, puis le groupe languedocien, puis enfin un groupe formé par un seul département, celui du Var.

Examinons d'abord le groupe normand. Aussi bien c'est celui dans lequel l'excédent des décès sur les naissances est le plus considérable. Des cinq départemens de la Normandie, l'un est surtout industriel et commercial, c'est la Seine-Inférieure, avec ses deux grandes villes, Rouen et le Havre. La population de celui-là a augmenté dans d'assez notables proportions. Mais les quatre autres départemens de la Normandie, plus exclusivement agricoles, se dépeuplent rapidement. Leur population, qui était de 1,968,206 en 1826, n'était plus, en 1881, que de 1,698,737, ce qui est une perte de 269,469 en cinquante-cinq ans; perte considérable, due sans doute à l'émigration vers la capitale de la France et un peu vers Rouen et le Havre, mais due surtout à la très faible proportion des naissances, qui depuis cinquante ans sont toujours inférieures en nombre aux décès.

Cet état va s'aggravant chaque jour. Ainsi, en 1878 comme en 1879, comme en 1880, l'excédent des décès sur les naissances a été très considérable dans l'Eure, l'Orne, le Calvados et même la Manche.

Malheureusement, autour de ce noyau géographique constitué par les quatre départemens normands, viennent aujourd'hui se grouper d'autres départemens limitrophes qui semblent peu à peu envahis par le même mal. Ainsi, en 1878, il y a eu un notable excédent des décès dans les départemens voisins de la Normandie, la Sarthe, l'Eure-et-Loir, le Maine-et-Loire.

Oui, dans cette belle région du nord-ouest de la France, si riche, si prospère, si admirablement disposée au développement agricole, la population décroît, et chaque année nous révèle ce fait douloureux d'une diminution plus grande de la natalité. Sur ces terrres fécondes, par un étrange contraste, sévit la stérilité, naturelle ou voulue, des habitans (1).

En examinant une carte de France, on voit qu'il est trois autres départemens où la natalité est faible et inférieure à la mortalité, qui constituent un autre noyau d'infécondité. Le Lot-et-Garonne, le Gers et le Tarn-et-Garonne forment un groupe naturel qu'on peut

(1) Je renvoie les lecteurs qui seraient désireux d'approfondir les causes de cet état misérable des populations normandes au beau livre de M. Baudrillart, qui a étudié avec soin toutes ces questions: *la Normandie; passé et présent*. Paris, 1880; Hachette.

appeler le Haut-Languedoc, groupe tout aussi naturel que le groupe normand. Or, dans le haut Languedoc comme en Normandie, l'infécondité va en s'aggravant chaque jour, puisqu'en 1878, dans ces trois départemens, il y a eu excédent des décès sur les naissances.

Là aussi il semble que l'infécondité, comme un mal contagieux, se propage dans les départemens limitrophes, car en 1878 on a pu constater un excédent des décès dans la Haute-Garonne et la Gironde, départemens qui n'appartiennent pas au Haut-Languedoc, mais qui en sont voisins.

Ce qui montre bien que ces chiffres statistiques répondent à des phénomènes constans, réels et réguliers dans toutes leurs manifestations, justiciables, par conséquent, d'une appréciation rigoureusement scientifique, c'est que les départemens qui ont eu, de 1826 à 1876, une natalité inférieure à la mortalité sont encore ceux qui, chaque année, perdent le plus d'habitans par l'excédent des décès.

Malheureusement tout n'est pas dit quand on a parlé de la Normandie, du Haut-Languedoc et du Var. Plusieurs départemens, qui, autrefois, avaient un excédent des naissances, présentent maintenant un excédent des décès. L'infécondité de la France, si notable déjà dans les premières années de ce siècle, s'est accrue énormément. En 1878, quatorze départemens, qui n'appartiennent ni au groupe normand ni au groupe languedocien, ont présenté un excédent des décès. En Champagne, en Provence, en Bourgogne, les naissances diminuent progressivement, et il y a une tendance marquée à ce que les décès, comme dans la Normandie et le Languedoc, dépassent de plus en plus le nombre des naissances.

Et les chiffres ainsi obtenus ne sont pas accidentels, car, depuis cinq ans, ce sont encore les mêmes départemens qui ont donné un excédent des décès. Nous ne parlons pas des départemens de la Normandie ou du Languedoc. Ceux-là perdent chaque année depuis un demi-siècle, et l'excédent des décès, toujours considérable, augmente régulièrement. C'est un phénomène social, aussi constant, aussi assuré que les faits les plus rigoureux de la physique et de la chimie.

Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de la cause de cette infécondité. Il nous suffira de constater ces trois faits : que la natalité de la France a été en décroissant depuis le commencement de ce siècle pour la France tout entière comme pour chaque département sans exception; que l'excédent des décès sur les naissances est marqué surtout dans la Normandie et dans le Haut-Languedoc; que d'autres départemens de la Provence, de la Champagne, de la Bourgogne, lesquels, il y a cinquante ans, fournissaient un excédent des naissances, fournissent maintenant un excédent des décès.

Pour nous consoler un peu de ce sombre tableau, envisageons les départemens où se constate un excédent des naissances. Il en est un qui, à ce point de vue, se trouve extrêmement favorisé : c'est le département du Nord, un des plus riches, et, à coup sûr, le plus fécond de la France.

De 1826 à 1876 il y a eu dans ce département un excédent des naissances sur les décès de 450,905. Si les quatre-vingt-sept autres départemens avaient présenté un semblable accroissement, la population de la France aurait doublé en cinquante ans.

Voici les chiffres indiquant les excédens des naissances sur les décès; d'une part en cinquante ans, d'autre part en 1878. Nous n'inscrivons ici que les départemens ayant présenté un excédent de plus de 2,500 en 1878 :

EXCÉDENT DES NAISSANCES.

Départemens.	De 1826 à 1876.	En 1878.
Nord	450,905	17,118
Seine	201,938	6,333
Pas-de-Calais	192,711	6,842
Loire	183,772	3,302
Finistère	166,536	6,102
Côtes-du-Nord	153,249	4,300
Saône-et-Loire	151,599	3,968
Loire-Inférieure	133,848	3,195
Aveyron	114,402	2,627
Allier	107,663	3,450
Morbihan	99,277	4,800
Ille-et-Vilaine	81,983	3,222
Landes	80,850	3,244
Haute-Vienne	72,162	3,275
Corrèze	71,156	2,783
Dordogne	68,883	2,526

Il faut de ce tableau éliminer le département de la Seine, car l'excédent de la natalité est factice. Il vient de province quantité d'individus âgés de dix-huit à quarante ans dont la mortalité est faible, et qui sont précisément d'âge à se marier et à avoir des enfans. Beaucoup de provinciaux viennent d'avoir des enfans à Paris et leurs enfans vont mourir en province. Ainsi la position élevée du département de la Seine, au point de vue de la natalité, dans la hiérarchie des divers départemens de la France, est tout à fait factice, et il convient de l'éliminer de la liste des départemens qui présentent un excédent des naissances. Il reste donc en premier lieu les deux départemens de l'Artois et de la Flandre, le Nord et le Pas-de-Calais,

qui ont une supériorité incontestée, au point de vue de la fécondité, sur toutes les autres parties de la France.

La province qui vient après la Flandre, c'est la Bretagne, dont les cinq départemens présentent tous un excédent très notable des naissances. Cet excédent pour les cinq départemens bretons a été, en 1878, de 21,629; et de 1826 à 1876 de 634,893.

Les autres départemens où la natalité est forte sont les départemens du centre : Allier, Loire, Aveyron, Corrèze, Haute-Vienne; mais il serait difficile de les grouper systématiquement en un noyau géographique précis.

En résumant toutes ces données, nous pouvons conclure en disant que la natalité de la France est faible partout; qu'elle diminue constamment pour toute la France; qu'elle reste assez élevée dans la Flandre, dans la Bretagne, dans le Centre, alors qu'elle est extrêmement faible dans la Normandie et dans le Languedoc.

II.

Il convient maintenant d'étudier quelle part dans cette diminution graduelle des naissances revient aux villes, et quelle part aux campagnes.

Un fait extrêmement important, bien mis en lumière par toutes les statistiques, c'est que depuis 1801 toutes les grandes villes de France, sans aucune exception, ont vu leur population s'accroître. Pour Paris, notamment, de 1801 à 1881, la population a quadruplé, croissant de 546,856 à 2,210,000. Les autres villes ont augmenté dans des proportions moindres, mais encore considérables, comme l'indiquent les chiffres qui suivent :

	1801	1876
Lyon	109,500	342,815
Marseille	111,130	318,868
Bordeaux	90,992	215,140
Lille	54,756	162,775
Toulouse	50,171	131,642
Saint-Étienne	16,259	126,019
Le Havre	16,000	92,068
Roubaix, au-dessous de	10,000	83,661

Parmi les villes ayant actuellement plus de 20,000 âmes, aucune n'avait en 1801 une population supérieure à la population actuelle.

Si nous faisons la somme de la population des quatre-vingt-deux

villes ayant actuellement plus de 20,000 habitans, et si nous comparons la population de ces villes en 1876 à leur population en 1801, nous trouverons qu'elle était :

En 1801 de.....	2,290,000
En 1876 de.....	6,236,733

Ainsi la population des grandes villes a triplé en soixante-quinze ans.

Reste donc la population, soit des petites villes, soit des campagnes. Pour suivre la méthode employée dans la statistique annuelle de la France, nous conviendrons d'appeler population urbaine la population totale des communes comprenant plus de 2,000 habitans agglomérés.

Nous pouvons faire ainsi trois classes parmi les populations françaises : il y a les villes ayant plus de 20,000 habitans; puis les villes ou bourgs ayant moins de 20,000 habitans et plus de 2,000 habitans, et enfin les communes qui ont moins de 2,000 habitans.

On peut ainsi établir le tableau suivant :

	En 1831	En 1876
Villes de plus de 20,000 habitans	2,857,860	6,236,733
Villes ayant moins de 20,000 habitans et plus de 2,000 habitans.....	3,834,163	5,723,991
Populations rurales.....	25,877,200	24,945,064

Si nous supposons que la population était de 100 en 1831, elle est respectivement en 1876 :

Grandes villes.....	219
Petites villes.....	149
Campagnes	96

La population rurale va donc en diminuant, tandis que la population des villes augmente, celle des grandes villes plus encore que celle des petites villes. Si, depuis 1831, la campagne avait augmenté de population autant que les grandes villes, il y aurait en France actuellement plus de soixante-quinze millions d'habitans.

Sur l'ensemble des départemens français, pour les deux tiers d'entre eux, la population rurale a diminué. Au contraire, il n'en est que deux qui aient vu diminuer leur population urbaine, et encore cette diminution est-elle insignifiante : le Tarn-et-Garonne a perdu 783 habitans, les Basses-Alpes, 316. C'est à ce chiffre minime

que se borne la diminution de la population urbaine pour tous les départemens de France.

En revanche, beaucoup de départemens ont perdu des habitans des campagnes. Ce sont encore les départemens de la Normandie et du Haut-Languedoc qui présentent les plus forts amoindrissemens.

Le dernier recensement donne un éclatant exemple de cette émigration des campagnes vers les villes et en particulier vers Paris. De 1876 à 1881, la population totale de la France s'est accrue de 389,673. Or, si l'on retranche de ce chiffre le chiffre des habitans qu'a gagnés le département de la Seine, il se trouve que la France entière, moins Paris, n'a gagné en cinq ans que 52,640 habitans. Ce chiffre est moindre que l'augmentation des deux départemens des Bouches-du-Rhône et du Rhône (56,783). Il en résulte que, sans les trois grandes villes de France, Paris, Lyon et Marseille la France aurait vu, depuis cinq ans, sa population diminuer. De fait, il y a eu une émigration incessante des campagnes vers les grands centres: il s'est fait un dépeuplement des campagnes, et la statistique de 1881 nous en donne la démonstration irréfutable.

Ainsi la statistique nous prouve que la population rurale est portée fatalement à émigrer vers les grandes villes et à abandonner les travaux agricoles.

Il est à peine besoin d'insister sur l'importance de ce fait au point de vue de l'accroissement de la population française dans son ensemble. Les habitans des villes ont moins d'enfans que les habitans des campagnes. Dans presque toutes les grandes villes de France, il s'établit un équilibre entre les décès et les naissances tel que les naissances ne l'emportent presque pas sur les décès, et cependant, dans les villes, les conditions sont extrêmement favorables pour qu'il existe une forte natalité. A Paris, par exemple, alors que la population d'adultes est si considérable, alors que les enfans nouveau-nés sont envoyés dans les départemens voisins pour y mourir, hélas! en si grand nombre; à Paris, dis-je, l'excédent des naissances est un peu inférieur, par rapport à la population, à ce qu'il est dans la France entière, et cependant les conditions sont telles qu'il faudrait, pour établir l'égalité entre la fécondité de Paris et celle du reste de la France, que Paris eût un excédent de naissances au moins trois fois plus grand.

La situation est la même pour les autres grandes villes de France, qui toutes, sauf quelques centres industriels, Lille, Reims, Amiens, présentent un très faible excédent des naissances. Cependant leur population comprend plus d'adultes et plus d'individus mariés, d'une part; d'autre part, moins d'enfans que dans les cam-

pagnes. La natalité devrait donc y être très forte, et la mortalité très faible.

Voilà donc ce qu'il faut constater, et pour le plus grand dommage de la fécondité française : les populations rurales, celles qui sont le plus fécondes, émigrent vers les villes et deviennent par là même infécondes; la population totale de la France s'accroît lentement, tandis que la population rurale, non-seulement ne s'accroît pas, mais diminue, et cette diminution devient chaque année de plus en plus marquée (1).

III.

Ce serait, à la vérité, un travail bien stérile que d'avoir indiqué le mal sans en rechercher l'origine. Nous devons donc essayer de déterminer la cause ou les causes qui font que la fécondité est moindre en France que dans les autres pays.

Éliminons d'abord quelques-uns des argumens qu'on a invoqués jusqu'ici. D'abord la vigueur physique de la race française ne paraît pas pouvoir être incriminée. Assurément les guerres terribles du commencement de ce siècle ont épuisé la nation. La gloire que Napoléon Ier nous a conquise a été chèrement et trop chèrement achetée. Un million de jeunes gens, les plus vigoureux et les plus vaillans des Français, ont péri par le fait des grandes guerres, en Espagne, en Russie, en Allemagne, en Italie, et ç'a été certes au détriment des générations qui ont suivi. Mais, à tout prendre, il y a eu chez les autres peuples de l'Europe, à ces époques néfastes, des hécatombes semblables. D'ailleurs, si la mort de tous ces jeunes soldats était la raison d'être de notre dégénérescence, la France devrait être actuellement en voie de réparation, et non d'infécondité croissante, et on ne s'expliquerait pas la diminution progressive de la natalité. Rien ne prouve l'appauvrissement de la race. Ni la force physique, ni la taille, ni la puissance intellectuelle, n'ont diminué en France d'une manière sensible. Pourquoi veut-on que l'aptitude à avoir des enfans se soit amoindrie? De fait, la fécondité est moindre; mais tout semble démontrer que cette diminution ne tient pas à l'impuissance physique des individus.

L'alcoolisme ne saurait non plus être invoqué. Il y a plusieurs nations en Europe, l'Irlande, par exemple, et la Russie, où l'alcoo-

(1) M. Le Fort, en 1867, ici même, avait indiqué cette dépopulation des campagnes. Depuis 1867 le mal n'a fait qu'augmenter. On trouvera, discutées dans le travail de mon savant maître, bien des questions sur lesquelles je ne saurais insister, à savoir la proportion relative des adultes et des enfans et le relèvement de la vie moyenne.

lisme est bien plus développé que chez nous, et cependant ces peuples sont très prolifiques. Dans les départemens du Midi les moins féconds, comme le Lot-et-Garonne et le Var, il y a peu d'alcooliques. En revanche, l'alcoolisme est très fréquent en Bretagne, en Normandie, en Flandre, c'est-à-dire dans les provinces où nous avons constaté le minimum et le maximum de la natalité.

Non, il ne faut pas se faire illusion, ni chercher à se tromper soi-même. Ce que tout le monde pense tout bas, il faut oser le dire tout haut. Si la fécondité des mariages a tant diminué, ce n'est pas une stérilité naturelle qui en est la cause, c'est une stérilité voulue Les époux prévoyans limitent le nombre de leurs enfans. Ils ne veulent pas s'exposer aux difficultés, aux soucis, aux dépenses qui résultent d'une nombreuse famille. Bourgeois, paysans, ouvriers de la ville ou de la campagne, tous les Français, plus ou moins, sont résolus à cette coupable et absurde prévoyance. « A quoi bon, disent les pauvres, mettre au jour huit enfans qui seront tous les huit misérables? A la rigueur, il nous serait possible d'élever deux ou trois enfans, mais notre pauvreté nous interdit le droit et le moyen d'avoir une famille plus nombreuse. » Quant aux riches, moins excusables encore, ils tiennent un langage analogue, estimant que le degré de richesse dont ils sont pourvus est indispensable à leurs enfans, et que ceux-ci seraient trop malheureux s'il fallait diviser en cinq ou six parts l'héritage paternel. Tout compte fait, riches ou pauvres, ils veulent avoir peu d'enfans, et ils ont peu d'enfans. Ce n'est ni le hasard, ni l'impuissance, ni l'infécondité de la race qu'il faut mettre en cause. Le petit nombre des naissances est le résultat d'une volonté bien arrêtée. C'est par calcul que les parens français procréent si peu d'enfans.

Il nous paraît évident qu'on ne peut attribuer d'autre cause à la diminution de la natalité française. Mais tout n'est pas dit quand on a parlé de cette stérilité intentionnelle. En effet, cette immense masse d'hommes qui constitue une nation ne se conduit pas d'après une opinion convenue à l'avance. Les mœurs, quand elles sont aussi générales, reconnaissent des causes générales, et les hommes, dans leurs actes, obéissent sans le savoir à des lois qu'ils ne connaissent pas. Ce sont ces lois mêmes qu'il nous importe de connaître. Nous sommes en présence d'un fait incontestable : la diminution de la natalité, diminution qui n'est ni accidentelle, ni nécessaire. Il est certain que l'infécondité de la France est voulue, mais il s'agit de savoir pourquoi la France veut être inféconde, et quelles conditions sociales ont déterminé cette volonté. Pourquoi actuellement, plus qu'autrefois, en France, plus que dans les autres pays, les époux limitent-ils le nombre de leurs enfans? Pourquoi la résolution d'avoir

une famille très restreinte a-t-elle passé universellement dans les mœurs françaises?

Quoiqu'il n'y ait pas chez nous de castes bien délimitées, on peut cependant établir à la rigueur trois classes assez distinctes : les bourgeois, les ouvriers et les paysans. Pour les bourgeois, commerçans, industriels, employés, domestiques, petits ou grands rentiers qui habitent les villes, la fécondité est toujours très faible. Il semble même que ce soit un mal nécessaire. En effet, quoique ce phénomène soit plus caractérisé en France que partout ailleurs, dans cette classe la fécondité est toujours médiocre. En toutes les grandes villes de l'Europe, surtout celles où il n'est pas de population ouvrière, on trouve presque toujours un excédent des décès sur les naissances. Les villes ne grandissent que parce que les vides sont incessamment remplis par les habitans des campagnes, qui désertent les travaux agricoles pour chercher dans les grands centres une plus facile existence.

Ce sont les classes bourgeoises les plus élevées dans la hiérarchie sociale qui ont le moins d'enfans. Que l'on prenne, par exemple, la liste des membres de l'Institut de France, ou celle des sénateurs, ou celle des députés, ou celle des généraux de l'armée, ou celle des professeurs, et l'on verra combien est faible le nombre total de leurs enfans. Plusieurs d'entre eux sont célibataires. Quelques-uns, quoique mariés, sont sans enfans. La plupart ont un, deux, trois enfans au maximum. Bien rarement ce chiffre est dépassé, et ce n'est que tout à fait exceptionnellement que l'on compte dans ces familles d'élite une postérité de six ou sept enfans. Cependant en France, quoique la natalité soit très faible, suffisant à peine à maintenir l'existence de la nationalité française, la moyenne des enfans par mariage est de trois. C'est un minimum tout à fait nécessaire pour que la race ne disparaisse pas. Si la natalité générale de la France était égale à celle de l'élite des classes bourgeoises, au bout de deux cents ans il n'y aurait plus un seul Français.

Que voyons-nous, en effet, autour de nous? C'est que les familles bourgeoises, grandes ou petites, disparaissent, et sont remplacées par des familles de bourgeois nouveaux. Que quelques-uns de mes lecteurs fassent autour d'eux, dans leur famille ou les familles amies, une sorte d'enquête; et ils constateront que, depuis quatre ou cinq générations, la famille, loin de s'accroître malgré l'introduction incessante d'élémens étrangers, tend à diminuer ou à rester stationnaire. En tous cas, la moyenne des enfans par mariage sera, je crois malheureusement pouvoir l'affirmer, inférieure à trois, alors que ce chiffre est déjà extrêmement faible, et représente le minimum compatible avec l'existence d'un peuple. Aussi le nom porté par

telle ou telle famille bourgeoise disparaît-il rapidement. On a déjà remarqué, pour les Parisiens, qu'il n'existe pas de famille exclusivement parisienne qui remonte à plus de trois ou quatre générations. Il en était déjà ainsi au commencement du dernier siècle ; mais cette infécondité va en s'aggravant chaque jour.

Quelques écrivains ont supposé que cette infécondité des hommes adonnés aux travaux de l'esprit, et possédant une culture intellectuelle supérieure, était la conséquence de leur état social. On a même essayé d'établir une sorte d'antagonisme entre la puissance intellectuelle et la puissance physique. Plus l'intelligence de l'homme se développe, a-t-on dit, moins il est apte à avoir des enfans. Tout se passe comme si la culture de l'esprit anéantissait l'aptitude prolifique. Les hommes de génie, de talent, de mérite, sont inféconds ou peu féconds. Ceux-là seuls peuvent donner naissance à une postérité nombreuse, qui travaillent dans les champs ou dans les ateliers, exerçant leurs muscles et leurs forces physiques, sans épuiser leur vigueur dans les travaux intellectuels.

Peut-être y a-t-il un certain degré de vérité dans cette hypothèse; peut-être la stérilité des classes supérieures n'est-elle qu'à demi intentionnelle. La question est difficile à décider, et nous n'avons ni la prétention ni l'intention de le faire. Au demeurant, au point de vue de l'ensemble de la population française, cela importe assez peu; car les classes supérieures forment dans la masse de la nation un si petit groupe que l'influence de leur fécondité sur le chiffre total des naissances est à peu près nul.

Pour la petite bourgeoisie, dont l'infécondité est presque aussi grande, on ne peut guère invoquer d'autre cause que l'intention bien arrêtée de limiter le nombre des enfans. C'est par économie, par prudence, pour épargner, à eux-mêmes et à leurs descendans, les soucis et les fatigues d'une vie trop laborieuse qu'ils ont une postérité si restreinte.

Chez les ouvriers des villes, il y a parfois de nombreuses familles, encore le sont-elles beaucoup moins en France qu'ailleurs, en Saxe, par exemple, en Angleterre. La natalité est cependant moins considérable que dans les campagnes, et elle est compensée par une mortalité excessive. En outre, la proportion des enfans légitimes aux enfans naturels est considérable. Malheureusement, ce ne sont guère que des inductions, et nous ne possédons pas de chiffres précis qui nous indiquent la moyenne du nombre des enfans dans les ménages d'ouvriers. Si l'on pouvait en juger par quelques

(1) Il faut en excepter la ville de Londres, dont la natalité est plus forte que celle des autres parties de l'Angleterre.

exemples isolés, ou par les mœurs générales, nous dirions que parmi les ouvriers ce sont précisément les moins pauvres qui ont les familles les moins nombreuses.

A la vérité, ce qui importe avant tout, c'est la natalité des paysans. Sur les 37 millions de Français, il y a 25 millions de paysans, c'est-à-dire près des trois quarts. De là l'influence prépondérante de la fécondité des populations rurales sur la fécondité totale de la France. Dans les villes, — nous l'avons déjà dit et nous le répéterons encore, — la natalité est toujours faible, si on la rapporte au nombre des adultes ou mariables (1). Par conséquent, si la natalité de la France diminue dans des proportions si inquiétantes, c'est surtout parce que les ménages de paysans ne sont plus aussi féconds qu'autrefois.

Ainsi, peu à peu, par des éliminations successives, nous arrivons comme dernière conclusion à celle-ci : La population de la France s'accroît très lentement, parce que les paysans abandonnent les campagnes, et parce que ceux qui restent ne veulent pas avoir de nombreuses familles.

Et pourquoi? Parce que c'est une lourde charge d'avoir à nourrir 5, 6, 7 ou 8 enfans. Parce que le paysan, dégagé de toute considération sentimentale, est avant tout soucieux de s'épargner la misère et les excès de travail; de se donner quelque bien-être, à lui-même et aux enfans qu'il a déjà, sans se préoccuper de ceux qu'il peut avoir; parce qu'une nombreuse famille, pour un petit propriétaire ou un ouvrier de la campagne, c'est presque la misère; parce que le morceau de terre, qui suffit à grand'peine à la vie de quatre personnes, ne suffirait pas à la vie de huit personnes; parce qu'il serait cruel de ne rien laisser à ses enfans, et que, s'il fallait pourvoir à l'existence d'une nombreuse famille, il faudrait vendre la chaumière ou le terrain acquis au prix de tant d'efforts, travailler à la terre d'autrui, au lieu de labourer son propre champ.

Les économistes et les statisticiens ont cherché s'il n'existe pas un rapport quelconque entre la fécondité de tel ou tel département et l'état de division plus ou moins grand de la propriété. On a cru trouver, mais par malheur les calculs sont bien hypothétiques, que plus la propriété foncière est divisée, moins la fécondité est grande. A vrai dire, les données d'après lesquelles on peut apprécier le plus ou moins de division de la propriété sont trop incertaines pour qu'on en tire une conclusion de quelque valeur.

De même, si l'on classe les quatre-vingt-cinq départemens (1) d'après les impôts d'habitation, ce qui donne, dans une certaine mesure, l'indication de leur richesse plus ou moins grande, on voit

(1) En exceptant la Corse et le territoire de Belfort.

qu'il n'y a pas de relation formelle entre leur richesse et leur fécondité. Les départemens riches (le Nord, par exemple) ont tantôt une très forte natalité, tantôt une natalité très faible (Calvados). Les départemens les plus pauvres (Hautes-Alpes, Basses-Alpes) ont une natalité faible. Bref, il n'est pas possible d'établir une relation entre la richesse d'un département, et sa fécondité ou son infécondité.

Quelques écrivains ont pensé que, si la population française est ainsi amenée à se limiter, c'est à cause de la densité trop grande de la population. Le sol français, disent-ils, ne peut nourrir beaucoup plus d'hommes que ceux qui vivent actuellement en France : il se fait alors entre l'homme et le sol une adaptation instinctive et fatale et l'équilibre tend à s'établir entre la productivité de la terre et le nombre des hommes qu'elle peut nourrir. Mais cette opinion ne peut guère être soutenue. En effet, les départemens les plus féconds : le Nord, le Pas-de-Calais, les Côtes-du-Nord, le Finistère, sont précisément ceux où la population rurale est le plus dense, tandis que dans d'autres départemens, peu prolifiques, comme l'Orne, le Lot-et-Garonne, le Gers et le Var, la population est très clair-semée. Si en Russie et aux Etats-Unis la densité de la population est moins grande qu'en France; dans d'autres pays, comme l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la population est beaucoup plus dense que chez nous.

La vérité, il faut oser la voir et la dire, c'est qu'en France, dans les villes comme dans les campagnes, il y a un excès de richesse et un défaut de moralité. Il ne s'agit pas ici de cette prudente moralité qui reconnaît pour barrière les articles du code civil ou du code pénal, mais de cette haute moralité qui fait que l'intérêt particulier est sacrifié à l'intérêt général. L'aisance, le luxe, la richesse, s'infiltrant peu à peu dans toutes les régions, même les plus pauvres, de notre beau pays de France, ont joué le rôle d'un dissolvant. Le goût pour le noble métier des armes a disparu. Il n'est plus d'autre souci que de bien vivre avec un maximum de luxe et un minimum de travail. Voilà pourquoi on redoute les nombreuses familles, qui exigent plus de travail et moins de luxe. Une postérité nombreuse est une calamité contre laquelle on sait trop bien se prémunir. Jadis il n'y avait que les bourgeois des villes capables de mettre en pratique ces règles de conduite; mais le mal a progressé. Il s'est répandu, avec la richesse, dans les campagnes, en sorte que maintenant les paysans font comme les bourgeois. Ils croient s'enrichir à n'avoir que peu d'enfans. L'exemple est venu de la Normandie, et, peu à peu, comme un fléau plus destructif que la peste ou le choléra, le mal va gagnant les plus belles provinces de la France : le Languedoc, la Provence, la Champagne, la Bourgogne.

Chaque année on constate une infécondité plus grande : chaque statistique confirme une aggravation. Aussi croyons-nous nécessaire de le dire ici tout haut, afin que chaque Français aimant son pays le sache et le redise : l'avenir de la France est compromis si l'on n'apporte un prompt remède à cette maladie morale.

IV.

C'est ici que nous prions le lecteur de nous prêter à la fois indulgence et attention. Indulgence, car nous oserons proposer des réformes profondes qui paraîtront exagérées à quelques esprits timides; attention, car le point principal de cette étude n'est pas tant de prouver un fait déjà démontré et commenté par beaucoup d'excellens écrivains que de chercher les moyens d'y remédier.

Examinons d'abord un des côtés du problème. L'accroissement de la population ne dépend pas seulement des naissances, mais aussi des décès. Il est évident que la diminution de la mortalité fait croître le chiffre de la population, aussi bien que l'augmentation de la natalité. Or, en France, avons-nous dit, cette mortalité est peu considérable; mais il dépend de nous de la faire moins considérable encore. En effet, parmi les décès que chaque jour amène en si grand nombre, certaines causes de mort ne peuvent être évitées. Les maladies, les accidens, la vieillesse, sont des maux auxquels bien souvent nul ne peut apporter de remède, et qui, fatalement, entraînent la mort.

Mais il est des morts qu'on peut empêcher et qu'une organisation sociale meilleure saurait certainement combattre : ce sont les décès des petits enfans âgés de moins d'un an.

Que voyons-nous, en effet? C'est que, par suite des vices de nos institutions sociales, les morts des nouveau-nés sont beaucoup plus nombreuses qu'elles ne devraient l'être. Si nous prenons la statistique des décès d'une année, de l'année 1878 par exemple, nous trouvons que, sur 839,176 décès, il y en a 159,105 qui portent sur les enfans âgés de moins d'un an, c'est-à-dire plus du cinquième du nombre total. Ce chiffre énorme n'est certainement pas dû à une fatalité physiologique, car un enfant nouveau-né, placé dans des conditions d'existence normales, possède une résistance vitale extraordinaire. Pour vivre et pour grandir, il suffit qu'il soit bien nourri. Or, pour beaucoup de nouveau-nés, la nourriture est insuffisante ou mauvaise. Le lait maternel leur fait défaut. Ils sont élevés au biberon, avec du lait de vache plus ou moins altéré, en quantité trop grande ou trop faible. Ou bien encore, soit par ignorance, soit par insouciance, on

ajoute au lait, qui devait être leur seule nourriture, des alimens solides, qui sont, pour un enfant, une alimentation exécrable. Le fait est que beaucoup d'enfans meurent de faim. Sur cent décès d'enfans nouveau-nés, il y en a au moins quarante dont la cause est un défaut d'alimentation (1).

Il en résulte que, sur les 160,000 décès annuels des enfans au-dessous d'un an, il en est environ 60,000 qui pourraient être empêchés par une alimentation meilleure. Admettons même, pour ne rien exagérer, que les ressources de l'hygiène ne puissent sauver que la moitié de ces malheureux, ce serait toujours un gain annuel de 30,000 individus.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer par quels moyens il sera possible de combattre la mortalité extrême des nouveau-nés. C'est un des points les plus importans, sinon le plus important, de l'hygiène publique, et qu'on ne saurait traiter à la légère. Bornons-nous à dire qu'il est honteux pour un peuple civilisé de laisser mourir de faim de pauvres êtres qu'il faudrait si peu d'aide pour faire vivre. Un jour viendra peut-être où l'on s'étonnera de notre indifférence en présence d'une telle misère (2).

Que de discussions oiseuses dans le parlement, dans la presse, où la vanité, la passion, l'intérêt, jouent le seul rôle, alors qu'on ne fait aucun effort pour remédier à cette mortalité cruelle des petits enfans!

D'autres causes de mort pourraient aussi être combattues, non tant par la médecine que par l'hygiène. Il est permis d'espérer que l'hygiène publique parviendra quelque jour, sinon à supprimer les maladies infectieuses, au moins à diminuer leur extension (3).

Nous croyons, pour notre part, que toutes les maladies qui se

(1) Pour donner un exemple précis, consultons le *Bulletin statistique hebdomadaire de la ville de Paris*. Dans la semaine du 24 février au 2 mars 1882, il y a eu 1,337 décès à Paris, dont 200 décès d'enfans au-dessous d'un an, qui sont ainsi répartis :

Maladies diverses.....	10
Maladies cérébrales.....	40
Maladies pulmonaires.....	23
Maladies infectieuses.....	20
Malformation.....	36
Insuffisance d'alimentation.	71
Total.....	200

(2) Je renvoie à un travail important que M. Le Fort a fait paraître dans la *Revue, de la Mortalité des enfans* (1870).

(3) Pour donner une idée de l'importance des affections contagieuses et infectieuses

propagent par la contagion pourront être, sinon anéanties, au moins énormément diminuées. Ce qu'on a fait pour la peste et pour la variole, dont on a efficacement combattu la propagation, on pourra le faire, et on le fera pour le choléra, la fièvre typhoïde, la diphtérie et les autres maladies analogues.

Ainsi les efforts des hygiénistes et des législateurs pourront diminuer la mortalité de la France. Déjà, depuis cinquante ans, cette mortalité a diminué dans des proportions remarquables, mais ce n'est que peu de chose quand on pense à tout ce qui reste à faire. Diminuer l'alcoolisme par l'augmentation des droits sur les alcools, empêcher la propagation des maladies infectieuses par toutes les mesures prophylactiques dont la science dispose, par l'isolement des malades, par la désinfection des logemens, par la purification des eaux d'égout, et surtout préserver les nouveau-nés contre la faim par une surveillance vigoureuse, et par l'institution d'établissemens de bienfaisance dont le type est encore à créer : tels sont les moyens qu'il faudra mettre en usage, et dont le succès sera certain, pour rendre la mortalité plus faible encore qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Il est une autre réforme, et d'une plus grande importance encore, qui aurait sur la mortalité, comme sur la natalité, une influence puissante. Les grandes guerres sont un fléau plus meurtrier que la peste et le choléra. Pour les nations prolifiques et fécondes comme la Russie et l'Allemagne, les vides peuvent se combler, et les morts des jeunes gens, vigoureux et braves, que la folie des puissans de la terre sacrifie sur les champs de bataille, ces morts sont, à l'extrême rigueur, compensées par l'énorme excédent annuel des naissances sur les décès. Mais, en France, alors que cet excédent est si faible, chaque guerre amène des pertes qui ne se réparent pas.

Si nous envisageons à ce point de vue les trois grandes guerres

sur la mortalité générale, voici le bilan des décès dus à ces causes, à Paris, durant une des dernières semaines de 1882 :

MALADIES INFECTIEUSES.

Diphtérie.....	64
Fièvre typhoïde..	36
Rougeole.....	23
Érysipèle.....	20
Variole.....	11
Coqueluche.....	5
Scarlatine.....	3
Total....	162

entreprises par la France sous le gouvernement de Napoléon III, nous trouvons les chiffres suivans pendant les années qui ont été signalées par ces guerres :

	Excédent des naissances sur les décès.	Excédent des décès sur les naissances.
Guerre de Crimée (1854)....	»	69,318
Id. (1855).....	»	35,606
Guerre d'Italie (1859).....	38,563	»
Guerre d'Allemagne (1870)....	»	103,394
Id. (1871).....	»	444,594

Donc, pour ces cinq années de guerre, il y a eu finalement un excédent de décès sur les naissances de 614,341. Soit un excédent annuel de 122,668.

Or, si l'on prend l'excédent annuel moyen des naissances sur les décès pendant les vingt-sept années autres que les années de guerre (de 1850 à 1878), on trouve qu'il y en a eu en moyenne, 130,589 naissances annuelles excédant les décès.

On peut maintenant calculer sans peine ce que les cinq années guerrières (1854, 1855, 1859, 1870 et 1871) nous ont fait perdre d'hommes. C'est d'abord 614,341 par excédent des décès sur les naissances. Mais il faut ajouter à ce chiffre l'excédent normal des naissances sur les décès pendant cinq ans, c'est-à-dire le nombre d'individus qui seraient nés s'il n'y avait pas eu de guerre, soit : 652,935. C'est donc une perte totale de 1,267,276 individus ; perte qui est due uniquement et exclusivement à la guerre (1).

Et encore nous n'envisageons pas les conséquences lointaines qu'entraînent les guerres. Tous ces jeunes soldats, que les maladies, plus encore que le feu de l'ennemi, ont fait tomber avant l'heure, auraient sans doute, s'ils étaient rentrés dans leurs foyers, pu contracter des unions fécondes. Aussi leur mort a-t-elle privé la nation de ses générateurs les plus efficaces. Les grandes guerres du commencement du siècle qui ont pesé surtout sur la France ont certainement épuisé la nation, et nous nous ressentons encore à l'heure présente de ces tueries du temps passé.

Pour un peuple, une guerre est donc un fléau dont les ravages s'exercent, non-seulement pendant qu'elle dure, mais encore long-

(1) La perte de l'Alsace et de la Lorraine nous a privés de 1,634,662 compatriotes. La Savoie et les Alpes-Maritimes formaient en 1861 une population de 737,113 habitans. Voilà en définitive ce que les guerres nous ont rapporté : la perte de deux millions d'hommes, un million d'hommes par l'excédent des décès, un million d'hommes par la soustraction de deux provinces. Il est vrai que nous ne tenons pas compte de la gloire.

temps après. La France ne produit pas assez d'enfans pour se donner le luxe de ces massacres. Il faut que, par la paix, lentement, progressivement, elle répare les pertes que de longues et sanglantes guerres lui ont faites depuis plusieurs siècles.

Mais ce sont là des réformes difficiles ou impossibles, et il vaut peut-être mieux s'occuper de celles qui sont simples. Il en est une que nous signalerons. Quoique le nombre des mariages en France soit relativement assez élevé, il serait bon qu'il fût plus considérable encore. Beaucoup d'unions illégitimes (peu fécondes, comme les statistiques semblent le démontrer) deviendraient légitimes, si les formalités, les longueurs, les dépenses qu'entraîne la célébration du mariage civil étaient supprimées. Or les ménages irréguliers sont beaucoup moins féconds que les ménages légitimes. Que d'avantages, non-seulement pour l'accroissement de la population, mais aussi pour la moralité publique, à rendre plus fréquens les mariages! Et des mesures très simples auraient cet effet. Il faudrait peu d'efforts pour les imaginer, peu de temps pour les faire adopter.

V.

Cependant le mal véritable, c'est la diminution croissante de la natalité. C'est contre ce fléau envahissant qu'il faut réunir tous nos efforts. Il n'est pas de Français aimant sa patrie qui n'ait le devoir de s'en préoccuper; car, si l'on n'avise pas, si l'on n'arrête pas cette infécondité progressive, c'en est fait de la grandeur de la France.

Nous pouvons admettre comme un fait démontré que la population des villes n'est pas capable, à elle seule, de maintenir le niveau normal de la natalité. C'est la population des campagnes qui, seule, est prolifique. Malheureusement les agriculteurs et les habitans de la campagne émigrent vers les villes.

Est-il possible d'empêcher cet exode, ou, au moins, de le diminuer? Pour notre part, nous le croyons. Les charges qui pèsent sur les paysans sont énormes. La revision du cadastre et de l'impôt foncier, réforme qui, nous l'espérons, sera bientôt entreprise, montrera à quel point l'impôt frappe lourdement et inégalement sur le paysan. Et que lui a-t-on donné pour compenser ces charges écrasantes? Presque toutes les améliorations que la science et l'industrie ont apportées depuis cinquante ans à la vie sociale ont tourné au profit des habitans des villes. Les paysans n'en ont bénéficié que dans une faible mesure.

Ils ont payé l'impôt cependant. Non-seulement ils ont donné leur argent, mais ils ont donné à l'état leur temps et leur sang.

Avant qu'on eût décrété l'égalité de tous devant le service militaire, c'est sur eux surtout que pesait l'impôt du sang, le plus lourd de tous.

Les impôts les atteignent plus durement que les habitans des villes : car, dans les campagnes, il n'y a pas une augmentation de bénéfices qui compense l'augmentation croissante des impôts. Alors que le renchérissement des objets de toute sorte a diminué énormément la valeur de l'or et de l'argent, les produits agricoles n'ont pas augmenté de valeur. La concurrence redoutable des États-Unis et de la Russie pour les blés, de l'Italie et de l'Espagne pour les vins, a fait que les prix du blé et du vin ne se sont pas accrus autant que le prix des autres objets nécessaires à la vie.

Ainsi, pour le paysan, tandis que les dépenses et les impôts augmentent rapidement, les recettes demeurent stationnaires. Même elles ont diminué dans les dernières années : car, depuis 1875, la production agricole, par suite du phylloxera, de la sécheresse, des froids tardifs, des pluies intempestives, etc., a été très faible. Il s'ensuit que la population agricole a cruellement souffert. Voilà sans doute pourquoi beaucoup de campagnards désertent les champs qui ne peuvent les nourrir pour chercher dans les villes une existence moins misérable.

La France était jadis un pays essentiellement agricole. Elle tend maintenant, — et c'est un mal, — à négliger l'agriculture, à devenir un pays d'industrie et de commerce. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir cette transformation qui s'opère graduellement, mais rapidement, dans nos conditions d'existence.

Le vieux sol français est-il donc épuisé? Ne peut-il nourrir plus d'hommes que ceux qui vivent sur lui actuellement? Est-ce que le maximum de la population rurale a été atteint (1)?

Il est un fait qui démontre d'une manière formelle que ce n'est pas le sol qui manque au paysan, mais le paysan qui manque au sol. Dans nos campagnes, les hommes ne suffisent pas au travail de la terre, de sorte qu'au moment des semailles ou des moissons il faut faire appel à des travailleurs étrangers. Les Belges, dans le Nord, les Italiens, dans le bassin du Rhône, les Espagnols, dans le bassin de la Garonne, arrivent par troupes pour suppléer au nombre

(1) Si nous interrogeons la statistique, nous voyons que la France consomme annuellement 100 millions d'hectolitres de blé et que sa production est à peu près égale. Dans les très bonnes années, il y a un excédent d'exportation, en sorte que nous envoyons alors du blé à l'étranger, tandis que, dans les mauvaises années, il y a un excédent des importations. En l'année 1875, qui a été exceptionnellement favorable, il y a eu un excédent d'exportations de 1,574,422 hectolitres de blé. En l'année 1878, qui a été mauvaise, il y a eu un excédent d'importation de 17,225,293 hectolitres.

insuffisant des travailleurs français. Ces Belges, ces Italiens, ces Espagnols, se contentent de salaires que les Français n'accepteraient pas. Ceux-ci préfèrent soit la domesticité, soit le travail dans les usines et les ateliers, soit le petit commerce et la petite industrie. Ils vont dans les grands centres, où l'existence est moins rude, le labeur moins âpre, et les salaires, quoique aléatoires, plus rémunérateurs. Que ce soit un mal, le fait est de toute évidence. La santé du corps et la santé de l'âme s'accommodent mieux de la vie des champs que de l'existence incertaine qui s'agite dans les faubourgs des grandes capitales, mais le fait est que ce mal existe. Or, parce qu'elle est douloureuse, il ne faut pas se dissimuler la vérité. Il faut voir les choses comme elles sont : les Français désertent le sol français, et le secours des étrangers est nécessaire pour que le sol soit cultivé.

L'insuffisance du nombre des cultivateurs fait l'insuffisance de la culture. Il y a encore beaucoup de terres en friche qui pourraient être mises en rapport. Quant aux terres cultivées, des cultures perfectionnées pourraient doubler la production annuelle. Que l'on étudie, par exemple, l'état de l'agriculture dans le département du Nord. C'est là que la population rurale est le plus dense ; aussi c'est là que la terre est le plus fertile. Cette fertilité n'est pas seulement naturelle. Elle est due à l'industrie des habitans qui ont consacré tous leurs efforts à faire donner à la terre tout ce qu'elle peut produire. Ne pourrait-il en être de même dans les autres régions de la France? Qui donc songera à aider les paysans, à leur faciliter les moyens de cultiver la terre, à leur faire abandonner les traditions routinières qui font obstacle à la grande culture? Ne se trouvera-t-il pas des savans, des hommes d'état, des capitalistes, qui chercheront à enrichir la France par la culture meilleure du sol français ?

Le relèvement de l'agriculture aurait pour résultat immédiat une augmentation notable de la population. Le fils du paysan, malheureux aux champs, va chercher fortune à la ville, et, alors, s'il se marie, c'est pour n'avoir, à l'exemple de ceux qui l'entourent, qu'un petit nombre d'enfans. S'il était resté laboureur, il aurait peut-être fait souche, et donné naissance à une nombreuse famille. La patrie a besoin de ces nombreuses familles. Ce serait donc, non-seulement faire acte d'équité et de justice, mais encore témoigner d'une grande sagesse politique que de consacrer tous ses soins à améliorer l'état du paysan. Il faut que le travail des champs soit une rémunération, au lieu d'être, comme à présent, un sacrifice. Il faut que Jacques Bonhomme trouve avantage et non misère à rester laboureur et à vivre dans sa chaumière, au lieu d'aller chercher dans la capitale je ne sais quel métier pour lequel il n'est pas fait. Le sol français peut produire plus qu'il ne produit. Il nourrit, bon an, mal an,

37 millions d'hommes. Mais s'il était bien cultivé, si toutes les terres arables étaient ensemencées, si toutes les terres non productives étaient défrichées, il pourrait en nourrir le double et fournir du travail à un nombre double d'agriculteurs.

Supposons même que le sol français soit devenu insuffisant à la population française. Supposons encore, ce qui est tout aussi erroné, qu'il soit impossible de dépasser, soit la production agricole de la France, soit le nombre des travailleurs vivant du travail de la terre. Ne reste-t-il pas encore d'immenses étendues de terrains ouvertes à l'activité de nos compatriotes? L'Algérie, la Cochinchine, toutes nos colonies, nous offrent des ressources merveilleuses, et une population dix fois plus dense que la population actuelle pourrait y vivre facilement.

Laissons de côté les colonies trop lointaines, et ne parlons que de celle qui est le plus près de nous. En effet, l'Algérie est peut-être la seule colonie où l'élément français puisse prospérer. La population y a crû très rapidement. Il y a, en effet, à peine cinquante ans que l'Algérie est une terre française, et déjà une population européenne assez nombreuse s'y est implantée.

Quelques chiffres montreront la rapidité de cet accroissement.

1831	3,228	1856	169,186
1836	14,561	1861	205,888
1841	37,374	1866	235,222
1845	95,321	1872	291,173
1851	131,283	1876	353,639

Ces chiffres sont assez éloquens pour exprimer le développement extraordinaire de notre colonie méditerranéenne. En vingt ans, de 1856 à 1876, elle a doublé; de sorte que, si son accroissement reste le même, dans le siècle qui suivra, il y aura en 1976, dans le nord de l'Afrique, une population d'environ dix millions d'Algériens (Français, Espagnols, Italiens, Maltais, Israélites).

Dans ce mouvement de colonisation africaine, trop lent encore à notre gré, l'immigration joue évidemment un rôle considérable; mais l'excédent des naissances sur les décès y a sa part aussi. C'est là un point d'une extrême importance et qui mérite d'être relevé; car l'avenir de l'Algérie dépend plus encore de l'accroissement des naissances algériennes que de la continuation d'un courant d'immigration.

En étudiant, pour les Français de France, le rapport des naissances aux décès, nous avons vu que pour 1,000 décès il y avait environ 1,140 naissances (moyenne de 1861 à 1873), soit pour 1,000 habitans environ 23 décès et 26 naissances, en chiffres ronds. Si l'on établit la même proportion pour les Français d'Algérie, on constate

que pour 1,000 décès il y a eu, de 1872 à 1876, 1,315 naissances, soit pour 1,000 habitans environ 28 décès et 37 naissances, en chiffres ronds (1).

Ces données ont une importance qui n'échappera à personne. Elles prouvent que la race française n'a pas perdu l'énergie vitale dont elle a jadis donné tant de preuves. Dès que le sol ne lui fait plus défaut, dès que les conditions sont telles qu'une nombreuse famille est source de richesse, et non d'appauvrissement, elle redevient féconde, et les familles françaises redeviennent nombreuses.

La stérilité en France est volontaire, car il n'y a pour une famille de paysans aucun avantage à être nombreuse. La culture du sol ne rapporte que de maigres bénéfices, et le campagnard ne se soucie pas de faire souche d'individus condamnés à végéter sur un sol trop étroit.

Mais que cette race, économe d'enfans parce les enfans sont une source de misère et qu'elle est affamée de bien-être, se trouve transportée dans une région peu habitée et peu cultivée, alors le principal souci n'est plus de conserver intact le petit patrimoine héréditaire, mais de creuser un sillon, de défricher, de planter, de faire rendre à un sol ingrat tout ce qu'il peut donner. Alors la famille nombreuse est utile, et la race stérile devient féconde. Stérile dans un pays fertile, où l'aisance est presque universelle, elle devient féconde dans un pays à demi sauvage, où la rudesse du climat et la pauvreté du sol ne peuvent être vaincues que par le labeur acharné d'une nombreuse population.

On a dit souvent, et peut-être quelques hommes distingués croient encore que la France a dépensé inutilement pour l'Algérie son or et son sang depuis un demi-siècle. Il nous semble, au contraire, que cette colonisation africaine est une magnifique conception qui devient de jour en jour une magnifique réalité. De toutes les entreprises, — et chacun sait, hélas! qu'elles sont nombreuses, — que la France et ses gouvernans ont ébauchées depuis le commencement de ce siècle, l'entreprise de la colonisation algérienne est peut-être la seule qui produira des résultats utiles. Le sang versé en Crimée, en Italie, au Mexique, en Chine, s'il a servi à la gloire, n'a rien apporté à la puissance ou à la prospérité de notre patrie. Au contraire, la labo-

(1) Voici les chiffres donnés par M. Ricoux, dans son excellent livre intitulé : *la Démographie figurée de l'Algérie*. Les chiffres sont rapportés à une population de 1,000 habitans :

	Mortalité.	Natalité.	Excédent des naissances.
Algérie.....	28.16	37.05	8.89
France.....	22.87	26.03	3.14

rieuse conquête, à demi pacifique, à demi militaire, du littoral méditerranéen de l'Afrique nous a donné un immense territoire où peut se développer et grandir, comme au Canada, une nouvelle race française. Nous pouvons être assurés que, dans nos étroites limites européennes, il n'y a plus de place pour le développement de notre nationalité.

A la vérité, l'amélioration du sort des populations agricoles et le développement de la politique coloniale ne sont que deux faces d'un même problème. La fécondité du citadin, du bourgeois, de l'ouvrier des villes, est toujours faible, et les enfans qu'ils procréent meurent vite ou sont inféconds. L'homme fécond, celui qui fait souche, qui crée une race durable et donne naissance à des descendans féconds comme lui, c'est le paysan, l'ouvrier de la campagne, laboureur, vigneron, bûcheron, pêcheur. Les autres existences sont plus ou moins factices, partant condamnées à une stérilité relative. La vie de l'homme des champs est seule conforme à la loi de la nature, et la nature l'en récompense en lui donnant la fécondité. Il faut donc à tout prix soit diminuer les charges qui pèsent sur la population agricole, soit lui donner l'étendue immense d'une terre riche de promesses, comme ce littoral méditerranéen qui va de Gabès à Tanger et qui sera, nous en sommes fermement convaincus, une terre algérienne, une terre française, si nos gouvernemens favorisent ou du moins n'entravent pas le mouvement irrésistible qui nous pousse à coloniser l'Afrique (1).

Si, en effet, nous parlons de ces réformes profondes à opérer dans les mœurs publiques ou privées de la France, c'est parce que nous sommes persuadés de l'insuffisance des lois ou des décrets à modifier des usages ou des mœurs. La population française a témoigné depuis près d'un siècle sa volonté inconsciente, mais toute-puissante, de limiter le nombre de ses enfans. Peut-on entraver cette grande force? Nous ne voulons pas faire à la légère un aveu

(1) Nous ne parlons pas ici des colonies françaises autres que l'Algérie, quoique leur prospérité puisse être assurément développée dans des proportions considérables. Quelques-unes d'entre elles, le Sénégal et la Guyane, sont malheureusement peu clémentes à l'Européen, mais en Cochinchine, à Madagascar, en Abyssinie, à la Nouvelle-Calédonie, il y aurait de magnifiques colonisations agricoles à entreprendre. Il faudrait pour cela que nos compatriotes perdissent le goût du clocher et cette tendresse exclusive, exagérée, pour le sol natal qui fait considérer toute expatriation comme un exil. Et puis, que de réformes dans notre administration coloniale, qui, le plus souvent, est une entrave, et non un appui, pour le colon! Que de tentatives utiles ne pourrait-on pas faire! Pourquoi les récidivistes, au lieu de se corrompre aux frais de l'état dans les prisons de France, ne seraient-ils pas transportés à Saïgon, à Nossi-Bé, à Mayotte, à Obock, ainsi que le proposait récemment un ingénieux publiciste? Il serait bon de se rappeler que c'est par des colonies pénitentiaires qu'a été créée l'Australie, une des plus belles victoires de la civilisation sur la barbarie.

d'impuissance. Il ne faut pas se résigner à mourir. Il vaut mieux essayer de lutter, et chercher comment, par quels moyens, lois, réformes, institutions, se pourra sinon arrêter, au moins diminuer l'infécondité volontaire de la France.

Notre organisation sociale paraît si définitivement établie qu'il semble difficile d'y apporter de profondes modifications, et cependant il en est dont l'utilité serait manifeste. Nous oserons dire que nous regrettons le droit d'aînesse tel qu'il existait jadis chez nous, tel qu'il existe encore en Angleterre. Les tendances égalitaires et démocratiques qui triomphent aujourd'hui dans notre pays ne s'accommoderaient évidemment pas de cette inégalité flagrante, de ce privilège donné au fils aîné au détriment des filles et des autres fils. Mais cette réforme, ou plutôt ce retour à l'ancien droit, si elle était possible, ce qui paraît fort douteux, aurait tant d'avantages au point de vue de la fécondité de la population, que je ne puis me défendre d'un secret penchant en sa faveur. Les Anglais nous donnent un bon exemple de ces avantages du droit d'aînesse. Les fils cadets sont forcés de se créer une position sociale, car le père, quelque riche qu'il soit, ne leur laisse rien que son nom. De là toute une classe de jeunes gens instruits, actifs, énergiques, appartenant à d'excellentes familles, mais pauvres, et ayant besoin pour vivre de mettre en œuvre toutes les ressources de leur intelligence. Beaucoup s'expatrient et vont faire fortune dans les magnifiques colonies que la mère patrie a créées au-delà des mers. Ils répandent au dehors la gloire du nom anglais et accroissent dans des proportions inouïes la richesse de leur patrie. Si le droit d'aînesse n'avait pas existé, ils eussent joué le rôle peu désirable de *consommateurs*. Pauvres et actifs, ils sont devenus des *producteurs*. Nul doute que l'Angleterre ne doive une bonne part de sa richesse à ces cadets que les lois du pays ont mis dans la nécessité de travailler et de produire.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce point. Aussi bien ne voulons-nous parler que des réformes possibles, et celle-là, grâce au goût excessif de logique et d'équité qui est l'apanage de tout citoyen français, ne paraît guère possible à réaliser. Mais si c'est une chimère que de rêver le retour du droit d'aînesse, ne pourrait-il être établi une plus grande liberté dans la répartition de l'héritage? Le code ne laisse presque aucune latitude au père de famille. Voilà une réforme facile et qui ne soulèverait, je pense, aucune objection sérieuse. Les auteurs du code civil n'ont pas permis au père de famille de déshériter ou d'avantager au-delà d'une certaine limite, un ou plusieurs de ses enfans. S'il y a plusieurs enfans, le partage du bien paternel, après la mort du père, est presque toujours nécessaire. Assurément cette crainte qu'après sa mort son champ sera partagé,

sa chaumière vendue aux enchères, hante l'imagination du paysan et l'empêche de créer une nombreuse famille. S'il pouvait en toute sécurité transmettre le champ et la chaumière au fils aîné et laisser aux autres enfans le soin de gagner eux-mêmes leur existence, le paysan prendrait moins souci de l'avenir. Il n'aurait pas cette constante préoccupation de ne créer qu'un petit nombre d'enfans. Le partage de sa terre l'épouvante, et il aime mieux avoir une famille restreinte que de s'exposer au morcellement du patrimoine.

Quelque efficace cependant que nous supposions cette réforme, il en est une fondamentale, urgente, dont la nécessité prime toutes les autres, c'est celle d'une répartition plus équitable de l'impôt. On ne s'étonnera pas que nous établissions une relation entre la fécondité et l'impôt; car la fécondité française n'est pas un phénomène physiologique, c'est un phénomène économique, et en changeant les conditions économiques des populations, on agira sur leur fécondité.

Or, dans l'état actuel des choses, le père de famille paie à l'état d'autant plus d'impôts que sa famille est plus nombreuse.

Il n'est pas difficile d'en donner une démonstration rigoureuse. Voici deux paysans, vivant de la même manière, dans le même village, et mariés tous deux, : l'un n'a pas d'enfans, et l'autre en a dix. Les dépenses que ce dernier est forcé de faire pour sa famille sont donc quatre ou cinq fois plus grandes que celles de l'autre. Sans doute, l'état n'y peut mais. Il ne peut pas faire que le pain, la viande, le vin, les vêtemens qui doivent suffire à douze existences coûtent moins cher que le pain, la viande, le vin, les vêtemens nécessaires à deux existences. L'état ne peut même pas diminuer les impositions indirectes pour le père d'une nombreuse famille. Ainsi, par suite du jeu normal de notre régime budgétaire, des charges inégales pèseront sur les deux paysans, car, pour les contributions indirectes (boissons, sel, sucre, allumettes, huile, savon, bougies, vinaigre, etc.) il est évident que, dans une famille de douze personnes, l'état percevra plus que dans une famille de deux personnes.

Mais ce qu'il faudrait à tout prix empêcher, et ce qui est une réforme relativement facile, c'est que les contributions directes (impôt foncier, cote personnelle et mobilière, impôt des portes et des fenêtres), pèsent également sur ces deux paysans. Je dis que cet état de choses est inique et funeste, et qu'un allégement des contributions directes devrait compenser l'augmentation des contributions indirectes que subit fatalement le chef d'une nombreuse famille.

Comment! voilà deux individus dont les ressources et le travail

sont identiques, mais dont les charges sont inégales ; et l'état, au lieu de compenser cette inégalité, frappe également celui qui est le plus et celui qui est le moins chargé ! Qui osera prétendre que ce niveau établi par l'impôt direct entre tous les citoyens ne soit injuste à force d'être égalitaire ? Il y a là une iniquité flagrante, et non-seulement c'est une injustice, mais c'est encore une grande faute, car l'individu, chef d'une nombreuse famille, qui est si lourdement chargé d'impôts, est aussi celui qui rend le plus de services à l'état. Avoir beaucoup d'enfans, c'est être utile à son pays : c'est lui donner pour un temps prochain des ouvriers, des laboureurs, des soldats. Les enfans sont l'avenir de la patrie, et voilà la récompense que l'état donne au père de famille ! Plus il sert son pays en ayant une nombreuse postérité, plus l'état lui demande de sacrifices, plus l'impôt indirect grossit les dépenses que nécessitent les nombreuses existences auxquelles il doit suffire.

Nous n'entrons pas ici dans le détail des réformes à tenter, car nous connaissons notre incompétence. Nous voulons seulement établir ce principe : que l'impôt direct payé par le père de famille devrait être proportionnel au nombre de ses enfans. Tel qui n'a pas d'enfans, partant peu de charges, paie moins d'impôts indirects : que les impôts directs le frappent lourdement. Tel autre qui a dix enfans est astreint à des dépenses considérables, et, en outre, il paie un lourd tribut d'impôts indirects. Il faut donc que l'impôt direct l'épargne.

Cette réforme, quel que soit le procédé qu'on emploie pour l'exécution, est juste ; elle est nécessaire ; car c'est pour des raisons économiques que la population française diminue. Si le père de famille voit qu'on diminue ses impositions à mesure que sa famille augmente, il ne sera pas si parcimonieux de postérité et ne fera pas, comme à présent, tous ses efforts pour la restreindre.

Le service militaire, le plus lourd de tous les impôts, pourrait aussi, comme il l'est déjà dans une trop faible mesure, être allégé pour les nombreuses familles. Le chef d'une famille de quatre ou cinq enfans ne pourrait-il être dispensé du service de l'armée territoriale ? L'aîné de quatre ou cinq enfans ne pourrait-il être exempté du service ? Au cas où la famille compterait cinq ou six enfans, ne devrait-on pas se contenter d'en appeler un seul sous les drapeaux ; et, s'il y a plus de six enfans, par exemple, ne pourrait-on leur épargner à tous les charges militaires ? Ne serait-il pas aussi bien urgent de permettre le mariage aux jeunes soldats, aux années où précisément la fécondité est la plus grande ? Ces réformes seraient profitables même à la force militaire du pays. Quelques hommes de moins sous les drapeaux auraient pour la puissance de notre armée moins d'importance que l'accroissement de la population. Assurément, ce

ne sont pas là des projets de lois, même embryonnaires, que je me permets de formuler ici. Je n'ai d'autre ambition que d'éveiller l'attention des hommes compétens qui aiment leur pays et qui voudraient empêcher la population française de décroître. Or cette décroissance est imminente, et nous la verrons dans un avenir prochain, si nous ne parvenons pas à faire des lois grâce auxquelles il y aura avantage et non calamité à posséder une nombreuse famille.

Il faudrait même adopter des réformes plus radicales encore. Puisqu'il est acquis que l'infécondité est volontaire, il faudrait entraver cette volonté, et, pour cela, assister efficacement et d'une manière absolument régulière toute famille nombreuse, non sous la forme d'un secours distribué par un bureau de bienfaisance, mais sous la forme d'une rente annuelle, si petite qu'on la suppose, servie pendant quelques années, au sixième, au septième ou au huitième enfant d'une même famille. Nous ne discutons pas ici les moyens d'application, ou les limites dans lesquelles il faudrait agir, ou les méthodes à employer. Ce n'est pas là notre affaire. Nous ne défendons ici que le principe, et ce principe est la justice même. Une loi de la première république décrétait, je crois, que le sixième fils serait élevé aux frais de l'état. C'était une institution excellente, qui, malheureusement, est tombée en désuétude. Il faudrait remettre en vigueur cette loi et en faire d'autres dans le même sens. Celui qui donne au pays beaucoup d'enfans rend service à sa patrie, et il faut que ce service soit récompensé, ou plutôt compensé, par un allégement des charges. Quoi que l'état puisse faire, il y aura toujours plus de charges à élever une nombreuse famille sans payer d'impôts qu'à ne pas élever une famille et à payer beaucoup d'impôts. Croit-on que l'entretien d'un enfant n'exige pas, pendant dix ans au moins, de durs sacrifices pécuniaires pour le père de famille? Si l'état lui sert pendant dix ans une rente de 50 francs, qui osera prétendre que cette petite somme sera équivalente à ce que coûtent annuellement la nourriture et l'éducation d'un enfant?

Encore une fois, nous ne défendons ici que le principe, et non la méthode. Il ne s'agit que d'une répartition différente de l'impôt. Or ne pourrait-on compenser cette augmentation des dépenses pour l'état, ou cette diminution des recettes par un impôt en sens contraire? Le citoyen français qui n'a pas de famille et reste célibataire, par cela même a des charges moins lourdes. Pourquoi ne le frapperait-on pas d'un impôt spécial? Pourquoi ne pas imposer plus lourdement les familles stériles? ou même les familles qui comptent peu d'enfans? L'impôt n'est pas une punition : ce n'est pas une amende qu'on fait payer à tels ou tels individus parce qu'ils n'ont pas pu ou voulu se marier, parce qu'ils n'ont pas pu ou voulu avoir

des enfans. C'est une compensation que la société établit entre ceux qui sont astreints à de lourds sacrifices et ceux qui n'ont aucune dépense semblable à alléguer.

L'impôt sur les célibataires, l'impôt sur les ménages sans enfans, que de railleries soulèveraient ces propositions, si un député animé par l'amour de la patrie venait les porter à la tribune! Il y a chez tout Français un fond de vaudevilliste qui ne demande qu'une occasion de se manifester au grand jour. Il y aura là, évidemment, de quoi se satisfaire à peu de frais. Mais, si nous laissons la raillerie de côté, quelque fine qu'on la suppose, et si nous examinons les choses sérieusement, comme il convient quand il s'agit de l'existence de la nationalité française, cet impôt serait peu onéreux et tout à fait légitime. Ceux qui se privent des devoirs sociaux doivent supporter quelques charges financières de plus. Ceux qui n'ont pas à pourvoir aux dépenses d'une nombreuse famille doivent contribuer pour une part quelconque à alléger les dépenses que subissent les pères de famille.

VI.

Toutes ces idées, plutôt banales que téméraires, que nous venons de défendre ici ne sont que le développement de cette opinion : « La population française ne s'accroîtra dans des proportions suffisantes que si l'on diminue les dépenses que nécessite l'accroissement de la famille. Le paysan n'aura des enfans que s'il y trouve quelque intérêt. » Si l'on résout ce difficile problème, on empêchera l'extension de l'infécondité.

Aussi faut-il s'adresser aux réformes administratives, politiques, financières, qui changeront les conditions de l'existence matérielle. Ces réformes, plus faciles peut-être à exécuter qu'un examen superficiel ne le ferait croire, il faut avoir l'audace de les tenter. Elles s'adressent au côté matériel des choses, mais il est aussi des réformes morales dont l'influence serait plus grande encore.

Il faudrait que, dans toutes les classes de la société, l'individu, quel qu'il soit, bourgeois, ouvrier, paysan, se fît une idée plus haute de ses devoirs envers la patrie. Actuellement l'intérêt général est sacrifié par chacun à l'intérêt individuel. Personne ne se rend compte que l'intérêt de tous et l'intérêt de chacun sont solidaires. L'instruction, l'éducation, l'enseignement des grandes vérités morales, peuvent seules transformer cette funeste tendance des individus à ne considérer que le profit individuel. Il faut que partout, dans les plus somptueuses demeures comme dans les plus pauvres chaumières, chaque Français et chaque Française soient convaincus que leurs devoirs ne sont pas épuisés quand ils ont respecté les articles

du code et versé la contribution annuelle dans la caisse du percepteur. Non, il y a d'autres devoirs. Il y a une famille à créer, aussi nombreuse qu'elle peut l'être. Il y a une génération nouvelle à mettre au monde, qui assurera l'avenir de la patrie. Assurément ces devoirs entraînent de lourds sacrifices, le père aura à redoubler son labeur pour suffire à l'entretien de la petite famille. La mère, après une longue et pénible gestation, aura les soins écrasans du ménage. Mais après tout, les joies de la famille, l'assurance d'une vieillesse tranquille, au milieu d'enfans qui rendront aux vieux parens les soins d'autrefois, n'est-ce pas vraiment la compensation de bien des peines?

Ce n'est pas tout encore : il faut que la tendresse des parens soit plus éclairée. Si les Français ont peu d'enfans, en revanche, pour ceux qu'ils ont, leur affection est égoïste, aveugle, exclusive. Un père, une mère ne pourront guère se résoudre à laisser leur enfant, devenu un homme, s'établir loin d'eux dans une de nos colonies. Pourquoi quitter cette France où l'on est si bien, et ce foyer paternel où la vie est si facile, pour chercher fortune dans des régions inhospitalières? Les Français ne sont plus aventureux comme autrefois. Émigrer dans des pays lointains et peu connus, entreprendre des œuvres nouvelles, rompre avec la vieille routine, toutes ces audaces que nos pères ont eues sont devenues tellement rares de nos jours que le peuple français est à présent le plus sédentaire et le plus routinier du monde. Or, si nous n'émigrons pas, si nous ne sortons pas des étroites limites qui nous sont fatalement imposées sur le sol européen, nous sommes condamnés à ne pas grandir, et bientôt, dans quelques années peut-être, à décroître, alors que toutes les autres nations grandiront dans des proportions énormes.

A ceux qui auront eu la patience de lire cette étude ou plutôt cette ébauche, je voudrais imposer une autre tâche plus difficile encore. Si je les ai convaincus, comme je l'espère, il ne suffit pas d'une approbation vaine : il faut qu'à leur tour ils défendent ces idées que j'ai émises après tant d'autres. Il faut que, dans la mesure de leur influence, ils contribuent, par leurs paroles, par leurs écrits, par leurs actes, à propager cette opinion que des réformes profondes sont nécessaires et urgentes. La France est un pays bien puissant encore et bien riche ; mais cette puissance et cette richesse vont décroître, elles vont disparaître si l'on n'arrête pas les progrès menaçans de notre infécondité. Peut-être y aura-t-il des remèdes efficaces, mais, s'il n'en est pas, il faut désespérer de l'avenir. *Finis Galliæ.*

CHARLES RICHET.

UN ESSAI

DE

RÉALISME SPIRITUALISTE

Le Positivisme et la Science expérimentale, par M. l'abbé de Broglie, 2 vol., Paris, 1880; Palmé.

C'est avec un vrai plaisir que nous avons vu un membre distingué du clergé français, porteur d'un nom illustre, aborder hardiment les plus hauts problèmes de la philosophie spéculative. Nous croyons que ce ne serait pas sans préjudice pour les intérêts de l'esprit humain en général et pour ceux de l'église catholique en particulier, que cette église se désintéresserait des problèmes métaphysiques et des recherches libres de la pensée abstraite. A toutes les époques où elle a joué un grand rôle dans le monde, elle a compté en philosophie. Lorsque le christianisme a eu conquis le monde, on vit la philosophie chrétienne remplacer et absorber la philosophie d'Aristote et de Platon. Au moyen âge, l'église occupe l'école en même temps qu'elle règne dans l'état. Au XVIIe siècle, après l'orage du XVIe, l'église catholique eut une renaissance brillante et grandiose : c'est le temps où elle prend hardiment sa part dans le grand mouvement philosophique inauguré par Descartes. Au début de notre siècle, après la révolution française, qui l'avait régénérée et grandie par la persécution, en reprenant sa part d'influence, l'église s'honora encore par l'éclat de ses recherches philosophiques. Soit en France, soit en Italie, il y eut une grande philosophie chrétienne; en France, plus militante que spéculative, plus paradoxale qu'instruite, plus bruyante que solide, mais enfin pleine de

vie et de mouvement; en Italie, plus vraiment philosophique, plus au courant des philosophies nouvelles, plus savante, plus profonde, plus éclairée : Lamennais et Rosmini sont les deux noms qui résument ces deux grandes formes de la pensée catholique à cette époque. Enfin, même après la chute de l'école théologique française, école trop mondaine et trop profane pour être la vraie expression de l'église, celle-ci ne demeura pas étrangère à la haute philosophie. Un noble esprit, un cœur simple et généreux, l'une des âmes les plus vraiment pieuses de notre temps, M. l'abbé Gratry, honora le clergé français par une tentative philosophique des plus estimables : plus d'imagination peut-être que de logique, plus d'élévation de pensée que de précise analyse, quelquefois un excès d'emportement qui l'empêchait d'étudier de près ce dont il parlait, tels étaient les défauts de ce philosophe; mais il avait incontestablement des vues personnelles, des saillies heureuses; il remuait les questions, il réveillait les esprits : c'était un penseur, un chercheur, un méditatif. Il faut le dire, depuis l'abbé Gratry, le clergé français paraît s'être un peu désintéressé de la philosophie. Même l'église catholique en général paraît avoir eu peur de la pensée. Par un esprit de réaction aussi peu éclairé dans le domaine scientifique que celui qu'elle a affiché sur le terrain politique, elle a cru devoir retourner à la scolastique et en reprendre jusqu'à la forme la plus décriée, celle du syllogisme. Toute la pensée moderne, depuis Descartes, a été condamnée. Les doctrines les plus nobles, qui pouvaient se couvrir cependant de l'autorité de saint Augustin, ont été dénoncées comme suspectes sous le nom d'ontologisme. Le silence s'est fait dans le monde catholique; et les pratiques pieuses, les œuvres de charité et les agitations politiques ont entièrement absorbé l'activité ecclésiastique.

Cependant, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, la pensée est quelque chose dans le monde. Elle n'est pas tout sans doute; elle ne conduit pas tout; l'homme n'est pas un esprit pur, une raison pure; il a des sens, un cœur, une imagination, des besoins pratiques qui ne se contentent pas du doute méthodique et de la vision en Dieu. Mais si la pensée n'est pas tout, elle est cependant, et l'on ne peut se passer d'elle. Aucune grande domination dans le monde ne s'est établie et n'a duré que par la participation de la pensée. Nous l'avons montré déjà pour le christianisme à son origine et pour le catholicisme aux grandes époques de son histoire; on en peut dire autant du protestantisme. Quand la réforme eut fait l'Allemagne moderne, elle y engendra une philosophie; car la philosophie allemande se lie étroitement, comme Hegel l'a montré dans son *Histoire de la philosophie*, au dogme chrétien réformé. La

domination de la France en Europe au XVIIe siècle fut l'œuvre de la pensée aussi bien que des armes. Le XVIIIe siècle a produit la révolution par sa philosophie, et la révolution elle-même a manifesté sa puissance et son ascendant croissant sur l'humanité moderne par un renouvellement de la pensée et de l'imagination dans le monde. On ne peut donc sans péril renoncer à la pensée et croire que les œuvres suffisent, même à une religion. Si ces œuvres surtout consistaient à développer plus qu'en aucun temps les instincts superstitieux et les tendances païennes, si, non content de s'éloigner de la pensée pour se livrer aux nobles pratiques de la charité, on allait jusqu'à travailler contre la pensée même en encourageant outre mesure les niaiseries et les pauvretés de la plus plate dévotion, il serait à craindre qu'on ne fût sur la pente où ont glissé toutes les grandes religions du passé, qui, après avoir régné longtemps dans les hautes régions de l'âme et du cœur, vont s'éteindre et s'endormir dans les bas-fonds de l'ignorance et de la superstition.

Mais si l'abandon de la pensée dans l'église catholique est un mal pour l'église elle-même, ce qui la regarde, nous croyons pouvoir dire en même temps que c'est aussi un mal pour l'esprit humain en général. L'église catholique, malgré ses tendances rétrogrades, est encore une trop grande chose dans le monde pour ne pas jouer même aujourd'hui un rôle important dans le domaine de la pensée si elle le voulait. Cette église représente sous sa forme la plus précise et la plus concrète le principe religieux ; or la religion prise dans son idée et indépendamment de toute forme est l'expression la plus élevée de la philosophie. Aristote, quand il a voulu donner un nom à la plus haute des sciences, l'a appelée *théologie*. Sans doute, c'est un inconvénient pour un penseur de partir de dogmes préconçus ; la liberté de l'invention philosophique est singulièrement limitée par là ; mais il y a, ou du moins il y avait autrefois en théologie bien plus de liberté qu'on ne se l'imagine, et bien des hardiesses métaphysiques sont sorties de la théologie. Sont-ce les métaphysiciens ou les théologiens qui ont poussé le plus loin la question du libre arbitre? Le dogme de la trinité n'a-t-il pas été élaboré par les métaphysiciens en même temps et au moins autant que par les théologiens? Les deux sciences sont donc sœurs l'une de l'autre et devraient profiter l'une à l'autre. D'ailleurs, dans un autre ordre d'études, en psychologie ou en morale, le chrétien pratique connaît bien des faits qui échappent au savant abstrait. L'idée religieuse, quand elle s'unit à la pensée, a une élévation et une grandeur qui imposera toujours à ceux qui en sont le plus éloignés. On dit qu'un des livres qu'Auguste Comte aimait le mieux et lisait le plus, c'était *l'Imitation de Jésus-Christ*. Ne prît-on d'un écrivain catholique,

d'un Bossuet ou d'un Gratry, que la saveur et l'accent, en laissant de côté le dogme et la lettre, cela même serait encore un gain pour la philosophie. Il n'est pas nécessaire d'être un croyant pour s'intéresser à la pensée chrétienne. Le dogme chrétien n'étant à nos yeux qu'une élaboration naturelle de l'esprit humain au même titre que la philosophie elle-même, quoique sous une autre forme, quoi d'étonnant à ce que sous cette forme se soient manifestées de grandes conceptions métaphysiques? Pourquoi l'esprit humain, si la théologie chrétienne est son œuvre, ne s'y serait-il pas montré aussi puissant, aussi fécond qu'ailleurs, malgré les limites apparentes imposées par le dogme? Les dogmes sont des mystères, mais ce ne sont pas des non-sens; dépouillez-les de leur forme conventionnelle, ils recouvrent des pensées. La philosophie chrétienne devrait donc, si elle avait encore une véritable vitalité, avoir sa part dans le mouvement général de la pensée contemporaine et contribuer à enrichir et à féconder la métaphysique, comme elle l'a fait à toutes les époques de sa grandeur.

Indépendamment de l'influence que le philosophe chrétien peut exercer comme chrétien, il peut encore en exercer une autre, à un autre point de vue, s'il aborde les problèmes abstraits avec un entier désintéressement et sans laisser même deviner qu'il est chrétien; s'il prouve par son exemple que, pour être chrétien et catholique, on n'en est pas moins homme et qu'on se considère comme tel; que, tout fidèle que l'on puisse être à la société des croyans, on n'en est pas moins membre de la société des penseurs en général sans distinction de croyance. Ce désintéressement, cette recherche de la science et de la vérité pour elle-même, cet appel à la pure raison est un exemple pratique de tolérance et un appel à la tolérance plus saisissant que toutes les revendications les plus ardentes. Parler le langage de la raison abstraite sans mélange d'aucun autre, c'est se placer sur le terrain commun des penseurs, c'est se rencontrer sans scrupule avec les plus libres d'entre eux et quelquefois même combattre avec eux; en un mot, c'est mêler l'église catholique avec le siècle, les mettre en présence et en bonne intelligence; c'est donc à la fois travailler pour l'une et pour l'autre. M. l'abbé de Broglie, en donnant un tel exemple, en écrivant dans le langage le plus simple et le plus noble un livre de pure philosophie que pourrait signer un philosophe écossais, ministre du saint évangile, ou un philosophe déiste de l'école de Rousseau, en se montrant au courant des plus subtiles questions de la philosophie contemporaine, en s'exprimant sur toutes ces matières avec une aisance, un naturel, une candeur qui inspirent la sympathie et imposent le respect, aura plus fait pour l'église catholique dont il ne prononce pas le nom

que les furibonds déclamateurs qui, croyant la défendre, ne font que provoquer et quelquefois justifier les plus fâcheuses représailles.

M. l'abbé de Broglie est un esprit philosophique : c'est chez lui un héritage de famille. Son père, feu M. le duc de Broglie, avait non-seulement un goût très-vif pour la philosophie, mais une vocation naturelle pour cette science. Il y apportait un esprit pénétrant et étendu d'une singulière vigueur. Ce qu'il a publié en ce genre ne donne qu'une faible idée du temps et des soins qu'il avait consacrés à la science. Il a laissé en manuscrit un vaste ouvrage où tous les problèmes métaphysiques sont passés en revue et où les difficultés de chacun d'eux sont signalées avec une sagacité supérieure. M. l'abbé de Broglie tient de son père la sévérité de la méthode et le don de la dialectique. Ce qui le distingue, c'est le goût et le talent de l'analyse psychologique. Il est peut-être plus psychologue que métaphysicien, et son père était plus métaphysicien que psychologue. Il a aussi à sa disposition la connaissance des sciences, et il sait en user, sans en abuser comme le père Gratry. Sa langue est simple, austère, d'une clarté parfaite, sans jargon et sans banalité : c'est la vraie langue philosophique. Sa doctrine, quoique n'étant, suivant lui-même, que l'expression même du sens commun, n'est pas sans originalité; et cette originalité consiste surtout dans l'effort de démontrer scientifiquement la véracité du sens commun. On peut dire que cette doctrine se rattache à celle de l'école écossaise, mais mise au niveau de la science et de la philosophie de notre temps. C'est ce que l'on comprendra mieux par l'analyse qui va suivre.

I.

Royer-Collard disait que, depuis Descartes, la philosophie était sceptique sur l'existence du monde extérieur. Ce mouvement sceptique a été refoulé ou tout au moins arrêté pendant plus d'un demi-siècle par la philosophie de Reid. Mais cet arrêt n'a été que momentané. La philosophie anglaise actuelle, dans deux de ses principaux représentans, Mill et Bain, est redevenue idéaliste. En Allemagne, après le succès bruyant, mais superficiel, du matérialisme, l'idéalisme de Kant paraît avoir repris l'avantage. Enfin, même en France, l'idéalisme tend aussi à s'établir sur toute la ligne. M. Renouvier, au nom du criticisme kantien, M. Taine, au nom de l'empirisme, M. Lachelier, au nom de l'idéalisme absolu, ont battu en brèche la réalité des substances et des causes, et en particulier de la substance matérielle (1).

(1) En France, l'idéalisme avait déjà été soutenu par un philosophe fort ignoré, nommé Coyteux, dans un livre qui n'est pas du tout sans valeur, *Essai d'un nouveau*

Le moment paraît donc opportun pour faire revivre les droits de la réalité et pour rendre au monde extérieur ses titres à l'existence. La doctrine de l'abbé de Broglie est ce qu'on appelle en Allemagne une doctrine de réalisme, en opposition à l'idéalisme; et comme chez lui la réalité des corps ne se sépare pas de la réalité de l'âme et de Dieu, c'est un réalisme spiritualiste.

Comment M. l'abbé de Broglie a-t-il été conduit à se poser ces problèmes? On peut dire que l'influence de Royer-Collard est restée vivante dans sa famille; mais l'auteur nous fait connaître lui-même une raison plus prochaine qui a décidé du cours de ses pensées. C'est en lisant, dans sa jeunesse, le livre de M. Taine sur *les Philosophes français du* XIXe *siècle* qu'il fut frappé des objections élevées par cet auteur contre la théorie de l'école éclectique sur les substances et les causes. Ces objections l'avaient troublé et lui paraissaient irréfutables; il serait donc tombé lui-même dans le scepticisme ou l'idéalisme s'il n'avait pas cherché et cru trouver un autre moyen de concevoir et d'entendre la réalité des choses. Non-seulement la lecture du livre de M. Taine a désabusé l'abbé de Broglie sur la théorie classique des substances et des causes, mais encore elle lui en a suggéré une autre, à savoir que les substances et les causes sont précisément la même chose que ce que M. Taine appelle des phénomènes; que les substances et les causes, sans se confondre avec ces phénomènes, tombent immédiatement sous l'expérience. Représentez-vous les phénomènes de M. Taine, solidifiez-les, faites-en des choses indépendantes de nous, existant sans nous, avant et après nous, vous avez les substances et les causes de l'abbé de Broglie; sa doctrine est donc une sorte de tainisme spiritualiste, singulier exemple de la migration et transformation des doctrines : le réfutateur de Royer-Collard se trouve fournir lui-même les élémens dont se reformera le réalisme de Royer-Collard!

M. l'abbé de Broglie n'a pas dû seulement à M. Taine l'idée fondamentale de son livre; il lui emprunte encore quelquefois sa forme, quoiqu'il n'y ait rien de plus différent que ces deux esprits. Comparez, par exemple, la table des matières du nouvel ouvrage avec celle du livre de *l'Intelligence*, vous y verrez le même soin et la même recherche du détail, le même effort pour poser sous forme piquante et énigmatique, non-seulement les problèmes généraux, mais chacun des degrés de l'analyse et de la démonstration. Une table ainsi développée est elle-même un livre et peut presque dispenser du livre. Quelquefois, comme chez M. Taine, le titre devient une sorte de rébus. Par exemple : « la Chenille et le Papillon, — la Cage

système philosophique; Paris, 1846. Mais ce système, publié à contre-temps et tout en dehors des influences régnantes, avait passé complètement inaperçu.

d'écueil,—la Philosophie de M. Jourdain. » C'est encore de la même influence que l'auteur s'inspire, probablement sans le savoir, lorsqu'il essaie de traduire dans des images vives et agréables des idées abstraites un peu nues. Par exemple, ceux qui se rappelleront, dans *les Philosophes français*, la comparaison du bleuet, reconnaîtront évidemment le même procédé d'exposition dans la comparaison suivante, qui d'ailleurs a pour nous l'avantage de résumer la pensée générale de notre auteur et le sens de sa doctrine : « Pour mieux nous rendre compte, dit-il, de la situation respective de ces divers systèmes, comparons le monde à un théâtre. Selon les trois systèmes que nous combattons, la toile de ce théâtre serait baissée; cette toile serait couverte de brillans dessins et, par un artifice quelconque, ces dessins seraient changeans et mobiles, tout en suivant un certain ordre. — Suivant les positivistes absolus, ce qui est derrière la toile est inconnaissable, c'est une région obscure et inaccessible; — suivant les semi-positivistes (les éclectiques), ce qui est derrière la toile, bien que tout à fait différent de l'apparence de la toile elle-même, peut cependant être connu indirectement par la raison; — suivant les monistes (les tainistes), il n'y a rien du tout derrière la toile; — suivant notre opinion enfin, c'est l'hypothèse d'une toile baissée qui est gratuite; la toile du spectacle que nous présente l'univers est levée; ce qui serait derrière cette toile si elle était baissée, c'est là ce qui est sous nos yeux. » Ces recherches de pittoresque sont rares dans notre auteur; son style est plutôt d'ordinaire austère et nu; nous ne citons ces exemples que comme des réminiscences inconscientes et accidentelles, vestige d'une influence subie dans la jeunesse et qui est venue singulièrement se combiner à l'austérité doctrinaire et génevoise qui est le trait dominant de cette illustre famille; n'oublions pas cependant que le rayon de Mme de Staël a passé par là.

La comparaison précédente nous fait clairement comprendre la doctrine de l'auteur, et la situation qu'il prend entre les divers systèmes qui essaient de résoudre le même problème. Il est de ceux qui croient que la toile du monde est levée et que la pièce qui se joue devant nous est la vraie pièce, jouée par de vrais acteurs, et non pas une apparence, un rêve de notre imagination; et ce n'est pas non plus l'apparence d'une vraie pièce jouée par derrière, dont le secret nous échapperait. Mais il est temps de sortir des images et d'arriver au fond des choses.

Avant de procéder à l'étude des problèmes en philosophie, il faut savoir quel critérium on adoptera. M. l'abbé de Broglie en propose un qui lui paraît le seul possible, le seul légitime : c'est ce qu'il appelle *le bon sens*. Il le définit ainsi « un ensemble d'idées

ou de croyances qui existent d'une manière pratique et réelle dans l'esprit de tous les hommes, dans l'esprit du vulgaire comme dans celui des hommes éclairés et des hommes spéciaux ; le bon sens, c'est la philosophie que nous faisons tous sans nous en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose. »

Allons-nous donc revenir à la philosophie du sens commun de Reid et de Dugald-Steward? Nullement ; M. l'abbé de Broglie, tout partisan qu'il est du bon sens, est un esprit trop fin et trop subtil pour se contenter d'idées banales et ne pas éprouver vivement le besoin de la rigueur scientifique. A ce point de vue, le bon sens ne lui suffit plus : il faut partir du bon sens, mais il ne faut pas s'en contenter, il faut lui appliquer l'analyse. Par là il essaie de distinguer sa philosophie de celle de Reid : « Suivant Reid et ses disciples, dit-il, les jugemens du bon sens sont tellement primitifs que les analyser est peine perdue. Ce sont des jugemens aveugles en apparence ; ce sont de pures affirmations de l'intelligence qu'il faut croire sur son témoignage. » Suivant M. de Broglie, au contraire, le bon sens ne se compose pas de vérités primitives, mais de vérités dérivées ; ce sont des vérités pratiques que l'homme trouve d'instinct, mais qui peuvent être analysées et ramenées à des principes plus généraux ou à des expériences antérieures. « Le philosophe doit partir du bon sens, mais il peut remonter en arrière le cours logique des idées jusqu'aux principes les plus simples ; il peut aussi remonter en arrière dans l'ordre des temps pour étudier la formation graduelle des principes dont il s'agit. » De là une méthode que l'auteur appelle « la méthode des approximations successives. » Le bon sens a raison dans le fond des choses, mais il doit être soumis à des corrections nécessaires. Les notions du bon sens sont essentiellement pratiques ; elles ne peuvent donc être que grossièrement vraies ; elles expriment sous forme inexacte d'autres jugemens dont le fond est parfaitement vrai. C'est avec le bon sens qu'il faut corriger le bon sens, de même que c'est en se servant d'abord d'instrumens grossiers que la science est arrivée à se former des instrumens de précision qui servent ensuite à corriger les défauts des instrumens grossiers. Ainsi la méthode des approximations progressives n'est qu'une méthode de correction ; elle ne peut aller jusqu'à la négation du bon sens : les analyses peuvent être plus ou moins exactes, mais l'ensemble du bon sens ne doit jamais être sacrifié. L'analyse doit s'arrêter plutôt que de détruire son propre principe.

Malgré ces restrictions, M. l'abbé de Broglie va très loin dans ce droit de correction qu'il attribue à l'analyse, et il se contente facilement au nom du bon sens. Il est bien obligé, par exemple, de

reconnaître que le bon sens considère comme évident que c'est la terre qui est fixe et le soleil qui tourne autour d'elle, proposition que la science renverse complètement en faisant tourner la terre autour du soleil; mais, suivant lui, le système de Copernic, tout en rectifiant le bon sens, n'en est pas moins au fond d'accord avec lui : « L'idée que la terre est un centre fixe, dit-il, a un sens parfaitement vrai, car la terre est, par rapport à tous les objets terrestres, un point de repère fixe auquel nous rapportons avec raison leurs mouvemens. L'erreur n'est donc qu'une généralisation exagérée. » Soit; mais avec un droit de correction aussi large et en se contentant au nom du bon sens à si bon compte, il n'est guère de système de philosophie qui ne puisse se flatter d'être d'accord avec le bon sens pris en gros. Berkeley pourra dire que le bon sens a sans doute raison de croire à une réalité extérieure ; mais pourquoi ne serait-ce pas Dieu qui fait apparaître à notre esprit les images que nous appelons des choses? et pourquoi se serait-il donné la peine de créer des substances dont la nature est incompréhensible et qui ne servent qu'au matérialisme? Et Kant ne pourra-t-il pas dire également que le bon sens a parfaitement raison de croire à des lois nécessaires et *a priori*, mais qu'il lui est indifférent que ces lois soient les lois d'un monde extérieur, au lieu d'être, comme le croit Kant, les lois de la raison elle-même? Dans ces deux cas, l'erreur du bon sens ne serait également qu'une généralisation exagérée, et les corrections apportées par la méthode des approximations successives ne dépasseraient pas celles que l'on est en droit d'attendre lorsqu'il s'agit de substituer des formules exactes à des croyances toutes pratiques. Ces corrections ne contredisent pas plus le bon sens que celle qui consiste à dire que c'est le soleil qui est fixe et la terre qui tourne, tandis que le bon sens fait tourner le soleil et croit à l'immobilité de la terre. Un critérium dont on peut faire un usage aussi lâche ne peut pas nous servir à grand'chose.

Ce que nous louerons dans cette théorie de l'abbé de Broglie, ce n'est donc pas son critérium du bon sens qui nous paraît vague et insuffisant, c'est sa méthode des approximations successives, qui est la vraie méthode philosophique. Ou le bon sens est un critérium décisif, et alors il n'y a plus de philosophie; ou il y a lieu à analyse et à approximation successive, mais alors ce n'est plus le bon sens qui est juge : c'est l'évidence de la raison et des faits. Dans le fait, est-il un philosophe qui n'ait pris le bon sens comme point de départ? Descartes lui-même, quand il médite, ne nous apprend-il pas qu'il est au coin de son feu dans sa robe de chambre? Il croit donc à son corps et aux corps qui l'environnent; mais il lui vient à la pensée que, quand il rêve, il se voit également

au coin de son feu en robe de chambre, sans qu'il y soit réellement : ne peut-il pas en être de même dans l'état de veille ? De là un doute très légitime que le bon sens est incompétent à résoudre et qui ne peut céder que devant l'analyse des faits. De même, Spinoza accorde sans doute au bon sens qu'il y a des choses finies et un être infini ; mais ces choses finies peuvent-elles être quelque chose qui mérite le nom de substance, et si ce ne sont pas des substances, peuvent-elles être autre chose que les modes de l'infini? C'est là un problème que le bon sens ne peut pas trancher puisqu'il ne le comprend même pas.

De la question de critérium et de méthode passons à la question de fond. Il s'agit de la réalité des substances et des causes. M. l'abbé de Broglie maintient fermement cette réalité à la fois contre les empiristes ou phénoménistes (par exemple, M. Taine) et contre ce qu'il appelle les demi-positivistes, c'est-à-dire les spiritualistes éclectiques. Il donne en effet raison à M. Taine contre ceux-ci ; mais il croit avoir raison contre M. Taine au nom du sens commun. Résumons aussi clairement que possible cette subtile discussion.

Suivant la doctrine des demi-positivistes, c'est-à-dire des spiritualistes contemporains, voici quelle serait la vérité sur les causes et les substances : « L'ordre des causes et des substances, objet de la métaphysique, est radicalement distinct de l'ordre des phénomènes et des lois, objet de la science expérimentale. » Le monde réel, dans cette hypothèse, se composerait de deux parties, une partie apparente et une partie cachée. « La partie apparente, celle qui tombe sous l'expérience, consisterait en phénomènes sans substances (1), c'est-à-dire en simples apparences et en lois, c'est-à-dire en formules abstraites. Ce seraient des images, des sons, des couleurs, des formes vides, des sensations reliées par un canevas de lois purement idéales. La partie cachée, qui serait l'objet de la métaphysique, serait composée d'êtres absolument étrangers à l'expérience, de simples conceptions de la raison. Ce seraient, suivant les dynamistes, des forces, des monades, c'est-à-dire des êtres connus seulement par induction. Ainsi l'univers serait coupé en deux parties : l'une superficielle, creuse, apparente et abstraite, sans réalité véritable ; l'autre obscure, abstraite encore, séparée des faits, indistincte et à peine intelligible. Le spiritualisme ainsi entendu mériterait le reproche que lui fait M. Taine de *doubler l'univers.* »

Dans cette exposition de la doctrine spiritualiste, M. l'abbé de Broglie ne paraît tenir aucun compte de la révolution apportée dans

(1) Pourquoi sans substances? Ce sont au contraire des *apparitions* de substances. C'est ce que veut dire le mot *phénomène.* Il y a donc ici inexactitude dans l'exposition.

cette école par Maine de Biran. Ce qu'il vient de résumer peut être à la rigueur donné comme la pensée de Royer-Collard et de Cousin; mais il nous semble que ce n'est pas celle de Biran et de Jouffroy. Toute la doctrine de Biran consiste au contraire à soutenir que l'âme au moins se connaît elle-même immédiatement et directement par la conscience, c'est-à-dire par l'expérience intime, comme cause et comme substance; et Jouffroy, arrivant de son côté, et par ses réflexions personnelles, aux mêmes conclusions, terminait son célèbre mémoire sur la distinction de la psychologie et de la physiologie par ces mots : « Il faut donc rayer de la psychologie cette proposition consacrée : « *L'âme ne nous est connue que par ses modifications.* » Enfin, depuis Biran et Jouffroy, toute l'école spiritualiste française a accepté cette doctrine. Le prétendu dédoublement dont il s'agit ne s'appliquerait donc à la rigueur qu'au monde extérieur. La moitié de la réalité et la plus importante, la réalité spirituelle, lui est soustraite. Toute la question ne porte donc que sur les substances extérieures, sur les corps, et, pour poser cette question avec précision, il faudrait dire : La substance corps est-elle aperçue directement et immédiatement aussi bien que la substance âme? Les sens sont-ils, aussi bien que la conscience, des fonctions intellectuelles? Ce qui est externe se perçoit-il de la même façon que ce qui est interne? Or si l'on pose la question sous cette forme précise, il en ressort immédiatement des difficultés dont l'auteur ne paraît pas s'être assez préoccupé.

Sans insister sur ces réserves dont on entrevoit l'importance, disons que M. l'abbé de Broglie s'élève avec M. Taine contre ce qu'il appelle « la dichotomie de la réalité. » D'après lui, il n'y a qu'une seule réalité à la fois substance et phénomène : « Nous ne doublons pas l'univers, dit-il, parce que nous ne l'avons pas dédoublé. Sans doute les apparences sont la surface de l'univers; les substances et les causes en sont le fond réel (concession qui, pour le dire en passant, ressemble singulièrement à la doctrine combattue), mais ce fond se prolonge jusqu'à la surface. » L'expérience atteint l'un et l'autre, à la fois le réel et le phénoménal; la partie cachée ne diffère pas de la partie apparente; elle est seulement plus loin de l'observation. Par substance il faut entendre, non pas une entité métaphysique invisible, mais un être réel et concret, une chose ou une personne. Tout homme, tout animal, tout corps distinct d'un autre corps, est une substance. Les substances sont des êtres individuels particuliers, existant dans un temps et dans un lieu donné. Ainsi définies, il est évident qu'elles tombent sous le sens externe, car l'expérience atteint les corps, et les corps sont des substances. D'un autre côté, l'expérience interne atteint notre être propre, notre

personne, c'est-à-dire encore une réalité individuelle et concrète, en un mot une substance. Il en est de même des causes. Un homme en frappe un autre; nous disons que le premier est la cause du coup perçu par le second; une pierre tombe et tue un homme; elle est la cause de sa mort. Voilà le vrai sens du mot cause selon le sens commun, et non pas un être métaphysique et caché que l'on appellerait monade ou force, et qui peut tout aussi bien être Dieu, la nature, l'absolu, ou toute autre conception arbitraire. En d'autres termes, la substance et la cause ne sont point l'objet de la raison pure, comme dans la doctrine de Cousin. Ou l'expérience n'atteint rien, ou elle donne la réalité tout entière. Ce n'est pas à dire sans doute que l'expérience atteigne d'une manière complète le dernier fond des choses : elle connaît les substances dans une certaine mesure, mais non pas jusqu'au fond ; la science expérimentale ne saisit les substances et les causes que d'une manière incomplète; mais, si incomplète qu'elle soit, c'est cependant une connaissance réelle ; une connaissance n'est pas nulle parce qu'elle n'est pas adéquate.

Telles sont les vues de l'auteur sur les substances : mais encore une fois n'y a-t-il pas lieu à distinguer entre les substances vues du dehors et les substances vues du dedans? Est-il irrationnel de soutenir que la substance extérieure ne nous est connue que par ses manifestations, tandis que la substance moi, étant présente à elle-même par la conscience se connaît elle-même (sinon dans son dernier fond, dans son absolu, au moins dans son être)? Cette distinction ne devait-elle pas être au moins signalée et discutée au lieu de se borner à réduire les spiritualistes à un prétendu demi-positivisme? Que d'ailleurs ce demi-positivisme puisse conduire par voie de conséquence, comme le prétend l'auteur, jusqu'à l'idéalisme de Berkeley ou au panthéisme de Spinoza, c'est encore ce qui n'est nullement évident. Tout en admettant une distinction entre le phénomène et le noumène, entre l'apparent et le caché, n'a-t-on pas le droit de dire cependant avec Ampère qu'il ne peut y avoir contradiction entre le monde phénoménal et le monde nouménal, de même qu'il n'y a pas de contradiction entre le ciel nouménal et le ciel phénoménal? Et enfin, est-on bien sûr d'échapper soi-même aux conséquences que l'on impose à autrui? Si la connaissance expérimentale des causes et des substances est « incomplète » comme le veut l'auteur, si nous n'allons pas « jusqu'au fond » comme il le dit encore, qui nous assure qu'une connaissance de fond, une connaissance adéquate et complète ne réduira pas le nombre des causes et des substances et ne les ramènera pas à une seule comme dans le panthéisme, et à une seule qui serait Dieu lui-même, comme dans l'idéalisme? Pour l'expérience

et de prime abord, le magnétisme et l'électricité semblent bien deux choses distinctes : une expérience plus profonde a montré que ces deux choses n'en font qu'une seule, et que là où nous croyions percevoir plusieurs agens, il n'y en avait en réalité qu'un seul : de même pour la lumière et la chaleur, et en général pour tous les agens physiques, dans lesquels la science ne voit plus aujourd'hui que les différens modes du mouvement. S'il en est ainsi, qui nous prouve qu'une réduction ultérieure ne ramènerait pas à une seule cause toutes les causes de la nature, et toutes les substances à une seule substance ? Et quant à l'unité de substance, peut-on d'ailleurs résoudre cette question par l'expérience seule ? Ne faudrait-il pas aborder la question du continu, et une telle question est-elle du domaine de l'expérience immédiate? En un mot, si, comme vous l'accordez, nous ne connaissons pas les substances dans leur fond, qui vous assure que la connaissance adéquate serait semblable à la connaissance partielle que nous en avons et que vous considérez sans preuves comme infaillible?

M. l'abbé de Broglie insiste sur la distinction de la substance et des phénomènes ; il présente à ce sujet des vues fines, ingénieuses, exprimées souvent d'une manière heureuse. La substance et le phénomène ont quelque chose de commun, c'est de durer : ce qui les distingue, ce n'est pas « la quantité de durée, » c'est « l'espèce de la durée. » Une substance peut avoir une durée très courte, et un phénomène une durée très longue : « une fleur qui dure un jour est une substance ; le mouvement du soleil qui dure depuis des siècles est un phénomène. Le phénomène s'écoule ; la substance persiste. La substance peut commencer et finir ; mais son commencement et sa fin ne dépendent pas de son existence actuelle. *Elle est dans le temps sans être pénétrée par le temps.* » Le temps coule sur les substances ; il « dévore les phénomènes. » Le phénomène est hétérogène avec la substance. On ne peut les comprendre sous une même classification : un animal et un homme peuvent être rangés dans une même classe ; mais une personne et un événement ne peuvent être réunis sous un même nom : « l'addition est impossible. »

Malgré ces différences profondes de la substance et des phénomènes, les deux objets n'en forment en réalité qu'un seul. Autrement, que deviendrait la doctrine de la réalité expérimentale de la substance? Le phénomène, en effet, s'observe dans la substance, et ne fait qu'un avec elle. Il n'y a pas deux choses : la pierre et le mouvement ; il n'y en a qu'une : la pierre en mouvement. La distinction de la substance et du phénomène serait-elle donc toute subjective? Non, c'est la réalité elle-même qui se décompose ainsi et

qui possède ces deux faces distinctes, mais la réalité, c'est la substance même. Les phénoménistes disent : « Il n'existe que des faits et des événemens ; pas de corps, mais des mouvemens ; pas d'esprit, mais des pensées. » Pour avoir la vérité, il suffit de retourner la proposition, et dire : « Il n'existe que des substances, des choses et des personnes : les faits et les mouvemens ne sont que les personnes et les choses en tant qu'elles changent et qu'elles agissent. » Cette doctrine est donc une sorte de phénoménisme retourné ; c'est un phénoménisme substantialiste. De part et d'autre, on rejette un monde métaphysique, un monde de noumènes (la notion de Dieu mise part) ; la métaphysique n'a affaire qu'à la réalité perceptible ; seulement là où le phénoméniste ne voit que des sensations et des images, notre auteur voit des choses et des personnes, c'est-à-dire des existences et des réalités. Ne serait-ce pas au fond la même chose?

L'auteur tient tellement à conserver à la substance son caractère concret et expérimental et à ne se séparer en rien du sens commun, qu'il n'hésite pas, contre la doctrine devenue classique de Leibniz, à admettre l'existence des substances collectives. Autrement, dit-il, il ne faudrait admettre que des substances simples, des atomes ou des monades ; mais alors, comme il le remarque, toute la doctrine précédente s'écroulerait : il ne pourrait plus être question de substances dans le sens expérimental ; aucun être tombant sous les sens ne serait une substance, les êtres simples étant inaccessibles à l'observation. L'auteur prévoit l'objection qui se tire du moi et de l'âme, et il y répond en réaliste décidé et peu craintif : « L'âme, il est vrai, dit-il, peut être observée directement par la conscience ; mais elle ne peut pas être isolée du corps. *Le moi comprend l'âme et le corps.* C'est postérieurement que la distinction se fait. Il faut donc bien admettre des substances collectives ou renoncer à tout ce qui précède. » C'est là, en effet, toucher avec sûreté et fermeté au point vif, et peut-être ajouterons-nous au point faible du système : car cette substance, composée d'autres substances, semble bien n'être telle que nominalement et provisoirement, puisqu'elle cesse de l'être lorsque ses parties s'éloignent ou se séparent. Spinoza n'aurait pas de peine à admettre de telles substances, qui ne sont, à vrai dire, que des accidens ; mais on n'aurait obtenu de lui par là que le nom et non pas la chose. Quoi qu'il en soit, l'auteur soutient que les êtres collectifs peuvent être substances lorsqu'ils ont les trois caractères constitutifs de la substance, qui sont : la permanence, l'unité centrale, enfin ce que l'auteur appelle la réalité objective par elle-même, c'est-à-dire qu'elles ne supposent pas d'autres êtres qu'elles-mêmes, tandis que les phénomènes supposent les substances. Sans trop presser ces distinctions subtiles, disons que, par

exemple, une orange est un être collectif, puisqu'elle se compose de parties séparables : cependant elle dure, elle persiste en tant qu'orange; même un tas de pierres (l'auteur va jusque-là), est encore quelque chose de permanent; il ne s'écoule pas : donc, l'orange, un tas de pierres, sont des substances. Un peu plus l'auteur irait jusqu'à dire, selon l'exemple opposé par Leibniz, que « la compagnie des Indes est une substance. » A la vérité, l'auteur ajoute ici une condition : c'est que les parties du tout doivent être contiguës. Des pierres répandues sur un chemin ne sont pas une substance. Qu'importe! dirons-nous que les parties soient contiguës si elles ne sont pas continues? La contiguité n'est jamais qu'apparente, faute d'expérience. Il y a toujours des vides, des intervalles; qu'importe que ces intervalles soient grands ou petits? L'auteur fait une distinction subtile entre le tout que nous formons par l'addition des individus (par exemple, une famille, une armée, une société) et le tout que nous voyons d'une seule vue sans en distinguer les parties (une orange, une maison). Le premier n'est pas une substance, c'est une notion abstraite; le second est une vraie substance. Mais, dira-t-on, ne peut-on le décomposer en parties qui deviennent séparables les unes des autres! Sans doute : c'est que la substance peut être composée de substances, que les substances s'enveloppent les unes les autres. Mais, dira-t-on encore, jusqu'où va la division? C'est la question de la divisibilité à l'infini : question qu'on peut appeler ultérieure et de la solution de laquelle ne doit pas dépendre notre notion de la réalité. Que les derniers élémens soient des atomes ou des monades, ou qu'il n'y en ait pas du tout, c'est-à-dire que la division aille à l'infini, il n'en est pas moins vrai que l'orange est une réalité et non un phénomène, et, à ce titre, elle est une substance. On dira peut-être : si tout ce qui forme un tout est une substance, le monde qui lui-même est un tout ne devra-t-il pas être appelé une substance? Sans doute, n'hésite pas à répondre l'auteur, mais ce n'est pas dans le sens des panthéistes : ce n'est qu'une substance complexe. Mais, dirons-nous à notre tour, si vous renvoyez comme question ultérieure la question des dernières substances, des derniers élémens de la matière, qui vous dit que quand vous arriverez à ce problème, au lieu de trouver une divisibilité à l'infini, vous ne trouverez pas une indivisibilité réelle, absolue, à savoir non-seulement la contiguité, mais la continuité absolue des êtres? C'est donc une illusion de croire, comme vous le dites, que votre doctrine sera toujours, quoi qu'il arrive, opposée au panthéisme : c'est là une question réservée aussi bien que toutes les autres.

Revenons à la proposition fondamentale de l'auteur : les sub-

stances tombent sous l'expérience; elles sont immédiatement observables. C'est ce qui est hors de doute pour le moi, du moins pour les spiritualistes : c'est ce qui est beaucoup plus douteux pour les substances externes et ce qui doit être directement établi pour que le système puisse se maintenir. Pour y arriver, il faut une analyse de la perception extérieure. Nous sommes ici au cœur de la doctrine, et nous touchons à la partie la plus forte et la plus personnelle de l'ouvrage. Quelque opinion qu'on puisse avoir sur les conclusions, la théorie de l'auteur n'en doit pas moins être signalée comme ce qui a été tenté de plus sérieux depuis Reid au point de vue du réalisme et même, tout système à part, les analyses suivantes ont encore en elles-mêmes un véritable intérêt et une sérieuse valeur.

II.

Quoique M. l'abbé de Broglie reprenne pour son propre compte l'œuvre de Reid et de Royer-Collard, à savoir la justification du sens commun dans la théorie de la perception extérieure, ce n'est pas qu'il ne reconnaisse ce qu'il y avait d'incomplet et de superficiel dans la théorie écossaise. Il accorde que ces deux philosophes n'avaient pas tenu compte « des corrections et des limitations que peuvent et doivent subir les notions du bon sens pour s'adapter au progrès général de la connaissance humaine. » Plus particulièrement encore, il reproche à Reid d'avoir « non-seulement négligé, mais formellement nié le rôle des sensations comme *signes* des corps réels et comme moyens de perception; » reproche qui, à vrai dire, nous paraît injuste, car c'est Reid lui-même qui, précisément, a le plus insisté sur ce caractère de signes, en instituant une comparaison détaillée entre la perception des sens et le témoignage des hommes (1).

L'auteur prend pour accordé que le sens commun croit à la réalité objective de l'étendue. Mais il y a deux sortes d'étendue : une étendue qui contient les corps et qui pourrait être vide si les corps disparaissaient, c'est ce qu'on appelle l'espace; et une étendue qui est la propriété des corps, qui les suit dans leurs mouvemens

(1) Voyez Reid (trad. Jouffroy, t. II, p. 309, ch. VI, sect. XXI) : « Nous avons appelé nos sensations les *signes* des objets extérieurs... » — « L'esprit passe naturellement (dans la perception extérieure) du *signe naturel* à la conception de la chose signifiée.» — La section XXIV, p. 341, a pour titre : « De l'analogie qui existe entre la perception et la confiance que nous accordons au témoignage des hommes. » — « Les *signes*, dans la perception primitive, sont des sensations... La nature a établi une connexion réelle entre les signes et les choses signifiées. » (Voir tout le chapitre.)

et déplacemens, chaque corps étant inséparable de sa propre étendue. L'auteur admet la réalité objective de ces deux étendues dont l'une contient l'autre, et, pour le dire en passant, il ne paraît pas apercevoir que c'est là une des difficultés les plus graves contre la notion d'étendue, car comment comprendre une étendue dans une étendue, l'une se mouvant dans l'autre? Quoi qu'il en soit, l'auteur nous déclare qu'il admet à la fois les deux choses, à savoir l'espace objectif et la réalité du corps dans cet espace (1).

Est-ce à dire cependant qu'il n'y ait pas lieu de faire la part de la subjectivité dans la perception extérieure? Nullement; l'auteur reconnaît au contraire que la science nous y conduit forcément. Il y a deux parties dans l'observation externe : l'une qui porte sur « les apparences, » l'autre sur « les corps réels. » Persistant dans son interprétation, erronée selon nous, de la philosophie de Reid, il reproche à celui-ci d'avoir soutenu que « la sensation et la perception sont deux faits parallèles sans rapport direct entre eux. » Quant à lui, au contraire, il reconnaît et professe que « les impressions subjectives sont des élémens essentiels de la perception, et que notre observation consiste dans *l'interprétation* de ces sensations (2). » Mais cette interprétation n'est pas, comme le pensent les nouveaux empiristes, un raisonnement, une induction née de l'habitude et de l'association des idées : c'est une intuition « primitive et directe. » Dans la perception des apparences (son et lumière), c'est l'impression subjective qui est directement aperçue; dans la perception des corps, au contraire, c'est la chose objective qui est directement et clairement connue : « Percevant directement certains corps par la spontanéité de notre intelligence, par un *acte psychique*, selon l'expression d'Helmholtz, traversant ainsi, sous la direction de la nature, les signes sensibles, nous nous établissons tout d'un trait dans l'espace en dehors de nous. » Quant aux questions ultérieures sur la nature des corps, l'auteur les ajourne et ne paraît pas s'en soucier, et même les théories des dynamistes et spiritualistes sur l'essence de la matière lui paraissent aussi peu intéressantes

(1) L'auteur admet que l'espace a pu être subjectif en Dieu, et qu'il est devenu objectif par la création. Mais si l'espace a pu être subjectif dans l'esprit infini, pourquoi ne le serait-il pas dans l'esprit fini? Au moins admettra-t-on que la subjectivité de l'espace n'est pas contradictoire.

(2) Encore une fois, c'est là précisément la théorie de Reid. Cependant il est juste de reconnaître avec Hamilton, que Reid a eu deux théories sur la perception, peu cohérentes entre elles. La critique de M. de Broglie revient à opposer l'une de ces deux théories à l'autre. Hamilton, au contraire, encore plus réaliste que Reid et que l'abbé de Broglie, combat la théorie des signes comme suspecte d'être encore analogue à celle des idées images.

qu'elles le seraient aux positivistes eux-mêmes : « Du moment qu'il n'y a ni corps ni espaces, mais de simples fantômes internes, la cause inconnue de ces fantômes, l'être inintelligible, qui, n'étant pas étendu, cause l'appréhension de l'étendue, nous paraît digne de fort peu d'intérêt. Ce second monde obscur, composé de forces, doublure du premier monde composé de phénomènes, n'ayant aucun rapport quelconque avec les sciences physiques et naturelles et n'ayant aucun rapport déterminé avec l'âme humaine et avec Dieu, n'étant d'ailleurs susceptible que d'être très imparfaitement connu par un raisonnement douteux, ce qu'il y a de plus simple est de ne pas s'en occuper. » On voit que l'auteur reste fidèle aux impressions qu'il a recueillies dans M. Taine contre le spiritualisme leibnizien, qu'il appelle demi-positivisme. Mais il nous semble que ce serait plutôt sa propre doctrine qui mériterait ce nom ; car écarter les problèmes relatifs à l'essence des choses sous prétexte qu'ils sont insolubles, supprimer les notions métaphysiques qui prétendent atteindre l'intérieur de ces choses sous prétexte qu'elles ne seraient pas d'accord avec les perceptions de nos sens, appeler inintelligible tout ce qui ne se traduit pas en sensation, dire même qu'il ne faut pas s'occuper d'une chose parce qu'elle nous conduirait à l'incompréhensible, qu'est-ce autre chose que la plus pure doctrine du positivisme? Qu'y a-t-il d'étonnant d'ailleurs que les choses considérées dans leur être intérieur, dans leur *en soi* ne soient pas semblables à ce qu'elles sont dans leurs manifestations? et pourquoi dire aussi qu'il n'y a nul rapport entre les unes et les autres? Dira-t-on qu'il n'y a nul rapport entre les mots et les pensées, parce que les pensées ne sont pas des mots et ne peuvent jamais être perçues directement? L'auteur n'accorde-t-il pas lui-même que les mouvemens de l'air ou de l'éther se traduisent pour nous en sons et en lumière sans être ni son ni lumière? Donc des choses qui, en soi, ne sont ni sonores ni lumineuses peuvent nous apparaître comme telles. Pourquoi, par la même raison, des choses inétendues ne nous apparaîtraient-elles pas sous la forme de l'étendue? Et pourquoi n'y aurait-il pas, entre l'étendue apparente et l'essence interne des choses, un rapport précis qui nous échappe, comme il y en a un absolument inexplicable entre les apparences lumineuses et leurs causes mécaniques? Il ne faudrait donc pas dire que ce monde idéal et dynamique, caché et manifesté à la fois par le monde apparent, n'aurait nul rapport avec celui-ci et, par conséquent, avec les sciences physiques et naturelles, car tout ce qui est dans l'un serait la traduction de ce qui est dans l'autre : l'un serait la seule manière que nous ayons de connaître l'autre. L'auteur peut bien dire que, s'il en est ainsi, nous pouvons, au point de vue pratique, nous en tenir au premier et abandonner l'autre

aux rêveries des métaphysiciens : rien de plus sage, mais c'est parler en positiviste, non en métaphysicien. Laissons d'ailleurs cette discussion anticipée que l'auteur provoque lui-même par ses incursions légèrement agressives sur un domaine qu'il était convenu de réserver de part et d'autre et que l'on peut en effet réserver sans rien préjuger en disant simplement que l'analyse expérimentale de la perception extérieure doit être indépendante de toute théorie métaphysique préconçue.

Entrant plus avant dans l'analyse de la perception extérieure, l'auteur s'engage à prouver que la science ne contredit pas le sens commun, ou plutôt, comme il s'exprime, « que les corrections scientifiques ne dépassent pas la mesure prévue, » tandis que le système contraire, à savoir le système de l'étendue subjective, est « non pas la correction, mais la contradiction du bon sens. » Suivons-le dans cette analyse. Nous rencontrons d'abord des choses excellentes, bien vues et bien dites dans l'étude des différens sens, et d'abord de l'ouïe et de la vue. L'ouïe, dit-il, est « le sens avertisseur. » C'est le sens qui dépend le moins de nous : nous pouvons fermer les yeux, tenir nos mains immobiles, nous sommes bien moins libres de ne pas entendre ; le son nous surprend malgré nous et nous avertit qu'il se passe quelque chose de nouveau. Dans tous les grands mécanismes, le son est employé comme avertisseur. L'ouïe est encore le sens des phénomènes successifs, et par là il est essentiellement le sens du phénomène : car le caractère propre du phénomène, c'est de s'écouler. Aussi l'ouïe ne pénètre pas dans les substances et n'y atteint que par induction. Elle nous apprend peu de choses sur le dehors, si ce n'est à l'aide d'un autre sens : elle est donc *hétérodidacte* (1). La vue, comme l'ouïe, est encore le sens des apparences ; mais ces apparences lui révèlent des substances, c'est pourquoi l'auteur l'appelle un sens « divinatoire ; » comme l'ouïe, elle a besoin d'être instruite par le secours des autres et elle est hétérodidacte : de là viennent les illusions si fréquentes et si connues qui sont propres à ce sens. Si l'ouïe et la vue sont les sens de l'apparence, le tact est le sens des réalités, il n'a pas besoin des autres ; ceux-ci ont besoin de lui. C'est pourquoi l'auteur l'appelle « le sens vérificateur. » et comme ce sens s'instruit lui-même sans avoir besoin d'autrui, il est « autodidacte. » L'auteur dit que c'est le seul sens qui n'ait pas d'illusions, au moins l'illusion n'y est-elle qu'un accident. Peut-être est-ce passer un peu légèrement sur les illusions du toucher. L'auteur n'en parle que vaguement ; il indique seulement « un mode

(1) Mot créé par l'auteur et signifiant : instruit par autrui, par opposition à *autodidacte*, qui s'instruit soi-même.

irrégulier, et contraire à l'habitude, de placer les doigts qui servent à toucher un corps? » Pourquoi désigner d'une manière si obscure et ne pas décrire avec précision l'illusion si connue qui consiste à percevoir deux boules, lorsqu'il n'y en a qu'une que l'on touche à l'aide de deux doigts entre-croisés? Pour être un jeu qui amuse les enfans, ce fait est-il indigne de la psychologie? Si le tact est par lui-même, comme dit l'auteur, « certain et infaillible, » comment parvient-on à le tromper en changeant ses habitudes? D'ailleurs le témoignage du toucher est grossier et n'est vrai que dans de certaines limites : deux pointes de compas appliquées sur la peau, avec une ouverture moindre de trois millimètres, sont senties comme une seule; comment appeler infaillible un sens qui nous instruit d'une manière aussi grossière?

L'ouïe et la vue, étant en elles-mêmes les sens de l'apparence, sont subjectives; le toucher, qui est le sens de la réalité, est, suivant M. l'abbé de Broglie, essentiellement objectif. Les sons et les couleurs sont des phénomènes qui ne sont objectifs qu'en apparence; ils sont produits par une cause externe objective qui n'est pas directement perçue: « Si nous n'avions que l'ouïe et la vue, nous serions, dit l'auteur, dans la situation que supposent les partisans de l'étendue subjective. » N'est-ce pas ici trop accorder? et, après avoir reproché à l'auteur jusqu'ici trop d'objectivisme, ne serions-nous pas autorisés maintenant à lui reprocher un excès de subjectivisme? Car la vue ne donne-t-elle pas l'étendue, au moins à deux dimensions (peut-être même à trois, quoi qu'on en dise), et partout où il y a étendue, n'y a-t-il pas déjà quelque objectivité? L'auteur accorde que, si nous n'avions que la vue et l'ouïe, les sensualistes auraient raison; nous ne pourrions pas distinguer les corps et leurs images; nous n'aurions aucun moyen de les localiser dans l'espace. En profondeur, peut-être; mais en surface? pourquoi pas? Est-ce que les corps n'ont pas une situation respective dans un tableau? L'auteur entre ensuite dans une fine analyse des phénomènes de la vision. Il distingue la lumière objective, l'agent lumineux, « qui fait voir, mais qui n'est pas vu, » et la lumière apparente, qui est vue et que l'on appelle couleur. Celle-ci, à son tour, se présente à nous sous trois formes : d'abord la couleur propre de l'objet, ou couleur *réelle* (un objet rouge reste rouge, de quelque manière que nous le voyions); en second lieu, la couleur *apparente*, qui est celle qui résulte des différens effets que produit la lumière objective en se jouant sur l'objet coloré; enfin, les couleurs *subjectives* proprement dites, celles qui viennent de l'état de nos organes et ne correspondent à rien en dehors de nous. L'auteur insiste surtout sur la différence des couleurs réelles et des couleurs apparentes, et montre

que les premières, tout en étant les causes dont celles-ci sont les effets, ne sont pas semblables aux apparences qu'elles produisent. Les couleurs réelles correspondent terme pour terme aux couleurs apparentes; mais en elles-mêmes, elles ne sont pas des couleurs : ce sont « les propriétés de la surface colorée qui, sous l'influence de la lumière ambiante, » produisent tels ou tels aspects. Enfin les couleurs subjectives (par exemple, ce qu'on appelle les *phosphènes*) sont des couleurs qui dépendent exclusivement de l'état de nos organes, c'est-à-dire de l'œil ou du nerf optique et qui peuvent être produites par des agens qui eux-mêmes ne sont pas lumineux : c'est ainsi qu'un coup de poing sur l'œil, comme on dit vulgairement, vous fait voir trente-six chandelles. Bref, pour résumer cette analyse, les couleurs ne sont que des phénomènes lumineux que nous objectivons par induction. L'auteur admet, en effet, complètement la théorie de Helmholtz : c'est que toute localisation des sensations lumineuses est due à l'expérience et à l'induction; il est « empiristique, » et l'on s'étonne qu'un partisan aussi décidé du sens commun et des faits primitifs de la nature humaine accorde aussi aisément qu'il n'y a rien d'inné dans nos perceptions visuelles, tandis que ce problème est bien loin d'être tranché parmi les savans. Car, s'il y a une école empiristique (c'est ainsi que l'appelle Helmholtz, son principal représentant) qui tend à tout expliquer dans la vision par l'expérience et l'habitude, il y a une autre école que le même auteur appelle *nativistique* (par exemple l'école de Héring) et qui cherche à expliquer les mêmes phénomènes par les lois de l'innéité. On est loin, en effet, d'avoir tranché la question de savoir si c'est par habitude ou par nature que nous voyons les objets simples, quoiqu'il y ait deux yeux; droits, quoique les objets se dessinent sur la rétine d'une manière renversée; que nous les plaçons à distance dans l'espace, tandis que nous les aurions vus primitivement sur un plan. Toutes ces questions, dis-je, ne sont pas tranchées, et c'est aller trop vite que de refuser à la vue toute perception objective de l'étendue.

En un mot, quoique nous soyons dans le fond plus subjectiviste que l'auteur, nous sommes plus objectiviste que lui en ce qui concerne la vue et peut-être même les autres sens, et ces deux opinions n'ont rien de contradictoire. Quant à l'auteur, dans sa confiance absolue pour le seul sens autodidacte, à savoir le toucher, sûr d'y retrouver l'objectif quand il le voudra, il ne craint pas de faire les choses largement quand il s'agit de la vue. Il en reconnaît complètement la subjectivité, et c'est par là qu'il diffère surtout de l'école écossaise; par là aussi il croit faire à l'idéalisme sa juste part; il croit enfin se mettre d'accord avec la science sans se mettre en contradiction avec le sens commun : chose plus douteuse; car faire

accorder au sens commun que, quand je vois un cheval blanc, la blancheur n'est que dans mon œil et que ce qui produit cette blancheur n'a aucun rapport avec elle, c'est certainement lui faire violence à peu près autant que ceux qui soutiennent la subjectivité de l'étendue ou tout au moins celle de l'espace; car le sens commun pense très peu à l'espace; mais il voit continuellement des couleurs en dehors du sens de la vue, et il les place où il les voit. Dire que cette illusion a un fondement réel, c'est très bien parler; mais ceux qui croient à l'étendue subjective ne disent pas que la croyance contraire n'a pas de fondement réel, et il pourrait bien y avoir parité entre les deux cas. Sans doute la théorie scientifique de la lumière et des couleurs suppose précisément la réalité de l'étendue parce qu'elle a pour objet d'expliquer l'apparence lumineuse par des phénomènes purement mécaniques et géométriques qui se passent dans l'étendue et supposent une substance étendue; mais, puisque la science peut passer des apparences lumineuses à des mouvemens qui n'ont rien de lumineux, pourquoi la métaphysique (en supposant qu'elle ait ses raisons comme la science a les siennes) ne passerait-elle pas de l'étendu à l'inétendu?

Quoi qu'il en soit, l'auteur donne de bonnes et de solides raisons en faveur de la réalité des corps. Tous les hommes voient et touchent à la fois les mêmes corps. S'ils n'étaient, comme la couleur, que des apparences, chacun ne percevrait que son propre univers, sans communiquer avec l'univers d'autrui; il faut un fondement réel à cette communauté d'univers. Ce qui est objectif disparaît quand nous n'y pensons plus; quand nous fermons les yeux, les couleurs apparentes cessent d'exister. S'il en était de même des corps réels et tangibles, les corps n'existeraient que lorsque nous les voyons ou que nous les touchons; il faudrait dire avec Schopenhauer que, lorsque je ferme les yeux, le soleil cesse d'exister; il n'y aurait pas eu de monde avant qu'il y eût d'homme; mais alors d'où vient l'homme? Toute cette argumentation nous paraît solide et judicieuse; mais il nous semble qu'elle démontre seulement qu'il y a en soi quelque chose d'objectif qui résiste invinciblement à une suppression absolue, mais non pas que la manière dont ce quelque chose nous apparaît soit aussi objective que la chose elle-même. Ainsi celui qui soutient l'étendue subjective ne dit pas du tout que le soleil cesse d'exister quand on ferme les yeux; cela n'est vrai que de son apparence, et comment même pourrait-on le nier? car ce que je perçois du soleil n'est bien qu'une apparence, puisque je ne le vois grand que comme un plat ou un bouclier, tandis que sa grandeur réelle ne peut être embrassée par ma vue ni même par mon imagination. La preuve de l'objectivité n'est donc pas la même chose que

la preuve de l'étendue. Les hommes ont sans doute absolument raison de croire à un univers différent d'eux-mêmes : cela ne prouve en rien que ce qu'ils perçoivent par leurs sens soit la chose elle-même telle qu'elle est en soi.

C'est à l'analyse du toucher, le sens de la réalité par excellence, qu'il appartiendrait de nous donner la preuve non-seulement de l'objectivité de la chose, mais de celle des qualités. Or il y a, suivant notre auteur, trois qualités absolument objectives, reconnues par la science, et qui constituent le corps : ce sont l'étendue, l'impénétrabilité et le mouvement. Pour tout savant, un corps est un objet étendu, résistant et mobile. La distinction entre le subjectif et l'objectif est faite grossièrement par le sens commun ; mais elle est vérifiée par la science et ramenée à des notions précises. Même dans le toucher, il y a encore des sensations purement subjectives : ce sont les sensations cutanées et les sensations musculaires. Or ni les unes ni les autres ne se confondent avec le corps lui-même ; elles ne sont que les signes qui nous font penser à quelque chose de très différent, c'est-à-dire à l'étendue (forme, relief, mouvement) et à l'impénétrabilité : « L'objet tangible (une table, par exemple) est extérieur ; les sensations musculaires sont en nous : la notion de table est précise, géométrique ; les sensations musculaires sont vagues et obscures ; la table est terminée par des lignes droites et uniformes, rien de plus varié au contraire, de plus irrégulier que les sensations musculaires ; l'étendue de la table est une grandeur calculable avec précision ; qui oserait soumettre les sensations musculaires aux lois de la géométrie? La table est un objet fixe et permanent ; la plupart des sensations musculaires se développent sous la condition de la succession. La table est un objet unique ; les sensations musculaires sont extrêmement diverses. Il n'y a donc aucun rapport de nature entre la forme géométrique de l'objet et la sensation musculaire ; il n'y a que le rapport entre le signe et le chose signifiée. » Comment se fait le passage de l'un à l'autre? Ce passage n'est pas une induction raisonnée comme celle des savans : ce n'est pas non plus, comme le croit Reid, une opération mystérieuse et inexplicable : c'est une interprétation de signes, semblable à celle qui, dans la vue, transforme les sensations en perceptions ; mais cette interprétation ne se fait pas exclusivement, comme le croit Helmholtz, par voie d'association et d'habitude ; elle se fait spontanément, instinctivement : c'est la nature elle-même qui nous fait passer du signe à la chose signifiée, doctrine qui, nous le reconnaissons, est la traduction immédiate des faits : mais en quoi diffère-t-elle de celle de Reid? C'est, encore une fois, ce que nous ne voyons pas. Cette interprétation spontanée est indiquée par Reid lui-même lorsqu'il compare la théorie de la

perception à la théorie du langage et qu'il assimile la perception primitive au langage naturel. L'auteur méconnaît donc ses rapports avec Reid; et il aime mieux retrouver les origines de sa théorie dans les scolastiques et dans saint Thomas. Ce serait la distinction célèbre des *espèces expresses* et des *espèces impresses*. Nous doutons fort, pour notre part, de la légitimité de cette assimilation; mais cela a peu d'importance.

Pour résumer dans toute sa force la pensée qui nous paraît dominer dans la théorie précédente et qui s'évanouit un peu dans l'analyse des détails, il nous paraît que l'auteur, pour établir l'objectivité de la perception, a choisi précisément le terrain d'où l'on croit d'ordinaire, de nos jours, pouvoir la combattre, à savoir le terrain de la science positive; et il a cherché à établir que la science ne fait en réalité que confirmer le sens commun. Quels sont les résultats acquis par les travaux les plus récens de la science positive? C'est que les couleurs et les sons ne sont qu'en nous, et que ces phénomènes s'expliquent par des conditions mécaniques et géométriques qui sont en dehors de nous. L'objectivité de ces notions mécaniques et géométriques se prouve parce qu'elles sont les mêmes pour tous les hommes, ce qui n'est pas vrai des phénomènes purement subjectifs; — en ce que nous pouvons les concevoir subsistant en dehors de nous lorsque nos sensations viennent à cesser, ce que l'on n'affirmerait pas de pures apparences qui ne sont rien sans la sensation; — en ce que l'on peut trouver dans ces conditions physiques et géométriques le fondement de démonstrations solides et scientifiques, ce qui n'a pas lieu pour les pures sensations. Pour soutenir que ces conditions externes sont subjectives comme les sensations elles-mêmes, il faudrait, dit ingénieusement l'abbé de Broglie, admettre deux sortes de subjectivité, l'une au dedans, l'autre au dehors : hypothèse bien étrange et bien compliquée. Si donc on renonce à cette double subjectivité, il faut reconnaître que la science marche d'accord avec le sens commun; car le sens commun lui-même n'est pas sans reconnaître la part de subjectif qui entre dans nos perceptions. Le sens commun sait très bien qu'il y a des sensations qui ne sont qu'en nous (la jaunisse, les éblouissemens, les bourdonnemens), d'autres qui ne sont que des apparences (les reflets, les ombres et les lumières). Le seul point où la science rectifie le sens commun, c'est sur la question des couleurs que le sens commun croit inhérentes aux corps, tandis qu'elles ne sont qu'en nous; or ce sont là des corrections qui ne dépassent pas la limite prévue. Tel est l'ensemble d'idées auquel on peut réduire la théorie de l'abbé de Broglie, en la dégageant de ses complications souvent fines et déliées, souvent aussi un peu touffues, quelquefois

même, il faut le dire, un peu diffuses. C'est une doctrine que nous avons appelée réalisme par opposition à l'idéalisme moderne; et c'est le point qui nous a paru le plus intéressant à mettre en relief dans tout son ouvrage.

Ce n'est pas que cet ouvrage ne soulève bien d'autres problèmes, et ne contienne bien d'autres idées sur les corps, sur l'âme, sur Dieu ; mais ce serait reproduire ici une métaphysique tout entière, ce qui dépasse et notre temps et nos forces. Nous avons cru devoir nous borner au point le plus saillant et le plus original, celui du moins qui paraît le plus en rapport avec la philosophie de notre temps : car il faut savoir que l'on n'a jamais plus douté de l'existence des corps que dans ce temps de matérialisme. Nous avons donné une exposition aussi fidèle que possible d'un ouvrage recommandable surtout par la bonne foi, le désintéressement scientifique, l'esprit pacifique de l'auteur : nous y avons mêlé quelques doutes, énoncé quelques difficultés; mais nous avons tenu surtout à faire parler l'auteur. Essayons dans une conclusion rapide de reprendre à notre point de vue les problèmes soulevés par lui, et d'indiquer dans quelle mesure nous acceptons sa doctrine, dans quelle mesure nous nous en séparons.

III.

Herbert Spencer (1) a dit que le progrès, en philosophie, se fait par une série d'oscillations dont l'amplitude va sans cesse en diminuant et dont les termes extrêmes tendent à se rapprocher. Nous voyons, en effet, dans chaque problème, la distance diminuer entre les deux hypothèses opposées, et chacune d'elles, sans le savoir et sans le vouloir, s'inspirer réciproquement l'une de l'autre. Lorsqu'une doctrine prend le dessus, c'est en général parce qu'un certain nombre de faits nouveaux ou mieux étudiés lui ont donné l'avantage : une fois en possession de la faveur populaire, elle attire à elle et absorbe la plupart des faits, laissant dans l'ombre ceux qui lui sont par trop contraires : il en est ainsi jusqu'à ce que la nouveauté de l'hypothèse ait été épuisée; c'est alors que l'hypothèse contraire reparaît en invoquant les faits négligés, mis en lumière

(1) *Principes de psychologie*, t. II, VIIe partie, chap. XIX. « La controverse métaphysique a pour objet la délimitation des frontières, et son histoire est celle de ces alternatives rythmiques que produit toujours l'antagonisme des forces, entraînant l'excès tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mais les oscillations deviennent de moins en moins fortes. » Spencer n'applique cette théorie qu'au conflit du réalisme et de l'idéalisme, mais elle est applicable à tous les problèmes.

d'une manière nouvelle; mais cette seconde hypothèse ne reparaît pas telle qu'elle était précédemment : elle-même retient quelque chose de son opposée; la distance est donc moindre entre les deux systèmes qu'elle ne l'était auparavant. C'est ainsi que le spiritualisme de nos jours est obligé d'accorder beaucoup plus au matérialisme que le spiritualisme du passé en acceptant, par exemple, à titre de conditions de la pensée ou de limites à la liberté ce que ses adversaires considèrent comme le substratum de la pensée et comme les lois nécessitantes de la volonté. Réciproquement, le matérialisme lui-même s'est modifié à son tour, soit par l'introduction de l'idée de force (*force et matière*), conception empruntée à la tradition spiritualiste, soit en reconnaissant que la notion de matière se résout en sensations, c'est-à-dire en états de conscience qui n'ont rien de matériel. De même dans la question de l'origine des idées, l'école empirique, en introduisant la notion d'hérédité, accorde par là même qu'il y a des idées innées au moins dans l'individu; or c'était seulement sur ce terrain que la question avait été posée dans tous les temps entre les partisans de l'innéité et ceux de la table rase; ainsi, même suivant Spencer, c'étaient Descartes et Leibniz qui avaient raison et Locke qui était dans l'erreur. Réciproquement les partisans de l'innéité, tout en maintenant qu'il y a dans le fond de l'intelligence un élément absolu qui résiste à tout empirisme, accordent avec Maine de Biran « que l'innéité est la mort de l'analyse, » et qu'il faut pousser l'explication expérimentale aussi loin qu'elle peut nous porter.

Si la loi précédente est vraie, il était facile de prévoir que, la théorie idéaliste ayant prédominé depuis vingt à trente ans soit en Angleterre avec Mill et Bain, soit en France avec Renouvier, Taine et Lachelier, soit même en Allemagne avec les néo-kantiens, il se produirait inévitablement bientôt un mouvement en sens inverse et en faveur de la réalité. Déjà, en Angleterre, ce mouvement est sensible dans M. Herbert Spencer. Lui-même défend le réalisme contre l'idéalisme de Mill et de Bain. En France, quelques signes de réaction se sont déjà fait sentir. Le mérite du livre de M. l'abbé de Broglie est de poser le problème dans toute sa netteté et de le résoudre avec une grande décision. Mais pour que la loi de M. Herbert Spencer soit tout à fait vérifiée, il faut que le nouveau réalisme soit plus idéaliste que l'ancien; il faut qu'il retienne quelque chose du système contraire, autrement celui-ci serait entièrement déraisonnable, ce qui n'est pas admissible, car pourquoi de bons esprits se tromperaient-ils du tout au tout, tandis que nous aurions à nous seuls le privilège de la vérité? Or cette seconde partie de la loi se trouve en effet vérifiée dans l'ouvrage de M. l'abbé de Broglie. Son

système est certainement plus idéaliste que celui de Reid; il admet qu'une partie au moins de nos perceptions sont subjectives, que les unes n'atteignent que des apparences, tandis que les autres vont jusqu'aux réalités. Mais, selon nous, il ne va pas assez loin dans ce sens; il n'accorde pas assez à l'idéalisme, et, par là même, il laisse prise au retour offensif de la doctrine combattue. Pour nous, la réalité de l'objectif est hors de doute. Il y a des choses en soi, mais ces choses en soi ne nous sont connues que selon le mode de notre sensibilité. Nous faisons, comme l'abbé de Broglie, la part de l'apparence et du réel, mais nous la faisons autrement; il n'y a pas pour nous des sens de l'apparence et des sens de la réalité : dans chacun de nos sens nous trouvons de l'apparent et du réel, le réel étant à la fois caché et manifesté par l'apparent.

Par toutes ces raisons, nous tenons la réalité objective comme absolument certaine et l'hypothèse idéaliste comme gratuite si elle veut s'affirmer d'une manière absolue. Elle n'a de valeur que grâce à une équivoque, en confondant l'objectivité avec la matérialité. Il peut y avoir des objections contre la matière en tant que matière, et l'on peut croire avec Descartes que l'existence du corps est bien moins évidente que celle de l'esprit; mais, matière ou non, analogue ou non à l'esprit, l'objet existe à n'en pas douter. Pour le supprimer, il faut grossir et enfler la notion du sujet jusqu'à ce qu'il vienne à signifier son propre contraire.

Mais, une fois l'objectivité accordée, nous nous retournons à notre tour contre le réalisme, et nous lui demandons comment il peut prouver que la représentation de l'objet est semblable à l'objet lui-même. Ce qui est objectif, c'est l'existence de l'objet; ce qui est subjectif, c'est la représentation que nous nous en faisons.

On l'accorde sans hésiter pour ce qui est de la représentation des apparences, pour le son et pour la lumière. Il est impossible en effet de supposer que les choses sont telles qu'elles nous apparaissent, lorsqu'on les voit varier sans cesse suivant mille conditions différentes, lorsqu'on les voit liées si étroitement à l'état de nos organes et se modifier avec cet état. Sans doute elles sont liées à quelque chose d'objectif, puisque les sensations lumineuses supposent au moins l'œil et le nerf optique, les sensations auditives l'oreille et le nerf acoustique. Mais ni la sensation lumineuse ne nous fait connaître l'œil, ni la sensation auditive ne nous fait connaître l'oreille. Si nous ne savions pas déjà, et par d'autres moyens, que nous avons des yeux et des oreilles, nous ne l'apprendrions pas par là. Quant aux sons et aux couleurs du dehors, quelle que soit leur cause externe, il faut évidemment, pour qu'elles apparaissent, un esprit auquel elles apparaissent. Si personne n'entend de son, la

seule chose qui existe, ce sont les vibrations des corps sonores; si personne ne voit la lumière ou la couleur, la seule chose qui existe, ce sont les vibrations de l'éther. En un mot, il est établi par la science et reconnu par le nouveau défenseur du réalisme, par M. l'abbé de Broglie, que la nature tout entière est recouverte par nous de couleurs et animée par le son. Voilà déjà un monde bien différent de celui que reconnaît le sens commun.

En est-il autrement pour les sensations auxquelles M. l'abbé de Broglie accorde une objectivité absolue, à savoir les sensations du toucher? Nous avons déjà fait remarquer que M. l'abbé de Broglie s'exagère l'infaillibilité du toucher; ce sens n'est pas plus que les autres à l'abri de l'erreur. Accordons qu'il soit le sens vérificateur par excellence; lui-même a besoin de la vérification des autres sens; et quoiqu'il puisse se vérifier lui-même, ce n'est dans ce cas, après tout, que le toucher habituel qui soumet à son jugement le toucher accidentel : il n'y a pas là d'objectivité absolue. Si nous considérons en outre les données du toucher en elles-mêmes, on accordera que le plus grand nombre d'entre elles sont précisément au nombre des plus subjectives et se confondent presque avec les sensations organiques qui n'ont rien de représentatif : ces sensations, température, démangeaisons, piqûres, frissons, etc., ne nous apprennent absolument rien sur l'existence et les propriétés des corps. Arrivons donc aux qualités véritablement objectives révélées par le toucher, à savoir la solidité et l'étendue. Pour la solidité, il est certain que nous ne la connaissons que par la sensation de résistance qui est liée à la sensation d'effort. Il nous est aussi impossible de nous représenter une résistance sans nous représenter un effort que de nous représenter un effort sans résistance. Or l'effort est un fait essentiellement subjectif. Impossible, par conséquent, de concevoir la solidité et la résistance dans la matière sans lui prêter un effort plus ou moins semblable au nôtre, c'est-à-dire sans la spiritualiser et la subjectiver dans une certaine mesure. D'un autre côté cependant, peut-on comprendre l'effort sans lui supposer quelque terme matériel? Un esprit pur serait-il obligé de faire effort pour soulever un poids? L'acte interne de la volonté qui est l'acte essentiel de l'esprit doit-il se confondre, comme l'a cru Biran, avec l'effort musculaire qui est l'acte d'un esprit joint au corps? Ainsi notre représentation du matériel suppose quelque chose de spirituel; et notre représentation du spirituel suppose quelque chose de matériel : cette réciprocité, cette double dépendance ne semble-t-elle pas indiquer que nous n'avons affaire qu'à un point de vue relatif et subjectif, et non à un point de vue absolu? Élevons-nous plus haut : on nous accordera sans doute que Dieu connaît la matière telle qu'elle

est, et beaucoup mieux que nous-mêmes. Cependant peut-on admettre que Dieu connaisse la matière par l'effort et par la sensation de résistance? L'*argumentum baculinum* qui persuade Sganarelle pourrait-il être appliqué à Dieu? Nous demandons pardon de cette comparaison irrespectueuse ; mais elle exprime d'une manière saisissante combien nos représentations de la matière sont relatives à notre manière de sentir et surtout à nos besoins et à notre utilité pratique.

Dira-t-on que la sensation de résistance peut se traduire en une qualité objective indépendante de nos sensations et que nous pouvons concevoir comme subsistant en dehors de nous et sans nous : c'est ce qu'on appelle l'impénétrabilité. Mais l'impénétrabilité ne signifie rien autre chose que l'impossibilité pour deux corps d'occuper le même lieu ; c'est un simple fait attesté par l'expérience et qui se rapporte à la notion d'étendue, non de résistance; si, au contraire, vous voulez vous représenter cette propriété par l'idée de quelque force qui s'oppose dans chaque corps à l'introduction d'un corps étranger, vous réveillez de nouveau l'idée de résistance et d'effort, et nous retombons dans les difficultés précédentes.

Abordons enfin celle des qualités sensibles qui a le caractère le plus objectif, à savoir l'étendue. Ce qui caractérise précisément cette notion, c'est qu'on peut s'en représenter l'objet comme existant en dehors de nous et indépendamment de toute sensation. N'y eût-il nul animal, nul homme dans le monde, rien n'empêche qu'un corps soit rond ou carré. Il en est de même du mouvement et du repos. Empiriquement et psychologiquement, l'étendue a donc tous les caractères de l'objectivité : métaphysiquement, elle ne les a pas, car l'idée d'étendue prise en elle-même n'est autre chose que la notion de vide : il faut quelque chose qui la remplisse pour constituer la réalité; or, ce quelque chose, les sens ne l'aperçoivent pas ; en outre, l'étendue n'est, comme l'a dit Leibniz, qu'une répétition ou continuation de quelque chose; et encore une fois, c'est ce quelque chose et non pas l'étendue qui est la vraie réalité.

Lors même qu'on accorderait, d'ailleurs, la réalité objective de l'étendue en général, il n'en serait pas moins vrai que les formes de l'étendue, les conditions sous lesquelles nous l'apercevons, à savoir la grandeur, la figure et le mouvement, sont toutes relatives et tiennent à notre mode de sentir. En effet, la grandeur, par exemple, est un certain rapport entre un objet et un autre, et entre les objets et nous. Si Dieu changeait à la fois la grandeur de tous les objets de l'univers en changeant également le volume de notre propre corps, nous ne nous en apercevrions pas. S'il lui plaisait, comme disait Leibniz, de faire tenir la nature tout

entière dans une coque de noix ou dans une tête d'épingle, rien ne serait changé; et les rapports restant les mêmes, la perception resterait exactement la même qu'auparavant. Donc, à moins de soutenir que l'homme est la mesure de toutes choses, il faut admettre que nous ne connaissons pas la vraie grandeur des objets, mais seulement leur grandeur relative. Mais y a-t-il même en soi une vraie grandeur, une grandeur déterminée? Quelle est la grandeur de l'univers? Si l'on dit qu'il mesure dans l'espace 100 milliards de kilomètres carrés, cela n'a de sens que si l'on prend le mètre pour unité et si l'on sait ce qu'il faut entendre par mètre; mais le mètre lui-même n'a qu'une valeur relative : car il est le quarante-millionième de la circonférence terrestre, ce n'est donc qu'un rapport, et vous aurez beau essayer de ramener ce rapport à quelque chose de fixé, ce fixe lui-même ne serait encore qu'un rapport : une grandeur absolue de l'univers n'a donc aucun sens. On ne peut espérer de trouver un point fixe dans l'espace absolu, ni dans un minimum d'espace. Car l'espace absolu est infini; et le rapport à l'infini n'est jamais fixe; ce n'est qu'une quantité fuyante et variable. Quant au minimum d'espace, on ne peut le concevoir, puisque tout espace est divisible; il n'y a pas de limites; ou si l'on prend pour limite le point, comme on l'a quelquefois proposé, on ne trouve pas plus de mesure fixe, car la grandeur ne peut pas plus se déterminer par rapport au point que par rapport à l'infini. La grandeur est croissante d'un côté, décroissante de l'autre, mais toujours fluente et en mouvement, sans avoir aucune forme précise autre que celle d'une relation. D'un autre côté, cependant, comment concevoir une étendue réelle qui ne serait point telle ou qui, telle, n'eût pas une grandeur donnée? L'impossibilité de déterminer cette grandeur ne tend-elle pas à prouver qu'il n'y a là qu'une relation à nous, et, par conséquent, que l'étendue elle-même, à laquelle nous accordons nécessairement une grandeur quelconque, n'est qu'une représentation de notre esprit?

On peut en dire autant de la figure du corps : cela est d'abord évident et accordé pour la figure visuelle. Cette figure est ce qu'elle nous paraît en raison de la conformation de nos yeux. Si le cristallin était un prisme, au lieu d'être une lentille, les objets nous paraîtraient tout autrement. La forme apparente répond sans doute à quelque chose de réel dans l'objet; mais elle est aussi nécessairement relative à l'organe visuel; or, comme on ne peut concevoir une vision sans organe, toute forme n'est jamais qu'un rapport entre l'objet et l'organe et, par conséquent, n'est jamais que quelque chose de relatif et en partie subjectif. Sans doute nous ne verrions rien s'il n'y avait rien; mais nous ne verrions pas davantage si nous

n'avions pas d'organes pour voir. La perception visuelle n'est donc qu'une moyenne entre l'objet et l'organe, la résultante de l'un et de l'autre. Pour pouvoir avoir la prétention de voir les choses comme elles sont, il faudrait pouvoir voir les choses sans organes; ce qui est une opération qui nous est entièrement inconnue et même incompréhensible; car pour voir il faut que les rayons lumineux viennent se condenser et converger quelque part; mais ils ne peuvent pas se condenser dans une âme; ils ne le peuvent que dans un objet corporel analogue à l'objet vu. La vision ne peut donc s'opérer que de corps à corps et n'exprime pas autre chose que cette relation. Ce que nous verrions si nous n'avions plus d'organes, ce que voient les esprits purs, s'il y en a, ce que voit Dieu, si l'on peut dire qu'il voit, nous ne pouvons nous le représenter; car toute représentation de ce genre a toujours passé par l'intermédiaire d'un organe visuel et retient quelque chose de cet organe.

En est-il de même de la figure tangible? Évidemment, oui; car elle est aussi, comme la figure visuelle, le rapport du corps senti à un organe sentant. Ici encore la forme de l'organe détermine la forme de l'objet. Si l'organe du toucher était, comme l'a supposé Biran, un angle aigu, aurions-nous comme aujourd'hui la perception du relief, de la sphère, du cube, etc.? Le sabot du cheval lui donne-t-il autre chose que la notion vague de superficie? Enfin, s'il n'y avait point d'organes du tact, que sentirions-nous, que percevrions-nous de la forme tangible? L'âme touche-t-elle les corps? Et en supposant que l'effort soit un toucher intérieur, ce toucher intérieur donne-t-il la forme des objets? Sans doute, quand nous pensons à la figure pure et géométrique, il semble bien que nous ayons devant les yeux une étendue absolue, saisissable par la seule pensée. C'est ainsi qu'on a supposé en Dieu une étendue intelligible, qu'on a appelé Dieu l'éternel géomètre. Enfin la géométrie a paru l'œuvre de la pure pensée. Mais c'est un des services rendus par la critique de Kant d'avoir montré que la figure géométrique, aussi bien que la figure concrète, est encore l'œuvre de l'imagination et de la sensibilité. C'est une question de savoir si l'imagination qui crée les objets géométriques est une faculté *a priori* comme le veut Kant, ou si elle n'est que le ressouvenir de la figure réelle épurée et simplifiée; mais, dans tous les cas, c'est une faculté qui a toujours tous les caractères de la sensibilité, à savoir la subjectivité et la relativité.

Ainsi le caractère relatif et subjectif de toute connaissance sensible nous paraît prouvé par cet argument décisif: nous ne percevons les corps que par le moyen des organes; or les organes sont eux-mêmes des corps; nous percevons donc les corps par les corps: c'est un cercle

vicieux. Nous savons bien que ce n'est pas l'organe qui sent, mais l'âme; nous ne faisons pas cette confusion; mais l'âme ne sent que par l'organe, à travers l'organe : l'organe conditionne la perception; il en modifie les lois; bien plus, il en constitue l'essence. La pensée pure ne peut voir la lumière ni saisir un relief : or la pensée pure est la seule faculté qui puisse voir les choses en soi. Ou bien il faut admettre que Dieu a des sens, c'est-à-dire un corps, pour percevoir les corps, ou il faut admettre que la vraie intuition des corps ne se fait pas par la vue et par le toucher, que, par conséquent, ce sont là des modes subjectifs et relatifs de connaître, des relations de choses finies à chose finie, de pures représentations.

Est-ce à dire que ce soient des rêves, de pures illusions du moi? Non sans doute; le mouvement du soleil n'est pas un rêve, une simple modification du moi, quoiqu'il ne soit qu'une représentation subjective. Il y a quelque chose qui se meut, seulement ce n'est pas le soleil, c'est la terre. Tous les mouvemens que nous percevons sont apparens; cependant ce ne sont pas de simples apparences, car ils correspondent à des mouvemens réels. Les mouvemens apparens sont les signes des mouvemens réels, et l'on n'aurait jamais connu les mouvemens réels si l'on ne connaissait pas les mouvemens apparens. A la vérité, dans cet exemple, on va du même au même, du semblable au semblable; les mouvemens réels sont des mouvemens aussi bien que les mouvemens apparens; les places apparentes supposent des places réelles; des figures apparentes supposent des figures réelles : ce que nous ne voyons pas est semblable à ce que nous voyons. Il n'en est pas de même lorsque nous passons des dernières représentations sensibles des choses à leurs causes métaphysiques; nous ne pouvons plus aller du même au même; nous devons admettre qu'il y a une réalité, car d'où les apparences sortiraient-elles? Mais cette réalité nous est inaccessible en elle-même, car il faudrait être elle-même pour l'apercevoir telle qu'elle est.

Une telle conception, nous dira-t-on, n'est autre chose que le système de Kant; ce n'est plus là du dogmatisme et du réalisme : c'est de l'idéalisme et du subjectivisme. Il n'en est rien : l'idéalisme ici ne concerne que l'apparence; le réalisme est le fond. Pour Kant, au contraire, non-seulement les choses sont inaccessibles en soi, mais elles n'ont aucune espèce de rapport avec les phénomènes; elles subissent les lois, non des choses qui les produisent, mais de l'esprit qui les contemple. Kant ne considère donc les choses qu'en tant qu'elles nous *apparaissent* et non pas en tant qu'elles se *manifestent*. Mais les deux points de vue doivent se confondre dans le phénomène : par son rapport avec l'esprit qui le perçoit, il est une apparition; par

son rapport avec l'objet qui le produit, il est une manifestation; le phénomène est un moyen terme entre le sujet et l'objet : il suppose et exige à la fois l'un et l'autre. S'il n'y avait pas de sujet, rien n'apparaîtrait; s'il n'y avait pas d'objet, rien ne se manifesterait. Dans le phénomène, l'âme sent quelque chose d'elle-même, mais elle sent aussi quelque chose de l'objet, et il ne faut pas dire que ce ne soit rien parce que ce n'est pas tout, et même parce que ce n'est pas l'intérieur de la chose; mais c'est quelque chose qui a rapport à cet intérieur, qui en est l'expression et qui est pour nous la seule manière d'être en rapport avec un objet. Dira-t-on que nous ne savons rien des autres hommes parce que nous n'avons jamais pu pénétrer dans leur intérieur et les connaître en eux-mêmes? L'amant qui entend la voix de la personne aimée ne perçoit-il pas par là l'âme de sa maîtresse, quoiqu'une âme, prise en elle-même, n'ait pas de voix, et quoique cette voix ne soit qu'un son matériel qui pourrait à la rigueur être produit et imité par un phonographe? Mais cette voix est imprégnée d'âme, quoiqu'elle ne soit pas une âme; elle est ce que nous pouvons percevoir d'une âme; et si, par un prodige impossible, l'âme toute nue pouvait nous apparaître tout à coup telle qu'elle est en soi, peut-être nous causerait-elle plus d'épouvante que de joie.

Non-seulement le phénomène se rapporte à l'objet, puisqu'il en est l'expression, mais il y tient d'une manière encore plus intime par les lois qui le régissent. Comment Kant a-t-il pu dire que les lois de la nature ne sont que les lois de notre esprit? Pourquoi le phénomène, qui est la manifestation de l'objet, ne serait-il régi que par les lois du sujet? pourquoi l'esprit serait-il le législateur de la nature s'il n'en est pas le créateur? Mais Kant n'a jamais voulu aller jusqu'à cette extrémité : jamais il n'a dit, comme Fichte, que c'est le moi qui pose le monde. Pour lui, les sensations sont quelque chose de *donné*, comme il s'exprime; la matière de la connaissance est donnée; nous la subissons, nous ne la produisons pas. S'il en est ainsi, comment les phénomènes peuvent-ils se produire dans l'ordre qu'exigent les lois de notre esprit? C'est, par exemple, une loi de notre esprit, suivant Kant, qu'un phénomène soit toujours déterminé par un autre phénomène qui précède et qui est toujours le même. Comment se fait-il que la cause inconnue qui fait apparaître les phénomènes se donne la peine, pour nous complaire, de toujours produire le phénomène *a* avant le phénomène *b*? Comment la sensibilité qui, suivant Kant, est radicalement distincte de l'entendement (c'est un point fondamental dans sa doctrine) subit-elle les lois de l'entendement? Sans doute, c'est un besoin de mon esprit que tout phénomène ait une cause. Mais s'il n'y a pas de

cause en réalité, tous les phénomènes doivent se présenter à la sensibilité sous la forme de chaos, et l'on ne voit pas comment ils prennent une forme régulière uniquement pour satisfaire un besoin de notre esprit. C'est cette contradiction radicale de la doctrine kantienne qui a forcé la philosophie allemande à passer de l'idéalisme subjectif à l'idéalisme absolu. Seulement, le mot d'idéalisme change alors de sens, et ce serait entrer dans des abîmes de discussion que de poursuivre nos recherches jusque-là. Disons seulement que, dans l'idéalisme absolu, le sujet et l'objet, étant identiques, ont autant de réalité l'un que l'autre, ce qui suffit pour le point que nous avons voulu établir.

Nous croyons donc à la réalité objective du monde extérieur, tout en admettant que la représentation en est subjective. M. l'abbé de Broglie appelle cette doctrine un demi-positivisme. Les noms ne font rien à l'affaire. Contentons-nous de dire que Platon, Malebranche et Leibniz ont conçu les choses de cette manière, que les vues de Descartes et de Kant, à des degrés divers et avec des nuances diverses, n'en sont pas bien différentes. Le réalisme pur n'a guère jamais été soutenu en philosophie que par Reid ; est-ce là une autorité suffisante pour faire contrepoids à ces grands noms? M. l'abbé de Broglie cite quelquefois saint Thomas d'Aquin. Il est douteux que saint Thomas ait connu ce problème dans les termes où nous le posons aujourd'hui, et s'il l'eût connu, il l'aurait sans doute résolu dans le sens d'Aristote, qui disait que la sensation est « l'acte commun du sensible et du sentant, » ce qui est la doctrine même que nous soutenons. N'est-ce pas aussi quelque chose de semblable qui est exprimé par la plus haute autorité que reconnaisse M. l'abbé de Broglie, lorsqu'elle nous dit que la face du monde sera renouvelée : *renovabitur facies mundi?* N'est-ce pas comme s'il était écrit que nous ne voyons aujourd'hui que la face extérieure des choses et que la face véritable nous sera révélée dans d'autres conditions, et alors seulement dans toute sa vérité? Si la toile était levée aujourd'hui, si la vraie scène se jouait devant nous, qu'aurions-nous besoin d'un autre théâtre et d'une autre scène? S'il faut croire aux apparences de nos sens, pourquoi ne croirions-nous pas aussi bien à ces apparences si accablantes qui nous parlent à chaque instant autour de nous par la mort des autres hommes et qui ont bien l'air de nous dire que, quand la toile tombe, c'est pour toujours?

PAUL JANET.

UNE VISITE

A

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

DE LISBONNE

Par un décret du 22 juin 1881, le gouvernement portugais a jeté les bases d'une « Exposition rétrospective de l'art ornemental espagnol et portugais » à Lisbonne en 1882; le roi dom Luis a réclamé le titre de protecteur de cette entreprise nationale, et le roi dom Fernando son père a accepté la présidence effective avec le concours des ministres compétens. La commission directoriale, composée de trente-sept membres choisis parmi les pairs du royaume, les directeurs-généraux des divers ministères, des membres de l'Académie des sciences et des beaux-arts, des professeurs, des écrivains et de grands industriels, a délégué sept de ses membres réunis en commission exécutive; munis de toutes les autorisations, moyens d'exécution et droits de réquisition, ils se sont répandus dans le royaume avec mission de réunir dans la capitale tout ce qui pouvait contribuer à donner une juste idée des richesses d'art de la nation, de l'histoire de son travail et des phases successives par lesquelles ont passé ses arts industriels. Une disposition spéciale proposait aussi comme but à la commission de grouper tous les élémens nécessaires pour écrire l'histoire de l'art en Portugal. Comme base d'une telle œuvre, les deux souverains offraient à la commission de choisir dans leurs collections privées les objets les plus précieux; on grouperait autour de ce premier apport les collections natio-

nales de l'Académie des beaux-arts, celles de l'Académie des sciences, les trésors des diocèses, des cathédrales, des couvens, des établissemens hospitaliers, des universités et des collections privées de tout le royaume. Le gouvernement espagnol et les particuliers seraient enfin conviés à fournir leur contingent d'œuvres nationales, comme aussi le South-Kensington-Museum de Londres, et même les amateurs étrangers.

La manifestation s'est produite à l'heure dite et le résultat a dépassé ce qu'on pouvait en attendre : le Portugal n'assistera probablement plus à un tel spectacle ; car on a ouvert les yeux à ceux qui ne croyaient point posséder de telles merveilles, et l'admiration qu'elles ont suscitée les rendra désormais jaloux de leur conservation.

La présence des souverains espagnols à l'inauguration, les fêtes célébrées en leur honneur à Lisbonne et à Villaviciosa, ont donné un éclat exceptionnel à cette manifestation, et si les Portugais avaient fait savoir au monde, en temps opportun, quels efforts ils allaient accomplir, nul doute que le concours d'étrangers eût été plus considérable, et le profit plus effectif. Mais il semble que la nation ait pris pour devise la réponse altière de son roi Jean III à l'illustre Paolo Jovio, qui lui recommandait de prendre soin de sa gloire et de publier dans le monde le résultat de ses grandes découvertes : « Les Portugais savent faire, dit le roi ; ils ne savent pas dire. » Ils ont agi, en effet, et ne l'ont point dit ; l'honneur est tout aussi grand pour eux, mais nombre d'amateurs de l'Europe ont le droit de leur reprocher d'avoir exhibé leurs merveilles à huis-clos. Quand on s'appelle Lisbonne et qu'on a façade sur le monde ; quand on a sa rade unique, Cintra avec son château de légendes, ses bois de camélias, ses forêts de fougères arborescentes, ses grands magnolias, ses massifs de mimosas odorans, ses bougainvillias géans qui escaladent les hautes murailles fortifiées pour présenter aux balcons leurs bouquets éclatans ; quand on a, dans son écrin, Porto sur sa montagne, Coïmbra doucement assise sur les rives du Mondego avec sa fontaine des larmes et sa touchante légende d'Inès de Castro ; quand on a Belem et son cloître, Batalha, Alcobaça, Braga, Mafra, cette revanche de l'Escurial, et Sétubal avec ses bois d'oranger, et Santa-Cruz, et Evora, un tel excès de modestie peut passer pour de la fierté, ou tout au moins pour de l'indifférence.

Le gouvernement français n'a pas cru devoir rester étranger à cette exposition rétrospective ; le trésor des connaissances historiques pouvait s'en accroître et la somme de notions relatives à l'histoire de l'art, dans un pays qu'on visite peu, allait s'augmenter de tout ce que mettraient au jour les recherches prescrites par le décret ;

c'était enfin l'occasion de donner au Portugal et à ses souverains un témoignage de sympathie : deux délégués ont donc été nommés pour étudier l'exposition.

On conçoit facilement qu'il ne peut être question ici de décrire les milliers d'objets d'art qui figuraient au palais de Pombal, transformé en palais des beaux-arts ; le but est plus élevé et l'intérêt qu'offrent ces sortes d'expositions dépasse la portée que leur attribue la foule, pour peu qu'on sache lire, comprendre, et rattacher, comme il convient, les monumens aux périodes historiques qui les ont vus naître. Qu'un sage esprit de méthode et une rigoureuse classification chronologique président à l'installation des objets, le visiteur attentif va assister au développement successif des forces de la production nationale, aux transitions et aux variations du goût : telle ou telle forme exotique lui révélera l'influence étrangère qui vient étouffer le génie national, rappeler la nation au sentiment de la mesure, ou, au contraire, pervertir le goût public, et il touche ainsi du doigt l'apogée, comme il reconnaît les signes visibles de la décadence.

Arrêtons-nous un instant, par exemple, en face du merveilleux *Ostensoir de Belem*, commandé par le roi dom Manoel, en 1506, en commémoration de la découverte des Indes. Vasco de Gama vient d'imposer le vasselage aux Indiens qu'il a soumis ; les flottes portugaises entrent dans le Tage chargées de lingots d'or, premier tribut des vaincus ; dom Manoel appelle Gil Vicente son orfèvre : il va dessiner un monument religieux qui deviendra un type d'architecture. Sur la base rampent les reptiles grimpent les oiseaux aux couleurs vives et les fleurs éclatantes des pays découverts ; aux colonnes accouplées il attache les sphères qui symbolisent l'esprit des découvertes géographiques, sur la plate-forme où se dresse le disque de cristal de roche renfermant la sainte hostie, il agenouille les douze apôtres, statuettes d'or massif revêtues des plus riches émaux. Afin de faire de ce précieux monument un document historique plus précieux encore, Gil Vicente écrit à la base le nom du roi qui a commandé l'œuvre, « avec le premier or rapporté des Indes, » et c'est par le testament de dom Manoel, où il ordonne de livrer l'ostensoir au monastère de Belem, que nous apprenons le nom de l'artiste. A quelques pas de là, sous une autre vitrine, au fond d'une coupe en vermeil, nous voyons la flotte portugaise qui va doubler le Cap ; plus loin, nous arrivons à Melande ; la renommée étend ses ailes, elle proclame la gloire des conquérans et vient à leur rencontre à l'entrée du port, montée sur un char traîné par des éléphans. La matière s'anime à nos yeux, elle parle ; à sa voix, les faits se déroulent, l'esprit national se révèle, l'imagination

s'éveille, et c'est ainsi que l'art, miroir fidèle des faits contemporains, tient une si grande place dans l'histoire de l'humanité.

La commission d'organisation n'a entendu excepter aucune branche des arts mineurs, et le catalogue ne comprenait pas moins de dix-huit classes d'objets, depuis l'orfèvrerie, les métaux précieux, joyaux, bronzes, céramiques, meubles, tissus et broderies, etc., jusqu'aux manuscrits enluminés. Puisque l'exposition était nationale, c'était dire que toutes les industries qui forment l'ensemble de l'art ornemental et décoratif ont été pratiquées dans le pays. Si le fait est acquis pour l'Espagne, il est moins évident pour le Portugal, et c'était, pour ceux qui s'occupent de ces questions, le principal attrait de cette exposition.

Il fallait bien s'attendre cependant à quelque infraction à la première condition du programme ; où est d'ailleurs la ligne de démarcation entre les objets portugais d'origine et ceux faits par des étrangers pour le Portugal? Comment pourrait-on regretter l'intervention inattendue, dans une exposition réservée à l'art portugais, de beaux bas-reliefs grecs, nobles épaves de quelque temple antique, recueillies par un ancêtre du duc de Loulé? Les chefs-d'œuvre de sculpture de la renaissance italienne, allemande et française sous forme de marbres, de terres cuites, de bas-reliefs en pierre lithographique, d'émaux de Limoges et de majoliques de Pesaro et d'Urbino envoyés par les souverains du Portugal et le duc de Palmella, s'ils figuraient là comme des « intrus, » avaient du moins le mérite d'y rappeler que la mesure, le calme, l'harmonie, la raison, doivent présider à la disposition des sujets et à la répartition des motifs ornementaux, et que les artistes sont tenus de garder une juste mesure jusque dans leurs fantaisies les plus audacieuses.

Nous avions donc là, en somme, après avoir fait le travail nécessaire d'élimination des beaux objets que nous venons de citer, des spécimens de tout ce qui représente les arts mineurs du Portugal sous toutes leurs formes, et nous aurions dû pouvoir juger la production nationale dans son ensemble et aussi dans la série des temps, puisque l'exposition rétrospective embrassait plus de dix siècles écoulés. On ne s'était cependant pas assez placé au point de vue de l'enseignement qui pouvait résulter d'un tel effort pour les progrès de l'industrie nationale, et on ne lisait clairement, dans la succession des objets présentés, ni la chronologie, ni la progression. L'idée qui devait tout dominer, celle qui, après tout, était la seule raison d'être de cette exposition, l'idée d'art national, ne se dégageait pas assez de l'ensemble. En ne la perdant jamais de vue, en la mettant toujours en relief, par série d'objets et par époques, on eût

pu, avec un léger effort, arriver à un résultat bien autrement complet.

Pour la céramique, par exemple, on devait, dans le pays des *Azulejos*, nous présenter la synthèse de cette belle industrie nationale qui joue un rôle si considérable dans l'art décoratif de la Péninsule. Les Azulejos, en Espagne et en Portugal, tiennent la place de la fresque en Italie; il y a là un art qui s'exerce à tous les degrés, contribue à la décoration du plus somptueux palais comme il orne la demeure du plus humble des paysans, et a parfois cette importance supérieure qu'il traduit la pensée nationale et trahit les préoccupations de l'esprit public au même degré que la peinture elle-même. Il peut même devenir, à un moment donné, un témoignage historique; à la porte de Lisbonne, dans la villa des marquis de la Fronteira, une série de figures équestres plus grandes que nature, portraits historiques avec légende, ornent les terrasses des jardins; et les parois de la grande salle représentent, carreau par carreau, toute la série des combats livrés par les Portugais contre les Espagnols lors de la guerre de l'indépendance : on voit figurer là don Juan d'Autriche, d'Albuquerque, le comte de la Torre, de sorte qu'on peut suivre sur ces murs l'histoire presque complète de la lutte.

Les objets qui représentent l'art portugais d'outre-mer étaient épars; ils auraient dû former une classe spéciale où on eût distingué les régions et les périodes, depuis la conquête jusqu'aux dates les plus récentes. Les armes et armures faisaient défaut, ou elles étaient représentées d'une façon insignifiante; on m'assure que le pays ne possède plus de spécimens intéressans des belles époques; cette lacune, dans la patrie des audacieux soldats et des marins aventureux, est une anomalie dont il faudrait rechercher la cause. Les meubles portugais sont célèbres; on avait reculé sans doute devant l'ennui de démeubler les palais, car le nombre de beaux exemplaires était très restreint, de sorte que cette industrie, si importante pour le pays, — puisque c'est une des seules qui établissent sa supériorité de fabrication à l'étranger, — n'était pas représentée comme elle eût dû l'être.

Les bijoux portugais, surtout dans le nord de la Péninsule, sont l'orgueil des habitans de la campagne; ceux des siècles passés sont des chefs-d'œuvre d'industrie locale au point de vue du goût et de la monture; il fallait aussi en établir la série et la classer. Ces rues de *l'argent* (*rua da prata*), dans la plupart des grandes villes du Portugal, où chaque maison est occupée par un bijoutier, où l'or pur scintille à chaque devanture, frappent vivement l'étranger; et s'il voit s'avancer, la tête chargée d'un lourd fardeau, une fille de

la campagne couverte d'or comme une châsse et qui, sur ses vêtemens toujours sombres, entasse une profusion de bijoux tels que les *Conceptions* de dimension démesurée, les grands cœurs d'or de filigrane, les larges croix pectorales, le voyageur s'arrête charmé en reconnaissant là un des derniers traits du caractère national.

On aurait pu enfin réclamer d'une façon générale un classement chronologique rigoureux, et il eût fallu écarter résolûment beaucoup de spécimens de céramique de l'extrême Orient qui n'avaient pas là leur raison d'être. Puisqu'on en était arrivé peu à peu à admettre la peinture, représentée dans les salles du palais de Pombal par des panneaux qui offraient un très vif intérêt pour nous à cause du problème qu'ils offrent à ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art, il fallait rapprocher les types, les coordonner et nous présenter la série, depuis le milieu du XVe siècle jusqu'au XVIIIe. Tous les élémens étaient là; il s'agissait simplement d'une disposition à prendre. Pour nous résumer en somme, nous demandions un peu plus de critique et quelques légendes explicatives. On comprendra qu'ici l'intérêt de l'art seul nous guide et que nous ne voulons simplement qu'indiquer les dispositions qui eussent rendu le résultat plus fécond pour l'instruction de tous. C'était là, sans doute, le but qu'on se proposait en décrétant l'exposition.

Le fait qui ressort de cette manifestation et l'idée générale qui s'affirme, c'est la supériorité de l'orfèvre portugais au point de vue de la technique de son métier; c'est là l'impression dominante, l'intérêt réel, et peut-être aussi l'excès de cette exhibition où l'orfèvrerie religieuse tenait une place considérable. L'exécution de ces objets, réservés au culte, étant soumise à des formules, à des canons déterminés, non-seulement par la tradition, mais par des règles écrites, les mêmes symboles et les mêmes formes se représentent souvent, cette uniformité devient vite un sujet de fatigue pour ceux des visiteurs qui ne voient pas de différences essentielles dans ces styles et ne lisent point clairement la succession des époques dans les transformations. Chacun comprendra que, quand un peuple a subi des vicissitudes politiques et a été la victime de fléaux terribles comme ceux qui ont ravagé le Portugal; quand, du roi Diniz au marquis de Pombal, on a vu dix fois la terre s'entr'ouvrir pour engloutir les générations, détruire leur œuvre successive, tarir les sources de la richesse nationale et condamner un peuple à recommencer chaque siècle l'œuvre du siècle précédent, le seul faisceau qui reste à peu près intact, la seule puissance qui soit debout, la seule prospérité enfin qui puisse résister à tant de coups répétés, c'est celle qui s'appelle légion, celle qui puise sa force dans l'association religieuse, dont la patrie est partout et nulle part, et qui a pour devise: « Soli-

darité. » Quand les grands cataclysmes fondant sur les peuples les rappellent au sentiment de la vanité des choses humaines et à la fragilité des biens terrestres, ils viennent se prosterner au pied des autels en murmurant le nom du Seigneur. C'est dire que, lorsque la grande aristocratie portugaise, la noblesse d'épée, et ces *fidalgos* enrichis par le commerce et les relations avec les colonies, voyaient s'épuiser leurs ressources et cherchaient les moyens de faire face aux nécessités de la vie en aliénant tous les objets d'or et d'argent qui ornaient leurs demeures, les associations religieuses pouvaient dominer ces terribles événemens et conserver intact leur patrimoine, comme ils ont pu le dérober aux investigations des envahisseurs. D'ailleurs, chaque nouveau fléau leur rendait au centuple ce qu'ils avaient perdu, grâce à la piété des princes, à la générosité des grands et à la magnificence des pontifes et des prélats.

Ainsi s'explique l'énorme quantité de pièces d'orfèvrerie qu'on nous a présentées et l'importance exceptionnelle de quelques-unes : telles le triptyque en repoussé de Guimarens, œuvre extraordinaire dont on regrette de ne pouvoir présenter une image au lecteur. On a d'ailleurs dans les archives la liste des présens offerts par les princes et les prélats en de certaines occasions, et, en lisant ces énumérations, on comprend que les trésors des établissemens religieux du Portugal devaient égaler en richesse ceux des sanctuaires les plus célèbres de l'Europe.

Il faut retirer un enseignement de ces grandes expositions où on embrasse d'un seul coup l'art de tout un pays dans toutes ses transformations successives; mais nous avons ressenti, en franchissant pour la première fois le seuil du palais de Pombal, une impression singulière, un trouble réel et une véritable confusion d'idées, et nous sommes convaincu que tout voyageur, artiste, historien ou écrivain d'art qui se fût trouvé subitement transporté en face de ces objets de provenance portugaise, qui constituent l'ensemble de la richesse d'art du pays, eût ressenti une impression identique à celle qui nous a frappé. De longues années d'études spéciales, des voyages nombreux, quelque pratique des musées et des collections de l'Europe, permettent d'ordinaire de rattacher à première vue un monument à un temps, à une école et à une région. Ici tout ce bagage de connaissances et de traditions devient inutile; c'est en vain qu'on cherche dans ces mille objets d'une même origine des signes identiques qui, se reproduisant par périodes, vont permettre d'établir la chronologie; on hésite, et, définitivement, on ne peut déterminer sûrement ni les provenances ni les caractères. Que si, par hasard, trompé par les apparences, on assigne une date précise à un monument, la légende gravée donne un démenti incontestable; si on cite un

nom parce que la forme dénonce une personnalité connue, un document certain, ou quelque initiale marquée d'une façon authentique en quelque endroit caché vient infliger un nouveau démenti sans réplique. Il faut alors se recueillir un instant, et, discernant au milieu de ces mille monumens divers des tendances variées, des élémens confus, dénaturés, modifiés par des courans nouveaux et tout personnels au pays, reconnaître que, pour tirer quelque fruit d'une telle étude, on doit d'abord feuilleter l'histoire locale, se pénétrer de l'esprit de la nation, étudier ses mœurs et connaître les péripéties de ses annales. L'étude des monumens, en effet, s'éclaire par l'étude de l'histoire, et ceux qui tentent de les séparer risquent fort de passer pour inexacts; ils se refusent en tout cas un moyen de contrôle et une source d'informations dont l'authenticité est incontestable.

C'est dans la constitution même du Portugal, dans sa situation géographique, son histoire, ses malheurs et ses triomphes, que nous avons cherché le secret de l'hésitation qu'on ressent en face des objets d'art que nous avons sous les yeux. En effet, pour qu'un pays possède un art distinct de celui des pays qui l'entourent, il faut qu'à un certain degré ses mœurs, son caractère, son sol, son atmosphère, sa flore et sa faune, diffèrent de ceux du pays voisin. Il lui faut une croyance, une langue, une littérature, une histoire locale. Si aucun accident géologique, montagne, mer ou fleuve, ne le sépare; si son ciel est le même, s'il a la même foi, les mêmes mœurs, le même idiome, si l'échange est constant, les deux royaumes politiques peuvent être distincts, mais les peuples seront les mêmes et leurs productions ne pourront différer entre elles que par un accent de terroir qui ne constitue pas un genre, mais une espèce. Une circonstance unique et définitive, au point de départ, pourrait seule expliquer une dissemblance entre deux nations ainsi juxtaposées dans les mêmes conditions de climat, c'est que la race ne fût pas la même, ou que l'une des deux se fût fortement altérée par des conditions accidentelles.

Il n'y a point à prétendre que le Portugal, dans les conditions où il est placé, ait pu échapper à l'influence du pays qui l'avoisine. Cependant, comme les différences de caractère des deux peuples éclatent aux yeux et frappent les moins prévenus, le premier mouvement de celui qui étudie le pays est de chercher dans les origines même la cause de cette anomalie. Les invasions se sont effectuées ici et là dans des conditions qui sont à peu près les mêmes; mais là toutefois, la séparation politique s'est accomplie de bonne heure, et on s'est habitué depuis des siècles à se considérer comme un peuple

distinct sur le même morceau de terre. Dès le premier jour de la séparation, un génie patriotique local s'est révélé, de nombreuses alliances n'ont pu maintenir la fusion, et, bien plus, le jour où l'une des deux nations a mis le pied chez l'autre, la moins puissante des deux s'est regardée comme esclave jusqu'à ce que, par un effort viril, elle ait forcé son puissant voisin à repasser la frontière; et le vaincu n'a jamais oublié depuis « les soixante ans de captivité. » Si ce peuple détaché d'une branche commune, la noble nation espagnole, n'avait pas eu sa fonction dans l'humanité, et son génie propre, il est clair qu'il eût été absorbé et n'aurait point constitué une personnalité politique; mais, à la fin du xve siècle, par des élans successifs de génie, le Portugal a pénétré les mystères d'un monde ignoré, et l'Europe est devenue attentive. On conçoit donc, malgré les rêves des politiciens et l'idéal poursuivi par certains hommes d'état, que chacune des deux nations ait le droit de se considérer comme formant une unité douée d'un caractère propre. Si on ajoute à cela que le Portugal jouit d'une autonomie politique sous une dynastie spéciale, il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que l'orgueil national se pique d'avoir enfanté un art portugais; qu'ayant eu son Vasco de Gama et son Camoens, il les oppose parfois à Colomb et à Cervantes, et que, à ceux qui lui parlent de Gonzalve, il réponde par Albuquerque. Dans ce domaine des arts, quelques écrivains nationaux voudraient même écrire les noms de Gran-Vasco à côté de celui de Juan de Juanès et opposer Gil Vicente à Juan de Arfe, tandis que d'autres, au contraire, contestent à leur propre pays cette supériorité.

La prétention du Portugal est-elle légitime? Existe-t-il une école portugaise et pouvait-il en exister une? C'est entrer au vif de la seule question qui soit en cause; car il ne s'agit point de compter un à un des objets plus ou moins ingénieusement ciselés et d'une composition plus ou moins heureuse, mais bien de reconnaître si, dans l'ensemble de l'histoire du travail humain, nous constatons là une note particulière.

En ce qui concerne la race elle-même, l'étude des premiers monumens de cette partie de la Péninsule présente une particularité qui pourrait avoir eu son influence très déterminée. Sous le terme générique d'*Antas*, les dolmens, les cromlechs, les menhirs, les allées couvertes sont très nombreux depuis l'Alemtejo jusqu'au Minho; Viriathe, le héros national, le Vercingétorix de la Lusitanie, est un Celte; l'élément celtique a donc pu prédominer dans la race. L'influence romaine, très visible encore dans dix-huit villes, n'a cependant pas laissé plus de traces que dans le reste la Péninsule, et quant à l'élément goth et visigoth, représenté dans l'art par les tré-

sors de Guarrazar, qui figurent aujourd'hui dans notre musée de Cluny, on n'en trouve d'autres vestiges appréciables que dans les soubassemens de quelques monumens, à Pombal, à Porto et à Coimbra, et dans la série des monnaies d'or de la dynastie.

Les Maures, qui jusqu'à la fin du xve siècle dominent encore en Espagne et gardent Grenade pour capitale, ont laissé, depuis la Méditerranée jusqu'au centre de la Péninsule, de merveilleux monumens qui attestent une puissance de production considérable et le goût le plus élevé; dans le Portugal, au contraire, si on en excepte un Alcazar défiguré à Cintra, il est difficile de constater leur domination par les monumens; à peine reste-t-il quelques aqueducs faits et refaits à trois reprises différentes, et des châteaux-forts, sentinelles avancées placées au sommet des *penhas* pour surveiller la plaine et la mer, et transformés depuis par dom Sébastien.

C'est là une différence essentielle; dès le xie siècle, la nation portugaise, constituée sous un chef, se ligue contre le musulman; le 25 juin 1139, après la bataille de Campo-Ourique, c'en est fait de la domination musulmane; il n'y aura plus que des retours offensifs qui seront pour elle l'occasion de sanglantes déroutes. Donc, pas de monumens superbes comme la mosquée de Cordoue ou les monumens de Séville et de Grenade, constans exemples qui influencent les Espagnols et créent chez eux un art mixte : l'art *mudejar*. On sait comment, au continuel contact du chrétien et du mahométan, qui au lendemain de la lutte vivent côte à côte en respectant mutuellement et conservant leurs usages et leur religion, chacun des deux peuples s'influence : là, comme partout, c'est le chrétien qui emprunte, tandis que le mahométan garde ses formules inflexibles et son trésor de traditions intact. Le chrétien, lui, reçoit de France, d'Allemagne et d'Italie ses modèles et ses exemples, tandis que le mahométan a les yeux tournés vers Damas ou Constantinople. Or je ne sache point que, de tous les objets qu'on nous a présentés à Lisbonne : armes, objets consacrés au culte, coffrets en ivoire, émaux, coupes, bassins de bronze qui portent le cachet de ce temps et le caractère de l'ornementation mauresque, aucun puisse être attribué spécialement au Portugal, tandis que la plupart des ivoires, ornés de caractères coufiques qui disent lisiblement leur âge et leur provenance, sont d'origine espagnole.

A partir du xiie siècle, le royaume de Portugal est donc constitué en pays indépendant sous un prince français, descendant de Hugues Capet, arrière-petit-fils de Robert roi de France, quatrième fils de Henri, duc de Bourgogne. Le roi de Castille, Alphonse VI, auquel il a prêté le secours de son bras contre les Maures, lui a donné le territoire avec la main d'une de ses filles, Tareja. Jusqu'au jour où

le génie national se dégagera, sous le grand roi dom Manoël, cette origine bourguignonne laissera sa trace dans l'art portugais; les souverains s'allieront tantôt à l'Espagne, tantôt à la maison de Bourgogne, et de ces doubles alliances il résultera un art mixte, difficile à classer. Le pays reste ouvert du côté de l'Espagne, nulle frontière ne l'en sépare; il aboutit par ses ports à la Provence, à l'Italie, à l'Afrique; il a de l'expansion avec le génie des aventures; et c'est aux peuples de la péninsule que sera réservée la gloire d'écrire un nom sur la mappemonde là où, dans leurs portulans naïfs, les navigateurs du xve siècle écrivent encore le mot « Brumes. »

Au xiiie siècle, on combat pour la vie, au xive, quand on construit, on suit ce style romano-byzantin que nous avons adopté un siècle plus tôt, dans le midi de la France; le jour où Jean Ier élèvera le monastère de Batalha, vaste ensemble de monumens religieux qui symbolise l'émancipation violente du Portugal, après la journée décisive d'Aljubarotta (1385), l'architecture affectera le caractère sec, froid et élégant du gothique anglais. Là encore, malgré la nationalité des artistes employés à l'érection du monument, c'est peut-être dans l'influence d'une alliance avec la maison de Lancastre qu'il faut chercher le secret du caractère imprimé au monument.

Mais c'est la Flandre qui aura la part évidente et l'action décisive; Bruges compte déjà une colonie importante de négocians portugais, les relations sont constantes, les échanges vont être continuels; en 1415, Jean sans Peur envoie des tableaux flamands à Jean Ier; en 1429, Philippe III, duc de Bourgogne, aspire à la main de sa fille et lui envoie une ambassade où figure Van Eyck, son valet de chambre, célèbre déjà comme peintre. Celui-ci laissera en Portugal de nombreux portraits, et ses œuvres exerceront une incroyable influence sur tout le xve siècle. Les présens échangés, bijoux, pièces d'orfèvrerie, étoffes, tapis, panneaux, manuscrits enluminés, deviennent des modèles et des types, et comme chaque artiste, alors même qu'il copie ou imite, donne toujours à son œuvre quelque chose de sa personnalité, il résultera de là un art flamengo-portugais d'un caractère frappant et qu'on saura toujours reconnaître.

Les souverains du Portugal possèdent des manuscrits enluminés de cette période qui ont tout le caractère des Flandres et dont tous les détails, fonds d'architecture, paysages, costumes, mœurs, peintures des usages rustiques, indiquent qu'ils sont faits dans le pays. Les vitrines de l'exposition contiennent des nobiliaires et des livres de costume du même caractère, et nombre de panneaux portugais, qui figurent au palais de Pombal, attestent cette action des Flandres sur les arts du Portugal. La sculpture sera bourguignonne depuis le nord jusqu'au midi, à Porto, à Coimbra, à Santa-Cruz et à la

cathédrale. Dans l'architecture, le gothique sec des Anglais qui donnait à Batalha son caractère primitif, va fleurir à la façon bourguignonne. On engagera des artistes pensionnaires très nombreux qui changeront le courant national et le détourneront; les Portugais, de leur côté, vont sortir de leur pays, visiter les Flandres, les Pays-Bas, l'Allemagne; ils y noueront des relations commerciales et fonderont des comptoirs. Ce sont déjà de hardis navigateurs qui ont l'instinct du commerce et le goût des aventures, l'action s'exercera dans toutes les directions et, vers la fin du siècle, quand l'imprimerie sera découverte, le pays, l'un des premiers, profitera de ce bienfait.

Le jour où, par la mort de Charles le Téméraire, à Nancy (1477), Maximilien Ier d'Autriche, fils d'une princesse de Portugal, héritera du duché de Bourgogne, les liens, devenus plus étroits encore, s'étendront à toute l'Allemagne. Ce n'est plus seulement à Bruges et à Anvers qu'on aura des comptoirs; les traités commerciaux lieront le Portugal à une des plus grandes villes de l'empire. Et quand les découvertes géographiques qui signaleront la fin du siècle rendront l'Europe attentive aux faits et gestes des Portugais, l'impulsion irrésistible des intérêts matériels poussant l'Europe vers ce coin de la Péninsule, on verra les grands facteurs portugais devenir les agens directs non-seulement du mouvement commercial, mais aussi ceux du mouvement intellectuel et artistique.

Nous avons les noms des artistes portugais fixés dans les Flandres : Eduwart Portugaloy, élève de Quintin Messys en 1504, est inscrit comme *vrymeester* en 1508 à la confrérie de Saint-Luc d'Anvers; son frère Symon, à la même époque, étudie sous Van der Weyen; Alfonso Castro fréquente le même atelier en 1522; Velasco Hanneken, Pedro de Castro, de 1540 à 1560, sont chez Jacob Spueribol. Ainsi se trouve expliquée l'impression qu'on ressent en face des œuvres picturales de ces époques en Portugal; elles crient le nom des Flandres et nous présentent cependant des marques évidentes de leur origine portugaise. Et comme nous savons par les lettres de Damian de Goes, qu'il avait à Lisbonne même une collection de tableaux que visitaient les souverains et les étrangers, nous ne pouvons douter qu'ayant longtemps résidé à Bruges, à Anvers, à Cologne, et entretenu des relations avec les grands artistes de ces régions, il n'ait surtout recueilli des œuvres flamandes et allemandes qui ont eu nécessairement une action sur la production nationale.

Toutes ces circonstances, qui se lisent visiblement dans la plupart des œuvres que nous avons sous les yeux, suffisent à expliquer la profusion des richesses dont sont dotés les couvens et les palais, et expliquent clairement aussi le caractère qui les distingue. L'abondance de la matière d'or qui, à un moment, afflue dans le Portugal

eut pour conséquence des dons innombrables et un entassement prodigieux d'objets d'orfèvrerie; les seules épaves de ces trésors constituent la richesse principale de l'exposition actuelle, malgré toutes les vicissitudes qui ont pu contribuer à leur dispersion dans le monde ou à leur irréparable destruction.

Nous avons sous les yeux l'énumération des présens et des legs faits par les souverains à leurs enfans depuis Alphonse IV (1385 jusqu'à l'époque du marquis de Pombal (1755). La richesse de ces inventaires dépasse, toute proportion gardée, celle des plus grands pays de l'Europe, comme si le goût et l'usage des objets d'or était plus répandu ici que partout ailleurs. Quant aux objets profanes, nous ne voyons dans les vitrines du palais de Pombal que quelques superbes spécimens tirés des collections royales et des dressoirs de la haute aristocratie du pays. Si nous y ajoutons par la pensée les quarante ou cinquante pièces connues dans nos collections françaises et anglaises, et celles qui ornent encore les palais royaux d'Adjuda et des Necessidades de Lisbonne, nous devons avoir l'ensemble très restreint de tout ce qui reste en ce genre de la belle époque portugaise. C'est dire ce que la fonte a détruit et ce que les vicissitudes successives ont pu anéantir. Un écrivain spécial qui publie en ce moment une Histoire de l'orfèvrerie portugaise avec des documens tirés des archives nationales du pays (1), estime que l'ensemble de ce qui reste de pièces de dressoirs représente à peine ce que devait contenir le palais d'un infant aux environs du XVIe siècle.

Le fait est que jamais la générosité humaine ne s'exerça d'une façon plus grandiose; les présens à l'occasion des mariages royaux et de ceux des infans dépassent en nombre ce qu'on peut imaginer; et le poids massif d'or que représentent ces munificences est tout à fait invraisemblable. C'est le temps où les lingots d'or abondent à un tel point que ceux qui les reçoivent n'ont pas le temps de les compter. Dès que les premiers navigateurs eurent découvert les pays fortunés (la découverte de Mina date de 1482), la société portugaise, jusque-là vouée à de rudes sacrifices, commença à jouir de cette prospérité inespérée avec un esprit de prodigalité sans pareil; mais le rêve fut aussi brillant que passager. Il faut, pour comprendre ce qui se passait alors, lire les chroniques de Garcia de Resende et les lettres de Damian de Goes (1501-1572). Depuis 1456 jusqu'à la fin du XVIe siècle, nous pouvons assister au spectacle des munificences de la cour de Portugal en lisant les relations du chevalier de Ehingen, celles de Barao de Roszmithal, de Hieronimus Münster, de Martin Behaim, du chevalier de Harff. Il y a

(1) Joaquim Vasconcellos, *Ourivesaria e Joialheria portugueza*; Porto, 1882.

toute une bibliographie spéciale sur le sujet qui est à la portée de tous; mais nous n'aurions garde d'oublier en cette circonstance les *Relations* et les dépêches de ces sagaces ambassadeurs de la sérénissime, attentifs au moindre geste des souverains étrangers, à quelque point de l'Europe ou de l'Asie que les ait envoyés la seigneurie. Navajero, Tron et Lippomani nous peignent de main de maître le tableau qu'offrait la cour de Portugal de 1525 à 1581.

Les fêtes succédaient aux fêtes; chaque jour c'étaient des entrées d'ambassadeurs, des réceptions de souverains exotiques qui venaient saluer leurs nouveaux maîtres, menés pour ainsi dire en laisse, avec des chaînes d'or, par les guerriers audacieux qui les avaient réduits au vasselage. Ce fut d'abord le roi du Congo, puis le roi de Bény et, comme contraste, le prince Édouard, frère de la reine d'Angleterre (1486). Le roi de Maroc, Mulez Befageza, et après lui une mission du prince Bemoyn du royaume de Gelof, vinrent saluer le roi de Portugal. L'ambassadeur fut si charmé de ce qu'il vit à Lisbonne qu'il y demeura toute une année et se fit chrétien. Un jour, c'était Monseigneur d'Anjou qui entrait, attiré par la renommée des Portugais, puis un savant allemand, Müntzer. Les Vénitiens, qui jusque-là n'étaient qu'attentifs, devenaient inquiets en face de cette activité maritime, de cette audace et de ce génie; la découverte du cap de Bonne-Espérance allait leur porter un coup dont la sérénissime ne devait jamais se relever. Dans l'ensemble des causes qui amenèrent la rapide décadence de la puissante république, c'est la cause immédiate et décisive. Venise avait pressenti le fait énorme qui allait changer la face du monde; elle envoyait ses ambassadeurs, et le souverain les armait solennellement chevaliers. Dom Manoel demandait même à Pasqualijo de tenir son fils sur les fonts du baptême en même temps qu'il lui donnait le privilège d'ajouter à ses armes sa nouvelle impresa, la sphère armillaire, qui symbolisait les découvertes de son règne. Bientôt le Portugal, ignoré jusque-là malgré ses splendides alliances, devenait l'arbitre des grandes destinées, et l'orgueilleux sénat de Venise, menacé par le Turc, demandait aux Portugais leurs galères pour renforcer sa flotte. Dom Manoel, en 1511, est au comble de sa puissance; le roi d'Angleterre lui envoie une ambassade spéciale pour lui attacher la Jarretière; les rois d'Ormuz et de Samorin viennent jeter à ses pieds des lingots d'or et des diamans; puis c'est le seigneur de Langeac qui veut lui rendre hommage, et bientôt toute une escorte de grands seigneurs polonais lui succèdent, appelés par le bruit de cette renommée. C'est le soleil levant, le soleil des Indes, dont les rayons sont d'or; dans les fêtes publiques, ce ne sont plus des taureaux qu'on fait combattre, mais des éléphans et des rhinocéros, et l'impres-

sion est si neuve et si profonde que l'éléphant devient un des élémens de la nouvelle architecture et symbolise les Indes, tandis que le rhinocéros, gravé dans les *cartilhas* du temps et dessiné d'après nature, est envoyé à Albert Dürer par un de ses correspondans. Le grand artiste le grave dans son œuvre et, selon son habitude, écrit en marge les circonstances dans lesquelles il a reçu cet envoi.

Dans un court espace de temps, vingt ans à peine, trente-trois flottes armées dans le port de Lisbonne doublent la barre de Belem et vont à de nouvelles conquêtes. Dom Manoel, de différens mariages, avait eu douze enfans; qu'on s'imagine, au point de vue des présens à l'occasion des alliances, aux naissances, aux baptêmes, et au moment de l'installation de toutes ces maisons d'infans et d'infantes, ce que devait mettre en mouvement un tel état de prospérité. Comment voulait-on qu'un tel éclat ne rejaillît point au dehors? Par-delà les mers, le faste était le même et il empruntait une splendeur orientale à la munificence proverbiale des Asiatiques. L'entrée triomphale de don Joao de Castro, nommé gouverneur de Goa, eut un tel retentissement en Europe que la reine D. Catherine de Portugal, en lisant dans les dépêches de don Juan la relation de cette journée, s'écria : « Castro a vaincu comme un chrétien, mais il a triomphé comme un gentil. » Damian de Goes, dans ses lettres latines, dit que bon an mal an, de son temps, il entrait à Lisbonne de dix à douze mille esclaves de la Mauritanie, de l'Inde et du Brésil. Naturellement il s'établit un courant d'émigration dans les deux sens, et pendant que les Portugais allaient demander la fortune à ces eldorados récemment découverts, on vit accourir sur les bords du Tage les aventuriers de tous pays.

Lisbonne devint une Babel où se confondaient les races et les idiomes, les costumes et les types; ce n'était plus la rude cité habituée aux combats pour la vie, mais un vaste *emporium* où on traitait les affaires dans des proportions colossales. Les Allemands surtout abondèrent; toutes les classes étaient représentées, depuis les ecclésiastiques jusqu'aux savans, aux artistes, aux imprimeurs, aux armuriers et aux bombardiers. Il ne faut pas oublier que ces émigrés venaient des plus grands centres de l'art allemand de la renaissance; il était impossible que les Portugais, troublés par cette prospérité subite, conservassent la quiétude d'esprit qui seule peut enfanter les œuvres d'art, et qu'ils résistassent à cette invasion; si on ajoute à cela les privilèges que le roi dom Manoel accordait à ces nouveaux venus qui s'étaient constitués en corporation à côté des artistes nationaux (naturellement moins bien pourvus qu'eux au point de vue des traditions et des ressources internationales), on conçoit que l'art portugais, alors en pleine formation et qui accomplissait la seule évolution sérieuse qu'il ait effectuée dans toute

son histoire avec Boytaca à Belem (je ne saurais compter comme une évolution, mais simplement comme un reflet, l'influence de l'art indien à la fin du XVIe siècle), ait été débordé de toute part. Dans un tel milieu, il n'y avait plus ni règle ni discipline; qu'il s'agît d'objets d'art religieux ou profanes, chacun suivait sa fantaisie; et il ne manquait pas de parvenus, surpris par leur richesse inattendue, pour imposer les commandes les plus bizarres et dicter aux artistes les plus singuliers programmes. Telle est la raison de ces hésitations sans nombre et du désordre de style dont se plaignait François de Hollande à son retour d'Italie à Lisbonne. De là aussi la variété des styles dans des objets d'une même époque. Ou les artistes venaient du dehors, et ils apportaient naturellement leurs traditions; ou bien Portugais dans leur essence, et décidés à échapper à la tutelle et aux traditions des grands artistes espagnols qui faisaient école dans la péninsule, — les Becerril, les Carrion, les Merino, les Arfe, — ils se livraient à des fantaisies suscitées par les événemens du temps et, n'étant pas soutenus par ces belles traditions classiques dont se sont inspirés les artistes de la renaissance, ils entassaient un peu au hasard, sans grande science anatomique, des milliers de figurines sur le *marli* d'un plat d'apparat ou autour d'une coupe de dressoir. Et c'étaient des triomphes, des épisodes de bataille, des allusions aux faits contemporains singulièrement sculptés dans des frises dont les ornemens étaient empruntés à la flore et à la faune des pays récemment découverts. Souvent, ne pouvant faire beau, ils faisaient riche et confus, tout en gardant une habileté technique extraordinaire. Puis vint une source d'inspiration facile mais antinationale; la série des gravures des maîtres orfèvres allemands due à l'importation des facteurs. Cette diffusion fut considérable; cent cinquante modèles de Jamitzer et de Virgil Solis d'abord, puis bientôt toute l'école, fournirent des élémens aux orfèvres, et nous reconnaissons la trace évidente de cette influence dans un grand nombre d'objets qui figurent à l'exposition de Lisbonne. Ce n'était pas encore assez; Vitruve arrivait en Portugal à travers la traduction de L. Alberti, et on publiait à Lisbonne le *de Re edificatoria*; le moment allait venir, de 1530 à 1550, où une révolution complète devait se faire dans l'art du monument. Laurent de Médicis, sollicité par le roi Jean de Portugal de lui envoyer un architecte, avait décidé un grand artiste de son temps à accepter ces fonctions. Andrea Contucci, né en 1460 à Monte Sansovino, et qui devait plus tard donner son nom à l'un de ses élèves, un des plus nobles artistes de l'Italie, « le Sansovino, » devint pendant neuf années l'architecte et le sculpteur du roi de Portugal. L'auteur des beaux tombeaux de Santa Maria del Popolo et des bas-reliefs de la Santa Casa de Loretto, a laissé sa trace à Coimbra, à Santa Cruz. Son séjour en Portugal est contemporain des

dernières années du XVe siècle, car nous le retrouvons à Florence dans les premières années du XVIe. Un coffret en argent ciselé, qui n'est que la reproduction du monument de Lorette, nous avait révélé à première vue, dans une des vitrines de Pombal, le nom d'Andrea Contucci. Tous les documens confirment sa présence ; Raczynski, dans son *Histoire de l'art en Portugal*, la constate et indique ses œuvres à Santa Cruz de Coimbra. Il est évident qu'un homme aussi considérable, dans un pays facile à subir l'impression du dehors, devait exercer une action autour de lui. Je ne serais pas éloigné, dans ce cloître de Belem d'une ornementation si touffue, si italienne par quelques côtés, moins l'exquise finesse d'exécution des détails, qui y fait toujours défaut, de voir l'influence d'un artiste aussi avancé que Contucci.

Cependant la Bourgogne, les Flandres et l'Allemagne étaient réunies par héritage ou mariage sous le sceptre de Maximilien ; les Allemands et les Flamands avaient pu étouffer le germe italien dans la peinture, dans l'architecture et dans les arts mineurs ; François de Hollande, lui, allait exercer l'action définitive et, à partir de la deuxième moitié du XVIe siècle, faire dominer en Portugal l'influence italienne. Le phénomène qu'il importe de constater, c'est que, désormais renseignés sur les nouveaux styles, ayant acquis la pratique des formes nouvelles et toujours imbus des anciennes, les orfèvres et les sculpteurs portugais, comme aussi les Aragonais, les Catalans et les artistes de Séville et de l'Andalousie, retournaient volontiers en arrière. On a des exemples dessinés de projets exécutés dans trois styles différens, comme nous exécuterions aujourd'hui un objet d'orfèvrerie, un meuble ou un monument d'architecture dans le goût des époques passées. Mais le cachet particulier qui permet de reconnaître les objets de provenance portugaise, c'est que très souvent, avec un éclectisme qui n'est pas toujours louable, dans un ensemble architectural ou sculptural, ou dans la composition d'un monument d'orfèvrerie conçu dans le style gothique, l'artiste tout d'un coup introduit une formule ornementale de la renaissance italienne. C'est ce qui nous a dérouté si souvent lorsqu'on nous pressait d'assigner une date et une origine à un objet précieux. Si on ajoute à cela que le Portugal, à l'extrémité de l'Europe, retardait d'un siècle sur les autres régions, on conçoit facilement qu'il était nécessaire d'entrer dans les considérations que nous venons de développer pour apprécier les objets d'art exposés à Lisbonne.

Le nom de François de Hollande, tout à fait célèbre en Portugal par les travaux des écrivains nationaux, a été souvent prononcé en France. En somme, c'est Raczynski auquel on doit la première publication d'une partie de ses manuscrits, vers 1846. M. Charles Clément a signalé sa personnalité, et M. Charles Graux, bibliothécaire de la

Sorbonne, qui vient d'être enlevé à trente ans, se proposait de publier le précieux album conservé à la bibliothèque de l'Escurial, où cet artiste, à côté de la plupart des monumens de la Rome du XVIe siècle, a reproduit d'après nature et dans un costume tout à fait caractéristique, les traits de Michel-Ange, dont il était devenu le compagnon assidu.

François était le fils d'un enlumineur, Antoine de Hollande, fixé en Portugal; il était né à Lisbonne, et le roi Jean III l'avait envoyé en Italie pour étudier l'art; c'était déjà la mode en Portugal dès le premier quart du XVIe siècle. L'artiste pensionnaire avait l'esprit ouvert, il recherchait les hommes en vue (on voit même par ses récits qu'il était d'abord importun au peintre de la chapelle Sixtine); bientôt il fut adopté par eux et recueillit leurs doctes entretiens. Il faisait partie de cette société choisie qui se réunissait chez Vittoria Colonna à Monte-Cavallo, et le manuscrit original : « Dialogue sur la peinture dans la ville de Rome » dédié à Jean III, et conservé autrefois dans la bibliothèque du Jésus, contient un procès-verbal fidèle des séances de ce cénacle dans lequel l'avaient introduit Tolomei Lactansio et le secrétaire du pape. En 1548, François revint à Lisbonne tout imbu des idées italiennes, et avançant d'un siècle sur ses compatriotes; en présence de ce qui se passait alors en Portugal, il gourmanda ses contemporains et leur donna les artistes italiens pour exemple. Ses manuscrits se répandirent, et son action s'exerçant par la plume et le pinceau, il déplora la « confusion des styles » et se mit à juger les arts de son temps comme les critiques contemporains les jugeraient aujourd'hui. Injuste à l'égard des artistes de son pays, dans ces documens, considérables en raison du temps et des circonstances dans lesquelles il les écrivit, il affecta même un superbe mépris à l'égard de l'école portugaise tout entière. En fait, son influence fut grande, et il vécut dans la société de la cour; l'un des infans, D. Luiz, esprit distingué et passionné collectionneur, lui avait même confié le soin d'acheter des objets d'art en Italie; il se posa en réformateur et traça à son propre souverain une sorte de programme, comme l'aurait fait un surintendant des beaux-arts. C'est à ce moment qu'on importa en Portugal la plupart des objets d'art italien qu'on y voyait encore il y a quelques années, soit en la possession des collectionneurs, soit dans la décoration des monumens publics. Les Allemands étaient débordés, le mouvement d'impulsion de la renaissance italienne devenait irrésistible; il envahit tout. Il fallut des circonstances politiques de premier ordre pour arrêter cette expansion; on sentait déjà que les fameuses conquêtes qui avaient amené la prospérité seraient fatales au pays en détournant la nation de l'agriculture et substituant des chimères aux réalités de la vie pratique. L'inquisition aussi s'était établie en Portugal sous Jean III,

et les jésuites fondaient leur pouvoir; l'esprit public s'en ressentait, la cour était sombre; les rêveries de dom Sébastien, nature chevaleresque, que guidait dans l'ombre un pouvoir occulte, plus préoccupé d'abattre le croissant que d'arrêter le pays sur la pente où il allait glisser, devaient achever de perdre le Portugal et favoriser l'ambition de Philippe II. Le duc d'Albe s'avança vers Lisbonne; en 1581, le fils de Charles-Quint reçut solennellement la couronne sous le nom de Philippe Ier de Portugal, et jusqu'en 1640, pendant « soixante ans de captivité, » l'union ibérique devait être réalisée.

Il était impossible que les arts ne conservassent pas l'empreinte de cette transformation politique. Philippe II avait trouvé son architecte et son architecture : Herrera avait construit l'Escurial; Belem conserve encore dans son abside, qui offre le plus singulier contraste avec sa nef et son cloître, la trace du passage des Espagnols qui imprimèrent aux monumens de leur temps la sévérité glaciale qui caractérise l'Escurial. Puis le moment des revers était venu, le pays appauvri n'avait plus souci des choses d'art, les Anglais entraient dans le royaume et s'avançaient à quatre lieues de Lisbonne; les Hollandais, de leur côté, assiégeaient les possessions d'outre-mer; les flottes n'existaient plus, le trésor était tari, les grandes factoreries des Flandres et de l'Allemagne avaient suspendu leurs paiemens; pour surcroît d'infortune, un effroyable cataclysme, de temps en temps, venait détruire les villes, renverser les monumens et rendre plus précaire encore la situation du pays. Quand le Portugal fut rendu à lui-même vers le milieu du XVIIe siècle, il n'avait plus de ressources suffisantes pour affirmer sa vitalité; il fallut une nouvelle découverte, celle des mines du Brésil (1669), pour redonner au pays une certaine activité artistique. Quand cette première manifestation se produisit, l'idée fixe du souverain fut de prendre une revanche de l'Escurial; on vit s'élever *Mafra;* et comme en même temps, le souvenir de Louis XIV hantait le roi don Jean V, le résultat de ses rêves ambitieux fut ce monastère immense, démesuré, où quarante-cinq mille ouvriers et deux mille cinq cents chariots étaient employés chaque jour. Quand on inaugura ce monde de pierre qui ne contenait pas moins de huit cent quatre-vingts salles et cinq mille portes et fenêtres, on y donna un repas de neuf mille personnes. Un Allemand, d'origine italienne, Jean Frédéric Lodovici, fut l'architecte; un Italien, Giusti, eut l'entreprise des travaux de sculpture, et, de cette collaboration, il résulta un monument hybride dont les lignes générales portaient l'empreinte du style italien et des grandes basiliques du XVIe siècle, le Latran et la Santa Casa, avec des additions bizarres de toitures à formes tourmentées qui faisaient penser aux pagodes. C'était, à l'entrée du XVIIIe siècle, la profession de foi monumentale du Portugal faite par des étrangers qui, naturellement,

se souciaient peu des tendances nationales, et ne prenaient même pas garde aux conditions physiques du sol sur lequel ils construisaient. Mafra, œuvre absolument gigantesque, eut une influence indiscutable sur l'architecture du temps; il n'était plus question d'affirmer la nationalité, et si on considère que tous les ouvriers et artistes du Portugal vinrent se grouper autour de Mafra et, pendant treize années, suivirent la direction de deux étrangers qui les façonnaient à leur goût et tuaient en eux toute initiative nationale, on comprend que l'effort tenté sous dom Manoel n'était pas près de se renouveler.

D'ailleurs, comme l'Italie avait eu son heure d'expansion, la France, à son tour, avait la sienne. Les Bourbons occupaient le trône d'Espagne, le monde avait les yeux tournés vers Louis XIV, et les splendeurs de Versailles éblouissaient l'Europe; à San Ildefonso on copiait Trianon; à Aranjuez, on pensait à Mansart et à Le Nôtre; nos artistes étaient en honneur partout et, sous Louis XV, la mode envahissait l'Europe entière. Le cachet national portugais se retrouvait encore dans les ouvrages spéciaux au pays, ces lourds carrosses sculptés comme des proues de galère, qu'on conserve dans les remises de Belem, les statuettes d'argile, maniérées déjà comme les figures de nos peintres galans, les lits d'apparat, toutes les œuvres dites de *talha,* sculptures en bois peintes et dorées, meubles galans dignes de rivaliser avec les nôtres, *azujelos*, cuirs gaufrés, ouvrages d'écaille, et autres menues industries d'art. En architecture, la maison portugaise populaire seule conserva son caractère comme aussi la villa.

Les Indes avaient à leur tour influencé la métropole en y important toute une industrie locale qui s'était inspirée des besoins et des aspirations des conquérans; c'étaient des milliers d'objets d'ivoire et de bois précieux où la forme des symboles de l'Europe et les formules de notre ornementation étaient traduites par des ouvriers exotiques qui n'abdiquaient qu'à moitié leur personnalité. La religion tendre des catholiques empruntait à cet art violent quelque chose de sauvage dans son expression : en face de ces Vierges aux yeux incrustés d'ébène, de ces Christs livides dont les plaies sont simulées par des grenats éclatans, dont le corps est lacéré de rouges blessures, et dont le chef tatoué de larmes sanglantes se détache sur des lames d'argent découpées, on pense à la fois aux idoles indiennes et à l'inquisition de Goa.

Tout le XVIIIe siècle, en architecture, ne devait différer du nôtre et de celui de l'Italie que par un accent de terroir qui se retrouvait dans le détail. Le souvenir de Juvara, de Gabriel, et de Louis, se retrouvait dans les œuvres des derniers grands ingénieurs du siècle, les Santos de Carvalho; mais il est certain que si on devait

oublier parfois les conditions premières qui déterminent les lois de l'architecture dans un pays, le goût du grandiose et une certaine magnificence restaient l'apanage de la nation. Le tremblement de terre de 1755 vint tout détruire, la secousse se fit sentir depuis Lisbonne jusqu'à Porto; le marquis de Pombal, par un suprême effort d'énergie, devait reconstruire la ville sur un plan grandiose et d'une régularité qui substituait une certaine monotonie aux pittoresques dispositions dictées par les conditions mêmes du terrain primitif. Pombal cependant, avec ses vues grandioses, voulait rester national et, s'il ne put se soustraire au courant qui entraînait alors l'Europe, il voulut du moins n'employer que des artistes portugais à la réalisation de ses nobles desseins. La place du Commerce et son escalier superbe qui baigne dans le Tage, ses marches monumentales, et la fondation de cette série de rues régulières qui rappellent la construction de la ville de Turin tracée sur un plan d'ensemble, ne constituent point une profession de foi architecturale d'un caractère national, mais elles attestent du moins un goût décidé pour la magnificence. Ce fut le dernier effort réalisé avant les temps contemporains.

Il faut conclure de cette exposition des conditions particulières dans lesquelles se trouvait la nation portugaise qu'il était difficile que ses arts affectassent en face de ceux de l'Espagne, un caractère nettement original; cependant, le jour où elle s'affirma par son génie des découvertes et attira sur elle l'attention du monde entier, elle sut trouver une formule architecturale à laquelle on a donné le nom du souverain qui régnait alors, le « style manuelin » appliqué à presque tous les monumens élevés dans le premier quart du XVIe siècle, est celui dont le monastère de Belem nous offre l'exemple le plus célèbre. Si on considère que le roi dom Manoel n'a pas construit moins de soixante-deux édifices (dont Damian de Goes nous a laissé la liste), que ces œuvres éparses dans tout le pays multipliaient les exemples d'une manière propre à l'architecte de Belem, Boytaca, que les successeurs du prince allaient encore se l'approprier jusqu'à la moitié du XVIe siècle, et qu'enfin, non contens de la localiser aux monumens, les élèves du maître devaient l'appliquer à l'art ornemental dans toutes ses acceptions, on comprendra, quelle que soit la valeur du style au point de vue de l'esthétique, qu'il faut le constater, l'étudier et le classer.

Cette appellation du « style manuelin, » ratifiée par les Portugais eux-mêmes, est très récente encore; elle est due à un étranger, François de Varnhagen, qui, vers 1842, étudiait l'architecture du monastère de Belem pour publier sa *Notice historique et des-*

criptive. Ce n'était pas à proprement parler une création, mais une combinaison éclectique, souvent pleine de contradictions. La base, c'était le style gothique de la troisième période, avec un pressentiment de la renaissance italienne qui venait altérer les formes primitives et le caractère, et jeter dans l'ornementation un reflet des idées qui flottaient alors dans l'air et constituaient le fond des préoccupations de la nation.

A un moment décisif de l'histoire du Portugal, dès le XIVe siècle, le génie maritime de la nation s'était révélé. Dom Henrique, fils de Jean Ier (1387), avait fondé l'école nautique de Sagres et concentré tous ses efforts vers ces études : en 1418, on avait découvert Madère, en 1431 ; les Açores ; en 1447, les îles du Cap-Vert. Jean II apportait encore aux choses de la navigation une ardeur plus active, il prépara l'expédition de Covilham, agrandit chaque jour le domaine des Portugais, prit le titre de seigneur de Guinée, et eut la gloire de confier à Diaz la flotte qui, après avoir doublé le cap des Tourmentes, devait l'appeler au retour le cap de Bonne-Espérance. Dom Manoel allait recueillir le fruit des efforts de Jean II ; le 14 juillet 1497, il assistait sur la plage de Belem au départ de Vasco de Gama et faisait vœu, si le voyageur revenait sain et sauf des rives lointaines après avoir réalisé le rêve de son prédécesseur, d'élever un temple superbe au lieu où s'élevait l'humble sanctuaire de Bethléem. Trois années après, Vasco découvrait les Indes, et dom Manoel posait la première pierre du monastère de Belem. L'esprit nouveau devait naturellement se refléter dans l'œuvre nouvelle où Boytaca symbolisait les récentes découvertes en créant tout un système ornemental où se combinaient la sphère armillaire, que le roi ajoutait à ses armes, les cordages, les croix du Christ, les fleurs des rives nouvelles, les coraux et les madrépores, emblèmes des longs voyages et du génie maritime.

C'est la période créatrice des Portugais ; quelques-unes de ces applications ne sont pas irréprochables au point de vue de la mesure et du goût : il faut le constater, car Belem a engendré Thomar, et l'abondance et la liberté jointes à un certain dérèglement d'imagination devaient vite ramener une décadence.

Un art national, en effet, doit être le résultat d'une progression artistique suivie, et cette progression est presque toujours lente : il est dangereux d'être à la merci des influences qui se produisent par « à-coups, » par cette raison dominante qu'on ne substitue pas aux conditions inhérentes au sol et au climat, des circonstances accidentelles, et qu'un fait, si important qu'il soit dans l'histoire d'un peuple, ne suffit pas pour engendrer un style. Les lois de la construction qui déterminent le système de l'architecture, et les lois de la décoration dans les arts mineurs, sont toujours dictées, les pre-

mières par le sol, le climat, les matériaux à employer et le but à remplir; les secondes, par l'usage et par la matière à mettre en œuvre. L'esprit national, le tempérament du pays, les circonstances morales et les faits historiques ne viennent qu'en troisième lieu; ils déterminent le temps et l'heure aux yeux des archéologues et des critiques de l'avenir, comme les premières leur révèlent le lieu et la race. Ce sont là des conditions fondamentales qu'on oublie trop et que la richesse de la matière, l'habileté prestigieuse de l'ouvrier et la fantaisie brillante de l'inventeur ne doivent jamais faire oublier. Il y a eu un moment dans l'art portugais où les artistes, n'étant point retenus par des traditions sévères, n'ayant point pour les guider dans une marche ascendante quelques-uns de ces maîtres nationaux qui formulent inconsciemment dans leurs œuvres les lois de l'esthétique, devinrent le jouet des événemens et des impressions passagères. Leurs procédés techniques étaient supérieurs toujours, leur habileté manuelle incontestable; mais la liberté de leur inspiration dégénéra souvent en licence. C'est en vain que dans un objet d'orfèvrerie d'une admirable exécution technique, on cherchait les lignes essentielles de la construction; elles disparaissaient sous l'ornementation touffue, parasite, qui non-seulement empêchait de comprendre l'ordonnance, mais allait même contre le but et l'usage de l'objet lui-même. C'est le cas de la plupart de ces riches aiguières du XVIe siècle que nous avons vues en grand nombre à Lisbonne, et dont quelques-unes figurent dans les collections Wallace et Spitzer. La juxtaposition, dans les vitrines du palais de Pombal, de quelques objets italiens, allemands et français des beaux siècles destinées au même usage, et tout aussi riches, montre ce que gagne une composition de cette nature à l'intervention de la raison et à la modération dans la répartition des ornemens. Quand la composition est sage et rationnelle, l'ouvrier portugais est si habile, que son œuvre peut être sans rivale dans aucune région : les coupes du genre dit *dos Bicos* en sont un exemple frappant.

L'Exposition rétrospective de Lisbonne n'aura été pour nous qu'un prétexte à jeter un coup d'œil général sur les arts du pays; c'est le mérite incontestable de ces entreprises de permettre d'envisager, comme d'une hauteur, tout l'espace parcouru, et d'établir la somme d'invention qui constitue la part d'une nation dans l'ensemble de l'histoire de l'art. Quelques écrivains portugais contestent à leurs compatriotes un style et un genre spécial; ils disent qu'il n'y a jamais eu de frontières entre les deux peuples qui se partagent la péninsule ibérique; c'est l'avis d'un savant écrivain, Joaquim de Vasconcellos; nous croyons, pour notre part, qu'il existe une ligne de démarcation et qu'elle s'établit d'une manière assez nette. Un examen

attentif permet de déterminer la part exacte de chaque influence et de décomposer les courans. Comme les vrais principes de l'art ne doivent jamais être sacrifiés, il faut constater nettement que la facilité avec laquelle les artistes du pays s'assimilaient les formes étrangères, n'a pas peu contribué à les détourner du but idéal : une forme originale en rapport avec l'esprit du pays, les conditions de la matière mise en œuvre, et surtout l'usage auquel on la destine. Mais la vitalité était puissante, la force de production considérable, et (toute proportion gardée, bien entendu) il semble qu'aucun pays de l'Europe, en vidant ses trésors, et en ne faisant appel qu'aux produits d'origine nationale, n'aurait pu offrir autant de pièces importantes aux yeux des étrangers.

Le résultat d'un tel effort devrait être un progrès décisif pour le pays qui vient de l'accomplir; il a pu se reconnaître, constater le point de départ, mesurer l'espace parcouru, envisager le point d'arrivée et comparer les résultats. Au point de vue de l'histoire de l'art, les archives sont là, complètes, sinon toutes classées; les inventaires existent depuis le XIVe siècle jusqu'aujourd'hui, malgré des vicissitudes sans nombre et des cataclysmes dont il y a peu d'exemples dans le monde. Il n'y a pas un des riches objets qu'on nous a présentés, dont on ne puisse, par des investigations habilement dirigées, retrouver facilement l'origine. Enfin, tout un personnel d'écrivains, d'artistes, d'amateurs, de bibliothécaires et d'archivistes, çà et là, dans des revues locales et des publications dont nous avons pu apprécier le mérite, fournissent chaque jour des élémens qui ne doivent pas rester épars. On conteste que la plupart des œuvres que nous avons eues sous les yeux soient sorties des mains d'artistes portugais, et on en arrive, je le crois, à exagérer la part des étrangers dans la production nationale; les preuves des origines sont à la « Torre do Tombo, » dépôt des archives de l'état. Les auteurs que nous avons cités viennent de nous fournir de précieux inventaires, et, à l'occasion de l'exposition actuelle, nombre d'écrivains et d'archéologues ont fait des investigations dans ce sens. L'histoire de l'art, ébauchée seulement par Raczinski, est là en germe; c'est aux nationaux à entrer vigoureusement dans cette voie; ils rendront ainsi à l'art portugais son état civil. Si bien intentionnés qu'ils soient, les étrangers entrent difficilement dans le génie d'une nation; tout au plus peut-on dire que ceux d'entre eux qui sont habitués aux longs voyages, au frottement des peuples divers, sont plus dégagés de préjugés que les nationaux, et peuvent fixer avec plus d'équité la part qui revient au génie d'un pays dans l'histoire des arts du monde entier.

CHARLES YRIARTE.

L'AGITATION ANGLAISE

CONTRE

LE TUNNEL DE LA MANCHE

La sensation fut vive des deux côtés de la Manche quand les journaux annoncèrent qu'on avait conçu le hardi projet de relier les rivages de la France et de l'Angleterre par un tunnel sous-marin. Comme il arrive en pareil cas, il y eut des incrédules qui haussèrent les épaules; des esprits chagrins prétendirent que ce projet n'était qu'un beau rêve, que l'entreprise avorterait misérablement, qu'elle était inexécutable; et ils le prouvaient par raison démonstrative, par des argumens en forme d'une rigueur mathématique. N'avait-on pas prouvé déjà par des argumens aussi rigoureux, aussi concluans, qu'il était impossible de faire communiquer par un canal la Mer-Rouge et la Méditerranée, d'unir l'Atlantique au Pacifique à travers l'isthme de Panama? Le canal de Suez est traversé sans difficulté comme sans péril par les navires qui emmènent en Angleterre le coton, la soie, les épices de l'Inde et par ceux qui transportent aux Indes les tissus de Manchester, les aciers ou la quincaillerie de Sheffield. On assure que le percement de l'isthme de Panama est en bonne voie, et on n'a pas de raisons sérieuses de croire que les inventeurs du tunnel sous-marin soient des visionnaires épris d'un chimérique espoir. Au contraire, les premiers forages et l'étude attentive du terrain ont démontré que leur projet était d'une exécution plus facile qu'on ne le pensait d'abord, qu'ils ne risquaient pas de se heurter contre d'insurmontables obstacles.

Le tunnel, s'il venait à s'exécuter, ferait beaucoup d'heureux, à commencer par les actionnaires de l'entreprise, lesquels s'attendent

à encaisser les plus gros dividendes. Il assurerait aux commerçans des facilités nouvelles pour leurs transports, des économies de temps et d'argent fort désirables. Non moins heureux seront les nombreux Anglais accoutumés à venir en France et les Français, beaucoup moins nombreux, qui vont en Angleterre et qui ont peu de goût pour les traversées, sans parler de ceux qui en ont une telle peur qu'ils aiment mieux rester chez eux que d'en braver les ennuis et les fâcheux accidens. A vrai dire, il n'y a que 28 kilomètres de Douvres à Calais, mais deux heures d'agonie semblent deux siècles, et la Manche est presque toujours de mauvaise humeur, ses lames courtes ont raison des nerfs les plus solides, des estomacs les plus robustes. Un de nos amis avait fait le tour du monde sans connaître le mal de mer; il avait traversé impunément la Méditerranée, la Mer-Rouge, le golfe d'Oman, le golfe du Bengale, le Pacifique, l'Atlantique, et il était arrivé à Southampton persuadé qu'il était pour le reste de ses jours à l'abri de ce mal cruel qui a ceci de particulièrement désagréable que ceux qui l'ont semblent ridicules à ceux qui ne l'ont pas. En s'embarquant à Douvres pour regagner la France, le cœur lui vint aux lèvres pour la première fois, et il n'en demeura pas là; c'en est fait désormais de sa superbe confiance en lui-même.

Il n'est pas besoin d'être actionnaire, ou négociant en gros, ou d'avoir le goût des voyages et la peur du mal de mer pour vouloir du bien au tunnel sous-marin. Les grandes entreprises transportent d'aise beaucoup de gens qui n'ont rien à y gagner; elles leur causent un sentiment de naïf orgueil comme si c'étaient eux qui les avaient imaginées et exécutées. Ils sont fiers de penser qu'ils vivent dans un siècle où rien n'est impossible, où la science accomplit des prodiges, où l'homme transforme la terre, lui dicte ses lois, asservit la nature à ses fantaisies. Les Israélites conduits par Moïse n'auraient pas réussi à traverser la Mer-Rouge à pied sec si Jéhovah ne s'en était mêlé. Les ingénieurs qui nous feront traverser la Manche en ayant l'Océan sur notre tête au lieu de l'avoir sous nos pieds auront accompli un miracle aussi étonnant, et Jéhovah ne s'en sera pas mêlé. Gloire à l'esprit humain, à ses audaces, à ses conquêtes!

De leur côté, les humanitaires aiment à se persuader que les merveilleux progrès de l'industrie et des inventions nous préparent une ère de paix, de félicité, d'innocence, de désarmement universel; ils se figurent que l'âge d'or va renaître, que la brebis paîtra à côté du loup, que chacun se contentera dorénavant de sa vigne et de son pommier, que personne ne convoitera plus le bien d'autrui. « Voyez, s'écrient-ils, ces deux nations rivales qui avaient contracté la funeste habitude de se jalouser, de se combattre, de s'entre-détruire, et qui, au commencement de ce siècle, semblaient avoir renouvelé leur pacte d'ir-

réconciliable inimitié. Elles se sont ravisées, elles ne songent plus qu'à rapprocher Londres de Paris, elles s'appliquent à communiquer plus facilement l'une avec l'autre. Qui pourra troubler à l'avenir leur accord, leur entente fraternelle? Plus les communications deviennent faciles, plus les préjugés s'effacent et les haines s'apaisent. Avant peu les trompettes auront sonné leurs dernières fanfares, et la guerre, l'horrible guerre, aura disparu de ce monde. » Ces enthousiastes vont un peu trop vite en affaires. Plaise au ciel que leurs prédictions s'accomplissent! Mais nous n'osons trop y compter. Sans doute le commerce et la science adoucissent les mœurs, et les peuples gagnent à se rapprocher, à se mieux connaître; mais quoi qu'on fasse, il y aura dans le monde des sujets de jalousie et des jaloux. Les nations auront beau se civiliser, l'homme ne dépouillera pas son naturel, il demeurera toujours un animal de proie et de rapine. Si inventifs que soient les ingénieurs, ils ne parviendront point à supprimer les passions, et il ne suffit pas de percer un tunnel pour changer le cœur humain. M. de Cavour disait un jour : « On ne peut nier que l'humanité, dans l'ensemble, n'ait progressé; quant à ce coquin d'homme, il sera toujours le même. »

Pour qu'une entreprise internationale soit menée à bonne fin, ce n'est pas assez que les actionnaires et les ingénieurs en aient le plus pressant désir, il faut encore que les gouvernemens intéressés y consentent et y prêtent les mains. En ce qui concerne le tunnel sous-marin, ce n'est pas du gouvernement français que viendront les objections, les chicanes, les exceptions dilatoires, les empêchemens. La France ne soupçonne pas facilement le mal, son insouciance ne prévoit pas les malheurs de loin. Elle ne craint pas que les Anglais se servent jamais du tunnel pour accomplir quelque scélérate manœuvre, qu'ils en fassent un instrument de guerre ou d'invasion. Elle a oublié depuis longtemps qu'au lendemain de la bataille de Crécy, ils bloquèrent Calais avec plus de sept cents navires, qu'après un siège mémorable ils s'en emparèrent, qu'ils eurent soin d'expulser tous ses habitans, qu'ils retinrent cette ville sous leur domination durant deux siècles, qu'elle devint à la fois une de leurs places d'armes et l'entrepôt de leur commerce avec les Pays-Bas et l'Allemagne. Qui donc en France pense encore à la bataille de Crécy? Il faut qu'une mouche nous pique bien fort et que nous soyons de bien mauvaise humeur pour nous souvenir de Waterloo. En Angleterre, les choses ne se passent pas comme en France. Les deux nations sont sujettes à avoir leurs nerfs, mais ce n'est pas de la même façon. Ce qui affole parfois les nerfs français, c'est l'espérance ou la colère. Quand les Anglais déraisonnent, c'est le spleen qui en est cause. Dans leurs mauvais jours, ils ont le goût de broyer inutilement du noir, ils se complaisent aux

souvenirs désagréables, aux réflexions pénibles, aux appréhensions fâcheuses. Dans l'excès de leurs prévoyances chagrines, ils en viennent à craindre que la lune ne leur tombe sur la tête. Si jamais cela leur arrivait, on les verrait recouvrer leur sang-froid, car l'approche du danger les calme, et une fois aux prises avec les hasards, ils y font la plus belle figure.

On put croire d'abord que tout se passerait en douceur. Par une dépêche du *foreign office* datée du 24 décembre 1874, le comte Derby écrivait au comte de Jarnac que, si le tunnel était possible, il offrirait d'incontestables avantages et que le gouvernement de sa majesté n'y ferait aucune opposition, pourvu qu'on ne lui demandât ni subvention ni garantie d'intérêt. Le gouvernement de sa majesté paraissant accepter le projet en principe, on crut pouvoir aller de l'avant, et le 16 janvier 1875 le président de la compagnie française, M. Michel Chevalier, signait une convention avec M. Caillaux, alors ministre des travaux publics. On affirme aujourd'hui que, si le comte Derby agréa avec tant de bonne grâce les ouvertures qui lui étaient faites, c'est qu'il jugeait le tunnel impossible. Le fait est que, lorsqu'il parut démontré qu'il ne l'était pas et au moment où les travaux commencés semblaient promettre un heureux dénoûment, l'Angleterre se ravisa tout à coup. On s'inquiéta, on s'agita, on déclara que ce projet mal conçu et mal venu compromettait sérieusement la sûreté du royaume-uni. Les imaginations se noircirent, s'exaltèrent par degrés; le *Times* et d'autres journaux après lui sonnèrent la cloche d'alarme. Des protestations très énergiques furent signées; parmi les signataires figuraient de grands personnages, le duc de Wellington, le duc de Marlborough, des comtes, des vicomtes, des barons, des amiraux et des vice-amiraux, beaucoup de généraux et de lieutenans-généraux, des archevêques, des évêques, une foule de révérends. On s'étonne de trouver dans cette liste le nom du philosophe Herbert Spencer, de l'éminent poète et penseur Robert Browning, du très raisonnable M. Lubbock, du très savant M. Huxley, du très libéral M. Harrison. Les humanitaires ne doivent pas être contens, l'âge d'or annoncé par eux n'est pas encore mûr. De l'autre côté du détroit, personne ne croit au désarmement universel. Poètes, philosophes et révérends, Anglais qui pensent et Anglais qui ne pensent pas, tout le monde semble persuadé comme M. de Cavour que pendant longtemps encore « ce coquin d'homme sera toujours le même, » et qu'il est bon de prendre des précautions contre lui.

Ceux qui veulent savoir à quels périls les nations s'exposent par leur aveugle imprévoyance et comment John Bull par la sienne perdit Londres n'ont qu'à lire un pamphlet anglais, récemment paru, qui a fait quelque bruit. L'auteur est un prophète pour qui l'histoire du xxe siècle n'a point de secrets, et il s'est fait un plaisir de nous raconter en

détail par quel concours de circonstances, en l'an de grâce 1900, toute une armée française envahit le royaume-uni en passant par le tunnel. Il nous assure qu'en ce temps-là l'Europe vivait dans une paix profonde. Les cabinets de Londres et de Paris avaient bien échangé quelques propos un peu vifs au sujet de l'Égypte; mais ce n'étaient là que des aigreurs passagères, des affaires de bibus, auxquelles les gens posés, les politiques sérieux n'attachaient aucune importance. La France était alors la meilleure amie de l'Angleterre, qui à la vérité n'en avait pas d'autre.

On apprit un matin par les journaux de Paris que les frères alliés des loges de l'Amitié se disposaient à se rendre en Angleterre pour y célébrer une fête. Effectivement, à quelques jours de là, une bande de touristes français, qu'amenaient trois trains spéciaux, se présentèrent aux portes de Douvres. On avait fait de grands préparatifs pour les recevoir, des chambres leur avaient été retenues, les hôtels étaient combles. Deux heures plus tard entrèrent en rade deux vapeurs, et il ne vint à l'idée de personne qu'ils étaient chargés d'armes. Les touristes avaient choisi une « nuit libérale en pavots, » et Douvres dormait sur ses deux oreilles, quand sautant à bas du lit, ils se coulèrent furtivement vers la station du tunnel, où ils trouvèrent les fusils que venaient de débarquer les deux vapeurs. En un clin d'œil, le tunnel fut barricadé, fortifié par des ouvrages en terre. Cependant l'alerte fut donnée; Douvres s'éveilla, s'effara. La police fit une reconnaissance, on envoya un détachement de soldats. Une fusillade bien nourrie ne tua personne. On fit venir de l'artillerie, ce fut peine perdue. On essaya de faire sauter le tunnel, les fils avaient été coupés. La garnison se réfugia dans les forts, où elle fut bientôt cernée.

Le gouverneur n'avait pourtant pas perdu la tête, il avait expédié à Londres un télégramme terrifiant. Le ministre de la guerre, qui était en soirée chez le ministre des affaires étrangères, lui communique la dépêche. Le ministre des affaires étrangères plante là ses invités, court chez l'ambassadeur de France pour lui demander des explications; c'était le moment. L'ambassadeur de France était sorti; on apprit plus tard qu'il était retourné à Paris par le dernier train du soir. Dans cette fatale conjoncture, on ne s'abandonna pas, on déploya une prodigieuse activité. En moins de vingt-quatre heures, 75,000 hommes furent sur pied; on s'en servit pour couvrir la capitale. Mais le tunnel amenait sans cesse des renforts aux envahisseurs. 75,000 Anglais mal armés pouvaient-ils tenir contre 450,000 Français, auxquels s'adjoignit bientôt un corps d'armée amené par la flotte? — « Il arriva ainsi que quelques jours après l'arrivée des touristes, l'honnête John Smith, marchand crémier dans une petite rue voisine du Strand, à Londres, eut le déplaisir de loger un sergent et quatre tourlourous, qui commirent

chez lui tous les désordres imaginables, car les soldats français sont, comme on sait, les plus grands coquins qui aient jamais déshonoré un uniforme. En vérité, John Smith n'eut que ce qu'il méritait. Lors de la construction du tunnel de la Manche, il avait traité les alarmistes d'imbéciles et il avait pris des actions. » — Ainsi finit cette mémorable aventure. Un tunnel et 2,000 touristes, il n'en faut pas davantage pour conquérir l'Angleterre. Beau sujet d'opérette!

Voltaire a remarqué qu'en général les prophètes finissent mal, que le prophète Jurieu fut sifflé, que le prophète Savonarole fut brûlé à Florence, que d'autres furent pendus, mis au pilori ou avalés par une baleine. Le prophète qui a raconté comment John Bull perdit Londres n'essuiera aucun de ces désagrémens; il n'a pas même été sifflé comme Jurieu. Mais on a refusé, pensons-nous, de le croire sur parole, et rien ne désoblige tant un prophète que de n'être pas cru. En revanche, l'amiral lord Dunsany, homme grave et compétent, n'a obtenu que trop de créance quand il a publié dans un recueil fort estimé deux lugubres articles, où il prophétise, lui aussi (1). Ses prédictions ressemblent beaucoup à celles de l'auteur du pamphlet, elles n'en diffèrent que par le style.

Ce ne sont pas seulement ses opinions particulières que nous expose lord Dunsany; il invoque l'autorité d'un personnage considérable qu'il ne nomme pas et dont la compétence, nous dit-il, est encore supérieure à la sienne. Fort de son témoignage, il appréhende qu'un jour ou l'autre la France n'ait pour maître un général de la trempe et du caractère de Frédéric II et de Napoléon Ier, un de ces aventuriers sans scrupules capables d'envahir un voisin paisible sans lui avoir déclaré la guerre, sans lui avoir révélé leurs desseins par un mot, par un signe, un de ces forbans de la politique, étrangers à « tous les principes de droit international qui guident toujours la conduite d'un homme d'état anglais. » Il estime que la ligne du tunnel étant à deux voies, rien n'empêche que les trains ne s'y succèdent sans danger comme sans embarras à des intervalles de cinq ou six minutes, et que, dans l'espace d'une nuit, vingt mille hommes d'infanterie ne soient jetés de l'autre côté de la Manche. Il se pourrait aussi, selon lui, que la flotte débarquât dans les environs de Douvres une avant-garde qui, après s'être emparée de cette ville par un coup de main, se servirait ensuite du tunnel pour se renforcer bien vite et pourvoir à tous ses besoins. Il prétend que tous les moyens préparés d'avance pour inonder ou faire sauter le tunnel à la première alerte risquent de se trouver insuffisans ou de manquer leur effet, soit par l'inadvertance des hommes, soit par l'un de ces accidens qui bouleversent

(1) *The Nineteenth Century*, nos de février et de mars 1882.

toutes les prévisions. Il affirme enfin que la perte de Douvres livrerait l'Angleterre à la discrétion de l'envahisseur qui, en quatre ou cinq marches, atteindrait la Tamise, qu'une fois installés à Londres, les Français dicteraient leurs conditions, que, selon toute apparence, ils exigeraient une contribution de guerre de 15 milliards, en se réservant la possession exclusive du tunnel, de telle sorte que le royaume-uni, réduit à une éternelle servitude, ne serait plus qu'une province française.

Personne n'égale l'Anglais dans l'art de donner un air de vérité à un conte de nourrice. Comme Hamlet, il a de la méthode dans sa folie, de l'exactitude dans ses déraisons et la coutume d'étayer ses paradoxes les plus saugrenus sur des faits et sur des chiffres. Les suppositions et les calculs de lord Dunsany ne sont pas rigoureusement et mathématiquement absurdes. Il est certain que les Allemands, qui ont beaucoup perfectionné, comme on sait, l'exploitation stratégique des chemins de fer, et qui savent les employer à toutes les fins de la guerre, réussissent à expédier de trente à quarante trains en vingt-quatre heures, et un train pouvant servir au transport d'une unité tactique, d'un bataillon ou d'un escadron, il en résulte qu'on peut concentrer sur un point donné 20,000 hommes en une demi-journée, 40,000 en un jour, et en trois fois vingt-quatre heures un corps d'armée tout entier, lequel représente une centaine de trains. Mais il faut pour cela un concours de circonstances favorables, de belles lignes à pente douce, des quais de débarquement qui ne laissent rien à désirer. Pour peu qu'un chemin de fer offre un profil accidenté, le débit se réduit de moitié, et quand il s'agit d'un tunnel raccordé au continent par des pentes rapides et qui assurément ne sera pas aménagé d'avance pour faciliter une invasion, il est douteux que ce soit assez d'une nuit pour amener à Douvres les vingt mille fantassins que lord Dunsany y voit déjà. On sait d'ailleurs quelle importance a dans la guerre moderne le transport des munitions et avec quelle rapidité elles s'épuisent. Cette avant-garde s'embarquera-t-elle sans biscuit? Si elle amène avec elle des chevaux, des caissons, des canons, il lui faudra une demi-heure pour déménager un train.

Au surplus, est-il possible d'admettre que l'aventurier français qui aura conçu le hardi dessein de conquérir l'Angleterre puisse réunir de huit cents à mille wagons dans les environs de Calais, sans qu'aucun Anglais s'en aperçoive et s'en inquiète? Admettrons-nous aussi que toutes les mesures défensives soient vaines, qu'il n'y ait aucun moyen sérieux d'intercepter ou de détruire un tunnel? Ce n'est pas l'avis de M. le maréchal de Moltke, qui trouve fort étranges les inquiétudes de nos voisins. Il a déclaré, paraît-il, qu'avec deux forts cuirassés il se chargerait d'avoir raison du tunnel sous-marin et de n'en laisser sortir

personne. Sans doute il jugerait fort aventurée la situation d'un corps d'armée dont les communications seraient à la merci d'un couloir; le général qui l'aurait engagé si témérairement risquerait de payer cher l'imprudence de son équipée. Pour que les sinistres prévisions de lord Dunsany s'accomplissent il faut supposer bien des choses, la France redevenue conquérante et ayant à sa tête un homme de sac et de corde, doué d'autant de génie que de scélératesse, une profondeur inouïe dans le crime, un secret, une diligence presque incroyable dans les préparatifs comme dans l'exécution, et de l'autre côté du détroit, une imprévoyance fabuleuse, des abîmes d'imbécillité, un gouverneur de Douvres idiot ou traître, un ministre de la guerre qui n'a pas le sens d'un oison, un ministre des affaires étrangères qui se laisse berner et mystifier comme un jocrisse. Tout cela peut arriver à la rigueur, mais les invraisemblances ajoutées aux invraisemblances finissent par ressembler à une absurdité, et il y a cent à parier contre un que jamais les Français ne se serviront du tunnel pour jeter 400,000 hommes en Angleterre, pour y lever une contribution de quinze milliards et pour réduire le royaume-uni en vasselage. Si l'auteur du pamphlet est un habile bâtisseur d'opérettes, lord Dunsany a du goût pour le mélodrame et, vaille que vaille, nous préférons encore l'opérette.

Mais, toute réflexion faite, il est permis de douter que lord Dunsany prenne lui-même au sérieux ses prophéties et ses épouvantes. Nous doutons aussi que les hommes fort distingués et fort connus qui se sont associés à ses protestations soient tous bien convaincus que le tunnel de la Manche mettrait l'avenir de l'Angleterre en péril. Il n'en est pas moins vrai que le cri d'alarme qu'ils ont poussé a trouvé partout de l'écho, et il ne suffit pas de se moquer de l'agitation qu'ils ont provoquée, il faut tâcher de la comprendre. Les esprits positifs qui réduisent tout au calcul et ne veulent tenir compte que des faits oublient que l'imagination des peuples est un fait comme un autre, avec lequel il faut se mettre en règle. Le jour où sera célébrée la fête d'inauguration du tunnel sous-marin, l'Angleterre ne sera plus une île, et c'est un prodigieux événement dans l'existence d'une nation d'insulaires que de cesser de l'être; rien n'est plus propre à l'émouvoir, à l'inquiéter, à déranger ses idées, à la troubler dans toutes ses habitudes d'esprit.

Les insulaires se sont toujours considérés comme des favoris du ciel, qui s'est chargé de pourvoir lui-même à leur sûreté et à leur indépendance. L'onde amère qui les environne de tous côtés fait autour d'eux comme une solitude, et si la solitude a ses privations, elle a aussi ses orgueilleuses jouissances. Ils s'applaudissent d'être séparés du reste du monde par des frontières naturelles sur lesquelles on ne peut pas disputer. Il leur semble qu'ils tiennent leur destinée dans leurs mains, que le contre-coup des folies et des crimes des autres ne saurait les

atteindre, que leur histoire ne se confond point dans l'histoire universelle, qu'ils sont un peuple à part; c'est une pensée où se complaît leur fierté, et leur caractère s'en ressent. Comme la Grande-Bretagne, tout Anglais est une île, où le débarquement n'est pas toujours commode; il y faut quelque cérémonie. Quand l'Anglais déclare que sa maison est son château, il entend par là un vrai château fort, entouré de larges fossés qu'il est facile d'inonder et qu'on ne peut franchir que par des ponts-levis. Si sociable qu'il puisse être, il veut être insociable à ses heures, s'en ménager les moyens, et s'il lui plaît, s'enfermer chez lui et dans son bonheur égoïste, en clore la porte, dire à tout venant : On ne passe pas. Les prérogatives qu'il réclame pour lui-même, il les revendique également pour son pays, et il se félicite d'habiter un royaume séparé du continent par un canal assez étroit pour qu'on puisse le traverser en quelques heures, assez large pour garder l'Angleterre de toute injure.

Les signataires de la protestation ont appelé Shakspeare à leur secours, ils ont cité tout au long un passage célèbre de *Richard II* : « Cette île porte-sceptre, s'écriait Jean de Gand, cette terre de majesté, cette forteresse que la nature s'est bâtie à elle-même contre l'invasion et les violences de la guerre, cette florissante pépinière d'hommes, ce petit univers, cette pierre précieuse enchâssée dans la mer d'argent qui lui sert de fossé de défense contre l'envie de pays moins heureux, *this precious stone set in the silver sea*, ce coin béni, ce royaume, matrice féconde de rois souverains, ce cher pays est maintenant affermé comme un petit fief... Ah ! prononcer de telles paroles me tue. Cette Angleterre entourée par la mer triomphante, et dont les rivages rocheux repoussent les assauts jaloux de Neptune, est maintenant enchaînée honteusement par des liens de parchemins pourris et tachés d'encre. Cette Angleterre qui avait coutume de conquérir les autres peuples a fait une honteuse conquête d'elle-même. » — Oui, Shakspeare a été prophète comme lord Dunsany, et Jean de Gand avait prévu le tunnel. Ces parchemins odieux, tachés d'encre, sont visiblement des titres provisoires d'actions échangeables à bref délai contre des titres définitifs, et en prêtant les mains à la criminelle entreprise, l'Angleterre aura cessé d'être. Que serait une Angleterre qui ne serait plus une île?

Si les Anglais ont conservé jusqu'aujourd'hui une originalité de caractère et de conduite qui les distingue de tous les autres peuples, on ne peut nier qu'ils n'en soient redevables en partie au canal de la Manche, au *silver streak* qui leur sert de rempart et de barrière. Leur constitution politique a ceci de particulier qu'elle marie de la façon la plus heureuse le vieux au neuf, le neuf au vieux. Comme l'a remarqué un de leurs publicistes, cette constitution pleine de défauts, de détails incohérens, de bizarreries qui offensent le goût délicat des artistes et

l'exactitude des géomètres, possède deux grands avantages. Elle est en principe fort simple, fort pratique, on peut la considérer comme un instrument de premier ordre pour résoudre toutes les grandes questions; mais elle a aussi ses mystères et ses prestiges. Elle confie les droits souverains à une assemblée dont la fonction principale est de créer et de conserver le pouvoir exécutif, mais dont l'omnipotence est tempérée par l'action latente d'une royauté qu'on vénère d'autant plus qu'elle se montre moins, par la sourde résistance d'une chambre des lords qui a plus d'appareil que de pouvoir, par d'augustes institutions faites pour imprimer du respect à un peuple naturellement respectueux. C'est ainsi qu'elle combine la simplicité de procédés que réclame la vie moderne avec des hors d'œuvre gothiques dont la majesté parle aux yeux comme aux cœurs.

On assure que la vieille Angleterre est en train de mourir, qu'elle devient de plus en plus infidèle à son passé, que d'année en année l'esprit continental y pénètre davantage, que de jour en jour le radicalisme et ses méthodes y jouissent de plus de faveur. La vieille Angleterre ne laisse pas de résister encore, elle défend ses traditions contre les novateurs. On a beau mettre la cognée au pied des vieux chênes, quand le bûcheron a des scrupules et des regrets, la main lui tremble et il procède si lentement, si gauchement à son œuvre de destruction qu'avant que le chêne vienne à tomber, les jeunes arbres ont le temps de croître et de donner de l'ombre; un taillis ne vaut pas une futaie, mais il vaut mieux qu'un terrain nu. Les Anglais, qui verraient avec chagrin nos méthodes et nos pratiques de gouvernement s'acclimater dans le royaume-uni, s'attachent plus que jamais à leur qualité d'insulaires. S'il ne tenait qu'à eux, ils élargiraient la Manche, ils mettraient vingt kilomètres de plus entre Douvres et Calais. Le moyen que le tunnel projeté ne les effraie pas? Leur imagination effarouchée croit voir passer par ce tunnel beaucoup de choses qu'ils n'aiment pas, des institutions qui leur déplaisent, des géomètres dont l'équerre leur est suspecte, des artistes dont ils redoutent les fantaisies, des radicaux de Ménilmontant, des socialistes de Berlin, des nihilistes de Moscou, toute sorte d'épidémies politiques et de paradoxes subversifs, des révolutions, des calamités. Pure rêverie! dira-t-on. Rêverie ou vérité, on ne raisonne pas avec les nerfs, et les nerfs agacés décident souvent des événemens de ce monde.

L'Angleterre diffère du continent non-seulement par le génie de sa constitution, mais encore par l'esprit utilitaire et commercial qui anime son gouvernement. Depuis que l'Allemagne, qui passait pour la plus pacifique des nations de l'Europe, en est devenue la plus militaire, depuis qu'elle a acquis une prépondérance qui inquiète ses voisins et les oblige à se tenir sur leurs gardes, l'Europe tout entière s'est fait un

devoir de suivre ses exemples, de copier ses institutions, d'adopter le service universel et obligatoire. Les Anglais ont la sainte horreur du militarisme, des charges qu'il fait peser sur les peuples, des contraintes qu'il leur impose. Les conquêtes lointaines qui ouvrent de nouveaux débouchés à leur commerce sont les seules qui les tentent, et jusqu'ici le système du recrutement volontaire a suffi à leurs besoins, ils sont très peu disposés à en changer. Au commencement de ce siècle, ils étaient beaucoup plus guerriers qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils avaient alors un cabinet aristocratique, prêt à tout sacrifier à la grandeur de son pays. Ce cabinet, comme le disait Cobbett, « avait armé l'Europe contre la France et emprunté une grande somme d'argent avec laquelle il avait acheté beaucoup de victoires de toute espèce et de toute grandeur, aussi bien sur terre que sur mer. Ces victoires magnifiques valaient trois ou quatre fois l'argent qu'elles avaient coûté, comme mistress Tweagle a coutume de dire à son mari quand elle revient du marché ; c'était vraiment une excellente affaire. »

Pitt est mort, ce n'est plus une aristocratie conquérante qui gouverne l'Angleterre, elle a un gouvernement très bourgeois, qui trouve que les victoires coûtent toujours plus cher qu'elles ne valent. Ce gouvernement regarde la paix comme le plus précieux des biens, la guerre comme un accident fâcheux qu'il n'aime pas à prévoir, et il a peu de goût pour les dépenses glorieuses, mais improductives. Au reste, quand il le voudrait, il lui serait bien difficile de faire accepter par la nation le service universel et obligatoire. La nécessité d'être soldat répugnera toujours à l'Anglais ; il estime que le degré de bonheur dont on peut jouir dans ce monde dépend du nombre de choses qu'on est libre de faire ou de ne pas faire, et il constate avec chagrin que, chez tous les peuples de l'Europe, les servitudes deviennent sans cesse plus nombreuses et plus lourdes, que le cercle des actions volontaires s'y rétrécit presque chaque année. C'est une raison de plus pour qu'il se soucie très peu de se laisser englober dans le continent, pour qu'il rende grâces à Dieu d'avoir décidé dans son éternelle sagesse que l'Angleterre serait toujours une île.

Au fond, les hommes éclairés qui conjurent le gouvernement britannique de s'opposer à l'exécution du tunnel ne croient pas beaucoup aux dangers qu'ils dénoncent, mais ils sont persuadés qu'on ne manquera pas d'y croire, et ils en craignent les conséquences. Si le peuple anglais venait à penser sérieusement que le tunnel de la Manche compromet sa sûreté en le privant de cette première ligne de défense qu'il devait à la libéralité du ciel, il serait en proie aux alertes, aux inquiétudes, aux alarmes irréfléchies, aux terreurs paniques. Les généraux en profiteraient bien vite pour réclamer des réformes dans l'armement, des achats de fusils et de canons, des travaux de défense, la construction de nouveaux forts. Les marins de leur côté se plaindraient

avec amertume du dénûment déplorable des arsenaux, de l'insuffisance de la flotte. Au moindre incident qui se produirait, au moindre nuage qu'on verrait poindre à l'horizon, les alarmistes enfleraient leur voix, et peut-être se trouverait-il quelque grand logicien pour démontrer que, l'Angleterre s'étant résolue bénévolement à devenir partie intégrante du continent, son devoir le plus impérieux est d'en adopter les usages, les coutumes, les institutions, et d'établir chez elle l'obligation du service militaire. Lord Dunsany rapporte qu'un Anglais disait un jour à un Allemand : « Est-il bien possible que vous vous résigniez à envoyer chaque année moisir dans les casernes des centaines de milliers de jeunes gens qui pourraient être employés plus utilement? — Vous en parlez à votre aise, répliqua l'Allemand. Vous êtes protégés, vous autres, par votre grand fossé naturel. Nous n'avons pas de fossé, il faut bien que nous soyons soldats. » Cette réponse fit une grande impression à l'Anglais; il en conclut que, si la Manche n'existait pas, il faudrait l'inventer et qu'on prenait mal son temps pour la supprimer.

C'est le parlement qui dira le dernier mot dans ce procès. On assure que le projet a beaucoup de partisans très chauds dans la chambre des communes. Mais en Angleterre l'opinion publique est toute-puissante, et si l'agitation provoquée par les protestataires allait croissant, on serait bien obligé d'en tenir compte. Il est fort probable qu'un jour ou l'autre le tunnel finira par se faire; mais il peut arriver aussi que l'exécution en soit retardée pour longtemps, et nous en prendrions facilement notre parti. C'est une belle chose qu'un tunnel sous-marin, pourvu qu'il ne devienne pas un sujet de discorde, une cause de zizanies et de terreurs imaginaires. Autrement personne n'y saurait trouver son profit, à commencer par le commerce, à qui rien n'est plus contraire qu'une panique. Les humanitaires ne seraient pas contens non plus, puisqu'ils auraient le chagrin de voir deux nations qui ont les meilleures raisons du monde de vivre dans un intime accord redoubler de méfiance à l'égard l'une de l'autre. Tout le bénéfice de l'entreprise serait pour les actionnaires, dont les affaires ne sont pas les nôtres, et pour les voyageurs qui n'auraient plus à redouter les inconvéniens du tangage et du roulis. Mais s'il était prouvé qu'on ne peut leur faire ce plaisir qu'à la condition de transformer Douvres et Calais en deux places de guerre de premier ordre, nous trouverions qu'il en coûte un peu trop de les assurer contre le risque du mal de mer, dont personne n'est mort jusqu'aujourd'hui.

G. Valbert.

LES PROGRÈS

DE LA

FABRICATION DU FER ET DE L'ACIER

Les Progrès récens de la métallurgie du fer, par M. S. Jordan; Paris, 1881.

Le capitaine James Cook a raconté quelque part qu'à Taïti un chef de tribu, heureux possesseur de deux clous de fer, avait notablement augmenté ses revenus en prêtant ces précieux outils à ses voisins pour forer des trous. N'est-ce pas là, en petit, l'histoire des grandes fortunes qui se sont édifiées, grâce aux progrès intéressans de la sidérurgie? Comme l'a dit Fourcroy, le fer est l'âme de tous les arts, la source de presque tous les biens, et la perfection de son travail marque partout le terme de l'intelligence. Or il est certain que, depuis quinze ou vingt ans, l'industrie du fer a fait des pas de géant et que les applications de ce métal sous ses trois états (fonte, fer, acier) tendent à se multiplier à l'infini.

On sait que les différences qui existent entre le fer, l'acier et la fonte sont dues principalement à la dose de carbone qui se trouve mêlée au métal; on admet que le fer proprement dit en contient moins de 1 millième, l'acier de 1 à 20 millièmes; les fers qui renferment plus de 20 millièmes de carbone sont classés dans la catégorie des fontes. Le *fer* est ductile et malléable, se laisse forger et se soude facilement, mais ne se trempe pas et n'est fusible qu'à une température très élevée. La fonte, au contraire, n'a plus ni ductilité ni malléabilité, elle ne se soude pas, est souvent dure et cassante; en revanche, elle se trempe et elle fond à une température relativement basse. Entre ces deux extrêmes, l'acier occupe une position intermédiaire : il se trempe, il est malléable, ductile, soudable, fusible, à des degrés qui varient avec sa teneur en carbone et aussi avec les traces

plus ou moins sensibles qu'il retient de quelques autres corps associés au fer dans la fonte ou les minerais. L'acier présente ainsi des variétés infinies qui forment une série presque continue, si bien qu'il est souvent difficile de dire où finit le fer et où commencent les aciers, où finissent ces derniers et où commencent les fontes.

Les sources qui nous fournissent le fer sont toujours les nombreux minerais qui le renferment à l'état d'oxyde ou de carbonate, et c'est à l'état de fonte qu'il sort des hauts fourneaux. Or la fonte, en dehors d'une forte dose de carbone, contient d'ordinaire des quantités plus ou moins appréciables des autres élémens du minerai, tels que le manganèse, le silicium, le soufre, le phosphore, et pour avoir du fer doux, il faut l'affiner, c'est-à-dire brûler le carbone et les autres corps étrangers, qui s'éliminent sous forme de fumée ou de scories. Enfin l'acier peut s'obtenir de plusieurs manières différentes : par l'affinage incomplet de la fonte, en y laissant une certaine proportion de carbone, — par la carburation du fer, méthode qui fournit l'acier cémenté, — par un mélange en proportions convenables du fer et de la fonte, comme l'avait proposé Réaumur, etc.

Parmi les progrès qui se remarquent dans la fabrication de la fonte, les plus importans sont l'économie de combustible réalisée par l'emploi du vent surchauffé, et les changemens apportés aux transports de minerai. L'emploi d'air préalablement chauffé au lieu d'air froid pour l'insufflation dans les tuyères des hauts fourneaux était un perfectionnement connu des maîtres de forges écossais depuis cinquante ans : le vent fourni par les machines soufflantes était lancé dans des sortes de calorifères en fonte, chauffés par les gaz combustibles qui s'échappaient du gueulard, et qui, mélangés d'air, venaient brûler tout autour; avant son entrée dans les tuyères, la température du vent s'élevait ainsi à 300 ou 400 degrés, limite imposée par l'usure rapide des calorifères de fonte. On réussissait, par ce moyen, à économiser 20 ou 30 pour 100 du combustible; en même temps, la conduite des hauts fourneaux devenait plus facile, et dès 1862 il y eut des appareils fournissant (avec des minerais riches) jusqu'à 100 tonnes de fonte par jour, au lieu de 5 ou 10 tonnes que produisaient les hauts fourneaux vers 1830. L'application du principe des fours Siemens, qui consiste à emmagasiner la chaleur dans des lits de briques réfractaires qui la gardent longtemps et la cèdent lentement, a permis d'aller beaucoup plus loin dans cette voie. Les appareils de chauffage de E. Cowper et ceux de Th. Whitwell permettent de porter la température du vent jusqu'à 700 degrés et même au-delà. Un appareil Whitwell se compose d'un cylindre de tôle, doublé de briques. On y introduit d'abord les gaz combustibles qui sortent du gueulard, avec la quantité d'air nécessaire pour les brûler; la flamme circule dans cette sorte de calorifère, qui communique avec une cheminée d'appel, et bientôt toute la masse des

matériaux réfractaires se trouve portée à la température rouge. Alors on intercepte le courant de feu en fermant les tubulures d'accès, et l'on fait pénétrer dans le calorifère, par le côté opposé, le vent des machines, qui s'y échauffe jusqu'à 700 ou 750 degrés, avant d'arriver au fourneau. A mesure que le passage du vent se prolonge, la température des briques s'abaisse peu à peu; mais avant qu'elles soient complètement refroidies, on arrête le passage du vent et l'on recommence à chauffer les briques. Il est clair que, pour fournir un courant continu de vent chaud, il faut au moins deux appareils qui fonctionnent à tour de rôle. L'usage de ces appareils a permis de réaliser des économies de combustible qui varient suivant la nature des minerais employés et celle de la fonte que l'on veut obtenir. Ainsi la fonte grise s'obtient maintenant en traitant des minerais de richesse moyenne (40 à 50 pour 100) avec une consommation de coke d'environ 1,000 kilogr. par tonne de fonte, tandis qu'avec les calorifères de fonte on dépensait 1,300 kilogr., et qu'avec du vent froid on dépasserait sans doute 1,800 kilogr. Vers 1830, on consommait encore, dans la vallée de la Clyde, jusqu'à 4 tonnes de coke par tonne de fonte. — L'apparition du combustible minéral était venue jadis mettre un terme au gaspillage du bois et à la destruction des forêts, que de nombreux édits n'avaient pu arrêter : du même coup, l'industrie du fer quittait ses lisières. Maintenant la découverte de moyens de chauffage de plus en plus économiques éloigne de nous le jour fatal de l'épuisement des houillères, et la production du fer augmente à mesure que les frais diminuent.

Au temps où, pour 1 tonne de fer, on consommait de 6 à 7 tonnes de houille et seulement 3 ou 4 tonnes de minerai, il était passé en axiome parmi les maîtres de forges qu'il fallait apporter le minerai au combustible et, par suite, établir les usines sur les bassins houillers. « C'était classique, dit M. Jordan, et il n'était pas possible de s'écarter de la règle sans s'exposer aux prédictions les plus sinistres. » Aujourd'hui les conditions sont bien changées. Sans doute nous voyons encore nos excellens minerais algériens (fers magnétiques de Mokta-el-Hadid, hématites brunes de la Tafna) traverser la Méditerranée et arriver par rails jusqu'au Creusot, ou bien passer le détroit de Gibraltar et remonter dans la mer du Nord, à Dunkerque, à Anvers, à Middlesborough, pour alimenter des usines françaises, belges, allemandes, anglaises, — nous voyons le minerai de Bilbao recherché par les grandes aciéries nouvelles du nord de la France, d'Angleterre, de Belgique, de Westphalie. Mais en même temps la houille anglaise vient alimenter en France les hauts fourneaux du Pas-de-Calais, de la Loire-Inférieure, en Espagne ceux de Bilbao; en Angleterre, les cokes de Newcastle franchissent des distances de 200 kilomètres pour aller retrouver les hématites du Cumberland ou les fers oolithiques du Lincolnshire. C'est la

vapeur qui rend possible ce va-et-vient incessant, ces transports de montagnes. L'emploi de grands steamers à *water-ballast* (ne faisant qu'un voyage à plein et l'autre avec un lest d'eau), pourvus de moyens rapides de chargement et de déchargement, a opéré une révolution dans le coût des transports de houilles et de minerais par mer. « Les vapeurs porteurs de minerai, dit M. Jordan, font maintenant en quelque sorte partie du matériel des grandes usines métallurgiques d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique et même de France, car certaines de nos usines ont commencé à suivre l'exemple de leurs concurrentes étrangères, en construisant pour leur propre compte des navires spéciaux, au lieu de continuer à affréter des bâtimens du commerce. » Ces nouveaux moyens de transport ont produit depuis dix ans les changemens les plus imprévus dans la situation économique des grandes usines de l'Europe, et des oscillations incessantes marquent les phases rapides de cette lutte pour l'existence.

La chimie, à son tour, ne pouvait manquer de venir en aide aux maîtres de forges en leur apprenant à obtenir à volonté des qualités de fontes déterminées à l'avance, — des fontes grises ou blanches ayant une teneur donnée en silicium, en phosphore, en manganèse. Naguère encore, la conduite des hauts fourneaux restait abandonnée à des praticiens jaloux de leurs soi-disant secrets de métier, et le consommateur était à la merci de la routine locale. Maintenant, dit M. Jordan, « un métallurgiste instruit et expérimenté dirige le haut fourneau comme un écuyer dirige un cheval bien dressé. » Pour ne citer qu'un exemple de l'heureuse influence des connaissances chimiques, il n'y a pas vingt ans que les fontes blanches miroitantes manganésifères, dites *spiegeleisen*, étaient la spécialité exclusive des usines des pays rhénans, d'où les fabricans d'acier français et anglais étaient obligés de les faire venir à grands frais; aujourd'hui nous les fabriquons de toutes pièces; bien mieux, après avoir produit du spiegeleisen à 10 ou 12 pour 100 de manganèse, on est parvenu à fabriquer des *ferromanganèses* contenant de 30 à 80 pour 100 de manganèse, puis enfin de véritables fontes de manganèse qui renferment jusqu'à 87 pour 100 de manganèse avec 7 ou 8 pour 100 seulement de fer. C'est en France que cette importante fabrication a pris naissance, et elle commence à se répandre en Allemagne et en Angleterre.

L'emploi du manganèse en sidérurgie est motivé par la grande affinité de ce métal pour l'oxygène; il facilite l'élimination de l'oxyde qui rend l'acier cassant, et la présence d'une faible proportion de manganèse dans le produit final n'en altère pas les qualités. C'est le soufre et le phosphore qui constituent les impuretés les plus nuisibles dont il faut se débarrasser lorsqu'on veut obtenir des produits supérieurs.

Comme nous l'avons déjà dit, le fer et l'acier s'obtiennent d'ordinaire par l'affinage de la fonte, en éliminant une partie de son carbone en

même temps que les impuretés de toute nature qu'elle contient encore; ces élémens nuisibles sont entraînés par les fumées ou passent dans les scories. L'affinage de la fonte s'opérait d'abord dans les « bas-foyers » au combustible végétal; un des premiers progrès fut l'invention du four à puddler, où la fonte se charge sur une sole horizontale que vient lécher la flamme d'un foyer à houille. Pour activer la décarburation, on ajoute à la fonte des battitures ou de vieux fers oxydés. Le puddleur brasse la matière incandescente et pâteuse avec un ringard, de manière à former des agglomérations, des *loupes* qu'on extrait du four pour les marteler. C'est un travail fort pénible, qui exige des ouvriers robustes et expérimentés; aussi les métallurgistes ont-ils cherché le moyen de l'accomplir mécaniquement. Depuis dix ans, on emploie beaucoup les fours à puddler mécaniques inventés par l'Américain S. Danks, dont la sole est formée par un tambour tournant. Au lieu de loupes de 40 ou 50 kilogrammes, ils permettent d'obtenir des blocs de fer ou d'acier de 500 kilos. Mais tout cela est peu de chose à côté des résultats que donnent les procédés fondés sur la fusion directe du métal.

En première ligne se place l'admirable invention de M. Bessemer, qui a trouvé le moyen « de fabriquer le fer et l'acier sans combustible, » la chaleur nécessaire étant fournie par le silicium et le carbone de la fonte, qu'il s'agit précisément de brûler. Il a suffi, pour arriver à ce résultat, de faire traverser la fonte en fusion par des jets de vent. L'opération se fait dans le *convertisseur*, sorte de cornue de tôle, garnie intérieurement de matériaux réfractaires, et pouvant tourner autour d'un axe horizontal. Le fond de l'appareil est percé comme une écumoire et doublé d'une boîte à vent, dans laquelle une machine soufflante lance un courant d'air comprimé. On commence par incliner le convertisseur afin d'y couler plusieurs milliers de kilos de fonte liquide puis on donne le vent tout en redressant l'appareil; les jets d'air traversent le métal en fusion, le brassent violemment, l'épurent par une véritable combustion intermoléculaire, et lui conservent toute sa fluidité, car la température du bain de fonte s'élève peu à peu de 1,000 à 2,000 ou 2,500 degrés, grâce à la chaleur fournie par la combustion du carbone et surtout du silicium. C'est la respiration d'un monstrueux animal. Dans les premiers instans, la flamme qui sort de l'orifice de la cornue est faible et assez terne : c'est le silicium qui brûle d'abord seul; puis le carbone est attaqué à son tour; la flamme, tendue et rugissante, prend un éclat extraordinaire, et la violente ébullition de la masse en fusion fait trembler l'appareil sur sa base. Quand la décarburation est complète, la flamme se raccourcit brusquement et perd son pouvoir éclairant: c'est le fer lui-même qui brûle alors. A ce moment précis, que l'on tâche de saisir en observant la flamme soit à l'œil nu, soit au spectroscope, il faut arrêter le vent et renverser la cornue. On introduit alors une petite quantité de fonte manganésifère

qui restitue à la masse une proportion déterminée de carbone, et, continuant de renverser le convertisseur, on fait couler l'acier dans une poche, puis de là dans les lingotières. L'opération demande vingt minutes, et le convertisseur peut recevoir 10,000 kilos de fonte.

La première publication de M. Bessemer (aujourd'hui sir Henry Bessemer) date de 1856; mais il lui fallut cinq ou six ans pour faire apprécier sa brillante découverte, qui a fini par lui rapporter beaucoup de gloire et une grosse fortune. Déjà l'acier fondu tend à détrôner partout le fer : depuis les rails des voies ferrées jusqu'aux navires à vapeur et au matériel de guerre, tout se fait aujourd'hui en acier et ne coûte pas pour cela plus cher. La production de l'acier Bessemer atteint 3 millions et demi de tonnes par an; un tiers de cette quantité est produit aux États-Unis. Toutefois le procédé Bessemer a un point faible : il exige des fontes d'une qualité spéciale, exemptes de soufre et de phosphore, car ces substances ne seraient pas éliminées par l'affinage et elles gâteraient le produit. C'était là, jusqu'à ces derniers temps, un obstacle sérieux à l'emploi des minerais phosphoreux d'un bas prix, dont quelques pays possèdent d'inépuisables gisemens. Depuis deux ou trois ans, cette dernière difficulté a aussi disparu.

Un de nos plus savans métallurgistes, M. Gruner, avait déjà indiqué la voie dans laquelle il fallait chercher la solution du problème. Ce qui empêche l'élimination du phosphore, c'est la présence de l'acide silicique dans la scorie; il s'agissait donc de trouver des garnitures réfractaires *basiques*, incapables de fournir de la silice et d'introduire aussi dans le convertisseur des additions destinées à rendre la scorie très basique. Deux métallurgistes anglais, MM. Thomas et Gilchrist, sont parvenus à remplir ces conditions. Leurs essais, continués par M. Windsor Richards, à Eston, dans le Cleveland, et par des fabricans westphaliens, ont abouti à un procédé qui commence à se généraliser. La garniture se fait de briques réfractaires fabriquées avec de la chaux dolomitique, et la charge de fonte est reçue sur un lit de chaux vive. Le soufflage continue encore pendant quelques minutes quand la décarburation est déjà complète, afin de brûler le phosphore qui reste. Puis on ajoute le spiegeleisen, et l'opération est terminée. La scorie renferme une forte proportion d'acide phosphorique (18 pour 100), ce qui a fait songer à l'employer dans la fabrication des engrais artificiels. Toutefois le « procédé Thomas » n'est pas encore tout à fait sorti de la période des tâtonnemens, et bien de détails sont encore à élucider. Jusqu'à présent, on l'a employé avec succès à Eston, en Angleterre, dans quelques usines de Westphalie, à l'aciérie d'Angleur, en Belgique, et au Creusot, où des minerais du pays ont donné des aciers moins phosphoreux que ceux fabriqués en même temps avec des minerais supérieurs.

A côté des procédés fondés sur l'affinage de la fonte, les procédés

de fabrication de l'acier qui reposent sur la dissolution du fer dans la fonte ont pris, dans ces derniers temps, une importance inattendue, grâce aux puissans moyens de chauffage que l'on doit à MM. William et Frédéric Siemens, grâce aussi aux efforts persévérans de MM. Émile et Pierre Martin. Le principe des « régénérateurs » du système Siemens consiste à placer le four entre deux foyers à gaz qui le chauffent à tour de rôle et où l'air et le gaz combustible arrivent après avoir traversé une sorte de filtre de briques réfractaires, préalablement portées à une haute température. Lorsque le foyer de droite fonctionne, la flamme s'échappe par le foyer de gauche, dont elle échauffe les piles de briques; après l'inversion du courant, la chaleur ainsi emmagasinée est reprise par les gaz qui vont maintenant alimenter le foyer de gauche et s'échapper par le foyer de droite. Dans ces conditions, la température de la flamme est beaucoup plus élevée que lorsque le courant arrive encore froid; d'après M. Jordan, elle doit atteindre 1,800°. L'acier Martin se fabrique sur la sole creuse d'un four de cette construction en faisant dissoudre du fer dans un bain de fonte; on utilise pour cela les vieilles ferrailles. A mesure qu'on ajoute du fer, la proportion du carbone diminue; l'opération se termine par l'addition d'un peu de fonte manganésée. Le procédé Martin-Siemens est beaucoup moins expéditif que le procédé Bessemer : il faut huit ou dix heures pour une opération; mais on y trouve cet avantage que la composition du bain peut, à chaque instant, être contrôlée et corrigée par des additions convenables : « C'est une sorte de cuisine métallurgique, » dit très justement M. Jordan à ce propos. Au lieu de fer, M. William Siemens ajoute à la fonte du minerai de fer riche; on arrive ainsi au même résultat. Ce procédé est désigné en Angleterre sous le nom d'*ore process*, tandis que le procédé Martin s'appelle *scrap process*. M. William Siemens a fait aussi quelques tentatives qui paraissent avoir été couronnées de succès pour extraire directement le fer des minerais sans les transformer d'abord en fonte. Il se sert, à cet effet, d'un four rotatif où pénètrent un courant continu de gaz et un courant d'air chaud envoyé alternativement par deux régénérateurs. Le cylindre tournant, garni intérieurement de bauxite, reçoit le minerai concassé, mélangé de charbon et de fondant; sous l'action de la chaleur, le minerai se réduit et, au bout d'une heure ou deux, on obtient un fer très pur qui s'agglomère en boule compacte après qu'on a fait sortir le laitier par le trou de coulée; on retire cette boule, on la presse et on la refond pour acier avec une quantité de fonte relativement faible. M. Siemens espère que, grâce à cette modification, l'*ore process* pourra donner de très bons résultats au double point de vue de l'économie du combustible et de la pureté du produit.

Il n'est pas facile de prévoir dès à présent quelles seront les conséquences des innovations qui, depuis quelque temps, ont fait leur appa-

rition en sidérurgie. La science marche vite, les découvertes se talonnent pour ainsi dire, et beaucoup d'inventions très brillantes à première vue deviennent inutiles et sont oubliées avant d'avoir fait leurs preuves. Il en résulte d'incessantes fluctuations et des déplacemens plus ou moins durables des centres d'industrie. M. Jules Garnier, dans le chapitre qui termine son intéressant livre sur *le Fer*, rappelle l'évolution imprévue à laquelle donna lieu, il y a vingt ans, l'invention de M. Bessemer. L'Angleterre avait dû sa suprématie au bon marché de ses houilles et de ses minerais; or on venait de reconnaître, après de longs tâtonnemens, que le procédé Bessemer ne pouvait s'accommoder des minerais anglais. Ce fut un coup terrible : il fallait, ou bien renoncer au bessemer et au grand marché des aciers, ou bien aller au loin chercher des minerais comme ceux que nous avons à nos portes. « Les Anglais n'hésitèrent pas longtemps : on les vit contracter des marchés à longs termes avec les riches mines de fer qui nous environnent, en Espagne, en Afrique, à l'île d'Elbe. Mais le résultat heureux reste acquis pour nous; le minerai coûte encore plus cher aux Anglais qu'à nos usines du midi de la France. Pour venir se joindre aux charbons de nos riches bassins méridionaux, il n'a qu'à traverser la Méditerranée; il arrive même jusqu'aux bassins houillers du centre, dont il alimente les productions de fers supérieurs... Qui peut prévoir pourtant, ajoute M. Garnier, combien cette situation, ce dernier *équilibre*, durera! Il suffit qu'un chimiste annonce qu'il sait chasser le phosphore des fers pour que l'échafaudage actuel s'écroule et qu'on ait à l'édifier de nouveau auprès de certains gîtes, si abondans et si bon marché, dont on s'éloigne aujourd'hui... » Il n'est nullement certain que le procédé de MM. Thomas et Gilchrist doive amener ce résultat; il est difficile de savoir si l'excédent de frais qu'il entraîne ne compense pas, en partie au moins, l'écart du prix des fontes qu'il permet d'utiliser. L'emploi de ce procédé donnerait l'avantage aux aciéries qui sont en voie de création dans l'est, malgré les frais de transport qui grèvent leur combustible. Nous voyons, d'autre part, depuis quelques années, des aciéries se fonder à proximité du littoral (à Beaucaire, à Saint-Nazaire, à Denain, à Bayonne), qui consomment des minerais supérieurs importés. Il semble donc, comme le fait remarquer M. Jordan, que la fabrication des aciers tend, chez nous, à se localiser dans deux régions rivales : le bassin ferrifère de Meurthe-et-Moselle, où les minerais du pays seront traités avec des combustibles amenés du Nord ou importés, et le littoral, où des minerais importés seront traités avec des combustibles français ou anglais.

R. Radau.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *Madame Caverlet* (reprise). — Gaîté : *la Dame aux camélias* (représentation extraordinaire). — Vaudeville : *un Mariage de Paris* (reprise) ; *la Chanson du printemps* (reprise) ; *un Mari malgré lui*, comédie en 1 acte de MM. Nus et de Courcy. — Comédie Française : *les Portraits de la marquise*, comédie en 3 tableaux de M Octave Feuillet ; *la Famille Poisson* (reprise) ; *Service en campagne*, comédie en 1 acte et en vers de M. Philippe de Massa. — Librairie nouvelle : *le Théâtre au salon*, de M. A. Gennevraye.

Madame Caverlet a passé du Vaudeville au Gymnase. Comment les sociétaires de la Comédie-Française ne l'ont-ils pas arrêtée en route et détournée vers eux? Par les mêmes raisons à peu près qui les avaient empêchés, à l'origine, de la retenir. Il fallait que ces raisons fussent bien fortes pour que le nom d'Augier n'en triomphât pas, en 1876 : elles l'étaient tellement que six années n'ont pu les affaiblir à souhait. Peut-être un impatient se lamenterait là-dessus : il est certain que M. Perrin nous eût procuré un grand plaisir, à faire reprendre le rôle de Caverlet par M. Got, celui de Mairson par M. Coquelin, celui d'Henri par M. Worms, — et celui d'Henriette par Mme Pasca, Mlle Pierson ou telle autre qu'il serait urgent d'appeler à l'emploi vacant des « mères. » Il est certain aussi que l'ouvrage y eût gagné cette autorité d'emprunt et ce lustre un peu factice qui hâtent la bonne opinion de la plus grosse partie du public. Mais l'intérêt de l'art, en somme, n'est pas engagé là-dedans. De tels ouvrages sont patiens parce qu'ils ont la vie longue; *Madame Caverlet* peut attendre, et ce n'est pas un mal, peut-être, qu'elle fasse ce nouveau stage au boulevard : elle ne tiendra pas des sociétaires de quoi s'imposer à leur public; à son heure et sans surprise, elle conquerra du même coup, rue Richelieu, ses interprètes et ses spectateurs.

Aussi bien c'est naïveté de s'étonner ou de se plaindre, comme c'est de mode aujourd'hui, que la Comédie-Française manque de courage. D'être courageuse n'est pas son habitude, voilà déjà bien des années;

on pourrait même soutenir que ce n'est pas son office, et l'absoudre de ce chef si, de temps à autre, à défaut de courage, elle ne faisait preuve de témérité. De ci, de là, elle s'aventure jusqu'au scandale, pourvu qu'il soit spécieux et profitable; mais de s'exposer au danger, au danger tout franc, digne, honorable, elle n'en a cure. Elle n'aime d'honorable que la sécurité. Elle est le musée de l'art dramatique; elle en est le Louvre et même le Luxembourg; elle ne s'interdit pas les œuvres nouvelles : les œuvres neuves seulement lui répugnent, comme le vin de l'année aux personnes délicates. Voyez le peu qu'elle a fait pour les auteurs contemporains, j'entends pour ceux qui ont chance de représenter ce temps devant la postérité; voyez le petit nombre de pièces qu'elle a reçues d'eux, et lesquelles. *L'Étrangère* et *la Princesse de Bagdad* sont les seuls ouvrages de M. Dumas fils qui aient eu l'honneur d'être représentés pour la première fois sur cette scène; M. Sardou, avant *Daniel Rochat*, n'était pour les sociétaires que l'auteur de *la Papillonne;* M. Gondinet, après un acte, a laissé dix années s'écouler pour faire jouer *Christiane*, et, depuis, on ne l'a pas revu; quant à MM. Meilhac et Halévy, qui n'ont fait, comme chacun sait, que *l'Été de la Saint-Martin* et *le Petit Hôtel*, on s'explique malaisément leur renommée européenne : il est vrai qu'ils ne sont l'un et l'autre que chevaliers de la Légion d'honneur, mais c'est encore trop; ils devraient se contenter d'être officiers d'académie.

M. Augier, justement, a été le moins maltraité de nos maîtres par cette prudente personne qui se nomme la Comédie-Française. Elle a su accueillir *l'Aventurière*, *les Effrontés*, *le Fils de Giboyer*, *Maître Guérin*. Mais où donc, je vous prie, s'est jouée *la Ciguë?* où donc *Philiberte?* où donc surtout *le Gendre de M. Poirier*, *le Mariage d'Olympe* et *les Lionnes pauvres?* où donc, enfin, *Madame Caverlet? La Ciguë*, refusée à l'unanimité par MM. les sociétaires, fut jouée à l'Odéon; *Philiberte* au Gymnase; au Gymnase encore, *le Gendre*, ce chef-d'œuvre; au Vaudeville *le Mariage*, *les Lionnes* et *Madame Caverlet*. Il est vrai que la Comédie-Française peut mettre en balance *l'Homme de bien*, *Gabrielle*, — dont le succès ne m'intimide pas, — *le Joueur de flûte*, — qui ne vaut pas *la Ciguë*, — et *Diane*, qui ne vaut pas grand'chose. Les sociétaires ont des remords qui les servent mal : *la Ciguë* refusée, ils prennent *l'Homme de bien; Madame Caverlet* éconduite, ils accueillent *les Fourchambault*. Dieu sait cependant quelle différence entre les deux pièces, — car Dieu connaît *le Fils naturel*, qui suffisait avant *les Fourchambault*, et qui suffit encore après. — *Madame Caverlet*, au contraire, était et demeure une pièce neuve, si neuve que la Comédie-Française n'ose encore l'accepter.

N'ayez crainte, elle l'acceptera; elle la recevra du Gymnase, comme elle a fait de *Philiberte* et du *Gendre de M. Poirier*, — de *Mercadet* aussi

et du *Mariage de Victorine*, — du *Fils naturel* et du *Demi-Monde*. Après un temps d'épreuve au Gymnase ou au Vaudeville, l'ouvrage le plus dangereux devient présentable aux honnêtes gens; il est rassis, calmé, tout à fait sage, et, pourvu qu'il fût bon, il paraît ce qu'il était.

Déjà, par cette seconde expérience, il est clair que le temps a commencé, pour *Madame Caverlet*, son œuvre de consécration. L'admiration des connaisseurs échauffe le respect du public; et le malentendu qui, d'abord, offusquait les beautés de l'ouvrage, semble tout près de se dissiper. Est-ce en effet pour des raisons d'art que les gérans de la maison Molière s'étaient défiés de cette comédie? Est-ce parce qu'elle est d'aspect un peu terne et austère, comme traitée en grisaille, et, par endroits, pour mettre les choses au pis, d'apparence un peu suisse? Mais justement la Comédie-Française peut donner, même à une pièce médiocre, le vernis qui manquait à celle-ci, qui ne l'est pas. Non, ce n'est pas le coloris du tableau ni le détail de l'exécution, mais le sujet même, le choix des personnages et de leurs actes, que MM. les sociétaires avaient jugé suspect, et de fort honnêtes gens, pour trancher le mot, proprement scandaleux. A vrai dire, ce n'était pas, quoiqu'on s'y attendît, une plaidoirie pour le divorce, ou du moins ce n'était qu'une plaidoirie en action; ce n'était pas une thèse, mais un drame; rien n'y sentait la déclamation, ni même le discours, — c'est tout un au théâtre; — les caractères étaient choisis pour une action déterminée, mais ils vivaient cependant et les personnages n'étaient pas les porte-voix d'un homme; la moelle était dans l'os, mais l'auteur n'avait eu garde de l'étaler en tartines. L'idée animait l'ouvrage, sans être elle-même visible et exposée aux coups; l'irritation de ses adversaires n'en était que pire : point de tirade où se prendre, point d'argument à rétorquer; rien que l'irréfutable logique des sentimens et des situations; à peine de ci, de là, comme des points lumineux, quelques mots qui dirigent la pensée du spectateur, mais dramatiques pourtant et aussitôt suivis d'autres qui ne sont rien que dramatiques : une lanterne sourde qui, aux tournans du chemin, éclaire la route sans découvrir celui qui la porte.

Mais, si le tableau n'a pas de légende où personne puisse s'attaquer, il est par lui-même un objet de scandale. Qu'est-ce au demeurant? Un tableau d'intérieur, et même de famille; mais de quelle famille et dans quel intérieur? On l'a dit heureusement : « C'est la vraie famille dans le faux ménage. » Le spectacle imprévu de cette vertu dans le vice offense les hommes d'ordre. Non, s'écrient-ils, cette prétendue alliance du bien et du mal n'existe pas; elle est monstrueuse, et partant chimérique; votre héroïne, quoi que vous disiez, n'est pas « une sainte, » ni « un ange; » la vue de ce jeune homme et de cette jeune fille, élevés par l'amant de leur mère et vivant sur la foi d'une fraude

qui, découverte, comme elle peut l'être à toute heure, les forcerait de condamner ou du moins de juger cette mère, la vue de ces innocens fourvoyés dans cette faute nous est pénible et choquante : un mensonge essentiel empoisonne toute cette pièce.

Elle n'est au contraire que trop véritable, cette comédie qui se moque de tout agrément banal, et c'est par là qu'elle est pénible, — car elle l'est à dessein. Mme Caverlet ou plutôt Henriette Mairson une sainte ? Non, sans doute ; mais qui l'a dit ? Prenez-y garde ; ce n'est pas l'auteur, à qui vous prêtez gratuitement ce propos : — encore un coup, l'auteur n'intervient pas dans ce drame ; — c'est tel ou tel de ses personnages, et d'abord, Caverlet, l'amant. Caverlet dit à Henriette : « Tu es la plus sainte femme que je connaisse après ma pauvre mère. » Hé ! sans doute, il lui sied de parler ainsi, pour rassurer cette âme troublée, qui s'est dévouée à son amour ; il a raison d'évoquer ainsi le souvenir sacré de sa mère, car il ne faut pas moins, pour rassurer cette conscience, que lui faire cet honneur. Lui-même n'est pas dupe de son généreux mensonge ; mais lui seul, sur ce chapitre, a le devoir de mentir à cette femme : « Va, murmure-t-il en la suivant du regard, quand le monde entier te condamnerait, il te restera toujours dans mon cœur un sanctuaire où tu seras adorée et vénérée ! » Plus loin, c'est le juge de paix Bargé qui interrompt par ces mots le récit de Caverlet : « Sainte femme, va !.. » — et qui déclare à son fils qu'Henriette « est la plus honnête femme du monde. » Mais ne voyez-vous pas que ces paroles n'ont qu'une valeur relative dans sa bouche, et, si je puis dire, une utilité de théâtre ? Tout à l'heure Bargé, représentant de l'opinion moyenne, va défendre à son fils d'épouser la fille de cette femme, et le contraste de ses répliques alternées produit un effet comique.

Quand le jeune homme conclut : « Bref, Mme Mairson est un ange, » le vieillard répond : « Ma foi,.. peu s'en faut. » Oui, peu s'en faut, mais ce peu fait justement que Mme Mairson n'est pas la plus honnête femme du monde. Bargé sait très bien que d'autres femmes ont cette chance, — ou même ce mérite, — d'être honnêtes sans amant : c'est l'avantage qu'elles ont sur l'héroïne de l'ouvrage. Même dans les circonstances où l'auteur a placé cette héroïne ? Oui, sans doute, même dans cette occasion, quand tout les invite à la faute et d'avance les en absout. Mais celles-là, disons-le, sont un peu plus qu'honnêtes, un peu plus que des femmes : celles-là sont des saintes, des anges sur la terre. Une sainte, un ange, c'est justement ce que Mme Mairson n'est pas. Elle est une femme. Liée par la loi française à un homme indigne de l'état de mariage, ainsi empêchée de faire en ce monde son office de femme, c'est-à-dire de créature aimante et gouvernée, elle a rencontré un homme qui lui permettait de continuer cet office : au mépris de la loi, elle est devenue la compagne de cet homme ; aussi, je l'avoue, au mépris de l'idéal. Que Mme Mairson séparée de son mari, travaillât de ses mains

pour faire vivre ses enfans, qu'elle vécût enfermée dans une dignité de veuve : apparemment elle réjouirait davantage les regards des anges, elle offrirait au philosophe un type d'âme plus pur. Quel était cependant l'intérêt de la société? A coup sûr, c'était qu'elle épousât Caverlet. L'auteur de *Gabrielle*, j'imagine, n'est pas suspect d'indulgence pour la galanterie, même passionnée. Mais quel rapport a l'amour de Caverlet pour Henriette avec la galanterie d'aucune espèce? L'aime-t-il, comme le duc de Beaulieu aime Valentine dans *les Deux Sœurs*, le drame si curieux et, en certains points, si fort d'Émile de Girardin, — « comme l'homme du monde aime la femme du monde qui s'est emparée de son imagination? » L'aime-t-il comme le vicomte de Boisgommeux aime *la Petite Marquise*, dans cette version ironique des *Deux Sœurs* qui restera peut-être le chef-d'œuvre de MM. Meilhac et Halévy? L'aime-t-il comme Julien aime *Gabrielle*, avec cette sincérité qui se paie elle-même de sophismes et durerait ce que dure l'ardeur d'un jeune sang? Non, non, Caverlet aime Henriette avec gravité, avec tendresse, avec force. Il l'aime en homme tout simplement, et non en homme du monde, ni en jeune premier. S'il l'eût trouvée dans la situation heureuse où se trouve Gabrielle, ou seulement dans une situation digne et tolérable, il ne se fût pas détourné d'elle et ne l'eût pas fuie dans un exil romanesque, mais je garantis qu'il ne l'eût pas détournée de son devoir; il l'eût soutenue simplement d'un héroïque amour. Cette dure entreprise lui a été épargnée : lui aussi n'a eu qu'à remplir sa tâche d'homme, sans vouloir « faire l'ange. » Il a trouvé Henriette libre de par l'indignité de son mari : en échange de cette liberté d'occasion, il lui a engagé sa liberté neuve. Elle est sa femme « devant Dieu, » c'est lui qui le déclare; de ce déiste génevois la formule n'est pas vaine. Qui donc veut ordonner au nom de la société que ces deux êtres se retirent, l'un à droite, l'autre à gauche, de la scène de la vie? Ensemble, ils peuvent faire encore de bonne besogne humaine; ils peuvent élever ces enfans mieux que ne ferait la mère seule. Séparés, ils témoigneraient plus hautement de la force de la volonté, de la puissance de l'idéal? D'accord; mais s'ils ne sentent pas cette vocation extraordinaire? Pourquoi les forcer, par une contrainte légale, d'abandonner ce qui leur reste de bonheur naturel possible? J'ai tort de dire : pourquoi; — comment les y forcer? La société n'a plus à leur proposer le choix entre le ciel et la terre : ce n'est ni un ange ni une sainte, nous le savons de reste; ils ont choisi la terre : le mieux pour la société n'est-il pas de la leur rendre habitable? Voilà justement tout ce que l'auteur demande, et poser ainsi le problème, c'est du même coup le résoudre.

A vrai dire, le surprenant serait que M. Augier l'eût posé autrement. Ce vigoureux esprit est de caractère français. Sa morale comme son art, ses idées et ses jugemens comme ses procédés de composition et de style sont exempts de fantaisie et tout pleins de raison : par là, dans

ce temps de désordre, il apparaît comme un classique. D'autres, d'une philosophie plus profonde ou plus trouble, d'un génie plus universel ou d'un esprit plus cosmopolite, et que goûteront davantage ou les lettrés de tous les pays ou du moins les dilettanti de Paris, de Pétersbourg et de Londres, d'autres pourront rêver le théâtre des démons et des anges, et fixer leur rêve en des poèmes divins ou fantastiques : d'autres écriront *la Tempête* ou *la Femme de Claude;* — cela dit, sans instituer de parallèle inutile entre MM. Dumas fils et Augier, ni de parallèle superflu entre l'un ou l'autre et Shakspeare. Rébecca, la céleste fiancée de Claude, et Gérard, le vertueux amant de la duchesse de Septmonts, sont assurément plus purs qu'Henriette Mairson et Caverlet; ils sont aussi moins humains ou, si l'on veut, moins français et moins dramatiques pour des Français. Je ne serais pas surpris que M. Augier, qui n'est pas seulement Français, mais Gaulois, traitât l'une de visionnaire et l'autre de Joseph. Pour moi, je les salue volontiers, je reconnais leur droit à l'existence idéale; même j'admets leur réalité possible, et je suppose que je puis les rencontrer. Pourtant il est bien vrai que l'un et l'autre se placent, par un effort difficile, au-dessus de l'humanité. Or M. Augier regarde devant lui à hauteur d'homme : c'est ainsi qu'il a vu Henriette Mairson et Caverlet.

La même loyauté qu'il applique à la peinture des caractères, M. Augier l'emploie à l'étude des situations. Voilà pourquoi sa comédie est pénible; et j'ajoute qu'il est bon, pour son dessein, qu'elle le soit. Henriette et Caverlet, cette femme et cet homme, constituent le vrai couple selon la nature, et, avec les enfans, la vraie famille. Oui, mais la vraie famille, nous l'avons dit, dans le faux ménage. Entre les personnages et leur situation il y a une disconvenance nécessaire et que l'auteur ne pourrait nous adoucir sans fraude; tant mieux, d'ailleurs, si cette disconvenance nous choque : nous éprouverons ainsi le besoin de la faire cesser. Caverlet, Henriette, ces enfans sont à la gêne : il faut que la vue de leur supplice nous soit presque odieuse pour que nous désirions que ce supplice soit aboli; des milliers de créatures auront le bénéfice de notre malaise. Oui, sans doute, il est déplaisant que cette mère fasse vivre son fils et sa fille sous le toit de son amant, Il est déplaisant que cette jeune fille tende son front à l'amant de sa mère, même croyant cette mère remariée avec cet homme, cela est déplaisant pour nous, qui savons la vérité; il est monstrueux que ce fils juge son père et sa mère, qu'il soit forcé de condamner tantôt l'un, tantôt l'autre, en dernier ressort celui-là, et même qu'il soit forcé de prendre contre son père le parti de l'amant. Elle est monstrueuse aussi, quoique d'une horreur moins manifeste, la corruption de l'âme de cette femme, si bonne pourtant et surtout si bonne mère, qui arrive presque à sacrifier pour la sécurité de sa faute le bonheur de sa

fille, qui cherche des faux-fuyans devant son devoir de mère parce qu'elle a fui son devoir de femme, et ferme les yeux pour ne pas voir l'amour naissant de sa fille parce qu'au jour du mariage elle devrait avouer tout.

Ainsi voilà quatre créatures enfermées dans une telle situation que les plus innocentes mêmes ne peuvent faire un geste qui ne nous choque ; que les plus coupables méritent cependant notre pitié, à la fois parce que leur faute ne les prive pas de toute vertu, et parce que peu à peu les suites de cette faute compromettent la vertu qui leur reste ! Un combat s'élève entre notre pitié, notre estime même et notre admiration d'une part, et de l'autre les plus délicats instincts de notre conscience, les habitudes de notre pudeur. Ce combat est pénible, et par momens plus que pénible ; une angoisse nous saisit l'âme, nous nous révoltons presque : tant mieux ! Nous souhaiterons ainsi de ne plus voir d'honnêtes gens, qui ne sont pas des anges, mais en somme d'honnêtes gens, dans ce champ clos d'infamie. Qu'on délivre ceux-ci, puisqu'on ne peut faire mieux, et qu'on épargne désormais leur supplice à d'autres ! Que M. Mairson se fasse naturaliser Suisse, pour qu'on nous donne au moins un dénoûment heureux, — et que demain le divorce soit rétabli pour les Français !

Telle est, si je ne me trompe, la pensée de l'auteur, et c'est ainsi que le public commence à la comprendre. Nul mensonge dans cette pièce : des caractères véritables dans une situation qui ne l'est pas moins ; la disconvenance de cette situation et de ces caractères, constatée au prix d'un malaise du public, malaise nécessaire, salutaire et dont le public doit savoir gré à l'auteur. Rien là-dedans ne ressemble à une supercherie : tout, au contraire, porte la marque de la saine raison. Même les bonnes gens qui ne sont pas clercs en cette matière dramatique, et dont l'erreur, au demeurant, était honorable, commencent à démêler ces vérités. Ils n'accusent plus l'auteur de prêcher la sainteté de l'adultère, ni de donner, par inadvertance, pour édifiant un spectacle pénible. Ainsi dégagés de scrupules moraux, qui se trompaient en cette rencontre, ils admirent librement l'œuvre d'art et subissent sans défense le charme sérieux de cette comédie. Ils sentent à plein l'effet de cette composition magistrale, de cette ordonnance si pure, si sévère, si mâle. Pour la simplicité, pour la solidité de la facture, cet ouvrage est le plus raisonnable, le plus classique, le plus français de l'auteur, — qui justement brille par ces qualités parmi tous ses contemporains. Et ces vertus de M. Augier ne se reconnaissent pas seulement à la composition de la pièce, mais encore au style, qui dans nulle autre de ses comédies ou de ses drames n'est d'une probité plus forte, d'une droiture plus éclatante.

Point de recherche, ni de vain luxe : c'est la langue du théâtre, une prose nette et simple, qui se peut croire improvisée, mais seulement

par de bons Français. La semaine dernière, j'écoutais avec ravissement cette *Dame aux camélias* qui garde, en presque toutes ses parties, l'air de jeunesse, de promptitude, la grâce impérissable des chefs-d'œuvre. Mlle Sarah Bernhardt, revenue parmi nous pour un soir, y montrait, avec les caprices injustifiables d'une virtuose trop nomade, toute la fantaisie heureuse, la variété d'invention, même la justesse d'observation et la sensibilité d'une artiste. Comme tout le public, de la réserve presque rancunière du commencement, je me laissais aller à l'enthousiasme de la fin, par un progrès insensible, à mesure que ce caprice s'achevait en cette fantaisie. Et cependant, lorsque arriva cette terrible scène où pivote le drame, — entre Marguerite et le père d'Armand, — la médiocrité du style, que ne sauve plus en cet endroit l'esprit ou le naturel d'un dialogue haché, cette fâcheuse médiocrité m'apparut si clairement qu'un doute me vint sur l'avenir de la pièce. Doute léger, à coup sûr, et dissipé bientôt; malgré la faiblesse du style, je crois que l'œuvre durera : « Sa grâce est la plus forte, » comme dirait Alceste; si la langue n'est pas pure, l'esprit est sincère: autant que par le détail de l'exécution, les œuvres d'art vivent par la sincérité de l'esprit. Cependant, lisez ou même écoutez au théâtre la scène que je signale; écoutez ensuite la scène de l'amant et du fils, au second acte de *Madame Caverlet :* vous jugerez quelles différentes qualités de prose française sont proposées dans ces deux pièces au respect de la postérité ; vous jugerez quelle peut être l'efficace d'un bon style sur un auditoire, en dépit des licences dévolues à l'écrivain dramatique; vous jugerez enfin si *Madame Caverlet* n'a pas sa place marquée dans un théâtre qui se nomme Théâtre-Français.

Le Vaudeville, lui aussi, pour finir l'année théâtrale, a fait choix d'une reprise. Sans parler d'un vaudeville de MM. Nus et de Courcy —mais qui n'est qu'une vieillerie nouvelle, — MM. Deslandes et Bertrand ont remonté, avec *la Chanson du printemps*, de M. Armand Dartois, *un Mariage de Paris*, de M. Edmond About. Cette comédie, on s'en souvient, est la seule de l'auteur qui ait réussi au théâtre. Il était curieux et peut-être opportun de juger si l'esprit mousseux de cet écrivain, après vingt années et plus, ne s'était pas éventé. Sa bonne humeur nous gagnerait-elle encore? Pour l'esprit, pour le plus fin, — par momens au moins, — il semble qu'il ait fui; le grossier demeure encore, mais avec lui la bonne humeur, cette précieuse essence : — la bonne humeur, et c'est assez, avec l'avantage d'un sujet aimablement romanesque, pour que le public ait accueilli l'ouvrage comme un camarade de jeunesse.

Il m'a paru, ce public, un peu maussade, l'autre soir, à la Comédie-Française, pour un léger ouvrage de M. Octave Feuillet, *les Portraits de la Marquise*, — *pastiche*, dit la brochure, et l'affiche, moins discrète, ajoute : *de Marivaux*. Mon éminent confrère, M. Auguste Vitu, a fait

remarquer que la violence romantique de certaines expressions, en ce joli badinage, allait au-delà du genre de Marivaux. L'auteur, pour y contredire, est trop parfaitement lettré; d'ailleurs on le savait déjà contemporain de Musset : j'imagine qu'il avoue le crime, et que s'il a inscrit sous le titre cette indication modeste, c'était seulement pour atténuer l'importance de l'ouvrage. Ce n'est en effet qu'un divertissement imaginé, voilà quatorze ans, pour la cour de Compiègne, exécuté par de grandes dames fort aises de se coiffer en poudre pour réciter de fine prose et de retourner contre les veufs, avec l'aide d'un véritable ami des femmes, les traits malicieux décochés contre l'inconstance des veuves depuis l'immémoriale légende de la matrone d'Éphèse. Publiée ici même en 1868, cette petite comédie en deux actes et trois tableaux avait été représentée récemment, dans une fête de bienfaisance, par Mlles Baretta et Reichemberg, MM. Worms, Coquelin cadet et Baillet. Il se comprend que M. Perrin, la trouvant toute prête, l'ait réclamée à son usage. Le tour en est aimable et doucement ironique; le dialogue a de la grâce, de la mélancolie, de l'enjouement; la langue est ingénieuse, spirituelle et vive et point embarrassée,— comme il arrive en ce genre, — de marivaudage trop filant. Pourquoi faut-il que les comédiens ordinaires de la république, héritiers en ces rôles des comédiens extraordinaires de l'empire, aient mené ce menuet littéraire avec tant de solennité? Leur componction a fait paraître ces trois tableaux un peu longs. Même M. Worms, exquis en ce personnage du veuf inconsolable et si vite consolé; même M. Coquelin cadet, fort plaisant sous la livrée de ce libertin pleureur à gages, n'échappent pas à ce reproche. Pourquoi surtout Mlles Baretta et Reichemberg, ces deux ingénues, dans ces rôles si nettement marqués de grande coquette et de soubrette? Elles sont charmantes l'une et l'autre, mais tout à fait déplacées; elles affadissent la pièce et la rendent monotone. Le discernement des « emplois, » pour parler en régisseur, n'est pas une vaine exigence des pédans. Que ces demoiselles n'en tiennent pas compte lorsqu'elles jouent au dehors, par plaisir ou par charité, à merveille : même par charité, c'est encore une façon de s'amuser; mais justement les mêmes raisons, qui font que ces changemens les amusent, font qu'elles devraient se les interdire sur la scène de la Comédie.

Est-ce donc que la Comédie n'a plus une grande coquette ni une soubrette? Grâce à Dieu, ce n'est pas vrai. Nous avons encore, pour remplacer Mlle Croizette, — qui, elle-même, pendant plusieurs années, a tenu la place de plusieurs autres, — nous avons Mlle Tholer, comme Mlle Dudlay pour succéder à Mlle Sarah Bernhardt. Si personne n'occupe l'emploi de Mme Plessy ou de Mme Favart, nous avons Mlle Kalb dans celui de Mlle Augustine Brohan; c'est quelque chose, — et peut-

être dans *les Portraits de la marquise*, Mlles Tholer et Kalb eussent été moins nuisibles que Mlles Baretta et Reichemberg; elles auraient eu cet avantage d'y faire chacune son métier.

C'est quelque chose, dis-je, que Mlle Kalb pour remplacer Mlle Brohan. C'est aussi quelque chose, mais peu de chose, que MM. Thiron, Leloir et de Féraudy pour remplacer Provost, Samson et Regnier dans les trois Crispins de *la Famille Poisson*. Même en tenant compte de l'appoint qu'apporte la gaîté de M. Thiron à l'inexpérience morose de ses jeunes camarades, il est impossible de ne pas voir un abîme entre ces deux distributions. Si M. de Féraudy s'était exercé plus souvent, peut-être sa verve serait-elle plus épanouie; M. Leloir, au feu de la rampe, se serait peut-être dégelé. Tels quels, ces jeunes gens auraient dû céder le pas, cette fois, à des comédiens de plus d'autorité et de plus d'agrément, à M. Coquelin, par exemple, et à M. Got : il ne fallait pas moins que ces noms réunis sur l'affiche pour honorer comme il convenait la mémoire de Samson. C'est, je pense, à l'occasion de la publication de ses Mémoires (1), qu'on a repris l'ingénieux ouvrage de ce modèle des sociétaires. Écrit en vers corrects, cet épisode d'une légende théâtrale est bien disposé pour la scène; chaque rôle y fait valoir, si le directeur y pourvoit, les talens variés d'un artiste; même, au cours de la pièce, un plaisant hors-d'œuvre, la parodie des stances du *Cid*, rappelle que le comédien Samson fut un homme de bonnes lettres comme de bonne compagnie. La chose méritait, en somme, puisqu'on décidait cette reprise, qu'on se mît plus en frais.

Je serais désolé que messieurs du comité vissent en ces observations un parti-pris de mauvaise humeur. Pour gage du juste esprit qui m'anime envers eux, je leur adresserai mon compliment sur le goût dont ils ont fait preuve en montant l'opuscule de M. de Massa, *Service en campagne*. Cette bluette d'un amateur est mise en scène le mieux du monde; M. Worms et Mlle Reichemberg la jouent à ravir; le public l'a galamment accueillie, et il a bien fait. Il a bien fait non-seulement parce que l'auteur a choisi un cadre ingénieux et neuf pour une fable assez touchante, parce que sa pièce est écrite facilement et ses vers agréables, mais encore et surtout parce que c'est l'œuvre d'un amateur. Je répète ce mot à dessein, parce que je ne l'aime guère et que l'occasion se présente de m'expliquer là-dessus. J'ai surpris dans un entr'acte, après *Service en campagne*, des murmures contre M. Perrin : la Comédie-Française, à présent, jouait les amateurs et les gens du métier se morfondaient à sa porte; M. Coppée avait dû reléguer *le Trésor* à l'Odéon, et *Xanthippe*, de M. de Banville, attendait vainement son tour. Eh bien! je suis persuadé que les sociétaires ont tort de ne pas jouer *Xanthippe*, et

(1) 1 vol. in-18; Ollendorf, éditeur.

je regrette infiniment qu'ils n'aient pas joué *le Trésor :* cela empêche-t-il qu'ils aient raison de jouer *Service en campagne?* Que signifie cette distinction entre les amateurs et les gens du métier? Elle est tout à fait moderne et parfaitement arbitraire. Si l'on me dit que le théâtre, plus que tout autre genre, exige une certaine expérience technique, et que, d'ordinaire, ceux qu'on nomme des amateurs n'ont pas cette expérience : d'accord; mais nommerons-nous amateurs tous les débutans? Nullement; on ne traite pas d'amateur l'écrivain qui rédige dans un journal la chronique du boulevard ou le courrier de la Bourse et qui parvient à faire jouer sa première pièce : on le reconnaît, celui-là, pour homme du métier. Ainsi de tous ceux qui vivent de leur plume ou sont réputés en vivre; on désigne pour amateurs, et partant suspects, ceux qui sont censés vivre ou de leur patrimoine, ou d'une autre industrie que les lettres, — puisqu'en ce temps les lettres ne veulent plus être qu'une industrie. Est-ce raisonnable? est-ce même habile? En rejetant les « gens du monde » dans les limbes des « amateurs, » les gens de théâtre et généralement les gens de lettres donnent à entendre qu'eux-mêmes ne sont pas du monde; et pourquoi n'en seraient-ils pas? Vous me direz qu'en effet ils n'en sont pas, au regard de certaines personnes, et qu'ainsi leur intolérance n'est qu'une manière de représailles : cela prouve qu'il y a dans le monde de sottes personnes; tant pis pour elles! mais que leur sottise n'excite pas l'émulation des gens de lettres! Il y a de bons ouvrages et de mauvais, voilà la vérité; des auteurs pleins d'expérience et des auteurs novices : il n'y a pas des amateurs » et « des gens du métier. »

S'il existe pourtant une différence de condition entre la plupart des écrivains qu'on range dans la première catégorie et ceux de la seconde, est-ce une raison pour repousser obstinément ceux-là? Bien au contraire. « La littérature française, écrivait, ces temps derniers, un critique allemand, est d'une allure plus libre et plus mondaine que la nôtre... En Allemagne, depuis l'abaissement de la bourgeoisie aisée et de la noblesse indépendante, c'est-à-dire depuis trois siècles, l'activité intellectuelle a été abandonnée aux pasteurs et aux professeurs. » Une littérature de gens de lettres et rien que de gens de lettres, n'est guère plus souhaitable pour nous que de professeurs et de pasteurs : il n'est pas mauvais que, d'aventure, aux critiques de la vie se mêlent quelques vivans. Faut-il d'ailleurs qu'un ouvrage soit condamné parce qu'il est fait pour le plaisir, pour « l'amour de l'art? » En ce sens, le nom d' « amateur » serait un beau titre, et c'est ainsi qu'un jour, à cette place, je l'ai réclamé pour Musset. Les anciens ne s'inquiétaient pas de ces distinctions malséantes et ne craignaient pas un poème, ni même une pièce de théâtre faite pour l'agrément tout pur, *animi causa.* Il se peut qu'en l'espèce, les sociétaires de la Comédie-Française aient été pous-

sés à cette épreuve par des influences frivoles plutôt que par une courageuse raison; n'importe : je suis bien aise que l'expérience soit faite et qu'elle ait réussi ; même je ne verrais pas de mal à ce qu'elle fût renouvelée. Parcourez le volume qu'a publié récemment l'écrivain qui signe Gennevraye, — l'auteur de *l'Ombra*. Les lecteurs de la *Revue* se souviennent de cet esprit aisé, de cette science des sentimens qui décelaient une femme. Ils retrouveront l'un et l'autre dans *le Théâtre au salon*. C'est un recueil de douze petites pièces ou gaies ou touchantes : proverbes de salon ou drames en miniature. Je remarque un de ces proverbes : *un Prêté pour un rendu*, qui s'élève au-dessus du genre et touche à la comédie. L'idée en est hardie, neuve et parisienne; elle a dû plaire assurément à l'auteur de *la Visite des noces*, et je conçois qu'il ait écrit la préface de ce volume. Supposez qu'un directeur adopte ce petit ouvrage et qu'il le glisse avant ou après une grande pièce : faudra-t-il se récrier contre l'invasion des amateurs ?

Non, non, le théâtre, ni la littérature, en général, ne doit être fermé aux gens de bonne volonté. Je sais des amateurs qui se nomment Michel de Montaigne et Charles de Montesquieu, l'un conseiller, l'autre président : ni les *Essais* pourtant, ni les *Lettres persanes* ne sont d'un sot ; j'imagine que ces magistrats auraient pu tourner un vaudeville. Les *Mémoires* de Saint-Simon valent ceux *d'un vaudevilliste*, publiés par M. de Rochefort, le père du pamphlétaire, — marquis, il est vrai, mais cependant reconnu au café des Variétés pour homme de théâtre et non pour amateur. François VI, duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, n'était pas homme du métier : ses *Maximes* pourtant sont aussi bonnes que les « nouvelles à la main » payées le plus cher par un journal du boulevard. Gens du monde et gens de lettres, ayons, s'il est possible, « des lettres » et « du monde : » les mœurs, qui font la vie agréable, et l'art, qui la fait noble, ne pourront qu'y gagner.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Le mal du moment, un mal invétéré et croissant, c'est qu'on ne sait pas trop où l'on va, qu'on semble se plaire aux situations fausses, et c'est surtout dans les situations fausses qu'il faut s'attendre à de l'imprévu. Assurément, à n'observer la politique qu'à la surface, les choses suivent leur cours d'une façon à peu près régulière. En réalité, il n'y a pas de direction, il n'y a pas ce qu'on appelait récemment encore une « orientation. » On se laisse aller à la dérive, au gré des caprices de tous les jours et des passions de partis, soulevant toutes les questions à la fois, la chambre se permettant tout faute d'être dirigée, le gouvernement se prêtant complaisamment à tout pour garder tant bien que mal une majorité. On se livre à l'aventure, sans s'apercevoir qu'à ce régime de toutes les confusions les situations les plus fortes s'altèrent, les pouvoirs se décomposent, et on finit par s'accoutumer si bien à ce décousu de la vie publique, à ce désordre, qu'il y a une sorte de surprise le jour où un esprit net et ferme se décide à un acte de virilité, à une résistance de bon sens. M. le ministre des finances, qui sait ce qu'il veut, a eu récemment ce mérite de payer de sa personne, d'engager vaillamment sa responsabilité, de ne pas rendre les armes au nom du gouvernement devant une de ces fantaisies qui bouleversent un budget. Il aurait pu sans nul doute être victime de sa résolution ; il a eu, au contraire, l'avantage de sortir victorieux de cette échauffourée imprévue, et mieux encore, il a prouvé qu'il ne servait à rien de se perdre dans toutes les capitulations comme l'a fait le ministère depuis quatre mois, qu'il suffisait le plus souvent d'un sentiment juste des intérêts publics, d'un peu de fermeté pour avoir raison de toutes les incohérences, pour remettre les affaires du pays dans le vrai chemin.

Qu'est-il arrivé en effet et que reste-t-il de cet incident, certes fort imprévu, né il y a quelques jours au courant d'un débat tout financier? Y a-t-il eu un commencement de crise? N'était-ce, comme on l'a dit, qu'un simple malentendu? Toujours est-il qu'un instant l'alarme a été chaude et que l'action a été vivement conduite. Au premier abord, la question n'était point sans doute de celles qui peuvent passionner une assemblée. Il s'agissait d'un certain nombre de motions tendant à modifier le régime fiscal des boissons, et, pour une de ces motions, la commission d'initiative, selon l'habitude invariable, proposait à la chambre l'éternelle prise en considération. Une simple prise en considération, c'est peu de chose si l'on veut; ce n'est pas moins une première atteinte à l'organisme financier. Toutes ces propositions ont l'inconvénient de toucher à une multitude d'autres questions fiscales, de nécessiter toute sorte de remaniemens législatifs qui compliquent la solution, et surtout de laisser entrevoir des suppressions d'impôts au moment où l'on est occupé à résoudre le laborieux problème de mettre l'équilibre dans le budget. C'est justement sur ce point que M. Léon Say a ouvert résolûment le combat, demandant sans hésiter à la chambre de repousser la prise en considération, démontrant le danger d'agiter l'opinion avec des questions qui ne peuvent être résolues pour le moment, qui pourraient conduire, — c'est le mot qu'il a prononcé, — « à des désastres budgétaires. » M. Léon Say a parlé en vrai ministre des finances, en homme qui est arrivé au pouvoir pour faire des choses sérieuses, pour appliquer un programme mûrement médité, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'espèce d'ébahissement qu'a paru éprouver la commission parlementaire en rencontrant une si vive résistance chez un ministre. La commission a objecté assez mélancoliquement qu'il serait pourtant intéressant que le gouvernement n'eût qu'une théorie en matière de prise en considération, que le cabinet avait laissé passer des propositions bien autrement graves, auxquelles il se disait opposé, et qu'il était bien peu conséquent avec lui-même en arrêtant une proposition d'un ordre plus modeste. Oui, sans doute, la commission avait raison, elle était parfaitement fondée dans ses plaintes : le gouvernement a en effet laissé passer jusqu'ici tout ce qu'on a voulu; il a cru se tirer d'embarras par un ajournement qui, selon toute apparence, ne fera que lui créer de plus graves difficultés. M. le ministre des finances, quant à lui, a voulu en finir avec cette tradition compromettante de prises en considération. Il s'est montré très décidé à aller jusqu'au bout, et comme la chambre, par un mouvement de susceptibilité ou par irréflexion, est allée, elle aussi, jusqu'au bout, comme elle a voté ce que M. le ministre des finances avait combattu, M. Léon Say a immédiatement donné sa démission. Or ici l'imbroglio devient assez bizarre.

Évidemment la chambre, en se passant la fantaisie de prendre en

considération un projet de réforme sur les boissons, n'avait pas entendu faire une démonstration d'hostilité contre un des membres les plus éminens du cabinet; elle a paru quelque peu étonnée de ce qu'elle avait fait, et le ministre démissionnaire n'a pas tardé à recevoir de toutes parts l'assurance qu'il n'y avait rien de blessant pour lui dans un vote de surprise. M. Léon Say, de son côté, cela est bien certain, ne cédait pas à une vaine susceptibilité: il n'avait nullement la pensée futile de se retirer par un coup de tête, par une sorte de parti-pris; mais il ne voulait pas être un ministre prêt à dévorer les affronts, et il tenait surtout à ce qu'il fût bien avéré que sa politique financière demeurait intacte. Comment sortir de là? C'est la commission du budget qui s'est chargée d'intervenir en faisant observer qu'elle ne pouvait travailler à créer un équilibre sérieux pendant que d'autres s'occuperaient à diminuer les revenus publics, en demandant tout au moins la limitation des pouvoirs de la commission qui serait chargée d'étudier la réforme du régime fiscal des boissons. C'était une résipiscence déguisée, une manière de rouvrir un débat qui en définitive a eu pour dénoûment un ordre du jour, par lequel la chambre a témoigné sa « confiance en M. le ministre des finances. » Vainement on a essayé d'équivoquer, de subtiliser, ou du moins d'éviter une manifestation aussi formelle en proposant l'ordre du jour pur et simple, qui n'aurait eu aucune signification, qui aurait laissé subsister tous les doutes. M. le ministre des finances, en déclarant qu'il n'accepterait que l'ordre du jour de confiance, a ajouté avec une spirituelle hardiesse : « Est-ce clair? » Et M. Clémenceau a répondu : « C'est clair! » C'était effectivement très clair, et c'est ainsi que M. Léon Say est demeuré maître du terrain. Entré au pouvoir dans des conditions déterminées, avec un programme précis, sagement combiné, il reste au ministère avec le programme qu'il a résumé dès le premier jour en quelques mots : ordre financier, équilibre du budget, sans conversion de la rente, sans émissions nouvelles de titres, sans rachat des chemins de fer, en d'autres termes sans aucun des moyens empiriques ou hasardeux qui ont été proposés jusqu'ici. Il a eu la rare fortune de pouvoir maintenir dans son intégrité, sans rien céder, une politique financière qui en définitive est la politique du cabinet tout entier, et on remarquera que, dans cette crise très vive, très rapide, M. Léon Say est resté seul sur la brèche, que seul il s'est défendu, que seul, par conséquent, il a triomphé sans le concours d'aucun de ses collègues.

Chose curieuse et significative, en effet! Dans une circonstance où il s'agissait d'une affaire de gouvernement, d'une partie essentielle de la politique du ministère, M. le président du conseil a paru à peine. Il a pu sans doute intervenir pour conseiller à M. le ministre des finances de se résigner, de patienter avec toutes les prises en

considération. Il n'a pas jugé nécessaire d'aller plus loin, il a paru se désintéresser du dénoûment, il a cru vraisemblablement que cela ne le regardait pas, et s'il y a quelque utilité à le remarquer, — ce n'est point certes pour le stérile plaisir de signaler ou de supposer des antagonismes entre deux ministres, — c'est parce qu'on peut voir peut-être par là une fois de plus comment M. le président du conseil entend son rôle de chef de cabinet. M. de Freycinet semble trop porté à croire que le rôle d'un premier ministre consiste à s'effacer le plus souvent, à céder beaucoup. Déjà, il y a bientôt deux ans, dans son premier passage aux affaires, il avait eu un instant quelque velléité d'initiative; il avait inauguré une politique dans les questions religieuses. Il en avait le droit puisqu'il représentait la pensée dirigeante du gouvernement, et cependant, le jour où des difficultés s'élevaient dans le conseil au sujet de cette politique, c'est lui, chef du cabinet, qui s'effaçait devant ses collègues, sans attendre même de prendre le parlement pour arbitre. Aujourd'hui, c'est M. le ministre des finances qui s'est trouvé engagé sur une question délicate, et M. le président du conseil est rentré sous sa tente; il n'a pas eu une parole pour la défense de la politique financière que le cabinet tout entier a acceptée, qu'il s'est appropriée le jour où il s'est formé. C'est M. Léon Say qui a été par le fait président du conseil dans ce dernier incident, qui paraissait parler au nom du gouvernement lorsque, faisant allusion à toutes ces prises en considération qui se sont succédé depuis quelques mois, il disait avec l'autorité de la raison : « Rien n'est plus dangereux que d'agiter les intérêts et de faire croire à d'importans changemens dans la législation quand il n'y a que très peu de chances de trouver des solutions pratiques. » M. Léon Say a eu certainement, avec le vote qui l'a raffermi dans son poste, le succès de l'esprit politique, du bon sens, et de cette échauffourée imprévue qui a failli être une crise ministérielle, il reste dans tous les cas le salutaire exemple de ce que pourraient pour le bien du pays, pour l'honneur du gouvernement, une certaine netteté d'idées et une certaine fermeté de résolution. C'est provisoirement, si l'on veut, la moralité ou une des moralités de l'incident.

Après cela, parce que cette crise de quelques heures a été dénouée avec dextérité, de la manière la plus favorable, s'ensuit-il qu'elle ne se renouvellera pas? Il y a bien des raisons au contraire pour qu'elle se reproduise à une prochaine occasion, et la première des raisons, c'est la condition laborieuse, incertaine d'un pouvoir qui veut et qui ne veut pas, qui résiste avec M. Léon Say et qui abandonne tout avec M. le président du conseil; c'est la situation même d'un cabinet où les influences se croisent, où ce que fait un ministre ressemble parfois à une critique de ce que font les autres ministres. Aujourd'hui la crise

est passée, parce que M. le ministre des finances a su se tirer lestement d'affaire sans aucun secours, sans qu'on ait pu même distinguer si ses collègues marchaient avec lui; mais il est bien clair qu'une certaine incohérence subsiste, qu'il y a des confusions plus ou moins déguisées selon les circonstances, et déjà il y a plus d'un observateur occupé à chercher d'où viendra la prochaine dislocation. La vérité est que ce ministère qui, au moment où il est venu au monde, avait quelque apparence de force et d'autorité, est resté cependant assez faible parce qu'il n'a pas su se fixer et se donner une politique, parce qu'il se borne à vivre, parce que, sauf sur certains points spéciaux, tout ce qu'il fait se réduit à louvoyer, à négocier sans décourager personne. Ce n'est point absolument une garantie contre les bourrasques. Il y a une autre raison, à part les faiblesses ou les divisions du ministère lui-même, pour que les difficultés puissent se renouveler, c'est l'état moral de la chambre, la distribution ou la disposition des partis. M. le ministre des finances est un homme trop avisé pour se faire illusion, pour se figurer qu'il y ait de longs espoirs à former avec une assemblée où règnent l'esprit de parti dans ce qu'il a de plus étroit ou de plus violent et l'esprit de localité dans ce qu'il a de plus vulgaire, où la masse parlementaire est le plus souvent la dupe de ses passions et de ses préjugés. La chambre des députés s'est empressée récemment de donner un vote de confiance à M. Léon Say qu'elle n'avait pas voulu renverser, qu'elle avait atteint sans préméditation. Elle a désavoué le lendemain sans difficulté ce qu'elle avait fait la veille, elle peut recommencer tous les jours; elle n'a que des impressions du moment et des instincts.

Cette chambre, avec laquelle il faut compter sans cesse, elle reste, après tout, ce qu'elle a toujours été depuis qu'elle existe : accessible à toutes les influences, ombrageuse jusqu'à la puérilité, faute de lumières, sans défense contre les propositions les plus extrêmes qui s'offrent à elle, prête à se jeter sur tout, sur l'armée, sur la magistrature, sur les finances, sur l'enseignement, sans examiner si elle ne désorganise pas la France sous prétexte de réaliser des réformes douteuses. Elle n'a de fixité que sur un seul point, dans une seule idée, — la haine furieuse, aveugle et passablement mesquine de ce qui, dans le langage des partis, s'appelle « cléricalisme. » Sur ce point elle en est au Voltaire-Touquet, à l'érudition de Dulaure et aux déclamations de 1825. Il suffit de lui montrer un morceau de robe noire pour la rallier. C'est sa passion, et cette passion, elle la satisfait encore aujourd'hui, avec le concours de M. le ministre de l'instruction publique, par ce supplément de loi sur l'enseignement secondaire qui vient d'être discuté, qui n'a vraiment rien de libéral, qui n'est que le complément d'une série de lois conçues, imaginées depuis quelque temps pour faire honneur à un prétendu idéal républicain.

Ces jours derniers, dans un discours un peu emphatique prononcé à l'occasion d'un concours de gymnastique à Reims, M. le ministre de l'instruction publique ajournait ses auditeurs à dix ans pour savoir ce que les réformes nouvelles auront fait de la jeunesse française, et il triomphait d'avance. Ce qui en sera réellement, M. le ministre de l'instruction publique, avec toute son assurance, ne peut pas le dire. C'est dans tous les cas la plus hasardeuse, la plus redoutable des expériences, tentée avec plus de présomption que de maturité sur une génération qu'on entreprend de former sur un nouveau modèle. Certes, sans accepter les exagérations de ceux qui ne voient dans les dernières défaites de la France qu'une question d'instruction primaire, il est bien facile d'avouer qu'il n'y avait rien de plus légitime que de vouloir réformer l'enseignement public. Répandre l'instruction populaire, multiplier les écoles, relever les études à tous les degrés, perfectionner les méthodes, c'était une pensée généreuse, faite pour séduire les esprits sérieux et prévoyans. De plus, réserver dans cette œuvre de patience et de progrès la part d'autorité due à l'état, maintenir avec les précautions nécessaires certains droits de vigilance et de contrôle, c'était encore simple et naturel. Tout cela était possible, légitime, à une condition, c'est qu'on n'en fît pas une tyrannie, qu'on ne prétendît pas se servir de ces réformes, aussi bien que des forces de l'état, dans un intérêt de secte, contre certaines croyances, — que la politique, en un mot, ou, pour mieux dire, l'esprit de parti n'envahît pas tout. Malheureusement, on ne peut guère s'y méprendre, c'est la politique de parti qui a tout envahi, qui est restée le plus souvent l'unique et souveraine inspiratrice jusque dans le modeste domaine de l'éducation de l'enfance. Sous prétexte de séculariser l'enseignement, on organise la guerre aux croyances traditionnelles, aux influences religieuses. Sous le voile de la neutralité de l'état, on bannit le nom de Dieu des programmes du plus humble enseignement. Dans l'intérêt ou le prétendu intérêt des écoles de l'état, on met le zèle le plus ingénieux à rendre la vie difficile, presque impossible aux écoles libres. L'enseignement, on ne le cache pas, devient un instrument de propagande pour « les idées qui nous sont chères, » selon le langage du jour, et on dirait que, dans tout ce qui se fait depuis quelque temps, l'unique et invariable pensée est de cerner la liberté, de lui retrancher ses garanties l'une après l'autre, — jusqu'à cette dernière loi qui vient d'être discutée, qui n'est qu'une restriction de plus de la liberté de l'enseignement secondaire.

L'état! l'état! qu'on le respecte et qu'on le fasse respecter, qu'on lui laisse sa puissance légitime, rien de mieux assurément. Il est cependant étrange que ceux qui passent leur temps à le désorganiser, à le dépouiller de ses prérogatives les plus essentielles ne se souviennent de ses droits que lorsqu'ils peuvent s'en faire une arme contre la

liberté des autres. L'état, tel qu'il doit être dans la société moderne, n'exclut pas apparemment la liberté jusque dans l'enseignement, et les maîtres du jour ne sont pas sans doute les premiers qui aient compris ses fonctions et son rôle. Cette loi même de 1850, dont on parle si souvent aujourd'hui, qu'on réforme d'une façon passablement décousue, elle ne désarmait pas les pouvoirs publics autant qu'on le dit. Elle assurait à l'état le droit d'inspection et de contrôle; elle exigeait des garanties de capacité et de moralité, elle imposait un stage, et si ces garanties, ces droits ont été insuffisans ou inefficaces, ce n'est pas absolument la faute de la loi; c'est la faute de ceux qui n'ont pas voulu ou n'ont pas su s'en servir et qui aujourd'hui préfèrent recourir à des procédés plus commodes d'omnipotence. Comment va-t-on, en effet, remplacer le système de garanties de 1850? Que peut être ce certificat d'aptitude pédagogique qu'on prétend imposer aux chefs d'établissemens libres? En apparence, c'est une garantie qui n'a rien d'extraordinaire. En réalité, c'est une formalité insignifiante et banale qui n'a aucun prix, ou bien ce certificat peut devenir le plus redoutable instrument d'autorité discrétionnaire. On a parlé assez souvent dans cette dernière discussion de la dignité, des qualités morales du chef d'institution libre, de son rôle comme « éducateur; » on a mis « l'éducateur » partout, c'est le mot à la mode. De quelle façon cependant vérifiera-t-on ce genre d'aptitude? Comment arrivera-t-on à constater que l'homme comparaissant devant une commission pédagogique est bien cet « éducateur » qu'on demande? D'ailleurs, en dehors des conditions de capacité et de moralité qui étaient déjà dans l'ancienne loi, jusqu'à quel point a-t-on le droit d'examiner cet homme sur son caractère, sur la manière dont il entend la dignité, sur ses opinions, sur ses tendances, sur les méthodes qu'il se propose de suivre? On n'ira pas jusque-là, dira-t-on; qui peut le garantir? C'est nécessairement l'arbitraire le plus complet, et en d'autres termes, pour appeler les choses par leur nom, c'est sous une forme plus ou moins déguisée le rétablissement de l'autorisation préalable d'autrefois. Ainsi, sous prétexte de réformes et de progrès, voilà où l'on arrive. On retourne en arrière. On efface de l'histoire les revendications de tous les libéraux d'autrefois, ces garanties laborieusement conquises, consacrées par la constitution même de 1848. Depuis plus de trente ans, la liberté de l'enseignement est entrée dans les mœurs, elle a été pratiquée avec succès; elle est naturellement réclamée plus que jamais aujourd'hui par tous les hommes qui y trouvent une dernière garantie pour leurs croyances. On répond par le rétablissement de l'autorisation préalable telle qu'elle existait au temps passé. C'est comprendre étrangement le progrès, on en conviendra.

Et puis, ceux qui se plaisent à ces innovations, qui ne sont que des résurrections d'arbitraire, se flattent aujourd'hui d'user dans l'intérêt

de leurs idées de cette arme remise à neuf; mais sont-ils bien sûrs qu'ils seront les seuls à s'en servir, qu'ils ne travaillent pas pour leurs adversaires? Les républicains contemporains, sans s'en apercevoir ou par une dangereuse infatuation de parvenus, ont déjà créé un certain nombre de précédens redoutables. Ils ont décrété les invalidations en masse par représaille de parti; ils ont lestement invoqué pour leurs campagnes la raison d'état; ils ont employé la police à bien des usages, ils ont fait appel à la justice administrative, aux procédés sommaires. Maintenant ils rétablissent d'une façon plus ou moins subtile l'autorisation préalable dans les affaires de l'instruction nationale. Ils vont bien. Seulement que pourraient-ils dire le jour où d'autres arrivant au pouvoir se serviraient des mêmes armes pour les bannir, eux et leurs idées et leurs influences, non-seulement de l'enseignement, mais de toutes les sphères de l'activité publique?

C'est l'éternelle et ironique histoire des versatilités des partis qui se croient habiles parce qu'ils sont oublieux et qui ne sont qu'aveugles, qui ne veulent pas prévoir aux jours du succès qu'ils pourront retomber dans la mauvaise fortune. Ils en sont tous là. Il y a quelques années, les conservateurs avaient la victoire; ils en ont peut-être abusé quelquefois sans se préoccuper d'un lendemain dont ils n'étaient pas sûrs; ils se sont trop figuré que toutes leurs œuvres leur serviraient, ils n'ont pas assez compté avec la réaction qui pouvait suivre leur règne. Aujourd'hui ils sont vaincus, ils sentent le prix de toutes les garanties, de toutes les franchises; ils sont pour la liberté, et il est certain que M. l'évêque d'Angers, M. le comte Albert de Mun, l'ont défendue l'autre jour avec éloquence. Les républicains, de leur côté, ont passé des années à réclamer tous les droits : ils étaient dans l'opposition! M. le ministre de l'instruction publique lui-même et bien d'autres défendaient avec feu la liberté de l'enseignement. Ils sont maintenant aux affaires, et, par une inconséquence intéressée, ils oublient ce qu'ils ont dit autrefois. Ils invoquent les doctrines d'état. Ils se servent sans plus de façon de toutes les ressources du pouvoir pour « opprimer ceux qui ne sont pas de leur avis, » comme le leur a dit un député radical. Ils ne songent pas qu'ils peuvent de nouveau être des vaincus et qu'ils auront de leurs propres mains préparé des armes qui pourront être tournées contre eux. Qu'en faut-il conclure? Une seule chose, c'est que les partis sont tour à tour inconséquens, que leurs calculs sont trompeurs, et que ce qu'il y a de mieux, de plus sûr, c'est de rester fidèle à la liberté dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Il faut savoir la respecter quand on est au gouvernement pour avoir le droit de la réclamer quand on est dans l'opposition. Si ce n'était pas de la justice, ce serait encore de la prévoyance.

Et qu'on n'essaie pas de subtiliser comme on le fait trop souvent

aujourd'hui, qu'on ne dise pas que ce sont des adversaires qui réclament cette liberté et qu'on ne peut pas leur laisser les moyens de reconquérir un pouvoir, un ascendant dont ils abuseraient encore une fois! C'est une manière trop commode de se mettre à l'aise, de se dispenser de reconnaître des droits et de déguiser sous des subterfuges de tactique le rétablissement de l'autorisation préalable. La commission de la loi sur l'enseignement secondaire a vraiment des euphémismes qui ne sont pas toujours heureux. M. Mézières, qui n'est pas de la commission, qui faisait l'autre jour son début comme orateur au parlement et qui a parlé avec la distinction d'un lettré, revendiquait l'honneur de défendre la liberté « pour nos ennemis comme pour nos amis, » ainsi qu'il l'a dit. La liberté, en effet, est pour tout le monde ou elle n'existe pas, et M. Mézières était dans la vérité. Eh bien! c'est sur ce terrain de la liberté vraie et sincère pour tous que les esprits sérieux peuvent se rappprocher. M. Mézières n'est pas le seul de cette opinion dans la chambre ; il y a d'autres députés qui ont les mêmes idées. Ils ont les lumières, la raison, le talent; ils ne peuvent d'un autre côté être suspects puisqu'ils ont donné des gages aux institutions républicaines. C'est à eux de former dans ce parlement incohérent et divisé le camp de la modération intelligente et libérale, de prouver que la république n'est pas la guerre aux traditions et aux croyances, qu'elle peut réaliser dans ses lois, respecter dans ses actes, ces garanties qui ont été l'honneur de la monarchie constitutionnelle. Ils ne sont qu'une minorité, dira-t-on, ils sont exposés à n'être pas suivis. Ils ne sont aujourd'hui qu'une minorité, c'est possible; demain ils pourraient être plus nombreux, parce qu'ils seraient l'élite éclairée élevant le drapeau d'un libéralisme rassurant pour tous, représentant la seule politique qui puisse dissiper les obscurités dans lesquelles on se débat et remettre le nouveau régime dans le droit chemin.

Lorsqu'il y a quelques jours une commission parlementaire, — il y a des commissions sans nombre, — portait devant la chambre ces comptes tant attendus, si souvent réclamés sur l'année de la guerre, sur ces terribles mois de 1870-1871, on ne pouvait se défendre d'une réflexion. Ces comptes, que viennent-ils faire aujourd'hui? Ils ne sont plus que de l'histoire. Tout a été dit depuis longtemps, toutes les récriminations et les violences sont épuisées, et par le fait, il n'y a pas eu même de discussion. Les comptes sont rentrés dans les archives; mais de ces événemens présens à toutes les mémoires, toujours accablans pour le pays, quoique déjà vieux de douze années, il reste un enseignement qui ne peut être perdu : c'est que, si on a quelque piété patriotique, quelque souci de l'avenir national, tout doit tendre à confondre les âmes et les esprits dans les mêmes pensées, dans les mêmes sentimens. Or pour réaliser, autant que cela est possible, cette union, quelle

est la meilleure politique? Est-ce la politique irritante de parti, de violence et de division qu'on pratique aujourd'hui? N'est-ce pas plutôt la politique de libéralisme équitable dont nous parlions, cette politique que les hommes éclairés du parlement devraient rappeler et soutenir en toute occasion? La question est là tout entière : par l'une de ces politiques la France reste nécessairement affaiblie, en guerre avec elle-même; par l'autre elle retrouve la force et le crédit d'une puissance qui, appuyée sur la paix intérieure, garde la liberté de son rôle dans le monde.

Aussi bien, il faut l'avouer, les perspectives extérieures ne sont pas à l'heure présente des plus favorables, et notre pays, pour sa part, est engagé, bon gré mal gré, dans une affaire qui ne laisse pas de prendre un caractère inquiétant : c'est toujours cette affaire d'Égypte qu'on a cru régler tout récemment par une démonstration navale de la France et de l'Angleterre devant Alexandrie et qui, loin de s'apaiser, vient d'entrer dans la phase la plus aiguë. Il n'est point douteux qu'il a dû y avoir quelque méprise, qu'on s'est rendu un compte peu exact de la situation, qu'on a laissé un peu trop courir ces événemens où une révolution intérieure se mêle aux difficultés diplomatiques de l'ordre le plus sérieux et le plus délicat. Toujours est-il que l'imbroglio est complet aujourd'hui dans la vallée du Nil. Cette question d'Égypte, elle était sans doute toujours menaçante depuis les insurrections militaires qui ont porté au pouvoir un soldat ambitieux, Arabi-Pacha : elle a été surtout aggravée, compliquée et précipitée il y a quelques semaines par ce conflit qui a éclaté tout à coup entre le khédive et ses ministres, qui était par lui-même la révélation bizarre d'une situation anarchique. Ce conflit, on le sait, s'était produit à la suite d'une prétendue conspiration militaire et d'un jugement de cour martiale condamnant les chefs de la mystérieuse conspiration. Le khédive a voulu gracier les condamnés; le ministère, qui se résumait dans Arabi-Pacha, devenu maître de tout, n'a voulu ni accepter la décision du prince ni se retirer. Il s'est mis en insurrection déclarée contre le vice-roi, et voilà la guerre intestine allumée aux bords du Nil sous les yeux des puissances manifestement intéressées à surveiller tout ce qui se passe en Égypte.

Qu'allait-il sortir de là? Pendant quelques jours on est resté en présence. Tewfik-Pacha s'est débattu tant bien que mal, cherchant secours et conseil un peu partout, s'adressant tour à tour aux puissances et à la Porte, tenant assez ferme néanmoins. Le ministère a poussé la révolte aussi loin qu'il l'a pu, sans déguiser l'intention d'aller jusqu'à la dépositiou du prince. Il a essayé de réunir, de gagner à sa cause la chambre des notables, qui a résisté, qui a refusé du moins de prendre un rôle dans le mouvement. Il a voulu se servir de l'armée. Bref, on était en pleine anarchie lorsque quelques médiateurs, et particulière-

ment le président de la chambre des notables, se sont interposés pour amener un rapprochement entre le khédive et ses anciens ministres. La comédie de la réconciliation a été assez compléte, et Arabi-Pacha lui-même a paru s'humilier devant son souverain. Ce n'était là évidemment qu'un assez équivoque expédient qui ne décidait rien, qui prolongeait l'anarchie, au contraire, en réinstallant la sédition au pouvoir. C'est au cours de ces incidens que la France et l'Angleterre se sont décidées à envoyer une force navale devant Alexandrie. La démonstration était accompagnée d'une sorte d'ultimatum déclarant que les deux puissances n'avaient d'autre objet que de maintenir la situation de l'Égypte telle qu'elle a été réglée, de garantir l'autorité du khédive, et réclamant la démission du ministère en même temps que l'éloignement d'Arabi-Pacha. On a cru sans doute que cette démonstration allait exercer une influence magique, rétablir l'ordre en Égypte. Malheureusement l'illusion n'a pas été longue. La présence des navires européens, loin de tout apaiser, n'a eu au contraire d'autre effet que de raviver et d'envenimer la crise. D'une part, le ministère, après une apparence de démission, a relevé plus que jamais le drapeau de la révolte, déclinant la sommation anglo-française, cherchant à soulever les passions nationales contre l'intervention étrangère, en appelant directement à la puissance suzeraine, à la Porte, contre le khédive lui-même. D'un autre côté, par le seul fait de ces incidens nouveaux, la question diplomatique se complique singulièrement, et, pour tout dire, la France et l'Angleterre restent provisoirement dans une situation assez délicate. S'il y a une compensation, elle est dans cette déclaration de M. Gladstone qui assurait ces jours derniers en plein parlement que l'union de l'Angleterre et de la France n'avait jamais été plus complète, « même à l'époque de la guerre de Crimée. » Il n'est pas moins évident que les deux puissances, avec leurs navires dans les eaux d'Alexandrie, éprouvent un certain déboire, qu'avant d'aller plus loin elles ont à se concerter avec tous les cabinets et qu'il reste maintenant à savoir si ce sera la Porte qui interviendra plus activement, dans quelles conditions elle sera autorisée à intervenir. On a cru toucher à la fin d'une crise importune : ce n'est peut-être que le commencement de complications plus graves et plus étendues pour l'Orient et pour l'Occident.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les émotions n'ont pas fait défaut au marché financier de Paris pendant cette quinzaine. La question Léon Say et la question égyptienne ont tour à tour agité les nerfs de la spéculation et fait passer la Bourse par des péripéties multiples aux termes desquelles il se trouve que les bonnes dispositions qui prévalaient au milieu du mois ont fait place à des tendances toutes contraires et qu'une réaction assez notable s'est produite sur nos fonds publics.

La démission donnée par le ministre des finances à la suite du débat relatif à la prise en considération d'une proposition sur le régime des boissons a fait craindre aux banquiers que tout l'édifice budgétaire élevé sur ce triple fondement : ni conversion, ni emprunt, ni rachat des chemins de fer, ne fût renversé par un caprice de la chambre des députés. On n'a pas oublié que les conditions mises par M. Léon Say à son entrée dans le cabinet Freycinet avaient servi de point de départ au mouvement de hausse qui a porté de nouveau le 5 pour 100 à 118 francs. M. Léon Say s'en allant, les fameuses conditions disparaissaient avec lui, et la rente s'acheminait rapidement vers les bas cours d'où on l'avait, non sans peine, remontée.

La chambre, en donnant au ministre un vote de confiance, a dissipé ces appréhensions, au moins pour le moment, et peut-être les cours auxquels les rentes étaient cotées à la fin de la première quinzaine de mai auraient-ils été repris si la situation en Égypte n'avait présenté, tout à coup, un caractère de gravité qui a dérouté les tendances optimistes, auxquelles la spéculation s'abandonne si volontiers pour tout ce qui concerne la politique extérieure. Depuis qu'Arabi a commencé à braver ouvertement et l'autorité du khédive, et les conseils, puis les intimations des consuls-généraux de France et d'Angleterre, la Bourse a réglé son allure sur les nouvelles d'Égypte.

Le mouvement des transactions s'est d'ailleurs ralenti à mesure que les informations reçues du Caire étaient moins satisfaisantes, et bon nombre de spéculateurs n'ont plus cherché qu'à alléger à l'avance leurs positions à la hausse. Les banquiers n'ont soutenu les cours que dans la proportion nécessaire pour empêcher la réaction de dégénérer en panique. Ces diverses causes ont eu pour résultat un recul de 50 centimes environ sur le 3 pour 100 ancien et sur l'amortissable, et de 1 franc sur le 5 pour 100.

La liquidation s'annonce peu favorable pour les haussiers. Ils ont perdu le report sur les rentes et de plus les cours actuels sont sensi-

blement inférieurs aux cours de compensation du commencement du mois. La situation financière ne comportant pas plus que la situation politique une amélioration immédiate, le maintien du *statu quo* paraît être l'unique espoir de la spéculation. Il est évident que si le monde financier ne pensait pas que des négociations engagées à Constantinople sortira une solution prompte et pacifique de la crise égyptienne, la baisse ferait de rapides progrès.

Les fonds étrangers ont été mieux tenus que les nôtres. Si le 5 pour 100 Turc a perdu 30 centimes, l'Italien en a gagné 75 et l'Extérieure 50. Il se traite si peu de fonds russes, autrichiens et hongrois qu'il n'y a aucune signification à attacher aux cours cotés. L'obligation unifiée d'Égypte a monté parce que l'intervention européenne sur les bords du Nil signifie pour les porteurs de titres : rétablissement du contrôle et maintien de toutes les garanties dont a été entouré le service de la dette. Mais le cours de 355, qui a été d'ailleurs dépassé un moment de 10 francs, paraîtra encore très élevé à ceux dont les préoccupations sur le sort de l'Égypte portent au-delà des deux ou trois prochaines liquidations.

Les actions des chemins français ont été plus offertes que demandées. Le départ définitif de M. Léon Say provoquerait un gros mouvement de baisse sur ces valeurs. L'incident parlementaire de ces derniers jours a servi d'avertissement. Les opérations des arbitragistes sur les Autrichiens et les Lombards ont également fait fléchir ces titres de quelques francs.

Les actions des établissemens de crédit sont toujours très négligées; la spéculation les délaisse, et l'épargne les redoute. Même les meilleures n'obtiennent pas encore un retour de faveur. La conclusion définitive des arrangemens pour la fusion du Crédit foncier et de la Banque hypothécaire a fait avancer les deux titres de 15 francs environ. Les conseils d'administration des deux sociétés ont approuvé le projet de traité, et les assemblées seront réunies en juin pour sanctionner l'accord.

La Banque d'escompte a réuni cette semaine ses actionnaires et leur a proposé un dividende de 22 francs, résultat encore très satisfaisant après une crise aussi violente et qui constitue un rendement de 10 pour 100 sur le prix actuel de l'action. Le Crédit lyonnais reste immobile, et la Société générale recule lentement. La Banque de France, poussée trop vite et sans motif suffisant à 5,500, a reculé à 5,300. La Banque de Paris est très ferme au-dessus de 1,200 francs.

Les valeurs de la compagnie de Suez sont restées stationnaires cette quinzaine. L'action du Gaz a été portée avec vivacité à 1,650 sur la nouvelle que la compagnie et la municipalité se seraient enfin rencontrées sur un terrain de conciliation. L'Omnibus et les Voitures n'ont donné lieu qu'à très peu d'affaires. Le Panama est tenu avec

fermeté à 540. L'assemblée convoquée pour la fin de juin aura à statuer sur la mise des actions au porteur et sur la création d'obligations.

L'émission tentée par le Crédit foncier égyptien a complètement échoué. Une seule souscription a réussi depuis la crise, celle de la compagnie du Canal de Corinthe.

Un des traits les plus sombres de la situation actuelle est la désorganisation complète du marché des valeurs d'assurance provenant du découragement profond des porteurs de ces titres pour lesquels, il y a deux ans à peine, le public manifestait un engouement si vif. Il faut avouer que le désenchantement a été singulièrement rude. Les cours des actions d'assurance avaient été portés à des hauteurs fantastiques; il semblait que des hommes d'initiative eussent ouvert aux capitalistes l'entrée de la terre promise en mettant à la portée de la petite épargne un placement réservé jusque-là à de rares privilégiés et qui avait été la source d'immenses fortunes.

Qui ne se rappelle ce temps où chaque jour voyait se constituer une compagnie nouvelle d'assurance ? On avait commencé par des fusions, des combinaisons, des dédoublemens de titres d'anciennes sociétés; puis fut inaugurée l'ère des créations. On exploita d'abord la branche incendie, puis la branche vie, la branche grêle et enfin la branche accidens. Depuis qu'on avait vu l'action de l'Abeille vie, libérée de 250 francs, s'élever à 2,400 francs sans avoir donné un centime de dividende, on n'assignait aucune limite à la hausse; c'est alors qu'on émit la Foncière au-dessus de 700, la Métropole à 740, la Réassurance générale à 625, la Rouennaise et tant d'autres à 300 ou 400 francs de primes; la spéculation se livra aux plus étranges fantaisies et les fondateurs de sociétés réalisèrent des bénéfices énormes.

Pendant ce temps, une concurrence effrénée arrêtait le développement des compagnies anciennes et sérieuses et forçait les nouvelles à entrer dans la voie néfaste des risques dangereux acceptés avec des primes réduites; on allait chercher des affaires aux États-Unis, en Russie, partout où se trouvait quelque matière à assurance; c'est là que plusieurs sociétés ont déjà trouvé la ruine. Puis, après un exercice mauvais (1880), les compagnies d'assurance contre l'incendie eurent à subir un exercice désastreux (1881). Aujourd'hui, on liquide les folies du passé. Tous les titres nouveaux se négocient à des cours de plus en plus dépréciés ou sont absolument invendables, et les porteurs des titres anciens ont vu leurs revenus diminuer.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

CHARLES NODIER, CONTEUR ET ROMANCIER.

II [1].

LES ŒUVRES.

La biographie de Nodier se termine, à proprement parler, avec la seconde restauration. A partir de cette époque, sa vie se fixe, s'assagit, et la littérature prend enfin chez lui la place que la politique lui avait si longtemps et si follement disputée. N'êtes-vous pas frappé, en effet, de la longue stérilité de Nodier et de l'extrême lenteur avec laquelle s'est développé un talent qui, à l'origine, semblait armé pour marcher rapidement à la conquête de la célébrité? Qu'avait-il produit depuis l'époque déjà lointaine de ses débuts? Quelques écrits d'érudition curieuse, son *Dictionnaire des onomatopées*, son ingénieux opuscule sur les *Questions de littérature légale*, mais aucune œuvre d'imagination de quelque ampleur. Après les romans wertheriens de sa première jeunesse, sa veine s'était arrêtée court, comme si le régime napoléonien avait eu le cruel pouvoir non-seulement de gêner sa pensée politique, mais d'empêcher le développement de sa vie d'imagination. La restauration eut le don de rouvrir la source, qui dès lors s'épancha en toute abondance, en sorte qu'on

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

peut dire que Nodier n'a commencé à avoir un talent véritable qu'avec le régime qui répondait à ses sentimens politiques. Est-ce là un phénomène particulier à Nodier? Je suis persuadé que non et que, les hommes de génie mis à part, la plupart des esprits distingués n'ont de talent que par le triomphe politique de leurs opinions. Avec ce triomphe l'âme se dilate, s'épanouit, s'ingénie avec joie, trouve verve et éloquence pour célébrer sa satisfaction, et c'est cet épanouissement de l'âme qui donne naissance à la plupart des talens moyens. Un Chateaubriand, une Mme de Staël, peuvent aisément se passer de vivre sous un régime favorable à leurs opinions; au contraire, ils trouvent dans la contrainte qui en résulte une source puissante d'inspiration. Il n'en est pas tout à fait de même pour ceux qui ne dépassent pas une moyenne taille.

Jean Sbogar parut en 1818; l'auteur avait trente-huit ans. Eh bien! même alors on peut dire que Nodier en était encore à conquérir sa forme; je n'entends pas par là l'art de la phrase, qui fut chez lui parfait dès l'origine, mais le cadre, le tour de la composition générale. *Jean Sbogar* est essentiellement une œuvre mixte où s'associent deux manières fort dissemblables, mais où le *vieux jeu*, comme on dit aujourd'hui dans l'expressif argot de l'atelier, domine par trop le nouveau. Par la façon d'agencer et de peindre les effets de terreur, cela rappelle trop souvent *le Château d'Otrante* d'Horace Walpole, les romans d'Anne Radcliffe, et autres productions du même genre, et en même temps il s'y rencontre quantité de pages heureuses où se révèlent à l'improviste les finesses poétiques d'un art nouveau qui n'est pas encore arrivé à complète incarnation et que l'auteur ne peut saisir que par intervalles. On dirait que, si Nodier n'a pas fait mieux, c'est faute d'avoir eu de meilleurs modèles que ceux qui étaient à sa disposition. C'est ici l'occasion de résoudre une question que nous nous sommes souvent posée pendant nos lectures de l'aimable écrivain. Sainte-Beuve a dit de Nodier qu'il avait été en bien des sens un précurseur, et ce jugement est, je crois, généralement accepté aujourd'hui. J'ai grand'peur cependant qu'il ne soit pas d'une justesse parfaite; en tout cas, il faut s'entendre à ce sujet. Si par ce mot de précurseur on entend que Nodier était romantique dans un sens général bien longtemps avant que l'école romantique vînt au monde, avant même que Mme de Staël eût apporté d'Allemagne le nom et les principes du romantisme, on aura raison; mais alors bien d'autres ont partagé cette gloire avec lui. N'a-t-il pas écrit dix fois en plein triomphe du romantisme que la révolution littéraire était faite dès le commencement de ce siècle? Et cela est vrai; seulement, comme cette révolution s'était faite sans bruit, sans programmes, sans exposés de principes, et que

ceux qui l'avaient faite avaient agi individuellement, sans concert ni communauté d'efforts, nul n'y avait jamais pris garde. En ce sens, Nodier a été, en effet, un précurseur, comme son ami Bonneville, dont il a parlé avec tant de sensibilité, comme ce Grainville dont il édita l'étrange épopée, sans compter de plus illustres dont les noms se présentent à toutes les mémoires. Mais si l'on veut donner à ce mot de *précurseur* un sens plus précis, un sens d'initiation et d'invention, je réponds hardiment qu'il n'en est rien. Ce qui me frappe, au contraire, c'est que Nodier a toujours marché littérairement d'un pas égal à celui de son siècle sans jamais retarder, mais sans jamais avancer d'une heure ni pour le choix des sujets et des sentimens ni pour la forme qu'il convenait de leur donner. Voyons plutôt. Était-il en avance de son siècle lorsque, dans sa jeunesse, il écrivait *les Proscrits*, *le Peintre de Saltzbourg*, *les Tristes?* Non, car il avait eu nombre de précurseurs dans cette voie (Ramond, dont il édita sous la restauration le roman *le Jeune d'Olban*, en était un); le wertherisme était l'air que respirait toute sa génération, et ce wertherisme, il l'a exprimé dans le style sentimental et déclamatoire qui régnait à l'époque de sa jeunesse. Je viens de dire ce qu'est *Jean Sbogar*. Parmi les romans qui suivirent, *Adèle* est un composé d'*Obermann* et de n'importe quel roman de l'empire. *Thérèse Aubert* a plus d'originalité; toutefois on peut dire que la forme de ce très beau récit était en quelque sorte dans l'air, car c'est à peu près celle qui va distinguer deux ou trois années plus tard les romans de Mme de Duras, particulièrement *Édouard*. *Trilby* est une chose charmante; ce conte n'en a pas moins attendu pour venir au monde que Walter Scott eût mis à la mode les légendes écossaises. Il y a dans *la Fée aux miettes*, publiée après 1830, un très vif sentiment des lois qui gouvernent le genre fantastique; croyez-vous cependant que cette jolie fantaisie fût jamais venue au monde sous la forme que Nodier lui a donnée, s'il n'avait pas eu pour modèles la biographie du *Chat Murr* et l'histoire du *Petit Zacharie, surnommé Cinabre*, d'Hoffmann? *Inès de las Sierras* est de 1836; lisez cette jolie nouvelle avec attention et dites s'il ne vous semble pas apercevoir que les nouvelles fantastiques de Mérimée, la *Vénus d'Ille* et *les Ames du purgatoire* ont eu une influence sur la construction et le tour du récit? Nodier n'a donc presque jamais devancé les mouvemens littéraires de son temps; seulement, il les a suivis avec une telle rapidité ou, pour mieux dire, une telle instantanéité, qu'il a parfois l'air de les avoir déterminés. Presque jamais la forme qu'il emploie n'est de son invention, et pour peu qu'on y regarde de près, on trouve toujours un modèle contemporain qui a donné à son imagination la première suggestion. Enfin,

s'il est vrai de dire que Nodier fut un romantique bien longtemps avant le romantisme, il faut bien vite ajouter qu'il n'a atteint son plein développement que par le romantisme et sous sa bannière. Dès que l'école de Victor Hugo fut née, il reconnut l'air qui lui convenait essentiellement, qui lui avait manqué jusqu'alors, et il devint le conteur exquis dont il nous reste à parler.

Jean Sbogar est le roman d'un bandit illyrien, en révolte contre la conquête française et dont Nodier pendant son séjour en Illyrie avait suivi de près les exploits et le procès. On a voulu trouver dans ce roman une trace de l'influence de la littérature allemande sur les esprits de l'époque, et il est certain en effet que *les Brigands* de Schiller se présentent infailliblement au souvenir à la lecture de *Jean Sbogar*. Il ne faudrait pas se hâter de conclure cependant que Nodier s'y est proposé l'imitation de Carl Moor aussi expressément qu'il s'était proposé celle de Werther dans ses premières années. Non, l'origine de ce roman est à notre avis beaucoup plus intime, et il faut la chercher dans le prolongement de ce singulier état psychologique que la révolution avait créé chez lui et qui ne s'effaça jamais entièrement. Nous avons dit en quoi consistait cet état, comment sa sensibilité surexcitée lui avait présenté la gloire du conspirateur comme la plus enviable et associé à ses jeunes rêveries des images de proscriptions et de supplices. Son admiration pour ce sinistre idéal prit une forme d'autant plus durable qu'il avait essayé de la réaliser sur lui-même; de là sa tendresse avouée pour tout révolté ou tyrannicide, que ce fût un héros ou un ambitieux inquiet, un patriote ou un bandit. Il admirait Charlotte Corday, mais il n'admirait pas moins son ami le colonel Oudet, sorte de mouche du coche de toutes sortes de conspirations avortées ou restées à l'état de projet contre Napoléon; André Hofer avait été pendant un temps secrètement son idole, et il avait suivi ses succès avec plus de joie peut-être qu'il ne convenait à un Français même ennemi de l'empire, mais le vertueux révolté tyrolien ne faisait aucun tort dans son imagination à un héros de grande routes dont les brigandages arboraient une cocarde patriotique. Si, par hasard, il avait une préférence, on peut même dire que c'était pour ce dernier, et cette préférence pouvait se justifier, sa sympathie pour le révolté quel qu'il fût une fois admise. De même que Bayle se prétendait le meilleur des protestans parce que, disait-il, il protestait contre tout, le bandit peut se dire l'homme libre par excellence puisqu'il s'élève non contre telle ou telle tyrannie déterminée, mais contre toute contrainte sociale. De toutes les œuvres de Nodier *Jean Sbogar* est celle où on peut le mieux constater le fonds d'idées parfaitement antisociales que les spectacles de son temps avaient laissé dans son esprit, celle-ci par exemple,

que nulle génération n'a de raison de subir un pacte social qu'elle n'a pas conclu et que toute révolte contre cette tyrannie est légitime. Si nous trouvions seulement cette idée dans les fameuses tablettes de Jean Sbogar, nous pourrions croire qu'elle n'est là que pour établir l'accord entre les principes et les actes du bandit, et qu'elle n'est en rien personnelle à Nodier, mais comme nous la rencontrons dans vingt endroits de ses ouvrages, et exprimée par des personnages qui n'ont rien de commun avec le brigandage, dans *le Peintre de Saltzbourg*, dont le héros est un artiste mélancolique (1), dans *Adèle*, dont le héros est un gentilhomme d'âme libérale, dans *Thérèse Aubert*, dont le héros est un jeune Vendéen, le doute n'est pas possible. Reste à savoir comment Nodier conciliait avec son conservatisme, son royalisme et son amour enthousiaste de la tradition cette idée et toutes celles qui en découlent logiquement; il est probable qu'il acceptait naïvement cette contradiction sans s'être jamais interrogé à ce sujet. Cette explication qu'il n'a pas donnée, nous pouvons la donner pour lui; elle est dans les sentimens que la révolution française avait développés chez lui à son insu. Ceux qui ont vécu dans des temps d'anarchie n'éprouvent plus, à quelque parti qu'ils appartiennent, devant certains faits ou certaines erreurs intellectuelles, le même étonnement et la même antipathie que ceux qui ont vécu dans des temps bien ordonnés. A qui a vu se dissoudre le lien social, les revendications les plus violentes paraissent choses légitimes, et les plus monstrueux paradoxes sont compris et acceptés facilement par quiconque a eu longtemps les oreilles assourdies par les sophismes criards des passions. L'anarchie possède une contagion qui s'étend même à ceux qui sont naturellement ses ennemis et les mieux faits pour lui résister, même aux bons et aux vertueux. Et voilà comment il se fait que Nodier le royaliste et le conservateur a choisi pour héros un voleur de grands chemins, et comment les idées qu'il lui prête ont pu s'accorder avec les siennes propres. On sait qu'à Sainte-Hélène Napoléon donna quelques-unes de ses heures à *Jean Sbogar* et qu'il y trouva quelque intérêt; c'est que ce roman lui renvoyait le double écho et des passions françaises qu'il avait enchaînées, et des passions européennes qui avaient fini par le renverser.

Thérèse Aubert suivit de près *Jean Sbogar*. C'est une de ses très bonnes œuvres, et encore aujourd'hui on ne peut la lire sans sentir la gorge se serrer et les larmes venir aux paupières. Dans ce roman Nodier faisait un retour beaucoup plus direct que dans *Jean Sbogar*

(1) Il y a dans ce roman une page où cette idée a été exprimée avec une réelle éloquence. Musset, sans crier gare, s'en est emparé, l'a traduite en vers admirables sans en changer un seul mot et en a fait l'anathème révolutionnaire de Frank dans la première scène de *la Coupe et les Lèvres*.

aux sentimens qui avaient passionné sa jeunesse. On y retrouve tout le wertherisme des anciens jours, mais mis en accord avec le goût et l'esprit moral du parti triomphant sous la restauration. Rien, à mon sens, ne marque mieux un certain état de sentiment et d'imagination des premières années de ce régime. La vieille société est rentrée à la suite des Bourbons, non plus en petits groupes et silencieusement comme aux premières années du siècle, mais par masses et bruyamment, et elle est pour un temps triomphante. Elle est pleine, cela va sans dire, du souvenir des vingt-cinq dernières années, et les premières joies du retour passées, elle se plaît à les rappeler avec tristesse et passion. Que d'épreuves! que de périls! que de pertes! combien de proches qu'on ne reverra plus! combien d'amis qui manquent à l'appel! Et cependant tout n'était pas noir dans ces souvenirs, et parmi les larmes qu'ils provoquaient, plus d'une était éclairée d'un sourire. La vie avait suivi son cours et semé d'aimables aventures au milieu de ces dangers; plus d'un avait aimé sous l'ombre même de l'échafaud ou dû son salut à l'amour; pour plus d'un, des oasis de sécurité et de paix s'étaient ouvertes au milieu du désert de l'exil. Ces périls, ces angoisses, ces fièvres de l'inquiétude, ces voluptés funèbres, ces bonnes fortunes assaisonnées de mort, Nodier rassembla tout cela et en présenta le dramatique tableau dans *Thérèse Aubert*. La tristesse y surabonde, mais elle est cette fois amplement justifiée. De toutes les variétés du malheur que purent connaître les hommes de ce temps, vie errante du proscrit, mort sur les champs de bataille de la guerre civile, échafaud, folie, désespoir, aucune ne manque; de tous les personnages, y compris l'auteur supposé du récit qui l'écrit en face de son propre supplice, pas un ne reste debout à la fin, et c'est vraiment charité qu'il en soit ainsi, car on se demande comment le survivant pourrait supporter l'existence après une telle accumulation de douleurs. *Aimer après la mort* est le titre d'un beau drame de Calderon; *Aimer dans la mort* pourrait être le second titre de *Thérèse Aubert*. Tout ce que le sentiment d'une mort toujours attendue peut donner d'énergie et d'acuité à l'amour, Nodier l'a mis dans ce récit à la grâce lugubre. Ah! que l'on comprend bien que cet Adolphe qui accuse dix-sept ans à peine s'exprime comme un homme qui aurait vécu une longue existence pleine d'aventures et de passions! En une situation si cruelle, le temps, se condensant pour ainsi dire, met les années dans les jours, et les mois dans les heures. Dans chacune de ces minutes qui peut être la dernière, il y aura donc une intensité de vie vraiment effrayante. Aussi, chaque étreinte de ces amans sera-t-elle étroite comme s'il fallait disputer l'être aimé à la fatalité ennemie, ou s'attacher à lui de manière à ne pouvoir plus en être

séparé; chacun de leurs baisers se prolongera douloureusement comme s'il était le baiser d'adieu. La mort elle-même deviendra l'auxiliaire de cet amour que ses menaces ont rendu si profond, et puisqu'il ne peut avoir pour lui le temps, il prendra par elle possession de l'éternité. Cette aspiration d'un cœur passionné qui se sent la puissance de créer l'immortalité à ce qu'il ne peut retenir d'une seconde, cette confiance invincible qui dit *toujours* là où la fatalité dit *jamais*, sont exprimées avec une véritable éloquence dans les suprêmes conversations au lit de mort de Thérèse. Le sentiment spiritualiste de l'union des âmes par l'amour est très particulier à Nodier, et il est à peine un de ses récits où on ne le retrouve; ce qu'il y a ajouté dans *Thérèse Aubert* et ce qui en fait la nouveauté propre, c'est le charme cruel et la séduction poignante qui naissent de l'opposition entre celle de nos passions qui nous rattache le plus à la vie et qui représente le plus essentiellement la vie, et la mort sous une des formes les plus odieusement tragiques qu'elle puisse revêtir.

Les ouvrages qui suivirent appartiennent à un genre bien différent, le genre fantastique; toutefois, ils nous éloignent beaucoup moins qu'il ne semble de la restauration et des sentimens qui furent propres à cette période. Au moment où Nodier eut l'idée de l'acclimater chez nous, le fantastique était fort à la mode par toute l'Europe. Dans la bizarre et amusante littérature qui en était sortie, on pouvait distinguer deux courans bien distincts, l'un ancien et l'autre nouveau, qui répondaient aux passions respectives de l'époque. Il y avait d'une part le fantastique lugubre de création anglaise, bourré de violens préjugés protestans et de véritables superstitions sur la religion et les mœurs des peuples du Midi, le fantastique dont autrefois Horace Walpole avait donné par manière de jeu le premier modèle dans *le Château d'Otrante*, qui avait fait ensuite le succès d'Anne Radcliffe, avait établi définitivement sa fortune avec *le Moine* et les contes de Lewis et avait enfin atteint son apogée avec Maturin dans *Melmoth, ou l'Homme errant*, le chef-d'œuvre du genre. Mode absurde, direz-vous peut-être; si elle fut absurde, je me permettrai de faire remarquer qu'elle ne fut rien moins que passagère. En plaçant la date de sa naissance à la publication du *Château d'Otrante* et celle de sa fin en 1820, époque où parut *Melmoth*, nous trouvons que son règne a duré sans interruption plus d'un demi-siècle. Durant ce long intervalle, les plus illustres talens avaient subi son influence. Walter Scott n'a-t-il pas avoué ce qu'il devait à Lewis, et ne vous souvient-il pas de la fantaisie qu'eurent un jour lord Byron et mistress Shelley d'écrire en commun des histoires effrayantes, fantaisie qui, du côté de lord Byron,

n'eut d'autre suite que le début d'un conte vampirique, mais qui, du côté de mistress Shelley, eut pour résultat le remarquable roman de *Frankenstein?* Et puisque nous venons de prononcer le nom de lord Byron, êtes-vous bien sûr que ses *Corsaire*, ses *Lara* et ses *Manfred* ne doivent rien aux bandits et aux châtelains mystérieux de cette funèbre littérature? Une si longue durée et une influence si étendue doivent avoir eu une cause. Elles en ont eu une en effet et d'une importance qu'on n'a pas encore remarquée. C'est que ce fantastique avec ses châteaux où s'accomplissent des mystères d'iniquité, ses souterrains recéleurs de secrets qui haïssent le jour, ses histoires de tyrans féodaux à l'affût du crime ou en proie aux terreurs du remords, ses bandits effrontément révoltés contre toute loi sociale, ses scènes d'*auto-da-fé*, ses moines sacrilèges et ses nonnes damnées, était essentiellement révolutionnaire, et s'accordait merveilleusement avec les passions qui avaient emporté l'ancienne société et s'opposaient à son retour. Les partis ne sont pas composés de grands esprits, mais d'hommes de passion, et qui donc dans le commun du camp révolutionnaire pouvait ne pas se plaire à une littérature qui justifiait ses haines par les jouissances mêmes d'effroi qu'elle lui donnait? Ce fantastique lugubre commençait à décliner à l'époque où Nodier publia ses premiers essais en ce genre, et en face se dressait un autre fantastique plus varié, plus poétique, et en tout conforme à l'esprit de la société européenne qui avait vaincu avec la sainte-alliance. Le passé avait enfin triomphé du présent, et sous l'empire de ce triomphe il se plaisait à multiplier de beaux miroirs de lui-même où les victorieux du moment aimaient à se reconnaître sous les traits qu'il leur présentait des hommes d'autrefois. Cette antique société tout à l'heure si bafouée, si calomniée, si haïe, était redevenue le bon vieux temps, une terre de féerie pour l'imagination, un éden perdu, objet de regrets pour la rêverie mélancolique. Sous le soleil d'une prospérité passagère, tout ce qui restait des choses d'autrefois se mit à ressusciter et à refleurir, et comme ce qui restait n'était que grâce et poésie, pieuses traditions, touchantes légendes, chevaleresques histoires, naïves superstitions, ce fut dans toute l'Europe un enchantement dont l'écho s'est prolongé jusqu'à nous, et que les ennemis même de ce retour au passé partagèrent. C'était l'époque où Walter Scott redonnait la vie au moyen âge et présentait l'image de la seule société survivante du monde disparu, où Manzoni ressuscitait l'Italie catholique et féodale, où les romantiques allemands racontaient les merveilleuses histoires qui ont rendu célèbres les noms de Lamotte-Fouqué, de Chamisso, de Brentano, d'Arnim, de Novalis et d'Hofmann. Placé au confluent de ces deux genres de fantastique, Nodier

subit également l'influence de l'un et de l'autre, malgré ce qu'ils avaient de contradictoire, et bien que ce soit le dernier qui ait fini par prévaloir, il lui resta toujours beaucoup du premier, absolument comme dans son royalisme il y eut toujours un certain grain de jacobinisme.

Sa première tentative en ce genre eut cependant une origine très particulière qui ne permet de la rattacher étroitement ni à l'un ni à l'autre fantastique. En Illyrie, Nodier avait trouvé une population dont les sommeils étaient troublés habituellement par le cauchemar et dont les veilles étaient assombries par la plus monstrueuse et la plus noire superstition qui existe, la croyance au vampirisme. Il avait sur les songes une opinion très personnelle qu'il a exposée dans un charmant essai intitulé *le Pays des rêves*; il essaya avec son aide d'associer et d'expliquer l'un par l'autre ces deux faits du cauchemar et du vampirisme. Selon lui, les rêves étaient d'autant plus fréquens et d'autant plus puissans que l'homme était plus dominé par la seule imagination, c'est-à-dire plus voisin de l'état des sociétés primitives. Ils avaient alors une telle force que le réveil ne les dissipait pas entièrement, et qu'ils continuaient sous les nouvelles formes que leur donnait la mémoire enchantée ou alarmée. Le songe passait ainsi du sommeil dans la veille, se réalisait dans la vie, et cette réalité née du rêve réagissait à son tour sur le sommeil. Ainsi se comblait par l'habitude tout intervalle entre ces deux états si opposés, et l'homme allait de l'un à l'autre sans plus de difficultés que nous n'en éprouvons à passer un fleuve sur lequel un pont a été jeté. Le vampirisme n'a été d'abord qu'une forme du cauchemar, mais si puissante a été la secousse que l'imagination en a ressentie qu'elle n'a pu s'en délivrer et qu'elle a été contrainte à le réaliser dans la veille. Sous l'obsession de ses souvenirs du cauchemar et du vampirisme morlaques, Nodier produisit deux ouvrages : *Lord Ruthwen ou le Vampire*, *Smarra ou les Démons de la nuit*; le dernier seul a survécu.

La moitié de l'existence humaine est prise par le sommeil, et cette moitié a sa vie propre comme celle de la veille; cette vie nocturne, Nodier entreprit d'en présenter un tableau qui, comme les romans de la vie réelle, formerait un tout ayant ses progressions de passion ou de terreur, serait composé selon les lois qui régissent les rêves et conduit selon la logique à méandres et à brusques ellipses qui les fait sortir les uns des autres et les promène devant l'esprit du dormeur. L'entreprise était originale, elle pouvait facilement n'être que bizarre; pour la sauver de ce défaut de bizarrerie, Nodier eut recours au moyen le plus ingénieux et le plus sensé, celui de lui donner une forme antique. Dans son discours de récep-

tion à l'Académie, Mérimée, se plaisant à opposer la pureté du style de Nodier à l'excentricité de ses compositions, a dit de *Smarra*, non sans une nuance de raillerie, que cela ressemblait au rêve d'un Scythe raconté par un poète de la Grèce. L'expression est excellente, seulement l'ironie est de trop, car c'est exactement ce que Nodier avait voulu faire. Il s'était souvenu que ce peuple illyrien, chez qui il avait observé la maladie du cauchemar, avait depuis la plus haute antiquité mêlé son sang et ses superstitions au sang et aux croyances grecques, et il choisit judicieusement une forme classique qui lui permît de combiner dans un même dormeur les terreurs sanglantes d'un soldat thrace et les visions voluptueuses d'un lettré d'Athènes. Il avait d'ailleurs l'exemple et l'autorité d'Apulée qui, de tout temps, fut l'objet de sa plus grande admiration. Qu'a fait d'autre, en effet, Apulée que l'entreprise que nous venons de décrire, et qu'est-ce que *la Métamorphose* sinon la peinture de ce même mélange de la civilisation grecque avec le fonds persistant de farouche barbarie des peuplades voisines, mélange dont les sorcières de Thessalie qui tourmentent le pauvre Lucius offrent le plus sinistre exemple, avec leur méchanceté voluptueuse et leur habileté scélérate? Nodier se plaça donc sous l'invocation du rhéteur de Madaure et prit le début de *la Métamorphose* pour point de départ de sa composition. Le choix d'une telle forme entraînant un inévitable archaïsme, il s'ensuit quelque chose d'artificiel dans cette œuvre composée moins avec la spontanéité de l'inspiration qu'avec la patience de l'ouvrier qui assemble les pièces d'une mosaïque; seulement cette patience a été extraordinaire. Il n'y a pas une phrase qui n'ait été reprise dix fois pour l'épurer de toute expression capable de ramener la pensée vers des temps plus modernes, il n'y a pas une image qui n'ait été triée, essayée, vérifiée, au moyen de la pierre de touche des poètes anciens. Non moindre que cette patience est la constance de l'effort qu'il a fallu pour soutenir jusqu'au bout le ton du rêve et retenir la trame fluide d'une composition toujours prête à se diviser comme une vapeur. De même que le choix de la forme entraînait un certain archaïsme, il ne se pouvait pas non plus qu'il n'y eût une certaine monotonie dans une œuvre qui par son sujet était condamnée à ne se composer que d'images; mais ce défaut même est ici une qualité, car cette monotonie, berçant l'esprit d'un flot ininterrompu de phrases harmonieusement cadencées, le place dans la disposition même où le sommeil le veut pour le rêve. Et d'ailleurs, quelle variété dans cette multitude d'images! il y en a là de toute sorte et de dignes des plus vrais poètes, soit qu'il nous montre l'essaim des rêves s'abattant au-dessus du dormeur à la façon des abeilles qui se suspen-

dent en grappes au sommet d'un jeune pin, soit qu'il nous peigne la lune « tachée de sang, semblable au bouclier de fer sur lequel on vient de rapporter le corps d'un jeune Spartiate égorgé par l'ennemi, » soit qu'il nous fasse approcher du cadavre du plus ancien des soleils « couché sur le fonds ténébreux du firmament comme un bateau submergé sur un lac grossi par la fonte des neiges. » Œuvre de rhétorique, si l'on veut, et dont les *dilettanti* enragés peuvent seuls sentir le mérite, mais tous ceux qui savent le prix d'une cadence, d'une chute de phrase, d'un choix de mots sourds ou vibrans, d'une image bien trouvée et bien assortie à son objet, y prendront toujours un plaisir extrême. Sainte-Beuve a nommé Nodier un Arioste de la phrase, et cette heureuse définition est de la plus extrême exactitude, mais Nodier ne l'a jamais méritée autant que dans *Smarra*.

Pour être heureuse, la tentative n'en est pas moins singulière, et comme il est impossible de ne pas être frappé de cette singularité, on se dit que Nodier a eu peut-être un but secret, et l'on s'évertue à trouver à ce rêve prolongé un sens ésotérique différent du sens apparent. Ce sens, il y est, je crois, chuchoté bien bas, il est vrai, mais comme il convient aux habitudes des esprits de mystère. Je le donne tel que je l'aperçois ; si je me trompe, ce n'est qu'une illusion de plus, très excusable en telle matière. Il faut le chercher dans le contraste entre le rêve et les délicieux épilogue et prologue qui le précèdent et le ferment. Deux ordres de sentimens très opposés vont ainsi nous apparaître ; d'un côté, les mauvais génies des pensées homicides et des passions implacables issues del a civilisation païenne ; de l'autre, les bons anges de la paix, de la tendresse et de l'amour, enfans de la civilisation chrétienne. Eh bien ! étendez ce contraste, faites-en l'application aux temps où Nodier avait vécu et à celui où il écrivait ce songe, et dites si vous ne pouvez pas traduire ainsi l'exquise musique de ces couplets du commencement et de la fin : « Dormez, vous dont la jeunesse a connu tant de mauvais jours, et que l'inquiétude de les voir renaître ne trouble pas votre sommeil. Dormez en paix, nous vivons sous le règne du roi très chrétien, Louis, dix-huitième du nom. Chassez pour jamais ces images funestes de sorcières méchantes et de gnomes hideux, de victimes et de bourreaux. Cet échafaud de Lucius ne se dressera plus jamais, ni pour vous, ni pour ceux que vous aimez ; ces cortèges funèbres qu'il vous décrit n'escorteront plus personne à la mort ; ce peuple effrayant ne viendra plus sous vos fenêtres, hurlant des menaces, et demandant vos têtes. » Oui, dans cet étrange petit livre, on reconnaît la trompeuse sécurité de la société de la restauration, on sent la respiration haletante des

âmes à peine délivrées de l'oppression des terribles vingt-cinq années précédentes. On dirait que Nodier a voulu dans cette œuvre se débarrasser une fois pour toutes de l'obsession des souvenirs qui le poursuivaient depuis si longtemps. Si telle a été son intention, il a vraiment réussi. Le fait est que le sentiment morbide, obstiné comme une idée fixe, qui le ramenait toujours vers ces terreurs de la révolution, sentiment si fort encore tout récemment dans *Jean Sbogar*, *Thérèse Aubert*, *Adèle*, va s'effaçant de plus en plus à partir de *Smarra*, et quand plus tard il y reviendra, ce sera surtout, comme dans les *Souvenirs de jeunesse*, pour évoquer tout ce qu'il connut de doux, de gracieux et d'aimable pendant ces jours terribles, ou, comme dans les *Souvenirs de la révolution et de l'empire*, pour raconter à la façon des vieillards des périls qu'on a fini par surmonter et des épreuves dont on s'attendrit en les rappelant.

Trilby est à peu près de la même époque que *Smarra*. Ce conte charmant, né de la première vogue des romans de Walter Scott, d'un voyage en Écosse que Nodier fit en 1821 avec son ami le baron Taylor, et d'une anecdote racontée par M. Amédée Pichot, est sans doute présent à la mémoire de la plupart de nos lecteurs, et point n'est besoin, par conséquent, d'insister pour faire comprendre comment il porte les couleurs et la marque des goûts d'imagination de l'époque de la restauration. C'est de tout point une œuvre achevée, et je ne crois pas que Nodier ait jamais dépassé le point de perfection qu'il y a atteint. La psychologie en est excellente et d'une transparence merveilleusement limpide; le fait moral qu'il a enveloppé dans sa fable se laisse suivre sous le cours du récit aussi distinctement qu'apparaissent sous les eaux du lac Beau les féeriques poissons bleus, orgueil des filets du mari de Jeannie. C'est bien ainsi que les rêves décevans s'insinuent dans l'âme, s'en emparent, la maîtrisent et la tuent. Le point de départ est l'innocence même. Jeannie est aimée du lutin du foyer, et c'est à lui qu'elle rapporte tous les rêves capricieux auxquels son imagination s'amuse. Il lui rend légère sa monotone existence, il efface les vulgarités de sa vie quotidienne, il peuple sa solitude. Où est le mal en tout cela? et d'ailleurs Trilby n'est-il pas moins qu'un enfant? C'est un lutin, c'est-à-dire quelque chose de plus microscopique qu'un atome, de plus insaisissable qu'un souffle de l'air, de plus rapide qu'une étincelle de ce foyer dont il a fait sa demeure. Cependant les sollicitations incessantes de Trilby finissent par alarmer la conscience de Jeannie; cet amour si léger, elle ne peut pas le tenir secret, et le pauvre Trilby, exorcisé par un moine à la piéte farouche, est chassé de la cabane du pêcheur; mais, phénomène singulier, cette expulsion, loin de guérir le trouble de Jeannie, l'accroît au

contraire. Son rêve grandit par les moyens mêmes dont elle s'est servie pour s'en délivrer, et l'image de son invisible amant a pris désormais une forme humaine; ce n'est plus Trilby, le lutin du foyer, c'est un beau jeune homme dont le fantôme la poursuit de ses reproches passionnés. Jeannie résiste victorieusement à cet amour qu'elle ressent et dont elle a terreur, qu'elle refuse à la fois d'avouer et de maudire. Inutile victoire! le rêve a maintenant rempli toute son âme, en sorte qu'en triomphant de la tentation, c'est elle-même qu'elle tue. Un défaut fréquent de ces sortes de récits est de tomber trop aisément dans l'allégorie, et ici ce défaut était d'autant plus à craindre que le fait psychologique qui en fait le sujet était plus transparent, et cependant il n'en a rien été; c'est bien un vrai conte merveilleux que nous lisons et non une ingénieuse histoire morale. Il y a là mille détails de la plus heureuse invention et où se trahit un hôte familier du pays des fées; le récit en particulier que fait Trilby à Jeannie des misères de son exil, des nids qu'il a partagés avec les petits des oiseaux, des demeures souterraines qu'il a disputées au mulot, des lits de mousse où il a cherché un abri contre le froid, est vraiment digne des lutins de Shakspeare. Dans aucune de ses œuvres non plus Nodier ne s'est montré paysagiste plus remarquable. Les luttes de la lumière et du brouillard, si fécondes en spectacles féeriques, les vapeurs abondantes et denses de la terre et des lacs qui dressent aux sommets des montagnes ou suspendent à leurs flancs ces illusions de paysages et d'architectures fantasques que dans nos pays du midi nous cherchons dans les nuages, tous ces phénomènes de la brumeuse Écosse ont été rendus par Nodier dans tous leurs contrastes avec une richesse de coloris d'une surprenante variété. Enfin la manière dont l'élément fantastique a été conduit et ménagé est des plus remarquables. Le fantastique dont Nodier s'est servi pour écrire *Trilby* est celui-là même dont Cazotte a donné chez nous le plus irréprochable modèle, fantastique précis, repoussant tout luxe de détails féeriques et toute exagération de diablerie, fantastique qui est tellement dans le tempérament de notre génie national et dans nos dispositions héréditaires d'imagination, que deux Allemands, dont l'origine française n'a pu être effacée par le génie de leur pays d'adoption, Chamisso et Lamotte-Fouqué, l'ont pratiqué d'instinct. Que Nodier, en écrivant *Trilby*, ait songé à Cazotte, cela est indéniable, car non-seulement il s'est proposé le même sujet fantastique, mais il lui a fait un emprunt très direct, quoique adroitement dissimulé. Quand Trilby insiste auprès de Jeannie pour qu'elle lui dise seulement : « Oui, Trilby, je t'aime, » il ne fait que se rappeler le : « Dis-moi, je t'en prie, dis-moi ; Cher Béelzebuth, je t'adore, » du *Diable amoureux*.

La stérilité relative des longues années qui séparent les romans werthériens de la jeunesse de Nodier de *Jean Sbogar* recommence après *Trilby* pour ne s'arrêter qu'en 1829, date de la publication de *Mademoiselle de Marsan*. Vous êtes étonnés peut-être de la fréquence et de la longueur de ces intermittences d'un talent si facile en apparence; ne les attribuez cependant ni à l'impuissance ni à la paresse. Dieu sait s'il restait inactif pendant cette période de sept années maigres. Que de travaux de toute sorte, que d'entreprises, et aussi, il faut le dire, que de besognes! ses nuits y passent après ses journées, et elles ne suffisent pas encore à un tel labeur. Ce sont des *Voyages pittoresques dans l'ancienne France* entrepris en collaboration avec son ami le baron Taylor; ce sont des traductions ou des adaptations d'œuvres étrangères assorties à son tour d'esprit, parmi lesquelles il faut citer le drame de *Bertram*, de Maturin, d'innombrables éditions des auteurs les plus divers, Millevoye et Voltaire, Clotilde de Surville et Molière; des notices et préfaces à l'infini sur Galland, Baour-Lormian, Raynouard, Lamartine, lord Byron; des arrangemens de dictionnaires français et des préfaces de dictionnaires étrangers : « J'ai neuf volumes sous presse, » écrit-il un jour de 1828 à son ami Weiss. C'est que, malgré les circonstances favorables que la restauration lui avait faites, le pauvre Nodier portait toujours le poids des longues années aventureuses et besogneuses de sa jeunesse. Collaborateur assidu du *Journal des Débats*, de *la Quotidienne* ensuite, — il nous a donné les chiffres de cette collaboration au moins pour *le Journal des Débats*, et ils sont considérables, étant donnée la valeur de l'argent à cette époque, — bibliothécaire à l'Arsenal, pensionné de divers ministères, plus tard même inscrit sur la liste civile du roi, producteur infatigable, bibliophile expert, habile à l'échange des livres rares, commerce lucratif qu'il pratiqua toute sa vie et qui l'aida singulièrement à surmonter ses déboires, il avait bien des ressources pour effacer ses imprudences passées; mais qui ne sait que, lorsque de telles situations pécuniaires ont été créées, elles se montrent plus vivaces que ce vampire aux innombrables résurrections dont il a fait un roman? Au moment où on croit s'en être débarrassé, elles reparaissent sous une nouvelle forme, car pendant qu'on travaille à s'en délivrer, la vie continue son cours et ajoute de nouvelles exigences aux embarras existans déjà. C'est un enfant qui naît, une maladie qui se prolonge, une perte imprévue, une occasion heureuse qui échappe; sans cesse il faut aller rechercher au pied de la montagne ce rocher de Sisyphe, qu'on croyait avoir remonté pour toujours. Ce fut là l'histoire de Nodier; peu d'hommes de ce temps ont payé plus cher l'humeur indépendante de leur jeunesse et le libéralisme de leurs opinions. Toute sa vie

nous le voyons contracter une dette pour en détruire une autre, ou, comme dit le peuple, découvrir Pierre pour couvrir Paul. L'imprudence est un mal dont les natures généreuses ont d'ailleurs peine à se guérir, et Nodier eut en tout temps des rechutes fréquentes de ce mal. Pendant les années de la restauration, il engagea légèrement sa signature pour rendre service à un ami dont le nom ne nous est pas donné : à l'échéance, l'ami disparut, et Nodier se trouva obligé de faire face à des engagemens qui ne lui étaient pas personnels. La somme était assez faible (quelque chose comme 5,000 fr.), mais elle représentait pour Nodier une masse énorme de travail. Il n'avait qu'un moyen de s'acquitter : c'était d'engager par avance pour un temps donné les indemnités ou salaires fixes qu'il recevait; mais ce moyen était encore une imprudence et il n'était pas facile de trouver un banquier qui consentît à une pareille affaire. Refusé par le banquier conservateur en vogue de l'époque, Nodier fut plus heureux avec M. Jacques Laffitte, qui, libéral de cœur comme d'opinions, s'empressa de sortir d'embarras un royaliste aussi intéressant. Ce solde par fractions de la somme dont nous venons de donner le chiffre, perpétuellement retardé, et par les besoins d'argent de Nodier, et par les changemens des ministères, et par la révolution de juillet, durait encore en 1836. La gêne l'accompagna, on peut le dire, jusqu'au tombeau; car dans les années qui précédèrent sa mort, nous le voyons faire des prospectus pour des libraires ou des industriels au prix fixe de 500 francs; c'est lui-même qui, dans une série de lettres à son ami Weiss, nous a révélé ce navrant détail. En voilà assez sur ce triste sujet; laissons là l'homme et revenons, pour ne plus le quitter, au romancier et au conteur.

Mademoiselle de Marsan, avons-nous dit, marqua la fin de ce second repos de ses facultés inventives. Cette longue nouvelle où il faisait retour à ces mystères du carbonarisme qui l'avaient tant préoccupé autrefois, venait bien à son heure à cette fin de la restauration où la marée montante du libéralisme annonçait qu'elle allait encore une fois tout emporter : sans être trop préoccupé de l'à-propos, Nodier ne le négligeait cependant pas, et il n'est pas impossible que cette nouvelle ait été écrite en vue de l'heure où elle parut. C'est une seconde édition de *Jean Sbogar* revue, corrigée, moins naïve que la première, mais mieux composée, et d'une tout autre unité de manière; on y sent manifestement l'influence de l'école romantique, qui livrait alors ses grandes batailles et dont Nodier était un des plus fervens adeptes. Dès l'apparition de cette école, en effet, il avait reconnu en elle ses propres doctrines et il s'était prononcé pour les novateurs. Il fut donc romantique et il le fut *absolument*,

sans hésitation, sans réserve, sans aucun de ces compromis auxquels s'arrêtaient volontiers alors les hommes de sa génération, un Guiraud, un Soumet, un Lebrun, voire même un Népomucène Lemercier, car si nous avons dû lui contester son titre d'initiateur, nous ne pouvons dire qu'il ait été à aucun degré un homme de transition. A partir de la constitution de l'école romantique au moins, on ne trouve dans ses écrits rien qui marque le passage d'une génération à une autre. En critique, il a pu être de plus d'une époque, mais dans la littérature d'imagination, il est entièrement de son temps. L'apparition du romantisme, fut, après la restauration, l'événement qui eut pour Nodier les plus heureuses conséquences. Par exemple, il lui dut le monde qui convenait essentiellement à son tour d'esprit et à ses préférences. Jusqu'alors, sauf quelques bons vieux camarades franc-comtois, il n'avait eu que des amis pris un peu partout, au hasard des rencontres et des accidens de sa vie peu stable, divers d'esprit comme de condition et de doctrines comme de fortune; pour la première fois il trouvait, avec l'école d'Hugo, un groupe compact de jeunes esprits dont aucune division ne le séparait. Il est curieux de l'entendre dans ses lettres de la fin de la restauration et du commencement du règne de Louis-Philippe parler de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas, de Sainte-Beuve et de Vigny comme s'ils étaient ses compagnons d'âge. C'est qu'en effet il lui était arrivé de rencontrer vingt ans trop tard ses amis selon son cœur et son imagination, et il avait dû vivre dans une sorte d'isolement intellectuel qui n'avait cessé qu'avec leur tardive arrivée. Par son âge et son renom, Nodier devint tout de suite un des centres de cette phalange sympathique, et son salon de l'Arsenal, dont les soirées resteront célèbres dans l'histoire littéraire de notre siècle, fut à la phase triomphante du romantisme ce que le cénacle avait été à sa phase militante. C'est aussi en partie, je le crois, à l'influence de ce jeune monde et à l'appui qu'il y trouvait qu'il faut attribuer la fécondité de ses quinze dernières années. Nodier a énormément écrit durant ces quinze années et dans les genres les plus divers : nouvelles, contes, fragmens autobiographiques, portraits historiques, dissertations critiques, fantaisies philosophiques, pamphlets humoristiques. La variété des dons est très grande, il faut en convenir, si elle répond à la variété des œuvres. Lui-même semblait s'étonner de cette végétation mêlée et se plaisait à l'expliquer par les différences et les contradictions de sa nature. Dans une aimable fantaisie qui date de 1830, *l'Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, il a justifié cette apparente incohérence en se présentant comme composé de trois hommes opposés : l'un, tout contemplation et rêverie; l'autre, tout entrain et gaîté malicieuse;

le troisième, tout curiosité érudite et manie fureteuse. L'explication n'était pas à son désavantage, mais peut-être se flattait-il un peu, et est-il moins difficile qu'il ne le disait de ramener tous ces hommes à un seul. Au fond, deux genres seulement sont naturels à Nodier : la nouvelle sentimentale et le conte fantastique, et les mêmes caractères, qualités et défauts, sont communs à ces deux genres.

Il revint au premier dans une suite de récits semi-autobiographiques qui ont formé le volume intitulé : *Souvenirs de jeunesse*. Vous connaissez l'admirable pièce des *Orientales* qui a pour titre : *Fantômes ;* on pourrait dire que les nouvelles de Nodier n'en sont que le développement en prose. Il y évoque les ombres des jeunes filles aimées ou dignes de l'être qui avaient traversé ses jeunes années et s'étaient évanouies *comme un son sur la lyre*, ou dont l'âme trop tendre avait brisé le corps, comme en s'envolant l'oiseau courbe la branche. Le livre est charmant, seulement ne le laissez pas traîner dans les chambres des demoiselles, pas plus du reste qu'aucun des récits d'amour de Nodier. Ce n'est pas qu'il soit capable de pécher contre certaines bienséances : n'est-ce pas lui qui a dit de l'amour physique « qu'il était extrêmement joli, mais que c'était un sujet sur lequel il ne fallait jamais écrire? » Il a fait cependant quelque chose de plus dangereux peut-être que la peinture de l'amour physique, il a élevé la sensualité jusqu'à l'âme et l'a en quelque sorte *spiritualisée*. Oui, la sensualité, en dépit de tous les déguisemens de mysticisme, de platonicisme, de pétrarquisme dont elle s'enveloppe et de la prétendue chasteté qu'elle s'impose. Cette chasteté d'ailleurs n'a jamais dû être bien dure à subir, à voir comme elle est adroite à se créer des compensations et à se payer en plaisirs exquis des contraintes qui sont sa loi. Elle se contente modestement des voluptés à demi innocentes de la passion naissante ou rêvée, mais c'est qu'elle n'ignore pas qu'il n'y a rien dans les voluptés de la passion satisfaite de comparable en finesse aux sensations délicieuses des commencemens et des temps d'apprêt de l'amour. Nodier est incomparable pour décrire le frémissement qu'un frôlement de robe fait courir dans l'être entier, pour dire comment devant la personne aimée le sang peureux se réfugie dans le cœur au risque de l'étouffer d'angoisse voluptueuse, pour peindre les jeux de la lumière sur une aigrette ou une chevelure. Cette sensualité n'est pas seulement raffinée, elle est inventive, elle sait l'art d'ajouter quelque chose au plaisir ou d'en créer à l'improviste quelque variété nouvelle. Rappelez-vous le baiser d'Adolphe et de Thérèse Aubert au travers d'une feuille de rose ; rappelez-vous le moment où la chevelure d'Amélie effleurant la joue de Maxime Odin (pseudonyme de Nodier dans les *Souvenirs de jeunesse*) il y cache son

visage entier en en retenant un des flots avec les dents, et tant d'autres détails d'une âpre et poignante douceur. Pour comble de raffinement, c'est toujours à quelque moment tragique ou dans l'attente inquiète de quelque sombre événement que ces inventions se produisent, circonstance où se révèle le voluptueux consommé. Il sait bien ce que l'inquiétude ajoute d'étendue au plaisir, et ce n'est pas pour lui un secret psychologique que la souffrance peut être dans l'amour le principe d'une félicité à laquelle le bonheur triomphant des passions sans contrariétés ne peut se comparer.

Ces derniers mots en disent beaucoup, ils ne disent pas tout cependant. La passion chez Nodier est profonde et exaltée, si profonde et si exaltée qu'elle est toujours tout près du quelque chose qui se brise, et ce quelque chose se brise toujours, c'est à ce point qu'il la conduit, et elle ne lui plaît que lorsqu'elle y arrive. Parmi toutes ses bizarreries, la plus étrange est son affection vraiment désordonnée, — nous dirions morbide si nous ne craignions de faire un pléonasme, — pour la maladie. Sainte-Beuve, qui l'a remarquée, y voit une sorte d'expédient romanesque, de machine littéraire destinée à donner les dénoûmens et à tirer l'auteur d'embarras; mais cette prédilection a des causes plus profondes. Et d'abord elle s'associe merveilleusement à la sensualité raffinée que nous venons de décrire. Un *dilettante* en matière de beauté vous dira que la maladie peut être aussi riche en nuances de grâce que le paysage de la fin d'automne en teintes attendrissantes; dans l'agonie de l'être humain comme dans l'agonie de la nature, c'est la mort qui crée ces charmes imprévus. Qui n'a reconnu les effets surprenans de son approche? Telle maladie a la puissance d'agrandir les yeux ou d'en doubler l'éclat, telle autre communique au visage une pâleur touchante à l'excès, telle autre lui imprime le sceau d'une mélancolie altière. Tout cela, Nodier l'a senti, exprimé, fait comprendre, mais la grosse raison de ce goût singulier, c'est que la maladie se prête mieux que la santé aux délires de la passion, et que Nodier n'aime la passion que délirante. Voilà des transports dont rien ne saurait égaler l'énergie, ceux d'une passion, qui se sait partagée et sent que tout lui échappe, et il est certain qu'un amour qui n'a plus que quelques heures rapides pour dire ses regrets de la terre et ses espérances d'immortalité a une tout autre éloquence qu'un amour qui se sait maître du temps. Il y a dans ces peintures de la passion chez Nodier une nervosité, une fébrilité vraiment exceptionnelles, et qui les classent à part même parmi les productions de la littérature romantique. Il lui faut de l'outrance; aussi, à défaut de la maladie, toute autre fatalité qui la lui permettra lui sera bonne, l'inégalité des conditions par exemple. Lisez, pour vous en convaincre,

Clémentine, la meilleure après *Amélie* des nouvelles qui composent les *Souvenirs de jeunesse*. Atala demandant à rouler avec Chactas sur les débris de Dieu et du monde pour se venger du vœu imprudent qui la lie, n'a pas plus de frénésie que le jeune Maxime Odin souhaitant de rouler sur les débris de la société en compagnie de Clémentine pour la punir de mépris dont il n'a pas pénétré la cause. C'est encore une remarque de Sainte-Beuve qu'il y a eu par avance de l'*Antony* dans Nodier, et la remarque est d'une parfaite justesse ; mais il ne nous est pas prouvé que le rapport ne soit pas plus direct encore que ne le dit l'illustre critique. Alexandre Dumas fréquentait beaucoup Nodier à l'époque où il composa ce fameux drame, et qui sait si ce n'est pas auprès de lui et dans la lecture de ses romans qu'il a pris le germe de cette frénésie hystérique qui a été un moment son principe d'inspiration? Aux frénésies amoureuses de Maxime Odin ajoutez une forte dose de brutalité et le silence du sens moral, défauts que Nodier ne connut jamais, et vous obtiendrez en effet facilement Antony.

Anévrisme, phtisie, petite vérole, toutes les variétés de la maladie sont bonnes à Nodier, cependant il a une préférence marquée pour la plus triste de toutes, c'est-à-dire la folie. On peut compter chez Nodier autant de fous que d'ouvrages, et il faut même grossir ce nombre, car il est rare qu'il n'y en ait qu'un seul par roman. Folie dans *les Proscrits*, folie dans *le Peintre de Saltzbourg*, folie dans *les Tristes*, folie dans *Jean Sbogar* et dans *Thérèse Aubert*. *Smarra* et *Trilby* ne font même pas exception, car qu'est-ce que *Smarra* sinon une démence momentanée, et la mort de Jeannie n'est-elle pas le résultat d'un délire prolongé qui a brisé sa raison? Nodier fait mieux que plaindre et aimer les fous, il les admire et parfois même il les envie ; il a pour eux le respect et la haute estime que professent les Orientaux, et voit volontiers en eux les élus de Dieu. Le fou, c'est l'amant sincère par excellence, sa maladie ne le prouve que trop ; c'est le poète par excellence, car il n'entre dans ses rêves aucune convention académique, aucun artifice de rhéteur; c'est le philosophe par excellence, car il voit par intuition ce que les plus savans hommes ne verront jamais avec le secours de leurs méthodes. Cette sympathie pour la folie est le principe du fantastique qui est propre à Nodier; c'est en elle qu'il faut le chercher plutôt que dans cet autre goût bien connu pour la superstition, plutôt que dans la préférence qu'il eut toujours en littérature pour les œuvres qui s'adressaient exclusivement à l'imagination. Prenez-le, non dans les contes où il s'est proposé un modèle étranger, mais dans ceux où il a été son propre et seul inspirateur, et dites si vous découvrirez autre chose que cette préoccupation obstinée de

présenter les fous comme l'élite du genre humain. Un médecin qui eut naguère une notoriété disait, par excès de matérialisme, que le génie équivalait à la folie; Nodier, par excès de spiritualisme, dit que la folie est le point culminant du génie. En doutez-vous? passez ses contes en revue. Voici Baptiste Montauban, le fou mélancolique, dont la tendresse a des profondeurs et des délicatesses inconnues aux cœurs des gens en santé. Voici Jean-François les bas bleus, le fou scientifique qui raisonne avec tant d'éloquence sur les mystères des cieux. Voici Lydie, dont l'âme a été brisée par la perte d'un mari adoré et que la folie ravit toutes les nuits dans un ciel de la découverte de Nodier, sorte de *narthex* du monde invisible, où les morts ressuscités attendent l'heure de la réunion avec Dieu. Voici Franciscus Columna, dont la folie a fait un représentant accompli de l'amour mystique; jamais Platon ni Pétrarque n'eurent de disciple plus intelligent ni de sectateur plus croyant. N'est-ce pas aussi la folie qui, dans *Inès de las Sierras*, est le principe à la fois du fantastique du conte et du talent d'artiste de l'héroïne? Mais là où cette sympathie s'est épanchée tout à l'aise, c'est dans la longue et ingénieuse fantaisie de *la Fée aux miettes*. L'œuvre est une des plus remarquables de Nodier. Le plan, qui en était de difficile exécution, a été suivi jusqu'au bout avec une dextérité merveilleuse, et l'enchaînement des rêves du fou qui raconte ce qu'il croit son histoire a été présenté avec cette logique à la fois décousue et sophistique, si souvent faite pour embarrasser, qui est propre à la folie. Cette lumière spectrale, c'est-à-dire à la fois vive, sèche et sans joie, qui enveloppe les visions de la démence, y éclaire des scènes d'un comique grimaçant dignes d'Hoffmann, comme la transformation du bouledogue en la personne du baronet sir Japp Muzzleburn, ou d'une verve satirique fantasque où Rabelais aurait reconnu un de ses lecteurs assidus, comme la scène de la cour d'assises. Malgré tout le mérite de ces effets d'un art ingénieux, l'intérêt du livre n'est pas là cependant; il est dans l'assimilation évidente que l'auteur établit entre les phénomènes de la folie et les lois mêmes de l'imagination, et dans l'espèce de *poétique* qu'il en tire. O poète, dit très clairement Nodier, pourquoi mépriserais-tu mon lunatique Michel? La seule différence qu'il y ait entre toi et lui, — et elle est toute à son avantage, — c'est qu'il poursuit d'un cœur ardent et avec une foi parfaite ce que tu poursuis d'un cœur sceptique et par nombre de ruses qui témoignent de ta défiance. Les plus merveilleuses de tes inventions que sont-elles de plus à l'origine que cette pauvre mendiante de Granville à la fois si vieille et si jeune, qui sait l'art des métamorphoses, et sous ses haillons et ses rides cache la royale parure et l'immortelle beauté de Belkiss, reine de Saba,

amie de Salomon? Et cet idéal auquel tu aspires sans jamais l'atteindre et que tu vas chercher dans la mort, dis-moi s'il est autre chose que cette mandragore qui chante, dont la possession doit mettre fin aux malheurs de mon lunatique, et y met fin, en effet, puisqu'il se rompt le cou en s'élançant pour la saisir?

Chose étrange à dire, le spiritualisme très sincère de Nodier n'avait guère de base plus sérieuse que cette confiance aux assurances de la folie. Il en avait tiré mieux qu'une poétique; il en avait tiré toute une philosophie, presque une révélation. On sait les délicats problèmes de théologie que notre pape français Jean XXII aimait à agiter avec les mystiques cordeliers. Que deviennent les âmes heureuses et quel sort leur est fait avant le grand jour du jugement général? Ce problème que les docteurs d'Avignon résolvaient par la vision béatifique, Nodier le résout par ce qu'il appelle la résurrection et le monde des ressuscités. Répandue partout dans ses œuvres à l'état de vague induction, cette fantaisie philosophique prit de plus en plus possession de l'esprit de Nodier à mesure qu'il vieillissait; le conte remarquable à plus d'un titre de *Lydie, ou la Résurrection*, qui date de ses dernières années, nous la présente sous sa forme la plus nette et avec des ambitions de théorie qu'elle n'avait pas eues jusqu'alors. Et, en effet, comment n'aurait-elle pas eu cette ambition et de plus grandes encore, puisque Nodier la devait à une série de songes que leur opiniâtreté lui avait fait prendre pour une révélation philosophique qui lui avait été particulièrement réservée? C'est lui-même qui nous l'apprend dans une lettre de 1832, écrite en plein choléra, et trop curieuse pour ne pas être citée. Voilà une révélation de la nature de Nodier autrement sûre que celle dont il croyait avoir été favorisé. Si vous doutiez qu'il y avait eu dans Nodier un véritable visionnaire que les distractions de l'entomologie et de la bibliophilie avaient heureusement empêché de se développer, la lecture de cet incroyable document vous tirera peut-être d'incertitude.

... J'ai la monnaie du choléra, c'est-à-dire tous les symptômes un à un, mais il n'a pas encore osé me prendre au collet de sa personne, quoique ce soit un rude adversaire. Il sait peut-être que j'ai de bonnes raisons de ne pas le craindre. Tu les trouveras avant quinze jours dans un article de la *Revue de Paris*, où il sera traité de la *palingénésie humaine* et de la *résurrection*, et s'il me donne quinze jours de répit, tu te riras de lui comme moi.

Il faut te dire que, depuis quatre ans, une idée, descendue dans mon esprit à la faveur du sommeil, qui est le premier des enseigneurs, s'y est développée avec tant de puissance de nuit en nuit qu'elle

a fini par se changer en conviction. Je l'ai cachée longtemps sous le boisseau, parce que le genre humain, dans son état actuel, ne vaut pas la peine qu'on lui jette une vérité inutile. Maintenant j'ai besoin qu'elle jaillisse, peut-être parce que le vase va éclater. Si tu daignes lire cela de plain-pied avec moi, et en t'abstenant jusqu'au bout de la haute dérision des sages, tu comprendras ce que j'ai compris et tu sauras ce que je sais, c'est-à-dire la vérité matérielle, essentielle et indispensable de la *résurrection*, prouvée par des argumens plus clairs que le soleil dans son midi, par un beau jour d'été, et cent mille fois plus certains, hélas! que notre réveil de demain.

Ne va pas penser que je prélude au choléra par une fièvre cérébrale. Non, mon ami, je ne suis pas fou. Non, je ne me crois pas inspiré. Non, je ne veux ni fonder une école philosophique ni prendre place parmi les illuminés des religions. Le hasard seul a jeté en moi une perception immense, incommensurable, qui a le caractère le plus évident de la vérité. C'est qu'aucun homme qui pense ne peut la contredire sans s'accuser dans son cœur de mauvaise foi et de mensonge, et cette perception, c'est celle du système de la création tout entière avec son commencement et son but. Les sages de l'Inde, et après eux Pythagore, Charles Bonnet, Kant, qui sont les plus grands génies de tous les siècles, en ont aperçu quelque chose; Cuvier aussi, mais la chaîne s'est rompue dans sa main sans qu'il osât la renouer. Moi je la tiens, j'en suis sûr, il n'y manque pas un anneau, et l'univers est complet et sublime comme il devait l'être.

Oh! comprends-tu la joie d'une âme d'enfant, d'une âme ignorante et malade, dans laquelle une telle pensée est tombée plus lucide que le sentiment de sa propre existence, d'une âme troublée par l'angoisse horrible que nous nous sommes communiquée tant de fois, d'imaginer que la vie de l'homme n'était qu'une mystification, et qui s'assure tout à coup, par un effort bien étranger à son intelligence, que la vie de l'homme est exactement rationnelle, qu'il remplit le chemin qu'il doit remplir, que les fléaux eux-mêmes sont bons parce qu'ils sont les instrumens du perfectionnement universel? Ajoute qu'il n'y a rien là de l'imagination; le contraire est impossible.

Cacher cela, pourquoi? et pourquoi le donner? La gloire, peut-être? Une gloire d'homme, grand Dieu! et que vaut une gloire d'homme, je vous en prie, quand on sait au juste ce que c'est qu'un homme? Le fait est que mon expansion causeuse et prodigue a mis quelques personnes dans ma confidence, que cette idée a préoccupé des masses intéressées à émouvoir et que je ne veux pas qu'elle serve à une déception. J'en tirerai les élémens qui suffiront à ta conviction. La mienne est confirmée à toutes les minutes par des solutions expérimentales. Je sais ce que je sais et que ce que je sais est vrai.

Tranquillise-toi, pauvre ami! Dans ce temps où l'on se fait pontife à si bon marché, tu ne me verras pas même postuler un diaconat chez les charlatans qui exploitent le monde, car tu verras que mon premier degré d'initiation, j'irai le prendre avec tous au séminaire de la mort.

J'aurais eu plus tôt fait de te dire en deux mots la théorie génésiaque qui m'a été donnée et que tu comprendras d'un regard; mais pourquoi ne pas te laisser cette petite inquiétude sur ma raison, puisqu'elle te forcera à me lire attentivement une fois? Je te donne ma parole d'honneur qu'aussitôt après, je retourne à mes nouvelles et à mes romans, qui sont maintenant l'outil indispensable de ma vie actuelle, état fort réel de mon éternelle vie, mais qui ne l'est pas plus que l'autre.

Nous n'accompagnerons ce document d'aucun commentaire, et nous laisserons au lecteur le soin d'en tirer telle conclusion qu'il lui plaira. Philosophiquement, cette fameuse théorie, dont on trouvera dans *Lydie* l'exposé dramatisé, peut être une simple puérilité; gardons-nous cependant de lui être trop sévère, car elle a son côté noble et élevé. Tout n'est pas morbide et fiévreux dans ce *faible* de Nodier pour la maladie et la folie; s'il leur porte tant de sympathie, c'est qu'il y voit des auxiliaires de l'amour, des agens de l'immortalité qui abrègent l'exil des âmes que la mort a séparées et les réunissent pour toujours dans l'éternité. Ce sentiment de l'immortalité dans l'amour est un des plus forts et des plus constans qu'il y ait chez Nodier, celui qu'il exprime avec le plus d'éloquence et dont il a tiré les effets les plus heureux. Avec quelle vivace énergie il triomphe dans *Thérèse Aubert* des tristesses de la terre, des laideurs de l'horrible maladie et change en espérance le désespoir même! Comme il est pur, touchant et vraiment religieux dans *Lydie!* noble, délicat et pieusement chevaleresque dans *Franciscus Columna!* Un swedenborgien, s'il en existe encore, dirait que ce sentiment fait découvrir à Nodier non-seulement le ciel, mais aussi l'enfer, et mesurer la distance qui sépare l'un de l'autre, car de même que cette union éternelle des âmes constitue pour lui la félicité par excellence, le contraire lui apparaît comme le dernier degré de la damnation. Il y a sous ce rapport dans *Jean Sbogar* un passage admirable qui n'a jamais été remarqué autant qu'il mérite de l'être, cette conversation avec Antonia, où le bandit, qui sait trop qu'il ne peut prétendre à sa bien-aimée sur la terre, laisse entrevoir qu'il peut encore moins l'espérer dans l'éternité, séparé qu'il est d'elle par le démérite de sa vie. Je ne connais rien qui donne mieux l'idée d'une destinée irrémédiablement perdue et qui fasse mieux toucher le fond même du malheur que ces quelques pages.

Par ce sentiment si fortement spiritualiste, Nodier a mérité réellement d'être cité comme le dernier des *platonisans*, et si l'on nous demandait quelle a été la dernière œuvre légitimement sortie de l'inspiration de Pétrarque, nous répondrions hardiment par cette nouvelle, *Franciscus Columna*, où tous les mobiles propres à l'amant de Laure ont été exprimés avec une ferveur et une tendresse qui font de cette œuvre, en même temps qu'une des plus parfaites de Nodier, une des peintures les plus correctement exquises de l'amour mystique que l'on ait jamais tracées.

Quelques-uns des contes de Nodier, *la Combe de l'homme mort*, *la Neuvaine de la Chandeleur*, *la Légende de la sœur Béatrix*, se rapportent à une autre source de fantastique, la superstition, qui se partageait avec la folie toutes ses prédilections. Nodier était sincèrement superstitieux, et il l'était doublement, par nature et par système. Il croyait fermement aux présages. Lors de la naissance de son premier enfant, il n'était pas dans la chambre de l'accouchée; on l'envoie chercher, et on le trouve en face de la porte, un flambeau à la main et la mine atterrée. Il venait d'apercevoir un insecte du nom de *blaps* qui, paraît-il, présage la mort. « Vraiment, lui dit avec une gaieté sensée Mme Nodier, ton *blaps* ne nous apprend rien, mon bon Charles. De toutes les choses que présage la naissance, la mort est la plus certaine. » Le nombre treize lui causait un insurmontable effroi. Dans une note que sa fille nous a conservée, il s'est plu à consigner un souvenir qui, en effet, n'était guère propre à le réconcilier avec ce chiffre. Il avait fait en 1803 un dîner avec douze personnes qui toutes étaient mortes en moins de dix ans, et toutes de la manière la plus funeste, par le chagrin, par le champ de bataille, par la folie, par le naufrage, par le suicide, par l'échafaud. Je ne dis rien des songes; *Smarra*, *Lydie* et la lettre que nous venons de citer disent assez ce qu'il en pensait et quel genre de service ils lui rendaient. De même que dans *la Fée aux miettes* il a tiré une poétique des phénomènes de la folie, il a fait en quelque sorte la philosophie de la superstition dans une très curieuse petite nouvelle intitulée : *M. de la Mettrie*. Le nom de l'auteur de *l'Homme-machine* ne semble guère fait pour éveiller des idées de superstition, mais il paraît bien qu'il était réellement affligé de cette faiblesse, et Nodier a été enchanté de pouvoir placer ses opinions en telle matière sous l'autorité de ce matérialiste avéré. Dans ce conte il démontre avec beaucoup d'esprit que les superstitions ont pour la plupart une origine extrêmement lointaine qui leur crée, comme à toute chose antique, un titre au respect et qu'elles ont en même temps un fondement moral qui justifie les craintes ou les répugnances qu'inspirent tel nombre, tel jour, telle circonstance.

Cette philosophie de la superstition, il se plaisait à l'opposer à celle qui se réclame de la seule raison, et il la présentait avec une naïveté imperturbable comme une réfutation sérieuse des doctrines d'incrédulité qu'il avait en profonde aversion, car si le XVIIIe siècle a eu une influence sur ce dernier de ses enfans, ce n'a été qu'une influence d'antipathie, et *Werther* et *la Nouvelle Héloïse* mis à part, on ne voit pas qu'aucun des livres de cette époque célèbre ait eu sérieusement prise sur son esprit. Cette aversion de l'incrédulité allait si loin qu'il l'étendait quelque peu étourdiment à des doctrines et à des personnes qui ne la méritaient en rien. On est quelque peu surpris, par exemple, de lire aux dernières lignes de *la Légende de la sœur Béatrix*, qu'il dit avoir tirée du dominicain polonais Bzovius : « Tant que l'école de Luther et de Voltaire ne m'aura pas offert un récit plus touchant que le sien, je m'en tiendrai à l'opinion de Bzovius. » Peut-être, en effet, Luther n'aurait-il pas souscrit à une superstition où la Vierge était intéressée, mais il était homme à prendre sa revanche sur d'autres points, et il se serait encore mieux entendu avec Nodier sur ce sujet de la superstition que le matérialiste La Mettrie. Ce n'est pas que Nodier n'eût, malgré tout, sa bonne part de scepticisme ; seulement, au contraire du scepticisme philosophique qui s'attaquait aux croyances anciennes, le sien s'attaquait exclusivement aux opinions régnantes de son temps. Toutefois ce scepticisme ne se révéla chez lui qu'assez tard, et ce furent la chute de la restauration et ses conséquences sociales qui eurent surtout le privilège de le faire éclater.

Les opinions de Nodier étant connues, on comprendra aisément qu'il ait vu la révolution de juillet sans aucun plaisir. Ce n'est pas qu'il lui ait jamais été très hostile ; la personne du prince que cette révolution plaçait sur le trône lui était sympathique, et il savait d'ailleurs que, malgré son affection pour la dynastie tombée, ses intérêts ne seraient pas sérieusement menacés. « Quoique je n'aie pas beaucoup de raison de compter sur l'affection des hommes qui deviennent puissans, écrivait-il peu après les trois journées, mon nom est peut-être trop connu et pour ainsi dire trop populaire pour que je puisse redouter une injustice à bout portant. » Mais, dans les premiers momens, il augurait très mal du résultat et doutait qu'il s'arrêtât à un simple changement de dynastie. Il écrit à ce sujet à son ami Weiss avec bien du sens : « Un changement de dynastie s'opère assez facilement quand il est fait par l'aristocratie, qui a grand intérêt à s'assurer sous une nouvelle forme de gouvernement la conservation de ses privilèges ; il n'en est pas de même quand il s'agit de la volonté et des actes du peuple, parce que le peuple, qui ne gagne rien à rien et qui s'attend toujours à gagner

quelque chose, ne voit pas de raison pour s'arrêter tant qu'il ne s'aperçoit pas à des avantages positifs qu'il a changé de place. Nous sommes tombés dans des mains nobles et pures, mais déjà défaillantes. Le principe juste de la souveraineté du peuple ne peut rester absolument stationnaire à moins qu'il ne manque de logique, et cette logique est trop bonne raisonneuse pour ne pas tirer de conséquences. Elle est d'ailleurs si naturelle qu'elle ne saurait manquer aux révolutions. » Pour s'être fait attendre quelques années, les conséquences que redoutait Nodier n'en ont pas moins fini par se produire, et la révolution de février n'a pas eu d'autre cause que celle qu'il vient d'indiquer: l'impossibilité où est le principe de la souveraineté du peuple de ne pas aller jusqu'au bout de lui-même. Ceux qui sont assez vieux, hélas! pour avoir vu la crise de 1848 reconnaîtront dans les paroles de notre auteur l'argument populaire même qu'ils ont entendu si souvent alors et par lequel fut renversé le trône de juillet : « C'est le peuple qui a opéré le changement de dynastie en 1830 et qu'y a-t-il gagné? » Nodier voit très bien les dangers qui menacent le gouvernement nouveau, et, loin de s'en réjouir, comme un partisan aveugle de la dynastie déchue n'aurait pas manqué de le faire, il invite ses amis de la Franche-Comté à se rallier au roi Louis-Philippe. « Vous avez vu le roi, vous devez l'aimer. C'est un digne citoyen, un homme de bonne foi et de bonne volonté qui mérite qu'on s'y rallie. Mais, fût-il un aigle, que penseriez-vous d'un aigle qui a son aire dans la bouche d'un volcan? Fût-il Napoléon, que pourrait-il contre trois partis dont un seul se subdivise en cent mille ramifications? » Qui croirait cependant qu'à cet âge de cinquante et un ans qu'avait Nodier en 1831, le conspirateur fantaisiste de l'an VII et de l'an VIII se réveilla un instant en lui? Le rêve de république séquanaise, qui avait occupé son incandescente jeunesse, n'était pas si bien dissipé qu'il n'entretînt encore quelques espérances chez certaines têtes franc-comtoises, et dans l'incertitude où l'on était que le pouvoir central pût longtemps se maintenir, ces espérances avaient abouti à quelques velléités d'agitation séparatiste auxquelles Nodier applaudit et s'associe comme si les événemens de trente années ne lui avaient rien appris. La fondation d'un organe séparatiste fut projetée, et un prospectus de cet organe étant parvenu aux mains de Nodier, il lui donne son approbation en termes qu'il faut absolument citer, ne fût-ce que pour démontrer une fois de plus qu'on est toujours ce qu'on a été une fois. Nous sommes assurés que le lecteur ne trouvera pas trop longue cette citation, que nous abrégerons d'ailleurs autant que nous le pourrons:

Votre mot d'ordre à vous, si le roi disparaît dans une tempête ou, pour mieux m'exprimer, quand il disparaîtra, c'est la Franche-Comté d'abord et, au besoin, Besançon. Que vous faut-il? Vous avez des fortifications, des murailles, une population intelligente et vigoureuse, un organe national si votre journal s'exécute. Vos ressources sont dans vos mains. Je vous jure qu'au-delà il n'y a rien.

Provinciaux! provinciaux! prenez garde à vous!

Voici ce qu'il faut faire pour moi-même quand tu ne verrais pas les choses comme moi, ce qui est à peu près certain. Il faut voir tes journalistes, même quand tu ne les connaîtrais pas; il faut leur dire que je suis des leurs, que j'en suis très ostensiblement s'ils veulent mon nom et qu'il vaille la peine d'être voulu; que ma position sur le gouffre ne m'empêchera pas de crier au dehors ce qui se passe dedans; qu'un moribond est heureux de pouvoir choisir son genre de mort, et que j'aurais plus de joie à mourir pour mon pays qu'à entrer pour la première fois dans le lit de la plus jolie des maîtresses que j'avais à vingt ans, avec mes vingt ans et mon amour. Je crois que c'était Pauline.

Attends. Il faut leur dire que je suis très pauvre, que je vis de mon encre et de mon papier, et que s'ils peuvent me les payer ils feront bien; mais il faut ajouter que s'ils ne peuvent pas, comme je m'en doute, je mendierai pour avoir le temps d'écrire, et je paierai pour faire imprimer.

S'ils s'informent de ma profession de foi, tu leur diras qu'elle est très simple, et que je la professe depuis l'enfance. Tu leur diras qu'en ma qualité de *Français conquis*, j'ai servi la restauration, tant que j'ai vu en elle une double garantie contre deux exécrables esclavages, celui de la démocratie parisienne, et celui de l'empire, mais que la centralisation m'en a détaché. Tu leur diras qu'en ma qualité de Franc-Comtois, je ne veux point de vos ravageurs qui ne nous ont pas laissé nos libertés, comme le dit le *prospectus*, qui les ont au contraire insolemment violées. Tu leur diras que je ne veux point des *principions* d'Allemagne (ils demandent aujourd'hui un Leuchtenberg) parce que ce changement de dynastie ne serait qu'une invasion hypocrite. Tu leur diras que je ne veux point de la république de Paris, parce que je sais ce qu'elle sera. Tu leur diras que mon dévoûment est pour la Franche-Comté et pour Besançon, et qu'il sera tout à fait exclusif, quand ce qui est encore aujourd'hui ne sera plus.

Nodier se souvenant qu'il est *Français conquis* près de deux siècles après l'annexion de la Franche-Comté, voilà qui vous étonne,

n'est-ce pas? Oh! que nous aurions de nombreuses occasions de l'être s'il nous était donné d'apercevoir plus souvent le fond persistant d'incroyables chimères qui se cachent non seulement chez des individus isolés, mais chez des populations entières! Béranger avait bien rencontré un royaliste fervent qui attendait l'heure bénie de voir sur le trône de France un descendant authentique du Masque de fer, il existe des partisans de la royauté légitime qui se rallient à un fils de Louis XVII par eux découvert, et il y a quelques années, comme j'errais en Provence, on me parla d'un banquet qui avait été récemment offert par les *félibres* provençaux aux *félibres* catalans et où on avait bu largement à la résurrection du royaume d'Arles.

Le talent de Nodier gagna à la révolution de juillet une note nouvelle, une note satirique et humoristique qui jusqu'alors avait dormi en lui, les précédens régimes étant peu faits pour l'éveiller. La gaîté ironique et la verve fantasque eussent été, en effet, des armes fort inefficaces contre le régime impérial, et le sentiment du ridicule plus inefficace encore contre les divers régimes révolutionnaires dont Nodier avait été le témoin et où il avait trouvé plus de sujets de larmes ou de colère que de rire. La révolution de juillet permettait une moins sombre humeur et une prudence moins craintive, elle fournit à Nodier les occasions de gaîté qui avaient manqué à sa werthérienne jeunesse. On sait l'incroyable pandémonium de folies de tout genre, et, comme aurait dit un honnête janséniste du XVIIe siècle, de libertinages en tout sens des années qui suivirent 1830, les excentricités présomptueuses des sectes, les ambitions sans vergogne des opinions, le cynisme amusant des modes et du langage des *jeune France* romantiques ou révolutionnaires, par-dessus tout l'avènement du *humbug* industriel lançant ses premiers programmes à douteuse sincérité. Ce fut un moment unique de fermentation qui tranche de la manière la plus amusante (vu à distance) avec les périodes analogues des révolutions qui avaient précédé et qui ont suivi; les mots de *blague* et de *blagueur*, inventés alors ou admirablement traduits du langage d'un pays voisin viennent juste à point pour en caractériser l'écume abondante et le bouillonnement. La matière était riche; Nodier n'en exploita que quelques points, ceux qui offensaient plus particulièrement ses goûts de grammairien expert, d'érudit respectueux des vestiges du passé, ou de rêveur ardent à la défense de toute chose qui intéressait la vie de l'imagination, comme ces patois par exemple pour lesquels il fit si bravement campagne contre je ne sais quel conseil municipal ou général de province qui en demandait la suppression. C'était l'heure des néologismes, et Nodier en avait une horreur qu'il étendait même

aux nouveautés de langage les plus justifiables et les plus nécessaires; ainsi il ne put pardonner jamais au système décimal ses mètres et ses kilos, ses grammes et ses litres; rappelez-vous sa jolie pièce de vers à Musset publiée ici même :

Fuis les grammes et les mètres
De nos maîtres,
Jurés experts en argot
Wisigoth.

Sous divers pseudonymes, Old Book, le docteur Néophobus, le Dériseur Sensé, il écrivit un certain nombre de pamphlets contre les vices d'esprit et les travers de goût de son temps, effronterie des prospectus, enflure philosophique, charlatanisme des mots. Il y a beaucoup d'esprit dans ces satires de Nodier, mais aussi quelques acrobatismes d'imagination et de style, et souvent, il faut le dire, quelque puérilité de pensée. Son humour est sollicité et non coulant de source; aussi ces pamphlets nous donnent-ils l'impression de puits artésiens artificiellement creusés plutôt que de fontaines naturellement jaillissantes. Grave défaut, car si quelque chose demande spontanéité, c'est l'humour, et si quelque chose demande liberté et franchise c'est la satire.

De ces divers pamphlets, les meilleurs sont ceux qui lui ont été inspirés par l'idée de progrès, pour laquelle il avait une aversion toute spéciale, *Hurlubleu* et *Léviathan le Long*. Ils se rapportent à ce genre de satire philosophique qui a donné à notre littérature un certain chef-d'œuvre du nom de *Micromégas;* mais Voltaire n'y est pour rien, et c'est de quelqu'un beaucoup plus petit que Nodier s'est souvenu pour les écrire. Qui le croirait, c'est à Crébillon fils qu'il a emprunté le cadre et les personnages de sa composition, lesquels ne sont autre chose que des transformations ingénieuses du célèbre Schahabaham du *Sopha* et du familier qui raconte les aventures dont il a été le témoin patient pendant qu'il était enchanté sous la forme du meuble galant? Il va sans dire que l'emprunt s'arrête au cadre; pour le contenu, il a eu d'autres et de plus avouables inspirateurs; cela se sent un peu de Sterne par les gambades facétieuses, bien davantage de Rabelais par les inventions d'une exagération drôlatique dont il raille la vaniteuse crédulité de la science en ses miracles et de l'humanité en sa puissance. Il suppose que dix ou douze mille ans se sont écoulés, que l'humanité est allée ajoutant le progrès au progrès, et il se demande à quel chiffre extravagant pourrait bien monter le total de l'addition. Je ne dirai pas que cette fantaisie va tout au fond de la

question; il n'en est pas moins vrai que la lecture en suggère des réflexions de toute sorte qui ont leur portée. On se dit par exemple que la perfectibilité indéfinie est en effet impossible par la raison que notre nature ne pourrait pas la supporter; étant enfermée dans des limites qui sont les lois physiques auxquelles elle est soumise. Ces lois sont immuables et sans élasticité, et par conséquent la perfectibilité arrivée à un certain degré aboutirait nécessairement à la destruction de notre espèce par la destruction de ses conditions d'existence, à moins qu'elle ne triomphât de ces conditions même par l'abolition de la mort, comme l'ont admis certains adeptes de cette doctrine, auquel cas on ne voit plus comment notre planète serait assez vaste pour contenir une humanité qui s'accroîtrait sans cesse sans jamais plus diminuer. On se dit aussi que la continuité que suppose la perfectibilité indéfinie est un rêve dont l'histoire de l'humanité fait justice, comme on peut s'en convaincre en faisant dans le passé un voyage plus sûr que celui que Nodier fait dans l'avenir. Point n'est besoin d'entasser les siècles pour comprendre que notre espèce ne fait guère que piétiner sur place, et que chaque pas en avant qui l'éloigne de son point de départ est en même temps un pas qui l'y ramène par un détour plus ou moins long. Quinze cents ans en arrière nous conduisent en plein empire romain, c'est-à-dire à un état de société extrêmement avancé, extrêmement florissant, malgré ses misères, régulièrement organisé et savamment administré, que nous sentons très près de nous en dépit de cet intervalle de temps. Maintenant remontez sept ou huit cents ans plus près de nous, et voyez si, comme le veut la logique, l'état social que vous découvrirez vous paraîtra, comme le voudrait la logique, plus rapproché de vous que le premier. Au lieu d'être plus rapproché de nous de sept cents ans, il en est éloigné de plus de deux mille, car il est plus voisin de la société héroïque chantée par Homère que de la société qui l'a précédé et de celle qui l'a suivi.

« M. Thiers dit toujours qu'il est du Midi, et moi aussi je suis du Midi, mais du Midi d'au-delà des Alpes, » disait Rossi dans un jour de mauvaise humeur contre le célèbre homme d'État, entendant par cette boutade, au premier abord un peu obscure, qu'il appartenait au grand Midi, c'est-à-dire à celui qui, par ses ambitions et ses menées, avait si longtemps gouverné et agité le monde. Nodier disait quelque chose de semblable aux enthousiastes et aux acteurs de la révolution de juillet : « Et moi aussi j'appartiens à la révolution, mais à la grande; je l'ai vue et j'y ai pris ma petite part, et cela était autrement sérieux, autrement redoutable, autrement grand que la courte saturnale dont vous faites si grand état. » C'est beaucoup dans cet esprit qu'il écrivit à différens intervalles pen-

dant les quinze dernières années de sa vie les fragmens qui ont formé les deux volumes des *Souvenirs de la révolution et de l'empire*. La valeur de ces morceaux est fort inégale, tant sous le rapport de la vérité historique que sous le rapport du mérite littéraire. *Le Dernier Banquet des Girondins* est une sorte de mosaïque dramatique où les proscrits du 31 mai, rassemblés pour la dernière fois à la veille de leur supplice, s'amusent à une conversation supposée que Nodier a composée en juxtaposant plus ou moins adroitement des bribes de leurs discours ou de leurs écrits. De tous les ouvrages de Nodier, cette inutile fantaisie, explicable seulement par le besoin d'exploiter sa réputation en un jour de gêne quelconque, est certainement le plus faible. Les fragmens qui se rapportent directement à la révolution et qui mettent en scène Euloge Schneider, Saint-Just, Charlotte Corday, sont d'une lecture agréable, mais évidemment romantisés et ne méritent qu'une confiance médiocre. Nous croyons, au contraire, qu'on peut en accorder une très grande aux fragmens qui concernent le consulat et l'empire, et aux portraits de quelques-uns des personnages de cette dernière époque, tels que Fouché et Réal. Le détail qui ne s'invente pas, l'anecdote qui garde modestement son rang et n'appelle pas à son aide pour s'agrandir l'art du romancier, le cachet d'individualité qui marque chacune de ces silhouettes rapidement esquissées, tous ces caractères et d'autres encore portent témoignage de la sincérité de l'auteur. Reste l'ouvrage considérable intitulé : *les Philadelphes, histoire des sociétés secrètes dans l'armée, ou des conspirations qui ont eu pour but le gouvernement de Bonaparte*, publié en 1815 et réimprimé en 1830 malgré les nombreuses critiques et protestations dont il avait été l'objet. C'est l'ouvrage dont on s'est le plus autorisé pour mettre en doute la véracité de Nodier, et il est certain que ce bizarre petit livre est un échafaudage d'assertions mal appuyées de preuves positives. Nous ne pouvons cependant nous associer entièrement aux reproches qui ont été faits à Nodier à ce sujet. L'exagération est ici visible, mais non pas le mensonge et le désir de la fraude. Parce que la plupart des faits que relate l'auteur sont restés parfaitement inconnus des contemporains, ce n'est pas une raison pour nier tout à fait leur existence. Il y a eu, soyez-en sûrs, dans le monde, quantité de choses qui ne sont pas parvenues à notre connaissance, parce que, ainsi que celles rapportées par Nodier, elles n'ont eu qu'une existence d'ombre et de mystère, moins que cela, une existence latente et en préparation, et c'est là en particulier le cas de toutes les conspirations avortées ou restées à l'état de projet faute de l'occasion favorable qu'elles espéraient. C'est le sort de telles conspirations de rester éternellement secrètes ou de n'être révélées que par des

témoignages isolés, comme l'est ici celui de Nodier, témoignages qu'il faut ou rejeter entièrement ou accepter aveuglément sur la foi de l'auteur, par l'excellente raison que les documens complémentaires ou contradictoires manqueront toujours. Il y a certainement un grand fond de vérité dans l'assertion principale sur laquelle Nodier a bâti tout son échafaudage. L'origine première des armées de l'empire était toute républicaine et ce n'est pas en un jour qu'une telle origine a pu être oubliée. Qui ne sait quels sourds dépits l'élévation subite et prodigieuse de Bonaparte avait excités chez nombre de ses compagnons d'armes? La très véridique histoire a porté jusqu'à nous les grognemens de la mauvaise humeur d'Augereau et les pointes perfidement sournoises de Bernadotte, et il faudrait avoir bien bonne opinion de la nature humaine pour croire que cette gloire impériale, que les mécontens savaient d'ailleurs en partie leur œuvre, a été un enchantement assez fort pour contraindre ces dépits à autre chose qu'au silence.

Ce que l'on peut reprocher à Nodier, ce n'est donc pas le fait premier sur lequel son livre est fondé, c'est l'extension qu'il lui donne et les relations qu'il établit entre ce fait et les événemens connus qui ont, à diverses reprises, menacé le gouvernement de Bonaparte. Ces philadelphes ont-ils jamais composé une société secrète sérieuse et faut-il leur attribuer une part dans des événemens tels que la conspiration de Moreau sous le consulat et celle de Malet pendant l'expédition de Russie? Il est permis de n'en rien croire, car sur ses vieux jours, au dire de sa fille, Nodier lui-même riait de ces philadelphes et présentait leurs mystères comme des fantaisies plus amusantes que sérieuses. Il n'en est pas moins vrai que, dans le récit de plusieurs des épisodes pour lesquels l'histoire officielle peut nous venir en aide, les mobiles secrets attribués par Nodier aux acteurs principaux se rapprochent beaucoup de ceux que tout lecteur sagace pourrait supposer ou deviner. A quoi attribuer, par exemple, l'indécision dont Moreau fit preuve dans ses menées contre le consulat? Est-ce à une prudence intempestive, à une hésitation trop inquiète du résultat final, à une inclination temporisatrice de sa nature, ou bien faut-il croire que le général, plus désireux du renversement de Bonaparte que soucieux d'y travailler, ne voulut jamais s'engager qu'à demi, de manière à pouvoir faire retraite en toute occasion? Selon Nodier, aucune de ces explications n'est la vraie : l'indécision apparente de Moreau n'était autre chose qu'une résistance opiniâtre et, à tout prendre, *patriotique*, au parti pour le compte duquel il conspirait. Il consentait bien à une restauration monarchique, mais il n'acceptait pas d'en être l'instrument passif, et, soucieux du lendemain, il demandait à ce pouvoir ancien

qu'il allait travailler à rétablir des garanties en faveur de cette France nouvelle qu'il avait servie et d'où il était sorti. En d'autres termes, le rôle qu'il ambitionnait et réclamait était celui d'intermédiaire, d'arbitre entre l'ancienne monarchie et la révolution, quelque chose comme le rôle d'un Warwick républicain ou celui d'un Monk stipulant pour le parti de Cromwell. Oserai-je dire que cette explication me semble trop conforme à la manière de penser des hommes de la révolution et à la situation difficile que la suite des événemens avait fini par leur créer pour ne pas se rapprocher beaucoup de la vérité? Une restauration monarchique, — qui ne le sait? — beaucoup y consentaient alors; la seule chose qui les retînt était la crainte des représailles, et c'est cette crainte que Moreau voulait écarter en exigeant de la monarchie des engagemens formels; de là la lenteur des pourparlers et, finalement, l'avortement de l'entreprise. Reste enfin le reproche d'exagération, et ce défaut, nous le savons, est trop naturel à Nodier pour que nous essayons de le laver de l'accusation. Il est clair qu'il y a une disproportion choquante entre l'obscurité de la plupart des acteurs qu'il met en scène et les ambitions extravagantes ou le rôle considérable qu'il leur prête; toutefois je me permettrai de plaider encore ici les circonstances atténuantes. C'est le propre de toute secte, de toute coterie, de toute société secrète d'avoir à elles leurs grands hommes dont jamais personne en dehors d'elles n'a entendu ni n'entendra parler. Croyez bien que si, dans une trentaine d'années d'ici, quelque membre survivant de la commune s'avise d'écrire ses mémoires, vous serez étonné de la quantité de grands hommes inconnus que vous découvrirez en les lisant. Nodier n'a donc fait en cette circonstance qu'obéir à la loi qui régit toute confrérie; en sorte que cette exagération qu'on lui reproche, d'ailleurs justement, serait plutôt une preuve favorable que contraire à sa véracité.

Nous avons achevé le triage que nous nous étions proposé de faire dans l'immense labeur de Nodier; ce que nous en avons mis à part est à peu près tout ce qui en a survécu, et tout ce qui en survivra. Eh bien, ne vous semble-t-il pas qu'à mesure que nous marchions, cette confuse diversité que nous redoutions au début s'est de plus en plus réduite à quelques groupes faciles à énumérer et à caractériser, que ces groupes à leur tour nous ont montré plutôt les affinités qui les rapprochent que les différences qui les séparent, que les contradictions apparentes de l'homme se sont fondues dans une assez étroite unité, et qu'en somme cette fantaisie si capricieuse se joue dans des limites assez resserrées? Quant au mot suprême dont il faut nommer cette unité, vous l'avez sans doute découvert vous-même, car il est partout répandu dans cette étude. C'est par le

spectacle de la révolution française que nous avons ouvert ces pages, et c'est par le souvenir de la révolution que nous venons de les fermer. La révolution, voilà l'unité souveraine de l'âme, de la vie et de l'œuvre de Nodier, le point central auquel tout chez lui se rapporte et aboutit, passions, sentimens, préjugés, sympathies et antipathies, répugnances et préférences; c'est la motrice de toutes ses pensées, le principe secret de toutes ses inspirations. Elle a eu des adversaires ou des représentans de plus haute taille, elle a soulevé des haines ou des amours autrement énergiques, et cependant je connais peu d'hommes qui témoignent plus fortement de sa puissance. Personne n'a été à ce point et si constamment obsédé par elle. Comme le vent de l'esprit dont parle l'écriture, elle a passé sur sa tête, et son âme en est restée pour toujours captive, captive hostile, cela va sans dire, et fugitive autant qu'elle peut, mais qu'une attraction étrange composée à la fois de terreur et de sympathie ramène à sa servitude aussi souvent qu'elle cherche à lui échapper. Cependant cet esclavage a été pour lui un inestimable bienfait, car il lui doit tout ce qu'il a été, tout ce qu'il restera dans l'avenir. Il a été un des témoins, — un des plus petits et des derniers, mais malgré tout un témoin, — du fait le plus considérable des temps modernes, et il reste associé dans une modeste mesure au privilège de durée de ce fait. Aussi longtemps les hommes parleront de la révolution française, aussi longtemps le nom de Nodier aura chance de revenir parfois sur leurs lèvres, et c'est là une assurance contre l'oubli qui en vaut certes beaucoup d'autres. La révolution a été plus généreuse encore pour cet enfant rebelle; le don de la mélancolie qui a fait les gloires poétiques les plus sûres de ce siècle, et qu'impartialement elle a conféré à toute âme qui en était digne, que cette âme lui fût hostile ou amie, elle en a libéralement honoré Nodier. Il lui doit de compter parmi les chantres de la tristesse et de figurer, sinon aux premiers rangs, au moins à une place originale et bien en vue, entre Obermann et Antony, dans ce cortège à jamais mémorable où marchent en tête ce Chateaubriand dont les images ont laissé plus d'une trace dans ses écrits, ce lord Byron qui l'avait lu et n'a pas dédaigné peut-être de se rappeler telle de ses phrases fiévreusement éloquentes, et ce Musset qui l'aimait et n'a pas craint de lui faire plus d'un emprunt très direct et très certain.

ÉMILE MONTÉGUT.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

LES TITRES DES SOCIÉTÉS DE CHEMINS DE FER.

Si la propriété mobilière, dans les dernières années de ce siècle, a pris en France un développement prodigieux, les titres de nos sociétés de chemins de fer en forment l'élément principal. Plus encore que les titres de rentes sur l'état ils la représentent aux yeux du public. A ne prendre que les six grandes compagnies des chemins de fer, celles du Nord, de l'Est, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, d'Orléans et du Midi, les trois millions cinquante-neuf mille actions et les vingt-six millions quatre cent vingt-huit obligations (1) qu'elles ont créées circulent en plus de mains, excitent plus de sollicitudes que nos sept cent quatre-vingt dix-sept millions

(1) Nombre d'actions de chemins de fer : Nord, 519,348; Est, 559,774; Ouest 288,377; Paris-Lyon-Méditerranée, 800,000; Orléans, 560,521; Midi, 247,148. Ajouter actions de jouissance pour autant amorties, 83,832. Ensemble, 3,059,000.

Nombre d'obligations de chemins de fer : Les six grandes compagnies ont émis 25,572,286 obligations remboursables à 500 francs et 855,834 remboursables à des taux divers. Voici, par compagnie, le nombre des premières : Nord, 2,645,359; Est, 2,999,253; Ouest, 3,690,355; Paris-Lyon-Méditerranée, 9,806,129; Orléans, 3,797,891; Midi, 2,632,299. A ajouter les obligations à taux divers, 855,834. Ensemble, 26,428,120,

de rentes, 5, 4 1/2, 4 et 3 pour 100 (1). Que l'on ajoute aux six grands réseaux les sociétés formées pour l'exécution des lignes secondaires et des chemins locaux, dont les titres, principalement placés en province, y jouissent d'une grande notoriété, et l'on concevra sans peine quelle popularité s'attache à cette nature de valeurs. Quand on s'est habitué à constituer sous un certain mode le capital qui aide à travailler, à vivre, à organiser l'avenir, à pourvoir aux besoins de la famille, toute altération possible de ce mode préféré, tout changement dans la fortune des sociétés ainsi constituées éveillerait des craintes universelles qu'il est sage de prévenir.

La question du régime des chemins de fer, de leur exploitation, de leur rachat, soulevée tout récemment et devenue bien vite l'objet de vives controverses, paraît donc de celles qui, pour les possesseurs de la fortune mobilière, offrent un intérêt de premier ordre; actionnaires et créanciers des compagnies de chemins de fer, tous se sentent touchés par des projets qui atteindraient directement ou indirectement les valeurs dont ils jouissent. Quoique l'intérêt général, supérieur à cet intérêt particulier, assuré en définitive de ne pas être violé, s'impose de préférence aux préoccupations du gouvernement et des chambres, on ne saurait néanmoins négliger dans les résolutions à prendre ce côté secondaire d'un problème qui, dans le temps où nous sommes, sera plus ou moins bien résolu, selon que l'opinion publique obéira à des idées justes ou à des mouvemens irréfléchis. Il y a peu de temps encore, lorsque M. Allain-Targé était ministre des finances, on semblait toucher au moment où le régime de nos chemins de fer, sinon en totalité, du moins en partie, allait subir une grande transformation : l'avènement au pouvoir de M. Léon Say et les explications très catégoriques qu'il a données à ce sujet, la formule adoptée par lui : Ni émission, ni conversion, ni rachat, la convention nouvelle qu'il a signée avec la compagnie d'Orléans et qui peut servir de modèle à d'autres, permettent d'espérer que les choses resteront à peu près dans leur état actuel et qu'il sera possible, sans le bouleverser, d'y introduire de sérieuses améliorations. Il ne faut pas toutefois se dissimuler que certaines circon-

(1) RENTES FRANÇAISES.

5 0/0	Arrérages.....	343,348,602 fr.	Capital nominal.	6,866,972,040 fr.
4 1/2	»	37,442,486 »	»	832,055,200 »
4 0/0	»	440,096 »	»	11,152,400 »
3 0/0	»	362,699,315 »	»	12,089,977,100 »
3 0/0	Amortissable ancien..	19,496,370 »	»	439,878,547 »
3 0/0	Amortissable nouveau.	33,667,960 »	»	1,000,000,000 »
	Total...	797,100,829 fr.	Total...	21,240,035,287 fr.

stances étant données, même étrangères au débat, les objections soulevées contre les arrangemens prémédités pourraient faire accepter par le pouvoir exécutif des projets en apparence populaires, au fond dangereux ou peu mûris. On l'a bien vu le jour où une improvisation de M. Raspail, excluant de toutes les fonctions d'administrateurs des sociétés financières les députés et les sénateurs, a été favorablement et soudainement accueillie par la chambre. Comme député, M. Allain-Targé reproduirait plus aisément et avec moins de responsabilité les mesures qu'il n'avait pas cessé de croire utiles étant ministre. Il est donc plus que jamais nécessaire de prendre toutes les précautions désirables pour amener la solution qui rassurera chacun des intérêts en jeu, celui des porteurs de titres de nos sociétés de chemins de fer, dont le nombre est encore appelé à s'accroître par suite des appels qu'il faudra faire aux capitaux privés, celui du public jaloux de se servir des moyens de transport perfectionnés, enfin l'intérêt national représenté par l'état. Au risque d'être accusé de redites, et après le très concluant travail publié ici même par M. Lavollée à la date du 1er mars, et complété par celui de M. Paul Leroy-Beaulieu le 1er avril, nous pensons qu'il nous sera encore permis de rappeler tous les précédens de la question aujourd'hui soulevée pour en tirer une conclusion justifiée. Comment les divers gouvernemens qui se sont succédé en France ont-ils compris cette question si grave? dans quel esprit l'ont-ils abordée? quel a été à cet égard le sentiment universel et permanent des masses? Après les éminens travaux des ingénieurs, des écrivains spéciaux, des administrateurs, cette simple revue historique peut encore avoir son utilité, car en interrogeant la conscience du public, plus accessible à des instincts qu'à des études réfléchies, en s'adressant à la simple équité et à la raison vulgaire, on a chance de mettre en lumière le vrai but à atteindre, et s'il semblait acclamé par une sorte de cri général, les moyens pour y parvenir ne feraient pas défaut.

I.

Avant de rechercher comment doit se constituer et s'exploiter la propriété des chemins de fer, rappelons quel en est le caractère, comment elle est comprise, quel jugement, en général, le public porte sur elle et ce qu'il en attend. A coup sûr, et dans l'esprit de tous, la nature de cette propriété est telle qu'il semble bien difficile d'en faire une propriété privée; on a distingué, et l'opinion générale a sanctionné cette division, les chemins de fer en lignes d'intérêt général et en lignes d'intérêt local, selon que les unes répondaient aux nécessités stratégiques, aux grandes divisions du

territoire, rattachant les extrémités au centre, parcourant les lieux de production et de consommation les plus importans, tandis que les autres satisfaisaient seulement à des besoins locaux et déterminés, se reliant le plus souvent aux premières, mais pouvant être différées ou même négligées. Dans les lignes d'intérêt général, chacun, pour ainsi dire, est juge et partie : il s'agit réellement d'une propriété universelle, commune à tous, revêtue d'un caractère national. La gestion même d'un tel bien comporte des conditions spéciales qui la rattachent encore plus étroitement à l'ordre public. Le privilège concédé pour établir une circulation forcée, au travers de tous les immeubles fonciers, par laquelle la liberté des mouvemens est perpétuellement entravée, constitue une véritable souveraineté dont les signes visibles frappent bien autrement la vue et s'imposent plus à l'esprit que telle autre partie du domaine de l'état, les monumens eux-mêmes, par exemple, les grandes routes, etc. On ne saurait le nier, ces bandes interminables de terrains protégés par d'infranchissables barrières, qui s'étendent d'une frontière à l'autre, que parcourent avec fracas des convois énormes traînés par de gigantesques machines enflammées, ne paraissent pas pouvoir constituer des entreprises privées en dehors de la vigilance et de l'action directe du gouvernement, en France surtout où le sentiment intime des masses se retourne sans cesse vers lui pour tout ce qui touche à ses intérêts moraux et matériels.

Jusqu'à présent l'histoire de nos chemins de fer a bien montré que dans leur exécution ce caractère de propriété publique leur a été reconnu ; c'est ainsi que le gouvernement a cru devoir jouer le rôle de promoteur d'abord, d'ouvrier de la première heure, puis, lorsqu'il a appelé l'industrie privée à son aide et qu'il a modifié en partie la nature de cette propriété publique pour la partager avec des compagnies particulières, il a conservé son droit de tutelle, de surveillance, de décision. Trois périodes distinctes se rapportant à trois régimes différens ont successivement vu naître et se développer l'organisation du moyen de transport perfectionné auquel est principalement due la prospérité matérielle dont nous jouissons. La première correspond à la monarchie constitutionnelle qui a pris fin en 1848, la seconde à l'empire, la dernière à notre troisième république. Toutes trois ont-elles obéi aux mêmes principes et produit les mêmes heureux résultats?

La loi de 1842 constitue l'acte le plus important du gouvernement de 1830 : il avait été précédé par d'autres, puisque la concession du chemin de fer de Saint-Etienne à la Loire date de 1823 et que l'approbation de la petite ligne de Saint-Germain à Paris, qu'on peut appeler la tête des grands réseaux, a obtenu l'approbation des chambres en 1835. Dès l'année 1841, 499 kilomètres de

chemins de fer étaient exploités, donnant un revenu brut de 13 millions, et depuis plus de trois ans (1) le gouvernement hésitait entre le système de la concession de nouvelles lignes à l'industrie privée et la construction par l'état d'un grand réseau national, lorsque la loi du 11 juin 1842 arrêta les bases du régime qui, dans ses traits essentiels, prévaut encore aujourd'hui.

La simple citation de quelques-uns des articles de cette loi suffit pour en faire apprécier la grandeur. L'article 1er était ainsi conçu :

Il sera établi un système de chemins de fer se dirigeant : 1° de Paris sur la frontière de Belgique, par Lille et Valenciennes ; sur l'Angleterre, par un ou plusieurs points du littoral de la Manche qui seront ultérieurement déterminés ; sur la frontière d'Allemagne, par Nancy et Strasbourg ; sur la Méditerranée, par Lyon, Marseille et Cette ; sur la frontière d'Espagne, par Tours, Poitiers, Angoulême, Bayonne ; sur l'Océan, par Tours et Nantes ; sur le centre de la France, par Bourges ; 2° de la Méditerranée sur le Rhin, par Lyon, Dijon et Mulhouse ; de l'Océan sur la Méditerranée, par Bordeaux, Toulouse et Marseille.

Après l'exposé de ce plan vraiment national dont aucun pays n'a présenté l'équivalent, l'article 2 de la loi déterminait le mode d'exécution en y faisant concourir tous les intéressés :

L'exécution des grandes lignes de chemins de fer définies par l'article précédent, aura lieu : 1° par le concours de l'état, des départemens traversés et des communes intéressées ; 2° de l'industrie privée, dans les proportions et suivant les formes établies par les articles ci-après.

Néanmoins ces lignes pourront être *concédées en totalité ou en partie à l'industrie privée*, en vertu de lois spéciales et aux conditions qui seront alors déterminées (2).

(1) Plusieurs groupes s'étaient constitués pour obtenir diverses concessions. En 1830, les lignes de Paris à Rouen et au Havre, de Paris à Orléans, de Lille à Dunkerque, etc., avaient été concédées à des sociétés particulières. La première, dite *des plateaux*, résilia son contrat dès 1839, ainsi que celle de Lille à Dunkerque. La compagnie d'Orléans ne voulut conserver que le petit embranchement de Corbeil ; la compagnie de Strasbourg resta seule sur pied, mais obtint plus tard la prolongation de sa concession à 99 ans et un secours de plus de 12 millions. Après trois ans d'hésitation, la compagnie d'Orléans, moyennant aussi une prolongation de durée, revint sur ses hésitations. C'est enfin en 1840 que des capitalistes anglais obtinrent la concession du chemin de fer de Paris à Rouen par les vallées.

(2) Ce dernier paragraphe, introduit par amendement dans la discussion, réservait pour l'avenir toute liberté dans le système de l'exécution. Le gouvernement avait reconnu lui-même par avance qu'elle pouvait n'être pas uniforme, puisque les lignes de Rouen au Havre, de Paris à Orléans, de Montpellier à Cette, avaient déjà été concédées à des compagnies et qu'elles auraient dû être classées, comme elles le furent plus tard, dans les grands réseaux.

La proportion pour laquelle chacune des parties était appelée à concourir à l'œuvre nouvelle demeurait ainsi fixée : dans les dépenses pour les indemnités de terrains et de bâtimens expropriés, deux tiers seraient remboursés à l'état par les départemens et les communes traversées; l'autre tiers, ainsi que la totalité des dépenses relatives aux terrassemens, aux ouvrages d'art et stations, restait à la charge de l'état seul; aux sociétés privées auxquelles l'exploitation des chemins serait *donnée à bail*, incomberait l'établissement de la voie, y compris la fourniture du sable, le matériel et les frais d'exploitation, les dépenses d'entretien et de réparation du chemin, de ses dépendances et du matériel. Disons tout de suite que la loi du 19 juillet 1845 abrogea la disposition par laquelle les départemens et les communes devaient rembourser à l'état les deux tiers des sommes dépensées pour l'achat des terrains.

Après avoir énuméré les dépenses qui restent à la charge des compagnies auxquelles l'exploitation des chemins de fer serait *donnée à bail*, le dernier alinéa de l'article 6 portait que le bail réglerait la durée et les conditions de l'exploitation, ainsi que le tarif des droits à percevoir sur le parcours. L'article 7 ajoutait qu'à l'expiration du *bail*, la valeur de la voie de fer et du matériel serait remboursée à dire d'experts à la compagnie par celle qui lui succéderait ou par l'état.

Dans le projet primitif du gouvernement, le *bail* devait être seulement approuvé par ordonnance royale; un traité conclu pour l'exploitation n'entraînait pas les mêmes conséquences qu'une *concession* entière déléguant à des compagnies privées le droit d'exproprier. M. Dufaure, rapporteur de la commission législative, fit valoir que, dans un bail comme dans une concession, la question de l'établissement des tarifs présentait la même gravité et que, s'il fallait une loi pour régler les conditions des concessions et fixer le maximum des tarifs, le pouvoir législatif devait aussi intervenir pour déterminer dans les *baux* d'exploitation le prix des transports qui exercent une telle influence sur toute notre économie sociale. L'avis de l'éminent orateur prévalut.

Nous soulignons à dessein ce mot de bail dans les citations qui précèdent pour faire ressortir le véritable esprit de la loi de 1842. Le dernier alinéa de l'article 2, rapporté plus haut, en vertu duquel des concessions pouvaient être accordées à des sociétés privées, laissait entrevoir la faculté de constituer, comme on le reprochait à cette loi, des *propriétés séculaires*; mais à part cette réserve conclue dans des termes généraux, tous les autres articles ne s'occupent que d'exploitation *donnée à bail*, et la discussion aux chambres ne porta que sur ce point.

Il fallait d'abord à l'aide d'un bon classement des chemins de fer

chercher les lieux où le besoin des échanges est le plus développé, où le mouvement des hommes et des choses est le plus actif;.. mais il fallait surtout que ces communications dont l'utilité commerciale, politique et sociale est si grande pussent être parcourues à *bon marché*, et après avoir examiné le mode d'exécution des grandes lignes, M. Dufaure n'hésitait pas à préférer le mode de l'exploitation à bail au système de la concession.

« Quand on concède à une compagnie l'exécution d'un chemin de fer, elle demeure chargée de payer les terrains, les ouvrages d'art, le matériel, etc. Pour couvrir toutes ces dépenses, il faut bien lui accorder des tarifs élevés, des jouissances séculaires. Mais les tarifs élevés annulent en quelque sorte les intérêts qui s'attachent à l'existence des chemins de fer : les jouissances séculaires sont de véritables aliénations. S'il faut apporter aux travaux d'importantes modifications, si les tarifs doivent être remaniés dans l'intérêt général du commerce, un siècle s'écoulera avant que l'état puisse recouvrer le moyen d'opérer ces changemens, ou bien il faut qu'il rachète la concession à des prix exorbitans. Dans le système de l'exploitation à bail, il en est autrement. La compagnie est exonérée des plus fortes dépenses qui restent à la charge de l'etat, des départemens et des communes ; elle n'a besoin que de tarifs moins rémunérateurs et moins forts, d'une jouissance moins longue; par l'exploitation donnée à bail, les intérêts du présent et de l'avenir sont conciliés. » N'était-ce pas là le vrai langage de l'homme d'état? Ce système de la loi de 1842 dont on vient de voir l'exposé sommaire ne répondait-il pas à tous les besoins? La participation des départemens et des communes trop vite abandonnée, en les dissuadant des dépenses bien moins utiles auxquelles ils se sont depuis ce moment tant de fois livrés, en les intéressant étroitement à l'œuvre principale du XIXe siècle, n'eût-elle pas introduit dans le régime des chemins de fer un élément qui lui manque et ranimé la vie provinciale qu'on se plaint de voir s'éteindre? Toutes ces réflexions s'imposent encore à l'esprit, bien qu'elles ne présentent plus qu'un intérêt rétrospectif depuis que, sous la pression d'événemens ultérieurs, la législation, œuvre de la monarchie constitutionnelle, a dû être l'objet de graves modifications.

II.

Lorsqu'éclata la révolution de février 1848, cette catastrophe sans cause dont notre pays n'a pas encore réparé les désastres, le réseau des chemins de fer exploités ne dépassait guère 3,500 kilomètres. De 1848 à 1852, la fortune des sociétés concessionnaires eut, comme le crédit public lui-même, à subir de rudes atteintes,

et la construction ainsi que l'exploitation de lignes nouvelles se trouvaient exposées à des difficultés financières telles que le gouvernement et les chambres se virent contraints de substituer d'autres modes de concours aux anciens contrats abandonnés ou méconnus. Sept années plus tard, grâce aux mesures adoptées, la longueur des chemins concédés montait à plus de 16,000 kilomètres.

Avant d'indiquer les dispositions légales dont ce progrès fut le fruit, il importe de signaler la première apparition du titre mobilier qui le représente et dont la création reste pour ainsi dire la vraie cause de la popularité qui s'attache aux valeurs des chemins de fer dans notre pays, à savoir l'obligation 3 pour 100 émise par les compagnies concessionnaires aux environs de 300 francs et remboursable à 500 pendant la durée même de la concession. C'est la compagnie du Nord qui s'en est servie la première en rachetant le chemin d'Amiens à Boulogne, en vertu du décret du 19 février 1852. Dès la même année, la compagnie de Lyon procéda à une émission de plus de cent quatre-vingt mille de ces mêmes titres que toutes les autres compagnies adoptèrent et qui assurèrent le succès des emprunts dont le chiffre s'accrut sans cesse pour répondre à l'extension incessante des réseaux. Si l'on voulait constater à tous les points de vue l'influence de ce simple fait économique sur la constitution de la fortune publique, on devrait signaler tout ce que notre passion française pour l'économie a trouvé d'alimens journaliers dans ces titres, actions et obligations des six grandes compagnies, sorte de billets à vue revêtus de signatures de premier ordre, comme on dit en banque, et que nul danger de protêts n'a pu atteindre. Enfin les obligations des chemins de fer remboursables avec plus-values n'ont-elles pas constitué aussi une véritable assurance préférable à bien des égards aux assurances contractées avec aliénation de capital ou suspension d'intérêts? Si les assurances sur la vie ont bien tardé à s'acclimater dans notre pays, au contraire de ce qui s'est fait en Angleterre et en Amérique, par exemple, il faut avouer que l'achat et la mise en réserve de nos obligations de chemins de fer, ainsi que des obligations à lots des villes et du Crédit foncier, les ont utilement remplacées ; le profit tout entier est resté dans les mains économes des souscripteurs de ces titres, au lieu de fournir des dividendes aux sociétés d'assurances.

Deux mesures importantes se rattachent à la période écoulée sous le second empire : la constitution des six grandes compagnies qui remonte à l'année 1852 et le régime des conventions conclues avec ces mêmes compagnies en 1858 et en 1859. Nous ne pourrions suivre pas à pas les diverses combinaisons à l'aide desquelles les anciennes lignes concédées et exécutées purent être rattachées et, comme on disait alors, fusionnées entre elles pour constituer les six

grands réseaux qui existent encore aujourd'hui. On en avait composé un septième au profit de la compagnie du Grand-Central, qui n'a pas tardé à se liquider. Le système des fusions, qu'on accusa plus tard d'avoir créé des monopoles nuisibles au commerce, produisit à bref délai les meilleurs résultats. C'est, en effet, par la concentration des forces particulières que les capitaux privés fournis en abondance ont achevé l'œuvre commencée par l'état, de même que c'est par l'administration uniforme de sociétés similaires que de grandes facilités de circulation et qu'un abaissement notable des tarifs ont été obtenus. Grâce à ces fusions, le gouvernement lui-même a pu exercer sur l'exploitation des chemins de fer un contrôle et une surveillance mieux définis. Tout d'abord il a réduit dans une forte proportion ses propres dépenses. De 1852 à 1858, sa part dans les sommes dépensées pour la construction des chemins de fer n'a plus été que de 2,700,000 francs, tandis qu'à la fin de 1851, il avait consacré à cette même œuvre 880 millions contre 580 seulement fournis par les compagnies.

La constitution des grands réseaux date de 1852, le régime des conventions a été inauguré en 1858. Une certaine lassitude n'avait pas tardé à suivre le grand effort tenté par les nouvelles compagnies et leur position financière paraissait même gravement altérée. La liquidation prématurée de la compagnie du Grand Central, premier symptôme de cette faiblesse, pesait lourdement sur les sociétés qui s'en partageaient les dépouilles. Plusieurs mauvaises récoltes successives préparaient une crise que la trop prompte exécution de grands travaux publics ne manquerait pas de précipiter. Pour ne pas les arrêter, pour leur donner même un plus vif essor, le gouvernement proposa et les chambres adoptèrent de nouveaux traités avec les grandes compagnies, dont le principe et les conséquences n'ont jamais été mieux exposés que dans de brèves paroles prononcées devant la chambre des députés par le directeur-général des ponts et chaussées et des chemins de fer, M. de Franqueville. En répondant à une attaque dirigée contre des conventions déjà mises en vigueur depuis quelque temps, le commissaire du gouvernement exposait qu'en 1859 les lignes de fer se divisaient en deux réseaux : l'ancien, comprenant les concessions primitives, fructueuses et rémunératrices pour ceux qui les exploitaient, et le nouveau, formé de lignes moins productives ajoutées ou à ajouter aux anciennes. L'ancien devait se suffire à lui-même : au nouveau, dont sans un secours de l'état l'exécution ne pouvait être poursuivie, on accordait une garantie destinée à couvrir l'intérêt et l'amortissement du capital fourni par les sociétés mêmes. Une annuité de 4.85 pour 100 suffisait à ce double but.

Mais il fallait éviter que les compagnies ne fissent profiter l'an-

cien réseau, dont le revenu leur était réservé, de tout le trafic qu'elles auraient pu détourner du nouveau, couvert par la garantie de l'état. On avait donc établi qu'au-delà d'un certain maximum déterminé pour chaque compagnie, l'excédent du revenu net des anciens réseaux serait affecté au nouveau et viendrait à la décharge de la garantie. Ce déversoir, comme on l'a appelé, n'a pas été établi arbitrairement. Pour déterminer le revenu réservé dans chaque ligne, on a calculé, en dehors des frais d'exploitation et d'entretien, l'intérêt à payer aux actionnaires et aux obligataires, en ajoutant pour ces derniers une soulte équivalant à la différence entre l'intérêt de 4.65 pour 100 donné par l'état et la dépense réelle incombant à la compagnie pour l'intérêt des obligations, qui lui coûtaient, au prix de l'émission, 5 pour 100 environ sans compter l'amortissement.

Après avoir ainsi exposé le principe des conventions, M. de Franqueville ajoutait que, d'après les calculs les moins optimistes sur l'accroissement de trafic dont les nouvelles lignes seraient susceptibles et grâce aux sommes déversées par l'ancien réseau, la garantie de l'état cesserait en 1885 ou en 1886 et qu'à ce moment l'état non-seulement commencerait à recouvrer les avances faites par lui à titre de garantie, mais entrerait en partage des bénéfices nets dans la proportion fixée par chacune des conventions successivement adoptées.

Il démontrait enfin que, sans se rapporter à une date aussi lointaine, et envisageant à l'heure présente les résultats déjà obtenus par le concours de l'état dans l'œuvre générale des chemins de fer, le profit qu'il en tirait dépassait de beaucoup l'importance de ses propres sacrifices. Les subventions directes accordées jusqu'alors par l'état sous forme de travaux ne dépassaient pas 1,400 millions : en admettant que l'ensemble des garanties d'intérêt à payer chaque année atteignît en bloc 400 millions, c'était un total de 1,800 millions à rémunérer ; or, déjà, les dépenses faites procuraient au public sur le prix des transports comparé avec ce qu'on aurait payé sur les routes de terre 700 millions de bénéfice en un an (statistique de 1864) pour les marchandises et de 160 millions pour les voyageurs avec une économie de 40 millions d'heures. Quant à l'état, le service gratuit des postes, le transport des militaires, lui représentaient, pour cette même année, un boni direct de 136 millions, sans compter le produit des taxes de toute nature, etc.

On comprend l'effet produit par ces simples renseignemens sur l'esprit des représentans du pays et l'empressement avec lequel ils se prêtèrent aux nouveaux projets du gouvernement. La longueur totale des lignes concédées aux compagnies s'élevait alors à 19,500 kilomètres dont 8,000 appartenant à l'ancien réseau et plus de 11,000 au nouveau. L'exploitation était complète sur plus de

13,000 kilomètres; les résultats obtenus justifiaient donc les deux grandes mesures adoptées de l'organisation des six grands réseaux et du régime des conventions. L'intérêt de tous était satisfait, les capitaux privés recevaient une rémunération satisfaisante, et le prix des titres qui les représentaient s'élevait de plus en plus : une idée nouvelle se fit jour alors dans les conseils du gouvernement sous la pression de l'opinion publique, et l'on dut aborder la question des chemins d'intérêt local construits et exploités à bon marché.

Cette création dernière du gouvernement impérial n'a pas produit les effets attendus, et son insuccès ne tarda pas à exercer une influence mauvaise sur la situation même des chemins d'intérêt général : avant d'en résumer l'histoire spéciale, il convient de faire ressortir un des caractères particuliers du régime des conventions elles-mêmes.

Née d'une pensée à coup sûr très intelligente des besoins du moment, et grâce à des combinaisons heureuses, l'entente établie entre les intérêts particuliers des compagnies et celui de l'état réalisa les espérances de ses auteurs : aucun mécompte n'atteignit leurs calculs. Le revenu *réservé* des grandes compagnies avait été établi avec une si merveilleuse justesse que deux d'entre elles (et ce ne furent pas celles qui prirent la moindre part aux extensions de leur réseau), la compagnie du Nord et la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, n'eurent jamais recours pour la construction de nouvelles lignes à la garantie d'intérêt : pour trois autres, le Midi, l'Est et l'Orléans, le moment du remboursement des avances de l'état est déjà venu, bien avant, on le voit, l'époque fixée par l'honorable M. de Francqueville : le partage des bénéfices n'est pas aussi prochain, puisqu'à mesure que de nouvelles lignes, toujours plus onéreuses aux compagnies, ont été acceptées par elles, le capital nouveau qu'elles nécessitent amoindrit le produit des autres. On peut cependant prétendre que pour le Nord et le Lyon ce partage ne devrait pas être éloigné. En dehors toutefois du succès *mathématique* des conventions, ne peut-on dire que ce régime même n'a pas été conçu avec la même hauteur de vues que celui de 1842? Il a mis les grandes compagnies vis-à-vis de l'état en rivalité d'intérêts, en discussion de profits, et a fourni aux désirs assurément très légitimes de bénéfices l'occasion de se produire avec une certaine âpreté. Ainsi, l'administration des compagnies a été accusée de placer l'intérêt de leurs actionnaires avant l'intérêt général, d'obéir, par exemple, au principe qu'il *faut faire rendre à la marchandise tout ce qu'elle peut payer*, c'est-à-dire tirer l'entier profit que les tarifs sont aptes à procurer, tandis que le préambule de l'ordonnance du 15 novembre 1846 avait affirmé que *les chemins de fer ne peuvent, ne doivent être exploités que dans l'intérêt de tous.* Alors se sont produites les

accusations de complaisance de l'administration envers les grandes compagnies dans l'homologation, on devrait dire l'approbation des tarifs, d'abandon regrettable de la souveraineté de l'état, d'aliénation de la propriété nationale. Mal fondés pour la plupart, ces reproches ont jeté sur le régime des conventions un peu de discrédit dont les conséquences subsistent encore.

Il reste enfin, pour achever l'exposé des mesures prises sous le second empire, à relater la loi relative aux lignes d'intérêt local, dont l'étude dépasse les limites que nous nous sommes prescrites, mais dont le développement n'a pas manqué de réagir sur la fortune des grandes compagnies.

La pensée qui a donné naissance à cette loi de 1865 s'est clairement manifestée dans l'exposé de motifs présenté à l'appui du projet et dans le travail qu'une commission spéciale venait à cette occasion de remettre au ministre des travaux publics pour préciser les caractères spéciaux dont les nouvelles entreprises devaient être revêtues. Un chemin d'intérêt local, disait-on, est destiné exclusivement à relier les localités secondaires aux lignes principales en suivant soit une vallée, soit un plateau, et en ne traversant ni grandes villes ni chaînes de montagnes. Ces chemins ne peuvent guère s'étendre sur une longueur de plus de 30 à 40 kilomètres et ne nécessitent pas un service de nuit. Après avoir reproduit cette quasi-définition des chemins de fer d'intérêt local, l'exposé de motifs ajoutait : « La loi dont nous venons de retracer l'esprit général répond, nous ne saurions trop le redire, à un intérêt de premier ordre : elle est destinée à jouer un rôle analogue à celui de la loi de 1836 sur les chemins vicinaux, qui, en sillonnant le territoire de nombreuses voies, affluens des grandes routes décrétées en 1811 par Napoléon Ier, a fait pénétrer jusque dans les plus humbles villages l'activité, la richesse et avec elles les lumières et la civilisation. »

C'était, en effet, pour satisfaire d'une façon définitive à l'intérêt de tous les habitans du sol français, comme pour rattacher cette grande œuvre au souvenir des glorieux travaux de l'empereur Napoléon Ier que son neveu avait été le principal instigateur de la loi nouvelle. Malheureusement les dispositions prises ne répondirent pas à ces espérances, et les plus graves abus ne tardèrent pas à se produire dans la construction des nouveaux chemins de fer et dans la constitution des sociétés qui en furent chargées.

Il avait été stipulé pour ces chemins que les départemens et les communes pourraient les établir directement ou accorder leur concours à des concessionnaires, l'état devant ajouter des subventions jusqu'à concurrence d'une somme totale de 6 millions. On trouva bientôt moyen d'éluder toutes les prescriptions de la loi. Loin d'être

réduites à une longueur de 30 à 40 kilomètres, loin de se borner à desservir des localités particulières et d'éviter des tracés dispendieux, grâce à la connivence des autorités départementales, plusieurs des lignes concédées par elles se soudèrent les unes aux autres, traversèrent plusieurs départemens successifs, prétendirent s'assurer de longs parcours et des transports abondans, firent concurrence aux grandes lignes et aspirèrent en un mot au rôle de chemins d'intérêt général. Dans beaucoup de cas, sous la pression d'influences politiques, on ferma les yeux sur ces transgressions à la loi; il n'est pas besoin de rappeler les désastres financiers qui ont suivi la création de ces entreprises, dont plusieurs ont abouti à des procès scandaleux. Il suffit pour montrer à quel point, sous prétexte d'intérêt local, on avait essayé de constituer des concurrences aux grands réseaux, de citer entre autres le chemin d'Orléans à Châlons et à Rouen et le singulier projet d'une ligne de Dunkerque à Perpignan. La longueur totale des chemins ainsi concédés était de 4,381 kilomètres et, à la fin de l'empire, en mars 1870, une demande venait d'être adressée au corps législatif pour introduire les changemens nécessaires dans la loi de 1865 et sauvegarder la situation des grands réseaux illégalement menacée.

III.

La date néfaste de 1870-1871 ouvre la dernière période qu'il nous reste à examiner. Pendant la guerre, comme à l'occasion de nos troubles civils, les chemins de fer avaient rendu de tels services, il devenait si nécessaire de donner le plus d'alimens possible au travail national, que de toutes parts surgirent de nouvelle demandes de concessions. Les anciennes compagnies s'empressèrent de proposer, à l'aide de la revision de leurs contrats, de développer leurs réseaux, et l'état se vit contraint de racheter des lignes à moitié construites et d'en construire lui-même. Ce fut l'heure des projets les plus téméraires et des spéculations les plus audacieuses. L'assemblée nationale eut même à se prononcer sur la demande d'une ligne directe de Calais à Marseille, faisant double emploi avec les chemins du Nord et de Lyon. Au milieu d'une telle effervescence, il fallut donc que le gouvernement et les grandes compagnies cherchassent le moyen de satisfaire l'impatience publique, sans compromettre l'œuvre ancienne, et tout au contraire en l'améliorant. De leur entente naquirent les nouvelles conventions de 1875 et de 1878, de même que c'est au mouvement général des esprits qu'il faut rapporter la conception des vastes travaux qui porte le nom de son auteur et que l'on appelle le plan de M. de Freycinet.

Les lois de 1875 ont reproduit exactement les conventions de

1859. Chacune des six grandes compagnies s'est engagée à joindre de nouveaux prolongemens à son second réseau, et l'état, de son côté, a dû accroître le chiffre possible des garanties à leur accorder. Cette extension, qui comprenait des lignes de moins en moins productives, ne portait point atteinte aux intérêts des actionnaires protégés par le revenu réservé de l'ancien réseau, mais elle diminuait les chances d'amélioration pour l'avenir, puisque l'excédent de ce revenu, le déversoir, s'appliquerait à un nombre plus grand de kilomètres moins productifs : elle reculait ainsi les époques où la garantie d'intérêt prendrait fin, où les compagnies pourraient rembourser une partie des sommes avancées, à plus forte raison, où le partage des bénéfices avec l'état deviendrait possible. En échange de ce sacrifice, le gouvernement s'assura un seul avantage. Au lieu d'une soulte de 1 fr. 10 consentie à forfait, à prélever dans le produit brut avant de déterminer le revenu garanti et qui représentait la différence entre l'intérêt de 4.65 pour 100 consenti par l'état et l'intérêt réel payé par les compagnies pour leurs obligations, il fut stipulé dans les conventions de 1875 que le taux réel de l'émission des obligations fixerait le montant de la soulte.

En vertu de ces nouveaux contrats, 3,000 kilomètres environ on été ajoutés au réseau des chemins de fer, et il n'y a qu'à louer la sagesse et les heureux résultats des dispositions prises ; mais la loi de 1878, qui a constitué le réseau de l'état, et l'approbation du plan si vaste de M. de Freycinet, méritent-elles la même approbation sans réserves ? Quand on se reporte aux circonstances qui ont précédé le vote de la loi de 1878, il semble que l'établissement des chemins de fer de l'état a été l'effet d'un pur hasard, sans prévision aucune de ses conséquences. En présentant aux chambres un projet pour l'incorporation de divers chemins d'intérêt local dans l'ensemble des chemins d'intérêt général, en demandant l'approbation de conventions passées avec les compagnies des Charentes, de la Vendée, de Bressuire à Poitiers, de Saint-Nazaire au Croisic, d'Orléans à Chalons, de Clermont à Tulle, d'Orléans à Rouen, etc., le ministre des travaux publics déclarait qu'il s'agissait seulement d'arracher à la ruine des sociétés incapables de poursuivre leurs entreprises et de ne pas enlever aux populations nombreuses de l'Ouest et du Centre des espérances longtemps caressées. A défaut d'autres, l'état, après la plus sérieuse appréciation de la valeur véritable, devint donc l'acquéreur momentané d'un réseau de 2,615 kilomètres, dont 1,575 étaient déjà exploités. Mais le ministre n'avait pas plus résolu de constituer une propriété perpétuelle pour l'état que de le charger de l'exploitation définitive. Il se fit au contraire autoriser à assurer l'exploitation *provisoire* des lignes rachetées à l'aide de tels moyens qu'il jugerait les moins onéreux pour le trésor, et la loi de finances qui

devait pourvoir au paiement du capital assurerait de même les ressources à l'aide desquelles il serait fait face à l'insuffisance des recettes.

L'hésitation de l'opinion publique, à ce moment, justifiait bien cette incertitude du gouvernement lui-même. Ainsi, il avait été question d'abord, pour les chemins de fer situés dans l'Ouest, par exemple, que la compagnie d'Orléans les achetât et les exploitât : mais vingt-sept départemens, représentés par leurs conseils-généraux et leurs chambres de commerce, protestèrent contre une solution qui semblait mettre tous leurs intérêts à la merci d'une société privée. L'état dut en conséquence s'en charger et constituer un septième réseau qui, de provisoire, a semblé devoir être définitif, non-seulement au point de vue de la propriété, mais de l'exploitation elle-même, nonobstant l'absence de liaison entre toutes les petites lignes qui le composent, alors que le trafic s'en échappe partout après un bien faible parcours, d'où résulte une proportion très forte entre la dépense et la recette, la première s'élevant à 78 pour 100 de la seconde, sans compter des frais exceptionnels en sus et sans donner aucune rémunération au capital engagé.

Si l'on voulait traiter la question de l'exploitation en France des chemins de fer par l'état comparée avec celle des compagnies, il faudrait reconnaître que celle du réseau auquel on a fini par donner le nom de réseau de l'état ne peut servir d'exemple. Aucun rapprochement n'est possible entre nos grandes compagnies organisées en vertu d'un plan largement et méthodiquement conçu, avec des points de départ et d'arrivée de la plus haute importance, des parcours mûrement étudiés, portant en un mot les signes les plus évidens de l'utilité publique, et ce réseau composé de petits tronçons épars, entourés et traversés par deux grandes compagnies, sans grande utilité stratégique, politique ou même commerciale. Bien qu'on ait attribué à un des administrateurs du réseau de l'Etat cette affirmation qu'il subsisterait comme une menace ou une leçon vis-à-vis des six compagnies, on ne peut vraiment croire à une solution définitive en ce sens, et le doute devient encore plus grand lorsque l'examen des projets conçus par M. de Freycinet montre dans l'avenir la possibilité de laisser l'état exposé à exploiter encore lui-même, quoique toujours à titre provisoire, une partie considérable des nouveaux chemins qu'il s'agit d'exécuter sur toute la surface du territoire à des distances énormes les uns des autres et sans aucun point de raccordement entre eux.

Le réseau de l'État venait donc d'être ainsi constitué lorsque, désireux d'imprimer au travail national une plus grande activité, jaloux d'établir des relations étroites entre les grands ports maritimes, les frontières et les villes de premier rang au moyen des chemins de

fer, des canaux et des rivières, M. de Freycinet, ainsi que l'avait fait en 1842 un de ses éminens prédécesseurs, présenta, en 1878, au chef de l'État un rapport général sur un ensemble d'entreprises dont la dépense estimée par lui à 4 milliards ne tarda pas à être évaluée à plus de 6. Il demanda tout d'abord à compléter jusqu'au chiffre de 40,000 kilomètres le réseau de toutes les lignes ferrées qui n'en dépassaient guère 21,000, et il se plut à énumérer en même temps les améliorations à apporter aux voies fluviales et aux ports. L'opinion publique accueillit avec faveur ces projets, mais certains doutes s'élevèrent bien vite sur la facilité d'exécution et sur l'époque où elle deviendrait possible. En ce qui concerne les chemins de fer, le classement supplémentaire des lignes dites d'intérêt général comprenait 5,400 kilomètres déjà concédés, mais non exécutés, près de 3,000 énumérés dans les lois antérieures et qui n'avaient été l'objet d'aucune concession, plus de 9,000 enfin dont le ministre proposait le classement sans rien préciser quant à l'époque du commencement des travaux et quant à la priorité de rang à accorder aux uns sur les autres. La question du mode d'exploitation restait toujours indécise; comme pour le réseau de l'état le provisoire pouvait devenir la règle, à défaut de bail consenti à une compagnie, le gouvernement devait lui-même exploiter.

Il suffit de lire dans le projet de loi présenté, après le rapport adressé au président de la république sur le classement des lignes d'intérêt général, les noms des *cent cinquante-quatre chemins* successivement inscrits dans le tableau A pour rester convaincu qu'en dressant cette liste, M. le ministre des travaux publics cédait surtout au besoin de faire acte de conciliation politique entre les défenseurs des intérêts locaux et affichait un programme plutôt qu'il n'exposait un plan vraiment sérieux. Ces lignes ferrées dont le numéro 1 désigne celle d'Armentières à Lens par Don, et le n° 154 celle de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port, où l'on indique une série de raccordemens dont le point de départ *reste à choisir*, n'ont pour la plupart figuré dans le tableau A, réservé aux chemins *d'intérêt général*, que pour prendre rang et acquérir un droit éventuel aux libéralités ultérieures de l'état. Le tableau B, dressé à la suite, qui comprenait les seuls chemins d'intérêt local, présentait une suite de noms au moins aussi notoires, et l'on s'est même demandé pourquoi ces chemins locaux déjà concédés et en partie en cours d'exécution n'avaient pas été élevés au rang des privilégiés du tableau A, alors qu'ils auraient offert l'occasion de travaux immédiats, tandis que rien ne rendait obligatoire dans un délai déterminé l'exécution des chemins d'intérêt général. En ce moment, un bruit curieux à relater circula dans les cercles politiques. Le tableau A, disait-on, a rallié, dans le vote des chambres, le plus grand nombre des votes,

parce qu'il satisfait à beaucoup de prétentions locales sans en désespérer aucune, et surtout parce qu'il laisse en suspens la question du régime auquel devra être soumise l'exploitation des chemins de fer, que beaucoup voulaient voir revenir à l'état. Tant qu'ils ne seraient pas exécutés, et les favorisés du premier tableau n'avaient obtenu aucune assurance sur le moment de cette exécution laissée tout entière à la décision des chambres, il n'y avait rien à redouter pour le système d'exploitation définitif. Le ministre lui-même, en déclarant que le mode présenté par lui ne serait que provisoire, ne se prononçait ni pour ni contre tel ou tel régime; il se bornait à dire « qu'il avait voulu répondre aux vœux du pays en assignant un but à son activité, en promettant un emploi national à ses capitaux, en délimitant le domaine exact de la viabilité ferrée d'intérêt général et en ouvrant par la suite le champ à l'initiative départementale pour la viabilité d'intérêt local. »

Ces pensées étaient louables à coup sûr, mais dénotent-elles un esprit très pratique? donneront-elles tout ce qu'elles promettent? En décidant, sans en fixer la date, l'exécution de courts tronçons séparés par des distances énormes, en la confiant à l'état, à charge par lui, s'il ne peut les donner à bail, de les exploiter provisoirement, le gouvernement a renouvelé et augmenté dans de plus grandes proportions l'expérience qu'il avait faite en créant le réseau de l'état. Au lieu d'un seul, il peut en quelque sorte en avoir dix, aussi difficiles, aussi coûteux à exploiter. N'y a-t-il pas un sérieux embarras financier à redouter à cet égard? et cet embarras ne s'est-il pas considérablement accru depuis qu'aux cent cinquante-quatre lignes d'intérêt général présentées par M. de Freycinet, la chambre en a ajouté beaucoup d'autres et que la loi du 2 avril 1879 a porté le classement à cent quatre-vingt-une lignes nouvelles? Avant tout et pour l'exécution des travaux, les moyens prévus suffisent-ils? Cette dépense de près de quatre milliards applicable aux chemins de fer seuls sera-t-elle supportée en dix ans, comme on se l'est promis, sans qu'il en résulte aucun dommage pour le crédit public? En un mot, le plan de M. de Freycinet se développera-t-il sans encombre?

Pour assurer l'exécution d'un ensemble de travaux qui imposait à l'état une si énorme dépense, le ministre des finances avait à se préoccuper de trouver des ressources financières suffisantes, sans nuire cependant à deux opérations alors en cours, le remboursement complet à la Banque de France de ses avances pendant la guerre et la reconstitution non encore achevée de nos forces militaires. L'emprunt seul pouvait y faire face, et l'accroissement si rapide de la fortune publique permettait d'y recourir facilement. Ce fut alors que, par une combinaison dont beaucoup d'esprits furent

séduits, à l'imitation des obligations émises par les grandes compagnies pour solder les travaux qui leur ont coûté pendant une longue période une somme annuelle d'environ 400 millions, on imagina de créer en quelque sorte des obligations d'état, amortissables à un prix supérieur à celui de l'émission, mais devant laisser l'avenir libre du fardeau que le présent était capable de supporter. La dette perpétuelle fut réservée pour parer en quelque sorte aux grandes nécessités publiques; pour les chemins de fer, on a créé le 3 pour 100 amortissable.

Une sérieuse controverse a été soulevée sur la valeur théorique de cette nouvelle forme d'emprunt. Sans l'aborder ici, on peut reconnaître que la faveur publique n'en a pas encore consacré l'usage. Les cours cotés à la Bourse montrent que le 3 pour 100 amortissable ne se paie pas ce qu'il vaut mathématiquement par rapport à nos autres rentes sur l'état; l'émission du dernier milliard offert au public n'est pas encore achevée, en ce sens que, selon le terme consacré, cet emprunt n'est pas *classé :* il est dans les gros portefeuilles, et le public, tenu en garde par la probabilité de nouvelles émissions, ne se presse pas de l'absorber. Ces *obligations d'état* lui plaisent moins d'ailleurs que les obligations si connues des chemins de fer, constituant des unités complètes, semblables les unes aux autres, d'un chiffre égal et qui offrent au possesseur d'un seul titre un bien de tous points pareil à celui de l'heureux capitaliste qui en réunirait plusieurs milliers.

Quel que soit d'ailleurs l'empressement plus ou moins vif avec lequel le 3 pour 100 amortissable est recherché, il faut avant tout examiner l'emploi plus ou moins étendu qu'on en veut faire et fixer ainsi l'émission plus ou moins abondante qui sera nécessaire. Or il devient chaque jour plus difficile de résister aux exigences universelles à l'endroit des travaux de chemins de fer. Après le classement des lignes d'intérêt général et celles d'intérêt local, après les favorisées des tableaux A et B, sont venus les projets de chemins à voie étroite ou sur routes, *chemins vicinaux* en quelque sorte à établir de village à village et pour lesquels l'état ne manquerait pas d'apporter son appoint aux sacrifices des départemens et des communes, ainsi qu'il l'a fait décider par les chambres pour les chemins de fer d'intérêt local, avec, il est vrai, un maximum déterminé. On a tant parlé de vie à bon marché, de profits à tirer de la modicité du prix des transports et de la rapidité des parcours et des échanges que l'opinion publique ne s'est pas bornée à réclamer le prompt établissement des voies ferrées qui les procurent; elle affirme, en outre, que le temps est venu de faire égale justice à *tous*, de répandre sur *tous* les bienfaits dont quelques-uns seulement ont joui, alors que, payés par l'état, ils l'ont été réellement par l'univer-

salité des citoyens, en un mot de faire baisser pour tous le prix de l'existence. De là à jeter un œil d'envie sur les possesseurs des grands réseaux, à soulever la question de la propriété et de l'exploitation des chemins de fer, la pente était naturelle, et comme témoignage de ces dispositions hostiles, on a vu reparaître les projets de concurrence déjà connus, d'affermage des chemins de fer à prix réduits, et, signe des temps, la demande de concession d'une ligne directe de Calais à Marseille, comme il y a dix ans.

Bien qu'une polémique très vive se soit engagée sur les questions soulevées à cette occasion et ait donné lieu à de très remarquables travaux (1), tant sur le danger du rachat des chemins de fer et de leur exploitation au point de vue de la prospérité des finances de notre pays que sur les droits et les devoirs des grandes compagnies pour l'établissement des tarifs, comme aussi sur le contrôle et la surveillance du gouvernement, nous ne croyons pas à de sérieuses modifications de la situation actuelle, mais nous ne saurions cependant dissimuler le désir que de promptes mesures soient prises pour l'améliorer à nouveau, et nous croyons que ce résultat peut être aisément obtenu par une nouvelle entente entre les compagnies et l'état, ainsi qu'en témoigne le traité que M. le ministre des finances vient de passer avec la compagnie d'Orléans.

La mesure radicale qui consiste à faire racheter par l'état aux compagnies l'ensemble de leurs réseaux a perdu tout crédit depuis que les pièces du procès ont été mises sous les yeux du public. Au point de vue financier, elle ne supporte plus l'examen. L'état aurait à payer aux obligataires l'intérêt et l'amortissement de leurs créances et aux actionnaires des dividendes égaux au moins à celui de la dernière année d'exploitation; or l'année 1881 présente d'excellens résultats qu'il serait très onéreux de prendre pour base du rachat. Enfin les compagnies devraient être remboursées du prix de tout le

(1) Si le lecteur voulait recourir aux publications les plus autorisées qui ont paru dernièrement, il y aurait lieu de lui indiquer en première ligne le travail de M. Léon Say, qui a victorieusement démontré l'impossibilité du rachat des chemins de fer par l'état au point de vue de l'équilibre budgétaire, et celui de M. Krantz, après lequel le système de l'exploitation par l'état ne peut plus être défendu. M. Paul Leroy-Beaulieu, M. Émile Level, d'autres encore ont soutenu les mêmes conclusions par les argumens les plus solides; M. Aucoc, dans ses leçons à l'École des ponts et chaussées et dans ses livres, a exposé avec une autorité irréfutable, les droits de l'état sur l'établissement des tarifs et le rôle de l'administration dans le contrôle et la surveillance des chemins de fer. On trouverait encore, dans un livre récent de M. Mathieu-Bodet sur les finances de la France depuis 1870, les détails les plus complets sur les sacrifices consentis en faveur des chemins de fer. Nul sujet, en aucun temps, n'a été plus mûrement étudié que celui dont nous prétendons seulement exposer les points principaux et en quelque sorte reproduire l'esprit général, à l'adresse des personnes les moins initiées aux formules techniques, mais auxquelles il est cependant utile de faire comprendre la portée de résolutions qui intéresseraient leur fortune à tant de titres.

matériel qui leur appartient, à compenser, il est vrai, mais pour quelques-unes seulement, avec les sommes avancées par l'état à titre de garantie, dont le total, à la fin de 1881, s'élevait à 700 millions. En somme, et tout compte fait, aux 26 milliards de notre dette nationale, aux 10 milliards des dettes départementales et communales, la dette spéciale des chemins de fer ajouterait encore 14 milliards. Et dans quel intérêt financier l'état se chargerait-il d'un tel fardeau? A-t-il à se plaindre de la position qui lui est faite, et les 1,400 millions qu'il a consacrés à la construction des chemins de fer, lorsque la part des compagnies est de 8 milliards, ne lui rapportent-ils pas assez? On a vu les profits que les *conventions* lui ont procurés dès le début. Or, en 1879, le bulletin de statistique du ministère des finances a évalué pour cet exercice les recettes réellement perçues par le trésor sur les chemins de fer à 148 millions, et à 77 millions 1/2 les économies obtenues sur les transports faits par lui : ensemble 225 millions. Le réseau de l'état, qui a coûté 350 millions, n'entre pas dans ces calculs ; il appartient en entier au domaine public, et les grands réseaux ne lui reviendront que dans soixante-dix ans environ. Mais déjà cet usufruit ne laisse pas, comme on voit, d'être très fructueux, et l'on ne comprendrait pas, s'il ne s'agissait que d'un avantage financier, ce projet de devancer l'époque de l'entrée en jouissance définitive par un rachat qui ferait surtout la fortune des actionnaires des compagnies. En réalité, ce n'est pas à eux que l'on a jamais voulu être utile ou seulement agréable.

Serait-ce que l'état, en devenant immédiatement propriétaire des chemins de fer, en tirerait un meilleur profit que les compagnies actuelles? Poser cette question, c'est la résoudre. L'exploitation par l'état n'a jamais, ni en France ni ailleurs, passé pour économique et rémunératrice. On a pu soutenir, quoique la comparaison sérieusement faite entre nos sociétés et celle des autres pays prouve le contraire, que les six grandes compagnies exploitent chèrement, qu'on trouverait de nouveaux *fermiers* à meilleur compte, mais personne n'a sérieusement affirmé qu'en faisant valoir lui-même sa propriété, l'état en retirerait un profit qui compenserait, et au-delà, la dépense du rachat anticipé. Les travaux déjà cités, tout particulièrement ceux de M. Krantz et de M. Lavollée, ne laissent aucun doute sur ce point. Existerait-il d'autres raisons de moindre importance qui rendraient cette solution désirable? Faut-il mentionner le désir de voir rentrer sous l'influence gouvernementale toutes les fonctions, tous les emplois que distribuent les administrateurs des compagnies? Le gouvernement veut-il devenir le maître absolu des centaines de mille fonctionnaires soldés par elles? La proposition déposée à la chambre par M. Raynal, par laquelle aucun employé commissionné et subvenant aux caisses de retraite ne serait privé

de sa place sans revision et sans appel, indique bien la portée d'une ingérence de l'administration publique dans le fonctionnement du personnel; mais c'est à un ordre d'idées plus élevées qu'il semble juste d'attribuer le désir de voir entrer les chemins de fer sous l'autorité exclusive de l'état.

Ailleurs, en Allemagne notamment, les intérêts militaires et stratégiques, le désir d'une prompte unification de l'empire, recommandent cette concentration. En France, ce sont les besoins sociaux, ceux de la production et de la consommation, au point de vue alimentaire surtout, qui protestent contre l'abandon à des possesseurs privilégiés et non désintéressés de l'élément qui entre pour la plus grosse part dans le prix des objets nécessaires à la vie. Mais cette indépendance des grandes compagnies est-elle donc entière? En dehors des mesures ruineuses du rachat et de l'exploitation des chemins de fer par l'état, n'existe-t-il pas d'autres moyens d'obtenir de nouvelles améliorations dans le transport des hommes et des choses? Un simple coup d'œil jeté sur cette importante question suffit pour indiquer la solution.

IV.

Les grandes compagnies sont liées avec l'état par des traités qui assurent à celui-ci la surveillance et le contrôle pour tout ce qui touche non-seulement à la facilité, à la sécurité, mais encore aux prix des transports. Aux compagnies qui exploitent au point de vue commercial appartient l'initiative de la fixation des prix au-dessous d'un maximum déterminé, mais tout changement de ces prix doit être homologué, c'est-à-dire approuvé par l'administration publique. Or, les traités dont il s'agit ont grandement profité aux compagnies, de même que l'augmentation des réseaux, comme nous venons de le voir, a grandement profité à l'État. Les cours cotés pour les actions et les obligations des chemins de fer montrent que les 8 milliards dépensés par elles ne sont pas mal employés. Ainsi les obligations émises d'abord aux environs du pair à 300 francs valent près de 400 francs, soit un tiers en sus : le revenu des actions s'est élevé, impôt compris, en 1880, à 74 fr. pour le Nord, 33 fr. pour l'Est, 35 fr. pour l'Ouest, 56 fr. pour l'Orléans, 70 pour le Lyon et 40 fr. pour le Midi. Ce revenu s'applique à un capital actions qui n'est pas demeuré stationnaire; pour le Nord, il était encore en 1861 de 150 millions; depuis 1864, il monte à 300 : et alors que les actions primitives ont touché jusqu'à 100 francs et se négociaient à 1,300, les actions doubles en nombre reçoivent encore 74 francs chacune et se négocient à 2,400 francs. Le Lyon a porté son capital en différentes émissions de 266 millions à 345. Le revenu a varié de

75 francs, sous l'ancienne constitution, à 70 fr. sous la dernière, et le prix de l'action a monté de 1,000 à 1,790 francs (cours du 2 janvier 1882). La prospérité de ces deux compagnies est telle que jamais elles n'ont dû recourir à la garantie et que l'on peut entrevoir le moment du partage des bénéfices avec l'état. Pour les quatre autres compagnies, leur capital n'ayant point varié depuis l'établissement du régime des conventions et le revenu réservé étant resté le même, l'élévation du prix des cours est seule à considérer. De 1864 à 1882 les actions de l'Est ont monté de moins de 600 à 775 fr., et celles du Midi de 800 à 1,360; l'Orléans a été coté 1,340 francs, et l'Ouest 840 fr., quand les cours de la période précitée se maintenaient entre 500 et 600 francs.

Du rapprochement de ces chiffres ressort bien, il nous semble, la preuve des avantages obtenus par les compagnies comme par l'état, grâce au régime des *conventions*, et la voie qu'il s'agit de suivre semble donc tout indiquée.

Ce dont il faut se préoccuper maintenant, et presque exclusivement, c'est de l'intérêt général et public, pourvu que l'on ne porte pas atteinte à la fortune présente des compagnies obtenue par tant de soins et une si recommandable gestion. Cet intérêt général qui a d'ailleurs profité dans la plus large proportion du plus utile instrument de tous les progrès modernes, comment pourrait-il être satisfait? Sans aucun doute, par l'accroissement toujours incessant des chemins de fer, et aussi par le meilleur marché du prix des transports rendus de plus en plus faciles et rapides. Pour les chemins d'intérêt général, trois chiffres en résument les progrès : à la fin de 1848, on en comptait environ 2,200 kilomètres exploités ; dix ans après le chiffre s'élève à 8,690, soit quatre fois autant; de 1858 à 1868 l'augmentation est du double, le total monte à 16,258. Une nouvelle période décennale ne signale plus qu'un quart en sus : en 1878, l'exploitation atteint 22,150 kilomètres, y compris le réseau de l'État. Ainsi la progression continue toujours, mais va en s'affaiblissant à mesure que les bonnes lignes deviennent plus rares. Aujourd'hui il faut poursuivre l'œuvre, les localités le réclament, le gouvernement l'a promis, le plan de M. de Freycinet s'impose. Comment l'exécuter? Tout d'abord la rente amortissable a fait face aux dépenses, mais voici que l'émission en devient difficile : celle du dernier milliard n'a pas réussi, le gouvernement hésite, et M. Léon Say, à qui incombe le soin de veiller sur le crédit public, déclare qu'on ne peut recourir à l'emprunt ni en 1882 ni en 1883. A défaut du trésor public, c'est donc aux compagnies qu'il faut avoir recours: leur crédit est intact, elles négocient tous les jours sans bruit, et en les vendant à leurs gares, de grosses quantités d'obligations qui se paient près de 400 francs ; qu'elles se chargent

donc de construire les nouvelles lignes d'intérêt général; le système de la garantie et du revenu réservé en fournira le moyen aux unes; le recul du partage des bénéfices pourra être offert aux autres. Cette première partie de l'œuvre à accomplir ne présente pas de grandes difficultés.

Il n'en est pas ainsi de la seconde, c'est-à-dire du meilleur marché des transports. On se heurte ici à des difficultés si grandes que, pour les résoudre, on n'avait rien imaginé de mieux que le rachat ruineux des chemins de fer et l'exploitation par l'état. Puisqu'il faut renoncer à ces chimères, puisque le rachat partiel, celui d'une seule ligne, même de l'Orléans, ne pourrait se faire sans compromettre tout l'édifice, il ne reste en définitive qu'à s'entendre avec les compagnies. Or le maintien des tarifs actuels acquis par celles-ci à titre onéreux et payé près de 8 milliards, c'est leur fortune entière, le revenu de leurs actionnaires, le gage de leurs dettes : y toucher, c'est jeter l'effroi dans ce nombre immense de porteurs qui *votent* dans tous nos collèges électoraux. D'un autre côté, ne pas diminuer le prix des transports, c'est mécontenter un plus grand nombre encore d'électeurs; on comprend les perplexités de ceux qui nous gouvernent, ballottés entre ces influences contraires. Or est-il donc vrai que les tarifs soient exagérés et qu'il soit possible de les réduire?

Avant tout, il faut distinguer entre les tarifs; il y a les tarifs *légaux* fixant le maximum des prix que les compagnies peuvent percevoir, établis par la loi de concession, uniformes pour toutes les lignes sans distinction entre celles qui ont coûté plus cher à construire et où le transport est bien plus onéreux en raison des courbes, des pentes, des difficultés de traction. Ces tarifs, dont le chiffre n'est jamais appliqué, pourraient être revisés, moins au point de vue pratique que par respect pour la vérité théorique.

Les tarifs généraux sont ceux que les grandes compagnies ont toutes adoptés avec le consentement de l'état et qui forment le droit commun pour tous les transports; enfin, pour répondre à *des besoins particuliers* et plier leur exploitation aux exigences variées et incessamment mobiles du commerce, les compagnies ont établi des tarifs spéciaux en vertu desquels certains produits paient des prix de transport beaucoup moins élevés sur plusieurs lignes que sur d'autres : de là réclamations du commerce, plaintes des producteurs non-seulement contre les compagnies, mais encore contre le gouvernement, qui, juge en dernier ressort des questions de tarifs, pourrait refuser l'homologation aux abaissemens exagérés des compagnies et réduire la concurrence à ses justes limites, agir, en un mot, en bon père de famille. Les reproches faits aux tarifs spéciaux, dont il serait utile de réduire le nombre et dont l'administration

publique peut corriger les abus, ne sont pas de même nature que ceux adressés aux tarifs généraux, que l'on demande unanimement de diminuer.

Sur le prix des transports, en France, et sur la fixation des tarifs généraux par nos compagnies, M. Krantz jette les plus vives lumières. Le prix de revient du transport se décompose en deux élémens; le premier comprend les débours réels faits par la compagnie, personnel, matières, entretien de la voie, etc. En 1878, la dernière année dont les résultats aient été publiés, ces dépenses étaient évaluées, pour chaque tonne transportée à 1 kilomètre sur les grands réseaux, à 2 cent. 99, soit 3 centimes. Le taux des salaires, le coût des matières, tendent-ils à décroître? peut-on espérer une réduction à 2 centimes au lieu de 3? A cette dépense il faut ajouter, comme second élément de frais d'exploitation, la rémunération des capitaux engagés, dont le chiffre moyen pour chaque tonne s'est élevé en 1878 à 2 cent. 97; de ce chef, aucune atténuation n'est possible. Pour la petite vitesse, le prix de la tonne kilométrique est donc de 5 cent. 96; pour la grande vitesse, c'est-à-dire pour le transport des voyageurs et des messageries, le prix moyen kilométrique a été de 5 cent. 17 en 1878. Le réseau des compagnies comprenait 20,554 kilomètres; il a donné lieu à un transport kilométrique de 5,711,599,879 voyageurs et de 8,356,221,821 tonnes de marchandises; d'importans services accessoires ont été en outre effectués. Les recettes totales de l'exploitation se sont élevées (impôt déduit) à 924,384,908 fr. et les dépenses (impôts déduits) à 468,440,760 francs, d'où ressort un produit net de 455,944,147 fr. Le rapport de la dépense à la recette est d'un peu plus de moitié. Le produit net mis en regard du capital fourni par les compagnies représente donc 6 pour 100.

Il paraît utile, malgré leur aridité, de présenter ces chiffres, qui font bien comprendre avec quelle prudence on doit toucher aux tarifs généraux établis, d'autant plus qu'ils paraissent modérés par comparaison à ceux des autres pays en général, excepté toutefois la Belgique, où la configuration du pays, plat et sans accidens de terrains, promet des transports peu chers et plus faciles. Un abaissement d'un cinquième seulement dans les produits rendrait la situation des compagnies très précaire et imposerait par contre à l'état de bien grands sacrifices. On doit distinguer toutefois entre le transport des voyageurs et celui des marchandises. Si ce dernier peut surtout donner lieu à des simplifications de classement, à des diminutions de frais de manutention, magasinage, camionnage, etc., à une surveillance plus rigoureuse du gouvernement dans l'établissement des tarifs spéciaux, à l'application stricte du droit commun pour toutes les lignes, sans compter encore de nouveaux abaissemens à accorder

pour les longs parcours au profit des plus gros cliens, c'est surtout sur le transport des voyageurs que des réductions devraient être obtenues dans tous les trains ordinaires, tandis qu'en vertu du principe que la vitesse coûte cher et doit être payée, les trains de grande vitesse donneraient peut-être lieu, comme en Allemagne, à des surtaxes. On rencontrerait ici deux intéressés à mettre à contribution : l'état, qui a maintenu l'impôt additionnel du dixième établi sur les voyageurs après en avoir affranchi récemment la petite vitesse, et les compagnies, auxquelles un sacrifice égal pourrait être demandé : deux dixièmes de moins à payer procureraient un grand soulagement au public, de même que l'usage des billets aller et retour à prix réduits, déjà admis sur certaines lignes, adopté sur toutes, amènerait un allégement pour les voyageurs pressés, c'est-à-dire pour ceux qui vaquent à des affaires sérieuses.

C'est précisément sur tous ces points que le traité signé au mois de février dernier entre le ministre des finances et la compagnie d'Orléans semblait avoir préparé une solution satisfaisante. En ce qui concerne la continuation des lignes nouvelles indiquées au plan de M. de Freycinet et le moyen de faire face aux dépenses sans rien demander au trésor public, le dernier article de la convention portait que la compagnie rembourserait par anticipation en cinq ans la dette qu'elle a contractée envers l'état au titre de la garantie d'intérêt. D'autres compagnies, le Lyon et l'Est notamment, ont déjà promis de faire de semblables avances. Sous le rapport de la construction, le résultat souhaitable était acquis.

Quant à l'exploitation, la compagnie d'Orléans affermait jusqu'au 31 décembre 1899 une partie à déterminer des lignes du troisième réseau (lignes du nouveau plan) et supportait l'intérêt de l'amortissement du capital dépensé par elle : à l'expiration du bail, s'il n'était pas renouvelé, l'état prendrait la suite des annuités à servir.

De son côté, l'état renonçait pendant quinze ans à exercer le droit de rachat, et si, dans les six derniers mois de cette première période, il n'avait pas dénoncé à la compagnie qu'il entend faire usage de ce droit, l'interdiction serait prolongée pour quinze nouvelles années, et ainsi de suite de quinze ans en quinze ans.

Enfin les tarifs maxima fixés par le cahier des charges pour les voyageurs devaient être diminués de 5 à 6 pour 100, sauf pour les voyageurs des trains rapides, et dans le cas où l'état réduirait ultérieurement l'impôt perçu à son profit sur les taxes de transport à grande vitesse (voyageurs et marchandises), la compagnie était tenue de faire un sacrifice égal sur la part qui lui est attribuée.

Des billets d'aller et retour avec réduction de 25 pour 100 seraient délivrés pour toute circulation entre deux gares; la compagnie reviserait le tarif général des transports en petite vitesse et abaisserait

les tarifs spéciaux, surtout sur les marchandises de peu de valeur, de même qu'elle abrégerait autant que possible les délais de transport et réglerait les itinéraires au mieux des intérêts du commerce, etc.

Cette convention déjà signée, que d'autres compagnies semblaient disposées à prendre pour modèle, souleva tout d'abord dans la presse entière deux objections. La renonciation, même pour un temps limité, au rachat des chemins de fer par l'état parut exorbitante, bien que l'impossibilité financière de l'opérer ne fît aucun doute. Un abaissement de 5 à 6 pour 100 sur les tarifs maxima des voyageurs en trains ordinaires semblait une faible compensation à l'ajournement du droit de l'état. L'engagement pris par la compagnie de réduire les prix des transports à grande vitesse dans une proportion égale à l'abandon que ferait l'état sur l'impôt perçu par lui, ne paraissait pas non plus promettre au public des résultats utiles, puisque l'impôt de la grande vitesse procure au trésor plus de 80 millions et que la situation du budget ne permettrait pas de renoncer à cette ressource.

Aussi, en présence des critiques formulées, le ministère crut-il devoir, à la rentrée des chambres en mai, présenter un premier projet de loi limité à l'adoption d'un seul article de la convention du 19 février, celui qui était relatif au remboursement anticipé des avances faites à titre de garantie d'intérêt; la compagnie d'Orléans s'est engagée par un premier traité à restituer à l'état en trois années au plus la somme de 207 millions qui représente au 1er janvier 1882 les avances ainsi reçues par elle en capital et intérêts. Son revenu réservé s'accroîtra de l'intérêt et de l'amortissement de ces restitutions sans que l'augmentation totale puisse excéder 8 millions de francs et l'exercice du droit de rachat par l'état ne sera en rien modifié. Enfin, trois mois plus tard, et à la date du 20 mai, un second projet de loi vient d'être déposé à la chambre des députés, qui reproduit, mais en les améliorant, toutes les autres conditions du traité du 19 février en en ajoutant de nouvelles très importantes. Les stipulations relatives aux facilités de transport, à la classification des marchandises, au remaniement des tarifs généraux et spéciaux, aux réductions pour prix de billets d'aller et retour, sont maintenues. La compagnie s'engage à effectuer toutes ces améliorations dans un délai de trois mois, et elle porte à 7 pour 100 au lieu de 6 pour 100 la réduction promise le 19 février pour le transport des voyageurs. Elle stipule encore en faveur de l'état une notable augmentation des wagons-postes, enfin, au lieu du partage par moitié des bénéfices quand le moment en sera venu, l'état en recevra les trois quarts; mais les clauses les plus significatives du nouveau traité sont relatives à la cession à l'état par la compagnie de 340 kilomètres rayonnant autour de Nantes qui serviraient à la

création d'une compagnie régionale, et à l'acquisition par la compagnie de 320 kilomètres actuellement en construction par l'état, dans les départemens du Centre et notamment dans celui de Maine-et-Loire.

En outre, l'état donnerait à ferme à la compagnie d'Orléans 600 kilomètres dont elle entreprendrait la superstructure, et parmi lesquels figure la ligne de Limoges à Montauban, et pour cette dernière, la compagnie mettrait à la disposition de l'état 200,000 fr. par kilomètre. Les lignes affermées seraient divisées en deux groupes : l'un serait pris par la compagnie à ses risques et périls, l'autre serait exploité pour le compte de l'état avec des prix maxima de recettes et de dépenses, intéressant la compagnie à augmenter les premières et à diminuer les secondes. Ce bail pendant lequel cesserait le droit de rachat durerait jusqu'au 31 décembre 1899 et pourrait être renouvelé.

A coup sûr, la convention du 19 février, qui avait été ici mêm approuvée avec une grande autorité par M. Paul Leroy-Beaulieu, a été l'objet d'heureuses modifications. Les chambres voteront-elles sans le modifier le dernier projet de loi qui vient de leur être présenté? Les autres grandes compagnies s'inspireront-elles de cet exemple et le régime général de nos chemins de fer va-t-il être l'objet d'un remaniement complet? Nous l'espérons sincèrement pour notre part et nous ne doutons point qu'entre l'état et les compagnies la conciliation se fasse : elle est nécessaire, elle est conforme au sentiment public, elle est indiquée par tous les précédens en cette matière, ainsi que nous devons le résumer en quelques mots.

Les chemins de fer ne sont pas, ne peuvent être l'objet d'une propriété entièrement privée. Leur constitution, leur fonctionnement, les font rentrer dans le domaine public. D'un autre côté, pour les construire et les posséder seul, il aurait fallu que l'état leur appliquât plus de ressources qu'il n'aurait convenu. L'état pourvoit à des besoins politiques et sociaux d'un ordre plus élevé que celui du transport des hommes et des choses, et il le fait sans en retirer aucun profit, tandis qu'il n'est pas dans la nature même des voies ferrées que l'usage en soit gratuit. Donc, pour entreprendre cette énorme dépense, comme pour la faire fructifier commercialement, l'état a dû réclamer d'autres concours. La loi de 1842 a posé la question sur son véritable terrain en appelant à l'aide du trésor public les localités traversées et des compagnies particulières chargées de l'exploitation à bail pour des durées variables, mais non séculaires. L'histoire abrégée de nos chemins de fer a montré sous l'empire de quelles nécessités ces premières dispositions avaient dû être modifiées : d'abord les localités ont été mises hors de cause, puis les baux proprement dits ont été remplacés par des concessions

de quatre-vingt-dix-neuf ans, à l'expiration desquels l'état redeviendra propriétaire des chemins de fer et pourra en régler seul l'exploitation. Le tiers de ce laps de temps est déjà écoulé, et depuis lors, à diverses reprises, il a fallu reviser les conventions dans un sens toujours favorable, en définitive, à l'intérêt public, puisque le réseau des voies ferrées s'est considérablement accru, que les progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ont été incessans, que le trésor de l'état s'est enrichi, tandis que les compagnies concessionnaires profitaient elles-mêmes du mouvement dans une sérieuse proportion. Inutile d'ajouter que les droits de l'état, en tant que surveillance et tutelle, n'ont, dans tout le cours de cette période de quarante années, subi aucune atteinte.

Aujourd'hui, voici qu'un mouvement très vif de l'opinion publique rouvre la question du régime de nos chemins de fer, de ceux d'intérêt général surtout. Des modifications dans les clauses des conventions sont demandées au nom de l'intérêt public proprement dit, c'est-à-dire au nom de la facilité et du bon marché des transports. Pour indiquer le moyen de répondre à ces préoccupations, de satisfaire à ces désirs légitimes assurément, puisqu'en réalité il s'agit plus d'une propriété publique que d'une propriété privée, il suffit de s'inspirer des leçons du passé, de rappeler à l'état ses propres principes tant de fois exposés, mais nulle part mieux que dans la loi de 1842, et de montrer ensuite aux compagnies en quoi consistent leurs devoirs vis-à-vis de l'état, dont elles sont les usufruitiers, du public, dont elles ont à satisfaire les besoins, de leurs actionnaires, dont elles défendent les intérêts; or ces derniers seraient-ils compromis par de larges concessions plus que par une résistance prolongée aux arrangemens que proposerait l'état? Nous n'hésitons pas à penser que la politique d'accommodement est la meilleure, et nous répéterons ce que nous disions en commençant : Par ce temps de brusques soubresauts, de recherche passionnée des succès populaires, de déterminations irréfléchies, il ne faut pas exposer des entreprises comme celles de nos chemins de fer à ce qu'une révolution inattendue les frappe en atteignant à la fois la fortune de l'état lui-même, parce qu'un caprice populaire l'aurait décidé en vertu de l'axiome :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas,

que les foules souveraines se plaisent à appliquer sans le connaître et sans s'autoriser du texte latin.

BAILLEUX DE MARISY.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

ONZIÈME PARTIE (1)

XXI. — MORALE PUBLIQUE ET RELIGIEUSE.

Au mois de juillet 1869, lorsque Louis Bouilhet mourut, Flaubert écrivit : « C'est pour moi une perte irréparable; j'ai enterré avant-hier ma conscience littéraire, mon cerveau, ma boussole. » Ceci n'est pas l'explosion d'une douleur qui éclate sans mesure, c'est l'expression de la vérité. Bouilhet a été la conscience de Flaubert; c'est lui qui s'agitait, s'émouvait, regimbait quand l'écrivain s'égarait. Ce fait, que Flaubert a toujours proclamé et dont si souvent j'ai été le témoin, est des plus honorables pour les deux amis. Est-ce à dire, pour cela, que Bouilhet avait un talent égal à celui de Flaubert? Non pas; jamais Bouilhet n'aurait écrit *Madame Bovary*, ni *Salammbô*, ni *un Cœur simple*, ni *Saint Julien l'hospitalier*, ni *Hérodias*; pas plus, du reste, que Flaubert n'eût écrit *Melœnis* ou *les Fossiles*. La prose effrayait Bouilhet; il disait : « C'est un fleuve; ça peut couler toujours, comment l'arrêter? » Flaubert, je l'ai déjà dit, était réfractaire à la poésie; mais par cela même qu'ils étaient dissemblables, ils se complétaient l'un l'autre. Flaubert avait réduit sa poétique à l'harmonie, à ce que j'appellerai la vibration du mot : qui l'a entendu lire une seule phrase n'en doutera pas. Dans sa façon de prononcer, de moduler, d'accentuer les mots, d'en modifier la tonalité et souvent d'en dénaturer le son, on pouvait reconnaître l'importance excessive qu'il

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1881, 15 janvier, 15 avril et 15 mai 1882.

attachait à la mélodie de la langue écrite. Bouilhet, accoutumé à la cadence du vers, cherchait d'autres qualités dans le style; il avait le sens critique à la fois très fort, très fin, très développé par son goût et son étude de l'antiquité. Il savait que, si la fantaisie est un élément fécond pour la poésie, on ne peut l'admettre qu'avec une réserve extrême dans le roman, dont la contexture doit se rapprocher de celle de l'histoire, puisque le récit des faits imaginaires est destiné à produire l'illusion ou l'impression de la réalité. Il surveillait donc Flaubert et l'empêchait de tomber dans les incidences qui lui étaient familières, dont *la Tentation de saint Antoine* était un exemple, et auxquelles son lyrisme naturel le poussait invinciblement. *Madame Bovary*, *Salammbô*, ont été écrits sous les yeux mêmes de Bouilhet; s'il n'avait été mort, lorsque parut *l'Éducation sentimentale* (1870), le livre aurait subi des modifications considérables. Bouilhet n'a pas ajouté un mot à *Madame Bovary*, mais il a fait retrancher beaucoup de phrases parasites, et, il a rendu ainsi à Flaubert un inappréciable service. J'en donnerai une preuve. Flaubert avait imaginé de faire la description d'un jouet d'enfant qu'il avait vu, dont l'étrangeté l'avait frappé et qui, dans son roman, servait à amuser les fils de l'apothicaire Homais. Il n'avait pas fallu moins d'une dizaine de pages pour faire comprendre cette machine compliquée qui figurait, je crois, la cour du roi de Siam. Entre Flaubert et Bouilhet, la bataille dura huit jours, mais le joujou disparut du livre, dans lequel il n'était qu'un hors-d'œuvre. Bouilhet disait: « Quelque belle que soit une bosse, si tu la mets sur les épaules de Vénus, Vénus sera bossue; donc supprime les bosses. » Ce n'était pas toujours facile de faire entendre raison à Flaubert, qui employait à se défendre cette activité nerveuse que l'on craignait de surexciter; mais dans l'habitude qu'il avait eue de donner des leçons à des enfans, Bouilhet trouvait une provision de patience qu'il n'épuisa jamais. A les voir ensemble, à voir Flaubert criant haut, s'impatientant, rejetant toute observation et bondissant sous la contradiction; à voir Bouilhet très doux, assez humble d'apparence, ironique, répondant aux objurgations par une plaisanterie, on aurait pu croire que Flaubert était un tyran et Bouilhet un vaincu; il n'en était rien; c'est Bouilhet qui était le maître, en matière de lettres du moins, et c'est Flaubert qui obéissait. Il avait beau se débattre, secouer sa table, jurer qu'il ne supprimerait pas une syllabe, Bouilhet impassible, humant sa prise de tabac, lui disait: « Tu vas éliminer cette incidence parce qu'elle est inutile à ton récit, et qu'en pareil cas ce qui est inutile est nuisible. » Flaubert finissait par céder et ne s'en repentait pas.

Flaubert employa trois années à écrire *Madame Bovary*; « c'est, disait-il, le livre que j'ai le plus lestement enlevé. » Pendant ces

trois années, toutes les pages du roman passèrent une à une sous les yeux de Bouilhet et subirent son impeccable critique. Le livre fut allégé; rien d'essentiel n'y fut modifié, et il est devenu le chef-d'œuvre que l'on sait. La *Revue de Paris* le publia en six numéros, du 1er octobre au 15 décembre 1856. Ce que je vais raconter est de l'histoire ancienne, — heureusement. Dès que les premiers chapitres eurent paru, les abonnés s'insurgèrent; on criait au scandale, à l'immoralité. On nous écrivait des lettres d'une politesse douteuse; on nous accusait de calomnier la France et de l'avilir aux yeux de l'étranger. — Quoi! il y a des femmes pareilles! des femmes qui trompent leur mari, qui font des dettes, qui ont des rendez-vous dans des jardins et qui vont dans des auberges! Mais c'est impossible! Quoi! en France, dans notre belle France, en province, là où les mœurs sont si pures! Est-ce pour nuire au gouvernement que nous imprimons de telles choses? en ce cas notre haine nous aveugle et nous devenons criminels à force d'injustice.—Je n'y comprenais rien; je montrais les lettres à Flaubert, qui disait : « Tous ces gens-là sont fous. » Cependant le soulèvement était tel que, sans être plus ému qu'il ne convenait, je cherchais à l'expliquer. Ce livre, par sa conception et son exécution, sortait tellement des données admises et de la confection ordinaire des romans, qu'il choqua bien des esprits routiniers accoutumés aux lectures douceâtres qui leur sont chères. En dehors de cette cause générale, il y avait une cause particulière, qui est à la gloire de l'auteur. Il avait poussé l'analyse si loin, que son analyse ressemblait à une autopsie. Elle en avait la valeur et l'aspect. Dans un peuple comme le nôtre, où les gens les moins délicats se piquent de délicatesse, où les balayeurs des rues disent qu'il faut une religion pour le peuple, où les dévergondées parlent le langage des prudes, où la parole seule est coupable tandis que l'action ne l'est pas, la vigueur des tableaux de *Madame Bovary* parut non pas inconvenante, mais indécente. Les lecteurs qui savent lire, — ils sont rares, — admirèrent la vigueur du style et la logique des déductions; les lecteurs qui ne savent pas lire, — ils se nomment légion, — laissaient tomber le livre de dégoût parce qu'un des personnages a du crottin de cheval à ses bottes. Au début de ces colères, j'ai soutenu d'âpres discussions; à mes raisonnemens, à mes démonstrations, on répliquait : Tarte à la crème! Quand je disais : C'est un chef-d'œuvre, on me répondait : Vous défendez votre ami, ce sentiment vous honore. Je finis par tourner le dos et me boucher les oreilles.

Le procédé littéraire de Flaubert déroutait tout le monde et même plus d'un lettré. Ce procédé est cependant simple; c'est par l'accumulation, par la superposition et la précision des détails

qu'il est arrivé à la puissance. Ce procédé est physiologique, c'est le procédé des myopes qui voient les choses les unes après les autres, très nettement, et qui les décrivent successivement. Toute la littérature d'imagination peut se diviser en deux écoles distinctes, l'école des myopes et l'école des presbytes. Les myopes voient par le menu, étudient chaque contour, donnent de l'importance à chaque chose parce que chaque chose leur apparaît isolément; autour d'eux il y a une sorte de nuage, sur lequel se détache dans une proportion qui semble excessive l'objet qu'ils aperçoivent; on dirait qu'ils ont un microscope dans l'œil où tout se grossit; la description de Venise, vue du haut du campanile de Saint-Marc, la description du château de la Misère dans *le Capitaine Fracasse*, toutes deux faites par Théophile Gautier, sont le produit admirable de la vision myope. Les presbytes au contraire voient l'ensemble, dans lequel les détails disparaissent et forment une sorte d'harmonie générale. Le détail perd toute importance pour eux, à moins qu'ils n'aient un intérêt d'art à le mettre en relief; s'ils ont un portrait de femme à tracer, ils parleront de la démarche plutôt que du dessin des lèvres ou de la couleur des yeux; la foule leur apparaît une masse en mouvement, ils ne sont pas forcés de regarder chaque individualité pour la reconnaître; d'une ville contemplée d'un sommet, ils distinguent tout de suite le caractère particulier; ils n'ont pas besoin de décrire longuement leurs personnages pour les faire voir; un mot suffit. Le type de la composition presbyte est *Colomba* de Mérimée. J'ajouterai que les myopes s'attachent à dépeindre les sensations, tandis que les presbytes cherchent surtout l'analyse des sentimens. Si un homme de lettres presbyte devenait myope tout à coup, sa manière de sentir et, par conséquent d'écrire se modifierait instantanément. Ce que je nomme l'école des presbytes, Théophile Gautier l'appelait l'école des décharnés. Il disait à Mérimée : « Vos personnages n'ont pas de muscles, » et Mérimée lui répondit : « Les vôtres n'ont que des costumes. »

Le roman de *Madame Bovary* a une force exceptionnelle; la réalité en est telle qu'on l'a appelée du réalisme. C'était nouveau alors, du moins sous cette forme, avec cette valeur d'expression et cette intensité de langage. C'est ce qui étonna, c'est ce que l'on prit pour de l'inconvenance. Entre sa peinture et le spectateur, le talent de Flaubert avait interposé une loupe; le spectateur regarda et crut voir des monstres là où il n'y avait que des créatures humaines semblables à lui. Une goutte d'eau vue au microscope à gaz est un océan où grouillent des animaux terribles, ce n'est cependant qu'une goutte d'eau où se promènent quelques infusoires. C'est le talent de Flaubert qui avait créé l'illusion; la sottise publique ne s'en aperçut pas. On alla plus loin; la *Revue de Paris* fut dénon-

cée comme portant outrage aux bonnes mœurs et à la religion. Dès les premiers jours de novembre, un de mes amis qui, par sa situation, connaissait assez bien ce que l'on appelle « les hautes régions du pouvoir, » vint me trouver et m'annonça que nous allions être poursuivis en police correctionnelle. J'eus un haut-le-corps. Les détails qui me furent donnés étaient tels que le doute n'était pas permis. La *Revue de Paris* était surveillée de très près : quoiqu'elle fût pourvue d'un cautionnement, elle ne s'occupait jamais de politique; mais des professeurs démissionnaires après le 2 décembre, mais d'anciens ministres de la seconde république y collaboraient, et cela suffisait pour donner au décret du 17 février la fantaisie de nous appliquer quelques-uns de ses articles. Nous avions déjà reçu plusieurs avertissemens; une condamnation nous pouvait supprimer. Outrage à la morale publique : c'était une triste épitaphe à mettre sur le tombeau d'un recueil littéraire, et il ne nous plaisait pas d'en supporter l'humiliation : périr de mort violente, soit; mais avoir l'air de mourir sur le grabat d'un hôpital mal famé, non. Il fallait aller au-devant d'une telle poursuite et, s'il était possible, lui enlever sa raison d'être. Un seul moyen s'offrait à nous : lire attentivement les chapitres que nous avions encore à publier, et en supprimer, de concert avec l'auteur, les passages qui nous paraîtraient offrir, non pas un danger, mais l'apparence d'un danger. Lorsque nous eûmes arrêté les suppressions qui nous semblaient nécessaires, j'allai voir Flaubert, persuadé qu'il comprendrait le motif d'une exigence qui n'était point dans nos habitudes et qu'il nous aiderait à détourner le péril dont nous étions menacés. Il fut inflexible. Il était bon cependant, d'une bonté indulgente et féconde; mais ce qu'il nommait « l'art » lui apparaissait comme un dieu jaloux auquel nul sacrifice ne doit être marchandé. Pendant toute sa vie, il fut un mystique littéraire, prêt au martyre pour confesser la divinité qu'il adorait. Il ne comprenait pas que l'on pût reculer devant la persécution, parce que jamais il n'aurait fait la plus légère concession pour s'y soustraire lui-même. C'est sur ce seul sentiment, honorable entre tous pour un artiste, que s'appuya sa résistance, qui fut invincible. Pour porter secours à ceux qu'il aimait, il se serait ruiné de bon cœur, — il l'a prouvé; — mais plutôt que de modifier une phrase longuement méditée et définitivement formée, il eût brisé ses relations les plus chères. A tout ce que je pus lui dire il répondit : « Je m'en moque; si mon roman exaspère les bourgeois, je m'en moque; si l'on nous envoie en police correctionnelle, je m'en moque; si la *Revue* est supprimée, je m'en moque; vous n'aviez qu'à ne pas accepter la *Bovary*; vous l'avez prise, tant pis pour vous; vous la publierez telle quelle; je m'oppose à toute suppression. » J'insistai. Longuement, avec des digressions et sans que je l'aie interrompu une fois,

il reprit sa théorie de la prédominance de l'artiste sur l'homme : voler n'est rien, assassiner est peu de chose, faire l'abandon d'un seul mot que l'on croit bon pour obéir à des scrupules imbéciles est un crime, et ce crime, il était décidé à ne le point commettre. Pendant que je l'écoutais, je me répétais mentalement une phrase que Charles Lambert m'avait dite : « Aime ton prochain comme toi-même, signifie : aime ton prochain comme il veut être aimé. » J'allai voir Mme Flaubert, comptant que la mère serait plus raisonnable que le fils et me viendrait en aide ; je la trouvai dure, retournée à la sotte idée qui l'avait mue lors de la lecture de *la Tentation de saint Antoine* et me laissant comprendre, sans me le dire, que nous détruisions de propos délibéré la valeur d'une œuvre littéraire dont le mérite nous portait ombrage. Devant les illusions, devant les cruautés maternelles, il faut se taire, et c'est ce que je fis. J'eus une nouvelle entrevue avec Flaubert, non pour discuter encore, mais pour lui faire connaître la résolution que nous avions adoptée à la *Revue de Paris*. Je lui dis : « Nous maintenons notre droit de suppression, tu maintiens ton refus, il n'y a qu'un moyen de mettre fin à ce conflit, dont le public se soucie comme d'une noisette vide : tu vas rédiger une note, en tels termes qu'il te plaira, par laquelle tu déclareras que tu n'acceptes plus la responsabilité de ton œuvre « mutilée » et que les lecteurs sont priés de n'y voir que des fragmens et non un ensemble. Les lecteurs ne liront pas la note, ils ne s'apercevront pas que des coupures ont été pratiquées dans ton roman, ton honneur sera sauf, et notre sécurité ne sera plus en péril. » Flaubert me demanda vingt-quatre heures de réflexion « parce qu'il voulait consulter. » Le lendemain, il m'envoya la note, qui fut insérée intégralement. Il était furieux et ne ménageait point ses imprécations ; nous n'en restions pas moins bons amis, car nous étions si bien soudés l'un à l'autre que rien ne pouvait nous désunir.

Que l'on se rappelle cependant que nous étions à la fin de 1856, que la presse périodique vivait, — expirait, — sous le règne de l'arbitraire et que l'administration n'avait qu'à serrer les doigts pour nous étrangler au coin d'un décret. Qu'aurait donc dit Flaubert s'il avait pu être témoin de la publication de son roman posthume ! Le recueil qui a imprimé *Bouvard et Pécuchet* est un recueil ami du gouvernement près duquel il eût facilement trouvé protection ; l'année 1881 n'a aucun rapport avec l'année 1856 ; le décret de février a repassé le Styx qu'il n'aurait jamais dû franchir, toute liberté est laissée à la discussion, nul ne s'avise, ni ici, ni là, de lire un roman à la loupe pour y découvrir d'indéfinissables délits, et cependant ce livre n'a pu paraître qu'avec des suppressions ; des pages entières ont été remplacées

par des lignes de points et, comme pour *Madame Bovary*, on a jugé prudent de faire des coupures, quoique la « vindicte publique » soit aussi endormie aujourd'hui qu'elle était éveillée il y vingt-cinq ans. Là où il est, le pauvre Gustave a dû tressaillir, s'indigner et accuser encore ce siècle d'avoir « la haine de la littérature. »

Tout semblait apaisé, il n'était plus question de poursuites judiciaires, ni de rigueurs administratives, lorsqu'une imprudence vint donner corps aux accusations lancées contre nous. Irréfléchi et de prime saut, comme la plupart des nerveux, Flaubert avait compulsé la collection de la *Revue de Paris*, y avait relevé les phrases scabreuses, les situations délicates; il avait réuni ainsi un dossier qu'il remit à un chroniqueur dont il avait récemment fait la connaissance. Le chroniqueur fit un article, cita les passages recueillis, me fit l'honneur d'imprimer une phrase de moi en majuscules et demanda comment des écrivains si hardis pour eux-mêmes devenaient si pudibonds pour les autres. L'article fut remarqué: il prouvait que nous passions notre temps à outrager les bonnes mœurs, et le pouvoir comprit que l'on devait en finir avec les perturbateurs de la moralité publique. L'article, porté aux Tuileries, — je pourrais dire par qui, — fut envoyé au ministre de l'intérieur; de là au ministre de la justice et enfin au procureur-général. Le roman de Flaubert fut épluché mot à mot; avec un peu de bonne volonté et beaucoup de mauvais vouloir on y découvrit toute sorte de méfaits tombant sous l'application des lois : Gustave Flaubert, Laurent-Pichat, l'imprimeur A. Pillet, étaient traduits en police correctionnelle : « Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs, » délits prévus par les articles 1 et 2 de la loi du 17 mai 1819 et 59 et 60 du code pénal.

Le 31 janvier 1857, Gustave Flaubert, l'auteur de *Madame Bovary*, le fils du docteur Flaubert, qui fut un des grands chirurgiens du siècle, s'assit sur les bancs de la sixième chambre, là où prennent place les voleurs, les rouleurs de barrière, les filles insoumises, les souteneurs et les escrocs. La citation ne m'ayant pas visé, j'étais parmi les spectateurs; la comédie eut du succès. Pour le tribunal accoutumé à ne juger que des vilenies, une cause exclusivement littéraire où Me Senard portait la parole pour le fils d'un de ses vieux amis était un régal affriolant. Le président, M. Dubarle, était un homme d'esprit, lettré, manifestement disposé en faveur des gens de bien qui comparaissaient devant lui et ne réprimant pas trop ses sourires, lorsque l'avocat faisait des allusions dont la transparence n'avait rien d'obscur. L'avocat impérial chargé de tonner contre nous au nom de la société outragée était un homme encore jeune; on nous en avait parlé avec éloges, et son éloquence était appréciée. Quelques raffinés du beau langage étaient venus l'écouter, et j'ou-

vrais très grandes mes oreilles, car je m'attendais, moi aussi, à un plaisir d'artiste. Si c'est là ce que l'on appelle l'éloquence judiciaire, l'éloquence judiciaire est peu de chose. La cause était mauvaise, j'en conviens, mais le réquisitoire ne fut pas meilleur. L'argumentation ne se tenait guère et ne savait trop où prendre un point d'appui; elle nous parut étrange, car elle incrimina des passages que la citation n'avait point visés. Flaubert a été cruel, il a fait sténographier le réquisitoire et l'a publié. Dans cette sixième chambre, nous étions tous des lettrés, et plus d'un clin d'œil fut échangé entre nous. L'avocat impérial s'évertuait à faire condamner l'auteur de *Madame Bovary*, mais il confondait Apollinaire avec Apollonius de Tyane; il estimait que « Mme Bovary a une beauté de provocation, » et il regrettait que, lorsqu'elle va communier, elle n'eût pas quelque chose de la Madeleine repentante, c'est-à-dire qu'elle ne fût pas une sainte; en outre, il convint que l'imprimeur, M. Pillet, « est un homme honorable contre lequel il n'a rien à dire. » En entendant cette phrase, Laurent-Pichat et Flaubert ne purent s'empêcher de rire; le président lui-même eut quelque hilarité, et personne dans le prétoire ne crut que l'on cessât d'être honorable pour avoir écrit et pour avoir publié *Madame Bovary*.

Me Senard prit la parole à son tour, il déchiqueta le réquisitoire et le mit si bien en pièces qu'il n'en resta pas vestige. Il aurait pu citer cette phrase de M. Guizot : « Plus j'avance et plus je me confirme dans ma conviction qu'en toutes choses, dans la peinture des scènes extérieures du monde et de la vie intérieure de l'âme, l'imagination des hommes est toujours restée au-dessous de la réalité. » Cela eût suffi à la défense. On remit à huitaine pour le prononcé du jugement. Le 7 février, à l'ouverture de l'audience, le président lut un jugement longuement motivé qui avait des prétentions à l'esthétique; on y disait : « Un pareil système appliqué aux œuvres de l'esprit, aussi bien qu'aux productions des beaux-arts, conduirait à un réalisme qui serait la négation du beau et du bon, » comme si un système d'art pouvait être du ressort de la justice, comme si Thémis était Apollon et guidait le chœur des Muses. Ce jugement, dont on a souri, était plein d'excellentes intentions, mais il ne dut pas satisfaire le ministère public, car « attendu qu'il n'est pas suffisamment établi que Laurent-Pichat, Gustave Flaubert et Pillet se soient rendus coupables des délits qui leur sont imputés, le tribunal les acquitte de la prévention portée contre eux et les renvoie sans dépens. » C'était une victoire pour la *Revue de Paris*; pour Flaubert, ce fut un triomphe.

Le résultat ne fut pas celui que l'administration avait cherché; grâce à cette persécution, au procès en police correctionnelle, au réquisitoire de l'avocat impérial, *Madame Bovary* eut un succès colos-

sal; du jour au lendemain, Gustave Flaubert était devenu célèbre. Tout le monde s'empressa d'acheter le roman qui outrageait les mœurs et vilipendait les choses sacrées. On espérait bien y trouver abondance de ces peintures lascives, de ces scènes voluptueuses qui effarouchaient la pudeur du ministère public; les amateurs de friandises défendues en furent pour leurs frais; ils en avaient lu bien d'autres dans Balzac, dans Mérimée, dans Sainte-Beuve, dans Théophile Gautier, et même dans le président de Montesquieu, mais ils trouvèrent un style admirable, une conception très forte, quoique simple, et une profondeur d'analyse à laquelle ils n'étaient point accoutumés. Le succès de curiosité devint un succès littéraire, l'un des plus grands que j'aie vus. A ce succès les critiques de profession, toujours en discorde, ne nuisirent pas. On approuvait, on blâmait, on sifflait, on applaudissait; on se renvoyait le nom de Flaubert comme un volant sur une raquette; les plus férus parlaient de *l'Ane d'or* d'Apulée, les autres se contentaient de quelques divagations sur l'esthétique dans ses rapports avec les œuvres d'imagination, tout comme le jugement de la sixième chambre.

Inconnu la veille, Flaubert était proclamé chef d'école, de l'école réaliste. Le mot le blessa, et, dans son for intérieur, il ne l'a jamais admis. Il crut alors, et il crut jusqu'à la fin de sa vie que le mot de réalisme retombait sur la conception même de son œuvre, tandis qu'il s'appliquait au mode d'exécution, à ce que j'appelle la minutie des myopes. Gustave n'en convenait pas, et ce fut un soir que, causant de ce sujet, sur lequel il revenait sans cesse, il me dit : « Envoie-moi ton Polybe. — Et pourquoi faire, grand Dieu? — Pour y étudier la guerre des mercenaires. Ah! on m'accuse d'être réaliste, de faire du réalisme, c'est-à-dire de copier ce que je vois et d'être incapable d'invention! Eh bien! je vais leur raconter une histoire dont personne ne sait le premier mot; la scène se passera près de « la baie voluptueuse » de Carthage, comme dirait un avocat impérial, et, nul ne se doutant de ce qu'était la civilisation carthaginoise, on ne me reprochera pas mon réalisme. » Et il m'expliqua le sujet de *Salammbô* dont il n'avait pas encore trouvé le titre. Il se trompa dans ses prévisions, car *Salammbô* est tout aussi réaliste que *Madame Bovary;* seulement ce livre lui donna une difficulté extrême à écrire, parce qu'il avait vu les scènes de *Madame Bovary* et qu'il fut obligé de se figurer celles de *Salammbô*. Il alla en Tunisie faire des études de paysages africains; on sait s'il a réussi. Sa description du défilé de la Hache est l'exacte peinture d'un de ces chotts dont il a été si souvent question lors de la dernière insurrection d'Algérie. Ce sujet l'avait envahi, il ne parlait d'autre chose; il me disait : « Là du moins je serai libre, j'aurai mes coudées franches, je ne serai pas toujours retenu par le

terre-à-terre d'une historiette nauséabonde, je n'aurai pas derrière moi ce pion de Bouilhet me rognant mes phrases et m'enlevant mes épithètes; la fable est si vaste et d'une époque si obscure, que j'y pourrai tout faire entrer sans qu'on m'assomme d'observations. » Et employant un mot qui lui était familier, il ajoutait : « Enfin! je vais donc pouvoir gueuler à mon aise! » *Salammbô* est, en effet, le livre excessif de Flaubert; il eut moins de retentissement et est moins apprécié que *Madame Bovary*, je le sais, mais c'est celui qui était le plus dans son tempérament, qui convenait le mieux à sa nature, c'est celui où il s'est abandonné sans contrainte, c'est celui sur lequel on le doit apprécier, car il y a mis tous ses défauts et toutes ses qualités.

Le sujet de *Salammbô* le troublait, et j'en trouve la preuve dans une lettre qu'il écrivit à Louis de Cormenin : « Je ne sais si c'est vous ou Pagnerre, mon cher ami, qui m'avez envoyé un maître numéro du *Loiret* où resplendit un article sur votre serviteur. Il est, à coup sûr, celui qui me satisfait le plus et je le trouve naïvement très beau, puisqu'il chante mon éloge. Le livre est analysé ou plutôt chéri d'un bout à l'autre. Cela m'a fait bien plaisir, et je vous en remercie cordialement. Pourquoi ne vous en mêlez-vous pas aussi? Pourquoi vous bornez-vous à avoir de l'esprit pour vos amis? Quand aurons-nous un livre? Quant à moi, celui que je prépare n'est pas sur le point d'être fait ni même commencé. Je suis plein de doute et de terreur. Plus je vais et plus je deviens timide, contrairement aux grands capitaines et à M. de Turenne en particulier. Un encrier, pour beaucoup, ne contient que quelques gouttes d'un liquide noir; mais pour d'autres, c'est un océan, et moi je m'y noie. J'ai le vertige du papier blanc, et l'amas de mes plumes taillées sur ma table me semble parfois un buisson de formidables épines. J'ai déjà bien saigné sur ces broussailles. Adieu, cher ami, recevez une forte poignée de main. » Cette lettre est du 14 mai 1857; le 9, Louis avait publié dans le *Journal du Loiret* un article qui prouve sa perspicacité, car on y lisait : « *Madame Bovary* restera, car après l'avoir lue on s'apercevra vite que Balzac a laissé un héritier. Gustave Flaubert! retenez bien ce nom; il est de ceux que l'on n'oubliera plus! »

Pendant que l'on jugeait *Madame Bovary* en police correctionnelle et avant que l'acquittement eût été prononcé, la *Revue de Paris* commettait quelques imprudences. On avait publié à Berlin le recueil des toasts du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, et nous avions laissé dire à un réfugié allemand que bien boire n'est pas toujours bien gouverner. L'ambassadeur de Prusse ne fut pas satisfait; il alla porter ses plaintes au ministère des affaires étrangères et demanda que la *Revue de Paris* fût supprimée; le ministre n'y

avait pas d'objection, mais l'empereur estima que la Prusse n'avait droit d'exiger qu'une suspension et nous reçûmes des mains d'un commissaire de police, orné de son écharpe, ordre de suspendre la publication pendant un mois. Je résolus de me reposer pendant les vacances forcées que nous accordaient les bonnes grâces réunies de la monarchie prussienne et de l'empire français. Le mois de février était beau et sec; le vent d'est qui avait commencé avec la nouvelle lune semblait devoir se maintenir. Tout en fredonnant l'air des Patineurs dans le ballet du *Prophète*, je sautai en wagon et je m'en allai en Hollande. Mauvais moyen de sereposer, me dira-t-on, que de parcourir les musées, de naviguer en *trekschuyte*, de franchir le Zuyderzée à travers les glaces, d'être cahoté dans une mauvaise voiture au milieu des sables de la Frise et de l'Over-Yssel; admirable moyen, au contraire, car je n'ai jamais su un mot de hollandais et l'on ne se repose, on n'est en paix que chez les peuples dont on ignore la langue; je dirai plus, là seulement on est libre. Quand les paroles ne sont qu'un bruit sans signification, quand les gestes n'ont d'autre valeur que celle d'un mouvement réflexe, on n'est jamais tiré de soi-même par l'audition d'un mot qui déroute la pensée; on vit au milieu de la foule, comme si l'on était seul; on porte sa solitude partout, dans les promenades, dans les galeries de tableaux, sur les bateaux à vapeur, dans les wagons, aux tables d'hôtes, et rien n'est plus doux. Quant aux impressions, elles sont d'autant plus fortes et tenaces qu'on ne les communique pas, et c'est pourquoi il est superflu de les communiquer.

Ce voyage en Hollande est resté bon dans mon souvenir; le temps était magnifique, je n'ai pas aperçu un nuage pendant près d'un mois; les gelées qui nacraient les prairies me semblaient charmantes, les musées me racontaient toute sorte d'histoires, les églises sonnaient leurs plus joyeux carillons, les lits n'étaient pas trop courts, la nourriture était suffisante; tout le jour je regardais; le soir, près du poêle, j'écrivais mes notes et j'abusais de ma surdité pour ne point répondre aux gens qui me parlaient français. J'allai voir cependant un compatriote pour lequel on m'avait chargé d'une commission verbale. C'était un chef de parti ou peu s'en faut; il est inutile de prononcer son nom. Il avait quitté la France où, pour des causes politiques, il ne pouvait rentrer et habitait une des grandes villes de la Néerlande. Je l'abordai avec déférence, et nous causâmes. Je lui parlais de liberté, et il me répondait : « Oui, certainement, mais nous devons d'abord établir un gouvernement fort. Cavaignac a été un enfant de ne pas saisir la dictature que nous lui offrions après l'insurrection de juin 1848. » Je revenais à cette vieille marotte qui n'est point encore déménagée de ma cervelle, je répétais : « Et la liberté? » Il reprenait : « La

liberté, j'en veux comme vous; mais elle n'est possible qu'à la condition d'avoir implanté d'abord de nouvelles institutions dans la nation. » Tout en bavardant, il me dit avec bonhomie : « Pour donner le sentiment de l'égalité aux Bonaparte, nous enlèverons la carcasse qui est aux Invalides, et nous la jetterons à la fosse commune; quant à Eugénie, on la livrera au peuple! » Ces paroles, qui expliquent pourquoi je ne prononce pas le nom de mon interlocuteur, me sont bien souvent revenues à la mémoire pendant les journées de la commune, lorsque je lisais les journaux de Vermesch et de Félix Pyat. Le libéralisme dont j'entendais l'expression ne concordait pas suffisamment avec le mien; j'abrégeai la visite. Il était dix heures du soir; la nuit était splendide. Au lieu de rentrer à l'hôtel Bellevue, je me promenai devant la prairie où est le pâtis des daims. Quelques-uns des animaux réveillés au bruit de mes pas se levaient, appuyaient leur tête sur la balustrade et bramaient en soufflant des buées argentées. Tout en cheminant, je me disais : « Quels sont les plus bêtes : ceux qui jettent devant les tribunaux correctionnels un homme comme Flaubert, ou ceux qui veulent donner des leçons d'égalité au cadavre de Napoléon Ier? » La question était difficile à résoudre; je ne l'ai pas résolue.

La vie passait occupée à la tâche quotidienne, sans peine, sans plaisir, neutre et un peu brumeuse. Nous étions tous au travail; Flaubert préparait *Salammbô*, Bouilhet écrivait une nouvelle pièce en vers, *l'Oncle Million*, et Gautier s'était enfin décidé à commencer *le Capitaine Fracasse*, roman d'aventures qui a été tout autre que ce qu'il devait être. Dans le principe, ce ne fut qu'un titre donné par Gautier à un éditeur, — Renduel, je crois, — pour mettre en annonce sur la couverture d'un volume. L'idée première différait essentiellement de celle qui a été mise à exécution. *Le Capitaine Fracasse* était ce que l'on pourrait appeler un nom en dissonance; la fable qu'avait imaginée Gautier et dont il m'a souvent parlé semblait empruntée à celle de *l'Ane vêtu de la peau du lion*. Le capitaine était une sorte de *Miles gloriosus*, Gascon, hâbleur, fanfaron, panache au vent, flamberge au clair, sacrant le diable, maugréant Dieu, au demeurant poltron, de cœur pâle et rengainant dès que l'on dégainait. Gautier rêvait quelque chose comme *le Roman comique* avec l'éblouissement de son style et la richesse de son ornementation. Ce fut un médiocre roman d'Eugène Suë, dont j'ai oublié le titre et dont le héros joue un rôle assez semblable à celui que Gautier réservait au *Capitaine Fracasse*, qui lui fit renverser la donnée qu'il s'était proposée. Il écrivit le premier chapitre sans trop se douter de ce qui devait suivre; les feuillets s'accumulaient lentement, l'intrigue se nouait, un peu au hasard, mais avec cet imprévu et cette franche allure qui n'ont manqué à aucune de ses œuvres.

il nous apportait son manuscrit au fur et à mesure, car son nouveau roman était réservé à la *Revue de Paris*, qui ne la publia jamais par la raison qu'elle fut supprimée avant que *le Capitaine Fracasse* eût terminé ses aventures. On n'avait pu faire mourir la *Revue de Paris* sous une accusation d'outrage aux bonnes mœurs, on allait l'exécuter comme complice d'assassinat, ou peu s'en faut : *Ave, Cæsar!*

Le jeudi 14 janvier 1858, l'Opéra donnait une représentation extraordinaire au profit d'une œuvre charitable; le même jour, le Théâtre impérial, ancien Franconi, jouait pour la première fois une grande féerie intitulée *Turlututu*; j'y étais, en compagnie de quelques personnes, dans une loge de première découverte. En face de moi, dans une loge fermée, le comte de Morny était assis, paraissant assez dolent et vêtu d'une pelisse en marte zibeline qui le garantissait du froid de la salle. La pièce suivait son cours au milieu des vieux calembours, des coq-à-l'âne, des couplets, des trucs et des changemens à vue lorsque, pendant le second acte, je vis un homme ouvrir précipitamment la loge du comte de Morny; deux paroles à peine furent échangées. Morny se leva, jeta un regard circulaire sur la salle comme s'il cherchait quelqu'un et disparut. Pendant l'entracte, j'accostai Amédée Berger, qui, récemment, est mort président de chambre à la cour des comptes, et je lui dis : « Sais-tu pourquoi on est venu chercher Morny? » Il me répondit : « On a tenté de tuer l'empereur à l'aide d'une machine infernale. » La nouvelle se répandit avec rapidité parmi les spectateurs; des groupes se formèrent; on était consterné et indigné. Peu à peu les détails arrivaient : quels étaient les assassins? Nul ne le savait; on prononçait avec assurance des noms qu'il vaut mieux ne pas répéter et sur lesquels aucun soupçon n'aurait dû planer. Quelqu'un dit : « Que va faire le gouvernement? » Je répondis : « Supprimer des journaux. » Personne ne releva ma réponse, mais Amédée Berger me regarda et fit un imperceptible mouvement des paupières qui signifiait : « Tu as raison. »

L'émotion de Paris fut très vive, on se le rappelle; le crime lâche et diffus, mené par des gens qui sacrifiaient la vie des autres et voulaient sauver la leur, avait tué, frappé, blessé des passans et avait épargné l'empereur. Avec d'autres procédés, plus cruels et qui paraissaient plus sûrs, c'était une répétition de l'attentat de Fieschi. Les assassins étaient tous des Italiens, on le savait, et *le Moniteur universel* put s'écrier : « Aucune main française n'a trempé dans ce complot. » Si aucune main française n'est coupable, aucun journal français ne sera inquiété; nous raisonnions ainsi et notre raisonnement était tellement logique qu'il en était absurde. Le mardi 19 janvier, j'avais passé une partie de la journée rue Chanoinesse à faire des prépa-

rations microscopiques ; j'arrivai assez tard aux bureaux de la *Revue de Paris;* j'y appris qu'un commissaire de police aux délégations judiciaires était venu signifier un décret impérial en vertu duquel la *Revue de Paris* était et demeurait supprimée. C'était la mort sans phrase. Les exigences gouvernementales doivent faire excuser bien des sottises, surtout dans les momens exceptionnels et lorsque les hommes chargés de conduire la machine sont de pauvres cervelles sans ressources, affolées et ne sachant pas que l'arbitraire ne peut jamais faire œuvre de salut. Le ministre de l'intérieur était alors M. Billault, le même qui, seul, en 1848, avec Greppo, vota en faveur du droit au travail ; il crut sans doute faire un acte politique en supprimant la *Revue de Paris :* il ne commit qu'un acte d'iniquité : le rapport qui précède le décret est d'une improbité flagrante, il vise des fragmens d'histoire, des contes, des nouvelles où il serait impossible de trouver trace de polémique ou d'allusion. Je n'en citerai que deux exemples : le décret vise *le Coup de Jarnac*, par Michelet. C'est le récit du duel de La Châtaigneraie emprunté à un volume de l'*Histoire de France* qui allait paraître; pour M. Billault, *le Coup de Jarnac* ne pouvait être qu'une allusion au coup d'état du 2 décembre ; une nouvelle de moi : *l'Ame du bourreau*, écrite pour expliquer la théorie de la transmigration des âmes , a paru sans doute une analyse psychologique de Napoléon Ier ou de Napoléon III. Si le second empire a suscité tant de haine, les serviteurs qui l'ont obstinément desservi n'en sont-ils pas un peu la cause? N'être pas responsable, posséder la toute-puissance, n'avoir qu'un mot à prononcer pour réduire ses adversaires à néant, c'est bien tentant pour des hommes médiocres, et les ministres de ce temps-là ne s'en firent faute. J'en gardai rancune, je l'avoue ; mais toute rancune s'évanouit lorsque le marquis de Chasseloup-Laubat, prenant la direction des affaires en 1869, donna à la France une liberté qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps et vers laquelle mes désirs platoniques avaient toujours aspiré.

Le petit bataillon de la *Revue de Paris* se dispersa ; les uns se dirigèrent du côté de la politique et ont touché au but ; les autres se réfugièrent plus que jamais vers les lettres. Dans notre défaite, nous n'avions perdu que les bagages ; « peine d'argent n'est point mortelle, » dit un vieux proverbe. Ce n'est pas l'heure de désespérer quand on a trente-six ans ; je me retrouvai dans ma solitude, apt au travail et peu découragé. J'habitais alors une petite maison que l'indulgence de mes amis qualifiait d'hôtel ; dans mon jardinet, il y avait des rosiers, un jasmin et des lilas ; j'étais en bons termes avec les fourmis et les moineaux francs ; un microscope pour le jour, un télescope pour la soirée, une nombreuse bibliothèque, de bonne encre noire dans l'encrier, Louis de Cormenin, Flaubert, Gautier,

Bouilhet, Lambert, Enfantin pour interlocuteurs, c'était plus qu'il ne fallait et je n'étais pas à plaindre. Cependant, vers le printemps, des hirondelles semblaient battre de l'aile en moi; le chant des bateliers du Nil murmurait dans mes souvenirs; quand soufflait le vent du sud, je levais la tête et je humais l'air comme pour sentir l'odeur des syrtes et des sables infinis. Je passais des journées couché sur les cartes de Caillaud, je remontais le Nil au-delà de Khartoum, je m'engageais sur le fleuve Bleu et je m'en allais dans la presqu'île de Méroë. Je luttais contre ce désir qui m'emportait vers les berges de la rivière Astaboras; j'aurais voulu franchir la frontière abyssinienne, gagner les pays de Gondar et de Choa, causer avec les chrétiens de Saint-Jean et voir face à face le terrible Négus, dont on commençait à parler. Il me semblait que j'avais besoin de me retremper dans la vie sauvage et de dormir encore sous les étoiles. J'eus quelque peine à ne pas mettre à exécution ce projet; j'y renonçai cependant, car il n'eût été, en somme, qu'une perte considérable de temps, à un âge où il faut déjà commencer à être avare de ses heures : *Eheu, fugaces labuntur anni!* Mais pour me récompenser de ce que j'appelais un sacrifice, je gravis le Simplon, je descendis en Italie et j'allai m'installer à Venise, au quai des Esclavons, en face de la lagune, avec la verdure du Lido, tout au fond.

Aux jours de fête, la bannière jaune et noire de l'Autriche flottait au sommet des mâts de Saint-Marc, à moins que, malgré les sentinelles, quelque agile marinier de Malamocco n'y eût arboré le drapeau d'Italie. La ville était triste et la vie y était douce. Rien n'était changé; je retrouvais ce que j'avais vu quatorze années auparavant lorsque, venant de Constantinople, j'y étais arrivé un matin à l'heure où le soleil se levait. *La Gloire de Venise*, *l'Enlèvement d'Europe* de Véronèse, les toiles de Palma Vecchio et du Titien me ravirent comme autrefois, et comme autrefois j'estimai que la Vierge de Jean Belin est un inestimable chef-d'œuvre. Je m'intéressais aux Tiepolo; j'avais contemplé tous ceux que garde la ville, depuis *le Portement de croix*, qui est à Sant' Alvise, jusqu'à l'*Antoine* et à la *Cléopâtre* du palais Labbia; j'allai sur la Brenta afin de voir, dans la villa Cordini-Pisani, la grande fresque représentant l'arrivée d'Henri III à Venise. Cette villa, qui appartenait au gouvernement autrichien, avait été donnée au général Grabowski, un des lieutenans de Radetzki pendant le siège de Venise. Le général y était mort; dans un parterre attenant à la villa, on lui a élevé un tombeau autour duquel on a planté des lauriers. C'était un paysan qui me guidait; je lui dis « Qu'était-ce que ce général Grabowski? » Le paysan me répondit textuellement ceci : « *Era galantuomo, ma senza lettere* : C'était un honnête homme, mais sans littérature. »

Je restai deux mois à Venise; pour rentrer en France, je pris le chemin des écoliers, par Padoue, Ferrare, Bologne, Florence, Pise, la Spezzia, Gênes, Turin et le Mont-Cenis. A cette époque, l'Italie, morcelée encore et fléchie devant ses principicules vassalisés par l'Autriche, était très intéressante à étudier. Calme à la surface, indolente et comme endormie à l'ombre des pins-parasol, elle dissimulait avec son astuce ordinaire le frémissement dont elle était agitée. Elle semblait avoir déserté toute politique et ne s'occuper que d'art; la musique la passionnait; elle avait adopté Verdi, elle l'acclamait en toute circonstance; dans les villes soumises au roi de Naples, au pape, aux grands-ducs, à l'Autriche, sur toutes les murailles on lisait : *Evviva Verdi!* Cette popularité du maestro était une façon de s'entendre; *Evviva Verdi!* était un mot d'ordre qu'il fallait lire : *Evviva Vittorio Emmanuele Re D'Italia!* Les sociétés secrètes étaient en permanence, le Piémont était lieu de refuge pour les conspirateurs; comme au temps de Charles II, Ruy Blas aurait pu dire :

La Savoie et son duc sont pleins de précipices.

Un soir, je me promenais à Florence sur la place du Grand-Duc en compagnie d'un officier florentin. La nuit était belle, et, comme une gerbe d'or, la comète s'épanouissait au milieu des étoiles. Nous nous étions arrêtés devant la Loggia; je regardais *l'Enlèvement des Sabines* par Jean de Bologne, le *Persée* de Benvenuto Cellini, la *Judith* de Donatello; aux lueurs vacillantes du gaz, les statues ressemblaient à des fantômes; sur la façade du palais, le *David* de Michel-Ange se détachait en blancheur. L'officier me dit : « Ce sont des emblèmes. Comme David, nous renverserons le géant philistin. Voyez; dans le *Persée* ne reconnaissez-vous pas Naples qui vient de décapiter la monarchie de Ferdinando Bomba? *Judith*, c'est Venise qui tient en main la tête de l'Holopherne d'Autriche; le Romain qui emporte sa Sabine, c'est le peuple italien saisissant enfin son indépendance, sa liberté! « Plusieurs fois il répéta : « La fille des dieux, la blanche liberté. » Puis, me montrant du doigt la comète, il ajouta : « Regardez le signe qui est dans le ciel; les temps sont proches et de grands changemens vont survenir! »

Un an après, nous étions à Palestro, à Magenta, à Solferino, et nous commencions l'œuvre d'émancipation qui devait faire de l'Italie une alliée peut-être, à coup sûr une rivale. On ne le vit pas alors; la passion publique n'avait pas raisonné et je ne raisonnai pas mieux qu'elle. J'aimais l'Italie; elle avait été la famille initiatrice de notre race; elle était la mère de toute grandeur et de toute poésie. Délivrer la patrie de Dante, de Léonard, de l'Arioste et de Michel-

Ange me semblait un devoir pour tout homme qui a touché une plume et admiré un tableau. Avec la foule je battis des mains quand l'empereur traversa Paris pour aller prendre le commandement de l'armée. J'eus mon ivresse après Magenta et j'étais à Milan lorsque arrivèrent les premiers prisonniers de Solferino. A Gênes et à Turin, j'avais connu un homme dont la destinée allait bientôt se clore sinistrement, c'était le comte Ladislas Téléki, un des triumvirs du gouvernement provisoire hongrois que Napoléon III avait reconnu et près duquel il avait accrédité un ambassadeur. Téléki était un homme de grand nom, très intelligent et d'une rare habileté, malgré une certaine diffusion de paroles. En 1848 et 1849, il avait été le diplomate attitré de l'insurrection magyare et s'était créé de hautes relations en Angleterre et en France. Un an après la guerre d'Italie, au mois de décembre 1860, Ladislas Téléki se rendit à Dresde afin de suivre une aventure où la politique n'était pour rien. Le gouvernement saxon, — *for shame!* — le fit arrêter, et au lieu de l'expulser, si sa présence lui semblait périlleuse, le livra à l'Autriche. En Europe, ce fut un cri de réprobation. La première protestation qui se fit entendre partit d'ici même, et c'est Saint-René Taillandier qui la formula (1).

Au nom du droit des gens, au nom du contrat qui engage la maison de Habsbourg envers l'antique royaume de Saint-Étienne, Saint-René Taillandier demanda que Ladislas Téléki fût rendu à l'exil, qu'il honorait par son intelligence et la correction de son attitude. L'empereur d'Autriche entendit-il cette voix française qui l'adjurait et lui parlait de justice? Il se présenta inopinément devant Ladislas et lui accorda, lui imposa la liberté à la condition qu'il résiderait en Hongrie et renoncerait à toute conspiration. Contraint d'accepter cette grâce qu'il n'avait point sollicitée, forclos du labeur de sa vie entière, qui était la revendication des droits écrits de la Hongrie, Ladislas Téléki, calomnié par les siens, humilié par ses adversaires, demanda à la mort la fin des souffrances morales qu'il ne pouvait plus supporter. Il se tua d'un coup de pistolet au cœur; autour de son cadavre, on retrouva dix-sept capsules brûlées qui prouvent qu'il avait fait une longue répétition de son propre drame afin de n'en point manquer le dénoûment. C'était un diplomate très fin auquel les traditions n'avaient point fait défaut, et c'était l'homme le plus remarquable de ce triumvirat improvisé qui, pendant la guerre de 1859, tournait autour du quartier-général français et rassemblait à Acqui les déserteurs hongrois de l'armée autrichienne. Sa mort fut un deuil pour ceux qui l'avaient connu et une perte grave pour son pays. Si l'empereur François-Joseph avait écouté les nobles paroles de Saint-René

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1861.

Taillandier, l'Austro-Hongrie compterait aujourd'hui un homme éminent de plus parmi ses hommes d'état.

XXII. — EN GUERRE.

En 1860, j'avais gravi l'échelle de Jacob. On la secoua; je tombai, et comme je tombai de haut, je me fis très mal. Mécontent de moi, ce qui n'est pas un bon moyen d'être content des autres, je traversai une de ces crises de marasme où tout est nuit, où tout est fiel. Je me lamentais, et je retrouve dans une lettre de Louis de Cormenin, écrite à cette époque, une semonce méritée : « J'ai reçu de toi une dernière lettre désespérante, et cela me navre quand je te vois t'abandonner à tes découragemens et à tes amertumes; tu as tort contre toi-même, et si tu voulais bien te juger, tu ne penserais ni ne parlerais ainsi. » Louis avait raison et j'avais tort de crier au perdu comme un chien égaré en forêt; mais certaines douleurs sont vives, et lâchement je me laissais glisser dans la torpeur. En général, on se rend maître de ses passions quand on n'en a pas; or ma souffrance était réelle et je ne m'en rendais pas maître. Elle se doublait d'irritation; j'étais morose, plus enfermé que jamais dans ma solitude, lisant beaucoup, écrivant peu, ne sortant guère et m'en allant dans la vie, à vau-l'eau, comme une épave. Cet état de spleen ne pouvait durer; il est dans ma nature de réagir, d'accepter le combat et de lutter contre l'ennemi que je porte en moi. Ce fut un coup de clairon qui me réveilla; on eût dit qu'il sonnait la diane; je secouai le sommeil plein de cauchemars où j'étais engourdi, et je me redressai pour regarder par-delà les Alpes. Garibaldi, avec mille compagnons, venait de partir pour l'aventure de Marsala. Je tressaillis et j'eus envie d'aller le rejoindre. Je n'avais ni passé, ni avenir politique; quelles que fussent mes sympathies, j'avais côtoyé les factions sans m'y mêler; j'étais libre et seul; il me sembla qu'une longue course à cheval, au grand air, me serait favorable. En outre, concourir à délivrer deux volcans n'était point œuvre commune, et apporter quelque soulagement au peuple que j'avais vu si durement asservi en 1851 ne me paraissait pas une mauvaise action. Quant au voyage à travers les Calabres, il me tentait. L'annexion de Nice et de la Savoie impliquait la connivence du gouvernement français dans l'unification de l'Italie par la maison de Savoie; je ne me trouverais donc pas en opposition avec l'action diplomatique de la France.

Je roulais ce projet dans ma tête, sans m'arrêter à une détermination définitive. Un cousin du comte Ladislas Téléki vint me voir; il partait pour la Sicile et me proposa de faire route avec lui. Le général Türr, envoyé en mission à Paris, m'offrit de prendre rang dans son état-major. J'acceptai, à la condition que je ne rece-

vrais pas de solde, que je serais libre de me retirer si bon me semblait, qu'aux jours de bataille j'obéirais sans discussion et que, si Garibaldi devait marcher sur Rome, je serais prévenu afin de pouvoir quitter immédiatement l'armée qui s'exposait à combattre celle de mon pays. On se frappa dans les mains et on se donna rendez-vous à Gênes. Je n'avais communiqué ma résolution à personne, je trouvais inutile de batailler et de m'exposer à des objections dont j'étais résolu à ne point tenir compte. Je n'en parlai qu'à un seul de mes amis et, chose singulière, à celui qui paraissait le moins apte à m'encourager, à Théophile Gautier. Cinq jours avant mon départ, je l'avais rencontré au milieu du jardin des Tuileries; nous restâmes ensemble plus de deux heures assis à l'ombre des marronniers. Il était dans un état moral déplorable, il sombrait; toutes les difficultés de sa vie semblaient se grouper devant lui et lui faire obstacle; il me racontait ses chagrins, ses luttes, son existence faite d'épines et de lacets, où il se blessait et s'enchevêtrait à chaque pas; il se demandait à quoi lui servaient sa célébrité, son talent, sa faculté de travail. « Ils me font faire des feuilletons dramatiques, me disait-il, parce que je sais les faire, c'est heureux que je ne sache pas scier des bûches, car ils me feraient scier du bois; je suis un cheval de course et ils m'ont attelé à une charrette chargée de moellons; ils n'ont pas un poète à eux, pas un, et l'idée ne leur vient même pas de me demander des vers; ils me croient leur obligé et l'odieuse besogne qu'ils m'imposent m'empêche à peine de mourir de faim. » Je l'écoutais, ce pauvre poète me désespérait. Il me disait : « Ah! si j'avais seulement douze cents francs de rentes, je quitterais tout, je me sauverais; j'irais dans le quartier Latin, aux environs du Luxembourg, je mènerais la vie des étudians, je ferais des poèmes, j'écrirais un volume de sonnets et jamais, jamais, jamais je ne mettrais le pied dans un théâtre! » C'est alors qu'il me dit : « Comme ceux qui suivent ce fou de Garibaldi sont heureux! » Je répondis : « Je pars dans cinq jours pour le rejoindre, veux-tu venir avec moi? Tu seras l'historiographe de l'expédition et nous mangerons à la même gamelle. » Il secoua la tête : « Je suis la bête attachée au poteau du journal; il faut brouter l'herbe amère du feuilleton. » Puis il s'écria : « O Max! trois fois fortuné Max! tu vas affronter Charybde et Scylla. Tu ne comprends pas ton bonheur! » Lorsque nous nous séparâmes après la dernière poignée de main échangée, il revint vers moi et m'ouvrit ses bras : « O Max, embrasse le pauvre Théo! » Je crois bien que nous avions l'œil humide en nous disant adieu.

Quelques jours après j'étais à Turin et j'allais voir le comte de Cavour, qui avait demandé au député E. Marliani de me présenter

à lui. J'avais grand désir de le connaître : ce petit homme, ministre d'une petite monarchie qui avait un petit trésor et une petite armée m'inspirait un intérêt extrême, car on comprenait, sans être un clerc bien avisé, qu'il était en train de reconstituer une nation. Il était l'âme de l'Italie entière, qui conspirait avec lui et le comprenait à demi mot. L'entrevue dura plusieurs heures et la conversation ne languit pas. Il était de courte taille, avec une redingote mal faite qui bouffait sur la poitrine et l'engonçait aux épaules. Son regard interrogateur brillait derrière des lunettes d'or et correspondait au sourire de ses lèvres épaisses ; la figure était remarquablement intelligente, et le front paraissait énorme sous les cheveux désordonnés. L'ironie dominait en lui, et je ne serais pas surpris qu'il ait considéré les hommes, — j'entends les plus puissans, — comme des marionnettes dont il savait mouvoir les fils. Pour parfaire son jeu et entamer la partie, il ne dédaigna aucun atout et se servit avec une égale aisance des souverains, des journalistes, des conspirateurs et des capitaines d'aventure. Au milieu des hommes politiques de la seconde moitié du XIXe siècle, le comte Cavour est à part. On disait à Rossini : « Beethoven est le plus grand des compositeurs. — Oui, répondit-il, Beethoven est le plus grand, mais Mozart est le seul. » Ce mot peut s'appliquer à Camille Cavour : il est le seul ; tout ce qu'il a fait, il l'a fait avec le concours de sa nation ; jamais il n'eut besoin de dictature ; jamais il n'eut à faire ordonnancer ses budgets par le roi de Piémont ; jamais il n'eut à lutter contre le parlement pour améliorer l'armée ; il était le porte-voix, le porte-glaive de son peuple, et c'est ce qui lui a donné une invincible force. Il avait l'oreille fine et entendait ce qui se disait dans la conscience de chaque Italien ; il avait le regard perçant et voyait ce que renfermaient les portefeuilles les mieux clos dans les chancelleries des cours italiennes. Nul ne fut aussi populaire que lui, Victor-Emmanuel en était jaloux. Un jour qu'ils avaient fait une entrée solennelle ensemble et dans la même voiture, les cris de : « Vive Cavour ! » dominèrent les cris de : « Vive le roi ! » En pénétrant au Municipio, Victor-Emmanuel, rouge de dépit, se tourna vers un de ses aides de camp et lui dit : « J'ai l'air d'un ténor qui ramène une chanteuse. » Cavour baissait modestement les yeux, mais l'ironie de son sourire dénonçait sa pensée. Si l'on se rappelle ce qu'était le Piémont en 1849, après Novare, et si l'on considère ce qu'il est devenu sous l'impulsion de Cavour, on conviendra que la grandeur du résultat dépasse singulièrement la faiblesse des ressources. Sa pensée allait loin et était complexe. Il annexait les royaumes conquis par la révolution et intervenait dans ces mêmes royaumes pour empêcher la révolution de se propager, donnant ainsi satisfaction à l'ambition piémontaise et aux scrupules diplo-

matiques de l'Europe. L'expédition de Garibaldi, appuyée par lui en sous-main, et secrètement soudoyée par Victor-Emmanuel, ne pouvait que le servir. Vaincu et tombé aux mains du roi de Naples, Garibaldi était fusillé et Cavour était délivré d'un agitateur qui pouvait lui créer un jour de graves embarras; victorieux, Garibaldi ne pouvait rester dictateur du royaume des Deux-Siciles, qui se joindrait naturellement aux provinces déjà réunies à la couronne de Savoie, et un tel accroissement de puissance valait bien les ennuis qu'il ne serait pas dans la nature du vainqueur de ménager. C'est pourquoi Cavour se frottait les mains et était en correspondance avec quelques voyageurs qui parcouraient alors les Calabres et la Capitanate. Quant à ce qui pouvait survenir dans les états de l'église, il disait avec conviction : « Nous savons trop ce que nous devons au saint-père pour permettre jamais à Garibaldi d'attaquer l'armée du pape. » En effet, ce n'est pas Garibaldi qui était à Castel-Fidardo.

Les hommes comme Cavour ne laissent point d'héritiers et n'ont pas d'élèves, parce que l'on n'enseigne pas l'intelligence, la vision profonde et la divination. Ce sont là des dons que l'on ne peut transmettre et qui ne se trouvent pas dans tous les portefeuilles de ministre. Croire à son génie, ou avoir du génie, ce n'est pas la même chose, et les huit maréchaux que l'on appelait la monnaie de M. de Turenne n'ont jamais pu que rendre plus désastreux le coup de canon de Salzbach. Il en fut ainsi de Cavour, dont la finesse n'excluait pas la grandeur et qui avait compris que l'union de la race latine était indispensable à la puissance de chacune des familles qui la composent. Bien des infortunes nous ont visités depuis qu'au mois de juin 1861, Cavour a été brusquement arraché à son œuvre; jamais je n'ai pensé à nos désastres, aux mutilations que nous avons subies, sans comprendre que sa mort avait été un irréparable malheur pour l'Italie et pour la France.

Je m'embarquai à Gênes, sur le bateau à vapeur la *Provence*, le 13 août; nous étions treize compagnons,— au-dessus de l'écoutille du carré des premières, il y avait un trophée de treize fusils : un Romain aurait reculé. Je fus nommé dans une dépêche télégraphique expédiée de Gênes aux journaux de Paris. Il y eut parmi mes amis un haro contre moi. Louis de Cormenin accourut en Italie dans l'espoir de me rejoindre et de me ramener. Lorsqu'il arriva à Turin, j'avais déjà quitté Palerme, traversé la Sicile et j'étais à Messine au milieu du bruit des cloches, des sonneries de clairon, de la poussière, de la chaleur et des coups de canon, que la citadelle restée aux mains des royaux ne nous épargnait pas. Gustave Flaubert m'écrivait : « Si tu as devant toi cinq minutes, mon bon Max, envoie-moi un mot seulement que je sache ce que tu deviens, sacrebleu! si tu es mort, vif ou blessé. Je fais tout ce que je peux pour ne point

penser à toi, mais ton souvenir m'obsède et me revient cent fois par heure. Je te vois dans des positions atroces; j'ai l'imagination fertile en images, tu le sais; je compose des tableaux qui ne sont pas gais et qui me serrent le cœur. Je ne te demande aucun détail, bien entendu; je veux savoir seulement ce que tu deviens. Te souviens-tu de ce réfugié italien qui, à Jérusalem, t'appelait : « Mon colonel? » C'était donc une prophétie! Je rêve de toi, tu me fatigues et tu me possèdes : parfois tu galopes en riant, parfois tu es couché sur le dos, la poitrine ouverte, et tu m'appelles. Animal, tu ne te tiendras donc jamais tranquille? Ici rien de neuf, calme plat. Quant à moi, je m'enfonce de plus en plus dans Carthage (*Salammbô*); je travaille vigoureusement, mais j'en ai pour une année encore. Les répétitions de la pièce de Bouilhet (*l'Oncle Million*) commenceront à l'automne: la première représentation aura lieu vers le milieu de novembre. Adieu, mon vieux compagnon! je t'embrasse bien tendrement. Bonne chance, bonne santé, bonne humeur, et *evviva la libertà!* » Un autre de mes amis, le seul survivant des groupes de notre jeunesse, le plus fidèle toujours et aujourd'hui le plus cher, Frédéric Fovard, m'écrivait : « A quoi penses-tu? a-t-on jamais vu pareille sottise? de quel droit vas-tu aider à une insurrection et à une spoliation? est-ce que les affaires de ces marchands de marrons te regardent? Tu es en belle compagnie, je t'engage à t'en vanter! tu es comme Gil-Blas dans la bande du capitaine Orlando. Tu ferais bien de quitter ce mauvais monde et de nous revenir. Si tu as toujours le diable au corps, va-t'en sur l'Euphrate ou sur le Tigre; ça vaudra mieux que de te mêler à une aventure que rien ne peut excuser. Ton oncle est furieux contre toi. » Dans l'expression de ces inquiétudes, dans ces reproches, dans cette colère, je ne voyais qu'une preuve d'affection dont j'étais ému. Lorsque Louis de Cormenin m'écrivait: « Mon amitié est comme une blessure qui s'ouvre et qui saigne dès que je te sens en péril, » j'étais prêt à tout abandonner et à courir vers ceux qui me rappelaient. Mais il était bien tard pour renoncer à une entreprise déjà commencée, et il était bien dur, bien humiliant de quitter la partie au moment même où elle menaçait de devenir périlleuse. Et puis, je l'avouerai, je ne trouvais pas, je n'ai jamais trouvé que cette expédition fût coupable; il s'agissait d'indépendance et non point de révolution. J'étais d'accord avec la politique extérieure de mon pays; je n'étais à la solde de personne, je ne servais aucun pouvoir; j'étais un libre partisan, volontaire de ma fantaisie, amateur entraîné par ma curiosité et par ma sympathie pour un peuple dont j'avais apprécié les souffrances. Donc je n'étais pas convaincu que mon péché fût indigne de miséricorde, et puisque j'avais tant fait que de commencer la route, je la continuai.

Je ne l'ai point regretté, car j'ai assisté à l'un des spectacles les plus

étranges dont notre époque ait été le témoin. Ah! la belle aventure, au gué! Vit-on jamais pareil soulèvement, si spontané, si universel? J'en doute. Les villages, les villes se précipitaient au-devant de nous et l'armée royale disparaissait à notre approche comme un vol d'oiseaux effarouchés. Le pays se dressait contre le gouvernement des Bourbons, les soldats s'insurgeaient contre leurs généraux incapables ou soupçonnés de trahison. Parfois ils les tuaient. Je suis arrivé à Mileto un quart d'heure trop tard pour empêcher le meurtre du général Briganti; la course que j'avais fournie était telle que mon cheval en tomba fourbu. De Reggio à Naples nous avons marché en corps, en groupes, isolés, sans avoir à tirer un coup de fusil, sans nous heurter à un acte de malveillance, sans éveiller une protestation. Les troupes royales en débandade refluaient vers Capoue et vers Gaëte. La garde nationale de Naples se concentrait pour venir au-devant de nous. Le vieil édifice de la royauté absolue était lézardé, disjoint, pourri dans ses fondations, branlant au faîte; dès qu'on l'eut touché, il s'écroula. Je n'ai point à parler de cette expédition, je l'ai racontée ici même (1). Je ne dirai qu'un mot relatif à la bataille du Vulturne (1er octobre 1860), car il est bon de rectifier une erreur qui tend à s'accréditer et que les *Lettres de Mérimée à Panizzi* ont répétée. On a dit que, dans cette journée, qui fut un combat de treize heures, l'armée commandée par Garibaldi aurait été défaite par les troupes du roi de Naples si des régimens piémontais n'étaient intervenus pour déterminer la victoire. A la date du 11 octobre 1860, Mérimée écrit à Panizzi : « Il paraît, d'après des rapports que j'ai lieu de croire exacts, que Garibaldi aurait été battu complètement sans l'intervention de quelques bataillons réguliers piémontais. » C'est absolument faux. Nul soldat de l'armée piémontaise n'apparut sur le champ de bataille du Vulturne, ni à Maddaloni, ni à Santa Maria di Capua, ni à Sant'Angelo, qui ont été les trois points de contact. L'armée de Garibaldi seule a supporté le choc des troupes royales, qui, au cours de la journée, ont fait trois renouvellemens de lignes. La vérité est que, le lendemain 2 octobre, une demi-brigade napolitaine s'étant égarée la veille, n'ayant pu ni combattre ni rentrer à Capoue, se trouvait en l'air et débucha par San Leuccio dans le grand parc de Caserte. On crut à une attaque générale; un bataillon de bersaglieri, appelé en hâte, arriva de Naples et tira quelques coups de fusil qui amenèrent la capitulation des royaux. La première intervention piémontaise se produisit ce jour-là et dans les circonstances que je viens de dire; je n'ai pas quitté le champ de bataille pendant la journée du 1er octobre, et le 2, j'étais à Caserte. En qualité de témoin, je dépose sous la foi

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars au 1er mai 1861.

du serment, et on peut me croire, car en réalité le fait m'est indifférent.

Lorsque, aux premiers jours de novembre, Victor-Emmanuel vint prendre possession du royaume de Naples, Garibaldi se rendit au-devant de lui et, l'apercevant, il s'écria : « Salut au roi d'Italie ! » Le roi riposta : « Salut à mon meilleur ami ! » Ce fut le point culminant de l'existence de celui qui aime à se nommer « le solitaire de Caprera; » depuis cette heure, il n'a fait que décroître; il marche dans sa gloire éteinte; son vieil esprit enfantin n'a plus de lueur; il se survit à lui-même. Le Cid mort, attaché sur Babieça, gagnait encore des batailles; Garibaldi vivant est pour toujours tombé sur la cime d'Aspromonte, il ne s'en est pas relevé. C'était un homme de sabre et de coups de main, il s'est cru un homme politique; lorsqu'il écrit, il est insuffisant, il ne l'est pas moins quand il parle. Nul n'est plus mal jugé que lui; ses admirateurs en font un dieu, ses détracteurs le traitent de vieille bête; des deux côtés on est hors de mesure; son intelligence est ordinaire et son esprit est court; c'est un simple, illuminé à ses heures. Scialoja, qui fut ministre des finances, a dit de lui : « C'est un homme de grands instincts. » Le mot porte juste (1). Garibaldi a aimé son pays avec frénésie, il en partage les illusions et voudrait lui donner l'empire du monde; le patriotisme est une vertu si belle qu'elle doit faire excuser bien des fautes. Garibaldi a eu un tort, un tort irréparable que l'histoire ne lui pardonnera jamais : il n'est pas mort à temps. Pour les personnages qui auront à se démêler avec la postérité, s'en aller à l'heure opportune, disparaître quand l'œuvre est accomplie est le plus beau coup du destin. Quelques hommes traversent toute l'histoire indemnes et respectés parce que la fortune les a enlevés du même choc à la vie et aux occasions de faillir. On mène grand bruit aujourd'hui autour des vertus austères de Hoche et de Marceau; s'ils avaient vécu, m'est avis qu'ils eussent été maréchaux et princes de l'empire. Quel était donc le général le plus républicain de la république? N'était-ce point Bernadotte?

Je vivais le plus souvent à l'état-major du général Türr, parmi de jeunes Hongrois, qui aimaient les aventures et avaient reçu de leurs ancêtres quelque chose de chevaleresque dont leur caractère était agrandi. Il y avait là des cavaliers et des sabreurs pour qui le repos semblait une fatigue. Ils rêvaient d'entraîner l'armée de Garibaldi de l'autre côté de l'Adriatique, de traverser la Croatie et d'aller chanter la marche de Rakoczy aux oreilles de l'Autriche sur les bords du Danube et jusque devant les glacis de Comorn. Ils fai-

(1) Un des quatre sénateurs qui accompagnèrent le doge de Gênes à Versailles (mai 1685) se nommait Garibaldi. (*Mém. du marquis de Sourches*, t. I, p. 221.)

saient un peu bande à part au milieu des Italiens; ils avaient au képi les armes de Hongrie timbrées de la couronne de Saint-Étienne et portaient l'attila, la veste de hussard, qui est leur costume national. Aux heures de combat, ils furent les premiers à l'action et chantaient les chansons de Petœfi-Sandor. La plupart, depuis cette époque, sont retournés au pays des Magyars; quelques-uns ont pris du service dans l'armée italienne et y sont devenus généraux. C'étaient des hommes énergiques, entreprenans et bons soldats. Celui qui fut leur compagnon ne les a pas oubliés.

Parmi les Italiens accourus pour se mettre au service de l'unité il en est un que j'avais promptement remarqué à cause de sa courtoisie naturelle et de son tour d'esprit éminemment français : c'était Luigi Frapolli, qui suivait l'état-major général en qualité de colonel hors cadre et dont Garibaldi, pour des causes que j'ignore, ne semblait pas disposé à utiliser les talens. Il était cependant député au parlement de Turin, bon administrateur et habile aux choses militaires. Je crois que Garibaldi, irrité de la cession de Nice à la France, ne pardonnait pas à Frapolli d'avoir pris la parole lorsque la question avait été posée devant le parlement et d'avoir dit : « Soit, à toi, Français, la France entière; mais à nous, Italiens, l'Italie une! » Cette approbation conditionnelle d'un abandon qui devait être si amplement compensé pesait sur Garibaldi; quand il parlait de Frapolli, il disait : « Ce n'est qu'un Français! » En tous cas, c'était un Français. Ainsi que tant de ses compatriotes compromis dans des révoltes contre l'Autriche ou contre les grands-ducs, il avait eu des fortunes diverses; un moment, dans une heure d'insurrection triomphante, il fut dictateur à Modène; la chance devint mauvaise et Frapolli vint demander asile à la France; il y vécut et il l'aima. Dès que le glas de nos désastres eut sonné, il vint à nous et fit de son mieux. Il y avait en lui une bonhomie charmante mêlée de tristesse et une sorte de chaleur native qui semblait tempérée par les longs séjours que ses travaux de géologie lui avaient fait faire en Suède et en Norvège. Il avait trop de mobilité dans l'esprit et me disait : « Lorsque j'étais en Dalecarlie, je rêvais au golfe de Naples; quand je suis sur la Chiaja, je regrette de ne plus être au long des fiords, dans les forêts d'arbres verts. » Il avait le désir indéfini et l'aspiration confuse, ce qui n'est pas une condition pour être heureux. Bien souvent, en nous promenant, la nuit, aux environs de Pausilippe ou près des cascades de Caserte, pendant que l'ombre de sa grande taille marchait devant lui au clair de lune, il m'a raconté sa vie, qui avait touché à tant de choses, à la science, à l'industrie, aux lettres, à la politique et qui jamais n'avait pu se concentrer dans une action unique et déterminée. Il accusait les événemens, l'instabilité du sort qui oscille et fait perdre l'équilibre

aux plus solides, et il ne s'apercevait que l'instabilité était en lui; il ressemblait à un homme qui croirait que les objets remuent, tandis que c'est lui qui a un tremblement involontaire. Souvent je l'ai revu arpentant mon cabinet à grands pas, m'expliquant ses projets dont le but paraissait se déplacer de lui-même, se lamentant ou s'égayant sans cause apparente, se trouvant dépaysé dès qu'il n'était plus à Paris et n'y pouvant rester, ayant dans l'esprit quelques tendances mystiques qui le poussèrent vers la franc-maçonnerie, dont il fut le grand-maître en Italie, s'oubliant des journées entières à causer et se rappelant tout à coup qu'il était attendu à un rendez-vous d'affaires depuis plusieurs heures, tendre, démonstratif, serviable, toujours pressé et toujours inexact. C'était le type de l'homme à projets. Malgré son intelligence et son instruction, qui était étendue, il n'a jamais réussi à rien; sa route ressemblait au chemin d'un labyrinthe; Ariane ne lui avait pas remis le fil conducteur, et le pauvre homme, tournant sur lui-même, refoulant sa voie, tâtonnant les murs, finissait par arriver au fond d'une impasse. Pendant la commune, Frapolli était à Versailles. M. Thiers le chargea de s'aboucher avec La Cécilia et de lui offrir une somme d'argent considérable en échange de l'abandon d'une des portes de Paris. La Cécilia fut inflexible. La défaite de la France, les crimes de la commune frappèrent Frapolli de stupeur. Ses projets se multiplièrent, devinrent de plus en plus diffus; il y eut de l'incohérence dans ses pensées, le regard était souvent immobile comme fixé sur des choses invisibles, la tristesse augmentait, le cerveau ne concevait plus que des rêves; la folie accourut et, par bonheur, la mort la suivit de près.

Rien, lorsque j'étais à Naples avec lui, ne faisait prévoir que tant de facultés se perdraient dans les brouillards de la démence et que ce causeur alerte tomberait dans le sommeil de l'âme qui est fait de nuit et de silence. Son plus grand plaisir, alors, était d'aller voir Alexandre Dumas et de se retremper dans la quintessence même de l'esprit français. J'étais un des familiers du petit palais de Chiatamone, où Dumas était installé fort modestement, dans des chambres pauvrement meublées, et non pas au milieu d'un prétendu luxe royal qu'on lui a reproché parce que la médisance est le premier besoin des niais. Dumas avait alors soixante ans, et jamais son éternelle jeunesse n'avait été plus apparente. Sa haute taille, sa carrure et sa force, son visage toujours souriant, sa large tête couronnée de cheveux crépus et grisonnans, son empressement à plaire, sa poitrine profonde et sa ferme démarche lui donnaient l'apparence d'un Hercule bon enfant. Comme les géans qui connaissent leur force et craignent d'en abuser, il était doux. Jamais je n'ai surpris en lui, je ne dirai pas un signe de colère, mais un geste d'impatience.

Si un homme fut aimable, au sens originel du mot, c'est-à-dire fait pour être aimé, c'est celui-là. Malgré son esprit étincelant et sa prodigieuse intelligence, il avait un fond de naïveté dont le charme séduisait les plus rebelles. Il croyait en lui, c'est vrai et c'était légitime, mais il croyait aussi aux autres et s'efforçait de faire valoir ceux-là mêmes qui souvent se riaient de lui. Qui donc a frappé à sa porte, a fouillé dans sa bourse, a réclamé son aide et a été repoussé? J'ai beaucoup aimé Alexandre Dumas, et comme mon affection se doublait d'admiration pour ses facultés, je ne l'ai jamais abordé qu'avec les témoignages de respect qui sont dus aux talens exceptionnels. La vie avait chez lui une intensité extraordinaire; on eût dit qu'il avait peine à la contenir; elle le débordait. C'était un instrument d'une sonorité permanente; il suffisait de le toucher pour l'entendre; après dix ou douze heures de conversation, — et quelle conversation! — il était aussi dispos qu'à la première minute. Lorsque Alexandre Dumas était quelque part, il y avait des vibrations supplémentaires auxquelles nul n'échappait; sa puissance expansive était telle qu'elle pénétrait les plus engourdis; il avait tant d'esprit qu'à ses côtés chacun croyait en avoir. Michelet disait de lui : « C'est un élément, c'est une des forces de la nature. » Le mot n'a rien d'excessif; son impétuosité intellectuelle avait des éruptions de volcan, sa lave pouvait couler toujours. Lorsque son large rire frappait l'oreille, on y courait comme à une fête. Malgré cette verve qui ne lui laissait aucun repos, son âme était bénigne : on peut examiner son œuvre, on n'y trouvera pas un mot méchant. On lui a reproché quelques accès d'orgueil; qui donc en aurait eu, si ce n'est lui? Mais je puis affirmer que sa vanité paraîtrait d'une trempe bien molle si on la comparait à celle de quelques Trissotins qu'il ne serait pas difficile de nommer. Le public est trop exigeant; il veut qu'un homme ait tous les talens et les ignore. Si Dumas a voulu connaître sa valeur, il lui a suffi de regarder autour de lui.

Au moment où Garibaldi passa en Sicile et s'empara de Marsala, Alexandre Dumas venait de commencer un voyage dans la Méditerranée; il avait dit qu'il voulait la découvrir et l'on avait ri. On avait eu tort de rire, car, n'en déplaise aux touristes qui ont visité Marseille, Valence, Alger, Tunis, Alexandrie, Beyrouth, Naples, Gênes et Toulon, la Méditerranée est inconnue. Lorsqu'un homme comme Dumas parcourt les rivages d'une mer, ce n'est point pour étudier les escales que desservent les bateaux-poste; ceux-là seuls connaissent la Seine de Paris au Havre qui l'ont descendue en canot. Dumas naviguait sur une petite goëlette nommée l'*Emma;* deux matelots et un ou une mousse formaient l'équipage. C'était une simple barque pontée; dans la chambre, Dumas se tenait courbé et

cognait sa tête au plafond. A sa première relâche sur les côtes d'Espagne, il apprit que Garibaldi, après avoir livré le combat de Calatafimi, s'était rendu maître de Palerme. Il mit le cap sur la Sicile, invoquant comme Ulysse les vents qui poussent vers Trinacria, et il aborda à Melazzo, vers l'heure où Garibaldi venait de s'y établir, après en avoir chassé les troupes royales. De ce moment, Dumas devint l'ambassadeur de Garibaldi. Il avait en poche une cinquantaine de mille francs, destinés aux frais de son voyage, il les employa à acheter des fusils qu'il expédia à Messine; il alla à Turin voir Cavour, à Gênes stimuler l'action des comités d'enrôlement, à Naples, où il eut une entrevue avec Liborio Romano, le ministre de l'intérieur, ce qui ne l'empêcha pas d'être expulsé; à Salerne, où il fut reçu au son des cloches; partout il donna le mot d'ordre, il s'entretint avec les hommes influens et travailla à préparer l'unité italienne. Aussi quand il arriva à Naples, après l'entrée de Garibaldi, on lui assigna pour logement le palais de Chiatamone, et, à sa demande, on le nomma directeur des beaux-arts, fonction gratuite à laquelle n'était même pas attachée une indemnité, et qu'il avait réclamée pour toute récompense, afin de pouvoir faire continuer les fouilles de Pompéi, que le gouvernement déchu avait menées avec mollesse.

Alexandre Dumas était tout à ce projet, qu'il avait épousé avec son ardeur habituelle : les plans de Pompéi étaient étalés sur sa table, il me les montrait, nous les discutions, car je connaissais le terrain; il me disait : « Vous verrez, vous verrez ce que nous allons découvrir; à coups de pioche, nous mettrons l'antiquité en lumière. » Il voulait écrire à Paris pour qu'on fît partir immédiatement des savans, des archéologues, des artistes qui l'aideraient dans ses travaux, dirigeraient les tranchées, classeraient et détermineraient les objets. Il n'était plus question ni de Capoue, qui tenait encore et menaçait de tenir longtemps, ni de Gaëte, où l'on rassemblait des troupes, ni de Lamoricière, qui s'épuisait à équiper ses hommes; il ne s'agissait que de Pompéi, de la maison de Diomède, du théâtre et de la caserne des vétérans. *Hic jacet felicitas*, me disait-il avec son bon rire, en me répétant l'inscription gravée sur une des maisons de la ville endormie. Nous ne délivrions plus les peuples, nous délivrions les ruines et nous n'épargnions pas les illusions. Dumas espérait que Victor-Emmanuel pourrait mettre à sa disposition une compagnie de sapeurs du génie qui conduiraient le travail des fouilles. Il avait compté sans son hôte, c'est-à-dire sans le peuple de Naples, qui trouva mauvais que l'on pourvût un étranger d'une fonction, — non rétribuée, — qui demanda si le régime des privilèges allait renaître, qui estima que l'intrusion d'Alexandre Dumas

dans les cendres de Pompéi était un scandale, et qui murmura : *Fuori straniero!* De tout ceci Alexandre Dumas ne se doutait guère, mais nous étions prévenus et sur nos gardes.

Parmi les *popolani* du quartier de Santa Luccia où se brassent à Naples toutes les émeutes, nous avions quelques amis qui n'étaient point avares de renseignemens, lorsque ces renseignemens pouvaient nous intéresser et étaient suffisamment payés. C'est par un de ces hommes que l'on apprit au palais de la Foresteria, où était notre quartier-général, qu'une manifestation se préparait contre Alexandre Dumas, dont on voulait exiger l'expulsion; le jour et l'heure nous furent indiqués. Je reçus directement les instructions du général, et, au moment indiqué, je me rendis chez Dumas en compagnie de deux officiers supérieurs qui avaient été avertis. La garde de Castelnuovo, situé dans le voisinage du palazzino de Chiatamone, avait été confiée à une compagnie hongroise. C'était vers la fin du jour; Dumas était encore à table entouré de quelques-uns de ces commensaux qui jamais ne manquèrent autour de lui. Il était en verve et riait à gorge déployée des histoires qu'il nous racontait. Une rumeur vint du dehors, lointaine, indécise, comme un bruit de flot sur des galets; elle se rapprocha; Dumas dressa l'oreille et dit : « Il y a donc une manifestation ce soir, contre qui? contre quoi? Que veulent-ils encore, n'ont-ils pas leur *Italia una?* » Comme les clameurs commençaient à devenir distinctes : « Dehors Dumas! Dumas à la mer! » les deux colonels et moi nous sortîmes et nous nous postâmes devant la porte même de Chiatamone; au Castelnuovo, la compagnie hongroise était massée dans la première cour. Les sentinelles avaient été doublées; le capitaine, — qui est actuellement général de brigade, — se tenait les bras croisés et le dos appuyé contre la muraille. La manifestation s'avança précédée d'une grosse caisse, d'un chapeau chinois et d'un drapeau aux couleurs d'Italie; elle était composée d'environ trois cents braillards qui vociféraient à toute poitrine; elle n'était guère redoutable, car il suffit de quelques paroles et de quelques gestes pour la disperser. La vue des fantassins qui prirent position dans la rue acheva de la mettre en déroute; tout cela n'avait pas duré cinq minutes; lorsque je rentrai dans le palais, je trouvai Alexandre Dumas assis, la tête entre les deux mains. Je lui frappai sur l'épaule; il me regarda; ses yeux étaient baignés de larmes; il dit : « J'étais accoutumé à l'ingratitude de la France, je ne m'attendais pas à celle de l'Italie. » Ce mot fera sourire, il me toucha. Dumas avait le droit de s'attendre, non pas à la reconnaissance, mais du moins au bon vouloir du peuple napolitain; il ne s'était pas ménagé pour lui; il avait donné son temps, son argent, son activité, et ce n'était pas

faire acte d'outrecuidance que d'espérer qu'on le lui pardonnerait. Le comte ***, qui était un des colonels dont j'étais accompagné, lui dit : « C'est toujours la même racaille que du temps de Masaniello. » Dumas leva les épaules et répondit : « Bast! le peuple de Naples est semblable à tous les autres peuples ; exiger qu'une nation ne soit pas ingrate, c'est demander aux loups d'être herbivores. C'est nous qui sommes des naïfs de nous tant fatiguer pour ces espèces-là. Quand je calcule ce que l'unité de l'Italie m'a rapporté et me rapportera, ce n'est vraiment pas la peine de me le reprocher ; travail perdu, argent dépensé : il faut avoir le caractère mal fait pour vouloir me mettre à la porte à cause de cela. »

Cet incident, qui n'était que ridicule, fut pénible à Alexandre Dumas ; dans notre état-major, chacun s'efforça d'effacer l'impression mauvaise ; on donna un grand dîner en son honneur, on organisa une excursion à Pompéi, on lui délivra une permission de chasser dans le parc de Capo-di-Monte ; il restait triste, parlait de remonter à bord de *l'Emma* et de s'en aller à Tripoli de Barbarie. Peu à peu, l'insouciance qui était une des forces de sa nature reprit le dessus et le souvenir de sa mésaventure sembla s'être effacé. Sa mémoire cependant ne l'avait pas oubliée ; six ou sept ans après, me rencontrant à Paris, il m'en parla encore avec amertume. Lorsque, le mercredi 7 novembre 1860, le roi Victor-Emmanuel fit son entrée solennelle à Naples, Alexandre Dumas et moi nous étions l'un près de l'autre à une fenêtre du palais de la Foresteria, le temps était déplorable, un coup de vent de sud-ouest soufflait en rafales ; la houle creusait de larges sillons sur la mer et agitait les navires à l'ancre jusqu'à pousser leurs vergues dans les vagues ; la pluie tombait à torrens ; on ne voyait que des parapluies ; les plus ardens étaient décontenancés et les Napolitains avaient beau faire de la main le signe contre la jettatura, le ciel était de méchante humeur. Dumas me dit : « Regardez la haie des soldats qui borde le parcours du cortège ; regardez bien, vous n'y verrez pas une chemise rouge, pas un des volontaires de Marsala, de Calatafimi, de Palerme, de Melazzo, de Reggio, de Cajazzo, du Vulturne ; ils sont moins heureux que l'étendard de Jeanne d'Arc : ils étaient à la peine et ne sont point à l'honneur ; aujourd'hui, il n'y a que des Piémontais ; la fête est pour eux ; ils vont manger les marrons sans qu'ils se soient brûlé les doigts pour les tirer du feu. Décidément les souverains sont aussi ingrats que les peuples, il faut faire le bien d'une façon abstraite et ne jamais penser à la récompense ; c'est le seul moyen de n'être pas déçu et de garder son âme en paix. »

J'ai conservé d'Alexandre Dumas un souvenir ineffaçable ; malgré un certain laisser-aller qui tenait à l'exubérance de sa nature, c'était

un homme dont tous les sentimens étaient élevés. On a été injuste pour lui ; comme il avait énormément d'esprit, on l'a accusé d'être léger; comme il produisait avec une facilité inconcevable, on l'a accusé de gâcher la besogne, et, comme il était prodigue, on l'a accusé de manquer de tenue. Ces reproches me semblent misérables. Il n'était point ennuyeux, point pédant, point avare, j'en conviens et je ne me sens pas le courage de lui en faire un crime. Dumas avait une générosité naturelle qui ne comptait jamais; il ressemblait à une corne d'abondance qui se vide sans cesse dans les mains tendues; la moitié, sinon plus, de l'argent gagné par lui a été donnée; lorsque sa bourse était vide, il empruntait; dire qu'il a été spolié est inutile, les tribunaux ne l'ont laissé ignorer à personne. Je me rappelle avoir été, en 1853, visiter la maison qu'il s'était fait bâtir sur les coteaux de Marly et qu'il avait baptisée du nom de Monte-Christo. Le jardin était petit; la maison n'avait rien d'excessif; c'était une façon de villa comme celles que les marchands modestes font élever lorsqu'ils abandonnent leur négoce; les chambres étaient simples, assez grandes au premier et au second étage. Tout en haut, sous le toit, une chambrette avec une table où reposait un pupitre couvert de velours rouge, taché d'encre : c'est là qu'il travaillait, manœuvre infatigable, tout le jour, une partie des nuits, pendant que le reste du « palais de Monte-Christo, » comme disaient les bonnes langues, était livré aux amis, aux amies, aux oisifs, aux curieux et aux parasites. En voyant la maison déserte et démeublée, le jardin rongé par les mauvaises herbes, j'eus un sentiment d'amertume. Quoi! cet homme qui de sa cervelle a tiré de quoi amuser, de quoi instruire nos générations, et la France et l'Europe et le monde entier, n'a pas pu conserver la demeure qu'il aimait et où il ne réservait pour lui que la place nécessaire à sa table de travail! Il était imprudent, je le sais : il ne plaçait pas ses bénéfices à 10 pour 100; il n'était pas à l'affût des affaires; il ne répondait point par de bons conseils aux malheureux qui vers lui tendaient les mains; il ne rationnait pas les amis qui s'asseyaient à sa table, toujours trop étroite; je le sais, je le sais et ça mérite châtiment, mais, néanmoins, il est pénible de penser que l'écrivain qui a renouvelé les formes théâtrales, qui a donné aux romans historiques une valeur inconnue jusqu'à lui, ait été chassé de sa maison par les huissiers et par les recors. Il ne s'est jamais arrêté; il a été le juif errant de la plume et il n'avait pas toujours cinq sous dans sa poche, car il s'escomptait, donnait, dépensait d'avance, et, malgré son énorme labeur, n'a jamais pu combler le trou qu'il avait creusé pour les autres plus encore que pour lui-même. Qu'il ne se soit pas trouvé,

à notre époque, un financier pour prendre en main les intérêts d'Alexandre Dumas, le retirer de ses travaux forcés et lui rendre la liberté du travail, c'est là un fait qui m'a toujours surpris, car l'œuvre était de nature à tenter un galant homme.

Les jeunes gens de la génération actuelle ne peuvent se douter à quel point ceux de ma génération ont aimé Dumas. Pendant notre enfance, nous dévorions, dans le *Journal des enfans*, l'*Histoire du capitaine Pamphile*; dans notre adolescence, nous allions applaudir *Antony* et *la Tour de Nesle*, qui pendant quinze ans ont soulevé la foule; puis sont venus les grands drames, *la Reine Margot*, *les Mousquetaires*; partout et toujours nous retrouvions Dumas, dans les feuilletons, dans les livres, sur les théâtres: son esprit universel planait au-dessus de nous. *Antony*, qu'un des virtuoses de la critique dramatique a trouvé démodé, fut peut-être le plus grand événement littéraire de son temps. La vigueur des conceptions d'Alexandre Dumas était en lui, en lui seul, dans cette vie qui coulait comme un fleuve et entraînait tout dans son courant. C'est la situation psychologique de ses héros qui crée, soutient, accroît l'intérêt du drame. Tandis qu'il faut à Victor Hugo les défroques de l'histoire, le tombeau de Charlemagne, l'apparition de Barberousse, les cercueils de Lucrèce Borgia, il suffit à Alexandre Dumas d'une chambre d'auberge où se rencontrent des gens en redingote pour émouvoir l'âme jusqu'au dernier degré de la terreur ou de la pitié. Il est maître en son art et a donné au théâtre des élémens nouveaux qui ont permis à toute une génération d'auteurs dramatiques de quitter les voies où le vieux mélodrame, où la tragédie caduque se traînaient en boitant. Sa puissance d'invention tient du prodige; une phrase de Brantôme, de L'Estoile, du cardinal de Retz, de Delaporte, lui permet de reconstruire à sa manière toute une période historique. Un jour les *Mémoires de la police* de Peuchet, auxquels Lamothe-Langon a trop collaboré, lui tombèrent sous la main; il y lut le récit d'un fait réel qui s'était produit au début de la seconde restauration, lorsque l'aventure des cent jours servait de prétexte au gouvernement des Bourbons à être plus sévère que son intérêt ne l'eût exigé. Alexandre Dumas fut frappé de cette anecdote qui est racontée en trois pages; il en fit un roman en huit volumes, *Monte-Christo*. Il n'avait besoin que d'un point d'appui pour soulever une conception où tout s'enchaîne, se déduit, palpite, intéresse et émeut. Est-ce parce qu'il eut la faculté de l'invention poussée jusqu'au génie que de braves gens incapables de former une panse d'*a* ont dit de lui: « C'est un blagueur? » Peut-être; et si l'on y regarde de près on verra qu'on lui a surtout reproché d'être amusant. Dans notre pays qui vise à l'esprit et qui

a des prétentions à la gaîté, on n'a la réputation d'un écrivain sérieux qu'à la condition de n'être pas trop spirituel et d'être parfois un peu frotté d'ennui. Ce ne fut pas le cas de Dumas, dont la bonne humeur a été intarissable. Les lecteurs les moins instruits lui ont reproché les invraisemblances historiques devant lesquelles il n'a pas reculé pour activer l'intérêt de ses romans. Je ne disconviens pas qu'il ait souvent péché contre la tradition; certains écrivains, — certains historiens, — en ont fait bien d'autres. Mais lorsqu'il plaît à Alexandre Dumas d'être exact, il l'est plus que nul autre. Il est un fait de la révolution française qui m'inspirait une curiosité spéciale, c'est la fuite à Varennes. Cette étrange expédition entreprise pendant la nuit la plus courte de l'année, si mal conduite, si follement préparée, si misérablement avortée, presque en vue de la frontière, m'avait toujours semblé un incident mal connu et digne d'être étudié; j'avais en outre une sorte d'intérêt personnel qui me poussait, car ce fut mon bisaïeul maternel auquel fut réservé le soin de préparer les fonds destinés à pourvoir au voyage. Mon enfance a été bercée de ce récit. Je crois pouvoir affirmer qu'aucun des documens publiés sur cet événement ne m'a échappé, pas même la lettre écrite à l'encre sympathique que Louis XVI et Marie-Antoinette envoyèrent par Champcenetz à Barthélemy alors ministre de France à Londres; eh bien! de tous les livres qui traitent de la fuite du roi, le seul exact est *le Voyage à Varennes* d'Alexandre Dumas; la vérité y est scrupuleusement respectée; il suit les fugitifs étape par étape, pas à pas, et donne une leçon d'histoire dont les historiens les moins légers peuvent profiter. Il a le tort d'y mêler des anecdotes parasites, d'y parler de son cabriolet de poste et des omelettes qu'il mange; mais il est expansif et ne peut se soustraire à sa nature; dans une forêt, le chêne tient plus de place que les fougères.

Lorsque l'on écrira l'histoire du romantisme, un rang très élevé sera réservé à celui que nous aimions à nommer le père Dumas et qui ne se choquait point de notre familiarité. Quand les œuvres issues du renouveau littéraire se seront tassées sous l'action du temps, il apparaîtra alors dans toute son ampleur; on ne le confondra plus avec ses élèves, et lorsque l'on verra ce que le théâtre était avant lui, on sera étonné et dans l'admiration de la révolution dramatique dont il a été le chef avant et au-dessus de tout autre. *Henri III et sa Cour* est une borne milliaire qui marque l'entrée d'une route dont il a été le premier pionnier; ne serait-ce qu'à ce titre, il est un artiste exceptionnel, un créateur. Son œuvre est immense, c'est presque une bibliothèque. J'ai dit qu'aucun mot méchant ne s'y rencontrait, j'ajouterai, ni un mot grossier, ni même un mot incon-

venant. Il a tout dit comme on devait le dire; le vocabulaire des gens de bon ton lui a suffi; tout autre lui eût été inutile, il n'en avait pas besoin pour parler à ses lecteurs et pour en être compris; sous ce rapport, il avait des habitudes d'esprit irréprochables.

Alexandre Dumas avait tant vécu au milieu des chroniques françaises, il avait si souvent écouté le récit des hauts faits des armées du premier empire, qu'il croyait la France invincible. Lorsqu'elle fut vaincue, il oscilla sur lui-même et tomba. C'était un colosse; l'apoplexie s'y reprit à plusieurs fois pour le détruire. Le corps n'obéissait plus à la volonté; la tête était restée lucide. Il regardait vers la postérité et s'inquiétait: « Il me semble, disait-il un jour, que je suis au sommet d'un monument qui tremble comme si les fondations étaient assises sur le sable. » Son fils lui répondit: « Sois en paix, le monument est bien bâti et la base est solide. » Il est mort pendant la guerre, cherchant, comme tant d'autres à se raccrocher à des illusions et espérant toujours que la victoire, l'insaisissable transfuge, reviendrait dans ce camp français qu'elle a si longtemps habité. Il n'a pas vu la capitulation de Paris, il n'a pas vu l'amputation de la France, il n'a pas vu la commune: il était aimé des dieux!

Comme le père Dumas m'a entraîné loin! J'ai rencontré ce charmeur sur ma route et je l'ai suivi; c'était inévitable. Du petit palais de Chiatamone où je le voyais souvent en 1860, je m'en suis allé jusqu'à Dieppe, où il est mort. Lorsque l'on était avec lui, on ne pouvait le quitter; on se réchauffait à ce foyer qui flambait toujours, on s'éclairait à cette lumière dont les étincelles étaient éblouissantes. Jamais je n'oublierai les heures que nous avons passées ensemble, à la rive de Chiaja, sur les bords du golfe où nous regardions le fanal des pêcheurs glisser à côté du reflet des étoiles. Il vint le 10 novembre me donner une dernière accolade, à bord du *Céphise*, sur lequel je m'embarquais pour rentrer en France. L'expédition des Deux-Siciles ne m'aurait-elle permis que de vivre pendant deux mois dans la familiarité d'Alexandre Dumas, je ne regretterais pas de m'y être associé.

MAXIME DU CAMP.

LE

MARI DE PRASCOVIA

I.

Un homme d'une soixantaine d'années, vêtu d'un long caftan râpé, une courte pipe entre les lèvres, était assis sur le perron de son izba et suivait d'un air méditatif la fumée qu'il prenait à tâche de faire sortir de sa bouche en ronds bien égaux. Toute son attention était absorbée dans ce plaisir inoffensif; la fumée blanche se détachait sur le fond bleu de l'air et montait vers le ciel.

L'izba et ses alentours étaient plongés dans un de ces silences profonds inconnus à quiconque n'a pas vécu à la campagne en Russie. Il semble que dans ce pays le silence est plus complet, le soleil plus chaud, l'air plus transparent, la verdure plus verte que partout ailleurs, quand il y a bien entendu silence, soleil et verdure, ce qui n'arrive pas souvent.

La maisonnette se trouvait au bout d'une longue cour entourée d'une palissade de rondins aigus, jadis peints en noir, mais dont le temps avait rongé la couleur. Bon nombre de ces rondins étaient tombés par terre sans que personne songeât à les relever; ils gisaient à moitié pourris aux pieds de leurs compagnons qui n'étaient guère en meilleur état, mais qui se tenaient encore debout. Une grande porte cochère, toute ouverte et ne tenant qu'à un gond, — l'autre avait disparu, — s'ouvrait sur un champ de trèfle; les fleurs roses entremêlées de feuilles d'un vert foncé, charmaient l'œil par leur

vigoureuse jeunesse qui contrastait avec le délabrement de l'enclos. Dans la cour s'élevaient plusieurs izbas de bois recouvertes d'un chaume dont bien des touffes en désordre pendaient au dehors des toits et attendaient pour les abandonner complètement la première rafale un peu forte. Des morceaux de papier ou des chiffons bouchaient les vitres cassées d'une bonne partie des fenêtres, et de grands tas de copeaux, de sciure de bois, de vieilles loques, s'entassaient pêle-mêle jusque devant la porte de chaque demeure. La cour était jonchée de débris de toute sorte, de brins de paille, de foin, d'ordures d'animaux, et au fond, tout près de la porte d'entrée, une grande mare de boue et de fumier, qui ne séchait jamais et où l'on enfonçait jusqu'à la cheville, s'étalait devant l'étable. La cour formait une espèce de rue; les izbas, parsemées à des distances inégales, s'alignaient des deux côtés, et au bout opposé gisait une grande masse grise en forme de fer à cheval. C'était la demeure seigneuriale; on ne se rendait pas bien compte à première vue de ce singulier édifice, mais, en l'étudiant de plus près, on distinguait trois maisons composées chacune d'un simple rez-de-chaussée, accolées l'une à l'autre et qui n'en formaient qu'une seule. A mesure qu'augmentait la famille, les propriétaires ajoutaient les pièces nécessaires qu'on reliait aux anciennes; l'effet n'était pas beau, mais la mesure répondait aux exigences pratiques, et à cette époque, en Russie, on se souciait encore moins d'architecture qu'on ne le fait aujourd'hui. La maison en trois parties était en bois; le toit de même. On y arrivait par trois perrons dont la moitié des marches avait disparu; dans les interstices de celles qui avaient résisté à l'effondrement général, apparaissaient de maigres petites tiges d'orties qui semblaient demander humblement pardon de s'être faufilées là où elles n'avaient que faire. L'herbe, du reste, croissait sans contrainte tout autour de la maison et envahissait librement ce qui jadis avait été des sentiers sablés et ratissés avec soin. Les vitres manquaient aussi à bien des fenêtres, mais elles n'étaient même pas remplacées par du papier: à quoi bon? Personne n'habitait la maison abandonnée depuis dix ans et personne ne songeait à l'habiter. Le vent parcourait en maître les chambres vides où les oiseaux faisaient leurs nids, et la moisissure s'étendait peu à peu sur les murs qu'elle recouvrait de larges plaques verdâtres. Le propriétaire actuel, le prince A..., un jeune diplomate, préférant le confort européen, ne s'était jamais montré dans ses domaines depuis qu'il en avait hérité en 1852. Or l'année dont nous parlons était l'an de grâce 1862. L'intendant, un Allemand, envoyait régulièrement, chaque trimestre, des rapports circonstanciés à son maître, qu'il ne connaissait pas, et lui demandait de l'ar-

gent pour l'entretien de la propriété dont les mauvaises récoltes se succédaient avec une persévérance inaltérable depuis qu'il la régissait.

Le vieillard qui fumait sa pipe était le jardinier en chef, Ivan Ivanovitch; le jardin n'existait plus, car, sous prétexte d'économie, l'intendant avait aboli fleurs et orangeries; les parterres embaumés étaient convertis en champs de pommes de terre et les serres chaudes en granges. Lorsque Karl Wilhelmovitch, herr von Schultz, ordonna de détruire les plates-bandes, les rosiers, les pêchers et les ananas qui faisaient l'orgueil d'Ivan, ce dernier protesta respectueusement.

— Tu ne comprends pas l'intérêt du prince, Ivan Ivanovitch, lui répondit herr von Schultz : les pommes de terre augmenteront de beaucoup les revenus, tandis que les fleurs ne rapportent pas un sou.

— Mais, Karl Wilhelmovitch, insista le vieux jardinier, en se grattant derrière l'oreille d'une main pendant qu'il tenait sa casquette de l'autre, les vieux maîtres, — que Dieu ait leurs âmes! — ne manquaient certes pas d'argent, tant s'en faut, et cependant ils avaient des fleurs à profusion et faisaient même venir de nouvelles semences et de nouvelles boutures tous les ans.

— Les temps sont changés... Les vieux maîtres vivaient pendant une année de ce que leur fils dépense en un mois; et puis, ce n'est pas ton affaire... C'est moi qui ordonne ici et je veux être obéi... J'abolis le jardin, mais je consens à te garder en raison de tes années de service, quoique tu n'aies plus rien à faire. Si ça ne t'arrange pas, cherche une autre place, — conclut herr von Schultz en pirouettant sur ses talons.

Ivan le regarda avec une espèce d'hébêtement; herr von Schultz avait disparu depuis longtemps qu'il ne songeait pas à remettre sa casquette sur sa tête et continuait de fixer la place où s'était tenu l'Allemand. Lui, Ivan, quitter Sméloë! Il y était né, il y avait grandi; ses parens, ses grands parens y étaient nés et morts tous jardiniers de père en fils. La possibilité de vivre ailleurs ne s'était jamais présentée à son esprit, et maintenant, cet Allemand venu d'hier, — car il n'était entré en fonctions que depuis la mort du vieux propriétaire, — se permettait de lui donner son congé! Tout petit garçon, il avait été choyé, caressé par les demoiselles de la maison; c'étaient elles qui lui avaient appris à lire; ensuite, il avait porté le jeune héritier dans ses bras, et aujourd'hui on lui disait de partir! Ivan resta une grande heure à la même place sans bouger, les yeux fixes, la bouche entr'ouverte. Puis il passa la main sur son front, se secoua et regagna à pas lents ses espaliers chéris que des mains brutales saccageaient déjà.

A cette vue, tout son sang bouillonna dans ses veines, une bouffée de révolte lui monta au cerveau, il voulut chasser les intrus qui détruisaient ses enfans, car 'étaient-ils pas ses enfans, tous ces arbustes qu'il avait plantés, soignés, aimés pendant si longtemps? Il songea à écrire au prince, à lui dire ce qui se passait dans sa propriété, le jardin détruit, la maison tombant en ruine, mais il ignorait où se trouvait le jeune homme; on le disait bien « à l'étranger,» or « l'étranger, » assurait-on, est un vaste pays, et l'adresse exacte du maître n'était connue que de herr von Schultz. Ivan poussa un cri de rage désespérée et s'enfuit comme un fou dans son izba, laissant les vandales achever leur œuvre.

Sa femme Matrona Petrovna préparaît le dîner; en voyant les traits bouleversés de son mari, elle crut à un malheur.

— Seigneur Dieu! qu'y a-t-il? Le feu est-il au village? demanda-t-elle très inquiète.

— Laisse-moi, laisse-moi, ne me parle pas.

Le vieux serviteur se jeta sur le banc qui courait tout autour de la chambre et ne voulut plus ajouter un mot.

Matrona, persuadée que c'était l'incendie de l'église ou de la maison seigneuriale qui mettait son mari dans cet état, alla dans la cour pour voir si l'on apercevait les flammes et si le feu prenait de vastes proportions. Elle ne vit rien, rentra et essaya encore de faire parler le vieillard; mais il ne sut que répéter la même phrase :

— Laisse-moi,.. laisse-moi tranquille.

Ne comprenant rien à ce désespoir dont la cause lui échappait, elle mit un mouchoir sur sa tête et courut au village; peut-être là saurait-on la renseigner sur ce qui se passait. Mais tout y était paisible; pas la moindre agitation, aucun vestige d'incendie; les hommes moissonnaient aux champs; les commères de l'endroit se perdirent en conjectures sur le malheur inconnu qui venait de frapper si subitement Ivan Ivanovitch.

Matrona, très perplexe, rentrait lentement à sa demeure, quand elle rencontra l'intendant.

— Excusez ma grande hardiesse, très honoré Karl Wilhelmovitch, mais peut-être sauriez-vous me tirer d'embarras et m'apprendre ce qui est arrivé à Ivan Ivanovitch, lui dit-elle en l'arrêtant au passage. Et elle lui conta l'affaire.

— Ton mari est un vieux fou, répondit herr von Schultz en haussant les épaules avec impatience. Je ne veux plus de jardin ni de serres chaudes; ces fantaisies coûtent trop cher. Si le dévoûment d'Ivan ne va pas jusqu'à sacrifier à l'intérêt de son maître ses pots et ses graines, j'avertirai le prince que j'ai renvoyé ton mari pour cause d'insubordination... Tu peux le lui dire de ma part...

La stupéfaction de Matrona égala celle de son mari, mais sa douleur fut moindre. Élevée comme lui à la cour des vieux seigneurs, elle se considérait comme immuable et faisant partie intégrante de Sméloë; elle aimait bien les fleurs, les beaux arbustes auxquels Ivan apportait tant de soins, mais sa nature pratique lui fit d'emblée saisir l'ensemble de la situation. Il fallait se soumettre à l'arrêt de l'Allemand, quelque dur qu'il fût, ou bien s'en aller servir d'autres maîtres, quitter le village, l'izba. Or ceci était hors de question; elle ne comprenait pas l'existence dans un milieu étranger où il lui faudrait faire de nouvelles connaissances, se créer une position, ne plus voir les figures qu'elle était habituée à voir depuis tant d'années. A Sméloë, elle jouissait d'une considération exceptionnelle : tout le monde la consultait; pas un veau ne naissait au village sans qu'elle en fût immédiatement avertie; elle avait vu grandir tous les jeunes hommes et toutes les jeunes femmes à dix lieues à la ronde et en avait tenu bon nombre sur les fonts baptismaux. Son izba, si misérable et si délabrée qu'elle fût, lui tenait au cœur. Elle se faisait vieille, Ivan aussi; là, dans le petit cimetière, près de l'église, reposaient leurs parens; des pierres indiquant leurs noms étaient placées sur les tombes, et en s'y agenouillant tous les dimanches après la messe, son mari et elle se disaient qu'ils reposeraient un jour côte à côte avec leurs pères et leurs mères. S'ils mouraient loin de Sméloë, on les jetterait n'importe où, sans même une petite croix en bois pour désigner leur place. Non, non, c'était impossible; il fallait subir tous les caprices de l'Allemand, mais rester coûte que coûte. Matrona fit ces réflexions pendant le court trajet du village à sa maison, mais elle n'en dit rien à Ivan; elle apprêta silencieusement son dîner, le lui fit manger malgré sa mauvaise grâce, et ce n'est que plus tard, lorsqu'il fut un peu plus calme, qu'elle essaya de le raisonner.

Il se montra d'abord intraitable. Sméloë sans jardin n'était plus Sméloë. Que lui restait-il à faire dans l'oisiveté à laquelle on le condamnait? Il ne pourrait jamais voir de ridicules pommes de terre remplacer ses fleurs bien-aimées; il préférait s'éloigner de ces lieux où chaque pas lui rappellerait sa blessure, aller n'importe où, quand il devrait mendier son pain sur la grande route.

— Et Pracha, qu'en feras-tu? demanda Matrona.

Prascovia, qu'on désignait ordinairement sous le diminutif Pracha, était la fille unique du vieux couple; enfant tardive venue au monde quand ses parens se désolaient de ne pas avoir d'héritiers, son père surtout l'aimait à l'idolâtrie. Ce nom, évoqué au moment où il se vouait à la misère, tomba lourdement sur son cœur. Il ne répondit rien à sa femme et s'en fut à travers les prairies, à l'air du bon Dieu, tout seul et bien loin de son jardin qu'on mutilait.

Oui ! en effet, que ferait-il de Pracha, habituée jusque-là à une certaine aisance, à une nourriture abondante, à des vêtemens chauds en hiver? Le pauvre homme se perdit en plans d'avenir dont pas un ne lui assurait le pain quotidien. Les voisins des environs étaient tous des gens peu aisés qui n'avaient pas besoin d'un jardinier tel que lui ; il ne connaissait personne à la ville. Sa vie s'était passée à Sméloë sans qu'il prît souci de se créer des relations en dehors de son village. Se faire ouvrier à la journée lui rapporterait bien peu, car ses forces n'étaient plus ce qu'elles avaient été autrefois ; sa femme ne savait pas travailler la terre, les filles élevées dans la domesticité des seigneurs n'apprenaient qu'à coudre et à broder ; les yeux de Matrona faiblissaient, puis il fallait bien quelqu'un pour veiller sur la petite.

Bien des journées se passèrent en pénibles réflexions ; Ivan ne se décidait pas à prendre un parti, et en attendant les fleurs avaient disparu et on labourait la terre où elles avaient jadis grandi. Matrona lui parlait sans cesse raison... Et voilà comment il se fait que nous le retrouvions tranquillement assis sur son perron à Sméloë sept ans après la catastrophe à laquelle il croyait ne pas survivre.

II.

— Ivan Ivanovitch, mes respects, dit une voix à l'oreille du vieux jardinier.

Il abaissa son regard qui suivait les évolutions de la fumée dans l'atmosphère et le ramena sur un jeune paysan vêtu d'une chemise blanche à grand bord brodé qui se tenait devant lui le sourire aux lèvres. C'était un grand et beau garçon au visage ouvert, aux yeux bleu pervenche ; il montrait deux rangées de dents éblouissantes sous des lèvres rouges à peine recouvertes d'un léger duvet.

Ivan fit un geste mécontent, se leva en grommelant :

— Bonjour, bonjour, Vassia, et se dirigea vers l'intérieur de son izba.

— Attends un moment, Ivan Ivanovitch, fit Vassia d'une voix suppliante.

— Qu'est-ce qu'il te faut?

Le vieillard s'était arrêté et retourné à demi vers le visiteur, dont la présence lui était évidemment désagréable.

— Ivan Ivanovitch, je viens encore une fois te demander ta fille Prascovia... Ne me la refuse pas, insista le jeune homme en voyant le geste de négation qui accueillait sa prière. Je sais bien que ni toi ni Matrona Petrovna ne voulez de moi... Mais je ne puis m'empêcher d'espérer contre l'espérance... J'aime tant votre fille!.. je la rendrai si heureuse!..

— Je t'ai déjà donné ma réponse; pourquoi viens-tu me tourmenter encore?

— Mais qu'as-tu contre moi?

— Tu es un mauvais sujet,.. tu es un fainéant,.. tu bois...

— Je me corrigerai,.. je travaillerai... Maintenant, je bois bien plus pour oublier ma tristesse que par envie de boire... Je te jure que je ne toucherai pas un verre de vodka (1) après mon mariage...

— Ce sont des phrases,.. et puis tu n'es qu'un paysan...

— Prends garde, Ivan Ivanovitch! répliqua Vassia, dont l'œil bleu s'enflamma de colère; ne me pousse pas à bout. Je ne suis qu'un paysan, il est vrai; mais je suis le plus riche du village, et tu sais bien que Pracha ne demande pas mieux que de m'épouser.

— Va-t'en au diable! fit le vieillard en lui fermant la porte au nez.

Vassia resta un moment immobile; son visage devenu très rouge avait pris une expression mauvaise; il serra les poings, lança un coup d'œil sur la maison de pauvre apparence et sourit avec ironie.

— Comme s'il ne valait pas mieux être la femme d'un paysan riche que de vivre dans ce taudis! — marmotta-t-il entre ses dents. — Mais je patienterai encore, j'attendrai. Si j'allais demander au pope d'intercéder en ma faveur?

Cette pensée parut lui sourire. Il traversa la grande cour, passa devant la maison seigneuriale et s'y arrêta un instant en contemplation.

— Et voilà comment le prince laisse tout tomber en ruine chez lui! se dit-il. — A quoi bon un seigneur si on ne le voit jamais?

Il laissa cette question sans réponse et se dirigea vers l'habitation du prêtre située près de l'église. Pour y parvenir, il fallait prendre à gauche en sortant de la cour du château et traverser un pont de bois à côté d'un étang où il y avait un moulin. Le village s'étendait à droite en une longue et large rue qui menait jusqu'à la rivière.

Tout sommeillait par cette après-midi de juillet; les mouches seules s'agitaient et volaient en essaims bourdonnans autour de Vassia, heureuses d'avoir enfin trouvé un être vivant à harceler. Pas un oiseau au ciel, pas un mouvement dans les eaux de l'étang; les enfans mêmes étaient accroupis en groupes silencieux soit sur les perrons, soit à l'ombre de quelque arbre, dont les feuilles pendaient accablées sous le soleil. Le calme de la nature assoupie exerça une douce influence sur Vassia; sa colère s'apaisa.

— Il ne faut pas désespérer, il est impossible que le vieux ne cède pas à la fin, se dit-il en pressant le pas. Il monta allégrement

(1) Eau-de-vie de seigle.

les trois marches du perron de la petite maison du prêtre; cette maison ne différait en rien de celles des paysans. La porte du vestibule était grande ouverte; il le traversa et pénétra sans frapper dans une pièce où il trouva la femme du prêtre, la popadia, assise auprès d'un réchaud. La pièce était pauvre; aucun papier ne dissimulait les rondins des murs; une table, quelques chaises défoncées et un vieux fauteuil en cuir constituaient tout l'ameublement. Dans un coin, une lampe brûlait devant une image.

La popadia, une grosse femme fanée vêtue d'une robe d'indienne défraîchie et déchirée en maint endroit, était occupée à tourner lentement une cuillère dans la marmite de cuivre posée sur le réchaud; de temps en temps elle jetait un regard fatigué sur quatre enfans en bas âge, fort malpropres, qui s'ébattaient sur le plancher nu.

— Salut, mère popadia, dit Vassia après s'être dévotement incliné devant l'image en entrant. Pardonnez-moi de vous déranger.

— Tu ne me gênes en rien, repondit la femme du prêtre. Je suis en train de faire des confitures, comme tu vois.

— Sans doute pour le carême, petite mère?

— Oui. Il faut bien sucrer son thé avec quelque chose; elles sont au miel, c'est maigre et cela coûte moins cher que le sucre.

Le peuple russe est convaincu que manger en carême du sucre raffiné aux os constitue un péché aussi grand que de manger de la viande; aussi n'emploie-t-il que le miel qui, étant formé du suc des fleurs, est considéré comme une substance maigre.

— Je voudrais voir le père Mitrofane; n'est-il pas à la maison?

— Ah! bien oui! fit la popadia. Est-ce qu'un pauvre prêtre de village a jamais le droit de se reposer? Si tu veux lui parler, il faut l'aller trouver aux champs.

— Comment! il travaille par cette chaleur tropicale? demanda Vassia.

— Il le faut bien. Qui veux-tu qui s'acquitte de l'ouvrage pour lui? Il est bien obligé de semer, de labourer et de faucher lui-même pour nous faire vivre. Crois-tu que c'est avec le misérable traitement qu'il reçoit du saint-synode qu'il parviendrait à louer des ouvriers? dit la popadia d'un ton aigre.

Elle s'éloigna du réchaud, s'essuya le front et s'assit sur le fauteuil.

— Que ne demande-t-il à ses ouailles de l'aider un peu? fit Vassia.

— Avec ça qu'il ne l'a pas fait! Mais il est fatigué de toujours demander et de ne recevoir que des refus. Vous n'êtes plus bons à rien, vous autres paysans! Autrefois vous étiez heureux d'offrir vos

services au prêtre de votre paroisse ; c'était un devoir de conscience que d'aider celui qui intercède pour vous auprès du Tout-Puissant; mais aujourd'hui les temps sont changés. Vous ne pensez plus qu'à vos intérêts matériels. Dès qu'un homme est capable de manier un outil, il s'en va travailler aux chemins de fer, ce qui lui rapporte gros, il ne reste au village que les femmes, les vieillards et les enfans. Tiens, pas plus tard qu'il y a huit jours, père Mitrofane a fait la tournée des hameaux, il a supplié les paysans de venir lui donner un coup de main ; le foin devait être fauché sans retard, crois-tu qu'un seul d'entre eux se soit dérangé? Ah! cette année est bien dure pour nous! conclut la popadia en essuyant une larme du revers de sa main.

— Allons! allons! petite mère, ne vous désolez pas tant, le bon Dieu vous enverra du secours, dit Vassia d'un air un peu perplexe, ne sachant trop comment mettre un terme à ces doléances.

Mais la popadia, une fois sur ce chapitre, n'était pas femme à laisser échapper l'occasion, et, contente d'avoir trouvé un interlocuteur, elle reprit d'un ton lamentable en posant ses mains sur ses genoux écartés :

— Nous n'aurions pas pu supporter notre misère, si ce n'était notre résignation aux décrets de la Providence. Depuis qu'on a inventé ces maudits chemins de fer et que les hommes s'expatrient, on ne se marie presque plus dans la paroisse, les baptêmes aussi sont rares ; de quoi veux-tu que nous vivions? Au printemps, quand sévissent les épidémies de typhus, il y a bien des enterremens, il est vrai, mais la plupart du temps père Mitrofane ne parvient même pas à se faire rembourser les prières qu'il dit. Nous mourrons de faim si cela continue ainsi.

— Tout cela est bien triste certainement, dit Vassia, qui se tenait debout au milieu de la pièce et tournait son bonnet entre ses doigts.

— Quant à moi, je ne sais rien faire, mon père était prêtre comme mon mari et les filles de notre caste n'apprennent qu'à broder; d'ailleurs aurais-je le temps de travailler avec ces mioches? continua-t-elle en désignant les enfans. Pauvres petits ! voilà trois mois qu'ils n'ont avalé une goutte de lait ! Car pour comble de malheur, notre vache est tombée malade en hiver ; la provision de foin était épuisée, alors nous l'avons nourrie de paille, mais cela aussi a fini par manquer. Père Mitrofane a fait une tournée dans la paroisse et, à force de supplications, il a obtenu quelques gerbes de paille, il en a recouvert le toit de la maison qui pourrissait, mais pour ne pas jeter inutilement la vieille, nous l'avons mise dans la mangeoire de la vache ; elle n'avait plus de lait, à quoi bon lui donner de la bonne paille, alors? Seulement il paraît que cette nourriture était insuffisante, car la pauvre bête est morte au printemps.

La popadia s'arrêta enfin, soupira bruyamment et repassa sa main sur ses yeux humides. Vassia, ennuyé de ces lamentations, saisit ce moment pour marmotter quelques mots de consolation banale et pour prendre congé.

Il s'achemina rapidement vers le champ indiqué et y trouva le prêtre vêtu d'une chemise comme les simples ouvriers; seuls ses longs cheveux collés aux tempes par la sueur qui découlait de son visage indiquaient sa profession. Sa robe ecclésiastique gisait sur l'herbe et il fauchait avec énergie en dépit des rayons brûlans qui dardaient sur son crâne.

Vassia, s'approchant de lui, s'inclina avec respect et lui demanda sa bénédiction. Père Mitrofane interrompit son travail et fit de la main droite un signe de croix au-dessus de la tête découverte du jeune homme.

— Je viens vous demander une grande faveur, dit Vassia; et il lui exposa son affaire. Un mot de vous aurait un si grand poids! fit-il en concluant. Les parens de Prascovia sont extrêmement dévots et votre influence est toute-puissante.

Quelque misérable que soit la position matérielle du prêtre de campagne, quelque inculte qu'il soit lui-même la plupart du temps, il exerce néanmoins une certaine autorité sur le peuple russe, qui est éminemment religieux.

Père Mitrofane, appuyé sur sa faux, écoutait attentivement le jeune homme.

— Je n'aime pas à me mêler de ces choses-là, dit-il quand il l'eut laissé parler tout à son aise. Et puis j'ai tant de besogne actuellement que je n'ai vraiment pas le temps de m'occuper des affaires des autres.

— Père Mitrofane, je vous en conjure, je vous serai reconnaissant ma vie durant... Je suis tout prêt à vous faire une journée de travail pour vous dédommager du temps perdu, s'écria Vassia.

Et comme le prêtre hochait la tête :

— Deux, trois journées si vous voulez... Vous savez bien que quand je m'y mets, je suis bon ouvrier...

— Non, non, c'est impossible,.. fit le prêtre d'un air convaincu en se remettant à faucher sans plus faire attention à son interlocuteur.

Vassia, très découragé, le regardait piteusement.

— Si je lui proposais une vache!.. peut-être se laisserait-il attendrir, pensa-t-il.

— Père Mitrofane! commença-t-il à haute voix, puis il s'arrêta. Il n'avait guère envie de lui faire un présent aussi coûteux, mais après une courte hésitation, son amour l'emporta sur ses instincts

d'économie. Père Mitrofane, si vous consentez à parler aux parens de Prascovia et si vous parvenez à les persuader, je vous promets la plus belle vache de mon troupeau dès le lendemain de mon mariage, dit-il d'un ton résolu.

Le prêtre suspendit de nouveau son travail et considéra sérieusement le paysan. La proposition était tentante, une vache lui était bien nécessaire ; il pensa à sa femme, à ses petits enfans qui étaient privés de lait et de beurre depuis si longtemps. En somme, il ne risquait rien à parler à Ivan, qui depuis l'abolition du jardin ne lui faisait plus de présens ; qu'il se fâchât ou non, le résultat serait le même.

— Eh bien ! je consens,.. dit-il après un temps de réflexion qui parut interminable à Vassia. Mais ne va pas croire que c'est ton cadeau qui m'a décidé... Tu m'inspires de l'intérêt, voilà tout... Tu es un bon garçon et le Seigneur nous commande d'aider les braves gens...

Et comme Vassia se confondait en remerciemens :

— C'est bon, c'est bon... Mais puisque tu tiens tant à me donner une vache, fais bien attention qu'elle soit belle et n'oublie pas de bien l'engraisser.

Vassia promit de soigner la bête en question comme s'il s'agissait de la vendre à la ville et s'en retourna tout joyeux au village.

Pendant ce temps Ivan contait à sa femme l'entretien qu'il venait d'avoir avec le jeune paysan. A peine eut-il prononcé son nom que Matrona poussa les hauts cris.

— L'impudence de ce Vassia n'a pas sa pareille, s'écria-t-elle en marchant avec agitation par la pièce. Lui, un simple moujik, prétendre à épouser ma fille,.. une *dvorovaïa* (1) qui sait lire et broder !.. Si du moins il s'était contenté de la demander une fois, on aurait pu le lui pardonner, mais avoir l'audace d'insister malgré les refus !.. Mais aussi c'est en partie ta faute, Ivan Ivanovitch. Si tu m'avais cru, il y a beau temps que nous aurions accordé la main de Pracha à Fédorof qui me l'a demandée il y a un mois déjà !.. C'est un homme très bien Fédorof, et ce n'est pas une bagatelle que d'être écrivain du village !

— Mais, Matrona,.. fit Ivan indécis, Fédorof est certainement un parti brillant,.. mais,.. ne le trouves-tu pas un peu vieux pour Prascovia ?.. Il a déjà quarante-cinq ans et elle n'en a que dix-sept.

(1) Les *dvorovyi* formaient une classe à part qui demeurait dans la cour du château et exerçait les charges les plus diverses : domestiques, jardiniers, tisserands, intendans, etc. La ligne de démarcation entre eux et les paysans était très marquée, quoiqu'au temps du servage ils fussent serfs comme ces derniers.

— Allons donc!.. Qu'importe l'âge pourvu que la position convienne!.. Préfères-tu donner ta fille à cet étourneau de Vassia?..

— Il est vrai que Vassia est un cerveau brûlé, mais en somme il est bon garçon et il promet de se corriger... Nous sommes bien pauvres et ses parens en mourant lui ont laissé une jolie fortune...

— Je crois vraiment que tu le protèges,.. dit Matrona d'un ton indigné.

— Non, non,.. loin de là... Mais il me semble qu'avant tout il faudrait consulter Pracha, car enfin c'est elle qui se marie, fit le vieillard timidement.

— Depuis quand demande-t-on l'avis des petites filles? serais-tu imbu des idées nouvelles qui prétendent que les enfans ont droit à une volonté indépendante?.. Prends-y bien garde, Ivan Ivanovitch, car ce sont ces idées-là qui finiront par être la ruine de notre mère patrie! De notre temps, les parens choisissaient les maris de leurs filles et les ménages n'en allaient que mieux... Je ne vais certainement pas déroger à mes principes au point de consulter Pracha; d'ailleurs si elle s'avisait de préférer Vassia à Fédorof, je ne consentirais pas à ce mariage... Jamais ma fille n'épousera un laboureur...

Dans sa véhémence, Matrona s'était campée le poing sur la hanche en face de son mari, qu'elle regardait avec un froncement de sourcils précurseur d'un orage. Ivan savait bien ce que cela voulait dire, aussi murmura-t-il doucement :

— Comme tu voudras, Matrona... Cependant...

— Tu devrais rougir, Ivan Ivanovitch, toi dont le père, le grand-père et l'arrière-grand-père étaient *dvorovyi*, d'admettre la possibilité que ta fille devienne une paysanne! Tu n'as donc plus de fierté, que tu veux te mésallier ainsi? Pour couper court à toutes ces histoires, je vais de ce pas chez Fédorof lui dire que nous l'acceptons pour gendre.

Matrona exécuta son projet, malgré les vives instances du père Mitrofane, qui avait déjà cru entendre les mugissemens de la vache dans son étable, et Fédorof se trouva agréé.

III.

Le lendemain était un dimanche et l'église célébrait sa fête patronale; aussi tout Sméloë était-il en mouvement dès l'aurore. En Russie, il est d'usage qu'à l'anniversaire de la fête du saint patron de l'église, il y ait une grande foire au village. Dans ces occasions, on y accourt en foule de tous les hameaux voisins. Les boutiques n'existent pas dans les villages russes, et sauf le thé, le café et le

sucre qui se vendent au cabaret, il faut pour se munir d'autres choses, ou aller à la ville du district, ou attendre les colporteurs qui passent de temps en temps avec leurs marchandises. La foire unit donc l'utile à l'agréable; on fait des affaires le matin et on s'amuse le soir.

Des planches servant de tables s'étendaient en deux rangées tout le long de la grande rue de Sméloë; des morceaux de toile grossière tendus en guise de toit les abritaient du soleil; les marchands grouillaient autour et invitaient les chalands en criant à tue-tête les qualités extraordinaires des articles qu'ils vendaient. Au bout de la rue, près de la rivière, un fourgon très sale, près duquel paissaient tranquillement deux chevaux efflanqués, indiquait la troupe de bohémiens qui ne manque à aucune foire. Par la porte entr'ouverte du fourgon on apercevait trois ou quatre bohémiennes, le mouchoir rouge noué autour de la tête, préparant le dîner, tandis qu'un peu plus loin un bohémien entouré d'une vingtaine de moujiks leur expliquait avec force gestes les mérites d'un cheval qu'il tenait par la bride; trois ou quatre de ses compagnons tsiganes menant d'autres chevaux à la main, marchaient de long en large près du groupe attendant que leur tour vînt de montrer leurs bêtes au public.

Le maquignonnage est l'occupation favorite des tsiganes, et ils ne se font pas faute de s'approprier les quadrupèdes de leur prédilection par les moyens les moins légaux; aussi, quand il y a vol de chevaux soit chez un paysan, soit chez un seigneur, il est rare qu'un bohémien n'en soit pas l'auteur.

Vers la maison seigneuriale s'entassaient des monceaux de roues, de pelles, de seaux, d'outils de tout genre, autour desquels tournaient gravement des paysans en chemises rouges ou blanches, le pantalon bouffant de velours ou de toile sortant des bottes hautes. Ils discutaient entre eux les mérites respectifs de la marchandise, qu'ils examinaient longuement avant de se décider à faire un choix.

— Tiens, petit père, je prends ceci; combien en demandes-tu? — dit enfin l'un d'eux en soulevant une paire de roues et en s'adressant au marchand, qui restait immobile en attendant la fin des hésitations.

— Trois roubles, répondit celui-ci.

L'acquéreur remit les roues par terre et cracha d'un air profondément indigné.

— Tu me prends pour un imbécile, — dit-il avec un sérieux plein de dignité. — Je te donne un rouble et pas un kopek de plus.

Une vive discussion s'engagea, les deux parties ménageaient leur intérêt réciproque et ne voulaient pas céder; le moujik s'en alla,

revint, causa encore, et ce ne fut qu'au bout d'une heure qu'il consentit à donner deux roubles pour les roues, que le marchand livra en jurant qu'il lui en faisait cadeau.

Le paysan russe n'est pas avare de sa nature, tout au contraire mais il ne peut s'empêcher de marchander dès qu'il s'agit d'un achat; même si le prix est raisonnable, il lui faut le débattre; peut-être l'objet désiré acquiert-il une valeur plus grande à ses yeux, lorsqu'il l'obtient après une certaine lutte.

Le mariage de Prascovia fut annoncé au sortir de la messe, et toutes les villageoises s'empressèrent autour de la jeune promise qui acceptait les félicitations d'un air soumis. C'était une belle fille élancée, toute blonde et blanche, aux yeux clairs, de ces yeux bleus qu'on dirait doublés d'argent, tant ils sont pâles et en même temps brillans. Ses cheveux blonds très épais, couleur de lin, étaient ramassés en un gros chignon derrière sa tête. Elle portait une robe « à la française » et un petit mouchoir de soie noué sous le menton; en sa qualité de fille de dvorovoï, elle dédaignait le costume national. Ses paupières étaient gonflées et rougies; ses joues fraîches paraissaient ternies; elle avait une expression bien résignée pour une fiancée de la veille, et les commères, tout en l'accablant de bons souhaits et de protestations de tendresse, souriaient malicieusement. Elles devinaient, et ce n'était guère difficile, que Fédorof n'était pas le fiancé de son choix, et se réjouissaient secrètement qu'elle ne se sentît pas heureuse d'épouser cet important personnage auquel bien des mères avaient rêvé pour leurs filles.

Matrona portait haut la tête et se pavanait dans un beau châle à couleurs voyantes, cadeau de son futur gendre et dans une robe d'indienne, si fortement empesée qu'elle ballonnait autour d'elle et maintenait le monde à une distance d'un demi-mètre.

Elle avait élevé son enfant dans une obéissance aveugle aux décrets maternels, et la jeune fille n'avait pas osé faire la moindre objection lorsqu'elle lui annonça qu'elle la mariait à Fédorof. Jamais Pracha n'avait désobéi à sa mère; la possibilité même d'une contradiction à sa volonté ne se présentait pas à son esprit. Aussi Matrona était-elle très fière de cette éducation qui lui faisait tant d'honneur et la proposait-elle comme modèle à toutes les autres.

Le père, la mère et la fille traversaient le petit pont lorsque Vassia, courant après eux, les rejoignit tout essoufflé. Ses yeux bleus flamboyaient et son beau visage était livide.

— Matrona Pétrovna,... est-ce vrai que Pracha épouse Fédorof? demanda-t-il d'une voix entrecoupée.

La jeune fille pâlit à son approche, mais ses regards restèrent obstinément baissés.

— Ivan Ivanovitch te répondra, — dit Matrona d'un ton digne en emmenant sa fille sans vouloir en entendre plus long.

Le jardinier confirma la nouvelle.

— Et tu n'as pas honte de vendre ainsi ta fille à ce vieux qui pourrait être son père?.. Et tu ne veux pas me la donner?.. Lui as-tu seulement demandé si elle voulait de l'autre et si elle me préférait pas, moi?

— Pracha est une fille soumise qui obéira à ses parens et qui sera une bonne femme pour Fédorof, — répondit le vieillard. — Quant à toi, tu auras beau faire, je ne consentirai jamais à te prendre pour gendre.

— Elle ne sera pas sa femme, entends-tu?..

— Ceci est par trop fort,.. et qui donc l'en empêcherait, puisque je le veux? — cria Ivan perdant patience.

— Qui?.. Moi!.. Elle n'épousera ni Fédorof ni un autre... parce votre Pracha,.. votre fille si parfaite,.. si obéissante,.. m'a déjà accordé tout ce que je pouvais désirer,.. cria Vassia hors de lui.

— Comment oses-tu parler ainsi de ma fille,.. la déshonorer,.. elle et moi?.. balbutia Ivan s'accrochant au parapet du pont, car il chancelait.

— Je répète, cria Vassia, qui ne se possédait plus, — qu'aucun honnête homme ne prendra ta fille quand il saura que j'ai tout obtenu d'elle sans mariage... Je n'en veux pas non plus... tu pourrais me l'offrir maintenant que je la refuserais...

Il avait haussé la voix de façon à ce que les paysans qui traversaient le pont l'entendissent. Ivan, blême, balbutiait et promenait un œil égaré autour de lui. Vassia le regarda, partit d'un éclat de rire strident qui ressemblait à un sanglot, le salua avec une politesse exagérée, et riant toujours se dirigea rapidement vers le cabaret; en chemin, il rencontra un jeune paysan qui se dandinait d'un air insolent.

— Allons boire, Michka! lui dit-il en passant son bras sous le sien.

Le vieillard regagna sa demeure, chancelant, se croyant en proie à un cauchemar; la vue de sa fille, assise tristement dans un coin, le fit revenir à l'écrasante réalité :

— Misérable!.. cria-t-il en se précipitant sur elle le poing levé. Prascovia roula par terre, elle ne poussa pas un cri, ne dit pas un mot; elle se releva et regarda son père d'un œil effrayé, interrogateur, tandis que Matrona demandait l'explication de cette colère. Quand son mari l'eut mise au fait :

— Je te maudis!.. siffla-t-elle d'une voix rauque, se tournant vers sa fille et, incapable d'en dire davantage, elle s'abattit comme foudroyée sur un banc. Pracha persévérait dans son mutisme; on

l'accusait,... elle entendait des bourdonnemens dans ses oreilles, mais qu'avait-elle à dire? Ses parens ne l'auraient même pas écoutée.

La nouvelle de son déshonneur se répandit au village en même temps que celle de son prochain mariage; des groupes se formaient devant les boutiques de la foire; on instruisait les marchands étrangers de l'événement qui bouleversait Sméloë; ils poussaient des exclamations d'étonnement mêlé d'indignation et profitaient de l'émoi général pour vendre leurs articles quelques kopeks plus cher qu'il ne l'auraient fait si les acheteuses eussent été de sang-froid. A toutes les portes, les commères assemblées se contaient l'étrange histoire. Pracha, si bien élevée, si bien gardée; Pracha, cette fille exemplaire, s'était laissé enjôler par ce mauvais sujet de Vassia! Et on venait d'annoncer ses fiançailles avec Fédorof! Les parens se doutaient évidemment de l'aventure et, craignant les conséquences, s'étaient décidés à lui donner au plus vite un mari afin de couvrir sa faute. Quels vieux rusés tout de même! Il fallait bien prévoir que quelque chose de ce genre arriverait pour punir Matrona de son orgueil; elle était trop fière de sa fille, mais qui se serait douté de tout cela? Elle qui se vantait de ne jamais mentir et d'élever Prascovia comme une demoiselle! Mais on avait compté sans Vassia, un malin lui aussi, et honnête garçon, malgré ses défauts, qui ne voulait pas qu'un autre prît la responsabilité de son enfant, car il y avait certainement un enfant à venir au fond de toute l'affaire. Quelle serait la conduite de Fédorof dans ces circonstances compliquées?

Les langues allaient leur train, enchantées d'avoir trouvé un sujet palpitant au milieu de la monotonie de leur vie journalière. Des conversations animées avaient aussi lieu au cabaret, qui avait pour enseigne un haut sapin fiché au-dessus de la porte. Vassia payait à boire à tous ceux qui entraient et Dieu sait si les amateurs étaient nombreux! Un orgue de Barbarie jouait dans le fond de la pièce un air lugubre du *Trovatore*, la jeunesse dansait au son du triste refrain; les notes plaintives semblaient autant de gémissemens; pendant qu'elles se suivaient toujours plus vibrantes, les jeunes paysans tournaient, sautaient et battaient le plancher de leurs talons en faisant claquer leurs doigts. Vassia, étendu sur un banc, les yeux sombres, injectés de sang, les regardait en silence; s'ils s'arrêtaient pour reprendre haleine :

— Allez donc! criait-il impatiemment. — Dansez,.. dansez et buvez!

Lui-même se soulevait de temps en temps sur le coude pour avaler un grand verre de la bouteille de vodka posée à terre, à por-

tée de sa main. Chaque nouveau venu lui demandait en riant s'il était vraiment vrai qu'il eût eu tant de chance avec la jolie Prascovia? Et, sur sa réponse affirmative, on buvait à sa santé. Vers le soir, l'ivresse atteignit les dernières limites; on ne savait plus ni ce que l'on disait ni ce que l'on faisait.

Michka, petit paysan, aux yeux clignotans, trapu, marqué de la petite vérole, s'assit à côté de Vassia, dont il affectait d'être le grand ami :

— Que pourrions-nous bien entreprendre? dit-il en remuant sa langue pâteuse qui avait de la difficulté à articuler les mots. — Il faudrait inventer du nouveau.

— Va chercher du goudron, ordonna Vassia, et vous autres continuez à boire.

Un grand pot de goudron fut apporté et déposé dans un coin.

Le village dormait depuis longtemps; toutes les portes étaient closes; les boutiques avaient disparu, et il ne restait de la foire que quelques débris de planches et quelques brins de paille traînant sur l'herbe foulée; un chien hurlait au milieu de la rue et projetait une ombre démesurée sur la terre blanchie par les rayons de la lune. Seules les fenêtres du cabaret étaient encore éclairées; des chansons grivoises et des éclats de voix s'en échappaient et se répercutaient avec des échos étranges dans le silence de la nuit. La porte du cabaret s'ouvrit bruyamment pour livrer passage à une bande joyeuse qui se tenait mal sur ses jambes. Vassia marchait en tête, suivi de Michka et d'un autre paysan qui portaient solennellement entre eux le pot de goudron :

— Silence, enfans! commanda Vassia. On ricana un peu, quelques chuchotements furent échangés de cette voix basse qui résonne si haut aux oreilles de celui qui s'efforce d'étouffer tout bruit. Le cortège se dirigea en titubant vers la demeure d'Ivan Ivanovitch en passant par la grande porte cochère du château ouverte nuit et jour. Tout était plongé dans le calme le plus profond. La lune illuminait les masures d'un reflet métallique et donnait un aspect presque majestueux à leurs laideurs. Vassia s'arrêta un moment indécis :

— Vas-tu reculer! lui souffla Michka avec un ricanement aviné. — Tu as donc fait le vantard tantôt?

Vassia lui jeta un regard étrange, le repoussa du geste et s'avança hardiment vers la maison, suivi de ses compagnons, qui marchaient sur la pointe du pied. On déposa le goudron sur le perron. Michka, aidé de deux autres gaillards, prit le grand pinceau et peignit en noir la porte de Prascovia. On ne peut faire de plus grave insulte à une jeune fille; peindre la porte de sa demeure en noir, c'est la désigner publiquement à l'opprobre.

Vassia, sombre, les bras croisés, veillait en silence à l'exécution de son implacable vengeance. Quand l'œuvre fut terminée, la bande retourna au village, mais Vassia ne voulut plus rentrer au cabaret. Comme on le félicitait de son ingénieuse invention, en se réjouissant d'avance de l'effroi des vieux parens le lendemain :

— Laissez-moi tranquille! cria-t-il brusquement; vous m'ennuyez tous... Et il courut vers la campagne sans qu'aucun de ses camarades pût le rattraper.

IV.

La déclaration de Vassia produisit l'effet voulu. Fédorof se rétracta et refusa de donner son nom à une fille dont un autre se vantait d'avoir obtenu des faveurs; les jeunes paysannes se détournaient de Prascovia et traversaient le chemin pour ne pas l'effleurer de leurs vêtemens quand elles la rencontraient. Ivan fléchissait sous le poids du chagrin; il marchait voûté et ne sortait presque plus de la cour. Matrona battait sa fille du matin au soir en l'accablant de reproches :

— Je la tuerai! disait-elle; — ce n'est plus ma fille, je la renie.

Ni son père, ni sa mère n'avait songé à la questionner. Prascovia acceptait les coups et les injures sans une plainte, sans un mot pour se justifier; elle ne pleurait pas, seulement ses joues roses se creusaient; ses yeux bleus n'étaient plus doublés d'argent comme autrefois : ternes, vitreux, ils gardaient une expression d'effroi, et elle était devenue si diaphane qu'un souffle l'aurait renversée. Elle ne quittait la maison qu'au crépuscule quand sa mère l'envoyait chercher de l'eau au puits du village. C'était son chemin de croix, car c'est là qu'elle rencontrait les villageoises qui se détournaient et les garçons qui la scrutaient d'un œil hardi, l'examinant tout entière d'une façon qui lui faisait monter le rouge au front. Elle aurait préféré tout autre travail. Mais un jour qu'elle s'était hasardée à en parler à sa mère, celle-ci lui avait répondu durement que c'était son châtiment mérité. Depuis, elle n'avait plus protesté; seulement à mesure que les jours et les semaines s'écoulaient, elle était obligée de poser plus fréquemment à terre le seau, dont le poids lui paraissait doublé. Son père ne lui parlait jamais et ne s'interposait pas en sa faveur. Il la voyait battre sans peine comme sans approbation et semblait être devenu insensible à tout ce qui se passait autour de lui. Vassia continuait à boire et à entraîner la jeunesse du village à mener joyeuse vie. Ce n'étaient que fêtes et orgies; les gens graves secouaient la tête et prédisaient qu'il lui arriverait malheur. Il riait et leur proposait de se joindre à lui. Michka ne le quittait plus; très pauvre

lui-même, il avait à soutenir sa mère infirme, la vieille Anastasia, qui maudissait le jour où il s'était lié d'amitié avec Vassia. Bien souvent la pauvre vieille restait sans manger. Michka ne travaillait pas; l'izba était d'une misère navrante; la mère avait dû vendre jusqu'à sa dernière poule pour procurer de l'argent à son fils, qui en demandait sans cesse et ne lui en donnait jamais.

Un jour elle n'y tint plus et lui annonça qu'elle allait partir la besace sur le dos pour mendier le pain qui lui manquait. Michka s'emporta, l'accabla d'injures; la scène devenait violente lorsque Vassia vint le chercher. En entendant de quoi il était question :

— Viens, dit-il, je vais te faire gagner de l'argent d'une manière très facile. Allons au cabaret;.. tu danseras et je te jetterai des kopeks que tu saisiras au vol...

Michka le suivit. Le cabaret ne désemplissait pas; tout le monde voulait le voir danser et attraper l'argent que jetait Vassia nonchalamment étendu sur le dos. A partir de ce jour, il sembla prendre un plaisir tout particulier à humilier, à froisser son ami; il n'est pas de mortification que Vassia ne combinât et que d'ailleurs il ne payât immédiatement.

— Pourquoi n'épouses-tu pas Prascovia? lui demanda-t-il enfin. Ce serait une bonne affaire pour toi... On te l'accordera maintenant, tu peux en être sûr. Ses parens seront enchantés de t'avoir, même toi, pour mari de leur fille... Je te donnerai de l'argent; tu t'enivreras tant que tu voudras,.. et je prendrai ta place auprès de ta femme...

Michka s'élança pour lui donner un soufflet, mais Vassia le repoussa en riant :

— La faim t'y ramènera, tu verras,.. et tu me demanderas à genoux ce que tu refuses aujourd'hui.

Peu de temps après la vieille Anastasia prit son fils à part et lui parla très sérieusement.

— Écoute, lui dit-elle, nous mourrons de faim bientôt si tu continues la vie que tu mènes. Je ne puis plus travailler et toi tu ne veux rien faire... J'ai trouvé un moyen de nous sauver; épouse Prascovia; j'en ai déjà parlé à Matrona Petrovna, qui consent et qui donne trois cents roubles de dot.

Michka se récria; il ne pouvait se résoudre à prendre pour femme une fille dont la honte était publique; c'était trop chèrement payer son pain quotidien.

— Bah! dit Anastasia, le mariage couvre tout;.. tu auras l'argent; Prascovia est douce comme un agneau,.. et dans fort peu de temps personne ne s'avisera de te jeter la pierre.

Michka maintenait catégoriquement son refus; mais au bout de quelques jours, un paysan vint lui réclamer une dette dont il ne

pouvait s'acquitter. Vassia s'était ennuyé de le faire danser; Anastasia ne cessait de le tourmenter; leur misère était affreuse. Il consentit à ce que sa mère demandât officiellement la main de Prascovia pour lui. A la suite de cette résolution, il alla au cabaret et s'enivra pour s'étourdir.

Matrona accueillit favorablement la demande d'Anastasia. Elle pleura beaucoup, mais que lui restait-il à espérer? Personne de ceux qui lui auraient convenu ne consentirait à prendre sa fille pour femme; il valait encore mieux la marier à un paysan, fût-il même un mauvais garnement, que de la garder près d'elle. La vue de Prascovia lui était devenue odieuse en lui rappelant à tout moment l'effondrement de ses rêves et la perte de sa belle position au village.

Le jour du mariage fut fixé, tous les arrangemens réglés entre les deux vieilles mères. Matrona se borna à déclarer à sa fille qu'elle allait épouser Michka et qu'elle devait s'en trouver bien heureuse. La jeune fille reçut cette nouvelle sans aucune marque d'intérêt; elle n'ignorait pas la réputation de celui auquel on la destinait; il passait pour être dur, brutal; mais que ce fût sa mère ou son mari qui la maltraitât, n'était-ce pas indifférent?

Michka ne se dégrisa que le matin de sa noce. Les mauvaises plaisanteries lui avaient été épargnées, car Vassia était absent depuis une semaine et les autres gars ne se permettaient pas de lui dire aussi crûment leurs pensées, de sorte qu'il se sentait à peu près réconcilié avec son sort.

Bien avant l'heure fixée pour la cérémonie, le chemin qui menait du village à l'église était encombré de curieux se hâtant d'arriver avant la fiancée afin d'assister à son entrée.

Des groupes s'étaient formés aux alentours de l'église sur le perron.

— C'est une mauvaise action que de marier Prascovia à ce vaurien, disaient les uns.

— Pauvre garçon! disaient les autres.

On causait avec une grande animation et chacun plaçait son mot pour ou contre la mariée en s'étonnant de ce dénoûment imprévu. Tout à coup on aperçut Michka qui débouchait sur le pont; tout le monde se tut à la fois.

Le jeune paysan avait le teint blême, le regard inquiet. On s'écarta pour le laisser passer; il traversa la foule sans dire un bonjour et alla droit au pupitre recouvert d'un drap d'argent, sur lequel étaient posés un évangile et un crucifix. Ce pupitre était placé au milieu de l'église devant l'iconostase qui sépare l'autel des fidèles.

Bientôt un murmure parcourut l'assemblée :

— La voilà! la voilà! disait-on.

Prascovia entrait avec ses parens. Son fiancé, qui s'était retourné, alla à sa rencontre, la salua gravement et, la prenant par la main, la conduisit jusqu'au pupitre.

Il y eut alors un grand bruit de bottes résonnant sur le plancher; tout le monde entrait à la fois, on s'entassait les uns sur les autres; ceux qui se trouvaient aux derniers rangs se haussaient sur la pointe du pied et s'appuyaient sur les épaules du voisin pour apercevoir le jeune couple.

La petite église aux murs blanchis à la chaux, que le temps et l'humidité avaient marbrés de teintes grisâtres, était sombre, mais l'iconostase resplendissait de lumières, et parmi les nombreux cierges qui brûlaient devant les images, on en remarquait deux plus gros que les autres offerts par les fiancés à l'effigie du Sauveur.

Ces cierges sont ensuite conservés la vie durant et ne s'allument qu'en cas de danger ou de maladie grave.

Deux garçons d'honneur en belles chemises neuves se tenaient immédiatement derrière Michka et Prascovia; ils avaient l'air goguenard et échangeaient entre eux des sourires significatifs.

Père Mitrofane se fit attendre. Ce mariage ne lui rapportait pas gros, et il en voulait à Matrona de n'avoir pas suivi ses conseils dans le temps; rien de ce qui était arrivé ne serait survenu, et il aurait été en possession de la vache tant souhaitée.

Michka et Prascovia ne se parlaient pas et évitaient de se regarder; l'assemblée était morose; nulle trace de la gaîté ordinaire dans ces occasions; une vague tristesse envahissait ces indifférens.

Au dehors, l'atmosphère était lourde, le ciel couvert d'une couleur d'ardoise et une petite pluie fine trempait les beaux atours des villageoises qui accouraient la jupe relevée sur la tête et apportaient en entrant des bouffées d'air humide.

On chuchotait à voix basse en attendant le prêtre, qui parut enfin et commença l'office sans la moindre componction. Au milieu du silence qui se fit tout à coup, on n'entendait que sa voix marmottant les prières et la pluie battant les vitres.

Le diacre remit au prêtre une petite coupe de vermeil contenant le vin consacré; il l'approcha d'abord des lèvres de Michka, ensuite de celles de Prascovia; ils partagèrent ainsi à trois reprises cette agape, symbole d'union éternelle. Après les questions d'usage, auxquelles Prascovia répondit d'une voix faible, et l'échange des anneaux, le diacre apporta de l'autel deux couronnes en argent; il les remit aux garçons d'honneur, qui en tinrent chacun une au-dessus de la tête des nouveaux mariés. Le prêtre unit ensuite les mains droites des époux dans la sienne et, les recouvrant d'un pan de son

étole, il les guida lentement, trois fois, autour du pupitre, suivi des garçons d'honneur qui tenaient toujours les couronnes suspendues au-dessus de leurs têtes, pendant que les chantres appelaient sur eux la bénédiction du Seigneur. Cette procession, symbole des pérégrinations de la vie où la femme doit suivre son mari, avait un aspect lugubre.

Prascovia, quoique calme, était d'une pâleur cadavéreuse ; Michka l'observait à la dérobée et se promettait bien de lui montrer la façon dont on traite les filles qu'on épouse malgré leurs fautes, tandis que père Mitrofane récitait les prières d'un ton bourru qui semblait prédire tous les désastres qui suivraient immanquablement une union aussi mal assortie. Revenus à leurs places, ils baisèrent l'évangile; le prêtre leur donna sa bénédiction :

— Embrassez-vous, leur dit-il brusquement.

Selon les coutumes russes, les nouveaux mariés doivent échanger un baiser à la fin de la cérémonie.

Un flot de sang empourpra la figure de Michka; Prascovia lui jeta un regard effaré, mais il la prit par la main sans hésiter et lui donna l'accolade de rigueur. Désormais elle était sa femme.

Ils quittèrent l'église à pied, se dirigeant vers l'izba de Michka; le jeune couple marchait en tête, suivi de toute l'assistance. Tous étaient mornes, accablés, et seules quelques imprécations féminines contre la boue et le mauvais temps rompaient le silence de cette marche, qui ressemblait plutôt à un cortège funèbre qu'à une noce.

C'est ainsi que Prascovia entra dans la maison qui devenait la sienne et où était déjà préparé le grand repas auquel sont conviés les parens et les amis. Après ce festin, il est d'usage d'enfermer les nouveaux mariés dans une chambre séparée pendant que les invités continuent à boire et à manger.

Dès le matin, Michka avait caché un fouet sous le matelas du lit ; s'assurant qu'il était à la place où il l'avait déposé :

— Si Vassia n'en a pas menti, murmura-t-il, qu'elle prenne garde!..

V.

Un faible rayon de soleil, perçant les nuages, pénétrait dans la chambre nuptiale, enveloppant d'une même caresse le lit et les images saintes placées au chevet ; la lumière, glissant dans les cheveux défaits de Prascovia, lui faisait comme une auréole blonde au-dessus de laquelle les figures noircies des saints ressortaient dans leurs cadres d'or étincelant et semblaient s'incliner vers elle pour la bénir. C'était le seul point clair de la pièce ; tout autour la misère parais-

sait se dérober dans l'ombre; on distinguait vaguement le plafond enfumé, les murs noircis le long desquels couraient des bancs à demi brisés. La traînée ensoleillée, dédaignant cette nudité navrante, se concentrait tout entière sur la jeune femme, qu'elle inondait de ses chauds reflets.

Prascovia, plus blanche que sa chemise, le visage ruisselant de larmes à travers lesquelles s'ébauchait un sourire radieux, était assise sur le lit; ses mains reposaient, avec un geste câlin, sur la tête de son mari agenouillé devant elle. Elle le contemplait avec une douceur infinie, pendant qu'en proie à une émotion violente, il balbutiait des mots entrecoupés et faisait serment d'expier par le dévoûment de sa vie entière la terrible offense qu'il lui avait faite en doutant de sa pureté.

Se levant subitement, il courut dans la pièce voisine où étaient encore réunis les convives, et se prosternant devant Matrona :

— Votre fille est innocente, cria-t-il, et je suis indigne d'elle!..

Les vieux parens faillirent en mourir de joie. Ils se précipitèrent vers Prascovia, la suppliant de leur pardonner leurs soupçons et les mauvais traitemens dont ils l'avaient si injustement accablée.

— Nous avions perdu notre fille,.. elle nous est rendue,.. disaient-ils dans l'excès de leur bonheur, et ils ne savaient comment assez manifester leurs regrets et leur tendresse.

Matrona, incapable de s'absoudre elle-même de sa cruauté si peu méritée, se traînait aux genoux de sa fille sans consentir à accepter le pardon que celle-ci lui accordait de bon cœur.

Au village, on n'en revenait pas.

— Tu sais, disait une fille à l'autre, Prascovia a été calomniée, elle est innocente!

Le dimanche suivant, Michka, tout fier, conduisit sa jeune femme à l'église; ils étaient entourés, fêtés, et il ne parvenait pas à contenir l'exubérance de sa joie. Pracha était si gentille, avec sa robe neuve, son châle sur les épaules, le joli sourire qui reparaissait sur son visage et ses grands beaux yeux paisibles! Il ne tarissait pas en éloges sur son compte; elle était si désireuse de lui plaire, de se faire à ses nouveaux devoirs de paysanne, elle ne reculait devant aucun travail, elle, une dvorovaïa habituée jusque-là à ne rien faire de ses mains!

Vassia, en revenant à Sméloë, apprit le mariage de Prascovia. Un méchant sourire plissa ses lèvres.

— Michka est bien obligé d'affirmer l'innocence de la fille qu'il a épousée, dit-il, mais je soutiens tout de même ce que j'ai déclaré.

Ces propos parvinrent à la connaissance de Michka en même temps que la nouvelle du retour de celui qu'il considérait désormais comme son pire ennemi. Il courut le trouver, déterminé à lui

faire cruellement expier son infâme calomnie ; mais à peine Vassia l'aperçut-il qu'il lui cria en ricanant :

— Tu es un nigaud, frère... On a profité de ton ivresse pour te marier...

La scène se passait au cabaret, siège habituel des loisirs du jeune paysan; une dizaine de ses camarades qui l'entouraient accueillirent ces mots d'éclats de rire. Un nuage obscurcit la vue de Michka; il savait avoir été parfaitement sobre le jour de ses noces, mais comment en convaincre ceux qui l'avaient vu ivre les jours précédens? Quoi de plus naturel que de supposer qu'il ne s'était pas dégrisé? Vassia était populaire, ses paroles faisaient loi, tandis que Michka ne jouissait d'aucune considération. Il voulut répondre, essayer de prouver la pureté de sa femme, mais il balbutiait, et un chorus de rires et de persiflages l'interrompit au premier mot.

— Tiens,.. bois plutôt avec nous et tâche de noyer ta honte dans l'ivresse, ajouta Vassia en lui tendant un verre de vodka.

Michka l'avala machinalement; un second et un troisième verre suivirent bientôt le premier. On s'amusa à le griser, à le taquiner en lui décochant des sous-entendus méchans, et il se laissait faire.

Ce soir-là, en rentrant, il battit Prascovia si fort qu'elle fut incapable de bouger pendant plusieurs jours.

Dès le lendemain, il reprit sa vie déréglée. Vassia semblait lui avoir jeté un sort; il le harcelait, l'humiliait à toute occasion, et cependant Michka lui revenait toujours, ne vivait qu'à sa suite et s'enivrait du matin au soir.

En revenant à la maison, il rudoyait sa femme, la battait sans relâche, sans miséricorde comme sans raison; c'était devenu une habitude; quelque chose manquait à sa journée s'il ne déversait sur la malheureuse l'amertume amassée en son cœur; il la rendait responsable des allusions ironiques de ses camarades et de la lâcheté de sa propre conduite.

Anastasia, indignée, prenait le parti de sa bru :

— Dieu te punira de maltraiter ainsi cette douce créature, disait-elle à son fils. Que t'a-t-elle fait?

— Elle est cause que je suis devenu la risée du village... Je ne peux plus supporter les moqueries dont je suis accablé...

Sa mère s'efforçait vainement de le calmer, de le raisonner en lui démontrant l'injustice de sa cruauté envers une femme contre laquelle il ne pouvait formuler de grief véritable. Il ne voulait rien entendre et lui imposait grossièrement silence.

Matrona et Ivan, en apprenant la façon dont il se comportait avec leur fille, le supplièrent de l'épargner, d'avoir pitié d'elle; ils lui proposèrent même de la reprendre chez eux s'ils ne parvenaient pas à vivre amicalement ensemble. Mais il les renvoya durement; il ne

consentait pas à se séparer de celle qu'il maltraitait, mais qui lui était devenue indispensable par l'espèce de volupté qu'il éprouvait à la faire souffrir. Cependant les folies de Vassia avaient fini par manger son patrimoine; tout son bien gaspillé, il se trouvait le plus pauvre du village après en avoir été le plus riche. Il vendit sans hésiter ses chevaux, sa maison, et s'engagea comme soldat à la place d'un autre paysan, qui fut très heureux de trouver un remplaçant moyennant quelques roubles.

Le village entier était assemblé pour assister à son départ; les travaux même avaient été abandonnés ce jour-là.

Bien des mères et des maris dont Vassia était la terreur se réjouissaient de le voir partir, mais la plupart des jeunes filles le pleuraient en secret et les jeunes gens regrettaient le joyeux compagnon qui s'était ruiné pour les amuser.

Au milieu de la grande rue, Vassia, vêtu d'une belle chemise rouge, le bonnet crânement posé sur l'oreille, prenait gaîment congé de ses amis. La charrette, attelée d'une troïka impatiente, l'attendait, et quatre ou cinq paysans y avaient déjà pris place avec leurs guitares, dont ils s'accompagnaient en chantant; ils allaient le mener, au son d'une musique joyeuse, à la ville voisine, où il devait embrasser l'état militaire.

Les trois chevaux enrubannés, enguirlandés, piaffaient en faisant résonner à tout instant les nombreux grelots attachés à leurs harnais de cuivre brillant.

Vassia monta dans le véhicule, qui s'ébranla lentement, suivi d'un long cortège d'hommes bruyans qui agitaient leurs bonnets en répétant les bons souhaits et les adieux.

Prascovia se tenait immobile au seuil de sa porte; lorsque la troïka fut devant sa maison, Vassia l'arrêta, en descendit et, se dirigeant vers celle dont il avait à jamais flétri l'honneur, il se prosterna à ses pieds et toucha la terre du front à trois reprises.

— Je suis cause de ton malheur, fille vertueuse d'un père honnête, dit-il à haute voix de manière à être entendu de tout l'entourage. Je t'ai indignement calomniée... Je n'ai pas de pardon à attendre... Mais sache que je t'aimais depuis deux ans. Tes parens ont refusé de te donner à moi... et je voulais que tu m'appartinsses... Je n'ai pas réussi... Aujourd'hui, tu le vois, je me fais soldat et on m'emmène avec musique et chanson...

Prascovia, appuyée au mur de sa demeure, devint livide; ses paupières battirent un instant, elle porta les deux mains à la poitrine, puis, comme poussée par une force au-dessus de sa volonté, elle fit un pas en avant, salua jusqu'à la ceinture Vassia, qui la contemplait d'un œil passionné, avide de graver à jamais ses traits dans sa mémoire :

— Je ne t'en veux pas, dit-elle de sa voix douce et un peu traînante. Va en paix... et que le Seigneur t'accorde le bonheur!

Le jeune homme s'élança dans la troïka, qui partit au galop.

Michka, témoin éloigné de cette scène, courut vers sa femme, la saisit par le bras et l'entraîna dans l'intérieur de l'izba :

— Que lui as-tu dit, malheureuse? demanda-t-il d'une voix frémissante.

Elle parut subitement grandie, se redressa de toute la hauteur de sa taille, un éclair de passion illumina ses traits, d'ordinaire impassibles; elle leva sur son mari des yeux où brillait une flamme qu'il n'y avait jamais vue et, le regardant bien en face :

— Je l'aime plus que ma vie! lui dit-elle tranquillement.

Il lâcha son bras sans un mot, la fixa d'un regard hébété et quitta la chambre.

Michka alla dans les champs sans savoir où le portaient ses pas; il voyait rouge, tout tournait autour de lui, sa tête lui paraissait prête à éclater. Il marcha ainsi au hasard jusqu'au crépuscule; ses pensées s'entre-choquaient, tournaient en tourbillon et se groupaient petit à petit en une seule, distincte, terrible, qui l'envahissait de plus en plus. Cette femme, qui était la sienne et qui lui avouait son amour pour l'homme qui l'avait déshonorée, ne pouvait plus vivre. Elle devait mourir et mourir de sa main; il avait droit à cette vengeance.

En rentrant, il trouva Prascovia assise près de la petite fenêtre, l'œil perdu dans la contemplation de l'obscurité du dehors; elle ne se retourna pas, ne bougea pas au bruit de ses pas.

— Je vais te tuer!.. lui dit-il à voix basse, effleurant presque son oreille de ses lèvres. Un léger frisson indiqua seul qu'elle avait entendu ces paroles.

VI.

La nuit était froide; un réseau blanc recouvrait la terre; des poignées de diamans semblaient jetées par une main prodigue sur chaque petit brin d'herbe comme pour l'arracher forcément à son obscurité journalière. La gelée couvrait les pauvres toits de chaume, s'attachait aux poutres ravagées, aux planches à moitié pourries des humbles izbas, qui paraissaient étincelantes dans leur blanche parure éclairée par les étoiles du ciel.

Une porte s'entr'ouvrit avec précaution pour laisser passer un homme aux traits décomposés, aux cheveux ébouriffés. Michka huma l'air à pleins poumons; cet air frais ranima sa poitrine oppressée par de longues heures d'insomnie, car il n'avait pu fermer l'œil, et

les incidens de la journée formaient un chaos dans son cerveau enfiévré.

Un sentiment de pitié se glissait en son cœur à côté de celui de la vengeance; mais à mesure que le regret pénétrait en lui il s'affermissait encore dans son sinistre projet; sa résolution était bien irrévocable, et il en voulait à Prascovia de la plaindre malgré lui, et sentait, que s'il ne la tuait pas aujourd'hui, il la ferait mourir à la suite d'une longue agonie de tortures morales et physiques.

Résolu à mettre fin à une situation intolérable, il tâcha vainement de bannir de sa pensée ce qui l'oppressait; mais ses paupières se relevaient machinalement, refusaient d'obéir à sa volonté; il étouffait dans la petite chambre basse, où il sentait le contact de celle qu'il vouait à la mort. Il se leva, se glissa sans bruit dans le vestibule. avala quelques gorgées de kvass (1) pour humecter son gosier desséché et sortit sur le perron.

Le paysan n'est guère sensible aux beautés de la nature; cependant la vue de cette blancheur calme qui l'environnait lui serra le cœur comme dans un étau.

— Et nous aurions pu vivre heureux!.. murmura-t-il à mi-voix en essuyant de sa manche une larme amère qui roulait sur sa joue hâlée.

Il soupira, fit un geste désespéré de la main comme pour dire que tout espoir était perdu et se dirigea vers l'écurie. Il tira dehors la charrette, les harnais, attela le cheval lentement, soignant chaque détail, désireux de tuer le temps jusqu'au moment où il lui serait possible de se mettre en route.

Peu à peu les étoiles disparurent du firmament; un mince ruban gris se fit voir à l'horizon, les mille feux qui se jouaient sur la blancheur étincelante de la terre s'éteignirent, elle prit des tons mats maussades, les maisons si resplendissantes il y a peu d'heures apparurent comme autant de monstres noirâtres.

Michka jugea le moment venu, rentra dans l'izba et se pencha vers sa femme.

— Il est temps de partir, — dit-il.

Prascovia s'habilla à la hâte sans répondre. Il la fit asseoir à ses côtés dans la télègue (2), enveloppa le cheval d'un vigoureux coup de fouet qui retentit dans le village silencieux et prit la direction d'une grande forêt qui s'étendait à quelque distance de là sur un parcours d'une quinzaine de verstes.

Quand ils l'atteignirent, le soleil se levait et faisait fondre la gelée qui ne s'obstinait à demeurer que dans les endroits garantis des

(1) Boisson russe qui remplace la bière.

(2) Charrette à quatre roues employée par les paysans russes.

rayons au fond des ravins ou dans les interstices des racines des arbres. Mais la terre et la boue maculaient sa blancheur et faisaient une tache sale de ce qui avait été si éblouissant pendant la nuit. Les feuilles jaunes et brunes parsemaient la route et se soulevaient avec un bruissement effarouché à chaque pas du cheval.

Les deux occupans de la télègue gardaient un morne silence; leurs regards s'évitaient; de temps en temps, Michka encourageait son cheval de la voix; il avait hâte d'arriver à l'endroit qu'il s'était mentalement désigné. Après avoir parcouru environ trois verstes de la forêt il tourna dans un chemin de traverse, arrêta sa bête et l'attacha par les rênes à un sapin.

— Descends! — ordonna-t-il à sa femme, qui parut s'éveiller subitement à l'épouvantable réalité.

Elle le regarda avec des yeux où la terreur était prête à dégénérer en folie, mais elle obéit machinalement et se tint toute droite, debout devant lui. Depuis son mariage, elle portait le costume des paysannes, et ses cheveux blonds pendaient en deux longues tresses sur son dos.

— Écoute, — lui dit Michka en enroulant les nattes autour de son bras gauche pendant qu'il posait sa main droite sur la poignée de la hache passée à sa ceinture, — je ne te fais pas de reproches... mais tu aimes Vassia et tu dois mourir... Recommande ton âme à Dieu... Il appuya fortement son genou contre la jeune femme et lui asséna un coup de hache sur le cou pendant que de sa main gauche il pliait sa tête en arrière.

Elle s'abattit avec un cri déchirant. Le coup, porté d'une main mal assurée, ne l'avait pas tuée, mais le sang jaillissait en flots abondans de la blessure.

Alors Michka se jeta sur elle, l'entourant de ses bras, la couvrant de baisers avec des sanglots désespérés.

— Ma vie!.. mon âme!.. je t'aime!.. je t'aime!.. ne me quitte pas!.. criait-il.

Le sang chaud ruisselait sur son visage, sur ses mains, pénétrait dans ses lèvres avec les baisers; il en goûtait l'écœurante et fade saveur. Prascovia se raidit dans une dernière convulsion, ses yeux devinrent fixes, la bouche resta entr'ouverte comme dans une plainte ébauchée. Michka la secoua violemment.

— Parle!.. parle!.. dis un mot!.. cria-t-il.

Elle ne répondit pas, et son visage prenait des tons livides.

Il se leva avec un hurlement sauvage et, tout couvert de ce sang qui le pénétrait partout, il s'enfuit dans le fouillis épais de la forêt sans oser regarder derrière lui.

Il erra toute la journée. A quoi pensait-il? Il ne le savait pas lui-même.

— Elle est morte,.. et c'est moi qui l'ai tuée!.. répétait-il tout haut.

Son crime l'accablait.

Vers le soir, ses jambes le supportaient à peine, ses genoux s'entre-choquaient, pliaient à chaque pas, il grelottait de froid. Les arbres semblaient l'entourer, lui barrer le passage, il s'y heurtait à tout moment; l'obscurité se resserrait autour de lui dans une étreinte formidable dont il ne pouvait se défendre, et à travers les ténèbres croissantes il retrouvait partout le regard fixe de Prascovia et ses lèvres entr'ouvertes dans le spasme de l'agonie. Un besoin irrésistible de la revoir l'entraîna vers l'endroit de son forfait; il s'en rapprochait comme malgré lui, et bientôt il fut au pied de l'arbre où il avait attaché son cheval. Sa télègue avait disparu; un bout de rênes déchirées pendant au tronc indiquait que l'animal impatienté était parvenu à se libérer.

Michka se dirigea lentement vers la place où devait se trouver le corps de Prascovia; il n'y vit qu'une petite mare de sang et une traînée rouge le mena à la grande route; là elle cessait.

Qu'était devenue sa victime? N'était-elle pas morte? Les gouttes vermeilles marquaient son passage jusqu'à cet endroit; mais ensuite?..

VII.

Ce même jour, vers midi, un paysan de Sméloë traversait la forêt quand son attention fut attirée par une forme claire étendue sur l'herbe. Il descendit de sa charrette, s'approcha et reconnut Prascovia; elle était morte, et la blessure béante de son cou expliquait sa fin tragique. Il fit un grand signe de croix, souleva le cadavre, le plaça avec soin dans la télègue et continua lentement son trajet vers le village, évitant les cahots et marchant à côté du cheval. Le paysan remit son triste fardeau à Anastasia. La vieille se confondit en lamentations auxquelles se joignirent bientôt toutes les femmes du voisinage.

On parla d'envoyer quérir le médecin du district, mais il demeurait à vingt verstes de Sméloë; la distance était bien grande et que pouvait-il faire? Prascovia était bien morte.

Elle fut revêtue de sa robe de noce et couchée sur une table entourée de quatre gros cierges parmi lesquels ceux qui avaient servi le jour de son mariage. La toilette de la défunte terminée, une douzaine de vieilles femmes s'accroupirent autour en gémissant.

Dans les campagnes de Russie, on a encore conservé l'antique usage des pleureuses, et pas un paysan ne meurt sans que ses

parens et ses amis passent trois jours et trois nuits à gémir autour de son corps.

La vieille Anastasia, silencieusement agenouillée dans un coin, priait pour la pauvre morte et pour son fils, car elle n'avait, hélas! aucun doute sur l'auteur du crime. Matrona, les mains appuyées au rebord de la table sur laquelle gisait sa fille, la fixait d'un œil sec, sans un battement de paupières. Elle n'avait pas versé une larme, et depuis qu'elle était entrée dans la chambre, son regard effrayant, d'une fixité surnaturelle, ne s'était pas détaché du cadavre. Ivan, courbé en deux, sanglotait assis sur un banc, le visage enfoui dans ses mains.

Le prêtre arriva très tard; retenu aux champs toute la journée, il avait soupé, s'était reposé, et ce ne fut qu'à neuf heures du soir qu'il vint célébrer l'office des morts.

Les pleureuses redoublèrent de gémissemens; tout le village s'entassait dans la petite chambre, où l'air manquait. Les femmes chuchotaient, racontaient l'événement à ceux ou celles qui l'ignoraient encore et ajoutaient leurs commentaires. Les hommes regardaient d'un œil compatissant le désespoir des vieux parens, et le visage de la jeune morte, dont l'expression avait une sérénité et une paix qui ne s'y étaient pas vues depuis longtemps. Son âme semblait avoir imprimé à sa dépouille mortelle la joie éprouvée à quitter cette terre où elle avait tant souffert.

— Je m'en vais... et je suis heureuse,.. avait-elle dû se dire en mourant, et cette dernière pensée se reflétait sur ses traits amaigris.

Des enfans grimpaient sur les bancs, sur le grand poêle bas de faïence, et leurs petites têtes étonnées, aux joues joufflues et roses, au regard naïf, curieux, contrastaient étrangement avec le lugubre tableau.

Le prêtre entra portant la croix, vêtu de sa chasuble de velours noir râpé, qui avait déjà tant servi qu'elle tenait à peine sur ses épaules.

Anastasia alla à sa rencontre, lui baisa la main après s'être dévotement inclinée devant le crucifix qu'il tenait; suffoquée par les sanglots, elle ne put articuler que des phrases inintelligibles.

Le diacre distribua des cierges allumés à toute l'assistance. La petite pièce s'éclaira tout à coup d'une profusion de lumières d'où émanait une légère vapeur qui se condensa en nuage gris au-dessus de Prascovia.

Les deux chantres qui suivaient le prêtre et le diacre entonnèrent de cette voix de fausset, particulière aux chantres de province, le triste chant des morts; le diacre y prenait part en ajoutant les notes

de basse, et père Mitrofane tournait lentement autour du cadavre qu'il encensait continuellement de la main droite et récitait des prières.

L'odeur des cierges, mêlée à celle de l'encens, était suffocante.

Après avoir fait trois fois le tour de la table, le prêtre s'arrêta aux pieds de la morte et se tint immobile côte à côte avec le diacre. Celui-ci fit un grand signe de croix et prononça de sa voix gutturale :

— Prends pitié, Seigneur, de l'âme de ta servante décédée, Prascovia, et accorde-lui le repos éternel !

Les deux hommes s'inclinèrent profondément, l'assistance tomba à genoux, la face contre terre, pendant que les chantres répétaient lentement, à trois reprises, les paroles du diacre sur un rythme déchirant.

Un visage blême se colla aux carreaux, mais personne ne le remarqua. Michka était arrivé au village sans être aperçu ; caché dans le petit potager attenant à sa maison, il avait assisté invisible aux allées et venues des voisins, les gémissemens des femmes parvenaient à son oreille ; enfin il vit entrer le prêtre. Que se passait-il ? Il pensait bien que Prascovia était morte, mais il lui fallait le constater de ses yeux ; le doute devenait insoutenable. Il se glissa jusqu'aux fenêtres, se haussa sur la pointe du pied s'efforçant de voir à travers les petites vitres ternies par la buée de l'intérieur ; il aperçut une quantité de lumières, une table au milieu de la chambre et sur cette table un corps qu'il ne parvint pas à discerner. En ce moment la voix des chantres arriva distinctement à lui :

— Prends pitié, Seigneur, de l'âme de ta servante décédée, Prascovia !..

Michka se rua vers la porte de sa demeure, perça la foule qui en obstruait l'entrée, et les yeux hagards, les vêtemens en désordre, tout maculés de taches rouges :

— Je l'ai tuée !.. c'est moi qui l'ai assassinée !.. cria-t-il en tombant raide sur le plancher au pieds de la défunte.

. . . . . .

Trois mois après, Michka était déporté aux travaux forcés de Sibérie. Matrona reposait près de sa fille dans le petit cimetière, à côté de l'église, et Ivan errait, le sourire aux lèvres, le regard vague, et ne cessant de parler de Prascovia qui grandissait et des belles roses qui fleuriraient en été.

V. Rouslane.

LE

SALON DE 1882

II[1].

LES PORTRAITS, LES TABLEAUX DE GENRE, LES PAYSAGES.

V.

On raconte qu'un portrait d'Anne de Clèves, peint par Holbein, décida Henri VIII à épouser cette princesse, et qu'un portrait du duc d'Anjou, peint par Clouet, détermina les Polonais à élire pour souverain le vainqueur de Moncontour. Puissance du portrait! Aujourd'hui on n'exige pas des Holbein et des Clouet contemporains qu'ils disposent de la main des rois, et encore moins qu'ils pourvoient aux vacances des monarchies. On leur demande seulement de peindre de bons portraits et de les faire assez ressemblans pour qu'au moins leurs modèles s'y reconnaissent. Les peintres sont nombreux qui remplissent ces deux conditions, car, il en faut convenir, la peinture d'histoire étant à peu près abandonnée, c'est par le portrait que l'école française affirme encore sa supériorité. D'ailleurs, illustrée par tous les maîtres, depuis Apelles jusqu'à Raphaël et

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1882.

depuis Rubens jusqu'à Ingres, la peinture de portraits est une des formes du grand art.

M. Bonnat, dont l'œuvre sera l'iconologie des grandes figures de la fin du XIXe siècle, ajoute un nouveau portrait à sa galerie des contemporains : celui de M. Puvis de Chavannes. Les deux artistes ont appliqué le système de l'échange avec grand profit pour tous les deux et grand profit pour le public. M. Puvis de Chavannes a fait pour M. Bonnat un vaste panneau décoratif digne d'un monument, et M. Bonnat a peint avec tout son talent le portrait de son ami. Ce portrait est, avec celui de M. Thiers, le meilleur de M. Bonnat. On a donné beaucoup d'éloges à son *Victor Hugo*. Pour nous, nous y voyions le grand poète dans une expression soucieuse que n'a pas d'ordinaire sa physionomie. M. Puvis de Chavannes, vêtu d'une longue redingote noire, est debout, le corps de face, la tête de trois quarts et imperceptiblement renversée en arrière. La jambe droite se replie dans un mouvement très naturel sur la jambe gauche qui porte tout le poids du corps; la main gauche, qui tient un gant, se pose à la hanche et la main droite s'appuie avec énergie, écrasant le pouce et l'index contre le bois, sur une table de chêne sculpté. Cette pose simple et mâle convient bien à M. Puvis de Chavannes, dont elle caractérise la nature. La tête, peinte d'une touche franche et puissante, a le relief et la couleur de la vie. C'est l'homme lui-même, avec son front large, ses yeux perçans, son nez accusé, sa moustache retroussée, sa courte barbe grisonnante, son teint coloré, sa physionomie ouverte où se marquent la bonne humeur et la volonté : Henri IV descendu d'un cadre de Porbus ou d'un Triomphe de Rubens. Le jour qui vient du haut et qui frappe le visage et se joue autour des pieds, accuse l'éloignement du fond frotté de bitume et fait avancer et tourner toute la figure.

M. Carolus Duran aime la couleur pour la couleur. Dans un portrait, il voit le costume non point avant la tête, mais en même temps que la tête. Il fait des portraits d'apparat où brillent les éclairs des blancs, les feux des rouges, les ors des jaunes, les lazulites des bleus intenses, et où luisent les chatoiemens des satins et les reflets des velours. A moins de penser comme ces gens qui s'offensent que Rubens soit trop coloriste, on ne saurait reprocher à Carolus Duran l'éclat de ses étoffes que s'il y sacrifiait la peinture des chairs et le dessin des traits. Il faut convenir que le *Portrait de lady D.* ne mérite pas ce reproche. Vous admirerez cette robe de satin vieil or à retroussis de peluche de même nuance, s'enlevant sur un rideau du plus superbe rouge, vous sentirez la justesse des rapports des tonalités entre la peluche et le satin, vous serez frappé de la hardiesse de la juxtaposition de ce jaune et de ce rouge vif; mais

vous avouerez que l'exécution de la tête et de la poitrine ne le cède pas à celle du costume. Là c'est bien de la soie, ici c'est bien de la chair. Voici le luisant du satin, voilà la transparence de l'épiderme. Quel mouvement dans les plis! mais comme cette tête vit et comme cette poitrine palpite!

M. Paul Dubois comprend les portraits en un style plus sévère, en un caractère plus simple; c'est la sobriété statuaire. Mme *** porte une robe noire, garnie d'entre-deux de dentelles de même couleur qui courent sur l'étoffe avec beaucoup de légèreté. Le velours de la robe, où les reflets sont discrètement épargnés, s'accorde dans une sobre et puissante harmonie avec le teint mat de Mme ***, qui est brune, et la draperie d'un ton neutre qui forme le fond. La tête, coiffée d'un petit chapeau à plumes, se modèle dans la lumière par des méplats bien suivis, d'une infinie délicatesse, tandis que le cou et les contours du menton et des joues baignent dans la demi-teinte. Le dessin de la bouche, du nez, des yeux, s'accuse en lignes pures et précises, et la douceur de la physionomie, la suavité profonde du regard révèlent l'âme même de la personne. Dans ses portraits comme dans ses bustes, M. Paul Dubois est, qu'on nous passe le néologisme, un psychographe.

Si nous n'avions dû retrouver M. Cot parmi les peintres de portraits, nous aurions parlé de la *Mireille sortant de l'église* dans notre première étude. Depuis quelque temps, M. Cot a singulièrement modifié sa manière. Son idéal a changé. M. Cot voyait par les yeux de M. Bouguereau; il voit désormais par les siens. Aux derniers Salons, nous avons remarqué que sa touche s'accentuait dans la fermeté, son dessin dans le caractère, son coloris dans la puissance. Mireille s'arrête sous le porche de l'église pour faire l'aumône à un pauvre enfant, pâle et chétif, qui s'appuie sur une béquille. M. Cot a bien réalisé le type de Mireille. Elle a la beauté calme et grande des Arlésiennes, filles de la Grèce, et le caractère mélancolique de l'héroïne de Mistral. La composition est bien entendue, la couleur sobre et vigoureuse; le peintre a mis dans le tableau la profondeur de sentiment du poète.

Avec la *Mireille*, M. Cot a envoyé un très beau portrait de femme. Le peintre a posé Mme B.., qui est vêtue d'une robe de peluche rouge, garnie de fourrure noire à reflets d'argent, contre un fond de frottis de rouge rompu. Si M. Paul Dubois prouve qu'on peut être coloriste tout en n'employant que le noir, M. Cot montre ici qu'on peut harmoniser les rouges et en atténuer l'intensité, au point d'obtenir uniquement avec cette couleur une gamme de colorations calmes et sévères qui convienne à la pose simple de la figure. La jeune femme est debout, le corps un peu tourné à gauche, la tête de face; ses bras demi-nus se croisent l'un

sur l'autre au-dessous de la poitrine, les mains tiennent des gants et un éventail de plumes noires. L'ensemble de la figure se détache en relief, et le visage, empreint d'une rare distinction et modelé par des jeux savans de lumière discrète et de douces demi-teintes, est rendu dans la vérité et dans le charme souverain de la nature.

Après le portrait de Mme B.., par M. Cot, qui est un des meilleurs portraits de femme du Salon, nous parlerons du portrait de M. Henri Lavoix, par M. Gustave Popelin, qui est un des bons portraits d'homme. Vu à mi-jambes et assis sur un fauteuil de chêne, de style renaissance, M. Lavoix a dans la main droite un microscope et dans la main gauche une médaille d'or de grand module. Le corps est bien assis, naturellement et commodément. Cet homme ne prend pas une pose pour le peintre; c'est le peintre qui a saisi cette pose à un moment où le conservateur des médailles de la Bibliothèque nationale causait numismatique avec lui. Pittoresquement fripée, la redingote noire a gardé l'empreinte des mouvemens du buste et des bras; elle ne sort pas de chez le tailleur, elle tient à l'homme, comme la robe de chambre de Diderot. La tête qui émerge d'un grand col droit et raide, — cette fraise du XIXe siècle, — est modelée par larges plans et s'avance en plein relief. Les mains sont aussi dignes d'éloges : peintes avec la plus grande fermeté et sans la moindre hésitation, — sans peur et sans reproche. Ce qui frappe surtout dans ce beau portrait, c'est l'assurance et la décision de la touche. M. Gustave Popelin, qui vient d'entrer en loge avec le no 1 pour le concours de Rome, est un tout jeune peintre; il a déjà la sûreté de main d'un maître.

Qui donc disait que M. Henner ne sait peindre que les blondes? Il nous paraît que Mme N..., dont voici le portrait, est brune. Qui donc disait qu'il enlève toutes ses figures sur un fond de bitume ou de vert sombre? Il nous semble que voici pour fond une teinte plate de bleu vibrant qui est des plus lumineuses. Vêtue d'une robe de satin noir avec un fichu capucine croisé autour du corsage, Mme N... a les bras nus. La tête est très étudiée, on retrouve dans les chairs la chaude couleur et la morbidesse de Henner; les yeux regardent avec une fixité d'une puissance extraordinaire. C'est encore là un superbe portrait. M. Humbert a perdu ses vertus de coloriste; il ne peut manquer de les retrouver. En attendant, son *Portrait de Mlle P..*, qui a un joli sentiment, et son *Portrait de Mme de R..*, qui a une grande tournure, sont peints dans les tons passés des pastels que le soleil a vus de trop près. La rudesse du faire nuit au portrait de M. Fantin-Latour, et le maniérisme à ceux de MM. Giacomotti et Boutibonne. Le *Portrait de Mme S.... du B..*, par M. Gabriel Ferrier, qui est d'ailleurs très intéressant comme facture, manque aussi de simplicité, avec son corsage de velours bleu foncé, brodé

d'or, sa robe de satin bleu clair, son manteau de fourrure grise doublé de lampas vert pâle. Et pourquoi le peintre a-t-il ainsi noyé la tête dans l'ombre? La principale chose à montrer dans un portrait, c'est évidemment le visage. Or comment le bien montrer, sinon en y portant la lumière? Le *Portrait de la petite Thérèse G..*, par M. Goupil, n'est qu'une copie de Tocqué; mais Tocqué donnait plus de relief aux figures et plus de souplesse aux draperies. Regardons plutôt l'enfant de M. H. Dubois. Voici qui est dans la vérité de la forme et de la couleur. M. H. Dubois n'a pas hésité à peindre comme il les voyait le rouge pomme d'api des joues et le bleu turquoise des yeux.

M. Alexandre Cabanel expose le portrait rétrospectif d'une *Patricienne de Venise du* XVIe *siècle*, qu'il a peinte comme un Florentin de la renaissance et le portrait tout contemporain de Mlle des C... Cabanel n'a pas les puissans reliefs de Bonnat, ni la belle couleur de Carolus Duran, il n'a pas non plus la morbidesse de Henner; mais quelle science du modelé! quelle sûreté de main! quelle force contenue se trahissent sous cette tranquille exécution!

Voici deux charmans portraits de jeunes filles : celui de Mlle E. de B.., par M. Gaston Saint-Pierre, et celui de Mlle ***, par M. Sargent. Mlle de B.., en blanc, avec un fichu de dentelle à la Charlotte Corday, est debout, les bras tombant naturellement et les mains croisées sur le devant de la jupe. La tête, finement touchée et peinte avec une délicate fermeté, a les traits purs, la grâce chaste et l'expression virginale du modèle. Mlle ***, telle du moins que l'a représentée M. Sargent, paraît d'allure plus décidée. Sa main droite sur la hanche, l'autre main tenant une fleur, elle s'avance vers le spectateur dans une robe noire dont les basques à la Watteau n'amincissent pas ses hanches. La bouche ébauche un sourire moqueur. Voici qui n'est pas simple! Toutefois, en jugeant au point de vue du métier du peintre, il faut louer le piquant de l'attitude, la finesse de la couleur et l'exécution très enlevée. M. Wagrez a cherché la ligne dans son excellent *Portrait de Mme de G..*, assise et vêtue d'une robe lilas. On demanderait seulement au jeune artiste de réchauffer un peu son coloris et d'assouplir un peu sa facture. M. Vernet-Lecomte a fait de Mme la comtesse B... un portrait fort ressemblant et très franc de couleur comme de touche. Nous recommanderons encore quelques portraitistes à la coquetterie des femmes : MM. Aublet, Erpikum, Castiglione, de Callias, Muraton. On s'arrête devant le *Portrait de Mme A. S..*, par M. Benjamin Ulmann, comme devant un portrait ancien. Cet effet, volontairement obtenu par l'arrangement du vêtement et l'éclairage du tableau, ne saurait nous déplaire. La jeune femme est peinte en buste dans un corsage de velours noir décolleté à la Marie Stuart. Le visage, aux carnations pâles et mates, qu'encadrent d'épais bandeaux de cheveux

bruns, est entièrement noyé dans le clair-obscur, comme certaines têtes du Vinci. Cela est d'un charme profond et mystérieux.

Après les portraits de femmes du monde, les portraits des comédiennes. Le public est plus à même de juger de la ressemblance. M. Ch. Giron a peint Mme Judic dans son costume du troisième acte de *Lili*. — On voit à notre précision que nous connaissons nos classiques! — C'est bien l'engageant sourire de la *diva* des Variétés. Mais la facture est un peu molle et les tons criards de la robe à fleurs rouges qui s'adoucissent à la clarté de la rampe hurlent au jour franc du Salon. Ce n'est en somme qu'un portrait en décoration. Mlle Marguerite Ugalde a posé en travesti pour Mme Jacqueline Comerre-Paton, dont nous avons omis de signaler dans notre précédente étude la poétique et agréable *Mignon*. Quatre *étoiles* de première grandeur de la Comédie-Française, Mlles Sarah Bernhardt, Bartet, Baretta et Samary, sont personnifiées sous la figure des *Quatre Saisons*. On doit cette symbolique, dont le sens caché nous échappe, à Mlle Louise Abbéma. Il semble que cette artiste, qui a montré parfois plus de talent, ait peint avec du cold-cream et de la pommade rosat. Est-ce la forme de la toile divisée en quatre compartimens ou la facture creuse des figures et du décor qui inspire l'idée que ce tableau ferait un joli paravent pour le foyer des artistes de la Comédie-Française?

Le petit portrait de M. Bastien-Lepage vaut mieux que son grand *Bûcheron*. Mais pour cela, nous ne nous rallions pas à l'admiration générale. Cette exécution peinée et précieuse, ce travail à la loupe, cette minutie dans les petits détails n'a rien qui nous émerveille. Et pourquoi M. Bastien-Lepage, qui reproduit si laborieusement la moindre ride, le moindre poil de sourcil, peint-il les accessoires du fond avec un pareil laisser-aller, avec un tel dédain de la forme? Où a-t-il vu le couvercle d'un piano se profiler en ligne sinueuse et indécise, des bougies se contourner en tire-bouchons? Il nous semble à nous que la matière a des arêtes autrement rigides et autrement précises que celles de la figure humaine. Les primitifs allemands que M. Bastien-Lepage a pris à tâche d'imiter, soignent dans leurs portraits les fonds et les objets à l'égal de la tête même. Ils atteignent ainsi à l'harmonie de l'ensemble, mérite dont M. Bastien-Lepage n'a malheureusement nul souci. MM. Haider, Gaillard, Badin, Dubois rivalisent comme détaillistes avec le peintre du *Père Jacques*. Ils creusent et fouillent durement la pâte, ainsi que les sculpteurs le chêne ou l'ivoire; dans leur main, le pinceau devient un ciselet. Mais ce prodigieux rendu du détail ne s'obtient qu'au détriment du relief et de l'aspect vivant. Ces portraits-là ont tout juste autant de vie que le fameux invalide à la tête de bois.

Où éclate la vie, où brille la couleur, où s'affirment la largeur de

la touche et la puissance du relief, c'est dans le portrait de jeune homme de M. Ribot, — un peintre, celui-là! D'ailleurs nous passerons vite devant sa tête de vieillard, si martelée, si rubiconde, si enflammée, si truculente qu'on ne peut vraiment pas la regarder sans rire. Le portrait de M. C. D..., — un jeune homme à barbe et à cheveux blonds, vu de dos, avec la tête tournée de profil, — par M. Doucet, n'est guère qu'une ébauche poussée aux trois quarts, mais l'exécution en est libre, vive et large et le coloris très fin. M. Debat-Ponsan a peint avec beaucoup de vérité M. Paul de Cassagnac. C'est bien là sa haute stature, son teint olivâtre, sa lèvre rouge, son regard franc et perçant, son aspect vaillant de lutteur. Un autre portrait d'une merveilleuse ressemblance est le petit portrait de M. Alexandre de Girardin par M. Arcos; modelé ferme et souple, touche lumineuse et pleine d'accent. Ne trouvez-vous pas qu'étant données l'exiguïté de nos appartemens et le peu d'intérêt de notre costume, c'est dans ces proportions que les hommes devraient se faire peindre : deux pouces de large sur six pouces de haut! Seules, les femmes ont droit à des cadres plus vastes; encore pourraient-elles se contenter de petites toiles, témoin le *Portrait de ma nièce*, de M. Jules Breton, et le *Portrait de Mlle J. T.* par M. Hébert. Hanté par l'impressionnisme, M. Vibert lui a pris ses tonalités sourdes du « plein air » et sa facture sommaire des jambes et des mains en nous montrant *la Petite Georgette* au milieu des blés. Le peintre se retrouve dans la tête, supérieurement modelée. M. Yvon mérite beaucoup d'éloges pour l'exécution sobre et sérieuse de son portrait de M. G. S... Parmi les portaits d'hommes, nous avons à signaler encore celui de M. Jouaust, dû au pinceau savant, d'une correction élégante, mais un peu froide, de M. Émile Lévy; le portrait de M. Henri de Bornier, par Mlle Venot d'Auteroche; le portrait de M. Édouard Hervé, par M. Quesnel; le portrait de M. Gaston Jollivet, par M. Monge; le portrait de M. Montégut, par M. Maxime Faivre; le portrait de M. V..., par M. Alphonse Hirsch, dont la facture s'assouplit chaque jour sans rien perdre de sa vigueur; les portraits de M. Maurin, très vivans malgré leur dureté à la Holbein; le portrait de Peter Cooper, par M. Chase, libre et large nonobstant la recherche du détail; enfin le portrait de M. Désiré Nisard, par Mlle Houssay. Quant à ce dernier portrait, qui est peint en buste, on l'a placé si haut qu'il nous a fallu nous servir d'une jumelle pour le distinguer et en apprécier les réelles qualités. Le peintre a dessiné d'une ligne sûre ce profil statuaire dont la sévérité est tempérée par la douceur du regard et l'ébauche d'un sourire bienveillant. Il nous paraît que sinon pour les mérites du portrait, qui ne sont cependant pas discutables, du moins pour le nom illustre de celui qu'il représente, on aurait fait acte de bon goût en plaçant ce cadre sur la cymaise. Nous

estimons que le jury de peinture ne doit s'inquiéter pour l'admission que de la valeur des portraitistes et nullement du nom du modèle; mais quand le portrait d'un homme connu est admis, on doit faire en sorte de ne pas placer ce portrait d'une façon offensante.

M. Neil Whistler, qui est, comme M. Manet, un précurseur de l'impressionisme, a conquis la célébrité parisienne par sa *Femme en blanc*, exposée au Salon des refusés de 1863. Cette année, M. Whistler a peint la *Femme en noir*. Le fond est noir, la robe est noire, le manteau est noir. Mais le peintre ne s'est donc pas aperçu que sa symphonie en noir est incomplète? Pourquoi, au lieu d'une Anglaise, M. Whistler n'a-t-il pas pris pour modèle quelque négresse du Congo?

Afin de quitter les portraits sur une impression plus agréable, regardons la jeune fille en buste que M. Chaplin appelle *Souvenirs :* une blonde de seize ans, la gorge nue et la tête renversée. Ses seins jeunes, gonflés de vie, s'arrondissent en forme de pomme de coing, selon la jolie image de Léonidas de Tarente. On sent le sang affluer et la chair frémir sous cet épiderme transparent où le réseau des veines trace dans la blancheur rosée ses pâles sillons bleus. Le visage, plus monté de ton que la poitrine, comme dans la nature, sourit avec une expression ineffable. La bouche aux lèvres rouges s'entr'ouvre pareille à une grenade mûre et appelle le baiser. C'est le charme et l'éblouissement.

VI.

M. Hector Leroux est un peintre de genre, mais de genre antique, ce qui est une atténuation; c'est un néo-grec ou plutôt un néo-latin, car les sites de Rome lui sont plus familiers que les horizons d'Athènes, Juvénal qu'Aristophane, et les vestales que les prêtresses d'Agraule. Assise les jambes pendantes sur un quai du Tibre, une jeune fille jette sa ligne dans les eaux du fleuve, qui fuit en perspective avec sa bordure de monumens. Tout près de la jolie pêcheuse, — on serait tenté d'écrire pécheresse, — un jeune homme, étendu sur la dalle du quai, le ventre à plat, la tête soutenue dans les deux mains, regarde amoureusement sa gracieuse compagne. Ah! s'il ne craignait pas d'éloigner les poissons problématiques, comme il lui dirait avec Catulle :

Ille mihi par esse deo videtur,
Qui sedens adversus identidem te,
Spectat et audit
Dulce ridentem.

Mais outre les poissons qu'il ne faut pas troubler, il y a là un tiers malencontreux, un berger vêtu d'une peau de brebis qui s'est arrêté et paraît prendre un intérêt naïf au résultat de la pêche. Cette idylle urbaine est charmante. M. Hector Leroux a mis des couleurs sur sa palette qui est d'ordinaire un peu blanche. Le tableau est peint dans les tonalités fluides et fraîches de l'aquarelle; la glace qui recouvre le cadre ajoute à l'illusion. *L'Hiver* de M. Jean Aubert, personnifié par une jeune femme et un Amour qui se chauffent les mains à un brasero dans un paysage neigeux, a la grâce poétique de certaines petites figures de Pompéi. Le talent ne manque pas à M. Daux, mais le sens commun. N'a-t-il pas imaginé de transporter *le Jugement de Pâris* au Japon, dans une prairie semée de coquelicots! Pâris est un nain grotesque vêtu d'une chemise rayée et d'un pantalon de soie bleue. Les trois demoiselles, car on ne saurait appeler ces femmes des déesses, découvrent des charmes lourds et des carnations bistrées que l'on doit apprécier dans les maisons de thé de Yokohama. Et M. Daux s'imagine avoir renouvelé le sujet par ce ridicule travestissement!

Les costumes moyen âge, fort démodés en France, — l'on n'en veut même plus pour les bals masqués, — séduisent encore les peintres étrangers par leurs riches couleurs et leur aspect pittoresque. M. Charlemont montre des pages jouant et causant dans *la Salle des gardes*, et M. de Vrient décrit avec son pinceau la cérémonie de l'*Armement d'un chevalier de la Toison d'or*. Ce sont deux tableaux pleins de couleur et de caractère, mais dont les figures dénuées de tout relief se plaquent contre les fonds comme de plates silhouettes. M. Charlemont donne à ses personnages les tons harmonieusement éteints des vieilles tapisseries des Flandres, et M. de Vrient peint les siens dans les colorations brillantes et translucides des émaux. Ces coloris systématiques pèchent contre la vérité, mais ils sont fort agréables aux yeux. Il se peut, au contraire, que les rouges et les bleus crus des *Cosaques dans la neige* de M. Chelmonski soient très véridiques; mais quels tons discords et offensans! Ce n'est plus de la peinture, c'est de l'enluminure. On dirait ces cavaliers fabriqués à Nuremberg.

La tribu des orientalistes est représentée par MM. Benjamin Constant, Guillaumet, Lecomte du Nouy, Albert Aublet. M. Benjamin Constant nous fait pénétrer dans l'intérieur de l'Alhambra le lendemain d'une victoire des Mores sur les Castillans. Une salle décorée avec tout le luxe de l'architecture arabe, revêtemens de faïences et de carreaux vernissés, voûtes à stalactites et à imbrifications, dentelles en relief d'entrelacs, de rinceaux, de rosaces et de caractères coufiques s'ouvre sur la cour des Lions, dont on aperçoit le bassin de marbre et les bosquets verdissans. Sous l'arc de la porte en fer

à cheval, s'avance le roi de Grenade, un Boabdil ou un Abdérame quelconque, entouré de ses officiers. Il vient choisir pour son harem les plus belles captives chrétiennes parmi celles qui reposent deminues et déchevelées sous la garde des soldats. L'exécution de ce tableau n'est pas très poussée, mais la couleur a de l'éclat, la lumière se joue autour des figures, l'air emplit la salle et les jardins. Dans *les Rabbins du Maroc commentant la Bible*, M. Lecomte du Nouy a d'autres qualités : la finesse et la précision de la touche, la justesse des attitudes, le caractère et la variété des physionomies.

Les peintres militaires n'ont point cette année leurs chefs de file. De Neuville et Detaille manquent à l'appel : ils font parler la poudre dans leur émouvant panorama de la *Bataille de Champigny*. Qui n'a pas vu la guerre, la voit; qui l'a faite, la retrouve dans sa saisissante réalité. *L'Aube* de M. Protais donne aussi une impression exacte. Dans le brouillard du matin, deux clairons de chasseurs à pied lancent les notes claires et gaies de la diane, tandis qu'un groupe d'officiers interrogent l'horizon blanchissant. M. Berne-Bellecour a peint des cuirassiers qui embarquent leurs chevaux en chemin de fer. Les attitudes, les types, les uniformes sont cherchés en vain dans la manière précise et fine de Detaille. Autant Detaille a de légèreté et de souplesse dans la touche, autant M. Berne-Bellecour a de sécheresse. On se bat bien dans *le 30 novembre 1870*, — l'auteur, qui a nom Sergent, mérite l'épaulette, — et dans l'*Attaque d'une usine* de M. Grolleron; et il y a un beau coup de soleil dans la *Prise de Sfax* de M. Brun. *Le Général Lapasset brûlant ses drapeaux devant Metz* par M. Beaumetz, le *Vive le roy!* de M. de Clermont, la *Mort du sergent Blandau* de M. Devilly, sont des tableaux qui valent par la grandeur patriotique du sujet. Il y a encore des uniformes dans *le Général Daumesnil recevant les parlementaires* de M. Gustave Mélingue, dans la *Rixe au café de la Rotonde en 1814* par M. George Caïn, composition amusante comme une gravure de mode du temps, et dans *la Pacification de l'Ouest* de M. Coessin de la Fosse. C'est d'ailleurs singulièrement rapetisser le sujet que représenter ce grand fait historique par des hussards de Hoche, qui courtisent les filles et boivent avec les pères.

Un groupe de Bretons, dont, chose curieuse, pas un seul n'est Breton ni même Français : MM. Echtler, Mosler, Penfold et Mlle Singer. M. Penfold a peint, non sans talent, *la Mort du premier-né*, et Brizeux reconnaîtrait son héroïne dans la *Marie* de Mlle Singer. *La Pécheresse repentie*, de M. Echtler, est une jeune personne qui a fait à Paris l'école buissonnière sur le chemin de la vertu et qui vient jusqu'au fond du Morbihan implorer le pardon de son père. Celui-ci, un robuste paysan, se lève menaçant pour maudire sa fille agenouillée devant lui; mais la mère pleure dans un coin de la chau-

mière et déjà la sœur cadette embrasse la petite fille que la vierge folle a amenée avec elle. Le père pardonnera. *Les Accordailles* de M. Mosler ont aussi pour décor une chaumière bretonne avec le sol de terre battue, l'âtre fumant, le lit à deux étages clos de ses rideaux de cotonnade, la grande armoire de chêne. Assis devant la table, les parens discutent âprement la dot en buvant du cidre pendant que la jolie fiancée se tient près de la porte et sourit à son promis. L'expression des physionomies est très bien étudiée, la touche est légère et spirituelle. Après l'idylle domestique, le drame; après les Bretons, les Vendéens et les chouans. M. J. Girardet a peint l'armée en déroute du général de Lescure passant la Loire à Saint-Florent. Les chouans de M. de Gironde combattent jusqu'à la mort sous le portail d'une église. Les hommes qui font le coup de feu sont saisis en plein mouvement; on appréciera moins le groupe sentimental de leur chef, qui tombe frappé mortellement, et de la femme qui se jette sur lui pour le secourir. Le vrai peintre des chouans, c'est M. Le Blant. Celui-là ne mêle pas la sentimentalité à la tragédie. Son *Courrier des bleus* atteint au dernier effet de l'horreur. Sur une route poudreuse qui traverse la lande, une embuscade a été dressée; les chouans ont arrêté la voiture. Au bord du fossé, un gendarme, qui s'est bravement défendu, gît étendu sur le ventre, le crâne troué; près du cadavre, les blancs fouillent hâtivement la valise contenant les dépêches. Plus en avant, trois bandits assomment à coups de crosses de pistolets le malheureux conducteur, qui se débat en leur demandant grâce et qui soulève la poussière par ses convulsions désespérées. Et dans cette solitude, pas un être qui ne soit victime ou bourreau, sauf le cheval du cabriolet, qui regarde avec indifférence cette effroyable scène de meurtre.

Il est fort embarrassant de classer le tableau de M. Duez, *Autour de la lampe*. Fallait il le mettre dans la grande peinture, à cause de ses dimensions? le sujet en est trop intime; dans les portraits? il n'y a peut-être pas là de portraits; dans le genre? le tableau est bien grand! On ne peut cependant pas le reléguer dans les paysages ou dans les natures mortes. La scène est tout à fait patriarcale. Une jeune femme et son mari passent leur soirée à jouer aux échecs, tandis qu'assise à la même table, une dame âgée, qui a tout l'air d'une belle-mère, — ô mœurs de l'âge d'or, — fait de la tapisserie en les regardant. L'expression et les attitudes sont marquées au caractère de la vérité. L'homme, le front dans la main droite, la main gauche touchant un pion qu'elle hésite à bouger, réfléchit avec une profonde contention d'esprit. Il s'agirait du destin des empires qu'il ne balancerait pas davantage. Pour la jeune femme qui attend patiemment que son partner se soit enfin décidé à jouer, soyez persuadé que sans paraître prêter autant d'attention au jeu, elle médite cepen-

dant quelque victorieuse combinaison. C'est nécessairement de la lampe, posée sur la table à côté d'un superbe bouquet d'hortensias, que le tableau reçoit sa lumière. Le visage du joueur est vivement éclairé, et le profil et toute la figure de la femme, qui est assise au premier plan, restent dans l'ombre. Sous ce prétexte, M. Duez a cru pouvoir se dispenser d'y rien modeler. On ignorait jusqu'à présent qu'une figure placée à contre-jour n'eût ni relief ni forme à l'intérieur du galbe. — Encore une découverte triomphante due à la nouvelle école! Ce sont aussi les principes de cette école qui enseignent à laisser les mains, qu'elles soient dans l'ombre ou dans la lumière, à l'état d'ébauche. Si encore M. Duez s'excusait en disant qu'il n'a pas eu le temps de les achever! Point. Cette facture sommaire est tout ce qu'il y a de plus voulu.

On ne saurait, paraît-il, regarder sans être ému le tableau de M. Dagnan-Bouveret. L'émotion ne se commandant pas, nous restons parfaitement froid devant *la Bénédiction des jeunes époux*. C'est dans une pauvre chambre d'un village ou d'une petite ville de Franche-Comté, disposée pour la circonstance en salle de repas. Avec des tréteaux, on a dressé une table en fer à cheval, et des planches reposant sur des chaises de paille forment les sièges. Le couvert est enlevé, il ne reste sur la nappe que des piles d'assiettes et des bouteilles vides. A gauche, près d'un lit à rideaux de calicot lie de vin, un vieillard ayant auprès de lui une vieille femme coiffée d'un bonnet noir, porte un cierge et adresse quelques paroles aux deux mariés agenouillés devant lui, les mains jointes, dans l'attitude de certaines statues tumulaires du XVIe siècle. Au second plan, le corps coupé par la table dont ils se sont levés, se tiennent les garçons et les demoiselles d'honneur; au fond, à droite, trois hommes âgés regardent cette scène. Nous reconnaissons volontiers des qualités à M. Dagnan-Bouveret; il y a de l'espace dans cette chambre, l'air et la lumière y vibrent, les personnages sont naturellement posés, leurs physionomies assez bien trouvées, bien que trop cherchées dans la naïveté. Mais il faut être aveugle pour ne pas voir les défauts de ce tableau. Éparpillée en trois groupes, la composition présente des vides, les mains sont disproportionnées et insuffisamment peintes, les figures du second plan sont bavochées; la robe blanche de la mariée n'accuse pas la forme de son corps; c'est un flot de tulle où tout se perd. Le voile qui flotte sur ses épaules n'a pas plus de légèreté que les plis de sa jupe. Enfin, pourquoi prendre plaisir à vulgariser la nature humaine? Pourquoi montrer ces paysans gauches et mal à l'aise dans leurs habits du dimanche, exagérer la lourdeur de ces faces carrées et épaisses, comme dégrossies à coups de serpe? Les mêmes critiques s'adressent à la *Fête-Dieu* de M. Dantan, avec ses bonshommes de bois, ses couleurs dures, sa perspec-

tive aérienne nulle, au *Service divin au bord de la mer*, de M. Édelfelt, aux *Premières Communiantes* de M. Salmson, dont les robes blanches sont peut-être très vraies, mais singulièrement blessantes pour l'œil, au *Dîner de noces* de M. Herbo, digne de servir de frontispice à *l'Assommoir*, à *l'Échoppe de savetier*, de M. Liebermann, — tableau qui a d'ailleurs le rare mérite de montrer des figures éclairées à revers, avec des reflets lumineux sur les contours, et conservant cependant l'opacité et le relief des corps. — L'autre jour, à l'Académie française, M. Renan, dans sa réponse au discours de M. Cherbuliez, dénonçait « cette imitation servile de la réalité (imitation bien inutile, puisque celui qui aime tant la réalité n'a qu'à la regarder). » Il s'indignait contre « ces interminables histoires bourgeoises, prétendues images d'un monde qui, s'il est tel qu'on le dit, ne vaut pas la peine d'être représenté. » C'était le cri de révolte du bon sens. Ces paroles, qui condamnent avec tant d'autorité le naturalisme en littérature, ont plus de force encore si on les applique à l'art naturaliste, aux petits peintres de la vulgarité, même quand ces peintres auraient le talent de Teniers, dont Louis XIV ne voulait pas voir les « magots. »

La Robe de noce de la grand'mère, tel est le titre d'une charmante scène d'intérieur de M. Franz Verhas, un Belge qui peint comme un Flamand et qui dessine comme un Italien. Deux jeunes filles ont découvert une robe de mariage qui date de 1820, et l'une d'elles l'essaie en riant devant sa psyché. La jupe est un peu courte pour la mode d'aujourd'hui, mais le corsage, qui décollète hardiment la poitrine et laisse voir les bras nus sied admirablement à la belle enfant. Cette scène a pour décor une chambre très richement meublée : peau d'ours blanc tranchant sur un tapis de l'Inde, paravent de cuir de Cordoue, vases cloisonnés du Japon, fauteuils Louis XV de bois sculpté, gravures rares du XVIIIe siècle appendues à la muraille. Ces divers objets sont reproduits dans leurs plus petits détails avec un fini surprenant et sans nulle sécheresse. Les chairs, caressées par un pinceau très chargé en pâte, ont beaucoup d'éclat. Sous prétexte de *Musique en famille*, M. Édouard Bertier a peint son atelier, qui en valait la peine, et ses enfans, qui sont fort agréables à voir. Nous signalerons encore un joli tableau de M. Jan Van Beers, un yole volant sur l'eau. Une jeune femme, qui paraît de vertu peu farouche, tient la barre tandis que le canotier vêtu d'un pantalon de laine blanche et d'un tricot sans manches, rame à tour de bras. On doit louer le fin coloris de l'ensemble et la remarquable facture des bras nus du rameur. Un critique a écrit que ce tableau manque d'émotion. Vraiment cette préoccupation du sentiment devient comique. Faut-il donc frémir comme la pythonisse sur le trépied pour peindre un canotier d'Asnières et une nymphe de Bougival? M. Jean Béraud nous montre

une femme tout de noir habillée qui contemple Paris du haut de l'Arc-de-Triomphe. Afin de bien exprimer l'effet du vertige, M. Béraud a imaginé de représenter les boulevards, les arbres, les maisons, les édifices non tels qu'ils sont, mais tels qu'ils paraissent à une personne prise de vertige. « Tout tourne, » comme dans le refrain du perroquet. Les Champs-Élysées tracent des zigzags, l'avenue de Friedland dessine une ligne serpentine, les maisons chancellent, Notre-Dame perd l'équilibre, l'obélisque s'incline devant la colonne Vendôme, qui répond courtoisement à son salut, le dôme des Invalides penche comme la tour de Pise, et le nouvel Opéra fond au soleil comme une pièce montée. C'est la danse de Saint-Guy des monumens.

VII.

Le paysage, qui touche à la peinture d'histoire quand l'Albane y met ses danses de nymphes et Poussin ses bergers d'Arcadie, confine à la peinture de genre lorsque MM. Adrien Moreau, Émile Adan, Beauverie, Dupain, Louis Leloir, le peuplent de leurs petits personnages. *Le Retour de fête*, de M. Adrien Moreau, est une toile qui charme par son impression recueillie et mélancolique. Deux barques manœuvrées à la godille et portant des cavaliers et des jeunes femmes de l'époque de Louis XIII descendent de conserve le cours de l'eau. La nuit tombe; déjà ses ombres mystérieuses s'étendent sur la rivière et sur les coteaux boisés qui la bordent. On est pris aussi par la douce mélancolie du *Soir d'automne*, de M. Adan. D'une terrasse, plantée de gros ormes et jonchée de feuilles mortes, une jolie châtelaine regarde au loin la campagne dénudée, qu'éclairent les pâles rayons d'un soleil couchant de novembre. Les arbres et le mur de la terrasse, construits avec beaucoup de solidité, accusent d'autant plus l'étendue et la profondeur du paysage. Dans *la Récolte des pommes de terre*, de M. Beauverie, c'est encore un crépuscule, mais le chaud crépuscule de l'été. Le soleil qui va disparaître à l'horizon jette ses reflets d'or sombre sur les travailleuses attardées; l'une d'elles, tout debout, son panier à la main, se profile en silhouette sur le ciel avec le style d'une figure antique. M. Dupain ferait bien d'adoucir le coloris trop brillant de ses deux Parisiennes en villégiature qui ont imprudemment détaché un bachot du rivage et sont emportées au fil de l'eau. D'autre part, M. Louis Leloir ne ferait pas mal de corser la couleur de sa *Dernière Gerbe*. Cette barque, toute fleurie et enrubannée, et décorée des trophées de la moisson, semble peinte en tapisserie.

Les paysages proprement dits, plaines, vallons et forêts, où les figures sont absentes ou n'existent qu'à l'état accessoire, abondent

au Salon. On les compterait par centaines. Nous les avons tous passés en revue, à la suite, en une même matinée, et cette dernière étape dans les salles de la peinture nous a semblé particulièrement monotone et fatigante. Quelques paysages dispersés parmi des portraits et des tableaux d'histoire reposent les yeux et l'esprit. Mais une galerie composée uniquement de paysages serait intolérable. On s'y sentirait seul et on s'y ennuierait comme dans un désert. C'est que la nature sans l'homme est inanimée; c'est aussi qu'en une certaine limite tous les paysages se ressemblent. On aura beau répéter que des milliards et des milliards de feuilles, pas une n'est semblable, il est certain que, pour frapper moins peut-être à première vue, la différence entre un homme et un autre homme est autrement profonde que celle d'un chêne à un tilleul. Les paysages, certes, ont leur expression, il est permis de dire, leur sentiment; le cours des saisons et la marche du jour donnent à un même site des caractères divers. Mais quand le paysagiste aura exprimé la fraîcheur du printemps, l'ardeur de l'été, le calme de l'automne, la tristesse de l'hiver, ou, si l'on aime mieux, les brouillards d'opale du matin, le soleil éblouissant de midi, le chaud crépuscule du soir, les ombres froides de la nuit, il aura dit tout ce qu'il a à dire. Son clavier n'a que quelques notes; celui du peintre de figures est infini. Quelles ressources inépuisables, quelle diversité sans bornes dans les attitudes, les mouvemens, les pensées, les sentimens et les passions de l'homme! — Ces réserves, qui portent sur l'art même du paysage, n'enlèvent rien à la grande beauté de certains paysages et n'atteignent pas dans leur talent les paysagistes contemporains. Si l'on ne trouve pas parmi eux des maîtres comme Rousseau ou des poètes comme Corot, combien possèdent toutes les qualités des coloristes et sont de pénétrans interprètes de la nature!

Le Puits noir, de M. Rapin, est un site ombreux et sauvage. Au pied d'une roche grise aux vives arêtes coule un large ruisseau qui s'enfonce sous la feuillée; les arbres s'inclinent en voûte comme les arcades au-dessus de la nef d'une église. En regardant cette toile, on sent la fraîcheur tomber sur ses épaules; les chasseurs feront bien de ne pas s'arrêter au torrent du puits noir après une longue marche. Les vapeurs diaphanes des rosées de printemps, les brouillards humides des soirs d'automne, l'atmosphère saturée d'eau des saulaies baignent aussi *l'Étang*, de M. Camille Bernier, qui dort sous la frondaison des grands arbres déchirée par une lumineuse éclaircie de ciel; *l'Entrée de la Somme*, de M. Schmitt; la *Rosée d'automne*, de M. Saintin; *les Foins*, de M. Minet; *les Bords de la Marne*, de M. Dutzchold; mais ce jeune peintre se trompe s'il s'imagine qu'il a donné l'illusion d'une ondée en égratignant ses

nuages de quelques coups de brosse. Pour peindre *les Bords de l'Ellée*, qui est à la fois une rivière et un marais, M. Pelouze a employé les procédés qu'on lui connaît : premiers plans en vigueur, fermement, presque durement accusés par la précision du contour et la densité de la couleur, lointains fuyant en se dégradant avec une admirable profondeur optique. Les ombres portées des arbres semblent toutefois se projeter trop nettement, étant donné le ciel nuageux. Outre les qualités accoutumées des paysagistes contemporains, la finesse et l'éclat des tons, l'heureuse distribution de la lumière, les localités atmosphériques, la largeur des feuillés, les progressions infinies des perspectives, M. Sauzay a mis du style dans *l'Étang de Vaugoin*. Voyez la belle ligne calme qui se découpe sur l'horizon. Il nous paraît que, dans *les Bords du Loing*, la palette de M. Harpignies pousse au noir et que son pinceau perd de sa légèreté. Ces feuilles sont bien lourdes; on conçoit que le souffle de l'air ne puisse pas les agiter. Chez M. Ségé, les châtaigniers sont mous, les rochers cotonneux et la couleur sans harmonie. Pour MM. Émile Breton, Alexandre Defaux, Lapostolet, Appian, Japy, s'ils ne se surpassent pas, ils restent du moins égaux à eux-mêmes. On confond souvent la bizarrerie avec l'originalité. C'est pourquoi on prend M. Stott, qui a d'ailleurs du talent, pour un peintre original. M. Stott a la spécialité des rivières fleuries de nénufars et autres plantes aquatiques, où se réfléchissent miraculeusement le ciel, les maisons et les arbres. Cela tient de la fantasmagorie : les objets ont dans l'eau des contours plus nets et des couleurs plus vives que dans le paysage, le ciel y est plus bleu et les arbres plus verts.

La Saison dorée! quel titre plein de promesses, et comme M. Péraire le justifie bien par la lumière rayonnante dont il éclaire les bords de la Seine! Le fleuve fuit en perspective, les coteaux qui abaissent doucement jusqu'au rivage leurs pentes gazonnées se couronnent de bouquets d'arbres ombrageant de petites maisons à toits rouges; sur l'autre rive se profile une rangée de grands peupliers. Dans l'épais pacage de M. Hanoteau, où courent les jumens et les poulains avec de l'herbe jusqu'au poitrail, c'est encore la saison dorée. Le soleil qui descend derrière un massif de verdure répand ses chauds glacis sur la cime des arbres déjà parés des teintes jaunissantes de l'automne. Voulez-vous plus de soleil encore? Arrêtez-vous devant le site de Provence de M. Montenard : le sommet d'une colline pelée et pulvérulente, embrasée de lumière, où les ombres portées s'accusent en bleu transparent. C'est la vérité même. L'éclat de ce jour aveugle, et dans les maigres broussailles on croit entendre chanter les cigales. Cette intensité lumineuse des contrées méditerranéennes, M. Moutte l'a rendue avec une égale puissance dans son

Déjeuner de pêcheurs marseillais. Le ciel chauffé à blanc darde ses feux sur la mer et sur le sable, qui en répercutent les brûlans rayons.

Au bleu ardent de la Méditerranée, à ses ondes calmes et unies comme une nappe d'huile, à ses délicates franges d'écume qui marquent les baisers du flot au rivage, les peintres préfèrent le plus souvent les vagues vertes de la Manche ou de l'Océan, que le passage rapide des nuages et le retour du soleil nuancent tour à tour des reflets de l'émeraude, de l'améthyste et de l'aigue-marine, voire même les eaux embrumées de la Tamise et les lames jaunâtres et sablonneuses de la mer du Nord. MM. Lansyer, Masrue, Flameng, Moullion, Lavillette, Clays, de Schampheler, ont posé leur chevalet, qui sur la côte de Bretagne, qui sur les falaises de Granville, qui devant la rade du Havre, qui devant la baie de Saint-Malo, qui dans une crique de l'île de Groix, qui sur un bâtiment en vue de Londres, qui à l'embouchure de l'Escaut. M. Théodore Frère, lui, a peint la mer de sable, le désert de Gizeh, où s'élèvent le sphinx et la pyramide de Chéops. Jamais on n'avait donné une idée aussi saisissante de l'immensité du désert. Au premier plan, le sphinx colossal, dont le nez a été brisé par les soldats de Cambyse et dont la croupe se perd dans le sable; plus loin, la grande pyramide; puis, tout autour, partout, à perte de vue, la solitude pleine d'épouvante. Le ciel éblouissant, flamboyant, implacable, brûle le sable dont les ondulations paraissent des vibrations de lumière. A l'extrême limite d'un horizon effrayant d'étendue se lèvent les tourbillons du simoun. Un groupe d'Arabes conduisant les chameaux par la bride et qui viennent chercher un abri près du sphinx marquent l'échelle des proportions, comme une barque sur l'océan. Vanité de l'homme devant le colosse! vanité du colosse devant le désert!

Les anciens tenaient les paysages en petite estime. Lucien disait: « Ce ne sont pas des vallées et des montagnes que je cherche dans les tableaux; ce sont des hommes qui agissent et qui pensent; » et Vitruve blâmait les peintres qui représentaient des marines et des forêts au lieu de retracer « des scènes héroïques ou religieuses qui élèvent l'âme. » Lucien et Vitruve avaient raison. Mais ils auraient une autre opinion si, revenant à la vie, ils voyaient le salon de 1882. Ils penseraient que tous ces tableaux au goût du jour dont *les Savetiers*, de M. Liebermann, et *le Cul-de-Jatte*, de M. Bompard, résument bien les tendances, valent encore moins que les paysages pour élever l'âme, pour lui donner les saines émotions et lui inspirer les grands sentimens.

HENRY HOUSSAYE.

LES QUESTIONS
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
SOUS
LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

I.

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. — L'ÉDUCATION NATIONALE.

La troisième république se fait justement honneur du zèle qu'elle n'a pas cessé de déployer pour la diffusion et pour le progrès de l'enseignement à tous ses degrés. Elle a, en peu d'années, accumulé plus de sacrifices que tous les gouvernemens antérieurs dans toute leur durée. En dehors de ces sacrifices, d'importantes réformes ont été réalisées. L'instruction publique a eu à sa tête une succession d'hommes distingués, quelques-uns éminens, tous ou presque tous pleins de dévoûment pour les nobles intérêts qui leur étaient confiés. Enfin elle a un peu moins souffert que les autres services publics de l'instabilité ministérielle. Elle a pu garder un ministre pendant deux ans et demi, un autre, sauf une courte interruption, pendant plus de trois ans. Elle a même eu pendant plus d'une année l'honneur sans précédent d'avoir à sa tête le président du conseil des ministres. D'où vient cependant que, malgré tant de témoignages d'intérêt, malgré cette série non interrompue d'efforts passionnés et généralement éclairés, toutes les questions aient été soulevées à

la fois sans qu'aucune jusqu'à présent ait approché d'une solution définitive?

La question des conseils d'enseignement a reçu la solution la plus favorable à l'université, qui désormais participe par ses élus à la juridiction disciplinaire exercée sur ses membres ainsi qu'à toutes les décisions concernant les intérêts scolaires. Cette solution serait irréprochable si ces conseils où domine l'enseignement de l'état, où seul il a droit d'élection, n'avaient en même temps autorité sur l'enseignement libre, et une autorité tellement étendue qu'elle dispose de l'existence même des établissemens et de tous les intérêts matériels et moraux qui y sont représentés. Le premier usage qui a été fait de cette autorité a montré combien elle est contraire tant aux plus claires notions d'équité et de liberté qu'à la dignité même du corps universitaire. N'a-t-on pas vu, en effet, des chefs d'institution, jésuites ou non, condamnés à fermer leurs maisons pour s'être trouvés en désaccord avec l'administration supérieure sur un point de droit très contesté et très contestable? Et l'énormité de telles sentences n'est-elle pas encore aggravée devant la conscience publique par la présomption de partialité qui pèse sur ceux qui les ont rendues (1)?

Peut-on davantage considérer comme résolues les questions d'enseignement supérieur, soit dans l'ordre de la liberté, soit dans celui des institutions publiques? La liberté, si péniblement conquise et si vite entamée, quatre ans à peine après le vote de la loi qui l'avait consacrée, n'a produit, sous le nom de facultés catholiques, que de pâles imitations des facultés de l'état; elle n'a donné et elle ne promet à la haute culture intellectuelle aucune œuvre originale et féconde (2). Les facultés de l'état ont été dotées d'un personnel plus nombreux et de ressources matérielles plus abondantes. Elles ne comptaient autrefois que des étudians en droit et en médecine; elles ont désormais, grâce à la création des bourses de licence et d'agrégation, des étudians ès-lettres et ès-sciences (3). Ce sont des progrès sérieux; mais ils s'arrêtent au seuil des grandes réformes qui paraissaient mûres dès les derniers temps de l'empire. Les facultés attendent toujours et leur autonomie et leur réunion, sous une direction commune, dans de grands centres universitaires

(1) Le nouveau projet de loi sur l'enseignement secondaire libre aggrave encore cette autorité des conseils universitaires.

(2) La seule institution d'enseignement supérieur qui fasse vraiment honneur à l'initiative privée, l'*École libre des sciences politiques*, est antérieure à la loi de 1875 et ne doit rien à cette loi.

(3) Les heureux effets de cette création ont été exposés ici-même par M. Lavisse. Voyez la *Revue* du 15 février 1882.

et les moyens d'exercer une action directe et efficace sur l'éducation littéraire et scientifique de la jeunesse française. Leurs nouveaux étudians sont presque tous de futurs professeurs de l'enseignement secondaire. Ils ne pourront que porter dans les lycées les bonnes méthodes auxquelles ils se seront initiés près des facultés. C'est indirectement sur les élèves de l'enseignement secondaire que se fera sentir l'influence de l'enseignement supérieur. Il ne verra pas encore, comme dans les autres pays, l'élite de la jeunesse, à quelque profession qu'elle se destine, venir lui demander le couronnement de son instruction générale.

Les questions d'enseignement primaire sont-elles plus près de leurs solutions complètes et définitives? Des lois récentes ont consacré la fameuse trilogie : gratuité, obligation, laïcité. Toutefois la laïcité n'est encore qu'à moitié réalisée : les programmes seuls lui appartiennent; le personnel enseignant lui échappe ou, du moins, l'œuvre de « laïcisation » ne peut se poursuivre que par des mesures individuelles et locales, en vertu du bon plaisir des conseils municipaux et des préfets. La question même de la nomination des instituteurs est toujours pendante. Tout le monde semblait d'accord, il y a quelques mois, pour enlever cette nomination aux préfets : on invoque aujourd'hui, pour la leur laisser, des intérêts politiques dont l'instruction publique subit plus que jamais la dangereuse pression. Rien encore n'est décidé pour les conseils départementaux, qui doivent exercer sur l'instruction primaire une juridiction de première instance. Sur les points mêmes qui semblent acquis, le nouveau régime légal n'a fait, je le crains bien, qu'accumuler les difficultés et les équivoques. La gratuité seule s'est fait assez aisément accepter, mais à quelle condition? Il a fallu que l'état prît à sa charge, dans les écoles qualifiées encore de communales, la majeure partie des dépenses. Pour l'obligation et la laïcité, c'est un inconnu gros de périls. On ne sait ni jusqu'où iront les exigences des autorités scolaires, ni ce que sera cette « instruction morale et civique » destinée à remplacer « l'instruction morale et religieuse. » Les interprétations les plus contradictoires se font jour, s'autorisant de part et d'autre des déclarations du gouvernement et des rapporteurs devant les deux chambres. On peut soutenir avec une égale vraisemblance qu'il est interdit et qu'il est permis de donner dans les locaux scolaires, en dehors des heures de classe, une certaine instruction religieuse et, en classe même, de prononcer le nom de Dieu, de lire ou de faire lire des livres dans lesquels ce nom suspect est prononcé. Le plus sûr sera une extrême circonspection. Une suspicion générale enveloppera les instituteurs. La classe, comme la commune, comme le pays tout entier, sera partagée

en deux camps; partout la lutte, légale et pacifique sans doute, grâce à l'attitude modérée qu'ont su prendre à la fois le gouvernement et l'épiscopat; mais une lutte de ce genre, entretenue également par les excitations des partis et par les scrupules les plus respectables des consciences, et s'étendant par la force des choses jusqu'à l'enfance, ne peut que paralyser le zèle des maîtres, encourager la paresse et l'indiscipline des élèves, et répandre dans toute la nation une agitation redoutable.

Pour l'instruction secondaire, tout est encore en question, malgré les réformes accomplies ou en voie d'accomplissement. L'enseignement classique a été plutôt bouleversé qu'amélioré et les esprits les plus libres, ceux qui appelaient les plus larges innovations, M. Michel Bréal à leur tête, jettent déjà un cri d'alarme. L'enseignement spécial attend une réorganisation qui lui assure sa véritable place dans nos institutions scolaires. L'enseignement secondaire des filles a reçu de la loi son état civil et du conseil supérieur de l'instruction publique ses programmes généraux. Il a une école normale supérieure pour former des « professeurs femmes. » Les projets commencent à se multiplier pour lui donner des lycées et des collèges. Il a pour lui, sinon la faveur publique, du moins les faveurs officielles; mais on ne sait pas encore ce qu'il est ni ce qu'il doit être; et le conseil municipal de Paris a pu demander, non sans une apparence de raison, en quoi il différait de l'enseignement primaire supérieur. On ne sait pas non plus quel sera son régime. La loi ne lui concède l'internat qu'à titre exceptionnel, comme une annexe purement municipale : la plupart des villes qui réclament des lycées de jeunes filles ne sont pas loin de considérer l'exception comme la règle et l'accessoire comme le principal. Cette question des internats pèse également sur l'enseignement secondaire des garçons. Soulevée depuis longtemps non-seulement par les adversaires, mais par les amis les plus dévoués de l'Université, elle laisse, tant qu'elle n'est pas résolue, les établissemens universitaires sous le coup d'accusations passionnées qui les signalent à la défiance des familles. C'est de ce côté qu'auraient dû être dirigées les premières réformes. Rien encore n'a été tenté. Rien aussi de sérieux n'a été fait sur une autre question qui intéresse également les divers ordres d'enseignemens : celle du baccalauréat ou de l'examen final destiné à constater les résultats des études. Les jeunes filles vont avoir, je ne sais sous quel nom, leur baccalauréat; le titre de baccalauréat est déjà acquis au diplôme de fin d'études de l'enseignement spécial; le baccalauréat classique a subi de nouvelles réformes; mais ces innovations et ces changemens laissent toujours subsister une question préjudicielle, la seule qu'on ne songe pas à résoudre, bien qu'elle

ait été posée depuis longtemps par d'excellens esprits : quel est le meilleur jury pour cet examen final, qui à travers toutes ses transformations a toujours été plus funeste qu'utile aux bonnes études? Il eût été infiniment plus opportun de résoudre cette question que d'agiter, dans un esprit illibéral et tracassier, celle de la liberté d'enseignement et des certificats obligatoires.

A toutes les difficultés que l'on a rencontrées ou que l'on s'est créées dans tous tous les ordres d'enseignement est venue se joindre une dernière complication. Dans le temps même où toutes les réformes effectuées ou projetées exigeaient un accroissement considérable du personnel enseignant, les plus ardens promoteurs de ces réformes se sont avisés que le recrutement déjà si insuffisant des instituteurs et des professeurs se faisait aux dépens de celui des soldats, et ils ont invoqué, non pas les besoins de l'armée, mais « l'égalité démocratique, » pour faire cesser une anomalie aussi choquante. Des congrès pédagogiques ont émis des vœux dans ce sens. Des professeurs ont écrit à M. Paul Bert pour lui exprimer l'humiliation que leur causait le maintien d'un privilège dont ils avaient cependant très volontairement profité. On oublie en effet que la dispense du service militaire n'est pas imposée aux membres du corps enseignant. Ils peuvent la rejeter soit au début, soit au milieu de leur carrière universitaire. Beaucoup l'ont fait pendant la dernière guerre et plus d'un dossier d'instituteur ou de professeur a pu se terminer par la mention : *Tué à l'ennemi*. Toute la question est de savoir si un patriotisme bien entendu doit exiger, s'il doit même encourager, en temps de paix surtout, l'abandon du service pédagogique pour le service militaire. Si j'avais reçu les mêmes confidences que M. Paul Bert, j'aurais répondu à mes correspondans : « Le sentiment auquel vous obéissez vous honore, mais il se trompe d'objet. Réservez pour vos utiles fonctions l'ardeur de votre patriotisme. Quelques milliers de soldats de plus, retenus sous les drapeaux pendant un an ou même pendant trois ans, ne sont pas une compensation suffisante pour des milliers de maîtres enlevés aux écoles et aux collèges. Vous le savez d'ailleurs mieux que moi, votre métier vaut celui du soldat pour le dévoûment, pour la fatigue morale et physique, et j'ajouterais même pour le sacrifice de la vie, car il n'est pas de fonctions où les forces s'usent plus vite, où l'âge légal de la retraite soit plus tôt devancé par une mortalité prématurée. Ne croyez donc pas et ne laissez pas dire autour de vous que vous jouissez d'un privilège. La vraie égalité, dans un état bien ordonné, n'est pas l'uniformité, mais l'équivalence des services. Tant qu'il sera plus difficile de satisfaire aux besoins de l'enseignement qu'aux besoins de l'armée, nul devoir patriotique, nul inté-

rêt démocratique ne commandera d'exagérer les seconds au détriment des premiers. »

Quand nous dressons ce bilan des solutions incomplètes, des erreurs commises, des questions témérairement soulevées, nous n'accusons aucun ministre ni aucun parti; nous n'accusons pas davantage une forme de gouvernement qui n'a pas cessé depuis douze ans de fonder sa légitimité sur sa nécessité même. Le mal vient surtout de la fausse situation qu'a faite à la république après 1870, comme après 1848, la coalition de ses adversaires sous le drapeau des intérêts religieux. Les républicains n'ont pas su se défendre contre la tentation de prendre à leur tour pour programme la résistance à la revendication excessive de ces intérêts, c'est-à-dire ce qu'on appelle le « cléricalisme. » Rien de plus dangereux que cette confusion des questions religieuses et des questions politiques. On subit bien vite de part et d'autre la pression de l'esprit de secte. On ne voulait que se tenir sur la défensive : on devient intolérant et envahissant; on institue des « gouvernemens de combat » contre des excès avérés, et ils tournent bientôt les armes dont ils disposent contre les droits les plus légitimes de leurs adversaires. Dans ces luttes politiques sur le terrain religieux, l'enjeu principal a toujours été l'instruction publique. Maîtres de cet enjeu en 1850, les partis hostiles à la république l'ont fait passer autant qu'ils ont pu aux mains du clergé. Ils ont eu également la partie belle après les élections générales de 1871, et ils n'ont rien négligé pour faire le même usage de l'enjeu toujours disputé. Leur impuissance dans l'ordre politique a déjoué leurs espérances dans l'ordre religieux. Devenus les plus forts, les républicains n'ont pas eu la prudence de leurs devanciers de 1848. Prenant l'offensive, ils n'ont su résister à aucun des entraînemens d'une lutte religieuse, et, comme toujours, les partis vainqueurs ont voulu par l'instruction publique étendre leur victoire sur les âmes elles-mêmes. C'était inévitablement livrer l'instruction publique aux entreprises de leur fraction la plus ardente, qui, seule, dans une lutte de ce genre, a conscience du but qu'elle poursuit et y apporte un intérêt passionné. Les répugnances des modérés n'ont réussi qu'à faire prévaloir des demi-mesures, et, trop souvent, leur résistance incomplète et timide n'a fait que marquer des étapes après chacune desquelles des concessions plus larges leur ont été arrachées. Voilà le vice qui a gâté et qui menace de gâter de plus en plus tant de généreuses intentions et de louables efforts pour le développement de l'instruction.

Nous voudrions dégager de cette confusion funeste, pour les étudier en elles-mêmes, les questions qui concernent proprement l'enseignement secondaire. Ce sont les plus complexes et les plus

difficiles de toutes. Ni le plus haut ni le plus bas degré d'enseignement, dans ce qui fait leur objet propre, ne soulèvent aujourd'hui de bien vives controverses. L'apaisement s'est déjà fait sur les questions d'enseignement supérieur et, dans le temps même où elles étaient débattues avec le plus d'ardeur, la collation des grades était seule en jeu; on ne discutait ni l'organisation intérieure des facultés ni les matières de leur enseignement. De très grandes réformes sont réclamées depuis longtemps sur ces deux points; mais l'accord semble fait entre tous les hommes compétens sur les principes qui doivent présider à ces réformes et les détails seuls peuvent donner lieu à des difficultés sérieuses. L'accord serait également facile sur les questions d'instruction primaire si l'esprit de secte et de parti n'était venu tout compromettre. Les programmes ne sont discutés que dans les parties qui intéressent les passions politiques ou religieuses. Bien peu songeraient même à contester soit la gratuité, soit l'obligation, soit la laïcité elle-même entendue dans le sens d'un respect sincère de la liberté des consciences : la guerre n'a été allumée que par la transformation de ces principes en armes de combat contre le cléricalisme. Pour l'enseignement secondaire, tout est matière à controverses, non-seulement sur les points qui servent d'aliment aux passions dominantes, mais sur les questions purement pédagogiques : le régime des collèges, la séparation ou le groupement des divers enseignemens, les programmes, les méthodes, les examens. Et ces questions n'intéressent pas seulement les hommes spéciaux : elles s'adressent aux plus vives et aux plus légitimes préoccupations de toutes les familles qui forment, même dans une démocratie, les classes dirigeantes ou, si l'on aime mieux, les couches supérieures de la société. De leur solution dépendent l'éducation de l'esprit national, le progrès des idées et des mœurs, les destinées, en un mot, de la patrie. Quel père de famille éclairé et soucieux de ses devoirs, quel bon citoyen, quel politique avisé pourrait se désintéresser de ces questions?

Elles ont été éclairées, dans ces dernières années, par de remarquables travaux. M. Gaston Boissier a résumé ici même, dans une substantielle étude, l'état dans lequel elles se présentaient vers la fin de l'empire (1). Au lendemain de l'avènement du nouveau régime, M. Michel Bréal signalait avec une émotion patriotique l'infériorité de notre enseignement dans le beau livre qu'il intitulait modestement: *Quelques Mots sur l'instruction publique en France* (2). Il vient de reprendre le même sujet dans un autre ouvrage, non

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1869.

(2) *Quelques Mots sur l'instruction publique en France.* 3e édit., Paris, 1873; Hachette.

moins digne d'attention : les *Excursions pédagogiques* (1). Entre ces deux publications se placent les réformes tentées par M. Jules Simon et dont il a lui-même, après sa sortie du ministère, exposé les intentions et le plan complet dans un de ses meilleurs ouvrages : *la Réforme de l'enseignement secondaire* (2). Puis sont venues les réformes de M. Jules Ferry conçues dans un esprit semblable, mais plus hardies et plus heureuses, grâce à des circonstances moins défavorables. Ces réformes ont suscité, soit pour les préparer ou les justifier, soit pour les combattre, d'intéressantes publications. Négligeant les brochures, les articles de journaux ou de revues, nous nous faisons un devoir de citer les livres de MM. Deltour (3), Bouillier (4), Ferneuil (5), Dreyfus-Brisac (6). Nous devons aussi mentionner les travaux des deux sociétés qui se sont fondées pour l'étude des questions d'enseignement en France et à l'étranger (7). Enfin nous ne devons oublier ni les travaux parlementaires : exposés de motifs, rapports et discours devant les deux chambres, ni les publications officielles et particulièrement les rapports des deux administrateurs distingués qui se sont succédé à la tête de l'académie de Paris, M. Mourier et M. Gréard (8). Nous avons largement puisé à ces diverses sources d'informations dans les considérations que nous présentons à notre tour sur les questions d'enseignement secondaire.

I.

M. Paul Bert, présidant, il y a un an, l'inauguration des nouveaux bâtimens d'une institution libre d'enseignement secondaire, l'école alsacienne, prononçait les paroles suivantes : « Oui, vous êtes un établissement d'enseignement véritablement libre. Vous êtes de ceux

(1) *Excursions pédagogiques*. Paris, 1882 ; Hachette.

(2) *La Réforme de l'enseignement secondaire*. Paris, 1874 ; Hachette.

(3) *L'Enseignement secondaire classique en Allemagne et en France*. Paris, 1880 ; Hachette.

(4) *L'Université et M. Ferry*. Paris, 1880 ; Gaume. — Ce livre, malgré son titre, est mieux qu'un pamphlet, c'est le témoignage d'un esprit indépendant, d'une expérience consommée et d'une rare compétence, sur toutes les questions d'enseignement.

(5) *La Réforme de l'instruction publique en France*. 2e édit., Paris, 1881 ; Hachette.

(6) *L'Éducation nouvelle*, études de pédagogie comparée. Paris, 1882 ; Masson.

(7) *Bulletin de la société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur*. Paris, 1878, 1879, 1880 ; Hachette. — *Revue internationale de l'enseignement*, publiée par la même société, Paris, 1881 et 1882 ; Masson. — *Bulletin de la société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire*. Paris, 1880 et 1881 ; Eugène Belin. — *Bulletin pédagogique de l'enseignement secondaire*. Paris, 1882 ; Paul Dupont.

(8) M. Mourier a réuni ses rapports en un volume publié par la librairie Delalain, 1879.

si rares qui, avec votre aînée l'école Monge, dont je vois avec plaisir le directeur à côté de moi, fournissez un actif au bilan de cette loi funeste de 1850, dont le passif formidable se résume en un mot : séparation en deux camps hostiles de la jeunesse française. Oui, vous étiez de ceux dont le souvenir et l'exemple gênaient et retenaient dans l'expression complète de leur pensée les hommes publics qui s'écriaient dans des discussions récentes : « La liberté d'enseignement, elle n'a produit en politique que la discorde, en pédagogie que l'abaissement des études ! »

Ces paroles résument très bien les griefs persistans des adversaires de la liberté d'enseignement et leur embarras pour donner à ces griefs la seule satisfaction que réclamerait la logique : le rétablissement du monopole. La liberté, suivant eux, a produit presque partout des œuvres détestables, mais elle en a produit aussi d'excellentes, et ces dernières ont assez de prix à leurs yeux pour qu'ils craignent de les sacrifier à leur animosité contre les premières. En un mot, leur point de vue est le même que celui d'une orthodoxie intolérante ; ils ne reconnaissent que « la liberté du bien » et ils cherchent des biais pour lui permettre de se maintenir sans abriter sous les mêmes garanties « la liberté du mal. »

Le « mal, » c'est l'enseignement ecclésiastique ou congréganiste, et en général, tout enseignement, même laïque, où les intérêts de la foi religieuse tiennent la première place. Nous ne voulons discuter ici ni la réalité ni la gravité de ce prétendu mal, ni le degré de liberté qu'il convient de lui laisser. Nous ne voulons que montrer dans quelles difficultés on s'engage et à quelle impuissance on se condamne quand on n'admet pas franchement la liberté de droit commun, la liberté pour tous.

La première arme de combat forgée contre l'enseignement clérical a été ce fameux article 7 qui, introduit dans une loi sur l'instruction supérieure, visait surtout l'instruction secondaire. Nous ne reviendrons pas sur les objections qu'il a soulevées et sous lesquelles il a fini par succomber. Il est vrai qu'il a reparu aussitôt sous une autre forme et que les décrets du gouvernement, les décisions du tribunal des conflits, les jugemens des conseils académiques et du conseil supérieur ont permis de poursuivre avec une meilleure fortune le but devant lequel avait reculé la prudence du sénat. Nous laisserons également de côté la discussion de ces divers actes. Il nous suffit d'en rappeler les résultats. Il n'y a plus de collèges de jésuites ; il n'y a plus même, dans les établissemens qui ont remplacé ces collèges, de directeurs, de professeurs, d'employés quelconques appartenant ou ayant appartenu à la compagnie proscrite, ou du moins ils savent si bien se déguiser qu'ils échappent à l'œil de l'administration et des partis. Les autres congré-

gations non autorisées ne conservent leurs collèges qu'en vertu d'une tolérance précaire ou de certains accommodemens auxquels de part et d'autre on n'a pas cru pouvoir se refuser. Le nombre des établissemens où domine « l'esprit clérical » est-il sensiblement diminué? Les collèges de l'état ont-ils beaucoup plus d'élèves? Si la pression exercée sur les familles qui dépendent plus ou moins du gouvernement leur en a valu quelques-uns, les tiennent-ils sans partage sous leur direction intellectuelle et morale? La « séparation en deux camps hostiles de la jeunesse française » paraît-elle près de cesser? N'est-elle pas accrue au contraire par une division de plus en plus profonde entre les familles? Et ces élémens de « discorde, » qui seraient, suivant M. Paul Bert, le produit le plus certain de la liberté d'enseignement, ne se sont-ils pas multipliés par l'effet même des moyens que l'on a employés pour la détruire?

On le sent si bien que l'on n'a pas cessé, depuis deux ans, de chercher d'autres moyens plus efficaces. Deux ont été l'objet de propositions législatives. Ils ont le mérite de ne pas sortir du droit commun. Ils s'appliquent à toutes les institutions libres, laïques, ecclésiastiques ou congréganistes. Ils frapperaient aussi bien l'école alsacienne et l'école Monge que ces maisons suspectes, contre lesquelles on retourne le nom d'*écoles de pestilence*, inventé il y a quarante ans contre les collèges universitaires. Nous essaierons même de prouver que de telles mesures seraient surtout funestes aux institutions laïques et, parmi elles, aux institutions qui méritent le mieux de l'esprit de liberté et de progrès.

Le projet de loi qui exige de nouvelles garanties de capacité de toute personne participant à la direction, à l'enseignement ou à la surveillance dans une institution libre, ne soulève aucune objection de principe. Il ne fait qu'étendre à l'enseignement secondaire les règles suivies pour l'enseignement primaire (1). Les garanties que l'on demande sont de deux sortes : des grades universitaires et un certificat d'aptitude pédagogique. Elles sont empruntées aux dispositions législatives que la monarchie de juillet avait préparées sur la liberté de l'enseignement secondaire, et c'est un héritage que la république actuelle peut s'approprier sans renier ses prétentions libérales. Il y a toutefois cette différence que le projet de 1844 était destiné à régir un état de choses tout nouveau, tandis que celui de 1882 va porter le trouble dans un état de choses consacré par une longue possession. Il y a, d'un autre côté, cette objection capitale

(1) Ce projet de loi vient d'être le sujet, à la chambre des députés, d'une brillante discussion, qui a fourni à M. Mézières l'occasion de défendre éloquemment l'Université; mais l'Université aurait-elle besoin d'être défendue si l'on n'avait pas, sans son aveu et contre le sentiment de ses membres les plus éclairés, menacé ses rivaux dans la jouissance d'une liberté dont ils sont en possession depuis plus de trente ans?

qui pouvait déjà être faite en 1844 et qui a plus de force encore en 1882 : c'est que l'état, pour suffire aux besoins croissans de ses collèges, a été entraîné à accepter pour leur personnel des garanties moins rigoureuses que celles qu'il voudrait imposer au personnel des institutions libres. Le baccalauréat est seul exigé dans les collèges communaux, même pour les classes supérieures. Les classes inférieures et la surveillance peuvent y être confiées à de simples instituteurs ; en outre, les recteurs, les proviseurs et les principaux ont un droit de délégation ou d'engagement provisoire, pour un certain nombre de fonctions, sans justification de titres. Est-il prudent, pour le vain avantage de gêner l'enseignement libre, d'appeler l'attention sur ces misères de l'enseignement public?

Vain avantage, en effet, pour le but que l'on poursuit ; car les séminaristes et les novices des congrégations ont plus de facilités que les jeunes laïques pour la préparation aux examens et aux grades. Ils y ont, je le sais, des succès plus nombreux que brillans ; ils n'y montrent, en général, que la moyenne ou, pour mieux dire, la médiocrité de savoir dont tout examen obligatoire est forcé de se contenter ; mais le travail en commun, sous une direction habile et avec une grande régularité d'habitudes, les élève assez aisément à ce modeste niveau. Si jusqu'à présent ils n'ont pas recherché les titres universitaires, c'est qu'ils n'en avaient pas besoin ; c'est aussi que leurs chefs ne tenaient pas beaucoup à les pourvoir de titres qui pouvaient encourager parmi eux des sentimens d'orgueil ou des velléités d'indépendance ; mais quand il ne sera plus permis de s'en passer, ce n'est pas l'enseignement clérical qui éprouvera le plus de difficultés à remplir toutes les conditions exigées. Il ne visera pas sans doute à l'agrégation et au doctorat ; mais il aura plus aisément et plus promptement que l'enseignement libre laïque le nombre légalement suffisant de licenciés, de bacheliers, de brevetés de l'enseignement primaire, voire même de directeurs pourvus du certificat d'aptitude pédagogique (1). Quel sera donc le résultat le plus net de ces nouvelles exigences? Quelques maisons d'ordre inférieur seront forcées de se fermer ; les plus prospères et surtout les maisons ecclésiastiques, non-seulement se mettront en règle avec la loi, mais elles trouveront une recommandation de plus dans les titres de leurs maîtres ; elles auront d'autant mieux le droit de s'en prévaloir

(1) On avait pu craindre que ce certificat, dont l'objet est assez difficile à bien définir, ne devînt un instrument d'inquisition, dans un intérêt politique ou religieux, contre les méthodes ou les doctrines suspectes. La discussion récente de la chambre des députés a en partie dissipé ces craintes, mais elle a en même temps mis en lumière l'inutilité de cette institution qui ne sera qu'une entrave pour la liberté, sans profit pour l'autorité.

dans leur rivalité avec les établissemens de l'état, dont beaucoup sont dépourvus du même ensemble de garanties, que ces titres sont conférés par l'état lui-même et que leur possession, de son propre aveu, est une preuve de supériorité.

II.

Il serait beaucoup plus difficile de justifier l'autre projet qui exige, pour être admis au baccalauréat ou même, suivant un amendement, pour obtenir un emploi quelconque dépendant du gouvernement, un certificat d'études dans un établissement public d'instruction secondaire. C'est le retour pur et simple au monopole tel qu'il existait avant la loi de 1850. On propose même de l'aggraver, car il n'imposait que deux années d'études, et on en demande trois. Le gouvernement, il faut l'en féliciter, s'est nettement prononcé contre une atteinte aussi directe et aussi violente à la liberté d'enseignement. Il n'a pas convaincu la commission législative saisie du projet et il n'est pas certain qu'il convainque la chambre des députés, ni même qu'il persiste jusqu'au bout et sur tous les points dans sa résistance. Nous ne nous donnerons pas le facile mais stérile avantage d'invoquer les principes libéraux là où il n'y a qu'une machine de guerre. Sur cette question comme sur les précédentes, nous ne voulons considérer que les résultats. Ils seraient funestes à la plupart des institutions libres, mais ils le seraient surtout à celles qui prétendent vivre d'une vie propre et rivaliser avec les collèges de l'état sans les copier, sans leur emprunter l'organisation de leurs classes et leurs méthodes d'enseignement. Les institutions qui envoient déjà leurs élèves aux classes des lycées ne souffriraient aucune atteinte. Celles qui ont les mêmes classes que les lycées seraient décapitées ; mais si elles avaient l'avantage de ne pas être trop éloignées d'un établissement universitaire, elles y gagneraient de pouvoir se décharger sur cet établissement des frais d'enseignement pour les classes supérieures, et elles pourraient en même temps se faire honneur des succès qu'y obtiendraient leurs élèves. Bien autrement fâcheuse serait la situation de ces institutions à l'esprit indépendant et progressif, si justement chères à M. Paul Bert, l'école Monge et l'école alsacienne. Elles ont, pour toutes les classes, leur plan d'études, leurs méthodes, leurs moyens d'action sur l'intelligence et le caractère de leurs élèves. Ce n'est pas seulement une mutilation qu'elles subiront, si elles ne disposent plus de leurs classes supérieures, c'est un bouleversement total, car les classes mêmes qui ne leur seront pas disputées ne seront plus que la préparation à un enseignement extérieur, imbu d'autres idées, dirigé

dans un autre esprit. On nous dira que l'Université s'est approprié depuis deux ans les procédés qui ont réussi dans ces écoles et qu'elle peut leur enlever leurs élèves sans que ceux-ci aient à en souffrir. C'est reconnaître étrangement le bien dont on se déclare redevable à ces établissemens modèles; c'est une façon non moins singulière d'entendre le progrès! On affirme dans le passé les bienfaits de l'initiative privée et on fait tout pour les rendre impossibles dans l'avenir. L'état se fait honneur d'imiter des établissemens particuliers et il voudrait forcer désormais tous les établissemens particuliers à se faire les humbles satellites et les pâles imitateurs de ses propres collèges!

Y gagnerait-on au moins de détruire l'ennemi, d'arracher au cléricalisme l'éducation de la jeunesse française? Les institutions ecclésiastiques attachent le plus grand prix à l'instruction proprement dite. Elles sont fières de leurs succès dans la préparation aux examens officiels, depuis le baccalauréat jusqu'à l'École polytechnique. Ce n'est pas, toutefois, les calomnier que de reconnaître que l'instruction littéraire ou scientifique ne tient que le second rang dans leurs préoccupations et que l'éducation morale et religieuse y a de beaucoup la place prédominante. Elles n'ont fait aucun usage pour le progrès de l'enseignement de la liberté qu'elles ont conquise en 1850. Elles ne peuvent se faire honneur d'aucune méthode nouvelle; elles ne peuvent même se faire honneur du maintien de leurs meilleures traditions. On y citerait plus difficilement qu'il y a trente ans des exemples de fortes études classiques. Disputer à l'Université et aux institutions laïques les candidats aux divers examens paraît être, au point de vue de l'enseignement, leur principal souci. La plupart ne visent pas plus haut qu'à « fabriquer » le plus de bacheliers possible; on a tout dit des plus distinguées quand on les a reconnues pour d'excellentes « fabriques » de saint-cyriens et de polytechniciens. Les seuls modèles qu'elles offrent à l'Université sont ceux d'une préparation habile, qui n'a rien à voir avec les études désintéressées et véritablement fructueuses. Voilà pourquoi on a pu dire, non sans fondement, que l'effet le plus certain de la concurrence entre le clergé et l'Université avait été l'abaissement des études. Nous croyons et nous essaierons de démontrer, dans une prochaine étude, qu'il est injuste d'imputer cet abaissement à la liberté elle-même et qu'il faut en chercher la cause dans notre système d'examens. Quoi qu'il en soit, le rétablissement du certificat d'études serait assurément un coup très sensible pour les institutions ecclésiastiques, mais le coup ne les atteindrait pas dans ce qui a le plus de prix à leurs yeux, dans la formation et la direction de l'âme des enfans. Forcées d'envoyer leurs élèves dans les col-

lèges de l'état pour quelques-unes des classes supérieures, elles ne livreraient à leurs rivaux que des esprits qui auraient déjà reçu leur pli et sur lesquels elles continueraient à veiller pour tout ce qui tient à la culture morale. Le gain serait petit pour l'Université et pour le but que l'on poursuit en son nom et sans son aveu. Quelle action aurait-elle sur des élèves qui lui viendraient tardivement, par contrainte, mieux préparés à se défier de ses leçons qu'à les recevoir avec docilité et à en retirer un sérieux profit? Leur instruction y gagnerait peu; leur éducation n'y gagnerait rien. C'est en effet nourrir de singulières illusions que de croire qu'on rétablira « l'unité morale de la France, » parce qu'on réunira sur les mêmes bancs, pendant quelques heures par jour, dans des classes de lettres ou de sciences, voire même d'histoire ou de philosophie, des enfans séparés dès le berceau par les idées et par les sentimens dans lesquels ils ont été élevés, et que tout continuera à séparer hors des classes, dans leurs familles ou dans leurs pensions respectives? On se plaint que les élèves des grandes écoles de l'état y trouvent comme deux sociétés différentes, suivant qu'ils appartiennent, par leur éducation antérieure, à l'enseignement laïque ou à l'enseignement ecclésiastique. Et cependant le régime de ces écoles leur impose des rapprochemens de tous les instans, non-seulement pour les études, mais pour tous les exercices, pour tous les actes de la vie. Si les divisions subsistent dans une vie commune, quel espoir de les faire cesser par la simple communauté des classes dans les dernières années de l'instruction secondaire?

Nous avons connu, comme élève et comme professeur, avant 1850, le régime du certificat d'études. Nous nous rappelons encore ces élèves du dehors qui venaient demander aux collèges de l'état leur certificat de rhétorique ou de philosophie. Ils étaient un embarras quand ils n'étaient pas un danger. On s'arrangeait pour exiger d'eux le moins possible. Dans les collèges de Paris on les dispensait de toutes les classes du matin. Ceux qui semblaient prendre intérêt à l'enseignement universitaire n'étaient souvent que les instrumens inconsciens ou malicieux d'un espionnage organisé. Ils rapportaient à la maison ou à la pension des notes qui servaient de base, soit aux attaques de la presse hostile, soit à des dénonciations plus redoutables, envoyées à l'administration supérieure. Ils se plaisaient même à jouer le rôle d'agens provocateurs, en posant aux professeurs des questions captieuses que leur avaient dictées leurs parens ou leurs maîtres. Loin d'apporter la paix et l'union, le *Compelle intrare* du certificat d'études n'avait pour résultat que de mettre l'ennemi dans la place.

Le mal serait infiniment plus grand aujourd'hui, parce que

les collèges de l'état rencontrent devant eux, d'un côté la concurrence d'un plus grand nombre d'institutions privées, de l'autre l'hostilité ou la défiance d'un plus grand nombre de familles. Ce n'est, dira-t-on, qu'un effet passager de la loi de 1850. Quand cette « loi de malheur » aura disparu, l'Université regagnera aisément le terrain qu'elle a perdu. Rien n'est moins fondé qu'un tel espoir. Le rétablissement du certificat d'études ne désarmera aucune des influences qui, depuis 1850, ont mis en si grande faveur, près d'une partie des classes moyennes, l'enseignement clérical. Il ne fera, par une apparence de persécution, que donner à ces influences encore plus de force. On se trompe singulièrement quand on croit qu'elles doivent toute leur puissance aux leçons données dans les collèges ecclésiastiques et qu'elles dominent seulement parmi les anciens élèves de ces collèges. Elles se sont trouvées toutes-puissantes, il y a trente ans, pour recruter la nouvelle clientèle des rivaux de l'Université parmi les anciens élèves de l'Université elle-même. Elles avaient profité, après 1848, du désarroi qu'avait jeté dans la bourgeoisie l'avènement inattendu du suffrage universel et du rapprochement que ce désarroi avait opéré entre les vaincus de la dernière révolution et ceux des révolutions précédentes. Elles n'ont pas été moins bien servies, depuis 1870, par tous les mécontentemens qu'une série de défaites ou de tentatives avortées ont accumulés parmi les diverses nuances des partis conservateurs ou soi-disant tels. Partout on signale comme les plus ardens dans les campagnes engagées contre l'Université, au profit de l'enseignement ecclésiastique ou congréganiste, d'anciens libéraux formés par l'Université. Qu'on ait tort ou raison de les accuser de défection, ce n'est pas un bon moyen pour les ramener ou pour les empêcher de faire des prosélytes que de justifier par d'odieuses exigences le rôle plus ou moins sincère qu'ils aiment à se donner de défenseurs de la liberté.

III.

Une proscription directe et radicale réussirait-elle mieux que des demi-mesures contre des adversaires que l'on semble redouter davantage depuis qu'ils sont déchus du pouvoir et réduits aux armes de l'opposition? Telle avait été l'opinion de M. Madier-Montjau lors de la discussion de l'article 7, et il avait présenté un amendement qui prononçait l'interdiction absolue du droit d'enseigner contre tout membre d'un clergé ou d'une congrégation religieuse quelconque. Écarté comme trop radical en 1879, cet amendement n'a pas été reproduit depuis cette époque, et je ne sais s'il pourrait

espérer aujourd'hui une meilleure fortune. Il faut pousser bien loin les passions anticléricales pour se décider à fermer d'un seul coup plus de deux cents maisons et à priver d'instruction plusieurs milliers d'élèves qui ne pourraient immédiatement trouver place dans les institutions laïques ou dans les établissemens de l'état. On s'applaudirait du moins d'avoir supprimé l'enseignement clérical sous la robe du prêtre et du moine : l'aurait-on rendu moins cher aux familles dont il a les préférences? et pense-t-on qu'elles ne sauraient faire aucun effort pour le retrouver, soit à l'étranger sous la même robe, soit en France même sous l'habit laïque? Elles n'y réussiraient pas sans une grande dépense de temps et d'argent : l'état aussi aurait besoin de beaucoup de temps et d'argent pour mettre ses lycées et ses collèges en situation de recueillir l'héritage des maisons qu'il aurait fermées, et quand on se rappelle quels prodiges le zèle religieux a su accomplir en peu d'années, après le vote de la loi de 1850, on peut se demander si ses créations nouvelles ne sauraient pas devancer et dépasser celles qui s'imposeraient au triple budget de l'état, des départemens et des villes.

Il faudrait, pour porter un coup vraiment mortel à l'enseignement clérical, aller plus loin que M. Madier-Montjau lui-même dans la voie de la proscription. Il faudrait abolir toute liberté d'enseignement, toute liberté d'éducation, en revenir au fameux plan de Lepelletier Saint-Fargeau, que la convention, dans ses plus mauvais jours, n'osa pas adopter entièrement et qu'elle se hâta de remplacer, avant même la chute de la terreur, par des dispositions plus libérales. Si l'on recule soit devant l'odieux d'un tel système, soit devant la crainte de la réaction qu'il ne manquerait pas de provoquer, le plus sage est de s'attacher, franchement et complètement, aux principes de liberté et de droit commun. Je ne veux pas rechercher, comme on le faisait en 1848 et comme on a essayé de le faire dans nos récentes discussions, si la liberté d'enseignement est ou non un droit naturel : il me suffit qu'elle soit un intérêt social de premier ordre. En la reconnaissant, ce n'est pas simplement un avantage que nous concédons à nos adversaires, c'est une garantie que nous nous assurons contre nos propres entraînemens dans le présent et contre un retour de fortune dans l'avenir. L'expérience de 1848, si elle était mieux comprise, devrait nous éclairer. L'Université et ses amis avaient subi avec regret la liberté d'enseignement. Les anciens libéraux de la monarchie de juillet, qui l'avaient acceptée, étaient accusés de sacrifier leurs convictions de tous les temps aux nouvelles alliances dans lesquelles les avaient engagés leurs rancunes politiques, et cette accusation n'était pas sans fondement. La loi de 1850 dépassait le but, elle se proposait moins de

consacrer la liberté pour tous que d'assurer la prépondérance aux influences catholiques. Elle méritait sur bien des points son impopularité, mais elle méritait aussi la reconnaissance de l'Université par cela seul qu'elle la débarrassait de l'odieux et des périls du monopole. La fin du monopole fut aussi la fin de la guerre acharnée que le clergé et ses amis faisaient depuis dix ans à l'enseignement universitaire. On a trop oublié ce qu'avait été cette guerre, quelles violences, quelles calomnies s'accumulaient, non-seulement dans des journaux et dans des pamphlets, mais dans les prédications de la chaire et dans les mandemens de l'épiscopat. Rien n'était négligé pour alarmer les consciences des familles et pour inquiéter le gouvernement lui-même. Des ministres dévoués à l'Université, M. Villemain, M. de Salvandy, se laissaient arracher les plus regrettables concessions; une prudence excessive était imposée aux professeurs et plus d'un s'est vu sacrifié, M. le directeur actuel de l'enseignement secondaire en sait quelque chose, pour un manquement plus apparent que réel à cette circonspection nécessaire. Si telle était la condition de l'Université sous un gouvernement ami, que devait-elle être après la réaction qui suivit de si près la révolution de 1848? et qu'aurait-elle été après cette autre réaction, plus terrible encore parce qu'elle était sans contrôle, qui suivit le coup d'état de 1851? La liberté d'enseignement sauva véritablement l'Université. L'auteur du coup d'état aurait volontiers oublié, pour donner un gage de plus au clergé, que l'Université était une création du premier empire. Le clergé eut la prudence de s'en tenir aux droits que la loi de 1850 lui avait rendus. Content d'avoir ses collèges, non-seulement il ne voulut pas prendre ceux de l'état, mais il s'occupa moins de ce qu'on y faisait. Les polémiques s'apaisèrent; les dénonciations furent plus rares. La guerre ne reprit que vers la fin de l'empire, sur le terrain de l'instruction supérieure. On attaqua l'enseignement des facultés comme on avait attaqué vingt ans auparavant l'enseignement des collèges. Ce dernier respirait alors sous un ministre sorti de ses rangs, M. Duruy. Dans la période précédente, il n'avait pas été à l'abri des actes de persécution; il avait compté plus d'une victime du coup d'état, et même des victimes volontaires, par de courageuses démissions; mais, dans les plus mauvais jours, après 1852, il eut moins à souffrir du fanatisme religieux que de la compression politique. Le zèle maladroit des inspecteurs ou des préfets eut la principale part aux rigueurs exercées contre les professeurs. Ceux que perdit l'Université purent profiter à leur tour de la liberté d'enseignement; car plusieurs trouvèrent un asile dans des institutions libres. L'enseignement universitaire put bientôt s'assurer à lui-même une liberté qu'il n'avait

pas connue au même degré sous le régime du monopole. Les professeurs de philosophie et d'histoire qui se sont formés sous l'empire ont peine à s'expliquer aujourd'hui la réserve extrême qu'observaient sur certaines questions leurs prédécesseurs de la monarchie de juillet. Ils les accuseraient volontiers d'une lâche condescendance pour les préjugés cléricaux, qu'ils ont trouvés plus tolérans même dans ces dernières années, sous les ministères du 24 mai et du 16 mai. Une comparaison plus complète des temps leur ferait comprendre que l'Université n'a pu devenir maîtresse chez elle que depuis qu'elle souffre à ses côtés des concurrens maîtres chez eux.

IV.

Si la question de la liberté d'enseignement a été imprudemment soulevée, il n'en est pas de même de quelques-unes des questions qui ont été mêlées au débat et dont on s'est servi pour prévenir et pour passionner les esprits. Telle est, avant toutes les autres, la question de l'éducation nationale.

Rien n'est à la fois plus tyrannique et plus chimérique, dans un pays où les lois et les mœurs ont consacré depuis longtemps la pleine liberté des opinions, que la prétention de soustraire l'éducation de l'enfant à la diversité de sentimens et de pensées qui règne parmi les familles. Il faut seulement souhaiter que le désaccord, dans de jeunes esprits, n'aille pas jusqu'à cet excès d'opposition et de haine qui prépare des combattans pour de futures guerres civiles plutôt que des citoyens concevant différemment le bien de la patrie commune, mais rivalisant de zèle pour la servir. L'unité nationale est-elle véritablement menacée par cette « séparation en deux camps hostiles de la jeunesse française, » dont on affecte de concevoir tant d'alarmes ? « Loin que le patriotisme ait quelque chose à perdre à cette prétendue division de deux Frances, dit très bien M. Bouillier, il devrait y gagner par une noble émulation entre les deux jeunesses également animées de l'amour du pays. » Il n'y a pas là un optimisme excessif. La guerre de 1870 a prouvé qu'on pouvait être élevé dans l'attente du roi légitime et du drapeau blanc et combattre bravement pour la France sous le drapeau tricolore et sous l'autorité d'un gouvernement républicain. La guerre civile qui a suivi a prouvé aussi qu'on pouvait avoir reçu la même éducation et s'entretuer sous l'empire des passions les plus sauvages. Il ne faut donc ni tout craindre de la diversité d'éducation ni tout attendre d'une éducation commune. Il n'est pas moins désirable que l'état, dans ses établissemens scolaires, se maintenant sincèrement sur un terrain neutre, en dehors

ou plutôt au-dessus des divisions de sectes et de partis, fasse tous ses efforts pour conjurer ou pour atténuer le danger de ces divisions, en offrant aux familles, sans les leur imposer, les garanties d'une éducation vraiment nationale.

M. Bréal nous enseigne comment une telle éducation est conçue en Allemagne. Il n'en dissimule pas les défauts et il nous fait ainsi mieux comprendre sur quelles bases il conviendrait de l'établir en France.

L'éducation, dans l'enseignement allemand, repose sur trois bases : la religion, le patriotisme et la foi dans les droits et la mission de l'état. La religion, dans la plupart des gymnases, a un caractère *piétiste* très prononcé. Elle est étroite, intolérante, pleine de morgue. L'enseignement religieux, tel qu'il subsiste encore dans nos lycées, est préservé de tels excès par la neutralité théologique, aujourd'hui pleinement reconnue, que le principe laïque de notre société impose à l'instruction publique. L'Université de France s'en remet, pour cet enseignement, aux ministres des différens cultes, suivant le vœu des familles ; mais elle n'abdique pas le droit de maintenir et de fortifier entre ses élèves le lien moral de certaines idées religieuses communes à tous les cultes. Ce lien, s'ajoutant aux enseignemens particuliers des diverses religions et les remplaçant quand ils sont absens, peut, si nous savons le conserver, nous assurer le bénéfice d'une éducation nationale, vraiment morale et vraiment religieuse, sans les défauts que M. Bréal a justement signalés dans l'éducation allemande. Sans doute ces leçons de morale et de religion, données au nom d'une philosophie spiritualiste, n'affectent et ne doivent affecter aucune raideur dogmatique. Elles se prêtent à toutes les nuances de cette « libre philosophie, » qu'a si bien définie un des maîtres les plus aimés de l'Université, M. Bersot. Elles ne sont qu'un appel de la raison à la raison et elles supposent de part et d'autre un assentiment réfléchi et librement obtenu. Du jour où les doctrines spiritualistes seraient professées par ordre, sans l'accent d'une conviction sincère, elles seraient sans action sur de jeunes esprits ; elles seraient ébranlées d'avance au profit d'un scepticisme précoce, par les procédés mêmes d'exposition et de discussion qu'elles ne peuvent se dispenser d'employer. Elles offrent donc, sous ce rapport, une base fragile pour l'instruction morale de la jeunesse, puisqu'elles sont à la merci de toutes les fluctuations qui peuvent se produire, soit dans les programmes officiels, soit dans les dispositions du corps enseignant. Ce n'est pas moins, dans l'état actuel de la société, la seule base possible pour une éducation commune. Il faut respecter les efforts consciencieux qui peuvent être faits pour remplacer les enseignemens spiritualistes par une philosophie plus solide ou plus pro-

fonde; mais, tant qu'on n'y aura pas réussi, rien n'est plus imprudent que d'écarter ces enseignemens au nom de je ne sais quelles exigences de l'esprit moderne ou d'une prétendue neutralité philosophique. De sages et nobles âmes ont su, à notre époque comme dans les siècles passés, se faire d'autres principes de conduite et y trouver ou se figurer qu'elles y trouvaient une règle assurée: ce ne sont encore que des opinions individuelles et isolées; malgré le progrès des doctrines contraires, le spiritualisme est toujours la seule force morale qui puisse suppléer aux religions là où elles ont perdu leur empire et leur faire accepter son concours dans les âmes qui leur restent soumises. Il est en même temps le meilleur principe de tolérance. M. Bréal observe finement qu'il sort des gymnases allemands un assez grand nombre d'élèves imbus d'idées irréligieuses, mais non moins imbus de l'esprit d'intolérance qu'ils ont puisé dans leur « éducation semi-dévote. » Le même fait a pu être observé en France dans les recrues que l'enseignement ecclésiastique a fournies plus d'une fois au radicalisme politique ou religieux. Cet esprit d'intolérance ne sera jamais plus sûrement combattu que par une éducation morale qui met en lumière ce qu'il y a de commun dans toutes les religions et ce qui peut encore servir de lien entre les croyans des différentes religions et ceux qui n'en professent aucune.

On se fait une très fausse idée de la neutralité que doivent s'imposer l'état et ses représentans dans l'enseignement public, quand on prétend y attacher l'obligation de rester neutre, non-seulement entre les dogmes religieux, mais entre des opinions philosophiques telles que le spiritualisme et le matérialisme. Il suffit de pousser cette prétention jusqu'à ses conséquences extrêmes pour en démontrer l'absurdité. Elle rendrait impossible tout enseignement public, car si les professeurs de l'état ne peuvent se prononcer sur les questions philosophiques, pourquoi auraient-ils davantage le droit de se prononcer sur les questions d'art, de littérature ou de sciences? Les controverses ne sont pas moins ardentes dans les divers domaines de l'enseignement qu'en philosophie et partout on peut craindre de blesser quelque opinion plus ou moins digne d'égards. La vérité est que les opinions de toutes sortes, en philosophie comme dans tout le reste, sont faites pour la discussion et pour la contradiction et qu'elles doivent s'y prêter dans les écoles de l'état aussi bien que dans les écoles libres ou dans les livres. Il en est autrement des dogmes et de tout ce qui a le caractère d'article de foi dans une religion positive. Ici les consciences réclament un respect dont les représentans de l'état n'ont pas le droit de s'affranchir. Il ne faut pas d'ailleurs exagérer ce respect. Il ne saurait s'étendre à toutes les fantaisies individuelles ou collectives qui peuvent se décorer du nom

de foi religieuse ; il n'est dû qu'aux dogmes des églises constituées et il ne leur est dû que dans les limites où ces églises sont reconnues par l'état et placées sous la protection des lois. Quiconque professe au nom de l'état est obligé de respecter la divinité du Christ : il n'est pas obligé de respecter les décisions du *Syllabus*. Il ne doit s'interdire enfin que les attaques directes, non l'exposition de doctrines où des attaques pourraient être supposées par voie de conséquence. Nul ne soutiendrait aujourd'hui que l'enseignement public doit ignorer le mouvement de la terre, parce que la foi biblique pourrait en souffrir quelque atteinte ; mais on voudrait peut-être écarter, sous le même prétexte, les doctrines transformistes : le cas est identique ; il n'est pas plus permis dans une école de l'état de battre en brèche l'autorité de la Bible en invoquant Copernic qu'en invoquant Darwin ; mais l'exposition scientifique de l'hypothèse de Darwin ne doit pas plus être interdite que celle du système de Copernic. Les mêmes règles s'appliquent à l'enseignement officiel de la philosophie. Il peut et il doit prendre parti entre toutes les opinions partout où il ne rencontre pas directement devant lui un des dogmes qui s'imposent au respect de l'état. Il pourrait se prononcer pour la morale utilitaire ; mais il ne lui est pas permis de se prononcer pour l'athéisme. Dira-t-on qu'une telle distinction porte atteinte à la liberté des professeurs ? Nul n'est forcé d'enseigner dans une école de l'état et particulièrement d'y enseigner la philosophie. Quand on accepte une fonction publique, on en accepte les obligations et, dans une société fondée sur la liberté de conscience, il n'est pas de devoir plus impérieux pour quiconque parle ou agit au nom de l'état que le respect de la foi religieuse. Ce devoir s'unit ainsi à l'intérêt supérieur de l'éducation nationale pour recommander le maintien, dans les collèges de l'état, d'un enseignement philosophique fondé sur les principes spiritualistes.

V.

Au développement de l'esprit religieux l'éducation allemande joint celui du patriotisme. Elle fait surtout, dans ce dessein, appel à l'histoire, dont l'enseignement est dirigé de telle façon qu'on y trouve à toutes les époques et dans les moindres faits des raisons d'aimer ou de glorifier la patrie. On y cherche aussi, M. Bréal le reconnaît, des motifs constans de mépriser ou de détester l'étranger. Le patriotisme que l'on professe dans les gymnases allemands est un patriotisme fait de haine : l'enseignement historique ne néglige aucune occasion d'entretenir la haine de l'ennemi héréditaire, la haine de la France. L'histoire ne peut qu'être faussée quand

elle se met au service d'étroites passions nationales, et le patriotisme lui-même, en se confondant avec ces passions, se dépouille de ce qu'il a de généreux et de hautement moral. Ce ne sont pas de tels exemples qu'il convient de proposer à notre imitation. Ils répugnent absolument à notre caractère et à nos mœurs scolaires, et M. Bréal observe avec raison que les Allemands nous font une injure gratuite quand ils ajoutent à tous leurs griefs contre nous le reproche d'élever nos enfans dans des sentimens d'hostilité à l'égard des autres peuples. Ils n'ont même plus le droit de nous reprocher un excès de vanité, dont nous tendons si bien à nous défaire que nous tombons souvent dans l'excès opposé. Nous portons volontiers dans nos appréciations sur le passé ou sur le présent de la France un esprit de dénigrement. Nous exaltons à nos dépens les mérites des autres peuples, et quand nous ne nous rabaissons pas d'une manière générale, nous traçons entre nous, nous instituons dans notre histoire des frontières autour desquelles nous accumulons plus de passions belliqueuses que nous n'en avons jamais nourri pour la défense ou pour l'extension de notre territoire commun. Il y a aussi de la haine dans notre patriotisme, et l'histoire s'est faite trop souvent la complice de cette haine qui se détourne de l'étranger pour soulever la France contre elle-même. Pour les uns, la seule France digne de notre amour et de notre respect est la France monarchique et catholique des siècles passés, et même les plus ardens répudieraient encore les trois derniers siècles pour ne s'attacher qu'à la France du moyen âge. D'autres font commencer la patrie française en 1789; ils ne s'occupent de l'ancien régime que pour y chercher les tableaux les plus odieux; dans la France nouvelle elle-même, ils rejettent et le consulat et l'empire et les deux royautés de 1815 et de 1830 : le culte de la France n'est pour eux que le culte de la révolution et de la république. Ce n'est pas moins fausser l'histoire et dégrader le patriotisme que le fait l'esprit étroit de l'enseignement allemand. Entre les deux excès, la véritable école du patriotisme est l'étude exacte et impartiale de l'histoire nationale. Il n'est pas besoin, pour faire aimer la patrie, de grossir certains faits et d'en laisser d'autres dans l'ombre. L'histoire vraie, l'histoire vivante, replaçant chaque fait dans son milieu, dans tout l'ensemble de circonstances et de détails qui peut éveiller la curiosité et soutenir l'intérêt, se prête, sans qu'on les cherche, et aux leçons morales et aux leçons patriotiques. Elle nous montre, à travers les âges comme à travers la diversité des provinces, la formation et l'affermissement de l'unité nationale; elle nous fait sentir comme une parcelle de notre vie propre dans tout ce qui a été, dans tout ce qui est aujourd'hui la vie de la France; elle fait battre nos cœurs aux souvenirs de succès

et de gloire ; elle les fait battre aussi aux souvenirs de revers et de honte : le patriotisme ne se manifeste pas moins lorsqu'il s'afflige ou s'indigne aux révélations de l'histoire que lorsqu'il y trouve des sujets de joie ou d'orgueil.

M. Bréal remarque enfin dans l'éducation nationale que tendent à donner les gymnases allemands une sorte de mysticisme politique où il croit reconnaître les théories représentées chez nous par De Bonald et De Maistre, mais qui se rattache bien plutôt aux doctrines hégéliennes. C'est une exaltation du rôle de l'état et particulièrement des destinées de l'empire germanique. L'état ne procède pas des individus ; sans l'état, au contraire, les individus ne seraient rien, et quand il incarne en lui une race supérieure, rien ne doit l'arrêter, au dedans et au dehors, dans sa mission de civilisation et de conquête. Ces enseignemens hautains d'une philosophie si peu libérale n'ont rien encore qui se recommande à notre imitation. Il ne faut pas se dissimuler toutefois qu'ils répondent, sous une forme dogmatique, à des idées très répandues chez tous les peuples qui n'ont pas de longues traditions de liberté politique. Ils peuvent être, dans les temps calmes, un principe de soumission; ils sont aussi aisément, dans les temps troublés, un principe de révolution. Quand on attend tout de l'état, on est facilement tenté de lui imposer par un acte de violence la réalisation de toutes les espérances que l'on a fondées sur son action omnipotente. Les mêmes idées, quand elles inspirent la politique extérieure, peuvent faire les grands états et les grands peuples : elles ont été plus souvent une cause de ruine ou de prompte décadence. Il est intéressant et instructif de les constater là où elles dominent; il est toujours sage de s'en défier chez les autres et pour soi-même. L'éducation publique a tout à gagner au développement de tendances contraires. La paix intérieure n'est jamais mieux assurée que lorsque chacun compte moins sur l'état et davantage sur soi-même ; la sécurité de l'état et son influence au dehors trouvent également de meilleures garanties dans le concours, capricieux peut-être et toujours disputé, d'une nation qui se sent maîtresse d'elle-même que dans l'omnipotence aveuglément acceptée d'un gouvernement qui s'attribue et se laisse attribuer une mission providentielle.

ÉMILE BEAUSSIRE.

VOYAGE EN SYRIE

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS (1).

XII. — TIBÉRIADE.

Lorsqu'on arrive du mont Thabor, le premier aspect de Tibériade est plein de surprises et d'enchantemens. C'est après avoir traversé péniblement une série de plateaux secs et brûlés par le soleil qu'on aperçoit tout à coup, de l'extrémité du dernier d'entre eux, une sorte de petite mer enveloppée de la plus délicieuse des ceintures de montagnes, et qui ressemble, sous la lumière d'Orient qui illumine ses bords, à une nappe d'eau enfermée dans une vasque d'or. On est à Tibériade, au pays de Génézareth, à la patrie préférée de Jésus. L'émotion qu'on n'éprouve guère aux portes de Jérusalem, il est impossible de ne pas la ressentir en face de cet admirable paysage, où la nature répond complètement à la grandeur et à la grâce des souvenirs. La beauté des lignes générales, la splendeur des couleurs, le charme pénétrant de chaque détail, la majestueuse simplicité de l'ensemble, tout concourt à ébranler l'âme, à réveiller l'imagination que la Palestine avait engourdie. Le lac occupe le fond d'un bassin élevé sur lequel il reflète ses nuances les plus fines ; sa forme est celle d'un ovale qui serait assez régulier s'il n'était légèrement allongé vers le sud ; au nord, dans un horizon lointain, les sommets ravinés et neigeux de l'Hermon se découpent sur le ciel

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 15 juin, du 15 juillet, du 15 août et du 1er septembre 1881.

en lignes blanches qu'on distingue le soir à travers une sorte de gaze rosée d'une extrême délicatesse, tandis que, de tous les autres côtés, à l'est, à l'ouest, des collines dont les pentes viennent mourir sur les rives mêmes du lac, ondulent dans l'air transparent avec une souplesse exquise. Quant à la ville de Tibériade, ce n'est qu'un point perdu au milieu de ce merveilleux tableau : on la distingue à ses pieds, avec des colorations noires et des taches blanchâtres qui lui donnent l'aspect d'un monceau de ruines sur lequel on aurait bâti quelques maisons nouvelles et dont surgiraient encore quelques tours et quelques minarets à demi brisés.

Pour gagner cette ville étrange, il faut descendre à travers les escarpemens les plus raides, au risque de se casser vingt fois le cou contre les rochers. Le sentier circule à travers les pierres, qui, dissimulées sous les fleurs, font glisser les chevaux et courir aux cavaliers les plus sérieux dangers. Mais le spectacle qu'on a sous les yeux ne permet point de songer aux dangers. Plus on approche de Tibériade, plus on est frappé de la beauté d'un site qui est, sans contredit, le plus parfait de la Galilée et sans doute l'un des plus parfaits du monde. Le paysage s'anime d'ailleurs et devient vivant. Des groupes de jeunes filles, enveloppées de longs manteaux blancs, sortent de la ville, soit pour aller à la fontaine, soit, tout simplement, pour se promener dans la campagne. On les voit errer sur la montagne comme des fantômes élégans et légers. Aux portes de Tibériade, on les rencontre encore en plus grand nombre, mais il vaut mieux les apercevoir de loin que de près. Presque toute la population est juive; or, j'ai déjà dit combien les juifs de Palestine étaient affreux! Tibériade est entourée d'une enceinte d'environ 1 kilomètre de long, construite en blocs de basalte et flanquée de tours circulaires; mais toutes ces murailles sont en ruine, et la citadelle qui occupe l'angle nord-ouest des fortifications est dans un pitoyable état de délabrement. Une mosquée, dont le minaret ne manque pas de mérite, tombe également en lambeaux. Le tremblement de terre de 1837 a pratiqué partout des brèches profondes qui n'ont point été comblées. Rien ne serait plus lugubre que cette enceinte défoncée si quelques têtes de palmiers qui la dominent n'en rompaient pas la triste monotonie. Dès qu'on l'a franchie, on s'égare au milieu des plus sales et des plus abjectes ruelles que l'on puisse rencontrer dans une ville d'Orient; presque toutes les maisons sont peintes en blanc, non-seulement à l'extérieur, mais à l'intérieur, ce qui permet, comme les portes et les fenêtres restent longuement ouvertes, de distinguer très bien ce qui s'y passe. C'est un spectacle tout à fait dépourvu de charmes. Autant Tibériade est pittoresque à distance, autant, lorsqu'on y est, la trouve-t-on horrible, sordide,

dégoûtante. Il faut aller bien vite se réfugier au couvent des franciscains, dont le jardin forme une sorte d'oasis au milieu du cloaque de la ville, et monter sur la terrasse qui le domine pour y retrouver la vue admirable que l'on contemplait en descendant vers Tibériade et qu'on vient de perdre en y entrant.

J'étais arrivé à Tibériade à l'heure du coucher du soleil, et c'est le soir, à la lueur des étoiles, que je suis monté, pour la première fois, sur la terrasse du couvent des franciscains. Le paysage s'était effacé dans l'ombre de la nuit; l'on distinguait à peine la masse imposante de la montagne qui est située derrière Tibériade et dont on admire le jour les formes puissantes et gracieuses. Le lac s'étendait devant moi; le murmure paisible de ses petites vagues qui viennent se briser mollement sur la plage montait à mes oreilles, et le spectacle qui s'offrait à mes yeux était tellement plein de mystère et de prestige qu'il eût été difficile de ne pas en être remué jusque dans les profondeurs les plus intimes de l'âme. Le lac de Tibériade est une véritable petite mer, mais une mer dont la surface est d'ordinaire aussi pure qu'un miroir, quoiqu'on prétende qu'elle soit souvent troublée l'hiver par des tempêtes semblables à celle où les apôtres doutèrent de la puissance de leur maître et crurent qu'une force brutale allait étouffer, comme il arrive si souvent, hélas! l'idée divine qui brillait au milieu d'eux. Sur ses bords seulement un léger flot meurt dans les galets ou se perd parmi les fleurs. Toutes les étoiles du ciel se réfléchissaient sur le lac immobile avec une telle pureté et une telle douceur féeriques qu'on eût dit qu'elles s'y baignaient, répandant autour d'elles une demi-clarté d'un effet saisissant. A une certaine distance, toutefois, l'obscurité reprenait; la vue et l'imagination s'égaraient de nouveau dans l'ombre.

Rien ne saurait rendre l'impression de ce tableau. C'était assurément par une nuit pareille que Jésus rejoignit ses disciples en marchant sur les eaux, et jamais miracle ne se produisit dans des circonstances plus favorables ni dans un milieu plus approprié. Si sceptique qu'il puisse être, si rebelle aux illusions que la vie moderne l'ait fait, il est impossible que le voyageur contemporain qui s'attarde longuement le soir sur les bords du lac de Tibériade, pour peu qu'il soit sensible aux séductions d'une nature sans égale et à l'incomparable poésie des souvenirs évangéliques, ne croie pas apercevoir parfois, au milieu des reflets d'étoiles, une forme plus brillante encore et ne s'imagine pas, ne fût-ce qu'une seconde, que Dieu va s'avancer vers lui.

Tibériade est à la limite de ce canton de Génézareth, qui a été le champ d'action principal de Jésus, la terre bien préparée où son âme

s'est ouverte à la lumière divine, où la semence de sa pensée a germé. Il n'est pas sûr qu'il y soit jamais entré, quoique les pères franciscains affirment que leur couvent est bâti sur le lieu même de la pêche miraculeuse. Mais Tibériade était, à cette époque, une de ces villes profanes, peuplées de païens et d'infidèles, dont le luxe vulgaire choquait son goût délicat et blessait son austère moralité. Son enseignement s'arrêtait à cette limite; sa région favorite s'étendait de l'entrée du Jourdain à Tibériade, c'est-à-dire dans un espace d'environ trois lieues. Il ne lui a pas fallu plus de place pour développer son apostolat, et c'est sur un théâtre aussi restreint que s'est déroulée une œuvre qui devait plus tard couvrir le monde entier. Cinq villes, dont le nom revient sans cesse dans l'évangile, s'élevaient sur la côte du lac : Magdala, Dalamanuthos, Capharnaüm, Bethsaïn, Choragin. Grâce à Dieu! elles sont toutes disparues; les malédictions et les menaces que Jésus, dans ses jours de colère, prononçait contre elles, se sont accomplies; il en reste à peine la trace, et c'est tout à fait au hasard que les érudits croient les retrouver chacune en un lieu différent. Une seule d'entre elles est encore d'une authenticité à peu près certaine. Magdala, la patrie de Marie-Madeleine, était bien réellement située là où se dresse aujourd'hui le misérable, mais pittoresque village, de Megdel. Un groupe de masures, bâties en torchis et en pierres sèches, dominées par un grand palmier et assises au pied d'une haute montagne fortement escarpée, quelques arbres épineux, les ruines d'une tour, quelques figuiers sauvages, voilà tout ce qui reste du lieu où Jésus a été le plus aimé! Le temps et la nature n'ont pas même respecté ce souvenir. Pour arriver à Magdala, il faut traverser des vallées volcaniques qui sont descendues jusque dans le lac et y ont formé de hautes falaises, au pied desquelles on a parfois à peine un sentier suffisant pour passer. Cette sorte de frontière naturelle sépare la petite plaine de Tibériade du pays de Génézareth; on la franchit péniblement. Le reste de la promenade jusqu'à Tell Houm, emplacement supposé de Capharnaüm, est délicieux. On part de Tibériade aux premières heures de la matinée pour éviter la chaleur accablante et l'éblouissante lumière du milieu du jour. Les teintes moirées du lac ont alors une douceur infinie; la route que l'on suit est partout bordée de touffes de lauriers roses et d'arbustes en fleurs; des myriades d'oiseaux aux couleurs les plus vives s'abattent sur les eaux. Le lac est littéralement couvert de mille espèces plus charmantes les unes que les autres. Je me rappelle surtout des oiseaux bleus dont j'ignore le nom, qui, à l'approche de nos chevaux, s'éloignaient sans cesse des touffes de lauriers fleuris pour aller se perdre au loin. La plupart de ces oiseaux se nourrissent des poissons du lac qui sont encore aujourd'hui aussi nom-

breux qu'à l'époque de la pêche miraculeuse. Comme à cette époque, ils nagent réunis par bancs, de sorte que, si l'on ne rencontre pas un de ces bancs du premier coup, on peut jeter inutilement ses filets pendant plusieurs heures, jusqu'à ce qu'un hasard heureux, qui vous met sur une bonne trace, vous permette de remplir votre barque en deux ou trois minutes. Magdala occupe une extrémité de la plaine; à l'autre extrémité, en longeant la mer, on rencontre un emplacement de ville, ou plutôt un caravansérail en ruines, Khan-Minieh, après lequel le chemin s'élève sur un rocher qui forme une sorte de promontoire et dans lequel il est profondément taillé. Il n'est point douteux que Jésus n'ait suivi ce sentier et n'ait souvent admiré de là le développement du lac qui, nulle part, n'est aussi souple et aussi gracieux. Quelques pas plus loin, on se trouve dans une plaine nouvelle; enfin, à quelque distance, on rencontre sept ou huit pauvres cabanes bâties en pierres sèches, et une grande quantité de débris plus ou moins antiques que cache une végétation luxuriante : c'est Tell-Houm, où quelques savans veulent voir les ruines de Capharnaüm, l'orgueilleuse cité à laquelle Jésus reprochait de vouloir s'élever jusqu'au ciel et dont il n'est pas bien sûr qu'il reste une seule pierre sur la terre.

Le pays de Génézareth aurait un charme irrésistible s'il n'était desséché de bonne heure par une chaleur torride. Le lac occupe une dépression de 200 mètres au-dessous du niveau de la mer; il est entouré de toutes parts de montagnes et de rochers qui forment de puissans réflecteurs de lumière et de chaleur; à partir du mois de mai, on y respire l'atmosphère embrasée d'une chaudière. Il n'en était point ainsi autrefois. La plus riche des végétations tempérait les ardeurs d'un climat devenu si violent. Josèphe nous apprend que la nature s'y était plu, par une sorte de miracle, à y rapprocher côte à côte les plantes des pays froids, les productions des zones brûlantes, les arbres des climats moyens chargés toute l'année de fleurs et de fruits. Antonin martyr ne nous en fait pas une description moins brillante, et, malgré l'aridité du présent, on n'a aucune peine à croire à toutes ces splendeurs passées. Peu de contrées, en effet, possèdent autant de sources, autant de ruisseaux, que le pays de Génézareth; seulement on laisse les eaux croupir dans des marais, se perdre sous terre ou s'écouler rapidement dans le lac, au lieu de les diriger et de s'en servir pour arroser les plaines qu'elles enrichiraient. Au mois d'avril et dans les premiers jours de mai, lorsque le soleil ne l'a pas encore calcinée, la fécondité de la campagne tient du prodige. Si les moissons manquent, parce qu'on ne sait pas semer, la nature produit spontanément, avec une abondance extraordinaire, des fleurs et des arbustes. Les arbres seuls font défaut; on

les couperait s'ils venaient à pousser par hasard. Je n'en ai découvert qu'un seul dans toute la contrée, il projetait une ombre bien faible sur un tombeau musulman composé de quelques méchantes pierres que tapissaient les plus beaux liserons et les plus charmans coquelicots.

C'est là que je me suis installé sans façon pour déjeuner, fuyant l'accablante chaleur de la tente. Il était midi ; le lac, sur lequel le soleil dardait directement ses rayons, ressemblait à une immense surface absolument plane, à une mer d'huile d'un blanc laiteux qu'aucune brise ne ridait. Si je m'avisais de soulever un caillou, j'y trouvais immanquablement un de ces petits scorpions assez inoffensifs lorsqu'on ne les dérange pas, mais dont le méchant caractère s'aigrit dès qu'on veut les toucher. De gros lézards, des espèces de salamandres apparaissaient sur les rochers humant la lumière avec volupté ; d'innombrables insectes bourdonnaient dans l'air ; il n'y avait d'autre ombre, dans tout ce paysage dévoré par la lumière, que celle de l'arbre sous lequel je m'étais établi. Quel changement depuis l'époque où Jésus entraînait à sa suite une petite troupe fidèle à travers les frais sentiers, au penchant des collines que recouvraient les riches moissons dont le souvenir revient sans cesse dans l'évangile !

Si transformé que soit le pays de Génézareth, il n'est pourtant pas difficile de retrouver dans son imagination l'image de ce qu'il était autrefois et de rétablir le cadre de la vie de Jésus. Le matin, quand la campagne s'éveille sous les premiers rayons du soleil, avec tout l'éclat de ses fleurs et tous les murmures de ses oiseaux ; le soir, lorsque les lueurs dorées du couchant font ressortir la souplesse inimaginable du contour des montagnes ; la nuit, lorsque le ciel se couvre d'autant d'étoiles que la terre est parsemée de fleurs et que le lac, toujours calme, les réfléchit presque sans en affaiblir l'éclat, le présent disparaît, l'on croit encore que le passé vient de renaître et que les siècles qui l'ont terni n'ont eu qu'une existence illusoire. J'ose dire qu'il est impossible, sinon de comprendre, au moins de sentir toute la poésie de l'évangile, si l'on n'a point relu ce livre exquis au lieu même où les scènes qu'il raconte se sont produites, où la morale qu'il enseigne est tombée pour la première fois des lèvres du divin maître.

On s'explique admirablement le sermon sur la montagne en voyant les pentes fleuries où Jésus conduisait en foule des femmes, des enfans, des hommes d'une simplicité primitive parmi les productions d'une nature merveilleuse, en face d'un ciel immaculé et d'une petite mer sans pareille pour la grâce et pour la douceur. Ce que ce sermon a souvent de plus incompréhensible sous nos

âpres régions et dans nos carrières agitées, cette répréhension du travail, ce peu de souci des besoins matériels, cette négation des nécessités les plus évidentes de l'existence, cette ignorance profonde de la réalité, ce dédain pour les vertus fortes, pour le courage, pour l'énergie de l'âme, pour tout ce qui fait les caractères énergiques et permet de soutenir avec quelque succès la lutte de la vie, cette illusion prodigieuse que la terre appartient aux débonnaires et que la douceur conduit en ce monde au bonheur, toutes ces erreurs économiques, tous ces malentendus moraux, toutes ces impossibilités politiques et sociales qui nous étonnent et où nous ne pouvons voir que de sublimes rêveries, paraissaient assurément fort simples et d'une évidence incontestable dans une contrée aussi clémente et aussi riante que le canton de Génézareth. Une sorte de paradis terrestre, un jardin charmant qui produisait sans effort et sans discontinuité tous les fruits, un climat salubre, qui permettait à une foule entière de se nourrir avec quelques pains et quelques poissons semblaient donner la plus éclatante affirmation de chacune des paroles de Jésus. Quand il disait : « Ne soyez point en souci pour votre vie de ce que vous mangerez et de ce que vous boirez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus. Regardez les oiseaux de l'air, ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans les greniers, et notre Père céleste les nourrit, » il suffisait de contempler les eaux du lac, couvertes de volées d'oiseaux, pour croire à la vérité de ce langage. Et quand il ajoutait : « Pour ce qui est du vêtement, pourquoi en avez-vous souci? Apprenez comment les lis des champs croissent : ils ne travaillent ni ne filent, cependant je vous dis que Salomon dans toute sa gloire n'a point été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée dans le four, ne vous revêtira-t-il pas beaucoup plutôt, ô gens de peu de foi! » comment des hommes qui ne connaissaient du monde que les immenses tapis de fleurs des rives du lac de Tibériade n'auraient-ils pas été frappés d'une comparaison aussi juste et d'une preuve aussi décisive? Tout pousse, tout grandit, tout vit sans peine apparente en ce lieu délicieux; or, personne, au temps de Jésus, ne connaissait le conflit brutal des forces de la nature; personne aussi ne s'apercevait de l'effort caché, du combat terrible que se livrent pour subsister aux dépens les unes des autres les diverses espèces animales et végétales; on ne soupçonnait pas le prix auquel sont payés ces biens que la mansuétude du Père céleste semblait répandre sur la terre avec une prodigalité infinie; on jugeait des choses par ce qu'on en voyait, et ce qu'on en voyait était si beau, si calme, si facile, qu'on se persuadait aisément qu'il en était de même partout

et que l'unique souci des hommes sur toute la surface de notre triste globe devait être la recherche de Dieu et de la justice, tout le reste nous étant donné, si évidemment, par surcroît.

Aujourd'hui encore, quand on relit l'évangile au bord du lac de Tibériade, en laissant aller son âme aux impressions que cette lecture provoque, on oublie vite que le monde a vieilli, que ses lois les plus cruelles ont été mises à jour par une science implacable, et qu'au fond de tous les mystères de la nature et de la société une injustice et une violence ont apparu. On oublie aussi qu'il y a des climats trop rudes pour que les lis des champs puissent y pousser, des contrées trop froides pour que les oiseaux du ciel y trouvent leur nourriture.

Je me rappelle qu'ayant gravi la montagne où la tradition veut que Jésus ait prononcé le sermon des béatitudes, je m'y suis assis quelques heures pour y méditer à loisir sur ces promesses de bonheur dont aucune n'est bien certaine, pas même hélas! celle qui annonce à ceux qui pleurent qu'ils seront consolés. J'y étais absolument enfoui sous les bleuets; la vue que j'avais autour de moi était fort belle : d'un côté, le mont Thabor, de l'autre l'Hermon, puis, un peu plus près, le lac de Tibériade et l'emplacement de Magdala, à demi caché malheureusement par le mont d'Arbelle. Cette montagne est bien haute pour que Jésus y ait conduit une foule nombreuse. Qui sait cependant si ce n'est point en effet là qu'a été prononcée la plus belle et la plus consolante leçon de morale que l'humanité ait jamais reçue? On y arrivait sans doute à travers des sentiers bordés d'arbres qui en rendaient l'ascension facile, et la vie oisive de l'Orient permet les longues promenades aussi bien que les rêveries sans fin. Quoi qu'il en soit, il n'est pas de lieu au monde où l'on se sente plus rapproché de ce royaume céleste auquel les Galiléens croyaient comme à une réalité prochaine, qui a été durant des siècles la sublime vision de la plus noble partie de notre race, et dont le mirage, si c'en est un, ne s'évanouira jamais complètement dans la conscience humaine. Ceux qui se persuadaient jadis que le règne de la justice se lèverait un jour sur la terre, que l'idéal de pureté, de résignation, de dévoûment et d'amour qui les charmait deviendrait la loi même de l'existence actuelle, se sont trompés sans doute; mais qu'importe? Nous devons à cette erreur ce qu'il y a de plus noble en nous. Ce n'est point en vain qu'ils se sont bercés d'espérances et qu'ils ont essayé de se soumettre à des règles absolues, forçant notre nature imparfaite à s'élever au-dessus d'elle-même, du milieu où elle est placée et des choses éphémères qui l'oppriment. L'âme ne se développe qu'en s'exaltant; le progrès est toujours le fruit d'un désir démesuré. Si

l'homme se rendait parfaitement compte de la brutalité et de la misère profonde de tout ce qui est et de tout ce qui peut être, s'il se bornait à constater froidement le néant des principes et la contingence des lois que sa raison découvre, s'il connaissait exactement les bornes imposées à sa volonté, ne perdrait-il pas au contact de la vérité les seuls instincts qui justifient la vie et qui semblent lui donner quelque portée?

C'est précisément parce qu'ils n'ont et n'auront jamais d'existence matérielle que le bien qu'il crée et le beau qu'il réalise exercent sur sa pensée une action si bienfaisante. Vouloir faire de la morale une science fondée sur une doctrine certaine, claire, logique et constante est une entreprise plus que téméraire; les raisonneurs de tous les siècles l'ont tenté vainement. Dès qu'on cherche à expliquer ce que c'est que le bien, dès qu'on le rattache à une théorie générale sur l'origine et les destinées de l'humanité, dès qu'on s'efforce d'en retrouver la cause et d'en faire, ainsi qu'on dit aujourd'hui, la genèse, on se heurte à des difficultés, à des contradictions qu'aucune philosophie n'est capable de résoudre. Le bien se sent, il ne se définit pas; encore moins se démontre-t-il. La morale est un art, une poésie, la plus belle de toutes, mais soumise à la condition générale qui veut que la poésie nous séduise d'autant plus qu'elle nous arrache plus complètement à la réalité. Sait-on pourquoi une ode, un tableau, une statue, une symphonie nous émeuvent profondément? On ne sait pas davantage d'où vient le charme que nous trouvons à la vertu. Si l'on examinait de très près nos actions les plus généreuses, on s'apercevrait qu'elles sont contraires aux conseils de la raison et qu'elles aboutissent à une simple duperie, de même que, si l'on s'avisait de rechercher d'où vient le vêtement des lis des champs que Jésus prenait pour un don gratuit du Père céleste, on reconnaîtrait qu'il est le produit d'une série de destructions et de combinaisons violentes. Le monde ancien croyait que la sagesse consistait à vivre conformément à la nature, c'est qu'il ne savait pas ce que c'était que la nature : il la jugeait d'après les apparences, n'ayant point encore découvert qu'elle n'enseigne que l'égoïsme, que la satisfaction de l'appétit du plus fort aux dépens du plus faible. Le monde moderne ne se trompe pas moins lorsqu'il attend de la science une notion plus élevée du devoir. Le devoir n'est pas du ressort de la science, le dévoûment échappe à toute démonstration. La science, dans ses manifestations matérielles, ne peut créer que l'industrie; dans ses manifestations spirituelles, elle ne va pas au-delà de la police. Ne lui demandez de produire ni l'art ni la morale, elle en est incapable. Dieu me garde de vouloir prédire l'avenir! Dieu me garde surtout de prétendre

mettre des bornes à la puissance humaine! mais il me semble que le beau et le bien sont arrivés depuis longtemps à leur apogée. Nous ne verrons jamais une floraison de chefs-d'œuvre pareils à celle qui a resplendi sur la Grèce et jamais un idéal aussi pur que celui qui a brillé sur la Judée n'apparaîtra à nos regards. L'évangile a dit le dernier mot en morale comme Phidias a dit le dernier mot en art.

On s'étonne quelquefois du charme extraordinaire que ce livre a exercé et exerce encore sur les âmes; lorsqu'on compare sa doctrine à celle des plus nobles stoïciens, on se demande pourquoi ce n'est pas l'enseignement de ces derniers qui a pris dans la conscience humaine la place qu'y occupe l'enseignement de Jésus. Assurément, s'il fallait, pour entraîner la volonté, des observations exactes, des raisonnemens bien liés, une grande force de dialectique, Épictète ou Marc Aurèle auraient mérité plus que personne de devenir les maîtres de l'humanité. On ne saurait leur reprocher les illusions qui éclatent à chaque instant dans les discours évangéliques; ils avaient sondé la réalité tout entière et ne trouvant nulle part autour d'eux la justice, n'espérant en aucune manière la voir se lever sur la terre, ils s'étaient décidés, par un effort sublime, à l'engendrer en quelque sorte en eux-mêmes et à l'y maintenir intacte au milieu de l'agitation des misères extérieures. Mais c'est là précisément ce qui fait leur faiblesse; si grande et si admirable qu'elle soit, leur œuvre est trop manifestement factice, elle prête trop aux objections pour ne pas offrir à l'imitation des obstacles presque invincibles. L'incomparable séduction de l'évangile tient, au contraire, à la part qui y est faite à l'imagination, au rêve, à l'erreur si l'on veut; rien n'y est sec, rien n'y est doctrinal, rien n'est arrêté; je ne sais quoi de transparent et d'aérien y circule d'un bout à l'autre; à chaque page, ce souffle charmant de l'espérance et de la foi en soutient les conseils. L'aspérité du commandement s'y dissimule toujours sous la grâce d'une promesse dont la réalisation paraît si prochaine qu'on ne s'avise pas de douter un instant qu'elle ne soit certaine. C'est quelque chose qui rappelle l'attrait irrésistible du pays de Génézareth. Il a fallu le soleil de la Grèce pour animer les marbres de ses statues; il a fallu aussi l'azur du lac de Tibériade pour colorer l'évangile. Tout ce qu'il y avait de fraîcheur et de délicatesse dans le paysage est passé dans le livre, et il y en avait tellement qu'après tant de siècles, le prestige n'en est pas même affaibli!

Chose étrange cependant, cette contrée délicieuse, qui a inspiré la plus fine et la plus délicate des morales, a donné également naissance au plus froid, au plus pédantesque, au plus fastidieux corps

de lois qui ait jamais peut-être été fait. On sait qu'à la suite de la conquête romaine, la Palestine resta quelque temps le siège principal des études religieuses du judaïsme; les rabbins s'établirent dans plusieurs villes de la Galilée, notamment à Séphoris et à Tibériade. C'est de l'académie de Tibériade, formée vers 180, que sortit le célèbre rabbi Juda, surnommé *le Saint*, qui recueillit les codes partiels et les lois traditionnelles des écoles pharisiennes et en forma, dans le premier quart du IIIe siècle, la vaste compilation connue sous le nom de la *mischna* (répétition ou seconde loi). Autour de cette première composition vinrent successivement se grouper une multitude de commentaires, d'annotations, de discussions qui en augmentèrent à la fois le volume et l'ennui; ces nouveaux recueils, beaucoup plus considérables que la mischna elle-même, qui leur sert de texte, reçurent le nom de *guemara* (complément). La réunion de la *mischna* et de la *guemara* forma le *talmud* (doctrine), œuvre indigeste, stérile, qui a fait perdre à la race juive toute initiative morale et qui est restée absolument étrangère au reste de l'humanité.

Personne n'ignore qu'il y a deux talmuds, le talmud de Jérusalem, émané dans la seconde moitié du IVe siècle des écoles de Palestine et dont la source première était à Tibériade, et le talmud de Babylone, rédigé au Ve siècle par Asché, célèbre docteur de l'académie de Sora, et par son disciple Rabbina, et terminé l'an 500 par rabbi José. La guemara de Babylone, plus complète et plus claire que celle de Jérusalem, est celle dont l'autorité a prévalu parmi les juifs. Mais ni l'une ni l'autre n'ont dépassé le cercle étroit d'une race. A partir de l'évangile, Israël a cessé d'écrire pour le monde; il n'a plus écrit que pour lui-même. Le caractère de perfection absolue qui a fait des psaumes l'exemplaire immortel de la poésie religieuse, le goût, la mesure, le charme qui ont permis à la Bible entière, produit d'un esprit si différent du nôtre, d'échapper au sort commun des littératures orientales que les savans seuls en Occident peuvent apprécier, et de devenir, au contraire, le livre par excellence, la lecture universelle; l'ensemble de qualités exquises qui se sont développées peu à peu dans les discours des prophètes et qui ont atteint dans ceux de Jésus leur épanouissement complet, tout cela a disparu du talmud pour ne laisser place qu'aux arguties mesquines, qu'à la casuistique vaine et étouffante sous lesquelles paraissent devoir périr toutes les œuvres sémitiques. On se rend aisément compte à Tibériade de la décadence intellectuelle des juifs. Une incontestable décadence physique y correspond. Si la vue du lac, si l'aspect d'un paysage enchanteur y expliquent l'évangile, en revanche, la population juive qu'on y rencontre fait comprendre

la chute profonde de ce peuple étrange qui semble destiné à donner au reste de l'humanité les plus frappantes leçons de grandeur et de bassesse, de force et de décrépitude, de splendeur et de misère. Tibériade est restée presque absolument juive. A quelque distance, sur une des hauteurs qui dominent le pays de Génézareth, s'élève la petite ville de Jafet, où les juifs de toutes les nations viennent attendre l'apparition prochaine du Messie. J'ignore pourquoi une destinée aussi glorieuse est réservée à Jafet, dont le passé n'a rien de remarquable et dont il n'est même pas question dans la Bible. C'est peut-être à cause de son heureuse situation et de la beauté de la contrée qui l'entoure. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette contrée tout entière est envahie par une population laide, sordide, aux yeux rouges, éraillés et clignotans, aux nez crochus, aux longues boucles descendant sur les tempes, aux visages jaunes ou lépreux, à la physionomie triste et inquiète, aux costumes gluans, population accourue d'Allemagne, de Russie, de Pologne, de Valachie, de tous les points de l'Europe avec le dessein évident de gâter par sa présence une des plus ravissantes régions du globe.

J'ai passé un samedi, la journée du sabbat, à Tibériade. Dès la veille au soir, tous les habitans avaient arboré leurs habits de fête aux couleurs éclatantes qui faisaient encore mieux ressortir la parfaite laideur de leurs visages. Néanmoins l'aspect général de la ville ne manquait pas d'une certaine gaîté pittoresque. Sur le pas des portes, le long des murs, au milieu même des rues, se formaient des groupes dont on pouvait admirer à distance l'ardente coloration. Dans l'intérieur des maisons, blanchi à la chaux, comme je l'ai dit, des lanternes, de grandes lampes, parfois même de véritables lustres remplis de lumières répandaient une clarté très vive qui se réfléchissait aux alentours. Vers cinq heures du soir, chacun avait quitté ses affaires pour s'occuper uniquement de la prière. Un bourdonnement confus d'hymnes, je ne sais quelles mélopées aiguës et traînantes, sortaient de tous les coins de la ville. On voyait sur les terrasses des maisons de graves personnages se promenant de long en large en murmurant, tantôt avec une volubilité extraordinaire, tantôt, au contraire, avec une lenteur affectée, de dévotes cantilènes; auprès des synagogues, le bruit atteignait les proportions d'un véritable vacarme; pour accompagner les voix, la plupart des chanteurs frappaient en cadence dans leurs mains ou se servaient même de taraboucks. Le tapage pieux s'est prolongé fort avant dans la nuit. A chaque instant, mon sommeil en était troublé, et chaque fois que j'étais prêt à m'endormir de nouveau, une note criarde, un brusque claquement des mains arrivant jusqu'à moi me rappelaient que nous étions à la veille du sabbat et que

depuis tant de siècles une invincible espérance soutenait la dévotion de cette étrange race juive, qui semble avoir en Palestine encore plus d'énergie, de vitalité, de confiance en l'avenir que dans le reste du monde.

Et qui sait, après tout, si cette confiance n'est pas justifiée? Ce n'est point à Jafet sans doute que commenceront pour les juifs des destinées nouvelles; mais il est possible que la liberté moderne soit pour eux le signal de transformations fécondes et ressuscite le génie créateur qui les a abandonnés dans la servitude. L'histoire des Hébreux est remplie de révolutions si profondes que toutes les conjectures sont permises quand on parle du peuple à la fois le plus persistant et le moins immuable qui ait jamais existé. Il n'est pas certain que le judaïsme ait perdu toute sa force d'expansion, ait épuisé toute sa sève en poussant les deux grands rameaux du christianisme et de l'islamisme qui ont couvert l'Occident et l'Orient et qui, sous des formes différentes, ont fait triompher sa pensée dans le monde méditerranéen tout entier. D'ailleurs si son énergie morale est détruite, son énergie matérielle ne l'est pas, et dans le champ des succès pratiques, de grandes moissons lui sont encore réservées.

Les découvertes de l'érudition moderne ont totalement modifié l'idée que nous avions du peuple juif; son passé nous est apparu bien différent de l'image que nous nous en étions formée. Le monothéisme constant, rigide, qui nous paraissait une création spontanée de son génie, qui nous semblait être né avec lui, a été, au contraire, le résultat d'une série d'évolutions où sa pensée s'est développée à travers mille péripéties morales et historiques dans lesquelles l'action des causes extérieures n'a pas eu moins de part que ses propres instincts. Il est difficile de préciser dès aujourd'hui l'influence que les différens peuples auxquels ils ont été mêlés ont exercée sur les Hébreux; leurs premières migrations matérielles sont enveloppées du voile de la légende; un nuage plus épais encore couvre leurs origines religieuses. Il est certain toutefois qu'en s'établissant à l'ouest du Jourdain, ils ne détruisirent pas tout d'un coup les divinités locales qu'ils y trouvèrent installées avant eux, et que leur monothéisme national se prêta à des compromis qui, plus tard, amenèrent d'heureuses combinaisons. Partis d'un polythéisme primitif, ils s'étaient élevés dans le cours de leur vie errante et agitée à une conception divine dont ils devaient tirer graduellement les plus réelles conséquences. Est-ce Moïse qui substitua au culte de *El Shaddaï* et aux formes très simples de la religion antique l'adoration de *Yahveh?* On l'ignore; mais le nouveau dieu, quelle que fût son origine, était incontestablement le dieu terrible et sévère du

tonnerre, dont le caractère répondait à l'existence tourmentée d'une tribu nomade, errant au milieu d'une nature sauvage, qui les menaçait sans cesse de ses violences. Ce fut aussi le dieu de la victoire; il soumit aux Hébreux les peuplades cananéennes et phéniciennes sur le territoire desquelles ils parvinrent enfin à trouver une résidence fixe; il vainquit leurs dieux particuliers et établit sur eux sa domination. Seulement en les subjuguant il ne les expulsa pas, car ils subsistèrent longtemps à côté de lui, objets d'un culte inférieur sans doute, mais qui ne fut pourtant jamais déserté. Il fallut des siècles et tout l'effort des prophètes pour les faire disparaître, encore ne furent-ils pas réellement chassés; au lieu de les éliminer, Yahveh les absorba : à mesure que les Hébreux quittèrent l'existence de tribu courant les aventures pour devenir une véritable nation. Ils adoptèrent sans même s'en apercevoir les élémens essentiels des religions du pays où ils s'étaient fixés; l'image sombre du dieu du désert commença à emprunter différens traits aux divinités locales; Yaveh s'adoucit à leur contact, il s'assimila leurs principaux attributs, il devint susceptible de présider à l'agriculture, à la paix, à l'abondance aussi bien qu'à la conquête. Dès lors, il fut en mesure de satisfaire seul aux besoins multiples d'une population civilisée et définitivement établie; il ne fut plus nécessaire de recourir à Baal pour suppléer à ce qui lui manquait; on put, qu'on me passe le mot, se contenter de lui; mais s'il devint le dieu unique d'Israël, ce ne fut qu'après avoir en quelque sorte combiné tous les élémens divins qui flottaient autour de lui et qui s'étaient maintenus longtemps à ses côtés.

L'histoire des Hébreux, depuis leur arrivée en Palestine jusqu'à la captivité, n'est autre chose que la longue lutte de leur dieu national contre les dieux indigènes. Tous les peuples antiques croyaient avoir besoin de s'assurer l'appui d'un ou de plusieurs dieux, de faire contrat avec eux, de les opposer aux dieux de leurs voisins et de leurs ennemis. Les Hébreux suivirent tout simplement la loi commune. Il n'est point exact de dire, comme on l'a dit trop souvent, qu'ils atteignirent sans aucun effort à la notion d'un dieu suprême; ce fut, au contraire, le résultat dernier, le produit lent et définitif de leur développement moral et historique; l'on pourrait même sans témérité aller jusqu'à prétendre qu'avant l'islamisme, lequel n'est, en somme, qu'une hérésie juive, la conception monothéiste n'a jamais eu une netteté absolue. Yahveh n'était point ce dieu du monde, ce dieu universel, la négation des autres dieux, il n'était que le dieu des Hébreux. Durant toute la royauté juive, son nom servit d'étendard au parti national, tandis que les partis étrangers suivaient celui des dieux étrangers. Enfin, grâce à l'admirable

école de prophètes qui soutenaient sa cause, il l'emporta sur ses adversaires. Mais son prestige s'évanouit dans sa victoire, car elle en montra du même coup la profonde illusion. On n'avait cessé de répéter que la force d'Israël résidait dans sa fidélité à Yahveh, et ce fut précisément à l'heure où cette fidélité devenait générale, où la ferveur publique était à son comble, qu'Israël tomba. Jamais démenti plus cruel n'avait été donné à l'espérance! Jamais la vanité des promesses divines n'avait éclaté d'une manière plus terrible! Assurément, si les juifs avaient été doués d'un tempérament moins robuste, si les faits avaient eu prise sur eux, s'ils avaient été capables de sacrifier la foi à l'évidence, ils se seraient rappelé, en présence d'une pareille catastrophe, les paroles de l'Assyrien : « Ne te laisse pas abuser aux promesses de ton Dieu ! Où sont les rois d'Arpad, de Hamath, de Separvaïm ? Quel est le peuple que son Dieu a jamais sauvé de mes mains? » Le dieu d'Israël n'avait pas mieux tenu ses engagemens que ceux d'Arpad, de Hamath et de Separvaïm, il n'avait pas mieux sauvé son peuple des mains des ennemis, il ne l'avait par conséquent pas moins abusé. Pour échapper à une réalité aussi brutale en conservant le système religieux sur lequel reposait tout l'édifice social d'Israël, on dut recourir à des distinctions, à des explications, à des réserves, en appeler de la lettre à l'esprit, interpréter le contrat passé entre le peuple fidèle et son dieu d'une manière exclusivement morale, qui permît de laisser croire qu'il n'avait pas été violé. Il en résulta une seconde et plus profonde transformation de la conception divine. Grandi par ses propres échecs et par la défaite même de son peuple, le dieu d'Israël s'éleva au-dessus des agitations politiques qui ne purent plus l'atteindre qu'indirectement et temporairement, devint dieu unique et sans second, celui qui est à l'exclusion de tous les autres. Sans doute, il n'en resta pas moins la propriété principale d'Israël, qui l'avait deviné et adoré alors que personne ne le connaissait encore ; mais son règne dut s'étendre sur la terre entière, en dépit des insuccès partiels et temporels qui ne compromettaient pas son triomphe général et final.

Les derniers temps du royaume de Juda furent remplis par l'élaboration de cette idée nouvelle d'où le christianisme est sorti. Le dieu jaloux du premier mosaïsme, le dieu terrible qui avait besoin de sacrifices humains et dont la volonté implacable punissait les fautes des pères jusqu'à la quatrième génération, le dieu formaliste qui tenait avant tout aux pratiques extérieures, fit place à un dieu de justice et d'amour, au dieu d'Israël qui se plaignait de la multitude des sacrifices, « qui était rassasié d'holocaustes de moutons et de graisse de bêtes grasses, qui ne prenait point de

plaisir au sang des taureaux, des agneaux et des boucs, » que toutes les grimaces du culte fatiguaient, que les violences de la nouvelle loi indignaient et qui ne voulait plus qu'on dît : « Les pères ont mangé des raisins aigres et les fils en ont eu les dents agacées. » Pour la première fois une piété aimable, une charité délicate, un sentiment profond de compassion envers le pauvre et l'opprimé, je ne sais quoi de tendre et d'exquis qui annonce déjà Jésus, se font jour de toutes parts dans une race qui jusque-là n'avait montré que rudesse et égoïsme. Ennobli par le malheur, Israël sent son cœur s'adoucir et comprend à la fois le charme des espérances et des séductions matérielles. La conviction de sa supériorité intellectuelle le rassure sur l'avenir. Au milieu de l'oppression et des blessures de la guerre, le rêve d'une revanche éclatante et lointaine hante de plus en plus son imagination ; mais cette revanche ne s'y présente pas uniquement sous la forme de victoires militaires, de conquêtes accomplies par la force. Une révolution morale se prépare. La réparation est certaine : c'est au sein même de Juda que les grands empires qui l'ont écrasé viendront un jour chercher la vérité, c'est autour des vaincus d'aujourd'hui que se rangeront demain toutes les nations de la terre, c'est sous le sceptre de son Dieu que l'univers entier trouvera enfin le bonheur et la justice. Le monothéisme est créé, le messianisme va naître.

Il ne faudrait pourtant point se tromper sur le caractère et la portée de cette immense révolution, la plus grande peut-être à laquelle l'humanité ait assisté, parce qu'elle contenait en germe le christianisme et l'islamisme. L'unité divine, telle que les prophètes l'entrevirent, n'était point encore le monothéisme pur que le monde a connu plus tard. Jérémie, le premier, et après lui Isaïe, ont exprimé la pensée que Yahveh est le Dieu éternel, à côté duquel il n'en existe point d'autre, auprès duquel tous les autres ne sont que des idoles vaines. Mais Yahveh n'en restait pas moins un Dieu strictement national, dont le culte ne devait se répandre que pour rassembler de tous les points du monde les croyans à Jérusalem. Les Hébreux n'opposaient pas une religion internationale, universelle, aux religions des peuples étrangers, ils se bornaient à leur opposer leur religion personnelle dans l'espoir qu'un jour ils s'y convertiraient et que, reconnaissant sa suprématie, ils n'hésiteraient pas à lui sacrifier leurs croyances particulières. L'unité ne résultait donc pas de la ruine de toutes ces nationalités, mais de leur absorption par l'une d'entre elles. Il faut arriver, je le répète, jusqu'à l'islamisme pour trouver un monothéisme strict, complet, indiscutable. Des deux grandes colonies religieuses que le judaïsme a fondées dans le monde, le christianisme et l'islamisme, la seconde est celle qui a

le plus fidèlement continué ses traditions dogmatiques, tandis que la première a surtout conservé ses traditions morales. C'est à l'école des juifs et des judéo-chrétiens que Mahomet a créé l'islam, qui est en même temps une sorte de réaction contre les développemens métaphysiques et moraux du dernier mouvement religieux de la Judée et l'épanouissement normal, régulier de ce mouvement. Tombé dans une intelligence logique, dans un cœur sec, le dogme de l'unité divine, tout en se développant, devait amener un retour aux conceptions sévères du passé. Dieu, souverain unique, absolu, ne pouvait manquer d'être aussi complètement arbitraire; on le dépouilla des vaines tendresses que lui avaient prêtées les prophètes et dont le caractère était trop manifestement humain. Son attitude envers le monde est hostile; tout-puissant et omniscient, il se manifeste surtout par ses fantaisies, ses colères, et il récompense, et il punit suivant son gré, il endurcit le cœur de ceux qu'il veut perdre, il prédestine sans motif ceux qu'il veut sauver, et tout le monde doit trembler devant lui. Au lieu d'être la raison universelle des choses, il en est la cause universelle, mais brutale; c'est sa volonté, non son intelligence et sa bonté qui dirigent le monde. De là cette condamnation de la science, cette réprobation de la pensée qui ont fini par perdre toutes les civilisations musulmanes. De là aussi ce réveil du prophétisme sous une forme dégénérée, seule raison d'être de Mahomet. L'islamisme n'admet pas le messianisme, car il est impossible qu'un Dieu aussi élevé que le sien au-dessus de l'humanité, consente à s'abaisser jusqu'à elle. La monarchie divine obéit à une étiquette plus sévère. Dieu s'y révèle d'une manière solennelle, mécanique, par l'entremise de ses prophètes, aux paroles desquels on doit se soumettre aveuglément comme à des ordres sans réplique.

Il y a loin de ce monothéisme abstrait au monothéisme panthéiste des Aryens, qui considère toutes les divinités comme de simples noms, comme des manifestations de l'unité supérieure des choses, mais on doit le regarder comme le dernier résultat des conceptions sémitiques. Tandis que l'Aryen n'a jamais su détacher complètement sa personnalité du milieu qui l'entoure et a vu, à bon droit, dans l'univers, une immense combinaison de forces qui entrent sans cesse en lutte, qui s'engendrent mutuellement et dont les innombrables transformations produisent tous les phénomènes, le Sémite s'est séparé peu à peu de la nature, et, la considérant comme étrangère à lui, en est venu à en chercher l'origine dans une cause qui la dominât et qui le dominât également lui-même. C'est ainsi qu'il a conçu la notion de Dieu, créateur suprême, isolé du monde, qu'il façonne comme un vase entre les mains du potier. Le despotisme

divin était la conséquence inévitable d'un pareil système. Les juifs n'y arrivèrent jamais complètement, mais ce fut l'œuvre particulière de Mahomet et des Arabes. Cette œuvre ne pouvait être l'apanage d'un seul peuple. Par sa nature même, elle était universelle. L'islamisme sut faire ce que le judaïsme n'avait point fait, il sut briser tout lien avec une nationalité particulière, avec un culte local, pour devenir réellement cosmopolite. Se laissant ramener à deux dogmes essentiels, d'une simplicité parfaite, il s'adapta sans peine au génie et aux mœurs des races les plus différentes, et la rapidité extraordinaire de son expansion prouve suffisamment que ses prétentions à l'universalité étaient justifiées.

Les débuts du christianisme ont été plus lents et plus pénibles. De même que l'islamisme devait être l'épanouissement de l'idée du monothéisme, de même le christianisme fut l'épanouissement de l'idée du messianisme. Mais s'il est relativement facile de s'élever à la conception de l'unité divine et d'admettre que Dieu se manifeste par un prophète, il l'est beaucoup moins de savoir à quels caractères reconnaître le Messie. Parmi le grand nombre de ceux qui passaient et disparaissaient en Israël, y en avait-il un qu'on pût regarder comme le véritable? A coup sûr non, si on s'en tenait à la conception première qui voulait que le Messie relevât la patrie terrestre et réunît tous les peuples du monde autour de Jérusalem. Mais là aussi allait se produire une de ces transformations que la souplesse merveilleuse du génie judaïque a rendues si nombreuses et si fécondes. Tandis que la masse des juifs, les yeux fixés sur l'horizon, y cherchaient l'aurore de l'apparition qu'ils attendaient avec tant d'impatience, quelques-uns d'entre eux se prirent à dire : « Vous vous trompez. Le Messie est venu. Vous l'avez méconnu, vous l'avez tué; mais il reviendra juger les vivans et les morts. » Nouvelle étrange sans doute, mais qui changeait, après tout, peu de chose aux espérances judaïques. Il était assez indifférent que le Messie eût passé une première fois incompris et méprisé sur la terre, puisqu'il allait y apparaître de nouveau et puisque son règne n'y était qu'ajourné.

Pendant longtemps, les chrétiens ne crurent pas moins sérieusement que les juifs à la fin prochaine du mal, à une ère future de justice, de paix et de bonheur. Eux aussi, ils tenaient les yeux fixés sur l'horizon, avec une confiance d'autant plus vive qu'ils connaissaient déjà le Sauveur, qu'ils l'avaient vu et que sa personne, ses actes, ses discours avaient laissé dans leurs âmes une ineffaçable impression. Mais précisément parce que leur espérance était plus précise, la réalité les trompa plus manifestement encore que les juifs. Les siècles s'écoulèrent et Jésus ne revint pas.

Peu à peu, on s'habitua à son absence, on se résigna même à ne plus l'attendre; le christianisme se détacha du judaïsme pour continuer séparément ses glorieuses destinées. A partir de la séparation des deux églises, il n'y a plus rien de juif dans les dogmes de la religion nouvelle; la métaphysique grecque et l'organisation politique romaine s'en emparent et lui font subir les plus profondes modifications. Mais le rêve des origines l'a imprégné d'un charme poétique, d'une séduction pénétrante qui ne s'effaceront jamais. Tous les sentimens délicats, toutes les vertus exquises que le messianisme avait fait naître en Judée prirent dans le christianisme une forme plus pure, plus délicieuse encore. La partie morale de l'œuvre des prophètes passa tout entière dans l'évangile; la douceur, la compassion, la charité y trouvèrent leur expression définitive. Est-ce à dire que l'évangile, comme on s'est plu quelquefois à le soutenir, ne soit que l'écho, que le prolongement de la prédication prophétique? Non certes! Peu importe qu'on retrouve dans les derniers des prophètes, dans Jérémie, dans Isaïe, dans Ézéchiel, presque toutes les maximes, presque tous les enseignemens de Jésus. Sans doute si la morale était une science, s'il s'agissait de découvrir le devoir et le démontrer comme on découvre et comme on démontre les lois de la physique, par exemple, celui-là serait l'inventeur et mériterait d'être appelé maître qui le premier aurait enseigné l'abnégation, la résignation et l'amour. Mais, en morale, enseigner n'est rien; il faut persuader. La forme donnée au précepte est plus importante que le précepte lui-même. En épluchant les philosophes antiques aussi bien que les prophètes antérieurs à Jésus, on y rencontrerait assurément la plupart des doctrines de l'évangile; qu'importe, puisque chez aucun d'entre eux elle n'a eu cet accent particulier, irrésistible qui a ému et subjugué l'humanité? On avait dit bien souvent avant Jésus : « Aimez-vous les uns les autres! — Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait! » mais nul ne l'avait dit avec une expression si touchante, avec une tendresse si profonde que tout le monde crût à la parfaite simplicité du conseil. Ce ne sont ni les prêtres de Jupiter, ni les pédans des écoles, ni les orgueilleux du portique qui auraient trouvé le chemin de nos âmes et qui auraient transformé nos cœurs; ce ne sont pas non plus les prophètes, dont la rhétorique surchauffée, le style lâche et prolixe, la pensée perpétuellement tendue ne pouvaient produire qu'une excitation factice. La grande originalité de Jésus réside dans la fraîcheur et dans la grâce de son inspiration. En écoutant sa parole, les juifs d'abord, puis le monde entier furent sous le charme, car jamais la conscience humaine n'avait été remuée d'une manière à la fois si douce et si souveraine : c'est de cette émotion qu'est né l'idéal moral qui res-

tera l'œuvre incontestée, la création sublime, l'invention indiscutable du christianisme.

Quoi qu'il en soit, et après avoir proclamé tout ce que l'islamisme et le christianisme ont apporté de nouveau sur la terre, il n'en reste pas moins vrai que l'une et l'autre religions sont issues du judaïsme, qu'elle ne sont même, à tout prendre, que de grandes hérésies juives qui se sont développées outre mesure aux dépens du tronc dont elles étaient sorties. Durant des siècles, le judaïsme lui-même, frappé de stérilité après ce prodigieux effort de production, a perdu toute action sur le monde. L'abaissement politique des juifs a achevé d'éteindre en lui tout ce qu'il aurait pu conserver sinon de vitalité, au moins d'initiative. Indirectement mêlé au mouvement intellectuel arabe, il a contribué sans doute à ses heureux débuts, mais il n'a pas été capable de le préserver d'un arrêt subit, suivi bientôt d'un recul profond et d'une décadence irrémédiables. Son rôle dans le moyen âge est tout à fait secondaire, effacé. Condamnés alors à concentrer toute leur activité sur les intérêts terrestres, les juifs ont acquis lentement, progressivement la grande supériorité pratique qui est restée depuis le caractère principal et distinctif de leur race. Asservis politiquement et moralement, ils sont devenus matériellement les maîtres du monde. Dans presque tous les pays, la richesse publique est aujourd'hui entre leurs mains; il ne leur manquait plus que la liberté; notre siècle la leur a rendue. Quel usage en feront-ils? comment emploieront-ils leur force? chercheront-ils à dominer à leur tour ceux qui les ont si longtemps dominés? Questions pressantes et dont les campagnes antisémitiques qui se poursuivent dans les plus grandes nations européennes prouvent la gravité.

Il est certain que le pouvoir, après la fortune, risquent de passer un peu partout aux juifs. Longtemps obligés de se contenter de métiers inférieurs, voués uniquement au commerce, à l'industrie, à la banque, ils ont, depuis leur émancipation, la noble ambition des enrichis qui désirent consacrer leurs loisirs aux intérêts et aux œuvres générales. On les voit assiéger les fonctions élevées et occuper un à un tous les abords de la puissance. Il n'y aura rien de surprenant à ce qu'un jour ils parviennent à s'en emparer complètement. En effet, s'ils ont montré durant toutes les périodes de leur histoire une grande inaptitude politique, cela ne les a pourtant point empêchés de poursuivre sans cesse, à côté de leur idéal moral, un idéal profane, très terre à terre, qu'à certains momens ils ont paru sur le point de réaliser. Et peut-être l'auraient-ils réalisé, si les espérances spirituelles n'étaient pas venues les en détourner pour les lancer dans des aventures pratiquement de plus en

plus périlleuses, mais moralement de plus en plus fécondes. Sous le règne de Salomon, par exemple, ils furent bien près de devenir un peuple comme les autres, uniquement occupé de sa prospérité industrielle, d'art, de commerce et de plaisirs. Peu s'en fallut que le goût du bien-être et des joies mondaines ne l'emportât sur la véritable vocation d'Israël, qui était l'invention du monothéisme et la préparation du christianisme. Si Salomon eût réussi, s'il eût lancé définitivement son peuple dans les voies profanes, si le développement intellectuel et commercial qu'il avait inauguré se fût prolongé, la carrière sacrée des Hébreux eût été interrompue; ils fussent devenus semblables aux Phéniciens, aux Sidoniens, aux Tyriens, aux nations de même origine qu'eux, qui les ont précédés ou suivis sur le sol de la Syrie. Jérusalem eût brillé quelque temps d'une splendeur toute matérielle; il n'en resterait pas aujourd'hui beaucoup plus de vestiges que de Tyr et de Sidon. L'échec de cette tentative purement mondaine fut donc pour Israël un bonheur véritable. Néanmoins il laissa dans les cœurs un regret plein d'amertume. L'éblouissement du règne de Salomon ne se dissipa jamais tout à fait dans les crises les plus cruelles de l'histoire hébraïque, il se trouva toujours des esprits pratiques pour déplorer l'illusion généreuse qui avait fait préférer à Israël une vaine espérance religieuse aux jouissances certaines de la réalité.

C'est une remarque fort juste que ce même peuple hébreu, dont la pensée morale s'est élevée à un si haut degré de pureté et de désintéressement, a toujours eu cependant un goût particulier pour les biens terrestres et des aptitudes singulières pour les acquérir d'abord, puis pour en jouir avec une véritable passion. Il en est des nations chargées d'une mission divine comme des individus chargés d'un grand apostolat : à certaines heures, l'inspiration d'en haut entre en lutte avec les instincts inférieurs, et la faiblesse humaine s'effraie de tous les sacrifices auxquels il faut consentir pour soutenir un rôle désintéressé. Le trouble, la timidité, la tentation, l'emportent un instant sur le courage et le dévoûment. Satan monte sur la montagne, et montrant du doigt toutes les richesses de la terre : « Je te donnerai tout cela, dit-il, si tu veux m'adorer. » Sous le règne de Salomon, Israël faillit succomber à l'épreuve. Nation profondément sensuelle, portant, comme toutes les nations orientales d'ailleurs, des préoccupations matérielles jusque dans son idéal le plus délicat, puissamment douée pour la vie gaie, heureuse, féconde, elle faillit préférer la sagesse vulgaire à la sublime folie qui devait faire sa gloire. Salomon lui donna, dans ses écrits comme dans ses actes, l'exemple et le conseil de cette sagesse. Les ouvrages qu'on lui attribue portent tous la trace d'une préoccupation mon-

daine; il ne fut pas très éloigné d'arriver à une notion scientifique des choses qui aurait été mortelle à la religion; au lieu de célébrer la puissance créatrice de Yahveh, il se mit à décrire les créatures « depuis le cèdre jusqu'à l'hysope; » de la science au doute, la distance est courte, Salomon la franchit; le dégoût de toutes choses s'empara de lui. « Vanité des vanités!.. Rien de nouveau sous le soleil... Augmenter sa science, c'est augmenter sa peine... J'ai voulu rechercher ce qui se passe sous le ciel et j'ai vu que ce n'était qu'affliction d'esprit. »

Lorsqu'on professe des maximes aussi désespérées, on n'a plus d'autre refuge, pour fuir les tourmens de l'âme, que la joie et les plaisirs. Le *Cantique des cantiques* est l'expression achevée du rêve de sensualité exquise qui risqua un moment de remplacer le rêve surnaturel d'Israël. Parfaitement indifférent en religion, absolument sceptique en morale, tandis qu'il renfermait dans son harem trois cents reines et six cents concubines, qu'il embellissait son palais, qu'il y faisait régner un ordre et une élégance extraordinaires, Salomon montra aux cultes étrangers une parfaite tolérance. S'il bâtit à Yahveh un temple splendide, il n'hésita pas non plus à élever sur le mont des Oliviers des autels à Moloch et à Astarté. Des contemporains lui en firent-ils un reproche? Rien n'est moins certain; tout fait supposer, au contraire, que ce sont des écrivains plus récens et tout préoccupés d'idées inconnues à son époque qui le lui ont imputé à crime. Enivré de joies matérielles, Israël laissait sommeiller la pensée divine, et ce ne fut que sous l'aiguillon de la souffrance qu'il se réveilla.

Les catastrophes qui suivirent la mort de Salomon, les discordes et les divisions qu'elles produisirent, les tristes déceptions qui en résultèrent le ramenaient à des espérances plus hautes que les réalités dont il se contentait. Depuis lors la décadence politique ne cessera pas un seul jour, en sorte qu'à aucune autre époque l'idéal terrestre ne put être repris. Mais qui sait si nous ne le verrons pas renaître de nos jours sous une forme nouvelle, appropriée aux conditions de la société moderne? Assurément, il n'est pas à craindre que les juifs d'aujourd'hui rêvent de ressusciter David ou Salomon et d'aller vivre sous le sceptre d'un roi puissant et pacifique qui régnerait d'une mer à l'autre, au milieu de nations tributaires. Une espérance aussi mesquine peut suffire aux malheureux qui végètent dans l'abjection et la misère à Jérusalem et à Tibériade; mais l'immense masse des Sémites qui couvrent en ce moment l'Orient et l'Europe peut, sans trop de témérité, concevoir de plus hautes ambitions. Elle possède la plus grande des forces contemporaines, c'est-à-dire la richesse; son activité ne connaît pas de bornes, sa

souplesse ne connaît pas d'obstacles; des siècles de servitude l'ont habituée à tourner toutes les difficultés et à ne se laisser jamais arrêter par les scrupules d'une délicatesse timorée que donne un long exercice du commandement et un long usage de la liberté; elle sait au besoin braver l'ironie et surmonter le dédain; enfin les démentis incessans de l'histoire l'ont ramenée au scepticisme de Salomon et, lasse de porter la parole d'un Dieu dont toutes les promesses ont été trompeuses, elle paraît bien résolue à ne plus placer son espoir qu'ici-bas.

Dans cette évolution nouvelle que la race juive me semble sur le point d'exécuter, sa pensée pourra conserver une forte originalité; peut-être même arrivera-t-elle à de nouvelles créations morales et philosophiques. Tout fait supposer qu'elle se débarrassera peu à peu du monothéisme étroit des dernières années du royaume de Juda pour revenir peu à peu à des notions religieuses plus compatibles avec une puissance matérielle. Il est à remarquer que, durant la période de leurs conquêtes et de leurs succès, à l'époque où ils s'établissaient avec tant d'énergie sur le territoire où devait s'écrouler leur vie nationale, refoulant devant eux ou écrasant les peuples qui s'opposaient à leurs progrès, les juifs n'étaient pas encore monothéistes; ils adorent leur dieu, dieu violent qui leur donnait la victoire dans les combats, mais, à mesure qu'ils s'établissaient dans une contrée, ils y respectaient et adoraient, je l'ai dit, les dieux pacifiques, les dieux de la fécondité et de l'abondance dont le culte les y avait précédés.

Plus tard, chaque fois qu'ils étaient sur le point d'atteindre un haut degré de gloire et de prospérité, c'était à la suite d'un abandon partiel de leur foi particulière et grâce à des compromis nombreux passés avec les influences étrangères, qu'ils obtenaient ces avantages matériels. Saül et David eux-mêmes, malgré leur zèle pour Yahveh, n'hésitaient pas à donner à leurs enfans le nom de Baal. Quant à Salomon, je viens de rappeler dans quel éclectisme théologique, ou plutôt dans quel scepticisme universel il était tombé; ce fut certainement sous son règne, le plus heureux de l'histoire juive, que l'idée monothéiste courut les plus sérieux dangers. Si, comme on doit le croire, de brillantes destinées sont encore réservées aux israélites, ils n'en assureront la durée qu'en renonçant aux admirables, mais stériles conceptions que la petite caste sacerdotale et prophétique fit triompher au retour de Babylone et qui ne pouvaient être qu'une consolation dans la défaite, non un encouragement à de nouveaux succès. A cette condition, le judaïsme sera sans contredit de toutes les doctrines religieuses la plus susceptible de s'adapter aux nécessités modernes et aux idées par les-

quelles, depuis un siècle, le monde est dirigé. Le christianisme, qui prêche le renoncement à la vie, qui nie en quelque sorte la terre, pour lequel l'existence actuelle n'est que la préparation à la mort, ne s'accommodera qu'avec peine à la soif d'activité, au besoin de bien-être, à l'ardeur matérielle que les grandes découvertes de la science et les progrès immenses de l'industrie ont répandus de toutes parts. Quant au fatalisme musulman, il est la négation même de toute civilisation. Rien ne serait plus aisé, au contraire, que de ramener les dogmes judaïques à des formules assez simples pour ne blesser en aucune manière la raison contemporaine, et assez élastiques pour supporter une interprétation qui ne contrarierait nullement le développement pratique de l'humanité. L'unité divine, telle que l'entendaient les premiers juifs, n'était en quelque sorte que la combinaison de tous les élémens divins qu'ils croyaient découvrir au-dessus de la nature. S'il paraît aujourd'hui démontré que le monde obéit à des lois qui ne lui sont point extérieures et que l'univers est le produit de forces internes qui naissent incessamment les unes des autres, on s'accorde généralement à penser que ces lois et ses forces ont une unité supérieure dont la formule sera la dernière découverte de la pensée humaine. Sans doute, l'unité des lois et des forces naturelles n'est point l'unité divine; il n'y a pas de contradiction cependant entre les deux idées; elles peuvent subsister côte à côte sans se détruire; au besoin même elles peuvent se confondre.

Le second des dogmes judaïques, le messianisme, ramené à sa forme primitive que le christianisme a si profondément altérée, n'est pas, si l'on veut, autre chose que la croyance au progrès social, avec cette seule condition particulière que ce progrès doit être accompli par les mains et sous la direction des juifs. L'orgueil hébraïque acceptera sans peine cette condition et tâchera de la réaliser. Au moment où, dans les plus grandes nations de l'Europe, les juifs semblent sur le point d'arriver à l'influence politique et d'acquérir peu à peu la puissance publique, serait-il bien téméraire de leur part d'espérer que le jour est prochain où ils feront triompher dans le monde l'idéal de justice et de bonheur dont le rêve, depuis tant de siècles, les poursuit à travers toutes les déceptions et les soutient à travers toutes les épreuves? Peu importe que cette révolution soit l'œuvre d'un messie ou qu'une race entière l'accomplisse par une série d'efforts combinés! L'essentiel, c'est qu'elle se produise, c'est qu'elle donne les fruits qu'on en attend. Tandis que l'islamisme se perdait dans le fatalisme et que le christianisme s'enivrait d'espérances surnaturelles, le judaïsme ne s'est jamais laissé détourner de l'idéal purement terrestre qui était son invention principale; rien de moins juif que la parole de Jésus :

« Mon royaume n'est pas de ce monde ; » les plus terribles catastrophes n'ont pas décidé le judaïsme à abandonner la conviction que ce monde même verrait s'ouvrir une ère de félicité générale. C'est pourquoi les doctrines modernes de la perfectibilité et du progrès s'allient si aisément à ses antiques convictions. C'est pourquoi aussi, en cherchant à s'emparer de toutes les grandes forces sociales et à jouer partout les premiers rôles, les juifs peuvent se persuader qu'ils ne travaillent pas seulement à la satisfaction de leurs intérêts personnels, qu'ils travaillent aussi à la réalisation des plus beaux rêves de leurs pères, au bien commun de tous les hommes. Si les philosophes qui nous ont enseigné que la violence, le crime et l'injustice doivent disparaître de ce monde pour ne laisser subsister que le bien et la liberté, ne se sont pas trompés, les juifs réussiront dans leur nouvelle et grande entreprise; mais si ce sont les pessimistes qui ont raison, si le progrès est également un mirage, si le mal et le malheur sont éternels, ils succomberont, comme ils ont déjà succombé tant de fois, à la poursuite d'une noble et généreuse illusion, et cette dernière défaite ne sera peut-être pas moins glorieuse pour eux que toutes celles qu'ils ont déjà subies sans se laisser abattre, sans perdre leur confiance en eux-mêmes et leur foi en l'avenir.

Je ne sais trop par quelle fantaisie d'esprit c'est au bord du lac de Tibériade que je me suis laissé aller à rêver pour les juifs une nouvelle mission historique. Ceux qu'on rencontre dans toute la Palestine ne songent évidemment qu'au passé et ne vivent que de souvenirs. Mêlés aux ruines de leur ancienne splendeur, ils ne sont pas moins ravagés et dévastés que le pays qui a été le théâtre de leur prospérité et de leur chute; ils portent la trace d'un abaissement, j'allais dire d'un avilissement en apparence ineffaçable. C'est que leur situation en Palestine, comme dans presque tout l'Orient d'ailleurs, est encore aussi triste qu'elle l'était en Occident en plein moyen âge. Méprisés, détestés, insultés de tous, ils se vengent des populations qui les oppriment en les exploitant. Ils ont tous les vices, toutes les laideurs de la servitude, et l'on sent très bien en les contemplant qu'ils seront les derniers à accepter l'œuvre de leurs concitoyens plus heureux qui s'efforcent au loin d'allier la régénération de leur race au progrès général de l'humanité. C'est le résidu, la lie d'une nation. L'attachement qu'ils gardent à leurs traditions est la seule chose par laquelle ils soient touchans; encore souffre-t-on d'un attachement qui les condamne à demeurer dans une contrée où toute activité utile est impossible, où ils doivent vivre d'abjection et de misère, adonnés aux plus vils métiers, se nourrissant d'usure et de commerce honteux.

Il ne reste plus rien à Tibériade du mouvement intellectuel qui a

produit la michna; la casuistique elle-même s'est éteinte dans les plus doctes et les plus stérilisantes arguties morales et théologiques. La piété ne s'y manifeste plus que par ces dévotions bruyantes et mécaniques qui troublent la nuit du vendredi au samedi le sommeil des voyageurs. Si l'on retrouve le christianisme auprès du lac de Tibériade, il faut donc convenir qu'il n'en est pas de même du judaïsme, qui ne s'y manifeste que par ses côtés repoussans. Aussi est-ce avec une sorte de satisfaction qu'après avoir assisté à la journée du sabbat j'ai repris la route de Nazareth. Il fallait d'abord repasser par le mont des béatitudes, puis gagner le village de Loubieh, où le général Junot soutint un combat héroïque contre une armée de mamelouks. Loubieh est située sur une colline pierreuse et aride; j'y arrivai vers midi. La lumière avait une violence prodigieuse, mais précisément à cause de cela elle n'y produisait pas ces effets factices qu'on remarque dans presque tous les tableaux d'Orient. J'ai beaucoup voyagé en Orient; je n'y ai jamais vu ce qu'on voit chaque année au Salon de peinture, je veux dire des murs d'un blanc éclatant se détachant sur un ciel d'un bleu cru. Le ciel d'Orient est trop lumineux pour avoir des tons aussi secs; il est baigné dans une sorte de clarté blanchâtre qui lui donne des colorations laiteuses d'une finesse exquise. Quant aux murs, ils sont tellement cuits et recuits par le soleil, qu'ils en paraissent toujours jaunis ou noircis. Je me rappelle la sensation étrange que me produisit le paysage de Loubieh à midi. L'ombre des maisons descendant perpendiculairement du sommet à la base des constructions assombrissait le village; un phénomène du même genre se produisait sur les cactus; aux alentours, l'air surchauffé avait des trépidations violentes : était-ce un effet d'aveuglement? Je ne sais, mais il me semblait être en face d'un pays incolore et dont cependant la vue brûlait les yeux. Je me réfugiai pour déjeuner sous un bosquet de sycomores, où je ne fus dérangé que par quelques petites tortues qui ne s'attendaient pas à ma visite et qui n'en parurent pas très satisfaites. A quelque distance de Loubieh, après avoir traversé une plaine très fertile, on entre dans le champ des épis, ainsi appelé parce qu'on suppose que c'est là que les disciples de Jésus, pressés par la faim, arrachèrent des épis pour en manger le grain. Les pharisiens s'indignèrent; outre que manger le bien d'autrui passait à leurs yeux pour un crime, c'était le jour même du sabbat que les disciples de Jésus se conduisaient ainsi, et violer le sabbat était, selon eux, un crime bien plus considérable encore. Mais Jésus les reprit avec sa morale ordinaire : « N'avez-vous point lu, leur dit-il, ce que fit David quand il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui? comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition qu'il ne lui était

pas permis de manger ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls? Ou n'avez-vous point lu dans la loi qu'au jour du sabbat les prêtres, dans le temple, violent le sabbat et sont sans péchés? Or je vous dis qu'il y a ici quelqu'un de plus grand que ce temple. Et si vous compreniez ce que signifient ces paroles : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez pas condamné les innocens. » Paroles admirables, malheureusement trop oubliées! Comme le jour du sabbat était passé, j'aurais pu, pour mon compte, arracher sur ma route tous les épis que je rencontrais; mais je n'en avais pas besoin.

Plus loin, au village de Kefr-Cana, j'aurais pu aussi, si j'avais eu soif, me désaltérer moralement au souvenir de l'eau que Jésus changea en vin. On montre encore, en effet, les deux urnes où le miracle s'accomplit. Je les ai vues et touchées. « Ces urnes, dit le *Guide indicateur* du frère Liévin de Hamme, que j'ai eu déjà l'occasion de citer, ces urnes sont en pierre du pays, assez grossièrement travaillées. Celle que j'ai mesurée a $0^m,53$ de diamètre, $0^m,56$ de profondeur, et son épaisseur est de $0^m,13$. L'autre est un peu plus petite. Quant à leur forme, elles ressemblent à une sorte de pain de sucre, c'est-à-dire qu'elles se terminent en cône. » Et il n'y a pas moyen de douter de leur authenticité, car le frère Liévin de Hamme ajoute : « Autrefois, on montrait des urnes de Cana un peu partout : les unes en porphyre et les autres en agate, etc.; mais l'évangile de saint Jean (II, 6) dit explicitement : Or, il y avait six grandes urnes de pierre. » Hélas! pourquoi faut-il qu'il y en ait encore deux et qu'on les rencontre sur son chemin peu de temps après avoir médité cette sublime maxime : « La miséricorde vaut mieux que le sacrifice? »

En revenant de Tibériade, on va coucher à Nazareth, puis on prend le chemin de Saint-Jean-d'Acre. On quitte alors la Galilée pour la Phénicie, contrée nouvelle et qui rappelle des souvenirs bien différens. C'est passer d'un monde dans un autre. On ne retrouvera plus désormais les illusions heureuses qui vous reportaient pour quelques jours aux temps antiques, qui vous faisaient croire un instant que le monde de la Bible et de l'évangile était ressuscité pour vous! C'est avec un indicible serrement de cœur que j'ai dit adieu, du haut du plateau qui domine Nazareth, où j'aurais voulu monter une dernière fois, à cette contrée délicieuse que je suis sans doute destiné à ne jamais revoir, mais dont rien ne me fera perdre la mémoire. Il était tard, il fallut m'arracher assez vite à mes contemplations et à mes regrets. Je partis profondément ému. Salut donc, terre bénie, montagnes aux formes exquises, vallées profondes que le soleil de midi brûle de ses rayons et que le soir emplit d'ombres bleues;

plaines chargées de fleurs, horizons transparens; lac charmant où tous les prestiges du royaume céleste se sont réfléchis; sommets où éclatait la voix des prophètes; collines vertes où Jésus semait à profusion, parmi les groupes d'enfans et de femmes, les paroles de vie et les promesses éternelles; champs fertiles où germaient, à côté des plus riches moissons, les plus nobles croyances; fontaines célébrées par la muse biblique où les jeunes filles se pressent encore, comme autrefois, au déclin du jour, portant sur leurs têtes des urnes élancées; sentiers, torrens, rochers, abîmes qui tous avez vu passer Dieu! vous êtes bien réellement la terre paternelle et sainte, vous êtes bien réellement la patrie! En vain le monde s'est éloigné de vous et vous a oubliés; en vain les illusions de l'âme se sont dissipées devant les réalités de la nature, en vain les rêves que vous aviez fait naître ont été suivis de réveils cruels, en vain l'humanité, fatiguée de croire, a essayé de savoir et n'a trouvé, comme Salomon, au fond de toute science que misère et dégoût. L'impression que vous avez laissée dans nos consciences ne s'effacera pas, le bien que vous avez créé survivra à tous les désenchantemens. Nul ne sait ce que sera l'avenir; les prophètes se taisent à bon droit, car leurs déclamations ne rencontreraient qu'ironie et leur tristesse ne serait point comprise. Peut-être le cantique des anges ne retentira-t-il jamais plus sur nous, peut-être l'idéal de l'évangile s'évanouira-t-il dans de puissantes, mais sombres vulgarités. Qu'importe! tant qu'une lueur divine brillera dans les cœurs, c'est vers vous que se tourneront les regards qui cherchent l'aurore de la délivrance, de l'amour, de la liberté, et, à supposer que cette dernière chimère s'évanouisse aussi, que le scepticisme l'emporte définitivement, que tous les autres hommes enfin vous méconnaissent ou vous dédaignent, ceux qui ont passé par de telles épreuves qu'il ne leur reste plus rien à attendre de ce monde et que la vérité n'a pour eux que des angoisses, iront vous demander encore quelque soulagement. Terre de la résignation et du sacrifice, il y aura toujours des malheureux pour venir pleurer sur votre sein!

GABRIEL CHARMES.

LA

POLITIQUE CONCORDATAIRE

I.

Il n'est pas toujours facile de distinguer les élémens très divers dont se forme l'opinion publique dans un pays qui, comme le nôtre, a traversé tant de révolutions et successivement acclamé des régimes si contraires. Depuis près d'un siècle, la France a fait, on peut le dire, toutes les expériences, connu toutes les extrémités. Il y a des nations privilégiées, dont la marche semble obéir à des lois naturelles, qui se développent harmonieusement, dans le sens de leurs intérêts traditionnels, tantôt avec une sage lenteur, tantôt avec l'irrésistible puissance que donne aux sociétés, comme aux individus, le sentiment de leur force matérielle joint à l'orgueil de race. Telle la Prusse depuis plus d'un demi-siècle et même, en remontant au-delà, depuis le grand-électeur; telle l'Angleterre depuis l'heureuse révolution qui l'a délivrée des sectes et des factions; tels dans tous les temps, anciens aussi bien que modernes, les peuples qui ont eu le bonheur de trouver d'habiles conducteurs ou la sagesse de se donner de bonnes institutions et de s'y tenir. Tout au rebours aujourd'hui chez nous : n'y ayant plus rien de fixe, si ce n'est quelques principes que tous les régimes et toutes les opinions professent également, sauf à n'en respecter aucun, nous allons à l'aventure et nous vivons au jour le jour dans le perpétuel devenir, qui est l'essence même de la démocratie. Toutefois, si par ses contradictions et ses caprices l'esprit public, en France, échappe souvent à l'analyse, s'il a des élans qui trompent les plus sages prévisions et des retours qui déconcertent les plus sûrs jugemens, il lui arrive

aussi parfois d'offrir à ceux qui prennent la peine de l'étudier une parfaite clarté. Par exemple, en ce moment, on ne saurait contester que la grande majorité des Français est pour la république. Le pays a donné dans ces dernières années des preuves répétées de son goût pour cette forme de gouvernement. Que ce goût soit plus apparent que profond, qu'il tienne aux circonstances, qu'il soit fait chez beaucoup de lassitude plus que d'inclination, c'est fort possible, mais il n'en existe pas moins. La masse de la nation est devenue républicaine, comme elle était impérialiste sous l'empire et constitutionnelle sous la monarchie de juillet. Le régime actuel a même sur les précédens, — on voit que nous lui faisons la part large, — cette grande supériorité qu'aucun de ses adversaires ne soit présentement en état de recueillir sa succession. Sous l'empire, l'héritier présomptif, en cas de révolution, était connu d'avance : il avait son organisation, ses cadres, son personnel, un état-major important et une armée parfaitement disciplinée qui n'attendait qu'un signe pour marcher et qu'aucun scrupule, — on l'a bien vu, — ne retenait. L'héritier présomptif, aujourd'hui, quel est-il et où est-il? Où est celui que la voix publique désigne, et que chacun, dans les profondeurs intimes de son moi, tient en réserve? Comment s'appelle cette espérance? Elle n'a plus, hélas! de nom que pour quelques rares et imperturbables fidélités, dont c'est l'honneur de vivre et de mourir où elles sont attachées. A part cette toute petite élite, il n'y a pour ainsi dire plus de partis en France : celui-ci s'est lié les mains pour longtemps en faisant acte de repentir et de fidélité; celui-là s'est enseveli tout vivant dans son drapeau; le troisième, poursuivi par une succession de fatalités sans exemple, s'est enfermé dans son deuil. De quelque côté qu'on se tourne enfin, l'œil n'aperçoit que des ruines.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant. De ce que les partis n'ont jamais été plus impuissans, il ne s'ensuit pas nécessairement, ni que le régime actuel possède une plus grande force, ni qu'il soit assuré d'une plus longue durée que ceux qui l'ont précédé. Ce n'est pas tout d'avoir le nombre, encore faut-il le garder. Le nombre se donne vite, en France, à qui sait le prendre ou lui plaire, mais il se retire plus vite encore. Il y a même infiniment plus de manières de le perdre qu'il n'en est de le retenir. Vienne une guerre malheureuse, une crise sociale et financière, un simple accident, comme en 1848, et le voilà soudain qui se retourne. Aucun gouvernement, quels que soient sa force et son crédit apparens, n'est à l'abri de ces vicissitudes; aucun n'échappe, un peu plus tôt un peu plus tard, aux complications qui, d'un événement ou d'une question en apparence sans gravité, font parfois sortir une crise mortelle. La monarchie de juillet a eu la réforme électorale, l'empire a eu le

Mexique, dont il était déjà malade, avant le ministère Ollivier, dont il est mort. La république s'est mis sur les bras un duel avec la plus haute puissance morale qui soit dans le monde. On ne prétend pas qu'elle y périra violemment, mais on est fondé à penser qu'elle pourrait bien à la longue s'y user, et peut-être, à ce point de vue, ne sera-t-il pas sans intérêt d'étudier la première phase de cette lutte et d'en marquer avec quelque précision l'état présent.

II.

Lorsqu'en 1801 Bonaparte, « après avoir fait la paix avec toutes les puissances de la terre, » entreprit de réconcilier la république avec l'église, de tous les obstacles qu'il eut à surmonter dans cette négociation épineuse, celui qui l'arrêta le plus longtemps fut la difficulté de convenir d'un protocole qui constituât un acte de déférence de la nation et du gouvernement français envers le saint-père sans être en même temps un acte de contrition et d'humilité. Le concordat n'était acceptable et ne pouvait, on le comprend, avoir d'utilité que si les deux parties contractantes en sortaient entières, c'est-à-dire sans avoir rien abdiqué, l'une des principes essentiels sur lesquels repose la société religieuse, l'autre des droits et libertés de la société civile. Il y avait là, des deux côtés, une situation très délicate, des répugnances et des scrupules fort légitimes. En un point surtout le désaccord était grand : le cardinal Consalvi voulait que les mots de *religion d'état*, ou tout au moins ceux de *religion dominante*, figurassent dans l'intrument et que le premier consul s'engageât à professer publiquement le culte catholique. A quoi Bonaparte répondait, par l'organe du fameux abbé Bernier, son négociateur, que le gouvernement, en tant que gouvernement, ne saurait professer une religion ni surtout proclamer cette religion *dominante* ou *d'état* sans alarmer les autres cultes et sans, par conséquent, sortir de son rôle. Posé dans ces termes, le problème était insoluble, et le débat, qui durait déjà depuis plusieurs mois, menaçait de s'éterniser, au grand détriment de la paix publique. On ne pouvait le terminer que par un compromis. Mais ce compromis, qui en prendrait l'initiative et quelle expression lui donner? Le premier consul, un beau matin, fit venir à la Malmaison l'abbé Bernier et lui dicta ce qui suit : « Le gouvernement, reconnaissant que la religion catholique est la religion de la grande majorité des Français; le pape, de son côté, reconnaissant que cette religion a retiré et attend encore dans ce moment le plus grand bien du rétablissement du culte catholique en France et de la profession particulière qu'en font les consuls de la république, etc. »

La formule était trouvée et, du coup, le but atteint, la paix signée,

paix bienfaisante et féconde entre toutes, et cela sans qu'il en coûtât au gouvernement issu de la révolution d'autre sacrifice que l'affirmation d'un fait évident.

A dire vrai, cette affirmation, en apparence assez innocente, impliquait un changement radical. Elle signifiait qu'au lieu de traiter l'église en ennemie, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, le premier consul avait résolu de lui rendre tout son domaine spirituel, sauf à prendre ses précautions pour l'y maintenir. C'était fort simple, simple comme le sont d'ordinaire les grandes choses, et pourtant c'était une révolution complète. — Où le directoire s'était appuyé sur un prétendu clergé national, conduit par des intrigans ou des sectaires, et sur une minorité composée d'anciens conventionnels incorrigibles, de jansénistes rageurs, de théophilanthropes ridicules, de savans athées et de généraux esprits forts, le nouveau gouvernement s'adressait au cœur même de la nation et se plaçait résolûment à la tête de l'immense majorité des Français.

Telle était, dans la pensée de Bonaparte, la portée du concordat, et telle en est encore aujourd'hui la haute signification. Depuis quatre-vingts ans qu'il sert de règle à nos gouvernans, dans leurs rapports avec le saint-siège, il n'a rien perdu de sa force. Seulement, et c'est ici l'essentiel, pour qu'il produise tous ses résultats utiles, pour qu'il sorte, comme disent les jurisconsultes, son plein et entier effet, il ne suffit pas d'en observer la lettre, il faut encore en respecter l'esprit.

Or le gouvernement actuel est-il bien pénétré de cette vérité? Si l'on s'en rapportait à ses affirmations, et si l'on pouvait se fier aux assurances de ses amis (1), on devrait le penser. Qui ne se souvient de la déclaration placée par le ministre actuel de l'instruction publique en tête de son projet de loi sur la réorganisation des conseils universitaires : « Messieurs, le projet de loi que nous soumettons aux délibérations des chambres n'est ni une loi de circonstance, ni une œuvre de parti ; c'est l'acte d'un gouvernement soucieux des droits de l'état, et qui s'est donné pour tâche de restituer à la chose publique, dans le domaine de l'enseignement, la part d'action qui doit lui appartenir, et qui va s'amoindrissant, depuis bientôt trente ans, sous l'effort d'usurpations successives. » Et plus récemment encore, à la tribune du sénat, M. Jules Ferry ne s'écriait-il pas : « Oui, Messieurs, notre politique est comme la nation française ; elle est anticléricale, mais elle n'est pas irréligieuse. L'irréli-

(1) M. Paul Bert disait en 1874 : « Je suis partisan de la liberté d'enseignement avec toutes ses conséquences ; je veux indiquer par là la liberté de la collation des grades. » M. Brisson, en 1872, disait de même : « Ni de ma part, ni, j'en suis bien convaincu, de la part d'aucun des membres qui siègent sur les mêmes bancs que moi, ne s'élèvera la prétention de faire revivre des lois répressives de la liberté des associations religieuses. »

gion d'état, le fanatisme à rebours, nous les réprouvons autant que vous. Je l'ai répété à satiété, jusqu'à fatiguer l'une et l'autre chambre. La politique du gouvernement est loyalement concordataire; il veut rester fidèle aux obligations que le concordat lui impose; il ne veut rien faire qui puisse empêcher la diffusion de l'enseignement religieux. » Malheureusement les déclarations ne valent pas les faits, et les faits démentent ici toutes ces belles assurances. Dans le principe, on ne se proposait, disait-on, que de restituer à l'état ses frontières naturelles. Et, sous prétexte de les lui rendre, on bouleversait toute la législation scolaire. D'une part, on excluait brutalement l'élément religieux des conseils universitaires et l'on enlevait à l'enseignement privé toutes ses garanties en réduisant à des proportions dérisoires le nombre de ses représentans; d'autre part, on retirait aux établissemens libres d'enseignement supérieur le droit de conférer les grades et de prendre le titre d'université. Dans le même temps, pour punir le sénat d'avoir repoussé l'article 7, on imaginait de ressusciter une législation tombée depuis longtemps en désuétude, et la campagne des décrets commençait. L'administration, la magistrature debout, l'armée même, étaient mêlées à d'odieuses violences; des milliers de citoyens inoffensifs voyaient tout à coup leurs portes crochetées, leurs domiciles envahis, leurs personnes appréhendées, et le pays interdit assistait au spectacle écœurant de hauts fonctionnaires publics mettant eux-mêmes la main à cette triste besogne. Enfin, comme si ce n'était pas assez de tant de vexations, au lieu de laisser trancher par les tribunaux un conflit où de si graves intérêts privés étaient engagés, on fermait la bouche à la magistrature inamovible, et c'est devant une juridiction administrative qu'on renvoyait se pourvoir les congrégations dissoutes. Ainsi le voulait apparemment la théorie des frontières naturelles de l'état.

Mais voyez où va cette théorie et de quels étranges développemens elle est susceptible. Tout à l'heure il n'était question que de rendre à la puissance laïque ses prérogatives nécessaires; il ne s'agissait nullement de toucher à la liberté. On se déclarait contre l'influence et l'esprit jésuitiques; mais on n'avait que de bonnes paroles et de bons sentimens pour la religion : on faisait même assez volontiers patte de velours au clergé séculier. Aujourd'hui, toujours avec la même patte de velours, on le chasse de l'école primaire et, du même coup, on consigne à la porte le bon Dieu. Oui, il s'est trouvé dans le sénat français une majorité pour décréter l'école obligatoire, sans prêtre et sans Dieu. Oui, désormais nos enfans n'auront plus affaire qu'aux autorités civiles, à l'instituteur, à M. le maire, à l'adjoint, aux conseillers municipaux, à M. l'inspecteur, aux délégués cantonaux, que sais-je? La dignité de ces jeunes citoyens

ne sera plus exposée à des contacts humilians. Une fois par semaine, une seule fois, en dehors du dimanche, les classes vaqueront « afin de permettre aux parens de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfans, l'instruction religieuse. » *S'ils le désirent!* Entendez bien cela : on consent à le tolérer, mais on n'y tient guère; et la preuve, c'est que ce jour-là l'école sera close, hermétiquement close. Le curé réunira les enfans au presbytère, à la sacristie, et si le presbytère ou la sacristie sont trop petits, dans une grange ou même sur la grand'-route, et c'est là qu'il leur apprendra, comme il pourra, le catéchisme. Saint Louis rendait bien la justice sous un chêne, et n'était-ce pas en plein air que les péripatéticiens écoutaient la parole du maître?

Encore si, les autres jours, l'instituteur était tenu de donner quelques notions de morale spiritualiste! Mais non. La morale spiritualiste elle-même est écartée pour faire place à l'instruction morale et civique ; on n'a pas osé dire républicaine, le mot eût trop senti la convention. Mais, n'en doutez pas, la chose y est. Et comment n'y serait-elle pas? A quel principe, en dehors de l'idée religieuse, rattacherait-on la morale, si ce n'est au principe même du gouvernement? Sous l'empire, la morale civique eût été bonapartiste; et Dieu sait qu'on ne lui eût pas épargné l'accusation de corrompre la jeunesse ; il va de soi que sous la république elle sera républicaine. Elle sortira toute préparée des laboratoires officiels et portera l'estampille administrative. Les instituteurs la recevront par la poste et l'administreront dans la forme et à la dose indiquée par l'ordonnance ministérielle. Et qu'on ne prétende pas que cette morale, d'origine et de provenance gouvernementales, sera toute aussi propre que l'ancienne à former de bons citoyens. D'abord elle aura nécessairement une tendance polémique, elle sera passionnée, partiale, intolérante. Son but le plus prochain étant moins de faire de l'enfant un homme que de donner à la république une voix de plus, pour y atteindre elle aura tous les courages. S'il faut équivoquer, elle équivoquera; s'il faut falsifier l'histoire, elle la falsifiera. Les pères Loriquet ne sont pas rares, et, par le temps qui court, le métier est trop lucratif pour ne pas tenter plus d'une plume sans préjugés.

En second lieu, quelle action efficace, quelle salutaire influence pourra bien exercer sur de jeunes cerveaux, le plus souvent à peine dégrossis, une morale dépourvue de toute sanction? De quel droit et au nom de qui viendra-t-on leur parler de devoir, d'honneur, de patriotisme? Au nom de la patrie? Mais qu'est-ce que l'idée de patrie sans l'idée de Dieu? Une abstraction, un mot sans portée, si ce n'est pour quelques intelligences d'élite. Vous figurez-vous une société de libres penseurs formant une nation, fière, énergique, prête à verser ses trésors et son sang pour défendre son sol ou pour

venger son drapeau? Ce phénomène ne s'est pas encore vu, et l'on a quelque peine à se le représenter. Ce qui s'est vu souvent, en revanche, c'est la perversion simultanée, parallèle, si je puis dire, du sentiment national et du sentiment religieux chez un peuple. Témoin le Paris de Voltaire et de Diderot se consolant de Rosbach en rimant des vers à la gloire du grand Frédéric et, sans remonter aussi loin, la commune de 1871 tendant la main aux vainqueurs de Gravelotte et de Champigny. Quoi qu'il en soit, nous voilà singulièrement loin des assurances pacifiques que nous rappelions tout à l'heure; et l'on ne se douterait guère, au train dont va le gouvernement depuis trois ans, que son seul but soit d'exercer au nom de l'état, de légitimes reprises sur les parties du domaine public indûment abandonnées par les régimes précédens. Manifestement, c'est un bien autre dessein qu'il poursuit, et la théorie des frontières naturelles n'est ici qu'un trompe-l'œil, une de ces formules élastiques à l'aide desquelles il est toujours facile d'égarer le suffrage universel et de capter sa confiance.

III.

Effectivement, du passé venons au présent; de ce que la république a déjà repris, passons à ce qu'elle se propose encore de revendiquer. En moins de trois mois, du commencement de décembre à la fin de février, la chambre a été saisie de dix-neuf projets de lois où l'église est plus ou moins directement intéressée :

1° Proposition de loi tendant à l'abrogation du concordat (M. Ch. Boysset, député);

2° Proposition de loi concernant l'exercice public du culte catholique en France (M. Paul Bert, député);

3° Proposition de loi tendant à la suppression des 9 archevêchés et des 32 évêchés établis en dehors du concordat (M. Jules Roche, député);

4° Proposition de loi ayant pour objet la suppression des facultés de théologie (M. Paul Bert, député);

5° Proposition de loi ayant pour objet la suppression des mêmes facultés (M. Ch. Boysset, député);

6° Proposition de loi sur l'organisation de l'enseignement primaire (M. Paul Bert, député);

7° Proposition de loi sur l'enseignement secondaire privé (M. Paul Bert, ministre de l'instruction publique);

8° Proposition de loi ayant pour objet d'exiger des garanties de capacité des directeurs et des professeurs dans les établissemens libres d'enseignement secondaire (M. Marcou, député);

9° Proposition de loi ayant pour objet d'exiger des candidats au

baccalauréat des certificats d'études universitaires (M. Marcou, député);

10° Proposition de loi sur les associations (M. Waldeck-Rousseau député);

11° Proposition de loi ayant pour objet l'abrogation des lois sur le rétablissement des congrégations et de la mainmorte (M. Gatineau, député);

12° Proposition de loi ayant pour objet la sécularisation des biens des congrégations et des fabriques (M. Jules Roche, député);

13° Proposition de loi concernant l'église du Sacré-Cœur de Montmartre (M. Delattre, député);

14° Proposition de loi tendant à garantir la liberté de conscience devant les tribunaux, — modification de la formule du serment et suppression dans les salles d'audience de tout emblème religieux — (M. J. Roche, député);

15° Proposition de loi tendant à soumettre au service militaire les jeunes gens se destinant au service religieux (M. Gambetta, député);

16° Proposition de loi ayant pour objet de modifier les articles 162, 163 et 164 du code civil, mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, mariage des prêtres (M. Saint-Martin [Vaucluse] député);

17° Proposition de loi sur les enterremens civils (M. Chevandier, député);

18° Proposition de loi tendant à l'abrogation des lois conférant aux fabriques des églises et aux consistoires le monopole des inhumations (M. Lefebvre, député);

19° Proposition de loi réorganisant les conseils de fabrique (M. Labuze, député).

Tous ces projets n'ont, à dire vrai, ni la même importance, ni les mêmes chances de succès, et ce n'est pas, on le pense bien, avec l'intention de les discuter, les uns après les autres, que nous en avons dressé la liste. Il suffira largement à notre démonstration d'en retenir quelques-uns pour en marquer le caractère et les traits communs.

La proposition de M. Boysset est d'une concision et d'une netteté parfaites : c'est, en deux articles, l'abrogation pure et simple du concordat et des articles organiques. Il y a des législateurs prolixes qui se laissent entraîner par leur faconde et qui mettent leur amour-propre à rédiger des volumes. M. Boysset n'est pas de cette école ; il appartient au genre sec et tranchant, que représente avec une si rare perfection M. Clémenceau. Sa proposition tient en dix lignes, et son exposé des motifs n'en a guère plus de cent. Il est vrai que dans ces cent lignes notre auteur a trouvé le moyen d'accumuler toutes les hérésies juridiques, historiques et même diplomatiques qui se puissent imaginer. Par exemple, en ce qui touche le budget

des cultes, M. Boysset ne paraît pas se douter que la dotation du clergé catholique n'est pas autre chose qu'une indemnité représentant à peine le quart des biens confisqués à l'église en 1790. Où les jurisconsultes et les historiens les moins suspects de tendresse pour l'ancien régime n'ont vu qu'une restitution partielle, il trouve « un privilège d'argent, une violation formelle du droit et de la justice. » Privilégiés, des gens auxquels on a pris leurs biens quand on ne leur coupait pas la tête, et auxquels on sert en échange une petite rente! La justice et le droit violés! Oui, mais par qui? Par les spoliateurs ou par les spoliés, par les pauvres diables qui pour un morceau de pain (1) consument leur vie dans le plus ingrat des métiers, ou par ceux qui leur reprochent et qui voudraient leur enlever ce morceau de pain? On parle beaucoup de justice et de fraternité sur les bancs où siègent M. Boysset et ses amis; mais il en est de ces mots comme de celui de patrie dans les manuels de M. Paul Bert; pour qu'ils aient un sens, il faut toujours y ajouter une épithète. La justice n'est plus la justice tout court, elle est devenue républicaine, et la France n'est plus la France, elle s'appelle la république.

Dès lors, — et c'est à quoi conclut très logiquement M. Boysset, — le gouvernement actuel ne saurait être lié par les contrats intervenus sous ses prédécesseurs et, pour les abroger, il n'est pas nécessaire de les dénoncer au préalable, une simple loi suffit. Que cette doctrine audacieuse, subversive du droit international et du droit des gens n'ait pas chance d'être admise par les chambres, c'est très vraisemblable, mais le seul fait qu'elle ait pu se produire dans un document législatif sans être énergiquement désavouée, est déjà singulièrement significatif et d'un bon augure, sinon pour les partisans de la séparation de l'église et de l'état, du moins pour ceux qui comme M. Paul Bert voudraient soumettre l'église à de nouveaux règlemens de police.

De police, disons-nous: tel est bien effectivement le caractère de la première proposition déposée par l'ancien ministre de l'instruction publique et des cultes de M. Gambetta, et il n'y a pas d'autre mot pour la qualifier. N'y cherchez pas l'application de la célèbre formule de M. de Cavour: « L'église libre dans l'état libre. » M. Paul Bert ne s'attarde pas à ces vieilleries, et vous lui feriez injure en le soupçonnant d'un peu de libéralisme et de générosité. De la générosité vis-à-vis de l'église, « cette éternelle recommenceuse, » allons donc! ce n'est pas lui qu'on prendra jamais à ce métier de dupe. Avec l'église, il n'y a qu'un moyen préventif, la peur, et qu'un moyen de

(1) M. Boysset ignore sans doute que la grande majorité des curés de campagne n'a pas encore aujourd'hui, casuel compris, plus de 1,000 francs par an.

répression, la force. Ajoutez à ces deux facteurs une série de mesures destinées à « reprendre au clergé les avantages que lui a successivement concédés la faiblesse des gouvernemens, » — encore la théorie des frontières naturelles, — et vous aurez une idée fort exacte de l'esprit qui anime ce projet et du but que poursuit l'auteur. Au reste, pour plus de clarté, voyons rapidement le dispositif.

L'article 1er règle à nouveau les conditions de la procédure d'abus. Jusqu'ici les desservans et les vicaires avaient été considérés par la jurisprudence comme rentrant dans la catégorie des ecclésiastiques justiciables du conseil d'état. A l'avenir, les vicaires et les desservans ne relèveraient plus, suivant les cas, que des tribunaux ordinaires ou du pouvoir discrétionnaire du ministre.

Les articles 2, 3, 4 et 5 ont pour but précisément d'établir ce pouvoir discrétionnaire et de l'armer, au moyen d'un système de pénalités aussi variées qu'ingénieuses : privation, par simple arrêté ministériel, de tout ou partie du traitement, retrait des avantages concédés aux curés par l'article 72 de la loi organique du concordat (c'est-à-dire des presbytères), amendes de 100 à 300 francs et de 500 à 1,000 francs, « suivant la nature et le degré de criminalité » des cas. En d'autres termes, et pour parler franc, l'administration substituée à la justice, prononçant à huis-clos et sans débat contradictoire des condamnations afflictives, tenant en permanence suspendue sur la tête du clergé la menace de la confiscation et, par là, le courbant sous son joug, l'asservissant à ses desseins : voilà très manifestement la pensée qui se dégage de cet ensemble de dispositions.

Mais ce n'est pas tout : après les personnes les établissemens ecclésiastiques, tels que menses épiscopales, curiales, fabriques, petits séminaires et caisses de retraites pour les prêtres âgés ou infirmes. Ces établissemens, M. Paul Bert n'entend pas les supprimer tous, oh! non; la pensée lui en est bien venue, mais il a reculé devant le caractère particulièrement odieux d'une mesure qui eût indistinctement frappé des institutions ou des maisons vieilles déjà de plus d'un demi-siècle. Il se contenterait pour celles-ci d'en réduire le nombre, pour les autres « de limiter leur capacité civile à leurs attributions et de les soumettre aux règles générales de la comptabilité publique. » Traduisez : à l'avenir, les fabriques et les menses épiscopales n'auront plus le droit de disposer de leurs ressources, soit pour entretenir une école, soit pour fonder un bureau de bienfaisance ou toute autre œuvre de charité, et leurs dépenses seront contrôlées par l'état, toujours sans doute en vertu de son droit de reprises.

Les articles 12 et suivans visent une autre catégorie d'établissemens, ou plutôt d'immeubles appartenant, les uns à des particu

liers, les autres à l'état, aux départemens ou aux communes. Les premiers seraient supprimés par simple mesure de police, comme étant ouverts sans autorisation. Ainsi disparaîtrait « ce culte des chapelles, célébré sans aucun contrôle des pouvoirs publics, sous l'autorité de congrégations non autorisées ou de toutes autres individualités irresponsables. » Quant aux autres locaux « consacrés la plupart à des établissemens auxquels aucune subvention n'est due, tels que les grands et les petits séminaires, les congrégations, les maîtrises, etc., » le conseil d'état serait appelé à se prononcer sur leur sort et pourrait en prononcer la désaffectation partielle ou totale.

Viennent enfin, dans le projet de M. Paul Bert, une série de dispositions relatives aux conseils de fabrique et aux dons et legs. La législation des conseils de fabrique soulevait, depuis quelque temps, paraît-il, des scrupules de conscience. Les libres penseurs trouvaient injuste que la commune fût tenue de suppléer à l'insuffisance des ressources de la fabrique, non-seulement pour le logement du curé ou du desservant, mais encore pour les menus frais du culte. Désormais les communes seraient dispensées de cette obligation; elles devraient toujours le logement ou l'indemnité qui en tient lieu, mais rien de plus. En même temps, elles rentreraient en possession du service extérieur des pompes funèbres, et, naturellement, du produit de cette partie des enterremens. Le service à l'église resterait seul dans les attributions des fabriques, toujours pour ne pas froisser les libres penseurs.

Telles sont, aux termes du projet de M. Paul Bert, les principales reprises que l'état aurait à exercer en matière de police des cultes. Mais là ne se borne pas l'ambition de cet infatigable législateur. M. Bert n'a passé que six semaines aux affaires, et dans ces six semaines il a touché à plus de choses, rédigé plus de circulaires, écrit plus de lettres, nommé plus de commissions, élaboré plus de projets de lois, révoqué plus d'agens que tous ses prédécesseurs ensemble depuis 1870. Redevenu simple député, il n'a pas voulu, naturellement, perdre le fruit d'une activité si féconde, et voilà comment, au lieu d'une seule proposition, nous nous trouvons en présence d'un véritable solde de projets émanés de sa seule initiative et signés de son seul nom.

« ... Moi, — moi, dis-je, et c'est assez! » Voici d'abord le numéro 2 tendant à la suppression des facultés de théologie. M. Paul Bert estime, — et nous ne sommes pas ici très loin de penser comme lui, — que ces facultés ne rendent pas des services en rapport avec la dépense dont elles grèvent le trésor. En effet, depuis nombre d'années, elles ne délivrent plus, même à Paris, qu'un nombre insignifiant de grades, et ne comptent qu'un chiffre très restreint d'auditeurs. De plus, elles sont dans une situation assez équivoque,

entre le saint-siège qui ne les a jamais reconnues et l'état qui les subventionne sans trop regarder à leur doctrine. Isolément, et si surtout elle émanait d'une autre source, la proposition pourrait donc se défendre. Malheureusement, elle emprunte à l'ensemble de mesures dont elle fait partie un air de provocation auquel il est difficile de se méprendre.

Le numéro 3 a de grands rapports avec le numéro 1 : il se recommande aux partisans de l'omnipotence de l'état par le même mépris de la liberté et par le même esprit de domination jalouse et tracassière. Jusqu'ici, les ministres les moins suspects de cléricalisme avaient jugé très suffisantes les garanties exigées des directeurs d'établissemens privés par la loi de 1850, à savoir : un certificat de stage de cinq ans comme professeur ou surveillant dans un collège public ou dans un pensionnat et le diplôme de bachelier, ou, à défaut de ce diplôme, un brevet de capacité délivré par un jury institué à cet effet. Il eût paru malséant de soumettre les membres de l'enseignement libre à des conditions que l'état n'impose pas à ses propres fonctionnaires. Ce n'est pas ainsi que les nouvelles couches ministérielles entendent le gouvernement. Elles diraient volontiers de la liberté d'enseignement ce qu'un spirituel écrivain a dit de la république conservatrice : « C'est une bêtise, » et, de fait, elles en usent, comme si c'en était une. En effet, suivez ce raisonnement : Plus l'enseignement est libre et moins il offre de sécurité ; moins il offre de sécurité, plus il faut prendre de précautions contre lui. Donc, où l'état ne demande à ses professeurs que le grade de bachelier, il exigera des professeurs libres le grade de licencié ; et tandis qu'un principal de collège ou même un proviseur ne sont obligés qu'au baccalauréat ès-lettres ou ès-sciences, le directeur d'un établissement privé sera tenu de produire, en outre, un certificat d'aptitude pédagogique, délivré par un jury purement universitaire. En d'autres termes, l'enseignement libre a déjà beaucoup de peine à recruter son personnel ; la dispersion des congrégations l'a privé du plus clair et du meilleur de ses ressources ; ajoutons à cette difficulté de nouvelles entraves ; rétablissons contre lui le système prohibitif, en attendant que nous soyons assez forts pour revenir au monopole, tel est le commentaire naturel de cette troisième proposition.

La quatrième et dernière touche à des objets si divers et si nombreux que l'énumération seule en serait fastidieuse et qu'il faudrait, pour y mettre un peu d'ordre et de lumière, un très long travail. Notre législation scolaire était déjà singulièrement compliquée, grâce aux nombreuses vicissitudes qu'elle a subies depuis trente ans. Ce n'est pas à coup sûr ce nouveau projet en 5 titres et 81 articles, mal coordonnés et d'une rédaction peu juridique, qui

la simplifiera. Fort heureusement nous ne sommes pas chargés de débrouiller ce grimoire et c'est à peine si, dans cette masse de dispositions, il y en a eu deux ou trois qui rentrent dans notre sujet.

Tels sont les articles 18, 73 et 74 relatifs au personnel des écoles, et l'article 62 relatif à la composition des conseils départementaux.

On sait les services éminens rendus à l'instruction primaire par les instituteurs congréganistes. D'après la dernière statistique officielle, publiée par les soins de M. Bardoux, en 1878, sur 33,851 écoles publiques de garçons, il y en avait 26,984 tenues par des laïques, et 6,867, c'est-à-dire plus du quart, tenues par des congréganistes; et sur 29,617 écoles publiques de filles, il y en avait 11,107 tenues par des institutrices laïques et 18,510 tenues par des institutrices congréganistes; soit, au total, pour les deux sexes, 25,378 maîtres et maîtresses congréganistes.

Ce nombreux personnel a-t-il démérité? En aucune façon. Les rapports officiels eux-mêmes lui sont on ne peut plus favorables. A-t-il perdu la confiance des familles? Le succès des écoles libres du département de la Seine prouve assez que non. L'entretien en est-il plus onéreux? Au contraire, il coûte beaucoup moins que le personnel laïque! Mais, qu'importe! il a déplu, le conseil municipal de Paris l'a chassé de ses écoles; il faut bien que l'état lui ferme les siennes.

Donc, « en principe, — c'est M. Paul Bert qui parle, — le personnel enseignant sera laïque comme l'enseignement lui-même. » Seulement comme l'état ne trouverait pas du jour au lendemain 25,000 sujets, l'épuration se fera par échelles, en commençant par les écoles de garçons, qui devront être laïcisées dans le délai de deux ans à partir de la promulgation de la nouvelle loi.

Quant aux conseils départementaux de l'instruction publique, la réforme proposée consisterait à leur appliquer le traitement adopté pour les autres conseils universitaires, en 1880, c'est-à-dire à en exclure les membres de la magistrature et du clergé qui en font encore partie et à les composer de fonctionnaires publics, dont les uns seraient membres de droit, les autres élus par leurs pairs ou nommés par le ministre, et de deux conseillers-généraux, également nommés par ce dernier. Cela fait, il ne resterait plus trace de la législation de 1850, la sécularisation de l'enseignement serait complète, et M. Paul Bert pourrait enfin se reposer de ses fatigues dans la contemplation de leurs glorieux résultats.

Le projet de M. Waldeck-Rousseau sur les associations vient tout naturellement se placer après ceux de M. Paul Bert. Il s'agit encore ici d'une œuvre de violence, et c'est encore le droit public qui lui sert de prétexte. On voudrait en finir avec les congrégations, et de même qu'il y a trois ans, pour leur enlever la liberté d'enseigne-

ment, on invoquait une prétendue doctrine d'état fondée sur une législation abolie, tout de même aujourd'hui pour les frapper de mort, on met en avant les constitutions républicaines. Lesquelles, s'il vous plaît? La constitution de 1875? Ce n'est pas apparemment de celle-là que M. Waldeck-Rousseau voudrait se prévaloir, étant de tradition dans le parti républicain que la loi sous laquelle on vit n'est jamais la bonne. La constitution de 1848? Le droit d'association sans réserve ni restriction d'aucune sorte y est inscrit en toutes lettres. La constitution de 1793? Elle garantissait expressément à tous les Français le droit de se réunir en sociétés populaires, et nulle part il n'y est question de sociétés d'une autre espèce. Quels sont donc les textes sur lesquels M. Waldeck-Rousseau peut bien s'appuyer pour prétendre que « toutes les constitutions républicaines ont, à maintes reprises, proscrit tout ce qui constituerait une abdication des droits de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles (droit de se marier, d'acheter, de vendre, etc.) » Le seul qui soit un peu topique, c'est l'article 352 de la constitution de l'an III : « La loi ne reconnaît ni vœux religieux ni aucun engagement contraires aux droits de l'homme. » A la rigueur, on concevrait que le gouvernement s'autorisât de cette disposition pour réclamer des garanties contre les associations religieuses. Il se peut qu'il y ait de ce côté des précautions nouvelles à prendre, des abus à prévenir, et si l'on se décide jamais à faire une loi sur la matière, elle devra notamment se préoccuper des moyens d'arrêter le développement excessif des biens de mainmorte. Mais, de ce que le législateur de l'an III, fidèle à la tradition qu'il avait reçue de la constituante, n'a pas reconnu les vœux religieux, doit-on en conclure qu'il ait eu la pensée de les proscrire, et surtout que « toutes les constitutions républicaines les aient proscrits? » La question n'est pas douteuse, et l'on ne trouverait pas en France un jurisconsulte sérieux pour se ranger à cette interprétation abusive. Sous l'ancien régime, les vœux avaient le caractère d'engagemens irrévocables, et la puissance publique intervenait au besoin pour en imposer l'observance. En disposant qu'elles ne reconnaissaient plus ces sortes de contrats, la constitution de 1791, et plus tard celle de l'an III n'ont eu d'autre but que de leur enlever à l'avenir toute valeur légale; elles ne les ont aucunement prohibées.

Le projet de M. Waldeck-Rousseau n'y fait pas tant de façons. Il commence par déclarer illicite « toute convention ayant pour but ou pour résultat, soit au moyen de vœux, soit par un engagement quelconque, d'emporter renonciation totale ou partielle au libre exercice des droits attachés à la personne ou de subordonner cet exercice à l'autorisation d'une tierce personne (article 3). » Puis il punit d'une

amende de 16 à 200 francs tout membre d'une association illicite, frappe l'association elle-même de dissolution (article 4) et enfin la dépouille (articles 5 et 6). En d'autres termes, la liberté pour les autres sociétés, l'amende, la mort et la confiscation pour les congrégations, voilà tout le projet de M. Waldeck-Rousseau et voilà comment le grand ministère entendait la justice.

IV.

Et maintenant que penser des assurances ministérielles? Que pèsent-elles encore devant d'aussi claires et nombreuses manifestations? Sans doute, dans cette orgie de passions irréligieuses, le cabinet actuel n'a qu'une part de responsabilité. Ce n'est pas lui qui conduit le mouvement; il chercherait plutôt à l'enrayer, et lorsqu'il proclame hautement son intention de se maintenir énergiquement sur le terrain du concordat, nous voulons bien croire à sa bonne foi; mais nous ne pouvons nous empêcher de douter de sa clairvoyance et de trouver sa prétention au moins étrange. Pour conserver une position, encore faut-il l'occuper; pour la défendre avec quelque chance de succès, il n'aurait pas fallu commencer par en sortir avec éclat. Or, qui a commencé le *Culturkampf* en France? Qui a ouvert le feu et qui a donné le premier assaut? Nous vivions, l'état vivait depuis bien des années dans une tranquillité relative avec l'église, quand tout à coup, sans y être provoqué, froidement, pour faire diversion à de secrets embarras, M. Jules Ferry s'est avisé de partir en guerre. Avec quel mépris des plus simples notions de la justice et du droit fut menée cette belle campagne, on le rappelait tout à l'heure, et le souvenir des hauts faits qui la signalèrent est encore dans tous les esprits. Et voilà qu'aujourd'hui, pliant sous le coup des responsabilités qu'ils ont encourues, effrayés de la violence des passions qu'ils ont déchaînées, ces mêmes hommes ne jurent plus que par le concordat. Eh bien! non, cela n'est pas soutenable. Non, la politique de l'article 7 et des décrets, non, la politique qui a chassé le prêtre de l'école et qui a rayé jusqu'au nom de Dieu des programmes d'enseignement, non, cette politique-là n'a rien de commun avec le concordat. Le concordat, c'était la paix avec l'église et la paix dans les consciences. C'était la puissance civile et la puissance religieuse concourant au bien général, chacune dans les limites de son pouvoir et de ses droits. C'était la France gouvernée dans le sens de ses traditions historiques et de son génie national; pour les Français et non contre eux, pour ses millions de catholiques et non pour une poignée de libres penseurs. La politique concordataire, voilà par quels signes, par quels traits elle s'est toujours manifestée, et, n'en déplaise à

M. Ferry, nous ne reconnaissons dans la sienne aucun de ces caractères.

Tout au rebours, ce que nous y apercevons et ce qui éclate avec plus de force encore dans la plupart des mesures qui sont en ce moment soumises à la chambre, c'est l'aversion des républicains pour la religion nationale. Avons-nous donc cessé d'être un pays catholique dans la grande et large acception du mot, c'est-à-dire un pays profondément imprégné de traditions, de coutumes, d'idées et de sentimens catholiques? Et serions-nous devenus, par hasard, une nation de protestans à tendances et à culture germaniques, de juifs à idées cosmopolites et de libres penseurs bassement envieux de tout ce qui a fait la gloire et l'éclat de l'ancienne France? On pourrait le croire, en vérité, devant le nombre et l'intensité des efforts auxquels nous assistons depuis quelques années. Que le gouvernement en ait ou non conscience, qu'il le veuille ou non, sa politique n'est pas seulement anticléricale, elle est profondément, absolument antireligieuse. Elle ne se contente pas d'être hostile à l'église; le but où elle tend, c'est d'arracher du cœur et des entrailles de ce pays sa foi séculaire et d'y substituer, sous prétexte de patriotisme, le culte étroit et borné d'une forme de gouvernement. L'idée n'est pas neuve; elle avait déjà séduit, à une époque de décomposition sociale qui n'est pas sans ressembler à la nôtre, des esprits auxquels il paraît plus décent de comparer nos hommes d'état actuels qu'à l'immortel auteur du concordat. Les ministres du directoire, eux aussi, sacrifiaient à l'illusion de rattacher la morale au principe même du gouvernement et de remplacer l'idée de Dieu par celle de patrie, rapetissée jusqu'à se confondre avec celle de république. Eux aussi n'admettaient ni le prêtre ni l'enseignement religieux dans l'école, et leur prétendue neutralité dont ils faisaient aussi volontiers parade n'était qu'un déguisement officiel. Témoin les lettres confidentielles de Quinette et de Letourneux (1), témoin aussi cette inondation de petits livres malsains, haineux, pleins de traits empoisonnés contre la France de l'ancien régime et de sottes adulations à l'égard du nouvel ordre de choses, en tout pareils aux manuels que M. le duc de Broglie flétrissait naguère au sénat avec l'inimitable hauteur de dédain qu'on sait. Le rapprochement est frappant, la ressemblance évidente, et vraiment, en fait d'ancêtres, puisqu'ils en cherchent, nos hommes d'état pourraient bien se contenter de ceux que leur offre la période directoriale. Cela serait moins flatteur peut-être que de se réclamer de Bonaparte, mais cela ferait moins sourire.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 décembre 1881, *l'Instruction publique et la révolution*.

Quoi qu'il en soit, et pour finir, un trouble profond dans les consciences catholiques, un éloignement de plus en plus marqué de tous les esprits religieux pour les principes et le personnel républicains, une tension extrême des rapports de l'église et de l'état, tous les signes précurseurs d'une rupture inévitable, voilà jusqu'à présent le plus clair résultat de la prétendue politique concordataire du cabinet actuel. Et voyez la gravité de la situation : ce ne sont pas seulement les catholiques pratiquans qui s'éloignent et s'organisent en vue du combat pour leurs croyances, c'est l'élite intellectuelle et sociale du pays qui peu à peu se détache et va grossir le nombre des mécontens et des dégoûtés. Sans doute, il n'y a pas de ce chef un danger immédiat ni certain. D'abord, cette émigration à l'intérieur ne fait que commencer, et la république compte encore dans ses rangs beaucoup de personnalités qui, tout en blâmant ses excès, hésitent, faute d'un refuge, à se séparer d'elle. Ensuite, dans un pays de suffrage universel, il est clair qu'un gouvernement sans préjugés peut se passer de l'élite et vivre très longtemps avec et par le nombre. Quand le ventre est satisfait, la tête ne pèse guère, et présentement le ventre, je veux dire les intérêts matériels, et les bas instincts de la démocratie, n'ont pas à se plaindre. Le pain est bon marché, le travail est cher, le bâtiment va. Et cependant tout ne va pas ; il y a dans l'air une sorte de malaise et dans les esprits un défaut évident de sécurité. C'est qu'on peut aisément décréter la morale civique obligatoire : la confiance ne se commande pas. On l'a bien vu récemment à l'émotion causée par les révélations de M. le ministre des finances. Devant ce loyal aveu d'une dette flottante de 3 milliards, venant s'ajouter à un budget ordinaire de plus de trois milliards, une stupeur s'est emparée des plus indulgens. Combien faudrait-il de temps et de millions ajoutés à ces chiffres, déjà vertigineux, pour enlever à la république ses nouvelles couches elles-mêmes dont elle est si fière? C'est ici le secret de l'avenir, et ce secret, on n'a pas la prétention de le deviner. Pourtant, sans faire de prédictions téméraires, par une simple induction historique, il est bien permis de prévoir le moment où, sous l'effort combiné de ces deux causes, la persécution religieuse et le gaspillage financier, la réaction aura dépassé les sphères inoffensives où jusqu'à présent elle s'est tenue, pour s'étendre à tout le corps social. Ce ne serait pas la première fois qu'un gouvernement qui dans le principe avait tout pour soi, l'élite et le nombre, les perdrait l'un après l'autre par sa faute.

ALBERT DURUY.

REVUE LITTÉRAIRE

RÉCEPTIONS ACADÉMIQUES.

Il y a des réceptions académiques de toute sorte et pour tous les goûts. Les unes sont proprement ce qui s'appelle des cérémonies : l'assistance y est grave, recueillie, solennelle ; on y enterre sous des phrases convenues un mort qu'il ne semble pas qu'aucun vivant remplace. Les autres sont déjà des fêtes : on y échange des propos courtois, bien qu'aigres-doux, pour finir par se réconcilier dans une pitié commune des mortels qui ne sont pas de l'Académie française. Et j'en sais aussi qui sont véritablement des régals, quand par exemple deux hommes d'esprit, heureux de ne sentir aucun point de division ou de discorde entre eux, conversent avec une liberté familière de ce qu'ils aiment, de ce qu'ils n'aiment pas, et nous vengent en un jour de presque autant de sottises qu'ils effleurent de sujets. En aurons-nous le démenti si nous disons que telle a été la séance où M. Ernest Renan a reçu M. Victor Cherbuliez ?

Un mois auparavant, le 27 avril, M. Renan, recevant M. Pasteur, avait prononcé un discours dont on a fait tant d'éloges que nous serions aujourd'hui presque tenté sinon d'y mêler un peu de critique, tout au moins d'y mettre une sourdine, et nous croyons que M. Renan ne nous en saurait pas, peut-être, si mauvais gré. Mais il nous suffira de décla-

rer qu'autant à nos yeux le discours de M. Cherbuliez est au-dessus du discours de M. Pasteur, ce qui sans doute n'étonnera personne, et pas même M. Pasteur; autant le second discours de M. Renan est au-dessus du premier, ce qui ne semble pas avoir été l'avis de tout le monde. Ce n'est pas, on le pense bien, que dans ce premier discours il ne se rencontrât de ces pages comme il n'appartient qu'à M. Renan d'en écrire, décousues en apparence, — éparpillées au hasard d'une pensée sinueuse, ondoyante, fuyante, — plus hachées que ne le voudrait notre tradition oratoire et aussi le genre académique; — mais tout à coup, au détour d'une phrase, ramassées, reliées, concentrées, fixées enfin dans une formule qui s'empreint dans la mémoire, s'y grave, et ne s'en efface plus. C'est la manière de M. Renan : vive et fidèle image de sa manière de penser, où il entre plus de fantaisie, charmante, légère, ailée, que de logique, et que gouverne l'inspiration du poète plutôt que la déduction du raisonneur. Si le talent de celui qui les soutient n'est pas, ou n'est plus pour lui, quoiqu'il l'ait dit un jour, l'unique mesure de la vérité des opinions, je ne serais pourtant pas surpris qu'il réglât ce qu'il faut croire sur la façon dont on peut le dire. Et il n'a pas tout à fait tort. Nous parlons une langue où la pensée crée l'expression, juste quand elle est juste, fausse quand elle est fausse, de telle sorte que rien d'exquis, en français, ne puisse jamais être très éloigné de la vérité.

Mais si M. Renan, dans cette occasion, n'a pas été inégal à lui-même, peut-être que certaines questions n'y ont pas été touchées avec toute la gravité de ton et le sérieux de pensée qu'elles exigent. La vérité peut être dite en jouant, et c'est même quelquefois un bon moyen de la faire accepter; quelques-uns cependant, dont nous sommes, croient qu'il y a un temps de se jouer, et un temps de ne pas rire. Il est fâcheux, comme à ce savant et naïf Littré, que « l'ironie nous échappe, » et il faut savoir la comprendre, même en philosophie; mais si « la gaîté a bien sa raison d'être, » il faut prendre garde pourtant qu'elle n'est ni toujours, ni partout en sa place. M. Renan s'en est-il bien assez souvenu ce jour-là?

Soyons-lui du moins reconnaissant d'avoir éloquemment et sérieusement, dans cette même réponse à M. Pasteur, et sans ironie cette fois, défendu beaucoup d'excellentes choses qu'en vérité l'illustre chimiste avait étrangement malmenées. Certains savans d'aujourd'hui sont admirables pour leur petite estime de tout ce qui n'est pas la science expérimentale. Mais la foule ne l'est pas moins pour l'extraordinaire confiance qu'elle leur accorde jusque dans les choses qui ne relèvent cependant ni de la vivisection ni de l'analyse chimique. Je ne voudrais pas que l'on m'accusât d'injustice envers M. Pasteur, ou plutôt d'ingratitude, car tous, tant que nous sommes, capables ou non de juger ses

travaux, nous n'en devons pas moins notre sincère hommage de reconnaissance à ceux qui, comme M. Pasteur, ont répandu si loin et si largement au dehors l'honneur du nom français. Notre embarras est ici le même à peu près qu'il y a quelques mois l'embarras de l'Académie. Repousser M. Pasteur, c'eût été braver l'opinion, qui ne regarde pas à la nature des titres et devant qui, sans autre discernement des œuvres, toutes les grandes réputations sont égales. Mais l'avoir élu, nous pouvons bien le dire comme nous le pensons, ce n'est certes point parmi les savans qui siègent à l'Académie des sciences, avoir choisi celui de qui les titres littéraires justifiaient le mieux l'élection. Nous l'avons vu dans le discours qu'il a prononcé pour sa réception. On ne déclare pas plus ouvertement, — dans la mesure obligée des convenances académiques, — on ne laisse pas voir plus évidemment, sous la politesse oratoire, que, ne se souciant guère au fond ni de poésie, ni de théâtre, ni de critique, ni d'histoire, on ne voulait que joindre une distinction de plus à toutes celles dont on était déjà comblé. Car, ce qu'il y avait là de très particulier, ce n'était pas, comme dans un autre discours quelconque, telle ou telle phrase échappée de la plume de l'illustre chimiste, involontairement, par mégarde, ou par accident : c'était son indifférence visible à tout ce qui se passe en dehors des quatre murs du laboratoire de chimie de l'École normale, et c'était son dédain pour l'œuvre de tous ceux qui ne sauraient trouver dans le col d'un matras « la justification de leurs principes, » ou montrer au fond d'une cornue « la preuve de leurs découvertes. » Dédain que l'on hésite à condamner d'ailleurs ! puisqu'aussi bien nous lui devons les plus belles découvertes de M. Pasteur, s'il est vrai que le monde appartienne à ceux qui, comme lui, sont l'homme d'une seule idée, pourvu seulement que cette idée soit simple, juste et féconde. On ne fait supérieurement que ce qu'on entreprend avec passion, et le propre de la passion est l'insouciance entière, ou, pour mieux dire, l'incuriosité de tout ce qui n'est pas elle.

M. Renan ne pouvait se refuser le plaisir d'inquiéter un peu cette belle assurance. Il l'a fait avec bonne grâce, il l'a fait avec autorité. J'aime surtout ce passage, où prenant en main la cause dont il était l'avocat naturel, il s'exprime en ces termes : « Croyez-moi, monsieur, la critique historique a ses bonnes parties. L'esprit humain ne serait pas sans elle, et j'ose dire que vos sciences, dont j'admire si hautement les résultats, n'existeraient pas s'il n'y avait, à côté d'elles, une gardienne vigilante pour empêcher le monde d'être dévoré par la superstition et livré sans défense à toutes les assertions de la crédulité. » Il serait difficile de mieux dire, et de rappeler plus ingénieusement aux sciences les plus positives dans quelle dépendance étroite elles sont de la critique et de la métaphysique même. Si l'aiguillon de la recherche

métaphysique ne stimulait pas, qu'il s'en doute ou non, l'activité d'esprit de l'expérimentateur, la science ne serait pas la science, elle ne serait que l'art d'utiliser les forces naturelles pour le profit de nos plus grossiers instincts. Mais si la critique ne nous enseignait pas la défiance de nous-mêmes, du propre témoignage de nos sens et de l'infirmité de notre raison; si nous n'avions pas appris d'elle et de ses délicates méthodes à discerner le douteux d'avec le probable et le probable d'avec le certain; si nous n'avions pas, enfin, reçu de ses leçons cette préparation d'esprit nécessaire à l'intelligence des découvertes elles-mêmes de la science expérimentale, M. Pasteur, avec tout son génie, ne serait qu'un alchimiste, et nous croirions encore avec le poète que les abeilles naissent du sang corrompu des taureaux égorgés :

> . . . liquefacta boum per viscera toto
> Stridere apes utero et ruptis effervere costis.

Je n'examinerai pas si M. Renan n'aurait pas pu pousser plus à fond sa riposte. Il nous suffit que, touché au vif par l'attaque de M. Pasteur, nous l'ayons vu comme s'éveiller de son scepticisme habituel. Mais c'est qu'en réalité M. Renan croit à plus de choses qu'il n'en a l'air. Il a bien voulu faire à M. Pasteur, publiquement, sa *confession* philosophique et la confession, à ce qu'il semble, est en effet bien d'un sceptique. Mais si nous tâchions à notre tour de dresser son *Credo*, que de choses auxquelles croit fermement ce libre esprit! et sous l'ironie de son dilettantisme, comme sous l'enveloppe de ce que l'on appelle sa *virtuosité*, que le nombre serait petit des vérités vraiment nécessaires auxquelles nous le trouverions vraiment incrédule ou même vraiment indifférent! Et c'est pour n'avoir pas craint, dans son discours en réponse à celui de M. Cherbuliez, d'affirmer plus délibérément qu'il ne lui est ordinaire que nous mettons de beaucoup ce second discours au-dessus du premier, et d'autant, si je puis ainsi parler, que l'éloquence qui affirme est au-dessus de l'esprit qui nie... pour nous autres du moins, faibles intelligences et dogmatisans convaincus.

On a fait amicalement le reproche à M. Cherbuliez, qu'avec une modestie qui l'honore sans doute, mais dont nous ne pouvons nous défendre de lui en vouloir un peu, il ne s'était pas mis assez en peine de faire valoir lui-même ce jour-là tout son prix. Il est certain que rarement récipiendaire s'est plus discrètement comme effacé dans l'ombre de l'immortel qu'il remplaçait. Le peintre de ce beau portrait de M. Dufaure s'est livré si complètement, avec une probité d'artiste si sincère, je n'oserais dire au charme, mais du moins à la vigoureuse originalité de son modèle, qu'il s'en est évidemment oublié lui-même. Tout occupé de saisir, et tout attentif à retracer cette physionomie de

bourgeois puissant, M. Cherbuliez ne s'est plus rappelé que nous attendions l'auteur du *Comte Kostia*, de *Ladislas Bolski*, de *Meta Holdenis*, de *Miss Rovel*, de tant d'œuvres encore également fortes et gracieuses, à nous parler de son art. Il nous en avait cependant presque donné la promesse, quand au début de son discours il s'excusait, lui, « romancier, très épris de sa profession, et de tout ce qui la concerne » d'avoir à prononcer l'éloge « d'un maître du barreau et de la tribune, six fois ministre. » Mais ce n'était que de la coquetterie. M. Cherbuliez se réservait de prouver qu'un « simple homme de lettres » peut s'entendre à la politique, et qu'un romancier valait même un député pour louer dignement M. Dufaure. Qu'il y ait réussi, nous ne l'apprendrons à personne. L'Académie, comme l'a dit M. Renan, savait ce qu'elle faisait, et les lecteurs de Valbert n'avaient pas d'inquiétude. Le portrait de M. Dufaure vit et vivra comme une des belles pages qui soient sorties du pinceau de M. Cherbuliez. La ressemblance y est, ou plus encore, et mieux, le caractère, qu'il est si rare que les peintres attrapent. Et c'est à peine si quelques touches, trop spirituelles, trahissent de ci de là le défaut coutumier, l'heureux défaut du peintre. Notre métier est d'être difficile.

Ceux qui croient toutefois que le grand attrait des discours académiques est d'entendre quelquefois le poète, l'auteur dramatique, le romancier, l'historien, le philosophe, le critique y donner des leçons de leur science ou de leur art, ne regretteront pas moins, tout en admirant le portrait, que M. Cherbuliez se soit montré si discret sur lui-même. N'avez-vous pas, en effet, remarqué que parmi les discours académiques ce n'étaient pas les meilleurs, tant s'en faut, qui devenaient promptement classiques, mais ceux précisément où l'orateur, comme Buffon traitant du style et comme Thiers traitant de l'histoire, avaient pendant une heure entretenu le public de ce qu'ils avaient l'un et l'autre pratiqué supérieurement? Je m'imagine, sans doute parce que je le désire, qu'à mesure que l'éloquence académique, dépouillant de plus en plus son antique solennité, se rapprochera de plus en plus de l'éloquence d'affaires, les discours se rempliront à mesure et s'enrichiront de ces sortes d'enseignemens.

L'intérêt, dans la circonstance, eût été d'autant plus vif que M. Cherbuliez était, si je ne me trompe, le premier romancier, depuis M. Feuillet, que l'on recevait à l'Académie française; et d'autant plus considérable que M. Renan s'est montré vraiment un peu sévère, en avançant, comme il l'a fait, que « l'illusion des faiseurs de *Cyrus* et d'*Astrées* était de supposer qu'on eût le temps de les lire. » Le temps de les lire! Ah! que si M. Renan eût interrogé ses confrères, et non-seulement de l'Académie française, mais de l'Académie même des inscriptions et belles-lettres, il eût rencontré d'hommes graves qui ne sont pas en peine, parmi toutes leurs autres occupations, de le trouver, ce temps

de lire les romans, de s'y délasser, et même de s'y instruire! Il est vrai que de tous les genres littéraires, pour beaucoup de raisons qu'il serait un peu long de déduire, mais dont l'une des capitales est la diversité des âges, des conditions, des catégories de lecteurs auxquels il s'adresse, le roman est celui qui supporte le mieux la médiocrité. Il est vrai aussi qu'en raison de l'espèce de vaine curiosité qu'il excite, et de la pâture qu'il donne à la moins délicate et à la moins difficile de toutes nos facultés, je veux dire l'imagination, il est souvent malaisé de s'en reprendre et de discerner un bon roman d'avec un mauvais. Il est vrai enfin que dans le temps où nous sommes il s'est vu compromis dans d'étranges aventures... Mais, après tout, si les chefs-d'œuvre y sont rares, ils n'y sont pas plus rares qu'ailleurs, et quoique « l'antiquité n'en ait composé que dans son âge de décadence et de fort courts, » il y a cette compensation, dont M. Renan s'est tu, que dans toutes nos littératures modernes, immédiatement au-dessous des chefs-d'œuvre du théâtre, ce sont peut-être les chefs-d'œuvre du roman qui tiennent le premier rang. *Robinson*, *Gulliver*, *Clarisse*, et quelques autres choisis dans l'œuvre de Walter Scott, qui passe malheureusement pour avoir mal écrit, qu'y a-t-il donc d'autre que le drame de Shakspeare au-dessus de ces fictions mémorables, histoires d'amour ou romans satiriques? Et si vous en exceptez ceux de Molière, qui nommerez-vous des chefs-d'œuvre de la scène comique qui ne soit au-dessous de *Gil Blas?* Ou dans la littérature d'un pays voisin, citerez-vous une œuvre, drame ou comédie, ou un nom, celui même de Calderon ou de Lope de Vega, qui s'élève au-dessus du nom de Cervantès et de cet immortel *Don Quichotte?*

Si nous insistons sur ce point, c'est qu'un écrivain dont nous aimerions suivre l'opinion, comme d'ordinaire, et non pas la contredire, abondant de toute son autorité dans le sens de M. Renan, s'est étonné qu'étant Valbert, on ne voulût pourtant pas cesser d'être Cherbuliez. Nous sera-t-il permis à notre tour d'être un peu surpris de ce jugement de M. Scherer, et qu'ayant si bien loué les chefs-d'œuvre de George Eliot, depuis *Adam Bede* jusqu'à *Daniel Deronda*, on se montre, non pas certes si sévère, — car personne mieux que M. Scherer n'a su rendre justice à M. Cherbuliez, — mais si rebelle aux séductions de *Meta Holdenis* ou de *Ladislas Bolski?*

J'estime, en effet, que les romans de M. Cherbuliez tiennent à peu près, dans notre littérature, la place des romans de George Eliot dans la littérature anglaise contemporaine. Négligez les différences. Elles sont considérables; quelques-unes au profit de George Eliot, les autres au profit de M. Cherbuliez; mais elles peuvent être négligées. Il n'est question que d'expliquer, nullement de comparer. Ce que j'y trouve d'essentiellement commun, c'est le sentiment profond de la complexité de la vie, c'est le souci constant de la vérité psychologique et de

l'analyse morale; c'est enfin la portée lointaine, et je dirai philosophique, des œuvres. On sent, dans les romans de M. Cherbuliez, comme dans les romans de George Eliot, des écrivains pour ainsi dire supérieurs à leur fiction, ou, si vous aimez mieux (et ce qui devient de jour en jour plus rare), une science de l'homme et de la vie qui dépasse, qui déborde et qui fait presque éclater le cadre étroit où le romancier avait enfermé son sujet : « La vulgarité et la prolixité sont le danger d'un genre *où le lecteur ne cherche guère qu'une distraction et un amusement.* Avec quelques maîtres exquis... vous avez su éviter ces défauts. *Toujours une haute pensée vous guide.* Vous ne tombez jamais dans ces interminables histoires bourgeoises... Loin de songer à une imitation servile de la réalité, *vous cherchez les combinaisons capables de mettre en lumière ce que la situation de l'homme a de tragique et de contradictoire.* » Le lecteur a reconnu les paroles de M. Renan. Mais M. Scherer ne disait-il pas à peu près les mêmes choses quand il écrivait : « *La philosophie, voilà ce dont un roman se passe le moins.* S'il n'a pas de philosophie, il n'a pas de sens, et s'il n'a pas de sens que nous veut-il ? L'homme est ainsi fait qu'il se cherche partout. Dans la nature, *il poursuit un mystère qui n'est autre que le sien propre. Dans l'histoire il interroge sa destinée.* Le roman même n'est rien pour nous s'il n'est une interprétation du monde et de la vie. Eh bien ! *les livres de George Eliot sont pleins de ces leçons que renferme toujours l'œuvre du grand artiste.* » Les deux citations marquent bien entre quelles bornes il faut contenir le rapprochement. Si vous venez de lire un roman, quand une fois vous l'avez achevé, quand vous n'êtes plus sous le coup de l'émotion, quand la fable commence même à s'embrouiller et s'effacer dans votre souvenir, ôtez-la, d'un dernier effort, désapprenez-en l'intrigue, oubliez-en jusqu'au nom des personnages; s'il ne vous reste rien du livre, — et je suis bien obligé d'accorder à M. Renan que c'est assez l'ordinaire, — le roman est jugé. Mais d'un roman de M. Cherbuliez, comme d'un roman de George Eliot, il découle toujours une leçon de l'expérience ; une connaissance plus intime, et souvent toute nouvelle, de ces mouvemens secrets de l'âme qui sont les régulateurs, et souvent malgré nous, de nos propres destinées; enfin, ce qu'on nomme d'un mot, et ce que je ne trouve guère que chez eux parmi les romanciers contemporains, une conception philosophique de la vie. D'autres ont eu plus de puissance d'émotion ou plus de verve et d'âpreté satirique, tels qu'en Angleterre l'auteur de *David Copperfield* ou l'auteur de *la Foire aux vanités*; — d'autres encore ont eu, comme en France, l'auteur de *Valentine*, ou l'auteur du *Journal d'une femme* et de *Julia de Trécœur*, plus d'entraînante éloquence ou de force dramatique, — mais nul n'a eu dans le même degré ce sens de la moralité qui caractérise l'auteur d'*Adam Bede*, ou ce sens de l'ironie des choses qui caractérise l'auteur de *Meta Holdenis*, ni ce

sens de la difficulté de la vie et de la complexité des choses simples qui les caractérise tous les deux.

Nul de nous ne saurait être infidèle à ses origines. Lorsqu'un genre littéraire, comme le roman dans notre siècle, a tellement élargi son domaine et reculé ses anciennes bornes qu'il n'est presque pas de pensée qui ne s'en puisse accommoder, les romanciers accourent de tous les points de l'horizon intellectuel, et chacun d'eux y acclimate les qualités qui lui sont propres. Les uns sont venus au roman par la poésie, les autres y sont venus par le théâtre. M. Cherbuliez y est venu par l'érudition, par la science, par la philosophie. De là cette variété d'informations, cette abondance d'idées, cette richesse d'observation psychologique, cette subtilité de pénétration morale qui font de tous ses romans, — même de ceux que l'on aime le moins, et nous avons nos préférences, — des livres que l'on peut relire ou plutôt qu'il faut relire, car souvent la conduite artistement ménagée de l'intrigue y fait tort aux qualités plus rares qui leur sont essentielles. Si parfois l'on s'intéressait moins au sort des personnages de M. Cherbuliez, si l'on était moins curieux de leurs aventures, si l'on prenait une moindre part dans les hasards de leur destinée, l'intérêt supérieur des questions que M. Cherbuliez y agite apparaîtrait plus évident, et aussi la diversité des ressources que M. Cherbuliez emploie à les résoudre. Est-ce là peut-être ce que M. Scherer a voulu dire? Je le crois, et que parmi les romans de M. Cherbuliez il préfère ceux qui ne sont qu'à peine des romans s'ils en sont : *A propos d'un cheval de Phidias*, — *le Prince Vitale*, — *le Grand Œuvre;* où les questions, traitées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, dans la manière dialectique, ne décèlent l'artiste que par l'agrément de la causerie et la vivacité du dialogue. Mais l'un n'empêche pas l'autre, et puisqu'à toutes ces qualités M. Cherbuliez joignait encore cette force plastique de l'imagination qui fait le romancier, nous ne voyons vraiment pas pourquoi, sacrifiant de gaîté de cœur une part de son talent, M. Cherbuliez nous eût privés du plaisir de le lire deux fois au lieu d'une.

C'est ce qui explique en passant comment et pourquoi M. Cherbuliez n'est jamais tombé, selon le mot de M. Renan, « dans ces interminables histoires bourgeoises, prétendues images d'un monde qui, s'il est tel qu'on le dit, ne vaut pas la peine d'être représenté. » On s'instruit tous les jours. Or, je suis présentement en train de croire que l'*idéalisme*, dans le roman comme dans l'art, pourrait bien consister tout simplement à avoir des idées, et inversement, le *naturalisme* à n'en avoir point. Cette définition est simple, elle est conforme à l'étymologie, facile d'ailleurs à retenir, et si c'était aujourd'hui le temps de la prouver, les argumens ne me manqueraient pas. On ferait seulement attention que de prétendus *naturalistes* peuvent être affligés d'une aberration de la vue qui leur ferait voir les choses telles qu'elles ne sont pas,

et que de prétendus *idéalistes* croient souvent avoir des idées quand ils n'ont que des visions cornues. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que quiconque a des idées ne consentira jamais ou de peindre ou d'écrire comme s'il n'en avait pas, et voilà contre quoi les naturalistes useront inutilement leur encre et leur pot au noir. Je n'ai point à dire aux lecteurs de cette *Revue* ce que depuis bien des années M. Cherbuliez a remué d'idées.

Je ne leur apprendrai pas davantage ce qu'ils doivent penser de Valbert. Leur opinion depuis longtemps est faite. Il serait étrange pourtant que ce fût ici le seul endroit où, sous prétexte qu'il est assez connu du lecteur, on ne saisirait pas l'occasion de remercier le publiciste éloquent du temps qu'il a choisi pour redevenir Français. Aussi ai-je plaisir à transcrire les belles paroles de M. Renan et à les fixer, si je puis ainsi dire, dans leur vraie place : « Que vous avez bien choisi votre heure pour vous rattacher de nouveau à une patrie dont une funeste erreur de l'ancienne politique vous avait séparé! Issu d'une de ces familles protestantes qui durent, il y a deux cents ans, choisir entre leur pays et la liberté de leurs croyances, vous aviez toujours eu dans le cœur un sentiment affectueux pour la patrie de vos pères. Aux jours où la France était heureuse, cela vous suffisait. Mais il y eut un moment où il vous fallut davantage; c'est le moment où la France subit la plus grande épreuve qu'elle ait connue depuis qu'elle existe. Quand cette vieille mère, abandonnée de ceux qui lui devaient le plus, s'entendait dire, comme le Christ au calvaire : Toi qui as sauvé les autres, sauve-toi maintenant, quand l'Europe presque entière, après les fautes expiées, raillait notre agonie et ne voyait qu'une bonne place à prendre dans le vide que nous allions laisser; le jour où l'ingratitude a été érigée en loi du monde, vous vous êtes pris à aimer plus vivement que jamais votre patrie d'il y a deux cents ans, et vous, descendant d'exilés qui avaient bien quelque chose à oublier, vous avez consacré votre talent à la cause vaincue, et dès que les devoirs qui vous retenaient à Genève vous l'ont permis, vous avez profité de la loi réparatrice de 1790, qui rend la pleine nationalité française « à toute personne qui, née en pays étranger, descendrait en quelque degré que ce soit d'un Français ou d'une Française expatriés pour cause de religion. »

Il ne surprendra sans doute personne que nous préférions les accens de cette éloquence aux paradoxes, souvent profonds, mais décourageans, du plus spirituel scepticisme et de la plus fine ironie. Pourquoi ne le dirions-nous pas? Les hommes tels que M. Renan, dans la situation qu'il occupe, avec l'influence qu'il exerce, dans toute la maturité de l'intelligence et dans tout l'éclat du talent, ont un peu charge d'âmes. Ils ne vivent plus, ni ne pensent, ni ne parlent pour eux seulement, mais pour tous ceux qui les écoutent, et qui les lisent, et dont ils sont les guides. Car la jeunesse est toujours la même; le talent lui

suffit; c'est son honneur d'y être toujours prise. Et à quoi bon lui présenter sous une enveloppe d'ironie les choses dont parfois l'aspect peut être ridicule, mais est touchant dans son ridicule même, et nécessaire dans son fonds à l'existence morale de l'humanité? Nous sommes hardiment de l'école de ceux qui, s'ils avaient la main pleine de vérités, hésiteraient à l'ouvrir ou ne le feraient qu'avec d'infinies précautions.

Je ne crains au moins pour personne les enseignemens du second discours de M. Renan. Même il en est un ou deux points qu'avant de finir je voudrais relever pour les éclairer encore, s'il est possible, en les isolant d'avec les autres, puisqu'il semble, à vrai dire, que l'on ait affecté de ne pas les voir ou d'épaissir les ombres autour d'eux. Là pourtant est vraiment le bouquet de ce discours. Cet avertissement d'abord, « qu'une nation ne peut durer si elle ne tire de son sein la quantité de raison suffisante pour prévenir les causes de ruine extérieure ou de relâchement intérieur qui la menacent, » et qui la menacent constamment. Qui donc a jadis défini la vie, l'ensemble des forces qui résistent à la mort? Rien de ce qui dure ne dure en vertu d'une vitalité qui lui soit propre, la mort l'enveloppe de trop de côtés, mais en vertu de la résistance qu'il oppose aux causes de destruction qui l'assiègent. Et l'objet des constitutions politiques n'est pas tant de réaliser une chimère de bonheur sur terre que de prémunir les sociétés contre la dissolution qui s'insinue pour ainsi dire de toutes parts en elles dès qu'elles sommeillent et qu'elles oublient la fragilité de leur organisme. C'est à quoi nous ne faisons pas assez d'attention. Ou plutôt, c'est une vérité dont nous travaillons imprudemment à obscurcir l'antique évidence. Il semble que nous aspirions à voir lever le jour où la raison n'aura plus de rôle dans le gouvernement des affaires de ce monde, comme si la redoutable toute-puissance des instincts une fois lâchés n'était pas de toutes les causes de destruction intérieure la plus active; et comme s'il était plus sain pour les nations que pour les hommes de courir sans réflexion ni retour à l'assouvissement de leurs passions! Oui, certainement, la foule a raison de se défier des hommes tels que M. Renan et tels que M. Cherbuliez : « Ils ne sauraient servir deux maîtres. Ils sont les hommes liges d'un souverain qui les traîne partout où il lui plaît; selon le langage reçu, ils seraient vite des traîtres,.. traîtres à tout, en effet, excepté à leur devoir. » Mais traîtres avant tout et par-dessus tout au culte grossier de cet idéal d'égalité, c'est-à-dire de médiocrité universelle, qui est celui de la démocratie contemporaine, et dont les flatteurs ont tiré trop de profit jusqu'à ce jour et chaque jour en tirent trop pour lui en signaler le danger dans l'avenir.

D'où procède cependant ce dérèglement des idées et ce renversement du bon sens, M. Renan ne l'a pas vu d'un regard moins pénétrant, ni

marqué d'un trait moins sûr. Nous vivons depuis bien des années déjà comme sans y prendre garde, et par conséquent sans y rien ajouter, sur le capital de raison, de justice, de probité que nous ont accumulé la prudence et l'économie des générations antérieures. Nous avons hérité de nos pères des vertus dont nous n'avons plus en nous le principe agissant; nous réglons notre manière de vivre sur une discipline des mœurs qu'aucun dogme intérieur ne gouverne plus; « nous vivons d'une ombre, du parfum d'un vase vide; après nous on vivra de l'ombre d'une ombre; » et parce que la figure du monde ressemble assez encore à ce qu'elle était autrefois, il nous semble, ou nous aimons à croire, que cette ombre a la consistance d'un corps et que la liqueur n'est pas encore desséchée dans le vase. Vous êtes-vous demandé cependant d'où venait depuis quelques années, chez tous ceux du moins qui ne bornent pas leurs soucis à l'heure présente, cette préoccupation de l'avenir de la morale? et ces efforts multipliés, dans le désordre actuel des doctrines philosophiques, pour constituer les lois de la conduite sur des bases nouvelles? et ces tentatives enfin, pour trouver quelque part un premier anneau où suspendre la chaîne des devoirs? C'est que l'on sent bien, selon l'expression de M. Renan, que nous ne subsistons plus que d'un « reste de vertu. » Et il nous apparaît chaque jour plus évident que tous ces vieux mots de justice, d'obligation, de devoir, si nous avons pour eux quelque respect encore, cependant ils se vident lentement, mais sûrement, de ce qu'ils contenaient en d'autres temps, et n'ont la plénitude entière de leur sens que dans un passé dont chaque jour nous éloigne davantage. Il nous est assez facile encore, aujourd'hui, d'être honnêtes; c'est que « chacun de nous trouve ses origines dans quelque respectable société religieuse où la gravité des mœurs entretenait la gravité de l'esprit; » et réciproquement, où la gravité de l'esprit créait à chaque instant de la vie la gravité des mœurs. Le problème est de savoir ce que deviendra la gravité des mœurs quand la gravité de l'esprit ne sera plus que l'ombre d'une ombre et le souvenir d'un souvenir. Ce que les préjugés sociaux, dont il n'est peut-être pas un qui n'ait eu sa raison suffisante, ce que les traditions héréditaires, capitalisées en quelque sorte pendant des siècles dans les mêmes familles, ce que « l'étroitesse d'esprit, » puisque M. Renan a prononcé le mot, et ce que j'aimerais mieux appeler, si je n'avais peur du barbarisme, l'intransigeance du devoir, peuvent produire, et de quel secours ils peuvent être à l'humanité, nous le savons, et, à vrai dire, nous nous abritons encore dans l'édifice social qu'ils nous ont élevé. Mais quand cette « largeur d'esprit » qui, comprenant tout excuse tout, aura triomphé de l'antique étroitesse, quand les traditions héréditaires auront disparu sans retour et que nous en aurons dissipé le capital, quand enfin nous aurons débarrassé l'homme

de tous les préjugés sociaux, il est permis de se demander ce qu'il adviendra de la morale à son tour et quelles seront les lois qui gouverneront la conduite, ou seulement s'il y aura des lois?

Telles sont quelques-unes des questions que n'a pas sans doute résolues, mais qu'a posées M. Renan. On ne saurait trop l'en remercier. Il a signalé là des dangers sur lesquels un peu de tous côtés, et ailleurs qu'en France, les yeux commencent à s'ouvrir. On peut croire qu'ils ne se refermeront plus, une fois grands ouverts. Mais on voit aussi que M. Renan, comme nous le disions, croit fermement à plus de choses qu'il n'en a l'air et qu'il ne conviendrait pas d'être dupe de son scepticisme plus qu'il ne l'est probablement lui-même. A la vérité, je ne nierai pas qu'il n'ait fait beaucoup pour entretenir cette illusion sur son compte, et peut-être qu'en jouant l'indifférence il ne se soit quelquefois pris, si j'ose le dire, au piège qu'il s'était tendu. Si cependant je parcourais presque au hasard la collection de ses anciens écrits, il ne me serait pas difficile de prouver ce que j'avançais, qu'il y a peu de vérités vraiment nécessaires auxquelles il soit vraiment indifférent. Tout le malentendu vient de ce que les dogmatiques en religion comme en philosophie, en histoire comme en politique, ont gratuitement multiplié le nombre des vérités qu'ils appellent nécessaires. Mais on ne se doute pas assez combien il y a peu de vérités nécessaires, je veux dire de combien peu de principes essentiels et fondamentaux il suffit pour assurer la solidité de ce qui vaut la peine d'être cru. Ce qu'il me semble que M. Renan a surtout combattu, c'est le formalisme, ce formalisme pharisaïque, dont l'ambition serait d'emprisonner la pensée dans des symboles immuables en même temps que de captiver l'action dans des observances inflexibles, et ce n'est rien là, peut-être, qui soit si respectable. Encore ne l'a-t-il fait avec une singulière prudence. Car, en vingt endroits de son œuvre, ce qu'il y a d'utilité dans la continuité de ces observances, et combien il importe qu'il y ait des formalités qui conservent le fond, il a pris plaisir à le reconnaître, et ses plus grandes audaces ne sont guère allées, autant qu'il me souvienne, qu'à réclamer en face de ce que toute règle absolue comporte inévitablement d'inhumain, le droit des exceptions. Le droit des exceptions; c'est le droit des hérésies et c'est pourquoi le commun des hommes y tient peu: mais c'est aussi le droit des aristocraties; et c'est pourquoi M. Renan y tient si fort. On nous souffrira d'ajouter que, nulle part, dans la France de nos jours, ce droit ne saurait être plus légitimement réclamé que dans l'Académie française; il est sa raison d'être, le titre même de sa fondation; il est aussi l'essence même de ce qu'elle représente, ou de ce qu'elle doit représenter avant tout, l'art d'écrire et la liberté de penser.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Que n'a-t-on pas dit aux partis qui règnent depuis quelques années en France au sujet des dangers qu'ils créent au pays, qu'ils se créent à eux-mêmes avec leurs entraînemens, leurs passions et leurs turbulences agitatrices? On leur a fait observer qu'ils abusaient de la domination, qu'ils désorganisaient ou divisaient la société française tout entière en soulevant sans cesse les questions les plus graves, les plus irritantes et qu'ils n'arrivaient qu'à mettre la confusion dans la vie publique. On leur a dit aussi qu'affaiblir une nation cruellement éprouvée en la tourmentant, en la soumettant à de perpétuelles expériences, c'était un médiocre moyen de la préparer à reprendre un rôle actif parmi les peuples, à retrouver son crédit, son influence dans le monde. Plus d'une fois on leur a fait remarquer que tout se tenait, qu'un gouvernement qui ne savait pas se fixer et se conduire à l'intérieur n'avait ni autorité ni direction à l'extérieur. Les partis sont toujours les mêmes, ils n'écoutent que ceux qui les flattent. Dès qu'ils sont au pouvoir, ils ont tous les emportemens, toutes les infatuations du succès. Ils se figurent que tout leur est permis, qu'ils seront plus habiles que leurs prédécesseurs, et un jour vient bientôt où ils ont accumulé assez de fautes, assez de méprises pour ne plus savoir où ils en sont, pour se trouver comme perdus dans la confusion de leurs propres œuvres. Le fait est que la politique suivie depuis quelques années n'est pas pour le moment dans un brillant état, qu'elle en est plutôt, au contraire, à la phase des mécomptes. Elle a passé par toutes les transformations, par toutes les épreuves; elle est allée de ministère en ministère, du cabinet de M. Jules Ferry au cabinet de M. Gambetta, du cabinet de M. Gambetta au ministère de M. de Freycinet, qui règne

aujourd'hui. Elle s'est essayée à tout au risque de se laisser entraîner aux plus dangereuses ou aux plus vaines entreprises. Elle a touché ou elle a laissé toucher à tout, à la paix des consciences, à l'armée, à la magistrature, aux lois économiques, à l'organisation administrative; elle a eu aussi le goût des aventures militaires et diplomatiques avec la Tunisie, avec l'Égypte. Elle a eu toutes les tentations, et le résultat le plus clair, le plus immédiat de cette politique sans prévoyance et sans direction à l'extérieur comme à l'intérieur, c'est que la France, menacée dans son organisation, se trouve de plus engagée pour le moment dans ces complications égyptiennes, qui ont pris depuis quelques jours une évidente gravité, qui sont désormais une affaire européenne d'une certaine importance.

Aujourd'hui, en effet, il n'y a plus à s'y méprendre, cette affaire égyptienne prime toutes les autres. Elle prend même à l'heure qu'il est un intérêt plus douloureux par les massacres qui viennent d'ensanglanter Alexandrie, qui ont coûté la vie à nombre d'Européens et qui vont peut-être contraindre les cabinets à sortir de l'expectative, à hâter leurs résolutions. Malheureusement, il est certain que si ces affaires d'Égypte sont arrivées à se compliquer si étrangement et à prendre le caractère plus aigu qu'elles ont aujourd'hui, c'est qu'il y a eu des déviations ou des variations ou des défaillances de politique parmi les gouvernemens les plus intéressés à prévoir l'aggravation d'une crise qu'on voyait se préparer. Entre la France et l'Angleterre il y a eu manifestement des malentendus, des divergences au sujet des conditions précises d'une entente dont les deux puissances reconnaissaient la nécessité. Les tergiversations de la France et de l'Angleterre ont eu pour conséquence tout à la fois de laisser aux élémens insurrectionnels, révolutionnaires le temps de se développer en Égypte et d'offrir à la Porte des occasions d'intervenir, d'exercer ses droits de suzeraineté. La marche des événemens a provoqué l'attention des cabinets européens garans des traités généraux qui consacrent la situation de l'Égypte. Tout est allé en se compliquant par degrés, de sorte que ce qui n'était à l'origine qu'un incident, peut-être facile à prévenir ou à dominer, est devenu une affaire des plus sérieuses, jusqu'à ces dernières scènes sanglantes qui viennent d'émouvoir la ville d'Alexandrie, qui retentissent maintenant en Europe.

Précisons les faits et la part des gouvernemens dans une crise qui a visiblement déconcerté leur prévoyance, dont il est désormais difficile de calculer les suites. Cette question d'Égypte, elle n'est point nouvelle sans doute. Depuis plus d'un demi-siècle, elle a périodiquement occupé les cabinets. Il y a eu des momens où elle a failli être le prétexte de redoutables conflagrations en Europe. Puis elle s'est apaisée, elle a été réglée par la diplomatie, qui a constitué à Alexandrie et au Caire une semi-indépendance sous la suzeraineté nominale de

la Sublime-Porte. Elle n'a commencé à se réveiller, à reprendre un caractère sérieux qu'il y a un peu plus d'un an, par cette insurrection militaire qui a fait d'un soldat ambitieux, d'Arabi-Bey, une sorte de dictateur, et qui a été le préliminaire d'une subversion complète de la vice-royauté. La sédition soldatesque du 1er février 1881 n'a pas tardé à se renouveler et est devenue rapidement une révolution qui a menacé l'ordre de choses établi en Égypte, qui a même affecté un caractère sensible d'hostilité contre l'Europe. En présence d'événemens révolutionnaires qui tendaient à mettre en question tout ce qui existe, les engagemens internationaux aussi bien que l'autorité du khédive, la France et l'Angleterre ne pouvaient évidemment rester indifférentes. L'Angleterre, comme maîtresse de l'Inde, est intéressée à tout ce qui se passe dans la vallée du Nil. La France, comme maîtresse du nord de l'Afrique et maintenant de la Tunisie, est intéressée à ne pas laisser s'établir un foyer d'anarchie ou d'hostilité dans cette région méditerranéenne du monde musulman. La France et l'Angleterre ne sont pas seulement engagées par des intérêts généraux, elles sont liées par toute leur politique, par des traditions d'influence et de protectorat, par leur participation à l'avènement du khédive actuel Tewfik-Pacha, par le contrôle financier qu'elles exercent en commun à Alexandrie.

Tout devait donc réunir les deux puissances qui ont été autrefois des rivales passionnées dans ces contrées du Nil, qui depuis longtemps se sont fait des habitudes d'action commune, qui ont fini par reconnaître qu'elles avaient le même intérêt à sauvegarder l'indépendance égyptienne. Voilà des années qu'en principe elles sont d'intelligence. Jusqu'à quel point cependant l'entente a-t-elle été sérieuse et efficace dans la phase récente des affaires égyptiennes? C'est là ce qu'on pourrait appeler l'histoire des désillusions de l'alliance anglo-française, histoire écrite tout au long dans les documens britanniques qui viennent d'être publiés. A la lumière de ces documens, on peut dire que l'entente n'est pas allée au-delà d'une certaine limite. Elle s'est manifestée, il est vrai, par des notes identiques, par des démarches amicalement concertées, par l'envoi de quelques navires dans les eaux d'Alexandrie, où ils peuvent certes plus que jamais être utiles. A Londres et à Paris, on a jugé les événemens de la même manière, on a vu du même œil les dangers, on a senti également la nécessité de se mettre en garde contre des complications qui pouvaient porter atteinte aux intérêts européens, aux droits reconnus des deux puissances, au contrôle financier qu'elles exercent depuis quelques années. En définitive, l'accord est toujours plus apparent que réel; les intentions de bonne intelligence ne vont pas jusqu'à se traduire en un système d'action précise et décisive, elles s'arrêtent en chemin!

L'Angleterre, pour sa part, a sans doute souvent varié. Elle a ses objections et ses réserves, même quand elle se prête à quelque démonstration; on sent qu'elle craint de s'engager, qu'elle est plutôt préoccupée sans cesse de se dégager, au risque de paraître se désavouer. Le secret des variations apparentes de l'Angleterre est bien simple : le cabinet de Londres veut se ménager tous les moyens pour mieux sauvegarder ses intérêts. La France, elle aussi, a certainement varié. Elle a des nuances différentes d'attitude et de langage, selon les ministères présens au pouvoir.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a été le premier ministre des affaires étrangères ouvrant une négociation pour prêter appui au khédive contre l'anarchie militaire, pour mettre en sûreté, dans tous les cas, les intérêts des deux puissances, et il n'a pas eu le temps de réaliser ses idées; il n'est pas allé au-delà de quelques propositions vagues ou préliminaires. — Avec le cabinet du 14 novembre, la politique change, ou, si l'on veut, la politique de la France s'anime et s'accentue. M. Gambetta s'émeut de la situation de l'Égypte, de l'arrogance de la sédition militaire qui menace de détruire l'équilibre égyptien, de l'intervention de la chambre des notables qui peut mettre la main sur le budget et annuler le contrôle européen. Il cherche à se faire des idées, à éviter tout à la fois une intervention turque et une délibération européenne, en réservant la question à la France et à l'Angleterre. Il n'est point douteux que M. Gambetta, inquiet de la précipitation et de la gravité des événemens, a cru pouvoir amener l'Angleterre à une coopération plus décidée. Dans sa pensée, la note collective du mois de janvier, qui offrait au khédive l'appui des deux puissances, — avec cette réserve singulière toutefois qu'on ne s'engageait pas sur le « mode d'action, » cette note n'était qu'un prélude. Le président du conseil du 14 novembre se trompait, il risquait de se jeter seul dans une aventure s'il avait voulu aller plus loin : une dépêche de lord Granville, récemment publiée, atteste assez qu'il n'aurait pas été suivi. Dans tous les cas, M. Gambetta représente évidemment l'idée d'action poussée jusqu'à l'intervention militaire, jusqu'à l'occupation de l'Égypte. — Avec M. de Freycinet, la politique change encore une fois: elle se retire ou s'efface. La politique du nouveau cabinet a même peut-être changé plusieurs fois, elle paraît sensiblement modifiée à quelques semaines de distance. Lorsqu'il y a un peu plus d'un mois, le gouvernement était interpellé sur ces affaires égyptiennes, comment s'exprimait M. le président du conseil? « Nous sommes préoccupés, disait-il, de conserver à la France la situation particulière, la situation privilégiée, justement prévilégiée, qu'elle a en Égypte, l'influence prépondérante que lui ont acquise les concours de toute nature qu'elle a prodigués à ce pays depuis plus d'un siècle, l'influence que lui assure la présence d'une colonie française qui porte haut et ferme et

avec dignité le drapeau de la France... » Il n'y a que quelques jours, une interpellation nouvelle s'est produite, et si M. le président du cabinet n'a pas précisément désavoué ce qu'il avait dit il y a un mois, il a mis un zèle si fougueux à restreindre la défense de cette « influence prépondérante » de la France dont il avait parlé, à repousser toute idée d'intervention, à se retrancher à l'abri du concert européen, qu'il a fait souffrir quelque peu l'amour-propre national. Il a eu le chaleureux appui de ceux qui ont peur d'une action extérieure quelconque et aussi de ceux qui ont craint de voir M. Gambetta retrouver quelque popularité par ses hardiesses; en réalité, il n'a que médiocrement réussi à déguiser les déconvenues, les mécomptes d'une diplomatie embarrassée et évasive.

Ainsi, en peu de temps, la politique française, représentée par plusieurs ministres successifs, passe par toutes les phases. Elle commence par les illusions; elle se flatte d'exercer une « influence prépondérante, » de maintenir pour la France une « position privilégiée. » Elle essaie de lier partie avec l'Angleterre pour résoudre la question par l'autorité des deux puissances, par des démonstrations diplomatiques ou navales sans le secours de la Turquie et de l'Europe. Il n'y a pas plus d'un mois, elle répète encore par l'organe de M. le président du conseil que les autres puissances « ne font aucune difficulté d'abandonner aux deux cabinets de Londres et de Paris la direction de la politique » en Égypte, que « dans la solution de la question égyptienne l'avis de la France et de l'Angleterre, d'accord entre elles, devra prévaloir... » Il est trop clair qu'on n'en est plus là. On se trouve ramené de position en position à une sorte d'expectative impuissante et, pendant que cette retraite s'accomplit, les événemens suivent leur cours sans nous, peut-être contre nous. La révolution égyptienne, qu'on a cru intimider ou dominer, reste plus que jamais menaçante. L'intervention turque, qu'on se promettait d'abord d'exclure, qu'on a réussi un moment à détourner, il y a quelques mois, se réalise aujourd'hui sans contestation. La conférence européenne, dont on aurait voulu pouvoir se passer, devient une dernière ressource pour les politiques dans l'embarras. Tout cela, il faut l'avouer, ne ressemble point à un succès, à l'attestation victorieuse d'une « position privilégiée. »

Oui sans doute, M. Gambetta, avec ses velléités d'action, pouvait aller trop loin et se laisser emporter trop aisément par des témérités d'imagination. Il risquait de lancer la France dans une inextricable aventure où n'auraient pas tardé peut-être à se trouver compromis tous les intérêts de notre pays. Soit! En revanche, M. de Freycinet, pour mieux se distinguer peut-être de M. Gambetta, s'efface un peu trop aujourd'hui; il paraît trop facilement résigné à ce qu'il ne peut pas empêcher. M. le président du conseil va quelquefois lui-même un

peu loin, et lorsqu'il y a quelques jours, il mettait tant de zèle à désavouer toute pensée d'intervention au nom de la France, à accepter la solidarité, la responsabilité des décisions de la prochaine conférence, il donnait raison à ceux qui lui reprochaient de divulguer le secret de ses faiblesses, de désarmer d'avance la diplomatie française dans le congrès. Les déclarations de M. le président du conseil n'ont rien perdu à être commentées par M. Ribot et ramenées à des termes plus mesurés, plus prudens. La vérité est qu'après s'être trop avancé d'abord, on est trop porté à reculer maintenant pour échapper à des complications qu'on n'avait pas prévues et que, si notre politique semble assez troublée au milieu de ses perpétuelles oscillations, c'est qu'elle est peut-être depuis quelques années mal engagée dans toutes ces affaires d'Orient.

Qu'on ne s'y méprenne pas, en effet. Ce qui arrive pour nous aujourd'hui en Égypte n'est que la conséquence d'une déviation, d'une erreur de la diplomatie française. Depuis la guerre qui a dépouillé l'empire ottoman d'une partie de ses provinces, qui a eu son dénoûment au congrès de Berlin, on dirait que nos gouvernemens se sont crus obligés de s'associer à tout ce qui a été fait pour achever la ruine de la Turquie ou pour aggraver ses revers. On a pris un rôle actif dans toutes les démonstrations organisées pour exercer une pression sur la Porte. On a fait la brillante campagne de Dulcigno en faveur du Montenegro. On a mis tout en œuvre pour favoriser les agrandissemens de la Grèce au détriment de l'empire. Notre diplomatie n'a eu que de bonnes intentions, c'est possible; elle a manqué à coup sûr de jugement ou de prévoyance, d'abord parce que ce n'était pas à la France de s'associer au démembrement d'un grand pays, ensuite parce qu'il s'agissait d'un vieil allié avec lequel notre pays avait des liens traditionnels, qui reste, même après ses défaites, une puissance en Orient. Cet empire turc, il est plein d'incohérences et de barbaries tant qu'on voudra; il n'a pas la civilisation européenne. Il est malade, il y a longtemps qu'on le dit. On l'a cru mort de ses derniers malheurs; il n'est pas si facile à tuer, peut-être un peu parce qu'il n'est pas facile à remplacer, mais aussi parce qu'après tout, il garde les deux forces qui soutiennent longtemps les états, — la vigueur militaire et le génie diplomatique. On n'a pas réfléchi qu'avec ces deux forces doublées par le fanatisme religieux, un pays, fût-il cruellement éprouvé, se relève quelquefois assez rapidement, qu'il ne tarde pas du moins à retrouver un rôle. De plus, on n'a pas pris garde que, si les Turcs se voyaient abandonnés par d'anciens alliés, ils chercheraient bientôt de nouveaux appuis et qu'à Constantinople d'autres ne tarderaient pas à prendre notre place. C'est un peu l'histoire de ces derniers temps. On sait bien aujourd'hui quelles influences règnent à

Constantinople, qui s'est fait l'ami, le protecteur des Turcs, qui envoie des officiers, des administrateurs, des agens de toute sorte pour aider à une certaine réorganisation de l'empire ottoman.

Ce qui n'est point douteux, c'est que ces Turcs, qu'on croyait abattus pour longtemps, si ce n'est pour toujours, qui semblaient menacés de mort prochaine, n'ont pas tardé à reparaître dans la politique de façon à obliger tous les cabinets à compter avec eux. Ils ont été servis par les circonstances sans doute. Ils ont pour eux un puissant protecteur qui trouve évidemment aujourd'hui son intérêt à les soutenir. Ils ont été favorisés par toutes les rivalités européennes, par les tergiversations de la France et de l'Angleterre dans les affaires égyptiennes. Tout les a servis sans contredit : ils ont eu aussi assez d'habileté pour se servir de tout, pour saisir les occasions où ils pouvaient prendre position sans péril. Ils ont su profiter des fautes des uns, des embarras des autres. Ils se sont montrés incontestablement en tout cela d'habiles diplomates. Le résultat est ce qu'on voit en ce moment même : les Turcs ont reconquis une sorte de suprématie dans les affaires de l'Égypte; ils ont au Caire un commissaire impérial, Dervisch-Pacha, qui est la représentation vivante de l'autorité du sultan aux bords du Nil. Ils ont pour le moment le premier rôle dans l'imbroglio égyptien, et cette intervention turque, elle ne se fait pas assurément au profit de notre influence. S'il en est ainsi d'ailleurs, il faut bien avouer qu'on y a un peu aidé depuis quelques années par une politique qui n'a su ni concevoir ni réaliser un dessein, — ni ménager d'anciens amis, ni se créer des amis nouveaux.

Et maintenant que cette intervention turque est un fait accompli, qui d'ici à peu sans doute sera suivi de la réunion d'une conférence européenne à Constantinople, que sortira-t-il de tout cela? D'abord, par le mouvement même des choses, depuis les incidens qui se sont succédé dans ces dernières semaines et surtout depuis les scènes qui viennent d'ensanglanter Alexandrie, la question a évidemment changé jusqu'à un certain point de caractère. Elle est sortie du domaine des conflits obscurs et des négociations restreintes pour devenir définitivement l'affaire de l'Europe, un objet de délibération universelle. Il ne s'agit plus de savoir ce que feront la France et l'Angleterre, ce que veut la Porte elle-même : c'est désormais l'Europe qui est juge. Que les Turcs, qui ont l'air de prendre une revanche, essaient de profiter jusqu'au bout de ce retour de fortune et s'efforcent de tirer parti des circonstances pour restaurer dans son intégrité la domination du sultan sur les bords du Nil, pour ressaisir le gouvernement direct de l'Égypte, cela se peut. Le commissaire impérial, Dervisch-Pacha, aurait déjà laissé entendre, dit-on, que les rapports de la vice-royauté avec la cour suzeraine pourraient être modifiés. La diplomatie ottomane, à Constantinople comme dans les capitales du continent, met toute son habileté

à rappeler que l'Égypte n'a cessé d'être une partie intégrante de l'empire, que la situation de la vice-royauté du Nil est une affaire tout intérieure sur laquelle le sultan seul peut prononcer dans sa souveraineté. Oui, sans doute, le sultan est souverain ou suzerain, personne ne le conteste ; mais il est bien clair, il est bien entendu aussi que la Porte ne peut rien de sa propre et unique autorité, qu'elle ne pourrait même prolonger ou étendre son intervention qu'avec l'assentiment des puissances et que pour l'Europe l'indépendance ou la semi-indépendance de l'Égypte reste sous la sauvegarde du droit public. Il n'y a d'autre ordre légal à Alexandrie et au Caire que l'ordre établi par les traités, par les firmans diplomatiquement enregistrés, par tout un ensemble d'engagemens internationaux. Il s'agit de fortifier cet ordre de choses, de l'entourer de garanties nouvelles, non de l'abolir. M. le président du conseil de France répétait l'autre jour que c'était la condition première des délibérations de la conférence qui va se réunir. Le gouvernement anglais, lui aussi, l'a dit sous toutes les formes dans le parlement comme dans ses dépêches. Le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Mancini, le déclarait hier encore dans un récit un peu extraordinaire des dernières négociations. Tous les cabinets sont d'accord sur ce point. Au fond, la Porte elle-même, malgré ses réserves, n'en disconvient pas absolument. La question est de savoir comment la conférence arrivera à tout concilier en Égypte et comment ses résolutions seront exécutées. Il est certain que si d'une part le problème s'est simplifié en passant des délibérations de deux puissances qui l'ont laissé échapper sous la juridiction de l'Europe, il n'est pas d'un autre côté plus facile à résoudre. Il reste provisoirement une obscurité, un point noir dans l'atmosphère européenne.

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas dire que, depuis le premier jour jusqu'au dernier, notre gouvernement ait été, pour sa part, très heureux dans toute cette affaire égyptienne, pas plus qu'il ne l'a été l'an passé dans les affaires de Tunis. Il est trop évident, au contraire, qu'il n'a réussi à rien, qu'il se débat assez tristement dans toutes ces questions de diplomatie, et s'il manque de suite, de netteté, de prévoyance dans ce maniement aussi délicat que compliqué des intérêts extérieurs, c'est qu'il ne sait pas toujours où il en est à l'intérieur. M. le président du conseil se figure peut-être que c'est une politique de rechercher les faveurs d'une assemblée en flattant ses passions et quelquefois ses instincts les plus médiocres. Il croit se créer une force parlementaire, une sorte de popularité en se distinguant ou en se séparant de M. Gambetta, en ralliant autour de lui toutes les hostilités que le ministère du 14 novembre a soulevées à son passage et qui lui ont survécu. Soit ! c'est, à ce qu'il paraît aujourd'hui, une mode ou une tactique d'entrer en lutte avec M. Gambetta. L'autre jour, cet antagonisme a éclaté d'une manière presque violente, en plein parlement, entre le président du

conseil du 14 novembre et le président du conseil du 30 janvier à propos des affaires d'Égypte. On a eu un moment un duel curieux, saisissant, visiblement provoqué avec intention entre la « politique d'aventures » attribuée à M. Gambetta et la politique infiniment plus modeste, plus résignée de M. de Freycinet. La rupture a été éclatante. Hier encore, M. le ministre de l'intérieur, en défendant ses projets de décentralisation, sa loi sur l'élection des maires dans une ville de l'Ouest, où il était en voyage, a lancé quelques traits acérés contre ceux qui lui « opposent si bruyamment aujourd'hui la politique d'autorité et qui non-seulement manquent à leurs doctrines, mais méconnaissent les véritables intérêts de la France. » L'allusion était transparente et allait droit à M. Gambetta, à sa politique et à ses amis.

Il est certain qu'on a beau jeu, avec ce ministère du 14 novembre, que M. Gambetta, comme chef de cabinet, n'a pas laissé de brillans souvenirs. Il a été une immense déception, et ce qu'il y a de plus dangereux pour lui, ce qui fait qu'il est tombé sans doute pour longtemps, qu'il reste, dans tous les cas, avec une autorité politique singulièrement diminuée, c'est que même encore aujourd'hui il ne se rend peut-être pas compte des causes de sa chute. Il serait prêt à recommencer, à choisir des collègues aussi sérieux que ceux du 14 novembre, à reprendre les mêmes projets, à commettre les mêmes fautes. Que le nouveau cabinet tînt à ne pas ressembler à cet étrange prédécesseur, qu'il voulût avoir une politique supérieure ou différente, à la fois plus libérale et plus mesurée, ce serait assurément ce qu'il aurait de mieux à faire; mais c'est là justement la question! Est-ce que le ministère d'aujourd'hui est si différent de celui qui l'a précédé? Est-ce qu'après tout il ne suit pas la même politique avec quelques faiblesses ou quelques confusions de plus? Est-ce que, sous prétexte de retenir autour de lui toutes les fractions d'une majorité incohérente, il ne livre pas au hasard des prises en considération, et l'organisation administrative, et le concordat, et les institutions militaires, et les institutions judiciaires? Et ce qu'il y a de plus curieux ou de plus instructif, c'est que, même en se prêtant à tout, même en multipliant les concessions, il ne réussit pas à satisfaire cette majorité, à exercer sur elle quelque influence, à se garantir des échecs de scrutin à propos de toutes les fantaisies réformatrices. Il livre tout et il n'obtient rien.

On vient de le voir une fois de plus avec cette loi de prétendue réforme judiciaire qui, depuis quelques jours, a occupé et occupe encore le parlement, qui semble déjà destinée à se perdre dans le tourbillon des œuvres ambitieuses et stériles, après avoir soulevé sans profit toutes les questions. M. le garde des sceaux, Humbert, a cru sans doute simplifier la réforme en la limitant et gagner la faveur de la chambre, s'assurer une majorité en offrant une satisfaction à des

ressentimens, à des préjugés républicains invétérés, à une des passions les plus vivaces d'une assemblée ombrageuse et vulgaire. Il a espéré particulièrement sauver l'inamovibilité en la suspendant temporairement, en accordant trois mois d'arbitraire pour la revision du personnel. A vrai dire, ce n'était là qu'un expédient peu sérieux arraché à la faiblesse ministérielle, imaginé pour déguiser une capitulation. L'inamovibilité existe ou elle n'existe pas. Elle n'est une garantie efficace dans l'administration de la justice que si elle est inviolable, si elle échappe aux représailles des partis, à toutes les pressions qui peuvent peser sur la conscience du juge; elle est sans vertu si elle peut être périodiquement suspendue, s'il dépend d'un gouvernement, d'un ministère, d'une chambre passionnée d'accorder trois mois de revision discrétionnaire de la magistrature. L'atteinte, pour être partielle et temporaire, n'est pas moins réelle et meurtrière. Encore si on était au début d'un régime, au lendemain d'une révolution, dans une de ces circonstances exceptionnelles, extraordinaires dont parlait l'autre jour M. le garde des sceaux, cela se comprendrait; mais on n'en est plus là apparemment. Il y a déjà douze années que la république existe; il y a sept ans que la constitution a été votée, qu'elle est devenue la loi souveraine du pays; il y a cinq ans qu'il y a un président républicain à l'Élysée, une majorité républicaine à la chambre, des politiques républicains dans tous les ministères. Dans cet intervalle de dix années, dont cinq au moins appartiennent au gouvernement des républicains, la plupart des magistratures se sont renouvelées; le personnel des juges a changé, il change encore tous les jours par le mouvement naturel des choses.

Est-ce que, dans de telles conditions, M. le garde des sceaux a pu parler sérieusement l'autre jour de « nécessités sociales et politiques » pour légitimer ou pallier ce qu'il a lui-même appelé une « dérogation regrettable » à un principe salutaire? La faiblesse, l'erreur de M. le garde des sceaux a été de ne pas défendre résolûment, dès le début, l'intégrité du principe, de faire à des passions frivoles, à des préjugés vulgaires une concession qu'il désavoue dans sa pensée. Et à quoi lui a-t-elle servi, cette concession? Elle n'a été peut-être qu'un encouragement, un stimulant. Le gouvernement proposait la suspension de l'inamovibilité; la commission, de son côté, a proposé la suppression définitive et absolue, — et c'est la suppression que la chambre a votée sans s'inquiéter de l'opinion de M. le garde des sceaux. Ce n'est pas tout : une fois dans cette voie, une autre question plus grave, plus délicate peut-être encore, s'est élevée aussitôt. Un député s'est hâté de proposer par amendement le régime de l'élection pour la magistrature, et l'élection a été votée comme le reste, — de sorte que, chemin faisant, la question s'est étrangement compliquée. Elle s'est si bien

compliquée que chambre et ministère ne savent peut-être plus où ils en sont.

A parler franchement, il y a bien une certaine logique et même quelque chose de spécieux dans ce double vote auquel on ne s'attendait pas. Il est bien certain que la suppression de l'inamovibilité, avec le droit de nomination laissé au pouvoir exécutif, livre au gouvernement, à tous les gouvernemens, le corps judiciaire tout entier; elle crée une magistrature sans indépendance, ce que M. le garde des sceaux a appelé des « juges-commissaires. » Si l'inamovibilité est supprimée, il faut chercher quelque autre garantie, il faut donner au juge une autre origine, — l'élection. Voilà qui est dit et voté! Seulement le malheur ici est que, pour échapper aux conséquences d'une première faute, d'un vote d'imprévoyance, on court à une autre faute plus grave encore, on se précipite tête baissée dans l'inconnu, dans la plus périlleuse des confusions. Il n'y a point à s'y méprendre, en effet: avec l'élection, c'est la magistrature livrée aux passions, aux caprices, aux captations, aux corruptions, à toutes les influences qui président à un vote. Les députés sont bien nommés par le suffrage populaire, dit-on. Sans doute; mais les députés sont élus justement pour représenter des opinions, même quelquefois des passions politiques, et la justice soumise aux influences politiques, c'est la plus odieuse des tyrannies. Qu'en sera-t-il de tout cela? M. le garde des sceaux a cru devoir donner sa démission, il a du moins pris un congé. La commission parlementaire de son côté s'est remise à l'œuvre, et la question a désormais des chances d'échouer même à la chambre, — dans tous les cas au sénat. C'est peut-être un ajournement indéfini; mais dans tous les cas il reste un mal présent, de plus en plus sensible, c'est l'instabilité que ces procédés agitateurs introduisent dans l'organisation de la justice. Quelle est la situation d'une magistrature qui se sent livrée à toutes les suspicions, incessamment menacée? Que peut-il en être de juges qui ne savent pas ce qu'ils seront demain, qui sont exposés aux épurations et aux revisions? Peu importe, la chambre vote! elle vote la suppression de l'inamovibilité et l'élection des juges. Elle votera peut-être demain des réformes militaires qui aideront à la désorganisation de l'armée. Il n'est point impossible qu'elle vote la revision du concordat. Elle satisfait ses caprices, sans rencontrer une bien vive résistance dans le ministère, et, chemin faisant, elle se livre à des démonstrations de fantaisie, elle prend le deuil à l'occasion de la mort de Garibaldi, qui vient de s'éteindre à Caprera. C'est le courant du jour!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché financier a été très agité pendant la première quinzaine de juin ; non que l'importance des transactions se soit accrue, mais parce que de nouvelles causes de dépréciation sont venues se joindre aux influences défavorables qui avaient agi tout le mois dernier sur le mouvement des affaires. La spéculation, de plus en plus découragée, a conçu pendant un moment l'espoir qu'une prompte solution de la crise égyptienne opérerait dans les dispositions générales un heureux revirement. Une conférence européenne allait se réunir à Constantinople et de cette conférence sortirait le raffermissement de la tranquillité en Orient, en même temps que la restauration d'un ordre de choses régulier sur les bords du Nil.

Mais la réunion de la conférence a été ajournée, et l'envoi d'un commissaire turc au Caire a coïncidé avec une explosion du fanatisme arabe à Alexandrie, avec le meurtre d'un certain nombre d'Européens. Que cet événement soit de nature à hâter une solution, la spéculation, qui cherche partout un motif de reprise, est assez disposée à l'admettre. Mais provisoirement la situation se trouve aggravée, et un nouveau mouvement de baisse devait nécessairement se produire comme la conséquence logique des complications nouvelles de l'affaire égyptienne.

Dans ce mouvement général de réaction, le 5 pour 100, de nos trois types de rente, est celui qui a été le plus vivement atteint par suite de l'interprétation donnée pendant quelques jours au discours prononcé par le ministre des finances à Saint-Quentin.

Quelques spéculateurs ont cru pouvoir tirer d'un certain passage de ce discours la conclusion que la conversion était proche, en même temps les vendeurs ont profité de l'occasion pour peser un peu plus violemment sur les cours. Le fait est que le 5 pour 100 a immédiatement perdu le cours de 116 francs où il se maintenait encore et a fléchi à 115.40 environ.

En réalité, le marché n'a pas encore à se préoccuper de la conversion, car les conditions posées par le ministre sont fort loin de leur réalisation. En admettant que l'horizon financier fût libre de tout nuage, du côté de la politique intérieure, aussi bien que du côté de la politique extérieure, il faudrait, pour que la conversion pût donner tous ses fruits en 1883 et 1884, que la chambre se décidât à renoncer à l'abus grandissant des crédits supplémentaires et extraordinaires.

Ces crédits sont la plaie de notre régime fiscal, et la façon dont le

parlement use de la faculté d'accroître sans cesse les dépenses, une fois le budget fixé, est de nature à jeter une véritable perturbation dans notre état financier. Il n'est pas de conversion possible si l'imprudence de la chambre continue à compromettre l'équilibre du budget.

Les valeurs turques et égyptiennes ont assez bien soutenu le choc des nouvelles fâcheuses transmises quotidiennement du Caire et de Constantinople. Elles ne pouvaient toutefois manquer de payer tribut aux dispositions peu favorables que manifestait le recul des fonds français. Le 5 pour 100 turc, qui en mai s'était avancé jusqu'à 13.60, a rétrogradé peu à peu jusqu'à 12.25, cours qui a provoqué d'assez nombreux rachats. La Banque ottomane, dont l'assemblée générale va se réunir le 22 courant, à Londres, et dont les directeurs doivent proposer, si les événemens ne modifient pas d'ici là leur décision, la répartition d'un dividende de 37 fr. 50 pour l'exercice 1881, a été ramenée au-dessous de 800 francs. Mais les acheteurs défendent énergiquement leurs positions sur cette valeur dont la destinée, à leur avis, ne doit pas être étroitement associée aux oscillations des fonds ottomans. Quant à l'obligation unifiée, malgré la gravité des faits dont Alexandrie vient d'être le théâtre, elle a fléchi seulement hier au-dessous de 340; il est douteux, si la baisse s'accentue, comme il est probable, que la spéculation puisse maintenir les gros engagemens qu'elle a pris à la hausse sur ce titre, à Londres et à Paris.

Le 5 pour 100 italien par contre a été à peu près immobile au-dessus de 90.50. Le général Ignatief ayant quitté le ministère de l'intérieur à Saint-Pétersbourg, les fonds russes se sont immédiatement relevés à Saint-Pétersbourg. En résumé, les fonds étrangers auraient fait en général très bonne contenance si des nécessités de liquidation n'avaient fait abandonner, dans la journée d'hier à Londres, à bon nombre de spéculateurs, des positions devenues intenables sur l'obligation unifiée. La fermeté de cette valeur, par suite des efforts au prix desquels elle était obtenue, constituait et constitue encore un véritable danger pour l'équilibre de la place.

Si les événemens d'Égypte n'inspiraient pas de justes alarmes au monde financier, il est probable que le taux de l'escompte aurait été déjà abaissé. La situation de la Banque de France, accusée par le dernier bilan, est, en effet, excellente. L'encaisse or, grâce aux accroissemens qui se succèdent régulièrement depuis plusieurs mois, s'élève à 944 millions, portant le total de l'encaisse à 2 milliards 102 millions. L'excédent de la circulation sur l'encaisse métallique n'est plus que de 569 millions. Les bénéfices du premier semestre permettraient à la direction de la Banque de répartir un dividende de beaucoup supérieur à celui du semestre correspondant de 1881, mais il est probable qu'une partie des profits sera mise en réserve, la diminution du portefeuille laissant prévoir que les six derniers mois, tout en donnant d'excellens

résultats, pourraient bien ne pas être aussi rémunérateurs que les six premiers.

Le marché des titres des institutions de crédit et des actions des chemins français a été très peu animé et n'a présenté aucun intérêt. Les valeurs de ces deux groupes qui ont conservé la meilleure attitude sont le Crédit foncier, la Banque de Paris, le Crédit lyonnais, le Nord et l'Orléans. Le Gaz s'est maintenu à 1,640 environ, l'Omnibus a fléchi au-dessous de 1,600.

Une lutte très vive est engagée entre acheteurs et vendeurs d'actions et de parts civiles de Suez. L'action a fléchi jusqu'à 2,550 et la part à 1,960 francs. Des rachats ont ramené le cours de 2,000 sur le second titre et celui de 2,650 sur le premier. L'assemblée générale tenue la semaine dernière a fourni à M. de Lesseps l'occasion de constater que l'entreprise tenait toutes les promesses qu'il avait faites en son nom. En 1870, le nombre des navires ayant passé par le canal était de 486, jaugeant 435,911 tonnes; en 1881, il a été de 2,727 navires, jaugeant 5,794,401 tonnes. Le chiffre de 6 millions de tonnes sera largement dépassé en 1882. L'assemblée a voté un dividende de 68 fr. 80 pour les actions, de 89.45 pour les délégations, de 24.67 pour les centièmes de parts de fondateur.

Le 27 du mois dernier, s'est réunie l'assemblée générale des actionnaires du Crédit foncier et agricole d'Algérie. Les résultats obtenus pendant le premier exercice par cet établissement, placé sous le puissant patronage du Crédit foncier de France et auquel l'Algérie offre un champ d'affaires très vaste à exploiter, sont intéressans à constater. Ces résultats n'embrassent pas la période entière de l'exercice. Constituée, en effet, en décembre 1880, la société n'a pu fonctionner régulièrement que vers le mois de mars 1881. Néanmoins le compte de profits et pertes accuse le chiffre très élevé de 1,654,951 francs, dont il faut déduire 449,769 francs de dépenses.

Sur le bénéfice net, ramené ainsi à 1,205,182 francs, une somme de 500,000 francs environ représente un bénéfice extraordinaire réalisé lors de l'émission des actions des Magasins généraux de France et d'Algérie. Aussi est-ce dans une pensée de sage prudence que le conseil a proposé de limiter à 5 pour 100 du capital versé la rémunération des actionnaires, rémunération qui paraîtra encore fort avantageuse si l'on songe qu'elle s'applique à un exercice incomplet et à une période d'organisation. Les réserves ont été largement dotées et une somme de 250 francs a été reportée à l'exercice en cours, en sorte que le Crédit foncier et agricole d'Algérie peut être considéré comme définitivement entré dans la voie de prospérité où l'a précédé son aîné, le Crédit foncier de France.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-ET-UNIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1882

Livraison du 1er Mai.

Émile Littré. — II. — La Philosophie positive, ses transformations, son avenir, par M. E. CARO, de l'Académie française. 5
La Marquise, troisième partie, par M. Albert DELPIT. 47
Les Musées de Berlin. — III. — La Galerie de tableaux, par M. Émile MICHEL. 91
L'Hydrologie de l'Afrique australe, par M. J. CLAVÉ. 133
La Pastorale dans Théocrite. — II. — Les Légendes, par M. Jules GIRARD, de l'Institut de France. 157
La Correspondance de Catherine de Médicis, par M. A. LAUGEL. 177
Le Voyage d'un missionnaire anglais en Sibérie, par M. G. VALBERT. . . . 203
Revue dramatique. — Odéon, *Othello*, par M. Louis GANDERAX. 215
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227
Le Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Mai.

Souvenirs littéraires. — X. — Les Saint-Simoniens, les Illuminés, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française 241
La Marquise, dernière partie, par M. Albert DELPIT 276
M. Dufaure. — II. — La Monarchie de Juillet, la République de 1848, par M. Georges PICOT, de l'Institut de France. 315
Portraits d'hier et d'aujourd'hui. — M. Ambroise Thomas, par M. Henri BLAZE DE BURY. 348
La Russie sous le tsar Alexandre III, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. . 375

Un Humoriste italien. — M. Salvatore Farina, par M.e MARC-MONNIER . . 405
Poésies, par M. de BORRELLY. 439
Une Excursion dans L'Oued-Rir, par M. Charles RICHET 443
Revue littéraire. — A propos de *Pot-Bouille*, par M. F. BRUNETIÈRE. . . 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Juin.

Esquisses littéraires. — Charles Nodier. — I. — Les Années de jeunesse, par M. Émile MONTÉGUT. 481
Les Origines de la crise irlandaise. — III. — La Question des dîmes, le Chartisme et la Jeune Irlande, par M. Édouard HERVÉ. 509
Manarph, par M. C. de LAMIRAUDIE 541
Le Salon de 1882. — I. — La Grande Peinture et les Grands Tableaux, par M. Henry HOUSSAYE. 561
L'Accroissement de la population française, par M. Charles RICHET. . . . 587
Un Essai de réalisme spiritualiste, a l'occasion d'un livre récent, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 617
L'Exposition rétrospective de Lisbonne, par M. Charles YRIARTE. 651
L'Agitation anglaise contre le tunnel de la Manche, par M. G. VALBERT. 675
Les Progrès de la fabrication du fer et de l'acier, par M. R. RADAU. . . 687
Revue dramatique, par M. Louis GANDERAX. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

Esquisses littéraires. — Charles Nodier. — II. — Les Œuvres, par M. Émile MONTÉGUT. 721
Mœurs financières de la France. — Les Titres des sociétés de chemins de fer, par M. BAILLEUX DE MARISY. 755
Souvenirs littéraires. — XI. — Morale publique et religieuse. — En guerre, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 783
Le Mari de Prascovia, par M. V. ROUSLANE. 817
Le Salon de 1882. — II. — Les Portraits, les Tableaux de genre, les Paysages, par M. Henri HOUSSAYE. 848
Les Questions d'enseignement secondaire sous la troisième république. — I. — La Liberté d'enseignement. L'Éducation nationale, par M. Émile BEAUSSIRE, de l'Institut de France 865
Voyage en Syrie. — Impressions et Souvenirs. — VI. — Tibériade, par M. Gabriel CHARMES 888
La Politique concordataire, par M. Albert DURUY 916
Revue littéraire. — Réceptions académiques, par M. F. BRUNETIÈRE . . . 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0182